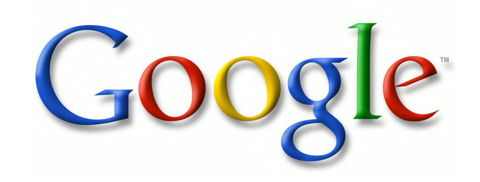
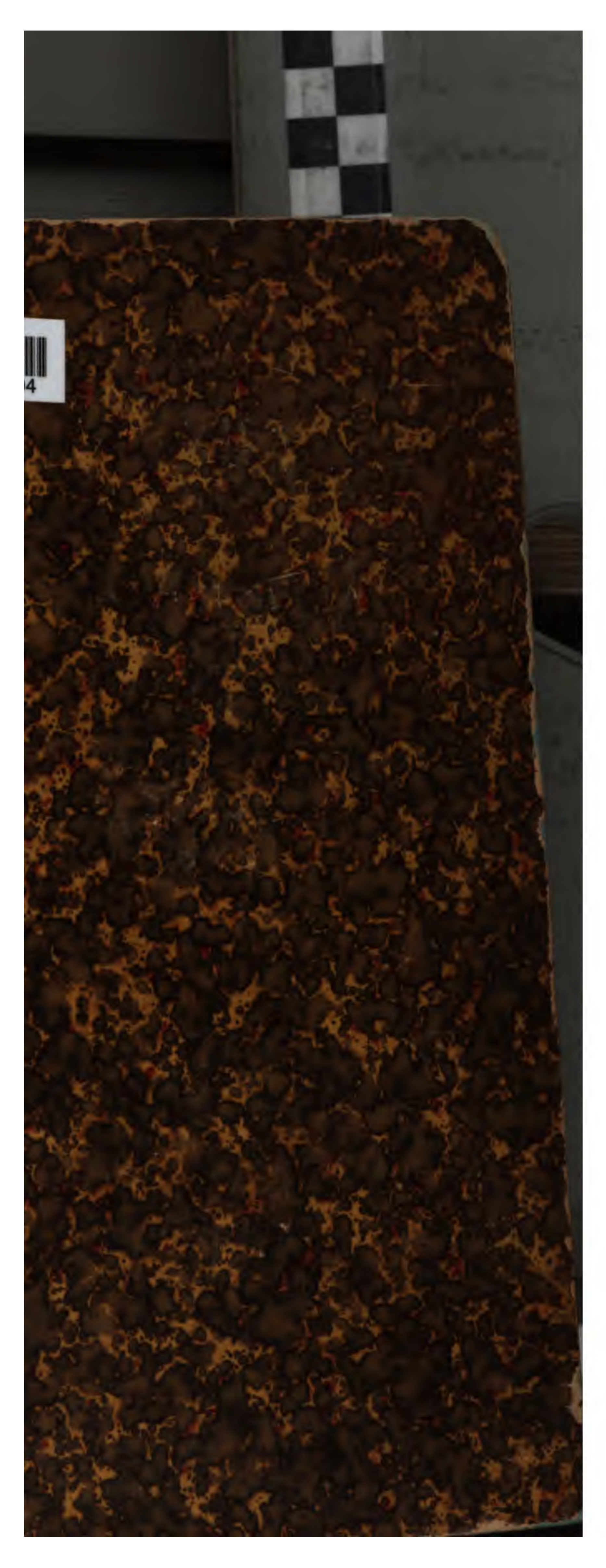





The Gift
of
Henry Barrett Learned
to
Stanford University



HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVᴱ SIÈCLE A NOS JOURS

COULOMMIERS

Imprimerie PAUL BRODARD.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVᴱ SIÈCLE A NOS JOURS

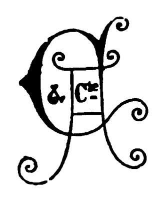
Ouvrage publié sous la direction de MM.

Ernest LAVISSE
de l'Académie française,
Professeur à l'Université de Paris.

Alfred RAMBAUD
Membre de l'Institut,
Professeur à l'Université de Paris.

TOME IV

Renaissance et Réforme
Les nouveaux mondes
1492-1559



Armand Colin & Cie, Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières
1894

RENAISSANCE & RÉFORME

LES NOUVEAUX MONDES

1492-1559

CHAPITRE I

L'ITALIE DE LA RENAISSANCE

D'Innocent VIII à la mort de Paul IV
(1484-1559).

---

1. — Généralités sur l'Italie de la Renaissance.

La Renaissance. — La Renaissance ne fut point seulement une œuvre de lettrés et d'artistes, un retour de l'esprit humain à la littérature toute rationnelle et aux modèles d'art de l'antiquité. Elle a été surtout un renouvellement de la vie morale, une façon nouvelle de concevoir le monde, une théorie originale de la société et de la vie publique, une tradition de liberté dans les rapports du chrétien avec l'Église. L'Italie s'était de bonne heure affranchie de la discipline rigide et des cadres étroits imposés à l'individu par le moyen âge. Elle avait eu dès lors l'esprit *réaliste*, avait préféré le droit romain à la scolastique. Les expéditions de ses cités maritimes, le commerce des civilisations byzantine et arabe lui avaient donné la notion claire des choses lointaines; les agitations, les guerres de classes de ses communes avaient affiné en elle le sens des réalités politiques. L'Italien, dès le moyen âge, obligé par les troubles civils à se tenir toujours en éveil et sur le qui-vive, développa les qualités de souplesse, de méfiance et de ruse naturelles à

sa race, il comprit que l'esprit est une force, la plus grande qui soit au monde : le premier, dans tout l'Occident, il eut l'esprit *moderne*. L'individu, partout ailleurs comprimé, apparut donc en Italie comme le libre artisan d'une civilisation fort analogue à celle de l'antiquité. C'est par la transformation de l'ordre politique que cet individualisme se manifesta d'abord avec le plus d'énergie. La première en date des œuvres de la Renaissance est l'État moderne, le principat absolu.

La Virtù. — Ici, le chef d'État, *le Tyran*, ne règne plus, comme firent les princes du moyen âge, par délégation divine, pacte féodal, ou tradition de dynastie nationale. Il est un homme nouveau, le maître qui s'est imposé à une commune ou à une province, par violence ou surprise, quelquefois par la valeur des services rendus. Il a une origine seigneuriale, comme les Malatesta ou les Este; il est un condottiere heureux, comme François Sforza; un banquier habile, comme les Médicis. Il ne vaut que par son génie personnel, ses exploits militaires ou sa diplomatie; sans cesse visé par les conspirateurs de l'ancien parti communal, par ses voisins, par le Pape, l'Empereur ou le roi de France, il est condamné à l'action sans trêve, au despotisme sans mesure; la seule garantie qu'il ait de son pouvoir est la façon même dont il l'exerce. L'idéal de ce régime était connu en Italie depuis Frédéric II. C'est au Tyran qu'aboutissent toutes les forces vives de l'État, la justice, les impôts, la police; la patrie est son domaine privé; sa chancellerie est le centre du réseau administratif enveloppant l'État entier; ses sujets sont ses fermiers; son bon plaisir est toute la loi.

La *virtù* est la qualité souveraine du Tyran. Le mot ne se peut traduire en aucune langue. Machiavel en donne la théorie dans son *Prince*; il prouve cette théorie par l'exemple de César Borgia. Le parfait *virtuose* est à la fois lion et renard, despote jusqu'à la cruauté, rusé jusqu'à la plus vile fourberie; la loyauté ou la douceur n'ont rien à voir avec la *virtù*. Celle-ci, d'ailleurs, ne veut que des actions d'éclat, difficiles, ourdies patiemment, accomplies de sang-froid, et, quelque grand que soit le crime qui s'y mêle, consommées avec sérénité d'âme et de visage. Le *virtuose* ne met aucune borne à ses convoitises. *Aut*

Cæsar, aut nihil. Il ne gâte point sa fortune par une hâte imprudente : « Ce qui ne s'est point fait au dîner se fera au souper. » Vaincu, désespéré, le *virtuose* n'abaissera point son orgueil : « Quand j'aurais de l'eau jusqu'à la gorge, disait César à Machiavel, je n'implorerais pas l'amitié de ceux qui ne sont pas mes alliés dès aujourd'hui. » Il lui suffit d'avoir été un jour l'*homme singulier*, *uomo singolare*, et d'avoir étonné son siècle. Sous le couteau du bourreau, le jeune Olgiato, l'assassin de Galéas-Marie Sforza, cria : « *Mors acerba, fama perpetua!* » Et, en attendant la gloire posthume, le *virtuose* se sent soutenu par la conscience de ses contemporains. Paul III disait de Cellini, qui tuait parfois dans les rues de Rome : « Les artistes de la valeur de Benvenuto sont supérieurs aux lois communes. »

Le condottiere et la guerre. — Le capitaine mercenaire, chef de soldats d'aventure, est un personnage de première importance dans l'Italie de la Renaissance. L'armée nationale n'existe nulle part dans la Péninsule : les milices communales ont disparu avec les communes; la chevalerie était incompatible avec la tyrannie. Les princes louent des combattants et paient cher le général, dont ils se méfient, car ils savent que, la campagne finie, il peut passer au service de l'ennemi. Venise, Milan, Florence, Rome s'enlèvent sans cesse l'une à l'autre les meilleurs capitaines. Le condottiere est parfois un petit tyran à la solde d'un puissant voisin. Il est vénal, très brave, rompu à toutes les ruses de guerre, maître de sa passion du moment. Ses soldats sont des vagabonds venus de tous les points de la chrétienté ; ils se battent sans enthousiasme pour une cité étrangère; il les force, par la terreur, à se battre décemment. Il affecte, à l'occasion, la modération et la douceur. Le paysan Jacques Sforza disait à son fils François : « Ne touche jamais à la femme d'autrui; ne frappe aucun de tes gens, ou si cela t'arrive, envoie-le aussitôt bien loin ; ne monte jamais un cheval ayant la bouche dure ou sujet à perdre ses fers. » Le condottiere a préparé la venue de l'armée moderne. Pour la bande mercenaire, la valeur et l'expérience du général sont un ressort d'autant plus puissant que l'invention des armes à feu a bouleversé la vieille tactique féodale et les conditions d'un

siège. Le condottiere demeure l'un des grands périls de la tyrannie. Il est prêt pour toute usurpation. César Borgia et Machiavel essayèrent de créer, l'un pour la Romagne, l'autre pour Florence, une armée enrôlée et disciplinée sur le territoire même ; Machiavel jugea que César devint redoutable le jour où « il leva un homme par maison ». Mais ni l'un ni l'autre ne put achever son œuvre. A la veille du sac de Rome, c'est encore sur un condottiere, un Médicis, Jean des *Bandes noires*, que reposa quelques jours l'espoir de l'Italie. Ce fut le dernier grand capitaine aventurier de la Renaissance.

La diplomatie. — Les gouvernements italiens comptent sur leur diplomatie plus encore que sur leurs forces militaires. Chaque État entretient dans toutes les capitales italiennes un orateur, des agents secrets, des espions. Comme, en dehors de Venise et de Gênes, la politique dépend partout du caractère et des intérêts du prince, de ses affections ou de ses haines, le diplomate italien s'attache à scruter l'âme du tyran près duquel il est accrédité : il en épie les paroles et la physionomie ; il se crée au palais même une clientèle d'officieux qui lui livrent les secrets de la maison. Les dépêches d'ambassadeurs sont pleines de révélations d'ordre tout domestique ; mais il importe à Florence de savoir si César est d'humeur joyeuse, à Venise d'être tenue au courant de la santé d'Alexandre VI. A Rome, où s'embrouillent et se dénouent les affaires italiennes, l'action diplomatique est des plus curieuses. Chaque ambassadeur a, dans les conseils du pape, un ou deux représentants officiels de son gouvernement, les cardinaux ses compatriotes. Il multiplie avec eux les conférences secrètes, risque parfois une visite à quelque cardinal d'un État rival. Il aborde souvent le pontife lui-même, assiste aux cérémonies papales, se mêle au cortège du chef de l'Église, se glisse dans son oratoire ou sa chambre à coucher. Les *Dispacci* d'Antonio Giustinian, orateur de Venise près d'Alexandre VI, renferment toute une psychologie de l'Église romaine et de son maître. Telle lettre est une scène de haute comédie, que Giustinian se tienne *in generalibus*, ou presse le pape de s'ouvrir avec lui *de particularibus*. S'il veut obtenir quelque confidence, il lui fait l'éloge de César : le pape sourit,

s'épanouit et se livre. Mais qu'une crise grave menace, Alexandre saura prendre un ton très noble : « Parlez librement, ambassadeur, il n'y aura ici que Dieu, moi et vous. »

Les orateurs, l'œil et l'oreille toujours aux aguets, sont d'une étonnante activité. Machiavel suit à cheval toute une campagne d'hiver de César en Romagne. Giustinian, durant la dernière maladie d'Alexandre VI, confère assidûment avec le cardinal de Naples, dont le roi espagnol est alors l'arbitre de l'Italie. Chaque jour il dépêche à Venise trois ou quatre courriers à franc étrier, portant le bulletin de santé du pape mourant.

Ces diplomates ont évidemment un horizon politique assez borné. Ils mettent tout leur art à déjouer des intrigues de palais ou d'alcôve, à contrecarrer de petites alliances, à se liguer contre un confrère italien, à détruire les chances d'un cardinal papable. Un seul eut alors un génie véritablement politique et a su discerner, au delà des frontières de Florence et de l'Italie, l'état des affaires européennes : Machiavel. Ses légations et ses voyages au delà des Alpes lui permirent de prévoir les ambitions et l'avenir des grandes nations, et, comme il avait le sentiment historique et le culte littéraire de l'Italie, et se rattachait ainsi à la tradition de Dante et de Pétrarque, il s'efforça, par patriotisme, de comprendre vers quelles alliances devait incliner la diplomatie générale de la Péninsule et quelle place son pays pouvait tenir dans le jeu de la société européenne.

La papauté; le népotisme. — C'est à Rome que le régime tyrannique apparut de la façon la plus originale. Le Saint-Siège était, en outre, la plus ancienne image de l'autorité. Mais, depuis deux siècles, son pouvoir s'était modifié sous l'empire de circonstances irrésistibles. Le pape du moyen âge, sans cesse dépossédé, avait fait place à un prince ecclésiastique, de plus en plus maître de ses États, et redoutable aux factions féodales, mais qui, chaque jour, perdait quelque chose de sa primauté religieuse. Frédéric II et les fraticelles révolutionnaires, Philippe le Bel, Avignon, le Schisme, Jean Huss, les conciles du xve siècle, l'échec des grandes entreprises pontificales, telles que la conversion de l'Église grecque et la croisade contre les Turcs, précipitèrent la déchéance de l'évêque

universel. La papauté se replia donc dans sa puissance temporelle, et, suivant l'évolution générale de la Péninsule, passa à l'état de principat italien. Leur position centrale et ce qui restait aux papes d'autorité mystique sur la chrétienté faisaient d'eux, à la fin du xve siècle, comme la clef de voûte de toute la politique intérieure et étrangère de l'Italie. Mais sa condition de royauté élective imposait à la papauté un rôle difficile dans le concert italien. Le pape, vieux, privé de la garantie dynastique, était condamné à une perpétuelle défensive. Les cardinaux des précédentes familles pontificales, avides de retrouver une tiare, les nobles, qui songeaient au conclave prochain, les princes italiens enlaçaient de mille intrigues le chef de l'Église, dont la succession semblait toujours près de s'ouvrir. Le pape, obligé de suivre une politique sans cesse changeante, grâce à la mobilité des intérêts italiens auxquels il touchait, dut, afin d'être le maître à Rome, exercer sur le Sacré-Collège une police terrible, écraser dans le sang, tantôt les Colonna, tantôt les Orsini, abattre sans miséricorde ce qui restait de petits tyrans dans l'État ecclésiastique, nouer et dénouer des ligues, trahir le lendemain l'allié de la veille, acheter une infanterie suisse, enfin s'appuyer sur l'étranger, France, Empire ou Espagne. Le Saint-Siège a tourné dans ce cercle de Pie II à Paul IV, entraînant dans son tourbillon la politique de l'Italie entière.

Le seul point auquel il s'attacha avec constance, à partir de Sixte IV, fut le népotisme. La tradition en était fort ancienne : Dante accusait déjà un pape Orsini d'enrichir ses *oursins*. Dans l'Italie princière, ce fut presque une nécessité. Par leurs neveux ou leurs fils, dotés de fiefs importants et mariés royalement, les papes créaient à leur profit l'apparence d'une dynastie, agrandissaient en même temps la suzeraineté de l'Église du côté de Naples, de Florence, de Venise. Le népotisme a bouleversé l'Italie sous Sixte IV, Alexandre VI, Léon X, Paul III, Paul IV; il faillit être mortel à l'Église. Le fils de Sixte IV, Pietro Riario, conçut l'idée de s'assurer la tiare, à titre d'héritier, du vivant même de son père. César Borgia reprit cette ambition, en vue de laquelle Alexandre VI ménageait à son fils l'amitié de Venise. Tout au moins eût-il sécularisé le royaume de saint

Pierre, afin de fonder, avec la Romagne, Sienne et Pérouse, une souveraineté de l'Italie centrale. « J'avais pensé à tout ce qui suivrait la mort du pape et trouvé remède à tout, disait-il à Machiavel, peu de temps après la mort d'Alexandre; seulement, j'avais oublié que, lui mort, je pourrais être moi-même moribond. »

Le Sacré-Collège, sous un tel régime, perdit toute autorité légitime, et à leur tour les cardinaux se livrèrent à la politique. Ils tenaient pour les Orsini, les Colonna, les Rovere, les Borgia, les Médicis, ou les Farnèse, s'apprêtaient par des conspirations d'antichambre au conclave et, une fois réunis sous l'invocation du Saint-Esprit, ne songeaient plus qu'à vendre leur vote, le plus cher possible. L'élection est menée dès lors par quelque cardinal client de l'une des grandes puissances; mais le futur élu doit payer d'avance les électeurs ou leur garantir de fructueuses dignités. Borgia fut ainsi élu par l'intrigue du cardinal Sforza et du cardinal Orsini, dévoués à l'Espagne, contre Rovere, que soutenaient la France et Gênes. Il donna à Sforza, en argent, la charge de plusieurs mulets, son palais et son mobilier, ses bénéfices et la vice-chancellerie de l'Église; à Orsini, ses fiefs; à Colonna, l'abbaye de Subiaco et ses châteaux; à Michael, le riche évêché de Porto; à Savelli, Civita-Castellana. Le patriarche de Venise, dont la tête branlante disait toujours « oui », se contenta de 500 ducats.

Ces papes fainéants auraient régné en paix sur un Sacré-Collège simoniaque; les pontifes de la Renaissance, condamnés à la politique de famille, entrèrent naturellement en guerre avec un grand nombre de leurs cardinaux. A chaque élection, l'élu jurait entre les mains de ceux-ci les capitulations par lesquelles, selon les canons des conciles de Constance et de Bâle, il abdiquait, en faveur du Collège, les prérogatives les plus graves du gouvernement de l'Église. Ces conciles avaient cru fonder la monarchie ecclésiastique parlementaire, mais le pape, à peine couronné, oubliait ses serments et rentrait dans la plénitude du pouvoir absolu. De leur côté, les cardinaux se dérobaient à la main du pontife. Chacun d'eux, se considérant comme *papable*, se défiait de tous ses collègues, recherchait le

patronage des États italiens ou de l'étranger, conspirait parfois contre le maître. Enfermés dans leurs palais fortifiés, où s'abritait à l'occasion une petite armée avec son artillerie, entourés de centaines de valets et de *bravi*, ils renouvelaient les pires souvenirs de la vieille féodalité romaine. Ils sortaient à cheval, l'épée au flanc, cuirassés, escortés par leurs neveux et leurs spadassins. Ils nourrissaient à leurs portes des gueux prêts à tous les coups de main, protégeaient les criminels par le droit d'asile, entravaient dans leur quartier la justice pontificale. Les bandes des cardinaux Savelli et Colonna se battaient contre les gens du cardinal La Balue. Les princes de l'Église, gorgés de bénéfices, mais ruinés chaque année par les fêtes du carnaval, jouaient du soir au matin, tout en redressant d'une main adroite les écarts de la fortune.

Telle était Rome aux dernières années du XVe siècle. Le petit clergé s'abandonnait et se riait des saints mystères. Si l'on en croit Luther, les prêtres plaisantaient à l'autel sur l'hostie consacrée. L'Italie ne souffrait pas sensiblement de ce naufrage du christianisme; après tout, c'était son Église, et il y avait longtemps que les plus graves chrétiens de la Péninsule, indifférents aux choses de l'ordre ecclésiastique, s'étaient habitués à communier directement avec Dieu. Mais les *ultramontains*, Français, Allemands, Espagnols, se trouvaient déconcertés par cette ruine de la foi dans le sanctuaire même de la catholicité. Plus le royaume des vicaires de Jésus-Christ se fortifiait en ce monde, plus l'Église romaine perdait le gouvernement des âmes.

Égoïsme du Mécénat. — Cependant les papes demeuraient au premier rang parmi les patrons intellectuels de la Renaissance. Le *Mécénat* avait été l'un des effets les plus singuliers de la tyrannie italienne. Le tyran, homme nouveau, fils de ses œuvres, groupe autour de lui ceux dont la noblesse est toute personnelle, artistes, poètes, humanistes. Il leur assure la fortune et la gloire; ils lui rendent la renommée dans le présent et l'avenir. Le *Mécénat* fut non seulement une parure, mais une force d'opinion pour la Tyrannie. Il consolait les villes de leurs franchises perdues, il maintenait autour du prince une clientèle

dévouée, toujours prête pour le louange et qui entraînait le sentiment public. On remarquera toutefois que le despotisme, si éclairé qu'il fût, a pris toujours ses précautions contre les libertés de l'esprit. Tous les États ont eu des peintres, des sculpteurs et des architectes, les arts du dessin étant difficilement révolutionnaires. Mais c'est à Venise seulement que les lettrés, les philosophes, les humanistes se sentaient tout à fait à l'aise. L'imprimerie des Aldes devint, au XVIe siècle, le rendez-vous des hommes qui pensaient librement, dans toute l'Europe. Ferdinand, à Naples, Ludovic le More, à Milan, ne protègent que des poètes de cour ou de médiocres chroniqueurs. A Florence, autour de Laurent le Magnifique, la philosophie platonicienne, indifférente aux choses contingentes, à la vie publique, reprend ses rêves inoffensifs, mais les Médicis du temps de Léon X laisseront languir Machiavel disgracié; et l'Arioste, dont la plume semblait trop piquante, n'emportera de son entrevue avec le pape « qu'un baiser sacré sur les deux joues ».

Tous, d'ailleurs, peintres ou poètes, étaient d'accord pour applaudir à la civilisation créée par leurs maîtres. L'Arioste saluait, dans la lignée des Este, les plus légitimes représentants du principat italien. Le Pinturicchio donnait à une madone le visage un peu fade de Lucrèce Borgia. Raphaël, fidèle à la sérénité de l'école ombrienne, ne montrait à Léon X que les images d'un christianisme souriant et sûr du lendemain. Seul, le peintre de la Sixtine osa présenter à Jules II la gravité de ses Sibylles et la tristesse de ses Prophètes, mais ce pape, qui eut cependant l'instinct de la grandeur, ne comprit rien aux symboles de Michel-Ange.

Le concert italien impossible. — « L'Italie, disait un pape du XVIe siècle, est une lyre à quatre cordes : Rome, Venise, Florence et Milan. » Les quatre cordes avaient été un jour d'accord; depuis Nicolas V, l'harmonie s'était rompue. Chaque fois que l'une de ces puissances devenait le noyau d'un système d'alliance avec les tyrans de second ou de troisième ordre, Ferrare, Bologne, Sienne, Rimini, Urbin, Mantoue, tout le reste de l'Italie s'inquiétait; une clameur dénonçait le guet-

apens tendu à la Péninsule et l'établissement projeté de « la monarchie unique ». Il est bien singulier que l'appréhension d'une royauté italienne ait à ce point troublé les esprits, dans le temps où le sentiment de la patrie italienne était le plus étranger à toutes les consciences. Chacun des grands tyrans était soupçonné à son tour : les Sforza et les Aragon se renvoyaient, à la fin du xve siècle, la même accusation. C'était toutefois Venise que l'on redoutait le plus communément, bien qu'elle n'eût qu'un étroit point d'appui sur la terre ferme; mais elle était riche, en bons termes avec la France, très forte par sa diplomatie dans les conseils de l'Europe. Guichardin affirme que Cosme de Médicis, aidant François Sforza à devenir tyran de Milan, « a sauvé la liberté de toute l'Italie, que Venise aurait asservie ». Le même historien a écrit cette maxime qui explique bien le préjugé italien contre Venise : « La république n'accorde la liberté qu'à ses citoyens propres. » Avec Venise, ce n'était point de fédération, mais de vasselage qu'il s'agissait. Un traité passé entre les tyrans de Romagne, les Gonzague, les Este, la France et la république de Saint-Marc eût été la ruine des autres princes. L'Italien n'appréhendait pas moins l'union de Venise et du Saint-Siège, à cause de l'étroite affinité de ces deux États, où le pouvoir était électif, la société patricienne et les traditions de gouvernement très fixes. Alexandre VI, vers sa fin, eut des tentations d'alliance vénitienne auxquelles la Seigneurie, assurée de survivre aux Borgia, ne daigna point répondre.

II. — Les États italiens.

Innocent VIII (1484-1492). — A la mort de Sixte IV, le peuple romain brûla les palais de ses neveux, les Riario et les Rovere, tandis que les factions Orsini et Colonna se massacraient dans les rues. Le cardinal Cibo, un Génois, fut élu, grâce à la vente que Borgia lui fit de ses voix; l'élection fut conduite par Julien de la Rovere, neveu de Sixte IV, qui allait

être, sous deux pontificats, le personnage le plus puissant et le plus dangereux du Sacré-Collège. Innocent VIII s'empressa de reprendre le jeu des alliances précipitées, avec Venise et Gênes; il soutint la révolte des barons napolitains contre les Aragon, alliés de Florence et de Milan; il menaça Ferdinand Ier de la restauration d'une dynastie française. Les Orsini passèrent au roi des Deux-Siciles, les Colonna et les Savelli au pape; la guerre civile se ralluma dans Rome et le Latium. Le pape, redoutant l'entrée de Virgilio Orsini, rappela, pour les armer, les brigands et les assassins bannis par Paul II et Sixte IV, lâcha sur la ville les pires scélérats de toute l'Italie. Venise dénonça brusquement l'alliance, et refusa son contingent. Alphonse d'Aragon s'empara de la campagne romaine. Quand la famine fut dans Rome et qu'en dehors des murs, jusqu'à la mer et aux montagnes, tout fut brûlé, le pontife demanda la paix. Il abandonnait les barons du Midi à la fureur de leur maître, qui les attira dans un piège et les fit égorger en masse.

La politique belliqueuse réussissait mal à Innocent VIII. C'était un prince timide; son fils Franceschetto et ses neveux avaient une âme d'usuriers; ils ne pensaient qu'à s'enrichir vite et, Rome regorgeant toujours de sicaires, ils imaginèrent un tarif pour les assassinats, et des abonnements qui garantissaient la tranquillité des criminels. Franceschetto touchait 150 ducats par meurtre. En 1490, le saint-père semblant près de mourir, son fils enleva le trésor de l'Église; les cardinaux purent arrêter la caisse sur la route de Toscane. Innocent VIII fit poignarder inutilement, pour donner à son fils un apanage, Girolamo Riario, tyran de Forli. La veuve, Catarina Sforza, *virgo crudelissima*, dit Sanudo, s'enferma dans la citadelle et se défendit contre la populace jusqu'à l'arrivée des troupes de Bologne et de Milan. Franceschetto dut se contenter d'épouser la fille du plus riche banquier de l'Italie, Laurent de Médicis.

Celui-ci, envoyant à Rome le cardinal Jean, son fils, âgé de dix-sept ans, lui disait : « Vous allez dans la sentine de tous les vices et vous aurez de la peine à vous y tenir décemment. » On vit avec stupeur le pape reconnaître ouvertement ses enfants. Sixte IV, lui, du moins, laissait passer Girolamo pour

son neveu. Ferdinand de Naples dénonçait à l'Empereur les scandales du pontificat et priait Frédéric III d'intervenir pour le salut de l'Église. Ce fut, pour la chrétienté, une consolation médiocre de retrouver la lance de la Passion : Bayezid II la rendit au pape, et Borgia, du haut des loges de Saint-Pierre, éleva sur Rome la relique insigne. Quelques jours plus tard, Innocent entrait en agonie. Son médecin juif tenta, pour le ranimer, une expérience criminelle : il fit passer dans les veines du mourant le sang de trois jeunes garçons. « Les enfants moururent, dit Infessura, le juif prit la fuite et le pape rendit l'âme. »

Alexandre VI (1492-1503) ; la famille Borgia ; débuts du règne. — Dans la nuit du 10 au 11 août 1492, le nom de Rodrigo Borgia, vice-chancelier de l'Église, sortit du calice électoral et le cardinal de Médicis souffla à l'oreille de son voisin de conclave : « Nous voilà dans la gueule du loup; il nous dévorera tous, si nous ne trouvons moyen de lui échapper. » Ce règne s'annonçait menaçant pour l'Italie. Borgia, neveu de Calixte III, attendait impatiemment le pontificat depuis la fin de Paul II. C'était un juriste, médiocrement lettré, le plus riche des cardinaux, un grand seigneur mondain, « haut de taille, dit Gaspard de Vérone, toujours souriant, aux yeux noirs, aux lèvres vermeilles, à la santé robuste, qui attirait vers lui les femmes par son regard magnétique ». Une Romaine, Vanozza Catanei, lui avait donné ceux de ses sept ou huit enfants qu'il éleva officiellement et qui formèrent la famille pontificale : Pier Luigi, mort en 1491, don Juan, duc de Gandia, César, Lucrèce et Joffré. En 1489, il avait pris comme favorite une très jeune fille, Giulia Farnèse, fiancée à un Orsini, qui, par le chapeau rouge qu'elle obtint pour son frère Alexandre, le futur Paul III, fonda la grandeur politique de sa race. Cette dynastie, âpre aux biens temporels, fut, dès le premier jour, l'angoisse de l'Italie. Don Juan, le moins dangereux des Borgia, séjournait encore en Espagne; César, âgé de seize ans, petit écolier à l'université de Pise, devint subitement archevêque de Valence et cardinal. Tous les neveux et cousins reçurent la pourpre tour à tour. Lucrèce, fiancée deux fois déjà,

épousa enfin un Sforza, Jean, tyran de Pesaro. Joffré, âgé de neuf ans, archidiacre de Valence, ne tarda pas à sortir de l'Église pour épouser, en 1496, une petite-fille naturelle du roi Ferdinand d'Aragon, Sancia. Par ces deux premières unions, Alexandre VI se rapprochait à la fois de Naples et de Milan. Les mariages de ses enfants marquèrent toujours l'orientation de sa politique. Pendant plus de deux ans, il eut une conduite hésitante. Laurent le Magnifique était mort en avril 1492. Longtemps il avait, par sa diplomatie, maintenu l'équilibre de l'Italie. Florence perdait avec lui l'hégémonie morale de la Péninsule. Le pape, durant cette première période de son règne, pratiqua des alliances contradictoires : avec les Aragon et les Orsini; puis avec les Sforza, Venise, Sienne, Ferrare, Mantoue; puis, de nouveau, avec les Aragon et les Orsini. — Ludovic le More, les Colonna, le cardinal de la Rovere, croyant l'équilibre de l'Italie rompu, se tournèrent vers l'étranger. Rovere courut à Lyon, où il décida Charles VIII à franchir les Alpes.

C'est alors que disparut de la scène le seul prince capable de grouper contre l'envahisseur les États des trois quarts de la Péninsule. Ferdinand mourut, dit Burchard, le chapelain d'Alexandre VI, *sine luce*, *sine cruce*, *sine Deo*. Son fils Alphonse II, vil et fourbe, demeurait le dernier défenseur des libertés nationales. Pierre de Médicis et Venise, à l'approche des Français, s'enfermèrent dans une prudente neutralité. Mais tous les petits tyrans étaient acquis aux Sforza et à la France. En quelques mois ce fut, du nord au midi, une véritable décomposition politique. Le pape et Alphonse, éperdus, suppliaient le sultan Bayézid de les secourir. Le Grand-Turc répondit, par une lettre que Burchard et Sanudo ont conservée, que « *pour l'honneur du saint-père*, il était bon de faire mourir d'abord son frère Djem (prisonnier au Vatican depuis Innocent VIII), et cela, le plus tôt possible, et de la meilleure façon qu'il plaira à Sa Sainteté ». Djem sortirait ainsi « des angoisses de cette vie et son âme passerait en un monde plus heureux ». Le sultan paierait ce service de 300 000 ducats et de son amitié. Djem mourut en effet bientôt, à Naples, dans la suite même de Charles VIII, « de choses, dit Burchard, qui ne convenaient pas à son

estomac ». Cependant Ludovic faisait tuer son neveu, seigneur légitime de Milan, et, perdant la tête à son tour, trahissait secrètement le roi. Le pape traitait avec tout le monde à la fois, avec l'Empereur contre le roi, avec le roi contre l'Église et le concile dont la chrétienté le menaçait. Il armait à Rome les bourgeois et les Espagnols, enfermait son argenterie et ses tiares au Saint-Ange, faisait seller des chevaux pour fuir, il ne savait de quel côté. Puis, apprenant qu'une compagnie française avait enlevé, du côté de Viterbe, Giulia Farnèse, il abandonnait tout à Charles VIII, le passage par Rome, les Deux-Siciles, Ostie, Civita-Vecchia, son fils César. Le roi rendit la jeune fille le 1er décembre 1494; le pape reçut lui-même Giulia à la porte du Peuple; il était à cheval, « en pourpoint noir, avec des bandes d'or, une écharpe à l'espagnole, l'épée, des bottes espagnoles et un berret de velours très galant ».

Alphonse II s'était enfui en Sicile avec sa cassette. Ludovic le More disait à l'ambassadeur de Ferrare : « J'attends l'estafette qui m'apportera la nouvelle du pape pris et décapité. » Le roi traversa Rome et prit Naples sans coup férir. Mais, derrière ses épaules, Alexandre VI nouait avec Milan, Venise, l'Espagne et l'Empereur la ligue qui fut le prélude des guerres pour l'équilibre européen. Quand Charles VIII rebroussa chemin, le pape s'enfuit jusqu'à Pérouse avec le Sacré-Collège et les ambassadeurs. Au lendemain de Fornoue (juin 1495), il rentra dans sa métropole et put contempler les ruines éparses en Italie : les Sforza convaincus de haute trahison contre la Péninsule, ébranlés en Lombardie, les Médicis chassés de Florence, les Aragon déshonorés, obligés d'assiéger les citadelles de leur royaume, et la succession de cette dynastie espagnole visiblement ouverte au profit de l'Espagne. Rome seule et Venise restaient intactes. Dans cette décadence des vieilles tyrannies, Alexandre entrevit l'occasion de fonder un État nouveau, une souveraineté qui, appuyée sur l'Église, eût été bientôt l'arbitre de la Péninsule. Pour le moment, il n'attendait rien de l'étranger; la ridicule expédition de Maximilien contre Florence, en 1496, lui montrait l'Empire impuissant; il croyait la France bien loin et ne pressentait pas l'entrée en scène de

l'Espagne. Il livra donc à don Juan, son aîné, le Patrimoine de saint Pierre et les fiefs des Orsini, qui avaient servi Charles VIII. Une entreprise militaire de Juan et du duc d'Urbin contre le château de Bracciano échoua; les pontificaux furent refoulés jusqu'aux murs de Rome; Alexandre dut signer une paix peu glorieuse et rendre aux Orsini le droit d'être les maîtres dans leurs domaines. Mais les Borgia étaient beaux joueurs. Le grand virtuose de la famille, César, venait de jeter sa pourpre aux orties; il allait s'emparer du gouvernement des affaires ecclésiastiques et donner à la chrétienté un inoubliable spectacle.

César Borgia maître à Rome. — La première opération de César fut de rompre le lien qui rattachait sa race aux Sforza. Il prépara l'assassinat de son beau-frère Jean de Pesaro qui, averti à temps par Lucrèce, monta à cheval et s'enfuit. Le pape déclara le mariage nul et Lucrèce, la créature la plus médiocre et la plus faible du monde, alla pleurer son premier mari chez les nonnes de Saint-Sixte. Puis César se mit en mesure de devenir l'aîné, l'héritier présomptif d'Alexandre. Le 14 juin 1497, il soupa avec son frère Juan près de Saint-Pierre-aux-Liens, chez Vanozza, leur mère. Vers minuit, les deux frères descendirent à cheval du côté du Ghetto, César portant en croupe un homme masqué qui, depuis un mois, ne le quittait plus. Quand ils se séparèrent, l'homme suivit don Juan, qui ne reparut plus au Vatican; on retrouva son valet blessé à mort à l'endroit où les deux frères s'étaient dit adieu. Le 15, Alexandre, inquiet, fit rechercher son fils. On fouilla les palais de nobles suspects d'opposition aux Borgia. Dans la soirée, un certain Sclavo raconta que, couché au fond d'une barque, à la hauteur de Ripetta, il avait vu, au petit jour, sortir d'une ruelle aboutissant au fleuve quatre hommes à pied et un cavalier portant en croupe un cadavre. On avait jeté le corps au Tibre. Le 16, tous les bateliers de Rome fouillèrent le fleuve et retirèrent le duc de Gandia ayant sous sa ceinture ses gants et trente ducats, percé de neuf blessures au cou, à la poitrine et aux bras. On le porta, pour le laver, au Saint-Ange, puis, à la lueur des torches, à Sainte-Marie du Peuple. Le cri public

désigna sur-le-champ l'assassin. « C'est un grand *maestro* », écrit l'ambassadeur de Florence. « C'est César qui a fait jeter son frère au Tibre, la gorge ouverte », dit l'orateur vénitien Polo Capello. Le pape s'enferma dans sa chambre trois jours, pleurant et refusant toute nourriture. « Mais il mit fin à son deuil, écrit Burchard, pensant qu'un péril plus grand résulterait pour sa personne d'une douleur trop prolongée. » Au Sacré-Collège, il dit : « Si j'avais eu sept papautés, je les aurais données pour la vie de mon fils. » Puis il délégua le meurtrier au couronnement du roi Frédéric, le dernier roi aragonais de Naples. Au retour de César, en présence du consistoire, il embrassa son fils et descendit du trône sans lui dire une seule parole.

Il annonça alors aux cardinaux et aux ambassadeurs son projet de réformer l'Église, « sans tenir compte de sa vie ». Il écrivit au roi d'Espagne qu'il était disposé à abdiquer. Velléités d'un jour, auxquelles sa nature, faite d'orgueil et de mobilité, ne lui permettait point de rester fidèle. La fatalité du népotisme le liait à César jusqu'à la fin. Le règne occulte de celui-ci commençait. Alexandre VI ne devait plus être que l'instrument d'une ambition formidable, qu'il admirait en la redoutant. Ce pape étrange eut des accès de grandeur d'âme, et n'eut jamais le temps ou la liberté d'accomplir une action généreuse.

Savonarole et Florence. — De Florence sortit alors le cri de la conscience chrétienne. Un dominicain, orateur pathétique, âme très haute, esprit borné, s'était rendu, par l'apostolat, le maître de la république restaurée après la chute de Pierre de Médicis. Savonarole haïssait la Renaissance et fit brûler en place de la Seigneurie un monceau d'œuvres d'art, de livres, de meubles précieux, de parures de femme, en l'honneur de l'ascétisme. La démagogie menant grand bruit dans la cité, il avait entrepris de purifier le peuple aimable qui jouait si spirituellement avec les choses saintes. Il se l'était attaché par les prédications enflammées de ses Avents et de ses Carêmes, dans lesquelles il prophétisait sans cesse le jugement de Dieu : les Barbares, conduits par un nouveau Cyrus, passant les

Évidemment, un tel régime ne pouvait durer. Alexandre VI, irrité du perpétuel appel au concile lancé par le moine, le déclara hérétique. Savonarole demanda l'épreuve du feu, contradictoirement avec un frère mineur. Il s'agissait de traverser, le Saint-Sacrement dans les mains, un corridor étroit pratiqué dans un bûcher en flammes. Des documents récents ont prouvé, contre l'opinion longtemps reçue, que le pape, redoutant un miracle, essaya d'empêcher l'épreuve. Un orage inonda le bûcher, qu'on ne put allumer. Sanovarole, ce jour-là, fut perdu. Tous ses adversaires s'unirent pour l'assiéger dans son couvent de Saint-Marc. Une émeute horrible l'arracha de sa maison. On lui fit un rapide procès d'Église, présidé par le légat pontifical, et la torture n'y fut pas ménagée. Savonarole fut condamné, avec deux de ses frères, à la potence plantée dans un bûcher. Quand l'évêque le dégrada de sa dignité sacerdotale, il oublia la formule liturgique, et dit : « Je te retranche de l'Église militante et de l'Église triomphante. » Quelques iours plus tard, un courrier entrait dans Florence, avec une dépêche du roi de France, suppliant la Seigneurie de faire grâce de la vie au prophète (23 mai 1498).

César Borgia despote de l'Italie. — « Le pape, écrit un ambassadeur, a soixante-dix ans; il rajeunit tous les jours; ses soucis ne durent pas une nuit; il est de tempérament joyeux et ne fait que ce qui lui plaît : son unique désir est de rendre ses enfants puissants. » Parfois, s'il recevait une mauvaise nouvelle, il sortait de Rome à cheval, en pleine nuit, même sous la pluie, allait chasser deux jours à Rocca di Papa et revenait, ayant, dit Giustinian, « purgé sa mélancolie ». « Il fait danser souvent des jeunes filles, dit le même témoin; elles sont de toutes les fêtes. » Je passe sous silence la fameuse orgie du 31 octobre 1501, décrite minutieusement par Burchard, et que confirment trois autres témoignages indépendants les uns des autres. Dès qu'il entrait dans une ville, les magistrats devaient lui offrir, sous les fenêtres du palais public, un ballet de jeunes filles. Cette âme véhémente, toute à la passion du moment, n'eut de fixité que dans sa tendresse mêlée de terreur pour César et l'ambition qu'elle eut de lui livrer la

Péninsule en pâture, « de faire l'Italie d'un seul morceau », écrivait Giustinian à la Seigneurie de Venise. Il mentait volontiers, mais était si peu maître de son humeur et de sa langue qu'on retrouvait la vérité sur son visage et à travers ses paroles. L'autre, César, taciturne, impénétrable, toujours masqué, se dérobant à tous, partout suivi de son assassin de confiance, don Micheletto, était pris parfois d'accès de rage furieuse. Il poignarda un favori d'Alexandre entre les bras de celui-ci. « Le sang jaillit au visage du pape. »

Il fut vraiment le grand tyran de la Renaissance, terrible et séduisant, « royal et prodigue, ce qui déplaît au pape », dit Capello, d'un aspect charmant, avec ses cheveux bouclés tant admirés des femmes de Rome. A eux deux, le père et le fils, ils entreprirent de s'emparer non plus seulement de l'hégémonie politique de l'Italie, mais du plus grand nombre possible de provinces, conquises ou livrées par trahison. Ils employèrent pour réussir tous les moyens : le crédit et les troupes de la France, l'intervention étrangère, l'excommunication, par-dessus tout, l'extermination. César, marié à une princesse française, Charlotte d'Albret, fille du roi de Navarre, duc de Valentinois, par édit royal « César de France », s'assura d'abord les fiefs des vassaux du Saint-Siège, les Romagnes, en dehors de Bologne fidèle aux Bentivogli, et la ligne de forteresses qui, d'Imola à Rimini, commandaient la vallée du Pô, Ferrare, Mantoue et la terre ferme de Venise. Ludovic le More, chassé de Milan, puis un instant rétabli, tombait, le 10 avril 1500, aux mains de Louis XII. Dès lors, la Lombardie était interdite à César. A partir de 1501, la France et l'Espagne occupèrent les Deux-Siciles, où ne pouvait plus se glisser un troisième larron. Les Borgia se virent ainsi limités dans leurs convoitises; mais César put encore dévorer tous les États qui séparaient du royaume ecclésiastique son duché de Romagne : il prit Urbin aux Montefeltri, Pérouse aux Baglioni, Sienne aux Petrucci, Piombino, sur la frontière toscane; il souleva contre Florence Arezzo, Cortona et Pise. Déjà, prévoyant la fin très prochaine des Aragon, il avait rompu le lien de famille qui unissait les Borgia à cette dynastie. Sa sœur Lucrèce avait épousé, en 1498,

le jeune duc de Bisceglia, Alphonse, fils naturel du roi des Deux-Siciles. Une nuit d'été de l'an 1500, au milieu des fêtes du Jubilé, César fit blesser grièvement par des spadassins son beau-frère sur les degrés de Saint-Pierre. Un mois plus tard, il entrait, accompagné de don Micheletto, dans la chambre d'Alphonse, aux appartements pontificaux : il chassait Lucrèce et dona Sancia, sœur du blessé, et, sous ses yeux, Micheletto étranglait le jeune prince dans son lit. Alexandre VI n'osa pas rendre à son gendre les honneurs funèbres. On l'enterra, le soir même, sans prières et sans prêtres, dans les caveaux de Saint-Pierre. La douleur de Lucrèce fut très vive mais rapide. « Elle était, dit un contemporain, d'un caractère toujours gai et serein. » Elle ne tarda pas à épouser un troisième et dernier mari, Alphonse d'Este, héritier présomptif du duc de Ferrare, client de la France. Le 6 février 1502, elle quittait Rome pour n'y rentrer jamais.

Ce qui restait en Italie d'États libres vivait dans l'angoisse. Machiavel, alors ambassadeur en France, disait à la fin de 1501, au cardinal d'Amboise : « Les Français n'entendent rien à la politique; autrement ils ne laisseraient pas l'Église devenir si grande. » Les Borgia visaient ouvertement à l'asservissement de toute l'Italie centrale. Ils s'attachaient tantôt à la France, dont César se fit un instant le condottiere, tantôt à l'Espagne. Alexandre VI avait livré à Louis XII et à Ferdinand le Catholique les Deux-Siciles, pensant que l'inévitable querelle des deux partageants lui permettrait de tirer à lui quelques lambeaux de terres napolitaines. Il se tournait à la fois contre les deux grandes familles féodales, Orsini et Colonna, ébranlant ainsi la base traditionnelle du Saint-Siège, qui s'était toujours maintenu par le soutien de l'une ou de l'autre.

Là où passait César, tout droit des gens était aboli. Il pillait la bibliothèque des Montefeltri, faisait étrangler et jeter dans une citerne le seigneur de Camerino, dont les jeunes enfants étaient égorgés à la Cattolica. Le jeune Astore Manfredi et son frère, qui s'étaient défendus héroïquement à Faënza, trompés par les promesses du Valentinois, se remirent entre ses mains. Il les fit enfermer au Saint-Ange, puis jeter au Tibre, une pierre

au cou. Dans l'été de 1502, les Orsini, quelques seigneurs dépossédés et plusieurs capitaines de César se conjurèrent contre celui-ci, et à la tête de 10 000 hommes, préparèrent une guerre d'indépendance. Cédant aux conseils de Louis XII, ils parurent se réconcilier avec le duc, qui attira les chefs de la conspiration dans un guet-apens, à Sinigaglia. Il les fit arrêter dans le palais de la ville, où il les avait invités à un entretien secret. Oliverotto, tyran de Fano, et Vitellozzo Vitelli, assis dos à dos sur une chaise, furent étranglés. Oliverotto pleurait; Vitelli demandait l'absolution du saint-père. Ceux qui purent s'échapper furent assassinés par Micheletto à Castel della Pieve.

En même temps, Alexandre s'emparait, au Vatican même, du cardinal Gian-Battista Orsini et des dignitaires ecclésiastiques de la famille. Il faisait main basse sur tout le mobilier du cardinal. « Ils ont tout pris, jusqu'à la paille des écuries », écrivait Giustinian. La mère d'Orsini était chassée de son palais, avec ses servantes. « Les malheureuses, dit l'orateur de Venise, errent dans Rome, où personne ne veut les recevoir, car tous ont peur. » Le cardinal mourut du poison lent, le *venenum atterminatum*. Burchard écrit : « *Calicem biberat.* » Puis, le pape, par un bref, enjoignait à son fils d'agir sans miséricorde avec le reste de sa famille, « de n'épargner ni les femmes, ni les petits enfants ». — « Ambassadeur, disait-il alors à Giustinian, nous avons les mains rouges du sang de ces Orsini; le duc a coupé la tête à Paolo et aux autres que vous savez; nous avons été si loin contre eux, qu'il faut nous assurer de tous, afin qu'ils ne nous fassent point de mal. » Il tuait ainsi, non seulement pour délivrer sa maison de ses ennemis, mais pour hériter. Il dépouillait fiévreusement les vivants et les morts. Il imposa ses cardinaux et ses clercs de 10 pour cent de leur revenu. Un sous-diacre sacristain payait 4 ducats. Seul, le cardinal Corner, « qui n'avait point de revenus », ne payait rien. Le cardinal de Modène était empoisonné par son favori Sébastien Pinzon, que le pape, héritier du mort, récompensait « *in premium sanguinis* ». Le cardinal vénitien Michiel, empoisonné à son tour, était à peine refroidi, que le pape « s'enfermait, portes closes, dans sa chambre, pour compter l'argent » trouvé dans les coffres :

23 632 ducats, qu'il montrait à l'ambassadeur même de Venise. Puis il se rendait en personne à Porto, « non pour se divertir, mais pour s'emparer de ce qui appartenait au révérendissime cardinal, surtout des génisses et des buffles ». L'expédition fut fructueuse, et il revint à Rome, « avec une bonne figure ». Quelques mois plus tard, la coupe passait au cardinal de Monreale, un Borgia, « qui fut expédié, après avoir été bien engraissé, par le chemin qu'ont pris tous les autres; on accuse particulièrement le Duc ».

Cependant les soldats du Valentinois, campés dans Rome, dépouillaient les gens en pleine rue. La nuit on se massacrait entre Césariens et Romains. Loin de Rome ils rôtissaient les paysans pour leur arracher le secret de leur trésor. « A San-Quirico, dit Burchard, ils n'avaient trouvé que deux vieux et neuf vieilles : ils les pendirent par un bras, les pieds dans un brasier. » Pour un mot imprudent, on coupait la langue et une main. Les agents les plus dévoués de César, tels que Remolines, son lieutenant en Romagne, étaient étranglés ou pendus, et Michelotto attendait le même sort. Le pape, effrayé de son œuvre de terreur, forcé de se décider à bref délai entre la France et l'Espagne qui se battaient sur ses frontières, s'épuisait en appels inutiles à l'amitié de Venise. « Il ne sait plus, dit Giustinian, où reposer sa tête. » La mort le tira d'em barras. Un soir d'août, il soupait en plein air avec César et plusieurs cardinaux, dans la vigne du cardinal Adrien. Quelques jours plus tard, tous les convives étaient pris de fièvre romaine et de vomissements. Le pape était frappé mortellemeut. Le 18, il eut le délire et vit le diable qui bondissait autour de son lit, sous la forme d'un singe. Il avait à peine rendu le dernier souffle que César, malade lui-même, se traînait jusqu'à la chambre de son père et, le poignard à la main, menaçait le cardinal Casanova de le jeter par la fenêtre s'il ne livrait les clefs de la caisse pontificale. Le pape demeura, cette nuit-là, allongé sur une table, sans anneau pastoral au doigt, entre deux cierges, *et nemo cum eo*. Les cardinaux ne vinrent point saluer le tyran mort. A Saint-Pierre, les funérailles furent précipitées et horribles. Six portefaix ajustèrent en riant le cadavre pontifical

dans un cercueil « trop étroit et trop court ». On jeta de côté la mitre, et l'on couvrit le coffre d'un vieux tapis. Pendant ce temps les Suisses du palais et du clergé se battaient, dans la basilique, à coups de hallebardes et de chandeliers.

Jules II (1503-1513). -- Le Valentinois occupait le Vatican avec ses cardinaux espagnols. Il faisait tirer le canon du haut du Saint-Ange sur le couvent de la Minerve, où la majorité du Sacré-Collège, barricadée contre l'émeute, tenait le conclave. Les Colonna et les Orsini rentraient dans la ville, mettant aux prises le parti d'Espagne et celui de France. Pendant vingt jours César résista aux prières du Sacré-Collège, aux caresses de Giustinian, qu'il recevait, étendu sur une chaise longue, « feignant d'être malade, plutôt qu'il ne l'était réellement ». Il consentit enfin à se retirer dans son duché de Romagne, où rentraient déjà les anciens seigneurs.

Le cardinal Piccolomini fut élu et prit le nom de Pie III. Il ne régna que trois semaines qu'il occupa à perdre, par de fausses assurances d'amitié, le Valentinois. Celui-ci revint à Rome, où il vendit à Julien de la Rovere, pour le nouveau conclave, les voix espagnoles. Mais Jules II, l'ennemi mortel de la maison, le trahit à son tour. César fut arrêté à Ostie, puis ramené à Naples, d'où Gonzalve de Cordoue le fit passer en Espagne. Là, on l'enferma dans une forteresse. Il s'évada, rejoignit, à travers mille aventures, son beau-frère le roi de Navarre, alors en guerre contre la France. Il périt obscurément, dans une sortie de nuit, au fond d'un ravin, sous les murs de Viana.

L'Italie et l'Église tombaient aux mains d'un pape d'âme héroïque et violente, dont les haines furent implacables, ce pontife batailleur, casqué et cuirassé, qui souffla la guerre du haut en bas de la Péninsule. L'histoire de Jules II est presque tout entière dans les événements militaires qui suivirent la Ligue de Cambrai (1509). Nous le retrouverons plus loin. Pendant les premières années de son règne, il s'appliqua à rétablir l'ordre dans ses États, à reconstituer le royaume ecclésiastique, à reprendre aux Borgia les villes et les châteaux que ceux-ci avaient pris à l'Église. Il assura à sa famille la succession du

duché d'Urbin, enleva aux Baglioni Pérouse, où il entra presque sans escorte : il prit aux Bentivogli Bologne, la perdit et, en 1513, la rattacha définitivement aux possessions de l'Église. D'un orgueil inflexible, au milieu même des pires retours de fortune, préoccupé de sa gloire, il commandait à Michel-Ange sa statue pour Bologne et son tombeau pour Rome. A Bramante, il confiait le plan du nouveau Saint-Pierre. Il fulmina, selon la tradition, contre la simonie dans l'élection de ses successeurs. Il put croire, en mourant, que son œuvre était achevée, et qu'après lui le pontife romain demeurerait « maître et seigneur du jeu du monde ».

État intérieur de Florence. — Florence, après l'expulsion des Médicis, n'avait pas su constituer une république viable. Une fois la fièvre des temps de Savonarole apaisée, elle s'était vue sans cesse inquiétée sur ses frontières par les entreprises du Valentinois, troublée à l'intérieur par la mauvaise humeur du parti médicéen, des citoyens riches qui regrettaient le principat. Elle s'épuisa dans le long effort qu'elle fit pour reprendre Pise, que Charles VIII avait délivrée. Le siège, mené avec incohérence, dura quatorze ans, un instant dirigé par Léonard de Vinci. Quand Pise succomba en 1509, Florence était ruinée. Ses médiocres hommes d'État n'avaient qu'un souci : remplir les coffres vides de la république. Banqueroute partielle du mont-de-piété, réduction ou suspension des intérêts de la dette communale, projet absurde d'amortissement en six années, tous les moyens furent tentés pour relever la fortune publique.

« Le désordre des grandes assemblées, dit Guichardin, les longues et tardives délibérations, les secrets de l'État divulgués; nulle clarté sur la direction et le mouvement des affaires italiennes; nous étions surpris à l'improviste par la mauvaise fortune; les princes du dehors n'avaient avec nous ni intelligence ni amitié, faute d'hommes à qui ils pussent se fier; les finances, disséminées en de nombreuses mains, partagées entre des administrations négligentes, étaient dissipées avant d'être recueillies. » Et l'historien achève ainsi son tableau : « Les citoyens éclairés se détournant des affaires publiques; l'État livré aux ambitieux vulgaires et aux aventuriers; la licence,

l'arbitraire et l'incurie gâtant tous les offices; Florence méprisée de ses sujets, suspecte aux princes italiens, déshonorée. »

On tenta une réforme constitutionnelle et, tout en maintenant le Grand-Conseil et la Seigneurie, on nomma un gonfalonier à vie, Piero Soderini, qui remit un peu d'ordre dans le trésor. Il prit pour secrétaire d'État Machiavel. Florence, par cette innovation, inclinait de nouveau vers le principat. Soderini, en dépit de ses bonnes intentions, se vit forcé d'aggraver encore les impôts. Les amis des Médicis, les Espagnols et la jeunesse riche renversèrent facilement le gonfalonier. Les Espagnols massacrèrent, pour assurer la restauration médicéenne, le peuple de Prato. Le 1er septembre 1512, la république florentine disparaissait.

Léon X (1513-1521). — Le cardinal-diacre Jean, fils de Laurent le Magnifique, fut élu pape à l'âge de trente-huit ans; on le fit, en trois jours, prêtre et évêque. Le 11 avril 1513, Léon X traversa Rome à cheval et se rendit à Saint-Jean de Latran, où il trouva le trésor accumulé par Jules II; il se hâta de le dissiper en fêtes. C'était un prince lettré et bienveillant, archevêque d'Aix à l'âge de huit ans, cardinal à treize, disciple de Politien, de Bibbiena, de Marsile Ficin et de Pic de la Mirandole; il aimait les arts et la poésie, le droit romain et la chasse à courre. Il était docteur en théologie de l'université de Pise Il avait voyagé à travers l'Europe. Raphaël le peignit en 1518, vêtu de pourpre et d'hermine, assis à sa table et observant à la loupe les miniatures d'un missel, tête aimable et sensuelle, figure épanouie et haute en couleur; la bouche, aux lèvres saillantes et serrées, trahit le gourmet et l'homme d'esprit; le regard est viril et caressant.

A peine élu, il se jeta dans tous les excès du népotisme. « Songeons à jouir et faisons du bien aux nôtres », disait-il à son frère Julien. Il convoitait pour les siens le Milanais et Naples : il songea à créer, pour son neveu Laurent, un royaume de Toscane, et, pour Julien, une principauté de Modène, Reggio, Parme et Plaisance. Il rêva même pour un Médicis la couronne impériale. Tous ces projets, poursuivis à l'aide d'une politique étourdie, capricieuse et fourbe, valurent à l'Italie de dangereuses

complications; il eut de bien cruels déboires. Un matin, l'ambassadeur de Venise se fit un plaisir de lui annoncer la défaite de son armée à Marignan. Le pape, à demi vêtu, se mit à trembler. « Monsieur l'ambassadeur, qu'allons-nous devenir? — Saint-Père, Votre Sainteté n'aura aucun mal. Le roi Très-Chrétien n'est-il pas le fils aîné de l'Église? » Léon X dut se rendre à Bologne. Il eut facilement raison de son vainqueur. L'Église de France paya de son autonomie les frais de la réconciliation. Le pape rendait Parme et Plaisance au roi, Modène et Reggio au duc de Ferrare, se réservant de dépouiller le duc d'Urbin au profit de son neveu.

Dès lors, guéri de la politique belliqueuse, il ne songea plus qu'à régner sur ses États et, par sa famille, sur la Toscane. Une conspiration de trois cardinaux, Petrucci, Riario et Sauli, lui fournit l'occasion de terrifier le Sacré-Collège. Petrucci fut étranglé dans sa prison, Sauli et Riario se rachetèrent et s'exilèrent. Puis, Léon X vendit d'un seul coup trente et un chapeaux. Alors, maître de Rome et de l'Église, il put être le patron pacifique de la Renaissance, enrichir Raphaël, édifier Saint-Pierre, entretenir au Vatican des comédiens et des danseurs de *mauresque*. Le cardinal Bibbiena était le grand-maître des fêtes pontificales. Courses de chevaux ou de buffles, pièces de Plaute ou de Machiavel, bouffonneries de toutes sortes, telles que moines bernés sur une couverture, ou forcés de manger du singe ou du corbeau, diableries en musique, tout était bon pour amuser Léon X.

Ce joyeux pontificat perdait l'Église. Aucune des rumeurs révolutionnaires, parties de la chrétienté allemande, n'arrivait aux oreilles du pape. En 1515, le chevalier Ulrich de Hutten publiait à Venise, avec privilège pontifical, les *Litteræ obscurorum virorum*, pamphlet aussi violent contre les gens d'Église que le furent plus tard les *Propos de table* de Luther. En 1517, un mois après la publication des thèses de Luther, Léon mandait aux dominicains d'Allemagne de lui envoyer, sur la caisse des indulgences, 147 ducats d'or pour payer un manuscrit du 33e livre de Tite-Live. En 1519, Luther écrivait au pape une lettre où il déclarait encore l'autorité de l'Église

supérieure à toute autorité sur la terre et dans le ciel. En 1520, nouvelle lettre, mais menaçante et qui rappelle les sermons de Savonarole sur la corruption de Babylone. Le pape y était comparé à Ezéchiel entouré de scorpions. « L'Église de Rome dépasse en impiété les Turcs eux-mêmes », disait Luther. Léon X goûtait la beauté véhémente de ce latin. « Ce frère Martin, disait-il, est un beau génie. » Cependant, en juillet 1520, il fulmina la bulle *Exsurge*, à laquelle Luther répondit par ses pamphlets sur la *Messe* et la *Bulle de l'Antechrist.* Le 10 décembre, à Wittenberg, la bulle papale était brûlée par la main du frère Martin. Le protestantisme était fondé.

Léon X, dédaignant les conseils de Machiavel, se rapprocha plus étroitement de l'Empire et abdiqua le rôle traditionnel du Saint-Siège dans la politique générale de l'Occident. Après la mort de Raphaël, découragé, il ne fit plus que tendre ses filets à Viterbe, pêcher à la ligne dans le lac Bolsène ou courir le cerf sur les collines de Corneto. Dans l'automne de 1521, il se retira du côté d'Ostie, à la Magliana, avec une petite cour d'humanistes et de musiciens. « C'est un bon homme et un bon vivant », disaient les paysans de la région, à qui il donnait volontiers un petit écu. Le 26 novembre, au soir, un courrier lui apporta la nouvelle de la défaite de Lautrec par les Impériaux. Il se promena dans son cabinet jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le lendemain, un peu las, il rentra à Rome. Tout à coup, il se sentit touché d'un mal mystérieux et dit à ses serviteurs : « Priez pour moi, afin que je vous fasse encore du bien à tous. » Il n'eut pas le temps de recevoir l'extrême-onction. Les médecins crurent au poison. Selon Paris de Grassis, deux heures après la mort, le cadavre était déjà noir. Quelques jours auparavant, un moine avait averti le pape qu'un de ses familiers glisserait du poison dans le linge pontifical. Lui mort, le peuple romain, les lettrés et les gens d'Église accablèrent sa mémoire : « Tu t'es insinué comme un renard, dirent-ils, tu as régné comme un lion, tu es mort comme un chien. »

Clément VII : le sac de Rome. — Un prêtre austère, Flamand d'origine, le cardinal de Tortosa, ancien précepteur de Charles-Quint, fut élu au pontificat. Adrien VI vint d'Utrecht,

seul, avec sa vieille servante. Il tenta un effort candide pour purifier l'Église, restitua au duc de Ferrare ses domaines et Urbin à François de la Rovère. Il voulut enrayer la simonie, supprima la survivance des bénéfices, protégea les humanistes, défendit Érasme contre la fureur des scolastiques. Mais la tâche était trop lourde. Il eut le sentiment de son impuissance. L'Église, malgré lui, était de plus en plus entraînée dans le tourbillon des guerres d'Italie. Il mourut découragé, après avoir appris la prise de Rhodes par les Turcs. On a gravé sur son tombeau le mot qu'il prononçait parfois : « Il est des temps où le meilleur homme du monde doit succomber. » Son successeur, un Médicis, neveu de Léon X, Clément VII, ne devait pas être plus heureux. Ce pape honnête et timide, économe, tout occupé de théologie et de mécanique, avisé, mais incapable de vues supérieures, irrésolu et maladroit, dépourvu de sang-froid aux heures difficiles, devait présider à la catastrophe la plus grave que le Saint-Siège ait subie depuis les guerres d'investitures. En 1523, le Vénitien Negro écrivait : « Ce royaume se tient sur une pointe d'aiguille. Dieu veuille que nous ne soyons pas bientôt chassés à Avignon. J'entrevois la chute de la monarchie spirituelle. » Clément VII, effrayé de la place occupée par Charles-Quint en Italie, au lendemain de Pavie, se mit à préparer étourdiment une sainte Ligue avec Venise, un général de l'Empereur, Pescaire, et les États libres de la péninsule; il comptait sur les Suisses, la Porte et les subsides de la France, et même sur Henri VIII. Tout alla, dès le premier jour, au plus mal. Pescaire dénonça à Charles-Quint le plan des conjurés. François Ier, échappé à sa prison, se déroba à ses promesses. Les Suisses vinrent en petit nombre; Florence refusa de l'argent. Venise fournit le général, un traître, le duc d'Urbin, dont la tactique était de s'éloigner sans cesse de l'ennemi, afin de vaincre « l'épée au fourreau ». L'Empereur, maître de l'Italie par Milan et Naples, et de Rome par les Colonna, ami du duc de Ferrare, avait une armée redoutable, conduite par le luthérien Frundsberg, du Guast, Antonio de Leyva, Philippe d'Orange, Ferdinand de Gonzague, formée d'Allemands que la haine religieuse poussait vers Rome, d'Espagnols avides de pillage, d'aven-

turiers français et italiens, commandée enfin par un grand condottiere, Charles, connétable de France et duc de Bourbon.

Cet épisode, véritable acte de brigandage, se détache d'une façon singulière de l'histoire générale des guerres d'Italie. Il ne s'agit plus, ici, du conflit entre le roi Très-Chrétien et l'Empereur, mais d'une invasion de Barbares lancée par l'Empereur contre Rome. La diplomatie régulière et le droit des gens n'ont rien à voir à cette entreprise. Bourbon et les Espagnols, après avoir torturé Milan, rejoignirent les 13 000 lansquenets de Frundsberg, le 9 février 1527. A la tête de 30 000 hommes, le connétable s'avança jusqu'aux murs de Bologne. Pendant plus d'un mois, battus par les pluies d'hiver, les pieds dans la boue, les Impériaux attendirent l'issue des négociations incohérentes du pape, un premier traité avec l'Empereur, tout aussitôt déchiré par Clément VII, un rapprochement brusque avec François Ier, puis, le 15 mars, un nouveau traité avec Charles-Quint, en vertu duquel la Ligue était dissoute et les Impériaux rappelés sans délai, au delà des Alpes. Mais les bandes de Bourbon ne voulurent pas entendre parler de retraite. Elles comptaient piller Florence et Rome. L'émeute éclata dans le camp. « Nous voulons aller à Rome, dirent les capitaines au connétable. — J'irai avec vous », répondit-il. Le 20 mars, ils s'avancèrent en Romagne, brûlant tout sur leur chemin, puis gravissant l'Apennin, descendirent sur Florence. Le pape et les Florentins envoyèrent en vain tout l'argent qu'ils purent trouver, Bourbon n'était plus le maître de ses troupes. Le connétable, se sentant perdu s'il s'attardait en Toscane, prit la route de Sienne, et, abandonnant canons et bagages, précipita sa course vers Rome. L'infanterie, devançant la cavalerie, faisait 20 milles par jour. Au passage de la Paglia, grossie par la fonte des neiges, les fantassins, les bras entrelacés, coupèrent le fil de la rivière, ayant de l'eau jusqu'à la bouche, les plus petits emportés et noyés. Ils brûlèrent en hâte Montefiascone et Ronciglione. Le 5 mai, ils campaient au Monte-Mario en vue du Vatican.

Le pape n'avait connu que le 2 mai l'approche de l'invasion. Il ne lui restait que quelques mercenaires des *Bandes noires* de Jean de Médicis, tué en novembre près de Mantoue, 600 che-

vaux, une poignée de Suisses, en tout moins de 3000 hommes. Ses coffres étaient vides. L'ambassadeur de Henri VIII lui envoya mille écus et engagea ses bijoux; le 3 mai, on vendit cinq chapeaux. Le 4 et le 6, le général Renzo de Ceri armait les artisans et les palefreniers des cardinaux. Benvenuto Cellini recrutait dans les tavernes 50 volontaires. Tandis que les Impériaux s'établissaient sur les revers du Janicule, on arma les remparts. Le pape réunit ses capitaines et leur promit la victoire sur ces hérétiques que Dieu voulait châtier.

Le 6 mai, à l'aube, Bourbon, à cheval, marcha vers le Borgo, à la hauteur de San-Spirito. Favorisé par le brouillard, il gravit, à l'aide d'une échelle, jusqu'à la crête du mur, et tomba, frappé d'une balle, entre les bras des Espagnols. Cellini laisse entendre que le coup d'arquebuse partit de sa main. Le connétable, porté dans une chapelle, mourut en criant encore : « A Rome! » Déjà les Espagnols, pénétrant par une maison qui, enclavée dans le rempart, s'ouvrait sur le dehors, avaient envahi le Borgo et couraient vers Saint-Pierre, en massacrant tout sur leur passage. Le pape n'eut que le temps de fuir au Saint-Ange par la galerie qui relie la forteresse au Vatican. Déjà plus de 3000 personnes se pressaient dans les cours du château, dont les ponts étaient relevés. L'archevêque de Capoue et l'ambassadeur de France y montaient dans une corbeille, au bout d'une corde. Quatre mille Romains, hachés à coups de hallebarde, tombaient entre Saint-Pierre et le Transtevère. Vers le soir le prince d'Orange entrait, tambours battants, par les portes du Janicule, passait le Ponte-Sixto et campait sur la place Navone.

Le lendemain, commença le sac de Rome. Aucun asile ne fut épargné, ni les basiliques, ni les maisons des étrangers, ni les palais des cardinaux du parti impérial, ni les couvents les plus vénérés. Les Espagnols tuaient sans miséricorde, jusqu'à la lassitude. Ils assiégeaient au son des fifres les maisons, et passaient les habitants au fil de l'épée. Les Allemands se réservaient le sacrilège et jetaient au ruisseau l'eucharistie et les reliques. On vit des mères frapper leurs filles du couteau pour les sauver de la honte; tous les couvents de nonnes furent outragés. Les Allemands allaient à travers Rome, mitre en tête, la chape

aux épaules, assis sur les mules du pape; ils tinrent au Vatican un conclave bouffon où ils déposèrent Clément VII; ils violèrent le tombeau de Jules II. Cette première fureur assouvie, ils songèrent à s'enrichir. Afin d'arracher aux Romains jusqu à leur dernier liard, ils leur brûlaient les jambes, leur brisaient les dents, leur coupaient les oreilles, qu'ils faisaient rôtir, puis manger par les victimes. Après la tuerie et le pillage, vinrent la famine et la peste. On mangea les chiens et les rats, le pape et ses compagnons se virent réduits aux herbes cueillies dans les fossés de leur prison. Les morts encombraient les rues, au soleil d'été.

La captivité de Clément VII se prolongea jusqu'au mois de décembre. Ce qui restait de l'armée de la Ligue, sous les ordres du duc d'Urbin, n'osa pas se risquer au delà de Pérouse, afin de tenter la délivrance du pape. Le cardinal Colonna daigna enfin, en juin, inviter les Impériaux à négocier. Clément VII dut livrer ses meilleures villes, Plaisance, Parme, Modène, et promit une rançon de 400 000 ducats. Les Allemands et les Espagnols prirent possession du Saint-Ange, où le pape demeura encore près de six mois, faute d'argent pour se racheter. Enfin l'Empereur lui fit grâce. Le 9 décembre, à minuit, le pontife, déguisé en valet de cuisine, un panier de provisions au bras, se glissa hors du château et, par les jardins du Vatican, sortit de Rome. Il monta à cheval et courut à Orvieto, où il acheva sa réconciliation avec Charles-Quint.

En 1529, dans la cathédrale de Bologne, Clément VII posait, sur le front de son vainqueur, les deux couronnes d'Italie et d'Allemagne. Le Sacerdoce humilié consacrait l'Empire triomphant. Dans le même temps, le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, le marquis de Mantoue, devenu duc, le duc de Ferrare, si longtemps client de la France, reconnaissaient l'Empereur comme suzerain. Venise restituait Ravenne et Cervia au pape, qui rendait hommage à l'Empire pour Modène et Reggio. Enfin, Charles-Quint s'attribuait la prochaine succession de François Sforza à Milan.

Le siège de Florence; restauration des Médicis. — Restait Florence, qui avait profité de la crise du Saint-Siège

pour chasser une fois de plus les Médicis. Clément VII appela contre sa ville natale les Espagnols et les luthériens allemands dont il venait d'éprouver à Rome la férocité. Florence fut prise au dépourvu. Elle arma la jeunesse, remit en pratique l'organisation militaire de Machiavel, leva 10 000 paysans, appela Michel-Ange en qualité d'ingénieur, nomma général un condottiere renommé pour son caractère implacable, Malatesta de Baglione. Puis, par un étrange retour moral, elle revint tout à coup au fanatisme des temps de Savonarole, proclama le Christ roi et fit périr sur l'échafaud les jeunes gens convaincus de blasphème ou de libertinage. L'argenterie des églises, les biens des clercs et des moines passèrent à la défense nationale. Quand les bandes pontificales, commandées par le prince d'Orange, furent en vue de la ville, elles crièrent : « Prépare tes brocarts d'or, Florence, car nous venons les mesurer avec nos piques. » Le petit peuple et les moines étaient pleins d'ardeur patriotique. Un bourgeois, Nicolas Ferrucio, avait relevé les courages. Il fit une sortie heureuse du côté de Pistoia et força Orange à lui livrer bataille. Le prince fut tué, Ferruccio fait prisonnier et assassiné sur la place. La famine décimait Florence, qui sortait à peine de la grande peste décrite par Machiavel. Au dedans des murs, les Médicéens, par la corruption, les Exaltés, par leurs extravagances, Malatesta, par sa trahison secrète, précipitèrent la chute de la république. Après onze mois de siège, il fallut capituler (1529).

Alexandre de Médicis rentra et proscrivit d'abord les Strozzi et tous ses adversaires. De concert avec le pape, il effaça les derniers vestiges du régime communal, la distinction des *arts*; tous les citoyens se trouvèrent égaux sous le bâton d'un tyran vassal de l'Empire. Charles-Quint érigea la Toscane en duché. Alexandre s'entoura d'espions et de sicaires, prodigua à la populace les fêtes crapuleuses, fit bâtonner les nobles, confisqua les biens des exilés, effraya l'Italie par ses débauches. La nuit, avec son favori Lorenzino de Médicis, il courait les rues déguisé. Ce Lorenzino attira un jour le duc dans son propre logis et, avec l'aide d'un complice, l'égorgea, ferma la porte à clef et s'enfuit à Venise, de là en France et en Turquie,

Pier-Luigi, dont la monstrueuse dépravation était l'horreur de son siècle, fut poignardé, en 1547, à Plaisance. Le pape tenta alors de rendre au Saint-Siège Parme et Plaisance, mais ses neveux prétendaient garder l'apanage. Paul III, irrité de cette résistance, à la suite d'une scène violente avec le cardinal Farnèse, mourut de dépit, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (novembre 1549).

Il avait entrepris une œuvre généreuse pour le salut de l'Église et la paix de la chrétienté. Il ouvrit, en 1545, le concile de Trente. Et le concile lui-même avait été précédé de laborieuses tentatives de rapprochement entre Rome et les protestants. Paul III s'était entouré des cardinaux et des évêques les plus éclairés et les plus respectés, le Vénitien Contarini, Caraffa, Sadolet, Morone, Polo, Giberti, Fregoso. Plusieurs de ces prélats avaient formé, à la cour même de Léon X, une société d'esprit très libre, où la doctrine augustinienne de la foi et de la grâce primait la religion toute ecclésiastique des œuvres. Ils étaient les médiateurs les plus propres à obtenir l'union des deux communions. Contarini, en particulier, était connu pour son hostilité aux abus de l'Église pontificale et à la suprématie du pape dans les choses de la conscience. « La loi du Christ, écrivait-il, est une loi de liberté et elle défend une servitude que les luthériens ont raison de comparer à la captivité de Babylone. »

En 1536, Paul III envoyait Morone avec l'ordre de chercher la conciliation par la tolérance. En 1541, au colloque de Ratisbonne, on parut près de s'entendre. Le légat du pape était Contarini, les théologiens catholiques, choisis par l'Empereur, étaient les plus modérés de l'église allemande; du côté des protestants étaient Bucer et Mélanchton. Contarini adhéra tout d'abord à la justification par la foi seule. Mais à Rome la concession parut excessive; de son côté, Luther ne consentit pas à croire à la sincérité de Contarini; François Ier, redoutant la réconciliation de l'Allemagne avec l'Église, fit tous ses efforts pour compromettre davantage encore le succès de la tentative.

C'est à la suite de cet avortement que le concile se réunit sous les auspices du pape et de l'Empereur. Les débats portèrent

tout d'abord sur la justification. Mais cette question, pierre angulaire du protestantisme, touchait de trop près aux conditions temporelles et séculaires de l'Église pour être résolue en un sens favorable aux vœux des réformateurs. En vain le général des Augustins, Seripando, chercha un moyen terme de conciliation entre la foi et les œuvres : les subtilités de sa théologie ne tinrent pas contre la résistance que le cardinal dominicain Caraffa, soutenu par les jésuites Salmeron et Lainez, opposa, selon la doctrine de Loyola, à toute innovation en matière dogmatique. Les modérés, découragés, se retirèrent du concile. Le concile lui-même, troublé par la politique, se divisa bientôt en deux assemblées : l'une, plus favorable à l'Empereur, demeura à Trente; l'autre, dévouée au Saint-Siège, se retira à Bologne (1546).

L'Église se replia dès lors sur elle-même et chercha des forces nouvelles en deux grandes institutions religieuses : l'ordre de Jésus et l'Inquisition. Paul III avait approuvé, en 1540, la règle de saint Ignace. La vieille Inquisition monastique, laissée à la direction des ordres, fut remplacée en 1542 par le tribunal de l'Inquisition générale, imitée de l'Inquisition d'Espagne, tribunal sans appel, dont le siège était à Rome. Six cardinaux en formaient le conseil suprême. Tous les catholiques, sans exception de personnes ou de dignités, appartenaient aux inquisiteurs, qui pouvaient incarcérer les suspects, punir de la peine capitale les chrétiens soupçonnés d'hérésie et confisquer leurs biens. Caraffa fut le premier et le plus terrible grand-inquisiteur.

Jules III (1550-1555). — Jules III, grand seigneur voluptueux et indolent, docile à Charles-Quint, renvoya à Trente les pères du concile de Bologne. Ce pape, au cours du long duel entre la France et l'Empire, se tint constamment à l'abri de la puissance impériale. Il aimait les arts et commanda à Michel-Ange son *Jugement Dernier*. Il vivait agréablement dans sa villa de *Papa Giulio*, hors de la porte du Peuple, assaisonnant ses festins de propos trop libres et s'intéressant sur toutes choses à la fortune d'un jeune montreur de singe, rencontré dans les rues de Parme, dont il fit son favori et, le lendemain de son

sacre, un cardinal. Il mourut en 1555, et fut remplacé par un prêtre austère, Marcel II, qui ne régna que 22 jours. Le 23 mai de cette même année, l'inquisiteur Caraffa recevait la tiare.

Paul IV (1555-1559). — Il avait soixante-dix-neuf ans. C'était un Napolitain de passions violentes et de foi farouche, de caractère altier, adversaire décidé du concile, qu'il ne réunit jamais. « Nous jurons, dit-il dans sa bulle d'avènement, de mettre un soin scrupuleux à ce que la réforme de l'Église et de la cour romaine soit accomplie. » Il institua, pour cette réforme, une congrégation de 24 cardinaux, 45 prélats, 150 docteurs. Malheureusement pour la paix de l'Italie, Paul IV haïssait les Espagnols plus encore que les luthériens ou les mauvais chrétiens. Cet ascète, grand mangeur et grand buveur de *mangiaguerra*, le terrible vin noir du Vésuve, traitait tout haut, à table, les Espagnols d'hérétiques, de Juifs, de Maures et de damnés. Il se croyait réservé par Dieu à la rédemption de l'Italie. Et, brusquement, il revint à la politique turbulente que Rome semblait avoir abandonnée depuis les désastres de Clément VII. Charles-Quint, menacé aux Pays-Bas, délaissé en Italie par les Gonzague et les Este, malade et dégoûté de la gloire, venait de donner à Philippe II la couronne d'Espagne. Le cardinal-neveu, Carlo Caraffa, une sorte de brigand débauché, qui avait, de l'aveu même du pape, « le bras plongé dans le sang jusqu'au coude », se rendit en grande pompe en France, afin d'inviter Henri II à une alliance. Il décida les Guise, les Montmorency et Catherine de Médicis. Puis il gagna le duc de Ferrare. Le pape, se croyant le maître de la situation, excommunia l'Empereur et le roi d'Espagne; il comptait sur l'armée du duc de Guise, et rallumait étourdiment les guerres d'Italie. Le duc d'Albe s'avança une première fois de Naples jusqu'aux murs de Rome, qui redouta le retour des horreurs de 1527. Il y reparut en 1557. La bataille de Saint-Quentin força Guise à repasser les monts. Paul IV, dépourvu d'armée, effrayé de l'attitude hostile des Romains, capitula. Le duc d'Albe vint à Rome baiser la mule du saint-père, et, dès lors, celui-ci dut appeler Philippe II « son ami ». — « Oui, mon ami, dit-il un jour, qui m'a tenu assiégé et qui en voulait à mon âme. »

Il redevint alors le grand-inquisiteur du monde catholique, il eut le courage de commencer l'œuvre de réforme par sa propre famille. « Saint-Père, lui avait dit un cardinal, en plein consistoire, il faut d'abord nous réformer nous-mêmes. » Coup sur coup, il apprit les infamies de la vie de Carlo et de son frère, Jean, duc de Paliano. Il exila sans merci ses neveux et leurs familiers, les dépouilla de leurs dignités et de leurs biens. Puis il fit la chasse aux abus, au trafic des messes, aux moines défroqués, aux dispenses pour mariages et à tous les gains simoniaques des clercs. Il voulut rendre aux évêques les droits diocésains que les papes précédents leur avaient retirés. Il accrut les prérogatives de l'Inquisition, permit au Saint-Office d'appliquer la torture pour découvrir les complices. Il emprisonna les cardinaux Morone et Foscherari qui semblaient peu favorables aux jésuites. Il prêchait et forçait les prélats à prêcher dans les églises de Rome. Le zèle apostolique usa vite ses dernières forces. Il mourut en quelques jours, le 18 août 1559.

Le peuple et les nobles se soulevèrent contre la mémoire du prince qui avait tenté de reprendre la tradition militante d'Alexandre VI et de Léon X, dans une Italie épuisée par un demi-siècle de guerres atroces et déjà résignée à la servitude. On abattit ses statues et ses écussons, on mit le feu au palais de l'Inquisition. A son tour, l'Église se leva contre les Caraffa et mit fin à cette forme redoutable du népotisme à laquelle l'Italie avait dû les Riario, les Rovère, César Borgia, Alexandre de Médicis, Pier-Luigi Farnèse. Jean, duc de Paliano, avait fai assassiner, avec la complicité de son frère le cardinal, au fond d'un château de la campagne romaine, la jeune duchesse convaincue d'adultère. Les deux scélérats furent jetés au Saint-Ange, jugés sur toute leur vie publique et privée, et condamnés à mort par Pie IV qui leur devait son élection. Jean eut la tête tranchée. Le cardinal Caraffa fut étranglé à la mode espagnole, assis sur une chaise, dans une salle du château.

III. — Les mœurs et les lettres.

Les mœurs. — Les mœurs de la société italienne ont fidèlement reproduit l'image de la vie des princes. Elles furent élégantes, corrompues et violentes. L'exemple des grands virtuoses politiques a porté tous ses fruits. A la *virtù* correspond l'*onore*, qui n'est point l'*honneur* tel que l'entendent les modernes, mais l'art à l'aide duquel un homme d'esprit accomplit une action difficile, profitable à ses intérêts, sans aucun scrupule de moralité ou d'humanité. C'est la *virtù* transposée de la vie publique à la vie privée. Un sens délicat de la beauté et de la grâce, entretenu par la vue des œuvres d'art, donnait néanmoins aux mœurs une finesse et une noblesse qu'elles ne montraient nulle part ailleurs en Europe. Le *Cortigiano* de Balthazar Castiglione est un code accompli de bonne éducation mondaine. Toute manifestation extérieure de la puissance des princes aboutissait à quelque fête magnifique, cortèges, tournois, jeux allégoriques, processions, entrées solennelles dans les villes, représentations théâtrales mêlées de danses et de concerts, déclamations poétiques; même chez les artisans, dans l'intimité de l'atelier, le plaisir prenait une forme élégante, une distinction d'art. Tel souper de Benvenuto Cellini, de ses amis et de leurs maîtresses, dans une humble salle ornée de branches de jasmin, rappelle, par la tournure de l'entretien, le *Banquet* de Platon.

Mais ces mœurs, qui séduisirent les compagnons de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er], étaient étrangement gâtées. Ici, la littérature nous laisse voir à quel point le christianisme était aboli dans les âmes italiennes. Ce n'est pas la corruption même du grand nombre qu'il importe le plus de noter. On n'oublie pas que Dante avait mis déjà dans son Enfer, et dans les cercles les plus mal hantés, beaucoup de gens de son temps et même des hommes « de grand esprit ». On peut aussi se méfier des déclamations virulentes de Savonarole, comme des médisances atroces de l'Arétin. Mais, ce qui frappe

l'historien, c'est surtout la belle humeur avec laquelle un écrivain, tel que Machiavel, dans ses *Lettres familières*, parle, comme en se jouant, des mauvaises mœurs. Evidemment, l'opinion, loin d'être offensée par celles-ci, les acceptait en riant. Tel petit bourgeois florentin, engagé dans une fâcheuse aventure, semblable à celle du héros d'une des *Lettres*, pouvait désigner, comme ses modèles, les têtes les plus hautes, à Rome comme à Florence.

Remarquons enfin la place importante occupée par des superstitions toutes païennes en des esprits si libres et d'une religion si accommodante. Toutes les chimères de l'antiquité, rajeunies par les humanistes, toutes les terreurs de ce moyen âge si fort méprisé reparurent à la Renaissance. Machiavel croit à l'influence des astres sur la destinée humaine. Paul III n'ouvrait point un consistoire sans avoir consulté son astrologue. La Seigneurie florentine interroge les étoiles avant de choisir un condottiere. On observait les présages. Alexandre VI, voyant tomber un hibou sur la place Saint-Pierre, comptait que sa mort était proche. On croit aux esprits qui descendent de la lune en terre ou chevauchent de nuit à travers les airs, se montrent aux hommes et leur parlent. Les magiciens évoquent les êtres de l'autre monde. Un prêtre sicilien, ayant tracé le cercle magique et brûlé des parfums dans l'arène du Colisée, fit voir à Cellini des milliers de démons bondissant sur les ruines de l'amphithéâtre.

Le trait le plus apparent de ces mœurs, à la distance où nous nous trouvons pour les observer, est la violence. Ici encore, il faut signaler la complicité de l'opinion. Rien n'étonne alors et l'on ne s'indigne de rien. Le chapelain Burchard note froidement les horreurs dont il est le témoin, et l'ambassadeur Giustinian les raconte à son gouvernement avec une ironie indulgente. Burchard est bien plus ému par le rapt de sa propre mule que par le massacre des Orsini. Cellini s'applaudit lui-même de ses coups de couteau traîtreusement donnés. Lui et toute sa bande, qui sont la terreur des villes où ils habitent, se qualifient de « jeunes gens vertueux ». La sensibilité était alors fort émoussée en Italie et le spectacle même de la vie princière achevait de

la détruire. La cour la plus policée de toute la péninsule, Ferrare, assistait à d'étonnantes tragédies de famille. Le cardinal Hippolyte d'Este, rival en amours de son frère Giulio, lui faisait arracher les yeux en sa présence. Les moines assassinaient, selon le cardinal Caraffa, « non seulement par le poison, mais par le couteau et l'arquebuse ». Les cruautés des *Giustizie* étaient encore une cause de dépravation. On pendait et on brûlait, en même temps, un condamné. On faisait bouillir dans l'huile les faux monnayeurs. Pour un faux, on perçait la langue, puis on la coupait, ainsi que les mains, puis on écrasait les moignons entre deux poulies. On tranchait à un assassin les veines du cou, on lui fendait le ventre et arrachait les entrailles : le corps, taillé en quatre morceaux, était exposé en quatre endroits de la ville. Au milieu du XVIe siècle, quand les progrès du protestantisme rendirent la Bible de plus en plus suspecte à l'Église, le Saint-Siège redoubla de dureté à l'égard des Juifs de Rome, que l'on accusait d'expliquer aux chrétiens l'esprit de l'Ancien Testament. Un pape édicta alors la potence « immédiate et sans rémission » contre quiconque serait surpris, n'étant point Juif, dans le Ghetto, ou aux avenue du quartier maudit.

Une fois la discipline religieuse rétablie par l'Inquisition et le Concile, les mœurs, sans s'améliorer sensiblement, se compliquèrent d'hypocrisie. L'horrible procès des Cenci, à la fin du siècle, a montré, dans une des plus grandes familles de Rome, l'absolue perversité adroitement recouverte des dehors de la dévotion. Mais déjà l'élégance spirituelle de la Renaissance avait disparu.

Les lettres. — Le retour aux lettres antiques n'a point faussé le génie national des Italiens. Leur Renaissance littéraire fut plutôt latine que grecque ; l'hellénisme qui, après Nicolas V, passa de Rome à Florence et à Venise n'a point influé sur les formes de l'art. La littérature grecque, si impersonnelle et dédaigneuse du détail individuel, n'asservit point les écrivains d'un siècle où l'individualisme eut une telle puissance. Machiavel et Guichardin s'inspirent du récit oratoire de Tite-Live et de Salluste, des réflexions morales de Tacite. On joue Plaute et

Térence sur le théâtre de Léon X, et les comédies de Machiavel et de Bibbiena reprennent les procédés dramatiques des Latins, conservés d'ailleurs dans l'intrigue et les masques populaires de la *Commedia dell'arte*.

L'Arioste. — L'Arioste représente avec éclat la fécondité et la grâce de fantaisie que nous retrouvons alors dans les arts du dessin. Le *Roland furieux* est venu après les poèmes chevaleresques de Pulci et de Boiardo; c'est le chef-d'œuvre de l'invention héroï-comique. Ici, malgré la diversité prodigieuse et l'embrouillement des aventures, l'invention elle-même vaut surtout par l'art et le style du poète. Une très forte partie de la matière poétique de l'Arioste vient de nos romans de la Table Ronde où sont, en quelque sorte, naturalisés les personnages du monde carolingien. Le *Roland amoureux* de Boiardo avait commencé cette transposition de la *Chanson de geste* renouvelée par les contes d'amour. Mais, chez l'Arioste, l'imagination est d'une richesse et d'une légèreté sans pareilles. Son très long poème, écrit en octaves, d'une langue limpide et sonore, composé en vue de la déclamation, divertit à la façon d'une œuvre du Véronèse ou du Tintoret.

Guichardin et Machiavel. — Rapproché de Machiavel, Guichardin (1482-1540) paraît un historien de second ordre, constamment rhéteur et capable, par passion, d'altérer la vérité. C'est lui qui a accrédité la fable de la mort foudroyante d'Alexandre VI.

Machiavel (Nicolò Macchiavelli, 1469-1527) est à la fois le premier prosateur et le plus grave philosophe politique de l'Italie. Le préjugé de la postérité l'a chargé de toute l'immoralité de son siècle. On n'a pas voulu reconnaître, dans le *Prince*, la simple description expérimentale de la politique du principat. On a flétri du nom de *machiavélisme* ce qui était, non point une doctrine, mais une observation méthodique. Cependant lui seul alors sut donner un grand exemple de probité diplomatique. Il était en disgrâce, ruiné par les Médicis, réduit à l'extrême misère. Vers 1515, Léon X, obligé de choisir, entre la France, l'Espagne et l'Empire, les patrons du Saint-

Siège, et désireux de contre-balancer l'une par l'autre les trois puissances, consulta Machiavel par l'intermédiaire de Vettori, ambassadeur de Florence à Rome. Les lettres échangées montrent clairement le désir secret du pape : instituer contre la France et Venise une politique espagnole et allemande. Machiavel qui, jadis, avait excité Jules II contre Venise, instruit par les événements, déclare que le salut de la papauté est dans l'union avec le roi Très-Chrétien et la république de Saint-Marc. La consultation, plusieurs fois reprise, aboutit toujours à la même conclusion. Machiavel n'avait qu'un mot à dire pour rentrer en faveur et devenir le ministre de Léon X ; il s'obstina à condamner la politique qui fut battue à Marignan. Il sacrifia sa fortune plutôt que d'abaisser sa conscience d'homme d'État. Il languit dans sa petite ferme de San-Casciano, réduit, pour se distraire, à jouer au trictrac avec ses paysans, et, le soir, revenant, pour se consoler, à la conversation des historiens et des poètes de Rome. Il composa alors ses grands ouvrages : le *Prince*, les *Histoires florentines*, les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, le traité de l'*Art de la Guerre*, son œuvre la plus patriotique, où, mettant à profit son expérience de délégué à la guerre contre Pise et sa connaissance des guerres de l'antiquité, il s'efforce de fixer, pour sa cité, les conditions d'une véritable armée nationale. Il mourut en 1527, au plus fort de la peste de Florence, dont il venait de tracer le tableau tragique, quelques semaines après la ruine du Saint-Siège, qu'il avait prédite.

Cellini et l'Arétin. — Cellini et l'Arétin sont des témoins bien édifiants du déclin de l'Italie. Les *Mémoires* de Benvenuto Cellini sont, dans leur première partie, d'un entrain extraordinaire; le sens moral y paraît tout à fait aboli, mais le respect des choses de l'art, l'instinct de la beauté y rachètent bien des défaillances. Ici se trouve le tableau de la vie italienne, ateliers d'artistes, palais des cardinaux, hôtelleries louches et carrefours dangereux; Florence, Rome, Naples, Ferrare, Venise, le Vatican et les cachots du saint-père; Clément VII et Paul III; les peintres, les orfèvres, les médecins, les charlatans, les spadassins, les courtisanes, les prêtres magiciens,

la peste, la guerre, l'amour, toutes les amours d'un siècle léger de scrupules, l'œuvre de piraterie que tout homme d'esprit, pourvu de convoitises, se croit alors le droit d'exercer sans merci sur ses voisins, ses rivaux, ses amis et ses Mécènes.

Celui-ci, du moins, qui versait le sang si volontiers, garda l'indépendance du caractère et ne s'est point avili. Avec l'Arétin, nous mesurons la chute morale de l'Italie. Cet écrivain sans conscience choisit la terreur comme instrument de fortune. Retiré à Venise, le dernier asile des libertés de l'esprit, il fit de la satire et du pamphlet une arme si redoutable que les contemporains, effrayés par sa malice, lui décernèrent le surnom de *Divin*. Il s'intitulait le *Fléau des Princes*. A ses sonnets ou à ses lettres, les artistes, les cardinaux, les banquiers, les nobles n'osaient, par crainte de la diffamation, refuser ni un tableau, ni une pièce d'orfèvrerie, ni une poignée d'écus. Il battait monnaie à l'aide de dialogues obscènes, étalait sans vergogne ses vices variés, les tristes scandales de son foyer. Ses comédies, où entrent parfois des aventures de nos vieux contes, sont d'une licence insolente : il y dénonce, avec une joie méchante, toutes les hontes de l'Église. Et l'Église lui répondait par des caresses : on le citait dans les sermons à titre de moraliste et de mystique. Un moine osait le comparer à saint Augustin, à saint Grégoire, à saint Jean. Michel-Ange et le Titien le comblaient de petits cadeaux. Il écrivit les vies de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de sainte Catherine. Le Tasse tirera les lettres italiennes d'une misère si profonde. Mais la *Jérusalem délivrée* n'est plus une œuvre de la Renaissance.

Michel-Ange. — Michel-Ange (1475-1564) traversa la période éclatante et terrible à la fois du principat italien. Il vécut assez pour voir décliner, dans la vie publique et l'Église, dans les arts et les lettres, la dignité, la noblesse d'âme, la passion de la liberté, le sentiment délicat de la beauté. Il survécut à toute une civilisation et put mesurer l'abaissement de la Péninsule. Il fut poète [1], et l'un des plus grands de son siècle par la hauteur et l'austérité de la pensée; il mit dans ses son-

1. Sur l'œuvre artistique de Michel-Ange, comme pour l'art italien, voir ci-dessous, chap. VII.

nets, moins maniérés que ceux de Pétrarque, la gravité altière de Dante, l'un des maîtres de son génie avec Savonarole. Les poésies qu'il composa pour la marquise de Pescaire, Vittoria Colonna, sont d'un platonisme subtil, digne de l'école philosophique de Florence, dont il avait recueilli, dans sa jeunesse, les derniers enseignements. L'amère épigramme qu'il écrivit pour les figures inachevées, colossales, couchées sur les tombeaux des Médicis, atteint, comme une sentence, le siècle de Jules III, de l'Arétin et des Caraffa :

« Il m'est doux de dormir, plus doux d'être de marbre, tant que durent la misère et la honte : ne m'éveille donc pas, de grâce, parle bas! »

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Dans **Muratori**, *Scriptores rerum italicarum* : **Jacopo di Volterra**, t. XXIII; **Marino Sanuto**, *Vite de Duchi di Venezia*, t. XXII; *Annales estenses*, t. XX; *Diario ferrarese*, t. XXIV; *Chronicum venetum*, t. XXIV; *Diarium parmense*, t. XXII; *Chronicum placentinum*, t. XVII; *Diarii Sanesi*, t. XXIII; **Infessura**, t. II; **Eccard**, t. III. — **Matarazzo**, *Chronicum*, dans *Archivio storico italiano*, t. XVI. — **Malipiero**, *Annali veneti*, dans *Archiv. stor. ital.*, t. VII. — **Platina**, *De vitis pontificum romanorum*, édit. de Cologne, 1626. — **Burchard**, *Diarium*, édit. Thuasne, Paris, 3 vol., 1883-1885 (à l'appendice, documents diplomatiques inédits, tirés principalement des archives de Florence, d'une grande importance pour l'histoire d'Alexandre VI). — **Alberi**, *Relazione degli ambasciatori veneti*, Florence, 1839-1862. — **A. Desjardins**, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, dans les *Documents inédits de l'hist. de France*, 4 vol. in-4, 1859-1877. — **Ant. Giustinian**, *Dispacci*, édit. Villari, Florence, 1876. — **Machiavel**, *Legazioni*, *Lettere*, *Principe*, édit. de Milan, 1810-1811. — **Paride de Grassis**, *Diarium* (Jules II et Léon X), manuscrit de la Biblioth. nationale, n° 5164. — *Diario di papa Leone X*, Rome, 1884. — **Savonarola**, *Prediche*, Florence, 1889. — **Bayonne et Gherardi**, *Nuovi documenti e studi intorno a Frà Girol. Savonarola*, Florence, 1876; nouv. édit., Florence, 1887. — **Pierre Martyr**, *Opus epistolarum*, Amsterdam, 1670. — **Bembo**, *Historia veneziana*, Venise, 1551, et *Lettere*, 1575. — **Sadolet**, *Epistolæ*, 1550; nouv. édit., 5 vol., Rome, 1759-1767. — **Milanesi**, *Il Sacco di Roma, narrazioni di contemporanei*, Florence, 1867. — **Ribier**, *Lettres et mémoires d'Estat...*, Blois, 1666. — **Quirini**, *Epistolæ Pauli III*, Brescia, 1745. — **Benvenuto Cellini**, *Vita*, Florence, 1860.

Livres. — GÉNÉRALITÉS. — **Muratori**, *Annali d'Italia*, Milan, 1744-1749, au t. IX. — **Rainaldus**, *Annales ecclesiastici*, Lucques, 1738-57. — **Guichardin**, *Storia d'Italia*, édit. de Florence, 1561; *Opere inedite*, édit. Canestrini, Florence, 1857. — **Paul Jove**, *Historiæ*, au t. XX de Muratori, et *Vitæ virorum illustrium*, Florence, 1549-1551, in-f°. — **Le Pogge**, *Histor. Florentinæ*, au t. XX des *Scriptores* de Muratori. — **Paruta**, *Historia veneta*, Florence, 1852. — **Molmenti**, *La storia di Venezia nella vita privata*, Turin, 1880. — **Varchi**, *Storia fiorentina*, édit. Arbib, Florence, 1844. —

De Maulde la Clavière, *La diplomatie au temps de Machiavel*, Paris, 1892. — **C. Cipolla**, *Storia politica d'Italia* (1313-1390), Milan, 1881. — **Ranke**, *Römische Pæpste*, 2e édit., Leipsig, 1878. La 1re édit. traduite par Saint-Chéron (voir au t. III, bibliog. du chap. x, l'indication sur l'histoire des papes de **L. Pastor**, qui n'en est pas encore arrivée au XVIe siècle). — **Burckhardt**, *Cultur der Renaissance in Italien*, Leipsig, 1869, trad. fr. de Schmidt, Paris, 1885. — **Gregorovius**, *Stadt Rom im Mittelalter*, 2e édit., Stuttgart (les t. VII et VIII, 1880, 1881). — **Cantù**, *Histoire des Italiens*, 1855; nouv. édit., Florence, 1858; Turin, 1864; trad. fr. par Lacombe, 12 vol. in-8, Paris, 1859-1861. — **Michelet**, *Renaissance*. — **E. Gebhart**, *Origines de la Renaissance en Italie*, Paris, 1879. — **J. Zeller**, *Italie et Renaissance*, Paris, 1893. — **Eug. Müntz**, *La Renaissance*, Paris, 1885. — Du même : *Le sentiment religieux en Italie pendant le XVIe siècle*, dans la *Revue historique* de septembre 1893. — **Llorente**, *Histoire de l'Inquisition*, Madrid, 1817-1820; 2e éd., 1822; abrégé français par L. Gallois, 1823, in-8. — **Paolo Sarpi**, *Historia concilii Tridentini*, Londres, 1619; Genève, 1629; trad. fr. de Le Courayer, Londres, 1736 et 1751. — **Pallavicini**, *Storia del concilio di Trento*, Rome, 1656-1657, éd. latine, Anvers, 1670, édit. fr., Migne, 1844, 3 vol. in-8. — **A. Baschet**, *Journal du concile de Trente*, Paris, 1870 [1]. — **Villari**, *Savonarola e i suoi tempi*, trad. franç. de Gruyer, Paris, 1874; et *Niccolo Macchiavelli e i suoi tempi*, Florence, 1881-1882, 3 vol. (documents inédits à l'appendice de ces deux ouvrages). — **O. Tommasini**, *La vita e gli scritti di N. Machiavelli*, Turin, 1886. — **Aquarone**, *Vita di Frà Jeronimo Savonarola*, Alexandrie, 1857. — **A. Cappeli**, *Fra Girol. Savonarola*, Modène, 1869.

Les papes. — **A. Leonetti**, *Papa Allessandro VI*, Bologne, 1880. — **Ed. Alvisi**, *Il duca Valentino*, Imola, 1878. — **Ch. Yriarte**, *César Borgia*, Paris, 1889, et *Autour de Borgia*, 1893. — **Gregorovius**, *Lucrezia Borgia*, trad. italienne, Florence, 1871; trad. fr. de P. Reynaud, Paris, 1876, 2 vol. — **A. Maury**, *Une réhabilitation de César Borgia*, dans la *Revue historique* de mai, 1880. — **Roscoe**, *Histoire de Léon X*, Liverpool, 1805; trad. fr. de Henry, 1813. — **Fr. Mitti**, *Leone X et la sua politica*, Florence, 1892, édit. Bossi, Milan, 1816 (avec un appendice important). — **Ziegler**, *Historia Clementis VII*, publiée par Schelhorn dans les *Amænitates historiæ ecclesiasticæ*, Leipzig, 1737-1746. — **Beccatelli**, *Vita del cardinale Contarini*, Brescia, 1746. — **Bromato**, *Storia di Paolo IV*, Ravenne, 1748-1753. — **G. Duruy**, *Le cardinal Carlo Caraffa*, Paris, 1882.

Milan. — **L.-G. Pelissier**, *Les amies de Ludovic Sforza et leur rôle en 1498-1499*, Paris, 1892. — **F. Calvi**, *Bianca Maria Sforza, imp. germanica*, Milan, 1888.

Venise. — **A. Baschet**, *La diplomatie vénitienne*, Paris, 1862, et *Histoire de la chancellerie secrète de Venise*, Paris, 1880. — **Ch. Yriarte**, *La vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle*, Paris, 1884.

Florence. — **F.-T. Perrens**, *Hist. de Florence*, Paris, 1877 et suiv., et *La civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, 1893. — **Roscoe**, *Vie de Laurent le Magnifique*, Londres, 1796; édit. fr. de Thurot, 1798; édit. ital. de Marchesini, Pise, 1816. — **A. Verdi**, *Lorenzo de Medici, duca d'Urbino*, Este, 1888. — **P.-C. Falletti**, *Assedio di Firenze*, Palerme, 1885. — **A.-V. Reumont**, *Geschichte Toscaniens seit dem Ende des florent. Freistaats*, Gotha, 1876, et *Lorenzo de Medici il Magnifico*, Leipsig, 1874. — **Eug. Benoît**, *Guichardin, historien et homme d'État*, Marseille, 1860. — **G. Thomas**, *Les révolutions politiques de Florence* (1177-1530), Paris, 1887. — **Ch. Yriarte**, *Florence*, 1881.

1. Voir, sur le concile de Trente, la bibliographie du chapitre I, tome V, du présent ouvrage.

CHAPITRE II

LES GUERRES D'ITALIE

Première partie :

CHARLES VIII ET LOUIS XII

(1495-1515).

I. — L'expédition de Charles VIII.

L'intrigue italienne. — La première guerre d'Italie, l'expédition de Charles VIII, ressemblerait à un roman de la Table Ronde, si la politique des États italiens, la moins romanesque qui fût au monde, n'y mêlait son réalisme. Le roi Charles n'avait point hérité de l'esprit pratique, de l'âpreté et de la finesse de Louis XI. Tout jeune, peu lettré, entouré, dit Commines, d'hommes « de petit estat », tels que Étienne de Vers et Brissonnet, qui « de nulle chose n'avoient eu expérience », il se laissa, dès 1492, enivrer « des fumées et gloires d'Italie ». Les circonstances les plus impérieuses conseillaient alors une orientation tout autre de la politique française, du côté des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne même. Le roi acheta cher sa liberté d'action : du côté de l'Angleterre, au traité d'Étaples (3 nov. 1492), par une grosse somme d'argent; du côté de l'Espagne, au traité de Narbonne (19 janv. 1493),

par la rétrocession de la Cerdagne et du Roussillon; du côté de l'Allemagne, au traité de Senlis (23 mai 1493), par la cession à Maximilien de l'Artois, de la Franche-Comté et du Charolais. Et il n'écouta plus que les voix qui l'appelaient au delà des Alpes. Le chef d'État qui avait si longtemps déconseillé à l'Italie l'appel à l'étranger, et réussi à maintenir en un équilibre instable les ambitions et les haines des princes italiens, Laurent le Magnifique, était mort en avril 1492. L'Italie semblait se livrer elle-même à quelque extraordinaire aventure.

Le premier tentateur fut Ludovic le More, régent de Milan. Il se préparait à usurper la tyrannie sur son neveu Jean-Galéas Sforza, uni, par son mariage, à la maison des Aragon de Naples. Ludovic prétendait à l'hégémonie de la Péninsule, rêve de tous les tyrans d'Italie et de Venise. Il expédia au roi de France une ambassade qui, aidée par les barons napolitains proscrits par le roi Ferdinand et réfugiés en France, persuada Charles VIII de l'excellence de ses droits sur le royaume de Naples, héritage des princes angevins, récemment confirmé à la couronne par le testament du dernier comte de Provence, Charles, roi de Sicile *in partibus*. L'Italie méridionale paraissait une étape heureuse pour la croisade contre le Turc, et, Constantinople, une fois conquise, l'entrée en Terre-Sainte n'était plus qu'un jeu. Gênes, cliente de la France et vassale de Sforza, favoriserait le passage en Italie. Innocent VIII et les banquiers florentins prêteraient la main à toute entreprise dirigée contre les Aragon : le pape, en particulier, devait souhaiter, dans le Midi napolitain, des maîtres plus respectueux que le roi Ferdinand de la vieille suzeraineté idéale du Saint-Siège. Venise, qui redoutait les Turcs pour ses possessions et ses comptoirs du Levant, applaudirait à l'entrée des Français. Ludovic offrait, d'ailleurs, à Charles VIII, « grands services et aides, tant de gens que d'argent ». Le roi envoya des émissaires au pape, à Florence et à Venise, pour sonder les intentions de ses futurs alliés. Cependant, l'un des ambassadeurs de Ludovic, Carlo Belgiojoso, demeurait en France, s'habillait « à la mode françoise », afin d'entretenir l'enthousiasme de Charles et de sa cour. Innocent VIII une fois mort et Borgia élu, l'affaire prit un

intérêt plus grand encore. Le cardinal Julien de la Rovère, que l'ambition de la tiare ne laissait plus dormir, se mit à apitoyer Charles sur les maux de l'Église. Il fallait, selon lui, convoquer un concile qui déposerait Alexandre VI. Le meilleur moyen de renverser le pape n'était-il point l'entrée à Rome d'une armée française, chargée d'exécuter la décision de l'Église œcuménique?

Tout le monde, d'ailleurs, en Italie, attendait alors un libérateur. Jean-Galéas comptait sur la chute et le châtiment de son oncle Ludovic, Florence sur la fin des Médicis, les Napolitains sur l'expulsion des Espagnols, Savonarole sur l'expiation des péchés de la Péninsule. Tous les opprimés, les cités écrasées par Florence, Pise la première, espéraient que le roi connaîtrait, dit Commines, « les pitiés d'Italie ». Des bruits plus lointains encore venaient jusqu'à Charles VIII. Les sujets chrétiens de Bayézid II n'attendaient, disait-on, qu'un signal pour se révolter. Les Albanais, les Slaves, les Grecs, tous les réfugiés amassés dans Venise entretenaient l'agitation italienne. La route du conquérant n'était-elle pas toute tracée? D'Otrante à Avlona, d'Avlona à Constantinople, « dix journées de marchands », route facile, selon Commines, qui ne soupçonne rien des massifs du Pinde, voit déjà la Thessalie soulevée, Scutari d'Albanie emportée dès la première heure. Un peu plus tard, il apprit que les Vénitiens, qui savaient s'arranger avec les Turcs, ainsi qu'ils avaient fait jadis avec les Byzantins, avertissaient secrètement Bayézid de tous ces beaux projets, véritables songes de Picrochole.

La descente de Charles VIII. — En Italie, Ferdinand Ier d'Aragon, soutenu par le pape, le duc d'Urbin et Pierre de Médicis, prit les devants. Il essaya d'empêcher par mer la sortie des Français hors de Gênes et expédia vers la Lombardie une armée commandée par le comte de Pitigliano et Trivulce. Ils ne purent s'entendre et arrivèrent trop tard, pour s'opposer à l'invasion. Ils se replièrent après avoir appris que le duc d'Orléans avait massacré à Rapallo, près de Gênes, les troupes débarquées par Frédéric d'Aragon. Déjà Charles VIII était descendu des Alpes sur le Piémont, par le mont Genèvre, le

2 septembre 1494, avec une armée très forte, « espouvantable à voir, dit Brantôme, pleine de gens de sac et de corde, meschans garnemens eschappés de la justice et surtout force marqués de fleurs de lis sur l'épaule ». Le roi menait à sa suite 3600 lances, 6000 archers bretons, autant d'arbalétriers, 8000 arquebusiers gascons, 8000 piquiers suisses, 140 gros canons, une multitude de pièces légères. « Gaillarde compagnie, mais de peu d'obéissance. » Cette belle armée manquait de tout : de bons officiers, d'argent comptant, de tentes et de pavillons. Blanche, régente de Piémont, ouvrit ses forteresses au passage des Français. A Turin, la duchesse fit représenter, sous les yeux du roi, les exploits de Charlemagne et lui donna un cheval de guerre. L'armée s'arrêta à Asti, qui appartenait au duc d'Orléans. Ludovic le More envoya à Charles quelques dames milanaises chargées de le rendre sourd aux supplications d'Isabelle d'Aragon, femme du malheureux Galéas. Le roi fut atteint de la petite vérole, et Jean-Galéas mourut inopinément de la *febre attossicata*, maladie où le poison était plus dangereux que la fièvre. Ludovic devenait ainsi, en réalité, duc de Milan, le fils de Galéas ayant peu d'avenir à côté d'un tel grand-oncle. Maître incontesté de la Lombardie, il jugea dès lors inutile l'intervention française et se mit à conspirer contre l'hôte qu'il avait appelé en deçà des Alpes. D'autre part, le duc d'Orléans, le pape, Alphonse II d'Aragon, qui venait de succéder à Ferdinand, intriguaient sourdement à la fois contre Charles et contre Ludovic. Pierre de Médicis était prêt à s'entendre avec n'importe quelle ligue contre le roi. Celui-ci, à peine convalescent, visité, escorté, surveillé par Ludovic, prit, par Casal, Pavie et Plaisance, la route qui, à travers l'Apennin, devait le conduire en Toscane. Montpensier, envoyé en éclaireur, déblayait le chemin par le col de la Cisa, emportait les petites citadelles. Le 28 octobre, le roi descendait à Pontremoli. Il marcha, par la Lunigiane, vers Sarzana et Pietrasanta. Pierre de Médicis, sans demander à la Seigneurie florentine les pouvoirs nécessaires pour traiter, accourut au-devant de Charles VIII et lui livra l'entrée de Florence et de toutes ses places jusqu'à Livourne et Pise. Dans le même temps, les troupes françaises

et ducales s'avançaient en Romagne sur les terres pontificales contre le duc de Calabre. Le 6 novembre, Ludovic repartait pour Milan, puis il rappelait ses contingents de Toscane et de Romagne, recevait les félicitations et les propositions de plus en plus précises du pape et d'Alphonse II; dès le 2 décembre, le plan d'une ligue se formait entre l'Espagne, Milan, Venise, Naples et le Saint-Siège.

L'avant-garde française entra dans Florence, tandis que le roi prenait, pour se rendre à Pise, la route de Lucques. Les Florentins s'émurent en voyant les commissaires de la Seigneurie marquer à la craie les portes des palais réservés aux seigneurs de la suite de Charles, pour qui l'on préparait le palais Médicis. Le peuple, excité par les prédications de Savonarole, encouragé tacitement par la Seigneurie, se souleva le 9 novembre contre Pierre, rentré la veille de sa mission au camp français. Au vieux cri : *Popolo e libertà!* il chassa le tyran, qui s'enfuit à cheval par la porte San-Gallo, tandis qu'on pillait les maisons des amis de Médicis, avec un tel zèle que les pierres même furent enlevées. Pietro Capponi prit, en qualité de gonfalonier, le gouvernement de Florence.

Ce jour même, Charles entrait à Pise où l'attendaient les scènes les plus pathétiques. Il vit des Pisans jeter à l'Arno le lion de Florence en criant : *Libertà!* Les dames et les filles nobles vinrent embrasser ses genoux, le suppliant d'arracher pour toujours Pise à la tyrannie de ses voisins. Savonarole et les ambassadeurs florentins se présentèrent au roi. Le dominicain salua celui-ci du titre de grand ministre de la sagesse divine; il implora sa clémence en faveur de Florence. Quelques jours plus tard, Charles pénétrait « la lance sur la cuisse », en signe de victoire, dans la métropole toscane. Peu s'en fallut qu'il ne dût tirer l'épée pour réduire la ville qui, redoutant le pillage, prenait une attitude menaçante. On faisait courir le bruit d'une restauration médicéenne par le bras de la France; on réveillait dans l'esprit de la populace l'horrible souvenir des Vêpres siciliennes. Le 24 novembre, on jeta des pierres aux Suisses et le sang coula. Le traité entre la Seigneurie et le roi ne fut signé qu'avec les plus grandes difficultés. Le chiffre de

l'indemnité de guerre fut abaissé à 120 000 florins. Capponi avait dit au roi : « Si vous sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches. » Savonarole s'agitait et priait Charles de s'en aller. Le 28 novembre, le roi reprenait sa marche vers Rome.

L'entrée à Rome. — L'invasion française s'avança dès lors sans encombre jusqu'à Rome. Le roi était précédé par l'armée de Montpensier; il rallia en chemin les troupes qui venaient d'opérer en Romagne sous les ordres de d'Aubigny. Son entrevue avec les Siennois fut cordiale. « Votre ville appartient à la Vierge, dit-il aux magistrats, je veux donc la laisser intacte. » De Sienne, il se rendit à Viterbe. Alexandre VI, sentant approcher ce dangereux pèlerin, remplissait de vivres et de munitions le château Saint-Ange et suppliait par dépêches toutes les puissances de l'Italie et de l'Europe, le Turc compris, de le protéger contre la France. Alphonse de Naples, le plus intéressé de tous les princes de la chrétienté au salut du pape, fut le seul qui se mit en mouvement : le 10 décembre, on vit entrer dans Rome le duc de Calabre, avec 55 escadrons et 5000 hommes de pied. Mais tous les petits tyrans de la Romagne avaient traité avec le roi; l'Italie ne trouvait point la situation assez claire pour prendre parti; les éclaireurs français chevauchaient dans les *Prati*, sous les fenêtres du Vatican; tout le territoire pontifical, entre le Tibre et la Méditerranée, était occupé par les troupes de Charles VIII; à Rome, les Colonna proclamaient le roi seigneur du royaume de saint Pierre. Alexandre VI se résolut brusquement à capituler, à renvoyer les troupes aragonaises et à recevoir le nouveau Cyrus. Il s'enferma au Vatican avec sa garde espagnole, fit garder le Borgo par un millier de chevau-légers et abandonna aux Français tous les quartiers de la rive gauche du Tibre.

Le 31 décembre, vingt-quatre heures avant le moment convenu, Charles VIII s'avança de Ponte-Molle, rencontra le chapelain Burchard qui se rendait au camp pour régler le cérémonial de l'entrée, et atteignit, à la nuit, la Porte du Peuple. L'armée défila à la lueur des torches, saluée des cris : *Francia! Colonna! Vincula!* (Rovere), sous la pluie battante, l'infanterie d'abord, puis l'artillerie, enfin le roi, au milieu de

sa garde, avec huit cardinaux. Il descendit au palais de Saint-Marc, où il soupa, sous les yeux de Burchard, plaisantant avec ses chevaliers et « les caressant sous le menton, toutes choses qui montrent, dit un témoin, que c'est un roi doux et humain ». Cependant, les soldats prenaient leurs logements, un peu au hasard, dans les palais et les maisons. Quand Burchard rentra chez lui, il trouva des garnisaires installés dans son appartement, ses mules dehors, à la pluie, et les chevaux des Barbares mangeant son foin : *Fenum meum consumebant!* Il retourna, très ému, au palais de Saint-Marc et obtint du roi un ordre d'expulsion.

Pendant dix-huit jours, Alexandre VI chercha à éluder la signature du traité qui impliquait la déchéance politique momentanée du Saint-Siège en face de l'Italie. La fraction du Sacré-Collège qui lui était hostile poussait ardemment le roi à proclamer la déposition du pontife; mais Charles VIII, préoccupé d'intérêts exclusivement politiques, souhaitait surtout obtenir de son hôte l'investiture du royaume de Naples. Alexandre se réfugiait sans cesse au Saint-Ange, feignait de longues syncopes à quelque moment délicat des négociations, amusait le roi par des cortèges chevaleresques ou des messes pontificales. Charles battait monnaie, s'intitulait empereur, s'attribuait la haute et la basse justice dans Rome, pendait les sujets du saint-père, touchait les écrouelles. Le 28 janvier 1495, il quitta Rome, emportant avec lui deux otages, le fils du pape, César, et le frère du sultan, Djem, mais non point la couronne de Naples.

La conquête de Naples. — A Velletri, César Borgia se glissa, déguisé en palefrenier, hors du camp français et s'enfuit à Rome. La marche de l'invasion se poursuivait avec une étonnante facilité. Les seigneurs livraient leurs châteaux. Les villes envoyaient leurs clés à trente milles en avant de leurs portes. Alphonse II abdiquait misérablement; Ferdinand II, son fils, s'avança avec une armée jusqu'aux défilés de San-Germano, en vue du Mont-Cassin. Mais ses capitaines, Trivulce en tête, passaient aux Français, les Orsini lâchaient pied, la populace de Naples se soulevait et saccageait le palais royal. Fer-

dinand délia ses derniers serviteurs du serment de fidélité et se retira à Ischia. Cinq mois après son départ de France, Charles VIII entrait dans Naples, acclamé par la foule, exalté en vers et en prose par les littérateurs aux gages des Aragon. Il portait le manteau impérial, et tenait en main le globe d'or.

Naples endormit et gâta ses nouveaux maîtres. « Ce paradis terrestre », ainsi que l'appelait dans ses lettres le cardinal Briçonnet, fut la Capoue de ce candide Annibal. Les chevaliers du roi se ruèrent à la curée et firent main basse sur tout, juridictions, titres, charges de cour, fiefs productifs. Charles VIII, tout en préparant mollement sa croisade contre le Turc, ne songeait plus qu'aux fêtes et aux tournois. Le mécontentement de toutes les classes du royaume grandissait sans qu'il s'en aperçût. Déjà Naples, habituée à tous les jougs, regrettait les Aragon. Déjà Ferdinand le Catholique s'engageait à secourir la dynastie proscrite. L'empereur Maximilien s'irritait des prétentions impériales du roi de France; enfin l'Italie, si lestement traversée et conquise, s'apprêtait sournoisement à contrecarrer les projets de son conquérant.

Philippe de Commines à Venise. — Dès le début de l'expédition, Charles VIII avait envoyé à Venise, en qualité d'ambassadeur, le familier de Louis XI, Philippe de Commines. L'historien diplomate devait surveiller de près la diplomatie de toute l'Italie. L'idée était excellente, Venise étant, de toute la Péninsule, grâce à ses traditions de politique constante, mise au service d'un gouvernement impersonnel, le poste le plus favorable pour bien juger des intérêts permanents ou transitoires des princes italiens. Aucune ligue ne s'était formée, depuis longtemps, où Venise ne comptât pour beaucoup. Par ses orateurs si avisés, d'une si spirituelle curiosité, elle tenait dans ses mains le fil de toutes les intrigues. Par malheur, Commines, si fin qu'il fût, n'avait point fait son éducation de politique italienne. La façon même dont il entend certains termes d'art militaire italien montre toute son inexpérience. Il entrait dans un monde étrange, inconnu, d'aspect presque byzantin, très séduisant, et s'y trouva d'abord plus étonné que les chevaliers de son roi à la vue de Rome ou de Naples. A Vérone, à

Vicence, à Padoue, on l'accueillit avec des marques de grand respect, en l'honneur de son maître. Sur les premières lagunes, « vingt-cinq gentilshommes, bien et richement habillez et de beaux draps de soye et escarlate », l'attendaient pour l'escorter jusqu'au seuil de Venise; là, il trouva « d'autres gentilshommes et avec eux les ambassadeurs des ducs de Milan et de Ferrare ». On lui fit des discours, puis le cortège monta sur des bateaux plats, drapés de satin cramoisi, Commines étant assis *entre les deux ambassadeurs*; « qui est l'honneur d'Italie que d'être au milieu. » De là, par le grand-canal, dont les splendeurs l'éblouirent, il fut conduit en cérémonie jusqu'à Saint-Georges. Il se hâte, à ce moment, de nous apprendre que, chez les Vénitiens, la religion est plus grave que partout ailleurs, « et que Dieu les a en aide, pour la révérence qu'ils portent au service de l'Église » : remarque qui témoigne d'une réelle candeur.

Le lendemain, il était reçu par le doge, « homme de bien, sage et bien expérimenté aux choses d'Italie et douce et aimable personne ». On lui fit visiter le palais de Saint-Marc, admirer « les planchez richement dorez et les licts et ostevens... l'église de Saint-Marc, la plus belle et riche chapelle du monde... toute faite de musaicq en tous endroicts ». On ne lui épargna aucune des curiosités du trésor, rubis, émeraudes, agates, améthystes; on le promena à l'arsenal, et, pendant huit mois, on l'étourdit de fêtes, de banquets, de promenades en gondole et de concerts de musique.

Commines avait reçu de son maître la mission précise de conclure une alliance avec la république. Il offrit à la Seigneurie Brindisi et Otrante, à prendre sur la conquête du Napolitain, et des postes avantageux en Orient, après la conquête de Constantinople. La Seigneurie répondit qu'elle était la servante du roi, mais qu'elle ne voulait point « qu'il achetât leur amour », que, d'ailleurs, elle avait peu d'envie de se mettre en guerre ; elle ne cachait point les menées d'Alphonse d'Aragon en vue d'une union avec la Sérénissime; elle laissa même voir à Commines l'ambassadeur de Bayézid II, chargé des intérêts du saint-père, qui poussait, de son côté, les Seigneurs à se déclarer contre Charles VIII. Ludovic le More, en son nom et en celui de Pierre

de Médicis, avisait Venise de ne se point inquiéter, que lui il savait bien « la façon de renvoyer le roi ». Les Seigneurs « à chacun faisaient bonne réponse ». Le roi Catholique et l'Empereur, à leur tour, envoyaient des ambassades. Commines, bien informé de toutes ces allées et venues de fâcheux augure et devinant qu'une coalition contre Charles VIII était dans l'air, tenta de séduire les représentants de Ludovic et de les convertir aux intérêts français : ils lui jurèrent qu'ils étaient les meilleurs amis du roi de France. Commines, mal convaincu, s'adressa alors à la Seigneurie et l'interrogea sur la ligue dont on parlait sans aucune gêne autour de lui. « Ils me firent retirer, et puis quand je revins, me dit le duc (le doge) que je ne devois point croire ce que l'on disoit par la ville, car chacun y estoit en liberté et pouvoit chacun dire ce qu'il vouloit : toutefois, ils n'avoient jamais pensé faire ligue contre le roy, *ne jamais ouï parler* : mais au contraire, ils disoient faire ligue entre le roy et les deux autres roys (Espagne et Empire) et toute l'Italie, et qu'elle fût contre ledit Turc. »

Les Seigneurs allèrent jusqu'à exposer à Commines les clauses principales de ce traité d'alliance, puis, tout aussitôt, ils lui firent leurs doléances au sujet des places remises à Charles par le pape et par Florence, se plaignant de l'insatiable ambition du conquérant, de son insouciance à l'égard de la croisade, du danger que la possession d'Asti par le duc d'Orléans faisait courir à l'État de Milan. « De tout j'avertis le roy et eus maigre réponse. » Quand ils apprirent l'entrée à Naples, les Seigneurs mandèrent de nouveau l'historien en leur présence : le doge, « qui estoit malade de la colique, me conta ces nouvelles, *de visage joyeux*, mais nul en la compagnie ne se savoit feindre si bien comme luy; les autres, très effrayés, avoient la teste appuyée entre leurs mains ».

Cependant, parmi toutes ces comédies, la ligue italienne était définitivement formée, grâce à l'action énergique des émissaires de Ludovic. Commines, effaré, expédiait la mauvaise nouvelle au roi et au duc d'Orléans, à Naples et à Asti. Un diplomate plus exercé à la pratique des choses d'Italie eût prévu l'intrigue dès le premier jour. La Seigneurie, d'ailleurs, ne mit

point l'affaire sous le boisseau. Elle convia le conseiller de Louis XI à son audience, pour lui faire part des résolutions prises entre Venise, Milan, le pape, l'Empereur et le roi Catholique, résolutions enveloppées, il est vrai, en un langage assez vague : défense de la chrétienté contre le Turc, *défense de l'Italie, salut des États italiens.* « Et avoient les testes hautes, faisoient bonne chère. » Puis, les ambassadeurs de la ligue, en quarante bateaux, au son des musiques, défilèrent ironiquement sous les fenêtres de Commines, qui, cette fois, n'était point de la fête. L'orateur de Milan feignit de ne le pas reconnaître. Le soir, les clochers de Venise furent illuminés et Commines, très déconfit, se promena seul en gondole, le long des palais où l'on banquetait joyeusement, et où personne ne l'avait plus invité. Le jour de Pâques fleuries, la ligue fut publiée au milieu de grandes réjouissances, processions et mystères dramatiques. Cette nuit-là, l'envoyé de Charles VIII reçut dans sa chambre la visite mystérieuse d'un Turc, représentant du sultan, conduit par un Grec, qui s'entretint quatre heures avec lui, « et avoit grande envie que son maître fût nostre amy ». Était-ce un piège de la Seigneurie vénitienne tendu au diplomate français? Cette entrevue, à laquelle Commines semble n'attacher aucune sérieuse importance, n'eut point de suite. Notre historien n'avait plus rien à observer dans la république sérénissime. Il prit, sans escorte officielle, la route de Florence, où il attendit le retour du roi.

Retraite de Charles VIII : bataille de Fornoue. — Charles VIII, sentant toute l'Italie conjurée contre lui, menacé par l'Espagne en Sicile et sur les Pyrénées, en danger de perdre les passages des Alpes par l'entente de l'Empire et de Ludovic le More, inquiet des dispositions de plus en plus équivoques des Napolitains, se résigna au retour en France. La mort du sultan Djem (25 février) lui enlevait d'ailleurs sa meilleure chance de succès dans une croisade contre Bayézid. Il cacha cette mort le plus longtemps qu'il put : mais Venise en était sur-le-champ informée et s'empressait de faire part au Grand-Seigneur de cet heureux événement. Le 20 mai 1495, il quitta Naples. Il y laissait, à titre de vice-roi, avec 4000 hommes,

Gilbert de Montpensier, « bon chevalier et hardy, écrit Commines, mais peu sage; il ne se levoit qu'il ne fût midi ». D'Aubigny restait comme gouverneur en Calabre; d'autres seigneurs demeuraient en quelques postes importants, à Manfredonia, à Tarente, à Aquila. Le roi confiait imprudemment aux Colonna, tout prêts à la trahison, une trentaine de villes et de châteaux. Il ramenait à sa suite environ 7000 hommes. A l'approche des Français, le 27 mai, Alexandre VI avec presque tout le Sacré-Collège, escorté par des gardes vénitiens et milanais, se mit en route pour Orvieto, d'où il se rendit à Pérouse. Après deux jours de repos à Rome, Charles se dirigea sur Sienne. Il retirait ses garnisons de Terracine, de Civita-Vecchia, de Viterbe. A Sienne, le 13 juin, il retrouva Commines qui lui apportait les dernières prophéties de Savonarole, et la nouvelle des armements de mer et de terre de Venise. A Poggibonsi, le roi rencontra le fougueux dominicain et se confessa à lui. Savonarole, hanté par l'idée de la réforme de l'Église, lui reprocha amèrement de n'avoir point purifié Rome et déposé le pape Borgia. A Pise, sollicité ardemment par les magistrats de soustraire définitivement la ville par un bon traité à la suzeraineté de Florence, il fit de belles promesses, mais se refusa à rien conclure. De Pise, il marcha, par Lucques, sur Pontremoli, qu'occupaient les Milanais. Trivulce et Gié, envoyés en avant, prirent la citadelle sans coup férir, et malgré la capitulation, laissèrent massacrer et brûler la ville par les Suisses. Charles repassa par le col de la Cisa. Il se proposait de gagner par la vallée du Taro, la plaine lombarde, afin de donner la main au duc d'Orléans, qui était dans Novare. Mais au pied même de l'Apennin, près de Fornoue, il se heurta contre l'armée de la ligue.

La plupart des confédérés avaient manqué à leurs engagements. Maximilien et Ludovic n'avaient envoyé que quelques poignées d'hommes. Venise seule s'était exécutée loyalement; sa cavalerie épirote et dalmate, ses *Estradiots*, parmi lesquels l'Albanais Mercure Bouas, les troupes levées çà et là par les nobles vénitiens ou lombards, formaient un contingent d'environ 40 000 combattants, commandés par François de Gonzague, marquis de Mantoue. L'armée française, épuisée de

fatigue, demanda le passage et des vivres à acheter argent comptant. Les Italiens refusèrent et il fallut se battre, sur-le-champ, sur toute la ligne, de l'avant-garde aux bagages.

Ce fut le combat le plus désordonné. On en vint aux mains, une fois les lances brisées, corps à corps, en grande confusion. Les masses d'armes firent leur office, comme au temps féodal, bien mieux que la mousqueterie et l'artillerie. Les hallebardes des Suisses enfoncèrent les lignes de l'infanterie italienne et, Trivulce ayant eu l'idée ingénieuse d'abandonner les bagages, les *Estradiots* de Venise se mirent au pillage, suivis par les fantassins de l'indépendance italienne et, tandis qu'ils défonçaient chariots et coffres, l'armée de Charles VIII passa. Il y eut, de part et d'autre, 3500 morts, selon Commines. Les chroniqueurs ne s'accordent pas sur le temps que dura l'engagement : quinze heures, selon les uns, deux et même moins selon les autres. Ce dernier chiffre est le plus vraisemblable. Ce fut une mêlée violente où la *furie* française vint à bout très vite de troupes mal disciplinées (6 juillet). Les Italiens chantèrent victoire. Le duc de Milan fit élever une chapelle sur le champ de bataille; le marquis de Mantoue bâtit une église dans sa capitale; Bologne sonna ses cloches; Venise, Milan et Florence firent des processions d'actions de grâces.

II. — Les guerres de Louis XII.

Conquête du Milanais. — Louis XII, à peine couronné (1498), reprit l'aventure italienne. A titre d'héritier de Valentine Visconti, sa grand'mère, il prétendait au Milanais, usurpé par les Sforza. Comme roi de France, il revendiquait le Midi napolitain, possédé longtemps par les Angevins, conquis pour quelques mois par Charles VIII. Les haines éternelles des États italiens entre eux lui rouvrirent l'accès de la Péninsule. Venise, au traité de Blois, s'engageait envers lui à attaquer Ludovic le More, au prix de la cession de Crémone et de la Ghiera d'Adda. Le pape Alexandre, que l'in-

vasion de Charles avait si fort effrayé et qui abandonnait alors, dans sa politique de famille, les Sforza pour les Aragon, accordait au roi toute licence en Lombardie en échange du duché de Valentinois octroyé à César. Au printemps de 1499, Trivulce, le condottiere terrible qui égorgeait les prisonniers de ses propres mains, rouvrit la campagne pour la France contre le duc de Milan, son ancien seigneur, qui le fit alors pendre en effigie. Le duc de Savoie favorisait le passage et promettait un contingent. Trivulce emporta Tortona. L'armée lombarde se débanda, le peuple de Milan fit une émeute, l'Empereur et le roi de Naples fermèrent l'oreille aux supplications du More. Celui-ci, abandonné de toute l'Italie, après avoir mis en sûreté ses enfants et son trésor sous la garde de son frère, le cardinal Ascanio, s'enfuit en Tyrol par Côme et la Valteline. En vingt jours, le Milanais tout entier était acquis à la couronne de France. Louis XII vint alors organiser la conquête. Au *Conseil secret*, instrument de tyrannie à la mode italienne, il substitua une sorte de sénat, organisé sur le modèle du Parlement, et investi du droit de suspendre l'exécution des décrets royaux contraires aux intérêts du pays. Mais en même temps, il livrait la Lombardie au despotisme militaire de Trivulce, créé maréchal, et dont les apostasies étaient un sujet de scandale même pour ses compatriotes. Ludovic fit un mouvement offensif vers Milan avec 10 000 Suisses : le peuple se souleva de nouveau et obligea Trivulce à se retirer. Louis XII acheta la trahison des capitaines du duc, qui fut pris au moment où il se sauvait, déguisé en moine. Le roi l'envoya mourir au château de Loches.

Trivulce, maître de Milan pour la seconde fois, retourna contre les Français de son armée le régime de terreur qui lui était propre. Il faisait pendre par douzaines des soldats et même des chevaliers pour des délits minimes, une poule volée, une jeune fille embrassée dans la rue. Le roi dut le remplacer par le cardinal Georges d'Amboise, qui inaugura pour le Milanais la servitude modérée. Les Suisses, en se retirant, s'emparèrent de Lugano et de Bellinzona, l'une des clés de l'Italie, qu'ils tiennent encore aujourd'hui.

Conquête du royaume de Naples. — La politique anti-italienne d'Alexandre VI ramena dans le Midi les armées de la France. Les Borgia et le roi unirent leurs intérêts : César recevait pour la conquête de la Romagne des contingents français; Louis XII signait, sous les auspices du pape, avec Ferdinand le Catholique, le traité de Grenade (1500), traité secret de partage du royaume de Naples : la France s'attribuait Naples, la Terre de Labour et les Abruzzes; l'Espagne, la Pouille et la Calabre. D'Aubigny commandait l'armée française qui, partie des terres de l'Église, emmenait, comme capitaine, César Borgia. Le roi Frédéric II, successeur de son neveu Ferdinand, accueillit sans méfiance les troupes espagnoles conduites par Gonzalve de Cordoue et leur remettait Gaëte. Il s'avança jusqu'aux gorges de San-Germano pour fermer la route aux Français. La divulgation du traité de Grenade le découragea de la lutte. César s'empara par trahison de Capoue. Un certain Fabrizio lui livra l'entrée de la ville. « Il fut le premier tué par les gens du duc, écrit Burchard, et, après lui, environ 3000 fantassins et 200 cavaliers furent massacrés, et, après ceux-ci, les bourgeois, les prêtres, les religieux de deux sexes, même dans les églises et les monastères. Les femmes et les filles furent, sans aucune pitié, la proie des vainqueurs. » Selon Guichardin, le Valentinois choisit, pour sa part de butin, quarante des plus belles jeunes filles de Capoue. Les malheureuses se jetaient, désespérées, dans le Volturne. Frédéric s'enfuit à Ischia. Il aima mieux ensuite se livrer à la France qu'à l'Espagne. Il céda tous ses droits à Louis XII, qui lui donna le titre de duc d'Anjou. Gonzalve prit dans Tarente don Ferrand, fils de Frédéric, et l'envoya en Espagne, où il mourut prisonnier d'État.

Les deux alliés ne tardèrent pas à se brouiller. Gonzalve réclama la Capitanate, la Basilicate et la Principauté Ultérieure. Le duc de Nemours en appela aux armes et chassa de Calabre les Espagnols. A Barletta, sur l'Adriatique, où le grand capitaine se trouvait enfermé, treize Italiens soutinrent un engagement chevaleresque contre treize Français. Au milieu des pourparlers de paix, Gonzalve reprit traîtreusement l'offen-

sive et battit Nemours à Cérignole (28 avril 1503), au sud de Foggia. Secondé par les Colonna, il s'empara du reste du royaume. Les Français ne tenaient plus que Gaëte et Venouse. Louis XII envoya une nouvelle armée, commandée par Louis de la Trémoille, puis, pendant quelques jours, par un condottiere italien qui avait servi sous tous les étendards, François Gonzague de Mantoue. — Gonzalve battit encore les Français sur le Garigliano (28 décembre), défaite glorieuse pour Bayard, qui défendit seul quelque temps le pont du petit fleuve.

Louis XII, fatigué de la lutte, renonça enfin à ses droits sur le midi de l'Italie. Par le traité de Blois, le roi recevait 900 000 florins à titre d'indemnité et achetait en même temps de Maximilien, pour 120 000 florins, l'investiture du duché de Milan. Il promettait à l'Empereur une paire d'éperons d'or par année, et, pour Charles d'Autriche, petit-fils de Maximilien, la main de Claude sa fille, avec la Bourgogne, la Bretagne et le comté de Blois en dot (septembre 1504). Le même prince devait recevoir de son grand-père maternel, Ferdinand le Catholique, le royaume de Naples.

Ce traité désastreux, qui morcelait la France, fut en partie rompu, l'année suivante, par le mariage de Germaine de Foix, nièce de Louis XII, avec le vieux roi d'Espagne. Louis cédait à cette princesse ses droits sur le Napolitain et les retirait ainsi à Claude. En mai 1506, les États de Tours déclarèrent inaliénables la Bretagne et la Bourgogne et supplièrent le roi de renoncer pour sa fille au mariage autrichien. Louis XII maria Claude à François, duc d'Angoulême, son héritier présomptif. En 1507, il prit sur les Génois une légère revanche de ses déboires en Italie. La ville, assiégée par La Palice, dut capituler après une résistance énergique. Elle vit brûler, par la main du bourreau, la charte de ses vieilles libertés communales et fut réunie, avec la Corse et Chio, au domaine royal de France.

Politique de Jules II. — Le Saint-Siège n'accorda à la Péninsule que quelques années de paix. La politique fougueuse de Jules II allait bouleverser les provinces de la vallée

du Pô. La question vénitienne, créée par le caprice du pape, marque la seconde période des guerres européennes d'Italie.

La cause et les préludes de la Ligue de Cambrai sont curieux à signaler. Le cardinal Julien de la Rovère, en sa qualité de Génois, avait eu toute sa vie une profonde aversion pour Venise, la grande rivale de Gênes dans son commerce maritime et son influence aux contrées du Levant. Une fois pape, sa haine contre la république redoubla. Venise, après s'être laissé caresser par Alexandre VI, qui cherchait en elle un appui pour la fortune de César, s'était hâtée, dès que le Valentinois avait été réduit à l'impuissance par la mort de son père et sa propre maladie, d'arracher quelques lambeaux du royaume éphémère de Romagne. Elle mettait ses garnisons à Faënza, Cesena et Rimini, vieilles cités pontificales, et prétendait ne plus lâcher Ravenne et Cervia, qu'elle occupait depuis plus longtemps encore. On la soupçonnait de viser Imola, Forli, toute la ligne de places fortes rangées au pied de l'Apennin, en aval de Bologne, jusqu'à la mer. Jules II, dont la plus constante ambition fut de reconstituer et d'agrandir le royaume de l'Église, vit en Venise, dès les premiers jours de son règne, l'ennemi qu'il fallait d'abord abattre. Le lendemain même de l'élection pontificale, Machiavel, ambassadeur de Florence à Rome, devinant la pensée du nouveau pape, s'employa à le confirmer dans ses rancunes et ses préventions. — Florence avait de bien plus fortes raisons que Gênes de détester Venise. Non seulement elle rencontrait les banques, les comptoirs et les armateurs de Saint-Marc partout où s'étendait sa propre puissance financière et industrielle, des Pays-Bas aux rivages de la mer Noire; mais Venise, dans les mers du Levant, avait une force et une organisation politique et militaire qui manqua toujours aux Florentins. Quant à sa situation italienne, elle était la plus propre à exaspérer la jalousie de ses rivaux. Florence, république hâtivement restaurée, instable, troublée par les rivalités de classes et les intrigues médicéennes, ruinée par la guerre de Pise, ne pouvait se consoler de la prospérité d'une république patricienne riche, assurée par une longue tradition de la paix intérieure. Elle criait très haut, afin de discréditer la Seigneurie

Sérénissime dans l'esprit des Italiens, que Venise aspirait à la *monarchie une*, à la tyrannie générale de la Péninsule. C'est pourquoi Machiavel, qui se crut alors investi d'une mission véritablement patriotique, s'entendit si étroitement avec Jules II et put commettre, sans aucun scrupule, la grande erreur diplomatique de sa vie. Il mena l'intrigue rapidement et de main de maître.

Le pape avait été élu le 1er novembre 1503. Le 6, Machiavel lui rend hommage et visite les cardinaux influents. Il leur montre le péril vénitien : « Je leur dis qu'il s'agissait de la liberté de l'Église, non de celle de la Toscane; que le pape deviendrait un simple chapelain des Vénitiens, s'ils accroissaient encore leur puissance; que c'était à eux à défendre le Saint-Siège, dont chacun d'eux pouvait être l'héritier. » Le cardinal florentin Soderini, qui dînait souvent avec Jules II, secondait adroitement son ambassadeur. Le 10 novembre, le pape disait à Soderini : « Si les Vénitiens veulent s'emparer des possessions dépendantes du Saint-Siège, je m'y opposerai de tout mon pouvoir et *j'armerai contre eux tous les princes de la chrétienté.* » Le 11, il répète à Machiavel les mêmes menaces : celui-ci insinue que Florence est trop faible pour mettre à elle seule un frein à l'ambition de Venise. Le 12, Soderini effraie les cardinaux sur les dangers que court leur liberté personnelle. Le 20, Machiavel soumet à Jules II une dépêche pressante de son gouvernement : « Il en a paru vivement affecté;... l'insolence des Vénitiens l'obligeait à convoquer sur-le-champ tous les ambassadeurs étrangers. » Le 24, les affaires sont déjà assez avancées, pour qu'il puisse écrire à la Seigneurie florentine : « Tout respire ici la haine contre les Vénitiens. Aussi y a-t-il lieu d'espérer que, si l'occasion s'en présente, on leur fera éprouver plus d'une humiliation. Ils sont l'objet des plaintes de chacun. » Soderini, de son côté, ne négligeait point d'agir sur l'esprit du cardinal d'Amboise. Le projet d'une ligue se précisait, et l'ambassadeur florentin rapporte ce mot du pape : « Si les Vénitiens ne renoncent pas à leurs entreprises et ne lui restituent pas les places qu'ils lui ont enlevées, il se liguera avec le roi de France et l'Empereur et ne s'occupera que de détruire une puissance dont tous les États désirent

l'abaissement. » Le 26, Machiavel rassure la Seigneurie sur la sincérité des emportements et des menaces de Jules II : « Il me témoigne la plus vive indignation contre les Vénitiens. » Le 1er décembre, le pape hésite. Mais Soderini dîne au Vatican et le détermine. Le 16, Machiavel offre l'alliance de Florence pour établir les neveux du pape à Imola et à Forli, encore tenues par le Valentinois : on commencerait ainsi les approches contre les terres vénitiennes. Il termine ainsi sa dernière dépêche diplomatique : « Le pape tiendra bon, car il ne manque point ici de gens bien disposés à traverser les Vénitiens et à dévoiler toutes leurs intrigues. »

En moins de six semaines, l'ambassadeur toscan avait gagné Jules II à la politique future de la Ligue de Cambrai. Mais ce pape impétueux savait attendre l'heure propice. Il ne dédaigna même pas d'employer un contingent vénitien à la prise de Bologne. Il accordait des chapeaux aux cours de France et d'Espagne, excitait par ses nonces les méfiances de Louis XII, de Ferdinand et de Maximilien contre Venise. A la fin de 1506, le roi de France, qui avait autrefois protégé Bologne contre le Valentinois, donnait au pape un contingent pour agir contre la capitale des Bentivogli.

Mais Louis XII était encore l'ami de la République et toujours en mauvais termes avec Maximilien. Les Vénitiens, encouragés par le roi, empêchèrent l'Empereur de se rendre à Rome pour y prendre la couronne fermée et leur condottiere Alviano battit les Impériaux et s'empara de Trieste et de Fiume. Maximilien se vit contraint à une paix humiliante et se rapprocha de Louis XII. Celui-ci, offensé de la hâte que ses alliés avaient mise à traiter, sans son agrément, avec l'Empereur, commença à se détacher d'eux. Vers la fin de 1508, les intérêts et les haines politiques se coalisaient sourdement contre Venise. Tout le monde avait quelque revanche à prendre, quelque territoire à réclamer de la république. Elle occupait, sur l'Adriatique, des ports importants du royaume espagnol de Naples; en Lombardie, Brescia, Bergame, Crémone, dépendances du duché de Milan; par sa situation au pied des Alpes, du Tyrol et de l'Istrie, par Vérone, qu'elle avait jadis enlevée aux Visconti,

elle tenait plusieurs des portes de l'Italie. Elle était maîtresse du Frioul, que réclamait l'Autriche. Elle commandait la Romagne et l'accès du royaume ecclésiastique par les villes pontificales mentionnées plus haut. Enfin, elle empiétait même sur le spirituel, se passait de la chancellerie romaine pour la distribution des bénéfices vacants. Jules II dit alors à l'orateur vénitien Pisani : « Je vous ramènerai à l'état d'un village de pêcheurs. — Et vous, saint-père, répliqua l'ambassadeur, si vous n'êtes pas raisonnable, nous ferons de vous un petit curé. »

Enfin, le 10 décembre 1508, les légats des trois grandes puissances, l'Empire, la France, l'Espagne, signèrent un traité d'alliance à Cambrai, en présence de Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, représentant l'archiduc Charles, qui était mineur. Le même jour, le cardinal d'Amboise, au nom du pape, fit signer aux plénipotentiaires l'acte de la ligue contre Venise. Ferrare, Mantoue et Urbin ne tardèrent pas à s'unir aux confédérés. On acheta sans peine, par l'abandon de Pise, la neutralité de Florence qui, la première, avait si ardemment souhaité la ruine de sa rivale.

Guerre de la Ligue de Cambrai; première période : Agnadel. — « Cette guerre, dit Paul Jove, fut la plus atroce et la plus longue que l'Italie ait connue depuis l'expulsion des Goths. » Venise, contre qui se coalisait la moitié de l'Europe, tint bon contre l'orage. Le 27 avril 1509, le pape lançait l'interdit contre la république. Louis XII et le maréchal de Chaumont venaient de passer l'Adda avec plus de 20 000 hommes d'infanterie et de 2300 lances. Les Impériaux ne se hâtaient point de paraître; Francesco Maria Rovere, nouveau duc d'Urbin, s'avançait sans précipitation, avec l'armée de l'Église, à travers la Romagne. Les condottieri de la république étaient deux Orsini, Alviano et Pitigliano. Celui-ci retardait méthodiquement son collègue par ses velléités constantes de retraite. Le 14 mai, ils durent accepter la bataille française près d'Agnadel, au nord-est de Lodi. Les Romagnols d'Alviano firent longtemps échec à l'ennemi. Le roi dut se mettre au premier rang pour entraîner ses troupes. « Il s'exposa au feu comme le

plus petit soudoyer. » Bayard fit enfin un mouvement tournant à travers les marais de l'Adda et se jeta, avec la chevalerie, sur le flanc des Italiens. La cavalerie vénitienne tourna bride et se dispersa; l'infanterie demeura ferme et se fit hacher : 8 à 10 000 hommes furent tués; Alviano fut fait prisonnier; le roi recueillit sur le champ de bataille 28 canons et tous les bagages. « Ainsi furent vaincus une nation de gens saiges, puissans et riches et qui n'avoient oncques esté subjuguez qu'à cette fois, depuis que Attila, roy des Huns, les avoit destruits. » (Saint-Gelais.)

Le roi poussa en avant : Peschiera, Crémone, Bergame, Brescia tombèrent entre ses mains; les villes qui tentaient de résister étaient traitées d'une manière horrible, les garnisons passées au fil de l'épée, les paysans qui osaient crier *Vive Saint-Marc!* pendus, et l'on riait, raconte le chroniqueur de Bayard, de voir « ces rustres essayer d'emporter les créneaux au cou ».

Louis XII s'arrêta au Mincio, reçut les clés de Vérone, de Vicence et de Padoue, qu'il envoya à l'Empereur, à qui le traité de Cambrai avait réservé, comme part du butin, cette région du domaine vénitien. L'Empereur, établi à Trente, faisait à son tour descendre son armée sur l'Italie, et ses généraux opéraient leur jonction avec Chaumont et Bayard. Aux exécutions militaires de Louis XII, les Impériaux répondaient par le brigandage et l'acte effroyable accompli aux environs de Vicence, d'après l'ordre du prince d'Anhalt, selon Guichardin et les chroniqueurs allemands. Une partie de la population s'était réfugiée, à l'approche des bandes ennemies, dans une grotte immense, à double fond, près de la ville. Les Impériaux vinrent, attirés par le goût du pillage et, repoussant les misérables au fond de leur asile, entassèrent dans la première caverne du bois et de la paille et mirent le feu. « Il mourut là plus de mille personnes », dit Guichardin. Un enfant de quinze ans, qui avait pu se hisser par une fissure du rocher, jusqu'à l'air libre, échappa seul, à demi brûlé, à la catastrophe.

Venise, à ce moment, ne possédait plus que quelques arpents de son domaine de terre ferme. Elle avait, au lendemain

d'Agnadel, pris une résolution véritablement romaine : elle délia ses villes du serment de fidélité, afin de leur épargner les misères d'une guerre sauvage. Elle ordonna à ses gouverneurs de renvoyer les garnisons sur les lagunes et fit remettre au duc d'Urbin, pour être rendues au pape, Ravenne, Cervia, Faënza, Rimini; elle restitua à l'Espagne les ports qu'elle occupait sur les côtes du royaume de Naples. Puis, elle offrit de traiter de la paix. Le pape, Louis XII et l'Empereur demeurèrent sourds à ses propositions. Le 5 juin, le doge Leonardo Loredano écrivit à Jules II une lettre désespérée. Au sénat de Venise il déclarait que l'appel aux Turcs serait tout à l'heure la suprême ressource de la république contre le père commun de la chrétienté, véritable bourreau de ses fils. Les Vénitiens en ayant appelé de l'interdit pontifical au concile général, Jules II leur répondait par une bulle d'excommunication.

Mais déjà, grâce aux rivalités sourdes des confédérés et aux lenteurs de Maximilien, la fortune de Venise se relevait. Trévise se soulevait en faveur de sa métropole. Les paysans du *contado* de Padoue et les soldats de Saint-Marc, cachés dans des chariots de foin, franchissaient l'enceinte de cette ville; unis aux artisans et aux bourgeois, ils chassaient, le 17 juillet, les Impériaux, qui durent commencer un siège, mal secondés par leurs alliés français. En septembre, Maximilien rappela son armée en Allemagne.

Deuxième période : évolution politique de Jules II. — C'est alors que le pape changea brusquement l'orientation de sa politique. Il avait obtenu de Venise les places utiles à la défense des frontières ecclésiastiques. Il comprit que la ruine complète de la république serait une catastrophe pour l'Italie et l'Église. Venise était la sentinelle de la Péninsule en face des Turcs; au pied des Alpes, voisine du Milanais, condamné désormais à l'occupation étrangère, elle se tenait aux avant-postes de la résistance nationale contre toute invasion allemande ou française. « Si cette ville n'existait pas, dit-il un jour, il faudrait faire une autre Venise. » Les cardinaux vénitiens Grimaldi et Cornaro s'entremirent pour la réconciliation, malgré les efforts des cardinaux français. « Si vous pardonnez à Venise, disaient

ceux-ci au pape, vous enfoncerez un poignard dans le cœur du roi. » Après de longues négociations engagées à Rome avec les diplomates les plus distingués de la Sérénissisme, le pape consentit à absoudre Saint-Marc. Le 24 février 1510, les ambassadeurs vénitiens, vêtus de robes écarlates, s'agenouillèrent, en face de la porte de bronze de Saint-Pierre, aux pieds de Jules II, assis sur le trône, une verge d'or à la main, entouré de douze cardinaux armés du même attribut symbolique. A chaque verset du *Miserere*, le pontife donnait aux nobles suppliants un léger coup de baguette. Il leva alors l'interdit et imposa aux légats une légère pénitence, la visite aux basiliques de Rome, puis il les introduisit à sa suite dans Saint-Pierre. Le 1er avril, Trévisan, orateur de la République, écrivait au doge : « Le pape est très sage et très grand homme d'État; il a la goutte et d'autres maladies encore, mais il est néanmoins plein de force et d'action; il veut être seigneur et maître du jeu du monde. »

Jules II avait rompu violemment avec la ligue. Louis XII et Maximilien, trahis par le pontife qui les avait attirés au complot de Cambrai, n'hésitèrent pas à continuer la guerre, même contre le pape. Quant à celui-ci, encouragé par les humanistes italiens, il jurait l'extermination des *Barbares*, « jetait au Tibre les clés de Pierre et prenait en main l'épée de Paul ». Il s'alliait non seulement avec les Vénitiens, mais avec d'autres Barbares, plus rudes encore que les Français de La Palice et de Bayard : les Suisses. En mars 1510, l'évêque de Sion, Mathieu Schinner, obtenait pour lui 15 000 fantassins. Jules II décidait le roi d'Angleterre Henri VIII à se brouiller avec Louis XII. Il s'attachait Ferdinand d'Espagne en déchirant la bulle d'Alexandre VI et en concédant au roi Catholique la souveraineté totale du royaume de Naples. Quant à Maximilien, le pape ne le prenait plus au sérieux. « Il est, disait-il, inoffensif comme l'enfant qui vient de naître. »

Alphonse de Ferrare, fidèle à la France, se refusant à céder Modène et Reggio, ses fiefs d'Empire, se vit excommunier et priver de ses fiefs ecclésiastiques. Les armées française et allemande se concentraient dans le Véronais : le pape appela contre

elles les Espagnols commandés par Fabrizio Colonna, connétable de Naples. Il tenta de soulever Gênes contre le roi; son neveu, le duc d'Urbin, enleva Modène au duc de Ferrare. Venise reprenait Vicence aux Impériaux. Puis, toujours impatient d'en finir, Jules, casqué et cuirassé, s'avançait jusqu'à Bologne. « Dieu sçait comment ses mitres, croix et crosses estoient belles à veoir voltiger parmy les champs. »

Au pape condottiere, à la longue « et bougrisque barbe » (Rabelais), Louis XII opposa d'abord une action ecclésiastique. En septembre, il convoqua à Tours ses évêques. Le cardinal de Saint-Malo prononça un réquisitoire sur les crimes politiques de Jules II, depuis les temps lointains de Sixte IV, sur ses trahisons à l'égard de l'Italie et de ses alliés. Le synode décida que le pape n'avait point le droit de guerroyer contre les princes pour des raisons purement temporelles et que ceux-ci étaient autorisés à le combattre. Il confirma pour la France les constitutions du concile de Bâle et la Pragmatique sanction et annulait toute excommunication à venir. Jules II, à cette nouvelle, chassa de Rome les envoyés français et défendit aux cardinaux du roi de quitter la Ville Éternelle. Mais Louis XII rappela ces derniers et fit rebrousser chemin à cinq autres cardinaux en route pour Bologne. Le schisme était en vue.

Alors éclatèrent les hostilités. Le 10 octobre, Chaumont, vice-roi de Milan, et les Bentivogli vinrent assiéger Jules II dans Bologne. Déjà les anciens maîtres de la ville s'étaient emparés d'une des portes; les cardinaux furent terrifiés, le pape lui-même perdait un instant la tête. Mais il sut arrêter le maréchal sous les murs, par de feintes propositions de paix, qui donnèrent aux Vénitiens et aux Espagnols le temps d'apparaître. Chaumont dut se replier, sans aucune gloire. Puis, dans les brumes froides de la vallée du Pô, porté en litière, Jules II s'en alla assiéger la Mirandole, dont la prise découvrait Ferrare. Les boulets pleuvaient autour de sa tente; un matin de brouillard, il faillit être enlevé par Bayard. Le 21 janvier 1511, il entrait par la brèche dans la ville conquise, porté sur un brancard, et recevait l'hommage de la veuve du dernier seigneur, Francesca, fille de Trivulce.

Il jouit dix jours de son triomphe dans la ville en ruines, revint à Bologne, et, le 11 février, tandis que Chaumont mourait à Coreggio, il se mettait en marche, traîné sur un chariot à quatre bœufs, pour Imola et Ravenne. La guerre contre Ferrare continuait. A Ravenne, il créa neuf cardinaux, parmi lesquels était le belliqueux évêque de Sion. Le 30 mars, il rentra dans Bologne pour y célébrer les fêtes de Pâques. Le 22 avril, il reprit la route d'Imola, puis, de nouveau, celle de Bologne. A ce moment, la France et l'Empereur lui firent des ouvertures de paix; mais Jules II refusa de traiter tant que Ferrare ne serait point à lui.

Révolte de Bologne. — Au mois de mai, le pape, menacé par la marche en avant de Trivulce et de Gaston de Foix, quitta Bologne et s'enfuit à Ravenne. Il laissait aux Bolonais, en qualité de légat, d'archevêque et de tyran, le cardinal Alidosi, son favori, personnage méprisé et détesté, secrètement acquis à la France. Le 21 mai, la ville se souleva, abattit la statue du pape, œuvre de Michel-Ange, qui dominait le portique de San-Petronio. Alidosi se sauva du côté d'Imola, tandis que les Bentivogli rentraient dans leur capitale avec les Français, et que le duc d'Urbin et les pontificaux battaient en retraite, abandonnant artillerie et bagage. Les Bolonais démolirent les tours de la citadelle. Trivulce reprit, sans tarder, la Mirandole, et le duc de Ferrare recouvra tous ses territoires.

Jules II reçut à Ravenne cette grave nouvelle. Il fulmina contre son neveu le duc d'Urbin : « S'il me tombe entre les mains, je l'écartèlerai. » Le 24, Alidosi vint se jeter aux pieds du saint-père, qui n'avait aucune grâce à lui refuser; il rejeta sur Rovere toute la responsabilité de la perte de Bologne. Le duc se présenta à son tour, accusant de lâcheté le cardinal. Le pape le chassa de son palais. Le jeune homme sortit dans un accès de fureur, criant : « Malheur au cardinal, si je le rencontre ! » Il le rencontra à cheval, cuirassé, dans une rue étroite, entouré d'une escorte. Il se jeta à la bride de la monture, obligea Alidosi à mettre pied à terre et lui fendit la tête à coups de pommeau d'épée. Ses spadassins achevèrent à coups de poignard le favori du pape. Personne, dans la compagnie du cardinal, n'avait

remué pour le défendre. Ravenne et le Sacré-Collège applaudirent à l'assassinat, et Jules II fou de colère et de douleur, deux heures après le crime, s'enfuit à Rimini, pleurant au fond de sa litière.

Concile de Pise. — A Rimini, aux portes des églises, il vit le manifeste de cinq cardinaux rebelles qui, forts de l'assentiment du roi de France et de la neutralité de l'Empereur, l'invitaient lui-même à se rendre à Pise afin de réformer le Saint-Siège romain. A cet appel de Briçonnet, de San-Severino, de Borgia, de Prie, et de Santa-Croce, les cardinaux de Corneto et du Mans semblaient près de se rallier au schisme. Le cardinal d'Este hésitait encore. D'autre part, on attribuait à Maximilien l'intention de déposer Jules, et de s'asseoir lui-même, en qualité de pape-empereur, sur la chaire de saint Pierre. Le vieux pontife pouvait ignorer le mouvement révolutionnaire contre Rome qui travaillait sourdement l'Église allemande; mais il connaissait bien l'Église de France, ses méfiances à l'égard de la papauté, sa tradition d'indépendance, sa fidélité à ses rois chaque fois que ceux-ci avaient une querelle avec le Saint-Siège. Il ne s'agissait plus maintenant d'assiéger des villes et de tracer des plans de bataille; il fallait rejeter le casque et reprendre la mitre. Le 27 juin, Jules II rentrait dans Rome avec la fièvre. Dès le lendemain, il lançait la bulle *Sacrosanctæ*, convoquait un concile au Latran pour le 19 avril 1512. Il menaçait de la dégradation les cardinaux qui ne se soumettraient point sur-le-champ. En même temps, il mettait en accusation son neveu, le citait devant un tribunal de quatre cardinaux et le dépouillait, jusqu'à la sentence, de toutes ses dignités.

Tentative de révolution à Rome. — Le 17 août, épuisé par de si violentes émotions, il tomba très malade. On le crut perdu. En un clin d'œil, les gens du Vatican pillèrent jusqu'au linge de la chambre à coucher du pape. Le duc accourut au chevet de son oncle qui respirait encore, veillé par son médecin juif. Déjà la nouvelle d'une mort foudroyante volait hors de Rome. La ville pontificale saluait la délivrance. Les barons et les clercs accablaient la mémoire de Jules II. Pompeo Colonna, évêque de Rieti et abbé de Subiaco, qui avait jadis porté les

armes sous Gonzalve de Cordoue, se mit à la tête de tous les nobles dans la maison desquels la papauté avait laissé quelque souvenir tragique, tels que Roberto Orsini, fils de Paolo assassiné par les Borgia, George Cesarini, Antimo Savelli. Il marcha sur le Capitole et là, tel qu'un tribun du moyen âge, il appela à la liberté les bourgeois et le peuple. Guichardin, qui nous a conservé la harangue toute gibeline de Pompeo, a dû en exagérer la violence. Mais nous pouvons en retenir au moins les *desiderata* du réformateur : la restauration du régime communal, l'armement du peuple, le Saint-Ange remis à la commune, l'obligation pour le nouveau pape de choisir quatre cardinaux dans les familles nobles de Rome. Déjà la révolution s'organisait au Capitole, quand un messager apporta la nouvelle du retour de Jules II à la vie. Il avait bu du malvoisie et mangé une pêche. Les cardinaux, déjà en mouvement pour sa succession, avaient paru, à ce spectacle, « morts d'épouvante ». Le pape, heureux de revivre, pardonnait à son neveu.

Cependant, le 28 août encore, les barons réunis à l'église d'Ara-Cœli, se juraient la paix, s'engageaient à favoriser le concile. Le pape, convalescent, ignorait les événements du Capitole. Quand il apprit, par Élisabeth d'Urbin, ce qui s'était passé, sa fureur fut si terrible que Pompeo Colonna, avisé à temps, courut se cacher à Subiaco; Roberto Orsini se sauva, à bride abattue, jusqu'en France.

La Sainte-Ligue contre la France. — En septembre 1511, l'Empereur, toujours rêvant de la tiare, se ralliait à l'entreprise religieuse de Louis XII et recommandait le concile de Pise aux souverains de la chrétienté. Jules II mit l'interdit sur Pise et sur Florence, qui n'avait point osé refuser aux prélats schismatiques l'entrée d'une ville de son domaine. Le 5 octobre, il promulgua l'acte de la Sainte-Ligue : Ferdinand s'engageait à attaquer Louis XII en Italie et en Navarre; la Ligue, où entraient Henri VIII, les Vénitiens et les Suisses, demeurait ouverte à l'Empereur. L'armée de confédérés, y compris les Suisses, était d'environ 36 000 hommes. Le pape et Venise contribuaient pour 20 000 ducats par mois aux frais de la campagne. La république promettait 14 galères, et l'Espagne 12. Raymond de

Cardona, vice-roi de Naples, était le capitaine général. Les alliés se proposaient : l'union de l'Église catholique, la dispersion du concile de Pise, la prise de Bologne, de Ferrare et de toutes les villes convoitées par le Saint-Siège, l'expulsion des Français au delà des Alpes. Quelques jours plus tard, les cardinaux schismatiques étaient déclarés déchus de leurs dignités et bénéfices.

Les Florentins, effrayés, dépêchèrent Machiavel à Milan, près du vice-roi Gaston de Foix, puis à Blois, près de Louis XII. Le secrétaire d'État n'obtint du premier que des réponses belliqueuses, et du roi qu'une vague promesse de transporter hors de Pise le foyer du schisme. Cependant, l'Empereur se refroidissait pour le concile, où ses évêques se refusaient à se rendre. Le 5 novembre, le synode schismatique s'ouvrit au Dôme de Pise, sous la protection des troupes de Lautrec, qui empêchèrent le peuple d'enfoncer les portes de la cathédrale, désertée par son clergé. Il se composait de quatre cardinaux, deux archevêques et quatorze évêques. Les décrets du premier jour annulèrent les censures du pape, les décisions et les décrets du prochain concile du Latran. Au bout de trois séances, fatigués des rixes continuelles entre Pisans et Français, les Pères résolurent de se transporter à Milan. Mais ici, comme à Pise, les clercs se montrèrent hostiles aux réformateurs, « qui semblaient, dit Guichardin, avoir besoin d'être réformés plus que le reste de l'Église ».

Gaston de Foix : bataille de Ravenne. — Le pape, dont le trésor s'épuisait en préparatifs militaires, ralluma les hostilités. Il fit avancer vers Bologne et Ferrare les Espagnols et les pontificaux, commandés par Cardona : les Vénitiens et les Suisses du cardinal de Sion se dirigèrent, par l'est et le nord, sur la Lombardie. Gaston de Foix promit aux Suisses une récompense honnête, et les premiers fantassins du monde se replièrent tranquillement sur leurs montagnes. Bologne, défendue par les Bentivogli, Yves d'Allègre et Lautrec, était sur le point de succomber, l'ingénieur Pietro Navarro ayant ouvert la brèche dans ses murs, lorsque Gaston réussit à y pénétrer, avec 1300 lances et 14 000 fantassins. Les confédérés reculèrent

vers l'intérieur de la Romagne. Cependant les Vénitiens prenaient Brescia. Gaston courut de ce côté, ne laissant à Bologne que 4000 hommes de garnison. En route, il culbuta un corps vénitien et arriva sous Brescia, dont la citadelle était encore aux mains des Français. Le 19, il forçait l'entrée de la ville, après une lutte furieuse contre les Vénitiens et les habitants. 22 000 personnes furent égorgées dans Brescia. Il permit à ses soldats de saccager à fond la ville, puis les ramena en hâte vers la Romagne. A Finale, il rallia ses renforts et l'armée de Ferrare. Il avait alors environ 23 000 hommes sous ses ordres, Français, Allemands, Italiens, sans compter l'artillerie du duc Alphonse. Les forces espagnoles étaient légèrement inférieures en nombre; mais Cardona avait cinquante chariots armés de faulx, d'une invention récente.

Il importait à Louis XII d'enlever vivement la campagne. Les Suisses, toujours à vendre, semblaient prêts à redescendre sur le Milanais. Ferdinand menaçait la France par la Navarre, Henri VIII par la Normandie; l'Empereur était sur le point de rappeler le contingent prêté au roi. Mais les confédérés, fidèles à la tactique italienne, se dérobaient à l'ennemi, afin de le fatiguer par la marche et l'inaction. Gaston, pour les forcer à se battre, se jeta brusquement sur Ravenne, que tenait Marc-Antoine Colonna, avec 1500 piétons et quelque peu d'artillerie. Le 9 avril, jour du vendredi saint, un premier assaut français échouait; Gaston y perdait 300 hommes; il rentrait dans son camp, entre le Ronco et le Montone, deux petites rivières qui se réunissent sous les murs de la ville. Le 10 avril, l'armée de la Ligue arrivait de Faënza et se fortifiait en creusant une enceinte de fossés dans les fanges de la plaine, à trois milles au sud-est de Ravenne. A ce moment même, les assiégés étaient sur le point de capituler, à l'insu de leur gouverneur Colonna. Mais Gaston de Foix et Nemours avaient hâte d'engager la bataille : ils venaient de recevoir la lettre par laquelle l'Empereur reprenait ses Allemands, et craignaient de ne pouvoir la tenir secrète plus de vingt-quatre heures.

Le jour de Pâques, de grand matin, l'armée de Louis XII se mit en bataille et se développa, après avoir franchi le Ronco,

en forme de demi-lune, ayant à sa droite l'artillerie avec le duc de Ferrare; dans le camp retranché des Espagnols, toute l'infanterie s'était couchée ventre à terre, par l'ordre de Navarro; au premier moment, les canons français ne tirèrent que contre la cavalerie italienne de Fabrizio Colonna. Celui-ci ayant dessiné un mouvement offensif, l'armée de la Ligue tout entière sortit du camp. Les escadrons de Colonna, décimés par un feu terrible, reculèrent; l'infanterie espagnole, les vétérans de Gonzalve de Cordoue, tinrent bon longtemps contre la furie française. Des deux côtés, le carnage était très grand. Yves d'Allègre, qui venait de voir son fils tué à son côté, était emporté par un boulet. Les chevaux sans cavalier, les chariots entassés le long du Ronco rendaient le champ de bataille confus. Colonna et le marquis de Pescaire étaient faits prisonniers. Raymond de Cardona, perdant la tête, s'enfuyait jusqu'à Cesena; Carvajal courait, « comme un lièvre devant la meute », écrit Pierre Martyr; chevauchant jour et nuit, il ne s'arrêta qu'à Rome.

L'infanterie espagnole, « en une masse énorme, serrée, avec l'épée pointue et le poignard, soutenait sans sourciller la mouvante forêt des lances allemandes » (Michelet). Mais la gendarmerie française, tombant au flanc des Espagnols, décida de leur défaite. On les vit alors évoluer tranquillement et battre en retraite vers Ravenne, le long d'une étroite chaussée, au pas de parade. A ce moment, Gaston de Foix courut avec quelques cavaliers contre ces piétons dont le bon ordre l'irritait. Les Espagnols le tirèrent à bout portant. Il tomba de la chaussée dans le marécage; ils l'achevèrent à coups de pique, à la figure et à la poitrine. Il avait vingt-deux ans. « En deux mois, il avait pris dix villes et gagné trois batailles. Il avait eu l'insigne gloire d'attacher son nom à la grande révolution qui produisit la vraie France, l'infanterie, sur le théâtre des guerres » (Michelet). La France perdait en lui un général de génie qui eût assurément changé la fortune des guerres ultérieures d'Italie.

Seize mille morts restèrent sur le champ de bataille. Ravenne ouvrit ses portes. Les Gascons et les Allemands massacrèrent et pillèrent les habitants. Rimini, Cesena, Cervia, Imola, Faënza se rendirent. Le pape avait perdu la Romagne.

Le 14 avril, en recevant cette nouvelle, il se sauva au Saint-Ange. Les cardinaux se jetaient à ses pieds, le suppliant d'accepter les conditions de Louis XII. Dès le lendemain, Jules II reprit sa fermeté d'âme. Il apprenait par un émissaire du cardinal de Médicis, prisonnier lui-même, en quel fâcheux état se trouvaient les vainqueurs. Les deux généraux, La Palice et le cardinal San-Severino, ne parvenaient point à s'entendre. Le duc de Ferrare se retirait dans ses États. D'autre part, les Suisses se préparaient à rentrer en scène et à rallumer la guerre en Lombardie.

La Palice, croyant la paix prochaine, arrêta sa marche sur Rome et remonta vers Milan. Les Orsini, gagnés par Jules II, refusaient de servir plus longtemps Louis XII. L'Empereur avait rappelé les Allemands. En quelques jours, le fruit de la bataille de Ravenne était perdu.

Concile du Latran. — Le 3 mai, Jules II ouvrit le concile. La veille, il avait fait à Saint-Jean de Latran une procession extraordinaire de cardinaux, de cavalerie, d'évêques et de canons. Une centaine de prélats, la plupart italiens, prirent part au concile, en présence des ambassadeurs de Florence et de Venise. Gilles de Viterbe, général des Augustins, fit à la première séance un discours où il déclara l'Église vaincue en punition de la politique militaire du Saint-Siège; la prière, la foi et l'ascétisme lui rendraient la victoire. Le lendemain, Thomas de Vio, général des Dominicains, parla d'une façon bien différente. Le pape, dit-il, est le roi de l'Église, et supérieur aux conciles. Les Pères annulèrent les décisions des conciles de Pise et de Milan. Déjà l'infatigable Jules II concluait une alliance nouvelle contre la France avec l'Empereur, Venise et l'Angleterre; le 17 mai, la Ligue fut proclamée *Urbi et Orbi*.

La France perd l'Italie. — Au commencement de juin, les Suisses marchèrent sur le Véronais et se joignirent aux Vénitiens, tandis que les pontificaux marchaient sur la Romagne. La Palice et Trivulce n'eurent plus qu'à battre en retraite. Les villes se révoltaient. Milan égorgeait quiconque était Français. Les cardinaux schismatiques de Milan décampèrent à leur tour, entraînant avec eux le légat Jean de Médicis; mais, au passage

du Pô, celui-ci s'esquiva. Il ne restait plus à Louis XII que quelques forteresses en Romagne et en Lombardie. Asti était reprise; Gênes se révoltait et rappelait son doge. Le 10 juin, Bologne se rendait au duc d'Urbin. Les débris de l'armée de Gaston passèrent les Alpes, et Jules II, qui croyait avoir délivré l'Italie des Barbares, fit illuminer Rome entière pour la fête des apôtres Pierre et Paul.

Le 4 juillet, Alphonse de Ferrare entrait de nuit à Rome, pour solliciter l'absolution pontificale. Les Colonna et les Gonzague avaient négocié la réconciliation. Mais le duc fut surpris d'apprendre qu'en son absence le pape mettait la main sur ses villes et prétendait même s'attribuer Ferrare. Jules, renfermé dans le château Saint-Ange, invita Alphonse à recevoir, dans la citadelle même de l'Église, le pardon de ses fautes. Le duc comprit qu'il ne sortirait plus du château jusqu'à la mort du pape. A Rome même il se sentait à demi prisonnier. Le 19 juillet, à cheval entre les Colonna et leurs écuyers, il put forcer la porte Saint-Jean et s'enfuir à Marino, d'où, trois mois plus tard, il passa à Naples sous un déguisement, puis, par mer, rejoignit les bouches du Pô.

En août, Jules II s'emparait de Modène, qui était au duc. Celui-ci expédia l'Arioste en ambassade au pape, mais celui-ci déclara au poète qu'il le ferait jeter au Tibre, « comme un chien ». L'Arioste monta à cheval sans plus tarder et s'enfuit de la ville apostolique. Florence, qui avait prêté Pise au concile schismatique, vit à son tour l'orage fondre sur elle. Au congrès de Mantoue, les confédérés résolurent de rétablir les Médicis. Les Espagnols se chargèrent d'exécuter la république et lui rendirent ses anciens maîtres, au mois de septembre, après avoir égorgé, par méthode d'intimidation, les habitants de Prato.

Parme et Plaisance, détachées du duché de Milan, furent ensuite soumises au joug pontifical. L'Italie se demandait où s'arrêteraient les convoitises de Jules II. L'Europe s'inquiétait. Venise se trouvait dépossédée par Cardona de plusieurs villes; par Maximilien, de Vérone et de Vicence. L'Empereur voyait avec chagrin Modène, Reggio, Parme et Plaisance arrachées à

sa suzeraineté. Il eût voulu garder le Milanais pour son petit-fils Charles. Mais le pape et les Suisses s'opposèrent à ce projet. Au mois de décembre, un fils de Ludovic le More, Maximilien, rentra dans Milan, dont les Français avaient tenu jusqu'à ce jour la citadelle.

Cependant, il y avait encore des Barbares en Italie : les Espagnols, les Suisses et les Allemands. Au cardinal Grimani, qui lui faisait remarquer ce fâcheux accident, Jules II répondit, en agitant avec colère son bâton : « Avec l'aide du ciel, je reprendrai Naples ». Il méditait certainement de nouvelles guerres et de nouvelles ligues. Mais ses forces étaient épuisées. Le 4 février 1513, il appela à son chevet Paris de Grassis, afin de régler l'ordre de ses funérailles. Il redoutait pour son cadavre l'abandon où les prélats avaient laissé Sixte IV et Alexandre VI morts, à peine recouverts de quelques guenilles. Parfois, effrayé de son œuvre, il regrettait d'avoir reçu la tiare. Il demanda aux cardinaux de prier pour son âme, pardonna, en tant que prêtre, aux schismatiques de Pise et les maudit en tant que pape. Il donna en pleurant sa bénédiction aux assistants. Puis il pria qu'on lui fît boire un élixir merveilleux inventé par un charlatan. A sa dernière heure, il repoussa sa fille, Felice, qui lui demandait le chapeau de cardinal pour son frère maternel. Dans la nuit du 20 au 21 février, il expira. Rome entière accourut pour baiser les pieds du pontife qui avait usé sa vie pour l'indépendance de l'Italie.

Politique belliqueuse de Léon X. — L'intérêt des Médicis devait marquer, dès le début du règne, l'orientation politique du nouveau pape. Le plan de Léon X, discuté alors entre Machiavel et Vettori, était de pourvoir largement ses neveux Julien et Laurent, de leur attribuer Parme et Plaisance, peut-être même, selon Vettori, qui recevait les confidences du pape, de mettre la main sur la Lombardie. Quelle que fût, d'ailleurs, la mesure de cette ambition, le pape se trouvait en présence du problème qui avait si fort occupé Alexandre VI et Jules II : se décider pour l'alliance soit de la France, soit de l'Espagne. Louis XII fournit au pape, dès la fin de mars 1513, une occasion de se décider. Il concluait à Blois, avec les Vénitiens, une

Ligue pour la reprise de la Lombardie; la république devait rentrer dans ses anciennes possessions de terre ferme. Léon X répondit, le 5 avril, par la Ligue de Malines, qui groupait ensemble le Saint-Siège, l'Angleterre, l'Empire et l'Espagne. La guerre d'Italie se ralluma au mois de mai.

L'armée française, commandée par La Trémoille et Trivulce, celle de Venise par l'Alviano, marchèrent à la rencontre l'une de l'autre vers Milan. Gênes et les villes du duché tombèrent l'une après l'autre au pouvoir du roi. Mais les Suisses, à la solde du pape, joignirent La Trémoille à Novare, lui prirent son artillerie, lui tuèrent 8000 hommes et le forcèrent à une retraite précipitée par la voie des Alpes. Le vieux général les arrêta, à force d'or et de promesses, en Bourgogne, au mois de septembre, après la défaite des Français par les Anglais à Guinegate. L'Alviano replia son armée sur Padoue, où il s'enferma : les Espagnols et les Impériaux poussèrent un instant leurs troupes jusqu'en vue du campanile de Saint-Marc et criblèrent Venise de boulets. La république eut à lutter toute une année encore contre l'Empereur pour la possession de Vérone et de Brescia.

Louis XII, envahi par les Anglais, n'hésita pas à se réconcilier avec le pape. Le 17 décembre, le concile schismatique, réfugié à Lyon, était déclaré dissous et la paix était faite entre le roi et l'Église. Ce rapprochement manquait de sincérité. Les circonstances étaient bonnes cependant pour une pacification de la chrétienté. Louis XII et Ferdinand avaient conclu, le 1er décembre, une trêve pour les affaires d'Italie. Henri VIII allait se réconcilier avec la France par le mariage de sa jeune sœur Marie avec Louis XII. Celui-ci n'épargnait point au pape les promesses en faveur des Médicis neveux. Mais Léon X ne songeait qu'aux moyens de brouiller de nouveau les cours de France et d'Espagne. Il négociait en secret une Ligue entre l'Espagne, l'Empire, les Suisses, Florence et Milan ; il se réservait, au dernier moment, de passer dans l'un ou l'autre des deux camps. En décembre 1514, il envoyait Bembo à Venise, afin de détourner la république de la France. La Seigneurie répondit qu'elle ne ferait point la paix avec l'Empereur, tant que celui-ci

détiendrait le Véronais, et qu'après tout le pape ferait mieux de s'unir aux Français, qui pourraient l'aider à donner à son frère Julien la couronne de Naples.

On aperçoit assez clairement l'incertitude et les dangereuses fluctuations de cette politique pontificale, dans les lettres échangées, en 1514, entre Machiavel et Vettori. L'ancien secrétaire d'État répète sur tous les tons au conseiller de Léon X que le salut du Saint-Siège est dans l'alliance franco-vénitienne. L'Empire, l'Espagne, les Suisses ruineront l'Italie *sine spe redemptionis*. Il démontre que la mauvaise fortune serait encore meilleure avec la France qu'avec toute autre nation. Le pape aurait du moins ses terres d'Avignon pour s'y réfugier. La France, qui ne tarderait pas à se relever, le soutiendrait fidèlement. « S'il s'attache au parti espagnol et qu'il succombe, il faut qu'il aille en Suisse, pour y mourir de faim, ou en Allemagne, pour y être un objet de dérision, ou en Espagne, pour y être écorché. »

Quelques jours après mourait Louis XII (1er janvier 1515), et, six mois plus tard, Léon X, qui n'avait rien compris aux avis que Machiavel lui prodigua sous le couvert de Vettori, et se jetait étourdiment dans la politique qui allait être battue à Marignan.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'histoire intérieure de l'Italie, voir la bibliographie du chapitre précédent, et pour l'histoire intérieure de la France, voir ci-dessous la bibliographie du chapitre IV. Voir notamment les indications sur Machiavel, Guichardin, Burchard, Infessura, Pierre Martyr, etc.

Recueils de documents. — **A. Desjardins**, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. I, Paris, 1859 (*Coll. des doc. inéd.*). — **Commines**, *Lettres et négociations*, édit. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1867-1868, 2 vol. in-8. — *Lettres du roy Louis XII et du cardinal Georges d'Amboise*, édit. par **J. Godefroy**, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-8. — **A. Giustinian**, *Dispacci dal 1502 al 1505*, édit. par Villari, Florence, 1876, 3 vol. in-12. — **Cesare Foucard**, *Carteggio diplomatico dal 1493 al 1496*, Naples, 1879. — **Romanin**, *Storia documenta di Venezia*, Venise, 1853-60, t. IV et suiv.

Mémoires et histoires du temps. — **Commines**, *Mémoires*, dans la *Coll. Soc. hist. de France*, 1840-1847, et édit. Chantelauze, Paris, 1881. — **Fleuranges** (Robert de la Mark, sire de), *Mémoires* (dans les coll. Buchon, t. IX; Michaud, t. V; Petitot, t. XVI). — **G. de la Pilorgerie**, *Campagnes et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII* (1494-1495),

Nantes et Paris, 1866, in-12. — **P. Desrey**, *Les grandes chroniques de Charles VIII*, publ. à la suite de Monstrelet, et *Relation du voyage du roy Charles VIII*, dans D. Godefroy, et dans Cimber et Danjou, t. I, Paris, 1834, in-8. — **A. de la Vigne**, *Le Vergier d'honneur de l'Entreprise, et Voyage de Naples*, dans Cimber et Danjou, *ibid.*, t. I. — **Claude de Seyssel**, *Les louanges du bon roy Louis XII*, Paris, 1587, et *La victoire de Louis XII sur les Vénitiens* (dans Godefroy, *Hist. de Louis XII*). — **J. de Saint-Gelais**, *Histoire de Louis XII* (dans les recueils de Th. et D. Godefroy). — *Histoire du chevalier Bayart*, par **le Loyal Serviteur**, édit. de la *Soc. d'hist. de France*, 1878. — *Un éloge de Louis XII, père de la France en 1509* (*Panegirica in laudem Ludovici XII*), publié par **R. de Maulde**, dans la *Revue Historique* de mai 1890. — On trouvera d'autres documents et mémoires curieux dans **Denis II Godefroy**, *Histoire de Charles VIII*, Paris, 1684, in-f°, et **Th. Godefroy**, *Histoire de Charles VIII* et *Histoire de Louis XII*, Paris, 1615-1622, in-4.

Marino Sanudo, *De adventu Caroli VIII in Italiam* (Ms. de la Bibl. Nationale); *Chronicon venetum* (1494-1500), dans Muratori, t. XXIV; et *Diarii*, Venise, depuis 1879. — Dans **Muratori** : t. XXI, *Storia Bresciana*; t. XXIV, **Senarega**, *De rebus Genuensibus*. — Dans l'*Archivio storico italiano* : t. VI, 2e partie, *Memoriale di Giovanni Porto-Venere*; t. I, le traité de Charles VIII avec Florence; t. XVI, 3e série, Négociations secrètes de l'année 1494 entre les princes italiens; t. III, **Sanuto**, *Storia del Cagnola*. — **Arlunus Mediolanensis**, *De bello veneto libri VI*, et **Mocenicus**, *Libri VI belli cameracensis*, dans **Græviua**, *Thesaurus antiq. Italiæ*, Leyde, 1704, in-f°, t. V. — **Paride de Grassis**, *Diarium Romanæ curiæ* (fragment sur les deux expéditions de Jules II, 1506-1507 et 1510-1512), édit. par L. Frati, Bologne, 1886. — **Luca Landucci**, *Diario Fiorentino*, édit. par Del Badia, Florence, 1883. — Les historiens espagnols, **Marinæus Siculus**, **Ant. Nebrissensis**, **Zurita**, etc., dans **Schott** et **Pistorius**, *Hispaniæ illustratæ scriptores*, Francfort, 1603, 3 vol. in-f° — Poème de **Tsané Koronæos** en l'honneur de Mercure Bouas, un Albanais, capitaine de mercenaires, qui a pris part à toutes les batailles pendant les règnes de Charles VIII, Louis XII, François Ier, et qui se vantait notamment d'avoir frappé et presque pris Charles VIII à Fornoue. Ce poème a été publié par C. Sathas dans ses *Hellenika Anecdota*, t. I, Athènes, 1867.

Livres. — **Règne de Charles VIII.** — **C. de Cherrier**, *Histoire de Charles VIII*, Paris, 1868, 2 vol. in-8. — **Rosmini**, *Dell'Istoria intorno alle militari imprese et alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio*, Milan, 1815, 2 vol. — **Ph. van der Haeghen**, *Examen des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples*, dans la *Revue Historique*, mai 1885. — **Chotard**, *Charles VIII et l'expédition d'Italie*, d'après les lettres du roi et de son secrétaire Robertet, Paris, 1865, in-8. — **H.-Fr. Delaborde**, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, Paris, 1888. — **Luzio** et **Renier**, *Francesco Gonzaga alla battaglia di Fornovo*, 1495, Florence, 1890. — **L. Beltrami**, *Il castello di Milano sotto il dominio degli Sforza*, 1460-1535, Milan, 1885. — **F. Calvi**, *Bianca-Maria Sforza-Visconti, regina dei Romani e gli ambasciatori di Ludovico il Moro alla Corte Cesarea, secondo nuovi documenti*, Milan, 1888. — **L.-G. Pélissier**, *Les amies de Ludovic Sforza et leur rôle en 1498-1499*, dans la *Revue Historique* de janvier 1892. — **A. Leonetti**, *Papa Alessandro VI secondo documenti e carteggi del tempo*, Bologne, 1880. — **L. Thuasne**, *Djem-Sultan* (1459-1495), Paris, 1892.

Règne de Louis XII. — **De Maulde-la-Clavière**, *Histoire de Louis XII*, 1re partie, 3 vol., 1892. — **R. de Maulde**, *La mère de Louis XII, Marie de Clèves, duchesse d'Orléans*, dans la *Revue Historique* de janvier 1888; *Jeanne de France, duchesse d'Orléans*, Paris, 1883, in-8. — **Hayemann**, *Gesch. der italienischen-französischen Kriege von 1496 bis 1518*, Gœttingue, 1835,

2 vol. in-8. — **Buser**, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich*, Gotha, 1879. — **Filippi**, *Il convegno in Savona tra Luigi XII et Ferdinando il Cattolico*, Savone, 1890, et *Ancora del convegno di Savona*, Savone, 1891. — **L. Pelissier**, *La politique du marquis de Mantoue pendant la lutte de Louis XII et de Ludovic Sforza* (1498-1500), dans les *Ann. de la Fac. des lettres de Bordeaux*, 1892. — **Gozzadini**, *Di alcuni avvenimenti in Bologna e nell' Emilia dal 1506 al 1511*, Bologne, 1886. — **Fornoni**, *Bergamo e la Lega di Cambrai*, Bergame, 1889. — **L. de Villeneuve**, *Recherches sur la famille Della Rovere*, Rome, 1887. — **Fr. Mitti**, *Leone X e la sua politica*, Florence, 1893. — **W. Gisi**, *Der Antheil der Eidgenossen an der europ. Politik in den Jahren 1512-1516*, Schaffouse, 1866. — **Fraknoi**, *Ungarn und die Liga von Cambray*, Pesth, 1883.

CHAPITRE III

LES GUERRES D'ITALIE

Deuxième partie :

FRANÇOIS Ier, HENRI II, CHARLES-QUINT

(1515-1559).

I. — Jusqu'à l'élection impériale de 1519.

François Ier; la cour de France. — Le règne de François Ier marque l'époque du premier grand conflit entre la maison de France et la maison d'Autriche. Ce règne commence pourtant en pleine aventure italienne. Les mêmes erreurs politiques qui avaient aveuglé Charles VIII et Louis XII ont d'abord égaré François Ier. Les intérêts de la France subordonnés aux prétentions héréditaires du roi sur Naples et sur Milan, la poursuite chimérique d'une couronne impériale, tels sont les traits communs du nouveau règne et des règnes précédents. En outre, une inclination plus forte et plus noble que les ambitions de ses prédécesseurs devait ramener sans cesse l'esprit de François Ier, épris des beaux-arts et des lettres, vers l'Italie de la Renaissance.

François Ier avait vingt ans lorsqu'il prit la couronne en qualité de cousin de Louis XII et de dernier représentant de la

famille des Valois-Orléans (1er janvier 1515). Son aïeul, Jean, comte d'Angoulême, était le fils cadet de Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Par ses qualités comme par ses défauts, François Ier reproduit plus fidèlement qu'aucun prince du sang de Valois-Orléans l'image du brillant fondateur de sa maison. Vigoureux et grand, il avait un visage beau et gracieux, un sourire avenant, une éloquence insinuante avec un grand air de sincérité. La courtoisie, la vaillance et les autres qualités chevaleresques, si appréciées chez les princes de son temps, lui étaient naturelles; elles furent développées par son éducation. Relégué loin de la cour par la jalousie d'Anne de Bretagne, il vécut au château d'Amboise : il devint de bonne heure un hardi cavalier, un infatigable chasseur. Cet isolement toutefois eut une influence fâcheuse sur le développement de son esprit. Il vécut dans un cercle étroit de dévouements fanatiques et de tendresses aveugles. Sa mère, Louise de Savoie, se consolait d'une existence jusqu'alors triste et mesquine par la pensée qu'elle avait donné un souverain à la France. Elle employait en parlant de son fils des termes où débordait son orgueil autant qne son amour maternel : elle l'appelait « son roi, son seigneur, son César ». Non moins exaltée était l'affection vouée à François Ier par sa sœur plus âgée, Marguerite de Valois, devenue de bonne heure une des célébrités littéraires de son siècle. François Ier grandit en enfant gâté : toute contrainte, toute application même lui fut épargnée. Il prit l'habitude « de vivre gaiement et sans souci... Si son corps, disait du roi de France, déjà vieilli, l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli, supporte aisément tous les genres de fatigues, il n'aime pas à fatiguer son esprit à réfléchir plus qu'il ne faut. » François Ier, plus attentif à bien représenter qu'à bien régner, réalisa l'idéal qu'il se proposait : il fut un roi gentilhomme. « C'est le principal titre que j'ai, disait-il aux nobles assemblés en 1529, et dont je m'estime le plus. » L'expérience ne corrigea point chez lui les défauts de l'éducation première. Avec un grand savoir, une grande perspicacité, il manqua toujours d'esprit de suite : tout durant son règne se fit « par secousse » (Voltaire).

Il arrivait au trône entouré d'une jeune cour avide de dignités

et de gloire militaire. C'étaient les premiers compagnons de ses jeux chevaleresques : Anne, seigneur de la Rochepot, que la mort d'un aîné devait bientôt constituer chef de la grande famille de Montmorency, Philippe Chabot de Brion, Robert de la Marck, plus tard maréchal de Fleuranges, qui a signé ses mémoires du surnom de l'*Adventureux*. Tous ces amis et contemporains du roi devaient s'élever en quelque sorte avec lui. Mais en attendant que l'âge leur permît de diriger l'État, Louise de Savoie se chargea de composer avec ses propres serviteurs le nouveau gouvernement de son fils. Le précepteur de François Ier, Antoine Duprat, devint chancelier; l'ancien gouverneur du roi, Arthur Goufier de Boisy, devint grand maître de la cour. Les parents de la maison royale ne furent pas oubliés; les dignités militaires leur furent d'abord partagées. La charge vacante de connétable fut conférée à Charles, duc de Bourbon; le comte de Vendôme, son cousin, reçut le gouvernement de l'Ile-de-France. Un des plus vieux capitaines des guerres d'Italie, La Palice, fut nommé maréchal de France. Mais François Ier ne tarda pas à préférer des chefs plus jeunes : le maréchal de Lautrec, cousin de Gaston de Foix et frère de Mme d'Étampes, Guillaume Goufier, seigneur de Bonnivet, honoré plus tard du titre d'amiral.

Bataille de Marignan. — Des négociations avec le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre semblèrent tout d'abord préoccuper uniquement François Ier. Cependant ces démarches pacifiques furent contredites par un accord conclu entre la France et la maison d'Albret pour l'entière reprise de la Navarre sur le royaume de Castille et par la conclusion d'une alliance avec Venise pour la conquête en commun du Milanais.

En même temps les grands préparatifs militaires commencés par Louis XII étaient activement poussés, sous prétexte de défendre le royaume contre les Suisses. Ceux-ci prirent l'offensive et fermèrent les chemins qui conduisaient ordinairement les Français en Italie, en s'emparant des forteresses du Piémont. Cette tactique agressive leur était conseillée par le cardinal de Sion, Mathias Schinner, un des derniers survivants de cette race de prélats belliqueux formés à l'école du pape

Jules II. Il excellait à recruter les montagnards de la Suisse, sa patrie, et à les conduire à l'avant-garde de l'armée pontificale. C'était la mission qu'il remplissait en 1515, car la ligue formée pour la défense de l'Italie par l'Empereur, les Espagnols et les Suisses s'était donné pour mission de servir l'ambition personnelle du souverain-pontife Léon X, autant que de maintenir Maximilien Sforza dans son duché de Milan. Grâce à elle, Léon X avait pu ériger les villes de Parme et de Plaisance en principauté indépendante pour son frère Julien de Médicis. Au milieu des troupes disparates fournies par l'Espagne, Rome et Florence et commandées par des généraux qui se défiaient les uns des autres, les Suisses, que le cardinal de Sion avait amenés et imposés comme défenseurs au duc de Milan, allaient être les principaux adversaires des Français. Leur nombre et les fortes positions qu'ils avaient prises embarrassèrent François Ier qui, voyant se fermer devant lui les passages les plus fréquentés des Alpes, hésita quelque temps, puis se décida pour le col de l'Argentière. Aucun homme à cheval n'avait jusqu'alors franchi ce défilé : il fallait créer la route. Heureusement les Français avaient parmi eux un capitaine espagnol que le roi Ferdinand avait négligé de racheter après la bataille de Ravenne. Indigné de l'indifférence de son maître, Pedro Navarro avait accepté de servir François Ier; il commanda les aventuriers gascons et les ouvriers qui aplanirent le chemin au milieu des rochers et des précipices. L'artillerie fut transportée à force de bras. En cinq jours l'avant-garde put descendre dans les plaines du Piémont. François Ier se trouva immédiatement maître du duché de Savoie, et la république de Gênes le reconnut pour son seigneur. Les Suisses, reculant devant l'armée française, sans pouvoir même lui disputer la frontière du Milanais, se laissèrent persuader de conclure avec François Ier une paix lucrative sinon glorieuse. 150 000 écus devaient leur être comptés immédiatement. Cette somme avait été fournie par les plus riches seigneurs français; Lautrec, avec une faible escorte, se disposait à la porter dans le camp ennemi. Le cardinal de Sion seul voulait encore combattre. Il harangua ses compatriotes et les décida à rejeter tout arrangement. Le roi n'était plus

qu'à une journée de Milan, où il espérait entrer le lendemain. Il arrêta son armée en avant de Marignan, sur un plateau bordé de marécages, accessible seulement par trois digues où passaient les routes. Les Suisses se précipitèrent piques baissées sur le front de l'armée française où se trouvait l'artillerie qui battait les digues. Ils s'emparèrent de quatre canons. Pendant que les hommes d'armes de France les leur disputaient, la nuit interrompit le combat.

C'était alors une mêlée confuse des gens d'armes de France perdus au milieu de petites troupes de Suisses. Bayard, entraîné par son cheval au plus épais des ennemis, ne se dégagea qu'à la faveur de l'obscurité; le roi François I[er] passa la nuit à cinquante pas d'un poste ennemi, la tête appuyée sur l'affût d'un canon. Le lendemain (14 septembre 1515), les Français modifièrent leur ordre de bataille. Ils se rangèrent en trois corps pour faire face aux trois attaques des Suisses. Le roi au centre, avec la plus grande partie de son artillerie, soutint le principal assaut : à gauche, les troupes du duc d'Alençon furent enfoncées; à droite, Bourbon, à force de vaillance et d'habileté, rétablit le combat. Alors le cri de guerre des Vénitiens, *Marco! Marco!* retentit sur le flanc de l'aile suisse victorieuse. Après une dernière et furieuse charge, les Suisses, encore menaçants, se retirèrent vers Milan. Ils ne tardèrent pas à évacuer la ville, laissant Maximilien Sforza à la discrétion du roi. Le duc de Milan alla vivre paisiblement en France, tandis que François I[er] installait le connétable de Bourbon comme gouverneur du Milanais.

Jamais victoire n'illustra d'une façon plus brillante le début d'un règne. Dans cette bataille on avait vu pour la première fois les Suisses, vainqueurs de tous les princes depuis Charles le Téméraire, fuir devant un roi. L'estime qu'ils avaient conçue de leur vainqueur facilita la conclusion d'un nouvel arrangement, en vertu duquel le roi de France levait régulièrement des mercenaires suisses pour son service moyennant 700 000 écus payés aux cantons. Les effets de ce traité se firent sentir jusqu'à la Révolution française : aussi a-t-il reçu le nom de *Paix perpétuelle* (29 novembre 1516).

François Ier et Léon X à Bologne. — On a vu quel avait été l'émoi dans Rome à l'annonce de la bataille de Marignan[1]. D'après les nouvelles reçues de la première journée, la garde suisse du Vatican, croyant au succès de ses compatriotes, insulta l'ambassadeur de Venise qui sortait d'une audience pontificale. Le lendemain, le même ambassadeur se fit introduire de grand matin auprès du pape et éveilla Léon X pour lui apprendre la victoire des Français et de leurs alliés les Vénitiens. Le pape se résolut à se jeter dans les bras du roi de France. Après un voyage, auquel il sut donner l'apparence d'un triomphe, Léon X rencontra François Ier à Bologne (décembre 1515). La belle ordonnance de l'entrevue solennelle à laquelle devaient assister les cardinaux d'une part et les principaux officiers de François Ier de l'autre, fut troublée par la turbulence des Français. Quelques vieux capitaines des guerres d'Italie, qui avaient vaillamment combattu contre Jules II, demandaient au pape sa bénédiction et l'absolution de leurs exploits. Léon X supporta toutes les contrariétés avec une douce sérénité. Il espérait reprendre par la diplomatie une partie des avantages que la fortune de la guerre menaçait de lui enlever. Le principal résultat de la conférence de Bologne devait être l'accord établi entre le roi et le pape pour le gouvernement de l'Église de France[2].

Dans le traité politique qui précéda le Concordat de Bologne, le pape réussit à sauvegarder l'équilibre italien. Léon X restitua au Milanais les villes de Plaisance et de Parme, mais il fit garantir aux Médicis, ses parents, la domination sur Florence, et il sut détourner François Ier de tenter aucune entreprise sur le royaume de Naples.

Peu après, le roi de France confirma par d'autres négociations la suprématie que ses armes lui avaient assurée dans la Péninsule. L'archiduc Charles d'Autriche, en renouvelant, à Noyon, sa promesse d'épouser une princesse française, acceptait pour dot la partie du royaume de Naples à laquelle prétendait François Ier. L'empereur Maximilien venait d'échouer dans

1. Voir ci-dessus, p. 26.
2. Voir ci-dessous, chap. IV.

une tentative pour reprendre Milan : il se laissa facilement persuader par son petit-fils de rétrocéder à la république de Venise, moyennant 200 000 ducats, la ville de Vérone, qu'il occupait depuis les premières victoires de la Sainte-Ligue. L'Empire abandonnait l'Italie au profit de la France.

Charles d'Autriche : sa famille, ses héritages. — Moins retentissants mais plus sûrs étaient, vers la même époque, les débuts du futur rival de François Ier.

La nature semblait avoir prédisposé Charles d'Autriche aux lents progrès. Premier enfant de Philippe de Bourgogne et de Jeanne d'Espagne, Charles avait avec sa malheureuse mère plus d'un trait de ressemblance au physique et au moral. De taille médiocre, il avait le teint pâle, un front large et découvert, un regard impérieux. Ses yeux bleus dénotaient à la fois la réflexion et la mélancolie. Sa lèvre inférieure, large et épaisse, avançait sur sa lèvre supérieure. Cette proéminence de la partie inférieure du visage, qui le faisait un peu balbutier, est restée le trait héréditaire des princes de la maison d'Autriche. Sa croissance fut pénible et tardive; quelques grandes crises nerveuses, qui le terrassèrent pendant plusieurs heures, en marquèrent la fin. Ce n'est qu'après avoir recueilli toutes ses couronnes qu'il jouit de son entière vigueur. Malgré la faible complexion de sa jeunesse, il acquit de bonne heure une rare habileté à tous les exercices du corps. Il brilla d'abord dans les tournois ; plus tard, pour complaire aux Espagnols, il descendit dans l'arène et tua le taureau. Cavalier excellent, il excitait l'admiration de ses soldats, qui disaient qu'en naissant roi il leur avait fait perdre le meilleur chevau-léger du siècle. Il s'abstint, il est vrai, de paraître aux combats de la première partie de son règne : le soin de l'administration de ses vastes États le forçait à mener une existence sédentaire et presque retirée. Aussi, comme il était doué d'un grand appétit, il fut bientôt tourmenté de la goutte : il en sentit les premières atteintes vers sa trentième année. A quarante ans, les moindres mouvements le faisaient souffrir. C'est pourtant à cette époque de sa vie que, véritable roi paladin, il entreprit deux croisades en Afrique, s'exposant sous les murs de Tunis au point que le

marquis du Guast, commandant l'armée, le contraignit à abandonner l'avant-garde.

L'éducation et le continuel séjour aux Pays-Bas pendant les années de son adolescence avaient habitué Charles d'Autriche à se considérer comme l'héritier de Charles le Téméraire. Parmi les langues de ses divers sujets, qu'il parlait presque toutes aisément, il préférait le français wallon, et c'est encore dans cette langue qu'il s'exprimait le plus volontiers à la fin de sa vie. En 1526, lorsqu'il prétendait arracher la Bourgogne à la France, il réclamait la province dont il portait le nom et les armes. Mais les traits du caractère espagnol qu'il avait reçu avec le sang de sa mère devinrent prédominants à mesure qu'il séjourna davantage en Espagne. L'ambassadeur vénitien Marino Cavalli remarque qu'il était agréable aux Flamands et aux Bourguignons par sa bienveillance et sa familiarité, aux Italiens par son esprit et sa prudence, aux Espagnols par l'éclat de sa gloire et par sa sévérité. Aux seuls Allemands Charles-Quint ne put jamais s'identifier; il parlait mal leur langue et les éloignait par sa froideur. Il ne fit que sept voyages en Allemagne et ne demeura quelque temps dans ce pays que pendant ses dernières années.

Esprit froid, parfaitement lucide, Charles cherchait rarement à prévenir les événements. « Il hésite, dit un Italien, jusqu'à ce que les affaires soient en danger. » Il prenait le temps de délibérer avec lui-même et il exposait par écrit ses raisons pour ou contre. Il recueillait aussi l'avis de ses conseillers. Ses résolutions enfin étaient mûries de telle façon que, lorsqu'il les annonçait, sa première parole était aussi la dernière. Sa prudence politique ne parvenait cependant pas toujours à retenir l'explosion de soudaines colères, qui débordaient en bravades étranges, en discours violents tels que les défis adressés à François Ier après la dénonciation du traité de Madrid et dans l'assemblée de Bologne. Devenu majeur, il sut imprimer à tous ses actes politiques la marque de sa volonté. Après la mort du comte de Croy, qui avait été pour lui une sorte de tuteur, il n'eut point de premier ministre, mais il conserva sa confiance aux conseillers qu'il avait distingués, à Antoine Gattinara, au

chancelier Granvelle, qui restèrent attachés à sa personne jusqu'à leur mort.

Il devait trouver dans les princes et les princesses de sa famille d'utiles auxiliaires. Sa tante, Marguerite de Bourgogne, gouverna les Pays-Bas lorsqu'il les eut quittés et dirigea souvent ses négociations avec les rois Henri VIII et François Ier. Sa sœur aînée, Éléonore, passa du trône de Portugal au trône de France; son frère Ferdinand lui servit de régent en Allemagne Ses deux sœurs cadettes, Marie, qui partagea le trône de Hongrie avec le dernier roi Jagellon, et Catherine, qui devint aussi reine de Portugal, contribuèrent à étendre son influence. Toutefois Charles-Quint entendait se réserver tous les héritages des quatre maisons princières dont les princes autrichiens allaient être les continuateurs. Par son père Philippe de Bourgogne, il recueillait la succession de Charles le Téméraire, les Pays-Bas, la Franche-Comté, à laquelle il prétendait ajouter le duché français de Bourgogne. Son grand-père Maximilien d'Autriche n'avait guère en propre que le Tyrol, mais la couronne impériale, qu'il portait non sans popularité après son père et son aïeul, semblait entrer peu à peu dans son patrimoine. Du côté de sa mère, qui résumait en sa personne les deux maisons royales de Castille et d'Aragon, la mort avait frayé la voie à Charles; une sombre tragédie de famille allait avancer le moment où, par son avènement, s'accomplirait l'unité du royaume d'Espagne. Une captivité qui dura quarante-sept ans (1506-1553), fit disparaître la mère de Charles d'Autriche, seul obstacle qui pût retarder pour ce prince la jouissance du trône d'Espagne.

Traité de Noyon. — Privé tout à la fois, dès l'âge de six ans, de son père et de sa mère (1506), Charles fut élevé uniquement par son précepteur Adrien, évêque d'Utrecht, et par Guillaume de Chièvres, comte de Croy. Ce dernier avait été une première fois régent des Pays-Bas pendant une absence de Philippe de Bourgogne; il devint, grâce à l'ascendant qu'il prit sur son élève, le véritable roi de ces provinces. Il gouvernait uniquement dans l'intérêt de la Flandre et s'efforçait de maintenir la paix avec la France et avec l'Angleterre.

Aussi n'avait-il pas hésité, lors de l'avènement de François Ier, à envoyer une ambassade pour prêter au nom de son pupille l'hommage que la couronne de France était en droit d'exiger du possesseur de la Flandre et de l'Artois. Lorsque la mort de Ferdinand le Catholique appela Charles d'Autriche au trône d'Espagne, le puissant conseiller se préoccupa surtout d'écarter de la Flandre toute menace de guerre, et il ne jugea aucun sacrifice excessif pour assurer à son jeune maître un paisible accès vers son nouveau royaume. Le comte de Croy s'aboucha avec le grand-maître de France Arthur de Boisy. Par le traité de Noyon (13 août 1516), il convint du mariage de Charles avec une princesse française et promit un dédommagement à la maison d'Albret, dépouillée de la plus grande partie du royaume de Navarre par Ferdinand le Catholique.

Le traité de Noyon déplut aux Espagnols non moins que le cortège flamand qui accompagnait Charles. Les Belges ne cachaient pas leur dessein de traiter la Péninsule comme celle-ci traitait ses colonies des Indes. Le cardinal Ximénès contraignit l'évêque étranger, Adrien d'Utrecht, seul muni par Charles des pouvoirs de régent, à partager avec lui l'autorité, et resta régent de Castille jusqu'à sa mort. On verra plus loin [1] comment le règne personnel de Charles en Espagne débuta par l'insurrection des *Comuneros* (1520-1521).

C'est vers la fin du mouvement des Comuneros que Charles-Quint organisa véritablement son gouvernement impérial. Le comte de Chièvres était mort pendant la diète de Worms; Charles, sorti de tutelle, remplaça l'homme qu'il venait de perdre par un Conseil où tous les États étaient représentés. La Sicile, Naples, Milan, les Pays-Bas, l'Aragon, la Castille, y envoyaient leur régent particulier. Gattinara puis Granvelle présidèrent habituellement cette assemblée.

L'élection impériale. — François Ier ne bornait pas son ambition à posséder de beaux domaines en Italie; il lui fallait l'hégémonie de la chrétienté, une croisade universelle à conduire contre le Turc. Pour mener à bien cette entreprise il

1. Voir ci-dessous, chap. IX (Espagne).

devait être empereur : avant même que l'élection impériale fût en question, dès l'été de 1517, le roi de France pratiquait les Électeurs allemands. Il s'adressa d'abord à la puissante maison de Hohenzollern, dont les différentes branches réunies possédaient ensemble environ la moitié des terres germaniques. A ce moment deux électorats appartenaient à cette envahissante famille. Le margrave Joachim de Brandebourg vendit le premier sa voix à la France; son frère Albert, archevêque de Mayence, évêque de Halberstadt et de Magdebourg, engagea par l'intermédiaire d'Ulrich de Hutten une négociation pleine de duplicité. Maximilien connut les menées du roi de France; pour les déjouer il convoqua les électeurs à Augsbourg (août 1518). Le vieil empereur arracha à son parcimonieux petit-fils 600 000 florins.

Avec les voix électorales François Ier fit une perte plus sensible pour les véritables intérêts français en s'aliénant l'homme qui pouvait le mieux lui servir à bouleverser l'Allemagne. Le coryphée des chevaliers-brigands, Frantz de Sickingen, qui, de son château d'Ebernburg, près de Kreutznach, jetait la terreur sur les deux rives du Rhin, avait fait à François Ier de grandes démonstrations de zèle, et il lui avait donné le conseil de s'attacher la petite noblesse de préférence aux Électeurs. Outre l'appui très efficace du chevalier-brigand, François Ier croyait encore pouvoir compter sur l'aide des ducs de Lorraine, de Clèves et Juliers. Il avait ainsi ébauché une sorte de ligue du Rhin qui eût été le plus beau résultat de ses intrigues électorales s'il avait su la maintenir. Malheureusement Frantz se procura une lettre de créance sur des marchands milanais, et la recouvra les armes à la main, suivant sa coutume. Cette opération le priva des faveurs du roi de France et le jeta dans le parti de Charles d'Autriche.

Toutefois la mort de Maximilien (12 janvier 1519) déconcerta les Électeurs qui se croyaient fixés. Elle survint avant que l'Empereur eût eu le temps de remplir ses promesses pécuniaires. François déclara qu'il dépenserait trois millions pour son élection et ramena promptement à lui la majorité. Le pape Léon X, alors sincèrement d'accord avec le roi de France, préférait

celui-ci à Charles, parce qu'il était plus apte à conduire la croisade et parce qu'un empereur duc de Milan était moins dangereux pour le Saint-Siège qu'un empereur roi de Naples. — Une bulle de Léon X promit aux deux électeurs de Trèves et de Cologne le chapeau de cardinal s'ils faisaient élire le roi de France.

Atterrée par des coups aussi violents, la politique maison d'Autriche fut sur le point de reculer. Le roi Charles, au milieu des siens découragés, resta seul d'avis de continuer la lutte. Il rouvrit en Allemagne le marché aux consciences. Son envoyé, le bouillant Armerstorff, achetait et flétrissait à tour de rôle les Électeurs. L'archevêque de Mayence, qui vendit cinq fois son vote, revenait aux Français pour quelques présents à la fois riches et artistiques dont il voulait embellir ses palais, car son ambition était de transformer Mayence en une Rome germanique. Le même prélat retournait aux Autrichiens pour une surenchère de 20 000 florins, puis s'attachait définitivement, semblait-il, aux Français afin d'obtenir du pape le titre de légat perpétuel en Allemagne « J'ai honte de sa honte », écrivait Armerstroff. Louis, comte Palatin, « le Pilate palatin », avait conclu à peu près autant de marchés que l'archevêque de Mayence. Les négociateurs de François, largement munis, avaient convaincu les Électeurs; ils allaient être appuyés par des armées destinées à exercer une pression sur le peuple allemand; le duc Ulrich de Würtemberg, dont François Ier s'était fait un allié compromettant, s'apprêtait à mettre la Souabe en feu, lorsqu'un véritable mouvement d'antipathie nationale éclata dans les rangs des seigneurs inférieurs. Ceux des bords du Rhin menacèrent les Électeurs « de tout mettre en œuvre contre l'élection de François Ier, avec l'aide de tous ceux qui en Allemagne n'entendaient pas être Français ». Dans l'Allemagne du sud, les chevaliers de la Ligue Souabe, ayant Sickingen à leur tête, chassèrent le duc Ulrich du Würtemberg. Les banquiers d'Augsbourg, les Fugger, subvenaient désormais uniquement aux frais de l'élection de Charles et refusaient leurs avances à François Ier. A ce moment un troisième concurrent s'était déclaré : Henri VIII maintenait auprès de la diète un habile ambassadeur, Richard Pace, qui entretenait les

Électeurs des prétentions de son maître, mais sans les justifier par des libéralités comparables à celles de François Ier ou de Charles. Le pape cependant reportait ses sympathies sur Henri VIII, quand celui-ci, démasquant sa véritable politique, chargea son envoyé de s'opposer par tous les moyens possibles à l'élection de François Ier. Le mot d'ordre imposé à la diète par l'opinion était d'élire un empereur germanique.

François Ier s'y résigna lui-même, à condition que le prince allemand n'appartînt pas à la maison d'Autriche. Il s'agissait d'user de l'influence acquise sur les Électeurs pour élever l'un d'eux à l'empire. Malheureusement « une telle solution ne pouvait être qu'un pis aller » (Mignet). Le margrave Joachim s'offrit, mais personne ne prit sa candidature au sérieux. L'électeur Frédéric le Sage, duc de Saxe, avait plus de chances de succès. Il avait gouverné pendant l'interrègne comme vicaire de l'Empire, il n'avait point accepté d'argent, sauf la somme nécessaire au paiement de la moitié de ses dettes. Sa rare intégrité, la protection qu'il accordait à Luther, lui valaient quelque popularité. Mais il se montra pusillanime et fut un des premiers à conseiller l'élection de Charles. L'électeur de Mayence fit valoir les raisons décisives en faveur du Habsbourg, sa puissance supérieure à celle de tout autre prince germanique, nécessaire pour repousser les Turcs, son origine allemande et la liberté que son éloignement devait laisser aux souverains de l'Empire, « tandis que François Ier gouverne rudement son peuple; son sceptre pèse lourdement sur ses sujets ». — La crainte de l'invasion turque et l'attachement aux libertés germaniques contribuèrent en dernier lieu à l'élection du roi d'Espagne, sous le nom de Charles-Quint, (28 juin 1519).

II. — Jusqu'au couronnement de Bologne.

Camp du Drap d'or: diète de Worms. — François Ier jugeait les desseins de son heureux rival d'après ceux qu'il aurait conçus lui-même s'il avait été élevé à l'empire. Il

comprit que Charles-Quint dirigerait son principal effort contre la France et chercherait à la démembrer pour relier ses États épars. Enserré sur toutes ses frontières par un cercle de pays hostiles, obligé de faire face de toutes parts, le roi de France chercha un allié puissant et choisit le roi d'Angleterre. La même pensée était venue à Charles-Quint, qui n'hésita pas à faire les avances. En traversant l'Océan, de l'Espagne aux Pays-Bas, pour aller recevoir en Allemagne la couronne impériale, Charles s'arrêta à Douvres et y passa trois jours en conférences avec Henri VIII. Au contraire, François Ier pressa le roi d'Angleterre de descendre sur le continent, et l'entrevue eut lieu près de Calais. La plaine entre Guines et Ardres se couvrit pendant le mois de juin 1520 de tentes et de pavillons magnifiques. Ce brillant décor donna à la réunion le nom de Camp du Drap d'or. Les deux rois et leur noblesse faisaient assaut de prodigalité, de courtoisie et d'habileté dans les jeux chevaleresques, mais de part et d'autre on ne négligeait pas les précautions inspirées par la défiance et la jalousie. Vainement François Ier, avec sa bonne grâce séduisante, fit plusieurs infractions à l'étiquette pleine de contrainte qui réglait les rapports entre les deux camps, et alla trouver inopinément Henri VIII pour s'entretenir librement avec lui. Il n'obtint aucun traité, aucune promesse décisive. A peine rentré à Calais, Henri VIII s'engageait envers Charles-Quint. Ainsi l'avait voulu le tout-puissant ministre d'Angleterre, le cardinal Wolsey, auquel l'Empereur avait promis la papauté.

Les nouveaux sujets de Charles-Quint l'attendirent durant toute une année. Il ne fut couronné que le 23 octobre 1520, à Aix-la-Chapelle. Il parut devant les Allemands à la diète de Worms, le 27 janvier 1521. Dans cette première et courte entrevue le souverain et le peuple ne se comprirent pas. En présence d'une foule turbulente et d'un état anarchique, Charles affecta une majesté froide et muette qui fit ressortir davantage l'activité et l'influence du comte de Croy. Le ministre flamand était sur le point de devenir aussi impopulaire en Allemagne qu'en Espagne lorsqu'il mourut. Charles-Quint institua à la hâte un conseil de régence qui pût le dispenser de résider

Sur la frontière d'Allemagne, Robert de la Marck envoya défier Charles-Quint en pleine diète de Worms. François désavoua Robert qui, accablé aussitôt, fit sa paix par l'intermédiaire de Frantz de Sickingen.

Alors Henri VIII offrit son décevant arbitrage, dans les conférences de Calais, où il laissa voir sa partialité pour l'Empereur. Pendant ce temps, l'armée impériale, victorieuse de Robert de la Marck, attaquait la frontière de Champagne. Le duc d'Alençon alla au-devant d'elle et fournit à Charles-Quint l'occasion de proclamer que le roi de France commençait la guerre.

L'Empereur s'en réjouit et posa ce dilemne, qui annonçait tout l'acharnement des luttes à venir : « En peu de temps, ou je serai un bien pauvre empereur, ou il sera un pauvre roi ». La belle défense de Mézières par Bayard et l'entrée de François Ier avec Bourbon et Alençon en Flandre donnèrent d'abord un démenti à Charles-Quint, qui faillit être surpris sous les murs de Valenciennes (août 1521).

En Italie, Léon X, joignant ses troupes à l'armée impériale, réunissait Parme et Plaisance aux États de l'Église et en mourait de joie (1er décembre 1521). Lautrec, manquant d'argent, perdait la ville de Milan, qui ouvrait ses portes au capitaine espagnol Pescaire. Toutefois le maréchal français tenait encore la campagne avec une armée redoutable, mais l'impatience des Suisses, qui réclamaient « argent, congé ou bataille », le contraignit d'attaquer la position inexpugnable de la Bicoque et le mena à une défaite qui anéantit son armée (27 avril 1522). L'argent que les Suisses exigeaient si impérieusement était à peu de distance, sous une faible escorte qui avait réussi à franchir les Alpes, mais ne pouvait aller plus loin. La perte du Milanais n'est donc imputable ni à l'avidité de Louise de Savoie, ni aux dilapidations de Semblançay. Ni la reine mère ni le « général des finances » n'avaient retenu l'argent destiné aux troupes d'Italie.

L'Angleterre, un mois après notre défaite (29 mai 1522), d'arbitre était devenue ennemie. Depuis longtemps Henri VIII et son ministre le cardinal Wolsey penchaient pour Charles-Quint.

Bien que le cardinal anglais n'eût pas obtenu le prix qu'il mettait à cette alliance, et que le cardinal Adrien d'Utrecht lui eût été préféré par le conclave du 9 janvier 1522, les conférences de Calais aboutirent, comme il était facile de le prévoir, à une entente contre la France. Le seul événement heureux qui vînt soulager notre pays fut justement l'élection pontificale qui, portant sur le Saint-Siège l'ancien précepteur de Charles-Quint, fit prévaloir avec Adrien VI l'action pacifique et équitable d'un vertueux pontife sur la tradition belliqueuse ou politique d'un Jules II et d'un Léon X.

Le connétable de Bourbon. — La décision prise par l'Angleterre était la menace la plus grave dirigée contre la France. Une attaque concertée entre Henri VIII et Charles-Quint contre la Picardie et la Guyenne se compliqua bientôt d'un complot contre François Ier. Tandis qu'il ne songeait qu'à préparer l'expédition qui devait lui rendre le Milanais, un accord s'établissait entre les deux souverains étrangers et un vassal rebelle pour faire disparaître le roi et démembrer la France. Le roi d'Angleterre avait trouvé un nouveau duc de Bourgogne dans le connétable de Bourbon, qui s'exagérait ses services et ses griefs.

La carrière militaire du duc Charles de Bourbon commençait à la bataille d'Agnadel pour se continuer par Marignan. Le connétable et ses amis auraient volontiers rapporté à lui seul le mérite de ces actions d'éclat, dont il n'était jamais assez payé à son gré. Sous Louis XII, il se prétendait sacrifié à Gaston de Foix; à la cour de François Ier, il prenait ombrage de la faveur de l'amiral Bonnivet. Capitaine vaillant plutôt qu'habile, impérieux et jaloux, Bourbon était faible autant qu'orgueilleux. Un mariage heureux avait fait du pauvre Charles de Montpensier le chef de la dernière maison princière de France qui fût demeurée dans le royaume une puissance féodale. Son union avec Suzanne, la fille et la seule héritière du duc Pierre et d'Anne de Beaujeu, lui avait permis de réunir la plupart des fiefs de la famille de Bourbon. Il possédait au centre de la France des États compacts, dont le Bourbonnais était le noyau et dont les extrémités allaient des Dombes à la Marche, de

Gien sur Loire à Carlat en Auvergne. Cet héritage toutefois était parvenu au connétable fortement hypothéqué au profit de la couronne. En contribuant à la grandeur des ducs de Bourbon, la royauté les avait, par compensation, soumis à la loi des apanages. En cas d'extinction des descendants mâles de la branche aînée de Bourbon, ses principaux fiefs devaient revenir à la couronne. Une première exception à cette loi avait été faite en faveur de Charles lui-même, mais il se rendait compte qu'après la mort de sa femme, qui ne lui donna qu'un héritier bientôt disparu, les droits de la couronne seraient remis en vigueur, d'autant plus que le décès de Suzanne ouvrirait la porte aux revendications de Louise de Savoie, nièce de Pierre de Beaujeu. Cette pensée tourmentait le connétable, qui n'accepterait jamais, disait-il, d'être réduit à la condition d'un simple gentilhomme. Poursuivi par la crainte de cette déchéance matérielle, il céda probablement à de perfides conseils. On attribuait à Anne de Beaujeu mourante la recommandation suivante : « Considérez, aurait-elle dit à son gendre, que ceste maison de Bourbon a esté alliée de la maison de Bourgogne, et durant ladite alliance elle a toujours fleuri et esté en prospérité ». Charles de Bourbon n'avait pas attendu les suprêmes recommandations d'Anne de Beaujeu pour tourner ses regards vers la maison de Bourgogne devenue maison d'Autriche. Désireux de porter une couronne, depuis 1520 il aspirait à la main d'Éléonore, sœur de Charles-Quint. François I[er] avait eu connaissance des négociations entre l'Empereur et le connétable. Aussi, sur le point de combattre Charles-Quint sous les murs de Valenciennes, le roi avait enlevé au connétable le commandement de l'avant-garde. Bourbon prétendit que de ce jour le roi lui avait repris l'épée de connétable.

Trahison du connétable. — Sa trahison était à demi consommée lorsque Louise de Savoie et la couronne lui intentèrent un procès en Parlement (1522). Malgré les ménagements des magistrats, qui traînèrent en longueur et ne prononcèrent l'arrêt de confiscation qu'après la fuite du connétable, celui-ci s'abandonna entièrement aux suggestions de Charles-Quint. L'Empereur, par l'intermédiaire de Beaurain, son ambassa-

deur, détermina Bourbon à traiter avec le roi d'Angleterre pour le partage de la France. Henri VIII, relevant les prétentions des Plantagenets, devait se faire couronner à Paris, tandis que Bourbon dans l'est et dans le centre de notre pays fonderait un nouveau royaume d'Arles. Quant à François Ier, le connétable se chargeait de l'enlever par surprise. Mais il avait trop étendu ses intrigues : le sénéchal de Normandie, Louis de Brézé, fut instruit du complot et mit le roi sur ses gardes. Dès lors Bourbon, étroitement surveillé, et pressé par François Ier de rejoindre l'armée à Lyon, ne vit de salut que dans la fuite. Il réussit à traverser le Dauphiné et à gagner la Franche-Comté; il n'avait avec lui que trois gentilshommes. La fuite du connétable préservait le royaume de tout danger sérieux de démembrement (septembre 1523).

Invasion des Impériaux en Provence. — François Ier, effrayé de la trahison du connétable, crut à un vaste complot de la noblesse contre le royaume. Il resta à Lyon pour mieux rechercher les complices de Bourbon et pour les châtier. Il gourmanda le Parlement, qu'il estimait trop peu zélé à juger et à punir. En même temps, il lui fallait soutenir trois invasions dirigées contre la France. 12 000 lansquenets, massés en Franche-Comté, n'attendaient que la venue de Bourbon pour envahir la Bourgogne. Les Anglais entraient en Picardie et lançaient leur avant-garde dans la vallée de l'Oise, jusqu'à onze lieues de Paris; les Espagnols franchissaient les monts de la Navarre. Ces diverses attaques furent promptement repoussées, mais le roi ne put conduire au delà des Alpes l'armée qu'il avait rassemblée et il confia à l'amiral Bonnivet le soin de reconquérir le Milanais. Bonnivet surprit les Impériaux, inférieurs en nombre et mal protégés, dans la ville de Milan. Sa lenteur permit aux ennemis de s'y fortifier et de recevoir les renforts amenés par Lannoy, Pescaire et Bourbon. Les Français, réduits à la défensive et menacés d'être enveloppés après la surprise nocturne d'Abbiate Grasso (Biagrasso), se mirent en retraite (mars 1524). Ils essayèrent de s'arrêter à Novare, sur les confins du Piémont; la fièvre et la disette les en chassèrent. Au passage de la Sesia vers Romagnano, Bonnivet fut blessé

d'un coup d'arquebuse au bras. Un autre coup de feu frappa mortellement Bayard, qui l'avait remplacé dans le commandement de la retraite. L'ennemi serrait d'assez près les Français fugitifs pour qu'en mourant le chevalier sans peur et sans reproche vît passer Bourbon et flétrît le traître en repoussant ses éloges et sa compassion (30 avril 1524).

L'armée française s'était dispersée à travers les Alpes. Une nouvelle route d'invasion s'ouvrait devant les Impériaux victorieux. Bourbon obtint de Charles-Quint l'autorisation de pénétrer dans la Provence dégarnie de troupes. Il se flattait d'y jouir de quelque popularité et d'en faire rapidement la conquête pour son propre compte. Alors il s'élèverait par la vallée du Rhône et par Lyon jusqu'à Paris. Il fit partager son espoir chimérique au roi d'Angleterre, l'engageant à recommencer sa campagne en Picardie. L'ancien connétable renouvelait la guerre de Cent ans. Arrêtant les bases d'un second arrangement avec l'ambassadeur anglais Richard Pace, il traitait Henri VIII de « notre commun maître » et protestait n'entrer en France que pour couronner à Paris « la grâce du roi » (juin 1524).

Le dévouement de la ville de Marseille fit échouer dès le début le plan de Bourbon. Les Marseillais soutinrent un siège d'un mois (août-septembre 1524). Ils brûlèrent leurs faubourgs, rebâtirent leurs murailles ébranlées par le canon : les femmes même y contribuèrent et élevèrent derrière une brèche le *rempart des dames*. La flotte royale les ravitaillait par mer, une armée royale se formait autour d'Avignon pour les secourir. Le marquis de Pescaire, Espagnol qui avait la confiance de Charles-Quint, contraignit Bourbon à lever le siège. Encore était-il trop tard pour sauver l'armée impériale. Les paysans provençaux, précédant les soldats de François Ier, harcelaient les ennemis pour se venger de la ruine de leur province.

Le général de l'Empereur, malgré sa vigilance et sa sévérité, ne put empêcher la dispersion de ses troupes, ni dissimuler aux Italiens l'étendue de son désastre. On afficha plaisamment dans les rues de Rome : « Il s'est perdu une armée dans les montagnes de Gênes. » Quand François Ier pénétra

dans la Lombardie à la suite des Impériaux, il trouva les dispositions de l'Italie heureusement modifiées en sa faveur.

Au pape Adrien VI avait succédé, le 19 novembre 1523, le cardinal Jules de Médicis, promu au pontificat sous le nom de Clément VII par la majorité des cardinaux partisans de l'Empereur. Les revers de Charles-Quint firent espérer au pape qu'il pourrait s'ériger en arbitre de la paix; mais, soucieux avant tout des intérêts de sa famille, il plaça secrètement Florence et Rome sous la protection de François Ier. Venise rentra dans l'alliance du roi.

Bataille de Pavie. — A l'approche des Français, Milan ouvrit ses portes; les débris de l'armée impériale s'enfermèrent dans cinq places aux extrémités du duché. Le capitaine espagnol Antonio de Leiva fut chargé de défendre Pavie, que François Ier investit aussitôt. Le siège se prolongea quatre mois; la résistance des assiégés, dénués de toute ressource, ne se soutenait plus que par un effort d'héroïsme, lorsque Bourbon, Pescaire et Lannoy, le vice-roi de Naples, revinrent avec une armée. François Ier se trouvait en quelque sorte assiégé à son tour. Il se retrancha dans le parc de Mirabello, où les vieux capitaines, la Trémoille et la Palice, lui conseillaient de se tenir en repos et d'attendre que la misère dispersât les troupes impériales. Mais Bonnivet et Montmorency voulaient « faire la guerre à belles enseignes découvertes », comme il convenait, disait le dernier, quand on avait « pour général un si vaillant roi ». En conséquence, François Ier rangea son armée en bataille quand Pescaire, le matin du 24 février 1525, pénétra dans le parc de Mirabello pour marcher sur Pavie. Les Impériaux défilaient sous les coups de l'artillerie, qui faisait « voler têtes et bras ». Ils s'arrêtèrent. Alors le roi de France chargea à la tête de ses gentilshommes. La gendarmerie française masqua l'artillerie; les Impériaux reprirent l'offensive et enveloppèrent la cavalerie du roi. Une partie des troupes s'enfuit avec le duc d'Alençon. François Ier s'obstinait à lutter. Bonnivet, la Trémoille moururent à ses côtés; le roi, blessé à deux reprises, rendit enfin son épée à Lannoy. En moins de deux heures, la fortune de la guerre avait entièrement changé.

Captif dans son propre camp, François Ier annonça lui-même « son malheur » à sa mère Louise de Savoie, qu'il avait instituée régente : « De toutes choses, dit-il, ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est saulve. » Le deuil fut grand dans le royaume; tous ceux qui avaient fui de la bataille furent honnis : le duc d'Alençon en mourut de chagrin.

Captivité du roi; traité de Madrid. — Le roi captif était entre les mains de Charles-Quint, comme un otage pour le royaume. La France, paralysée dans sa défense, avait plus que jamais besoin d'alliés. Cependant les premières années de guerre prouvaient que notre patrie, si elle ne maintenait pas sa supériorité sur les champs de bataille lointains, ne se laissait pas non plus entamer par l'invasion. On pouvait déjà prévoir que les guerres d'Italie ne réservaient plus de conquêtes aux Français, mais que les tentatives de démembrement de la France seraient constamment repoussées. Le temps était venu de renoncer aux vieilles prétentions, aux traditions politiques surannées. Louise de Savoie et Henri VIII eurent le mérite d'inaugurer les premiers, entre la France et l'Angleterre, une politique moderne, indépendante des ambitions ou des rancunes qui dataient de la guerre de Cent ans.

En recevant la nouvelle de la brillante victoire de son allié à Pavie, le roi d'Angleterre ordonna des réjouissances et des illuminations à Londres. Mais en même temps le cardinal Wolsey, d'accord avec son maître, dissimulait la présence à Londres de deux envoyés français. Louise de Savoie, dès qu'elle avait reçu les pouvoirs de régente, avait entrepris de regagner Henri VIII, et elle avait engagé la négociation sur le terrain le plus favorable, qui était celui d'un marché pécuniaire. L'alliance de Charles-Quint avait coûté à Henri VIII, à plusieurs reprises, de gros subsides; l'alliance de la France lui offrait au contraire un gain considérable. Aussi, après avoir annoncé bruyamment une expédition contre la France, et avoir acquis la preuve manifeste que l'Empereur seconderait mal les préparatifs militaires de l'Angleterre, Henri VIII et son ministre prirent secrètement une décision contraire. Ils rouvrirent des conférences avec les envoyés de la régente de France, Jean-

Joachim Passano et le président de Rouen, Brinon, officiellement congédiés après l'annonce de la bataille de Pavie. Du 22 juin au 30 août 1525, le *traité de l'obligation* fut débattu et arrêté.

La France souscrivait en faveur de Henri VIII une dette de deux millions de couronnes, payable par annuités de cent mille écus et comprenant les obligations antérieures dont elle ne s'était pas encore libérée. La princesse Marie d'Angleterre, ancienne reine de France, et Wolsey lui-même ne furent pas oubliés. Les Cours souveraines, les principaux États provinciaux ainsi que neuf grandes villes du royaume, qui subirent cette responsabilité de mauvaise grâce, durent se porter caution de la solvabilité du roi de France. Henri VIII pouvait à bon droit se parer de la devise : « Qui je défends est maître », puisqu'il allait arracher à Charles-Quint le profit de sa victoire. Louise de Savoie, dans sa douleur maternelle, ne se contenta pas de l'allié qu'elle venait d'acquérir. Elle invoqua le sultan comme arbitre du démêlé entre la France et la maison d'Autriche[1]. Si efficace que fût l'alliance des Turcs, elle ne pouvait manquer de jeter sur la France un discrédit nuisible à sa cause. Les défaites mêmes que Soliman le Magnifique allait infliger à la maison d'Autriche devaient être compensées par un surcroît de grandeur morale attribuée dans la chrétienté entière à Charles-Quint.

François Ier resta un an prisonnier de l'Empereur; sa captivité s'aggravait par sa durée même. En Italie, où il séjourna d'abord dans la forteresse de Pizzighettone, il était traité avec des égards par le vice-roi Lannoy, qui souhaitait sincèrement la paix. Transporté en Espagne, où Charles-Quint refusa de le voir, il fut enfermé dans le donjon du château de Madrid. Une chambre vaste et triste, avec une seule fenêtre profonde et grillée, devait être pendant de longs mois la demeure du souverain qui se plaisait le plus à multiplier et à varier ses luxueux palais. L'inaction et le chagrin développèrent chez le roi un mal qui parut mortel. Charles-Quint s'empressa de venir récon-

1. Pour les relations de la France avec les Turcs, voir ci-dessous, chap. XIX.

forter son prisonnier. Il autorisa la présence auprès de lui de a personne qui pouvait le mieux le consoler, Marguerite de Valois, qui fut aussi le premier négociateur du traité de Madrid. En dépit de l'intérêt que lui inspirait son captif, l'Empereur ne voulait se départir d'aucune de ses exigences : il réclamait la Bourgogne. François I[er] se révolta d'abord contre l'obligation de céder une province pour racheter sa liberté. Il déclara qu'il prendrait « sa prison en gré » et il fit partir Montmorency porteur d'un acte d'abdication. L'émotion fut grande en France en présence de cette marque d'abnégation royale. Charles-Quint ne se laissant pas ébranler, François I[er] se soumit. Il signa, le 14 janvier 1526, le traité de Madrid, par lequel il donnait pour sa rançon la Bourgogne. Mais il avait protesté d'avance contre la contrainte qu'il subissait; bien qu'il dût livrer en rentrant dans son royaume ses deux fils comme otages et garants du traité, il était résolu à ne pas tenir sa parole. A cette protestation secrète, François joignit celle des députés de la Bourgogne qui, dans l'assemblée des notables du royaume convoqués à Cognac, devant Lannoy, représentant de l'Empereur, déclarèrent que leur pays était inséparable de la couronne (mai 1526). Le traité de Madrid ne devait même pas avoir la valeur d'une simple trêve, car en l'absence de François I[er], Louise de Savoie avait tout préparé pour la continuation de la guerre.

Ligue de Cognac. — La France ne pouvait plus prétendre à la prépondérance en Europe, et c'était maintenant son principal avantage. De même que Henri VIII n'avait plus de raison de jalouser François I[er], de même les Italiens n'avaient plus lieu de le craindre mais bien de l'appeler.

Le 22 mai 1526, les princes et les petits États de la Péninsule, tyrannisés par les armées victorieuses de Charles-Quint, signèrent une ligue pour la liberté de l'Italie. Le pape, considérant cette ligue comme son œuvre personnelle, plaçait sous la protection de la France, outre ses États de Florence, Venise et même Sforza, dont les Impériaux ne voulaient plus tolérer la présence à Milan.

Jamais le déchaînement des révoltes nationales contre l'op-

pression de la maison d'Autriche ne se produisit avec une telle unanimité qu'en l'an 1526. Au centre de l'Europe, la Hongrie et la Bohême, près de se perdre elles aussi dans l'immense domaine autrichien, cherchaient comme l'Italie à éviter la servitude. Une victoire décisive du sultan Soliman le Magnifique plaçait les royaumes de Hongrie et de Bohême dans l'alternative du péril turc ou du péril allemand. Le plus proche héritier du roi Louis, tué dans la bataille de Mohács, était son beau-frère Ferdinand d'Autriche, époux d'Anne Jagellon. Les Hongrois témoignèrent tant d'aversion à un souverain allemand qu'ils semblèrent prêts à subir le joug de l'islamisme. L'ambassadeur polonais remarquait qu'ils renonçaient « au costume et aux usages chrétiens, surtout aux mœurs allemandes ». Une grande partie de la Hongrie se soumettait à Jean Zapolya, protégé de la Porte et bientôt allié de la France.

En Bohême, François Ier opposait la candidature du duc de Bavière à celle de Ferdinand. Quand ce dernier eut été proclamé roi à la diète de Prague, François Ier essaya de déterminer les princes allemands à conférer au Bavarois le titre de roi des Romains, que Charles-Quint destinait à son frère. Une ligue, conclue pour vingt ans, unit le roi de France, Zapolya et la maison de Bavière.

Si la diplomatie de la France faisait sentir partout son influence, il n'en était pas ainsi de son action militaire. Le roi et Montmorency, son conseiller le plus écouté dans la direction de la guerre, temporisèrent pendant toute l'année 1526, qui aurait pu être décisive. L'avantage était pourtant assuré en Italie. Le roi de France était maître de la mer, car les galères françaises, renforcées par celles de Venise, étaient commandées par André Doria, le grand marin génois, qui avait accepté de servir sous la bannière du pape. Clément VII mettait aussi à la disposition de François Ier les *Bandes noires* de Jean de Médicis, et le talent diplomatique de Guichardin. Par toute la Péninsule retentissait le cri : *meurent les Espagnols!*

François Ier aurait dû profiter immédiatement des courageuses dispositions des Italiens. La seule excuse de ses délais était la lenteur bien connue de Charles-Quint, qui s'attardait

à récriminer sur la violation du traité de Madrid et sur la déloyauté de son adversaire. Devançant l'Empereur et le roi de France, la témérité désespérée d'un aventurier hâta le dénouement et brisa la résistance de l'Italie.

Bourbon, perdant tout espoir d'être réintégré en France dans ses biens et honneurs, ne se flattant pas davantage d'obtenir une couronne de la générosité de Charles-Quint, résolut de se faire lui-même par la conquête une place au milieu des souverains de l'Europe. Il prit d'assaut Milan, où Maximilien Sforza capitula, puis il appela d'Allemagne les lansquenets conduits par le fameux capitaine luthérien Frondsberg et marcha contre Rome (mai 1527).

La Ville Éternelle fut prise et saccagée. Le pape, assiégé dans le château Saint-Ange, se rendit bientôt aux envoyés de l'Empereur. La mort de Bourbon laissait à Charles-Quint toute la responsabilité de cette odieuse expédition. « Les pierres de la chrétienté se lèvent contre Votre Majesté », lui écrivait le capitaine espagnol chargé de la garde du pape. Les Italiens accusèrent aussi, non sans raison, la coupable inaction de François Ier.

Alors les deux rois de France et d'Angleterre resserrèrent leur alliance et firent parade d'un beau zèle pour la délivrance du pape, mais l'Italie attendit encore pendant près d'un an le secours annoncé. Charles-Quint reprocha de nouveau à François Ier son manque de foi. François demanda ironiquement comment il avait pu être prisonnier de l'Empereur, « car en quelque guerre que j'aie été, dit le roi, je ne l'ai ni vu, ni rencontré ». C'est alors que Charles fit porter par son héraut un cartel offrant de terminer la guerre européenne par un duel chevaleresque. François ne laissa même pas le héraut porteur du défi s'acquitter de son message devant la cour (septembre 1528).

Déjà la fortune de la guerre avait une fois de plus changé en Italie. Une armée française, avec Lautrec, avait replacé Gênes sous la seigneurie de François Ier, et, négligeant la ville de Milan pour délivrer Rome (février 1528), avait poursuivi les bandes de Bourbon jusqu'à Naples. Les Impériaux, opposant dans cette ville une résistance vigoureuse, étaient bloqués par

la flotte d'André Doria, lorsque celle-ci disparut, laissant la mer libre aux secours qui ne pouvaient manquer de venir d'Espagne (juillet 1528). Le tort fait au port de Gênes par François Ier, qui favorisait imprudemment la ville voisine de Savone, avait amené ce revirement : le Génois André Doria avait quitté le siège de Naples pour délivrer sa patrie de la domination française et pour s'enrôler au service de Charles-Quint. Dès lors les Français perdaient tout espoir de se maintenir dans le royaume de Naples; Lautrec battait en retraite lorsqu'il mourut de la contagion qui bientôt décima son armée. Le comte de Saint-Pol, envoyé avec des renforts pour recueillir les débris de l'armée de Lautrec, fut vaincu à Landriano par les troupes impériales du Milanais (21 juin 1529).

Cependant François Ier, depuis sa captivité, se tenait loin des champs de bataille. Il passait son temps à chasser et se sentait « fortifier de toutes heures », comme il l'écrivait à Montmorency. Les ambassadeurs de Florence avaient peine à le joindre à travers ses forêts pour lui dépeindre la détresse de l'Italie et le sommer de la secourir. Le roi se débarrassait de ces fâcheux solliciteurs par les plus chaleureuses promesses, au moment même où la paix allait être conclue moyennant l'entier abandon de l'Italie par les Français.

Paix de Cambrai. — Grâce aux succès des Turcs, la France n'eut pas à souffrir de l'égoïsme imprévoyant de son roi. Pendant que Charles-Quint triomphait en Italie, le sultan s'avançait avec cent vingt mille hommes à travers la Hongrie, se préparant à entreprendre le siège de Vienne. La croisade que l'Empereur promettait à la chrétienté depuis la bataille de Pavie s'imposait maintenant à lui. La pacification de l'Occident ne lui était pas moins nécessaire. Tandis qu'il faisait accepter au pape le traité de Barcelone (29 juin 1529), sa tante Marguerite de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, discutait à Cambrai avec Louise de Savoie les articles d'une paix acceptable pour la maison d'Autriche et pour la France. En dépit de quelques menaces de rupture, les négociations aboutirent rapidement, et, le 3 août 1529, les deux princesses signaient la « paix des Dames ». La France gardait la Bourgogne, mais sacrifiait au nord la petite

place de Hesdin, et abandonnait tout droit de suzeraineté sur l'Artois, la Flandre, spécialement sur Lille et Douai, qu'elle renonçait à recouvrer jamais. Les deux fils aînés du roi, otages en Espagne, lui étaient rendus moyennant deux millions d'écus d'or, et François Ier, veuf de Claude de France, épousait, ainsi que l'avait une première fois stipulé le traité de Madrid, la princesse Éléonore, sœur de son rival.

Couronnement de Charles-Quint à Bologne. — En Italie, le roi de France avait dû renoncer au titre de duc de Milan, à la possession des rares et dernières places où des garnisons françaises tenaient encore. Charles-Quint disposait de la Péninsule comme de sa conquête. Il pouvait enfin accomplir en maître ce voyage du couronnement qui, d'après la tradition, consacrait les empereurs. Vraiment roi d'Italie, il reçut deux couronnes des mains du pape Clément VII à Bologne (22-24 février 1530). Il récompensa le souverain-pontife en rétablissant à Florence, dont ses troupes s'emparaient après un long siège, la souveraineté de la maison de Médicis, représentée par un bâtard, le duc Alexandre. Il consentit à rétablir Sforza dans le duché de Milan. Les princes italiens n'étaient plus que des gouverneurs impériaux dans leurs États.

Tant que la possession de l'Italie lui était disputée, Charles-Quint ne songeait pas à l'Allemagne. Uniquement attentif à la partie qui se jouait sous les murs de Pavie, il laissait en 1525 la réforme religieuse dégénérer en un effroyable soulèvement populaire contre la société et la civilisation. La révolte des paysans, dédaignée par l'Empereur, couvrait de ruines l'Allemagne du sud. En 1530, Charles-Quint voulut enfin ajouter à la pacification politique la pacification religieuse. Il passa les Alpes, convoqua les Électeurs et les princes allemands à la diète d'Augsbourg. Lorsqu'il prononça la clôture de la diète (novembre 1530), il ne put se dissimuler que l'espoir d'une réconciliation entre les chrétiens s'était encore éloigné et que la résistance des princes réformés portait, au milieu de tous ses triomphes, une grave atteinte à son prestige[1].

1. Sur les affaires de la Réforme allemande, voir ci-dessous, chap. x.

III. — Dernières luttes de François Ier.

Les alliances de François Ier. — En dépit de leurs aveugles ambitions, les deux princes rivaux avaient, au traité de Cambrai, renoncé à revendiquer leurs héritages. Charles avait renoncé à la Bourgogne, et les embarras qu'il éprouvait en Allemagne étaient un gage de sa sincérité. François Ier avait abjuré ses prétentions sur le Milanais, et la déchéance militaire de son royaume était le plus sûr garant de ses promesses. Mais tout en reconnaissant l'infériorité de ses forces, le roi de France ne pouvait détacher entièrement sa pensée de son domaine préféré. Conquérir le Milanais avait été son but unique tant qu'il avait possédé la suprématie militaire. Après la défaite, il allait poursuivre le même but par la politique.

L'alliance de l'Angleterre lui semblait encore la plus précieuse. François Ier fit de grands sacrifices pour maintenir la ligue de Cognac. Le désir de répudier sa première femme dominait de plus en plus la politique de Henri VIII : François Ier fit siennes « les affaires de son bon frère » ; il soumit à la Sorbonne l'examen des scrupules de Henri VIII au sujet de son union avec Catherine d'Aragon, et sans doute il ne négligea pas les moyens de préparer un verdict favorable. Enfin l'entente parut inébranlable après l'entrevue d'octobre 1532, où, sous prétexte d'organiser une croisade contre les Turcs, les deux rois s'étaient beaucoup plutôt concertés contre le pape. Ils prétendaient le contraindre à prononcer le divorce de Henri VIII en le menaçant d'un schisme commun. On avait banni de cette nouvelle réunion tout ce qui pouvait ranimer la fastueuse rivalité qui avait malheureusement aigri l'une contre l'autre la France et l'Angleterre au Camp du Drap d'or. Henri VIII avait recommandé à Montmorency de ne pas amener les personnes de la cour favorables à l'Empereur, « non plus que les moqueurs et les gaudisseurs ».

Déjà cependant la politique de François Ier était entrée dans une phase nouvelle, que l'on peut appeler la phase pontificale.

Afin de retrouver un appui en Italie, le roi se rapprochait du souverain-pontife Clément VII, qui disposait de Rome et de Florence. L'entrevue de Marseille, qui mit en présence le pape et le roi, décida le mariage du duc d'Orléans, second fils de François Ier, avec la nièce du pape, Catherine de Médicis (octobre 1533). La fiancée n'apportait en dot, avec son titre de princesse d'Urbin, que deux cent mille écus. Tout un nombreux parti à la cour la reçut froidement, considérant cette union comme une mésalliance. Le pape emportait de son voyage à Marseille l'assurance que le roi de France poursuivrait les hérétiques dans son royaume; mais toutes ses instances avaient été vaines lorsqu'il avait pressé François Ier d'abandonner l'alliance des princes et États protestants. Ceux-ci allaient être, jusqu'à la fin de la lutte entre la maison de France et la maison d'Autriche, le plus ferme appui de notre pays.

Henri VIII prit ombrage du rapprochement de François Ier avec le pape; son mariage avec Anne Boleyn et la soustraction d'obéissance de l'Angleterre à Rome (1534) éloignèrent de lui François Ier presque autant que Charles-Quint. L'excommunication que le souverain-pontife lança contre le monarque anglais sembla retrancher Henri VIII pour plusieurs années de la politique européenne.

Au contraire, les princes protestants d'Allemagne, depuis qu'ils étaient confédérés dans la Ligue de Smalkalde, pouvaient compter pour une des grandes puissances politiques européennes. Cette Ligue, ébauchée presque au sortir de la diète d'Augsbourg, par l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, s'était définitivement constituée, en mars 1531. Le roi de Danemark accéda l'année suivante à la Ligue, qui compta bientôt parmi ses alliés ou protecteurs, François Ier, Henri VIII et le roi de Hongrie Zapolya. La Saxe, la Hesse, la catholique Bavière elle-même, stipulèrent par le traité de Scheyern (1532) les sommes que devait leur fournir le roi de France. Celui-ci proposa à l'action des confédérés un but immédiat : rétablir le duc Ulrich de Würtemberg. La France fournissait à l'entreprise une somme de 125 000 couronnes et acquérait à ce prix le comté de Montbéliard. En 1534, Philippe de Hesse

rétablissait Ulrich dans son duché de Würtemberg, où il était haï comme un tyran.

Croisade de Charles-Quint à Tunis. — Charles-Quint fermait les yeux sur les troubles de l'Allemagne comme il l'avait fait pendant les dix premières années de son règne lorsqu'il s'appliquait à établir la domination impériale sur l'Italie. Si, dans les cinq années qui suivirent la diète d'Augsbourg, il dédaigna de relever les provocations des protestants en Allemagne, s'il parut sanctionner les progrès de la Ligue de Smalkalde en traitant avec elle à Nuremberg et à Cadan (1532-1534), c'est qu'il se vit sur le point de satisfaire une de ses plus chères ambitions et de donner à l'Europe la meilleure preuve de sa souveraineté universelle. Il préparait une croisade contre les Turcs. Son frère Ferdinand n'avait pas réussi à conquérir le royaume de Hongrie sur le sultan. Charles-Quint négligea une guerre qui ne devait procurer d'avantages qu'à la maison d'Autriche. Il voulut que son entreprise religieuse servît toute la chrétienté. Il attaqua Tunis, principal repaire des pirates qui infestaient la Méditerranée et enlevaient des captifs sur tous les rivages européens. Une armée espagnole débarqua à la Goulette, le 16 juin 1535. Après un mois de siège, Tunis ouvrit ses portes et vingt mille chrétiens furent remis en liberté.

François Ier renouvelle la guerre. — La croisade de Charles-Quint à Tunis ne jouit pas en France de la même popularité que dans le reste de l'Europe. Un parti nombreux à la cour de François Ier ne vit dans la généreuse entreprise de l'Empereur qu'un acte de témérité dont le roi aurait dû profiter pour attaquer l'Italie. François Ier n'était plus entouré des conseillers qui l'avaient guidé au début de son règne ou qui avaient rétabli le royaume après la défaite de Pavie. Louise de Savoie était morte en 1532, le chancelier Duprat disparaissait en 1535; l'influence appartenait désormais à la génération des contemporains et des compagnons du roi. Parmi ceux-ci, Montmorency, grand-maître de France, et l'amiral Chabot de Brion se disputaient la prépondérance. Leur rivalité rappelait celle qui, dans la génération précédente, avait surgi entre Bourbon et Bonnivet, mais elle devait causer moins de maux à la France.

Montmorency, fervent catholique, partisan de l'autorité, ne pouvait s'empêcher d'admirer Charles-Quint et voulait la paix. Chabot avait encore à fonder sa réputation de capitaine; il voulait la guerre : il l'obtint peu après l'expédition de Tunis.

Cinq années de paix avaient rétabli la prospérité du royaume et permis au roi de reconstituer ses forces militaires. L'année 1534 avait été employée à réformer la cavalerie des compagnies d'ordonnance et à organiser sept légions d'infanterie nationale. En visitant, au mois d'avril 1535, le nord de son royaume et le port du Havre qu'il avait créé, François Ier passait en revue les premières légions.

Conquête du Piémont. — Les prétextes de guerre ne manquaient pas. C'était en 1533 la mort de Merveille, agent secret de François Ier, décapité dans le Milanais. Plus tard, c'était la mort de François Sforza (14 octobre 1535) et l'occupation du Milanais par les troupes de Charles-Quint. François Ier enfin faisait valoir les droits de sa mère Louise de Savoie sur le Piémont, qui pouvait lui servir de gage et être échangé contre le Milanais. Le duc de Savoie fut rapidement dépossédé par les Français, aidés des protestants bernois, auxquels se joignirent même les huguenots de Genève. L'amiral Chabot de Brion termina la conquête, dans le mois d'avril 1536, par la prise de Turin, de Pignerol et de Coni. Les capitaines français étaient si fermement convaincus, par l'expérience des guerres antérieures, qu'ils ne pouvaient pas disputer le Milanais aux troupes espagnoles que l'amiral s'arrêta à la première sommation du gouverneur impérial, Antonio de Leiva. Cet excès de prudence fut pour lui le commencement de la défaveur.

Cependant Charles-Quint se rendait à Rome et choisissait le consistoire pontifical du 17 avril 1536 pour lancer à François Ier un solennel défi. Après avoir parlé de la réunion du prochain concile et de la guerre contre les Turcs, sujets ordinaires de ses entretiens officiels, l'Empereur offrait une dernière fois la paix à la France. Il parlait d'accorder Milan au troisième fils du roi, au duc d'Angoulême; mais, jugeant bien des intentions belliqueuses de son adversaire par les siennes propres, il menaçait de risquer le tout pour le tout jusqu'à la ruine de l'un ou de

l'autre. Celui des deux qui succomberait demeurerait un bien pauvre gentilhomme. « Si le roi veut absolument la guerre, disait-il en finissant, le mieux serait que, personnellement, d'homme à homme, nous combattions l'un contre l'autre en champ clos pour trancher tous nos différends. » Cet appel resta sans réponse comme le premier cartel. François Ier se fortifia dans sa conquête, relevant les murailles des villes du Piémont. La France s'établissait pour vingt-trois ans sur ce talus oriental des Alpes. Le système adopté par François Ier était le plus favorable à la guerre défensive. « Aux effets de l'artillerie, il opposa le premier la construction d'ouvrages en terre, dont il avait fait l'épreuve en Italie, et entreprit de garantir le royaume par deux lignes de places fortes. » (L. Ranke.) L'Empereur ne trouva qu'un seul passage ouvert, la Provence, que les Français abandonnèrent, ne pouvant en interdire le rivage à la flotte de Doria. Montmorency prit alors le commandement. Ce chef était seul assez impitoyable pour abandonner une province à l'ennemi après en avoir détruit tous les villages; mais seul aussi il inspirait assez de crainte et de confiance pour rassembler une grande armée et la maintenir à la fois dans l'ordre et le repos. Tandis que l'Empereur s'enfonçait à travers le désert provençal jusqu'à Arles et Marseille, seules villes encore debout, Montmorency et le roi assemblaient au sud de Valence, sur le Plateau de la Guerre, une armée qui grossissait sans cesse. Bientôt le camp fut porté au sud d'Avignon : les soldats étaient alors à portée de l'ennemi, mais avaient défense de le combattre. Montmorency ne pardonnait aucune infraction. Il donnait froidement l'ordre « de pendre, de passer par les piques, de harquebuzer » les mutins, « tout en marmottant ses patenôtres ». La dysenterie pendant ce temps avait raison de l'armée de Charles-Quint : il perdit vingt mille hommes sans autre satisfaction que d'entrer dans Arles, aussitôt abandonnée par ses habitants. Le 23 septembre 1536, il repassa le Var.

François Ier, qui n'avait même pas eu besoin de combattre en Provence, reporta la guerre au nord de son royaume, sur la frontière des Pays-Bas. Claude de Guise avait mis la Cham-

pagne en état de défense, et le maréchal de Fleuranges avait soutenu dans Péronne un siège héroïque. François Ier annonça hautement son intention de conquérir la Flandre. Quoiqu'il eût perdu, au traité de Cambrai, la qualité de suzerain de cette province, il cita Charles d'Autriche, son vassal, à comparaître en Parlement. L'Empereur ayant fait défaut, ses fiefs furent confisqués pour félonie (15 janvier 1537).

Une campagne sans gloire suivit cette pompeuse manifestation. François Ier prit, sur la frontière de la Picardie, deux bourgades, Hesdin et Saint-Pol. Encore cette dernière place retourna presque aussitôt aux Impériaux.

Trêve de Nice. — Charles-Quint devait chercher à se rapprocher de François Ier parce que ce roi était le seul intermédiaire qui pût lui faire obtenir une trêve des Turcs. D'autre part, il ne manquait pas à la cour de France de personnages considérables estimant l'aide des Turcs plus compromettante qu'utile. Tel était surtout le sentiment de Montmorency, attaché aux anciennes traditions de la politique européenne en même temps que sincèrement chrétien. Montmorency était le seul capitaine dont la renommée eût grandi dans cette guerre, mais il n'avait jamais cessé de vouloir énergiquement la paix. Lorsqu'il reçut, le 10 février 1538, la dignité de connétable restée sans titulaire depuis la trahison de Bourbon, la cause de la paix fit un progrès décisif.

Sous la médiation du pape Paul III, un armistice fut résolu, et une entrevue projetée entre Charles-Quint et François Ier. La reine Éléonore arrêta avec l'Empereur son frère, venu au-devant d'elle à Nice, les conditions d'une trêve générale de dix ans. Cette trêve (18 juin 1538) fut accueillie dans le royaume avec les mêmes démonstrations de joie qu'un traité définitif. Un mois après (14 juillet), l'entrevue d'Aigues-Mortes rassembla l'Empereur, le roi et la reine de France, Montmorency, André Doria et le duc de Lorraine. Charles-Quint admit la possibilité de donner le Milanais au second fils du roi, et tout en intercédant pour le duc de Savoie, il laissa François Ier en possession du Piémont.

Peu s'en fallut que toutes ces visites royales n'aboutissent

l'année suivante à une paix durable, avantageuse aux deux partis. Les articles de Tolède (1er février 1539) promettaient la réconciliation des deux maisons de France et d'Autriche en stipulant le double mariage du nouveau duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, avec la fille ou la nièce de l'Empereur, qui lui apporterait le Milanais, et de Philippe, fils de Charles-Quint avec une fille du roi de France.

Un dévouement exclusif à la cause de l'orthodoxie catholique anima pendant quelque temps la conduite des deux souverains réconciliés. Le roi schismatique d'Angleterre, Henri VIII, ne s'était pas alarmé sans raison d'une trêve dont le pape était l'arbitre. En vain, pour s'assurer quelque appui sur le continent, il offrit alternativement sa main à une princesse de la maison de France ou de la maison d'Autriche. Comme il avait la prétention de se faire présenter en Angleterre la fiancée avant de rien conclure, il fut repoussé de part et d'autre, tandis que le roi Jacques V d'Écosse épousait en premières noces Madeleine de France, fille de François Ier, et bientôt après, en secondes noces, Marie de Lorraine, sœur des Guise qui commençaient à exercer quelque influence à la cour de France. L'ambassadeur français à Londres, Castillon, étudia les moyens de faire réussir une invasion de l'Angleterre par les Français unis aux Écossais et aux Impériaux. En attendant que tout fût prêt pour cette croisade, le pape nomma un légat *in partibus Angliæ* et choisit pour cet office le cardinal de La Pole, parent de Henri VIII. François Ier offrit au légat un asile dans ses États, à portée de la Grande-Bretagne.

Avec la même imprévoyance, François Ier s'aliénait les princes protestants d'Allemagne. Il recommençait en 1540 à persécuter les protestants de son royaume[1].

Révolte de Gand; Charles-Quint en France. — La cour de France ne s'imposait pas moins rigoureusement la loi de servir les intérêts de l'Empereur que ceux de la religion. Charles-Quint l'éprouva lors de la révolte des Gantois. Déjà François Ier, comptant sur la séduction de son accueil pour

1. Voir ci-dessous, chap. xii.

triompher des dernières résistances de l'Empereur et lui arracher le don du Milanais, l'avait invité à une partie de chasse en France. Un prétexte aussi frivole ne pouvait convenir à la gravité de Charles V; mais lorsqu'il jugea sa présence nécessaire à Gand, il laissa entendre « que si les affaires lui permettaient d'aller en Flandre, il était déterminé de passer par la France pour estre en la compagnie du roy ». Aussitôt il reçut de François Ier l'invitation souhaitée. Il dissimulait ainsi, sous les dehors d'une complaisante courtoisie, une démarche d'habile politique. Il abrégeait sa route pour se rendre de l'Espagne aux Pays-Bas, et il confirmait la cour de France dans la volonté, déjà exprimée par Montmorency, de ne pas secourir les Flamands. Charles-Quint dut, il est vrai, se résigner aux retards que les fastueuses réceptions de François Ier apportèrent à sa marche. Du moins il évita tout engagement formel en faveur de son nouvel allié.

Arrivé dans les Pays-Bas, Charles-Quint se trouva aux prises avec une révolte présentant à la fois le caractère des anciennes révolutions communales des Flandres et des révolutions sociales que soulevait dans toutes les terres d'Empire la prédication du protestantisme. Les Pays-Bas avaient beaucoup souffert de la guerre qui venait de se terminer à la trêve de Nice : plus de cinquante de leurs navires avaient été arrêtés et détenus par le roi de Danemark, Christian III, allié des confédérés de Smalkalde. La nouvelle régente, Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, peu populaire à cause de son caractère viril et de son ardeur belliqueuse, avait exigé de nouveaux impôts. La ville de Gand avait offert sa milice bourgeoise et refusé de payer les taxes; les exécutions et les saisies ordonnées par la régente exaspérèrent ses habitants. Lorsque la première contestation avait surgi entre Marie de Hongrie et les Gantois, les Anabaptistes soulevaient contre les seigneurs les cités de l'Allemagne du nord, depuis Münster jusqu'à Lübeck. La Flandre éprouva sans doute le contre-coup de ces révolutions; à Gand, la populace s'empara du pouvoir municipal (août 1539). Le parti des *Creesers* ou mutins, conduit par Laurent Claes, qui se disait ouvertement luthérien, ouvrit ses rangs à tous les vaga-

bonds qui affluaient dans la ville, envahit les couvents et fixa un jour pour le pillage des maisons des riches. Les bourgeois en armes veillaient sur leurs biens. Le 14 février 1540, Charles-Quint fit une entrée solennelle dans Gand. Il parut d'abord uniquement préoccupé de s'y établir, mais il s'informait et préparait ses vengeances. Neuf échevins élus par l'émeute furent décapités, les chartes communales de Gand brûlées et remplacées par une *concession Caroline*, qui mettait l'élection du conseil de la ville à la discrétion du pouvoir souverain. Charles posa lui-même la première pierre d'une citadelle destinée à maintenir la cité sous la terreur. Par l'imposition d'une forte amende, il ruina sans remords la plus belle ville de ses États, sa ville natale, qu'il proclamait avec orgueil plus grande que Paris, car elle avait avant sa déchéance une enceinte de trois lieues de tour.

François Ier attendit vainement la récompense du service signalé qu'il avait rendu à Charles : celui-ci ne tarda pas à interrompre toute négociation au sujet du Milanais en donnant l'investiture de ce duché à son fils Philippe (11 octobre 1540).

Le roi, déçu, se vengea de ses échecs sur ses conseillers. Depuis la conclusion de la trêve, l'amiral Chabot était sous le coup d'une enquête judiciaire, qui aboutit le 10 février 1541 à une condamnation pour concussions et exactions. Le chancelier Poyet ajouta aux considérants de l'arrêt : pour *infidélités et déloyautés*. La peine de Chabot fut courte : un mois après, il recevait le pardon du roi, mais il mourait usé par l'émotion et le chagrin (15 juin 1543). Son persécuteur acharné, le chancelier, « subit à son tour la dure loi qu'il avait portée » et fut jeté à la Bastille (1542). Montmorency enfin, principal auteur du rapprochement avec Charles-Quint, demeura quelque temps, privé d'influence, au Conseil, puis se retira dans ses terres. François Ier ne devait plus l'en rappeler, même pour le mettre à la tête des troupes : « Je ne peux trouver qu'une faute chez vous, lui avait dit le roi : c'est que vous n'aimez pas ceux que j'aime. » La favorite, Mme d'Etampes, avait écarté les anciens serviteurs pour mettre à leur place le maréchal d'Annebaud, lieutenant général du Piémont, qui prit la charge d'amiral à la

mort de Chabot, et le cardinal de Tournon. Ces nouveaux conseillers avaient pour mission de recommencer la guerre contre l'Empereur.

Dernière guerre de François Ier : bataille de Cérisoles. — Privé de ses anciens alliés, François Ier aurait longtemps attendu sa vengeance si les Turcs n'avaient porté les premiers coups à la puissance impériale. La mort de Zapolya renouvela les hostilités en Hongrie (1540). Charles-Quint résolut alors de faire diversion en renouvelant la croisade qui avait si heureusement abouti sous les murs de Tunis. Il échoua dans la malheureuse expédition d'Alger, où la tempête détruisit à la fois sa flotte et son armée (1541).

L'Italie et l'Espagne étaient consternées; les protestants d'Allemagne, éclairés par l'imminence du péril turc, se ralliaient autour de l'Empereur. Seule la France se réjouit et arma pour coopérer aux succès des Ottomans. Deux envoyés secrets de François Ier, Rincon et Frégose, traversant le Milanais, furent assassinés par la garnison de Pavie (juillet 1541).

François Ier réclama et se mit en devoir de conquérir le Luxembourg et le Roussillon (1542). Claude de Guise s'empara du Luxembourg, le perdit et se dédommagea sur l'Artois, qu'il occupa. Au sud le dauphin, qui avait cru surprendre Perpignan, fut prévenu par le duc d'Albe et obligé, après une guerre d'escarmouches continuelles, d'évacuer le Roussillon. Charles-Quint rassembla lentement une armée sur les bords du Rhin et accabla le seul prince protestant qui se fût prononcé pour François Ier en Allemagne, le duc de Clèves, qui convoitait la Gueldre. Ensuite il prétendit marcher sur Paris par la vallée de l'Oise. La ville de Landrecies l'arrêta. François Ier parvint à la ravitailler, et le mauvais temps força l'Empereur à lever le siège (1543).

Barberousse, après avoir ravagé les côtes d'Italie, vint coopérer avec le duc d'Enghien au siège de Nice, dernière place qui tînt encore pour le duc de Savoie. Les Français acceptèrent la responsabilité de tous les ravages commis par les Turcs, les firent hiverner à Toulon, et ces mécréants repartirent, au printemps de 1544, avec un chargement de quatorze mille esclaves.

L'indignation de l'Europe contre l'alliance du Croissant et des Lis aggrava les périls de la France. Les princes protestants, à la diète de Spire, promirent leur assistance à l'Empereur. Henri VIII avait conclu une alliance avec lui, car le roi d'Écosse, Jacques V, avait repris les armes en notre faveur. Trahi par ses nobles à la bataille de Solway Moss (1542), Jacques mourait laissant une fille que l'Angleterre et la France se disputaient.

Au moment où commençait l'investissement de nos frontières du nord par les Anglais et l'Empereur, une dernière victoire favorisait nos armes en Italie. Le duc d'Enghien, chargé de la défense du Piémont, était inquiété, pendant qu'il assiégeait la place de Carignan, par le marquis du Guast, gouverneur du Milanais. Il demanda au Conseil du roi la permission de combattre : l'amiral d'Annebaud, dépositaire de la tactique de Montmorency, s'opposait au combat, faisant ressortir les dangers qui naîtraient d'une défaite. Monluc, porte-parole du duc d'Enghien, se contenait à peine : le roi lui fit signe de parler. Monluc s'écria qu'au lieu de dire : « Si nous perdons », — il fallait dire : « Si nous gagnons ». Il promit que le succès infaillible en Italie déconcerterait les projets de Henri VIII et de Charles-Quint aux Pays-Bas. Monluc obtint l'autorisation de combattre et regagna l'armée d'Italie, accompagné d'une nombreuse noblesse qui abandonnait la cour non pour la guerre, mais pour une seule bataille. Le duc d'Enghien remporta la victoire à Cérisoles grâce à la cavalerie de M. de Termes et aux Suisses (14 avril 1544). Le marquis du Guast, blessé, s'enfuit. Ce succès retentissant était comme un renouveau de Marignan, à la fin du règne. Mais il ne rendit pas à François Ier le Milanais; il n'empêcha pas Henri VIII de mettre le siège devant Boulogne et Montreuil; il n'arrêta pas Charles-Quint sur la route de Paris. L'Empereur et le roi d'Angleterre s'étaient concertés pour marcher sur la capitale, où ils devaient se partager la France : le premier seul pénétra à travers notre pays. Après avoir réduit Saint-Dizier malgré sa belle défense, il surprit Épernay et Château-Thierry. Comme il ne pouvait faire subsister son armée, il signa avec François Ier la paix de Crespy, dont le principal article était un

projet de cession du Milanais ou des Pays-Bas au duc d'Orléans, fils cadet de François Ier, à la condition que ce prince épouserait une fille ou une nièce de l'Empereur (18 septembre 1544). Le duc d'Orléans mourut peu après, sans que la France fût de nouveau menacée par Charles-Quint.

Henri VIII s'empara de Boulogne, quelques jours avant que François Ier fût libre d'y porter secours, mais là s'arrêtèrent les succès des Anglais. Ils furent bientôt bloqués dans leur conquête, comme ils l'étaient dans le petit territoire de Calais. La France essaya d'atteindre ses ennemis chez eux. L'amiral d'Annebaud conduisit une flotte jusqu'à l'île de Wight, qu'il ravagea. Henri VIII se rejeta sur l'Écosse, qui était le véritable prix de la lutte. Les deux rois de France et d'Angleterre s'obstinaient à se combattre. Leur réconciliation précéda de bien peu leur mort. Par le traité d'Ardres, Henri VIII promit de rendre Boulogne au bout de huit ans, moyennant 800 000 écus d'or (29 janvier 1546). François Ier, vaincu par les émotions de la dernière lutte, mourut le 31 mars 1547. Peu d'hommes, dit Marino Cavalli, « auraient pu résister à tant de contretemps et d'obstacles inattendus ». Les périls et les ravages de l'invasion avaient assombri sa gaieté et brisé sa vigueur faite en partie d'insouciante légèreté.

IV. — Guerres de Henri II.

Avènement de Henri II : état de l'Italie. — Henri II était le deuxième fils de François Ier : il avait d'abord porté le titre de duc d'Orléans et était devenu dauphin par la mort de son frère aîné en 1537. Avec cet aîné il avait été retenu quatre ans en Espagne comme otage du traité de Madrid. La captivité avait peut-être développé son humeur sombre et taciturne. Son esprit lent et médiocre était moins sensible que celui de son père au charme des lettres et des arts, à la magnificence des représentations de la cour. Il resta toute sa vie attaché à la veuve du grand-sénéchal de Normandie, Diane de Poitiers, qui

avait vingt ans de plus que lui, et qui le captivait moins par sa beauté sévère que par la supériorité de son esprit. Diane de Poitiers inspira souvent la politique du règne. Henri II, robuste et adroit aux exercices militaires, aimait la guerre; il la faisait impitoyable, en imitateur docile du capitaine qu'il estimait le plus : Montmorency. Il s'empressa de rappeler le connétable, qu'il appelait son compère, et il en fit en quelque sorte son premier ministre. Cependant la maison de Guise s'élevait : les fils de Claude de Guise, François et Charles, cardinal de Lorraine, cherchaient à entrer en partage de l'autorité souveraine; ils s'emparèrent à plusieurs reprises de l'esprit du roi en flattant son désir de « garder un pied en Italie ». C'est à leur influence qu'il faut imputer toutes les expéditions françaises qui, sous le règne de Henri II, pénétrèrent en Italie.

On doit pourtant reconnaître que dans les guerres de ce règne les campagnes en Italie deviennent de plus en plus l'accessoire : le principal effort de la France se tourne vers la frontière du nord, où tant d'acquisitions utiles restaient à faire pour notre pays. Peut-être même l'ambition du roi et les intrigues des Guise n'auraient-elles pas réussi à ranimer les guerres d'Italie, de plus en plus languissantes, si les papes et les princes italiens n'étaient venus, par deux fois, solliciter Henri II de prendre en main la cause de leur indépendance.

Le pape Paul III, qui avait employé jusque-là toute son influence à pacifier la querelle entre la France et Charles-Quint, fut le premier à supplier Henri II de recommencer la guerre. Avant d'entrer dans les ordres Paul III avait eu un fils, Pier-Luigi Farnèse; après son élévation au souverain pontificat, il avait pourvu ce fils de la principauté de Parme et Plaisance, détachée des États de l'Église. Pier-Luigi Farnèse périt victime d'une conspiration, et sa principauté fut occupée par les Impériaux (septembre 1547). Paul III voulut immédiatement tirer vengeance de Charles-Quint, qu'il accusait de complicité dans le meurtre de son fils. Au ressentiment personnel du pape s'ajouta un grave dissentiment religieux. L'Empereur prétendit ramener à Trente le concile général que Paul III avait transféré à Bologne, et sur le refus de la cour romaine, il rédigea l'*Interim*

d'Augsbourg, symbole de foi ambigu par lequel il espérait établir un accord apparent entre les catholiques et les protestants, mais qui révolta les fidèles convaincus des deux religions. Henri II ne répondit aux appels du pape que par des négociations entamées auprès de toutes les petites puissances de l'Italie et par un voyage en Piémont avec un imposant cortège militaire.

La commune de Bordeaux. — La cour fut rappelée d'Italie par la nouvelle d'une insurrection. François Ier avait augmenté la gabelle dans les provinces de Saintonge et de Guyenne. Ce roi avait déjà éprouvé une résistance qui se renouvela, mais avec beaucoup plus d'acharnement, peu après l'avènement de Henri II. Le petit peuple de Saintonge forma une commune et nomma un *colonel*, dont les exploits consistèrent surtout à massacrer d'une façon inhumaine les malheureux employés des gabelles. La populace de Bordeaux proclama aussi la commune. L'assassinat du lieutenant royal de Guyenne, M. de Monneins, donna le signal d'une véritable terreur exercée par les pauvres contre les riches (août 1548). Le parlement de Bordeaux réussit cependant à prendre l'autorité dans la ville et, lorsque le roi apprit la révolte, l'ordre était déjà rétabli par les magistrats. Cependant François de Guise et Anne de Montmorency n'en furent pas moins chargés par le roi de combattre et d'étouffer l'insurrection. A ces menaces les Bordelais ne répondirent que par la soumission. Le connétable accueillit leurs délégations par « les plus doulces et honnestes parolles » qu'il lui fut possible. Mais il introduisit dans la ville dix conseillers du parlement d'Aix, qui se substituèrent au parlement de Bordeaux pour juger les mutins et qui en envoyèrent 150 à la mort. Au nombre des suppliciés se trouvait un *jurat* de la commune nommé Lestonnac, qui avait entretenu des relations avec les Anglais et accepté leur argent pour défendre la cause de l'insurrection.

Guerre contre l'Angleterre. — Cette circonstance éclaira peut-être Henri II sur le choix du premier ennemi qu'il devait combattre : il se tourna d'abord contre l'Angleterre. Le duc de Somerset, régent pour le nouveau roi d'Angleterre Édouard VI,

envahissait l'Écosse, après avoir battu le défenseur de ce royaume, Jacques Hamilton, à la bataille de Pinkie (10 septembre 1547). La petite reine d'Écosse, Marie Stuart, allait être enlevée par les Anglais qui prétendaient la marier à leur jeune roi. Les Français les prévinrent et d'Essé la ramena. Agée de huit ans à peine, elle fut immédiatement fiancée au dauphin (août 1548).

La prise de Boulogne par Henri VIII était le dernier et le plus sensible échec qu'eût éprouvé François I[er]. Montmorency tenait à l'effacer au plus tôt; il marcha résolument sur Boulogne, mais, trop fidèle à son système habituel de temporisation, après les premiers succès, il renvoya une partie de l'armée. La victoire d'une flotte française près de l'île de Guernesey facilita heureusement la paix entre les deux royaumes. La France racheta Boulogne moyennant 400 000 écus, la moitié du prix que Henri VIII avait stipulé dans le traité d'Ardres. Une double ambassade du maréchal de Saint-André pour la France et du marquis de Northampton pour l'Angleterre cimenta l'amitié récente et, tant que vécut Édouard VI, très sincère, des deux pays. L'Écosse obtint ainsi quelques années de repos (1550).

Alliance avec les protestants d'Allemagne. — En Italie, la France acceptait la mission d'assurer la possession du duché de Parme et Plaisance à Octave Farnèse, neveu du pape Paul III. La belle armée que Brissac commandait avec habileté dans le Piémont et les galères royales, renforcées par les secours des Turcs, suffisaient à représenter la France dans la Péninsule.

Henri II était résolu à paraître sur un théâtre de guerre nouveau pour un roi de France, sur les bords de la Moselle et du Rhin, car il jugeait avec raison la puissance de l'Empereur plus vulnérable en Allemagne qu'en aucune autre contrée de sa domination. Les menées des princes protestants de la Ligue de Smalkalde, leurs révoltes incessantes depuis la mort de François I[er] l'éclairaient sur le véritable état de l'Empire. Depuis sa dernière guerre contre François I[er], l'Empereur semblait se consacrer presque entièrement à la pacification de l'Allemagne. Peu s'en fallait alors qu'il n'eût réussi à y com-

primer toute agitation politique et religieuse. Grâce à la défection de Maurice de Saxe, il venait d'écraser, à Mühlberg, l'électeur de Saxe et l'armée protestante (24 avril 1547). Cette victoire sembla mettre l'Allemagne aux pieds de l'Empereur. A la diète d'Augsbourg, il essaya d'imposer à l'Allemagne une justice, une armée et même, dans l'*Interim*, une religion d'Empire (mai 1548).

Mais, dès cette année même, quelques princes protestants d'Allemagne avaient entamé des négociations avec le monarque français. Deux princes de la maison de Hohenzollern, Jean et Albert de Brandebourg, servirent d'intermédiaires entre lui et les Allemands ambitieux ou mécontents. Les négociations traînèrent jusqu'au jour où les réformés, qui avaient d'abord tenu rigueur à Maurice de Saxe, enfin convaincus qu'ils ne pouvaient rien sans lui, se décidèrent à accepter son concours. Un chef de lansquenets, Frédéric de Reiffenberg, vint en France demander à Henri II des subsides pour aider les princes à se défendre contre l'Empereur. Les clauses essentielles de l'alliance furent fixées à Lochau par un envoyé de Henri II, Jean de Fresne, évêque de Bayonne. Pour ménager les scrupules catholiques du roi, les princes promirent de n'attaquer personne pour cause de religion et de ne s'approprier aucun bien étranger (lisez : d'Église). Les dernières stipulations furent arrêtées à Chambord (15 janvier 1552) et le traité définitif signé entre Maurice de Saxe et l'évêque de Bayonne, à Friedwald en Hesse (14 février). Le roi prenait sur lui les frais de la guerre et s'engageait à fournir 60 000 thalers par mois. En échange, « il a été trouvé équitable que le roi, le plus promptement possible, prenne possession des villes qui de tout temps ont appartenu à l'Empereur, *bien que la langue allemande n'y soit point en usage*, *c'est-à-dire de Cambrai*, *de Toul*, en Lorraine, *de Metz et de Verdun;* le roi les pourra conserver en qualité de vicaire de l'Empire. » Cet article du traité de Friedwald est comme la charte énonçant les droits naturels et imprescriptibles de la France sur toute la Lorraine française.

Le 12 février, dans un lit de justice tenu en grand apparat au Parlement, Montmorency prononçait contre l'Empereur un

long réquisitoire : c'était la déclaration de guerre de Henri II à Charles-Quint.

Réunion des Trois-Évêchés. — Au printemps, Henri II passa la Meuse (avril 1552) et jeta garnison dans les villes de Verdun et de Toul. Les serviteurs des Guise avaient facilité l'occupation de ces deux places. Les Français rencontrèrent un peu de résistance aux approches de Metz : il y eut une escarmouche à Gorze. La haute bourgeoisie, les patriciens de Metz étaient favorables à l'Empereur; le petit peuple, par jalousie, prit le parti contraire. Une ruse de Montmorency acheva de mettre la ville à la discrétion du roi. Autorisé à entrer dans Metz à la tête de deux bandes, il disposa toute son infanterie en deux colonnes et la logea dans la cité. Henri II traversa la Lorraine sans souci de sa neutralité; il contraignit le duc, alors mineur, à lui prêter hommage. Il éprouva plus de résistance en Alsace. Strasbourg déjoua les ruses de Montmorency en ne consentant à recevoir dans ses murs que quarante gentilshommes pour escorter le roi. Henri II prolongea sans résultat jusqu'à Wissembourg la première chevauchée qu'un roi de France eût conduite dans la vallée du Rhin. Au retour de ce *voyage d'Austrasie*, comme on l'appelait à la cour, quelques villes conquises dans le Luxembourg accrurent le domaine des Trois-Évêchés (juillet 1552).

Pendant ce temps, Maurice de Saxe, en apparence uniquement occupé du service de l'Empereur, assiégeait, dans la ville rebelle de Magdebourg, les protestants les plus fougueux. Tout à coup il leva le masque, se réconcilia avec eux et jeta trois armées protestantes sur le Tyrol. L'Empereur s'enfuit d'Inspruck à travers les Alpes, pour chercher refuge dans les états de son frère Ferdinand. Celui-ci entreprit auprès des princes protestants une véritable médiation, qui aboutit au traité de Passau (août 1552). Les Allemands se réunirent alors autour de l'Empereur pour reprendre à la France les Trois-Évêchés. Du mois d'octobre 1552 au mois de janvier 1553, une armée de 60000 hommes, commandée par Charles-Quint et le duc d'Albe, assiégea la ville de Metz. François de Guise, avec 10000 hommes de garnison et une brillante noblesse,

prolongea sa résistance jusqu'à ce que les frimas eussent à moitié détruit l'armée impériale. Quand Charles-Quint leva le siège et ordonna la retraite dans la neige et la boue, les malades et les blessés de son camp furent soignés par les assiégés. Metz avait resserré son union avec la France par le concours dévoué que ses habitants avaient apporté à sa glorieuse défense. L'habileté du premier gouverneur français Vieilleville acheva de dissiper les préventions ou les regrets des patriotes messins.

Quelques mois après, l'Empereur rentrait en campagne, prenait et rasait les villes fortes de Thérouanne et de Hesdin. Thérouanne ne s'est pas relevée (1553). Puis, pour mieux enserrer la France dans un cercle d'ennemis, il mariait son fils Philippe à la reine d'Angleterre, Marie Tudor (1554).

Trêve de Vaucelles. — Les Français entreprirent, dans le cours des années 1553 et 1554, deux campagnes ayant Bruxelles pour objectif. Ils échouèrent, mais ravagèrent cruellement la frontière des Pays-Bas. Henri II ordonna la destruction du château que la gouvernante Marie de Hongrie avait fait bâtir sous le nom de Marimont et qui était une des plus belles œuvres de la Renaissance en Flandre. Un tel acte de vandalisme de la part d'un Valois étonna. Granvelle dit en l'annonçant : « Je crois que son père ne l'eût fait ». Au retour de cette campagne, le duc de Guise remporta un léger avantage sur l'Empereur à Renty en Artois. En Italie, Monluc, après une longue résistance, sortit de la ville de Sienne avec les honneurs de la guerre (1555); la Corse fut conquise en grande partie par les galères du baron de La Garde et par la flotte turque.

La guerre languissait; quelques plénipotentiaires s'abouchèrent à Vaucelles près de Cambrai pour échanger les prisonniers qui, des deux côtés, étaient nombreux et considérables. Montmorency dirigeait ces conférences par l'intermédiaire de son neveu Coligny. Il parvint aisément à les transformer en une sorte de congrès pacifique. La trêve de Vaucelles fut signée le 5 février 1556, laissant à la France la possession de toutes ses conquêtes depuis Metz jusqu'à la Corse. Un tel accord, résultat d'une réconciliation sincère entre le roi et l'Empereur, pouvait

devenir le fondement d'une paix durable et très avantageuse pour la France. Par malheur, les Guise poursuivaient une négociation différente en Italie auprès du pape Paul IV, récemment élu (mai 1555), et connu pour son hostilité contre les Espagnols. Le Saint-Siège devait une seconde fois entraîner Henri II en Italie pour y servir les intérêts du népotisme.

Abdication de Charles-Quint. — Physiquement et moralement, l'Empereur avait vieilli très vite. Alors qu'il pouvait se croire le maître du monde, au temps de sa glorieuse croisade à Tunis, il s'était entretenu avec l'impératrice Isabelle de Portugal de son pieux détachement des grandeurs et ils avaient pris en commun la résolution de consacrer leurs dernières années à la retraite pour le salut de leur âme. Quatre ans après (1539), la mort de son épouse bien-aimée confirma ces projets dans l'esprit de Charles-Quint en exaltant sa piété. Non content d'entendre plusieurs messes par jour, il s'enfermait des heures entières dans un appartement tendu de noir, éclairé par sept flambeaux et priait à genoux, ou à terre les bras en croix. L'abdication de Charles ne devait cependant pas être une mesure dictée uniquement par le sentiment religieux. Les déceptions et les échecs de sa politique, ses infirmités corporelles furent en grande partie cause de sa résolution. Depuis plusieurs années la goutte ne lui permettait plus de voyager qu'en litière. Lorsqu'il se remit en campagne contre les protestants d'Allemagne, cet effort excessif lui coûta une longue année de maladie. Son fils Philippe avait alors vingt et un ans; il l'appela auprès de lui dans les Flandres en lui faisant traverser l'Italie et l'Allemagne. Le jeune prince consacra près d'une année à ce voyage (1548-1549), recueillant les triomphes et les acclamations qui s'adressaient surtout à son père, et obtenant pour lui-même peu de sympathie. Les Allemands furent rebutés par sa froideur et sa sévérité. Aussi lorsque Charles-Quint voulut établir une sorte de succession alternative dans sa famille afin d'assurer l'empire à son fils après la mort de son frère Ferdinand, celui-ci lui opposa une vive résistance. En même temps l'invasion hardie de Maurice de Saxe dans le Tyrol, la défense heureuse de Metz par François de Guise, firent com-

prendre à l'Empereur que « la fortune n'aime que les jeunes gens ». Ces événements l'éclairèrent aussi sur la fragilité de sa domination universelle. Dès lors sa résolution fut prise, mais il attendit l'heure où il pourrait, après avoir rétabli l'ordre en Allemagne et la paix en Europe, descendre du trône avec dignité.

Il accorda la tolérance religieuse aux princes allemands par la paix conclue dans la diète d'Augsbourg (26 septembre 1555) en même temps qu'il poursuivait la réconciliation avec la France. Il voulut terminer son règne où il l'avait commencé. C'est au milieu des États des dix-sept provinces des Pays-Bas, à Bruxelles, que, le 25 octobre 1555, Charles-Quint annonça à ses sujets sa fatigue et son désir de « se desnuer de tout ». Il confia à son fils Philippe II les pays de la succession de Bourgogne, l'Espagne et ses dépendances en Italie. Ferdinand, roi des Romains, devint empereur d'Allemagne par une abdication semblable que lui portèrent les messagers de son frère (1556).

Charles-Quint gagna lentement l'Espagne, pendant qu'on élevait pour lui un pavillon dans l'enceinte du monastère de Yuste, où il voulait prendre définitivement son repos. Franchissant les défilés des montagnes qui menaient dans ce canton éloigné de l'Estremadure, il dit : « Je ne franchirai pas d'autre passage que celui de la mort ». Il vécut encore deux ans, continuant à mener l'existence d'un souverain. Il mourut le 21 septembre 1558.

Bataille de Saint-Quentin. — Des deux monarchies autrichiennes que séparait l'abdication de Charles-Quint, une seule était prête à lutter contre la France. L'Espagne, maîtresse des Pays-Bas et d'une grande partie de l'Italie, introduisait aussi dans la guerre l'Angleterre, momentanément attachée à sa politique par l'union de Marie Tudor et de Philippe II. Le roi de France, aveuglé par les conseils de Paul IV, provoqua un conflit où il n'avait plus rien à gagner. Il avait déjà reçu avec honneur le cardinal Carlo Caraffa, neveu de Paul IV, et cet envoyé pontifical avait osé insulter en France l'ambassadeur de Charles-Quint. L'attitude du Saint-Siège n'ayant pas changé après l'avènement de Philippe II, celui-ci armait en Italie. La

meilleure armée de Henri II fut confiée au duc de Guise pour qu'il servît en Italie la cause du pape. Henri II lui donnait en réalité la mission de conquérir le royaume de Naples. La trêve de Vaucelles fut ainsi rompue par la France dès le début de 1557. Guise ne put s'approcher de Naples; le duc d'Albe le rejeta dans les États romains, où la réconciliation de Paul IV et des Espagnols vint bientôt le surprendre. Il regagnait la France lorsque celle-ci, en l'absence de sa meilleure armée, fut frappée d'une défaite irrémédiable.

Le roi d'Espagne avait investi Saint-Quentin, où Coligny s'était jeté avec une faible garnison. Le connétable de Montmorency voulut ravitailler la place. Il livra, le 10 août 1557, une bataille qu'il prolongea pour laisser au convoi trop éloigné le temps d'arriver. Il fut complètement battu, son armée dispersée, et lui-même, gravement blessé, tomba aux mains des Espagnols. Saint-Quentin se rendit dix-sept jours après; sa résistance avait été assez longue pour lasser l'ennemi et sauver Paris de l'invasion.

Reprise de Calais; traité de Cateau-Cambrésis. — Le duc de Guise, arrivé trop tard pour changer la fortune de la guerre, sut au moins relever la réputation militaire de la France. En huit jours, il s'empara de Calais (8 janvier 1558) et effaça la dernière trace des défaites subies pendant la guerre de Cent ans. Cet avantage ne pouvait nous obtenir une paix glorieuse; deux années de guerre avaient compromis les résultats de tout un règne. Henri II se résigna pourtant à traiter. De longues négociations commencèrent à Cercamp, près de Doullens. Les conférences, transférées à Cateau-Cambrésis, aboutirent à la paix (3 avril 1559). Le règlement de la question de Calais fut facilité par la mort de Marie Tudor qui survint pendant les négociations. Élisabeth, qui lui succédait, pouvait craindre que la cour de France, contestant sa légitimité, ne lui opposât Marie Stuart. Pour éviter une compétition dangereuse, elle abandonna Calais moyennant 500 000 couronnes. L'empereur d'Allemagne, Ferdinand Ier, ne réclama pas les Trois-Évêchés. Les Espagnols au contraire ne firent aucune concession : ils rétablirent le duc de Savoie dans ses États, ne

laissant aux Français en Italie que quatre forteresses et le marquisat de Saluces; ils refusèrent tout dédommagement à notre allié le roi de Navarre. Henri II était pressé de jouir de la paix, de marier sa fille et sa sœur : la princesse Isabelle à Philippe II, veuf de la reine d'Angleterre, la princesse Marguerite au duc de Savoie. Pendant les fêtes données à l'occasion de ces mariages, il prit part à un tournoi et fut blessé mortellement par un éclat de la lance de Montgomery, capitaine de ses gardes. Le bois creva l'œil du roi et pénétra dans le cerveau; au bout de dix jours, Henri II expirait (10 juillet 1559).

Conclusion. — Quarante ans de rivalité déclarée et de guerres entre la France et la maison d'Autriche avaient établi sur l'Europe, à défaut de l'empire universel ambitionné par Charles-Quint, la prépondérance de l'Espagne, consacrée par le traité de Cateau-Cambrésis.

Essentiellement militaire au début, limitée pour ainsi dire au territoire de l'Italie, et presque circonscrite sur les champs de bataille entre les deux capitaines qui se disputaient la gloire de Marignan, entre François Ier et Bourbon, son connétable rebelle, la lutte devint plus diplomatique et plus européenne à mesure que la France sentit diminuer ses forces. Aux contingents que Charles-Quint appelait successivement de ses divers États, François Ier opposa des alliances de plus en plus variées et des ligues de plus en plus étendues. Après avoir laissé succomber, par une négligence coupable, la coalition des nations en 1526, François Ier s'efforça, dans la seconde partie de son règne, de reconstituer contre Charles-Quint la coalition des souverains. Mais les intérêts princiers, égoïstes, capricieux et changeants, déconcertèrent fréquemment la diplomatie française, qui, variant elle-même au gré des influences et des intrigues de la cour de France, se montra trop disposée à abandonner la défense de la liberté de l'Europe pour capter la bienveillance de Charles-Quint et pour solliciter de lui des satisfactions incomplètes ou décevantes. Le résultat de ces faiblesses et de ces incertitudes apparut dans les dernières années de la vie de François Ier quand l'ennemi pénétra plus avant qu'il ne l'avait jamais fait au cœur de notre pays. Toutefois des progrès

importants avaient été réalisés sous ce règne. La France avait prouvé son invincible résistance à toutes les tentatives de démembrement. La préoccupation de l'équilibre européen s'était imposée aux hommes politiques des différentes nations.

Une transformation plus profitable encore s'accomplit sous le règne de Henri II dans les visées des diplomates et dans les habitudes des hommes de guerre français. Par la réunion des Trois-Évêchés et de Calais, la France commença à déborder sur les provinces qui la complétaient naturellement. Elle annonça sa volonté d'étendre les frontières de la patrie aussi loin que les frontières de la race. Elle retira peu à peu ses soldats de la Lombardie pour les porter sur le Rhin et vers les Flandres. Les grandes luttes européennes cessèrent ainsi d'être des guerres d'Italie, pour devenir des guerres d'Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — RECUEILS FRANÇAIS. — *Archives curieuses* de **Cimber** et **Danjou** (1re série, t. II à VIII). — **Marguerite d'Angoulême**, *Lettres* (1521-1569), édit. Génin, Paris, 1841, in-8, et *Nouvelles lettres*, édit. Génin, Paris, 1842, in-8 (*Société de l'histoire de France*). — **A. Champollion**, *Poésies de François Ier, Louise de Savoie. Lettres de Diane de Poitiers* (lisez la duchesse de Châteaubriant) *à François Ier*, Paris, 1847, in-4. — **François Ier**, *Lettre à sa mère après Pavie* (1525), Merlet, Chartres, 1858, in-8. — **Champollion-Figeac**, *Captivité du roi François Ier*, Paris, 1847 (*Collection des Documents inédits*). — **Ribier**, *Lettres et mémoires d'État des rois, princes et ambassadeurs sous les règnes de François Ier, Henri II*, Paris, 1666, 2 vol. in-f°. — **Le Glay**, *Négociations entre la France et la maison d'Autriche* (1501-1530), Paris, 1845, 2 vol. in-4 (*Collection des Documents inédits*). — **Desjardins**, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, XIV-XVIe siècles, Paris, 1859-1875, 5 vol. in-4 (*ibidem*). — **J. Kaulek**, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre* (1537-1542), Paris, 1885, in-8. — **Teulet**, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au* XVIe *siècle*, Bordeaux et Paris, 1862, in-8.

RECUEILS ÉTRANGERS. — *Correspondenz des Kaisers Karl V*, édit. **Lanz**, Leipzig, 1844-1846, 3 vol. in-8. — *Staatspapiere zur Geschichte Kaiser Karls V*, édit. **Lanz**, Stuttgart, 1845. — *Actenstücke zur Geschichte Kaiser Karls V*, édit. **Lanz**, Stuttgart, 1853. — *Commentaires de Charles-Quint*, publiés par **Kerwyn de Lettenhove**, Bruxelles, 1862. — **Ch. Weiss**, *Papiers d'État du cardinal Granvelle*, Paris, 1841-1852, 9 vol. in-8 (*Collection des Documents inédits*). — *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI*, édit. Gachard, Bruxelles, 1859, in-8. — **Gachard**, *Retraite et mort de Charles-Quint*, Bruxelles, 1855, 3 vol. in-8. — *Correspondence of Charles V and his ambassadors in England and France,* édit. **Bradford**, Londres, 1850, in-8. — **Ber-**

genroth and **D. Pascual de Gayangos**, *Calendar of letters, despaches and state papers relating to the negociations between England and Spain, preserved in the archives at Simancas*, vol. II, IV, Londres, 1868-1880, in-8. — **Brewer**, *Letters and papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII.* — *Relations des ambassadeurs vénitiens*, traduction **Tommaseo**, Paris, 1838, 2 vol. in-4 (*Collection des Documents inédits*).

Mémoires, chroniques. — OUVRAGES FRANÇAIS. — *Chronique du roy Françoys Ier* (1515-1542), édit. **G. Guiffrey**, Paris, 1868, in-8. — **G. Paradin**, *Histoire de notre temps* (1515-1546), Lyon, 1558, in-8. — **Arnould le Ferron**, *Pauli Æmilii historiæ continuatio usque ad annum 1547*, Paris, 1550, in-f°. — **Belcarius** (Fr. Beaucaire), *Historia Gallica ab anno 1461 ad annum 1580*, Lyon, 1625, in-f°. — *Journal d'un bourgeois de Paris* (1515-1536), édit. **Lalanne**, Paris, 1854, in-8 (*Soc. hist. de France*). — **Martin et Guillaume du Bellay**, *Mémoires* (1513-1552), coll. Michaud et Poujoulat. — *Journal* de **Louise de Savoie** (1476-1522), coll. Michaud et Poujoulat, t. V. — **Brantôme**, *Œuvres complètes*, édit. **Lalanne**, Paris, 1864-1882, 11 vol. in-8 (*Soc. hist. de France*). — **J. de Thou**, *Mémoires* (1553-1601). — **G. de Marillac**, *Vie du connétable de Bourbon*. — *Mémoires* de **Fleuranges**, de **Tavannes**, de **François de Guise**. — *Commentaires* de **Blaise de Monluc**, de **Fr. de Rabutin**, etc.

OUVRAGES ÉTRANGERS. — **Paul Jove**, *Historiarum sui temporis libri XIV* (1494-1547), trad. **Denis Sauvage**, Paris, 1581, in-f°. — **Sandoval**, *Historia de la vida y hechos del Emperador Carlos V*, Valladolid, 1604. — **J.-G. Sepulveda**, *De rebus gestis Caroli Imperatoris libri XV*, Madrid, 1784. — *De repu blica, vita, moribus, gestis, fama, etc., imperatoris Cæsaris Augusti Caroli quinti*, authore Guillelmo **Zenocaro a Scauvenburgo**,... libri III, Gand, 1559. — **Strada**, *De bello Belgico*. — **Perizonius**, *Rerum per Europam maxime gestarum ab ineunte sæculo XVI usque ad Caroli V mortem commentarii*, Leyde, 1710. — **Sleidan**, *De statu religionis et reipublicæ, Carolo-Quinto Cæsare commentarii*, Strasbourg, 1555. — **L. Guicciardini**, *Il Sacco di Roma*, Paris, 1644. — **Guichardin**, *Histoire des guerres d'Italie* (1490-1534), 1re édit. italienne, Florence, 1561. — **Fr. Dittrich**, *Nuntiaturberichte Giov. Morones vom deutschen Kœnigshofe* (*1539-1540*), Paderborn, 1892.

Livres. — **P. Mathieu**, *Histoire de France, de François Ier à Louis XIII*. — **Ant. Varillas**, *Vies de François Ier et de Henri II* (véritable roman satirique), Paris, 1683. — **Gaillard**, *Histoire de François Ier, roi de France*, Paris, 1769, 8 vol. in-8. — **Mignet**, *Rivalité de François Ier et de Charles V*, Paris, 2 vol. in-12. — Du même, *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, Paris, 1854. — **P. Paris** (édit. G. Paris), *Études sur le règne de François Ier*, 2 vol., 1885, in-8. — **Fr. de Crue**, *Anne, duc de Montmorency, grand maître et connétable de France, à la cour, aux armées et au conseil de François Ier*, et *Anne de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 2 vol., Paris, 1885, 1889, in-8. — **G. Duruy**, *Le cardinal Caraffa*, et *de Indutiis apud Valcellas*, Paris, 1882, in-8. — **Ch. Marchand**, *Charles Ier de Cossé, comte de Brissac*, Paris, 1889, in-8, et *Le maréchal François de Scépaux de Vieilleville et ses mémoires*, Paris, 1893. — **G. Jacqueton**, *La politique extérieure de Louise de Savoie, Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier*, Paris, 1892, in-8. — **Ch. Paillard**, *L'invasion allemande en 1544* (publié par S. Hérelle), Paris, 1884, in-8 — **Alph. de Ruble**, *Le traité de Cateau-Cambrésis*, Paris, 1889, in-8. — **Ch. Rahlenbeck**, *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1882, in-8. — Marquis de **Pimodan**, *La réunion de Toul à la France et les derniers évêques, comtes, souverains*, Paris, 1885. — **J. Zeller**, *Italie et Renaissance*, t. II, Paris, 1888. — **L. Ranke**, *Franzœ-*

sische Geschichte XVI, XVII Jahrhundert, Stuttgart, 1852-61, 5 vol. in-8. — Du même, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, Berlin, 1839-1840. — Du même, *L'Espagne sous Charles V, Philippe II et Philippe III*, trad. G.-B. Haiber, 1873, in-8. — **Ebeling**, *Sieben Bücher Franzœsische Geschichte*, Leipzig, 1869-1872, 2 vol. in-f°. — **Robertson**, *The history of the reign of the emperor Charles V*, Londres, 1769, trad. Buchon, Paris, 1836, in-8. — **Busch**, *Cardinal Wolsey und die englische-kaiserliche Allianz*. — **Baumgarten**, *Karl der Fünfte*, t. I et II, Stuttgart, 1885-1887, 2 vol. in-8. — **Gachard**, *Trois années de l'histoire de Charles V* (1543-1546), Bruxelles, 1865. — Du même. *Jeanne la Folle et Charles V*, dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 1870-1872. — **Henne**, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*. — **Théod. Juste**, *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*, Bruxelles, 1858. — Du même, *Vie de Marie de Hongrie*, Bruxelles, in-8, 1855. — **Hœfler**, *Karls V Wahl zum rœmischen Kœnig*, Vienne, 1874. — **Buchholtz**, *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, 8 vol., Vienne, 1831-1838. — **Maurenbrecher**, *Karl V und die Protestanten* (1545-1555), Düsseldorf, 1865. — **G. Voigt**, *Moritz von Sachsen*, Leipzig, 1876. — **Joh. Trefftz**, *Kursachsen und Frankreich* (1552-1557). — **J. Janssen**, *L'Allemagne et la Réforme*, trad. E. Paris, t. I-III, Paris, 1887-1893. — **Guy de Leva**, *Storia Documentata de Carlo V in relazione all' Italia*, Venise et Padoue, 1863 à 1881, 4 vol. — **A. von Druffel**, *Kaiser Karl V und die rœmische Curie* (1544-1546), Munich, 1877.

CHAPITRE IV

LA FRANCE
LES TRANSFORMATIONS
POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

De Charles VIII à la fin de Henri II
(1492-1559)

I. — Le pouvoir royal.

Monarchie absolue. — L'histoire politique de 1484 à 1559 explique les transformations subies, en France, par le gouvernement et la société. La royauté est absolue au dedans; elle s'épanouit au dehors.

Au dedans, elle pouvait trouver des limites à sa puissance dans l'Église, le peuple ou les grands. Or l'Église gallicane est toujours restée attachée à ses rois, et un acte important, le Concordat de François Ier, resserrera encore plus ce lien. Le peuple fait entendre sa voix dans les États généraux, où il est invité à donner son avis sur le gouvernement; mais cette grande assemblée nationale ne se convoque qu'en temps de crise, lors de la minorité des rois, surtout quand il faut de l'argent. La période que l'on étudie ici se trouve comprise entre les États de 1484 et ceux de 1560. Dans les uns et les autres, on traite les questions relatives à la jeunesse du prince, mais sur-

tout on donne de l'or. L'ensemble des cahiers et quelques voix éloquentes revendiquent les droits de la nation : au discours de Philippe Pot de La Roche, de 1484, correspond celui de Michel de L'Hospital, de 1560, tous deux également remarquables par leur libéralisme. Pour l'instant, ces requêtes demeurent sans effet. Afin d'obtenir l'objet de leurs désirs sans s'exposer à d'indiscrètes réclamations, les rois réunissent, à l'occasion, une assemblée restreinte, triée avec soin parmi les grands, les évêques, les baillis, les présidents de parlements et même les représentants des villes.

Telle fut, en général, la composition des *Notables* convoqués de Charles VIII à François II. Le peuple restait soumis à son roi au point que les Espagnols y trouvaient matière à quolibets.

La redoutable ennemie de la royauté, c'était autrefois la confédération des grands. Ce péril s'est dissipé. Depuis longtemps les premiers feudataires de l'époque capétienne ont disparu; la féodalité des princes du sang royal apanagés a été presque anéantie par Louis XI : Bourgogne est détruit; Anjou s'est éteint. Alençon reste accablé; Orléans est devenu roi de France. Sous Charles VIII et Louis XII, le duché de Bretagne a pris fin; et celui de Bourbonnais prend fin sous François Ier. A l'époque de Henri II, il ne subsistera plus, pour représenter les dynastes du Midi, que la maison de Bourbon-Albret, destinée à remplacer celle de Valois. Autrefois le plus puissant de ces princes était le duc de Bourgogne. Il a bien un héritier dans la personne de l'archiduc d'Autriche, mais hors de France. Si le roi s'attend à le rencontrer à l'étranger, chez lui, du moins, il est maître. La politique royale, qui était si souvent tenue de regarder en elle-même, n'a plus qu'à porter son attention au dehors. Au delà des frontières, elle se trouve en lutte avec des princes réclamant d'anciens fiefs en France ou détenant des biens sur lesquels elle émet des prétentions : la guerre féodale est devenue une guerre étrangère.

Substitué aux droits des maisons d'Anjou et d'Orléans, le roi revendique Naples et les Deux-Siciles, Milan avec Gênes et Asti : telle est la cause première des guerres d'Italie, commen-

cées sous Charles VIII et terminées sous Henri II. C'était en Italie aussi que les anciens rois francs ou teutons allaient prendre la couronne impériale, et il semble qu'en y mettant les pieds les conquérants français soient hantés de ce souvenir.

Monarchie absolue au dedans, rêve de monarchie universelle au dehors, tel est, à cette époque, l'état d'âme de la France. La monarchie universelle, ou, comme on disait alors, la « monarchie », tout court, pourquoi pas? On reproche trop souvent à l'adversaire d'y aspirer pour n'y pas songer soi même. Le roi de France n'est-il pas le successeur de Charlemagne, dont les peintures de la Sixtine reproduisent la figure sous les traits de François Ier? Souverain de la Lombardie d'une part, et de l'autre, dauphin de Viennois et comte de Provence, titres qu'il porte à côté de celui de roi de France, il détient ces annexes du Saint-Empire romain, les royaumes d'Italie et de Bourgogne, et, comme pour afficher ces prétentions, il traite en sujets les habitants de la Franche-Comté et du comtat d'Avignon. Ses droits s'étendent sur toutes les Gaules, notamment sur la Cisalpine, où, de Charles VIII à Henri II, il occupe soit la Lombardie, soit le Piémont. Du côté des Pyrénées, les rois se sont plutôt tenus sur la défensive : l'empire n'est pas là. Il est, en revanche, au nord-est, où François Ier, malgré de solennelles renonciations, prétend confisquer les Flandres. Son successeur porte là son effort, ravitaillant Thérouanne, reprenant Boulogne et Calais, annexant Metz. Ce rêve de monarchie universelle avait cet heureux résultat de compléter le royaume et de protéger l'Europe contre la tutelle de l'Espagne. Mais le vrai « monarque » fut créé par le traité de Cateau-Cambrésis, et ce fut Philippe II.

Le titre impérial n'était pas moins recherché. En Italie, Charles VIII affecte la qualité d'un empereur d'Orient. François Ier se porte candidat à l'empire d'Occident. Son insuccès n'est pas pour le décourager, pas plus que son fils. S'il n'est empereur en titre, Henri II se déclare du moins protecteur de l'Empire et même de l'Église. En traitant avec les Turcs, le roi Très Chrétien se qualifie d'empereur et ses officiers proclament à la face de l'Europe qu'il est « empereur en son

royaume ». Dédaignant l'appellation d'*Altesse*, dont se contentaient d'ordinaire les rois, il usurpe le titre impérial de *Majesté*, ainsi que les attributs de la monarchie universelle, comme la couronne fermée, dite impériale.

Le roi de France est empereur, et cette déclaration n'est pas sans conséquence. Au dehors, il est au moins l'égal des deux grands souverains d'ordre temporel et spirituel : « Un pape n'est pas pour donner loi à un roi de France. » Au dedans, c'est un César sans restriction féodale. Son pouvoir est illimité, à la romaine. Les études de droit romain, renouvelées au temps de la Renaissance, font oublier l'ancien droit du moyen âge, tant en France qu'en Angleterre et en Espagne, où s'établit également l'absolutisme royal. Le centre de ces études est en Italie. Le roi les introduit en France avec Alciat, les encourage avec Cujas, les répand avec Dumoulin. Les juristes, feudistes, cérémonialistes et historiographes ne parlent que du pouvoir absolu du roi. Ils travaillent à la centralisation du droit au moyen de la publication des ordonnances et de la réforme des coutumes, dont la rédaction se poursuit d'une façon constante, de Charles VIII à Henri II, avec les facilités nouvelles apportées par l'imprimerie. Il ne saurait être question d'autorité bornée par l'Église, les grands, les États généraux, et il en sera ainsi jusqu'à ce que la Réforme remette à la mode les principes latents d'indépendance féodale et municipale et que l'épithète de « tyran » soit appliquée au prince dont le droit romain renouvelé a fait un César.

Ce qui reste de grands dans le royaume n'ayant plus qu'un prestige de représentation honorifique, les États généraux ne se convoquant qu'à de rares occasions, l'Église étant liée au roi soit du gré, soit en dépit du pape, il n'existe qu'un pouvoir en France : le pouvoir monarchique. Le roi ne compte plus de vassaux; il n'a que des sujets. Ce n'est plus un suzerain; c'est un souverain, un souverain absolu, qui peut tout, qui prévoit tout, qui attire tout à lui, petits et grands, du bas en haut de l'échelle sociale. Il n'y a plus de castes; il n'y a que les degrés d'une vaste pyramide au sommet de laquelle trône le roi, maître des corps et des âmes.

Le Conseil du roi. — Ce principe de l'absolutisme royal une fois posé, les organes de la monarchie restent seuls en cause dans le gouvernement de l'État. Quels sont-ils? Peut-être, dans leur fonctionnement même, la royauté trouvera quelques restrictions à son pouvoir absolu. Un despote ne saurait se passer d'organes du pouvoir, ni même de conseil : sur celui-ci il peut se reposer, et surtout refuser par lui.

Pour étudier les organes du pouvoir royal en France, il faut toujours remonter à cette ancienne *Cour du roi*, composée de vassaux, d'officiers de la couronne et de palatins, qui concentrait en ses mains tous les pouvoirs : politique, judiciaire et financier. A l'avènement des premiers Valois, ce partage est accompli et la *Cour du roi* est fractionnée en trois sections : le *Parlement* pour la justice, la *Chambre des comptes* pour les finances, le *Conseil du roi* pour le gouvernement. Parmi les fonctionnaires publics, qualifiés en général de conseillers du roi, les premiers en rang sont les conseillers au Conseil du roi.

L'absolutisme aidant, le Conseil du roi, dit *grand*, *étroit* ou *privé*, n'a pas abandonné toutes ses prérogatives judiciaires et financières. A la fin des Valois, il reproduit l'antique Cour du roi avec ses multiples attributions. Il gouverne, il administre, il juge. Il juge le contentieux administratif et les causes *évoquées*, et il juge à tel point qu'à la fin du xv[e] siècle il s'en détache une section permanente pour remplir spécialement cet office : c'est le nouveau *Grand conseil de justice*, qui date peut-être de Louis XI, mais qui est définitivement organisé par les soins du chancelier Rochefort, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII (1497 et 1498). Dès lors il se distingue nettement du Conseil du roi proprement dit, qui lui laisse le qualificatif de *grand* pour ne garder que celui d'*étroit* et *privé*.

Ce Conseil étroit et privé du roi, on a beau le décharger de fonctions spéciales dans le dessein de borner son action à la politique, il s'ingère quand même dans les autres parties de l'administration. Ce n'est pas assez qu'il fasse rentrer dans ses attributions tout ce qui concerne le gouvernement, et d'abord les droits de la couronne, soit, à l'intérieur, la direction du

domaine royal et des fiefs, avec les dons d'offices; au dehors, les rapports internationaux et les ambassades, les affaires commerciales, la conduite de la guerre, même l'indication des batailles à livrer; — puis, en matière religieuse, la collation des bénéfices, canonicats, prébendes, chapelles, aumôneries, places de religieux et d'hospitaliers, et l'assermentation des évêques; en fait d'état civil, la concession des lettres de naturalité, de légitimité et de noblesse; — enfin l'élaboration et la promulgation des lois, édits, déclarations et ordonnances, c'est-à-dire le pouvoir législatif uni au pouvoir exécutif. Ce n'est pas assez qu'en matière financière, il vaque à la distribution des impôts et à la revision des revenus et des dépenses, qu'il crée des offices et délivre, par manière de paiement, des mandements ou acquits aux gens des comptes et aux trésoriers : — le Conseil affecte encore la connaissance de bien des causes judiciaires. Voyez plutôt comme le roi tient conseil. Le programme de la séance comporte quatre parties. Au lever même du roi, le cercle le plus intime des conseillers traite en sa présence les affaires d'État, les questions de haute politique et de gouvernement, les objets relatifs aux relations extérieures, à la paix ou à la guerre. Ensuite on discute les points de finances. La troisième partie de la séance, remise souvent à la présidence du chancelier, a trait à la réception et à l'expédition des dépêches, concernant surtout l'administration propre du royaume, et la quatrième, enfin, aux causes judiciaires, soit *les parties*.

Que le Conseil du roi se réserve la direction générale des affaires politiques et administratives, cela se conçoit : c'est son but même. Qu'il décide en finances sans s'inquiéter des États généraux, passe encore. Mais voici où est l'usurpation : il rend la justice, et cela après l'organisation du nouveau *Grand conseil de justice*. C'est qu'il est des procès que le roi retient à lui. Son Conseil étroit et privé persiste à connaître de certains recours en cassation; les lettres de *committimus* lui attribuent divers justiciables et les membres du Conseil n'entendent être jugés qu'en son sein. Ainsi ce corps fait comparaître les parties devant lui et il les soustrait soit au Parlement, soit au Grand conseil, tant dans les affaires publiques que dans les

affaires privées. Le chancelier Poyet augmente le nombre des causes de particuliers introduites au Conseil privé, où un procureur du roi exerce en permanence, et cette activité judiciaire ne se trouve un peu restreinte que sous son successeur Olivier.

Sections du Conseil. — Voilà donc un conseil qui répartit son temps et sa tâche d'une façon régulière en quatre *points* ou *moments* : d'abord les affaires d'État ou politique; puis les finances; ensuite les dépêches ou administration; enfin les parties ou causes judiciaires. Le Conseil du roi tend à se fractionner en *sections*, pour se consacrer à ces quatre objets divers. Ces sections peuvent siéger à des jours différents et comprendre des conseillers spéciaux : c'est le germe de tout autant de conseils distincts. Du Tillet signale l'existence, au début du siècle, de trois sections dans le Conseil du roi : politique, financière et judiciaire. Les noms des conseillers, présents à la promulgation des ordonnances, montrent bien qu'ils étaient consultés suivant leur compétence. Quoique le nombre des conseillers *ordinaires* fût en moyenne de quinze, il s'éleva quelquefois, grâce aux conseillers admis *extraordinairement* par Charles VIII et Louis XII, au chiffre de trente-six à quarante.

Les princes, nobles et prélats collaborent aux ordonnances relatives à la politique générale, aux relations extérieures et commerciales, aux affaires ecclésiastiques; les princes et capitaines interviennent dans les questions militaires; les princes et magistrats en matière de justice; les princes, prélats et trésoriers, quand il s'agit de finances. Il se forme des *commissions* spéciales de quatre, six, dix conseillers pour les causes bénéficiales ou les rapports internationaux. Certain jour est consacré aux requêtes, tel autre aux finances. C'est pourtant à François Ier, qui n'eut pendant quelque temps qu'un conseil peu nombreux et indivis, qu'il faut faire remonter la répartition bien nette du corps. En 1542, et même avant, on cite deux Conseils. Des lettres patentes de 1543 créent un Conseil *des huit*, pour les matières d'État et de finances, et un Conseil *des dix-huit*, compris les huit premiers, pour les requêtes. A son avènement, Henri II confirme le *Conseil de la chambre*, tenu le matin pour les affaires d'État et de finances. au nombre de quatorze mem-

bres, et le *Conseil de l'après-midi* pour les parties, requêtes et dépêches, comprenant vingt-quatre conseillers, parmi lesquels les quatorze premiers. La voie est ouverte. Les derniers Valois vont tirer, des *sections* primitives, quatre *conseils* différents : d'abord le *Conseil*, peu nombreux, *des affaires*, *étroit* ou *secret*, pour la haute politique ; puis le *Conseil des finances* ; ensuite le *Conseil des dépêches* pour l'administration proprement dite ; enfin le *Conseil des parties* ou *Conseil privé*. De sorte que l'histoire de l'administration française se trace, en un clin d'œil, au moyen du tableau généalogique suivant :

Cour du Roi.

Cour de Parlement. — Chambre des Comptes. — Grand, Étroit et Privé Conseil.

Grand'Chambre. Enquêtes. Requêtes. Tournelle. — Grand conseil de justice. — Conseil Étroit et Privé.

Conseil privé des Requêtes et Dépêches. — Conseil étroit des Affaires et Finances.

Conseil des Parties. Conseil des Dépêches. — Conseil des Finances. Conseil du roi.

Les attributions du Conseil ainsi définies, quels en sont les membres? Présidé par le roi, et en son absence par le prince le plus marquant, le Conseil sera tout à la fois un *cabinet* de ministres proprement exécutifs, et une *conférence* de conseillers, consultative et délibérative. Ce double caractère implique la présence des officiers de la couronne, agents exécutifs, et de conseillers consultants. Renferme-t-il des membres de droit? Les princes du sang et les pairs de France ne sont-ils pas les conseillers nés de la monarchie, et les grands officiers de la couronne ne sont-ils pas les membres nécessaires du Conseil? Le roi n'appelle à son Conseil que ceux qu'il juge bon d'appeler. Les pairs sont des conseillers-nés, mais ils ne siègent en cette qualité qu'au Parlement, et les princes ne figurent au Conseil que quand ils plaisent. Les grands officiers de la couronne, qui font suivre leur qualité de l'épithète *de France* et non *du roi*, pour marquer qu'ils sont irrévocables, peuvent quand même être exclus en temps de disgrâce : c'est cependant parmi eux que se recrutent les premiers *ministres* de fait.

Les grands officiers de la couronne. — Quels sont, vers 1500, ces anciens *ministeriales*, agents exécutifs du roi dans son domaine, devenus par suite des progrès de la royauté, les vrais ministres de la France? De même que le *bouteiller*, et bien avant lui, le *sénéchal de France* ou *grand-sénéchal* a disparu. Il ne reste plus que de grands-sénéchaux honorifiques de provinces, comme celui de Normandie, ou des sénéchaux de « départements ». Le titre de *grand-chambrier*, sans signification politique, est accordé à un prince royal, Bourbon ou Orléans, jusqu'en l'année 1545, où il est définitivement aboli. Comme grands officiers actifs, on compte, au premier rang, le *grand-maître de l'hôtel*, le *connétable* et le *chancelier*, auxquels il convient d'ajouter l'*amiral* et d'autres dignitaires.

Ancien intendant du domaine royal, le *grand-maître de l'hôtel* ou *de la maison du roi* finit par tenir lieu de maire du palais et par affecter souvent le pouvoir d'une sorte de vice-roi ou de grand-vizir. Il ne s'acquitte de ses fonctions primitives qu'en observant l'usage de servir le souverain à table en de solennelles occurrences. Il a déjà le privilège de recruter les officiers de la maison du roi, de la reine, des enfants de France, de fixer les gages et états des chevaliers d'honneur, chambellans, gentilshommes, dames et demoiselles, maîtres d'hôtel, échansons, panetiers, valets tranchants et valets de chambre, veneurs, écuyers d'écurie, palefreniers, puis des chapelains et aumôniers, secrétaires, présidents de conseil et gens des finances, chirurgiens, lecteurs et professeurs royaux et autres pensionnaires. Il tient tout ce monde dans sa main et dispose de la *feuille des bénéfices*, avantage d'autant plus grand que les nobles ne s'enrichissent plus qu'au service de la cour : de là sa grande influence. Bien plus, le domaine du roi est devenu le royaume, et le grand-maître est devenu le premier ministre de fait, dirigeant, avec son bâton symbolique, les départements de la maison du roi, de l'intérieur, et, à l'occasion, des affaires étrangères. Son pouvoir s'étend d'autant plus qu'il a plus d'activité personnelle et qu'étant au service d'un prince bon enfant et paresseux, il assume tout le poids des affaires. Avec raison, il ne s'intitule plus *grand-maître de l'hôtel du roi*, mais *grand-maître de France*

Sans doute la dignité de *connétable* prime toutes les autres. Elle implique, en faveur de celui qui en est revêtu, avec la prérogative de porter l'épée de la France, la présidence du département de la guerre, le commandement suprême des hommes d'armes, puis des armées en l'absence du roi, et en présence de Sa Majesté, la conduite de l'avant-garde, poste d'honneur. Le connétable administre le trésor militaire et exerce la police des hommes de guerre. Juge militaire suprême, il dispose d'un tribunal et d'un corps de *prévôts des maréchaux*, qui est l'origine de la *maréchaussée*, appelée aujourd'hui gendarmerie. C'est, de droit, le lieutenant général du roi en France et hors France. Mais en réalité, le connétable a des collègues et des remplaçants dans la personne des maréchaux et de l'amiral de France, ses prétendus subordonnés, et dans celle d'autres capitaines préférés par le roi. Et surtout, les affaires politiques, pas plus que l'administration générale du royaume, ne sont de son ressort, comme c'est le cas pour le *grand-maître*. De même que l'office de *chambrier*, celui de *connétable* est accordé à un haut personnage, à un prince tel que Bourbon : c'est un décor. Un connétable ne régit la monarchie que s'il a un autre titre pour cela, précisément celui de *grand-maître* : par exemple, Montmorency ne sera plus premier ministre à partir du jour où, ne gardant que les fonctions de connétable, il devra se démettre de celles de *grand-maître*.

Si le connétable est le chef honoraire de l'armée et de la noblesse, le *chancelier* est réellement à la tête du pouvoir civil. Gardien du sceau de la monarchie, il dirige non seulement les bureaux et les secrétaires du roi, mais encore le département de la justice et même souvent celui des finances. Dans le gouvernement, il représente la bourgeoisie, et quelquefois aussi le clergé. Duprat cumule en France, comme Wolsey en Angleterre, les fonctions de chancelier, de cardinal et même de légat *a latere*. Son titre lui demeure à vie, même pendant la disgrâce, où un *garde des sceaux* le supplée.

A ces officiers, grand-maître, chancelier, connétable, qui ont part aux affaires, s'adjoignent des fonctionnaires moins importants, figurant au Conseil en raison de leur dignité même, par

exemple l'*amiral*. Chef de la flotte, de même que le connétable l'est de l'armée, préposé comme lui à l'armement, à l'équipement, à la justice de son département, à la police des côtes, il n'exerce pas de commandement effectif sur mer comme celui-ci sur terre. C'est un préfet maritime, un ministre de la marine; pas plus que ses *vice-amiraux*, il ne conduit les escadres. Et encore sa juridiction ne s'exerce pas au delà des côtes qui vont de Calais au Mont-Saint-Michel, parce que les gouverneurs de Bretagne et de Guyenne, pour le *Ponant*, et de Provence, pour le *Levant*, sont les amiraux particuliers à ces régions.

Comme grand officier, l'amiral de France aspire à siéger au Conseil. Il en est de même des *maréchaux de France*, dont le nombre monte de deux à trois, puis à quatre, par suite de l'union des grands duchés à la couronne. On peut voir aussi au Conseil le *grand-maître de l'artillerie*, qui a succédé au *maître des arbalétriers* et qui cumule ses fonctions avec celles de *grand-écuyer*; viennent ensuite le *grand-chambellan* et le *grand-maître des eaux et forêts*.

En résumé, le roi choisit à son gré les membres de son Conseil. Il y appelle les princes et pairs qui lui plaisent; puis, en général, les grands officiers de la couronne, à moins qu'ils ne soient en disgrâce. A ces conseillers de premier ordre s'ajoutent quelques prélats, capitaines, baillis et simples magistrats tirés de la bourgeoisie. Tous ces conseillers sont nommés par commission spéciale, non à titre d'office perpétuel. Parmi eux figureront un jour les *secrétaires d'État*, c'est-à-dire les futurs ministres, les véritables successeurs des officiers de la couronne; pour le moment, ils ne sont que des officiers au service du roi et du Conseil.

Secrétaires des finances; secrétaires d'État; maîtres des requêtes. — Parmi ses soixante *notaires* et *secrétaires* privilégiés, le roi en désigne quatre principaux qui, jusqu'à la fin du règne de Henri II, prennent la qualification de *secrétaires des finances*, parce qu'ils sont seuls admis à signer les dépêches relatives à la gestion des fonds publics, Bientôt ils expédient toutes les affaires politiques et deviennent les agents exécutifs du roi et du Conseil, ou du roi en son Conseil.

L'un d'eux, Florimond Robertet, prit une telle part aux affaires de ses maîtres qu'on le surnomma « le père des secrétaires d'État ». Ils ont chacun leur *département* propre, fixé, dès Henri II, d'après un ordre géographique. De l'un relève, à peu près, le nord-ouest de la France et de l'Europe; de l'autre, le nord-est; du troisième, le sud-ouest; du quatrième, le sud-est. Plus tard seulement, les quatre départements seront distribués d'après l'ordre des matières. A la paix de Cateau-Cambrésis, ils adoptent le titre espagnol de *secrétaires d'État*, usité jusqu'alors dans certains cas seulement, et Montmorency étant le dernier des grands officiers ministres, les secrétaires des finances et d'État deviendront après lui les véritables ministres du roi.

D'autres officiers au service du Conseil ne feront pas la même fortune : ce sont les *maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel*, chargés de rapporter auprès du souverain sur toutes les matières, mais plus spécialement sur les causes judiciaires. Leur nombre normal est de huit, quoiqu'il ait été porté à douze en 1523. Leur influence ne s'exerçant surtout qu'au conseil relatif aux parties, appelé plus tard Conseil privé, ils n'entreront pas au *Conseil politique* ou *étroit*. En revanche, ils sont membres de droit du Grand conseil de justice; ils tiennent le sceau en l'absence du chancelier et ils assistent à la promulgation des ordonnances royales.

Diplomatie permanente. — En dehors des conseillers proprement dits, le Conseil du roi invite certains personnages compétents à opiner en sa présence, leur accordant ainsi voix consultative, mais non délibérative : tels les *secrétaires des finances* et les *maîtres des requêtes*. Il fera appel aux lumières d'un simple aide de camp, comme Blaise de Monluc, qui a raconté d'une façon si plaisante la séance où il demanda pour son chef l'autorisation de livrer la bataille de Cérisole. Il s'adressera volontiers à un ambassadeur. Jusqu'au XV[e] siècle, on ne connaissait guère que des ambassades temporaires, chargées d'une mission spéciale, belliqueuse ou pacifique, d'un devoir d'apparat ou d'un service féodal. Mais, au temps de Machiavel, la diplomatie permanente, cette stratégie de la paix,

prend naissance, et les rois se mettent à entretenir des *ambassadeurs* résidant à poste fixe à l'étranger.

Les Vénitiens avaient inauguré l'usage d'accréditer auprès des princes des orateurs et secrétaires chargés de se maintenir continuellement en contact avec eux; ils trouvaient dans ces légations permanentes d'excellentes agences de renseignements. Les autres États font comme Venise. La France a chez elle, en qualité de *résidents ordinaires*, outre l'ambassadeur de la Seigneurie, les ambassadeurs d'Espagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Savoie, de Toscane, enfin le nonce du pape. Ils traitent de toutes matières avec le prince et jouissent de grandes immunités personnelles. Mais en cas de rupture, ce sont des otages qui courent le danger d'être emprisonnés, et ils ne sont échangés qu'avec mille précautions; en dépit du progrès du droit des gens, on en vit mettre à mort dans certaines cours d'Italie.

A une époque où le roi Très Chrétien renonce aux traditions du moyen âge, pour s'allier parfois aux Turcs et aux hérétiques, plus il est porté à froisser le pape par sa politique, plus il soigne sa représentation diplomatique à Rome. Il y tient, à côté du cardinal protecteur de la couronne ou des affaires de France, un ambassadeur éminent. revêtu au moins du titre de comte et assisté d'un secrétaire de premier ordre, qui est le véritable chargé d'affaires. Chez les Suisses, la représentation est double, consistant en un ambassadeur officiel et en un officier général des finances, auquel il incombe de régler les points relatifs aux *capitulations militaires*. Le roi envoie enfin des ambassadeurs résidents en Espagne, en Angleterre, aux Pays-Bas, dans les petits États italiens, à Venise surtout, car ce dernier poste implique la direction des affaires du royaume en Orient, où des *consuls* français, depuis Charles VIII, surveillent les intérêts commerciaux.

En dehors de ces résidents, des ambassadeurs sont expédiés en tournée extraordinaire dans certaines cours du nord et de l'est, Danemark, Suède, Hongrie, Pologne, Autriche et Turquie. Ces différents États font de même et, quand un représentant du sultan arrive à Paris, l'autorité prend soin que « la

peuple ne lui aille point à la queue ». Que dire, s'il rencontrait le légat *a latere*, ce vice-pape venant de Rome, non plus pour servir de simple agent diplomatique comme le nonce, mais pour administrer les affaires spirituelles en France, de la même façon que le saint-père dans le domaine de l'Église?

A certains moments, les missions permanentes, remplies par les nouveaux ambassadeurs résidents, se trouvent doublées par les députations d'apparat précédemment connues. On continue à faire partir des ambassades solennelles et momentanées, qui se passent surtout en cérémonies. Ceux qui en font partie ont à complimenter en cas d'avènement ou de deuil public, à assister à un mariage ou à la ratification d'un traité de paix. Au-dessous de ces diplomates de haut rang circulent les *hérauts* ou *rois d'armes*, porteurs de messages belliqueux, et les agents secrets, d'origine italienne en général, financiers ou autres, que Montmorency emploie fréquemment pour hâter les négociations. En temps de guerre enfin, les officiers et les ingénieurs acceptent, comme aujourd'hui, de s'acquitter du dangereux métier d'espions dans les places fortes.

Le choix du roi varie suivant qu'il nomme un résident ou un ambassadeur extraordinaire et temporaire. Dans le premier cas, il désignera un agent politique adroit et instruit, connaissant le latin, dégagé de toute prévention religieuse, qu'il sorte du Parlement, de la petite noblesse ou du clergé. On appréciera en lui la finesse d'un bon rapporteur, l'activité d'un fécond secrétaire, correspondant journellement avec le roi et le ministre. Pour une ambassade extraordinaire et temporaire qui oblige l'État, mais d'après des instructions précises, on prend un très haut personnage, véritable représentant du souverain, qu'accompagnent des collègues de même rang, ou de second ordre, et qu'escorte une suite nombreuse de juristes, financiers, secrétaires, gentilshommes et domestiques. Le chef de l'ambassade est alors un prince, un cardinal, le principal ministre d'État lui-même.

Les procédés de la diplomatie sont constamment les mêmes. S'agit-il de rassurer un allié sur la portée d'une entrevue à laquelle il n'est pas admis, chacun affirme qu'elle a été pro-

posée par la partie adverse et dans l'intérêt de la paix. Importe-t-il de réchauffer son zèle, on lui marque qu'on pourrait lui préférer un autre prince avec lequel on est près de se mettre d'accord. Dans les négociations d'un traité de paix, on cède plus facilement sur les conquêtes réelles que sur les prétentions traditionnelles et ces prétentions purement idéales sont si encombrantes qu'un beau jour Montmorency s'écrie : « Pour faire les princes amis, faut faire papier neuf. » Afin d'impressionner l'adversaire à un moment donné, une ambassade fait sortir ses équipages comme pour partir. Ces ambassades étant nombreuses, chaque partie laisse un seul des siens parler en son nom, et, sitôt qu'il a fini, les adversaires vont tenir conseil en un coin, avant de charger leur orateur de répondre.

Ministres dirigeants. — Les négociations importantes seraient interminables si elles n'étaient confiées aux membres les plus influents du Conseil. Ce sont eux qui gouvernent l'État, tant qu'ils sont en faveur; ils remplissent les fonctions de premiers ministres et spécialement de ministres des affaires étrangères, titre qui n'existe pas encore. Chaque dépêche envoyée par le roi, ou expédiée à Sa Majesté, est doublée d'une missive écrite par eux ou à eux adressée. Au Conseil, comme ils parlent les premiers, chacun selon sa compétence, le chancelier ouvrant la discussion en matière civile, le grand-maître et le connétable en matière politique et militaire, ils font prédominer leur avis, auquel, sans grande opposition, se rangent les autres conseillers. Parfois même on les accuse d'agir sans consulter le Conseil, ce qui est anormal, ni même le roi, ce qui est une trahison. Le rôle qu'Anne de Beaujeu joue sous la régence est repris sous Charles VIII, par Guillaume Briçonnet et Étienne de Vesc; sous Louis XII, par le cardinal d'Amboise; dans les premières années du règne de François Ier, par Louise de Savoie, assistée du grand-maître Boisy et du chancelier Duprat; de 1526 à 1541, par le grand-maître Montmorency; à partir de 1541, par l'amiral d'Annebaud et le cardinal de Tournon; durant la vie de Henri II, de nouveau par Montmorency, gêné, cette fois, par le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, qui finira par lui enlever l'office de grand-maître. Tels sont, en fait, sous la monarchie absolue,

les ministres dirigeants. On les tire encore du nombre des grands officiers de la couronne; mais, par suite d'une révolution domestique qui se passe à la fin du XVI[e] siècle, ils ne tarderont pas à sortir de l'ordre des secrétaires des finances et d'État. En droit, le roi, en son Conseil, se réserve jusque dans les plus petits détails, la direction des affaires, et surtout des affaires politiques et étrangères. A l'intérieur, il laisse pourtant quelque latitude aux corps constitués, notamment à ceux qui dérivent de l'ancienne Cour du roi, comme le Parlement et la Chambre des comptes

II. — La justice et l'administration.

Le parlement de Paris. — Le parlement de Paris, le Parlement par excellence, autorité souveraine personnifiant la justice du roi, a seul gardé l'ancien nom de *cour*. Le nombre des affaires qu'il est appelé à juger en premier et dernier ressort l'a, depuis longtemps, obligé à se fractionner. La *grand' chambre* reste essentiellement la chambre aux plaids, l'ancien parlement proprement dit. C'est toujours là que l'on plaide, que l'on prononce sur les procès privés, que l'on rend les arrêts en matière civile et criminelle. Les affaires criminelles ne comportant pas la peine de mort continuent à être remises à la *chambre de la Tournelle*, citée dès le milieu du XV[e] siècle, tandis que, depuis le XIV[e], les deux *chambres des enquêtes* jugent d'après les rapports transmis par écrit et sans plaidoirie, et que les *Requêtes du palais* délivrent des lettres de justice et connaissent en première instance des causes civiles de ceux qui jouissent du droit de *committimus*. Il faut distinguer les Requêtes du palais de celles de l'hôtel et les conseillers des unes, qui sont du Parlement, des maîtres ordinaires des autres, qui suivent le roi.

Charles VIII et Louis XII ont respecté et rehaussé ces institutions. François I[er] et Henri II les ont développées dans un intérêt financier et, il faut le dire aussi, afin de répondre aux

besoins nouveaux de la monarchie. Le Parlement, avec ses présidents, ses conseillers, ses officiers, comptait près d'une centaine de membres. François Ier en augmenta le nombre lorsqu'il créa comme une troisième *chambre des enquêtes*, à laquelle s'ajouta plus tard une *chambre du domaine*. A Henri II vint l'idée de doubler le nombre des conseillers, en les faisant siéger à tour de rôle, six mois par an : telle fut l'origine des parlements *semestres*. Entre les deux semestres, une chambre continuait de siéger en permanence : celle des *vacations*, composée d'un président et de douze conseillers.

A la tête du Parlement entier se tient le *premier président*, le principal magistrat de l'ordre judiciaire après le chancelier, qu'il est souvent appelé à remplacer : c'est, en quelque sorte, un vice-chancelier. Le parquet des *gens du roi* se compose des *procureur* et *avocats généraux*, dont les fonctions sont recherchées. Les *greffiers* du Parlement, chargés de tenir registre, sont des juristes distingués, parfois même des historiens de valeur et de futurs hommes d'État. De même que les pairs, ces membres-*nés* du Parlement, les conseillers se divisent en *clercs* et en *lais*. Mais François Ier eut une tendance à donner à des laïques les places des conseillers clercs, sous prétexte que ceux-ci, trouvant leurs gages insuffisants, profitaient de leur situation pour se faire nommer évêques. Il s'engageait pourtant à respecter l'ancienne organisation de la cour, mais, malgré de solennelles promesses, renouvelées surtout à la fin du règne, son fils et lui se lancèrent de plus en plus dans la voie de la multiplication des offices.

Vénalité des charges. — Les conseillers du Parlement confirmés, à chaque avènement nouveau, par Charles VIII Louis XII, François Ier, et encore par Henri II, étaient reconnus *inamovibles* dès le règne de Louis XI. Suivant les dernières ordonnances du XVe siècle, la cour désignait encore, pour l'élection, trois candidats, entre lesquels le roi choisissait, après quoi l'élu subissait un examen. Mais, dans la seconde moitié du règne de Louis XII, on commença déjà à vendre les offices et, à partir de François Ier et de Henri II, malgré les révocation de survivance d'offices et les menaces d'enquête contre ceux

qui avaient acheté leurs charges, malgré les serments solennels des rois et les protestations nationales, on ne connut plus que ce mode de recrutement, favorable au Trésor épuisé et très encouragé par le chancelier Duprat. Le *bureau des parties casuelles* fut organisé pour faciliter le trafic des fonctions de judicature et de finances. Les édits bursaux augmentent la quantité des magistrats, qui ne sont pas toujours des plus qualifiés, malgré le maintien de l'examen et l'institution des *mercuriales*, ou assemblées générales dans lesquelles les conseillers sont appelés à émettre leur avis sur tout ce qui les concerne.

La justice souffrira de cette mise aux enchères. L'important, pour être juge, sera d'être riche, et la science du droit ainsi que la morale élémentaire entreront moins en ligne de compte. On se plaindra longtemps de la *vénalité* des charges et surtout de la justice rendue lentement et à grands frais, parce que les juges, qui se sont endettés pour acquérir leurs emplois, entendent rentrer dans leurs déboursés en se faisant payer les *épices*. On assiste à une scandaleuse vente d'offices au profit des favorites, et les intendants et domestiques des grands deviennent des magistrats publics.

Cependant le roi garde un contrôle dans les nominations qu'il fait moyennant finance. Les pauvres ne seront pas juges, mais tous les riches ne le seront pas davantage. Les *lieutenants de iustice* doivent être docteurs ou licenciés; les conseillers passent un examen; on s'enquiert des titres des candidats, et l'on voit le puissant Montmorency recommander, pour l'un des postes les plus élevés de la magistrature, un homme en disgràce, Montholon, uniquement parce qu'il a du mérite et de la vertu. Les principales fonctions restent à la nomination désintéressée et souvent heureuse du roi et, d'autre part, la propriété absolue d'une charge, acquise à prix d'argent, donne de l'indépendance au titulaire.

En attendant que l'opposition du Parlement se fasse jour au début des troubles civils, notamment lors de la *mercuriale* de 1558, elle se manifeste à l'occasion de l'*entérinement* et de l'*enregistrement* des ordonnances royales. Les lois, pour être

promulguées, sont *enregistrées* au Parlement, et quoique cette formalité ne soit pas nécessaire pour les rendre valables, le Parlement entre par là dans la politique et s'engage sur la voie des *remontrances*. Il lutte pour la conservation des anciennes ordonnances, avec lesquelles les nouvelles sont souvent en désaccord; il défend l'intégrité du domaine royal, menacé par les aliénations, et il réclame le maintien des pairies au chiffre primitif. Malgré la foi religieuse qui l'anime, il prend parti, au début du siècle, pour les « libertés gallicanes », et il résiste aux légats et aux auteurs du Concordat. Il sait tenir tête au roi et au Conseil.

Parlements provinciaux. — La juridiction du parlement de Paris ne s'étend que sur l'ancien domaine du roi, sur les provinces de France, Orléanais, Touraine, Anjou, Picardie, Champagne, Berry, Poitou, Lyonnais. Cette cour souveraine envoie quelques-uns de ses membres dans les villes les plus importantes de ces régions pour tenir les *grands jours* et s'enquérir de quelle façon les autorités subalternes rendent la justice. En dehors des limites propres du ressort du parlement de Paris, siègent des parlements provinciaux, qui sont d'anciennes cours de justice féodale ou de nouvelles chambres royales, constituées en conséquence des annexions de la couronne. Le xve siècle avait déjà vu créer, pour le Languedoc, le parlement de Toulouse; pour la Guyenne, celui de Bordeaux; les anciennes cours de justice des dauphins de Viennois et des ducs de Bourgogne étaient devenues les parlements royaux de Grenoble et de Dijon. L'*échiquier* de Normandie, siégeant à Rouen, fut déclaré parlement en 1499. Il en fut de même pour le *corps de justice* de Provence, devenu le parlement d'Aix en 1501, confirmé comme tel en 1535, et pour celui de Bretagne, définitivement érigé par Henri II en parlement royal, siégeant à Nantes et à Rennes, puis à Rennes seulement, après de nombreuses tentatives d'érection datant du siècle précédent. Au temps des conquêtes d'Italie, il y eut aussi des cours de justice en Lombardie, Piémont et Savoie. Les huit premiers parlements français existaient au temps de Henri II, sous le règne duquel on cite en outre le parlement de Dombes. Celui de Paris affecte de juger

en dernier ressort les procès pendants dans les parlements provinciaux et il ose parfois casser les arrêts de ceux-ci.

Grand conseil. — Le Parlement, détaché de la Cour du roi pour juger souverainement, n'admet pas que certains cas soient réservés à des autorités rivales. Il revendique ses droits de juridiction sur les parties qui s'en réfèrent au Conseil étroit et privé, et le roi doit avoir la prudence de tirer du sein de la cour de Paris les *commissions extraordinaires* qu'il nomme pour informer dans certains procès. Quand, à la fin du xve siècle, le Grand conseil de justice se trouve définitivement créé, le Parlement déclare la guerre à ce corps, que préside le chancelier, et qui se compose des maîtres des requêtes de l'hôtel, plus dix-sept, puis vingt conseillers, sans compter les officiers et le parquet des gens du roi. Le Parlement resta vainqueur. Le Grand conseil, chargé d'abord de décider entre les tribunaux en compétition, ne garda quelque importance qu'en ce qu'il lui échut de trancher les différends relatifs au Concordat. Le Conseil royal des parties ou Conseil privé atteignit mieux le but premier de son institution.

Chambre des comptes. — L'exercice de la justice étant essentiellement le devoir de l'État, le Parlement prétend avoir la prééminence et même un droit de surveillance sur les autres organes de la monarchie, notamment sur la *Chambre des comptes*. Si la justice est le but du gouvernement, les finances sont un moyen. Sortie de l'ancienne Cour du roi, comme sa sœur aînée la cour du Parlement, la Chambre des comptes lutte pour aller de pair avec elle; c'est en vain. Son premier président (elle en a deux, puis trois, suivant le nombre de ses sections) n'est pas le premier président par excellence; ses conseillers clercs et lais, maîtres des comptes, correcteurs, rapporteurs et auditeurs, quoique inamovibles et servis par des greffiers et huissiers avec un ministère public spécial, sont privés d'influence politique.

C'est assez pour cette chambre d'avoir à examiner les comptes de tous les receveurs de deniers publics, de surveiller l'administration du domaine, de conserver les archives, d'enregistrer les ordonnances en matière de finances. Cette gestion se prête à

F. de Crue

trop d'abus pour qu'elle ne l'absorbe pas tout entière. Il n'existe pas encore de ministre des finances. Dans certains cas, le chancelier en tient lieu. Puis c'est le *trésorier de l'épargne*, créé en 1523. Il n'y aura de *surintendant des finances* en titre que sous Charles IX, et Semblançay, auquel on donne à tort cette qualité, ne remplit ces fonctions que par commission spéciale. Les nombreux procès en concussion intentés à ceux qui se chargèrent de cette direction générale, chanceliers ou autres officiers, montrent comme cet emploi exposait aux tentations ceux qui le remplissaient.

Les finances. — « MM. des finances font mestier et cou-
tume de mentir », écrit l'amiral Bo
saient de la sorte, que devait dire le
qui payait, soit comme vassal du do
et seigneurial, soit comme sujet du
taille, puis la *crue* pour payer l'infa
payer la cavalerie, puis la *gabelle* qu
quantité fixe de sel au grenier royal
aides, *taxes*, *traites foraines*, *péages*
indirectes. En 1484, comme le dom
lions, aides et gabelles comprises, les
ce que le royaume fût imposé d'une t
de livres. Sous Charles VIII et Louis
à deux millions, et ce fut l'âge d'or,
monta à quatre millions, comme sous
davantage, concurremment du reste a
autres revenus du royaume. Les rotu
payer, les privilégiés n'accordant guère
par exemple, pour fournir à la ranç
noblesse abandonna le dixième de ses rev
décimes. L'argent était livré en écus d
livres ou quarante sols sous François I^e
sous Henri II. Le poids de l'écu était de
de 22 carats 3/4, la valeur réelle de 10
relative peut-être de 50 francs environ.
cières se compliquèrent encore à partir d
contracta des emprunts publics de cent,

› livres, sous la forme de *rentes* payées à l'hôtel de ville l'argent du clergé. Henri II en fit de plus considérables re. Le revenu était taxé au denier douze ou au denier ze, soit huit et tiers ou six et deux tiers pour cent. Brot sur le tout, la *loterie* fut établie en 1539.

ésoriers de France; généraux des finances. — rement le roi tirait ses richesses d'une double source : u direct de son domaine d'abord, comme seigneur du rendement des impôts ou des aides ensuite, comme tat. Le domaine, affermé dans les bailliages et séné- et souvent aliéné par des ventes à réméré, était us le contrôle des *trésoriers de France*; les impôts, s, tailles et gabelles, étaient accordés par les États provinces privilégiées, ou levés ailleurs sous le con- *élus* et *grenetiers* au premier degré, et, en matière sou- des *généraux des finances*. Au nombre de six pendant temps, les généraux furent réduits à quatre, comme iers de France, et comme eux préposés à la direction grands départements régionaux. L'ordonnance de 1523, s, règle la levée des revenus. Les trésoriers de France x des finances établissent la cote de l'impôt, soit la et le rendement, d'abord en projet avant la levée, manière définitive après. Les *receveurs particuliers* ne portent les deniers perçus par eux au *changeur du* ux des tailles, aides, gabelles, équivalents, fermes et xtraordinaires, les remettent aux *receveurs généraux*. angeur du trésor et receveurs généraux versent les entre les mains du *trésorier de l'épargne* contre des es, qui sont transmises à la Chambre des comptes. Cet conservé dans les coffres d'une des tours du Louvre, ier de l'épargne en dispose sur mandement du roi et eil. En 1553, Henri II réunit les charges de trésorier ce et de général des finances. Ces charges confondues veaux *trésoriers généraux* furent proportionnées au des *recettes générales* ou *généralités*, entre lesquelles se le royaume, et ce nombre fut porté, dans la période qui de Charles VIII à Henri II, de huit à dix-sept.

Les trésoriers généraux avaient entrée, non seulement à la Chambre des comptes, mais spécialement à celle du trésor et à celle des aides, chargées de les assister. La *Chambre du trésor* connaissait des affaires et revenus du domaine; la *Chambre des aides* jugeait les procès relatifs à l'administration des tailles, aides, gabelles, impositions foraines, équivalents, octrois, solde des 50 000 hommes, décimes et dons gratuits. La première était composée des trésoriers, plus quatre, cinq, enfin huit conseillers, avec un président; la seconde, des généraux des finances, plus les *généraux maîtres de la justice des aides*, dénommés simplement *conseillers* dès 1523, date à laquelle on leur donne un président. Outre les chambres de Paris, il y en avait dans les provinces. Sous Henri II, il existe six *chambres des comptes* : Paris, Dijon, Montpellier, Provence, Dauphiné, Bretagne, et quatre *chambres des aides* : Paris, Montpellier, Rouen, Périgueux. En ajoutant les trois *cours souveraines des monnaies* à Paris, Montpellier et Rouen, on embrassera l'ensemble de l'administration financière.

Autorités provinciales; gouverneurs, baillis et sénéchaux. — Ces diverses autorités judiciaires et financières mises à part, quelles étaient les administrations provinciales proprement dites? Le royaume a beau se centraliser, les anciens grands fiefs n'y rentrent pas sans conserver quelques vestiges de leur autonomie. Ils font consacrer leurs privilèges à plusieurs reprises pendant le même règne. Quelques-uns conservent ou acquièrent, on l'a vu, des cours de justice et de finances; il en est qui gardent leurs *États provinciaux*, composés, comme les États généraux, des trois ordres, — clergé, noblesse et tiers, — réunis une ou deux fois par an dans la capitale. Ces *Pays d'États* ont l'avantage de surveiller leur administration, de consentir l'impôt, de le répartir et d'échapper ainsi aux élus du roi. Tels sont le Languedoc, la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné, la Bretagne. Le Languedoc l'emporte sur les autres provinces du royaume par ses privilèges, solennellement confirmés dans une grande charte de François I[er], autant que par sa richesse, qui lui permet de supporter le dixième de l'impôt. Outre ses États, il possède un

parlement à Toulouse, une chambre des comptes, une chambre des aides et une cour des monnaies à Montpellier; à côté d'un trésorier et receveur général, il a un *général des finances* dont le département s'étend jusqu'à Lyon et aux pays de Forez, Beaujolais, Provence et Dauphiné. Les importantes *sénéchaussées* de Beaucaire, Carcassonne et Toulouse sont ses principales unités administratives. Son port d'Aigues-Mortes étant ensablé, les galères de Languedoc ont leur point d'attache en Provence; mais, sans être amiral, son *gouverneur et lieutenant général* est un vice-roi, ayant son propre lieutenant, enrichi, comme lui, des cadeaux de la province. La monarchie de François Ier, aussi unifiée que celle de Louis XIII, empêchera toute révolte de sa part, mais sous un Henri III la rébellion pourra aboutir.

Dans chacune de ses provinces frontières ou nouvellement annexées, le roi se fait représenter par un *gouverneur et lieutenant général*. Dans les siècles suivants, on distinguera ces fonctions, la seconde étant subordonnée à la première. Au XVIe siècle, elles sont communes au même officier, mais tout gouverneur n'est pas lieutenant général. De simples *gouverneurs* sont préposés à de petits pays, à des villes, à des châteaux. Il n'y a que les grandes provinces, Ile-de-France, Picardie, Normandie, Champagne, Bretagne, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne, puis le Lyonnais et l'Orléanais, et, pendant la conquête, le Milanais, le Piémont et la Savoie, qui aient des *gouverneurs-lieutenants généraux* du roi, assistés eux-mêmes de *lieutenants de gouvernement*. Ceux-ci deviendront plus tard les *lieutenants généraux* proprement dits.

Les *gouverneurs-lieutenants généraux*, chefs essentiellement militaires, ne résident guère dans leurs provinces, où ils se font suppléer par leurs propres lieutenants. Qui donc administre en France? Ce devraient être ces chefs de départements, siégeant dans les anciennes cités, en quelque sorte des préfets unissant à l'origine les trois pouvoirs; j'entends les baillis et sénéchaux : *baillis du domaine*, créés par Philippe-Auguste, au nord, au centre et à l'est; *sénéchaux* (rappelant, par leur nom et leurs fonctions mêmes, les anciens premiers ministres

des comtes féodaux), à l'ouest et au midi. Au point de vue administratif, la France se divise, non pas en douze *gouvernements*, mais, à peu près, en cent *bailliages* et *sénéchaussées*, les uns grands comme une province, les autres petits comme un arrondissement actuel. Les baillis et sénéchaux conservent quelques restes de leur ancienne autorité : en finances, la gestion du domaine royal; comme juridiction, la présidence de tribunaux de première classe, ressortissant au parlement; dans les affaires militaires, le commandement du ban et de l'arrière-ban. Mais, pas plus que les gouverneurs-lieutenants généraux, ils n'exercent leurs fonctions en personne. Ils se font suppléer eux aussi par des *lieutenants*, qui, versés dans la connaissance du droit, deviennent de véritables juges. A chaque siège de bailliage et de sénéchaussée étaient attachés primitivement un lieutenant *clerc* et un lieutenant *lai*; il est bientôt question d'un lieutenant *général* et d'un lieutenant *particulier*, puis d'un lieutenant *de robe courte*; en définitive, chaque siège comprendra un lieutenant *général*, un lieutenant *civil* et un lieutenant *criminel* : ces transformations s'opèrent au XVI[e] siècle.

Ces fonctions, à l'origine administratives, deviennent essentiellement judiciaires, et encore cette juridiction se restreint. Il en est de même pour les fonctionnaires préposés aux subdivisions des bailliages et sénéchaussées. Tels sont les *prévôts* du domaine royal, dont le premier est celui de Paris, plus considérable qu'un bailli; tels sont, en Normandie, les *vicomtes*, et au midi les *viguiers*, *bailes*, *juges-mages*, simples magistrats de justice et police, dont le tribunal de seconde classe est du ressort du bailliage ou sénéchaussée. Et encore ne conservent-ils que cette partie des compétences judiciaires que ne leur disputent ni les élus, ni les officiers de l'amirauté, ni l'hôtel des monnaies, ni les *maîtres des eaux et forêts*, dont François I[er], le roi chasseur, développe énormément l'importance.

Présidiaux. — La justice se rend mal parce qu'elle est compliquée, que les parlements sont éloignés et que les baillis ne résident guère dans leurs départements. Henri II se proposa de simplifier et de renforcer les tribunaux royaux par une mesure qui lui permît, du même coup, d'augmenter le nombre

des offices mis en vente. Dans les villes n'ayant pas de parlement il créa des *présidiaux*. Le présidial se confondit souvent avec le tribunal de bailliage ou de sénéchaussée. Les lieutenants y cumulèrent d'ordinaire leur office avec celui de président dans les présidiaux, qui comprirent neuf, puis onze conseillers. Ce n'était pas le nom de présidial qui était nouveau, mais bien le fait de placer un collège de juges dans un même tribunal non souverain. La compétence de ces présidiaux s'étendit jusqu'à juger sans appel les causes inférieures à 250 livres tournois et, en appel, celles des tribunaux subalternes. Leur organisation favorisa sensiblement la centralisation royale.

Justices féodales. — Au moyen de ces magistrats, la monarchie établit son contact avec la nation, et, grâce aux tribunaux, elle rend au peuple ce qu'elle lui prend en impôts, parce qu'elle le soustrait aux justices seigneuriales et ecclésiastiques. Déjà les juges royaux s'immisçaient dans les fiefs, intervenant en cas d'appel ou de déni de justice, multipliant les *cas royaux*, distinguant les droits de haute, moyenne et basse justice, dont tous les propriétaires de fiefs ne jouissaient pas. Les fiefs tombaient dans les mains d'anoblis et de bourgeois qui n'avaient pas à se prévaloir des immunités de la conquête, et les seigneurs négligeaient ou vendaient ce qui leur restait de droits de justice. La justice fut considérée comme une prérogative exclusivement royale. Les seigneurs purent s'inquiéter des usurpations du pouvoir, quand furent rendues, en particulier, les ordonnances de Louis XII et de François Ier. Complétant la grande ordonnance de 1498, l'édit de Crémieu de 1536 proclama la prééminence des baillis, sénéchaux et juges présidiaux sur les *prévôts*, *châtelains*, juges inférieurs et féodaux. Les premiers jugeront les noble en première instance, et, en appel, les autres causes jugées par les seconds. L'édit de Villers-Cotterets de 1539, si utile parce qu'il créa l'*état civil* en obligeant les curés à remettre aux baillis les registres de baptêmes et décès, et qu'il substitua définitivement la langue française à la langue latine, déjà proscrite par Charles VIII dans la rédaction des arrêts et procédures, établit que les

laïques ne sauraient être jugés par les tribunaux ecclésiastiques et que l'on ne pourrait appeler d'un magistrat laïque à un clerc. Bien que les *officialités* eussent encore leur mot à dire en matière religieuse, elles perdirent dès lors les cinq sixièmes des affaires judiciaires qui leur étaient précédemment soumises, d'autant plus que Henri II admit leur compétence en matière d'hérésie dans le cas seulement où ce crime concernerait les clercs et n'aurait pas provoqué de troubles. Les ordonnances de 1498 et de 1539 marquent un réel progrès au profit de l'autorité centrale, qui s'attribue aussi d'une façon exclusive la police du royaume, exercée par sa maréchaussée.

La noblesse et le clergé poussèrent le cri d'alarme. François Ier et Henri II durent rassurer les seigneurs en déclarant qu'on n'enlevait pas les droits de justice à ceux qui les possédaient réellement. Durant les guerres civiles, les fiefs de haute justice recouvreront certains privilèges, notamment en matière religieuse ; mais les anciens tribunaux féodaux n'en tombent pas moins sous les coups que leur porte la multiplication des cas et des magistrats royaux, concurremment avec la déconsidération de leurs propres agents. Les magistrats municipaux, auxquels le mouvement aristocratique de la Réforme pourra rendre encore quelque activité, voient leurs droits de justice anéantis de la même façon par ce pouvoir central, qui assujettit tout le royaume parce qu'il a la force.

III. — L'organisation militaire.

Troupes soldées, permanentes ; légions provinciales. — Le roi dispose d'une armée bien à lui. L'armée féodale n'existait pour ainsi dire plus. Elle n'était représentée que par le *ban* et l'*arrière-ban* sur lesquels les rois ne faisaient pas fond, bien que François Ier et Henri II cherchassent à les réorganiser sur le modèle des compagnies d'ordonnance : un fief rapportant plus de 500 livres de revenu annuel devait fournir un *homme d'armes* ; un fief de 300 livres, un *archer*. Le ban comprenait aussi des

arquebusiers à pied et à cheval, des *piquiers* et des *hallebardiers*. A l'appel du souverain, les baillis ou plutôt leurs lieutenants, hommes de loi, menaient au camp royal une bande mal équipée et mal montée de gentilshommes vassaux ou arrière-vassaux. En 1500, ce renfort s'élevait encore à 10 000 hommes; un siècle après, à 3000 seulement. Les *milices communales* ne valaient pas mieux, malgré la création, dans les villes, de compagnies d'arquebusiers et d'archers. Si les milices féodales tombent, ce n'est pas encore le temps des milices nationales, c'est celui des troupes *soldées*.

Comme troupes soldées permanentes, on cite, vers 1500, la *maison du roi* et la *gendarmerie*. La première se compose d'abord des deux bandes de gentilshommes dits *à bec de corbin* ou *à la grand'manche*, fortes chacune de cent hommes, la seconde datant d'Anne de Bretagne. A côté des *pensionnaires*, marchent encore, sous la cornette du roi, les archers écossais, les Cent-Suisses et enfin les trois *bandes* d'archers français, d'un effectif de cent hommes par bande. Quant à la gendarmerie, elle consiste dans les *compagnies d'ordonnance* des *lances fournies* du roi. Chaque lance fournie contenait un homme d'armes et deux archers. A côté des archers, l'homme d'armes, gentilhomme riche et bien équipé, un *maître* enfin, avait avec lui ses page, valet et coutelier, avec des chevaux de main, de sorte que l'on a pu dire qu'une lance fournie, bien que ne mettant en ligne que trois combattants, était forte de sept à huit hommes et d'autant de chevaux. Dans la compagnie, chacun portait la livrée du capitaine, autrement dit l'uniforme, sauf l'homme d'armes revêtu des lourdes armures de plates qui avaient remplacé le souple haubert. L'archer, gentilhomme pauvre ou simple bourgeois, était légèrement armé.

La maison du roi et la gendarmerie sont les seules troupes permanentes du XVIe siècle. Les *francs-archers* à pied, qu'il ne faut pas confondre avec les archers à cheval de la gendarmerie, avaient été institués, en même temps que les hommes d'armes, par Charles VII, qui les recrutait parmi les bourgeois et paysans de chaque bailliage. A la fin du XVe siècle, leur institution tomba et ils ne servirent plus que comme *mortes-payes*, avec les

invalides, dans les garnisons frontières. François Ier chercha à reconstituer une infanterie permanente, en créant, en 1534, sept *légions provinciales*, fortes de 6000 hommes chacune. Cet essai d'organisation de régiments territoriaux ne réussit pas tout de suite et ne fut utile au roi qu'en donnant naissance à un nouvel impôt militaire : la solde des 50 000 hommes, perçue sur les villes closes. Il fallut encore recourir au système des troupes de pied levées pour un temps déterminé.

C'est par *commission* que sont rassemblées, en cas de guerre, les troupes soldées non permanentes. Suivant ce système, le roi charge un capitaine de recruter soit une bande de gens de pied, soit une cornette de *chevau-légers*. De même que Venise eut ses *stradiots* albanais, la France eut ses *chevau-légers* ou *carabins* et, sous Henri II, ses *arquebusiers à cheval*, *argoulets* ou *carabiniers*, qu'il ne faut confondre, ni les uns ni les autres, avec les archers des compagnies d'ordonnance. Quant aux gens de pied, levés aussi par commission, ils portent différents noms, entre autres celui d'*aventuriers*. Les plus renommés sont les Gascons. A la paix, on les licencie, mais les désordres qu'ils commettent obligent souvent le roi à lancer contre eux sa gendarmerie permanente. En 1523, il y eut de véritables chasses à l'homme, organisées contre ces aventuriers ou bandits. Ce mode de recrutement des bandes d'hommes de pied français présentait de tels inconvénients que le roi préféra de plus en plus appeler à son service des mercenaires étrangers, plus facilement renvoyés chez eux à la paix.

Mercenaires étrangers. — A la maison du roi appartenaient déjà les deux bandes permanentes étrangères des Écossais et des Cent-Suisses. En cas de guerre, on fit venir du dehors, comme chevau-légers, des cavaliers albanais d'abord, et, à la fin du siècle, des *reîtres* (*reiter*) allemands. Ce fut surtout pour l'infanterie que l'on recourut au service mercenaire étranger. Le roi appela, d'Allemagne, des enseignes de lansquenets (*landsknechten*) et, d'Italie, des bandes de gens de pied. Il faisait encore plus fond sur les Suisses, dont la gloire militaire est hors pair depuis qu'ils ont eu raison des maisons d'Autriche et de Bourgogne. A mainte reprise, vainqueurs des

ennemis de la France, ils sont les alliés naturels de la monarchie. Depuis Louis XI, ils lui procurent la plus solide infanterie; à partir de François Ier, leur vainqueur à Marignan, où ils ont par extraordinaire servi contre la France, les Cantons s'engagent à donner au royaume un contingent qui peut s'élever de 6 à 16 000 hommes.

Armement et tactique. — Comment ces troupes sont-elles armées? En principe, la cavalerie porte la lance et l'infanterie la pique, la hallebarde restant l'arme des bas officiers de l'infanterie. L'arbalète et l'arc disparaissent de plus en plus pour faire place à l'*arquebuse* et au *pistolet*. Une fraction des hommes de pied porte l'arquebuse, et la proportion est plus ou moins forte suivant les pays : un quart environ pour les Français, un tiers pour les Suisses, les deux tiers pour les Italiens, le reste étant armé de la pique. Sous Henri II, on distingue les *arquebuses à croc*, les *mousquets à roue*, les *haquebutes* ou pistolets d'Allemagne. Ces pistolets sont remis aussi aux hommes d'armes portant la lance, aux archers et stradiots, armés primitivement de l'épieu ou du grand sabre. Que de troupes diverses d'armement, d'équipement, de nationalité! Au son des fifres, flûtes, tambourins et cymbales, sous leurs enseignes, bannières, fanions et guidons, étendards carrés ou simples banderoles, défilent les hommes d'armes bardés de fer, les rapides chevau-légers, les artilleurs au pourpoint serré et au chapeau sans ailes, les aventuriers français à l'uniforme bleu et rouge, parmi lesquels se distinguent les *lanspessades*, gentilshommes privés de leur monture, les *corselets* portant cuirasse, les piqueurs casqués, les arquebusiers couverts de grands chapeaux à plumes. Les sombres lansquenets viennent ensuite, avec les Suisses au vêtement bouffant, blanc et rouge.

L'artillerie, l'arme italienne par excellence, est en progrès en France. Sous Louis XI, on cite les *couleuvrines*, *serpentines*, *basilics*, *faucons*, *bombardes* et *mortiers*, les mines et contre-mines. Charles VIII étonne même la Péninsule par sa prodigieuse artillerie volante. L'armée de Louis XII traîne des canons montés sur chariots. L'armée de 1537 en a cinquante. En 1521, 5000 boulets sont projetés en quatre jours contre

les murs de Mézières : il en est de 80 livres. Devant Metz, en 1552, Charles-Quint tire en quarante-cinq jours 12 000 coups de canon. Le roi a des canonniers permanents; en cas d'expédition, il lève des chargeurs, des servants, des chevaux et des chars. En 1553, Henri II crée vingt capitaines du charroi d'artillerie, qui procureront 4000 chevaux de trait, 600 charrettes et 1000 charretiers. Le génie se confond encore avec l'artillerie, quoiqu'il ait des ingénieurs d'élite comme Pedro Navarro. Les pionniers et sapeurs sont dressés surtout par les Italiens, et les progrès qu'ils réalisent modifient les règles de la fortification, de telle manière que, à la fin du règne de Henri II, les tours sont remplacées par les bastions et par les forteresses angulaires.

Comment ces troupes si diverses sont-elles organisées? L'unité tactique est la *bande* ou compagnie; pour l'infanterie, la bande de 300 hommes environ, appelée *enseigne* chez les Suisses et les lansquenets seulement; pour la cavalerie légère, la *cornette* de 100 hommes; pour la gendarmerie, la *compagnie* de 30 à 100 lances. Le *régiment* n'est d'abord qu'une unité administrative, introduite par les Suisses pour le service de la justice militaire. Un régiment a un *prévôt*; il n'a point de colonel. A la fin du xvi[e] siècle, il deviendra une unité tactique, formée de plusieurs enseignes, bandes ou compagnies.

La compagnie étant l'unité tactique, le capitaine doit être considéré comme un officier supérieur. Au-dessous de lui commandent le *lieutenant*, l'*enseigne* et le *guidon*, préposés aux *fourriers*, *sergents* et *caporaux*. Les officiers généraux sont des capitaines constitués sur les troupes d'une même nation ou d'une même arme. A l'armée du roi figurent un *capitaine général* des hommes de pied français, un *capitaine général* des lansquenets, un *capitaine général* des chevau-légers, un *capitaine général* du ban. Les capitaines généraux, se tenant en tête de la colonne, se mettent à prendre le nom de *colonels généraux*, et le plus grand d'entre eux, celui de l'infanterie, devient un officier de la couronne. L'armée est sous les ordres du roi, du connétable ou d'un *lieutenant général*, qui peut être un maréchal, un amiral ou un simple capitaine d'hommes d'armes. A l'état-major, un

maître (ou *mestre*) *de camp*, appelé aussi *maréchal de camp*, est chargé de régler la marche de l'armée, de la ranger en bataille, de préparer les manœuvres. Le maître de camp commandera un jour le régiment, quand celui-ci sera définitivement organisé. Pour le moment, les grandes divisions d'un corps d'armée sont, au-dessus des groupes d'une même arme ou d'une même nation, l'*avant-garde* ou aile droite, la *bataille* ou centre, l'*arrière-garde* ou aile gauche.

La tactique consiste à combattre par ordre compact. Ce sont les bataillons denses des Suisses qui ont gagné les dernières grandes batailles, et l'ordre serré de la phalange macédonienne et de la légion romaine est de règle au moment de la Renaissance : ce système est appliqué par Des Querdes. Toutefois on prélude au combat par des escarmouches de stradiots et des engagements d'enfants perdus ou d'éclaireurs fournis par les guets des *écoutes* et des ailes. Puis la grosse artillerie donne contre le front ennemi. Ensuite avancent en échiquier les lourds bataillons carrés, hérissés de piques, forteresse vivante, vomissant le feu aux quatre coins, où se trouvent placés les arquebusiers. Pour dégager un bataillon, enlever une position, décider l'action ou mettre en déroute, on lance la cavalerie, soit les chevau-légers qui chargent en essaim, soit les hommes d'armes qui chargent par haie d'un seul rang. Un mouvement tournant est souvent employé pour arracher la victoire. Dans les grandes lignes, la tactique et la stratégie recourent aux mêmes procédés qu'aujourd'hui, avec cette différence que la valeur individuelle n'était pas annulée par la portée des armes à feu et par les masses mises en mouvement, les plus belles armées ne dépassant pas 50 000 hommes. Un Bayard peut briller encore. Courtois et chevaleresques, les chefs ennemis échangent des défis; ils s'envoient parfois des cadeaux. En revanche, ils s'accusent souvent de mauvaise foi, de tentative d'empoisonnement; ils emprisonnent les ambassadeurs, ils pendent les soldats des garnisons qui leur résistent avec courage, ils pillent les populations conquises. Le grand défaut de la stratégie de cette époque est tout à la fois de traîner les opérations en longueur et de manquer de suite et de persistance.

Marine. — Quant à la marine, si la France s'honore d'amiraux célèbres, ceux-ci se distinguent plus sur terre que sur mer. Néanmoins ils encouragent les voyages d'Ango, les expéditions de Cartier aux Terres-Neuves, de Villegagnon au Brésil, et jettent ainsi le germe d'une politique coloniale, dirigée contre l'Espagne et le Portugal. Les galères de guerre, appartenant d'ordinaire à des particuliers, montées en moyenne par 40 soldats et 150 forçats, se concentrent parfois en *escadres* sous les ordres de bons officiers français, plus souvent encore sous des capitaines étrangers. Après la défection des condottieri Doria et Strozzi, les escadres de François I[er] et de Henri II n'aspirent à quelque succès qu'en se joignant à la flotte turque.

IV. — La société.

La noblesse féodale devient une noblesse de cour. — En laissant déchoir le ban et l'arrière-ban, ancien service féodal, et en enrégimentant dans les troupes permanentes la noblesse, le roi diminue l'autorité de cette caste. Le service soldé, le service de cour et l'anoblissement sont trois moyens employés pour la réduire. Sous les derniers Valois, la féodalité reçoit les coups qui l'achèvent. Le mouvement de la Réforme la ranimera pour quelque temps, en favorisant l'aristocratie des villes et des campagnes, que les protestants chercheront à opposer à la tyrannie royale et religieuse.

Le seigneur féodal conserve encore quelques prérogatives, dont la première est l'exemption de l'impôt. Encore est-il soumis à nombre de prescriptions et de contributions : ainsi l'*aide aux quatre cas*, notamment lorsque son roi tombe en captivité à Pavie. Les ducs, comtes, barons, seigneurs châtelains, hauts justiciers, possesseurs de fiefs et arrière-fiefs, sont tenus de faire connaître la valeur de leurs terres afin de payer avec exactitude les droits d'*aveu* et de *dénombrement*, de *relief*, de *quint* et *requint*, de *vét* et *dévét*, de ban et d'arrière-ban. Ils se ruinent à l'armée et à la cour et se trouvent souvent forcés de

vendre leurs biens. Les *dîmes*, *cens*, *tailles*, qu'ils perçoivent chez eux ne suffisent plus à leur entretien, et les tribunaux royaux les découragent dans l'exercice de leurs droits de justice. Un seigneur n'oserait faire tort à ses sujets, et l'évêque d'Auxerre est obligé de quitter le royaume pour avoir maltraité un de ses serfs.

Faire sortir les nobles de leurs domaines afin de les transformer en fonctionnaires civils et militaires, telle est la tâche de la royauté. Louis XI avait brutalement frappé la noblesse; François Ier l'assujettit avec grâce. De Charles VIII à François II, elle cherche de plus en plus sa fortune dans les camps, à la cour et jusque dans les postes honorifiques de l'administration. Les gentilshommes acceptent les fonctions de bailli et sénéchal, et ce n'est pas pour profiter des avantages que leur en donnerait l'exercice, puisqu'ils les délaissent aux mains de simples lieutenants. La personne royale attire les seigneurs, comme la lumière les papillons; ils acceptent des rangs et une hiérarchie de titres, qui jusqu'alors n'avait pas d'importance.

Dans cette hiérarchie nobiliaire, les princes du sang tiennent la première place, tandis qu'autrefois ils passaient après les feudataires et les pairs de France, s'ils ne l'étaient pas eux-mêmes. Sous les règnes précédents, quelques-uns d'entre eux étaient tombés au point de payer la taille, comme ces seigneurs de Courtenay, que François Ier, dit-on, dut tirer de la situation de vilains. A partir de ce roi, cette humiliation n'est plus à craindre. Grâce au progrès de l'idée royale sur l'idée féodale, les princes auront un rang, non pas à cause de leurs fiefs, mais en raison de leur parenté avec le souverain. Ils sont conseillers-nés de la monarchie, héritiers possibles de la couronne, et, plus que leurs apanages, les charges qu'ils remplissent près du maître assurent leur entretien. Les princes du sang qui ont prétendu à la qualité de souverains féodaux ont été accablés par leur aîné. Quant aux feudataires étrangers à la famille royale, le roi entend en détruire la mémoire. Les soi-disant héritiers des antiques maisons d'Anjou ou de Bretagne ne sauraient succéder à leurs aïeux. Ils rentrent dans la catégorie des simples gentilshommes. La concession d'apanages ou de pairies pourrait

relever cette ancienne féodalité, mais le roi restreint la valeur de ces apanages et de ces pairies, de la succession desquelles les filles et les cadets sont exclus.

Pairie et aristocratie titrée. — Les *pairs de France* rappelaient ces grands feudataires qui avaient autrefois cédé la couronne à la maison capétienne. Maintenant c'est le roi qui érige des pairies. Des douze pairs primitifs, c'est peu ce qu'il en reste. Les pairs ecclésiastiques sont toujours les prélats-ducs de Reims, Laon et Langres, les prélats-comtes de Beauvais, Châlons et Noyon ; mais cinq des six anciennes pairies laïques sont éteintes : Bourgogne, Normandie, Guyenne, Toulouse et Champagne. Si la pairie de Flandre existe encore, possédée par un puissant monarque, Philippe le Beau ou Charles-Quint, on peut la considérer comme hors de France, malgré les devoirs dont ces princes sont tenus envers la couronne. Les noms des six pairies laïques primitives figurent seuls au sacre du roi, où ils sont portés occasionnellement par des seigneurs de moindre importance.

La monarchie institua de nouvelles pairies laïques, sans s'astreindre toujours au nombre de six, exigé par le Parlement. Du reste, s'il y avait un plus grand nombre de pairies, on s'arrangeait à ce qu'il n'y eût que six pairs de France, plusieurs pairies appartenant au même seigneur, ou servant d'apanage à une princesse. Les pairies créées les plus importantes ont disparu comme les pairies primitives. Les pairies nouvelles sont assises sur des États bien moins considérables que les anciens grands fiefs, et, pourvu qu'une ville ou une terre rapporte 6000 livres de revenu, elle peut être érigée en pairie. Les rois distribuent le titre à qui ils veulent; d'abord aux princes de leur sang, puis aux princes étrangers, qui viennent faire fortune en France. Car les rois se plaisent à attirer à leur cour les grands du dehors. Profitant de la disgrâce où sont tombés les ducs de Bourbon et d'Alençon, les cadets de Lorraine, de Clèves, de Savoie s'élèvent en même temps que les légitimés d'Orléans-Longueville, et les deux premiers deviennent pairs de France. Enfin Montmorency est le premier baron appelé à cette dignité, les érections antérieures de François Ier en faveur de personnages non princiers n'ayant pas eu d'effet.

Et quels sont les privilèges des pairs? Ils marchent immédiatement après les princes du sang, quand ils ne le sont pas eux-mêmes, et précèdent toute la noblesse. La pairie tend à devenir la suprême récompense offerte à l'aristocratie française. Elle crée des droits honorifiques, entre autres celui de participer au sacre du roi; c'est pourquoi les nouveaux pairs s'estiment de rang égal à celui des Électeurs de l'Empire. Ils siègent au Parlement et ne lui soumettent leurs procès que quand la cour est suffisamment garnie de pairs. François Ier, voulant sévir contre Charles de Bourbon et Charles d'Autriche, dut convoquer expressément les pairs à cet effet. Chez eux, les pairs nomment des baillis, dont le tribunal ne relève que du Parlement; ils portent, à une exception près, le titre ducal qui est le premier en France; mais cela ne suffit pas à reconstituer leur souveraineté territoriale. A l'ancienne hiérarchie des feudataires et des barons, maîtres du sol, succède celle des princes, qui ne tirent leur considération que de leur parenté avec le roi, et celle des seigneurs, qui doivent la leur à des titres de cour.

La hiérarchie des titres s'est introduite. La noblesse féodale comptait et de hauts barons justiciers, dépendant immédiatement du roi, et de moindres seigneurs, chevaliers ou simples écuyers, dépendant de ces barons. Quand ceux-ci possédaient des cités ornées d'un titre, à l'origine purement administratif, ils le prenaient : ainsi celui de *comte*, le plus répandu. Au XVIe siècle, le titre de *marquis* paraît en France, tandis que celui de *vicomte* implique encore souvent une fonction administrative, remplie même par des roturiers. Jadis les Coucy et les Rohan étaient célèbres par leur prétention à ne pas porter de titres; mais le service de cour change cette manière de voir, parce qu'il faut fixer des rangs dans l'entourage royal.

Attachés à des fiefs de moins en moins considérables, les titres de noblesse se prodigueront de plus en plus. Toutefois, de Charles VIII à Henri II, la France ne compte pas plus de vingt ducs, pairs compris, huit marquis, autant de princes, deux ou trois *vidames*, cent cinquante comtes et vicomtes nobles, sans compter les barons, bannerets, châtelains, sei-

gneurs hauts justiciers, et puis, au-dessous, les simples propriétaires nobles de fiefs, arrière-fiefs et autres gentilshommes. Au moment où l'ancien compagnonnage de la chevalerie disparaît, le roi dispose d'une autre faveur : c'est l'*ordre de Saint-Michel*, comprenant à l'origine trente-six chevaliers. Ce nombre monte à quarante et à plus encore par l'admission d'étrangers, car le collier de l'ordre est offert aux rois et seigneurs du dehors. Les chevaliers portant le cordon de coquilles sont les plus grands parmi les nobles, mais aussi les plus assujettis au roi. Ainsi les seigneurs quittent les provinces qu'ils dirigeaient autrefois; ils n'y sont plus représentés que par leurs baillis particuliers, et, quand ils y sont fonctionnaires, par leurs lieutenants. La royauté les fascine et les désarme. La noblesse ne vit plus que pour le service du maître, et, de caste féodale, elle est devenue une aristocratie titrée.

Clergé gallican. — Comme la noblesse, le clergé sera asservi par la monarchie et un acte capital, le *Concordat* de 1516, répondra à ce dessein. Par la *Pragmatique sanction* de Charles VII, promulguée à la suite des conciles de Constance et de Bâle [1], l'autorité des papes était subordonnée à celle des conciles. Sauf les droits de *collation*, possédés par les *patrons d'église*, évêques et abbés étaient élus par les chapitres et institués par les métropolitains. On ne demandait rien à Rome : le pape ne percevait pas de droits d'*annates*, d'*expectatives*, *grâces* et *indulgences*. On ne demandait rien au roi, et le clergé jouissait de ses vieilles libertés gallicanes, en même temps que de ses droits de justice et d'exemption d'impôts, hormis les *décimes*, qu'il accordait sous prétexte de croisade.

Malgré ces libertés, le clergé se montrait fidèle au roi, faisait corps avec la nation, se préoccupait avant tout des questions ecclésiastiques, et résidait dans les diocèses, bénéfices et paroisses. Cette indépendance finit par choquer. Le roi ne put souffrir de voir un corps libre à ses côtés. De même qu'il créait des ducs et des comtes, il prétendit nommer des évêques et des abbés et les faire entrer, comme les nobles, dans les

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 206, 325 et 331.

cadres des fonctionnaires de l'État. D'autre part, le pape n'avait pas de repos qu'il n'eût fait révoquer la Pragmatique, funeste à son autorité et à sa richesse, puisque la distribution des bénéfices était aussi pour lui une source de fortune. Les guerres d'Italie amenèrent les rois à complaire aux papes. Déjà Louis XI avait abrogé la Pragmatique, et cette abrogation, au dire des gallicans, eut pour premier résultat de faire sortir, en trois ans, du royaume une somme de trois millions, valeur du temps. Condescendant aux vœux des États généraux, Charles VIII remit la Pragmatique en honneur, et Louis XII fit de même, quoique avec intermittence. Il la confirma à plusieurs reprises, surtout lors de la convocation du concile français de Pise, opposé à celui de Latran [1]. La lutte contre Jules II l'y encourageait. Mais il fut loin de montrer un esprit de suite dans sa politique ecclésiastique. Quant à François Ier, il n'éprouvait aucun scrupule à supprimer cet acte, et, comme le pape, il désirait mettre la main sur les quatorze archevêchés, les cent évêchés et les mille abbayes du royaume. Il partagea avec le saint-père la distribution de ces bénéfices, et cela en dépit des résistances nationales; conclu à Bologne en 1516, le Concordat ne fut enregistré par le Parlement que deux ans plus tard et sur le très exprès commandement du roi.

Concordat de Bologne. — François Ier et Léon X étaient tombés d'accord, sans avoir consulté le principal intéressé, le clergé français. Selon la teneur du Concordat, le roi nomme au bénéfice; le pape institue, sans profiter de la clause qui l'autorise à rejeter l'élu du roi en cas de défaut canonique ou de nomination tardive. En revanche, le pape jouit des profits pécuniaires qu'il tire de la nomination des successeurs de bénéficiaires morts en cour de Rome, ainsi que d'une part dans les nominations concernant certains collateurs. Il perçoit aussi les revenus des bénéfices vacants, les *annates*, qui montent sous François Ier à 300 000 écus, ainsi que les *dispenses* et autres émoluments. Déjà gênée dans l'usage de ses droits de justice, l'Église fut privée de son indépendance en perdant son bulletin de vote.

1. Voir ci-dessus, p. 71.

Le Concordat établit en France un pouvoir étranger, liant le roi au pape comme le pape au roi. Ainsi se trouve expliqué, en partie, l'attachement du prince au saint-père, pendant la lutte contre Charles-Quint et pendant les guerres de la Réforme. En cas de dissentiment entre le pape et le roi, les bénéfices étaient menacés de vacance et le peuple privé de pasteurs. Sauf sous Henri II, où l'abus des perceptions romaines fut dénoncé dans les écrits du jurisconsulte du roi, Dumoulin, des difficultés ne furent pas soulevées. Ce qui advint souvent, ce fut la compétition entre un bénéficiaire élu d'après les canons des conciles et son rival nommé par le roi. L'affaire était alors portée au Grand conseil. Du reste, le choix du roi peut être bon, meilleur même que celui des chapitres. La cour, au xvie siècle, est le centre de la culture la plus haute. Les prélats du roi sont éclairés et d'opinion souvent libérale. Autant que leur aîné l'évêque Briçonnet de Meaux, les Marillac et les Monluc, qui étaient de création royale, montrèrent du goût pour les idées nouvelles. Quant au cardinal de Châtillon, fait évêque par le roi, institué par le pape, il entrera franchement dans le camp protestant. Mais, si un souffle de sage indépendance animait autrefois le corps de l'Église gallicane en son entier, les aspirations libérales ne se présenteront fréquemment que chez quelques élus du Concordat, auxquels elles feront perdre toute mesure. La nomination royale entraîne des abus; souvent les choix sont dus à la faveur. Les courtisans procurent à leurs parents, à leurs protégés, des bénéfices qui s'accumulent sur la même tête. Tandis que le cardinal Georges d'Amboise n'eut jamais qu'un évêché, les cardinaux de Lorraine font un cumul scandaleux d'archevêchés, d'évêchés et d'abbayes. La seconde génération de Guise possède six archevêchés, douze évêchés et vingt abbayes, répartis entre trois prélats, dont deux cardinaux. Les bénéfices s'héritent d'oncle à neveu; ils sont donnés enfin à des séculiers, à des artistes, même à des capitaines huguenots.

Le clergé au service du roi. — Quelle est la conséquence du nouvel état de choses? Les prélats ne regardent plus en bas, ils regardent en haut. Pourvu qu'ils tirent les revenus de leurs bénéfices, ils ne se mêlent guère de les administrer et les lais-

sent gérer par leurs vicaires. Peu leur chaut de leurs droits de justice, de l'indépendance de leurs assemblées à l'égard du roi, à l'égard du pape. Le bénéfice leur donne de quoi vivre; le service du roi leur procure les honneurs. Tout comme les barons arrachés à leurs châteaux, les prélats, enlevés à leurs palais, iront à la cour servir et adorer le maître, et pendant ce temps les intérêts religieux des ouailles seront négligés. Les États généraux et le saint-père lui-même s'inquiètent de ces conséquences, et le concile de Trente, réuni dès l'année 1545, cherche à pourvoir à ce fâcheux état de choses.

Ce qui nuit à l'Église peut servir à l'État. Le roi tire de ce clergé domestique de merveilleux fonctionnaires. Versés dans l'étude du latin et des langues étrangères, jouissant des bienfaits d'une éducation supérieure, ils se présentent bien, ils parlent bien, ils discutent bien. Ce sont des modèles de conseillers et de conseillers dévoués. Ils sont sans influence sur le petit peuple, qui reste confié aux moines mendiants et au bas clergé, dès lors séparé du haut clergé par un fossé que la Révolution seule parviendra à combler. Mais à quoi bon rechercher cette influence? Il n'y en a qu'une qui compte désormais : celle du roi. Les prélats contribuent à donner à la cour un air de dignité que, sans eux, la vie militaire et la licence des mœurs auraient corrompu. Ils sont surtout utiles dans la diplomatie. Leur connaissance du monde, le genre d'universalité que donne aux idées et aux mobiles la fréquentation de la cour de Rome, leur esprit cultivé, voilà tout autant de raisons pour faire de ces ecclésiastiques de parfaits diplomates. Au sommet du pouvoir apparaissent de plus en plus les cardinaux-ministres, qui resteront de tradition en France. Dans le royaume, on peut être à la fois ministre du roi et ministre du pape. Si l'Église conduit au gouvernement, le gouvernement conduit à l'Église et un ecclésiastique devient conseiller, comme un conseiller devient prélat. C'est la confusion du temporel et du spirituel, pour le plus grand profit du roi; c'est le bénéfice égalé au fief et l'un et l'autre servant de récompense ou de décor au fonctionnaire.

Bourgeoisie municipale. — Une tendance naturelle porte l'homme à s'élever. Satisfaite autrefois de ses franchises locales,

la bourgeoisie aspire maintenant à sortir des murs de sa petite ville, pour occuper une place plus marquante dans le royaume. L'intrusion des officiers du roi gêne l'indépendance des anciennes communes, administrées par des échevins et conseillers, que président des maires ou des consuls. Leurs droits de justice sont bornés, la levée des impôts se fait au profit du roi. Les habitants des grandes villes, *bourgeois* ou *citoyens*, ont encore un certain relief que leur donnent leurs richesses ou la beauté de leurs demeures; mais de nouveaux venus se substituent aux anciens habitants, comme à Lyon, où, en 1525, il n'y a plus de lyonnais que la douzième partie de la population. Avec plus de raison, les Parisiens s'enorgueillissent de l'éclat de leur capitale, dont ils surveillent la propreté et fournissent le guet, disposant de l'octroi sur le vin pour payer leurs dépenses municipales.

Afin de réaliser leur nouvelle ambition, les bourgeois entrent dans l'Église et la magistrature, qui leur procurent des privilèges égaux à ceux de la noblesse. Après la noblesse conquérante et féodale, une nouvelle noblesse s'est formée, et, déjà au XIII[e] siècle, nombre de familles se sont fait anoblir en entrant dans les conseils des rois et des princes. Au XVI[e] siècle, une fournée plus considérable d'anoblis se produit, grâce à l'influence de l'argent qui devient une puissance, grâce à la vénalité des charges, qui entre dans les usages.

Anoblis et noblesse de robe. — Les bourgeois riches acquièrent des terres nobles, au point que la moitié des fiefs tombera dans leurs mains à la fin du XVI[e] siècle. Dès le règne de Louis XII, ils achètent en outre les fonctions publiques et, comme ils les payent, ils les transmettent à leurs héritiers. Ces charges anoblissent, ou invitent à s'anoblir. Les juges, les trésoriers, les médecins, se procurent, au prix courant de trois cents écus, des lettres de noblesse édictées en conseil du roi. Le fils d'un conseiller, qualifié de *maître*, devient un propriétaire féodal, simple écuyer, ou même chevalier qualifié de *messire*. Il porte un nom de terre, qui dissimule sa roture en dépit des ordonnances. Vers la fin du XV[e] siècle, le marchand De Neufville achète à son fils un office de conseiller avec la

terre de Villeroy : telle est l'origine des ducs de Villeroy, secrétaires d'État, pairs et maréchaux de France. La vénalité des charges augmente les moyens d'influence des classes moyennes. La bourgeoisie parlementaire, devenue héréditaire, ne montre que plus d'esprit de corps, et d'indépendance à l'égard du pouvoir. A l'assemblée de 1558, les parlementaires forment un quatrième État, intercalé entre la noblesse et le tiers, et la noblesse de robe est créée. Le roi favorise ce nivellement des classes. Si la magistrature est un commode échelon pour arriver aux degrés supérieurs de la société, le service militaire l'est quelquefois. L'ordonnance de 1534 décrète que les bons soldats, fils de vilains, servant dans l'infanterie, peuvent être anoblis. Les bourgeois entrent volontiers en qualité d'archers dans les compagnies d'ordonnance; ils aspirent au grade de capitaine de chevau-légers ou d'hommes de pied, à moins qu'ils ne préfèrent la carrière de la marine, comme ce Paulin, né paysan, qui devint général des galères et baron de La Garde.

Sans aller jusqu'à pénétrer dans la noblesse, l'armée ou la magistrature, la bourgeoisie s'élève par l'argent seul. Le commerce enrichit et donne du crédit[1].

Ouvriers et paysans. — Le bas peuple des villes souffre moins que celui des campagnes. L'ouvrier entre dans les corps de métier comme apprenti, et, quand il a fait son chef-d'œuvre, il est nommé maître, soit par élection des maîtres, soit par nomination du roi ou de tel grand personnage auquel le roi accorde le privilège de créer des maîtres de métier. Les ouvriers ne sont pas toujours satisfaits de cette organisation. Ils font des grèves, comme les maçons de Chantilly, ou des émeutes, comme les artisans de Lyon. Le roi doit leur interdire de former des confréries ou associations, de se réunir dans des banquets, de se solidariser contre les patrons, enfin de faire des grèves et des syndicats : l'agitation sociale est de tous les temps. On pourvoit à la police des pauvres et l'on distribue des aumônes publiques tant par charité que par intérêt, afin d'éviter des troubles.

1. Voir ci-dessous, chap. V.

Mais le peuple des campagnes reste livré à la merci des collecteurs d'impôts, des soldats pillards et des gentilshommes chasseurs. Ce n'est pas faute pour le roi de s'intéresser au soulagement du pauvre peuple. Là où il existe des serfs, il prend leur défense (s'il reste peu de serfs aux XVe et XVIe siècles, l'Église en possède encore, surtout en Bourgogne). Malgré ces bons sentiments, il faut tirer de l'argent de partout, et de terribles révoltes éclatent quand le roi lève directement un impôt sur les marais salants de l'Ouest. L'agriculture se ressent de ces misères. Ce n'est pas sans s'appauvrir eux-mêmes que les seigneurs délaissent leurs terres; les levées de troupes enlèvent des bras à l'agriculture dans un pays qui compte à peine trois millions de feux; à chaque retour d'expédition militaire, les aventuriers vagabondent au lieu de reprendre la charrue. Enfin, de même que les bourgeois regardent à la cour, les paysans regardent à la ville. Palissy le déplore, disant d'eux : « Soudain qu'ils ont un peu de bien, qu'ils auront gagné avec grand labeur en leur jeunesse, ils auront après honte de faire leurs enfants en leur état de labourage, et ce que le pauvre homme aura gagné à grand'peine et labeur, il en dépensera une grande partie à faire son fils monsieur, lequel monsieur aura enfin honte de se trouver en la compagnie de son père et sera déplaisant qu'on dise qu'il est fils d'un laboureur. »

Popularité de la science : le collège de France. — Ce n'est pas que ces ambitieux obéissent uniquement à des instincts blâmables. Les métiers sont souvent abandonnés sous l'impulsion du mouvement intellectuel de la Renaissance. Les fils de la terre sont pris de la passion de la science. Le goût de la médecine se développe; on se dispute les médecins, et ils comptent, pour une part importante, dans l'héritage d'un prince. Paré va relever la chirurgie, abandonnée jusqu'alors à des barbiers ou à des gentilshommes et prêtres rebouteurs. Dans les universités épuisées par la scolastique, de nouvelles chaires et de nouveaux collèges se fondent pour donner une nourriture à tous ces affamés de savoir, qui quittent leurs villages, comme Sébastien Castellion, afin d'étudier dans les villes. La faculté de médecine de Montpellier maintient sa répu-

tation; les facultés des arts et de droit reçoivent un nouvel éclat, grâce aux humanistes et aux juristes qui répandent la connaissance du droi romain, comme Alciat et Cujas à Bourges. Les vieilles universités sont en général rebelles à ce mouvement généreux; les facultés de théologie, Sorbonne en tête, réagissent contre la nouvelle discipline en attendant de poursuivre les nouvelles doctrines. Pour former une école de hautes études indépendantes, François I[er] fonde, à l'instigation de Lascaris et de Budé, le *collège de France* ou *collège des trois langues*, le *collège* de ses *lecteurs royaux*, qui innovent et découvrent. Il avait pensé à lui donner pour chef Érasme de Rotterdam. La situation des professeurs laïques est relevée, et les docteurs de Paris, recherchés comme conseillers des rois, usurpent la qualification de *messire* et les privilèges de la chevalerie. La poésie est en faveur, soit à la cour, autour du trône occupé par les descendants du poète Charles d'Orléans, soit dans les villes, comme Lyon et Poitiers. Plus encore que les lettres, les arts sont honorés par la noblesse de France, qui, à l'imitation de Charles VIII, et à l'école des chefs-d'œuvre de l'Italie, fait élever des maisons splendides par les artistes de la Péninsule ou par leurs émules français. A leurs architectes, sculpteurs et peintres, les rois distribuent les abbayes, les pensions et les charges de cour.

La vie sociale; la cour. — Alors on constate de grands changements dans la manière de vivre et les mœurs. La vie isolée et rude du moyen âge a pris fin. La monarchie absolue, qui a centralisé le pouvoir, discipline aussi la société. Nobles, clergé, bourgeois, également subjugués, se rencontrent confondus dans l'entourage du roi, cercle privilégié qu'anime le souffle vivifiant de la Renaissance et qu'affine la présence de la femme. La femme se mêle à la foule des hommes, qu'elle contribue à humaniser, tout en perdant de son prestige du temps du moyen âge; la galanterie, hommage familier, remplace le culte respectueux que la chevalerie lui rendait. Ce monde nouveau, qui se presse autour du trône et que l'on appelle par excellence la *compagnie*, va prendre le nom de *cour*, terme réservé jusqu'alors au Parlement. A l'image de cette compagnie,

s'organiseront dans les villes, à Paris, Lyon et ailleurs, des réunions plus modestes, d'où sortira la société, la société de la ville, ou *la ville* proprement dite, que La Bruyère distinguera plus tard de la cour. Au XVIe siècle, la compagnie du roi forme toute la société; on s'y livre aux fêtes et aux festins, aux chasses et aux tournois, mais on y tient aussi des assemblées où l'esprit commence à régner.

Certains usages demeurent du moyen âge. D'abord les cérémonies du sacre et du couronnement, des noces et des funérailles, des entrées solennelles et des visites royales, comme les entrevues de Savone, du Camp du Drap d'or, d'Ardres, de Marseille, Nice et Aigues-Mortes, comme les voyages de l'archiduc Philippe et de l'empereur Charles-Quint en France. François Ier a le goût de ces représentations, qui s'éclairent parfois à la lueur des bûchers de l'Inquisition. La mode est encore aux exercices physiques, tournois, duels, chasses, jeux de paume, luttes à main plate. On aime à circuler à pied, à cheval, en bateau. La jeune noblesse fait des voyages d'instruction en Italie. La cour, essentiellement nomade, parcourt la France, parfois aux dépens des particuliers, auxquels, malgré les ordonnances, on enlève leurs chevaux et l'on fait violence.

Mœurs polies; la conversation et la correspondance. — Les expéditions d'Italie n'ont pas fait seulement connaître aux capitaines la splendeur des monuments anciens; elles leur ont fait goûter aussi le charme de la vie de cour des petites résidences de la Péninsule. Cette vie de cour, le midi de la France l'avait menée autrefois, mais la croisade des Albigeois y avait mis un terme. Vers 1500, les Français la retrouvent brillante au delà des monts. Les Italiens reprochaient à ceux-ci le mépris des arts et des lettres. Et de fait, « le roi Louis XI avait bien étudié, mais il haïssait mortellement les lettres; il disait que la science le rendait mélancolique ». Ses sujets estimaient que les études nuisaient à la carrière des armes. Bientôt ce mépris disparaît : le changement est dû à François Ier et à son entourage, si épris de culture. Sa cour, à la moralité près, tend à réaliser l'idéal de vie de château que Balthasar Castiglione a tracé dans son livre du

Courtisan, écrit au début du xvie siècle. L'homme de cour sera un chevalier à la fois valeureux et lettré, parce que la Renaissance, tout en remettant Platon à la mode, ne renie pas les vertus du moyen âge. Il doit être même capable de conseiller son prince pour le bien du pays. Les mœurs polies s'introduisent parmi les Français, dont la liberté, la grâce, la modestie sont vantées à l'étranger.

On se plaît à voir représenter, non plus seulement les farces des halles ou de la basoche, mais les comédies plus sérieuses de Jodelle, les bergeries et les pastorales maniérées, où les princesses mêmes jouent des rôles. Charles VIII, dans son expédition d'Italie, et Louis XII, dans le royaume, encouragent le théâtre; François Ier s'effraie un peu de sa hardiesse; Henri II interdit les Mystères, mais la comédie ne fait que s'épurer. On assiste volontiers aux scènes allégoriques, aux ballets et aux concerts, où se confond l'harmonie des flûtes, des violons et des luths; la musique vocale s'y fait aussi apprécier. On se réunit le soir dans les palais élégants, quoique sans confort, enrichis de collections d'armes, de livres et d'antiques, non plus seulement pour jouer aux échecs et aux cartes, mais pour causer après la danse. Ceux qui savent raconter avec charme et « dire le mot » sont particulièrement goûtés, et l'esprit des Mortemart, dont héritera Talleyrand, fonde déjà sa réputation. La vie de société se passe agréablement au château du roi, et ailleurs par imitation. On se lève tôt, à cinq heures, et, le déjeûner pris, on s'adonne au travail jusqu'au moment de la messe. Le *diner* a lieu avant midi, de dix à onze heures : c'est un fort repas, relevé par la volaille et le gibier et par les vins de Languedoc, de Provence et de Corse; ensuite, le roi donne audience, et la reine tient une façon de cour, suivie d'un exercice honnête, où l'on court la lance ou la bague, à moins que l'on ne chasse. Après les vêpres, le *souper* est servi, vers cinq heures, et ce repas prélude à de nouveaux ébats, pris à l'intérieur de la maison, comme le bal, coupé par la conversation polie. La *collation* précède enfin le coucher, qui n'est jamais tardif.

Telle est la journée réglée par un roi chevaleresque et lettré,

qui trouve le temps d'étudier et d'écrire. A son exemple, les gentilshommes ne dédaigneront plus de manier la plume, pour composer des vers, des traités de chasse, des mémoires. Le développement de la poste, qui compte en 1508 cent vingt chevaucheurs, facilite le commerce épistolaire, où l'on constate déjà une certaine recherche littéraire. « C'est un privilège de tous les arts de rendre les hommes plus traitables », a dit Voltaire. Ce qui les rend plus traitables encore, c'est de se fréquenter sur un terrain neutre. Le château de François Ier offre ce terrain neutre. Sous les yeux des femmes et des prélats, les gentilshommes et les bourgeois riches et lettrés, les artistes, les ressortissants de tous pays, Français de France et du dehors, comtes bourguignons, marquis italiens, seigneurs allemands ou anglais, circulent, se coudoient, se parlent, et les barrières tombent, la confiance naît, l'humanité triomphe. A la fin du moyen âge et à la veille des guerres civiles, qui réveillèrent les haines sauvages, il y eut une période brillante où l'on vit fleurir les talents et les grâces. Quoique souvent la raison d'État ou le caprice royal coupât court, et par des coups de foudre, à ces heureuses manifestations, ce fut une époque de bonne volonté entre les hommes et même de tolérance. Les noms de *frère*, *fils*, *compagnon*, que l'on se prodiguait dans la conversation et la correspondance, n'étaient pas toujours de vains mots. Rabelais a formulé l'idéal de cette société, quand il a décrit son abbaye de Thélème.

Caractères de l'époque. — La réalité correspond-elle à cette société rêvée? « La cour est la cour, comme bien vous la connaissez, composée de beaucoup de sortes de gens », écrit Antoine de Navarre, et cette boutade de la bouche d'un roi n'est pas à l'éloge de la société du temps. Le livre de Rabelais, dans son ensemble, en est une terrible satire; l'histoire politique montre quelle en fut la misère, et, quant aux institutions, les procès-verbaux des assemblées des notables et des États généraux de 1558 à 1561, indiquent ce qu'avait produit l'ensemble de ces transformations. Les plaintes sont générales contre la ruine financière du pays, la multiplicité et la vente des offices, la vénalité de la justice, les abus du Concordat.

Malgré ces doléances, bien des points restent acquis : la centralisation accomplie aux dépens des privilèges de caste, au profit de la justice pour tous et de l'idée nationale; l'armée réorganisée et la diplomatie créée, ces deux boucliers de la France; enfin la vie de société se développant avec le culte des arts et même de l'humanité. Quoique la monarchie absolue se soit fondée en asservissant la noblesse, en privant parlement et clergé de leurs droits d'élection, l'homme a gagné en individualité. Son esprit s'est élargi, et même sans mesure, le manque de mesure étant le défaut du XVIe siècle. Les hommes nouveaux ont surgi, la Renaissance agissant comme la charrue qui bouleverse le sol pour en faire sortir ce qui mérite de paraître à la lumière. De même que les découvertes ont enrichi l'esprit humain, les transformations politiques et sociales ont servi au progrès de la chose publique.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Pour l'étude des transformations politiques et sociales de Charles VIII à Henri II, il est important de parcourir les manuscrits de la Bibliothèque et des Archives nationales. Les lettres, les traités spéciaux, les rares registres du Conseil du roi, conservés dans le premier de ces deux dépôts, égalent en intérêt les registres du Parlement, les mémoriaux de la Chambre des comptes et les actes du Grand conseil, gardés dans le second avec les recueils d'ordonnances royales; celles de François Ier et de Henri II ne sont pas encore publiées.

En fait d'imprimés, parmi les innombrables ouvrages spéciaux, indiqués pour la plupart dans la *Bibliographie* de Monod, on recourra surtout aux volumes suivants : *Histoire généalogique* d'**Anselme**, Paris, 1726-1733, 9 vol. in-f°; — *Recueil des rois de France* de **Du Tillet**, Paris, 1587, in-f° et 1618, in-4; — *Recherches de France* de **Pasquier**, Paris, 1621, in-f°; — *Histoire du conseil du roi* de **Guillard**, Paris, 1718, in-4; — *de la Chancellerie*, de **Tessereau**, Paris, 1710, in-f°; des *Chanceliers*, de **Du Chesne**, Paris, 1680, in-f°; — *les Connétables*, de **Le Ferron** et **Godefroy**, Paris, 1658 et 1688, in-f°; — *les Secrétaires d'État*, de **Fauvelet du Toc**, Paris, 1668, in-4; — le traité des *Dignités*, de **Guyot** et **Merlin**, Paris, 1786, in-4; — des *Offices*, de **Girard** et **Joly**, Paris, 1638, in-f°; — le *Cérémonial* de **Godefroy**, Paris, 1547 et 1649, in-f°, etc. — A citer surtout le recueil des *Ordonnances* de 1481 à 1514, t. XIX à XXI, publiés par **Pastoret** et **Pardessus** avec de considérables introductions et, comme complément, le *Recueil général des lois* d'**Isambert**, pour les règnes de François Ier et Henri II (t. XII et XIII); — l'*Histoire des États généraux* de **Picot**, Paris, 1870, t. I et II.

Nombreux renseignements à tirer des *Relations* des ambassadeurs vénitiens.

Au point de vue des mœurs : *il libro del Cortegiano* de **B. Castiglione**,

Venise, 1633, et Milan, 1803, les *Mémoires* de **B. Cellini**, de **B. Palissy** et le livre de **Rabelais**, les *Archives curieuses* de **Cimber** et **Danjou**, les publications du duc de **La Trémoïlle** : *les La Trémoïlle pendant cinq siècles*, le t. II, Nantes, 1892, in-4 ; *Inventaire de François de La Trémoïlle*, Nantes, 1887, in-4.

Livres. — **Dareste**, *Histoire de l'administration française*, Paris, 1848, in-8. — **Chéruel**, *Histoire de l'administration monarchique en France*, Paris, 1855, in-8. — **Bardoux**, *Les légistes*, Paris, 1876, in-8. — **Cte de Luçay**, *Les secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à Louis XIV*, Paris, 1881, in-8. — **Aucoc**, *Le Conseil d'État*, Paris, 1876, in-8. — **Vuitry**, *Études sur le régime financier*, Paris, 1878-1883. — **N. Valois**, *Arrêts du Conseil sous Henri IV*, Paris, 1886, in-4 (Introduction). — **De Crue**, *La cour de France et la société au* XVIe *siècle*, Paris, 1888, in-12. — Du même, *De consilio regis Francisci I*, Paris, 1885, in-8. — **P. Paris**, *Études sur le règne de François Ier*, Paris, 2 vol. in-8. — **De Maulde**, *La diplomatie au temps de Machiavel*, Paris, 1892, in-8. — **J.-B. Zeller**, *La diplomatie française au* XVIe *siècle : Guillaume Pellicier*, Paris, 1880, in-8. — **De Pradt**, *Les quatre concordats*, 1818. — **Capobianco**, *Corona e palma militare di Arteglieria*, Venise, 1598, in-4. — **Daniel**, *Histoire de la milice française*, Paris, 1721, 2 vol. in-8. — **Pinard**, *Chronologie militaire*, Paris, 1760, in-4. — **Boutaric**, *Institutions militaires de la France*. — **Tardif**, *Hist. de la tactique française*, Paris, 1880, 2 vol. in-8. — **Fieffé**, *Hist. des troupes étrangères au service de France*, Paris, 1854, 2 vol. in-8. — **Faye**, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, Paris, 1846, t. I. — **E. Borély**, *Histoire du Havre*, le Havre, 1882. — **Guérin**, *Hist. maritime de la France*, Paris, 1844, 2 vol. — Ouvrages militaires de **Roquencourt**, **Carrion-Nisas**, **Lecomte**, **Elgger**, **Meyer**, **Verneuil**, **Demmin**, **Susane**, **Jurien de La Gravière** ; **Segesser**, *L. Pfyffer*, 1880-81, 2 vol. in-8 ; — sur l'armement, **Viollet le-Duc**, *Dictionnaire du mobilier*, Paris, 1874, in-8, t. V et VI. — **Monteil**, *Histoire des Français des différents États*, Paris, 1858, 5 vol. in-8. — **Burckhardt**, *Civilisation de l'Italie au temps de la Renaissance*, traduit par **Schmitt**, 1855. — **Bourciez**, *Mœurs polies sous Henri II*, Paris, 1886, in-8. — **Albert Desjardins**, *Sentiments moraux au* XVIe *siècle*, Paris, 1887, in-8. — **H. de La Ferrière**, *Marguerite d'Angoulême*, Paris, 1891, in-12. — **A. Baschet**, *Les comédiens italiens à la cour de France*, Paris, 1883. — **A. von Reumont**, *Die Jugend Catharina's von Medicis*, 2e édit., 1856. — **Lefranc**, *Le collège de France*, Paris, 1893, in-8. — **F. Buisson**, *Sébastien Castellion*, Paris, 1892, 2 vol. in-8. — **A. Rambaud**, *Histoire de la civilisation française*, t. I, 6e édit., 1894.

CHAPITRE V

LA FRANCE : PROGRÈS ÉCONOMIQUE AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

(1492-1559)

I. — L'agriculture.

État de l'agriculture à la fin du XVe siècle. — La guerre de Cent ans avait dévasté la France [1]. Les provinces qui avaient été préservées de la guerre étrangère et de la guerre civile avaient seules des cités florissantes et des champs en pleine culture. Quand la paix eut été rétablie, les paysans qui avaient cherché un abri derrière les remparts des villes ou qui s'étaient enrôlés parmi les soudards revinrent à leurs labours. Dans un village voisin de Soissons le premier qui se hasarda, après quinze ans d'absence, « ne sut, dit une déclaration du temps, à qui s'adresser pour louer de la terre et personne ne put lui dire à qui la terre appartenait » : le pays était désert. Beaucoup d'autres l'étaient aussi. Peu à peu ils se repeuplèrent. Charles VII et Louis XI s'étaient appliqués, autant que les difficultés de la politique leur en avaient laissé le loisir, à favoriser la renaissance du labourage. Il fallut toute la durée d'une génération

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 297.

pour relever les ruines et effacer du sol les traces de la dévastation. Aux États généraux de 1484, plusieurs députés traçaient encore de sombres tableaux de leur province; ils exagéraient peut-être, parce que dans tous les temps les députés sont enclins à faire montre des souffrances plutôt que de la prospérité de l'agriculture et de l'industrie quand ils aspirent à une réduction d'impôt ou à une protection du gouvernement. Mais Bodin, esprit éminent que l'intérêt personnel ne faisait pas parler en cette matière, disait dans sa *Réponse à Malestroit sur l'enchérissement de toutes choses :* « Auparavant le plat pays et presque les villes étaient désertés par les ravages des guerres civiles, pendant lesquelles les Anglais avaient saccagé les villes, bruslé les villages, meurtri, pillé, tué une bonne partie du peuple et ravagé le surplus jusqu'aux os. »

Relèvement des campagnes. — Bodin ajoutait : « Depuis cent ans (il écrivait en 1565), on a défriché un pays infini de forêts et de landes, bâti plusieurs villes et villages. » Les témoignages de cette reconstitution de la culture abondent. Bodin parle ailleurs « du peuple enfin qui est multiplié dans le royaume ». Bernard Palissy va jusqu'à se plaindre qu'on ait « rompu, coupé, déchiré pour les mettre en bled les belles forêts qu'on avait jusqu'alors précieusement gardées ». Avant eux, Claude Seyssel parlait ainsi des terres sous le règne de Louis XII : « Plusieurs lieux ou grandes contrées, inutiles ou en friches ou en bois, sont à présent tous cultivés et habités de villages et maisons tellement que la tierce partie du royaume est réduite à la culture depuis trente ans.... La rente des terres, bénéfices et seigneuries a cru généralement et plusieurs sont de plus grand revenu par chaque année qu'ils ne se vendaient du temps même de Louis XI pour une seule fois. » Il exagérait peut-être aussi; mais il exprimait le sentiment de ses contemporains qui avait fait donner au successeur de Charles VIII le nom de « Père du peuple ».

Le prix du blé et le revenu de la terre. — De la fin de la guerre de Cent ans à l'avènement de François Ier, en réalité, le prix du blé ne paraît pas avoir augmenté, sinon accidentellement par suite de mauvaise récolte, générale ou locale; s'il a changé en

apparence, c'est parce que la quantité d'argent contenue dans la livre tournois a été réduite par des « augmentations » de monnaie. On peut dire en effet que le prix moyen, pour la France entière, d'une quantité de blé égale à un hectolitre a oscillé entre cinq et dix grammes d'argent fin, autant du moins que le prix moyen peut être calculé à travers les différences souvent considérables qui se produisaient alors d'une localité à l'autre et d'une année à l'autre dans la même localité.

Les métaux précieux, que les mines d'Europe fournissaient alors presque seules, étaient rares et paraissaient l'être d'autant plus que le développement du commerce intérieur ou extérieur en nécessitait une plus grande quantité. Sous le règne de François Ier, les mines du Nouveau-Monde augmentèrent considérablement le capital monétaire de l'Espagne et, par l'Espagne, celui de l'Europe occidentale; l'abondance succéda à la rareté. Malgré les mesures en tout temps impuissantes des souverains contre l'exportation, l'argent passait les frontières. Devenant surabondant, il perdait une partie de sa valeur et le prix des marchandises s'élevait rapidement. Celui de l'hectolitre de blé, qui n'était que de 8 grammes d'argent fin en moyenne dans la période 1500-1514, fut en moyenne de 40 grammes dans la période 1555-1560. Le progrès de la consommation, qui augmentait avec le peuplement, et la hausse des prix que favorisait la révolution monétaire (révolution qui d'ailleurs n'a produit son plein effet que dans la seconde moitié du XVIe siècle et dont il ne sera parlé d'une manière spéciale que dans le tome suivant) furent profitables aux cultivateurs et aux propriétaires. M. le vicomte d'Avenel, dans son travail sur les prix de la terre et des denrées, a calculé approximativement que le revenu de l'hectare de terre labourable s'était élevé en moyenne de 20 grammes d'argent fin en 1451-1475 à 77 en 1551-1575, celui des vignes de 54 à 225. La valeur vénale de la terre avait naturellement suivi la progression du revenu.

La royauté protectrice des paysans; l'acquisition de la terre par les bourgeois. — « Tout pauvre qu'est le peuple, avait dit aux États généraux de 1484 le juge de Forez, il a encore des ressources. Assurez au laboureur le fruit de ses

travaux, bientôt il se relèvera de son abattement et la terre se couvrira de moissons. » Les rois, Louis XII plus qu'aucun autre, s'efforcèrent de lui procurer cette sécurité et les moyens de « manger, ainsi que disait François Ier dans une ordonnance de 1523, son pain et vivre sur le sien en repos, sans être vexé, battu, pillé, tourmenté, ni molesté sans propos ». La taille fut diminuée par Louis XII. Plusieurs ordonnances furent rendues pour soumettre à cet impôt les biens roturiers que des privilégiés avaient achetés et soustrayaient à l'impôt. Les droits de banalité, de corvée et d'autres furent en maint endroit contrôlés, et les paysans soulagés quand les droits furent reconnus mal fondés. Plusieurs coutumes, dont la rédaction datait de plus loin, furent revisées, d'autres furent écrites pour la première fois, et le paysan profita d'une détermination plus précise des droits et des devoirs de chacun. Des jurisconsultes commencèrent à considérer l'inféodation comme une aliénation et le colon censitaire comme le véritable propriétaire de la terre sur laquelle le seigneur n'aurait possédé qu'un droit *éminent*. Les grandes ordonnances qui ont été inspirées par le mouvement de la Renaissance et dont les premières appartiennent à la première moitié du siècle contribuèrent aussi à améliorer la condition juridique du paysan cultivateur.

La terre était dans ce temps, comme elle l'est dans presque tous les temps, la propriété la plus recherchée, surtout la terre noble qui, indépendamment de ses avantages matériels, faisait monter l'homme dans la classe des privilégiés et pour ainsi dire d'une caste inférieure dans la caste supérieure. Comme l'industrie et le commerce ont été actifs pendant cette période, beaucoup de bourgeois se sont enrichis et, devenus riches, se sont empressés d'acquérir des seigneuries, puis d'établir leurs enfants dans les offices, surtout dans la magistrature [1]. Il ne manquait pas de terres nobles à vendre; car il y avait des nobles besogneux à qui les guerres d'Italie coûtaient plus qu'elles ne rapportaient, ou qui, séduits par les nouveautés du luxe de la Renaissance, mettaient, comme à l'entrevue du Camp du Drap

1. Voir ci-dessus, p. 176.

d'or, « leurs champs et leurs vignes sur leurs épaules ». La révolution monétaire ne leur était pas favorable. Les fermes que leurs ancêtres avaient données à cens leur rapportaient toujours le même nombre de sous et deniers; mais le sou de l'an 1560, amoindri par les altérations de monnaie et avili par l'abondance du métal, achetait vraisemblablement quatre fois moins de marchandises que le sou de l'an 1460. Le fermier s'acquittait plus facilement et s'en réjouissait; mais le seigneur s'appauvrissait, il s'endettait peut-être et était obligé de vendre.

Les roturiers enrichis, gens de la campagne ou gens de la ville, pouvaient obtenir des lettres d'anoblissement que le roi leur vendait et acquérir par là, entre autres privilèges, l'exemption de la taille. Toutefois ils devaient (sous François Ier du moins les actes de ce genre sont nombreux) payer à leur paroisse une indemnité pour le tort qu'ils lui faisaient en la privant d'un contribuable.

Les procédés de culture. — Il ne faut pas forcer les couleurs du tableau. Si le paysan a gagné quelque chose, il est néanmoins toujours dans une condition humble vis-à-vis de son seigneur. En même temps que les rois prenaient des mesures protectrices du premier, il s'appliquait à déterminer avec précision les droits du second, et il les rendait parfois plus rigoureux et plus durs pour le paysan : le droit de chasse en est un exemple.

Le cultivateur avait défriché beaucoup et il gagnait davantage; mais ses procédés de culture ne paraissent pas s'être améliorés. L'assolement était resté pour ainsi dire immuable; plusieurs coutumes défendaient même de le changer afin que le tenancier n'altérât pas le gage des redevances seigneuriales. Dans le centre de la France on pratiquait encore la culture nomade, qui laisse longtemps en friche les champs et ne les livre au labour qu'après avoir brûlé les herbes et les mottes pour fertiliser le sol; ailleurs, on pratiquait l'alternance biennale qui datait du temps des Romains; plus ordinairement, l'assolement triennal avec jachère. Les contrées où, comme dans le Maine, « les villageois s'empressaient à espandre fumier, cendre, chaulx », étaient

l'exception. Ainsi que le disait cinquante ans plus tard Olivier de Serres, les terres qui rendaient cinq à six fois la semence étaient réputées bonnes.

II. — L'industrie.

Influence de l'Italie sur l'industrie et le luxe. — Les événements politiques ont souvent des conséquences inattendues. La France était partie pour conquérir l'Italie; c'est elle qui, comme l'avait été Rome par la Grèce, fut conquise par les arts et la civilisation du peuple italien. Charles VIII écrivait à son beau-frère Pierre de Bourbon : « Au surplus vous ne pourriez croire les beaux jardins que j'ay en ceste ville... et avecques ce, j'ai trouvé en ce pays des meilleurs paintres pour faire aussi beaux planchiers qu'il est possible, et ne sont des planchiers de Bauxe, de Lyon et d'autres lieux de France, en rien approchans de beaulté et richesse ceux d'icy; pourquoi je m'en fourniray et les menaray avec moi pour en faire à Amboise ». Il rapporta de Naples des trésors en tout genre : meubles, tapisseries, statues, tableaux, livres, prenant tout ce qui était à sa convenance; en une seule fois, il fit mettre sur des voitures une charge de 87 000 livres que son tapissier, Nicolas Fagot, transporta à Lyon, puis à Amboise. Le même Fagot conduisit à Amboise vingt-deux artistes ou artisans, orfèvres, tailleurs, brodeurs, menuisiers, peintres, architectes, qui reçurent de bons gages et travaillèrent à orner les châteaux royaux.

Sous Louis XII et sous François Ier, les relations avec l'Italie se multiplièrent : en 1536, on trouve les noms des huit Français faisant partie de la communauté des peintres de Rome. La France se poliça à l'école du bon goût et du bien-être, et le luxe fit de rapides progrès. Les lois somptuaires, rares au xve siècle, sont très nombreuses au xvie. Elles ont été probablement impuissantes; mais, en interdisant à qui n'était pas gentilhomme l'usage des draps d'or, d'argent et de soie, des

riches objets d'orfèvrerie, aux femmes celui des ornements d'or sinon pendant la première année de leur mariage, elles prouvent que cet usage s'était répandu. Entre la froide prison de Plessis-les-Tours et les raffinements de la cour à Chambord et à Blois il s'est opéré une révolution dans les mœurs de la cour et de la nation. En 1494, les Français avaient saccagé, comme des Barbares, la collection des Médicis. Trente ans après, l'arrivée d'une des toiles de Raphaël était un grand événement au palais; on la cachait mystérieusement derrière un voile, ne la laissant voir qu'à quelques élus, et le jour où on la découvrait devant les courtisans admis à la contempler était une grande solennité. On sait que François Ier prisa tant le *Saint Michel* qu'il paya à Raphaël le double du prix demandé et que l'artiste reconnaissant lui envoya la *Sainte-Famille* à titre de remerciement; ces deux tableaux figurent aujourdhui, au nombre des œuvres les plus magistrales, dans le musée du Louvre.

Après les artisans recrutés par Charles VIII, étaient venus les artistes invités par François Ier; Andrea del Sarto, Léonard de Vinci avaient été les hôtes du roi; le Rosso et le Primatice avaient créé l'école de Fontainebleau. Plus tard, lorsque la paix de Cambrai eut livré l'Italie à Charles-Quint, le parti français fut proscrit en Italie et beaucoup d'Italiens, savants, artistes, banquiers, commerçants, vinrent chercher un refuge en France. En important le génie de leur nation ils contribuèrent à l'éducation du génie français.

Des artistes français s'inspirèrent de ces maîtres, et plusieurs s'élevèrent eux-mêmes au rang des maîtres de l'art par l'originalité de leur talent; il suffit de rappeler les noms des Clouet et de Jean Cousin, de Jean Goujon, Sarrasin et Germain Pilon; de Pierre Nepveu, Pierre Lescot, Philibert Delorme, Jean Bullant et Ducerceau, et de citer quelques œuvres architecturales, telles que Chambord, Anet, Chenonceaux, le Louvre et les Tuileries. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la Renaissance [1], mais seulement à signaler l'influence qu'elle a exercée sur l'industrie française.

1. Voir ci-dessous, chap. VII.

L'imprimerie; les industries libérales et artistiques. — L'imprimerie, « l'invention de laquelle semble être plus divine qu'humaine », dit Louis XII dans un édit de 1513, est une des industries qui ont été le plus intimement liées au mouvement de la Renaissance; elle a propagé les idées nouvelles. Quoique, dans un moment d'erreur (en 1535), François Ier ait songé à défendre d'imprimer des livres, elle a trouvé en général dans les rois des protecteurs et elle a pu se vanter de n'avoir jamais « esté mise au rang des arts mécaniques, ains tenue en honneur et réputation ». C'était le temps de Henri et Robert premier Estienne, de Turnèbe, de Morel, de Plantin. — Paris, où la première presse fonctionna sous Louis XI dans une cave de la Sorbonne, et Lyon, où la première imprimerie fut établie en 1473 et où, dit-on, cinquante autres furent fondées de 1473 à 1500, possédaient sous Henri II des centaines d'imprimeurs, libraires et relieurs.

Un souffle nouveau anima l'architecture, la sculpture et tous les arts qui leur sont surbordonnés, par exemple la menuiserie et l'orfèvrerie.

Les grands architectes et sculpteurs du XVIe siècle n'ont pas seulement été appréciés par les princes; ils ont été connus de la foule et leurs noms ont passé à la postérité : avantage dont n'ont guère joui les « maçons » et les « tailleurs d'images » du moyen âge. C'est qu'à cette époque les artistes commençaient à n'être plus considérés seulement comme de simples artisans; sous le titre de valet de chambre ou de bénéficiaire, quelques-uns sont devenus les commensaux du roi de France. Cependant la séparation entre l'art et l'industrie n'existait pas alors comme de nos jours. Le sculpteur ne dédaignait pas plus de travailler à un meuble de bois qu'à une statue; Benvenuto Cellini ciselait des coupes d'argent; François Ier ne dédaigna pas d'aller à l'hôtel de Nesle où il l'avait installé, et d'y visiter ses travaux. Les peintres formaient dans beaucoup de villes des corps de métier où le badigeonneur coudoyait le portraitiste; ceux qui vivaient à la cour avec le titre de valet de chambre n'étaient, comme plusieurs autres fournisseurs du roi, que des artisans dégagés des liens de la corporation.

L'imitation et l'émulation propagèrent rapidement le style nouveau qui, des hauteurs de l'architecture, de la sculpture et de la peinture descendirent dans tous les ateliers où l'ouvrier cherchait à donner une forme artistique à la matière. Depuis le règne de François I[er] ce style régna en maître absolu. Un des critiques qui ont le mieux compris les rapports de l'art et de l'industrie et la nécessité de cultiver l'un pour élever l'autre, L. de Laborde, a décrit cette domination souveraine : « La Renaissance se promena sur toutes les productions; architecture, peinture, sculpture, gravure, poésie en reçurent la vive et inaltérable empreinte, et rien de plus naturel que de voir cette influence pénétrer par la voie de l'industrie jusqu'au sein de la vie privée; tapisseries, ameublement, étoffes, orfèvrerie et bijouterie, armures et harnachement, caractères et vignettes d'imprimerie, reliure de livres, tout est « à l'antique », et le style de la Renaissance suit avec tant de respect les modèles donnés par les grands constructeurs qu'il est impossible d'hésiter sur la date précise d'aucun de ces objets. »

Au-dessus de tous les artisans-artistes du XVI[e] siècle plane le nom de Bernard Palissy, qui fut véritablement un homme de génie, non seulement par son infatigable persévérance, mais par l'élévation de ses idées. C'est à cette époque qu'il cherchait l'émail de la faïence, sacrifiant tout à sa découverte, et c'est au commencement de la période suivante (en 1562) qu'il recevait avec le titre d' « inventeur des rustiques figurines du roi et du connétable » la récompense de son invention et de son art. D'ailleurs Bernard Palissy ne marchait pas seul dans cette voie. Le fabricant, quel qu'il soit, des faïences de Henri II était aussi un artiste consommé. La fabrique de Rouen commençait alors à se faire connaître.

Progrès des industries diverses. — Les métiers qui travaillent pour les satisfactions du luxe prirent un essor rapide. Les fabriques de soie furent des premières à se développer à l'imitation de l'Italie. Louis XI les avait déjà introduites à Tours, dans cette région de la Loire où le climat est doux, et qu'aimaient à habiter les rois de la fin du XV[e] et ceux du XVI[e] siècle : en 1546, un ambassadeur vénitien s'inquiétait

des douze mille métiers qui battaient dans cette ville et qui faisaient concurrence aux importations italiennes. A Lyon, deux Italiens vinrent monter quelques métiers et relevèrent une industrie que Louis XI avait tenté de créer dans cette ville; en 1536, François I[er] leur accorda, pour eux et pour les ouvriers qu'ils feraient venir d'Italie, l'exemption du droit d'aubaine, la faculté d'acquérir des biens et la franchise d'impôt. Vingt ans après, Lyon possédait douze mille ouvriers en soie, étrangers ou français. Des fabricants s'établirent à Orléans, à Nîmes, à Montpellier, à Paris. On sait que Henri II est en France le premier qui ait porté des bas de soie; trente ans après, au dire d'un contemporain, cinquante mille personnes en faisaient usage.

La tapisserie, les dentelles et la verrerie étaient des articles d'importation flamande ou italienne. Des Français cherchèrent à rivaliser avec les étrangers. Senlis déroba à la Flandre le secret de ses dentelles et Jean Cousin dessina des modèles. Henri II installa à Saint-Germain une verrerie royale où l'Italien Mutio appliqua les procédés, tenus très secrets, des verreries de Murano. François I[er] installa à Fontainebleau une manufacture royale de tapisseries de haute lice, et de grands peintres italiens dessinèrent pour elle des cartons.

La métallurgie, dont Louis XI s'était également préoccupé, faisait aussi des progrès remarquables. Les fonderies de canons furent perfectionnées; dès 1535, un Vénitien trouvait les canons de France supérieurs à ceux d'Italie. L'invention des hauts fourneaux, qui paraît dater du milieu du XVI[e] siècle, transforma la fabrication de la fonte; dans le Semurois on reprit avec profit l'exploitation de minières abandonnées depuis le temps des Romains.

Les lettres-patentes portant concession de mines sont en grand nombre durant cette période; particulièrement celles de mines d'or et d'argent, parce qu'on regardait l'or et l'argent comme la richesse suprême et que ces métaux précieux, avant les apports d'Amérique, qui ont commencé seulement pendant le règne de François I[er], étaient rares et avaient une très grande valeur.

L'activité industrielle ; le bien-être de la bourgeoisie. — Parmi les métiers alors florissants, il faut citer ceux de la cuisine pour lesquels plusieurs villes de France, principalement Paris, avaient un vieux renom. L'ambassadeur vénitien Lippomano écrivait : « La chose la plus remarquable à nos yeux, c'est la grande abondance de vivres. Le tiers de la population dans tous les lieux habités s'occupe de ce commerce-là, comme taverniers, hôteliers, rôtisseurs, bouchers, fruitiers, revendeurs. Tout ouvrier, tout marchand, si chétif qu'il soit, veut manger les jours gras du mouton, du chevreuil, de la perdrix, aussi bien que les riches. »

Ce n'est pas d'ailleurs la seule matière d'étonnement pour les ambassadeurs. Si la France s'était mise à l'école de l'Italie, ils constataient que l'écolière avait bien profité (en 1528), que Paris avait un nombre infini de marchands, beaucoup de belles rues et tant de boutiques que c'était merveille. Plus tard (1575), un autre (Jean Michel) était émerveillé de la réception qu'il reçut à Paris, de la richesse de l'ameublement, de la somptuosité des repas ; un troisième (Jérôme Lippomano) signalait les « nouveautés dans l'habillement qui se succèdent de jour en jour et exigent des dépenses considérables ». Grâce à la paix intérieure et aux profits que donnaient l'agriculture et l'industrie, les habitudes de bien-être avaient passé alors (c'était dans la seconde moitié du XVI[e] siècle) des rangs supérieurs de la société dans la masse du peuple. Claude Haton s'exprime en ces termes dans ses mémoires : « Le pays de France, depuis la rivière de Marne droit au soleil de midi, ne se sentoit des guerres non plus que s'il n'en eût point esté, qui estoit cause que le peuple des villes et villages montèrent en un grand orgueil », et ailleurs il ajoute : « L'orgueil en tous estats croissoit de plus en plus avec le dérèglement des habits, chose qui moult desplaisoit à aulcun des vieilles gens tant des villes que des villages.... Les bourgeois des villes se sont volu habiller, hommes et femmes, à la façon de nos gentils hommes, les gentils hommes aussi somptueusement que les princes, les gens de village à la manière des bourgeois des villes. »

Le témoignage de Claude de Seyssel, qui écrivait au commen-

cement du règne de François Ier, est déjà très affirmatif et précieux à recueillir : « Tous gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se meslent de marchandise et, pour un marchand que l'on trouvoit du temps du roi Louis XI, riche et grossier à Paris, à Rouen, à Lyon et autres bonnes villes du royaume et généralement par toute la France, l'on en trouve de ce règne plus de cinquante; et si en a par les petites villes plus grand nombre qu'il n'en souloit avoir par les grosses et principales cités, tellement qu'on ne fait guère maison sur rue qui n'ait boutique pour marchandise ou pour art mécanique, et font à présent moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres et ailleurs delà la mer qu'ils n'en faisoient autrefois d'aller à Lyon. » Autre témoignage d'un auteur qui écrivait à la fin de cette période, une cinquantaine d'années après Seyssel et qui n'est pas moins significatif, celui de Bodin : « Mais depuis ce temps-là que la paix longue qui a duré en ce royaume jusques aux troubles qui s'y sont esmeuz pour la diversité des religions, le peuple s'est multiplié... plusieurs villages ont été bastis; les villes ont été peuplées et l'invention s'est mise dedans les testes des hommes pour trouver les moyens de profiter, de trafiquer et d'avoir de l'or et de l'argent. »

La seconde moitié du xve siècle et la première moitié du xvie ont donc été pour l'art et l'industrie, comme pour l'agriculture, une période de relèvement et d'épanouissement. Quand l'ensemble des conditions sociales est favorable, surtout quand règnent à l'intérieur la paix et l'ordre, les forces productives d'une nation se développent, malgré certains troubles de la politique extérieure et des finances, comme, dans un bon sol et sous un climat propice, un arbre croît malgré les orages.

Les statuts; les procès des corps de métiers. — L'industrie, dans la plupart des villes, était organisée en corps de métiers, comme elle l'avait été depuis le xiie ou le xiiie siècle. Ces corps de métiers, dont beaucoup avaient été affaiblis ou démembrés pendant la guerre de Cent ans, s'étaient reconstitués grâce à la paix, s'appliquant dans les nouveaux statuts, qu'ils s'empressaient de placer sous l'égide de la sanction royale, à renforcer leurs règlements et à étendre leurs privilèges. Les

rois se montrèrent en général favorables à ces prétentions; comme Louis XI, ils signèrent un nombre considérable de lettres patentes portant confirmation de statuts de corps de métiers.

C'est ainsi qu'en 1501 les cloutiers de Rouen, se plaignant que « les fraudes et abus ont pullullé et multiplié », font inscrire plus rigoureusement dans leurs nouveaux statuts l'obligation de l'apprentissage, du compagnonnage, du chef-d'œuvre, comme autant d'étapes pour arriver à la maîtrise. Les exemples de ce genre abondent.

Les vieilles querelles entre les corps rivaux n'étaient pas éteintes; l'activité des affaires ne fit que les aviver. Deux exemples donneront une idée des procès qu'elles soulevaient.

A Paris, les oyers-rôtisseurs, qui ne vendaient dans le principe que des oies rôties, avaient fini par étaler toute espèce de volaille et de gibier et avaient eu le soin d'insérer dans leurs nouveaux statuts, confirmés en 1509, le droit de cuire et vendre « toute viande en poil et en plume ». Réclamation des poulaillers, qui obtinrent gain de cause devant le prévôt. Les rôtisseurs interjetèrent appel devant le Parlement, arguant du texte de leurs statuts et même de celui des statuts des poulaillers qui ne mentionnait que la volaille crue; comme il était alors de mode d'aller festiner chez eux, ils eurent assez de crédit pour obtenir en 1526 des lettres patentes défendant à quiconque n'était pas oyer-rôtisseur de mettre en vente « viande qui ait odeur de feu ». Les poulaillers, auxquels cette faveur enlevait leur profit le plus net, protestèrent, firent opérer des saisies chez les rôtisseurs par leurs jurés et obtinrent à leur tour, en 1541, du prévôt du roi, une ordonnance favorable à leur cause. Réclamation cette fois des rôtisseurs. Ce ne fut que cinq ans après que l'administration royale trancha ou pensa trancher le différend en donnant raison à tous deux : « Nous voulons que lesdits rôtisseurs et poulaillers et autres puissent à leur loise achepter, vendre et distribuer toute sorte de volaille et gibier, tout ainsi qu'ils faisoient avant lesdites défenses ». Cette ordonnance, rendue à la requête des rôtisseurs, était à leur avantage parce que leurs boutiques étaient beaucoup plus achalandées que celles de leurs rivaux. Mais elle ne

mit pas fin au débat de concurrence. Il donna lieu, dans la seconde moitié du xvie siècle, à un arrêt du Parlement (1564) attribuant le monopole du gibier cru aux uns et celui du gibier cuit aux autres, et à un dernier arrêt (1578) qui, en autorisant les rôtisseurs à vendre sans restriction toute sorte de gibier et de volaille, fut le coup de grâce pour les poulaillers, dont la corporation disparut bientôt après. Les rôtisseurs ne restèrent pas pour cela paisiblement maîtres du terrain; car la corporation des cuisiniers les attaqua et cette nouvelle querelle ne se termina qu'au xviie siècle par un arrêt défavorable aux premiers.

Les merciers de Paris, qui tenaient une foule d'articles divers, se trouvaient par là en contact avec beaucoup de corporations et ont eu d'innombrables procès. Ils avaient droit de vendre, non de fabriquer des gants; la question était de savoir combien ils pouvaient en avoir en magasin et s'ils pouvaient les « enjoliver ». Elle donna lieu à seize jugements rendus par le Parlement, et en outre à un nombre incalculable de saisies, requêtes, exploits, frais de tous genres (nous devons dire que ces seize jugements, que nous mentionnons ici pour ne pas revenir sur ce sujet, ont été rendus dans la seconde moitié du xvie siècle, à une époque où la mode avait répandu l'usage des gants). Autre dispute avec les chapeliers qui leur contestaient le droit d'importer des chapeaux étrangers sans les soumettre à la visite des jurés du corps des chapeliers, et même de vendre des chapeaux, quelle qu'en fût la provenance. Sur ce dernier point, le Parlement donna raison aux merciers (arrêt de 1557), qui abusèrent de la situation pour se permettre de piquer eux-mêmes des chapeaux. Cette fois ils perdirent leur procès (1558). Mais les corporations étaient tenaces dans leurs prétentions et l'on voit que le Parlement était encore saisi d'affaires analogues dans la seconde moitié du xviie siècle. Peaussiers, éventaillistes, forains avaient avec le puissant corps des merciers des difficultés du même genre; il est inutile de multiplier les exemples de ces petits faits, mais il était nécessaire d'en connaître quelques-uns afin de comprendre l'organisation du travail au xvie siècle.

La hiérarchie dans la corporation. — Dans le sein des corporations, surtout de celles qui comptaient un grand nombre

de membres, des différences hiérarchiques s'étaient peu à peu établies entre les maîtres, pendant que l'accès de la maîtrise même était rendu plus difficile. Les corps ainsi constitués sont en général plus portés à restreindre qu'à étendre la participation à leur privilège. Le chef-d'œuvre devint plus compliqué et plus coûteux. Les faveurs faites à cet égard aux fils de maîtres tendirent en conséquence à concentrer le privilège de maîtrise dans les familles de patrons. Les maîtres furent classés dans beaucoup de métiers en jeunes, modernes et anciens, avec des droits différents et souvent aussi avec des taxes à payer pour s'élever d'une classe à l'autre. « Ce qui estoit aisé à faire du temps des dits statuts que le nombre des dits marchans drappiers étoit petit; mais maintenant qu'il est accru de trois parts, outre ce qu'il est difficile d'assembler tous les dits marchans drappiers qui sont de trois à quatre cents, leur assemblée n'apporte que confusion et division; et le plus souvent, pour y avoir plus de jeunes que des autres et expérimentez au dit estat, à la pluralité des voix des dits jeunes gens qui veulent mépriser les anciens, sont eslevez et proposez ausdictes charges de maistres et gardes personnes non encore consommées. » Ainsi s'exprimait la communauté des drapiers de Paris pour justifier le changement qu'elle faisait à ses statuts en 1566. C'est surtout dans la seconde moitié du XVI[e] siècle que cette tendance à la concentration du monopole s'est accusée; nous reviendrons sur cette question en traitant de la période des guerres de religion.

A Paris s'était constituée peu à peu une sorte d'aristocratie marchande au-dessus des autres corps de métiers : c'étaient les *six corps de marchands*. Ils faisaient cortège au prévôt des marchands et marchaient immédiatement après le corps de ville dans les processions publiques; ils étaient fiers de leurs armoiries, portaient dans les solennités des costumes somptueux et se plaisaient à faire remonter leurs privilèges à des temps reculés. Ces six corps, au XVI[e] siècle, étaient les drapiers, les épiciers, les merciers, les pelletiers, les orfèvres-joailliers et les bonnetiers, qui avaient, en 1514, occupé la place abandonnée, pour cause d'insuffisance de ressources, par les changeurs. Les changeurs, en effet, avaient beaucoup perdu depuis que la diversité

des monnaies avait cessé avec la substitution de l'unité royale au morcellement féodal. Les orfèvres s'étaient ingérés dans les affaires de change. D'autre part, dans le commerce en gros, la lettre de change était devenue d'un usage beaucoup plus fréquent que par le passé. Quelques banques même furent créées, à l'imitation sans doute de l'Italie; la première le fut à Lyon en 1544.

Quand on parle de l'organisation des marchands et artisans en corps de métiers, il y a deux faits qu'il ne faut pas perdre de vue. Le premier est qu'il n'y avait pas encore de grandes manufactures, que la plupart des maîtres étaient des artisans travaillant avec un petit nombre de compagnons, le plus souvent avec un seul, souvent même en famille sans compagnon et que, d'après quelques statistiques de date postérieure, on peut conjecturer que dans les villes le nombre des maîtres n'était probablement pas inférieur à celui des ouvriers. Le second est que l'organisation en corps de métiers n'existait pas dans les campagnes et les villages et même qu'il s'en fallait de beaucoup que toutes les villes fussent des villes jurées, c'est-à-dire possédant des jurandes et maîtrises.

III. — Le commerce.

Les péages et la navigation des rivières. — Un des services les plus signalés que la royauté pût rendre à l'industrie et au commerce, après la paix, était la sécurité des chemins et la suppression des péages qui les encombraient. Le nombre de ces péages avait prodigieusement augmenté pendant l'anarchie de la guerre de Cent ans. Charles VIII et Louis XI s'étaient appliqués à le réduire. Les rois du XVIe siècle poursuivirent l'œuvre, mais ils ne triomphèrent des abus les plus criants que grâce à une longue persévérance.

La navigation de la Loire, la grande voie d'eau de la France centrale, beaucoup plus fréquentée au XVIe siècle qu'elle ne l'est à la fin du XIXe, était embarrassée non seulement de

péages, arbitrairement établis par les seigneurs et portant sur les personnes comme sur les marchandises, mais d'obstacles matériels : moulins sur pilotis ou sur bateau, pêcheries avec pieux et filets permanents, barrages pour capter l'eau ou arrêter le poisson. Chaque riverain disposait du lit comme de sa propriété, « tellement que les bateaux et chalands ne peuvent passer et en sont péris et périssent souvent ». Louis XII rendit, en 1505, une ordonnance portant que le cours de la rivière serait désormais libre et que tous les péages qui n'auraient pas été concédés par charte royale et depuis cent ans au moins seraient abolis.

D'autres ordonnances suivirent : en 1547, suppression définitive de tout droit dont le bénéficiaire ne pourrait présenter les titres; en 1559, ordre de laisser partout au moins dix-huit pieds de largeur pour le passage des bateaux. Cet ordre fut confirmé par deux ordonnances ultérieures (en 1570 et 1577). Chaque fois le roi se plaignait qu'il eût été mal obéi et que de nouveaux abus se fussent produits. Quoique ces mesures eussent procuré un soulagement très notable à la batellerie, on comptait encore, paraît-il, cent à cent cinquante péages sur la Loire en 1567. L'ordonnance de 1577 n'en mentionne que sept.

La batellerie de la Loire formait, sous le nom de « communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire », une association qui souffrait de ces abus, qui luttait continuellement contre eux, mais qui eût été impuissante à les détruire sans le secours de l'autorité royale. Elle était chargée du balisage, du curage, de l'entretien des chemins de halage. Elle y pourvoyait au moyen d'un droit de *boîte* établi en 1477 et prélevé sur toutes les marchandises circulant par cette voie. Une ordonnance de 1498 encouragea la formation de syndicats de ce genre : « sur chacun fleuve ou rivière navigable les marchands fréquentant lesdites rivières pourront faire bourse commune et imposer sur leurs marchandises, pour la défense desdites marchandises, le tout en la forme de la bourse établie par les marchands de Loire ». Il s'en forma en effet une pour la Saône, une pour la Garonne et ses principaux tributaires. Cette institution rappelle celle des *Nautes* de la période romaine.

Les taxes sur les transports et sur le commerce. — Il y avait sur les marchandises transportées hors du royaume trois droits qui dataient du moyen âge : l'*imposition foraine*, le *rêve* et le *haut passage*. Le premier, qui était perçu au lieu du départ, fut fixée à 12 deniers pour livre; le second et le troisième, qui étaient perçus au lieu de la sortie, étaient l'un de 4, l'autre de 7 deniers pour livre. Mais l'appréciation de la valeur des marchandises, laissée à l'arbitraire des receveurs, occasionnait de graves abus. Une ordonnance de 1540 y remédia en fixant le prix de chaque marchandise (fixation qui fut faite beaucoup au-dessous de la valeur réelle, et remaniée les années suivantes). Ces droits à l'exportation étaient en harmonie avec le régime féodal; le seigneur considérait comme légitime de prélever ainsi une taxe sur le produit de ses terres ou le travail de ses sujets.

Quant aux droits à l'importation, ils n'ont été, sauf quelques exceptions, imaginés que dans les temps plus modernes, et dans un autre esprit : celui de la protection du travail national. Le système protecteur est lié au développement de la manufacture. Aussi est-ce pendant cette période (en négligeant toutefois quelques mesures spéciales inspirées par le même esprit, principalement sous Philippe le Bel et sous Louis XI) qu'on le voit poindre en France. Il n'apparaît même que mêlé à des idées de fiscalité et à divers préjugés; c'est ainsi qu'en 1517 un édit prohibe l'importation des soieries et draps d'or et d'argent : on reprochait à ce commerce de tirer la monnaie hors du royaume. François I[er], voulant favoriser la fabrication des soieries à Lyon, réorganisa en 1540 la douane de cette ville, et ordonna que toutes les soies, soieries, étoffes d'or et d'argent importées par Narbonne, Bayonne, Suse, Pont-de-Beauvoisin, Montélimar, c'est-à-dire d'Espagne, d'Italie ou du Comtat-Venaissin, devraient être conduites à Lyon pour y être examinées et acquitter l'impôt de 5 p. 100 (un peu plus tard de 10 p. 100), quand elles étaient destinées à la consommation intérieure, et de 2 p. 100, quand elles ne faisaient que transiter. Cette douane paralysa le commerce espagnol. Elle fut affermée en 1558, pour 2000 livres à la ville de Lyon qui en tira, dit-on,

une somme beaucoup plus forte. D'autres ordonnances, entre autres celles de 1539 et de 1540, imposèrent des taxes sur les drogueries et épiceries, déterminèrent les pays d'où elles pouvaient être importées et les ports français par lesquels elles pouvaient l'être.

C'est en 1549 que fut publiée la première ordonnance qui étendit le droit d'importation à toutes les frontières du royaume et aux « denrées et marchandises étrangères sur lesquelles ci-devant n'a esté levé aucun droit d'entrée ». Cette ordonnance, qui est un tarif complet et un code des douanes, confondit en une seule taxe de 20 deniers par livre les trois taxes de l'imposition foraine, du rève et du haut passage dont le total faisait auparavant 23 deniers, décida qu'elles seraient perçues en bloc à la frontière seulement, mais en même temps rendit générale cette taxe qui n'était appliquée auparavant que partiellement et dans certaines provinces. Les provinces résistèrent et, en 1556, le roi renonça à ce projet d'unification. Mais des taxes à l'importation furent établies, à raison de 4 p. 100 de la valeur vérifiée ou de deux écus par quintal.

Les taxes locales subsistèrent donc pour la plupart. « Le péage de Péronne (2 sous par 100 livres pesant) atteignait tout ce qui entrait en France ou tout ce qui en sortait, par terre ou par mer, depuis Mézières jusqu'à Calais, et depuis Calais jusqu'à Saint-Valery sur Somme. Une caisse de mercerie ou un ballot de toile transporté de Paris à Rouen, à destination de l'Angleterre, avait à payer à Paris l'imposition foraine; à Sèvres, à Neuilly, à Saint-Denis, à Chatou, au Pecq, à Maisons, à Conflans, à Poissy, à Triel, à Meulan, à Mantes, à La Roche-Guyon, à Vernon, aux Andelys, à Pont-de-l'Arche, au pont de Rouen, les divers péages de la Seine; à Rouen même les droits de vicomté, les droits de rève et de haut passage, sans compter le congé de l'amirauté pour l'embarquement, le frêt de Paris à Rouen et de Rouen à Londres ou à Bristol, les droits de pilotage à l'embouchure de la Seine et les frais de chargement et de déchargement. » (Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France.*)

Commerce intérieur; importation; exportation. — « La France, disait l'ambassadeur vénitien Jean Michel, pro-

duit toutes les choses nécessaires à la subsistance de ses habitants », et il citait les céréales, le vin, la viande, le poisson, qui étaient en abondance. Il citait aussi le lin, le chanvre, le safran, la garance, les bêtes à laine, qui donnaient un revenu considérable, les salines et les mines de fer. Elle possédait ainsi la plupart des matières premières que son industrie mettait en œuvre et elle exportait à cette époque une partie de sa production agricole, notamment du blé, du vin et des fruits, que lui achetaient l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Flandre. Elle envoyait ses toiles en Angleterre, en Italie, en Espagne, où elles étaient recherchées à cause de leur bon marché. Elle expédiait aux États du Nord son sel, « une manne que Dieu nous donne d'une grâce spéciale avec peu de labeur », dit Bodin. Ce même écrivain montre l'Espagne, largement pourvue de métaux précieux, mais appauvrie en hommes, attirant par l'appât d'un gros salaire les ouvriers de l'Auvergne et du Limousin et s'approvisionnant de marchandises françaises : « Or est-il que l'Espagnol, qui ne tient vie que de la France, étant contraint par force inévitable de prendre ici les blés, les toiles, les draps, le pastel, le papier, les livres, voire la menuiserie et tous les ouvrages de main, nous va chercher au bout du monde l'or et l'argent et les épiceries. » Aussi, après Marseille, les ports les plus commerçants étaient-ils alors Bordeaux, le Brouage, Nantes, la Rochelle, Rouen, Dieppe, qui commerçaient avec l'Espagne, le Portugal et aussi avec l'Angleterre et les pays lointains.

D'autre part, la France tirait des draps fins et des soieries d'Italie et même d'Espagne; des épiceries, d'Anvers, d'Espagne et même quelquefois directement d'Alexandrie; du sucre, des confitures, des raisins et autres fruits, de Portugal et d'Espagne; des chevaux, des peaux, de la quincaillerie, d'Allemagne et des Pays-Bas; des tapisseries, des serges, des passementeries, des maroquins, de Flandre. Venise lui fournissait par an pour 60 000 écus en verreries, bijoux, soies, draps cramoisis. L'Allemagne et l'Angleterre envoyaient, disait Laffemas de Humont à la fin du siècle, mille navires dans les ports de France; ils apportaient, entre autres marchandises, le cuivre,

l'étain, le plomb, l'argent. Les villes hanséatiques avaient la spécialité des fourrures, dont la mode d'ailleurs avait beaucoup diminué l'emploi au XVIe siècle.

Lyon, avec ses trois foires, Paris, capitale du royaume, Rouen sur la Seine, Tours, où résidaient souvent les rois, Orléans sur la Loire, Toulouse, qui était encore la capitale du Midi, Montpellier et Nîmes, qui avaient conservé une partie de leur prospérité passée, les grands ports de Bordeaux, de Bayonne et de Marseille étaient à l'intérieur les foyers les plus actifs de l'industrie et du commerce.

Envisagée dans son ensemble, la première moitié du XVIe siècle est véritablement une période de renaissance économique, comme elle a été une période de renaissance littéraire et artistique. L'agriculture a en quelque sorte repris possession du sol français ravagé par la guerre de Cent ans; le roturier est devenu, beaucoup plus qu'il ne l'avait été jusque-là, propriétaire foncier et même propriétaire de terre noble; le paysan a été moins foulé et les censives lui sont devenues plus légères. L'industrie a pris un grand essor et son développement à cette époque peut être comparé à celui qu'elle avait eu au XIIIe siècle. Le commerce s'est étendu. La protection royale a plus efficacement que dans le passé couvert l'activité économique du peuple. La population, vivant plus à l'aise, a comblé les vides qu'y avaient faits les misères du XVe siècle. « La France, écrivait en 1561 un ambassadeur vénitien, est très peuplée; tout lieu y est habité autant qu'il peut l'être. »

BIBLIOGRAPHIE

Ordonnances des rois de France de la troisième race, 21 vol. in-fol. — **Bernard Palissy**, *Le moyen de devenir riche*, 1563-64, *l'Art de terre*, 1863. — *Relations des ambassadeurs vénitiens* (dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France), 4 vol. in-4. — **Cl. de Seyssel**, *Les louanges du roy Louis XII*. — **Bodin**, *Discours sur le rehaussement et diminution des monnaies pour réponse aux paradoxes du sieur de Malestroit*, 1578. *Réponse aux paradoxes de M. de Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses*, 1565 (les deux opuscules sont réunis dans l'édition de 1578).

C. Dareste de la Chavanne, *Histoire des classes agricoles en France depuis*

saint Louis jusqu'à Louis XVI, in-8, 1854. — **A. Leymarie**, *Histoire des paysans en France*, 2 vol. in-8, 1856. — **H. Doniol**, *Histoire des classes rurales en France et leurs progrès dans l'égalité civile et la propriété*, 1 vol. in-8, 1857.

N. de Lamarre, *Traité de la Police...*, 4 vol. in-f°, 1707-1723. — **Sauval**, *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, 3 vol. in-f°, 1724. — **E. Levasseur**, *Histoire des classes ouvrières en France depuis la conquête de J. César jusqu'à la Révolution*, 2 vol. in-8, 1859 (le livre cinquième : *la Renaissance et la Ligue*). — **A. Franklin**, *Les corporations ouvrières de Paris*, in-8, 1884. — **H. Baudrillart**, *Histoire du luxe*, 4 vol. in-8, 1878-1880. — **Viollet-le-Duc**, *Dictionnaire du mobilier*, 6 vol. in-8, 1865-1875.

H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, 2 vol. in-8, 1885 et 1889 (le livre I du tome II). — — **O. Noël**, *Histoire du commerce du monde*, Paris, 2 vol. in-4, 1891-1894. — **Fr. Michel**, *Histoire du commerce de Bordeaux*, 2 vol. in-8, 1867-1871.

H. Baudrillart, *J. Bodin et son temps*, 1 vol. in-8, 1853. — **L. de Laborde**, *La Renaissance des arts à la Cour de France, peinture*, 2 vol. in-8, 1855. — **Legrand d'Aussi**, *Histoire de la vie privée des Français*, 3 vol. in-8, 1783. — **A. Monteil**, *Histoire des Français de divers États*, nouv. édit., 1848-1853, 10 vol. in-8. — **L. Cibrario**, *Économie politique au moyen âge*, 2 vol. in-8, 1859. — Voir ci-dessus la bibliographie du chapitre correspondant dans le tome III, p. 311.

CHAPITRE VI

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Pendant la première moitié du XVIe siècle (1492-1550)

I. — Les poètes.

La poésie au XVIe siècle avant Ronsard. — Il y a une étroite liaison entre les faits de l'histoire générale et politique de la France, durant la première moitié du xvie siècle, et les œuvres littéraires qui virent le jour à la même époque. L'abaissement de la féodalité, l'établissement de la monarchie absolue, les guerres d'Italie, la Réforme, la Renaissance, c'est-à-dire le retour passionné au culte et à l'admiration de l'antiquité, renouvelèrent presque entièrement l'esprit public et la littérature. La prépondérance royale, définitivement consolidée, prépara l'unité de la langue française; elle donna au souverain et à sa cour une autorité reconnue dans les choses de l'esprit; cette influence fut même plus sensible dans la première moitié du siècle, sous les règnes de François Ier et de Henri II, que durant la seconde moitié, au temps des guerres de religion. Le commerce de l'Italie répandit en France le goût des arts, d'un luxe plus poli, d'une civilisation plus élégante et plus raffinée. La langue et la littérature italiennes exercèrent

une influence durable sur la langue et sur la littérature nationales, et semblèrent même, un moment, menacer l'esprit français d'une sorte d'asservissement. Les polémiques religieuses ouvrirent un champ nouveau à l'essor hardi de la langue française; il n'y eut plus de matière, si haute qu'elle fût, et si abstruse, qu'elle n'osât traiter; et voulant y suffire, elle acquit des qualités nouvelles de force et de précision, qu'elle avait montrées rarement jusque-là. Enfin, si la Renaissance est le grand événement littéraire du XVIe siècle, il convient d'ajouter qu'elle n'est pas renfermée tout entière dans cette époque; et que, commencée en Italie dès Pétrarque, elle avait eu, en France, une très brillante aurore vers la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Les désastres de la guerre civile et de la grande invasion anglaise avaient interrompu ce premier essor[1]; il n'attendit pas, pour reprendre avec une force nouvelle, Louis XII et François Ier. Mais, en revanche, la Renaissance ne devait donner tous ses fruits qu'après ces rois, avec la *Pléiade*, et sous l'influence de Ronsard. Le retour aux idées morales et politiques de l'antiquité, commencé dès le XVe siècle, semble déjà consommé dans l'œuvre de Rabelais. Au contraire le retour à l'intelligence et à l'amour éclairé du beau antique, de la forme gréco-latine dans ce qu'elle eut d'exquis, de parfait et de captivant, n'est pas complet avant Ronsard. Si Marot fut quelquefois un artiste très achevé, c'est bien plutôt dans le sens qu'on est convenu d'appeler « gaulois » qu'à la façon antique. Le premier en France qui ait contemplé Homère face à face, c'est Ronsard.

On était bien loin d'Homère, dans le monde des poètes, en France, vers l'an 1500; et même, si l'on a quelquefois prétendu, sans preuves, que l'esprit français n'avait nul besoin alors d'être rajeuni par la greffe antique pour produire de nouveaux chefs-d'œuvre, et des chefs-d'œuvre plus originaux que ceux de la Renaissance, c'est faute d'avoir assez pratiqué les poètes qu'on admirait chez nous, à l'avènement de Louis XII, et même pendant tout son règne. L'oubli complet où ils sont

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 213 et suiv.

tombés les a sauvés d'un pire destin. Jamais poètes ne furent plus dépourvus d'idées et de style; et la célébrité dont ils jouirent au commencement d'un siècle où devaient fleurir toutefois tant de grands et vrais poètes, témoigne seulement de l'excès de mauvais goût (pour ne pas dire l'ineptie en matière poétique) où étaient tombés leurs contemporains.

Le théâtre. — Le genre dramatique, si florissant à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, pourrait nous faire illusion par l'abondance des œuvres et l'éclat des représentations, qui attiraient une foule immense et jouissaient d'une popularité merveilleuse. Mais, à part l'excellente farce de *Pathelin* (vers 1470), et quelques pages des *mystères*, où la grandeur des sujets a soutenu un moment la faiblesse des auteurs, le théâtre, sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, n'a presque rien produit qui offre une valeur vraiment littéraire. Il intéresse l'histoire des mœurs plus que celle de la poésie. Au reste, jusqu'à l'avènement de la Pléiade, jusqu'aux tentatives savantes de Jodelle, qui essaya de restituer dans sa *Cléopâtre* (1552) la tragédie antique, le xvie siècle n'a fait que suivre exactement les errements du xve, et n'a rien innové au théâtre. On a continué d'y jouer des mystères, des moralités, des farces et des sotties comme en plein règne de Louis XI. La sottie n'a même jamais été aussi libre et florissante qu'au temps de Louis XII, qui lui fit l'honneur de l'associer à sa politique, et se servit plusieurs fois du théâtre comique pour affaiblir et bafouer ses adversaires. La fameuse sottie de Gringoire (*le jeu du Prince des sots*), jouée aux halles de Paris le 24 février 1512, pendant le carnaval, était dirigée tout entière contre notre plus redoutable ennemi en Italie, le pape Jules II. La farce, dont la gaieté, la prestesse et la brièveté s'accommodent à tous les régimes, a prospéré jusqu'au xviie siècle et tient encore la place qu'on sait dans l'œuvre de Molière, qui, en dépit de Boileau, « sans honte à Térence allia Tabarin ». Mais le mystère, au xvie siècle, malgré l'éclat de la mise en scène et l'incroyable empressement du public, touchait à sa décadence et à la mort prochaine. Les attaques des protestants, scandalisés de voir la Bible sur le théâtre, mêlée aux inven-

tions les plus profanes, parfois les plus scandaleuses; les scrupules des catholiques sur le danger de laisser le peuple en commerce si familier avec les choses saintes; le dégoût des lettrés, épris de l'art antique et dédaigneux de toutes les traditions littéraires du moyen âge, tout conspira pour amener la ruine des mystères. Le 17 novembre 1548, le parlement de Paris interdit aux confrères de la Passion la représentation des pièces sacrées, leur permettant seulement de jouer toutes pièces « licites et profanes ». L'arrêt ne concernait qu'une seule ville et une seule compagnie d'acteurs; mais le contre-coup de cette révolution se fit rapidement sentir jusqu'aux extrémités de la France. Dès cette époque Paris donnait le ton, imposait la mode. Ce qui mourait à Paris languissait bientôt dans toutes les provinces.

Jean Lemaire. — En dehors du théâtre, qui pouvait au moins se vanter de sa popularité, les poètes du commencement du siècle méritent l'oubli où ils sont tombés. Peut-on même appeler poètes d'insipides versificateurs qui plaçaient le mérite des vers dans la difficulté vaincue [1]? Dès lors il leur parut suffisant de la compliquer à plaisir pour être salués poètes; et les jeux bizarres et fastidieux d'une versification tourmentée parurent le triomphe de l'art. Ceux de nos modernes qui ont cru inventer un art nouveau en créant des contorsions étranges de rimes et de rythmes, n'ont fait que rajeunir les tours de force démodés des versificateurs contemporains de Charles VIII et de Louis XII : Jean Meschinot (mort en 1491), auteur des *Lunettes des Princes*; Jean Molinet (mort en 1507), auteur de la *Vigile des morts*; Guillaume Cretin (mort en 1525), auteur d'une Histoire de France en vers. Il y a des poètes qu'on dédaigne lorsqu'ils vieillissent; à d'autres la vieillesse réussit; Guillaume Cretin eut ce bonheur. Sa versification ridicule, ses équivoques, tout son galimatias trop richement rimé, furent encore admirés de Jean Lemaire et même de Marot. Mais la gloire de Cretin ne lui survécut pas longtemps. Il avait écrit « l'histoire de France en vers français, dit Étienne Pasquier [2];

1. Eux-mêmes, ne sachant plus très bien ce qu'est poésie, s'appellent des « rhétoriqueurs ».
2. *Recherches de la France*, liv. VII, chap. XII.

mais ce fut un avorton tout ainsi que le demeurant de ses œuvres. Et c'est pourquoi Rabelais qui avait plus de jugement et doctrine que tous ceux qui écrivirent en notre langue de son temps, se moquant de lui, le voulut représenter sous le nom de Raminagrobis, vieux poète français. »

Jean Lemaire de Belges ne doit pas être confondu avec ces versificateurs ineptes. Celui-là eut au moins le sentiment du style : « Le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à notre poésie, dit Pasquier, fut maître Jean Lemaire de Belges, auquel nous sommes infiniment redevables... pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en prose qu'en poésie, dont les mieux écrivants de notre temps se sont su quelquefois fort bien aider[1]. » Il est certain que tous les poètes du XVIe siècle ont cru devoir quelque chose à Jean Lemaire, et ont parlé de lui avec estime; et même ceux de la Pléiade, si disposés à mépriser tout ce qui s'était fait avant eux. « Jean Lemaire de Belges, dit Du Bellay, me semble avoir premier illustré et les Gaules, et la langue française, lui donnant beaucoup de mots et manières de parler poétiques, qui ont bien servi, même aux plus excellents de notre temps[2]. »

Les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* sont un long poème en prose, divisé en cent soixante chapitres, et composé pour consacrer à jamais une vieille légende, assez absurde, mais chère au moyen âge, à savoir l'origine troyenne des rois francs, descendants de Francus, fils d'Hector et petit-fils de Priam. Cette tradition, imitée de l'orgueil romain, qui n'avait pas voulu rattacher sa ville à une moindre origine, se trouve mentionnée dans les chroniques dès le temps des Mérovingiens. Benoît de Sainte-More, au XIIe siècle, la popularisa par son *Roman de Troie* dont le succès fut immense. Les *Chroniques de Saint-Denis* la rendirent pour ainsi dire officielle en commençant ainsi l'Histoire de France : « Certaine chose est que les rois de France descendent de la noble lignée de Troie. » Mais quel intérêt plus vif la Renaissance ajoutait à cette tra-

1. *Recherches de la France*, liv. VII, chap. v.
2. *Défense et illustration de la langue française*, 2e partie, chap. II.

dition, alors que les esprits et les cœurs se réveillaient a
une ferveur nouvelle au culte et à l'amour de l'antiquité! L'o
vrage de Jean Lemaire est né de cette coïncidence; c'est
mise en œuvre d'une tradition du moyen âge, exaltée par
Renaissance. Il y a de tout dans cette composition singulière
de l'épopée, du roman, de l'histoire; un tour tantôt poétique e
gracieux, tantôt emphatique et pesant; ailleurs une sécheresse d'annaliste. C'est un chaos. L'auteur n'a pas plus de critique que Benoît de Sainte-More; et chez lui les héros, Grecs ou Troyens, parlent la langue, portent les habits et les armures, expriment les sentiments et mènent la vie des seigneurs du temps des guerres italiennes. Au milieu de ces anachronismes choquants, quelques pages brillent d'une fraîcheur et d'une grâce singulières; ce sont celles où Jean Lemaire s'est complu à décrire les paysages, où il encadre avec bonheur des idylles pleines de charme. Amyot, dans *Daphnis et Chloé*, ne surpassera pas l'agrément, un peu mignard, de ces agréables tableaux.

La réputation de Jean Lemaire serait plus grande aujourd'hui, s'il n'eût été, de son vivant même [1], éclipsé par un rival plus jeune et plus brillant, Clément Marot.

Marot. — Clément Marot naquit à Cahors en 1497. Son père, Jean Marot, Normand d'origine, et poète lui-même, assez estimé dans son temps, devint secrétaire d'Anne de Bretagne, et suivit Louis XII en Italie. Il fut le premier maître de son fils et le seul dont celui-ci ait gardé bon souvenir; car, si l'on en croit Marot, *c'était de grand'bêtes que les régents du temps jadis*. En 1518, Clément devint valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, sœur du roi, duchesse d'Alençon. Il s'essayait déjà à rimer et, laissant de côté les modèles à la mode, il renonçait à l'allégorie, au pédantisme, à la versification puérile et compliquée, à tous les défauts surannés des poètes du temps, pour essayer de plaire par l'esprit, le naturel et la simplicité. Le roi et sa sœur goûtèrent beaucoup cette nouvelle manière; leur faveur déclarée soutint longtemps Marot contre les nombreux ennemis que lui attiraient ses imprudences

1. Quelques-uns faisaient vivre Jean Lemaire jusqu'en 1548. M. Ernest Langlois a prouvé qu'il mourut en 1524 ou 1525.

de langage et probablement son caractère agressif. On ne s'explique pas autrement pourquoi Marot fut menacé sans cesse, alors que Rabelais, bien plus hardi dans ses attaques, vivait parfaitement tranquille. Deux fois mis en prison, et deux fois relâché par la volonté du roi, Marot dut enfin s'exiler en 1535, et passer en Italie une année entière. On l'accusait d'adhérer au luthéranisme; il s'en défend, mais en attaquant si violemment ses adversaires, que l'on ne sait que croire; catholiques et protestants l'ont réclamé et rejeté tour à tour. Il n'est peut-être entièrement l'un ni l'autre. A la fin la protection du roi ne suffit plus à le couvrir. Marot inquiet s'enfuit à Genève. Il gagna Turin, où il mourut bientôt, jeune encore, en 1544.

L'œuvre de Marot est étendue et variée : outre cinq préfaces en prose et des éditions du *Roman de la Rose* et de Villon, il a laissé deux poèmes, le *Temple de Cupido* et l'*Enfer*; un dialogue dramatique, *Les deux amoureux*, qui est peut-être, de toutes ses pièces, celle où il a exprimé le plus vivement la passion; une *églogue* adressée au roi; soixante épîtres, vingt-sept élégies, quinze ballades, vingt-deux *chants* divers, quatre-vingts rondeaux, quarante-deux chansons, cinquante-quatre *étrennes*; dix-sept épitaphes, trente-cinq *cimetières*, cinq complaintes; deux cent quatre-vingt-quatorze épigrammes; des traductions en vers de Virgile (première *Bucolique*), d'Ovide (deux livres des *Métamorphoses*), d'Érasme (deux *Colloques*), de Pétrarque (quelques sonnets), des *Psaumes* (il en a traduit quarante-neuf) ; enfin il a paraphrasé onze oraisons pieuses. Une œuvre aussi vaste est naturellement très inégale. Mais combien peu de poètes ont survécu tout entiers! Le *Temple de Cupido* est un poème d'amour tout allégorique et très fade, œuvre de jeunesse, où Marot n'est encore que le continuateur de la poésie qui l'a précédé. L'*Églogue au Roi*, dans un cadre convenu, autrefois goûté, aujourd'hui fastidieux, raconte les premières années du poète avec beaucoup d'agrément et de simplicité :

Sur le printemps de ma jeunesse folle
Je ressemblais l'arondelle qui vole,
Puis çà, puis là; l'âge me conduisait
Sans peur ni soin, où le cœur me disait.

mais sans grands éclats de rire, qui fatiguent; une émotion discrète, mais sans larmes, qui importunent. Elle écarte avec soin tout ce qui pourrait déplaire, attrister, choquer, ou même trop vivement surprendre. Art discret, art exquis fait de beaucoup d'esprit, et d'encore plus de tact. Marot s'y éleva jusqu'à la perfection, sans autre maître que son heureux naturel et la cour, qu'il appelait avec raison sa maîtresse d'école; car c'est elle qui le forma, c'est pour lui plaire qu'il écrivit; c'est lui qui la polit à son tour. Mais, avouons-le, cet art est plus exquis que fécond. D'où vient que Marot, malgré sa gloire incontestée, n'a pas laissé d'école après lui, et que l'honneur d'avoir fondé la poésie classique en France appartienne à Ronsard, tant bafoué après sa mort, non à Marot, dont la célébrité posthume surpasse encore celle qu'il obtint de son vivant? A-t-il péché par la langue? Au contraire; elle est chez lui presque toujours claire et correcte, vraiment française. Ménage l'appelait le plus exact de tous nos anciens poètes. La Fontaine avouait l'avoir beaucoup pratiqué, avec profit. Fénelon regrettait les grâces encore toutes fraîches de son style. La Bruyère, en le lisant, s'étonnait de le trouver si moderne. « Il n'y a guère entre lui et nous que la différence de quelques mots; par son tour et par son style, Marot semble avoir écrit depuis Ronsard. » Sa versification offre les mêmes qualités que sa langue; elle est souple, habile et simple. Il n'a pas l'admirable harmonie dont la Pléiade sut trouver le secret, mais le genre de sa poésie se passait de ce mérite. Il manie merveilleusement le vers de dix syllabes; il a laissé son nom au style *marotique*, où d'autres après lui ont imité, avec moins de bonheur, sa naïveté à la fois très savante et très naturelle. Qu'a-t-il donc manqué à Marot pour être appelé le Père de la poésie moderne? Il lui a manqué le sentiment du grand, en toutes choses. Marot n'a ni compris, ni exprimé, la sainteté, l'héroïsme, la passion, la beauté. Mais il a conservé, il a fait vivre avec un éclat nouveau la tradition très ancienne d'un certain esprit, qu'on dit français, qu'on dit gaulois, qui, en tout cas, est bien national : fait d'ironie, de grâce et de mesure, de finesse sans profondeur, de brillant, mais sans éclairs. Il est le dernier, de beaucoup le meilleur,

d'une veine particulière dans l'esprit du moyen âge, bien plus qu'un précurseur des temps nouveaux.

Saint-Gelais. — Toutefois, si l'on veut mesurer, sans injustice, la vraie valeur de Marot, il faut le comparer à Saint-Gelais, « à Saint-Gelais, créature gentille », comme l'appelait Marot lui-même. Et sans doute, pour « gentil », Saint-Gelais le fut; il faut bien en croire tout son siècle, et Marot; mais il ne fut jamais autre chose. Marot certes vaut bien davantage. Mellin de Saint-Gelais, né à Angoulême en 1491, fut élevé à merveille; il sut tout, au moins « un peu de tout, à la française », comme dit Montaigne. Il était autant juriste et mathématicien que poète; mais son compatriote, François Ier, devenu roi, en l'appelant à sa cour, lui demanda des vers; il fallut bien que Saint-Gelais fût poète; il le fut. Il fit des vers pour tous les princes, et pour toutes les fêtes; il en fit sous son nom; il en fournit à d'autres, et même au roi, croit-on. « C'étaient petites fleurs, dit Pasquier, et non fruits d'aucune durée; c'étaient des mignardises qui couraient de fois à autres par les mains des courtisans et dames de cour. » Selon Pasquier, Saint-Gelais avait soin de ne rien imprimer : « grande prudence, par ce qu'après sa mort on fit imprimer un recueil de ses œuvres, qui mourut presque aussitôt qu'il vit le jour. » Pasquier se trompe : Saint-Gelais n'avait pas tant de modestie; dès 1547, il avait publié une partie de ses vers, avec succès. Marot, mort en 1544, lui avait laissé la place libre, et Saint-Gelais régnait sans rival. Mais bientôt l'avènement de Ronsard le détrôna brusquement; il essaya de lutter, et sourdement dénigra son rival, qui, dans ses odes, se plaignit au roi de la *tenaille* de Mellin. Cette tenaille ne serrait plus bien fort. Saint-Gelais, vieux et fatigué, offrit la paix, pour mourir tranquille. Ronsard l'épargna; Du Bellay, plus tenace, écrivit *Le poète courtisan*, qui n'est qu'une satire violente, mais excellente, de Saint-Gelais et de la poésie de mode et de circonstance :

> Je ne veux que longtemps à l'étude il pâlisse;
> Je ne veux que, rêveur, sur le livre il vieillisse,
> Feuilletant studieux tous les soirs et matins,
> Les exemplaires grecs et les auteurs latins.

... Car un petit sonnet, qui n'a rien que le son,
Un dizain à propos, ou bien une chanson,
Un rondeau bien troussé, avec une ballade
(Du temps qu'elle courait), vaut mieux qu'une Iliade.
... Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes des devises,
Je veux que tes chansons en musique soient mises,
Et afin que les grands parlent souvent de toi,
Je veux que l'on les chante en la chambre du roi.

Ces vers malicieux ont plus de portée qu'il ne semble, et expriment très bien les défaillances que les poètes de la seconde moitié du xvie siècle ont cru voir dans l'œuvre de leurs prédécesseurs, sans même en excepter Marot. La même pensée avait déjà inspiré au même auteur la célèbre *Défense et illustration de la langue française* qui, publiée en 1549, coupe en deux, l'on peut dire, toute l'histoire littéraire du siècle. Du Bellay fait dire à quelqu'un : « Marot me plaît, pour ce qu'il est facile et ne s'éloigne point de la commune manière de parler. » Mais lui-même ajoute, en son nom, « qu'on pourrait trouver en notre langue, si quelque savant homme y voulait mettre la main, une forme de poésie beaucoup plus *exquise* ». Et que veut dire ici ce mot, sinon plus recherchée, plus artistique? Ceux qui mettent le naturel avant tout n'accorderont pas à Du Bellay que Marot laissât désirer Ronsard; ceux qui croient que la poésie est œuvre d'art, et veut une grande hardiesse de pensées et une grande hauteur de sentiments, admireront chez Ronsard cette puissance d'essor où l'élégant Marot n'aurait jamais pu ni voulu se hasarder.

II. — La prose.

Rabelais. — Durant cette première moitié du siècle la prose française a été plus hardie que le vers et plus heureuse. Rabelais est un écrivain bien supérieur à Marot, surtout par la vigueur et la variété.

La légende a envahi de bonne heure l'histoire mal connue de Rabelais et défiguré sa physionomie. On a vu l'homme à

travers le roman; mais *Gargantua* et *Pantagruel* n'ont été qu'une distraction dans sa vie, très sérieusement occupée. Il faut absolument rejeter toutes les historiettes apocryphes, qui, depuis trois siècles et demi, courent autour de son nom et masquent sa vraie figure. François Rabelais naquit à Chinon dans les dernières années du xve siècle [1]; en 1522, Budé l'appelait encore un jeune homme. Moine cordelier à Fontenay-le-Comte, la liberté de ses études, et probablement aussi de ses idées, inquiéta ses supérieurs. Un indult de Clément VII l'autorisa à passer dans l'ordre de Saint-Benoît. Il s'y déplut, et rentra dans le monde. Après quelques années d'une vie errante, il fut, le 17 septembre 1530, immatriculé comme étudiant à la faculté de médecine de Montpellier. Bachelier en médecine, le 1er novembre suivant, il professa, en 1531, sur deux ouvrages d'Hippocrate et de Galien, qu'il publia, avec commentaires, l'année suivante, à Lyon. De 1532 à 1534, il fut, dans cette dernière ville, médecin du grand hôpital. En 1534, Jean du Bellay, évêque de Paris, ambassadeur à Rome, se l'attacha comme médecin. Réconcilié avec l'Église par un bref du pape Paul III (janvier 1537), il reprit l'habit de bénédictin. Reçu la même année licencié en médecine à Montpellier (3 avril), puis docteur (27 septembre), il exerça la médecine à Narbonne, à Castres, à Lyon. Puis il rentra, comme chanoine (en 1540), dans l'abbaye sécularisée de Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris, sans trop s'astreindre à la résidence, car on le voit, vers ce temps, tour à tour à Chambéry, à Turin, à Lyon. Et cependant *Gargantua* et les trois premiers livres de *Pantagruel* avaient paru de 1533 à 1546, sans que l'auteur fût sérieusement inquiété. La mort de François Ier (31 mars 1547) lui enlevait un protecteur; Rabelais alarmé se rendit à Metz, puis à Rome auprès du cardinal Du Bellay. En 1550, il revient, rassuré, fort de la protection des deux maisons rivales de Lorraine et de Châtillon. Il est nommé à la cure de Meudon, qui était aux Guise. Chez eux il vit Ronsard; mais ces deux génies si différents se comprirent mal; et si Ronsard prit Rabelais pour un bouffon, Rabelais dut

1. Et non en 1483, comme veut une tradition erronée.

prendre Ronsard pour un songe-creux. Toute la légende du « curé de Meudon » est apocryphe. On sait seulement que l'évêque de Paris, au mois de juin 1551, faisant à Meudon sa visite pastorale, n'y trouva que le vicaire. Au reste, le 9 janvier 1552, Rabelais résigna sa cure, pour publier librement le *quart livre* de *Pantagruel*, achevé dès 1550 [1]. Après cette date, Rabelais disparaît. On ignore l'époque exacte et les circonstances de sa mort. On sait seulement qu'il n'existait plus en 1555.

Entre les témoignages peu nombreux des contemporains sur ce personnage plus fameux que connu, le plus obscur est le plus frappant. Pierre Boulanger, dans une « paraphrase poétique » des *Aphorismes* d'Hippocrate, publiée à Paris en 1587, a inséré une épitaphe, en vers latins, de Rabelais, dont voici la traduction :

« Sous cette pierre est couché le plus excellent des rieurs. Quel homme il fut, nos descendants le chercheront; car tous ceux qui ont vécu de son temps savaient bien quel était ce rieur; tous le connaissaient, et, plus que personne, il était cher à tous. Ils croiront peut-être que ce fut un bouffon, un farceur, qui attrapait les bons plats à force de bons mots. Non, non, ce n'était pas un bouffon, ni un farceur de carrefour. Mais avec un génie exquis et pénétrant, il raillait le genre humain, et ses désirs insensés, et la crédulité de ses espérances. Tranquille sur son sort, il menait une vie heureuse; les vents soufflaient toujours pour lui favorables. Cependant on n'eût pas pu trouver un plus savant homme, quand, laissant les plaisanteries, il lui plaisait de parler sérieusement, et de jouer les rôles graves. Jamais sénateur au front menaçant, au regard triste et sévère ne s'est assis plus gravement sur son siège élevé. Qu'une question fût proposée, grande et difficile, qu'il fallût pour la résoudre beaucoup de science et d'habileté, vous auriez dit qu'à lui seul les grands sujets étaient ouverts et que les secrets de nature n'étaient révélés qu'à lui. Avec quelle élo-

1. *Pantagruel* avait paru (probablement le premier) dès 1532, *Gargantua* suivit de près en 1535. Le *tiers livre* fut donné en 1546; le *quart livre* en 1552. Le cinquième livre, dont l'authenticité est douteuse, parut après la mort de Rabelais en 1564.

quence il savait relever tout ce qu'il lui plaisait de dire, à l'admiration de tous ceux à qui ses facéties mordantes et ses bons mots habituels avaient fait croire que ce rieur n'avait rien d'un savant ! Il savait tout ce que la Grèce et tout ce que Rome ont produit. Mais, nouveau Démocrite, il riait des vaines craintes et des désirs du vulgaire et des princes, et de leurs frivoles soucis, et des travaux anxieux de cette courte vie où se consume tout le temps que nous veut bien accorder la Divinité bienveillante. »

Nous avons cité ce long morceau, d'abord parce qu'il est curieux et peu connu; ensuite parce qu'il nous paraît que ce contemporain obscur a mieux compris et jugé Rabelais que la plupart de ceux qui en ont parlé depuis. Il a pris au sérieux l'auteur de *Pantagruel*, sans le prendre au tragique; il a rendu justice à la haute valeur de son esprit, sans le transformer en prophète, en législateur, en mage.

Rabelais est, avant tout, un savant, un médecin, un naturaliste; la science est, à peu près, la seule chose dont il ne se moque jamais, et où il croie fermement. Là est son fond immuable. Mais ce savant homme s'égaie à ses heures; et sa gaieté violente déborde en flots mêlés, où il y a de tout : des pensées trouvées de génie, des finesses exquises, des grossièretés plates et de simples obscénités. Il est sans goût, mais varié et puissant, comme la nature. Non qu'il n'y ait chez lui de l'art; mais jamais art ne fut moins réglé. Quoi qu'on en ait pu dire, il n'y a aucun plan dans son livre : *Pantagruel* répète et recommence *Gargantua*; à moins que ce ne soit plutôt *Gargantua* qui recommence *Pantagruel* (publié probablement le premier). Le *tiers livre* est tout entier en conversations, où le roman n'avance pas d'un pas; une seule question est posée : Panurge doit-il se marier ou non? Elle en symbolise une autre : Les hommes ont-ils des raisons d'agir ou vivent-ils au hasard? Le *quart livre* est un voyage imaginaire dont les fantastiques étapes n'ont pas le moindre lien entre elles; le livre cinquième n'est pas de Rabelais, quoiqu'il y ait du Rabelais dans le cinquième livre; mais ce n'est pas Rabelais qui se fût avisé d'attaquer avec cette fureur Rome, toujours si indulgente envers lui. En

résumé, l'unité de plan est nulle dans le roman; mais l'unité d'objet est peut-être moins insaisissable. Quoique Rabelais se soit quelquefois contredit, ou ait changé d'opinion d'un livre à l'autre (par exemple il est favorable aux protestants dans le premier, et les attaque par la suite), toutefois l'esprit général du livre est sensiblement le même d'un bout à l'autre. Cet esprit est avant tout satirique. On l'a contesté, parce qu'il est vrai que Rabelais tient de son culte pour l'antiquité un certain respect fondamental des deux ou trois principes essentiels sur lesquels repose l'état social : la famille, l'autorité paternelle, et la propriété. Mais si Rabelais ne raille pas toutes choses, en vérité peu s'en faut. Ne définit-il pas le « pantagruélisme » par une « certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites »? Les contemporains qui l'ont appelé Démocrite ne se sont pas mépris sur la pensée principale de son œuvre. Le monde, à ses yeux, est plein de vices et de ridicules, et la seule consolation d'un philosophe est de s'en moquer. Mais ce rire inextinguible admet aussi les pensées profondes et sérieuses. Rabelais d'ailleurs n'est pas plus en peine de changer de ton que de modifier brusquement la conception même de ses personnages. Ses héros sont tantôt des géants prodigieux, tantôt des hommes tout ordinaires. Pantagruel, en tirant la langue, met à l'ombre une armée entière; ailleurs il va, vient, agit, comme le premier venu. Rabelais n'a aucun souci de résoudre ces contradictions; il a écrit son livre au jour le jour, pour s'amuser lui-même, au moins autant que pour amuser des lecteurs. Et c'est peut-être ainsi qu'il faudrait encore le lire : une suite de saillies, profondes ou burlesques, voilà ce qu'il y faut chercher; non un livre, non une pensée maîtresse et directrice, hors ce culte de la science que nous avons déjà mis à part. Dans *l'Enfer*, qu'Épistémon a visité, les grands sont réduits à faire tous les métiers infimes; mais les philosophes sont rois et servis par les grands, qu'ils paient d'insolence à leur tour.

Les fameux chapitres sur l'éducation de Gargantua, la très belle lettre de Gargantua à son fils Pantagruel, étudiant à Paris, composent ce qu'on a nommé, un peu ambitieusement, « la pédagogie » de Rabelais. On serait fort embarrassé pour tirer

de là le programme d'une éducation pratique. Mais il reste vrai que, dans ces pages, Rabelais a semé des idées très hautes, très justes et très fécondes : il a protesté contre la négligence où l'usage du temps laissait l'éducation du corps pour tous ceux qui recevaient celle de l'esprit; il a voulu substituer à des exercices de pure mémoire des exercices de raisonnement et d'observation; dans la lettre à Pantagruel, il a exprimé avec éloquence cette soif de savoir qui dévorait tous les grands esprits de son temps.

Rabelais a plusieurs styles; et c'est même cette souplesse et cette variété qui caractérisent le mieux sa manière. Il excelle à adapter la forme au fond, à mouler exactement la phrase sur l'idée ou le sentiment. Dans les passages plaisants, dans le récit en général, sa phrase est courte, même heurtée, nullement périodique, mais alerte et brillante. Dans les morceaux plus graves, elle se fait longue et même solennelle; sa syntaxe est calquée alors sur la syntaxe latine, qu'il transpose habilement en français, jusqu'à la plus haute éloquence. Son vocabulaire est merveilleusement riche; mais sa richesse est parfois de l'encombrement. Il épuise à la fois le lexique populaire et le lexique savant; il recueille sur les lèvres vivantes mille et mille façons de parler, naturelles, piquantes et colorées; en même temps il extrait des livres morts tout le vocabulaire médical ou d'histoire naturelle et (bien qu'il se moque des latinisants) une foule d'expressions grecques et latines, quelquefois très sérieusement, quelquefois pour se jouer, car il s'amuse du langage, comme de toutes choses (ainsi dans ces longues énumérations, qu'il entasse à plaisir, de noms ou d'épithètes).

En résumé Rabelais est le plus grand des satiriques, et l'un des meilleurs parmi les conteurs; quelques-uns même le goûtent surtout quand il conte tout simplement, quand il conte pour conter, ce qui est une jolie chose, quoi qu'ait dit La Fontaine [1]. Comme il était en outre un très savant homme, et doué d'un génie très original et d'un esprit d'observation très

1. Conter pour conter me semble peu d'affaire. (*Fables*, liv. VI, 1.)

profond, il a porté sur toutes choses, en passant, des vues souvent hardies et justes, qui laissent deviner un homme éminent, supérieur même à son livre, et surtout à beaucoup de ses lecteurs, à ceux du moins qu'il a voulu amuser en jetant, à pleines mains, sur tant de belles fleurs tant « d'ordures ». Le mot est de Voltaire jeune; et Voltaire vieilli le corrigea, pour y substituer *bassesses*. Ordures ou bassesses, le beau génie de Rabelais se fût si bien passé de ce condiment!

Despériers. — Un tel homme n'a pas de disciples; parce que ceux qui prétendent à l'imiter ne s'approprient que ses défauts. Parmi ceux de son temps qui l'ont beaucoup lu et pratiqué, le meilleur est Bonaventure Despériers. Despériers naquit, vers 1508 [1], à Arnay-le-Duc, d'une famille obscure et pauvre; dans ses vers, il se représente comme ayant lutté contre la misère pendant toute sa jeunesse. Il trouva moyen de faire, malgré tout, de fortes études, et, signalé, pour ses talents, à la reine de Navarre, il devint son valet de chambre ou plutôt son secrétaire (1536). « Elle était, dit un contemporain, le port et le refuge de tous les désolés », pourvu qu'ils eussent du savoir et quelque esprit. Despériers savait beaucoup; il avait pris part à la célèbre traduction de la Bible en français (d'après le grec et l'hébreu), publiée à Neufchâtel par Olivetan. Il avait aidé Étienne Dolet dans la rédaction de l'immense compilation intitulée *Commentaires de la langue latine*. Mais Despériers ne tarda guère à se séparer de cette société savante, qui inclinait au protestantisme, pour faire profession quasi ouverte de scepticisme, ou même d'athéisme. En 1538, parut le *Cymbalum mundi*, dialogues (en français, sauf le titre) où l'auteur attaquait par la raillerie toutes les religions révélées. L'ouvrage fut saisi et détruit; les protestants désavouèrent l'auteur; Calvin le chargea d'anathèmes. L'intention du livre est certaine; mais le livre lui-même est obscur dans bien des détails et des allusions. Il coûta sans doute à Despériers la protection de Marguerite. Réduit au désespoir, probablement à l'extrême misère, l'auteur du *Cymbalum* se tua en 1544. Longtemps après sa mort, on

1. La date traditionnelle (1498) est trop reculée.

publia (1558) les *Nouvelles récréations et joyeux devis*, recueil de contes, attribués à Bonaventure Despériers avec toute vraisemblance, quoique l'éditeur y ait mis un peu du sien, comme le prouvent certaines allusions à des faits postérieurs à 1544. La narration de ces contes, d'un caractère populaire, est vive, piquante, aisée, pleine de franchise et de naturel, malheureusement gâtée par beaucoup de grossièretés qui ne choquaient pas le goût du XVIe siècle autant qu'elles rebutent le nôtre[1]. Mais aucun écrivain de ce temps, sauf Rabelais, n'a su conter mieux que Despériers, et donner prix aux moindres choses par la façon de les dire.

La reine Marguerite. — L'illustre protectrice de Marot et de Bonaventure Despériers, Marguerite de Valois-Angoulême, sœur aînée de François Ier, naquit le 11 avril 1492. Mariée en 1509 au duc d'Alençon, veuve en 1525, elle épousa en secondes noces (1527) Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle trouva peu de bonheur auprès de l'un et de l'autre époux. Les lettres furent sa grande consolation dans ses chagrins domestiques. Non seulement elle goûta vivement et protégea beaucoup de poètes et de savants, d'historiens et d'artistes, mais elle-même composa de nombreux ouvrages, en prose et en vers; et certainement son œuvre publiée ne comprend pas tout ce qu'elle avait écrit. De son vivant on édita un recueil de ses vers, sous ce titre alambiqué, conforme au goût du temps : *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*. On y trouve quatre courts *mystères*, des comédies ou plutôt des dialogues, assez agréablement rimés (elle faisait jouer ces pièces devant elle par ses filles d'honneur); beaucoup de poésies religieuses, où l'auteur semble incliner au protestantisme, quoiqu'elle ait vécu et soit morte ostensiblement catholique. Ses meilleurs vers sont ceux que lui inspira sa vive affection pour le roi son frère. Mais sa prose vaut mieux que ses vers. Le recueil de ses contes, publiés après sa mort[2], est écrit d'une façon élé-

1. L'éditeur (probablement Pelletier du Mans) commence ainsi sa préface : « Lisez hardiment, dames et demoiselles : il n'y a rien qui ne soit honnête. »
2. Sous le nom d'*Heptaméron*, à l'imitation du *Décaméron* de Boccace, de qui l'influence sur la reine de Navarre fut certainement très grande et d'ailleurs est sensible dans l'*Heptaméron*.

gante et pure; on a remarqué que c'est peut-être le plus ancien ouvrage en prose qu'un lecteur moderne, ignorant de l'ancien français, puisse lire couramment, sans embarras. Les dissertations de métaphysique galante dont chaque conte est suivi semblent parfois rédigées dans une forme un peu entortillée; au contraire les récits eux-mêmes sont vivement contés et habilement mis en scène. Mais que penser du livre lui-même? Et ne donne-t-il pas une fâcheuse idée de la licence des mœurs au XVI[e] siècle? Une femme qui fut certainement honnête et vertueuse aurait-elle, à toute autre époque, pris plaisir à composer des récits aussi scabreux? Sans doute l'auteur des *Contes* ne loue pas le vice, et même elle recommande la chasteté; mais le tableau des périls qu'elle lui fait courir n'est, à vrai dire, rien moins que chaste, et l'excellence des intentions ne suffit pas toujours à compenser les écarts de la peinture. Cependant les mœurs dépeintes dans le livre sont celles de la société du temps : beaucoup d'anecdotes, qui sont affirmées comme vraies, doivent l'être en effet, l'*Heptaméron* est certainement rempli d'allusions qui ne nous font pas connaître la cour de François I[er] sous un jour favorable.

Calvin. — Chez tous ces écrivains, Marot et Rabelais, Bonaventure et la reine Marguerite, il faut faire une part à l'influence de la Réforme. Mais Calvin, c'est la Réforme française elle-même et tout entière. L'*Institution Chrétienne*, à ne considérer même que le style seul dans ce grand ouvrage, marque une date importante dans l'histoire de notre langue. Le livre, écrit d'abord en latin, fut traduit en français par l'auteur lui-même, et publié (vers 1541; la date précise est incertaine) avec une dédicace, en français, adressée à François I[er], dès l'année 1535.

Cent ans avant Descartes et le *Discours de la méthode*, Calvin, dans l'*Institution*, montrait que la langue vulgaire était mûre pour exprimer avec force et clarté les idées même les plus abstraites et les raisonnements les plus serrés. Avec lui, le premier, la théologie et la philosophie ont parlé français, et, dans des sujets si austères, sa langue est belle, Bossuet l'admire tout en combattant l'homme et le réformateur : « Donnons-lui cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. » Un

adversaire luthérien l'ayant traité de déclamateur : « Il ne le persuadera à personne, disait Calvin; tout le monde sait combien je sais presser un argument et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris. » Calvin, froid et concentré, n'eût jamais commencé la Réforme. C'est l'avis de Bossuet : « Je ne sais si son génie se serait trouvé aussi propre à échauffer les esprits et à émouvoir les peuples que le fut celui de Luther »; mais, « encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude... Sa plume était plus correcte, surtout en latin ». Et, en effet, une page de Calvin ne saurait être pleinement goûtée qu'à condition d'admettre que la latinité, au xvi[e] siècle, demeure comme l'inépuisable trésor où le français peut et doit beaucoup puiser pour le vocabulaire et pour la syntaxe. Ainsi se forme ce style « triste », mais « suivi et châtié », dont le xvii[e] siècle, après tant de chefs-d'œuvre, admirait encore la vigueur, au témoignage, qui n'est pas suspect, de Bossuet (*Histoire des Variations*).

C'est Calvin qui décida, par son exemple et par son influence, de la faveur que les réformés devaient témoigner à la langue vulgaire dans la prédication de leurs doctrines et dans les polémiques soutenues contre leurs adversaires. Il est digne de remarque que l'homme qui, dans un certain sens, émancipa la langue française en montrant à tous qu'elle était désormais capable de traiter de toutes choses et même de théologie, fut en même temps un latiniste très correct et que son français même fut puisé aux sources latines. N'en faut-il pas conclure que la préférence de Calvin pour l'idiome vulgaire tenait moins à des causes littéraires ou esthétiques qu'à des motifs tout politiques et religieux? Il préféra le français comme l'instrument qui lui paraissait désormais le plus efficace et le plus puissant; avide de parler à tous, il voulut user de la langue que tous entendaient. Tandis que Joachim du Bellay, dans la *Défense et illustration de la langue française*, prend parti pour le français contre les latinisants, par préférence d'artiste, et pour avoir très bien senti qu'on n'a jamais un style original en écrivant dans une autre langue que dans celle de son pays, Calvin, fort détaché

de tout scrupule d'art, arrive, avant Joachim du Bellay, aux mêmes conclusions, conduit par d'autres motifs; et toute la Réforme française, à sa suite, n'use presque plus d'autre idiome que du français.

Importance nouvelle de la prose française. — A la même époque, un acte fameux dont on ne saurait exagérer l'importance, mais dont on a quelquefois mal expliqué le caractère, l'édit de Villers-Cotterets (1539), rendu par François Ier, consacrait d'une façon très éclatante cette émancipation définitive de la langue française. L'ordonnance ne traite du langage que fort incidemment; promulguée principalement « sur le fait de justice » et pour « l'abréviation des procès », elle vise surtout à établir les bases d'un code commun pour tout le royaume. Mais, dans les articles 110 et 111, elle contient les dispositions suivantes, dont on voit clairement quelle fut l'importance capitale dans l'histoire de la langue française : « Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement qu'il n'y ait ne puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude, ne lieu à demander interprétation. Et pour ce que de telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d'ores en avant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, délivrés et enregistrés aux parties *en langage maternel français et non autrement*. » Des résistances obstinées retardèrent sans doute pendant quelques années l'entière application de cet édit; mais à travers les fluctuations de leur politique sur d'autres points (comme par exemple sur la liberté religieuse), les rois maintinrent fermement leur volonté sur celui-là; et l'édit de Roussillon, rendu par Charles IX en janvier 1564, confirma les dispositions de l'édit de Villers-Cotterets en ces termes : « Les vérifications de nos cours de parlement sur nos édits, ordonnances ou lettres patentes et les réponses sur requêtes, seront faites d'ores en

avant *en langage français et non en latin*, comme ci-devant on avait accoutumé faire en notre cour de parlement à Paris; ce que nous voulons et entendons être pareillement gardé par nos procureurs généraux. » Il n'y avait plus désormais qu'une langue officielle en France : le français.

A quel dessein s'attachaient nos rois en poursuivant avec tant de suite et de persévérance l'établissement du français comme langue unique du royaume? On sait qu'ils n'avaient contre le latin aucun préjugé d'ignorance ou d'hostilité. Les Valois étaient eux-mêmes des princes lettrés, grands admirateurs des anciens, et meilleurs humanistes que la plupart de leurs sujets. Cédaient-ils à une influence de l'opinion publique déclarée pour le français contre le latin? Il n'en est rien et l'opposition très vive que rencontra l'édit de Villers-Cotterets dans la plupart des provinces en est la preuve. Ramus a raconté agréablement, dans sa *Grammaire*, l'histoire de ces députés provençaux qu'on dépêcha d'Aix à Paris pour défendre devant Sa Majesté les prérogatives de l'idiome provençal. Quand le roi les sut à Paris, il différa de mois en mois l'entrevue pour leur laisser le temps de bien apprendre le français. Il les reçut enfin, et ils le haranguèrent très bien dans la meilleure langue de la cour. « Si vous qui êtes vieux, leur répondit le roi, avez si facilement appris à parler français, les jeunes gens s'en tireront bien mieux encore. » Et il les renvoya sans leur accorder rien. En fait, la moitié au moins de la France n'entendait pas plus le français de Paris que le latin. Pourquoi donc les provinces auraient-elles été si désireuses d'être désormais jugées et administrées en pur français? Mais la pensée qui inspira les rois était beaucoup plus haute et d'une portée bien plus générale que celle qu'exprimait François I[er] dans l'édit de Villers-Cotterets; ils voyaient plus loin dans l'avenir que « l'abréviation des procès ». Comme en France il n'y avait plus qu'un roi, ils voulaient qu'il n'y eût plus qu'une langue. La prépondérance et la diffusion du français qu'ils parlaient eux-mêmes, du français de leur Ile-de-France, leur parut, non sans raison, le signe éclatant, l'instrument efficace, et même l'un des éléments de leur autorité souveraine. Voilà pourquoi

polir la langue, et, dans la mesure du possible, commencer à la régulariser, fut l'objet des efforts constants de Louis XII et de François Ier, de Henri II et de ses fils; non seulement pour satisfaire à leurs goûts d'artistes et de lettrés, mais plus encore par politique, par dessein suivi, pour achever l'unité du royaume par l'unité du langage. Ronsard devait entrer pleinement dans ces vues. Quoiqu'il garde quelque affection aux vieux dialectes provinciaux, et même invite les poètes à y puiser des mots pour enrichir leur vocabulaire, il avoue toutefois qu'on ne peut plus écrire rien de durable qu'en français de la cour : « Aujourd'hui, pour ce que notre France n'obéit qu'à un seul roi, nous sommes contraints, si nous voulons parvenir à quelque honneur, de parler son langage; autrement notre labeur, tant fût-il honorable et parfait, serait estimé peu de chose ou peut-être totalement méprisé. » Mais dès 1530, Palsgrave, auteur de la plus ancienne grammaire française (écrite en anglais, pour des Anglais, et publiée à Londres), ne connaissait déjà d'autre français que celui du roi : « Dans tout cet ouvrage, je suivrai l'usage des Parisiens et du pays qui est contenu entre la rivière de Seine et la rivière de Loire. Dans cette région est le cœur de la France; c'est là que la langue est la plus parfaite, et depuis le plus longtemps. Il n'est homme, en quelque partie de la France qu'il soit né, qui écrive en un autre langage que celui qui est parlé dans ces limites, s'il désire que ses écrits soient tenus en quelque estime. » Ce témoignage d'un étranger est curieux, mais certainement dépasse un peu la vérité. En 1530, les influences provinciales et dialectales résistaient encore avec force aux tendances de la langue vers l'unité. Elles seront sensibles dans la littérature, et peut-être encore plus dans la poésie que dans la prose, jusqu'au temps de Malherbe.

La langue du XVIe siècle, par un heureux privilège, n'a pas cessé de plaire en cessant d'être employée; et, jusque dans l'époque classique, les meilleurs juges ont goûté le charme du « vieux langage ». — « Il se fait regretter, disait Fénelon, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux :

il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. » Épithètes parfaitement choisies pour caractériser le style et la langue du temps : la vivacité, ou plutôt la vie, est le premier trait qui frappe dans les ouvrages; jusque dans un traité de grammaire on sent vivre l'auteur, et souvent la passion y respire [1]. Ils avaient tous une surabondance de forces qu'ils dépensaient à la philologie, de la même humeur qu'aux guerres civiles ou religieuses. Cette naïveté que loue Fénelon, c'est le naturel; à aucune époque en effet, il n'y eut moins de convenu dans la littérature; non que l'artificiel n'y abonde, surtout dans la poésie (et encore plus au temps de Ronsard qu'au temps de Marot); mais l'affecté n'est pas le convenu; le convenu s'impose d'avance à un auteur qui le subit passivement; l'affectation (dans la Pléiade par exemple) est librement choisie et sincèrement goûtée. Fénelon admire encore avec raison « je ne sais quoi de court » dans la langue du XVIe siècle; et le style du temps excelle, en effet, à très bien dire en peu de mots. Mais toutefois Fénelon avait dit, un peu plus haut : « La langue était encore trop *verbeuse* », et cela est vrai aussi. Car il leur arrive, il arrive à Rabelais, comme à Montaigne, ayant très bien dit une chose en peu de mots, de l'affaiblir en la reprenant et en la répétant avec quelques « longueries ». Mais ce qui montre le mieux la vigueur et l'excellence de ce langage du XVIe siècle, c'est le parti qu'en ont tiré des auteurs de circonstance, qui n'étaient que des ignorants; et toutefois, soutenus par leur génie naturel, et bien servis par une langue excellente, qui s'offrait à eux, souple et maniable, chaude et colorée, ils ont très bien écrit, sans savoir écrire. Tel, plus d'un auteur de *Mémoires*, comme Monluc, ou bien, pour rester dans la première moitié du siècle, l'obscur soldat, auteur anonyme de la « Très joyeuse, plaisante, récréative histoire composée par le Loyal Serviteur, des faits, gestes, triomphes et prouesses de bon chevalier sans peur et sans reproche, gentil seigneur de Bayard » (1527). Ce « Loyal Serviteur » a mérité qu'on le comparât à Joinville, malgré la différence des

1. Témoin la grande querelle qui s'engagea au milieu du siècle entre Meigret et ses adversaires, à propos d'orthographe.

temps et l'inégalité de leurs héros, pour les qualités qui leur sont communes : franchise absolue, simplicité, parfait naturel. Encore Joinville se met-il en vue, naïvement, aux côtés du saint roi. Le « Loyal Serviteur », plus modeste, a caché jusqu'à son nom pour ne laisser voir que Bayard; et, en s'effaçant ainsi derrière son maître bien-aimé, il a fait un ouvrage exquis, auquel conviennent, par excellence, les mots élogieux de Fénelon, un ouvrage « court, naïf, hardi, vif et passionné ».

BIBLIOGRAPHIE

Petit de Julleville (voir au tome III la bibliographie du chap. v, p. 308). — **F. Thibaut**, *Marguerite d'Autriche et Jean Lemaire de Belges*, Paris, 1888, in-8. — **Marot**, éditions Guiffrey (inachevée), d'Héricault (choix), Pierre Jannet, et Voizard (choix). — **Mellin de Sainct-Gelays**, *Œuvres*, édit. Blanchemain (Bibl. Elzévirienne), 1893, 3 vol. in-16. — **Marguerite** (la reine) : pour les *poésies*, édit. Frank, Paris, 1873, 4 vol. in-16; pour les *contes*, édit. Le Roux de Lincy, Paris, 1853, 3 vol. in-8. — **Chenevière**, *Bonaventure des Périers*, Paris, 1885, in-8. — **Frank** et **Chenevière**, *Lexique de la langue de Bonaventure des Périers*, Paris, 1888, in-8. — **Rabelais**, éditions Burgaud des Marets et Rathery, 2 vol. in-12; Pierre Janet, 5 vol. in-12; Marty-Laveaux, 5 vol. in-8. — **E. Gebhart**, *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*, Paris, 1877, in-12. — **Jean Fleury**, *Rabelais et ses œuvres*, Paris, 1877, 2 vol. in-8. — **P. Stapfer**, *Rabelais, sa personne, son génie*, Paris, 1889, in-12. — *Histoire de Bayard* (par le *Loyal Serviteur*), publiée par J. Roman pour la Société d'Histoire de France, in-8. — **A. Sayous**, *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, Paris, 1854, 2 vol. in-8. — **Pierre Gauthiez**, *Études sur le* XVIe *siècle*, Paris, 1893, in-12. — **Sainte-Beuve**, *Tableau historique et critique de la poésie française et du Théâtre français au* XVIe *siècle*. *Causeries du lundi*, t. III (Rabelais); t. VI (la reine Marguerite). — **Livet**, *La grammaire et les grammairiens français au* XVIe *siècle*, Paris, 1859, in-8. — **A. Darmesteter** et **A. Hatzfeld**, *Le* XVIe *siècle en France*, Paris, 1875, in-12. — **E. Faguet**. *Seizième siècle*, Paris, 1894, in-12.

CHAPITRE VII

L'ART EN EUROPE

De la fin du XVe au dernier tiers du XVIe siècle.

La période de l'histoire de l'art qui s'étend de la fin du xve au dernier tiers du xvie siècle, à peu près (en Italie, de l'apparition de Léonard de Vinci à la mort de Michel-Ange; — en France, de Michel-Colombe à Philibert de l'Orme et à Germain Pilon; — en Allemagne, de Peter Vischer aux successeurs d'Albert Dürer; — dans les Pays-Bas, de Quentin Matsys et Lucas de Leyde aux précurseurs de Rubens, etc., etc.), est si riche en grands artistes, si féconde en chefs-d'œuvre, que la seule énumération en remplirait les pages du chapitre qui leur est ici réservé. On ne s'occupera donc que des maîtres les plus significatifs et de ceux de leurs ouvrages qui peuvent le mieux servir soit à caractériser leur génie dans ses diverses manifestations, soit à illustrer, pour chaque grande école, l'évolution du sentiment et de l'interprétation de la forme.

Caractères généraux de cette période. — Un double fait la domine : le développement du « classicisme » en Italie et l'extension de l'influence italienne, la propagande de l'esthétique romaine en Europe. Le xve siècle, dans sa naïve curiosité, n'avait guère emprunté à l'antiquité que des thèmes généraux et une grammaire ornementale; sa grande affaire, en somme, avait été la découverte et la conquête de la nature; sa préoccu-

pation dominante, un besoin profond de vérité. Au Midi comme au Nord, en Italie comme dans les Flandres, on avait vu les peintres et les sculpteurs, avides de saisir d'une prise plus forte et d'exprimer dans une langue pittoresque plus souple et plus exacte le spectacle du monde, promener de toutes parts leurs yeux ravis, s'attarder avec une badauderie facilement amusée et féconde à tous les incidents de la route, égayer leurs longs récits d'épisodes anecdotiques et de savoureux anachronismes, mêler sans y chercher malice aux choses du passé les choses du présent et la jeune réalité au vieux rêve... Une esthétique nouvelle va se formuler qui, fondée sur un idéalisme plus réfléchi, répondant aux exigences d'esprits plus cultivés et devenus plus familiers avec les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne, déclarera trop étroite et naïve la manière anecdotique des Primitifs, et développant ce qu'avaient entrevu, dès l'époque antérieure, dans la peinture un Masaccio, dans la sculpture un Jacopo della Quercia, introduira un style plus ample, plus grave et plus abstrait, que les docteurs de l'école appelleront bientôt « le Style ». — Le « costume » particularisé et précis fera place à la noble « draperie », le décor pittoresque et géographique aux généralisations pittoresques ; au lieu de situer la scène et le drame dans un coin de nature familière et aimée, on l'isolera dans le temps et l'espace ; au lieu de donner aux acteurs la ressemblance individuelle de figures connues, on en « idéalisera » le type ; on s'élèvera à la conception d'une beauté impersonnelle ; en toutes choses, le « particulier », l'accident s'effaceront ou s'atténueront dans l'élargissement et l'agrandissement du dessin et d'une composition savante et synthétique. Cette transformation ne s'opéra pas subitement, par un coup de théâtre de l'histoire. On en peut suivre les progrès dans l'œuvre des plus grands artistes de la « Seconde Renaissance » et noter tous les degrés de l'émancipation qui, de l'atelier et de la « boutique » des vieux maîtres, les amena au point où autour de leur œuvre, sinon de leur personne, leurs élèves et admirateurs fondèrent les premières *Académies*. Dès lors, une doctrine et une pédagogie se constituèrent et la rapide décadence commença.

Mais tandis qu'il allait décliner et mourir sur sa terre natale, l'art italien, qui jusqu'au XVI[e] siècle avait beaucoup reçu du reste de l'Europe, commença de régner sur celle-ci en maître souverain. On vit, de toutes parts, de longues théories d'artistes étrangers entreprendre vers la terre d'élection un indispensable pèlerinage et venir demander à ses ruines, à ses maîtres, des leçons et des conseils, les règles de leur art et le secret de la beauté. Les écoles septentrionales, oublieuses de leur glorieux passé, séduites par la rhétorique méridionale, se mirent docilement à l'école de Rome.

L'histoire de chacune d'elles pendant cette période revient, en dernière analyse, à déterminer dans quelle mesure les traditions nationales résistèrent ou se plièrent à l'esthétique nouvelle, les services qu'elles pouvaient en attendre, les sacrifices qu'elles durent lui faire. Il y eut au début, en France notamment, un moment de conciliation et d'entente féconde; dans le Nord, en Flandre et aux Pays-Bas, des tentatives d'initiation et d'assimilation laborieuses, et comme une violence faite au tempérament et au génie même de la race. — On essaiera de présenter pour chaque pays et de caractériser par des exemples le tableau de ces luttes ou de ces accommodations.

I. — L'Art italien.

L'architecture, de Bramante à Vignole. — On a vu[1] quel avait été, dans la péninsule, le développement de l'architecture au cours du XV[e] siècle. C'est par elle que les maîtres italiens avaient pris contact avec l'antiquité; les architectes avaient les premiers nettement conçu et formulé la théorie du classicisme. Ils avaient su pourtant plier aux exigences de programmes et de besoins nouveaux les éléments fournis par l'antiquité elle-même ; ils avaient prodigué sur leurs monuments la décoration la plus gracieuse et la plus libre, et c'est

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 579 et suiv.

par là qu'ils avaient d'abord séduit les esprits et ménagé à la Renaissance italienne ses premières victoires. Dans les deux premiers tiers du XVI[e] siècle, la tendance s'accentua vers la recherche d'une grandeur plus sobre, plus sévère et plus simple; les « ordres » superposés pesèrent sur l'édifice, en déterminèrent tyranniquement l'ordonnance et la décoration; les colonnes engagées, les pilastres, les corniches, les frontons, les niches destinées à recevoir des statues constituèrent, d'une façon de plus en plus exclusive, le répertoire des formes et fournirent tous les éléments des combinaisons architectoniques.

L'œuvre d'un des plus grands architectes de la Renaissance, Donato di Angelo Bramante (né vers 1444, mort le 11 mars 1514), annonce, dès l'âge d'or de l'architecture italienne, les phases successives de cette évolution. On a déjà parlé de sa période lombarde et il n'y a pas à revenir ici sur l'élégance des monuments qu'il éleva dans le nord de l'Italie. Avec une souplesse charmante et le plus ingénieux éclectisme, il s'inspira des formes luxuriantes et de la richesse décorative en honneur dans sa patrie d'adoption, et fondit, dans une mesure harmonieuse et exquise, les inspirations plus sévères du génie florentin avec la grâce souriante des édifices lombards. Les principes de l'antiquité et les règles tirées de Vitruve n'avaient pas encore pénétré, quand il y arriva, dans cette partie de l'Italie; et dans ses combinaisons pittoresques de la brique et de la terre-cuite avec des parties de pierre ou de marbre, dans la bonne grâce avec laquelle il sut au besoin utiliser des éléments même gothiques, il fit éclater le sentiment le plus délicat de la beauté en même temps que la tolérance de son esprit inventif et fécond.

Quand la chute de Ludovic le More l'eut relevé de ses engagements, il se rendit à Rome (1499), laissant derrière lui des monuments qui étaient des modèles et des élèves tout pénétrés de son esprit : Giovani Giacomo Battachione de Lodi, Bramantino Suardi, Cesare Cesariano... Il était depuis longtemps célèbre, à l'âge où la plupart des artistes n'ont plus le désir ni le moyen de se renouveler; il se mit pourtant à l'école de l'art classique et, profitant des loisirs que lui permettait sa fortune, entreprit de mesurer, dessiner et relever, avec la ferveur d'un débutant, les

monuments antiques. On le voit occupé à ce travail, non seulement à Rome, mais à Tivoli, à la villa Adriana et à Naples, de 1499 à 1503. Rappelé à Rome par les cardinaux Caraffa et Riario pour lequel il construit le sobre et harmonieux palais de la Chancellerie, il est bientôt signalé à Jules II, et chargé par lui d'importants travaux. Si, comme « constructeur », il paraît n'avoir pas été à l'abri de toute critique, si l'on a pu lui reprocher d'avoir sacrifié, dans ses dernières années, au sentiment de la forme les exigences de la solidité, il se prêta avec une facilité d'assimilation et une fécondité d'invention étonnantes, à tout ce que réclamaient de lui le souverain pontife, le milieu solennel où il avait à opérer, l'emploi de matériaux nouveaux. Son style se fit plus sobre et plus sévère, — il devint classique et « romain ».

Pour réunir le palais de Nicolas V à celui d'Innocent VIII et encadrer dans un ensemble monumental la petite vallée située entre les deux palais pontificaux, il éleva, ou commença d'élever une ceinture de portiques que couronnait la niche gigantesque du Belvédère; sur la cour de Saint-Damase, il construisit les « loges » continuées par Raphaël sous Léon X; enfin il fut appelé à fournir les plans de Saint-Pierre de Rome et rêva le complet renouvellement de la basilique dont il ne devait pas voir l'achèvement.

La mort avait interrompu les grands projets de Nicolas V (1451), et les fondations commencées par Alberti et par Rossellino attendaient depuis plus de cinquante ans qu'on les utilisât. Après une tentative bientôt arrêtée de Paul III, ce fut Jules II qui reprit l'œuvre suspendue, avec l'insigne vigueur et l'âpre volonté qu'il apportait en toutes choses. Guiliano da San-Gallo, fra Giocondo et Bramante se disputaient la direction des travaux; Bramante l'emporta. Il fit jeter à terre la moitié de la vieille basilique (le peuple de Rome ne lui pardonna pas d'avoir sacrifié ce sanctuaire vénéré et lui décerna à cette occasion les surnoms de *Maestro guastante*, *Maestro rovinante*), et posa les fondements de la nouvelle. Son plan, qui comportait un « édifice à croix grecque dont chaque bras intérieurement en hémicycle ne ferait que très peu saillie sur les côtés d'un vaste

rectangle » au-dessus duquel s'élèverait une haute coupole flanquée de quatre coupoles secondaires, devait, dans la suite des temps, subir des remaniements nombreux.

Bramante suivit d'une année à peine Jules II dans la tombe (1514). Le Saint-Pierre rêvé par lui était à peine ébauché. A l'aide des dessins conservés aux *Uffizzi* de Florence, et de la médaille de Caradosso, on peut se le figurer *à peu près*, sévère et mouvementé dans ses lignes, puissant et harmonieux dans l'essor mesuré de ses grandes masses, animé d'un rythme vivant. M. de Geymüller, qui a profondément étudié le génie de Bramante et qui lui a voué une admiration sans limite, a écrit que l'édifice achevé par le maître eût uni « à la grandeur et à la majesté des édifices antiques la magie des cathédrales du moyen âge ». Il est permis d'en douter. Les « cathédrales du moyen âge » procédaient de principes, de formes et d'idées auxquels l'esprit italien, qui ne leur fut jamais hospitalier, devenait dès lors systématiquement hostile.

On le vit bien quand Raphaël, nommé architecte en chef de la basilique après la mort et sur la désignation expresse de Bramante, eut pris en main la direction des travaux. « Notre Seigneurie m'a chargé d'un grand fardeau, écrivait-il à Castiglione. J'espère bien ne pas succomber, d'autant que mon modèle plaît à Sa Sainteté... Je voudrais trouver les belles formes des édifices antiques. Peut-être mon vol ressemblera-t-il à celui d'Icare. Vitruve me donne beaucoup de lumière sans cependant me suffire. » Il avait, en effet, fait traduire du latin en langue vulgaire, pour son usage personnel, le livre de Vitruve — qui, en attendant les traités de Vignola et de Palladio, servait de bréviaire aux architectes de la chrétienté. Quant à cette « *architettura tedesca* » ou « *gottica* » dont Filarète avait déjà maudit les barbares inventeurs, « si éloignée, comme on le voit encore de nos jours dans ses monuments, de la belle manière des romains et des anciens... on ne saurait rien imaginer de plus opposé au bon sens, disait Raphaël dans un rapport au pape. Les anciens, abstraction faite du corps même de l'édifice, exécutaient des corniches, des frises, des architraves, des colonnes, des chapiteaux, des bases de la plus

grande beauté... Les *Tedeschi*, au contraire, dont la manière est encore en faveur dans beaucoup d'endroits, emploient souvent, pour ornements ou pour consoles, des petites figures rabougries ou mal exécutées, des animaux étranges, des figures et des feuilles traités sans goût aucun... »

La Renaissance dès lors avait fait un pas de plus dans la voie du classicisme dogmatique, formaliste et intolérant. On adjoignit à Raphaël pour la direction des travaux de Saint-Pierre le vieux Guiliano da San-Gallo et fra Giocondo, « un très savant frate d'au moins quatre-vingts ans, ingénieur », épigraphiste, théoricien, éditeur et commentateur de Vitruve, renommé surtout pour ses constructions militaires à Vérone et à Venise, et que nous retrouverons en France. — L'un et l'autre disparurent bientôt (juillet 1515-octobre 1516).

Le plan de la future basilique — dont la construction devait, durant tant d'années encore, absorber les ressources du Saint-Siège, provoquer la création de tant d'indulgences (de ces indulgences qui par une ironie de l'histoire furent une des causes occasionnelles de la Réforme) et occuper tant d'architectes — avait subi de nouvelles modifications. Raphaël, par l'adjonction de travées au bras antérieur de la nef, la ramenait à la forme de la croix latine, tandis que son successeur, le Siennois Peruzzi (1481-1536), comme lui peintre et architecte, l'auteur de la villa Farnesina et du palais Massimi, reprenait le plan de Bramante, avec adjonction de campaniles au-dessus des sacristies. La mort l'interrompit au début de son œuvre.

Antonio da San-Gallo, l'architecte du palais Farnèse et de Notre-Dame de Lorette, lui succéda sans aboutir plus que ses prédécesseurs. En 1546, il céda la place à Michel-Ange qui, dès 1544, l'avait remplacé au palais Farnèse et, par un bref de Paul III (1er janvier 1547), était investi de pleins pouvoirs pour adopter des plans nouveaux.

Le nouvel archictecte n'était pas de ceux qui consentent à entrer docilement dans les idées de leurs prédécesseurs : « *Chi va dietro ad altri mai non gli passa innanzi* », disait-il volontiers, et il entendait n'emboîter le pas à personne. Pourtant, il avait dû, quand on était venu lui demander, sans qu'il paraisse avoir

recherché cet honneur, des plans et une direction pour la façade de San-Lorenzo à Florence (1516), se conformer à l'ordonnance de l'église de Brunellesco ; et c'est encore aux données des sacristies de Brunellesco élargies et comme exaltées par son fougueux génie, qu'il s'était rallié dans la conception de la *Sagristia nuova* (chapelle sépulcrale des Médicis) qu'il exécuta vers 1529. On peut dire qu'il s'était *improvisé* architecte et les gens du métier assurent qu'il y parut toujours. Dédaigneux du détail, uniquement préoccupé de la recherche des grands effets, de l'expression par les proportions et l'ample maniement de masses architecturales, il contribua pour sa part à diriger l'architecture vers ce style « baroque » et de décadence où les exigences intimes de la construction, la belle logique visible et vivante de l'édifice devaient être de plus en plus sacrifiées aux vaines apparences, à la grandeur trompeuse d'un décor extérieur et pompeux.

Sa puissance de conception éclate d'ailleurs dans ses œuvres en dépit de tout ce qui peut choquer ou inquiéter dans le détail. Au Capitole (1536), dont l'état actuel ne répond plus à sa pensée originale, on retrouve encore dans l'opposition d'ordres de hauteurs dissemblables (portiques au rez-de-chaussée du palais des Conservateurs) l'empreinte de son génie et son entente des grands effets.

Comme il avait su entrer dans la pensée de Brunellesco, il s'efforça de respecter celle de Bramante, dont il avait été pourtant le grand adversaire et l'implacable ennemi. Par delà tous les projets des nombreux architectes qui s'étaient succédés depuis le grand Donato, c'est à lui qu'il revint. « Il n'est pas niable, écrivait-il, que Bramante n'ait eu dans l'architecture une valeur aussi grande que qui que ce soit depuis les anciens jusqu'à nous... C'est lui qui a dressé le premier plan de Saint-Pierre et ce plan n'a aucune confusion; il est simple, bien éclairé, bien isolé de manière à ne nuire en rien au palais, et sa beauté a été justement reconnue. Aussi quiconque s'en est écarté, comme a fait San-Gallo, s'est écarté de la vérité. » Il revint donc à la croix grecque et conserva à l'intérieur les quatre absides; mais du côté de la façade, il ajouta un massif

rectangulaire de maçonnerie destiné à supporter une large colonnade (on devait après lui remanier encore cette partie de l'édifice, ajouter une nef complète avec ses bas côtés, etc.).

De même qu'il ne dédaignait pas de reprendre pour le plan intérieur la pensée de Bramante, il résolut de consulter pour la coupole maître Brunellesco. Peu de temps après sa nomination, il écrit à son neveu Leonardo (juillet 1547) de faire prendre à « Messer Giovani Francesco la hauteur de la coupole de Sainte-Marie des Fleurs depuis le commencement de la lanterne jusqu'au sol et aussi la hauteur de la lanterne »; et c'est par un Français, maître Jean, qu'il fit exécuter, d'après une petite maquette de terre façonnée de ses propres mains, le modèle en bois dont le travail dura plus d'une année.

Michel-Ange ne put voir achevée cette fameuse coupole à laquelle il avait tant rêvé et peiné, et l'élévation définitive en subit encore, du fait de Giacomo della Porta (1530-1595) et par permission spéciale de Sixte-Quint, des modifications, d'ailleurs heureuses. La courbe de la calotte extérieure fut légèrement redressée et rapprochée de l'arc brisé; ses formes épousèrent mieux dès lors celles de la lanterne qui la couronne, et l'ensemble y gagna en logique et en harmonie.

Vignole (Jacopo Barrozio, 1507-1573, dit Vignole, du nom de la localité où il naquit, aux environs de Modène), qui succéda à Michel-Ange, avait élevé en 1552 près de la porte du Peuple, la villa appelée du nom du pape Jules III *Vigna di papa Giulio*, et construit pour Paul IV le célèbre château de Caprarola, forteresse et palais. Il est le créateur responsable de l'architecture *jésuite*. On verra, dans le volume suivant, comment le type du *Gesù* se répandit en Italie et en France et, grâce aux progrès et à l'organisation puissante de la Compagnie, couvrit bientôt le monde, — en même temps que le trop fameux *Traité des cinq ordres* (*Trattato degli ordini*) devenait le manuel universel des architectes et passait, dans l'ignorance où l'on était alors des véritables ordres grecs, pour contenir tous les secrets de l'art antique ainsi que toutes les recettes (proportions et galbes des colonnes, nombre et caractère des moulures, disposition des ornements) de l'art moderne.

André Palladio de Vicence (1518-1580) ne quitta guère le nord de l'Italie. Ce fut un maître original, dont les conceptions, sous la rhétorique ornementale qui était dès lors en usage, conservent une rigueur logique, une vigueur interne et une franchise d'exécution uniques à ce moment. Il écrivit aussi un *Traité d'architecture* (1570), dont l'influence fut considérable, mais qui échappe par sa date à la période que nous devons étudier dans ce chapitre. Enfin le Florentin Jacopo Tatti (1486-1570, dit Sansovino comme son maître Andrea Contucci, du nom de son lieu d'origine), sculpteur plus encore qu'architecte, travailla lui aussi surtout dans le nord. C'est là, dans cette partie septentrionale de la Péninsule, au pied des Alpes, que l'art italien conserva le plus longtemps ce qui lui restait de santé. Le palais Corner à Venise (1532), la Zecca (1536), la bibliothèque de la Piazzetta surtout lui font encore honneur.

Quant à Giulio Pippi, dit Jules Romain (1492-1546), élève de Raphaël et son collaborateur assidu, il appliqua, avec monotonie et lourdeur, les principes « tirés de l'antique » dans les constructions qu'il éleva à Mantoue pour le duc Frédéric de Gonzague et son frère le cardinal Hercule. La plus célèbre est le *Palais du T* (de Teietto, ancien nom des terrains où il fut érigé).

En résumé, au point où elle en était arrivée, à la fin de cette période, la pédagogie classique était définitivement constituée. Sous l'inspiration des idées et des formes antiques, mal connues encore et incomplètement comprises, l'esprit moderne s'était élevé à la conception d'une architecture générale et « idéale », applicable, croyait-on, à tous les temps, à tous les lieux, à tous les climats, et facilement transmissible, par les manuels, formulaires et recueils de modèles, d'atelier en atelier et de pays en pays. L'architecture dès lors tendait à devenir, non plus la résultante des besoins, des traditions, des croyances d'un peuple et des matériaux du sol natal, l'enveloppe adéquate et expressive d'une société à un moment de son histoire, mais une conception *a priori*, un type absolu, impersonnel et international, dont les répliques pouvaient, sur tous les points du globe et sous toutes les latitudes, s'élever à la commande,

abriter toutes les races, respectueuses et dociles, derrière les colonnades monotones et sous les « ordres » superposés du monument catholique et latin.

La sculpture italienne de la fin du XV[e] siècle à la mort de Michel-Ange. — Vasari, parlant, à propos d'Andrea Verrochio, de la sculpture du xv[e] siècle, dit qu'il manqua aux maîtres de cette époque « la suprême perfection dans les pieds, les mains, les cheveux, la barbe..., le fini, la grâce souveraine. » Cette perfection, ajoute-t-il, ils ne pouvaient l'obtenir tout d'un coup, parce que l'application communique à la facture quelque chose de sec, quand c'est l'application seule qui doit conduire à la perfection. « Il était réservé à leurs successeurs de la découvrir, quand on retira de terre certaines statues antiques que Pline avait citées parmi les plus fameuses : le *Laocoon*, l'*Hercule*, le *Torse du Belvédère*, la *Vénus*, la *Cléopâtre*, l'*Apollon* et une infinité d'autres; leur douceur ou leur sévérité, l'ampleur et la souplesse des chairs qui sont étudiées sur les corps les plus beaux, des attitudes qui n'ont rien de tourmenté, mais qui tournent avec une aisance parfaite, firent disparaître la manière sèche, crue et tranchante à laquelle on avait sacrifié..... » Ce texte indique très bien le caractère de l'évolution qui s'accomplit dès la première moitié du xvi[e] siècle dans la plastique italienne, et comment des formes ressenties, individuelles et savoureuses, des maîtres du *quattrocento*, on passa à l'élégance, à la facilité coulante et bientôt banale, aux formes généralisées et bientôt déclamatoires, des statuaires du xvi[e] siècle, sans presque s'arrêter, si grands qu'aient pu être quelques-uns de ces maîtres, entre les primitifs et les décadents. Dans la ferveur de leur admiration, les hommes de la Renaissance ne distinguèrent pas entre les œuvres de la vieillesse du paganisme et celles de sa radieuse adolescence. Cette confusion a longtemps pesé sur l'esthétique moderne, et la pédagogie de l'art s'en est fâcheusement ressentie.

Dans l'histoire de la sculpture italienne, c'est de Florence presque toujours que part le mouvement initial; c'est son influence qui rayonne jusqu'aux extrémités de la Péninsule et, mêlée à des principes locaux, y féconde et y vivifie les diverses

écoles. On a vu [1] quel avait été son rôle au cours du xv° siècle et l'influence de l'atelier des Ghiberti, des Donatello et des Verrochio.

C'est à un élève de Verrochio, à l'universel Léonard de Vinci, qu'il faudrait sans doute réserver la première place dans l'histoire de la sculpture du nord de l'Italie, si la statue qui l'avait illustré était arrivée jusqu'à nous. Ce n'est pas ici le lieu de parler de l'ensemble de son œuvre; mais on ne saurait négliger de mentionner au passage ce qui occupa tant de place dans sa pensée et dans sa vie. Dans la lettre extraordinaire qu'il adressait en 1483 à Ludovic le More, au moment de son arrivée en Lombardie, il mentionnait, parmi les services qu'il pourrait rendre au duc et les innombrables travaux dont il accepterait la charge, cette statue équestre qu'il était question depuis longtemps déjà d'élever à Francesco Sforza : « *Ancora si potera dare opera al cavallo di bronzo chè sara gloria immortal e eterno onore della felice memoria del S^r vostro padre e de la inclyta casa Sforcesca* ». Il s'en occupa seize années durant, et c'est par centaines que ses manuscrits nous ont conservé les esquisses, ébauches, études et projets divers que sa pensée toujours active accumula autour de l'œuvre rêvée.

Dans cette molle et grasse Lombardie, les éléments florentins apportés par Donatello et Michelozzo avaient rencontré d'autres éléments, septentrionaux et germaniques, qui s'étaient comme amalgamés dans les œuvres expressives, pittoresques et grouillantes des Mantegazza. — Giov. Ant. Amadeo (1497-1522); les maîtres de la Chartreuse de Pavie, cette pépinière de sculpteurs, et des dômes de Côme et de Milan; Ambrogio Foppa Caradosso (1452-1527), surtout connu comme médailleur, mais capable de dresser les figures monumentales du *Calvaire* et de San-Satiro; enfin et surtout Agostino Busti (le Bambaja, 1480-1548), l'auteur de ce charmant et un peu mièvre tombeau de Gaston de Foix (la figure du *gisant* d'ailleurs admirable en sa grâce pensive) commandé par François Ier (1517) [2],

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 584 et suiv.
2. Les fragments en sont aujourd'hui épars à l'Ambrosienne, au musée archéologique de Milan et au musée de Turin.

— réunissent tous les caractères de cette école, où les influences septentrionales vont s'atténuant et s'effaçant de plus en plus devant celles du Midi.

A Venise, où l'on trouve, au cours du xv[e] siècle, tant de traces et de preuves des pénétrations « gothiques », le Florentin Andrea Contucci, plus connu sous le nom de Sansovino (1460-1529), et surtout son élève Jacopo Tatti [1], préfèrent les élégances classiques, mais corrigées par la plénitude paisible et saine de la grâce vénitienne. Tullio et Antonio Lombardo, les fils du vieux Pietro († 1515), laissent dans les églises de Venise quelques beaux tombeaux qui restent la partie la plus intéressante de leur œuvre, et au *Santo* de Padoue une série de bas-reliefs où ce qu'il y a d'artificiel dans l'expression du mouvement est rendu plus sensible par le voisinage de Donatello.

A Modène enfin, après Guido Mazzoni († 1518), que nous retrouverons en France, et dont le réalisme dramatique et fougueux triomphe dans les groupes de ses *Dépositions* ou de ses *Adorations* en terre cuite polychrome, qu'on dirait détachés de quelque « Mystère », Antonio Begarelli († 1565), avec plus d'agitation et d'emphase, mais non pas plus de vie, compose des *Lamentations sur le corps du Christ* et des *Dépositions de croix* où un reste de naturalisme pittoresque ne dissimule qu'imparfaitement la convention.

Tous ces noms pâlissent et s'effacent devant celui de Michel-Ange Buonarroti (6 mars 1475-18 février 1564) [2]. Il absorbe et il emporte toute la vie et toute la gloire de la sculpture italienne au xvi[e] siècle : architecte, peintre, poète, il ne se réclame dans ses actes publics que de la qualité de sculpteur : « Moi, Michel-Ange, *sculpteur* »; il professe que la sculpture est le premier des arts [3]. On peut dire que, le pinceau ou le compas à la main, on le surprend encore à penser en sculpteur.

Formé d'abord dans l'atelier de Ghirlandajo à la pratique du

1. Voir ci-dessus, p. 242.
2. Voir ci-dessus, p. 43, pour l'importance du rôle de Michel Ange dans la société et dans la littérature italiennes.
3. *Non ha l'ottimo artista alcun concetto*
Che un sol marmo in se non circonscriva.

dessin (on a le contrat d'apprentissage daté du 1er avril 1488), introduit par Bertoldo, vieux sculpteur élève de Donatello, conservateur et restaurateur des antiques, dans le jardin académique de Saint-Marc où les Médicis avaient réuni leurs collections de marbres, admis dans l'intimité de Laurent, il prit en auditeur novice et ardent sa part des discussions profondes et subtiles des néo-platoniciens. Il put entendre discourir Politien et Marcile Ficin. Il adora dans son cœur la beauté éternelle : « Mes yeux avides de la beauté, mon âme de son salut n'ont d'autre vertu pour monter au ciel que de contempler les belles formes ». Il se rappelait sans doute les leçons de ses premiers maîtres quand plus tard il écrivait ces vers. A la mort de son protecteur et grand ami, Laurent de Médicis, il avait à peine dix-neuf ans, et bientôt après il subit une nouvelle et profonde influence. La prédication de Savonarole agit puissamment sur lui [1]; il n'en oublia jamais les saintes indignations, les malédictions terribles, les cris de colère et de douleur : il vit, à travers les paroles ardentes du moine, les prophètes menaçants et formidables; il découvrit la poésie de l'*Ancien Testament*; à l'écouter et à le lire, il se prépara à être le peintre biblique, l'interprète de Jéhovah. Il lit aussi et médite le poème de Dante, dont il remplit les marges de dessins et dont il rêvera plus tard de faire le tombeau; il envie jusqu'aux infortunes du divin poète : « Dieu veuille que je sois comme lui! Je donnerais, pour son dur exil, le sort le plus heureux du monde! »

Il ne cesse pas d'ailleurs de fortifier, par une étude passionnée, son éducation technique d'artiste : copies de gravures allemandes, copies de marbres antiques, études d'après nature; puis, avec la permission du prieur du couvent de San-Spirito qui lui prête une cellule pour disséquer, études anatomiques. Par tous les moyens, il se rend maître de son outil et de son art; il apprend, dans le jeu compliqué de ses fonctions, le mécanisme de la forme humaine, la structure des os, les contractions des muscles; il se familiarise avec toutes les attitudes, toutes les postures possibles du corps agissant. C'est à ce patient

1. Voir ci-dessus, p. 16.

apprentissage qu'il devra de disposer souverainement des formes, d'en faire sous sa main comme de pathétiques idéogrammes et d'exprimer par elles, dans la matière devenue vivante, les pensées invisibles et « les tourments cachés de l'âme. »

Dès ses premières œuvres, à côté de l'élève attentif, qui n'a rien négligé de ce que pouvaient lui apprendre ses prédécesseurs, on devine le génie original et impatient de s'émanciper. La *Madone* de la *casa Buonarroti*, en même temps qu'elle se rattache encore à Donatello, annonce déjà par je ne sais quoi de plus hautain dans l'allure, de plus inquiet dans l'expression, de plus imprévu dans l'attitude de l'enfant comme dans le geste de la mère, surtout par la tendance à généraliser le décor, vague escalier monumental qui monte lourdement au fond du bas-relief, la manière souveraine et typique de ses chefs-d'œuvre définitifs. Quand il s'inspire de l'antique, dans le *Bacchus* par exemple, il élargit l'interprétation du type; et, s'il étudie de près l'allure chancelante du dieu des libations, il évite de donner à la figure cette individualité particularisée que l'on retrouve chez tous les maîtres de l'époque antérieure. Dans le *David*, il cherche à dégager une sorte de jeune héros « hors des temps », au lieu du maigre et ardent Florentin cher aux sculpteurs du xv[e] siècle. C'est dans l'interprétation généralisée de la forme qu'il cherchera le secret de l'expression humaine et symbolique; tout ce qui rappellerait une copie littérale, la servitude d'un modèle, lui répugnera; « *aborriva il far somigliare al vivo* », rapporte Vasari.

Il a vécu quatre-vingt-neuf ans, sous treize papes, à l'époque la plus agitée de l'histoire de l'Italie et de l'Église, dans la double crise de la Renaissance triomphante et de la Réforme. Si la première partie de sa vie est tout entière consacrée à Florence, où sa gloire grandit rapidement et où les commandes lui sont prodiguées (*David*, *saint Mathieu*, carton de la *Guerre de Pise*), dès 1564 il entre en rapport avec Jules II. Ce pape lui commande son tombeau, — ce tombeau qui devait tant l'occuper, l'obséder, l'agiter, et n'être jamais achevé. Les *Esclaves* du Louvre et les quatre autres restés ébauchés à l'entrée du jardin

Boboli, — symboles assez arbitraires, si telle fut vraiment la pensée de Michel-Ange, des arts libéraux « prisonniers de la Mort avec le pape Jules II »; le *Moïse* farouche, dominateur et menaçant, *Moïses surgens*, symbole de la *vie active* et qui ne fut terminé qu'en 1545 après une longue suite de marchés, de démêlés humiliants, de tribulations, sont tout ce qui reste aujourd'hui, avec des esquisses et dessins, de ce projet gigantesque et de ce long drame : « *tragedia del Sepolcro.* »

Ce fut Jules II lui-même qui le premier interrompit le travail commencé pour occuper Michel-Ange à la décoration du plafond de la chapelle Sixtine (1508). Il eut à surmonter les hésitations de l'artiste et finit par en triompher. Il ne s'agissait tout d'abord que de représenter les douze Apôtres dans les lunettes, la voûte devant être simplement recouverte d'une ornementation linéaire. Les *Apôtres* furent commencés; Michel-Ange manda de Florence des peintres pour lui apprendre les procédés de la peinture à fresque; puis il changea d'idée, effaça ce qu'il avait commencé et à la place des Apôtres peignit les *Prophètes* et les *Sibylles*, tandis que sur la voûte, dans les neuf compartiments qui la divisent en sections inégales, il représentait — il est superflu de dire avec quelle puissance et quelle grandeur vraiment biblique — : *Dieu séparant la lumière des ténèbres*, la *Création du monde, de l'homme, de la femme, Adam et Ève, Caïn et Abel*, le *Déluge*, l'*Ivresse de Noé*. L'œuvre était découverte au public en 1513, quelques semaines avant la mort de Jules II; et, quand il sortit de ce long tête-à-tête avec son rêve, Michel-Ange, qui n'avait voulu aucune aide, qui avait tout peint de ses propres mains, le cou renversé en arrière, les yeux obstinément attachés à cette voûte où il évoquait la vision des temps et le geste créateur de Jéhovah, resta longtemps sans pouvoir baisser la tête et regarder en bas. — Cette page épique terminée, il ne devait plus, de vingt-deux ans, toucher à ses pinceaux.

Léon X réserva à Raphaël les grands travaux de son règne; il commanda à Michel-Ange la façade de San-Lorenzo et le retint longtemps à Carrare, à Serravezza et à Pietra-Santa, occupé à surveiller l'extraction des marbres nécessaires à l'exé-

cution de ses projets. Après quatre années de peines inutiles, l'artiste découragé demandait grâce et recevait l'ordre de construire la chapelle funéraire des Médicis (1520), où il devait, sous Clément VII, exécuter les deux tombeaux (le projet primitif en comportait six) immortalisés par les figures, couchées sur les sarcophages, de l'*Aurore* et du *Jour*, du *Crépuscule* et de la *Nuit*, géants douloureux, accablés et tragiques, dont il fit ses confidents et dans les flancs héroïques desquels il déposa le fardeau de sa tristesse. En des vers mille fois cités, il donne lui-même le commentaire de sa pensée [1].

Michel-Ange traversait alors les heures les plus sombres de sa vie. L'âme endolorie et le corps épuisé (*Michelangiolo mi parse molto istenuato e diminuito dele carne*, écrit un contemporain), il avait un âpre besoin de solitude et de silence. Il se réfugia dans les montagnes du duché d'Urbin. Clément VII lui avait interdit, sous peine d'excommunication, de se charger de tout autre travail que celui des tombeaux; et il lui demandait peu de temps après les cartons de deux grandes compositions qu'il voulait faire peindre aux murs de la Sixtine : le *Jugement dernier* et la *Chute des réprouvés* ! La mort du pontife (1534) le libéra pour un temps; mais Paul III, qui comptait au nombre de ses plus chauds admirateurs, obtint qu'il reprît la tâche interrompue. Il intervint même dans la suite pour ménager un accord entre l'artiste et les héritiers de Jules II, dont le tombeau était toujours l'objet d'interminables pourparlers.

Le jour de Noël 1541, le *Jugement dernier* fut découvert « *con stupore e maraviglia di tutta Roma* ». La « terribilita » de cette composition « titanesque » arracha des cris d'admiration aux connaisseurs et à la foule : elle surprend et inquiète aujourd'hui, par l'abus de ses anatomies héroïques, le spectateur moins entraîné. Il semble qu'on assiste là au débordement d'une virtuosité où fermentent tous les germes de la décadence d'une école. Du moins peut-on y sentir encore la présence du grand esprit, nourri de la lecture de Dante et de l'Apocalypse, qui faisait retentir aux murs du sanctuaire de la papauté « l'ana-

1. Voir ci-dessus, p. 44.

thème du concile de Trente », en attendant qu'il élevât sous le ciel de la Ville Éternelle, comme une tiare restaurée, la coupole de Saint-Pierre.

Après le *Jugement dernier*, après surtout la mort de Vittoria Colonna pour laquelle ses *sonnets* et *madrigaux* disent l'exaltation de son culte, il cherche dans la plus ardente effusion du sentiment religieux l'unique consolation :

« Que puis-je faire pour vivre autrement que je ne vis? Sans toi, Seigneur, tout bien me manque!... Il ne suffit plus de peindre ou de sculpter pour apaiser cette âme éprise de l'amour divin qui, pour nous étreindre, tient ouverts ses deux bras sur la croix. »

C'est dans ces pensées que cette âme orageuse, aimante et farouche, finit son pèlerinage terrestre. Le 12 février 1564, il avait encore travaillé toute la journée; le lendemain, « ne se souvenant plus que ce fût un dimanche », il voulut aussi travailler. Pris de somnolence, il résolut « de monter à cheval, selon son habitude chaque soir quand le temps était beau; mais le froid de la saison et la faiblesse de ses jambes et de sa tête l'en empêchèrent. Il s'en retourna alors s'asseoir auprès du feu sur un siège, où il restait plus volontiers que dans son lit. » Le vendredi 18 février, « sur les vingt-trois heures », à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, il s'endormit et connut enfin le repos.

Paul IV voulait le faire enterrer à Saint-Pierre; mais son neveu, craignant qu'on ne gardât le corps de vive force à Rome, « le fit mettre secrètement dans un ballot » et envoyer à Florence comme marchandise. Au milieu de la nuit, les artistes florentins le déposèrent à Santa-Croce, et le cercueil fut ouvert pour leur permettre de contempler une dernière fois ses traits. Vasari constata que vingt-neuf jours après la mort il n'étaient point altérés. On célébra de royales funérailles... Avec Michel-Ange, la sculpture italienne descendait au tombeau.

La peinture italienne. — Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël forment le grand triumvirat de l'époque classique, de l'âge d'or, comme on l'a appelé. Ils résument toutes les recherches et consacrent toutes les conquêtes du XVe siècle, auquel ils appartiennent par la date de leur naissance, leurs ori-

gines et leur éducation, et ils manifestent en même temps, en des chefs-d'œuvre définitifs, l'avènement de principes esthétiques nouveaux. Chacun d'eux, dans une modalité distincte, avec son génie propre où viennent se fondre et se synthétiser dans une conciliation féconde les aspirations de plusieurs écoles, florentine, ombrienne, siennoise ou lombarde, formule la langue universelle que l'on essaiera de substituer dans le catholicisme de l'art aux idiomes nationaux. Et pendant qu'ils imposent à l'admiration et à l'imitation de l'Europe les formes de la pensée ultramontaine, ils épuisent dans cet effort la sève de la Renaissance italienne, qui triomphe et meurt avec eux. A côté d'eux des maîtres isolés, comme le Corrège, des écoles grandies dans un milieu social et naturel très spécial, comme l'école vénitienne, enrichissent et diversifient encore les expressions de la beauté humaine et le répertoire de la langue pittoresque. Les noms et les œuvres de peintres pullulent de toutes parts; le cadre de cette étude ne saurait en contenir qu'un nombre très réduit.

Léonard de Vinci et son école. — Léonard de Vinci (1452-2 mai 1518) naît aux environs d'Empoli, au petit bourg de Vinci, des libres amours d'un notaire et d'une paysanne. Il se forme dans l'atelier de Verrochio, qui lui apprend tout ce qui pouvait alors s'apprendre dans son art. Il est inscrit en 1472 dans la corporation des peintres de Florence, et c'est dans cette ville qu'il séjourne jusqu'en 1483. C'est là qu'il exécute ses premières œuvres, perdues pour la plupart, et pour l'attribution desquelles on hésite encore entre Lorenzo di Credi, son camarade d'atelier, et lui-même. La *Vierge aux rochers* du musée du Louvre paraît être comme la conclusion de cette première période de son développement. Il y donne la mesure de son originalité et de sa supériorité naissantes, dont les peintres ses contemporains ont déjà subi l'influence, et l'indication de tout ce que son puissant et curieux esprit cherchera à extraire de beauté raffinée, de grâce subtile et profonde du spectacle des choses et des êtres, de la contemplation du monde. En même temps, il s'est initié à toutes les sciences et à tous les arts : ingénieur et musicien, géomètre et poète, mécanicien et natu-

raliste, sculpteur et peintre, cavalier accompli, vigoureux autant qu'élégant, il peut s'offrir à toutes les tâches, « exécuter tout ce que l'on voudra aussi bien que qui ce soit », ainsi qu'il l'écrit tranquillement à Ludovic le More au moment d'entrer à son service.

A Milan, où il arrive en 1483, il se naturalise Lombard et communique à la vieille école milanaise, un peu somnolente et attardée dans sa grâce placide, un souffle et un esprit nouveau. Andrea del Gobbo Solario, Giov. Antonio Beltraffio (1467-1516), surtout Bernardino Luini (1470-1529), maître délicieux et fécond, fresquiste limpide et puissant, sont comme éclairés d'un rayon de son génie, et même Gaudenzio Ferrari (1484-1549), dont la destinée errante et l'œuvre inégale et mouvementée reflètent tant d'influences diverses. Léonard lui-même ne fut pas sans profiter de ce que ce milieu nouveau pouvait lui offrir d'assimilable, et les colorations douces, harmonieuses, un peu voilées des tableaux des vieux maîtres lombards durent lui plaire. De bonne heure, il dirigea ses efforts vers la perfection du modelé; dans son Traité de la peinture, dont il ne nous est parvenu que des fragments, il insiste avec une prédilection significative sur les lois du clair-obscur et de l'enveloppe, « ce *summum* de l'art qui résulte de la juste et naturelle dispensation de l'ombre et des lumières »; il recommande de ne point faire aux visages « des muscles trop marqués et terminés durement »; mais les lumières se doivent perdre insensiblement et se noyer dans des ombres tendres et douces à l'œil, « car de là dépendent toute la grâce et la beauté d'un visage ». C'est là le fin du fin, le *sfumato*, et « si un peintre recule à mettre des ombres où elles sont nécessaires, il se déshonore et rend son œuvre méprisable aux bons esprits. »

Pour fixer, jusqu'en leurs plus subtiles modulations, ces jeux de la forme dans la lumière atténuée, pour réaliser pleinement dans son œuvre la vision intérieure qu'il emportait de la réalité, il multiplia les essais de couleurs plus transparentes ou émaillées et de préparations nouvelles; il ne se contenta pas de la pratique simple des peintres ses contemporains : il chercha une technique plus raffinée de la peinture à l'huile, et c'est

ces combinaisons souvent imprudentes qu'il faut attribuer le déplorable état de plusieurs de ses chefs-d'œuvre. La *Cène* du réfectoire de *Santa-Maria delle Grazie*, qu'il a voulu peindre à l'huile sur la muraille, a souffert autant du fait de Vinci lui-même que des injures du temps et de la brutalité des hommes; et l'on ne retrouve guère aujourd'hui dans cette ruine admirable que les lignes générales d'une composition merveilleusement disposée pour rendre sensibles aux yeux les effets différents sur chacun des Apôtres de la parole du Maître : « *Amen, dico vobis, unus vestrum me traditurus est.* »

Quand la chute de Ludovic obligea Vinci à quitter Milan, qui lui était devenue comme une seconde patrie, plus hospitalière et plus aimée que Florence, il y laissait une « académie Léonardesque », un enseignement organisé et des élèves (Marco d'Oggione, Andrea Solaino, Cesare da Cesto, etc.). Il semble qu'avant de se décider à rentrer à Florence, il ait cherché un moyen de n'y pas revenir. Il va d'abord à Venise; puis auprès de César Borgia, qui l'emploie comme ingénieur militaire; enfin, en 1503, il regagne Florence et, quatre années durant, il s'y consacre exclusivement aux choses de son art : c'est le moment de la *Sainte-Cène*, du carton de la *Bataille d'Anghiari*, de la *Joconde*, le portrait merveilleux où il poussa jusqu'à la volupté cette recherche amoureuse du modelé qui était pour lui la fin même de la peinture, où, pour multiplier ces délicats accidents de la forme que fait naître la fossette d'un sourire sous la caresse d'un rayon, il entretint, au moyen de musiques savantes, de chanteurs et de bouffons, Mona Lisa, son modèle, dans une douce gaîté. Il y travailla quatre ans, nous dit Vasari, et quand il s'en sépara, il n'y avait pas encore mis tout ce qu'il avait rêvé d'y mettre : *e quattro anni penatovi, lo lascio imperfetto.*

C'est que par delà la réalité, qu'il serrait cependant d'une prise tenace, avec toute la ferveur d'un quattrocentiste, sa curiosité et son rêve allaient chercher le sens même des choses : « J'ai souvent expérimenté, me trouvant au lit, dans l'obscurité de la nuit, combien il est important de répéter dans son imagination jusqu'au moindre contour des modèles qu'on a étudiés

et dessinés durant le jour. Par ce moyen, on fortifie et conserve davantage le sens des choses qu'on a recueillies dans sa mémoire. » Ce n'est pas seulement le portrait de Mona Lisa, c'est aussi le portrait de son plus intime idéal qu'il a peint avec elle. La peinture est chose mentale, « *cosa mentale* » — et toute œuvre d'un grand artiste est une confidence « sur sa manière habituelle de rêver le bonheur. »

L'influence qu'il exerça pendant ce séjour à Florence, en ces premières années du XVI[e] siècle, fut décisive pour beaucoup de jeunes peintres. On en pourrait noter les effets sur le jeune Urbinate, qui arrivait de sa province d'Ombrie et à qui les œuvres de Léonard révélèrent une beauté plus expressive et plus haute; sur le pieux fra Bartolommeo (Baccio della Porta, 1475-1517, le Frate) que la prédication de Savonarole avait converti et jeté dans la vie religieuse, qui apprit de Léonard à composer plus grandement; et même, à certaines heures, sur Andrea del Sarto (1485-1531).

Bramante, Michel-Ange, Raphaël furent attirés et retenus à Rome, devenue au XVI[e] siècle par la vertu du Saint-Siège une capitale d'art, alimentée d'ailleurs par des artistes nés en dehors de ses murs. Léonard ne fit qu'y passer. Quand il se fut une seconde fois établi à Milan, où l'appelait Georges d'Amboise, gouverneur du duché pour le compte du roi de France, il ne quitta plus ce séjour de prédilection que pour quelques visites à Florence. En 1513, Léon X l'appela à Rome, l'y reçut avec des honneurs princiers, mais s'aperçut bientôt avec dépit qu'il n'hébergeait au Belvédère qu'un chimiste — ou un alchimiste — occupé à distiller des huiles et des plantes pour la composition de couleurs plus moelleuses et de vernis plus transparents, — ou un physicien absorbé dans une série d'expériences sur les miroirs.

Léonard revint une fois encore à Milan, où François I[er], au lendemain de Marignan, l'attacha à son service, le ramena en France et l'installa « en son ostel de Cloux (ou clos Lucé) près le chastel d'Amboise. » C'est là que le 18 octobre 1516, le cardinal d'Aragon venait rendre visite au vieil artiste septuagénaire. « Quoique messire Léonard ne puisse plus peindre avec

la suavité qui le caractérise, écrivait son secrétaire, il peut encore faire des dessins et enseigner les autres. Ce gentilhomme a écrit d'une façon admirable sur l'anatomie dans ses rapports avec la peinture, décrivant les os, muscles, membres, nerfs, veines, articulations, intestins et tout ce qu'on peut étudier, tant du corps de l'homme que de celui de la femme, comme personne ne l'a fait avant lui. Nous l'avons vu de nos yeux, et il nous a dit qu'il avait fait l'anatomie de plus de trente corps d'hommes et de femmes de tout âge. Il a aussi écrit sur la nature de l'eau, de diverses machines et d'autres objets dont il a rempli une infinité de volumes, rédigés en langue vulgaire et qui une fois publiés seront d'un grand intérêt et d'un grand charme. »

Ces études anatomiques, les manuscrits aujourd'hui à Windsor en ont conservé les plus belles *planches*, et rien n'est mieux fait pour rendre sensible ce que peut être la prise de possession de la nature par un génie supérieur. Il a tout fouillé; il a voulu tout connaître du corps humain, tout surprendre de ses fonctions même humiliantes, de ses gestes même honteux, — et telle est la magie de ce grand enchanteur que, dans ses moindres dessins, je ne sais quelle grâce se mêle jusqu'aux plus secrètes réalités. On y sent passer toute la grande curiosité de la Renaissance, sa ferveur de découverte dans l'ordre des vérités naturelles et scientifiques, avec, en plus, un reflet de l'âme harmonieuse, insatiable et voilée du maître, moins épris encore de science qu'amoureux de beauté.

Raphaël et l'école romaine. — Léonard de Vinci et Michel-Ange ont contribué sans doute à la formation de cette langue universelle et absolue, que l'*âge d'or* de la Renaissance voulut établir dans le monde de l'art; mais ils ont l'un et l'autre marqué leurs œuvres d'une empreinte si profondément personnelle, ils y ont laissé les confidences si persuasives, celui-ci des tristesses et des colères de son âme orageuse, celui-là des curiosités savantes et subtiles de son grand esprit, que c'est par leurs côtés les plus individuels et particuliers, par ceux où ils se différencient et se séparent, que nous nous plaisons surtout à les envisager. Léonard n'a-t-il pas écrit d'ailleurs :

« Appliquez-vous à faire un petit nombre d'œuvres excellentes : surtout n'imitez personne de peur qu'on ne vous appelle les neveux et non les fils de la nature », comme Michel-Ange avait dit : « Celui qui marche derrière un autre ne sera le premier en rien. » Devant ces deux artistes prodigieux, la pédagogie classique a toujours ressenti quelque inquiétude.

Raphaël (né le vendredi saint 28 mars 1483, mort le vendredi saint 6 avril 1520), au contraire, semble avoir employé tout son génie à créer le mode d'expression le plus général, le type de beauté le plus impersonnel, où toutes les aspérités de la personnalité se fondent dans l'eurythmie, où rien ne choque, où rien ne heurte et qui triomphe en dérobant les secrets de sa force. « O heureuse, ô bienheureuse âme, s'écrie Vasari, comme chacun se plaît à parler de toi, à célébrer tout ce que tu fis, à admirer tout ce que tu as laissé... » et cette phrase résume bien en effet l'impression que donne l'histoire de sa vie. Elle fut heureuse, noblement, paisiblement heureuse. Depuis l'humble atelier de son père, Giovanni Santi, honnête artiste, poète laborieux, où il grandit au milieu de tableaux de sainteté, d'*Annonciations*, de *Saintes Familles*, de *Madones* un peu anguleuses, tendrement penchées sur le *Bambino*, jusqu'à la cour de Jules II et de Léon X, où il prit avec la position de peintre officiel de l'Église la direction de l'école romaine, — un bonheur égal et constant l'accompagne.

Il était d'humeur enjouée et douce, de caractère aimable, d'esprit délicat et admirablement équilibré, avec une faculté d'assimilation prodigieuse et une modestie charmante, toujours prêt à accueillir les conseils, à subir l'influence de ses aînés. Dans l'atelier de son père, qui fut son premier maître, puis à Pérouse, il ouvre son âme aux traditions de doux mysticisme qui s'étaient conservées dans ces montagnes de l'Ombrie, pleines encore des souvenirs de saint François d'Assise; il remplit ses yeux de la douceur grave et virginale des horizons ombriens où des arbres grêles se dressent dans la lumière dorée. Ses premiers dessins expriment, dans le visage enfantin de ses *Vierges*, ce que le moyen âge conçut de plus candide et de plus tendre. Même ses études les plus *naturalistes*, comme les des-

sins de la collection Wicar à Lille, où l'on voit ses camarades d'atelier lui servir de modèles pour la Vierge et le Christ de son *Couronnement*, ont une pureté idéale. Il communique à tout ce qu'il copie « une âme de Madone. »

Il s'émancipe peu à peu de l'influence de son maître le Pérugin, non pour secouer un joug qui lui pèse ou manifester une originalité impatiente de se produire, mais parce qu'arrivé dans des milieux nouveaux son esprit s'est ouvert à des influences nouvelles. Déjà à Sienne, où il avait été appelé, la beauté païenne s'était offerte à lui dans le groupe célèbre des *Trois Grâces*; il les copie plusieurs fois et s'en inspire souvent. — A Florence, où il arrive en octobre 1504, un monde plus vivant se révèle à lui, avec des idées plus larges et d'autres horizons. Il n'en est ni ébloui ni troublé; il n'a pas de ces soudaines et profondes secousses comme un Donatello ou en Brunellesco en ressentirent à Rome; il n'y a pas d'à-coup dans l'évolution de son talent et l'épanouissement paisible de son génie. Il s'assit respectueusement devant les œuvres de Masaccio, profita de son commerce avec le Frate, le Francia, Léonard... Jamais un sentiment d'envie ou de rivalité inquiète n'effleura sa belle âme, n'en troubla l'équilibre. Jusque-là il avait été le peintre timide des vierges ombriennes et des petits Jésus; il s'émancipe; sa composition prend plus d'ampleur, son dessin de souplesse et « d'allure », sa pensée de maturité; mais le souvenir du Pérugin reste encore présent dans les œuvres de la période florentine.

En 1508, vers le mois de septembre, il est à Rome. Son parent Bramante l'a désigné à Jules II. Il est le peintre officiel de la papauté, à ce moment unique et éphémère, entre Savonarole et Luther, où elle semble avoir pris la direction de la politique et de la civilisation modernes et tenté de concilier, dans un catholicisme platonicien, les deux traditions chrétienne et classique, la philosophie et la religion, la libre spéculation et le dogme, — unir paternellement dans le sourire d'une même beauté Diotime et Marie, Apollon et Jésus. Raphaël écrit sur les murs du Vatican « le *Credo* de la Renaissance ». Ces grandes compositions, *la Dispute du Saint-Sacrement* et

l'*École d'Athènes*, le *Parnasse*, *Héliodore chassé du temple*, la *Messe de Bolsène*, la *Rencontre de saint Léon et d'Attila*, l'*Incendie du Bourg*, etc., ne sont pas toutes de son invention. Le programme en fut tracé par les humanistes Bembo, Bibbiena, Castiglione, Sadolet, Inghirami, etc.; mais il s'élève sans effort à l'interprétation de ces vastes symboles et au cours de l'exécution de cette œuvre encyclopédique qu'il ne put achever sans la collaboration de nombreux élèves et notamment de Jules Romain (il y paraît trop quelquefois), il ajoute à sa manière tout ce qu'il peut s'assimiler pour le dessin de Michel-Ange, pour la couleur du Vénitien Sébastien del Piombo. Ses œuvres désormais s'adressent au monde catholique, *Urbi et Orbi*; ses Madones ne sont plus les vierges timides de l'Ombrie, mais les reines du ciel glorieuses que les papes vénèrent. Depuis l'organisation des fêtes de la cour pontificale jusqu'à la construction de Saint-Pierre, il est investi d'une sorte de ministère universel, de surintendance des beaux-arts. Pendant douze ans, jusqu'au jour de sa mort, sans effort apparent, entouré d'une armée d'élèves formés par lui, retenus par sa bonté autant que par son génie et faisant autour de lui comme « une chaîne de cœurs », il portera, avec une aisance souriante, le plus effrayant labeur qui ait jamais pesé sur des épaules humaines.

Il fut heureux jusque dans la mort, qui le surprit en pleine jeunesse, sans longue souffrance, à l'heure où son œuvre était accomplie, où il avait donné au monde tout ce qu'il pouvait lui donner. Portraitiste puissant, il avait montré qu'il savait, lui aussi, saisir d'une prise vigoureuse la vérité individuelle; il avait même, dans des compositions historiques et symboliques, mêlé çà et là, à la manière des Quattrocentistes, quelques portraits contemporains, et en même temps il avait élevé son style à cette hauteur où il devait devenir le point commun de toutes les écoles. Si la pédagogie qui sortit par la suite de son œuvre fut bienfaisante et féconde, ce serait un point à examiner. Mais quelque chose manquerait à l'histoire de l'art et à l'humanité si cette œuvre n'avait pas été accomplie et si ce rêve de beauté, cette vision d'un monde idéal où de beaux

corps portent sans effort, dans la paix et la gloire, de hautes et grandes pensées, n'avaient pas trouvé leur interprète et leur peintre.

Les élèves de Raphaël se dispersèrent après la mort du maître. Jules Romain, auquel il avait confié l'exécution de tant de morceaux importants, dont il faut reconnaître notamment la manière sèche et dure dans la *Bataille de Constantin* et la *Sainte Famille* de François Ier, alla s'établir à Mantoue, où il couvrit de mythologies baroques et boursouflées, qui devaient malheureusement faire école, les murs du palais du T. — Primatice, qui procède de lui, vint exercer en France, pour le plus grand dommage de l'école nationale, son industrie et son art. Polydore de Caravage décora les façades de plusieurs palais romains. Perino del Vaga s'établit à Gênes.

Corrège; la peinture dans le nord de l'Italie. — Dans le petit bourg de Correggio, à quelques kilomètres de Modène, naquit et mourut un peintre que l'on a souvent placé à côté des plus grands : Antonio Allegri, devenu célèbre sous le nom de son lieu d'origine (1494-5 mars 1534). On ne saurait dire exactement comment il se forma. Peut-être un de ses oncles, Lorenzo, qui était peintre, et Antonio Bartolloti, alors en grande vogue, lui donnèrent-ils ses premières leçons. Mais ce fut surtout un maître de l'école ferraraise, Francesco Bianchi, établi à Modène, qui contribua à le former. Encore faut-il remarquer que l'élève n'avait que seize ans à la mort de son professeur. Il est probable qu'il voyagea alors, qu'il vit les fresques de Mantegna à Mantoue, qu'il fut en contact avec Lorenzo Costa, et surtout qu'il vit des œuvres de Vinci et subit leur influence. Dans la *Madone de saint François*, aujourd'hui à Dresde, qu'il peignit en 1515 pour le couvent des frères mineurs de Correggio, le geste de saint Jean est tout léonardesque. Des influences ou réminiscences de Francia et de Lorenzo Costa se révèlent aussi en d'autres figures. Et pourtant le morceau est bien *corrégien* par la qualité des carnations nues des anges et la nuance de tendresse, l'élan passionné du geste et du regard de saint François. C'est là sa marque propre. Qu'il ait peint des Lédas ou

des Madeleines, des Madones ou des Nymphes, il a mis dans l'expression de la tendresse un abandon voluptueux, une grâce langoureuse qui va jusqu'à la pâmoison. Venu un peu plus tard, il eût pu être le peintre de sainte Thérèse, qui naissait au moment même où il peignait sa *Madone de saint François*. Nature délicate et nerveuse, extraordinairement sensible, il fait quelques chefs-d'œuvre et entr'ouvre la porte à la sentimentalité fade et déclamatoire qui, après lui, envahira l'art. Aucun de ses tableaux ne peut faire mieux sentir la tendresse de son génie que le *Mariage mystique de sainte Catherine* du Louvre. Le sourire d'adoration, l'abandon caressant, le frémissement d'amour de la petite sainte agenouillée devant son petit fiancé sont dans la peinture, à cette date, des choses toutes nouvelles ; une douce harmonie dorée enveloppe comme une aurore mélancolique ces fiançailles éternelles. Le tableau est de 1519 : Corrège revenait alors de Parme, où il avait été appelé pour peindre dans la chambre et le parloir de la très lettrée, très riche et très aimable dona Giovanna, abbesse du couvent de San-Paolo, l'histoire de *Diane chasseresse* et les petits *Putti* mythologiques que les Italiens de la Renaissance ne s'étonnaient pas de voir en pareil lieu. C'est le moment de son mariage, et l'apogée de son talent. En 1520, il est encore appelé à Parme pour décorer la coupole et les pendentifs de San-Giovanni Evangelista, et cet essai de peinture plafonnante eut un tel succès que le chapitre de la cathédrale lui commanda aussitôt la décoration de la coupole du dôme. Il y travailla de 1526 à 1530, et y dépensa une étonnante virtuosité. Il est fort difficile, dans l'état de délabrement où est aujourd'hui cette immense fresque, d'y distinguer autre chose qu'une assez confuse mêlée de jambes et de bras; mais il est permis de regretter, en tout état de cause, que la peinture décorative, à partir de cette époque, ait tant sacrifié aux tours de force et à la difficulté vaincue. Après la mort de sa femme (1522), Allegri revint s'établir dans son cher Correggio. Il aimait de cœur ce coin de terre, dont il ne se résigna jamais à perdre de vue l'horizon familier. Il y vécut loin de la grande scène du monde, sans ambition, et y mourut le 5 mars 1534, l'année même où Ignace de Loyola fondait l'ordre

des Jésuites, qui devait mettre à contribution, dans tant d'églises et sur tant d'autels, l'art de ses successeurs, maniéré, doucereux, singulier mélange de sensualité et de mysticisme. Ses élèves, Fr. Rondani, Pomponio Allegri et ses imitateurs, Michel-Angelo Anselmi, Bernardino Gatti, Francesco Mazzuola (le Parmigiano), tombèrent et abondèrent dans ce sens.

A Venise, au pied des Alpes, mais du côté du soleil et à fleur d'eaux dormantes, s'était lentement formée une école dans la composition de laquelle le Nord et le Midi, les Flandres, l'Allemagne et l'Orient avaient eu leur part d'influence, et qui devait rester vivace et intacte encore, quand beaucoup d'autres, plus savantes et plus dédaigneuses, se furent décomposées dans l'irrémédiable décadence et la rhétorique stérile qui menaçaient l'art italien. Si les débuts furent tardifs, la brillante floraison de la fin du xv[e] et des premières années du xvi[e] siècle compensa glorieusement cette infériorité. Avec les Bellini et Cima da Conigliano, Vittore Carpaccio, Giorgio Barbarelli (Giorgone, 1477-1511) et le Titien (1477-1576), la peinture vénitienne fit paisiblement la conquête d'une province nouvelle dans le monde de l'art : elle s'établit ingénument dans la lumière et l'harmonie sur son morceau de nature — et jusqu'au xvii[e] siècle elle y maintient son empire incontesté. Il a déjà été question des maîtres de la fin du xv[e] siècle : Titien prolongea sa vie jusqu'en 1576; — Véronèse et Tintoret jusqu'en 1588 et 1594. Il est préférable, pour ne pas les séparer, de remettre au prochain volume ce qui devra être dit sur leur œuvre et leur influence.

La gravure et les arts décoratifs. — Les plus grands noms de la gravure italienne appartiennent au xv[e] siècle. C'est dans son contact avec le Nord qu'elle puisa le meilleur de sa force; dès le milieu du xvi[e] siècle, elle décline et bientôt disparaît. Des maîtres comme Mantegna, les Campagnola, Benedetto Montagna, Girolamo Mocetto, ne furent pas remplacés. Le célèbre Marc-Antoine Raimondi, né à Bologne (1488-1530), qui avait travaillé dans l'atelier de Francesco Francia et avait copié les planches d'Albert Dürer, au point d'être dénoncé par celui-ci au palais de la Seigneurie comme contrefacteur, s'est

illustré surtout comme interprète de Raphaël et fondateur de l'école qui devait après lui mettre sa science au service des Bolonais. Dans son atelier vinrent se former des artistes de tous pays, et par eux l'influence de son école rayonna sur le monde.

Dans les arts décoratifs, dans le travail du bois notamment, l'école italienne, au lieu d'attaquer franchement la matière, à la manière des huchiers français, et de lui demander, par la franchise de sa collaboration, le caractère et la beauté propre de l'objet, — meuble ou ornement, — préfère les enjolivements extérieurs, comme pour dissimuler sous un manteau d'emprunt la substance elle-même. Sienne et Florence furent la patrie des *intarsiatori*. Mais ils se répandirent dans toute l'Italie et, avec l'art italien, ils passèrent bientôt la frontière. Quelques sculpteurs sur bois pourraient pourtant être cités à côté des *intarsiatori*, mais la peinture joua dans la décoration des meubles et des *cassoni* un rôle prépondérant.

La célébrité de Benvenuto Cellini, qui s'est fait le héraut de sa propre gloire et que la postérité a trop cru sur parole, a beaucoup contribué à grandir et à exagérer l'admiration accordée à l'orfèvrerie italienne du XVIe siècle, qui tomba bientôt dans la surcharge et le mauvais goût.

Le développement de la céramique coïncida avec le déclin de l'orfèvrerie : les plats de faïence remplacèrent économiquement les admirables pièces du XVe siècle que tant de souverains et de grands seigneurs durent envoyer à la fonte et transformer en lingots. Les productions des officines célèbres de Castel-Durante (qui forma avec Gubbio, Pesaro et Urbino, où l'on reproduisit à satiété, d'après les gravures de Marc-Antoine, les compositions de Raphaël, un groupe solidaire); celles de Faënza et de Deruta jouirent d'une vogue extraordinaire, que la « curiosité » entretient encore aujourd'hui.

En outre, dès la fin du XVe siècle et pendant tout le XVIe, l'art féminin et charmant de la dentelle, importé d'Orient, prit à Venise un brillant développement et produisit des chefs-d'œuvre, — en même temps que, dans la ciselure des armes de parade, la ferronnerie s'unissait à l'orfèvrerie pour enfanter

des chefs-d'œuvre qui sont parmi les plus expressifs et les plus indiscutables de cette branche des arts décoratifs.

Enfin, l'exportation des ouvriers et des marbres des carrières italiennes, et, avec les marbres, des systèmes « d'ornementation à l'antique » et à l'italienne, fut, dès la fin du xv[e] siècle, un des moyens par lesquels l'art ultramontain commença la conquête du monde et en particulier de la France.

II. — L'Art français.

Quand, de 1490 à 1500 environ, Jacques d'Amboise, évêque de Clermont et abbé de Cluny, se faisait construire sur l'emplacement du palais des Thermes, près du collège que l'abbaye possédait à côté de la Sorbonne, l'hôtel qui devait lui servir de pied-à-terre à Paris ; quand, à la même époque, s'élevaient, rue de Tirechape, pour Louis de la Trémoille, l'hôtel dont les débris sont conservés à l'école des Beaux-Arts, et rue du Figuier celui de Tristan Salazar, archevêque de Sens, l'art « gothique » se montrait encore si plein de sève, si souple à se plier, sans rien abandonner de ses principes, à des programmes nouveaux, qu'on eût pu, semble-t-il, lui prédire de brillantes destinées et de longs renouvellements. Il était pourtant à la veille de disparaître. Moins d'un demi-siècle après, il était définitivement vaincu et un grand architecte français pouvait écrire : « Aujourd'hui ceux qui ont quelque connaissance de la vraie architecture ne suivent pas cette façon de voûte appelée entre les ouvriers *la mode française.* » Il ajoutait, il est vrai : « Laquelle véritablement je ne veux despriser ains plutôt confesser qu'on y a faict et pratiqué de fort bons traicts et difficiles. » Il prouvait en effet, dans la chapelle de Vincennes, qu'il connaissait fort bien pour son compte et était capable de pratiquer les vieilles méthodes; mais il n'en tenait pas moins cette « mode » — que les ouvriers et gens de métier, plus fidèles aux instincts et aux souvenirs séculaires de la race, s'entêtaient à appeler « française » par opposition à « l'antique » et à « l'italienne » — pour caduque

et abandonnée sans retour « par tous ceux qui ont quelque connaissance de la vraye manière de bâtir. »

L'histoire de l'art ne présente pas d'exemple de transformation aussi radicale et aussi rapide. Comment fut-elle amenée et se produisit-elle?

L'architecture française de la fin du XVe au milieu du XVIe siècle. — Si rapide qu'ait été cette conversion de la France aux doctrines de la Renaissance, elle ne se fit pourtant pas subitement, par un coup de théâtre de l'histoire, — et l'on peut suivre, dans une série de transitions ménagées, l'évolution qui du système gothique nous conduisit au règne des « ordres ».

C'est dans l'architecture *religieuse* que la résistance des éléments nationaux fut le plus longue. Il fallut beaucoup d'années pour qu'on pût concevoir une église autrement que voûtée sur croisée d'ogives. Même quand la décoration extérieure des monuments et la grammaire ornementale eurent été renouvelées, que le choux, l'artichaut et le chardon eurent fait place aux fleurons et aux arabesques, le plan, le tracé et la structure des églises relevèrent encore des anciennes formes. Jusqu'à la fin du règne de François Ier et même sous Henri II, on continua de construire des édifices religieux selon les principes héréditaires et « gothiques », qui faisaient en quelque sorte corps avec la croyance elle-même. D'ailleurs la résistance vint moins encore du clergé que des corporations de maçons. Saint-Merry de Paris, commencé en 1512 et où l'on travaillait encore au commencement du XVIIe siècle, pourrait presque passer pour une église du XVe siècle. Le portail septentrional d'Évreux, terminé après 1520, l'église Saint-Martin de Montmorency, que le baron Guillaume fit réédifier en 1525 pour remplacer l'ancienne collégiale, sont, à quelques détails près dans l'ornementation, encore franchement gothiques. Le portail de Saint-Wulfran d'Abbeville, les croisillons de Beauvais et de Senlis, les façades des transepts nord et sud de la cathédrale de Sens, œuvre robuste de Martin de Chambiges, qui est aussi l'auteur du transept de Beauvais, du portail de Troyes et peut-être de la tour Saint-Jacques la Boucherie à Paris (1508-1522) — sont du gothique *flamboyant*, et d'une ampleur, d'une verdeur, d'une fermeté qui ne sentent en

rien la décadence. Quant à l'église de Brou, où Jehan Perréal et Michel Colombe interviennent un moment, mais dont les travaux furent définitivement confiés par Marguerite d'Autriche à des maîtres de Bruges, Louis van Boghen et les frères Meyt, elle ne fut achevée qu'en 1532, et — sauf quelques italianismes dans les figures nues d'angelots — dans le style gothique, fouillé et « dentelé », comme on le pratiquait en Flandre.

Cette même année 1532, sous l'administration de Jean de la Barre, « comte d'Etampes, prévôt et bailli de Paris », commençaient à Paris les travaux d'une église qui devait être la plus vaste après la cathédrale et dont le plan rappelle d'ailleurs celui de la basilique : Saint-Eustache. Si le plan reste français, des éléments étrangers viennent dès lors modifier profondément la physionomie générale du monument. Les pilastres et les chapiteaux d'ordres étagés, plaqués sur les piliers carrés, sont d'origine ou d'imitation italienne, — et partout se manifeste une préoccupation, d'ailleurs ingénieuse, de concilier avec les vieilles doctrines les exigences de la mode nouvelle, qu'un architecte du temps de François I[er] n'avait pas le droit d'ignorer. Pendant longtemps, on a cru que cet architecte n'était autre que l'Italien Dominique Bernarbei de Cortone, surnommé le Boccador, porté dès 1497 sur les états de la maison du roi comme « faiseur de chasteaulx et menuisier de tous ouvrages de menuiserie » et qu'on y voit figurer encore en 1519. Après avoir voulu lui retirer la paternité de l'ancien Hôtel de Ville de Paris (que d'autres documents semblent bien devoir obliger la critique à lui rendre), on l'a également dépossédé de Saint-Eustache, attribué par M. Léon Palustre à Pierre Lemercier. On est encore mal renseigné sur les travaux de ce maître, que l'on trouve en 1552 occupé à construire, « *en forme de dôme* », le couronnement du clocher de Saint-Maclou de Pontoise et qui est enterré dans cette église le 31 mai 1570, — trente-huit ans après le commencement de Saint-Eustache, dont son fils Nicolas Lemercier prit la direction en 1578. Quoi qu'il en soit, le dessin primitif de la façade (dont la construction fut seulement commencée et que l'on démolit au XVIII[e] siècle comme « barbare », pour la réédifier sur des dessins nouveaux) était bien une imitation de la Chartreuse de

Pavie, et Saint-Eustache reste, dans l'architecture religieuse, le témoin le plus important des pénétrations de l'esprit français par la Renaissance italienne au premier tiers du XVIe siècle.

On ne saurait dire qu'il y ait eu conflit, lutte déclarée et violente. Il semble qu'on assiste plutôt à un « traité de jonction », à quelque ingénieuse « combinazione ». L'art ultramontain n'est pas exigeant; il a le prestige d'une illustration « antique », le charme de la mode; et il n'en abuse pas. L'art français est accueillant et hospitalier; il se laisse séduire, mais il n'abdique pas. Les premiers résultats de cette entente sont en effet charmants et ils le resteront, — jusqu'au jour où l'étranger admis au foyer paternel s'y établira en maître, prétendra usurper la place légitime, chasser de la maison l'image, le culte et jusqu'au souvenir des ancêtres.

On peut suivre ces infiltrations italiennes dans un grand nombre de constructions religieuses élevées vers cette époque, et presque toutes sous l'inspiration, suivant le goût et aux frais de quelque grand personnage ou de quelque prélat. C'est ainsi qu'à Vannes, en Bretagne, une chapelle est élevée, en 1537, sur le flanc septentrional de la cathédrale, dont la décoration est imitée du palais Farnèse, à la demande d'un chanoine qui avait fait à Rome des voyages fréquents. Le chœur de l'église de Tillères est rebâti de 1534 à 1546 aux frais du cardinal Jean le Veneur. Les chapelles de Dieppe le sont à ceux de Jean Ango. C'est Gaillot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie, qui fait construire l'église de Lonzac comme la chapelle de son château d'Assier. Le chœur de Montbenoît est élevé de 1520 à 1526 par les soins de Ferry Carondelet; les chapelles du transept de la cathédrale de Toul par ceux de Pierre d'Ailly et du chanoine Forget (1549). L'influence et les goûts de Jean de Mauléon à Saint-Bertin de Comminges, de Jean de Langeac à Limoges, de Jean d'Amoncourt à Langres, de François d'Estaing et Georges d'Armagnac à Rodez, de Geoffroy d'Estissac à Poitiers ne furent pas moins décisifs.

En dépit de la mauvaise humeur des « compagnons », les conquêtes de la Renaissance se développèrent à la faveur du haut clergé. Des architectes de grand talent adoptèrent les idées nou-

velles, et, avec une souplesse et une ingéniosité souvent charmantes, une verve d'invention et une aisance d'assimilation étonnantes, les introduisirent dans les écoles provinciales : Hector Sohier à Caen; les frères Bastien et Martin François à Tours; Jean Texier à Chartres, Jean de l'Espine à Angers, Jean Gendre et Jean Odonné à Bressuire; Gérard et Jehan Faulchot, François Gentil avec l'Italien Dominique de Barbieri (le Florentin) à Troyes; Hugues Sambin (qui vécut jusqu'en 1582) à Dijon; les Bachelier à Toulouse, et à Gisors, à Magny, à Vétheuil, etc. La famille des Grappin, qui jusqu'à la fin du XVIe siècle devait diriger d'importants travaux de rénovation ou de construction, en vint, par grande piété pour l'antique, à introduire des triglyphes et même des arcs de triomphe décoratifs au-dessus du portail et du fronton de nos églises. Dès 1533, « Monseigneur de Langeac, qui avait orné la face du chœur de sa cathédrale (de Limoges) avec des ouvrages merveilleux », n'avait-il pas fait représenter sur le jubé, au seuil du sanctuaire, la suite des travaux d'Hercule, des Amours nus sonnant de la trompe et Cupidon appuyé sur son carquois?

L'architecture *civile* reçut une impulsion beaucoup plus vive encore.

L'activité des constructeurs est alors prodigieuse. A l'imitation des rois, les prélats, les seigneurs et même les riches bourgeois rivalisent de zèle, et la terre de France, non seulement dans l'Ile-de-France et aux bords de la Loire, mais dans toutes ses provinces, se couvre d'une parure de châteaux, — comme jadis d'églises et de cathédrales. Le maréchal de Gié (Pierre de Rohan) au Verger, dès 1499; Florimont Robertet à Bury, Thomas Bohier à Chenonceaux, Jacques de Daillon à la Lude, le cardinal Duprat à Nantouillet, Anne de Montmorency à Écouen, à Chantilly et à la Fère-en-Tardenois, Jean de Laval à Châteaubriant, Claude Gouffier à Oiron, Jeanne de Vivonne à Dampierre, Claude d'Urfé à la Bastie, Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André, à Coutras, Georges d'Armagnac à Gages, Gaillot de Genouillac à Assier, le duc de Nemours à Verneuil, Geoffroy d'Estissac à Maillezais, François d'Orléans Longueville à Châteaudun, Gilles Berthelot à Azay-le-Rideau, etc.,

fournissent aux architectes des occasions brillantes de faire montre de leurs talents.

Quand, en 1490, Charles VIII avait commencé les travaux de rénovation de son château d'Amboise, où il était né et où il devait trouver la mort, il n'avait pas encore fait venir d'Italie les artistes dont parle Commines et que les comptes nous font connaître. La chapelle Saint-Hubert, qui était terminée en 1494, ne révèle aucune influence étrangère. C'est en 1496 que l'on voit arriver frère Jehan Jocondo, « deviseur de bastiments », Dominique de Cortone, « menuisier de tous ouvrages et faiseur de chasteaulx », Alphonse Damasso, « tourneur d'albastre », Guido Paganino (Guido Mazzoni), « chevalier peinstre et enlumineur » et surtout sculpteur, qui devait être chargé de l'exécution du tombeau de Charles VIII. Il n'est pas prouvé que tous ces artistes aient travaillé à Amboise; mais, dès ce moment, les motifs classiques et italiens commencèrent à se multiplier dans l'ensemble de l'ornementation architectonique. On peut le voir dans les fragments qui subsistent encore du château de Gaillon. Les véritables architectes auxquels Georges d'Amboise avait confié la construction (1502-1519) de cette magnifique demeure, Guillaume Senault, Pierre Fain et Pierre Delorme, sont certes bien Français : « Ce chasteau est fort bien basti, de bonne matière et d'un riche artifice, *tout à fait moderne, sans tenir de l'antique, sinon en quelque particularité qui depuis y ont esté faites* », écrivait Ducerceau. Mais dans le parti général, qui n'avait rien « d'antique » en effet, les médaillons, les arabesques des pilastres, les encadrements témoignent d'influences évidemment ultramontaines. Dans les parties du château de Blois qui remontent à Louis XII, c'est d'une manière sporadique et dans quelques détails seulement que se manifestent ces influences.

Les châteaux élevés pendant le premier tiers du XVIe siècle, en Normandie, en Touraine et dans le Berry, avec leurs hautes toitures et leurs combles, témoignent de même d'un parti pris français, sur lequel vient, à doses inégales mais partout reconnaissables, se mêler une ornementation « antique » ou « à la mode d'Italie », ce qui est alors synonyme, — et les plus déter-

minés et exclusifs partisans des vieilles traditions nationales sont bien obligés de reconnaître que cette première rencontre des deux éléments donne des résultats exquis, d'une grâce savoureuse et comme pétillante.

Sous François I[er], les pilastres avec leur décoration d'arabesques ne disparaissent pas encore, mais la colonne et les ordres antiques font leur apparition et revendiquent dans l'édifice un rôle de plus en plus important, en attendant le moment prochain où ils y exerceront une véritable tyrannie.

Dès le début de son règne, François I[er] entreprit de grands travaux au château de Blois. On ignore les noms des architectes qu'il y employa. Mais ses constructions tranchent d'une façon significative sur celles de Louis XII et montrent, par comparaison, les rapides conquêtes de la Renaissance, sous sa forme classique. De 1520 à 1530, il faisait construire la charmante chapelle et le petit escalier de Villers-Cotterets, où les frères Jacques et Guillaume Le Breton commençaient en 1532 le « logis du Roi »; tandis qu'à Fontainebleau Gilles Le Breton élevait, de 1528 à 1534 d'après M. Palustre, la cour ovale, la galerie dite François I[er] et le rez-de-chaussée de l'aile en retour vers l'étang; puis, de 1540 à 1547, la chapelle Saint-Saturnin; — et Pierre Chambige, qui fut aussi l'architecte de Saint-Germain, avant l'arrivée de l'Italien Serlio qui n'eut lieu qu'en 1541 et dont le rôle doit être très réduit, la plus grande partie des bâtiments destinés à enclore la cour du Cheval-Blanc [1]. — A Chambord, c'est Pierre Nepveu, dit Trinqueau, qui a « la charge et conduite des bâtiments », jusqu'à 1538, et, par le parti pris des clochetons, pinacles et lanternes qui hérissent la toiture et

1. A propos de Serlio, il faut remarquer pourtant, sans vouloir faire de lui l'architecte unique de Fontainebleau au détriment des maîtres français, qu'il jouit parmi ceux-ci d'une grande autorité. Jean Goujon, dans son *épître* à la suite du *Vitruve* de Martin, écrit en 1547 : « Et encore pour ce jourd'hui avons-nous en ce royaume de France un messire Sebastian Serlio, lequel a assez diligemment écrit et figuré beaucoup de choses selon les règles de Vitruve et a esté le commencement de mettre telles doctrines en lumière au royaume. » Et Philibert de l'Orme lui-même dans son livre d'*Architecture* : « C'est luy (Serlio) qui a donné le premier aux Français, par ses livres et desseins, la cognaissance des édifices antiques et de plusieurs fort belles inventions, estant homme de bien ainsi que je l'ay cogneu et de fort bonne âme pour avoir donné et publié de bon cœur ce qu'il avait mesuré, veu et retiré des antiquités. »

la ligne ascendante des combles, il semble avoir voulu protester contre l'italianisme qui ramenait à l'horizontale le couronnement de tous les édifices, — tandis que dans l'élévation de ses étages et de ses terrasses domine déjà le goût classique.

Bien que construit par un Français, Pierre Gayder, le château de Madrid, commencé en 1528 en la forêt « de Boullongne-lez-Paris », fut un des monuments où l'italianisme eut le plus de part. Si Jérôme della Robbia (« Jherosme de la Robie sculpteur et esmailleur du roy », comme l'appellent les comptes) n'en fut pas « l'artiste créateur », ainsi que l'avait cru le marquis de Laborde, il en exécuta du moins la décoration polychrome et joua un rôle important dans les travaux dont Primatice devait en dernier lieu, sous Henri II, avoir l'inspection sinon la direction.

François Ier put à peine voir commencer le Louvre, qu'il avait décidé, en 1539, après la visite de Charles-Quint, de reconstruire complètement pour le rendre plus digne de la cour du roi de France. Dès 1527, la grande tour avait été renversée par le commandement du roi; mais les travaux ne furent en réalité commencés qu'en 1546, quand Pierre Lescot fut nommé architecte.

Pierre Lescot appartenait à la famille de Lissy, qui occupait un rang élevé dans la noblesse de robe. Né vers 1510, il s'était senti poussé d'une vocation irrésistible vers l'étude de l'art. Il avait fait d'abord de la peinture; on voyait de lui à Fontainebleau un tableau, « chef-d'œuvre admirable que plusieurs ont parangonné aux tableaux d'Apelles ». Mais, comme lui écrivait Ronsard :

> Tes esprits courageux ne furent pas contans
> Sans doctement conjoindre avecque la peinture
> L'art de mathématique et de l'architecture.

Il ne paraît pas qu'il ait fait le voyage d'Italie; mais il n'en fut pas moins parmi les promoteurs du style classique. En 1541, il avait exécuté, en collaboration avec son ami Jean Goujon, le jubé de Saint-Germain l'Auxerrois, terminé en 1544, qui était composé de trois arcades dont les jambages étaient revêtus

de deux colonnes corinthiennes. De 1544 à 1546, il avait bâti pour le président de Ligneris l'hôtel connu depuis le XVIIe siècle sous le nom d'hôtel Carnavalet. En 1550, il devait construire, à l'angle des rues Saint-Denis et du Fouarre, contre l'église des Innocents, la fontaine des Nymphes, dite depuis « des Innocents », où son fidèle collaborateur Jean Goujon sculptait à bas relief, à fleur de pierre, les charmantes figures si justement populaires.

Le « château » du Louvre projeté par Lescot devait se composer de « trois corps de bâtiments se rejoignant à angles droits et enserrant une cour carrée, dont le quatrième côté, tourné vers l'Orient, aurait eu pour bordure une galerie étroite, au centre de laquelle se serait ouverte la principale entrée ». L'édifice entier ne devait pas excéder les limites de l'ancien Louvre de Charles V, dont une partie importante restait encore debout tandis que s'exécutaient les travaux. Mais à la mort de Henri II l'aile occidentale était seule achevée. Le reste du palais fut l'œuvre des règnes suivants qui, de plus en plus, méconnurent et altérèrent la pensée du plan primitif.

On a cru reconnaître, dans le dessin des fenêtres du rez-de-chaussée abritées sous une grande arcade, un parti employé par Pierre Chambige à Saint-Germain, à la Muette et à Challuau, et l'on a conclu à une influence possible de celui-ci sur le magistrat-architecte.

Lescot devait jusqu'à sa mort (10 sept. 1578) rester l'architecte du Louvre. Mais les travaux en furent souvent interrompus et définitivement arrêtés, après la mort de Henri II, par la construction des Tuileries, auxquelles Catherine consacra la plus grande partie de ses ressources, insuffisantes d'ailleurs pour suffire à toutes ses bâtisses.

Philibert de l'Orme (1515-1570), né à Lyon, avait fait « dès le temps de sa très grande jeunesse » le voyage de Rome. Il avait « mesuré les édifices et antiquités » avec « grand labeur, frais et despenses », « prenant extraictz, mesures et proportions pour l'illustration de l'architecture. » — « En quoy, dit-il, par la grâce de Dieu, j'ai tant bien procédé et prospéré que j'ai ordonné et faict construire temples, chasteaux, palais et maisons par vray

art d'architecture en divers lieux, et tant pour roy, princes, cardinaux qu'autres, voire dès l'âge de quinze ans. » Il est le représentant par excellence de l'art de la « seconde Renaissance ». En 1546, il construit pour le cardinal du Bellay le château de Saint-Maur, plus tard vendu à Catherine de Médicis et remanié par ses ordres. Il « faict faire toutes les voûtes et achever en la chapelle du bois de Vincennes ». Il dirige en 1550, à Saint-Denis, l'édification du tombeau de François Ier. En 1552, il pousse, par ordre spécial du roi, les travaux du château d'Anet avec une activité qui tranche de façon significative sur l'habituelle lenteur de la plupart des constructions royales du temps. — « Quand le roi fait faire une construction soit publique, soit privée, écrivait l'ambassadeur de Venise, on y attache avec des gages tant de seigneurs qui gouvernent que, comme ces offices ne se suppriment pas, rien de commencé ne se finit. » Pour Diane de Poitiers les choses allèrent plus vite : « Le roy était plus curieux de savoir ce que l'on y faisait (à Anet) qu'en ses maisons et se courrouçait à moi quand je n'y allais pas assez souvent. » Autant qu'on en peut juger par l'entrée encore debout et les débris subsistants, comme par les dessins de Ducerceau, le « paradis d'Anet » fut sans doute son plus original chef-d'œuvre. Les Tuileries, qu'il commence en 1564 pour Catherine (et que Henri IV, Louis XIV et Louis-Philippe avaient si lourdement transformées avant que la Commune les brûlât), étaient loin d'égaler le château, moins royal mais plus librement et tendrement conçu, élevé à la gloire et pour les délices d'une femme de goût très fin et maîtresse du roi.

Jean Bullant (né vers 1512, mort le 10 octobre 1578) a été surtout l'architecte d'Anne de Montmorency. Il fit, lui aussi, le voyage d'Italie, « mesura à l'antique dedans Rome cinq manières de colonnes », et copia, dans les chapiteaux du grand portique du château d'Écouen, ceux des colonnes du temple de Jupiter Stator. C'est à Écouen, comme il le dit lui-même dans la dédicace à François de Montmorency de sa « *Reigle générale d'architecture* », que le connétable l'occupa et entretint « aux œuvres du chasteau », « d'autant que la plupart du temps me restait sans autre occupation. » M. Palustre lui a restitué en outre

le petit château de Chantilly et le pont-galerie de la Fère-en-Tardenois, et a signalé son influence dans un grand nombre d'églises des environs d'Écouen. Il devait, dans les huit dernières années de sa vie, comme architecte de la reine mère (pour laquelle il éleva l'hôtel dit plus tard de Soissons, dont une colonne dorique creuse, imitée de la colonne Trajane, a subsisté longtemps) et comme contrôleur des bâtiments royaux, succéder à Primatice dans ses charges, diriger la construction d'une partie des Tuileries et s'occuper de la chapelle des Valois, qui resta inachevée. Il fut un « classique », plein de respect pour l'antiquité, « appliquant son petit entendement » à bien « comprendre Vitruve », introduisant un entablement de métopes et de triglyphes sur le maître-autel de la chapelle d'Écouen, dont Jean Goujon sculpta les bas-reliefs; mais il ne laissa pas d'innover et de marquer d'un caractère personnel ses constructions qui, par la pureté de leurs profils et la finesse de leur exécution, comptent parmi les meilleures de la seconde Renaissance.

Jacques Androuet Ducerceau, né à Orléans, mort à Paris sous Henri III, a surtout dessiné et gravé. Ses *Plus excellents bâtiments de France* (1576) sont une des sources les plus précieuses pour l'histoire de la Renaissance.

La sculpture, de Michel Colombe à Germain Pilon. — L'art robuste et trapu, le réalisme fougueux, tourmenté et parfois comme congestionné, de l'école franco-flamande qui, de Claus Sluter à Jacques Morel et à Antoine Le Moiturier, avait, du nord au midi et de l'est à l'ouest, rayonné sur tout le pays et au delà même des frontières, se trouva dès la seconde moitié du xv[e] siècle en contact avec les premiers émissaires de l'art italien. A vrai dire, Francesco Laurana, dont on a vu plus haut le rôle, et Guido Mazzoni, que Charles VIII créa chevalier le jour même de son entrée à Naples (12 mai 1495), et qui devait rester plus de vingt ans en France avec sa femme et sa fille, sculpteurs comme lui, étaient profondément pénétrés de naturalisme. Il ne put guère y avoir, sur les principes, de désaccord absolu entre eux et les maîtres français. Mais ils apportaient une grammaire ornementale tout à fait différente, et toutes les fois que sur les pilastres d'encadrement d'un bas-relief de cette

époque, d'ailleurs tout savoureux encore de l'accent et du goût de terroir, on voit pétiller ces fines arabesques dont la vogue fut si universelle, on peut être assuré que les documents d'archives y révéleront le travail de quelqu'un de ces nombreux marbriers ultramontains établis en France, appelés par le roi « pour ouvrer de leur mestier à l'usaige et mode d'Ytalie » (1497). Dès 1504, ils eurent à Paris même une sorte d'atelier officiel, l'hôtel du Petit-Nesle, où logèrent Guido Paganino, Montorsoli, les Della Robbia, Benvenuto Cellini, etc.

C'est ainsi qu'à l'abbaye de Solesme l'encadrement de la grotte qui abrite les huit personnages du beau *Sépulcre* daté 1496, est flanqué de pilastres dont la décoration tranche vivement sur le style général de la plupart des figures et de l'architecture.

On ne connaît pas l'auteur de ce groupe célèbre. M. Palustre serait assez disposé à y reconnaître sinon la main de Michel Colombe, du moins son influence et celle de son atelier. L'attribution n'est pas invraisemblable; en tout cas, cette juxtaposition dans un même monument des deux éléments dont la fusion allait constituer le nouvel art français, ces portraits d'un naturalisme si franc et d'un style si large, comme celui d'Armagnac, et à côté cette figure du garde du tombeau à demi italienne avec son armure de style antique, cette pénétration et cette atténuation déjà sensible du réalisme franco-flamand par le classicisme commençant, sont bien les caractéristiques de la manière et du rôle de Michel Colombe. Natif de l'évêché de Saint-Pol de Léon, il avait à Tours, depuis 1473, dans la rue des Filles-Dieu, un atelier fort bien achalandé. Il avait commencé par admirer les maîtres franco-flamands (dont il avait pu voir à Nantes, au portail de la cathédrale, de vivantes figurines); mais l'art ultramontain n'avait pas tardé à exercer sur lui sa séduction et, dans l'interprétation de la nature, il avait apporté plus de choix et de sérénité. Aux plis multipliés et tumultueux à cassures vives, chers aux maîtres bourguignons, il avait substitué une draperie largement étoffée, mais plus simplifiée; à l'individualisme énergique et rude des figures, une discrète idéalisation qui atténue plus qu'elle ne supprime les aspérités du caractère individuel. Enfin il avait embauché des marbriers italiens, « tailleurs de

maçonerie antique » (dont les comptes nous ont révélé les noms), pour mettre dans l'ornementation de ces bas-reliefs ou tombeaux, qu'il s'agisse de la belle sépulture de François II, duc de Bretagne (1502-1507), ou du *Combat de saint Georges contre le dragon* pour le retable du maître-autel de la chapelle du château de Gaillon (1508), la gaieté des arabesques à la mode.

Il était presque octogénaire quand il acheva ce travail, et il termina peu de temps après, pour l'église Saint-Sauveur de la Rochelle, un *Sépulcre* pour lequel il s'était engagé à faire « les pourtraicts et ymaiges ci-après déclarées : c'est assavoir l'ymaige de Notre-Dame, saint Jehan l'évangéliste, Marie-Madeleine, Marie-Marthe, Joseph d'Arimatie, Nicodemus, avec le gisant et le tombeau dudict sépulcre de la sorte et manière que le cas requiert et qu'il est accoustumé de faire en tel cas » (2 mai 1507).

Ces sépulcres, où l'on groupait autour du corps du Christ six, huit ou dix personnages grandeur nature, étaient depuis le xve siècle et restèrent pendant la plus grande partie du xvie, un des thèmes les plus populaires de la sculpture religieuse. On en trouve encore un grand nombre dans nos églises. Ceux de Solesme, de Saint-Mihiel (œuvre de Ligier Richier) sont les plus célèbres; mais à Arles, à Pontoise, à Limoges, à Tulle, à Carennac, à Troyes, à Poitiers, à Chaumont, à Montdidier, à Sissy, à Bordeaux, à Monestier, à Doullens, à Saint-Germain l'Auxerrois (1505), à Saint-Saturnin de Tours et dans vingt endroits encore, sur tous les points du territoire, existent ou existaient des *Mises au tombeau*, quelquefois des *Évanouissements de la Vierge*, dont Saint-Mihiel et Solesme possèdent également les plus célèbres exemplaires. — Le second groupe des sculptures de Solesme date de 1540-1553. Les progrès du classicisme y sont sensibles. On y voit paraître dans l'architecture les triglyphes et les patères, et dans les figures l'idéalisme déjà conventionnel. M. Palustre a proposé de les attribuer à des artistes angevins : Jean des Marais et Jean Griffard, qui en 1537 s'engageaient à faire les huit statues placées au pignon de la cathédrale d'Angers, et à Jean de Lespine (1504-1576), qui en 1533 construisait l'hôtel Pincé.

Le « tombeau des Carmes » à Nantes se rattachait encore à la

tradition des tombeaux des ducs de Bourgogne, qui avaient fait école. La sépulture que Guido Mazzoni fut chargé par Louis XII d'ériger pour Charles VIII consacrait en France un type nouveau, qui devait recevoir dans la suite de magnifiques développements. Déjà, à Cléry, sur le tombeau de Louis XI, le défunt avait été représenté agenouillé (*orant*, non plus *gisant*) sur la plate-forme du sarcophage. Sur le monument de Charles VIII, on voyait aussi « son effigie représentée à genoux, près le naturel, une couronne et un livre sur un oratoire aux quatre coins du tombeau, le tout cuivré d'or sauf l'effigie dont la robe est d'azur, semée de fleurs de lys d'or. » (La polychromie était encore et resta jusqu'à la fin du XVI[e] siècle fréquemment employée dans la sculpture.)

C'est également en « orant » que Philippe de Commines voulut être portraicturé sur son tombeau, dont il dirigea lui-même l'exécution (1508). Les motifs païens venaient s'y mêler aux symboles chrétiens : Orphée et le Bon Pasteur, le sphinx de la route de Thèbes et l'aigle de Pathmos, Adam et Ève et l'enlèvement d'Europe, le supplice de Tantale et l'histoire de Samson, les Vertus assises sur des animaux symboliques et le « triomphe » de l'amour y manifestaient d'une manière significative la tendance des idées, les goûts d'un lettré et les conquêtes du classicisme, tandis que les figures restaient encore d'un réalisme intransigeant.

Il en est de même, à des degrés différents, pour un grand nombre de tombeaux de l'époque. Si le monument que Louis XII fit exécuter pour ses ancêtres dans l'église des Célestins voulait être, par le type des *gisants*, dans la tradition française, MM. de Guilhermy et Courajod y ont justement signalé l'œuvre d'un ciseau italien. Celui de Renée d'Orléans de Longueville (morte en 1515) réunit avec un grand charme le caractère de l'une et de l'autre école. Ceux des cardinaux d'Amboise (1513-1525) à Rouen, où les figures sont dans le sentiment de Michel Colombe et les arabesques dans celui des Juste, quoiqu'ils n'y soient l'un ni l'autre pour rien et que l'honneur de ce beau monument doive revenir à Roullant Le Roux, sous qui travaillaient un grand nombre d'artistes, — ceux de Pierre de Roncherolles e

Marguerite de Châtillon à Écouis, des Gouffier dans la chapelle d'Oiron, de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot à Saint-Martin de Montmorency, dont Martin Cloistre en 1524 et après lui Benoît Bonberault, tailleurs d'image, demeurant à Orléans exécutèrent « tous les pilastres faicts à l'antique », — ceux de Charles de Lalaing au musée de Douai, de Charlotte d'Albret, de Louis II de la Trémoille également par « Martin Claustre, tailleur d'image de Grenoble, demeurant à Blois », présentaient le même caractère.

Les sépultures, autrefois à Saint-Germain l'Auxerrois, de Louis de Poncher († 1521) et de Robert Legendre († 1528; « *Roberta insignis gemma pudicitiæ* », comme disait son inscription tumulaire), sont au premier rang des chefs-d'œuvre de cette époque. On ignore le nom du grand sculpteur qui les a taillés; Émeric David a nommé Juste, qu'il croyait Tourangeau; mais il ne faut retenir de son opinion que l'attribution de ces deux chefs-d'œuvre à l'école de Tours. Ils sont bien français en effet et bien tourangeaux. Ils représentent, avec une insigne perfection, ce que fut dans la fleur, au premier moment de son éclosion au jardin de Touraine et sous les caresses du ciel tempéré de la Loire, cet art français, délicat et naturel, gracieux et discret, où les vieilles traditions naturalistes de la race et de l'école, sans rien abdiquer de leur sincérité, dépouillèrent au contact de l'art classique leur rudesse, amortirent leur fougue, et, par delà les violences de l'école franco-flamande, semblèrent retrouver, avec plus de précision dans le caractère individuel et de souplesse dans la forme, la belle eurythmie et la noble sérénité de la statuaire du XIIIe siècle.

La *Vierge* d'Olivet procède du même art et est née dans le même milieu. C'est aux environs de Michel Colombe, c'est aux bords de la Loire qu'il faut chercher les origines de cette œuvre exquise et savoureuse.

Les Juste n'ont rien à y voir. Depuis les beaux travaux de MM. de Montaiglon et Milanesi, on peut suivre avec quelque précision le rôle en France et l'œuvre de cette colonie de sculpteurs, arrivée d'Italie dès le début du XVIe siècle. Leur nom de famille était Betti; ils étaient originaires de San-Martino a Men-

sola, à trois kilomètres de Florence. L'œuvre la plus ancienne qu'ils aient signée chez nous est le tombeau de Thomas James, évêque de Dol, grand appréciateur de l'art italien, dont les gracieuses arabesques s'étalent sur les murs de granit de la sombre cathédrale, comme un trille de ténor sur les austérités du plain-chant. Il porte le nom de Jean et la date 1507 : « *Scelte struxit opus magister istud Johes cujus cognomen est Justus et Florentinus.* » Le tombeau des enfants de Charles VIII (1506) à Tours, un bas-relief de la bataille de Gênes à Gaillon, une biche pour les jardins de Blois, une Léda et un Hercule pour Fontainebleau, les tombeaux de Thomas Bohier et de Catherine Briçonnet († 1523) à Saint-Saturnin étaient aussi de leur façon; mais l'œuvre la plus importante qui reste d'eux est le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, exécuté de 1516 à 1531 par Jean Juste, en grande partie. Les deux *gisants* couchés sur leur linceul, sous la plate-forme qui supporte les *orants*, avec les marques des incisions de l'embaumement, sont les meilleurs morceaux du célèbre monument. L'italianisme en est surtout sensible dans les figures assises des Apôtres et des Vertus, et dans les bas-reliefs des soubassements, où les soldats de l'entrée de Louis XII à Gênes sont copiés sur ceux de l'arc de Titus, vêtus ou armés à la romaine.

Au contraire, pour le magnifique tombeau que Philibert de l'Orme éleva à François Ier, et où il tira un si triomphant parti du thème de Guido Mazzoni et des Juste, Pierre Bontemps s'engageait (par contrat du 6 oct. 1552) à « faire et parfaire bien et dûment... les histoires et défaites de la journée de Sérisolles, selon..... les annales et chroniques de France, remplis et garnis de chevallerie, gens de pied, artillerie, enseignes, estendards, trompettes, clairons, tambours, fifres, munitions, camps, pavillons, bagages, villes, chasteaux et autres choses approchant suivant la vérité historiele de la dite chronique.... » Et pour Marignan, comme pour Cérisole, c'est dans leurs costume et harnachement de guerre que le sculpteur français représenta les soldats de François Ier. Par la fermeté et l'ampleur de la facture, la statuaire de ce tombeau, dont les parties principales sont de la main de Pierre Bontemps et de François

Marchand et où l'on voit intervenir dans la décoration de la voûte les noms de Perret, Chanterel, Ponce Jacquiau et Germain Pilon (alors à ses premiers débuts), — a toutes les qualités franches, directes et vigoureuses de l'école française. L'architecture témoigne d'ailleurs, par ses profils sobres et élégants, de la ferveur de Philibert de l'Orme pour les principes « antiques » autant que de la finesse de son goût.

Bien qu'il ait été désigné par Gardet et Bertin, dans leur *Epitome...... de Vitruve* (publié à Toulouse en 1556), comme « sculpteur et architecte de grand bruit », que lui-même, à la suite d'une traduction du livre de Vitruve, publiée à Paris en 1547 par Jean Martin, secrétaire du cardinal de Lennoncourt, ait écrit une dissertation sous ce titre : « JAN GOVION STVDIEUX D'ARCHITECTURE AVX LECTEVRS, SALVT », et que Jean Martin, dans son épître à Henri II, proclame qu'il a enrichi sa traduction « de figures nouvelles concernant l'art de la massonnerie par maistre Jehan Goujon, naguères architecte de monseigneur le connestable et maintenant l'un des vostres », et l'un des premiers parmi les « excellents personnages dignes de l'immortalité », — nous ne connaissons aujourd'hui de Jean Goujon que l'œuvre du sculpteur. Dans quelle mesure faut-il, pour ce qui le concerne, entendre ce mot « d'architecte »? Eut-il vraiment une part plus prépondérante qu'on ne pensait, pour les choses d'architecture, dans sa longue collaboration avec Pierre Lescot? Fut-il simplement un architecte-décorateur et son rôle se borna-t-il à l'ornementation et à la sculpture monumentale? Sur tout cela, on ne saurait rien avancer qu'avec une extrême réserve. Toujours est-il que dans sa dissertation du *Vitruve* de Jean Martin, Goujon parle de « géométrie et perspective » comme essentielles parmi « les autres sciences requises à décorer à l'architecture ou art de bien bastir ». Et, dit-il, « n'est aucun digne d'estre estimé architecte, s'il n'est préalablement bien instruit en ces deux..... *La cognaissance que Dieu m'en a donnée* me faict enhardir de dire que tous les hommes qui ne les ont poinct étudiées ne peuvent faire œuvre dont ils puissent acquérir guères grand louange, si ce n'est par quelque ignorant ou personnage trop facile à contenter. A ceste cause, j'ay toujours

désiré faire veoir au monde le profit qui en peut succéder, et rends graces infinyes à la bonté divine qui m'a donné l'accomplissement de cette mienne volonté..... »

Bien qu'il ait été parmi les plus fervents admirateurs de « l'antique », il ne semble pas pourtant qu'il ait fait le voyage d'Italie (il y alla, mais à la fin de sa vie, pour y mourir, — en fugitif plus qu'en pèlerin de l'art). Il était sans doute Normand; c'est en Normandie que commence son activité artistique; et dès qu'on y peut saisir sa trace, « Maistre Gouyon », ou « Gougon », comme écrivent les comptes, est déjà reconnaissable. Les figures, à plat relief, qui ondulent à fleur de bois entre les statuettes de saints posées sur la corniche de la porte de gauche de Saint-Maclou à Rouen, annoncent déjà les nymphes de la fontaine des Innocents. La statue de Georges II d'Amboise, alors simple archevêque, qu'il avait faite pour le tombeau de la chapelle de la Vierge de Notre-Dame de Rouen, a disparu pour faire place à l'effigie cardinalice que l'on y voit aujourd'hui. C'est après ce travail achevé qu'il paraît avoir quitté Rouen, pour venir à Paris, où on le trouve (1544-1545) occupé aux sculptures du « pupitre » ou jubé de Saint-Germain l'Auxerrois. La *Déposition de croix* et *les Quatre Évangélistes* ont été recueillis au Musée du Louvre, et témoignent sinon de la puissance dramatique, du moins de la souplesse du ciseau de Jean Goujon, de la grâce délicieusement sinueuse et maniérée de son style, où les « italianismes » certes ne sont pas absents, mais se fondent dans le courant d'une inspiration riche de sève et de verve. Il devait reprendre bientôt après, mais dans un style un peu plus sévère, pour la décoration de l'autel d'Écouen, ce motif des *Évangélistes* pour lequel il eut toujours une prédilection, où l'on a voulu voir une marque de ses idées ou sympathies de « réformé ». Le bas-relief central de l'autel d'Écouen représente le *Sacrifice d'Abraham*, et l'ensemble, dans l'encadrement d'une architecture sobre et délicate, est du plus beau caractère. — A l'hôtel Carnavalet, les bas-reliefs puissants et gras de l'arc au-dessus de la porte d'entrée sont seuls tout entiers de sa main. Il a mis tout son génie dans les nymphes qui décoraient la fontaine-

loggia, élevée à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers (ou du Fouarre) en vue de « l'entrée » de Henri II. Elle était terminé le 16 juin 1549, « enrichie de figures de nymphes, fleuves et fontaines, à demi taille, ensemble de feuillages, si artificiellement undoyans et refendus qu'il n'est possible de l'exprimer en petit de parolles », comme écrivait la même année Jacques Raffet de le Faulcheur (cité par M. de Montaiglon). Il a pris une joie visible à modeler ces dos gras et tordus de tritons, ces corps longs et ondoyants de nymphes souriantes, ces draperies légères et fouillées : symboles délicieux des eaux vives et claires de la terre de France, du paganisme littéraire de la Renaissance; « illustrations » à graver en marge des plus beaux vers de Ronsard.

A Anet, il se trouva appelé à une sorte de tournoi avec Benvenuto Cellini, qui comptait parmi les plus arrogants et bruyants de la colonie italienne établie au Petit-Nesle ou formée par le Rosso et Primatice à Fontainebleau. « La nymphe de la Fontaine de Fontainebleau » ayant été donnée par Henri II à Diane de Poitiers, Philibert de l'Orme l'avait encastrée dans le tympan de la porte d'entrée. Goujon reprit pour la fontaine de la cour d'honneur le même thème et le même motif. Seulement, dit M. de Montaiglon, dont on est heureux de pouvoir invoquer ici l'autorité, « autant la femme de l'orfèvre est sèche, disgracieuse et dégingandée, autant la déesse de Goujon est harmonieuse. »

Enfin, il fut appelé à prendre aux travaux du Louvre une part importante. Dans la salle « à la mode des antiques » que François Ier avait pu voir à peine commencée, il sculptait la belle « Tribune des musiciens », soutenue par des cariatides dans le style de celles qu'il avait dessinées pour le *Vitruve* de Martin.

Le marché rapporté par Sauval était du 5 septembre 1550. Jusqu'en 1560, Goujon figure sur les comptes, et jusqu'à cette époque la décoration sculpturale du Louvre, œils-de-bœuf, escaliers, frises et frontons, depuis les minces reliefs à fleur de pierre jusqu'aux plus hauts reliefs ressentis, est de son art, livré de sa main. Et c'est en 1560 que Ronsard, dans son *Épître à Pierre*

Lescot, célébrait la *Renommée* de l'œil-de-bœuf de l'angle sud-ouest, au-dessus de la porte du tribunal :

> Et pour cela, tu fis engraver sur le haut
> Du Louvre, une déesse à qui jamais ne faut
> Le vent à joue enflée au creux d'une trompette.
> Et la montras au roi, disant qu'elle estait faite
> Exprès pour célébrer la force de mes vers,
> Qui, comme vent, portaient son nom par l'univers.

A partir de 1562, Jean Goujon disparaît. La légende s'était emparée de toute cette partie obscure de sa biographie. On sait aujourd'hui par les pièces conservées aux archives de Modène, des procès faits par le Saint-Office, qu'il dut, probablement pour fuir la persécution religieuse, quitter la France, et qu'il mourut, avant 1568 (entre 1564 et 1568), à Bologne, où étaient réunis plusieurs de ses compatriotes, en communauté d'opinions religieuses avec lui. — Il est remarquable qu'un grand nombre des artistes de la Renaissance française, Goujon, Cousin, Ligier Richier, Ducerceau, Palissy, etc., furent séduits par les idées de la Réforme.

Germain Pilon ayant vécu jusqu'à la fin du XVIᵉ siècle, c'est à propos de l'art sous les derniers Valois qu'il sera parlé de son œuvre.

La peinture et les arts mineurs. — Les vieux peintres français ont été les victimes de la Renaissance classique. A mesure que la pédagogie italienne a pris plus de crédit chez nous, on a englobé dans un mépris général tout ce qui avait été fait en dehors d'elle; et quand, après trois siècles de dédaigneux oubli ou de destruction systématique, on essaie de retrouver leurs œuvres, il faut bien avouer qu'on ne sait à peu près rien. Parmi les successeurs de Jehan Fouquet, Jehan Bourdichon, peintre et valet de chambre du roi, tient le premier rang. Pendant près de quarante ans, sous quatre rois, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Iᵉʳ (sous le règne duquel il mourut en 1521), il occupa à la cour l'office de peintre royal, et fit loyalement, dans tous les genres, tout ce qui concernait son état. Depuis la peinture des tabernacles, chaises et armoires, les modèles de robes, de coiffures ou de bijoux pour la reine jusqu'à

l'enluminure des manuscrits et la « portraicture d'après le vif » du roy ou de saint François de Paule, il laissa certainement une œuvre considérable autant que variée. Ce qui nous en reste aujourd'hui dans le Livre d'Heures d'Anne de Bretagne (Bibl. nat.) nous le montre digne continuateur du grand Fouquet, mais déjà plus « tempéré » et d'une sincérité moins intraitable.

A côté de lui, il faut citer Jehan Perréal, dit Jehan de Paris. Il est célébré de son temps comme un grand peintre. Jean Lemaire, disciple de Molinet, secrétaire et historiographe d'Anne de Bretagne et de Marguerite d'Autriche, dont Clément Marot a pu dire — fort abusivement d'ailleurs — qu'il eut « l'âme d'Homère le Grégeois », le met dans sa *Plainte du désiré* au rang des plus fameux et convie les peintres ses contemporains à

Voir nature avec Jehan de Paris.

Mais ce que nous connaissons de lui, c'est surtout son rôle d'intendant et d'intermédiaire, un peu brouillon, entre les grands et les artistes. Rien n'autorise à lui attribuer le joli tableau du Salon Carré au Louvre, où la piété d'un de ses admirateurs confiants a voulu inscrire son nom.

Jean Bellegambe, de Douai, n'eut pas d'emploi à la cour; mais il tint parmi ses concitoyens, au premier tiers du XVIe siècle, une place importante. Les œuvres de lui ou de son école, conservées à Douai, à Arras, à Berlin, le montrent, pour l'interprétation de la forme et le sentiment des figures, étroitement fidèle aux traditions gothiques et naturalistes, tandis que dans les partis d'architecture il aime à imiter les motifs classiques à la mode.

C'est aussi du Nord que vinrent à l'école française du XVIe siècle les meilleurs peintres dont elle ait conservé le souvenir : les Clouet. Si dispersée que soit leur œuvre et quelque difficulté que l'on trouve à citer d'eux des tableaux dont l'authenticité soit formellement démontrée, on commence, grâce aux travaux du marquis de Laborde et de M. H. Bouchot, à les connaître mieux. La plus ancienne mention qui soit faite de leurs noms est sur la liste des peintres en titre d'office pour

l'année 1516. « Jamet Clouet » y figure à la suite de « Jehan Bourdichon, Perréal, Nicolas Belin de Modène, Barthélemy Guéty dit Guyot... » Ce Jamet Clouet, dont le nom se transforme en Jehannet, arrivait des Flandres, et s'éleva par promotions successives jusqu'au rang de « peintre et valet de chambre du roi » (1533). Il vécut surtout à Tours, où il avait épousé Jeanne Boucault et où son fils François vint au monde en 1522.

En 1540, François le remplaça d'emblée en toutes ses charges et prérogatives. Il hérita aussi du nom de guerre de son père, si bien que le souvenir du nom d'origine se perdit et qu'il fut « Janet » pour tous ses contemporains. « Pour bien tirer un personnage au vif », il fut au premier rang parmi les plus habiles et son nom retentit sur toutes les lyres du temps.

Peins-moy, Janet, peins-moy, je te supplie,
Sur ce tableau les beautés de m'a mie
De la façon que je te les diray...,

lui écrit Ronsard, et ce qu'il veut ce n'est pas un portrait embelli, « idéalisé » et menteur :

. .
Il suffit bien si tu la sais pourctraire
Telle qu'elle est, sans vouloir déguiser
Son naturel, pour la favoriser...

François Clouet est bien en effet de l'école de l'observation sincère et directe; et il ajoute à ces qualités la finesse et l'élégance. Dans ces « crayons », la sobriété des moyens n'a d'égale que le charme de l'exécution et l'intensité de la vie.

On pourrait à ces noms en ajouter plusieurs autres, mais — Corneille de Lyon et deux ou trois autres exceptés — sans avoir d'œuvres authentiques à en rapprocher; et de même un grand nombre d'œuvres, depuis les peintures murales de la Chaise-Dieu ou de la cathédrale du Puy, qu'un maître septentrional vint y exécuter à la fin du xv[e] ou au début du xvi[e] siècle (aux frais du chanoine Pierre Odin, † 1512), jusqu'à tant de portraits délicats et expressifs, restent dépossédées du nom de leurs auteurs : « *illacrymabiles, carent quia vate sacro.* »

En face de ces représentants des traditions nationales, les peintres ultramontains vinrent de bonne heure établir une école rivale, bientôt victorieuse. Louis d'Amboise, évêque d'Albi, fait couvrir, à l'imitation de la Charteuse de Pavie, les voûtes de sa cathédrale par un atelier italien où brille, à côté de « Johannes Franciscus Doneja, pictor italus », et de plusieurs autres, une Bolonaise : Lucrezia Cantora Bolognese (1513). En 1531, Francesco Primaticcio (1504-1570) arrivait, suivant de près Rosso del Rosso (1541), qu'il remplaça dans sa charge de peintre ordinaire du roi. Il réunissait bientôt autour de lui une légion d'artistes, peintres, stucateurs, sculpteurs, dont les comptes des bâtiments du roi nous ont conservé les noms et qui travaillent, sous sa direction, puis sous celle de Niccolo dell' Albate, à la décoration de Fontainebleau. *Aventures d'Ulysse*, *Banquets des Dieux*, *Scènes de la vie d'Alexandre*, *Parnasse* et *Olympe*, nudités mythologiques et héroïques, gestes arrondis, musculatures inutilement titanesques ou fadement sentimentales : telle est l'œuvre de « l'école de Fontainebleau », qui allait devenir l'école de l'art français. — On en vint, par grand amour de l'antiquité, à représenter François Ier, coiffé d'un casque, ayant à la main l'épée de Mars, aux pieds les talonnières de Mercure, sur ses épaules le carquois de l'Amour. Dans les émaux peints pareillement, dont les Nardon et les Jehan Pénicaud, les Limosin, les Courteys, les Pierre Reymond, portèrent si haut l'art et la renommée, on voit la mythologie et l'allégorie classique prendre de plus en plus de place et d'importance, les copies des estampes italiennes se substituer à celles des écoles du Nord et d'Albert Dürer, jusqu'à ce que, dans un émail de Léonard Limosin (plat aux armes du connétable de Montmorency), la cour de Henri II soit transformée en assemblée des dieux.

L'art du vitrail, entre les mains des Engrand-le-Prince, des Robert Pinaigrier, des Jean Cousin, se transforma, sans déchoir de son antique gloire. Ce furent des verriers français que l'on manda au Vatican pour y travailler sous la direction de Raphaël. La décadence commença, sous Henri II, avec l'application des émaux. En dispensant de la féconde et fortifiante discipline de la mise en plomb, et en fournissant plus de facilités pour l'in-

terprétation des formes et la reproduction des nuances, le procédé nouveau rapprocha le vitrail du tableau de chevalet, et lui fit perdre sa beauté propre et sa saveur.

La céramique, avec les produits délicats de la fabrique de Saint-Porchaire et le grand nom de Bernard Palissy; la sculpture sur bois, chêne ou noyer, appliquée aux meubles, cabinets, chaires, caquetoires, coffres, stalles, etc., sans parler de portes comme celles de Beauvais, 1535, œuvre de Jean le Pot, qui se montre dans les écoles provinciales si riche de sève et d'invention, ne peuvent être ici que mentionnées.

III. — L'Art dans le nord de l'Europe.

L'art en Allemagne. — « *O Jahrhundert, die Geister erwachen, die Studien blühen; es ist eine Lust zu leben!* » Telle est la bienvenue enthousiaste qu'Ulrich de Hutten adresse à la Renaissance allemande. Il se produisit en effet dans les pays germaniques, à la veille de la Réforme, une merveilleuse activité intellectuelle et artistique. Mais ce qu'il y eut de « vivant » et d'intéressant dans la Renaissance allemande, ce ne fut pas l'imitation tardive et lourde, consciencieuse et stérile, de « l'antique » et de l'italianisme, — dont le triomphe n'aboutit qu'à déformer et oblitérer la conscience nationale. C'est par un sentiment profond de la nature, servi par l'expansion d'une « imagerie » à intentions morales, naïvement et pittoresquement expressive, par le développement d'un esprit national et bourgeois, local et individualiste, que l'art allemand du xve siècle et de la première partie du xvie s'impose à l'attention et aux sympathies de l'histoire.

En architecture, le style gothique, qui de l'Ile-de-France s'était répandu dans tout le Nord et l'Est, où il avait poussé de profondes racines, se continue jusqu'au milieu du xvie siècle. C'est par le livre et les estampes, par la voie de Venise, Nüremberg et Augsbourg, que s'exerce la propagande des modèles du style classique. Il fit son apparition dans les dessins d'orfè-

vrerie et de décoration architectonique d'Holbein, dans les *Triomphes* d'Albert Dürer, et combien germanisé! avant de pénétrer la pierre. Les premiers architectes qui le répandirent furent d'ailleurs presque tous des Italiens ou des Néerlandais « romanisés », employés au service de grands seigneurs ou de princes ecclésiastiques : chapelle des Jagellons à Cracovie (1510), Belvédère de Prague (1536), cour de la *Résidence* à Landshut, château du duc Georges à Dresde, palais de Schwerin, de Gustrow, de la Heldburg, de Brieg, façades de Frédéric II (1547-1556) et d'Otton-Henri (1559) à Heidelberg, etc. Les villes et la bourgeoisie résistèrent opiniâtrément. Les maisons des corporations et les habitations bourgeoises restèrent longtemps fidèles au style traditionnel. Pourtant Altenburg et Cologne font élever un hôtel de ville dans le style nouveau.

La fécondité de la sculpture est admirable. Pendant le cours du XVe siècle, elle s'était développée dans le sens d'un réalisme minutieux, pittoresque et grouillant; peu soucieuse des belles ordonnances, elle recherchait naïvement le mouvement, la vie et le drame; à défaut du marbre, le bois, la pierre et le bronze se taillèrent, s'assouplirent et s'animèrent. Stalles de chœur, retables d'autels (où dans le groupement, les costumes, les types et la gesticulation des personnages, se retrouve l'influence des représentations de Mystères), c'est par centaines qu'on pourrait citer les monuments et les noms. Les autels de la cathédrale de Coire par Jacob Russ (1495), de Calcar, de Xanten, de Dortmund, de Blaubeuren par Joerg Syrlin le Jeune (fils du maître d'Ulm, 1510), le grand autel de Slesvig par Hans Brüggeman (1521), enfin l'œuvre de Veit Stoss, établi depuis 1496 à Nüremberg, où il exécutait en 1508 les *Sept joies de la Vierge* de l'église Saint-Laurent, sont parmi les plus justement célèbres.

C'est aussi à Nüremberg que vécurent Adam Kraft (mort en 1507), le maître pathétique et puissant du *Calvaire* et de la *Passion*, et son ami, le grand ouvrier Peter Vischer, simple « chaudronnier », qui, de 1508 à 1519, aidé de ses cinq fils, exécuta la Châsse de saint Sebald, sur laquelle il s'est représenté, coiffé de son bonnet de travail, revêtu de son habit de cuir, trapu, barbu, son marteau à la main, et qu'il a signée de cette

inscription : « Ceci a été exécuté à la louange unique du Dieu tout-puissant et en l'honneur du prince du ciel, saint Sebald, à l'aide des aumônes données par les dévotes gens. » A côté de ces grands noms, il faut au moins citer Tilmann Riemanschneider de Wurtzburg (mort en 1531) et Michaël Dichter, qui acheva en 1513 le tombeau de Frédéric III à Vienne.

Une tendance profonde de l'esprit populaire, avide de *voir*, imprima à la gravure un incomparable essor. Tous les peintres allemands du xve et de la première moitié du xvie siècle ont été aussi des graveurs, — et plus grands, presque tous, comme graveurs que comme peintres. Ici les noms et les œuvres pullulent. C'est à Augsbourg, Holbein le Vieux (1460-1524), Hans Burgmayer (1473-1531), Amberger (1500-1561) et surtout Hans Holbein le Jeune (1497-1543), qui, dans ses portraits, par l'observation profonde et l'imitation sobre de la nature, pousse jusqu'à la divination l'interprétation de la figure humaine. — A Nüremberg, c'est, après le vieux Wohlgemuth, Albert Dürer (1471-1523), un des maîtres dont l'œuvre intéresse la conscience de l'humanité. Il semble en avoir lui-même résumé l'esprit et indiqué la portée dans les lignes suivantes : « Regarde attentivement la nature, dirige-toi d'après elle et ne t'en écarte pas, t'imaginant que tu trouveras mieux par toi-même. Ce serait une illusion : l'art est vraiment caché dans la nature; celui qui peut l'en tirer le possédera. Plus la forme de ton œuvre est semblable à la forme vivante, plus ton œuvre paraît bonne. Cela est certain. N'aie donc jamais la pensée de faire quelque chose de meilleur que ce que Dieu a fait, car ta puissance est un pur néant en face de l'activité créatrice de Dieu. Aucun homme ne peut exécuter une belle figure en ne consultant que son imagination, à moins qu'il n'ait peuplé sa mémoire d'une multitude de souvenirs... *Le mystérieux trésor amassé au fond du cœur se répand alors au moyen des œuvres*, au moyen de la nouvelle créature que l'on tire de son sein en lui donnant une forme sensible.... » Il faut au moins citer : Martin Schaffner, Hans von Kulmbach, Hans Schauffelein, Henrich Aldegrever, Albert Altdorfer, les Beham de Nüremberg, Mathias Grünewald, Hans Baldung Grien-

dont l'activité artistique s'exerça dans la première moitié du XVIe siècle.

En Saxe, Lucas Cranach le Vieux (1472-1553; son vrai nom est Müller; mais il a été ainsi appelé, du nom de son lieu d'origine, Cranach près de Bamberg) apporta les principes de l'école de Franconie. Il fut le peintre des réformateurs, mais ne s'interdit pas les scènes mythologiques. La façon dont il les comprit et les interpréta témoigne de l'incompatibilité radicale de l'esprit germanique et du paganisme italien.

L'art dans les Flandres et les Pays-Bas. — Après la mort de Quantin Metzys (1530), qui se rattache au groupe des peintres de l'époque précédente, l'art flamand éprouve comme une hésitation. Les nouvelles venues de l'étranger le troublent, la renommée grandissante de l'art italien l'attire, et l'exode commence qui devait durer tout le siècle. On vit de jeunes artistes pleins d'enthousiasme et même des écoliers à barbe blanche se mettre en route vers Rome, « la reine des cités », pour y apprendre les belles manières et le grand style. D'abord Jean Gossaert de Mabuse (mort en 1532), qui emprunta surtout à l'art italien des motifs d'architecture, et Bernard von Orley (1490-1542). Puis Michel Coxcie (1592), qui donna à son fils le nom de Raphaël, et Franz de Vriendt ou Floris d'Anvers (l'*Incomparable*), qui se trouvait à Rome le jour où l'on découvrit le *Jugement dernier* de Michel-Ange et en rapporta, comme tant d'autres, le goût des attitudes violentes. On vit les maîtres flamands renier les principes de l'école des Van Eyck pour un classicisme auquel, en dépit de leur bonne volonté, tous leurs instincts étaient rebelles. C'est surtout dans la période suivante, quand paraîtra Rubens, qui synthétisa dans son œuvre et traduisit en langue nationale toutes leurs ambitions, qu'il sera utile de caractériser leur manière.

De même dans les Pays-Bas du nord, où les efforts d'un Martin van Hemskerke, d'un Cornélis de Harlem n'aboutissent qu'à de vaines gesticulations académiques, tandis qu'obscurément quelques peintres de corporations et de portraits restent fidèles aux instincts de la race et sont la réserve de l'avenir prochain qui devait voir, avec l'indépendance reconquise, triompher l'art national hollandais.

L'art en Angleterre. — La renaissance classique ne s'implanta en Angleterre qu'avec le *style Élisabeth*, dans la seconde moitié du siècle. Pendant la période qui nous occupe, le style *perpendiculaire* produit encore, au commencement du XVIe siècle (1502-1520), la chapelle de Henri VII à Westminster, où l'on voit paraître avec le tombeau du roi les premiers symptômes de l'influence italienne et classique, importée par Pietro Torrigiano; et ce furent à vrai dire des artistes étrangers, Jean de Padoue, B. de Rovezzano, ou dans la peinture Hans Holbein, qui furent alors les artistes de l'Angleterre. Le moment n'est pas encore venu de parler d'un art anglais. — On pourrait en dire presque autant de l'art ibérique.

IV. — L'Art dans la péninsule ibérique.

Espagne : le style plateresco. — Combinée avec les formes si riches et si complexes que le mahométisme et le gothique avaient laissées en Espagne, la Renaissance y produisit, dès le début du XVIe siècle, le style touffu, exubérant, brillant et refouillé auquel on a donné le nom de *plateresco*, c'est-à-dire d'orfèvrerie. Dans la décoration des cours, des couvents et des palais, à Santiago de Compostelle, à Séville, à Burgos, à Tolède, à Cordoue (portail de San-Jacinto, 1557), le plateresque s'épanouit en larges accolades aux archivoltes dentelées, en panaches frisés, combine l'ordre dorique de l'étage inférieur aux pinacles gothiques, et semble se souvenir, sous son déguisement nouveau, des fantaisies de la décoration mauresque, jusqu'à ce que dans l'Escurial (1563) un classicisme plus sévère et plus triste paraisse.

Dans la peinture, les influences flamandes se mêlent aux influences italiennes. Pedro Campana est un des plus caractéristiques parmi les hispano-flamands; et les écoles nationales commencent à se constituer en attendant les grands maîtres du XVIIe siècle. En Castille, Alonso Berruguete, Juan de Villedo, Diego Correa, et dans la seconde moitié du siècle, Louis Moralès,

le Divin († 1586); — à Valence, Juan de Juanès (1507-1579); — en Andalousie, Louis de Vargas, P. de Villegas Marmeleja préparent les voies aux peintres glorieux et nationaux que l'âge suivant verra paraître.

Portugal : le style manoelin. — Enfin, en Portugal, dont les relations avec les grandes cités commerçantes de l'Allemagne et de la Flandre furent aussi très étroites, la chapelle inachevée de Batelha (1515), le cloître et l'église de Belem (1500-1520), la porte de la sacristie d'Alcobaça ((1500-1510) avec ses colonnes dont le socle figure des racines, dont le fût bourgeonne, et qui s'épanouissent en arcades contournées, en branchages noueux et en frondaisons frisées, peuvent passer pour les spécimens les plus achevés du style appelé *manoelin*, du nom du roi Emmanuel, sous le règne duquel il fleurit.

V. — La Musique [1].

Le XVI[e] siècle musical. — Pour étudier l'histoire de la musique au moyen âge, pour en percer les ténèbres, pour en comprendre l'esprit, il faut ne jamais perdre de vue le XVI[e] siècle; l'œuvre magistrale d'un Palestrina est le glorieux couronnement du long et pénible travail des vieux contrapontistes; l'informe et barbare diaphonie du X[e] siècle a préparé de loin les admirables harmonies de la *Messe du pape Marcel*. Il serait exagéré de vouloir, dès cette époque, comparer la musique aux autres arts, à la peinture, à l'architecture, à la sculpture : ayant à se former elle-même, sans rien emprunter à l'antiquité et presque rien à la tradition, la musique a dû tout créer à nouveau, pendant les huit siècles qui ont précédé Palestrina, depuis sa notation jusqu'à son esthétique. Aussi bien n'a-t-elle pas encore cette indépendance, cette variété, cette liberté d'allure que nous lui verrons trois siècles plus tard. Cependant elle est assez perfectionnée, assez *musique* déjà, pour permettre

1. Les pages qui suivent, sur la musique, ainsi que le passage qui s'y rapporte dans la Bibliographie du présent chapitre, sont de M. H. Lavoix.

au génie de prendre son vol, de donner à ses créations une forme nette et définitive. C'est en effet le XVI[e] siècle qui a vu quelques-unes des manifestations les plus intéressantes de la musique, et qui a donné naissance à l'une de ses révolutions les plus fécondes. De tous les tâtonnements des déchanteurs et des contrapontistes du moyen âge est sorti un *style* reconnaissable entre tous. Non seulement les écoles diffèrent entre elles, mais chaque maître a son talent particulier, sa manière pour ainsi dire. La notation proportionnelle que nous avons tenté de définir au chapitre précédent [1], si compliquée, si variée, si hérissée de calculs mathématiques que les artistes les plus habiles s'y trompaient, a fait petit à petit place à une écriture régulière et rationnelle, déjà claire et suffisamment précise, qui sera en somme dans l'avenir celle de tous les musiciens et la nôtre à peu de chose près. Enfin, et nous le répétons, c'est la première fois au XVI[e] siècle que l'on constate nettement une évolution dans l'histoire de notre art. L'esprit du moyen âge a donné dans la musique tout ce qu'il pouvait donner; l'art de la polyphonie est arrivé à la perfection de sa forme, telle du moins que l'avaient rêvée les vieux harmonistes; il touche à ce moment où, sous peine de disparaître, il devra se transformer. Aux dernières années du XVI[e] siècle, lorsque les grands contrapontistes auront disparu, lorsque la musique polyphonique touchera à la période inévitable d'abus et de décadence, on verra apparaître un art nouveau : celui de l'expression pathétique et du sentiment passionnel. De cette première évolution datera l'avènement de la musique moderne.

Deux hommes dominent tout le XVI[e] siècle musical, à des titres bien différents, il est vrai, mais également incontestables : Luther et Palestrina. Le rapprochement de ces deux noms n'est pas aussi paradoxal que l'on pourrait le croire : Palestrina, le plus grand musicien de son temps, contrapontiste merveilleux autant qu'artiste inspiré, donne pour ainsi dire la formule la plus parfaite et la plus élevée de l'art de son époque; Luther est plutôt un amateur instruit qu'un musicien pratique, mais il aime

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 286 et suiv.

passionnément la musique, et la comprend; il pressent avec l'intuition du génie le rôle qu'elle devra jouer dans la religion nouvelle. Ce prodigieux remueur de masses, laissant aux savants leurs combinaisons compliquées, chercha une musique plus simple, plus accessible au peuple, et, après l'avoir trouvée, en fit un de ses plus puissants instruments de propagande et de prédication. Aux deux pôles de l'art, ces deux génies créèrent une œuvre immense et féconde, l'un laissant aux artistes l'admirable exemple de ses compositions pour ainsi dire architectu rales, l'autre dictant à ses élèves ces chants puissants et beaux par leur simplicité même et qui sont venus jusqu'à nous sous la forme du *Choral*. — La *Messe du pape Marcel*, de Palestrina. est la *musique d'art* du moyen âge portée jusqu'à la plus haute perfection; le *Choral-Buch* de Luther, c'est la *musique peuple* chantant pour la première fois devant l'histoire.

Au début du XVI[e] siècle, à l'église et au concert, la polyphonie, dans laquelle les musiciens se plaisaient à broder ingénieusement les diverses parties d'un chœur, était dans tout son éclat. La grande école franco-belge, qui avait produit des maîtres comme Dufay et Ockeghem, régnait sans partage; trouver une mélodie ou un chant n'était rien; agencer habilement les diverses parties d'une messe ou d'un madrigal, était tout, et on peut dire que la science avait étouffé l'inspiration. Cependant la musique s'était pour ainsi dire disciplinée; des *motets*, des *rondeaux*, des *rotruanges*, des *conduits*, etc., du moyen âge, il ne restait plus qu'un certain nombre de compositions dont le genre était assez bien défini : à l'église, c'était la *messe*, le grand critérium de la science musicale, le chef-d'œuvre de l'artiste consommé, et le *motet*; au concert, le *madrigal* et la *chanson*. Le madrigal était plus particulier à l'Italie; la chanson dite *musicale* était plus cultivée par les musiciens de France, des Pays-Bas et d'Angleterre. — Toutes ces compositions, à quelques différences de style près, avaient le même caractère; c'est-à-dire qu'elles étaient à plusieurs parties, écrites en style d'*imitation* ou de contrepoint; et nous ne connaissons pas de recueil de cette époque ne renfermant que des chansons pour voix seule, à part quelques pièces avec accompagnement de

luth et qui ne rentraient pas dans ce que l'on pourrait appeler la musique artistique.

Les écoles franco-belge, anglaise, espagnole, allemande, italienne. — Lorsque s'ouvrit le xvie siècle, les Italiens n'avaient pour ainsi dire pas encore paru en lice. En revanche, deux maîtres français, Josquin Des Prez et Clément Jannequin, étaient les chefs de l'école. Tous deux se ressemblent par la recherche de l'effet pittoresque et pour ainsi dire imitatif. Josquin cependant, dans ses messes, a plus de grandeur et d'élévation. Luther a dit de lui un véritable mot d'artiste : « Josquin gouverne la note tandis que les autres musiciens sont gouvernés par elle » ; c'est en effet la souplesse du style qui distingue son talent. Clément Jannequin brille peut-être davantage par l'esprit, si on en juge d'après sa fameuse composition de la *Bataille de Marignan*. Mais tous deux sont bien français, et dejà on reconnaît dans leur œuvre cette forme spirituelle et fine qui caractérise notre école. Après eux la pléiade est nombreuse des musiciens français qui ont mis en musique, et non sans grâce, les poésies de Ronsard, de Baïf, de Du Bartas, de Marot, etc. Dans presque tous on retrouve quelque chose du charme un peu maniéré des poètes dont ils traduisaient les vers. C'est Claude Goudimel, mort en 1572, et le plus grand de tous, qui clôt la très brillante période de l'école française au xvie siècle.

Aux Pays-Bas, les maîtres sont plus nombreux encore. Leur musique est moins fine, moins spirituelle peut-être, mais plus large, plus savante et plus correcte que celle des Français. L'un d'eux, Orlando de Lassus, prend véritablement sa place au premier rang par la variété, la richesse de son talent, la souplesse et la correction de son style. On est surpris de ce qu'il y a de grandeur et de clarté dans les motets et dans les chansons des recueils nombreux d'Orlando. Autour de lui trois maîtres, Adrien Willaert, Philippe de Mons, Cyprien de Rore, soutiennent brillamment la gloire de l'école flamande et belge.

Ces maîtres furent les éducateurs des musiciens allemands et italiens : Adrien Willaert tint école à Venise, Goudimel à Rome, et ils formèrent de nombreux disciples, parmi lesquels Palestrina compte au premier rang; le grand-duc de Bavière

appela à Münich Orlando de Lassus. C'était le temps où les artistes flamands, belges et français enseignaient la musique au monde entier. Cependant chaque pays commençait à avoir son école. L'Angleterre, avec Turges, Banister, Dowland, Milton, le père du grand poète, et surtout avec Morley et William Bird, connut pendant plus d'un siècle une véritable période de gloire dans l'art musical. L'Espagne et le Portugal produisirent à la même époque leurs plus grands compositeurs, dignes d'être comparés à Palestrina. En Allemagne, l'œuvre un peu pédante, mais scientifique et laborieuse, des *Meistersänger* avait été féconde, et malgré le mépris que les princes allemands avaient pour les musiciens de leur pays, il est quelques maîtres, comme Henri Finck, Hofheimer, Ludwig Senfl, et surtout Henri Isaac, dont les pièces ne doivent pas être oubliées. Henri Isaac, qui appartient au XV[e] plus encore qu'au XVI[e] siècle, est un artiste de premier ordre, intéressant aujourd'hui même encore, non seulement pour les historiens, mais même pour les artistes.

Pendant tout le moyen âge, nous avons peu parlé des maîtres d'Italie, soit que les documents nous manquent à leur sujet, soit qu'en réalité ils aient laissé la place aux artistes de France, des Pays-Bas et d'Angleterre. Mais bientôt ils surpassèrent et de beaucoup les maîtres qui les avaient formés. L'école de Willaert à Venise produisit, parmi les plus illustres musiciens italiens, Parabasco, les Gabrielli, Orazzio Vecchi, les théoriciens Zarlino et Vicentino; celle de Rome Constanzo Festa, Giovanni et Paolo Animuccia, Alfonzo della Viola, Domenico Ferrabosco; à Florence brillèrent les Corteccia, les Fogliano, les Merulo, etc. L'Espagne, qui eut alors son heure de gloire, envoya en Italie des hommes comme Escobedo, Morales, l'harmoniste Salinas, Vittoria. Enfin vint Palestrina, et à sa suite surgit une nombreuse et magnifique école, dite école de Rome, formée à la cour papale, et dont les plus célèbres représentants furent Giovanni et Bernardino Nanini, Felice et Francisco Anerio, Dentice, Lucca Marenzio, Allegri, l'organiste Frescobaldi, etc. Ce fut comme une splendide éclosion; et à partir de ce jour jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, les Italiens régnèrent sans partage sur la musique.

Le style madrigalesque. — Nous parlerons plus loin de la musique religieuse, qui a tenu si grande place dans l'art du XVIe siècle, mais il nous faut dire d'abord quelques mots des œuvres profanes et des madrigaux, qui en forment la plus grande partie. On a peine à imaginer aujourd'hui une musique dont la mélodie est pour ainsi dire bannie, dont le rythme est si faiblement accentué que l'on a peine à le reconnaître, et qui consiste entièrement dans les combinaisons des parties harmoniques. C'est pourtant ainsi que se présentent à nous les compositions du XVIe siècle, et on ne peut nier qu'elles aient leur charme et leur originalité. Les compositions françaises de ce genre brillent par l'esprit et par le pittoresque; en revanche, elles sont quelquefois un peu sèches et gauches. On sait que ces pièces portaient le nom de *chansons musicales* ou de *mélanges*, lorsqu'elles étaient chantées, de *danses* lorsque des instruments les exécutaient. Un recueil des plus curieux de Claude Gervaise, publié de 1547 à 1555, et intitulé le *Livre de Viole*, nous donne un spécimen complet de ce genre de musique. On avait vu naître à Venise, vers la fin du XVe siècle, des pièces de même genre nommées *frottole*, et des chansons de pêcheurs avaient été aussi traitées à Naples en style savant; mais le genre le plus répandu et le plus artistique fut celui du *madrigal*, dans lequel s'exercèrent les grands artistes italiens. Le madrigal, à trois, quatre, six, huit et un bien plus grand nombre de voix, a évidemment pour origine le motet du moyen âge. La chanson musicale et les compositions de Willaert, de Verdelot, sont certainement des madrigaux; mais c'est de Constanzo Festa, né vers la fin du XVe siècle et mort en 1545, que date historiquement le madrigal italien. Il est reconnaissable à l'arrangement heureux du style vocal, à l'élégance de la trame harmonique, au tour facile et doux du chant. Tous les maîtres italiens cultivèrent le nouveau genre, qui bientôt devint pour ainsi dire leur apanage. Écrit pour voix (*a cantare*), pour instruments (*a suonare*), et quelquefois pour chant et orchestre (*a cantare e a suonare*), le madrigal se multiplia à l'infini dans toute la Péninsule, sous les titres de *madrigàle*, *canzone*, etc. On en fit de religieux (*madrigali spirituali*); Palestrina, Anerio, Nanini, Luca Marenzio,

Gabrieli, Constanzo Porta, Orazio Vecchi, passèrent maîtres dans cette musique spéciale à une école et à une époque. Chansons, pièces d'orchestre, d'instruments ou d'orgue, tout était écrit dans le style dit *madrigalesque*, aux parties harmoniques savamment et ingénieusement entremêlées. C'était le seul admis à l'église, au concert et même au théâtre. En effet, la musique avait pris une place importante dans les grands ballets, les entrées solennelles et les fêtes de cour, dont on trouve de si nombreuses descriptions à cette époque. Déjà pendant la période précédente, des tentatives de musique dramatique avaient été faites; elles se multiplièrent au XVIe siècle. En 1539, au mariage de Cosme Ier, on avait représenté le combat d'Apollon contre le serpent Python; pour le passage de Henri III à Venise, on avait entendu une tragédie en musique de Claude Merulo; en 1555, paraissait une pastorale (*il Sagrifizio*) d'Alfonzo della Viola. Puis était venu le *Pastor Fido* de Guarini (1590), mis en musique par Luzzasco. Ce n'était pas encore des drames lyriques, si l'on veut, mais déjà des musiciens en avaient vaguement l'idée, ou pour ainsi dire l'aspiration. On cherchait une forme encore inconnue de la musique. Les morceaux qui accompagnaient ces sortes de drames étaient des pièces d'orchestre ou de chant, indépendantes les unes des autres et toutes écrites dans le style madrigalesque. Nous pouvons citer une comédie entière accompagnée de musique dans laquelle les personnages étaient représentés par des chœurs de soprani, contralti, ténors et basses, chantant les paroles à quatre et six parties. Cette œuvre singulière, où l'amour du genre madrigalesque est poussé jusqu'à l'absurde, était du célèbre Orazio Vecchi et avait pour titre l'*Amfiparnasso, comedia harmonica*; elle fut jouée à Modène en 1594. On comprend facilement que, si habile que fût le musicien, toute expression dramatique lui était interdite avec ce genre de style. Ces raffinés du madrigal, ces *fin-de-siècle* du moyen âge, étaient allés trop loin, et l'abus appelait une réaction. Elle se fit aux dernières années du XVIe siècle.

Naissance du style expressif. — Nous n'avons pas à rappeler ici quelle évolution s'était accomplie depuis cent ans dans la littérature, mais nous devons dire qu'elle avait eu aussi sur la

musique une énorme influence. S'unissant aux lettrés, et souvent fort lettrés eux-mêmes, les musiciens, théoriciens ou compositeurs, s'étaient tournés vers l'art grec, en avaient étudié les œuvres. Les tragiques surtout avaient éveillé leur curiosité; ils avaient pensé qu'eux aussi, comme faisaient les musiciens antiques et souvent les poètes eux-mêmes, pouvaient ajouter à la force dramatique du vers les accents pathétiques de la musique. Ils recherchèrent cette musique grecque qui était perdue, ou, pour mieux dire, ils l'inventèrent de toutes pièces. Ce travail d'érudits eut des résultats immenses et tout à fait inattendus. Des théoriciens comme Zarlino, Artusi, Vincent Galilée, rassemblant toutes leurs connaissances dans l'art polyphonique, en rédigèrent une sorte de code. Ils ne retrouvèrent certainement pas l'harmonie grecque et s'égarèrent souvent bien loin, mais chemin faisant ils créèrent la science harmonique moderne. Les *Instituzioni armoniche* de Zarlino datent de 1558, et c'est le premier traité où fut régulièrement exposée la théorie des accords. L'*harmonie* succédait au *contrepoint*, et déjà on pouvait deviner la fameuse *dissonance de septième*, attaquée et résolue sans préparation, d'où sont sortis tous les accords *appellatifs* qui caractérisent l'harmonie moderne. Les musiciens compositeurs cherchèrent de leur côté. Ils pensèrent, et avec raison, que les Grecs n'avaient pu employer que le chant seul pour accompagner leurs vers et que les complications du style madrigalesque auraient peu convenu à l'expression scénique. Ils tentèrent de retrouver la simplicité grecque; ils dégagèrent le chant de tout le fatras harmonique dans lequel les contrapontistes l'avaient noyé. Par une évolution curieuse, mais très naturelle, ils revinrent à la *monodie* du moyen âge. Ils inventèrent, ou pour mieux dire, ressuscitèrent la mélodie expressive et, sans le savoir, donnèrent naissance à un art tout nouveau, l'art dramatique, qui, dès le siècle suivant, prit en Italie et en France un prodigieux essor. L'épisode d'*Ugolin*, mis en musique dans le style nouveau, dit *musique récitative*, par Vincent Galilée, pour voix seule avec accompagnement de violes, fut exécuté à Florence dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle. En 1590, on entendait les deux pastorales d'Emilio

del Cavaliere, *Il Satire* et la *Disperazione di Silene*. En 1597, Peri terminait une *Dafne*. En France, le *Ballet de la Reine* contenait la scène de Circé écrite avec chants à voix seule et chœurs (1581). Enfin, en 1600, on jouait à Florence, pour les noces du roi Henri IV et de Marie de Médicis, la fable d'*Euridice, composta in musica in stile rappresentative*, dont les compositeurs Peri et Caccini avaient écrit la musique. C'était le début de l'opéra. A l'église même le nouveau style avait fait son apparition. Vers le milieu du xvie siècle, saint Philippe de Neri, fondant l'ordre des Oratoriens, avait voulu emprunter à la musique son prestige pour attirer autour de lui, dans son église de l'Oratoire (Oratorio), le plus grand nombre possible d'auditeurs. Reprenant l'idée des « Mystères » anciens, il avait fait écrire des espèces de drames sacrés, agrémentés de chant et de danse. Ces compositions singulières avaient pris à l'origine le nom d'*Oratorios*, Emilio del Cavaliere eut l'idée d'appliquer à ces opéras sacrés la musique récitative, et le premier oratorio ainsi composé fut la *Rappresentazione del anima e corpo*, jouée en février 1600. Le xvie siècle avait, dans ses dernières années, vu naître les deux formes les plus fécondes de l'art lyrique : l'opéra et l'oratorio.

L'impression musicale. — Un fait important, qui n'avait rien d'artistique mais que nous ne pouvons passer sous silence, avait puissamment contribué aux progrès de l'art et au succès des compositeurs. L'impression musicale avait été inventée à la fin du xve siècle et au commencement du xvie : elle devait multiplier à l'infini le public, assez restreint jusqu'à ce jour, capable d'aimer et d'apprécier les œuvres musicales. Après avoir accumulé comme à plaisir les difficultés de la lecture par la notation proportionnelle, les musiciens semblaient être revenus à une écriture plus simple et plus rationnelle. Depuis près de quarante ans, l'imprimerie était inventée : il était temps que la musique bénéficiât de cette merveilleuse invention. Un imprimeur de Venise, Ottaviano Petrucci, né à Fossombrone, eut l'idée d'appliquer des caractères mobiles à l'impression des notes musicales. Il obtint son privilège de la Seigneurie, au mois de mai 1498, et son premier recueil, commencé en 1501, parut en

1503, sous le titre de *Harmonice musices Odhecaton*. L'art des Gardane de Venise, des Phalèse d'Anvers, des Atteignant et des Ballard de France était créé, et les œuvres des maîtres étaient répandues à profusion dans l'Europe entière, au grand bénéfice des musiciens.

Le Choral-Buch et le Psautier huguenot. — Si importante que fût l'évolution qui s'était accomplie dans la musique profane, elle n'était rien à côté de celle de la musique religieuse. Nous avons, aux époques précédentes, signalé l'existence des *messes musicales*, où le texte sacré était marié à des paroles profanes, où la mélodie d'une chanson populaire était développée en contrepoint avec un chant de la liturgie grégorienne. Quelques-unes de ces œuvres sont loin d'être sans mérite et ont un beau caractère sacré; mais, outre que cet assemblage devait paraître singulier aux hommes de goût ou véritablement pieux, toutes ces compositions était faites pour les artistes, sans que le peuple pût y prendre part, ou même en apprécier les mérites. La Réforme porta au grand coup à cet art ingénieux, mais factice. Luther a été en musique un des esprits les plus puissants, une des intelligences les plus ouvertes qui aient jamais existé. Sans être un grand contrapontiste, il était musicien. Tout le prouve : ses écrits, ses lettres, laissent voir avec quelle élévation il comprenait le rôle et l'importance de la musique. Il pensa que le chant religieux ne devait pas être l'apanage de quelques-uns, que tout le peuple devait prendre part à la célébration des offices divins, qu'il pourrait trouver dans le chant de l'église une consolation à ses douleurs; il voulut donner à ces nouveaux fidèles des chants qu'ils pussent répéter dans l'union de leurs âmes et de leurs voix. Ces chants existaient depuis le plus haut moyen âge; il les réunit, les choisit, les corrigea, en composa ou en fit composer de nouveaux, et, aidé par son ami Walther, par Conrad Rupfs, par Senfl, par Henri Isaac, qui harmonisaient les mélodies, il fit paraître en 1524 à Wittenberg la première édition du *Choral-Buch*.

Ce livre célèbre est en effet un centon; il se compose de mélodies originales de Luther, de Walter, etc., d'hymnes de la

liturgie catholique, d'anciens chants religieux allemands, des chants des frères Moraves et des Hussites, et enfin de chansons populaires. Au point de vue liturgique son importance est grande, il est vrai, mais pour l'histoire de la musique elle est capitale. Le *Choral-Buch* donne droit de cité dans l'art à un genre tout nouveau : au lieu des enchevêtrements de notes compliqués des contrapontistes, on n'y trouve que les accords les plus élémentaires, les plus accessibles aux oreilles les moins expérimentées. Ces chants n'étaient pas destinés à des chantres habiles, mais au peuple tout entier, qui devait les entonner en chœur : de là leur grande simplicité, et cette simplicité même était une révolution dans la musique. Du jour où le *choral* était admis dans le culte, une langue musicale nouvelle était pour ainsi dire créée.

Peu poète et n'ayant pas la puissante imagination de Luther, Calvin avait cependant compris, lui aussi, qu'il n'était pas de culte sans musique. On sait que les *Psaumes* de David ont été traduits sous son inspiration par Clément Marot et Théodore de Bèze. A cette traduction nouvelle, il fallait des chants nouveaux. Théodore de Bèze confia ses vers et ceux de Marot à un compositeur nommé Guillaume Franc ou Franck; cette musique est, dit-on, celle qui se trouve dans les psautiers calvinistes, imprimés pour une seule voix. Bientôt les musiciens, deux surtout, Bourgeois et Goudimel, voulurent entourer ces poésies de tout le prestige de leur art, et écrivirent les Psaumes à quatre parties que l'on connait. Ceux de Bourgeois avaient été publiés en 1547, ceux de Goudimel parurent en 1562. Ils eurent de nombreux imitateurs, dont nous ne pouvons donner ici la liste. Le Psautier huguenot mérite toute l'attention des musiciens; on peut dire que, s'il n'occupe pas dans la musique le rang du *Choral-Buch,* que si les chants de Certon, de Bourgeois, de Goudimel, de Philippe Jambe-de-Fer, n'ont pas eu sur les progrès de l'art l'immense influence qu'exercèrent les compositions de Walther, de Senfl et de Luther lui-même, ils ne contribuèrent pas peu cependant à simplifier le style des compositeurs, à lui donner plus de largeur et surtout de liberté.

Palestrina. — La musique de l'Église catholique elle-même se ressentit de cette influence; il fallait lutter contre la foi nouvelle; les compositions sur des chansons profanes excitaient les risées des luthériens; l'indulgence d'autrefois n'était plus permise; le chant sacré devait reprendre toute sa noblesse et toute sa dignité. Les conciles et les papes résolurent de le réformer. Pie IV, sur l'avis d'une commission nommée à cet effet, décida qu'à l'avenir on ne chanterait plus de messes que sur des paroles ou des textes liturgiques. Quelques-uns même voulaient que l'on en revînt aux simples mélodies du plain-chant grégorien. C'en était fait de l'art musical à l'église, c'en était fait aussi de cette magnifique phalange des musiciens de la Chapelle papale qui faisait la gloire de l'Italie. L'un d'eux, Perluigi da Palestrina, se chargea de composer une messe qui répondît, par la noblesse et la simplicité du style, aux exigences du culte, qui ornât sans les dénaturer les paroles du texte sacré, et, le 19 juin 1565, il fit entendre devant le pape Pie IV cette œuvre célèbre qui porte le nom de *Messe du Pape Marcel* (*Missa papæ Marcelli*). De ce jour, un nouveau style religieux était créé dans l'Église catholique. L'œuvre de Palestrina est en effet la première qui puisse être véritablement intitulée chef-d'œuvre, comme le sont les créations les plus parfaites de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. En elle l'élévation des idées, la souplesse et la majesté du style, la magnifique expression, la largeur et la simplicité de l'harmonie sont restées des modèles toujours admirables. Des maîtres comme Vittoria, Morales, ces Espagnols à l'imagination terrible et sombre, ont laissé eux aussi des pages de premier ordre; le gracieux Nanini a su rester touchant sans rien sacrifier de la noblesse et de la pureté de la forme; mais c'est véritablement de Palestrina qu'il faut faire dater la première grande victoire de la musique.

Tel fut dans l'art musical ce XVIe siècle, si riche et si fécond. Il vit finir le moyen âge et commencer les temps nouveaux; avec lui naquit l'harmonie moderne, avec lui apparut le style expressif, et par conséquent l'opéra et l'oratorio; avec lui enfin commença l'évolution vers l'art des Bach, des Hændel, vers ces chefs-d'œuvre qui servent encore de modèles à nos compositeurs.

BIBLIOGRAPHIE

Voir au tome III les bibliographies des chapitres VI et XI, p. 310-311 et 597-598 et en outre :

Pour l'Italie : Domenico Cancellieri, *Descrizione della basilica Vaticana*, 4 vol., Rome, 1788, in-8, t. IV. — **Geymüller**, *Les projets primitifs pour la basilique de Saint-Pierre de Rome*, par *Bramante*, *Raphaël Sanzio*, etc., etc., publiés pour la première fois en fac-similés, avec des restitutions nombreuses, Paris, 1875-1880, in-4 (atlas in-f°). — **L. Courajod**, et **H. de Geymüller**, *Les estampes attribuées à Bramante au point de vue iconographique et architectonique*, Paris, 1874, grand in-8. — **Eugène Müntz**, *Les architectes de Saint-Pierre de Rome d'après des documents nouveaux* (*Gazette des Beaux-Arts*, 2° partie, t. XIX, p. 253, et t. XX, p. 507). — *M. Vitruvius per Jocundum solito castigatior factus*....., petit in-f°, Venise, 1511. — **Giov. Bar. de Vignola**, *Regole delle cinque Ordini d'Archiettura*, 1563. — **Palladio**, *I quattro libri dell' Architettura*, Venezia, 1570, in-f°.

Dans le tome XIII de la *Gazette des Beaux-Arts* (2° période), une série d'études ont été consacrées à Michel-Ange, à l'occasion des fêtes du centenaire, par **MM. Charles Blanc, Guillaume, Paul Mantz, Ch. Garnier, Mézières, A. de Montaiglon**, qui a dressé une *Bibliographie Michel-Angesque* de 1565 à 1875. — **R. Dohme**, *Kunst und Künstler*, 3 vol. — **Symonds**, *The Renaissance in Italy*, London, 1888, in-8. — **A. Springer**, *Raphael und Michel-Angelo*, 1 vol. in-8, Leipzig, 1878. — **Milanesi**, *Le lettere di Michelangelo Buonarroti coi ricordi ed : contratti artistici*, 1875. — **E. Plon**, *Benvenuto Cellini orfèvre, médailleur et sculpteur*. Paris, 1883, in-f°. — **E. Müntz**, *Une rivalité d'artistes au XVI° siècle, Michel-Ange et Raphaël à la cour de Rome* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XXV, 2° période, p. 281 et 385). — **L. Courajod**, *Léonard de Vinci et la statue équestre de Francesco Sforza*, Paris, 1879, in-4. — *Les manuscrits de Léonard de Vinci, publiés en fac-similés phototypiques...*, par **Ch. Ravaisson-Mollien**, 6 vol. in-f°, 1880-1891. — *Saggio dalle opere di Leonardo da Vinci con 28 tavole fotolitografiche di scrittura e designi... tratti del codice Atlantico*, 1872, in-f°. — *Il codice sul volo degli uccelli e varie altre materie publicato da Teodoro Sabachnikoff, Giovanni Piumati et Ch. Ravaisson-Mollien*, Paris, 1893, in-4. — **E. Müntz**, *Revue des Deux Mondes*, 1890 (nov. et déc.). — **J.-P. Richter**, *The Litterary works of Leonardo da Vinci*, Londres, 1883, 2 vol. in-4. — **E. Müntz**, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*; 2° édit., Paris, 1886, in-4. — **Julius Meyer**, *Correggio*, Leipzig, 1872, in-8. — **H. De Laborde**, *Marc-Antoine Raimondi* (*Bibl. internationale de l'art*), Paris, 1888, in-4. — **Agnani**, *La ceramiche e majoliche faentine*, Faënza, 1889, in-8. — **Eugène Piot** (*Collection Spitzer*) : *La céramique italienne* (*Gaz. des Beaux-Arts*, t. XXIV, 2° période, p. 369). Du même : *Études sur la céramique italienne des XV° et XVI° siècles* (*Cabinet de l'Amateur*, 1861).

Pour la France : *Archives de l'art français, Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1851 et suiv., in-8. — *Nouvelles archives de l'art français*, Paris, 1882 et suiv. — *Bulletin archéologiqae du comité des travaux historiques*. — **Millin**, *Antiquités nationales*, 5 vol., 1791. — **H. Bouchot**, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaiguières*, etc. 2 vol. in-8, Paris, 1891. — **Androuet Ducerceau**, *Le premier volume des plus excellents bastimens de France*, Paris, 1576, in-f°. *Le second volume des plus excellents bastimens de France.*., Paris, 1579, in-f°. *Recueil de vingt-cinq*

arcs de triomphe (*partim a me inventa, partim ex veterum sumpta monumentis..*), Aureliæ, 1549, in-f°. — Du même, *Aliquot templorum antiquo more constructorum exemplaria*, Aureliæ; 1550, in-f°; *Livre d'architecture de Jacques Androuet du Cerceau*. Paris, 1559, in-f°; *Vues de ruines antiques*, Orléans, 1551. — *Le premier tome de l'architecture de* **Philibert de l'Orme**, *conseiller et aumosnier ordinaire du Roy et abbé de Saint-Serge les Augiers*, Paris, 1567. — *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais trouvées naguère par* **Philibert de l'Orme**, Paris, 1561. — **A. Deville**, *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon, publiés d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise*, Paris, 1850... in-4 (atlas, in-f°). (Collection des documents inédits.) — **De Laborde**, *Le château du bois de Boulogne dit château de Madrid* (*étude sur les arts au XVI° siècle*), Paris, 1853, in-8; *Les comptes des bâtiments du Roi* (*1528-1571*), Paris, in-8; *La Renaissance des arts à la cour de France*, 1850-1865, Paris, 2 vol. in-8. — **Caillet** et **Leroux de Lincy**, *L'église Saint-Eustache*, Paris, 1850. — **E. Lefebvre Pontalis**, *Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise*, Paris, 1888, in-4. — **Albert Lenoir**, *Statistique monumentale de Paris*, 1867, in-f°. — **Baltard**, *Paris et ses monuments*, grand in-f°. — **A. Berty**, *La Renaissance monumentale en France*, Paris, petit in-f°, 1864; *Topographie historique du vieux Paris* (*Histoire générale de Paris*), 1868, in-4; *Les grands architectes français de la Renaissance d'après de nombreux documents inédits des bibliothèques et des archives*, Paris, 1860, in-12. — **L. Palustre**, *La Renaissance en France*, 3 vol. in-f°., Paris, 1870-1889. — *Les sculptures de l'abbaye de Solesmes*, par le P. **La Tremblaie**, 1893, in-f°. — **L. Courajod**, *De la part de l'art italien dans quelques monuments de la première Renaissance française*, Paris, 1885, in-f°; *La sculpture française avant la Renaissance classique*, Paris, 1891, in-4; *Alexandre Lenoir et le musée des monuments français*, 3 vol. in-8, Paris, 1890. — **W. Lübke**, *Geschichte der Renaissance in Frankreich*, Stuttgart, 1868, 2 vol. in-8. — Mistress **Mark Pattison**, *The Renaissance of art in France*, London, 1879, 2 vol. in-8. — **L. Palustre**, *Michel Colombe* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XXIX, 2° période, p. 406 et 525). — **La Saussaye**, *Histoire du château de Blois*, in-4. — **Anatole de Montaiglon**, *Jean Goujon et la vérité sur la date et le lieu de sa mort* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XXX, 2° période, p. 377, et XXXI, p. 5); *L'architecture et la sculpture à l'hôtel Carnavalet* (*Gaz. des Beaux-Arts*, t. XXIV, 2° période, p. 5). — Baron **de Guilhermy**, *Monographie de l'église royale de Saint-Denys*. Paris, 1858, in-12. — **Roussel**, *Histoire et description du château d'Anet*, Paris, 1875, in-4. — L'abbé **Souhaut**, *Les Richier et leurs œuvres*, 1883. — **H. Bouchot**, *Les Clouet et Corneille de Lyon*, Paris, 1892, in-8; *Le portrait en France au XVI° siècle* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2° période, t. XXXVI, p. 108, 288, 464). — **C. Dehaisnes**, *La vie et l'œuvre de Jehan Bellegambe*, Lille, 1890, in-8. — Lord **Ronald Gower**, *Three hundred french portraits by Clouet*, Londres, 2 vol. in-f°. — **J. Renouvier**, *Jehan de Paris, valet de chambre et peintre ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII*, Paris, 1861, in-8. — **J. Lobet**, *Quelques preuves sur Jean Cousin*, Paris, 1881, in-8. — Le P. **Dan**, *Le trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, Paris, 1642. — **E. Bonnaffé**, *Le meuble en France au XVI° siècle*, Paris, in-4. — **De Champeaux**, *Le meuble*, 2 vol. in-8.

Pour l'Europe du Nord : Carel van Mander, *Le livre des peintres* (*Vie des peintres flamands, hollandais et allemands*), traductions, notes et commentaires par Henry Hymans. Paris, 2 vol. in-4, 1884. — **A.-J. Wauters**, *La peinture flamande*, Paris, in-8 (*Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*). — **James Weales**, *Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges*, **1861**.

— **A. Wauters**, *Bernard van Orley, sa famille et son œuvre*, Bruxelles, 1881, in-8. — **Helbig**, *Histoire de la peinture au pays de Liège*; *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège*, Bruges, 1890, in-8. — **Ed. Fetis**, *Les peintres belges à l'étranger*, Bruxelles, 1865, 2 vol. in-8. — **N. Knakfuss**, *Deutsche Kunstgeschichte*, 1 vol. in-8, Bielefeld et Leipzig, 1888. — *Geschichte der deutschen Kunst* : *Die Baukunst*, par **R. Dohme**; *Die Plastik*, par **W. Bodo**; *Die Malerei*, par **N. Janitschek**; *Der Kupferstich und Holzschnitt*, par **C. von Lutzow**; *Das Kunst-gewerbe*, par **Jakob von Falke**, Berlin, 1888, in-4. — **W. Lubke**, *Geschichte der Renaissance in Deutschland*, 2 vol. in-4, Stuttgart, 1882 (2e édition). — **A. Thausing**, *Albert Dürer, sa vie et ses œuvres*, traduit par G. Gruyer, Paris, 1878, in-4. — **Paul Mantz**, *H. Holbein*, Paris, 1886, in-f°. — **C. Uhde**, *Baudenkmæler in Grossbritannien und Ireland*, Berlin, in-f°. — **H. Walpole**, *Anecdotes of Painting in England* (édition Murray, Londres, 1872, in-8). — **J. D. Fiorillo**, *Geschichte der Malerei in Grossbritannien*, Gœttingen, 1808. — **G. Chesneau**, *La peinture anglaise*, Paris, in-8. — **J. G. Nichols**, *Notices the of contemporaries and successors of Holbein* (*Archeologia*, vol. XXXIX, 1863).

Pour la péninsule ibérique : *Baudenkmæler in Spanien und Portugal...* Berlin, 1892, in-f°. — **A. Palomino Velasco**, *Noticias*, *Elogios y Vidas de los pintores* (à la fin d'*El museo pictorico*, 2 vol. Madrid, 1715-1724, t. II, p. 235 et suiv.). — **Jean Bermudez**, *Diccionario de los mas illustres professores de las belles artes en Espagna*. Madrid, 1800. — **Paul Lefort**, *La peinture espagnole*, Paris, in-8 (*Bibl. de l'enseignement des Beaux-Arts*). — **Raczynski**, *Les arts en Portugal*, Paris, 1840, in-8. — **Raczynski**, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*, 3 vol. in-8, Paris, 1847. — **J. D. Passavant**, *Die christliche Kunst in Spanien*, Leipzig, 1853, in-8. — **J. C. Robinson**, *The early portuguese school of painting* (*Fine arts quarterly Review*, 1876). — **Lucien Solvay**, *L'art espagnol*, Paris, 1887, in-4.

La musique. — **Ch. Bordes**, *Anthologie des maîtres religieux primitifs des XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1892 (très intéressant recueil, en cours de publication). — **Baini**, *Memorie storico critice della vita e delle opere di Giovanni Perluigi da Palestrina*, Rome, 1828. — **Douen**, *Clément Marot et le Psautier huguenot*, Paris, 1878, 2 vol. — **Eitner**, *Bibliographie der Musiksammelwerke des XVI und XVII Jahrhunderts*, Berlin, 1877. — **Langhans**, *Die Musikgeschichte in zwœlf Vortrægen*, Leipzig, 1879. — **H. Lavoix**, *La musique de chambre au XVIe siècle*; *Les opéras madrigalesques*; *Un prince dilettante et sa cour en 1508* (*Gazette musicale*, 1873-1877-1879); *Luther musicien* : ce sont des lettres très curieuses d'un compositeur flamand nommé Jérôme de Cokx (*Gazette musicale*, 1879). — **Moskowa** (Ney, prince de la), *Recueil de morceaux de musique ancienne* (Palestrina, Allegri, etc.), 11 vol. Paris, s. d. — **Proske**, *Musica divina*, Ratisbonne, 1853, 4 vol. — **Prosniz**, *Compendium der Musikgeschichte bis zum Ende des XVI Jahrhunderts*, Vienne, 1889. — **Winterfeld**, *Joannes Gabrieli und sein Zeitalter*, Berlin, 1834; *Der evangelische Kirchengesang und sein Verhæltniss zur Kunst des Tonsætzes*, Leipzig, 1843-1847, 3 vol.; *Joannes Perluigi von Palestrina*, Breslau, 1832.

CHAPITRE VIII

LES SCIENCES EN EUROPE

Pendant la première moitié du XVI[e] siècle
(1492-1559)

I. — Les sciences mathématiques.

La période pendant laquelle se sont déroulées les guerres d'Italie a été signalée, dans l'ordre scientifique, par des progrès décisifs. Avant même de s'être assimilé complètement les connaissances mathématiques que renfermaient les textes grecs conservés par les Byzantins, l'esprit moderne s'affirme par des découvertes qui dépassent déjà le cercle exploré dans l'antiquité. De même, dans les sciences de la nature, il s'ouvre des voies nouvelles; il est à remarquer que c'est de ce côté, et en particulier vers tout ce qui a trait à la médecine, que paraît se porter surtout l'activité intellectuelle en France. Pour les mathématiques, le premier rang appartient sans conteste à l'Italie, le second à l'Allemagne.

Arithmétique et algèbre. — En 1494, le franciscain Luca Paciuolo (Fra Luca di Borgo Sancti Sepulchri; 1445 ?-1514 ?) avait fait imprimer à Venise une *Summa de Arithmetica, Geometria, Proportioni et Proportionalita*, écrite en italien. dont l'influence fut considérable, parce qu'elle exposait fidèlement

l'ensemble des connaissances acquises à la fin du xv[e] siècle. L'Allemagne put lui opposer, en 1544, l'*Arithmetica integra* du pasteur protestant Michel Stifel (1486?-1567), qui renferme des recherches originales (notamment sur les carrés magiques) et qui vulgarisa l'emploi des signes + et —, etc. La France n'eut que l'*Arismethique nouvellement composée* (1520) par Estienne de la Roche dit Villefranche de Lyon, lequel compila peu intelligemment la *Somme* de Paciuolo et les manuscrits de Nicolas Chuquet; ou bien, en 1532, la *Protomathesis* d'Oronce Fine (1494-1555), professeur au Collège de France, qui s'acquit par son enseignement une réputation immense, mais dont les ouvrages ne présentent guère d'intérêt que par les erreurs qui s'y trouvent [1]. En Angleterre, les quatre livres *De arte supputandi* de Cuthbert Tonstall (1474-1559), publiés en 1522 et qui eurent un grand succès, même sur le continent, ne sortent pas davantage du cercle où se meut Paciuolo.

L'horizon fut subitement agrandi en 1545 par l'apparition de l'*Artis magnæ sive de regulis algebraicis liber unus*, imprimé à Nüremberg et où Hieronimo Cardano enseigna la résolution algébrique des équations du troisième et du quatrième degré. L'histoire de cette découverte capitale est pleine de détails singuliers.

Le Lombard Cardan (1501-1576) est une des figures les plus originales parmi les savants de cette époque [2]. Génie universel, il a laissé la matière de dix énormes in-folio (édition de Lyon, 1663), dans lesquels il a abordé tous les sujets avec une égale puissance et entassé des trésors d'érudition curieuse et de profondes recherches personnelles, tout en embrassant aveuglément les plus extravagantes superstitions de son temps. Sa vie offre de même un frappant contraste entre la renommée que son mérite lui acquit partout où il essaya de se fixer et les désordres de toute nature qui le compromirent sans cesse. A

1. Voir plus loin ce que nous en dirons au sujet de la géométrie.
2. Son nom a été attaché par la postérité à deux inventions (les formules algébriques pour la solution de l'équation du troisième degré et le mode de suspension dit à la Cardan) dont aucune ne lui appartient en réalité, d'après ses déclarations expresses. Son propre fonds était assez riche pour qu'il ne revendiquât pas des découvertes étrangères.

vingt-deux ans, professeur de mathématiques à Pavie, trois ans plus tard reçu docteur en médecine à Padoue, il exerça à Milan à partir de 1535, fut appelé en Danemark et en Écosse, visita la France et l'Italie, obtint en 1562 une chaire à Bologne, fut emprisonné pour dettes en 1570 et mourut à Rome.

Vers 1539, il avait formé le projet de composer sur les mathématiques un grand ouvrage et commencé à en rédiger quelques parties. Il apprit qu'un professeur de Venise, Nicolo Tartaglia [1] (1500-1552), avait, dans une joute scientifique en 1535, résolu des problèmes numériques cubiques (du troisième degré) et se vantait de posséder une règle générale. Il s'adressa à lui pour la connaître, éprouva un refus, déploya pour en triompher toutes les habiletés de sa diplomatie, mais ne réussit qu'après avoir juré de garder le secret, Tartaglia voulant se réserver l'honneur de la première publication et choisir son temps à cet effet. Cardan garda d'abord fidèlement sa promesse, mais, en 1542, dans un voyage à Bologne, il apprit que la même découverte avait été faite antérieurement vers 1505 par un professeur de l'université, Scipione del Ferro (mort en 1526), dont il vit les papiers conservés par son gendre et successeur, Annibale della Nave (mort en 1550), et il sut également que la règle de Ferro avait été communiquée par lui au Vénitien Antonio-Maria Fior, celui qui, en 1535, avait posé les problèmes résolus par Tartaglia. Dans ces conditions, il se crut dégagé de son serment, et publia son *Ars magna*, en y faisant d'ailleurs à chacun sa juste part. Il avait d'ailleurs réalisé lui-même un progrès décisif, en reconnaissant l'existence de trois racines, et de plus il exposait la solution de l'équation du quatrième degré, trouvée par son élève, Luigi Ferrari [2], qui n'avait que vingt-trois ans.

Tartaglia mérite une haute estime comme travailleur, fils de ses œuvres, qui, sans aucune ressource personnelle, et après une éducation première très négligée, sut conquérir une

1. Né à Brescia, il reçut, au sac de cette ville par les Français en 1512, une horrible blessure qui le défigura et le laissa bègue, d'où le surnom de Tartaglia. Son nom de famille est inconnu.

2. Né en Bologne en 1522, il y mourut en 1565, après une vie presque aussi désordonnée que celle de son maître.

belle situation de professeur; mais sa valeur géniale est très inférieure à celle de Cardan, et c'est, semble-t-il, seulement un heureux hasard qui lui avait fait trouver la solution des problèmes du troisième degré; il fut impuissant à la perfectionner et, au reste, il n'en a jamais donné un exposé personnel complet. En 1545, il avait déjà publié sa *Nuova scienza* (1537), où il essaie de fonder une théorie du mouvement des projectiles, sur l'hypothèse, toute gratuite, que leur trajectoire est composée d'une droite initiale et d'une droite finale, reliées par un arc de cercle. Il avait également donné (1543) une traduction latine d'Archimède (en réalité une copie de celle qu'avait faite au XIII[e] siècle Guillaume de Moerbeck et qui était restée ignorée) et une traduction italienne d'Euclide. En 1546, il fit imprimer huit livres de *Quesiti et inventioni diverse*, traitant de diverses applications de la science (mécanique, balistique, arpentage, fortifications, etc.), suivis d'un neuvième, où il raconta à sa façon l'histoire des problèmes cubiques, en insistant sur le serment que Cardan avait violé [1].

Celui-ci ne se défendit nullement, mais son élève Luigi Ferrari prit fait et cause pour lui. En 1547 et 1548, il échangea avec Tartaglia douze cartels et contre-cartels remplis d'injures et de vanteries réciproques. Cette longue dispute devait être terminée par une joute scientifique, le 10 août 1548, à Milan; mais elle n'aboutit pas, Tartaglia ayant abandonné le champ en prétextant de la partialité des juges. En réalité, il sentait son infériorité sur le terrain où il avait introduit ses adversaires.

Quelque blâmable que puisse être, au point de vue moral, le manque de foi de Cardan à l'égard de Tartaglia, on doit en tout cas lui accorder des circonstances atténuantes et reconnaître qu'il a rendu à la science un service des plus signalés. La solution des équations cubiques conduisait en effet immé-

1. Les autres écrits de Tartaglia sont: 1° ses *Ragionamenti sopra la travagliata invenzione* (1551), pour renflouer les bateaux submergés, par un procédé que Cardan avait indiqué dans son ouvrage *De subtilitate*; c'est donc un contre-plagiat; 2° son *General Trattato di numeri et misure*, vaste compilation d'arithmétique et de géométrie, dont le succès fut considérable, mais dont le niveau reste élémentaire. Les deux premières parties ont été imprimées en 1555; les quatre dernières ne l'ont été qu'en 1560, après la mort de Tartaglia.

diatement à l'introduction de la notion des *quantités imaginaires*, la plus féconde de l'algèbre moderne. Si le terme technique à cet égard fut créé par Descartes, la notion elle-même remonte à Cardan, qui, après les premières indications données dans l'*Ars magna*, la développa dans ses ouvrages mathématiques postérieurs, parus en 1570, tandis qu'en 1572 Bombelli contribuait à l'élucider par la discussion approfondie du cas dit *irréductible*. Tartaglia, au contraire, ne semble pas être parvenu à se l'assimiler.

Géométrie. — En dehors de l'algèbre, les autres branches de la mathématique pure restèrent relativement stationnaires pendant la période qui nous occupe. L'antiquité avait légué un certain nombre de problèmes, qui sont insolubles avec la règle et le compas, comme la duplication du cube, la quadrature du cercle, la division d'un arc de circonférence en un nombre quelconque de parties égales, etc. A mesure que se répandit la connaissance des travaux géométriques des Grecs, ces problèmes, déjà agités au moyen âge, devinrent de plus en plus célèbres, et les fausses solutions qui en furent données, ainsi que leurs réfutations, encombrèrent le terrain. Dans un ouvrage posthume, *De rebus mathematicis hactenus desideratis* (1556), Oronce Fine notamment prétendit résoudre ces divers problèmes. De la part d'un savant aussi en vue qu'il l'était, une tentative aussi malencontreuse témoigne que la géométrie était bien en retard.

Astronomie. — La science du ciel, au contraire, commençait à se renouveler complètement. En 1543, parut à Nüremberg le célèbre ouvrage *De revolutionibus orbium celestium* de Nicolas Koppernigk (Copernic). Né à Thorn le 19 février 1473, l'auteur avait fait ses études d'abord à Cracovie, puis en Italie, où il resta huit à neuf ans, s'occupant de droit et de médecine aussi bien que de mathématiques. Rentré dans sa patrie, où il avait obtenu un canonicat à Frauenburg, il y vécut jusqu'au 24 mai 1543, poursuivant, au milieu des occupations les plus diverses, la réforme du système de Ptolémée. Commencé dès 1506, son ouvrage était achevé vers 1530; annoncé trois ans plus tard, il ne fut commencé d'imprimer qu'en 1541 et la

légende raconte que le premier exemplaire achevé fut apporté à l'auteur sur son lit de mort.

On s'attache ordinairement exclusivement à l'idée principale du système de Copernic : expliquer les phénomènes célestes en faisant tourner la terre autour de son axe et en lui faisant décrire une orbite, en même temps qu'aux cinq planètes, autour du soleil supposé immobile. Cette idée n'appartient nullement à Copernic; elle avait été développée, dix-huit siècles auparavant, par Aristarque de Samos et le réformateur moderne ne l'ignorait nullement. Mais si elle n'avait pas triomphé dans l'antiquité, c'est qu'elle se présentait comme une simple hypothèse, commode à certains égards [1], cependant indémontrable; elle devait rester telle jusqu'à ce que le principe de la mécanique céleste fût posé, et il ne le fut que par Newton. Si Copernic se fût borné à entasser les arguments de probabilité qu'il pouvait faire valoir en faveur de son système, sa tentative fût sans doute restée aussi infructueuse que l'avait été celle de son précurseur grec. Mais son œuvre avait une importance beaucoup plus considérable.

Les anciens étaient partis de l'idée que les mouvements célestes devaient s'expliquer par des combinaisons de mouvements circulaires et uniformes. Si erronée que fût cette conception à priori, elle n'en posait pas moins en fait, au point de vue pratique du calcul, la question sur le terrain où elle est restée même pour l'astronomie moderne, car les développements en série, suivant les fonctions périodiques du temps, qui servent toujours pour l'établissement des tables, correspondent à une supposition tout à fait analogue, aussitôt que l'on se borne à un certain nombre de termes. Mais, et c'est là le grand défaut de l'astronomie de Ptolémée, les hypothèses particulières qu'il avait faites pour la lune et les planètes n'étaient pas seulement compliquées et arbitraires, mais encore incohérentes entre elles et contradictoires aux phénomènes, en parti-

1. Au point de vue des seules apparences, elle ne l'est pas plus, en tout cas, que celle de Tycho-Brahé : les cinq planètes tournant autour du soleil, celui-ci autour de la terre : système qui avait été, selon toute probabilité, au moins examiné dans l'antiquité par Apollonius de Perga, et auquel, logiquement, Ptolémée aurait dû aboutir.

culier pour les variations du diamètre apparent de la lune. Avec les matériaux réunis comme observations au temps de Copernic, et tout en conservant le principe des mouvements uniformes, on pouvait donc se proposer de réformer l'ensemble des hypothèses de Ptolémée et d'établir en conséquence des règles nouvelles pour le calcul des tables astronomiques. Ce fut là, en réalité, le grand travail de Copernic, et il sut l'accomplir avec un tel succès que ses règles furent adoptées comme préférables par les astronomes [1]. Son système, qui se trouvait lié, quoique indirectement, à ces règles, profita de la même faveur. S'il ne trouva, tout d'abord, qu'un petit nombre de partisans décidés, il n'en fut pas moins nécessaire de le connaître et il put attendre, malgré les attaques et les contradictions, l'heure assurée du triomphe.

Remarquons incidemment que nous attachons presque nécessairement au système de Copernic l'idée de l'infinitude du monde, tandis que dans l'hypothèse géométrique de Ptolémée les étoiles fixes sont supposées situées sur une même sphère, dont le rayon ne peut être que fini. Copernic cependant avait conservé sous ce rapport la construction de Ptolémée. Le premier moderne qui ait affirmé explicitement l'infinitude du monde paraît être Giordano Bruno (1550-1600).

II. — Les sciences de la nature.

Physique et chimie. — En tout cas, l'œuvre de Copernic, par sa valeur scientifique indiscutable, eut, dès l'origine, une importance capitale en tant que rénovation accomplie contre l'autorité traditionnelle. Le même besoin de liberté, de réaction contre la science *livresque* se fait aussi vivement sentir dans l'étude de la nature, quoique les résultats immédiats soient loin d'être aussi décisifs.

1. Les premières tables calculées d'après les principes de Copernic furent les *Tabulæ Prutenicæ* (1551), dédiées par Érasme Reinhold (1511-1553) au margrave Albert de Brandebourg.

Le mouvement intellectuel de cette époque a d'ailleurs un caractère tout particulier qui le distingue nettement de celui qui aboutira au siècle suivant par le renversement définitif de l'aristotélisme. Ce dernier sera mené surtout par des penseurs et des savants absolument étrangers aux universités, qui s'engourdissent de plus en plus dans leur immobilité. S'il y a une exception, si, à la différence de Bacon ou de Descartes, Galilée est un professeur, il paiera cher la hardiesse d'avoir dérogé aux règles établies. Au XVIe siècle, les hommes de progrès ne sont pas non plus, à proprement parler, des universitaires, mais ils ont pied dans la place; ils appartiennent ou se rattachent à une classe spéciale : ce sont des médecins. Cette corporation, qui, au XVIIe siècle, semblera avoir au moins passé à l'arrière-garde, est alors décidément en avant et elle concentre ou inspire toutes les aspirations vers le renouveau de la science, depuis Cardan jusqu'à Rabelais. D'ailleurs, à cette époque, il n'y a pas d'éducation complète si l'on n'a pas appris la médecine; nous l'avons vu par l'exemple de Copernic.

Les physiciens de l'époque sont donc presque exclusivement des médecins; ils accueillent au reste avec faveur les idées néoplatoniciennes, introduites par Pléthon, Bessarion, Marsile Ficin, dérivées vers la cabale par Pic de la Mirandole et Reuchlin. L'univers est tout entier animé, chaque chose a sa vie, et par suite ses qualités occultes, à côté de ses propriétés élémentaires. Tel est le point de départ généralement admis, qui contraste singulièrement avec les conceptions purement mécaniques du XVIIe siècle.

Henri-Corneille Agrippa [1] de Nettesheim (né à Cologne en 1486, mort à Grenoble en 1535 après une vie des plus agitées, dont une partie s'écoula en France), croit donc à un *esprit du monde* dont l'action est universelle; c'est la quintessence, à laquelle sont subordonnés les éléments. Cet esprit est d'ailleurs une substance matérielle et étendue. Agrippa est parvenu à l'extraire de l'or, mais il n'a pu en refaire une quantité d'or plus considérable, car une forme étendue ne peut agir au delà

1. *De incertitudine et vanitate scientiarum*, 1530; *De occulta philosophia*, 1531.

de ses dimensions. Il croit à la magie naturelle, celle qui sait mettre en œuvre les propriétés occultes que l'expérience fait connaître : c'est ainsi qn'on peut attirer des brins de paille avec un morceau d'ambre frotté, qu'on peut produire une tempête en brûlant le foie d'un caméléon. Il va jusqu'à reconnaître les propriétés cabalistiques des nombres, l'influence talismanique des carrés magiques. Au contraire, il met l'astrologie en doute et échappe, au moins de ce côté, aux superstitions contemporaines.

Paracelse (Philippe-Théophraste Bombast de Hohenheim), né en 1473 à Einsiedeln, en Suisse, mort à Salzbourg en 1541, eut une existence encore plus errante que Cardan ou qu'Agrippa. Il a laissé une réputation encore plus entachée par ses extravagances et ses prétentions thaumaturgiques ; mais il a renouvelé la matière médicale en prêchant l'emploi des préparations chimiques, avec lesquelles il obtint d'ailleurs des succès merveilleux, en particulier avec l'antimoine. Ce fut en réalité lui qui fonda l'école *spagirique* (chimiste), quoiqu'elle se soit réclamée du moine Basile Valentin. Il est en effet établi aujourd'hui que les écrits alchimistes attribués à cet auteur supposé du xve siècle ont été composés au commencement du xviie par un faussaire qui a largement utilisé les écrits de Paracelse.

Celui-ci, adversaire décidé de toutes les autorités traditionnelles, fut le premier à rejeter d'une façon explicite le dogme de la simplicité des quatre éléments aristotéliques. Il leur substitue des principes, d'ailleurs imaginaires, dont il a emprunté la notion aux alchimistes; le *mercure*, qui est l'esprit; le *sel* [1], qui est le corps; le *soufre*, qui est l'âme médiatrice de l'un à l'autre. Ces principes, qui n'ont que le nom de commun avec les substances naturelles désignées sous les mêmes termes, coexistent dans tous les corps, et la différence de leurs proportions est la raison de la différence des propriétés physiques et chimiques. Tout objet naturel est donc composé à l'analogie de l'homme ; la correspondance existe à tous les degrés de l'univers; le microcosme

1. La notion chimique de *sel* paraît s'être formée dans les dernières années du xve siècle. Les plus anciens écrits où on la trouve sont ceux qu'on attribue à Isaac le Hollandais.

est l'image du macrocosme. Les éléments eux-mêmes dans leur masse, la terre, l'eau, l'air et le ciel (Paracelse ne reconnaît point le feu comme tel) sont animés par un esprit vital, un *archeus*, un *fabricator*, travailleur qui agit par l'ordre de Dieu. Mais ces esprits ne sont nullement doués de conscience et de personnalité : ce sont simplement des forces de la nature; la cause du mouvement est imaginée sous une forme matérielle et unie au corps à mouvoir.

Cardan admet lui aussi une âme du monde, principe de toute génération et de toute destruction. Cette âme, dont la nature est céleste, se manifeste sous la forme de la chaleur, dont l'essence est le mouvement. De même que Paracelse, il ne reconnaît nullement le feu comme élément, et il donne de la flamme une théorie presque exacte. Au contraire, il conserve leurs rangs aux trois autres éléments aristotéliques et rejette les principes alchimiques. La décomposition des corps donne, d'après lui, une eau, une huile, une terre; il n'y a pas de raison suffisante pour dénommer ces éléments mercure, soufre et sel, comme le font les hermétiques. L'huile doit être regardée comme correspondant à l'air, celui-ci résultant de l'union, par l'intermédiaire de la chaleur céleste, des deux éléments terrestres primordiaux, le sec et l'humide, la terre et l'eau. Dans tous les corps de la nature, les éléments combinés coexistent *en acte* (ils subsistent en réalité); toutefois ils n'apparaissent que sous la forme de celui qui prédomine; les deux autres ne se manifestent que par leurs propriétés. Cardan s'efforce enfin de classer systématiquement les différents corps de la nature et les diverses sortes de phénomènes. Quoique les tentatives d'explications particulières ne soient pas généralement heureuses, ce travail méthodique est loin d'être sans valeur.

Tandis que les écrits de Paracelse sont en allemand, ceux de Cardan sont en latin; ils eurent dès lors une influence immédiate beaucoup plus considérable dans le monde lettré. Cette influence fut en particulier considérable sur la physique de Bacon, comme on le voit dans le détail des questions. Si le médecin milanais reste encore trop attaché à la théorie scolastique des formes substantielles, ce fut précisément, à cette

époque, une condition du succès de ses livres; et on sait d'ailleurs que le grand effort théorique du philosophe anglais a encore pour but la transformation de cette théorie, beaucoup plutôt que son renversement.

Les idées géniales de Paracelse, plus ou moins allégées du bagage mystique qui les accompagne, se propagèrent au contraire parmi les adeptes de l'art chimique et dominèrent jusqu'au XVIIIe siècle; dans ses premiers écrits, Stahl est encore sous leur influence. La conception générale sera donc désormais, pendant près de deux siècles, qu'il faut distinguer entre les éléments au point de vue physique et les principes chimiques. L'analyse donne un résidu terreux sec, qu'on dénomme sel; une substance volatile inflammable qu'on appelle soufre ou huile; une substance volatile fluide non inflammable, mercure ou esprit[1]. L'objet de la science est de déterminer les différents sels, soufres ou huiles, mercures ou esprits, que l'on peut tirer des différents corps de la nature; car ces principes immédiats des corps ne sont nullement uniques; les moyens dont l'homme dispose ne suffisent pas pour les ramener à leur forme idéale, absolument pure et primordiale. En fait, sous une nomenclature qui nous paraît aujourd'hui singulière et bizarre, il y a une tentative très sérieuse de classification méthodique des principes immédiats, en réservant plus ou moins la question de la composition de ces principes eux-mêmes, car sous ce rapport les opinions peuvent se donner libre carrière, du monisme au dualisme ou au pluralisme. L'erreur principale qui entache le point de départ, c'est que l'on croit pouvoir affirmer la composition immédiate, non seulement d'après les résultats de l'expérience, mais aussi d'après les propriétés des corps naturels, car on admet que les propriétés des principes doivent se retrouver, plus ou moins déguisées, dans les corps qui en sont formés. Dès lors on suppose *à priori* qu'il existe dans les métaux un principe terreux salin, qui leur donne la fixité, un soufre et un esprit, car ils sont plus ou moins combustibles et volatils. On s'efforce donc d'isoler ces principes, de les tirer de corps

1. Le terme de *gaz* (allemand *geist*) exprime ce sens du mot esprit. Il a été créé par Van Helmont, dans l'ordre d'idées de Paracelse.

pratiquement indécomposables. On retombe ainsi dans des chimères analogues à celle de la poursuite de la pierre philosophale, car si la transmutation des métaux est désormais conçue d'une manière réellement différente de celle qui avait cours au moyen âge, elle est toujours regardée comme susceptible d'être pratiquement réalisée.

Les progrès positifs en chimie, pendant la période qui nous occupe, sont notables. C'est en particulier de cette époque que date la première addition de nouveaux métaux, dits imparfaits, aux sept que connaissaient les anciens. Nous avons déjà mentionné les préparations antimoniales[1] de Paracelse. Il connaît la forme métallique, le régule, comme disaient les alchimistes. De même pour l'arsenic. Il est le premier à parler du zinc. Le bismuth est décrit vers 1520 par Agricola[2].

Au point de vue théorique, on n'a fait, à vrai dire, que substituer un mode d'erreurs à un autre. Les formes substantielles, qui vont encore régner en physique pendant près d'un siècle, sont désormais définitivement écartées par les adeptes. Il ne s'agit plus, comme pour les alchimistes arabes, de dépouiller la matière élémentaire de telle qualité, et de lui en donner telle autre à la place, pour opérer la transmutation cherchée. Il s'agit d'extraire de la nature des substances qui, dans la majorité des cas, sont purement imaginaires. Mais, par cela même qu'elles sont conçues comme substances, la recherche scientifique a un but précis; le problème au moins est positif, l'expérience est susceptible d'aboutir.

Philosophie de la nature. — Les savants dont nous avons parlé jusqu'à présent méritent véritablement ce nom, car dans leurs écrits dominent en réalité, non pas les idées générales que nous avons essayé de retracer, mais l'exposé de

1. Les anciens connaissaient sous le nom de στίμμι en grec, *stibium* en latin, le sulfure, qui est l'*antimonium* des alchimistes; mais ils ne l'avaient pas décomposé. L'arsenic des anciens est également le sulfure; la réduction fut opérée par les premiers alchimistes, qui y virent un second mercure; mais les formes métalliques étant considérées comme dérivées par rapport aux formes terreuses (oxydes), le nom passa au XIIIe siècle à l'arsenic blanc ou acide arsénieux.

2. George Landmann (1494-1555), d'abord médecin, fut le véritable fondateur de la minéralogie. Il étudia surtout les mines des environs de Chemnitz, où il s'était fixé.

connaissances positives avec des tentatives d'explications plus ou moins heureuses, détail dans lequel nous ne pouvons entrer. A côté d'eux, d'autres penseurs ont joué un rôle considérable en s'efforçant surtout de construire une nouvelle conception de la nature et de l'opposer à celle de l'école. On doit d'autant moins les négliger que Bacon a subi leur influence.

Le puissant mouvement de réaction qui se dessinait contre la philosophie scolastique n'avait pas seulement profité aux idées d'avenir; on s'attacha à étudier les anciennes doctrines des sectes grecques et on essaya de les faire revivre. Nous avons déjà indiqué le rôle marquant du néoplatonisme; mais on remonta beaucoup plus loin, jusqu'à Empédocle et Parménide. Il est vrai que ces noms servent surtout d'étiquettes à des conceptions réellement neuves, dont quelques-unes méritent d'être signalées.

Ainsi, dans son traité *De sympathia et antipathia*, le médecin de Vérone [1] Girolamo Fracastoro (1483-1553) émet l'idée de l'attraction universelle et montre qu'elle peut suffire à expliquer le mouvement des astres, si l'on se décide à abandonner l'hypothèse gratuite de la combinaison de révolutions circulaires et uniformes. Il admet aussi des répulsions, comme on peut les constater pour l'aimant. Tous les corps agissent donc réciproquement les uns sur les autres, mais Fracastor ne conçoit pas l'action à distance et n'admet pas l'existence du vide. Les attractions et répulsions résultent, d'après lui, d'effluves de corpuscules très petits que chaque corps émet et reçoit. C'est cette doctrine qui est mise sous le nom d'Empédocle; elle se distingue de celle de Démocrite, auquel nous penserions tout d'abord, précisément par la négation du vide.

Bernardino Telesio (1509-1588), qui philosophait au fond de la Calabre et fit imprimer à Rome en 1555 son ouvrage *De rerum natura juxta propria principia*, ramène le processus de l'univers à l'action de deux forces : la chaleur et le froid, qui auraient leur siège, l'une dans le soleil, l'autre dans la terre.

1. Fracastor, élégant latiniste, s'est fait un nom parmi les poètes didactiques de la Renaissance; la thérapeutique lui doit la composition de l'électuaire appelé *diascordium*.

La matière est passive et remplit l'espace sans discontinuité, se contractant d'ailleurs par le froid, se dilatant par la chaleur. Mais ces effets ne sont nullement mécaniques; ils sont inexplicables sans la sensation. Tout, dans le monde, est donc sensible et vivant.

Ce mouvement philosophique se continua surtout en Italie, pendant la seconde moitié du XVIe siècle. Finalement il fut comprimé par l'autorité; les novateurs virent se restreindre la liberté qu'on leur avait d'abord accordée et, jugés de plus en plus dangereux, ils apprirent, par des répressions cruelles, comme le supplice de Giordano Bruno, qu'il fallait se mettre en règle avec l'orthodoxie. L'autorité d'Aristote, après avoir paru très ébranlée, se raffermit donc dans les écoles. Ce contre-coup des luttes religieuses et politiques n'eut d'ailleurs nullement sa contre-partie dans les pays qui avaient échappé au joug spirituel de Rome; car le protestantisme, une fois assis, se montra aussi ardent zélateur de la scolastique que pouvait l'être le catholicisme.

L'échec partiel de ce premier et curieux mouvement scientifique de la Renaissance, qu'on peut caractériser comme *vitaliste*, malgré l'incohérence des doctrines qui s'y font jour, se justifie d'ailleurs par un autre motif. Il fut malheureusement accompagné d'un débordement de toutes les antiques superstitions, astrologie, magie, cabale. Tous s'y laissent emporter plus ou moins, et la crédulité des hommes les plus éminents semble souvent plus grossière qu'en plein moyen âge. La raison qui cherche à s'affranchir du joug traditionnel n'a pas encore trouvé sa loi, et les écarts singuliers auxquels elle s'abandonne doivent nécessairement entraver les efforts des novateurs.

Sciences naturelles. — Des résultats plus positifs sont atteints en histoire naturelle. Cette science commence à se créer une méthode propre et à débrouiller le chaos des connaissances transmises par l'antiquité ou plus récemment acquises soit par les observations vulgaires, soit par les récits des voyageurs. Dans tous les pays, nombre de médecins s'adonnent à ces études. Le plus marquant est sans contredit Conrad Gesner (1516-1565), professeur à Zürich.

Gesner est un érudit, un bibliographe et un helléniste distingué. Il publie des auteurs grecs, entre autres Élien. Sa grande *Histoire des animaux*, en latin, en quatre in-folio, commença à paraître en 1551. Elle lui valut le surnom de *Pline de l'Allemagne* : ce qui montre à quoi on en était réduit avant lui[1]. Il ne lui était pas difficile de se montrer supérieur au compilateur latin. Il fit aussi des travaux considérables en botanique et construisit le premier un système de classification méthodique fondé sur les organes de fructification; mais ses écrits les plus importants sous ce rapport n'ont été imprimés que longtemps après sa mort, survenue prématurément dans une épidémie.

A Montpellier, Guillaume Rondelet (1507-1566) se consacre à l'ichtyologie et peut en être regardé comme le fondateur. Son *Universa piscium historia* fut imprimée à Lyon en 1554.

Le cardinal de Tournon, qui soutint Rondelet, protégea également le Manceau Pierre Belon (1518-1564) et lui fournit les moyens de voyager dans les principaux États européens, et jusqu'en Grèce, en Asie et en Égypte. Outre l'intéressante relation scientifique de son voyage (1553), Belon composa des ouvrages latins sur les oiseaux, les poissons, les arbres verts (1551-1555). Les gravures qui les accompagnent sont remarquablement fidèles. Belon a d'ailleurs des idées neuves et justes, notamment pour l'anatomie comparée.

Les grands ouvrages de botanique ne commencent à paraître que dans la seconde moitié du XVIe siècle. Mais la première moitié, en dehors des commentaires sur les anciens auteurs (Théophraste, Pline, Dioscoride), produisit déjà quelques bonnes descriptions de flores indigènes, accompagnées de gravures réellement satisfaisantes. Les plus marquantes sont celles de Jérôme Bock (Tragus; 1498-1554), dont l'ouvrage, publié d'abord en allemand (*Neu Kræuterbuch*, 1539, 165 plantes), eut dix éditions successives; de Léonard Fuchs (1501-1566), professeur à Tubingue, qui, en 1542, décrivit et figura 400 espèces

1. La science profonde déployée par Aristote dans ses écrits zoologiques ne pouvait alors être appréciée que bien difficilement. La traduction de ces ouvrages n'avait été faite qu'à la fin du XVe siècle, par Théodore Gaza, et elle était singulièrement inexacte.

avec un véritable talent d'observation. Valerius Cordus (Eberwein; 1515-1544), surtout connu par son commentaire sur Dioscoride, parcourut l'Europe en botaniste et découvrit les organes reproducteurs des fougères. C'est alors aussi que se fondent en Italie, à Padoue (1525), à Pise (1544), les premiers jardins botaniques.

Nous avons vu la minéralogie créée à la même époque par Agricola. L'anatomie humaine l'est par André Vesale, né à Bruxelles (1514-1564). Il n'est nullement prouvé que l'auteur du traité *De corporis humani fabrica* (Bâle, 1543) ait le premier disséqué des suppliciés ou même fait le premier des démonstrations sur le cadavre [1]. Il ne l'est malheureusement que trop qu'il eut à lutter non seulement contre les préjugés de son temps, mais contre une implacable envie, que lui attira la faveur inconstante de Charles-Quint et de Philippe II. On sait qu'accusé d'avoir ouvert le corps d'une personne encore vivante, il fut contraint à un pèlerinage en Terre-Sainte, et qu'au retour, jeté par la tempête sur les côtes de Zante, il y mourut de faim.

Une autre histoire tragique est liée à une importante découverte anatomique de la même époque : celle de la petite circulation du sang, entre le cœur et les poumons. La première mention en est faite dans le *Christianismi restitutio* (1553) de l'Aragonais Michel Servet (1509-1555), docteur en médecine de la faculté de Paris, que Calvin fit brûler comme hérétique à Genève, après l'avoir dénoncé à l'archevêque de Vienne qui le protégeait. Il est peu probable que les écrits théologiques de Servet, qui paraissaient clandestinement, aient été connus de Mateo-Realdo Colombo, de Crémone, élève de Vesale et son successeur à l'université de Padoue, d'où il passa à Pise, puis à Rome (en 1549), où l'appela le pape Paul IV. Il fut le premier à opérer la vivisection sur le chien; le cochon seul avait été sacrifié jusque-là. La circulation pulmonaire est exposée, avec nombre d'autres découvertes, dans ses quinze livres *De re ana-*

1. Rabelais en aurait fait à Lyon, en 1534, comme médecin du grand hôpital. Vesale avait d'ailleurs étudié en France, à Paris et à Montpellier, avant d'aller professer en Italie (1540-1544) et d'être attaché au service de Charles-Quint.

tomica, imprimés à Rome en 1559, l'année même de sa mo[rt]
et où l'on regrette de trouver également une polémique acer[be]
contre Vesale.

Médecine et chirurgie. — On pourrait presque dire, [en]
résumé, que, pour la première moitié du XVI[e] siècle, l'histoir[e]
de la science n'est autre que celle de la médecine, et récipro-
quement. Ce que l'on peut apprendre n'est pas encore tellement
considérable qu'on soit obligé de se spécialiser ou même de
s'abstraire de la pratique. Le médecin vise donc à la science
universelle. Il apprend les mathématiques pour l'astronomie,
car il faut tenir compte des influences célestes. Il apprend les
langues anciennes, même l'arabe et l'hébreu, car il convient
d'étudier les auteurs dans le texte même. Pour l'étiologie, la
physique lui est indispensable et même la métaphysique. La
zoologie est nécessairement son domaine propre; la botanique
est de son ressort, depuis Dioscoride. Enfin, à côté des anciens
médicaments, tirés des plantes et des animaux, voici que la
chimie lui fournit de nouvelles ressources. Un art nouveau, la
spagirique, se fonde pour combiner des préparations métalliques
et extraire des anciens remèdes les principes réellement actifs
en éliminant les substances inertes. Si des rêves chimériques,
comme la panacée ou l'or potable, hantent encore les esprits, les
progrès n'en sont pas moins décisifs. La thérapeutique apprend
à manier les poisons. Avec l'antimoine, Paracelse introduit le
mercure et l'opium.

Je terminerai cette revue générale en disant quelques mots
des deux savants qui représentent le plus dignement le génie
français pendant la période dont il s'agit.

Jean Fernel, de Clermont en Beauvaisis (1497-1558), avai[t]
une singulière vocation pour l'astronomie. Il eût certainemen[t]
fondé en France l'étude sérieuse de cette science, si les repré-
sentations de son beau-père, qui le voyait déranger sa fortun[e]
pour construire à grands frais des instruments d'observation
ne l'eussent décidé à renoncer à sa passion favorite et à [se]
consacrer exclusivement à l'enseignement et à l'exercice de [la]
médecine (à partir de 1534). Il acquit une grande réputatio[n]
comme praticien. Dès avant son avènement au trône, Henri [II]

voulait l'attacher à sa personne, honneur que Fernel déclina longtemps et finit par accepter en 1557. Son ouvrage le plus important, sa *Medicina* (1554), qui a eu plus de trente éditions, est un *corpus* où il a cherché à réunir tout ce qu'il y avait de bon dans les auteurs grecs, latins et arabes, en physiologie, en pathologie et en thérapeutique. Si cet ouvrage n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, il n'en a pas moins joué un rôle capital. Fernel n'est pas un rénovateur, mais plutôt un restaurateur, dont l'esprit est d'ailleurs judicieux et suffisamment hardi. Il a ces qualités de clarté, de logique dans l'érudition et de sage pondération qui sont les traits caractéristiques de la science française.

Notre Ambroise Paré (1517-1590), le célèbre chirurgien, né près de Laval, est plus populaire. Il le mérite, non seulement par les services qu'il a rendus à l'humanité, mais aussi par le style naïf de ses écrits, publiés en français, car il ne sut jamais le latin. Reçu, presque enfant, garçon barbier à l'Hôtel-Dieu, employé dans les armées, il découvrit par l'observation pratique comment il fallait traiter les blessures d'armes à feu, pour lesquelles il n'y avait pas de tradition antique et qu'un préjugé scientifique (Jean de Vigo) faisait regarder comme empoisonnées. La *Manière de traiter les plaies par arquebuses* de Paré est de 1545. Il montra qu'il fallait renoncer au traitement barbare de cautérisation par le fer rouge et l'huile bouillante, qu'on suivait pour combattre l'intoxication supposée, et préconisa la pratique des ligatures pour arrêter les hémorragies. Il était déjà célèbre et appartenait depuis deux ans à la maison du roi, lorsque le collège de Saint-Côme [1], en 1554, voulut bien l'ad-

1. La corporation des chirurgiens était unie à celle des barbiers, qui en principe ne devaient faire que les opérations simples, auxquels était par exemple abandonnée la saignée. Mais les grands seigneurs et officiers supérieurs qui s'attachaient des praticiens s'inquiétaient peu des titres scientifiques. En dehors de cette circonstance, les chirurgiens proprement dits formaient dans la plupart des grandes cités, à la fin du XVe siècle, des communautés reconnues, qui maintenaient leurs privilèges contre les barbiers, leurs subordonnés, aussi bien que contre les médecins, leurs rivaux naturels. A Paris, le collège de Saint-Côme avait son autonomie. Au siècle suivant, la situation changea : après de longues luttes et un procès célèbre, terminés en 1660, les chirurgiens furent soumis à la faculté de médecine ; il n'y eut plus pour eux de thèses propres ni de titres spéciaux.

mettre à passer sa thèse en français et le reconnaître comme chirurgien de longue robe. La faculté de médecine protesta et il ne put jamais désarmer son hostilité. Son œuvre écrite, imprimée en 1561 et 1585, est considérable. C'est une véritable encyclopédie comprenant la chirurgie de guerre, l'obstétrique, l'épidémiologie, la médecine opératoire, l'anatomie, l'embryologie, etc.

BIBLIOGRAPHIE

En dehors des ouvrages cités tome III, pages 308, 309, et qui restent à consulter pour le XVI[e] siècle, on lira avec fruit les articles historiques sur les sciences, généralement très soignés, qui paraissent dans la **Grande Encyclopédie**, notamment pour l'anatomie (Varigny), la chirurgie (Péan), la botanique (Maury). Pour les sciences naturelles, on a d'ailleurs les histoires générales de **Cuvier** (1841-1845) et de **Whewell**, *History of the inductives sciences*, 1837; pour la médecine, **Portal**, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, 1770; — **Hœser**, *Geschichte der Medicin*, 1853.

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE

Depuis l'avènement d'Isabelle la Catholique jusqu'à l'abdication de Charles-Quint

(1474-1556)

I. — Ferdinand et Isabelle la Catholique.

Caractère de cette époque. — L'histoire de l'Espagne, de l'avènement des *Rois Catholiques* à l'abdication de Charles-Quint, c'est l'histoire de la fondation et de l'établissement du pouvoir absolu. Avant le règne de Ferdinand et d'Isabelle, les différents États de la péninsule avaient chacun leur rôle et leur vie propres. Avec eux commencent les intérêts communs et l'histoire générale de l'Espagne. L'union de la Castille et de l'Aragon eut sur les faits intérieurs une influence décisive; la royauté se trouva assez forte pour lutter dans l'un et l'autre pays contre les perturbateurs de tout rang et de toute origine. Partout l'anarchie fut combattue, l'ordre rétabli, le pouvoir royal consolidé. La pacification au dedans permit une action énergique au dehors, les conquêtes, les grandes ambitions; à son tour, cet accroissement de puissance servit à augmenter le prestige et l'autorité des souverains.

Rétablissement de l'ordre. — Quand la mort du roi de Castille, Henri IV (1474), fit passer la couronne sur la tête de

sa sœur, Isabelle [1], femme de Ferdinand d'Aragon, la royauté n'avait ni crédit ni pouvoir. Les grands qui avaient combattu Henri IV se tournaient maintenant contre Isabelle, et lui suscitaient comme concurrents le roi de Portugal, Alphonse V, et une prétendue fille du feu roi. Les provinces n'obéissaient plus au gouvernement central; les seigneurs se disputaient partout les terres, les places fortes et l'influence, les armes à la main. Dans les villes, les factions ennemies transformaient les rues et les places publiques en champ de bataille. En Andalousie, le duc de Medina-Sidonia faisait si rude guerre au marquis de Cadix, et le comte de Cabra à don Alonso d'Aguilar, que leurs dévastations ruinaient et dépeuplaient cette région fertile. « Ces gens-là, dit un contemporain, entretiennent leurs discordes vives et crues, et multiplient les meurtres et les vols, dont chaque jour ils se rendent réciproquement coupables. » Les cités de la Vieille et de la Nouvelle-Castille étaient terrorisées par un brigand, qui s'était emparé du château de Castronuño. Les forfaits qu'il commettait étaient si odieux qu'en comparaison « les guerres de Galice, dont le récit fait d'ordinaire dresser les cheveux d'horreur, nous paraissent maintenant tolérables et civiles, *immo* légitimes. » Là pourtant les nobles saccageaient les églises, sécularisaient les biens du clergé, dévastaient les campagnes, pillaient et tuaient. Désordres, conjurations, violences, défis, tumultes, injures, incendies, vols et meurtres, telle est, résumée en quelques mots, l'histoire de ces temps malheureux.

La masse de la nation, lasse de tant de misères, soupirait après un gouvernement fort. Les Rois Catholiques (c'est le nom qu'on donne aux deux époux) ne faillirent pas aux devoirs de l'heure présente. Isabelle embrassait encore plus vivement que son mari le rôle de justicier; femme, elle apportait dans la répression une ardeur infatigable et la passion d'une conscience révoltée. Aussitôt qu'elle eut les mains libres, elle pourvut aux affaires de Galice. Les coupables, sans acception de rang ni de naissance, furent mis à mort; quarante-sept châ-

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 476.

teaux forts furent rasés. Ces exécutions inspirèrent une terreur si salutaire que 1 500 malfaiteurs s'enfuirent d'un pays où régnait une si exacte justice. A Séville, la reine vint tenir en personne les assises criminelles. Pendant deux mois, elle travailla sans relâche à l'œuvre de vengeance et de réparation. Épouvantées par les exemples qu'elle ne se lassait pas de faire, 4 000 personnes, qui ne se sentaient point sans reproches, allèrent chercher un refuge en Portugal et jusque chez les Maures.

La Sainte-Hermandad. — Ces rigueurs étaient nécessaires après un demi-siècle de brigandage et d'anarchie. Mais la terreur ne pouvait porter tous ses fruits que si elle était continuée par un système soutenu de répression. C'est à ce besoin que répondit la création de la *Sainte-Hermandad*. Pendant les époques troublées du moyen âge, les villes de Castille avaient souvent formé entre elles des ligues ou *fraternités* (*hermandades*), destinées à les défendre contre le prince ou contre les grands [1]. Jusque-là ces confédérations s'étaient produites en dehors de l'influence royale, quand d'aventure elles n'étaient pas dirigées contre la royauté. Ferdinand et Isabelle conçurent le dessein de faire servir cette institution à la défense de la paix publique. A leur instigation, toutes les communes de Castille réunirent leurs forces et leurs ressources dans une Hermandad générale [2]. Ils y trouvaient le double avantage de se décharger sur les villes du fardeau écrasant de la police rurale, et de s'assurer, au nom de l'ordre, une réserve inépuisable de secours en argent et en hommes.

L'administration financière et la direction suprême restèrent entre leurs mains. Placée sous leur patronage et leur contrôle, l'association avait pour principal objet la répression du brigandage dans les campagnes. Pour assurer la sécurité des routes, les villes entretenaient un corps permanent de 2 000 hommes. Tout crime commis dans un hameau de moins de cent feux, ou dans un lieu plus peuplé, si le malfaiteur,

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 706.
2. La Hermandad fut établie aussi en Aragon en 1488; elle dura jusqu'aux Cortès de Monzon en 1510.

son forfait accompli, avait gagné la campagne, était justiciable des tribunaux de la Sainte-Hermandad. Aussitôt qu'on signalait un attentat contre les personnes ou les propriétés, les archers se lançaient à la poursuite des coupables; leur troupe, renouvelée, de cinq lieues en cinq lieues, par les confrères qu'appelait le son du tocsin, continuait sa course ardente jusqu'à l'arrestation du criminel ou devant les frontières du royaume. Les alcades de l'association expédiaient sur l'heure le jugement des prisonniers; en trois jours tout était terminé. La pénalité était atroce : pour un vol de 500 à 5 000 maravédis, on avait le pied coupé; pour la plupart des délits, il n'y avait qu'une peine : la mort. A cette époque, dit le médecin de Charles-Quint, « il régnait une si grande sévérité parmi les juges que même elle paraissait cruauté; et c'était alors nécessaire puisque les royaumes n'étaient pas du tout paisibles et qu'on n'avait pas fini d'y dompter les tyrans et les superbes. Aussi faisait-on de vraies *boucheries d'hommes*. On coupait pieds et mains, épaules et têtes, sans pardonner, et sans voiler la rigueur de la justice. »

Organisation du pouvoir royal; les « letrados » [1]. — Les maux dont la Castille avait souffert demandaient d'autres remèdes. Les contemporains en faisaient remonter la cause à l'impuissance des rois. Ce n'était pas tant la faute des hommes que celle des institutions. La royauté, telle que le moyen âge l'avait transmise, était sainte aux yeux des peuples, mais mal obéie. Obligée de compter avec une aristocratie puissante et factieuse, avec un clergé richement doté, avec des communes turbulentes, elle était souvent sans forces contre tant d'ennemis. Pour avoir une action régulière et pacifique, il

1. Le mariage de Ferdinand et d'Isabelle avait uni les couronnes d'Aragon et de Castille sans toucher à la constitution propre de ces États. Chaque État gardait ses lois, ses mœurs, ses institutions. L'Aragon resta étranger à toutes les réformes. Sa constitution, ses *fueros* le protégeaient mieux que la Castille contre les innovations. Ce n'est pas à dire que la puissance royale n'ait rien gagné dans ce royaume sous les Rois Catholiques. L'autorité est un don personnel que Ferdinand possédait à un degré éminent. Il pesait de tout le prestige de sa gloire, de toutes les ressources de sa puissance sur les décisions de ses États héréditaires. Il mettait les Cortès en face des faits accomplis et savait au besoin mposer l'obéissance. Mais, en droit et en fait, il était bien moins puissant en Aragon qu'Isabelle et lui ne l'étaient en Castille. Ce fut le royaume de Castille qui fut le champ d'expérience des innovations administratives et politiques. Et c'est là qu'il faut étudier l'œuvre de réorganisation.

fallait qu'elle substituât aux formes caduques de l'organisation ancienne un nouveau mode d'administration et de gouvernement. Jusque-là les grands avaient eu la première place dans les conseils de la couronne; leur signature était au bas des ordonnances et des diplômes. Ils possédaient, à titre héréditaire, les plus hautes charges de l'armée et de l'État. En un mot, ils étaient plutôt les tuteurs que les conseillers du prince. Les Rois Catholiques ne cherchèrent pas à ruiner d'un coup ces situations séculaires. Toujours attentifs à ménager la tradition, même quand ils la violaient, ils se contentèrent de réduire les titulaires des grands offices au rôle de personnages honorifiques. D'adroits empiétements leur permirent de soustraire les armées au commandement du connétable, et les flottes à la conduite de l'*almirante*. Le droit de contresigner les actes de l'autorité suprême fut enlevé à l'aristocratie pour être confié à un simple corps de fonctionnaires, les *confirmadores*. Le personnel gouvernemental changea et se recruta à un degré inférieur de l'échelle sociale. Au commencement du règne, quand les rois étaient encore aux prises avec les difficultés intérieures et extérieures, la majorité dans le Conseil royal appartenait aux grands seigneurs. Six ans après, la proportion était renversée : ce sont les légistes qui l'emportent en nombre. Ces *letrados*, comme on les appelait, sortent de la petite noblesse ou de la bourgeoisie des villes. Nourris dans l'étude du droit romain, ils considèrent l'omnipotence d'un Justinien comme l'idéal de la monarchie. Comme ils n'ont point d'ancêtres, ils sont passionnément dévoués au prince, dont la faveur seule les maintient au pouvoir. Les charges civiles et politiques, les bénéfices ecclésiastiques même, la puissance et l'influence échappèrent aux grands pour passer aux serviteurs du roi. Quelque répugnance qu'eussent les *hidalgos* à céder à des hommes sans naissance, il fallut subir, sans murmures, l'avènement de cette classe dirigeante. Le pénétrant auteur de la *Guerre de Grenade*, Diego de Mendoza, a bien vu l'origine et signalé les créateurs de cette « façon de gouverner ». — « Les Rois Catholiques, dit-il, placèrent l'administration de la justice et le pouvoir aux mains des légistes, classe intermédiaire entre les grands et les petits,

et qui ne pouvait exciter l'envie ni des uns ni des autres. Leur profession était [l'observance] des lois, la modestie, la discrétion, la vérité; une existence tout unie dans le respect des vieilles mœurs; point de visites, point d'acceptation de cadeaux, point de liaisons trop étroites, point de vêtement ni de train somptueux. » Ce sont ces agents discrets, cachant avec soin leur vie et s'intéressant seulement à leurs devoirs, qui ont, sans bruit, fait tomber une à une toutes les résistances et qui ont conquis l'Espagne, pour le compte des rois, sur la féodalité seigneuriale et urbaine et sur l'Église du moyen âge.

Les Conseils; Conseil royal ou de justice. — Avec ce nouveau personnel, les rois pouvaient songer à organiser leur pouvoir, sans crainte d'être trahis par leurs collaborateurs. Le gouvernement conservait encore des formes rudimentaires. Sous le nom de *Notre Conseil* (*Nuestro Consejo*) Ferdinand et Isabelle désignaient un conseil chargé à la fois d'attributions financières, politiques et judiciaires. Mais la spécialisation des fonctions et des services allait aboutir. Elle amena la création de conseils autonomes : *Conseil des finances* ou de la *Hacienda*, *Conseil d'État* ou des affaires étrangères, et *Conseil de Justice*.

Ce dernier garda plus spécialement le nom de *Conseil royal*. Il était chargé de toute l'administration intérieure. Les fonctionnaires prêtaient serment devant lui et lui rendaient compte de leur gestion. Comme il gardait avec ses attributions administratives la juridiction suprême de l'ancien Conseil royal, comme il avait reçu, par une sorte de délégation tacite, le droit, qui n'avait jamais été dénié au roi, de rendre la justice, comme il décidait à ce titre sur les causes les plus importantes et pouvait même évoquer, de sa propre autorité, les affaires de tout ordre et de toute nature, ce corps redoutable concentrait en lui l'autorité propre au souverain avec la puissance réservée à nos parlements. C'était le plus merveilleux instrument de despotisme. Avec le Conseil de Justice, et par lui, les Rois Catholiques étaient sûrs d'avoir le dernier mot dans toutes les questions d'organisation intérieure. Aussi assignèrent-ils à son président le second rang dans l'État, et lui donnèrent-ils le pas sur tous les membres de l'aristocratie.

Ces trois conseils étaient, pour ainsi dire, en germe dans l'organisation antérieure. Les circonstances amenèrent d'autres créations : *Conseil de la Hermandad* (supprimé en 1498), *Conseil de la Suprême, Conseil des Ordres, Conseil des Indes*, qui tous marquaient un effort de la royauté pour accaparer les ressources du pays et même pour s'assujettir le monde des consciences.

L'Inquisition et l'assimilation des races. — Le *Conseil de l'Inquisition* ou *de la Suprême* balançait seul l'importance du Conseil de Justice.

La soumission des Maures posait avec une précision inquiétante un problème qui déjà s'était imposé à l'attention des Rois Catholiques et qu'ils cherchèrent à résoudre avec la brutale énergie de leur race et l'intolérance de ces âges de foi. Les progrès de la puissance espagnole avaient successivement englobé des groupes nombreux d'hommes de race étrangère et de religion différente, des Juifs et des Maures, dont l'assimilation était la difficulté de l'avenir. La conquête de Grenade ajoutait un renfort de quelque cent mille hommes à ces éléments hétérogènes, que leur foi rendait indifférents, sinon hostiles, à la vie générale des royaumes chrétiens. Qu'adviendrait-il le jour où ces masses prolifiques acquerraient, par la force seule des choses, l'influence due au nombre, à la richesse et au travail? L'horreur causée par des croyances odieuses s'augmentait ici de l'inquiétude qu'inspirait la diffusion inévitable, à travers une société fière de sa civilisation, de tendances, de doctrines, de sentiments absolument opposés.

Dès le début de leur règne, les rois avaient dû se préoccuper de la question juive. Le peuple, à sa façon, avait apporté sa solution, sous la forme de massacres périodiques. En 1473 encore, le plus grand seigneur de Castille, le connétable don Miguel Lucas avait été égorgé au pied des autels par les habitants de Jaen, qui l'accusaient de sympathie pour les Juifs. La crainte du couteau populaire, les massacres qui, en 1390, ensanglantèrent la plupart des villes de la Castille, avaient amené des milliers d'Israélites à se faire baptiser. Beaucoup de ces convertis avaient embrassé sincèrement la religion chrétienne; un

plus grand nombre, le péril passé, étaient retournés secrètement aux pratiques de leur culte. Chrétiens par l'étiquette, Juifs par le cœur et les habitudes, les *Judaïsants* formaient une classe nombreuse, riche et honorée. Les plus grandes familles de l'aristocratie étaient apparentées à ces « nouveaux chrétiens ». Des évêques, le confesseur même d'Isabelle, Talavera, avaient pour ancêtres des Israélites. Et même d'anciens chrétiens, séduits par l'attrait du mystère, ne conservaient plus qu'un catholicisme de pratique et d'apparence. Le Judaïsme fut la grande hérésie de l'Espagne au XV[e] siècle. Ce fut contre ce peuple d'apostats que fut établie l'Inquisition (1481). Mais la logique condamnait les Juifs après les Judaïsants. C'était chez eux, suivant l'expression d'un contemporain, que s'alimentait « l'hérétique perversité mosaïque ». On leur laissa le choix entre le baptême et l'exil. La plupart partirent; ceux qui restèrent tombèrent, comme les anciens Judaïsants, sous la juridiction de ce tribunal redoutable, qui apporta dans la répression une méthode, une constance et un sang-froid impitoyables.

Il en fut des Maures comme des Juifs. La capitulation de Grenade (1492) leur assurait, sous les promesses les plus formelles, la liberté de conscience et de culte. Le confesseur d'Isabelle, Ximénès, les réduisit à la révolte en employant à leur conversion les moyens les plus odieux, la prison, la violence, les enlèvements d'enfants; et quand, exaspérés par la persécution, ils eurent pris les armes, on leur enleva les garanties du traité. Pressés d'opter entre l'exil et l'abjuration, presque tous achetèrent au prix d'un baptême le droit de vivre et de mourir dans leur patrie.

L'Inquisition étendit encore sa surveillance à ce peuple de foi douteuse. Bien différente de l'Inquisition en d'autres pays, elle avait un but à la fois politique et religieux. Elle visait l'étranger à travers l'hérétique. Par ce côté, elle est une institution essentiellement espagnole, et les jugements qu'on a portés sur elle, pour rester équitables, doivent tenir compte de ce double rôle. Aussi fut-elle toujours populaire auprès des Espagnols, qui lui savaient gré de sauvegarder, à tout prix, la pureté de la race avec la pureté de la foi. Suspecte aux papes, elle était chère aux

rois, dont elle servait les desseins politiques, en même temps qu'elle défendait les intérêts religieux. Elle était à la fois la gardienne jalouse de l'orthodoxie et de la nationalité.

Les Audiences ou Chancelleries de Valladolid et de Grenade. — La réforme de la justice compléta l'œuvre d'organisation. L'*Audience royale* avait été jusque-là une sorte de cour ambulante, qui suivait les souverains dans leurs déplacements. Les Rois Catholiques l'établirent à demeure à Valladolid (1485). Ils fondèrent une seconde audience pour les provinces du sud : de Ciudad-Real, où elle eut d'abord son siège, elle fut transférée en 1505 à Grenade. Le Tage servait de limite à ces deux parlements de la monarchie castillane, dont les décisions, et seulement en matière civile, ne pouvaient être infirmées que par un arrêt du Conseil royal. Les Audiences de Galice et de Navarre qui avaient, elles aussi, rang de cours d'appel, possédaient une autorité plus restreinte : leurs jugements restaient subordonnés à la revision des deux grandes cours souveraines dans les causes civiles qui s'élevaient à plus de 100 000 maravédis et dans les procès criminels qui entraînaient la peine capitale. A l'Audience ou Chancellerie de Valladolid ressortissait aussi le tribunal de l'*adelantamiento* de Castille; et l'Audience de Séville, qui jugeait en dernier appel les affaires, les délits et les crimes de la région andalouse, relevait de la cour de Grenade pour les *cas* dits *royaux*.

Affaiblissement des Cortès. — Ce gouvernement si fort et si bien servi devait être tenté de faire prévaloir partout sa volonté. Les Cortès, ces États généraux de la monarchie castillane, qui, durant les règnes troublés de Jean II et de Henri IV, avaient pris l'habitude de régler les plus graves intérêts de l'État comme les affaires de cour les plus intimes, durent renoncer à l'ambitieuse espérance de dicter la loi aux souverains et même de partager le pouvoir avec eux. A mesure que la monarchie se fortifiait, elle supportait moins la critique et le contrôle de ses actes; au début du règne, les représentants des trois ordres parlaient encore haut et ferme; ils osaient demander à Ferdinand et Isabelle et à chacun d'eux leur *parole et foi royale* qu'ils ne créeraient plus de nouveaux offices : « Nous, au nom

de vos dits royaumes, nous réclamons, et nous nous élevons contre.... » Les protestations de respect et d'obéissance remplacèrent ces sommations hautaines le jour où le pouvoir fut plus affermi. Les rois prirent à leur tour l'offensive. Ils ne convoquèrent plus guère ces assemblées que pour prêter serment à l'héritier du trône et pour voter les subsides nécessaires. Aussi la politique extérieure avait-elle son contre-coup sur les Cortès. Très souvent réunies pendant la durée des guerres italiennes, elles disparaissaient de la scène après la conclusion de la paix, comme si la royauté mesurait leur importance aux services qu'elles lui rendaient. Elle leur montrait encore moins d'égards en les subordonnant au Conseil de justice, qui venait d'être organisé. Le président de ce conseil fut aussi le président des Cortès; il se faisait remettre et examinait avec ses collègues les *pétitions* des députés, les cahiers de doléances. Il n'est pas nécessaire de dire dans quel esprit des fonctionnaires, dévoués à la prérogative royale, pouvaient apprécier les griefs des États généraux. Les séances n'avaient jamais été publiques. A la fin de son règne, Ferdinand s'avisa même de demander aux *procuradores* le secret sur leurs délibérations. C'était la plus grave atteinte qui eût été portée jusque-là à l'indépendance de la représentation nationale.

Les corrégidors et les libertés municipales. — On ne respectait pas mieux les libertés municipales. Les communes de Castille étaient de véritables cités, au sens romain du mot, avec un vaste territoire, d'immenses domaines, des revenus et des milices. Autour de la métropole, qui se réservait jalousement le droit de juger et d'administrer, se groupaient des hameaux, des villages et même des villes. Constitués à l'origine aux dépens des infidèles, pourvus de larges franchises, peuplés de soldats qui se transformaient en colons, et de colons qui ne cessaient pas d'être soldats, ces centres urbains avaient gardé de leur recrutement et de leur origine un vif esprit d'indépendance, un tempérament remuant et belliqueux. Leur humeur fière et batailleuse était encore entretenue par l'existence d'une sorte d'ordre équestre, les *caballeros*, qui sortait des rangs des riches *vecinos* ou même appartenait à l'aristocratie. De grands

seigneurs s'étaient établis dans les villes. Ils y avaient formé des partis; les familles ennemies groupaient autour d'elles des clients et des soldats (*alianzas*, *bandos*) et se disputaient la prépondérance les armes à la main. Maître pour maître, il valait mieux que les villes obéissent au roi. Déjà, au XIV[e] siècle, le roi Alphonse XI avait établi dans beaucoup de communes des magistrats royaux qui devaient présider et diriger l'assemblée municipale. Ferdinand et Isabelle généralisèrent l'institution; ils envoyèrent des corrégidors dans toutes les cités; ils les maintinrent en charge plusieurs années de suite, malgré toutes les protestations. Ce fonctionnaire, armé des pouvoirs les plus étendus, administrateur et juge, représentant du Conseil de justice, agent direct du roi, travaillait à tenir les villes en tutelle, et il en avait tous les moyens.

Les rois et l'Église. — La royauté entendait s'assurer partout la prépondérance. La cour de Rome dut renoncer à la suprématie que lui avait acquise dans l'Église espagnole la libre disposition des bénéfices grands et petits. Par un mélange de fermeté et d'adresse, Ferdinand et Isabelle obtinrent un droit de *supplication*, qui équivalait à un droit de désignation en faveur de leurs candidats (1482). Ils purent choisir les évêques. Isabelle mit tant de soin à rechercher les plus dignes, non dans l'aristocratie, mais au fond des cloîtres, qu'elle éprouva plus d'un refus de ces solitaires et de ces saints, et fut contrainte de demander au pape le moyen de briser ces scrupules aussi rares qu'admirables. Le nouveau clergé fut plus moral, plus instruit, plus patriote et moins indépendant que l'ancien.

Les rois et la noblesse. — Le pouvoir royal grandissait sur les ruines des privilégiés. A la faveur des troubles, l'aristocratie avait dépouillé Henri IV, arraché à sa faiblesse des charges, des pensions, des terres, des vassaux. Quand il mourut, le trésor était vide, les revenus aliénés. Ferdinand et Isabelle furent obligés de recourir aux pires expédients. Aussi, dès qu'ils eurent repoussé l'invasion portugaise et commencé à asseoir leur autorité, accueillirent-ils avec joie les protestations des députés des villes contre l'aliénation des biens de la couronne. Les membres de la plus haute aristocratie furent

contraints de rendre gorge. Les rois leur portèrent un coup encore plus sensible, quand ils leur ravirent la direction des ordres militaires. Ferdinand se fit reconnaître successivement comme grand-maître ou administrateur d'Alcantara, de Calatrava, de Santiago, qui commandaient à un million de sujets et possédaient un revenu annuel de 155 000 ducats. Il pouvait maintenant, avec les commanderies et les prébendes, payer le dévouement et s'assurer la clientèle de la simple noblesse.

Il n'était pas facile d'inculquer à l'aristocratie l'idée d'obéissance; il y fallut plus d'une leçon. Les plus grandes familles furent tour à tour humiliées ou frappées. Le fils de l'*almirante*, bien qu'apparenté à la famille royale, fut, pour quelque violence, arrêté, emprisonné et banni en Sicile. Le duc d'Albe, chef de l'orgueilleuse maison de Tolède, se croyait au-dessus des lois. On lui fit voir qu'il était sujet et non prince. Son *alcade mayor* (grand-bailli) et le gouverneur de sa forteresse de Salvatierra osèrent frapper un agent du fisc, chargé de percevoir le *montazgo*. Le roi fit pendre le gouverneur sur le lieu même de l'agression, et remit l'alcade mayor à la chancellerie de Valladolid, qui lui fit trancher le poing et le bannit du royaume. Les châteaux forts, qui pouvaient servir de point d'appui à la révolte, furent rasés partout où ils n'étaient pas nécessaires à la défense du pays. Isabelle ne ménagea pas davantage l'orgueil des grands; elle leur interdit de placer une couronne dans leurs armes, et de faire porter devant eux une épée nue. Ils durent renoncer aussi à employer dans leurs actes la formule royale : *Es mi merced* (c'est mon plaisir), et *So pena de la mi merced* (sous peine de mon déplaisir). Si la reine leur réservait les charges de cour, on peut croire qu'elle ne songeait pas à grandir par là leur importance. N'était-ce pas les obliger à vivre sous l'œil du prince, dans sa dépendance, et à se former à l'habitude de l'obéissance et du respect?

Unité politique de la Péninsule; conquête de Grenade (1492). — Le rétablissement de l'ordre à l'intérieur permettait aux Rois Catholiques de déployer leur puissance au dehors; et, d'autre part, les entreprises extérieures faisaient diversion aux libertés perdues et fournissaient un aliment et un

dérivatif aux passions violentes de la noblesse. Maintenant que l'Aragon et la Castille avaient réuni leurs forces, il était naturel que Ferdinand et Isabelle songeassent à compléter l'unité politique de l'Espagne et à reculer les frontières des deux royaumes jusqu'aux bornes naturelles de la Péninsule. La première tâche qui s'imposait à leur politique et à leur foi était la réduction du royaume musulman de Grenade. Les conquêtes de saint Ferdinand avaient rejeté les Maures sur les massifs de l'Alpujarra et de la Sierra-Nevada, où les divisions des chrétiens leur laissèrent deux siècles de répit. Ce débris de l'ancien empire des khalifes était occupé par une population dense, laborieuse, adonnée à l'agriculture, à l'industrie, à la vie pastorale, et qui tirait d'un sol fécond les ressources les plus abondantes. Les rois de Grenade possédaient des revenus considérables, et entretenaient à leur solde un corps de 7 000 cavaliers. La levée en masse ajoutait à ces troupes régulières l'appoint de milices nombreuses. La capitale seule envoyait au combat par chacune de ses sept portes 3 000 archers ou fantassins armés à la légère. Le pays était difficile, couvert par des montagnes abruptes et des gorges impraticables.

Aussi la conquête fut-elle difficile. La lutte dura dix ans (1481-1492). Les dissensions des Maures, entretenues par des jalousies de harem, affaiblirent la défense. La sultane Zaraha arma son fils Boabdil (Abou-Abdallah) contre son époux Mulai-Hacen. Il y eut deux partis dans le royaume; et toute la vaillance des chefs et des soldats ne put suppléer au désaccord des forces, des énergies et des volontés. L'artillerie eut raison des épaisses murailles et des forteresses assises sur les hauteurs. La mort de Mulai-Hacen ne rétablit pas la concorde; son frère, El-Zagal, continua à lutter contre Boabdil et contre les Espagnols. Quand la prise de Baza le décida à traiter avec Isabelle et à lui livrer les villes qui suivaient son parti, Boabdil se vit délivré d'un rival sans que ses ressources en devinssent plus grandes. En 1492, Grenade ouvrit ses portes. Il n'y avait plus d'État musulman dans la Péninsule.

Si la Castille s'augmentait ainsi d'une région riche et prospère, l'Aragon n'était pas moins heureux. Le roi Jean II, père

de Ferdinand, avait dû aliéner le Roussillon et la Cerdagne au roi de France, Louis XI, en nantissement d'un emprunt de 100 000 écus. C'est en vain que le monarque aragonais avait prétendu recouvrer ce gage; Louis XI n'était pas disposé à le restituer même contre remboursement. Mais son fils, Charles VIII, pour avoir la liberté de franchir les Alpes, fit à ses ennemis des concessions que vainqueurs ils eussent à peine osé lui imposer. Par le traité de Barcelone (19 janvier 1493), il restitua gratuitement le Roussillon et la Cerdagne [1].

Conquête du royaume de Naples. — Si Charles VIII pensait s'assurer par ce sacrifice l'alliance ou la neutralité du roi d'Aragon, il ne tarda pas à être détrompé. Naples, longtemps disputée entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon, avait été définitivement soumise par Alphonse V le Magnanime, qui y avait établi pour roi son fils naturel. Ferdinand le Catholique laisserait-il passer entre des mains françaises cette conquête de sa famille? L'hostilité contre la France, qui était une des traditions de sa politique, en était aussi une nécessité : la rétrocession de la Cerdagne et du Roussillon ne faisait pas disparaître toutes les causes de conflit. A l'autre extrémité des Pyrénées, en Navarre, les deux gouvernements se heurtaient aussi en leurs prétentions contraires. Il était de l'intérêt de Ferdinand d'enrayer les progrès de la puissance française. Charles VIII n'était pas arrivé à Naples qu'en dépit du traité de Barcelone le roi d'Aragon se déclara contre lui. Pour pallier son manque de foi, il prétendit que Naples étant un fief du Saint-Siège, le pape seul avait qualité pour disposer de ce royaume : Charles VIII devait lui soumettre ses prétentions; s'il passait outre, lui, Ferdinand, se sentait tenu de venir au secours du souverain-pontife. C'était un détour habile pour rompre ses engagements et rentrer dans sa liberté. La ligue qu'il forma força les Français à quitter l'Italie. Ce n'est pas qu'il s'intéressât beaucoup au sort de ses cousins de Naples. Il était enclin à croire que cette branche bâtarde avait frustré sa propre maison, et déjà dans son esprit il en méditait la ruine. Mais, pour

1. Voir ci-dessus, p. 46, et t. III, p. 196.

ménager l'opinion publique et pour économiser l'effort, il lui convenait de s'associer les Français dans cette entreprise, sauf à profiter de la première occasion pour dépouiller ses complices. Louis XII conquit le royaume de Naples, mais Ferdinand eut seul les profits de la victoire [1].

Conquête de la Navarre. — Ce n'est pas le seul bénéfice qu'il retira de son entente avec la papauté. Le conflit entre la France et l'Espagne mettait la Navarre dans une situation délicate. Ce petit royaume, à cheval sur les Pyrénées, se sentait convoité par ces deux redoutables puissances et avait besoin de prodiges d'habileté pour maintenir son indépendance entre tous ces appétits. Depuis un demi-siècle, ces dangereux voisins s'y disputaient l'influence. Le pouvoir avait appartenu pendant plusieurs années à Jean II d'Aragon et à Léonore de Foix, sa fille, mais, à leur mort, Madeleine, sœur de Louis XI et mère du jeune roi Phœbus, avait rétabli la prépondérance française. Pour en contre-balancer l'effet, Ferdinand et Isabelle négocièrent le mariage de François-Phœbus avec leur propre fille doña Juana, puis, après la mort de Phœbus, ils demandèrent pour leur héritier don Juan la main de Catherine de Navarre (1481). Toutes ces intrigues échouèrent; les États de Béarn consultés se prononcèrent pour l'union de Catherine avec Jean d'Albret [2].

Ce vassal du roi de France, devenu roi de Navarre, avait besoin, pour sauvegarder son fief d'Albret, de témoigner beaucoup de déférence à son suzerain; il n'était pas obligé à moins d'égards envers les Rois Catholiques, qui tenaient la Navarre comme dans un étau, entre la Castille, l'Aragon et les provinces basques, et qui avaient trouvé dans les luttes des *Beaumontais* et des *Gramontais* des occasions et des prétextes d'intervention. Jean d'Albret, pris entre toutes ces exigences, ne savait qui contenter; il pouvait même craindre que les deux rois ne s'unissent contre lui. Louis XII, qui ne l'aimait pas, favorisait les projets de Gaston de Foix sur la Navarre; et Ferdinand, qui avait épousé en secondes noces la sœur du préten-

1. Voir ci-dessus, p. 60 et suiv.
2. Voir ci-dessus, t. III, p. 473.

dant, Germaine de Foix, se montrait peu disposé à le défendre. Les compétitions italiennes, l'intervention de Maximilien Ier sauvèrent, une première fois, la Navarre.

Le roi de Navarre continua d'osciller entre ces protecteurs dangereux qui voulaient devenir ses maîtres. Cette politique de bascule demandait beaucoup d'adresse et un concours de chances favorables. L'habileté et les circonstances manquèrent également au gouvernement navarrais lors de la formation de la Sainte-Ligue (1511). Louis XII, provoqué par Jules II, ne se contenta pas de le combattre avec les armes temporelles; il eut le malheur de transporter la lutte sur un autre terrain, et d'opposer au pape un concile [1]. Jules II anathématisa le concile, et appela le monde catholique à sa défense. Jean d'Albret et Catherine de Navarre n'avaient aucune envie de se compromettre pour Louis XII; ils assurèrent le pape de leur dévouement et de leur obéissance et lui firent même passer secrètement des soldats.

Mais l'ouverture des hostilités entre la France et l'Espagne, l'invasion que Ferdinand projetait en Guyenne, de concert avec une armée anglaise, les obligeaient, bien qu'ils entendissent rester neutres, à s'enquérir des dispositions des belligérants. Ils crurent habiles de négocier à la fois à Blois et à Burgos. Ils se heurtèrent à des exigences inconciliables : Louis XII voulait qu'ils se déclarassent en sa faveur; Ferdinand leur demandait la cession des forteresses navarraises comme garantie de leur neutralité. Au fond il prévoyait un refus et méditait l'occupation du pays. L'invasion de la Guyenne n'était qu'un appât grossier tendu aux convoitises de l'Angleterre. Quand le marquis de Dorset, qui commandait les troupes anglaises, parla de suivre la côte et de marcher droit à Bayonne, le duc d'Albe, généralissime des troupes espagnoles, répondit qu'avant d'attaquer la Guyenne il fallait s'assurer de la Navarre. Entre temps Ferdinand eut l'art de noircir aux yeux du saint-père les intentions et les actes des souverains de la Navarre; il les représenta comme des fauteurs du schisme, et obtint du colérique Jules II la

1. Voir ci-dessus, p. 69.

bulle *Pastor ille cœlestis* (21 juillet 1512), qui déclarait anathèmes les *Vascons* et les *Cantabres* (c'est-à-dire les Navarrais). Le pape prononçait l'excommunication majeure contre toute personne, de quelque qualité qu'elle fût, qui, dans les trois jours de la réception de la dite bulle, n'aurait point fait sa soumission et se serait armé contre le pape ou contre l'un de ses alliés, ou qui aurait reçu des subsides du roi Louis XII et des schismatiques. Les coupables étaient anathématisés, maudits, damnés, privés de leurs fiefs et de leurs dignités; leurs biens en général et en particulier étaient déclarés chose publique; leurs pays, villes, forteresses, livrés au premier occupant.

Le jour même où le pape avait promulgué cette bulle, le duc d'Albe envahissait la Navarre à la tête d'une puissante armée. Nulle part il n'éprouva de résistance; les *Beaumontais* se déclarèrent pour lui. Il marcha droit vers Pampelune, que Jean d'Albret venait de quitter précipitamment. Les bourgeois, abandonnés par leur souverain, n'essayèrent pas de se défendre; ils demandèrent le maintien de leurs privilèges, de leurs libertés, et obtinrent même des garanties contre la licence des soldats (24 juillet). Il ne fut ni plus long ni plus difficile de conquérir le reste du pays. Le duc d'Albe mit une petite garnison à Saint-Jean-Pied-de-Port, au débouché du col de Roncevaux. La plupart des places capitulèrent sans coup férir. Tudela seule s'honora par sa fidélité et n'ouvrit ses portes que le 9 septembre. Ferdinand, fort de sa victoire et de la bulle pontificale, prit le titre de roi de Navarre et se fit prêter serment par les Navarrais. La spoliation était accomplie (août-septembre 1512). Il ne restait à Jean d'Albret que la Basse-Navarre, au delà des Pyrénées.

Il s'en fallait de peu que l'unité de la Péninsule ne fût accomplie. Le Portugal seul restait en dehors. Ce petit pays conservait encore la vigueur, les forces et les ressources d'un grand État. Les souverains, Jean II, Emmanuel le Fortuné, que recommandent à l'attention de l'histoire leurs grandes entreprises coloniales [1], avaient su, comme les Rois Catholiques, dompter

1. Voir ci-dessous, chap. XXII.

une noblesse altière, et, souverains absolus dans leur royaume ils avaient, pour se défendre contre les agressions du dehors, l'or des Indes, la jeunesse de la nation, de grands capitaines, des armées et des flottes. Isabelle et Ferdinand, qui avaient eu beaucoup de peine à repousser l'invasion portugaise, ne songeaient guère à tenter une conquête qui dépassait de beaucoup leur puissance. La victoire de Toro (1476) ne leur avait pas fait oublier le lamentable échec des Castillans à Aljubarrota (1385). Aussi cherchèrent-ils d'autres moyens pour compléter cette union politique de la Péninsule, qui a été la grande pensée de leur règne. Puisque le bon sens défendait de songer à soumettre de force le Portugal, ne pouvaient-ils préparer de loin, par des mariages, un hasard heureux qui réunirait dans les mêmes mains le Portugal, l'Aragon et la Castille? La mort de leur fils, don Juan, sembla précipiter le succès de ces combinaisons; mais leur héritier, l'infant portugais, don Miguel, vécut à peine quelques mois. La disparition de cet enfant ruina les espérances des souverains espagnols. Elle mit au premier plan les alliances avec la maison d'Autriche qui, à l'origine, n'avaient pas eu cette importance.

Aux succès qui sont le fruit du calcul, les Rois Catholiques joignirent les bonnes fortunes qui sont comme une prime accordée à l'habileté. Un Génois, Christophe Colomb, qu'Isabelle avait attaché à son service, cherchait une route plus directe que celle des Portugais vers le pays des Épices : il trouva un nouveau monde [1].

II. — Philippe le Beau; Ximénès; les Comuneros.

Philippe le Beau : réaction aristocratique. — Ce gouvernement, habile et fort, avait comprimé toutes les énergies, brisé toutes les résistances. La mort d'Isabelle la Catholique (1504) fut le signal de la réaction. La reine avait pour

1. Voir ci-dessous, chap. XXIII, les affaires d'Amérique; et, chap. XX, les affaires de l'Afrique du Nord.

héritière sa fille, Jeanne la Folle, mariée à Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas. Mais l'état mental de cette princesse la rendait incapable de régner. Isabelle, qui n'aimait pas son gendre, laissa la régence à son compagnon de règne et de gloire, à son mari, Ferdinand d'Aragon. Cette décision ne faisait pas l'affaire de l'aristocratie, qui comptait bien profiter d'un changement de maître pour établir sa propre autorité. Un des meneurs, Juan Manuel, se rendit dans les Pays-Bas pour exciter l'ambition de Philippe le Beau et ramener en Castille ce rival naturel de Ferdinand. « Lorsque plusieurs se disputent l'empire, l'occasion est bonne pour s'enrichir. » Les plus grands personnages montraient un zèle incroyable pour les intérêts du prince flamand. Le duc de Medina-Sidonia lui faisait offrir, s'il voulait débarquer en Andalousie, un port, 2 000 cavaliers et 50 000 ducats. Aussi n'eut-il qu'à paraître à La Corogne pour réunir autour de lui les seigneurs castillans. Seuls, le marquis de Denia et le duc d'Albe restèrent fidèles au roi d'Aragon, qui, devant cette désertion générale, n'osa pas engager la lutte et se résigna à rentrer dans ses États héréditaires.

L'aristocratie comptait bien s'adjuger le prix de la victoire. Elle recommença à percevoir les impôts pour son compte, mit la main sur les biens de la couronne, et réduisit le souverain à la misère. Le chagrin, le climat d'Espagne et les dames tuèrent Philippe le Beau. Sa mort porta le désordre à son comble. Les grands, très ardents à détruire, se montrèrent incapables de gouverner. Le conseil de régence, composé du connétable, du duc de Najera et de Ximénès, n'avait ni crédit ni autorité. Le duc de Medina-Sidonia mit le siège devant Gibraltar; le comte de Lemos s'empara de Ponferrata. La Castille, lasse de l'anarchie, rappela le maître qui lui garantissait la paix publique. Les seigneurs firent leur accommodement au meilleur prix possible. Seul, Juan Manuel essaya de continuer la lutte et s'enferma dans la citadelle de Burgos. On le somma de se rendre; il réclama un sauf-conduit. Ferdinand se prit à rire; il demanda « si les grands avaient l'habitude de dicter la loi aux rois. » C'était toute la moralité de cette aventure.

Ximénès et les grands. — Ils n'étaient pas encore convaincus de leur impuissance. A la mort de Ferdinand (1516), ils recommencèrent leurs intrigues. Jeanne la Folle vivait encore, mais elle était aussi incapable de régner. Son fils aîné, l'archiduc Charles, celui qui fut Charles-Quint, était élevé dans les Pays-Bas. En attendant qu'il vînt en Espagne, Ferdinand avait, par testament, confié la régence à l'archevêque de Tolède, Ximénès, qu'il n'aimait pas, mais qui seul lui paraissait capable de gouverner. L'ancien confesseur d'Isabelle avait un génie impérieux et sévère, qui ne souffrait point de résistance; il était naturellement fait pour le commandement. Aux seigneurs qui venaient lui demander compte de ses pouvoirs, il montra, dit-on, des fenêtres du palais, le formidable parc d'artillerie qu'il avait réuni. Pour assurer au prince et au pays une force capable de réprimer le désordre et de repousser les agressions, il résolut de substituer aux bandes qu'on levait aux débuts de chaque guerre une armée de 40 000 hommes, formée avec les contingents des villes. Comme l'aristocratie appréhendait l'emploi de ces troupes permanentes, elle encouragea sous main tous les mécontentements. Les villes firent cause commune avec la noblesse. Le régent, mal soutenu par la cour de Bruxelles, ajourna la réforme à l'arrivée du jeune roi.

La cour de Bruxelles. — Ximénès, si ardent à fortifier l'autorité royale, était abandonné de ceux-là même qu'il croyait servir. Les grands recommençaient le jeu qui leur avait si bien réussi lors du différend de Philippe le Beau et de Ferdinand. Ils envoyaient des agents, ils venaient en personne à Bruxelles pour incriminer les actes du cardinal, et ils n'avaient pas de peine à le rendre suspect. Il est vrai que si les services du régent étaient considérables, son caractère était très entier et très indépendant. Il avait écarté toutes les difficultés qui auraient pu mettre obstacle à l'avènement de l'archiduc Charles; il l'avait fait proclamer du vivant de sa mère, malgré l'opinion publique et le sentiment du Conseil royal; il avait mis sous bonne garde l'archiduc Ferdinand, qu'un parti songeait à opposer à son frère aîné. Il faisait passer en Flandre de grosses sommes d'argent, et sa rude volonté contenait l'explosion du

mécontentement public. Mais il n'était pas disposé à toutes les complaisances, comme l'aurait voulu la cour de Bruxelles; ses concessions même étaient accompagnées de leçons et de reproches, dictés par une probité rigide et un patriotisme espagnol très exclusif. Il se plaignait amèrement que les exigences croissantes des ministres flamands lui ravissent l'argent nécessaire à la protection du pays et à la défense des côtes; car « qui veut dominer sur terre doit se rendre maître de la mer. »

La cour de Bruxelles ne cessait de le contrecarrer; elle rétablissait à Tolède un corrégidor qu'il venait de révoquer pour sa mauvaise administration; elle commandait à l'Audience de Valladolid d'ajourner, jusqu'à l'arrivée du roi, le jugement d'un procès pendant entre le comte de Coruña et le duc de l'Infantado; elle nommait, malgré Ximénès, un Aragonais gouverneur de Pampelune, un autre Aragonais, ambassadeur à Rome. Si le régent de Castille supportait mal que les intérêts généraux de l'Espagne ne fussent pas confiés à des Castillans, il est facile d'imaginer combien la politique étrangère du gouvernement flamand devait lui répugner.

Le traité de Noyon et la question de Navarre. — Le sire de Chièvres, ancien gouverneur de Charles et le membre le plus influent de son conseil, faisait passer en première ligne les intérêts des Pays-Bas. Le maintien de la paix étant le premier besoin de ces provinces, Chièvres consacrait tous ses soins à entretenir les relations les plus cordiales avec François Ier. Pour plaire à ce puissant allié, il avait même consenti à députer auprès du feu roi d'Aragon pour lui recommander un arrangement favorable au roi de Navarre et agréable au roi de France, qui se constituait le protecteur du souverain dépossédé. La réponse de Ferdinand avait été tout à fait éloquente : il avait déclaré la Navarre incorporée à la Castille, afin d'intéresser le royaume le plus puissant de la Péninsule à la conservation de sa dernière conquête. Que Chièvres eût mis beaucoup de zèle ou même de bonne foi dans cette poursuite, il est permis d'en douter. Il voulait probablement se donner le mérite auprès de François Ier d'une

démonstration dont il connaissait d'avance la vanité. Toute sa conduite tendait à contenter ce puissant voisin et assurer la paix.

L'avènement de Charles aux trônes d'Aragon et de Castille compromettait singulièrement cette politique. Le successeur de Ferdinand héritait de toutes les difficultés qui avaient surgi entre la France et l'Espagne sous les règnes précédents. La question de Naples n'était pas résolue, celle de Navarre était menaçante. Le chef du gouvernement flamand n'en persévéra pas moins dans son système, et même il travailla ouvertement à resserrer l'alliance. Mais les intérêts espagnols n'allaient-ils pas être sacrifiés? Ximénès le craignait; son patriotisme s'indignait que la puissante Espagne fût traînée à la remorque par les Pays-Bas, obligée de subordonner ses propres mouvements à ceux de quelques provinces. Le traité de Noyon (13 août 1516), que Chièvres venait de conclure avec la France n'était pas fait pour calmer ses inquiétudes et apaiser son courroux [1]. Outre les stipulations relatives au royaume de Naples et au mariage de Charles avec une fille de François Ier, on y avait préjugé la question navarraise. Le Roi Catholique, aussitôt après son arrivée en Espagne, « entendra le droit » de la veuve de Jean d'Albret et de ses enfants, et, « selon rayson et manière qu'ils se doivent raisonnablement contenter, contentera icelle royne et sesdits enfants. » Il devait déjà paraître grave aux hommes d'État espagnols que la diplomatie flamande eût laissé mettre en suspicion, si légèrement que ce fût, la légitimité des conquêtes du dernier règne. Combien plus encore avaient-ils lieu d'appréhender un arrangement dont les avantages, achetés au prix de concessions fâcheuses, étaient si difficiles à réaliser! La fiancée n'avait qu'un an. Était-il admissible que Charles restât voué au célibat jusqu'au jour où elle serait nubile? Et s'il épousait une autre princesse, comme l'exigeaient la raison et l'intérêt de ses peuples, faudrait-il, conformément au traité, restituer à la France le royaume de Naples? Enfin cette vague promesse de contenter la reine de Navarre prenait

1. Voir ci-dessus, p. 92.

un sens menaçant, si on la remettait à sa place, juste à côté d'un article où, pour lui donner toute sa signification et toute sa portée, le roi de France avait tenu à spécifier qu'il ne se départait point « de l'alliance, promesse et traicté qu'il avait avec ledit feu roy de Navarre et la royne, laquelle demeurera en sa force et vertu. » N'y avait-il pas là comme un abandon, un oubli complet des acquisitions et des grandeurs du passé? Et Ximénès n'avait-il pas raison de se plaindre de ce gouvernement qui s'obstinait à ne voir en Charles que le souverain des Flandres? Aussi pressait-il de toutes ses forces le voyage du jeune roi en Espagne. Il espérait que, dans un milieu nouveau, ses conseils, peut-être, l'amèneraient à une conception plus exacte de ses devoirs et de ses droits et que la vue de ses puissants royaumes le détacherait de ses Pays-Bas.

Arrivée de Charles en Castille. — Ces légitimes espérances inspiraient aux conseillers flamands les plus vives appréhensions. Aussi retardèrent-ils le plus longtemps possible le départ pour l'Espagne, et lorsqu'ils partirent, ce fut avec l'intention arrêtée de tirer le meilleur parti possible du voyage. De peur qu'une influence rivale ne leur enlevât la direction du jeune prince et les profits qu'ils en attendaient, ils n'eurent d'autre souci, aussitôt débarqués, que de barrer la route à tous les concurrents. Ximénès, qui leur portait ombrage, reçut comme récompense de ses services l'ordre de ne point s'approcher de la cour. Au moins la mort lui épargna-t-elle la nouvelle certaine de sa disgrâce. L'ouverture de sa succession livra aux arrivants comme première proie l'archevêché de Tolède, le mieux renté des bénéfices ecclésiastiques. Chièvres, gouverneur de Charles, le donna à son neveu, Guillaume de Croy, un enfant de douze ans. Un autre Flamand, Jean Sauvage, fut investi de la charge de grand-chancelier. Le jeune roi ne voyait que par les yeux de ces étrangers et suivait docilement leurs inspirations. Il ne paraissait pas pressé de régner. Cet esprit d'effacement et d'obéissance faisait le désespoir des Espagnols : « Il ne dirige pas, il est dirigé », s'écrie douloureusement un contemporain. On louait en lui une gravité qui n'était pas de son âge : « Il écoute avec attention et répond en quelques mots. » Ce

défaut d'expansion, cette discrétion de paroles paraissaient à beaucoup une preuve d'incapacité.

Cortès de Valladolid (1518). — Aux premières Cortès, qui se réunirent à Valladolid, le 24 janvier 1518, le désaccord entre la nation et les conseillers flamands éclata à tous les yeux. Charles avait été proclamé roi de Castille; il s'était paré de ce titre devant l'Europe; il l'étalait dans les actes officiels, mais il lui restait à se faire reconnaître pour roi par les trois ordres. Chièvres ne voyait là qu'une formalité; les Castillans en jugeaient tout autrement. Quoique la monarchie fût en droit et en fait héréditaire, ils tenaient à une coutume qui relevait la nation par une sorte d'adhésion librement consentie et qui leur offrait l'occasion de demander au prince l'engagement de maintenir les lois et les usages du pays. L'existence de Jeanne la Folle créait une autre difficulté et soulevait des scrupules. Était-il possible de *jurer* le fils du vivant de sa mère? Comme pour porter à son comble l'irritation des députés, les Flamands s'avisèrent de confier la présidence des Cortès à un étranger, Jean Sauvage.

L'opposition fut un moment maîtresse des Cortès. Elle avait pour interprète le docteur Juan Zumel de Burgos, qui résista en face à Chièvres et à Jean Sauvage et ne se laissa point troubler par des menaces de mort. On pouvait craindre que l'assemblée refusât de prêter serment. Tout s'arrangea pourtant. Le 5 février eut lieu la séance royale. Charles jura de maintenir les privilèges des villes, les lois et les coutumes du royaume. On n'entendit pas le passage du serment qui excluait les étrangers de tous les emplois. L'intraitable Zumel eut l'audace d'inviter le roi à répéter cet article. Charles répondit péniblement : « J'ai juré », formule équivoque qui lui laissait la liberté d'un parjure.

Aussi bien cette défiance envers les Flamands fait-elle le fond même des pétitions ou cahiers de doléances. Les Cortès demandent avec insistance que les charges de l'État et de l'Église soient conférées uniquement aux Castillans et que le gouvernement n'essaie pas de tourner la loi d'exclusion en conférant aux étrangers des lettres de naturalisation. L'isole-

ment où les ministres tenaient le prince, le souci qu'ils avaient de se réserver le service de sa maison et de sa personne étaient pour elles un grand sujet d'irritation. Elles voudraient que le souverain fût confié à la garde traditionnelle des *Monteros de Espinosa*. C'est pour le soustraire à la tutelle de son entourage qu'elles l'invitent à apprendre au plus vite l'espagnol, et c'est pour fournir à ses sujets l'occasion de l'approcher qu'elles lui demandent de donner audience deux fois par semaine. La politique extérieure des Flamands leur est justement suspecte : elles réclament l'incorporation définitive de la Navarre à la Castille et offrent pour conserver cette conquête leurs biens et leur vie.

Ces vœux platoniques n'étaient pas faits pour troubler la quiétude des conseillers du roi. Ils avaient obtenu le serment, le vote du *servicio*; Chièvres lui-même avait eu l'habileté d'arracher à ces députés récalcitrants un don de 16 000 ducats. C'est l'éternelle histoire des Cortès castillanes : elles étalent, elles crient leurs bonnes intentions, mais elles finissent toujours par céder. Le gouvernement s'en tire avec quelque vague promesse; et d'ailleurs il lui était trop facile de corrompre une assemblée si restreinte. Cependant les protestations avaient dans l'espèce une grande importance; elles témoignaient d'un état menaçant de l'esprit public. On avait abusé de la patience des Castillans. Quand il aurait fallu ménager leur patriotisme si exclusif et si jaloux, on semblait prendre à tâche de les exaspérer et de les pousser aux pires résolutions. La Castille fut mise en coupe réglée par ces étrangers faméliques, qui se montraient tout feu tout flamme pour l'or fin et l'argent vierge venus des Indes. Le sire de Chièvres vendait tout ce qui pouvait se vendre, charges, offices, évêchés, et s'empressait d'expédier en Flandre, en lieu sûr, les sommes que lui rapportait ce trafic. La chasse aux ducats d'Espagne fut si âprement menée qu'il y eut disette de numéraire en Castille et que les Espagnols saluaient avec admiration la rencontre des doublons à deux têtes, tant les pièces d'or, grâce à la prévoyance de Chièvres, étaient maintenant clairsemées.

Cortès d'Aragon et de Catalogne. — La cour ne pensait pas rencontrer plus de résistance dans l'Aragon et dans la

Catalogne. Ici commença la série des déceptions. Les Aragonais sont fameux par leur opiniâtreté; ils refusaient de donner à Charles le titre de roi du vivant de sa mère, tant qu'il n'aurait pas prouvé la légitimité de ses prétentions. Ils s'en tenaient à cette résolution sans vouloir reculer d'un pas. Les grands seigneurs castillans, déjà mûrs pour le despotisme, ne voulaient rien comprendre à cet esprit formaliste. Le comte de Benevente proposa à Charles d'imposer ses volontés par la force. Un Aragonais, le comte d'Aranda, releva cette incartade. Le soir il y eut bataille dans les rues. Sur le chapitre du don gratuit, les Cortès n'étaient pas moins intraitables. Avant de voter la somme demandée, elles exigeaient qu'on fît droit à leurs *greuges* ou griefs. Chièvres comprit qu'il avait affaire à forte partie; il se fit avancer l'argent par des usuriers, « aimant mieux tenir en main un passereau que d'attendre une perdrix qui vole. » En fin de compte, c'était la Castille qui payait. Le séjour en Aragon coûta très cher : en huit mois, la dépense de la cour dépassait de beaucoup le chiffre du don gratuit.

L'Aragon triompha des bonnes comme des mauvaises intentions du gouvernement. Les châteaux étaient le refuge des brigands et des voleurs de grand chemin. Le peuple réclamait l'établissement d'une justice sévère. Il y eut une émeute à Saragosse pour obtenir la répression énergique des brigandages, ainsi que la liberté du commerce des grains et la liberté des approvisionnements. Les nobles s'étaient attribué ce dernier monopole. Charles aurait voulu donner satisfaction à la classe moyenne; il fut obligé de céder aux exigences des seigneurs. Les Aragonais aimaient mieux « garder leurs vieilles coutumes que de souffrir une amélioration émanant de la personne royale. »

La cour passa ensuite en Catalogne. Des mains des ergoteurs elle tombait dans celles d'une population fine, moqueuse, avide de gain. Les Catalans firent traîner les Cortès douze mois; ils répondaient aux demandes d'argent par la liste des dépenses dont le roi avait à les indemniser : « Je crois, dit un témoin, qu'il n'entrera pas une obole dans le trésor royal. » Ils se moquaient agréablement de ces étrangers et ne cachaient pas le dessein d'en tirer le plus d'argent possible. Le sire de

Chièvres et les autres « Cerbères de moindre qualité » trouvèrent à qui parler. Leur colère et leur confusion faisaient la joie des Barcelonais. Il n'en était pas ici comme en Castille : c'était Chièvres qui se ruinait.

Troubles de Valence; origine des Germanias. — La colère comme le mépris des populations étaient les signes avant-coureurs de troubles redoutables. L'attitude de Valence aurait dû servir d'avertissement. Charles avait reçu à Barcelone la nouvelle de son élection à l'Empire. Il avait hâte de passer en Allemagne, et, pour gagner du temps, il voulait que le royaume de Valence le reconnût pour roi et lui votât le *servicio* sans qu'il vînt en personne tenir les Cortès. Les Valenciens s'indignaient qu'il n'eût pas plus d'égards pour la constitution et pour eux. Adrien d'Utrecht, ancien précepteur du roi, vint justifier son absence, mais ne put rien obtenir. La noblesse se montrait particulièrement jalouse des traditions. Pour la punir de son opposition, les Flamands ne craignirent point de favoriser l'agitation des classes populaires. Depuis plusieurs mois la ville de Valence était en proie à l'anarchie. Elle comptait quarante-huit corps de métiers, population laborieuse, que l'aristocratie tenait dans l'oppression. L'apparition d'une flotte turque, en mai 1519, avait obligé Charles à ordonner pour la défense du pays une levée en masse. Comme la peste avait chassé de la ville les nobles et les fonctionnaires, les gens du peuple furent presque les seuls à s'armer. L'occasion leur parut bonne pour secouer le joug si lourd qui pesait sur les classes inférieures. Ils prirent l'habitude de se réunir sur la Place del Real pour des exercices militaires qui se transformaient en démonstrations menaçantes contre la noblesse. La *Junte des Treize*, composée de simples artisans, avait la direction du mouvement. Dans ce milieu ouvrier, si ardent et si longtemps comprimé, la réaction avait pris dès le début un caractère brutalement démagogique. A la moindre alerte, on courait sus aux hommes bien nés. La femme d'un chapelier montrait à ses enfants des *caballeros* qui passaient; et les enfants s'étonnant : « C'est que, dit-elle, quand vous serez grands, vous pourrez dire que vous avez vu des *caballeros*. » Le peuple s'enhardit jusqu'à

demander au roi de s'organiser en bataillons de cent hommes, commandés par un capitaine. Chièvres, dépité des refus de la noblesse, accorda tout. C'était approuver l'expulsion ou le meurtre des privilégiés. Tels furent les commencements des *germanias* de Valence, qui durèrent plusieurs années et qui ensanglantèrent tout ce royaume. Dans un misérable intérêt de parti, les Flamands avaient mis le glaive aux mains des furieux et provoqué la guerre sociale, que l'aristocratie valencienne et Charles-Quint eurent beaucoup de peine à terminer.

Élection de Charles à l'Empire; son départ. — L'agitation n'était pas moins grande en Castille. Le séjour de Chièvres en Aragon et en Catalogne n'avait pas mis fin aux extorsions. L'élection de Charles à l'Empire [1] mit le comble à l'irritation générale. Le roi, à peine entrevu, allait partir sans avoir même visité les bonnes villes. Pouvait-il affecter un mépris plus humiliant pour ses royaumes d'Espagne? La nation devinait que désormais toutes les ressources du pays seraient employées à soutenir les ambitions de ce monarque cosmopolite. L'éclat de la dignité impériale ne l'éblouissait pas. Elle rêvait un roi espagnol, qui vécût à demeure au milieu d'elle et qui se passionnât exclusivement pour les affaires de la Péninsule, et elle avait à craindre que la Castille ne tombât au rang de province du Saint-Empire. Déjà accaparé par les Flamands, le Roi Catholique risquait d'être absorbé par les Allemands. Tolède prit les devants et proposa aux autres cités de se joindre à elle pour supplier le prince : de ne pas quitter la Castille; d'interdire l'exportation de l'or et de l'argent; de mettre fin au gouvernement du pays par les étrangers. C'étaient là les trois grands griefs de la nation.

Le prince répondit aux doléances des sujets par de nouvelles provocations. Il convoqua les Cortès à Santiago, à l'extrémité de la Péninsule, non loin de La Corogne, où il comptait s'embarquer. Là il les invita à lui voter, sans retard, un nouveau don gratuit pour payer les frais de son voyage d'Allemagne. La majorité se prononça contre cette demande. Les Flamands vin-

1. Voir ci-dessus, p. 92.

rent à bout des opposants par la violence et la corruption. Et comme s'ils n'avaient pas assez montré de mépris pour les vœux du pays, ils nommèrent, avant de partir, comme régent, un étranger, le précepteur de Charles, Adrien d'Utrecht.

Révolte des Comuneros. — Ce fut le signal de l'insurrection. Elle commença par des scènes de violence et de meurtre. Les *procuradores* qui avaient voté le *servicio*, revenus au milieu de leurs mandataires, coururent risque de perdre la vie. A Ségovie, l'un des consentants, Tordesillas, osa braver la colère du peuple. Il marcha au gibet sous les outrages et les coups, mutilé, couvert de sang. Siguenza, Tolède, Guadalaxara firent défection. Burgos même, la plus riche et la plus paisible des cités, se révolta; sans respect pour la sainteté des églises, l'émeute poursuivit jusqu'au pied des autels Garci Jofre, à qui l'Empereur avait confié la garde du château de Lara. Le régent envoya contre Ségovie l'alcade Ronquillo, qui fut repoussé. Il chargea alors Antonio Fonseca de réduire la ville. Cet habile capitaine voulut prendre à Medina del Campo l'artillerie néces saire à l'accomplissement de sa tâche. Les habitants refusèrent de la lui livrer. Il pensa entrer la nuit dans la place, grâce aux intelligences qu'il y avait pratiquées. Son projet fut découvert; un combat terrible s'engagea dans les rues. Au milieu de cette attaque nocturne, l'incendie éclata, sans ralentir l'ardeur des combattants. Le feu gagna le marché et le monastère de Saint-François, où se trouvaient accumulés les produits du monde entier : Medina del Campo, située au milieu de la Vieille-Castille, était le grand entrepôt commercial de l'Espagne. L'armée royale fut repoussée. A la nouvelle de cet événement, Valladolid s'insurgea. « Du cardinal et du conseil personne ne s'inquiète. » Le peuple furieux brûla la maison de Fonseca. Le régent perdit la tête, désavoua le généralissime et le priva de son commandement. Les troupes placées sous ses ordres se débandèrent ou passèrent à l'ennemi. Adrien se trouva sans argent, sans soldats, dans Valladolid soulevé, en face des grandes cités de la Castille en armes. Les *Comuneros* s'emparèrent de la ville de Tordesillas, où se trouvait Jeanne la Folle, et la présence de cette princesse parut donner à la révolution une sorte de légalité.

Ils essayèrent de constituer un gouvernement. A l'appel de Tolède, onze villes avaient délégué à Avila pour former une *Sainte Junte* (29 juillet 1520).

Ils étaient les maîtres de la Castille. Qu'allaient-ils faire de leur victoire? Auraient-ils l'audace de changer la dynastie, ou même de poser des bornes à la toute-puissance royale. Ils n'y songèrent point; ils ne se signalèrent, après une révolte si violente, que par la timidité de leurs réclamations. Alors qu'ils pouvaient dicter la loi, imposer des réformes, ils se contentèrent d'envoyer à l'Empereur une longue liste de doléances, *capitulos del reyno*. C'est à peine si l'on relève, dans cette interminable supplique, trois ou quatre *chapitres* qui témoignent de quelque sens politique et de quelque souci pour les franchises communales. Les rebelles suppliaient le roi d'avoir pour agréable que les Cortès se réunissent de trois ans en trois ans, même sans convocation. Ces assemblées devaient être la représentation entière, complète, et, à ce qu'il semble, exclusive, des communes castillanes. Dans les villes qui avaient *voix et vote* aux Cortès, chacun des trois ordres, clercs, *caballeros* et bourgeois, nommait un représentant : les trois élus constituaient la députation de la cité. Le gouvernement s'interdirait toute pension, toute candidature officielle. Il renoncerait à désigner le président des Cortès ; il ne chercherait pas à acheter les votes. Enfin une dernière garantie était prise contre la corruption : dans les quarante jours qui suivaient la clôture des Cortès, les députés seraient tenus de rendre compte de leur mandat à leurs électeurs. Indépendance des élections, liberté des délibérations, sincérité du vote, tels étaient les remèdes que les Comuneros avaient imaginés aux abus de la puissance souveraine.

Pour sauver les franchises communales, ils sentaient bien qu'il fallait supprimer ou réduire les corrégidors, ces agents zélés de la prérogative royale : ils proposaient donc de les épargner aux villes qui n'en voudraient pas, et de les maintenir seulement une année en charge dans celles qui en voudraient un.

Charles-Quint eût-il consenti, ces mesures ne suffisaient pas pour contenir le pouvoir absolu. Et du moins ne fallait-il pas les demander en suppliants. Outre que cette attitude n'était pas

faite pour leur donner du crédit, les Comuneros laissaient l'insurrection dévier. Oublieux du point du départ et de leurs ennemis du moment, ils ne parlaient que de faire rendre gorge à la noblesse. Les villes, qui avaient pris les armes contre le roi, ne pensaient maintenant qu'à restituer à la couronne les biens que les seigneurs lui avaient ravis. C'était un dénouement inattendu de la prise d'armes. Aussi les grands, jusque-là très partagés, se tournèrent-ils contre le parti qui voulait les dépouiller. Charles-Quint n'eut à envoyer ni un écu ni un soldat; il se contenta d'adjoindre à Adrien les chefs de la *grandesse*, le connétable et l'almirante. Le zèle de la noblesse fit le reste. La bataille de Villalar (23 avril 1521), qui ruina l'insurrection, fut une victoire de l'aristocratie sur les villes, mais elle ne profita qu'à la royauté.

III. — Triomphe de la monarchie absolue.

Répression sanglante de la révolte. — Les derniers événements prouvaient assez que l'édifice de la monarchie absolue était solide et nécessaire, puisque les gens intéressés à le détruire n'avaient pas pu ou n'avaient pas su y porter la main. Les communes, après l'aristocratie, s'étaient montrées plus émues des excès que de la nature même du pouvoir. Quand la force des armes les avait mises en état de tout transformer, elles n'avaient pas tenté la moindre innovation constitutionnelle. La royauté se trouvait donc consolidée par la démonstration que ses adversaires avaient faite de leur impuissance. Il ne restait plus à Charles-Quint qu'à constater et à fixer les résultats de cette dernière et suprême épreuve.

Le vainqueur eût gagné, ce semble, à ne pas se montrer rigoureux. Les Comuneros ne comptaient plus comme parti; leurs principaux capitaines, Padilla, Maldonado, avaient été décapités. Le reste, errant et fugitif, ne soupirait plus qu'après le repos et le pardon. Jusque dans l'extrême révolte, ils s'étaient conduits en sujets respectueux et fidèles. Les chefs de

l'aristocratie eux-mêmes, la première fureur apaisée, recommandaient la clémence à l'Empereur. Lui qui avait assisté de loin aux troubles, qui n'avait éprouvé ni les fatigues ni les dangers de la guerre, aurait dû incliner à la miséricorde : il fut impitoyable. Il ne pardonnait pas aux rebelles d'avoir humilié en sa personne la dignité impériale, dont il avait l'idée la plus haute. Aussitôt après son élection, il s'était empressé de déposer le titre d'*Altesse*, dont se contentaient les Rois Catholiques, pour se parer, aux yeux des Espagnols, de celui de *Majesté*. Très infatué de son droit, il s'indignait que ses sujets missent des conditions à leur obéissance. Ferdinand eût oublié les blessures de l'orgueil; Charles-Quint ne songea qu'à punir.

Il débarqua en Espagne le 16 juillet 1522; il amenait quatre mille lansquenets dont le concours le dispensait de tout égard pour l'aristocratie, son alliée. De Palencia, où il se rendit, il prononça sur le sort des chefs insurgés encore vivants. Ce fut pour ordonner leur exécution. Le pardon qu'il accorda ensuite comportait tant d'exceptions qu'il équivalait à une nouvelle proscription. S'il consentait à oublier les égarements du passé, il refusait le bénéfice de sa clémence à environ trois cents rebelles, condamnés à perdre la tête et les biens. Tous les personnages marquants du parti étaient exclus de l'amnistie. Sa rigueur ne distinguait point entre les différentes classes; des membres de la haute noblesse, comme don Pedro Ayala, comte de Salvatierra, figuraient sur la liste de mort à côté d'un cardeur de laine, Juan Bobadilla. Le clergé qui, en Espagne, se mêle à toutes les manifestations de la vie nationale, avait fourni son contingent de combattants; il fournit un large appoint de victimes. Un évêque, des abbés, des chanoines, des moines, augustins, franciscains, dominicains, étaient proscrits. C'est par ces exemples que César, comme l'appelaient les courtisans, prétendaient inculquer à ses sujets la notion de l'obéissance et du respect.

Charles empereur d'Allemagne et roi d'Espagne. — Il réussit : jamais plus il n'y eut en Castille de révoltes armées. Le royaume dompté allait servir d'instrument docile à son ambition. Ce n'était pas chose facile d'accorder les intérêts du roi

d'Espagne avec ceux de l'empereur d'Allemagne. Il n'y avait, en principe, nulle contradiction : le chef du Saint-Empire romain germanique était, au même titre que le Roi Catholique, le protecteur-né de l'orthodoxie et le défenseur désigné du Saint-Siège apostolique. L'un et l'autre avait même ennemi : l'infidèle, qui menaçait les frontières de l'Allemagne [1] comme il ravageait les côtes de l'Espagne. Une victoire des Impériaux, en Hongrie, compromettait la situation de Barberousse, qui tenait Alger au nom du sultan; une défaite des Barbaresques, cette avant-garde de la puissance turque, atteignait aussi Soliman. Aussi peut-on se demander à quel titre Charles-Quint conduisit ses armées contre Tunis et contre Alger. Était-ce le roi d'Espagne, qui voulait purger de pirates le bassin de la Méditerranée occidentale et continuer sur la côte d'Afrique les conquêtes de Ferdinand et de Ximénès? Était-ce l'empereur d'Allemagne, qui venait briser en son centre cette immense force flottante de l'Islam qui menaçait la chrétienté du détroit de Gibraltar au Danube?

Mais, dans la plupart des cas, que d'oppositions et de contradictions entre ces deux rôles! L'Allemagne protestante repoussait la politique anti-française de Charles-Quint, l'Espagne catholique voyait de mauvais œil ses compromis avec les princes hérétiques. Il fallait choisir entre les ambitions impériales et les intérêts espagnols; ce furent ces derniers qui furent toujours sacrifiés.

Rôle effacé de l'Espagne. — Les Espagnols ne s'apercevaient que trop qu'ils partageaient leur souverain avec d'autres nations. Le maître de tant de peuples ne pouvait et ne voulait gouverner ni pour l'Espagne ni avec l'Espagne seule.

Obligé de faire face à la fois aux Turcs, aux protestants, au roi de France, il était presque toujours absent de la Péninsule. Il passa neuf fois en Allemagne, sept fois en Italie, dix fois en Flandre, deux fois en Afrique. Il se portait partout où sa présence était nécessaire, négociant, bataillant, occupé à se montrer à tous ses peuples, à faire front à tous ses ennemis, retenu par ses devoirs multiples loin de la Castille et de l'Aragon.

1. Voir ci-dessous, chap. XIX (Empire ottoman).

En quarante ans de règne, c'est à peine s'il y séjourna quinze ans. Ses apparitions étaient rares et courtes, souvent étranglées entre deux campagnes, absorbées par les négociations ou par des préparatifs de guerre; et même de 1543 à 1556 il n'y parut point.

Il n'avait ni le temps, ni la volonté d'écouter les plaintes des Espagnols, de porter remède à leurs maux. On ne peut lui faire gloire d'un changement qui ait supprimé des abus, allégé les charges publiques, amélioré la situation financière. Les réformes, si réformes il y eut, n'eurent d'autre objet que de fortifier l'autorité royale : en 1524, le *Conseil des Indes* reçut son organisation définitive. Le roi se fit céder par le pape le droit de nomination à tous les bénéfices vacants et l'administration perpétuelle des ordres militaires; mais il ne songea pas à défendre ses sujets contre l'extension des biens de mainmorte, ou contre les abus de la justice ecclésiastique. Le gouvernement intérieur fut la dernière de ses préoccupations. L'Espagne ne comptait que par son dévouement, ses réserves d'hommes, ses ressources financières. Elle fournissait le levier pour soulever le monde; elle était un moyen, non un but. Il l'épuisait pour soumettre l'Europe, sans rien lui donner en échange qu'une gloire ruineuse.

Transformation du Conseil d'État. — Il ne lui faisait pas même, dans le gouvernement de ses vastes États, la part à laquelle elle pensait pouvoir prétendre. Lors de la réunion de l'Aragon et de la Castille, bien que les deux pays conservassent leur autonomie, le *Conseil d'État*, résidant auprès de Ferdinand et d'Isabelle, avait dû, par la force des choses, prendre des décisions qui intéressaient l'un et l'autre royaume. La politique extérieure des souverains, arrêtée dans ce Conseil, obligeait les Aragonais comme les Castillans. Quand Charles-Quint, héritier de la maison de Bourgogne, devint le souverain de l'Espagne, il fallut faire marcher du même pas les Pays-Bas et la Péninsule. L'élévation à l'Empire compliqua encore la situation. Que pouvait être, dans ce cas, le corps chargé de discuter et de régler, sous la présidence du souverain, les intérêts de tant d'États, sinon une réunion d'hommes de nationalités diffé-

rentes ou indifférents aux questions de nationalité? Le souverain qui mettait si haut le titre impérial pouvait-il songer à confier l'administration de l'Allemagne à un Conseil purement espagnol? Il fallait que les différents peuples y eussent leurs représentants. Il semble que, pour flatter l'amour propre des Castillans, Charles-Quint les ait admis en majorité dans le nouveau Conseil d'État, chargé d'examiner les affaires de leur pays et celles de l'Allemagne. Il y fit entrer trois prélats espagnols, les ducs d'Albe et de Bejar, Henri, comte de Nassau, et le chancelier Mercurino de Gattinara. Cet essai ne réussit pas; les grands qui en avaient été exclus protestèrent et le Conseil fut dissous cinq mois après sa formation.

Puisque l'aristocratie espagnole ne se contentait pas de cette représentation restreinte, Charles-Quint n'avait plus à composer ce corps consultatif que d'après ses goûts et ses intérêts. L'ambassadeur vénitien, Contarini, signale comme conseillers de l'Empereur, en 1530, le grand-chancelier, le commandeur Los Covos, Granvelle, le comte de Nassau et M. de Beaurain, l'archevêque de Bari, l'évêque d'Osma, M. de Praet et don Garcia Padilla. Il n'y a pas plus de quatre membres espagnols, et aucun d'entre eux n'appartient à l'aristocratie. Le Conseil d'État garda jusqu'à la fin du règne ce caractère cosmopolite.

Les conseillers influents. — A vrai dire, son rôle fut presque nul sous un prince qui aimait à tout décider par lui-même. Pendant les années de sa jeunesse, alors qu'il suivait docilement l'inspiration de Chièvres, on avait pu croire qu'il serait toujours gouverné. Après la mort de Chièvres, Mercurino de Gattinara, un Piémontais, nommé grand-chancelier, eut une très grande influence, mais déjà César commençait à voler de ses propres ailes. Le traité de Madrid fut conclu en dépit du chancelier, qui en trouvait les conditions trop douces, et dont le crédit fut dès lors bien ébranlé. Charles-Quint, âgé de vingt-cinq ans, inaugura une politique personnelle, et, lorsque Mercurino de Gattinara mourut, il ne le remplaça pas. D'ailleurs le crédit du Conseil d'État n'en fut pas augmenté; le souverain aimait à travailler avec peu de personnes. Il y avait deux hommes qu'il avait particulièrement distingués et qu'il avait

choisis pour collaborateurs : l'Espagnol Francisco de Los Covos et le Franc-Comtois Nicolas Perrenot de Granvelle. Ils se partageaient l'expédition des affaires : le premier était à la tête de la chancellerie espagnole, l'autre avait la direction de la chancellerie allemande, c'est-à-dire des intérêts les plus importants, de ceux qui demandaient le plus d'expérience et de tact. L'Empereur avait dans la capacité de ce secrétaire d'État la confiance la plus entière et la plus justifiée : il ne prenait jamais une décision sans l'avoir longuement consulté, sans s'être fait exposer par lui l'envers et l'endroit de chaque question. L'influence de Granvelle ne fit que grandir au cours du règne. En 1543, Charles-Quint laissa Los Covos en Castille auprès de son fils, Philippe, à qui il avait confié la régence. Il n'emmena que le second de ses conseillers. Pendant cette absence qui dura jusqu'à la fin du règne, le vieux Granvelle, seul auprès d'un monarque que les fatigues, les guerres, les voyages accablaient, fut mieux qu'un simple secrétaire. Il se fit assister par son fils, dont il fonda ainsi la fortune, et lui fit attribuer la direction de la chancellerie d'Aragon, à laquelle était alors rattachée l'administration des provinces italiennes. A sa mort, le jeune Granvelle hérita des fonctions paternelles : il prit en main la direction de tous les États, sauf la Castille, où l'infant Philippe faisait son apprentissage de roi. Ces trois secrétaires d'État, Los Covos et les deux Granvelle, remplirent le rôle de véritables ministres, bien qu'ils ne pussent avoir une politique personnelle sous un souverain qui entendait se réserver les décisions suprêmes. Il est certain qu'ils jouissaient d'un énorme crédit auprès du prince et d'une très grande autorité sur les sujets, et qu'ils étaient mieux que des scribes chargés de mettre au net les ébauches du maître.

Les généraux. — Ainsi la principale influence appartint toujours à des étrangers : Chièvres, Gattinara, les deux Granvelle. Les Espagnols gardaient-ils l'avantage dans les camps, sur la flotte? Là aussi le premier rang leur était disputé par les autres sujets de Charles-Quint. Le duc d'Albe est le seul membre de l'aristocratie castillane qui ait commandé en chef des armées, et encore, s'il faut en croire Contarini, Charles-

Quint lui trouvait-il tant de timidité et si peu d'intelligence des choses de la guerre qu'il ne lui confia jamais de charge loin de sa personne. Les grands capitaines sont des Italiens, des Flamands, des Français : Prosper Colonna, Pescaire, le vainqueur de la Bicoque, Lannoy, qui fit François Ier prisonnier à Pavie, Bourbon, qui prit Rome, et tant d'autres. Sur mer les Espagnols étaient encore plus effacés : André Doria y régnait sans rival.

La cour. — Au moins les Castillans et les Aragonais eussent-ils bien voulu accaparer les charges de cour. Mais Chièvres, qui était grand-chambellan, n'était décidé à céder à personne ce poste qui lui donnait tous les privilèges de l'intimité. Nassau lui succéda. Lannoy fut grand-écuyer. La cour, organisée « à la mode de Bourgogne » (*al uso de Borgoña*), était pourvue d'un luxe de serviteurs qui faisait contraste avec l'organisation sévère et économe de Ferdinand et d'Isabelle. Presque toutes les fonctions furent doublées; la panneterie, l'échansonnerie reçurent un accroissement considérable. Les Rois Catholiques avaient pour les garder cent hallebardiers et cent *estradiots*; Charles-Quint eut une garde espagnole et une garde allemande. Tout était à proportion. Pour contenter les différents peuples de la monarchie, il fallait faire une place à tous les grands seigneurs. Et c'était la Castille qui payait en grande partie les frais de cette représentation fastueuse. La junte insurrectionnelle d'Avila reprochait au roi de dépenser tous les jours pour les frais de sa table 150 000 maravédis, tandis que Ferdinand et Isabelle se contentaient de 12 à 15 000 maravédis. Les dépenses ne firent que croître; elles s'élevaient en 1536 à 216 000 ducats par an (79 millions de maravédis).

Les Cortès; mauvais gouvernement de Charles-Quint. — Ni liberté, ni participation au gouvernement général, tel était le sort de l'Espagne. Jouissait-elle d'une prospérité intérieure, qui lui fît oublier son effacement et sa dépendance? Les pétitions des Cortès donnent l'impression d'un état économique troublé et gêné. Il est possible que les représentants de la nation aient exagéré les misères du pays; mais il n'en est pas moins certain que le gouvernement ne montrait aucun zèle

à remédier à des souffrances très réelles. Les mêmes plaintes reparaissent dans toutes les sessions, contre les dépenses et les pensions de la cour, contre l'extension indéfinie des biens de mainmorte, contre la rigueur avec laquelle le clergé levait les dîmes, contre les sommes immenses que la cour de Rome tirait de l'Espagne, contre l'insécurité des mers, qu'écumaient d'innombrables pirates, français, turcs et maures. Les Cortès se plaignaient que les ecclésiastiques eussent des terres à n'en savoir que faire. Elles demandaient que le roi les obligeât à vendre ou à restituer les domaines nouvellement acquis. Ce sont les récriminations d'un peuple dont l'agriculture languit, dont le commerce diminue, dont toutes les sources de prospérité tarissent. Si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires, dit l'assemblée de 1527, plus de la moitié des revenus de l'Espagne passera aux mains du clergé. Les Cortès postérieures sont encore plus pressantes : bientôt les deux tiers du territoire espagnol appartiendront à l'Église. Toutes les assemblées demandent des mesures de protection contre les convoitises ecclésiastiques. Mais le gouvernement faisait la sourde oreille. Le clergé était un merveilleux domaine exploitable : avec l'assentiment de la cour romaine, et souvent en dépit d'elle, Charles-Quint prélevait sur lui des sommes considérables sous forme de dîmes, d'emprunts forcés, de contributions ordinaires et extraordinaires. Lui convenait-il d'appauvrir un ordre dont il mettait en coupe réglée les immenses ressources? Rien de ce qui était gagné par l'Église n'était perdu pour l'État. D'ailleurs le clergé n'était-il pas le meilleur agent fiscal du gouvernement? La cour de Rome avait autorisé les Rois Catholiques à vendre certaines dispenses, comme le droit de faire gras, et même des indulgences, des atténuations de purgatoire, pour couvrir les frais de la guerre contre les infidèles. La royauté ne tarda pas à appliquer le produit de cette singulière contribution à des usages tout profanes et, par un abus plus grave encore, elle imposa aux fidèles l'achat de ces grâces spirituelles qui aurait dû être laissé à la liberté de chacun. Le clergé montra le plus grand zèle pour les intérêts du fisc. Les Cortès de 1512 se plaignaient déjà des prédicateurs de la

Cruzada, qui, dans les villes et surtout dans les villages, « retiennent les gens dans les églises, un, deux et trois jours, le matin et le soir, pour ouïr leurs sermons, sans les laisser vaquer à leurs offices et travaux et gagner le salaire qui les fait vivre; et quand, par ce moyen, ils ne peuvent les décider à prendre lesdites bulles, ils vont par les rues, demandant à chaque personne si elle sait le *Pater noster* et l'*Ave Maria*; et s'ils en trouvent quelques-uns qui ne sachent ces prières, ils lui font, en pénitence, prendre ladite bulle, et si quelques-uns refusent de la prendre, ils les traînent avec eux de lieu en lieu, bien enchaînés, pour ouïr leurs sermons, et les amènent indirectement, par la force, par la crainte et par les menaces, à prendre lesdites bulles. » Sous Charles-Quint, les *procuradores* eurent aussi à remontrer qu'il n'était pas juste d'obliger les gens à acheter la bulle. Le gouvernement se gardait bien de calmer un excès de zèle qui lui rapportait plus de 100 000 ducats. Il n'était que trop porté à favoriser les extorsions lucratives. Il laissait lever avec la plus grande rigueur l'*alcavala*, cet impôt odieux sur les ventes, et fermait les yeux sur les exactions des fermiers; il abusait des prestations, du droit de gîte. Quand, par aventure, il entrait dans la voie des économies, cette nouveauté était plus funeste que les anciens errements : il réduisait le nombre des juges et par là éternisait les procès et favorisait le désordre.

C'est en vain que les Cortès présentaient les plaintes des peuples. La cour s'excusait sur les nécessités financières, faisait aux réclamations les mieux fondées des réponses évasives, et, quand elle était serrée de près, prenait des engagements qu'elle était bien décidée à ne pas tenir. De session en session, on voit les députés reproduire les même griefs, signaler la persistance des abus et se plaindre que le roi manquât à sa parole. Il ne lui en coûtait rien de se lier par une nouvelle promesse. Ces parjures répétés ne pouvaient qu'entretenir la défiance. Déjà les Cortès de 1523 avaient émis la prétention de ne voter le *servicio* (don gratuit) qu'après le redressement des griefs. Il leur fut répondu que c'était là une nouveauté, contraire à toutes les traditions, humiliante pour la dignité

souveraine. Elles n'en persistèrent pas moins à renouveler le même vœu et revinrent trois ou quatre fois à la charge avec une singulière opiniâtreté.

Le roi n'eut garde de céder : ce n'était pas au moment où il songeait à transformer ce don gratuit en impôt régulier et ordinaire qu'il pouvait consentir à en subordonner le vote aux dispositions d'une assemblée. S'il accepta volontiers une sorte de contrôle, c'est qu'il le savait inefficace. Lasses de tant de vains serments, les Cortès crurent qu'elles viendraient à bout de la mauvaise volonté du souverain si elles plaçaient auprès de lui, dans l'intervalle des sessions, deux délégués chargés de lui rappeler ses engagements et de presser l'exécution des réformes. Il s'en faut que le gouvernement crût se mettre en tutelle. Il savait bien que deux *procuradores* n'auraient pas plus de crédit que tous les *procuradores* ensemble. Charles-Quint continua à oublier ses promesses, les délégués restèrent muets, les réformes ne se firent point.

L'impuissance des Cortès était le vice fondamental de la constitution castillane. Fortes contre un maître faible, elles ne pouvaient rien contre un pouvoir fort. L'échec des Comuneros avait ruiné pour toujours l'idée d'un recours aux armes, de la révolte ouverte. Quel moyen légal possédaient-elles d'imposer leur volonté? Comme elles commençaient par voter le *servicio*, où était la garantie que satisfaction serait donnée à leurs plaintes? C'est ce défaut de sanction qui rendait leurs réclamations illusoires et leurs vœux stériles. Les *procuradores* des communes de Castille élèvent la voix très haut, signalent les maux du pays, rédigent des programmes intéressants de réformes : une fois la session close, le gouvernement continue à exploiter les sujets, sauf à recevoir à la session suivante une nouvelle liste de griefs, précédée de la plainte éternelle sur son indifférence, sa négligence, sa coupable complaisance pour les abus.

Les villes représentées par la noblesse. — Il ne semble pas d'ailleurs que, ce devoir de protestation accompli, les députés pussent lui tenir longtemps rigueur. De leur propre aveu, la plupart d'entre eux, aux Cortès de 1523, étaient de

pensionnaires ou des vassaux de la couronne. Ils ne pouvaient se passionner contre un souverain dont ils étaient les obligés. En aucune façon, leur intérêt ne raffermissait leur conscience. Depuis la défaite de Villalar, un changement notable s'est produit dans la composition du tiers état (*estado llano*). La victoire des nobles leur a assuré la prépondérance dans les villes; en conséquence les *procuradores* sont des hommes de la noblesse. Avec un sentiment très vif de l'honneur et un patriotisme sincère, ils apportent dans les assemblées des préoccupations très différentes de celles de leurs devanciers. A Palencia (1523), ils obtiennent pour tout Espagnol qui n'est pas serf le droit de porter les armes. A Madrid (1534), ils font faire défense aux cavaliers de monter à mule, et les obligent, sous peine d'amende, à se servir de chevaux, et cela, dans le double objet de rendre des bêtes de somme à l'agriculture et de combattre par un exercice violent la dégénérescence physique et morale de la race. A vrai dire, ces deux mesures sont plutôt l'indice d'une nation fière que la preuve de la prédominance de la classe noble. Il n'en est pas de même d'autres réclamations qui, celles-là, sont caractéristiques. Dans un grand nombre de villes, les *fueros* fermaient aux nobles l'accès des charges municipales. Que cette interdiction leur déplût, il n'y a pas de quoi s'étonner. La nouveauté fut de voir les représentants des villes protester contre cette exclusion. En effet, ils demandent, en 1525, que les *hijosdalgo* soient admis à toutes les fonctions municipales là où ils ne jouissaient pas de ce droit, avec ce considérant significatif qu'il en devait être ainsi « parce qu'ils sont de meilleure condition que les *pecheros*. » La noblesse ne se contente pas de représenter les villes, elle entend s'en assurer l'administration. Or si les intérêts des contribuables sont ainsi remis aux privilégiés, à une classe exempte d'impôts, qui ne voit les inconvénients d'une telle délégation et les vices d'une représentation si singulière ? Les *procuradores* n'avaient point de raison directe, majeure, personnelle, pour ainsi dire, de mesurer parcimonieusement les subsides. Après la résistance de rigueur destinée à contenter leur propre conscience et à leur assurer l'estime de leurs concitoyens, ils se

laissaient aller à faire à la cour toutes les concessions financières et votaient le chiffre du don gratuit tel qu'il avait été fixé par le gouvernement. Il fallait, pour qu'ils tinssent résolument tête au pouvoir, quelque grief d'ordre général comme le sac de Rome en 1526; la passion religieuse leur faisait ici un devoir de refuser les subsides : ils n'y manquèrent point (1527). Mais cette velléité d'opposition dura peu; l'année suivante, ils retombèrent dans leur docilité ordinaire.

Cortès de 1538; opposition de l'aristocratie. — Le pouvoir n'éprouva de résistance dans les Cortès que le jour où il s'attaqua aux exemptions des classes en matière d'impôt. On n'a pas assez remarqué que, de bonne heure, Charles-Quint essaya d'entamer les privilèges de la noblesse. Une première tentative eut lieu aux Cortès de 1527. Le roi fit demander de l'argent aux trois ordres : les membres de la noblesse, du clergé et du tiers état répondirent que comme particuliers ils mettaient leurs biens et leur vie au service de Sa Majesté, mais qu'en tant qu'ordres ils n'avaient point qualité pour lui accorder le moindre subside.

La détresse financière du trésor alla toujours croissant. En 1538, les domaines de la couronne comme les revenus publics avaient été aliénés. Le gouvernement cherchait à satisfaire ses créanciers, à amortir la dette, à se créer des ressources nouvelles. Les contributions ordinaires étaient de beaucoup insuffisantes; il recommença l'épreuve de 1527 et réunit les Cortès à Tolède pour leur demander un secours extraordinaire.

Cette fois, il proposait l'établissement d'un impôt de consommation, la *sisa*, qui devait peser sur toutes les classes. La noblesse et le clergé, qui jouissaient de l'exemption, furent les premiers consultés sur cette suspension de leur privilège. Le clergé ne dit pas non. La noblesse, sans nier les nécessités de l'État et sans refuser d'y porter remède, ne voulut pas s'engager à l'aventure dans la voie dangereuse des concessions. Si elle tenait tant à se soustraire aux charges publiques, c'est que, dans la voie de décadence où elle était entrée, l'inégalité était la seule barrière qui s'opposât aux empiétements et aux exigences

du pouvoir. « Sa Majesté, disait un de ses membres les plus éminents, peut, par ses dons et par ses faveurs, enrichir un homme et le rendre puissant; mais celui que Dieu n'a pas fait *hidalgo*, Sa Majesté, avec toute sa puissance, ne peut pas le faire tel; et le propre de l'*hidalguia*, c'est de ne pas payer l'impôt. » Il semble même qu'à ce moment, en présence des charges toujours plus lourdes du pays, l'aristocratie ait regardé plus loin que ses intérêts de caste et qu'elle ait eu le sentiment de ses devoirs envers la nation tout entière. Elle prit une attitude très résolue; elle fit répondre au roi qu'avant de se prononcer elle avait besoin de connaître l'état général des finances du royaume, et d'en délibérer avec les représentants des villes. Demander communication des recettes et des dépenses, c'est-à-dire rêver un contrôle financier, préparer une action commune des nobles et des députés des villes, c'étaient là des prétentions que les Cortès avaient cessé depuis longtemps d'élever. Ce ne fut pas la seule nouveauté. Le roi avait repoussé sèchement les demandes des grands et insisté de nouveau sur la nécessité de la *sisa*. C'est en réponse à cette invitation impérieuse que le connétable prit la parole dans la chambre de la noblesse et qu'il prononça un vigoureux discours, le seul monument qui reste d'une éloquence parlementaire dans ces assemblées muettes où tout s'expédiait sans discussion par mémoires écrits : « *Señores*, puisque Sa Majesté nous ordonne de voter publiquement au sujet de la *sisa* et qu'il permet à chacun d'en dire librement son avis, ce que je vois en cette affaire, c'est que rien ne peut plus être contre le service de Dieu et de Sa Majesté et contre le bien de ces royaumes de Castille dont nous sommes les enfants et contre notre propre honneur que ne le serait la *sisa*. Contre le service de Dieu, parce qu'aucun péché ne manque d'être pardonné, quand on en a repentance, sauf le péché de dommage commis, qui ne peut se pardonner sans satisfaction : et cette satisfaction, à mon avis, jamais nous ne pourrions la donner pour un tort aussi préjudiciable que le serait celui-ci à l'honneur et au bien-être de tant de sortes de gens... Il n'y a pas lieu de traiter légèrement les plaintes et les gémissements qu'il y aurait à cette occasion parmi les pauvres gens, et puisque ces gens-là

ne peuvent faire entendre aucune supplication à Sa Majesté, nous autres, qui pouvons voir et dire [ces misères], n'est-ce pas justice que nous implorions le remède à de tels maux, nous que Dieu a faits les principales personnes en ce royaume, non pour que nous vivions seulement pour nous seuls, mais pour qu'avec toute humilité et toute révérence nous suppliions Sa Majesté de s'intéresser à tout ce qui touche à la classe pauvre en tant que son roi et son seigneur naturel? » C'était un magnifique programme des obligations d'une aristocratie. Il est vrai que la *grandesse* n'y avait guère songé quand elle était toute-puissante. Elle commençait à se douter de ses devoirs, alors qu'elle cessait d'avoir des droits.

Cette éloquente protestation clôt l'histoire parlementaire de la noblesse castillane. C'était la dernière fois que l'aristocratie paraissait dans ces assemblées de la nation où elle venait de faire si grande figure. Sous prétexte qu'il était inutile de consulter sur le vote de l'impôt un ordre qui n'en payait point, la couronne cessa de convoquer les grands et les *caballeros*. Avec eux disparaissait le dernier soutien des libertés nationales. Les Cortès décapitées n'ont plus ni force ni influonce. Elles sont réduites aux trente-six députés des villes. C'était trop peu pour une assemblée nationale; ce n'était pas même assez pour une chambre des notables.

Caractère de Charles-Quint. — Ce souverain, qui faisait si peu de cas des libertés publiques, qui ne savait ménager ni la misère des *pecheros* ni les privilèges des *hidalgos*, ni même les légitimes susceptibilités de la nation tout entière, n'avait-il donc rien qui le rapprochât de son peuple, rien qui trahît le sang maternel qui coulait dans ses veines? N'était-il qu'un Flamand que le hasard de la naissance avait appelé à régner sur l'Aragon et la Castille? Y avait-il entre les Espagnols et lui une discordance de mœurs, de principes, telle qu'elle suffît, à elle seule, à expliquer et son indifférence pour les intérêts de l'Espagne, et le mécontentement qu'il y avait, à plusieurs reprises, provoqué? Il est sans doute délicat de faire le départ des éléments qui entrent dans la composition d'une âme et d'un caractère. Et cependant l'on peut affirmer que Charles-Quint tenait

beaucoup de Jeanne la Folle, et qu'il avait hérité de cette princesse et d'Isabelle, avec des bizarreries morbides, la mélancolie, la piété ardente et surtout le zèle pour l'orthodoxie qui perçait à tout coup sous les concessions et les calculs du politique. Ces traits ne firent que s'accentuer avec l'âge, et l'influence maternelle alla prédominant en lui. C'est surtout dans sa manière de sentir la religion qu'apparaît le fond espagnol de sa nature. Il tient des peuples de la Péninsule l'intolérance franche et sincère, la haine impitoyable de l'hérésie. Les intérêts de son vaste empire lui imposèrent en Allemagne des concessions et des compromis; là où il pouvait agir en maître, dans les Pays-Bas, en Espagne, il se montra tel qu'il était : ardent à poursuivre l'hérétique et l'infidèle.

Les Morisques de Valence et de Grenade. — Les Maures ne furent pas mieux traités pendant son règne qu'ils ne l'avaient été sous Ferdinand et Isabelle. Les corps de métiers, qui, à Valence, avaient pris les armes contre l'aristocratie, et qui finirent par faire la guerre au roi, n'étaient pas moins bons catholiques que sujets désobéissants. Ils baptisèrent de force tous les musulmans du royaume de Valence. Ce fut le seul acte de l'insurrection que la royauté consentit à sanctionner. Charles-Quint tint cette conversion forcée pour bonne et valable. Les Maures qui, la révolte comprimée, étaient revenus à l'islamisme, furent considérés comme relaps. Ils eurent à choisir entre la réconciliation avec l'Église, le bannissement ou la mort. Beaucoup cédèrent à la nécessité; les plus ardents se jetèrent dans la Sierra de Espadan, près de Segorbe, et, de ce repaire, héros et bandits, coururent le pays, brûlèrent les villages, saccagèrent les églises. Il fallut prêcher contre eux une véritable croisade, et appuyer les milices populaires d'un renfort de 4 000 lansquenets. Les chefs des rebelles furent étranglés, leurs compagnons vendus comme esclaves, les mosquées fermées, le Koran brûlé. Les Maures d'Aragon durent aussi, sous peine de mort, accepter la loi de l'Évangile. Valence, qui comptait plus de musulmans que de chrétiens, eut ses campagnes ruinées et dépeuplées par cette fureur d'orthodoxie (1526).

Ces conversions n'étaient point sincères, mais l'Inquisition

était un merveilleux instrument contre l'apostasie : elle n'hésitait pas à détruire les obstinés et les relaps. A Grenade, malgré tout son zèle, elle n'avait réussi qu'à imposer l'hypocrisie à tout un peuple. De l'aveu même du clergé, il n'y avait pas six personnes qui fussent, au fond du cœur, chrétiennes. Cette constatation condamnait hautement l'emploi de la force. Cependant la *Junte*, que l'Empereur convoqua pour aviser, proposa un ensemble de mesures vexatoires : interdiction aux Maures du vêtement national et du port d'armes, emploi de la langue espagnole dans toutes les écritures, défense même aux orfèvres de faire des bijoux à la mode et suivant le style arabe. C'était la proscription du costume, de la langue et de l'art national. On espérait conquérir les âmes, en ruinant les habitudes, en dénaturant les goûts et les mœurs. Le remède était si violent que l'Empereur recula. Un don de 80 000 ducats le rendit plus traitable; la solution fut ajournée.

Intolérance de Charles-Quint. — Il est vraiment regrettable que les rêves de domination universelle aient décidé le Roi Catholique à abandonner l'idée nationale de croisade, tandis que sur d'autres points il conservait les préjugés et les passions les plus aveugles de son peuple. C'est en Afrique qu'il eût fallu chercher au zèle religieux son champ d'expansion. Refoulé sur lui-même, il s'occupait à ruiner le pays dont il aurait pu agrandir le domaine. C'était une grande force, la seule qui, dans la décadence des institutions, fût capable de contre-balancer l'autorité royale. Charles-Quint, qui tenait si peu de compte des libertés nationales, eut à ménager les susceptibilités religieuses de son peuple. Quand il laissa introduire dans la Péninsule les livres d'Érasme avec la licence et même l'approbation du grand-inquisiteur, quand il abandonna le pape aux fureurs de ses soldats, quand il promulgua l'*Interim*, les murmures de ses sujets l'avertirent qu'il touchait aux points délicats et réservés de la conscience espagnole. Le désaccord d'ailleurs n'était qu'à la surface : il était aussi intolérant que son peuple. Dans son testament, dans ses exhortations à son fils Philippe II, il ne cesse de lui recommander le maintien de la foi, la défense de l'orthodoxie, et, sans hésiter, indique comme remède l'exter-

mination des hérétiques. Lorsque les considérations politiques les plus puissantes, les calculs les plus pressants ne lui dictaient pas la modération, il se laissait ressaisir par les passions furieuses qui brûlaient l'âme des Espagnols. Elles le suivirent, après son abdication, jusque dans sa retraite de Yuste. Les doctrines de Luther avaient recruté quelques adhérents dans la Péninsule. A Séville, à Valladolid, des nobles, des prêtres avaient secrètement embrassé la foi nouvelle. Anvers, qui était en relations étroites avec Cadix et Séville, expédiait, parmi les marchandises des Pays-Bas, des bibles et les livres des novateurs. Longtemps cette infiltration des doctrines étrangères échappa à l'œil pénétrant du Saint-Office. Mais enfin une imprudence, qui servit d'indice, fut commise à Zamora. Les protestants de Valladolid se trahirent par leur empressement à prendre la fuite. Les inquisiteurs, humiliés de leur aveuglement, procédèrent avec la dernière rigueur : à Séville, ils emprisonnèrent plus de 800 personnes. La découverte de ces deux groupes hérétiques excita dans l'âme de Charles-Quint la plus vive indignation. Il entrevit avec fureur l'Espagne entamée par les idées nouvelles, l'autorité royale mise en question, et ressentit la vanité de ses immenses efforts. Il semble qu'il ait voulu se venger sur ces misérables de toutes les humiliations qu'il avait subies en Allemagne: aussi recommandait-il à son fils d'être impitoyable. Est-ce qu'à ce trait l'Espagne pouvait ne pas se reconnaître? et voit-on bien le lien qui rattache Charles-Quint à Philippe II?

Son abdication; sa retraite à Yuste; sa mort. — Alors qu'il dictait ces conseils sanglants, il était depuis deux ans retiré au monastère de Yuste. Il n'avait pas attendu que la mort lui ravît sa couronne; il avait de son vivant transmis le sceptre à Philippe II. Le long effort de sa vie l'avait épuisé, sa santé était mauvaise, ses doigts étaient perclus de goutte; ses jambes ne le portaient plus. L'humeur sombre de sa mère tournait en dégoût de l'action. Fatigues du corps, troubles de l'âme, déceptions, sentiment de son impuissance, tout contribuait à le pousser vers la retraite. Après avoir donné au monde le spectacle de sa grandeur, il lui donna l'étonnement d'une abdica-

tion volontaire. Il en avait depuis longtemps le dessein : après la mort de sa femme, Isabelle de Portugal, il avait songé à quitter le trône. La jeunesse de son fils l'en avait empêché; en outre l'existence de sa mère, Jeanne la Folle, aurait pu soulever, devant les Cortès, les mêmes difficultés qu'à son propre avènement. La mort de cette souveraine (avril 1555) fit tomber les derniers obstacles. Lors du mariage de Philippe avec Marie Tudor (reine d'Angleterre), il avait conféré à l'infant, pour le mettre de pair avec sa femme, le gouvernement de Naples et le titre royal qui y était attaché. C'était le prologue de l'abdication. Elle fut solennellement annoncée dans les États des Pays-Bas (octobre 1555). Charles-Quint y fit ses adieux à ses fidèles Flamands, et déclara qu'il remettait le pouvoir à son fils. Quelques mois après, il renonçait en sa faveur aux couronnes d'Aragon et de Castille (16 janvier 1556). Il avait déposé toutes ses dignités; s'il garda quelque temps encore le titre impérial, ce fut dans l'intérêt et à la sollicitation même de son frère, le roi des Romains, Ferdinand.

Il débarqua le 28 septembre 1556 en Espagne, et, après un court séjour à Valladolid, il se mit en route vers l'Estramadure, où il voulait finir ses jours. Il avait choisi pour sa dernière demeure le monastère de Yuste, dont la situation, dans une région tempérée, convenait à sa santé et où la présence des Hiéronymites lui assurait les secours et les consolations de la religion. Le palais qu'il s'était fait construire était adossé au cloître, et communiquait avec l'église; de sa chambre même il pouvait entendre la messe. Quand les préparatifs pour le recevoir furent terminés, il y entra pour n'en plus sortir. Il y vécut en chrétien dévot et fervent, non en moine. Pour les peuples et les souverains, il restait toujours l'*Empereur*; lui-même ne cessait pas de s'intéresser aux affaires de l'Europe et aux intérêts de la monarchie. Il correspondait avec Philippe II, qui était absent d'Espagne, et avec la régente, sa fille, doña Juana; ses avis et ses conseils étaient respectueusement sollicités. A l'occasion, il intervint avec une singulière vigueur, commanda et menaça, pour procurer à son fils l'argent nécessaire à ses guerres; mais il se refusa toujours à prendre en main la direction des affaires.

Il voulait bien être l'inspirateur et le conseiller obéi de son fils, non son vice-roi. Jamais il ne trahit le moindre regret de la puissance souveraine. Il n'eut, d'ailleurs, pas le temps de se lasser de la solitude et du repos; il mourut le 21 septembre 1558.

Jugement sur son règne. — Ce règne si glorieux n'en fut pas moins funeste à l'Espagne. De l'état de faiblesse où Ferdinand et Isabelle avaient trouvé la royauté, ils l'avaient portée à ce degré de force où elle pouvait tout oser. Ils avaient été aussi complètement les maîtres que Charles-Quint, mais ils gouvernèrent avec intelligence, avec modération, avec un souci constant des intérêts du pays. Leur générosité ou leur génie mit des bornes à leur omnipotence. Si le despotisme de la maison de Habsbourg ne fut que le développement des principes qu'ils avaient posés, ils firent du moins de leur pouvoir l'usage le plus avantageux pour la nation. L'autorité souveraine fut entre leurs mains un instrument de progrès et de prospérité. Il n'en fut pas de même sous Charles-Quint. Le grand rôle qu'il joua au dehors ne compense pas la décadence intérieure de l'Espagne. Il acheva la ruine des libertés publiques et ne sut pas même assurer à ce pays, en échange des franchises perdues, le bénéfice d'une administration économe, d'une justice sévère, d'une politique vraiment nationale. C'est à lui qu'il faut faire remonter la responsabilité du despotisme.

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — *Cortes de los antiguos reinos de Leon y Castilla*, publicadas por la Real Academia de la Historia, t. IV, Madrid, 1882. — *Coleccion de documentos ineditos*, t. I, III, VI, XIII, XIX, XXIV, XXXVIII, XXXIX, LI. — **Schott**, *Hispaniæ illustratæ seu rerum urbiumque Hispaniæ... scriptores varii*, Francfort, 1603-1604, t. I. — **D. Cayetano Rosell**, *Cronicas de los reyes de Castilla* (*Biblioteca de los autores españoles*), t. III, Madrid, 1878. — *Epistolario español* (*Bibl. de los autores esp.* t. I), Madrid, 1870. — **D. Vicente de la Fuente**, *Cartas de los secretarios del cardenal D. F. Francisco Jimenez durante su regencia en los años de 1516 y 1517*, Madrid, 1885. — *Opus epistolarum* **Petri Martyris Anglerii** (1488-1526), Amsterdam, 1670. — **Bergenroth**, *Calendar of letters, despatches and state papers relating to the negotiations between England and Spain*, 2 vol. et un supplément, Londres, 1862-1868. — **Le Glay**, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle*, 2 vol. (Coll. doc. inédits), 1845. — **Weiss**, *Papiers d'État du cardinal Granvelle* (Coll. doc.

inédits, t. I-V). — **Lanz**, *Correspondenz des Kaisers Karls V*, Leipzig, 1844-1846, 3 vol. — **Gachard**, *Collection de voyages des souverains des Pays-Bas* : t. I. *Itinéraire des ducs de Bourgogne*; t. II. *Itinéraire de Charles-Quint*, Bruxelles, 1876-84. — **Gachard**, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, Bruxelles, 1855. — **Alberi**, *Relazioni degli ambasciatori veneti*. 1re série, t. I-III, 1839-1853. — **K. v. Hœfler**, *Depeschen des venetianischen Botschafters bei Erzherzog Philipp, D. Vincenzo Quirini*, Vienne, 1884. — **A. Rodriguez Villa**, *Bosquejo biografico de la reina doña Juana*, Madrid, 1874.

Livres. — **Clemencin**, *Elogio de la reina Católica*, dans les *Mémoires* de la *Real Academia de Historia*, t. VI. — **Geronymo Çurita**, *Los cinco libros postreros de la historia del rey don Hernando el Catolico; de las empresas y ligas de Italia*, Saragosse, 1620. — **Argensola**, *Primera parte de los Anales de Aragon... desde el año 1516*, Saragosse, 1630. — **Sandoval**, *Historia de la vida y hechos del Emperador Carlos V*, Pampelune, 1614, 2 vol. — **Sepulveda**, *De rebus gestis Caroli V*, Madrid, 1780. — **Rosseeuw Saint-Hilaire**, *Histoire d'Espagne*, t. V-VIII, Paris, 1844-1860. — **D. Modesto Lafuente**, *Historia general de España*, Barcelone, 1889, t. VI-IX. — **William Prescott**, *History of the reign of Ferdinand and Isabella the Catholic*, 2 vol., Londres, 1858. — **Robertson**, *Histoire de l'empereur Charles-Quint*, t. I, des œuvres complètes (éd. Buchon). — **Baumgarten**, *Geschichte Karls V* (1500-1538), 3 vol., Stuttgart, 1885-1892. — **Hefele**, *Vie du Cardinal Ximénès* (trad. française), Paris-Lyon, 1869. — **J. H. Mariéjol**, *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1892. — **J. H. Mariéjol**, *Pierre Martyr d'Anghera, un lettré italien à la cour d'Espagne* (1488-1526), Paris, 1887. — **Boissonnade**, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, Paris, 1893. — **Ebert**, *Quellenforschungen aus der Geschichte Spaniens*. T. III, *Geschichte der Allgem, Brüderschaft « Germania » der Handwerke Valencia seit Anfange der Regierung Karls V*, Cassel, 1849. — **Ferrer del Rio**, *Decadencia de España. Historia del Levantamiento de las Comunidades de Castilla*, 1520-1521, Madrid, 1850. — **K. v. Hœfler**, *Der Aufstand der Castilianischen Stædte gegen Kaiser Karl V*, Prague, 1876. — **Ant. Rodriguez Villa**, *La reina D. Juana la Loca*, in-8, Madrid, 1892. — **Amador de los Rios**, *Études sur les Juifs d'Espagne*, trad. fr. Magnabal, in-8, Paris, 1881. — **Sempere**, *Grandeur et décadence de la monarchie espagnole*, Paris, 1826. — **Salazar de Mendoza**, *Origen de las Dignidades seglares de Castilla y Leon*, Tolède, 1618. — **Goury du Roslan**, *Essai sur l'histoire économique de l'Espagne*, Paris (s. d.). — **Gounon-Loubens**, *Essais sur l'administration intérieure de la Castille au XVIe siècle*, Paris, 1860. — **Hæbler**, *Die wirthschaftliche Blüte Spaniens im XVI. Jahrh. und ihr Verfall*, Berlin, 1888.

CHAPITRE X

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

De l'avènement de Maximilien Ier à l'abdication de Charles-Quint.

(1493-1556)

« Un siècle se couche, dit Schiller, un siècle se lève. Une nouvelle vie fleurit sur des ruines. » Pendant plusieurs siècles, l'Église romaine avait tout conduit, tout inspiré, tout pénétré, soumis les âmes et les corps, courbé sous sa tutelle les peuples et les rois. Comme les Césars romains dont ils avaient repris la tradition, les Pontifes, pris du vertige du pouvoir absolu, avaient abusé de leur puissance, et leur autorité, plus exigeante, commençait à paraître lourde à l'adolescence des nations dont elle avait protégé les premières années.

Dès le XIVe siècle, l'Église, dont l'histoire intérieure et extérieure avait été jusqu'alors marquée par un progrès continu, s'arrête, puis recule. Pour assurer sa domination sur les âmes, elle avait voulu devenir l'unique médiatrice entre le ciel et la terre. Tout élan de l'âme lui avait paru suspect; elle exigeait un abandon absolu, une résignation de la personnalité humaine entre ses mains; la seule vertu suprême, la condition nécessaire du salut, était la soumission à ses ordres, et la pratique méticuleuse des cérémonies qu'elle prescrivait en était l'expression et la garantie. Le ciel, dont elle disposait à son gré, lui livrait la terre. Mais le monde qu'elle avait conquis la conquit à son

tour. Pour le soumettre d'abord, pour le gouverner ensuite, elle avait créé une organisation compliquée, une centralisation excessive, qui ramenait au pape non seulement la haute direction, mais l'administration de la chrétienté. A mesure qu'avait grandi le nombre des questions politiques, judiciaires et financières dont il fallait chercher à Rome la solution, on y avait négligé les intérêts religieux et le soin des âmes. Pour faire face aux nécessités d'un gouvernement aussi étendu, des ressources immenses étaient indispensables, et l'Église avait fini par n'être plus « qu'une gigantesque machine financière, destinée à envoyer au centre l'argent nécessaire ». De là, l'importance toujours plus grande des pratiques matérielles, des cérémonies, des pèlerinages, des indulgences, qui, après avoir été les manifestations de la piété, tendaient maintenant à la remplacer et supprimaient toute vie morale.

Le clergé, non moins que les peuples, avait souffert de cette transformation de l'Église et il avait subi l'influence de la corruption des mœurs, favorisée dans toutes les classes par cette conception matérialiste de la religion et précipitée encore par l'évolution économique qui s'accomplissait alors. Instruments passifs d'une autorité lointaine, souvent recrutés au hasard, les prêtres partageaient les vices de leur temps, mais leur ignorance ou leur inconduite scandalisaient les laïques parce qu'elles formaient un contraste singulier avec le rôle qu'ils revendiquaient. Ces abus provoquèrent de vives et nombreuses protestations : depuis le XIIIe siècle, l'Église officielle est sourdement combattue ou publiquement attaquée par une opposition qui affecte les formes les plus diverses et s'inspire de principes très différents, mais qui traduit, sous ces manifestations variées, un même désir : le besoin d'un retour à l'Évangile, et d'une vie religieuse plus réelle et plus intense. Chez les mystiques qui protestent au nom du sentiment contre la sécheresse de la doctrine officielle, comme chez les théologiens qui s'attaquent aux syllogismes de Thomas d'Aquin, chez les Béguins et les Bégards, aussi bien que chez les Vaudois ou les disciples de Wycliffe et de Jean Huss, se révèle la même fatigue d'un régime qui n'offre aux fidèles, en échange de la servitude qu'il

leur impose, qu'une série de formules. Ces mécontents, quoi qu'en aient dit plus tard les protestants, désireux de justifier leur révolte en en reculant les origines, ne sont que les préparateurs fort indirects de la Réforme. A l'exception de Wycliffe, en effet, ils représentent des tendances directement opposées à celles de Luther et leur opposition ascétique et monacale vise les abus de l'Église, mais non ses dogmes essentiels et ses principes vitaux. Elle marque du moins le malaise général et entretient un état d'inquiétude singulièrement propre à préparer l'éclosion des idées nouvelles.

L'Église défia victorieusement ces premières attaques. Elle avait à la fin du XIVe siècle traversé une crise redoutable. Le schisme de 1378 fut le signal d'une période d'anarchie qui dura plus d'un demi-siècle; la papauté, dont le pouvoir avait été gravement compromis, demeura cependant maîtresse du terrain : les conciles de Pise, de Constance et de Bâle aboutirent en dernière analyse à une victoire de la suprématie pontificale, et l'autorité des papes parut d'autant plus solidement assise que les assauts qu'on avait dirigés contre elle avaient été plus violents. Les papes jugèrent la révolte si bien comprimée qu'ils dédaignèrent même d'en surveiller les dernières agitations. Comme la chrétienté ne leur inspirait plus d'inquiétude, ils s'absorbèrent dans les affaires italiennes et, à l'imitation des podestats voisins, ils s'efforcèrent d'étendre leurs domaines ou se laissèrent griser par le souffle païen de la Renaissance. C'était le dernier terme de l'évolution qui depuis des siècles avait peu à peu matérialisé la religion et transformé le christianisme en un simple moyen de gouvernement.

L'Italie, la France et l'Espagne, où la foi ne raisonnait guère, protégées d'ailleurs par leurs gouvernements contre les exactions pontificales ou en profitant, acceptèrent la situation. Mais chez les races germaniques les instincts religieux ont toujours été plus exigeants. La pratique des sacrements ou les habitudes d'une dévotion étroite ne leur suffisaient pas. Elles appelaient le libérateur qui rendrait à l'homme le « pur Évangile ». Ce fut l'œuvre de Luther de vivifier la religion et en quelque sorte de spiritualiser la foi. L'affranchissement de

la conscience, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, devait amener la chute de l'unité catholique, mais Luther ne prévoyait pas ces lointaines conséquences de sa révolte et elles lui auraient inspiré autant d'horreur que d'épouvante. Son effort n'allait qu'à remplacer une autorité par une autre : l'Église par l'Écriture.

Ce simple déplacement de pouvoir entraînait pourtant un bouleversement radical : Luther ne touchait qu'une pierre de l'édifice, mais c'était la clé de voûte de la cathédrale où s'était agenouillé tout le moyen âge. Il était sûr par conséquent d'avoir pour alliés tous ceux qui, pour une raison quelconque, matérielle, intellectuelle ou morale, désiraient un changement : humanistes dont l'Église gênait les études, mystiques dont elle trompait les ardeurs, paysans qu'épuisaient les charges féodales, princes dont le Saint-Empire romain germanique arrêtait les ambitions.

Nulle part l'Église romaine n'avait provoqué plus de rancunes qu'en Allemagne; la Curie traitait en taillable ce peuple que personne ne défendait. Les Allemands appelaient l'heure de la revanche avec une passion d'autant plus amère que la constitution de l'Empire les condamnait depuis plus longtemps à l'impuissance. Chez eux, à l'encontre de ce qui se passe dans la plupart des autres pays où le signal de la révolte contre l'Église vient d'en haut, la Réforme est au début révolutionnaire; le peuple l'anime de ses rêves et la pénètre de ses espérances; cosmopolite par son programme et par ses conséquences, elle doit à cette intervention intime de la nation une couleur très nettement germanique; elle est comme le dernier remous de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge.

Comme les autres révolutions, elle trouble un moment la surface, mais ne modifie la marche régulière des événements qu'en les précipitant. Depuis plus de deux siècles, l'histoire de l'Allemagne était surtout caractérisée par les progrès de l'oligarchie qui réduisait les peuples à la servitude et les empereurs à l'impuissance. La Réforme hâte et facilite son triomphe. La force du courant est telle qu'à s'obstiner à le remonter, elle s'exposerait à une défaite certaine. Luther, qui

a été d'abord soutenu et comme emporté par le flot révolutionnaire, est bientôt obligé de chercher ses alliances parmi les princes, qui seuls disposent d'une force réelle, et il assure leur victoire en leur apportant, ce qui leur manquait encore, la conscience de la légitimité de leur résistance. Si Charles-Quint ne parvient pas à réaliser son rêve de domination universelle, l'honneur en revient ainsi moins à François Ier qu'à Luther, qui sauve l'Europe moderne du plus redoutable danger qu'elle ait peut-être jamais couru. Dans la lutte qui s'engagea, l'Allemagne se brisa en morceaux, et ce fut le signal d'une période de querelles intestines où s'effondra la puissance germanique. Mais, pour le reprocher à Luther, il faudrait oublier que l'Allemagne était la première intéressée à l'échec d'une tentative qui l'aurait condamnée à n'être que l'instrument d'ambitions étrangères. La première condition de son relèvement était la ruine de l'Empire cosmopolite, qui lui avait si longtemps rendu impossible tout développement normal.

D'ailleurs, comme tous les hommes qui ont joué dans l'histoire un rôle décisif, Luther est emporté par les événements plus qu'il ne les conduit; si la Réforme prend un sens politique, c'est sans sa volonté; son désir se borne à favoriser la vie morale, à dégager des entraves où la tient le catholicisme l'âme qui doit « par un effort continu gagner par les étapes successives d'une sorte d'ascension mystique une révélation de plus en plus abondante du divin ». Après même que les intérêts politiques ont relégué dans l'ombre les questions primitives de croyances et de dogmes, la religion reste pour lui « une affaire intime du cœur, une manifestation active de l'existence surnaturelle de la personne divine ». Rien n'explique mieux le rapide retentissement de la nouvelle doctrine que ce qu'elle gardait de vague et d'incertain; le programme était assez général et assez obscur pour grouper tous ceux que froissait l'ordre existant autour du chef qui prêchait si hardiment la croisade contre la tradition et le passé.

I. — L'Allemagne avant Luther.

Les princes. — Après la mort de Frédéric II, l'Allemagne avait paru à la veille d'une complète dissolution; elle en avait été préservée par la constitution d'une oligarchie princière qui avait créé une série de points d'attache et de concentration [1]. Profitant des leçons de la bourgeoisie dont ils copient souvent l'administration, les princes, en même temps qu'ils étendent leurs domaines, poursuivent la création d'un organisme politique supérieur et étendent leur pouvoir aux dépens à la fois de l'Empereur qu'ils dépouillent et de la noblesse secondaire qu'ils réduisent peu à peu à la sujétion. Leur juridiction est souveraine sur leurs terres; ils proclament l'indivisibilité de leurs possessions et peu à peu créent ainsi un lien réel entre les diverses parcelles de leur État et renforcent l'idée dynastique. Les juristes formés à l'école romaine appliquent aux procédés de gouvernement les méthodes du droit civil et poursuivent sans relâche les traditions particularistes ou les privilèges de caste. Dès le milieu du xve siècle, les princes ont une vue très nette du but qu'ils poursuivent, et l'opposition fléchit partout devant leur volonté très arrêtée de pouvoir absolu. La succession de l'Empire, dont la décrépitude s'accentue, ne saurait leur échapper.

Dès lors, quelques maisons, plus heureuses ou plus habiles, sortent de la foule : les Hohenzollern dans le Brandebourg, les Wittelsbach dans le Palatinat et la Bavière, les Wettin en Saxe, les Zähringen en Souabe. Ils ne s'élèvent que lentement à une claire compréhension de leurs intérêts réels, encore incomplètement libérés de la féodalité où ils ont leurs racines : de quel droit dès lors leur reprocher leur inintelligence des besoins généraux de la nation? De fait, leurs compétitions entretiennent la confusion universelle; la rivalité des Hohenzollern et des Wittelsbach trouble l'Allemagne entière. Quels

1. Voir ci-dessus, t. III, chap. xii, p. 599 et suiv.

que soient leurs origines ou leurs programmes, ils ne connaissent d'autre maître que l'intérêt, et le but qu'entrevoit leur cupidité, tous les chemins leur sont bons pour l'atteindre. Si les perfidies des princes allemands sont moins habilement filées que celles des podestats italiens de la même époque, la dureté, l'égoïsme, le mépris des lois humaines et divines ne sont pas moindres au nord qu'au sud des Alpes. Albert-Achille (1414-1486) de Brandebourg, mieux encore Frédéric le Victorieux, « le mauvais Fritz » (électeur palatin, † 1476), sont les types de cette génération réaliste et violente, avide de gains et prête à les payer par toutes les compromissions, que l'on a longtemps jugée honnête parce qu'elle était grossière. Entourés d'humanistes et de légistes, prompts aux revirements, ils sont passés maîtres dans les subtilités de la diplomatie nouvelle, sans rien abdiquer des instincts batailleurs de la race. Ils ont de vastes ambitions, mais des forces médiocres; leurs rivaux les surveillent de près. Dans la partie dont l'avenir du pays est l'enjeu, les adversaires sont de si fins joueurs qu'aucun coup décisif n'est possible et la médiocrité des gains accroît l'odieux des procédés.

Les Habsbourg : Maximilien Ier. — Le peuple les rend responsables du malaise dont il souffre et les accuse de la décadence de l'Allemagne au dehors. Dans les imaginations flottent toujours de lointains souvenirs et de grandioses espérances, et, pour échapper au présent, l'on se réfugie dans le passé et l'on rêve le retour de ces Hohenstaufen, qui avaient porté si haut et si loin la gloire de la Germanie. Quand surgira-t-il cet Empereur qui dispersera les bandits médiocres qui se disputent ses dépouilles?

A la mort de Frédéric III (1493), les possessions héréditaires de la maison d'Autriche enserrent toute la Germanie méridionale. A l'est et au sud-est, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la Marche vende, Goritz et Gradisca, l'Istrie et le Frioul autrichiens forment une masse compacte qui se prolonge fort loin vers l'ouest par le Tyrol et le Vorarlberg; la Suisse a maintenu son indépendance, mais en Alsace et des deux côtés de la Forêt-Noire, les Habsbourg conservent d'impor-

tants domaines qui maintiennent leur influence dans les régions du haut Rhin et du Danube supérieur; l'héritage du Téméraire leur ouvre l'Allemagne de l'ouest et du nord; de Vienne, ils surveillent la Bohême et la Hongrie, où leur race a déjà régné et où des traités habilement conçus leur ménagent des droits éventuels.

La constitution sur les frontières de l'Allemagne d'une monarchie puissante fut singulièrement avantageuse à l'Empire, et les Habsbourg ont droit à quelque reconnaissance de la nation dont ils protégèrent l'enfance difficile et longue et qu'ils défendirent en somme avec succès, à la fois contre la France, les Slaves et les Turcs. Il est juste d'ajouter que leur politique ne s'inspira jamais que de considérations dynastiques et qu'ils sacrifièrent ou abandonnèrent l'Allemagne toutes les fois que leurs intérêts parurent l'exiger.

Frédéric III avait préparé la grandeur de la maison d'Autriche; Maximilien Ier l'a fondée réellement (1493-1519). En faisant épouser à son fils Philippe le Beau la fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille (1496), il amorce la réunion de l'Autriche et des États espagnols; par les traités de Presbourg et de Vienne (1515) et le mariage de son petit-fils Ferdinand avec la fille du roi Vladislav, Anne (1516-1521), il ménage à ses héritiers la possession de la Bohême et de la Hongrie. Frédéric III croyait volontiers à la nécromancie et il lisait dans les astres la promesse de la domination universelle; il se consolait des tristesses du présent en inscrivant partout, sur ses livres, ses vaisselles, ses diamants, son tombeau, les cinq lettres fatidiques A E I O V (*Austriæ est imperium orbis universi* ou *Alles Erdreich ist Oesterreich unterthan*). Le fils semblait toucher au but. Aucun événement ne s'accomplissait dans le monde sans qu'il y fût mêlé, aucune guerre où ne s'illustrassent ses *lansquenets* (1486); assez médiocre général, mais fort au courant des choses militaires, avec des connaissances techniques très étendues, il avait réglé lui-même leur organisation, leur costume, leur armement. Le vieil instinct batailleur de l'Allemagne se plaisait à ce cliquetis d'armes et elle oubliait par moments l'anarchie qui la rongeait.

Maximilien, dans les innombrables aventures où le jette son goût d'agitation, ne nous apparaît que comme un condottière. Il part à la conquête de l'Europe avant d'avoir songé à établir solidement son autorité en Allemagne. La nation attendait de lui une restauration de l'Empire et l'eût soutenu volontiers. Bien fait de sa personne, d'une santé robuste, chasseur intrépide et rompu à tous les exercices chevaleresques, on l'aimait pour sa bravoure, pour sa bonne grâce affable et digne, pour la vivacité de son esprit ouvert à tous les souffles des temps nouveaux. Il connaissait le charme qu'il exerçait et en profitait, véritable fils de la Renaissance, éloquent et hardi, plein de jeunesse et de confiance. Mais il lui manquait les deux vertus cardinales du politique : la persévérance et la mesure. Mobile plus encore que perfide, défiant et crédule, toujours en travail de projets et d'espérances, il se rebutait au premier échec et les succès mêmes ne retenaient pas longtemps son inconstance. Les princes qu'inquiétait sa popularité, et qui voulaient profiter de ses multiples soucis pour arracher quelques nouvelles plumes à l'aigle impériale, avaient trouvé un chef énergique et habile dans l'archevêque de Mayence, Berthold de Henneberg, dont les projets, s'ils eussent abouti, eussent transformé l'Empire en une confédération oligarchique. Maximilien déjoua leurs plans et, un moment vaincu à la diète d'Augsbourg en 1500, prit sa revanche en 1504; il ne tira pourtant pas grand parti de la situation. Non pas que son règne ait été complètement stérile au point de vue constitutionnel : mais la *Paix perpétuelle* de 1485, l'établissement de la *Chambre impériale* et l'organisation des *Cercles* (1500, 1512, 1521 et 1522) n'étaient en somme que des palliatifs insuffisants. L'Empereur n'avait toujours ni armée ni finances, et les votes les plus salutaires restaient lettre morte. « Les princes, dit un pamphlet contemporain, ne veulent faire aucun sacrifice à l'Empire, à la sécurité du pays, à l'établissement de la justice. » En dépit des diètes fréquentes, où l'on discutait avec acharnement des mesures que tout le monde oubliait ensuite, on piétinait sur place. « Les anciennes institutions tombaient, et les nouvelles ne s'édifiaient pas; le vieil Empire n'existait plus, et rien ne le remplaçait. » L'état

d'incertitude où l'on vivait depuis deux siècles, et dans lequel tous les droits étaient contestés et tous les devoirs douteux, entretenait dans les âmes une inquiétude générale et une sourde fermentation révolutionnaire.

Les chevaliers et les villes. — Nulle part l'instinct de révolte n'était plus général que parmi la petite noblesse, parce que nulle classe n'avait eu autant à souffrir des événements et ne se sentait plus menacée par l'avenir. La décadence de la chevalerie allemande datait du XIIIe siècle; menacée par les progrès de l'oligarchie princière, ruinée par l'évolution économique qui dépréciait la propriété terrienne, elle n'avait plus de raison d'être depuis la transformation radicale qui s'était produite dans l'art de la guerre et elle était devenue dès lors un danger permanent pour l'ordre public. Les chevaliers du Rhin, de Souabe et de Franconie avaient réussi cependant jusqu'alors à maintenir leur *immédiateté d'Empire*; la plupart des autres avaient dû subir la suzeraineté des souverains puissants, mais avaient sauvé du naufrage une partie de leurs privilèges. Ils apparaissaient les uns et les autres comme un débris d'un âge disparu, dont ils prétendaient continuer les pratiques. La guerre, qui avait été l'origine de leur fortune, demeurait leur occupation principale et leur seule industrie. Répandus à travers l'Empire et en conflit permanent avec tous leurs voisins, ils formaient comme une vaste armée, toujours prête à l'insurrection contre un ordre social qui ne pouvait s'établir définitivement que sur leur ruine. Hantés par les souvenirs du passé, ils mêlaient à leurs désirs de revanche personnelle des rêves de restauration impériale, et chez eux un patriotisme sincère se joignait à une haine farouche de l'oligarchie et des villes.

De même que les princes représentaient la seule puissance politique réelle qui subsistât en Allemagne, les villes détenaient, avec la richesse, l'influence sociale et la haute direction des esprits [1]. Un des plus remarquables économistes contemporains [2] ne voit dans les changements qui se sont produits

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 646.
2. Schmoller, dans un important travail sur l'époque de la Réforme, paru dans la *Tübinger Zeitschrift fur Staatswissenschaften*, 1860.

dans l'ordre social en Europe jusqu'à aujourd'hui que « les suites secondaires de la révolution qui, au XIII[e] siècle, fit d'un peuple de paysans un peuple avec des villes prospères, un commerce actif, des colonies florissantes et substitua ainsi à un régime fondé sur l'agriculture un régime fondé sur l'argent et sur le crédit ». Le mouvement fut si rapide que dès la fin du XIV[e] siècle les cités, qui existaient à peine un siècle et demi plus tôt, prétendirent prendre en mains les destinées du pays. Dégoûtées de la grande politique par leur défaite de 1388[1], jalousées par les princes et sans illusion sur leurs intentions, hostiles à des projets de réforme constitutionnelle dont on exigeait qu'elles fissent les frais et dont elles n'apercevaient que très confusément les avantages, elles étaient peu écoutées aux diètes, où leur position était équivoque et où leurs droits furent toujours contestés; mais les observateurs les plus pénétrants reconnaissaient en elles une des forces les plus solides du pays. Médiocrement populeuses, — Francfort en 1441 ne comptait pas plus de 10 000 habitants, Strasbourg et Nuremberg à peine 20 000, — sales et assez mal bâties, elles étaient le centre d'une remarquable activité industrielle et commerciale. Les noms des Fugger et des Welser sont restés célèbres. Ils n'étaient cependant que les représentants les plus riches d'une puissante aristocratie financière qui dominait le commerce de l'Allemagne avec l'Italie du nord, les Pays-Bas et l'Orient, et disposait d'énormes capitaux. Les Allemands passaient alors pour les maîtres « des arts subtils » et leur supériorité industrielle est assez prouvée par leurs inventions : l'affinage, les montres, l'imprimerie.

Protégés contre toute surprise par leurs épaisses murailles, sollicités par les nobles et les souverains qui ont besoin de leur crédit, les bourgeois dominent toute la vie intellectuelle et morale de leur époque. Les princes imitent leurs procédés d'administration; leurs *maîtres-chanteurs* remplacent les *Minnesinger* de l'époque de la chevalerie; la noblesse copie leurs modes. La fortune, qui leur est arrivée trop brusquement, les

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 635-636.

a un peu grisés et leurs allures sentent souvent le parvenu : leur luxe est criard et leurs mœurs brutales. Les habitudes de spéculation très répandues et les changements de condition qu'elles entraînent ont pour contre-coup, comme il arrive ordinairement, la frénésie des plaisirs, le goût de la dépense et une licence des mœurs dont témoignent amplement les farces de carnaval, les pamphlets et même les sermons. L'ivrognerie, le péché mignon de l'Allemagne, commence à devenir un art. Malgré tout cependant, les libertés communales ont favorisé le développement d'une population laborieuse et vaillante, active et saine, et dont l'intelligente initiative se manifeste aussi bien dans le domaine de la littérature ou de l'art que dans celui des intérêts matériels. Ces qualités mêmes la rendent plus accessible au mal moral qui sévit autour d'elle; elle souffre du malaise que provoque l'anarchie politique. Dans l'intérieur même des cités, les luttes de classes sont très ardentes; tandis que la haute bourgeoisie accapare le gouvernement et souvent l'exploite à son profit, les artisans et le petit peuple attendent et appellent une révolution. « Entre les pauvres et les riches, écrivait dès 1402 le chroniqueur de Magdebourg, règne une vieille haine; les pauvres haïssent tous ceux qui possèdent. »

Dans les villes, le mécontentement est plus intellectuel, théorique; mais les paroles de révolte qui en partent éveillent dans les campagnes un écho menaçant. Les biens et surtout les communes libres y sont rares dès lors. Les paysans ne sont pas encore sans doute « la misérable race d'esclaves », dont parle Sébastien Münster au xvie siècle, et leur condition matérielle est en général supportable, surtout dans l'Allemagne méridionale. Mais ils se sentent peu à peu repoussés dans une situation inférieure, menacés par les exigences croissantes des seigneurs, par les besoins nouveaux des États qui se constituent, par les progrès du droit romain qui, dans son goût d'uniformité, réduit au servage tous ceux qui ne jouissent pas d'une liberté complète [1]. L'irritation sociale est toujours en raison directe non de l'oppression réelle, mais de la conscience ressentie de l'in-

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 645.

justice, et ici cette irritation s'accroît de la conviction que l'heure est décisive et qu'une plus longue hésitation scellerait à jamais l'esclavage.

L'Église. — Il était naturel qu'on s'en prît à l'Église de tous les abus; ceux qui lui étaient propres n'étaient pas les moins criants. Les *annates*, les *réserves*, les *grâces expectatives*, les taxes de tout nom, les appels en cour de Rome représentaient un merveilleux filet qui draguait le plus clair de l'argent du peuple. A Rome tout était à vendre, des plus riches archevêchés aux plus modestes abbayes. Les acquéreurs, à leur tour, voulaient rentrer dans leurs avances, ne songeaient qu'à s'enrichir : des compagnies commerciales se formèrent pour prendre à ferme l'exploitation des bénéfices ecclésiastiques. De pareils procédés éloignaient des charges d'Église les hommes de science ou de piété. La faveur, l'intrigue et l'argent décident seuls les choix. On nommait à des cures importantes des étrangers qui ne savaient pas un mot d'allemand, des cuisiniers qui ne connaissaient pas leurs lettres : comment espérer qu'ils prendraient leurs devoirs au sérieux? Les jeunes chanoines sont la terreur et le scandale de la population; les évêques, sans vocation, sortis pour la plupart des rangs de la noblesse, en partagent les passions, mêlés à toutes ses querelles. « De quelque côté que vînt une rumeur fâcheuse, partout où sévissait la guerre, c'était l'évêque, le prieur, le doyen, le curé. » En dépit des plaintes des conciles et des ordonnances de quelques prélats, le célibat n'est plus observé et les infractions n'entraînent plus qu'une légère amende; le mal est si général que les réformateurs n'aperçoivent plus d'autre remède que la suppression officielle du vœu de chasteté. Dans les cloîtres, même ceux de femmes, le désordre est plus général encore; les récits des satiriques, que nous accuserions volontiers d'exagération, sont trop complètement confirmés par les faits précis et les documents officiels pour qu'aucun doute subsiste.

Les Allemands avaient vraiment quelque mérite à rester, malgré tout, fermes dans leur foi. Il semble que jamais les âmes n'aient été plus avides de piété. A aucune époque, les constructions religieuses n'ont été plus nombreuses et plus somptueuses.

L'art gothique, dont la décadence est déjà visible, dissimule les défaillances de son inspiration par la somptuosité des décorations et la fantaisie des ornements; les autels resplendissent de dorures et les reliquaires rayonnent de pierres précieuses. Des milliers de fidèles se pressent aux cérémonies, aux pèlerinages, aux processions. « La Sainte Cologne » s'enorgueillit de ses dix-neuf cures, de ses vingt-deux couvents, de ses douze hôpitaux, de ses chapelles où, suivant le dicton populaire, on célèbre mille messes par jour. De toutes parts, des confréries sollicitent la charité publique, ouvrent des établissements hospitaliers, fondent des maisons de refuge, sans que ce grand effort de charité aboutisse cependant à un résultat pratique : une innombrable armée de vagabonds rôde à travers l'Allemagne; un contemporain calcule que sur quinze personnes, il n'y a qu'un travailleur.

Les *confréries*, qui embrassent la nation presque entière, sont des associations mutuelles de prières et des syndicats contre la damnation; elles sont en compte-courant avec le ciel et la comptabilité de certaines d'entre elles produit une impression d'épouvante; l'association des *Onze mille vierges* de Cologne a à son actif 6 455 messes, 200 000 rosaires, 630 millions de *Pater* et d'*Ave*; pour y être admis, il faut réciter onze mille fois le *Pater* et l'*Ave*. Chaque année, des pèlerins partent par centaines de mille pour chercher dans les sanctuaires les plus vénérés la promesse du salut; de temps en temps un coup de vent souffle à travers une province et entraîne des populations entières : en un an, Einsiedlen reçoit 130 000 pèlerins ; Aix-la-Chapelle, 142 000 en un jour. Faites la part aussi large qu'il vous plaira à l'exagération des chroniqueurs, une chose du moins reste hors de doute : c'est le désarroi des âmes.

Désirs de réforme : mystiques et hérétiques. — Longtemps avant Luther, les cœurs véritablement pieux ne se contentaient pas de cette dévotion de parade. Dans l'Église même, quelques pasteurs ne croyaient pas leur tâche terminée quand ils avaient perçu les dîmes. L'Allemagne au moyen âge compte quelques prédicateurs illustres : David d'Augsbourg et Berthold de Ratisbonne († 1272); plus tard, maître Eckhart, Henri

Suso (1300-1366) et Tauler (1290-1361); au XVe siècle, Geiler de Kaisersberg (né à Schaffhouse, 1445; mort à Strasbourg, 1510). Leurs sermons ou leurs écrits témoignent d'une piété sincère et d'une chaleur et d'une sincérité d'émotion admirables. Autour d'eux les livres d'édification se multiplient : commentaires moraux, traductions de la Bible ou de l'Évangile.

Prédicateurs et écrivains, toute pensée de révolte leur est odieuse et leur esprit est habitué à l'humilité et au renoncement. Malgré tout, ils sont suspects à l'Église. Même les frères de la Vie commune, qu'institue un disciple du mystique néerlandais, Jean Ruysbroeck († 1381), le célèbre Gérard Groot de Deventer, un des précurseurs de l'humanisme en Allemagne, chez lesquels s'est atténué cependant et assagi l'enthousiasme des premiers mystiques, ne sont guère en faveur auprès du clergé.

D'autres vont plus loin. Beaucoup de chaires retentissent de plaintes contre les exactions pontificales, l'insolence et la corruption des prêtres. Les plus hardis, dans leurs attaques, dépassent les hommes et s'en prennent au système. Jean de Goch († 1475) proclame l'autorité absolue de l'Évangile et fait de la grâce l'unique condition du salut, et Luther reconnaîtra dans Jean Wessel de Groningue († 1489) son prédécesseur immédiat.

Le sol est comme miné par le travail souterrain de sectes fort mêlées et que nous connaissons encore fort mal, mais dont la persistance et les progrès sont marqués de temps en temps par quelques brusques explosions. Du XIIIe au XVe siècle, malgré une répression impitoyable, les Bégards et les Lollards se transmettent les doctrines panthéistes; les Flagellants, qui, au milieu du XIVe siècle, ont failli provoquer une révolution à la fois politique et sociale, ont disparu, mais Joachim de Flore et « l'Évangile éternel », dont ils s'inspiraient, conservent des adhérents plus ou moins avoués; les Vaudois, fort nombreux dans l'Allemagne du sud, prennent pied en Autriche, en Thuringe, en Prusse, dans le Brandebourg, et, sous l'influence des Hussites, accentuent leur opposition. Bien que les rivalités de races aient entravé en Allemagne les progrès de l'hérésie bohème, les doctrines de Wycliffe, le véritable précurseur de

Luther, le plus sérieux adversaire qu'ait rencontré l'Église avant la Réforme, pénètrent sourdement çà et là.

Quelle est la force de ces diverses sectes hérétiques, le chiffre de leurs adhérents, la portée extrême de leurs revendications? Nous l'ignorons, mais dans ces tâtonnements et dans ces révoltes obscures, comme dans la piété maladive des sujets fidèles de l'Église, se révèle l'inquiétude universelle, le besoin d'une révolution; le progrès des sciences, les grandes découvertes qui ouvrent à l'esprit des horizons inconnus sont autant d'excitants qui augmentent la fièvre. L'alchimie et l'astrologie célèbrent leur triomphe, et l'Église, épouvantée de ce déchaînement des curiosités humaines, consacre leurs manœuvres par ses terreurs. Les procès de sorcellerie sont comme la marque sanglante de cette époque : en 1484, Innocent VIII charge trois dominicains de rechercher et de punir les magiciens des diocèses de Saltzbourg, Brême, Trèves, Coblentz, Cologne et Mayence; en 1489, Jacques Sprenger et Henri Institoris publient leur livre du *Marteau des Sorcières*, qui devient classique. Dieu a ses incrédules, mais Satan n'a pas de sceptiques; scolastiques et humanistes, orthodoxes et hérétiques, Luther comme les autres, croient à la puissance du diable et à son intervention perpétuelle dans les affaires humaines; de toutes les croyances de l'Église romaine, c'est celle que les protestants auront le plus de peine à abandonner.

Les préludes de la révolution. — Tandis que l'Italie, avisée et sceptique, se console de la décadence de l'Église par les profits qu'elle tire de la papauté, en Allemagne, une race plus sérieuse, plus éprise d'au delà, tombe dans une sorte de prostration désespérée qu'agitent des rêves fiévreux. Poètes, pamphlétaires, prédicateurs, tous appellent une révolution, annoncent l'approche de l'Antechrist, de l'ange exterminateur qui, d'un grand coup d'aile, balayera les nuages et purifiera l'atmosphère empestée. L'Église, la principale coupable, sera la première frappée. Les doctrines socialistes et communistes se répandent et une sourde terreur envahit les privilégiés.

La *guerre des paysans* ne sera que la dernière et la plus terrible des explosions révolutionnaires qui depuis un siècle agi-

tent l'Empire. Après les chasses aux Juifs, par lesquelles s'étaient révélées au XIV[e] siècle les colères envieuses et égalitaires des masses, les émeutes dans les villes, les conjurations et les ligues dans les campagnes marquent le progrès des idées démagogiques. Peu à peu le mouvement gagne en étendue et en profondeur. Dans les provinces les plus éloignées, des prophètes obscurs répètent les paroles du timbalier de Niklashausen[1] : les biens des seigneurs seront confisqués, les prêtres massacrés, les princes et les nobles gagneront leur pain à la sueur de leur front. Les répressions atroces n'empêchent pas les révoltes de renaître sans cesse. L'histoire de l'Allemagne du sud signale, depuis le milieu du XV[e] siècle, une série presque continuelle de tentatives d'insurrection et de ligues agraires, dont quelques-unes, le *Sabot*, le *Pauvre Conrad*, sont restées célèbres; l'émotion se propage en Suisse, en Carinthie, en Thuringe, un peu partout. La révolte de Dozsa, qui inonde la Hongrie de sang (1514), a des ramifications fort lointaines dans l'Empire et les émeutes des ouvriers urbains répondent avec une régularité lugubre aux soulèvements des campagnes.

L'humanisme. — L'insurrection a son programme; il ne lui manque qu'un chef. Les mécontents appellent la venue d'un Empereur, qui protégera la nation contre les exactions de la Rome et le petit peuple contre la tyrannie des nobles et des princes; ils attendent de lui le remède aux deux maux essentiels de l'Allemagne : le matérialisme romain et l'anarchie politique. Sous ces influences, les impulsions venues de l'étranger se détournent de leur cours et se transforment; l'humanisme ainsi prend au nord des Alpes un caractère très particulier.

On rattache volontiers la Réforme à la Renaissance et on salue dans Érasme et dans Reuchlin les précurseurs de Luther; encore faut-il s'entendre. Il est incontestable que les doctrines philosophiques, qu'importaient d'Italie les humanistes, s'accordaient souvent assez mal avec l'enseignement orthodoxe; les

1. Jean Bœheim était un pauvre berger et un musicien nomade; dans un pèlerinage à Niklashausen, la Vierge lui apparut et lui ordonna de prêcher la révolution; ses discours eurent un immense retentissement, mais il fut arrêté et brûlé à Würtzbourg (1476), et sa mort arrêta la révolte imminente.

disciples des lettres anciennes ne ménageaient pas les sarcasmes aux défenseurs des vieilles méthodes qui dominaient dans la plupart des universités et les néo-platoniciens accablaient de leur mépris les représentants de la scolastique; mais ils ne songeaient certes à rien moins qu'à renverser l'Église. La plupart des humanistes étaient des catholiques sincères; beaucoup désiraient une réforme, mais l'espéraient de l'Église même et leurs désirs ne dépassaient pas ceux des Pères de Constance ou de Bâle. Ils entretinrent et augmentèrent dans une certaine mesure l'agitation générale, mais ne la créèrent pas et n'en prévirent ni n'en acceptèrent les dernières conséquences.

Les premiers humanistes allemands sont cependant les disciples directs de la Renaissance italienne : comme elle, ils se sont épris de l'idéal ancien et sont devenus à demi païens à l'école des Romains et des Grecs. Marsile Ficin et Pic de la Mirandole leur ont enseigné, en même temps que le culte de Platon et la haine de la scolastique, une conception nouvelle de la vie; ils détournent volontiers les yeux du royaume céleste et leur indifférentisme tolérant juge de haut les rites et les dogmes. Conrad Celtes (1459-1508), le mieux doué des poètes humanistes allemands et le fondateur des célèbres sociétés littéraires du Rhin et du Danube, Mucianus, le chanoine de Gotha, qui conduit au combat contre les Barbares scolastiques la cohorte d'Erfurt, Eoban Hess, Euricius Cordus, Crotus Rubianus, etc., mettent en question quelques-unes des vérités essentielles du christianisme. Bien qu'ils soient restés très allemands par certains autres côtés et que leur patriotisme se manifeste par leurs travaux historiques et leur culte des traditions nationales, leur hardiesse philosophique suffit à les rendre suspects à la foule; chez un peuple demeuré profondément chrétien, la voix de ces païens n'éveille aucun écho, leurs adeptes sont rares et leur influence médiocre.

Les Italiens, étonnés de la répulsion instinctive que la Renaissance rencontre chez les Allemands, l'expliquent par leur lourdeur d'esprit et leur ignorance. Injustice fréquente aux peuples dans leurs jugements réciproques. En réalité le goût de la science était très vif en Allemagne et l'instruction y était fort

répandue. Les dix-sept universités qui y avaient été fondées en moins d'un siècle et demi comptaient sinon beaucoup de professeurs éminents, du moins une foule animée et studieuse d'élèves [1]. Les établissements d'instruction primaire et secondaire, sans s'être développés dans la même proportion, étaient fort nombreux. Les méthodes se perfectionnaient. « Le secret merveilleux, l'art divin, l'Imprimerie », divulguée et répandue depuis 1462, est venue à point pour répondre aux besoins d'instruction plus généraux et les accroît à son tour. En 1500, l'Allemagne possède, dit-on, plus de mille imprimeries; Nuremberg, « la perle de l'Empire », son caravansérail des arts et métiers, en a vingt-cinq à elle seule; la foire des livres, qui commence au XVI[e] siècle, est une source de richesse pour Francfort.

Partout se manifeste le désir d'une science plus vivante, d'une instruction moins de forme et plus substantielle, et les élèves comme les professeurs tendent leurs lèvres altérées vers les sources fécondantes de l'antiquité. Mais ils se refusent à payer d'une apostasie le secours qu'ils appellent. L'humanisme n'exerce une réelle et large influence que quand il s'est dégagé des excès des premiers jours; la Renaissance, pour conquérir l'Allemagne, doit devenir allemande et chrétienne. L'étude des lettres anciennes doit servir avant tout à l'édification des âmes : dans les écoles des « Frères Hiéronymites de la vie commune », les nouvelles méthodes pédagogiques ont surtout pour but les progrès de la piété; le plus remarquable de leurs élèves, le frère Rodolphe Agricola, se fait enterrer dans une robe de moine. En Alsace, la célèbre école de Schlestadt est dominée par les mêmes préoccupations religieuses, et pour Rodolphe Lange ou Louis Dringenberg, aussi bien que pour Wympheling, l'érudition est une servante de la foi.

Dès lors les défiances qui ont accueilli les premiers humanistes tombent et les universités ouvrent leurs portes aux « poètes ». Pourtant, même à ce moment, les Allemands gardent leur sang-froid, et s'ils acceptent les Latins pour maîtres, ils ne renient pas leur passé. Les riches patriciens d'Augsbourg,

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 646-648.

de Nuremberg ou d'Ulm, les Peutinger et les Pirckheimer, aussi instruits et aussi curieux de littérature et d'art que les compagnons de Laurent le Magnifique ou les courtisans de Léon X, gardent une prédilection visible pour les traditions nationales. La *Nef des Fous* de Sébastien Brant (1494), la *Conjuration des Fous* et la *Confrérie des Vauriens* de Thomas Murner (1512) marquent bien la manière en quelque sorte extérieure dont agissent en Allemagne les influences antiques; les réminiscences continuelles et l'érudition souvent fastidieuse de l'auteur n'en altèrent pas l'inspiration fondamentale qui est puisée directement aux sources populaires. Il en est de même pour l'art allemand, qui doit à la Renaissance un idéal supérieur d'harmonie et de beauté, mais n'en conserve pas moins un caractère très indépendant[1]. Les tableaux d'Albert Dürer, traduisent l'âme même de la nation. Versé dans tous les secrets de l'art étranger, Dürer ne lui demande que des procédés et non son inspiration : dans son œuvre revivent son temps et son peuple. Sa *Mélancolie*, si poignante, n'est-ce pas l'Allemagne qui, lasse de tant d'efforts inutiles et de tant d'illusions flétries, s'abandonne à l'amère volupté de la souffrance? Mais la nuit ne sera pas éternelle et le *Saint Jérôme*, de la même année que la *Mélancolie* (1514), si confiant et si serein, parle à la grande Inassouvie de foi sereine et consolatrice. Déjà le libérateur est là : c'est le célèbre et extraordinaire *Chevalier* de 1513, qui chevauche dédaigneux, sous sa brillante armure, de la nuit hideuse et du diable qui étend vers lui ses griffes.

Érasme. — Ce libérateur, ce chevalier victorieux de la superstition et de la mort, beaucoup l'acclamaient dans Érasme. Dans ces années si pleines, qui sont comme la fleur radieuse de l'humanité renaissante à l'espoir et à la vie, à l'époque de Michel-Ange, de Dürer, de Raphaël, au moment où Budé renouvelle les études grecques et où Reuchlin fonde la science hébraïque, alors que Copernic médite son livre sur les révolutions des globes célestes, toutes les gloires s'effacent devant celle de ce littérateur qui s'est taillé un royaume dans l'huma-

1. Voir ci-dessus, chap. VII, section III.

nisme. Cet enfant du hasard, dont la jeunesse a grandi sans caresses et sans joie, jeté dans un cloître à vingt ans par une lassitude précoce, et qui, vite guéri de ses illusions, erre sur toutes les grandes routes de l'Europe, besogneux et suspect, exerce sur les esprits une maîtrise presque officielle. Les rois et les papes, les cardinaux et les princes sollicitent l'honneur de correspondre avec lui et sourient dévotieusement aux railleries qu'il leur décoche. *Érasmien* devient synonyme d'excellent et d'infaillible. Tous ceux qu'a touchés le culte de la vérité ou la passion des lettres se proclament ses disciples. Il apaise, il fortifie, il console. Disciple direct des néo-platoniciens de Florence, il ne sacrifie pas la religion à la philosophie, mais poursuit la réconciliation du christianisme et de l'antiquité; il en attend l'avènement d'une période de lumière et de paix, où le monde, enfin affranchi des haines, des querelles de dogme et des chicanes d'école, s'avancera avec confiance vers un idéal toujours plus éthéré de science et de pureté morale.

Par calcul, afin de ménager son influence, par une certaine indifférence morale à laquelle n'échappent pas même les meilleurs des humanistes, il ménage les chefs de l'Église, mais personne n'a mieux aperçu les vices du siècle et ne les a signalés d'une main plus impitoyable. Il a le flair qui aperçoit le sophisme des choses et la hardiesse d'esprit que ne musèlent point les traditions. Dans les *Adages*, qu'il enrichit sans cesse de 1500 à 1515, dans les *Colloques* (1519), il discute le système monarchique et la propriété individuelle, avec une franchise qui rappelle Morus. Dans l'*Enchiridion militis christiani*, dans l'*Éloge de la Folie* surtout (1511), la vivacité et la grâce du style, la sincérité évidente de l'écrivain, ce mélange savoureux d'amertume et d'ironie, de légèreté et de vigueur qui nous charme encore aujourd'hui, renouvellent le sujet le plus rebattu qu'il fût possible alors d'imaginer : la satire des vices du clergé. L'*Éloge de la Folie* fut traduit en toutes les langues, et vingt-sept éditions s'épuisèrent en quelques années. Par delà les hommes, Érasme a aperçu la cause véritable du mal : le mosaïsme, l'envahissement de la formule, du rite, des prati-

ques. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Je suis la vérité et la vie? » C'est à lui qu'il faut revenir. Qu'importent au fidèle les querelles des théologiens, et comment de vaines cérémonies pourraient-elles servir au salut? « Arrière ces nouveaux pharisiens; je ne connais qu'une loi et personne n'en parle. » Cette loi vivante, source toujours fraîche d'espérance et de repos, on l'a dérobée à l'humanité, et, depuis, elle se débat dans les ténèbres; rapportez la lumière dans le monde en lui rendant l'Évangile. Fixé à Bâle, auprès du célèbre imprimeur Froben, dans une admirable situation pour agir à la fois sur l'Allemagne, l'Italie et la France, Érasme consacre la fin de sa vie, les années les plus fécondes peut-être, à une sorte de résurrection de l'Église primitive : au *Nouveau Testament*, qu'il édite et traduit en 1516, succèdent rapidement les œuvres des Pères de l'Église, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, plus tard saint Augustin et Origène, l'année même de sa mort (1536). Érasme a quelquefois été jugé durement et les faiblesses de son caractère expliquent la sévérité de ses ennemis : ne sont-elles pas plus que compensées par cet immense effort de travail et cet admirable dévouement à l'œuvre qu'il poursuivait?

Chez lui, le cœur était moins audacieux que la pensée. Il apportait dans l'interprétation et la critique des livres saints une franchise rationaliste que les Réformateurs n'ont jamais connue, mais il répugnait à toute révolte violente. Il suffit de regarder son portrait, qu'ont popularisé les dessins d'Holbein, pour voir que ce petit homme malingre, aux traits tirés, aux lèvres minces, doit avoir horreur des éclats de voix, du fracas des discussions : ses yeux perçants pénètrent trop bien le jeu des partis pour qu'il s'inféode à aucun. Ils se sont vengés de sa clairvoyance en le traitant de renégat. En réalité, sa réserve tenait à des causes générales. L'humanisme, bien qu'il eût singulièrement dévié de ses tendances primitives et que, par l'importance toujours plus grande qu'il accordait aux questions religieuses, il se fût rapproché des préoccupations populaires dominantes, n'avait pas pénétré jusqu'au fond de l'âme du peuple; il n'apercevait que les symptômes de la maladie, et sa médecine empirique n'en détruisait pas la racine. Il ne nour-

rissait aucune haine contre la Curie et il ne connaissait pas les affres qui tenaillaient la conscience. Les abus qu'il dénonçait ne décourageaient pas son optimisme et les remèdes qu'il prônait ne promettaient pas au peuple ce qu'il désirait avant tout, la certitude du salut. Ils parlaient de raison à des âmes qui avaient surtout besoin de foi, et de réforme à des insurgés. Entre Érasme et Luther, bien qu'ils aient quelque temps paru agir de concert, aucune entente n'était possible.

Reuchlin et les « Epistolæ obscurorum virorum ». — Érasme eut la première intuition de la violence des passions qui menaçaient l'Église au moment de la célèbre querelle qui, à la veille même de la Réforme, mit aux prises, à propos de Reuchlin, les partisans et les adversaires de la tradition. Le conflit s'engagea sur une question incidente, et le héros de la querelle fut fort étonné et quelque peu déconcerté du bruit qui s'éleva autour de son nom. Reuchlin, qui, suivant un usage général à cette époque, avait pris le nom de Capnion, n'avait rien d'un chef révolutionnaire et c'est par une extension de mot assez arbitraire qu'on le rattache à l'humanisme. Très religieux, soumis à l'autorité ecclésiastique, timoré et pusillanime, il se défiait « des sirènes de l'antiquité » et prétendait restaurer le christianisme primitif ; cela l'avait conduit à l'étude des livres hébraïques. Quelques maîtres de l'université de Cologne, qui était demeurée la citadelle de la scolastique, le professeur Pfefferkorn, juif converti, le prieur des Dominicains Hoogstraten, pris d'un accès de zèle fort intempestif, aperçurent dans ces recherches une menace pour l'orthodoxie et demandèrent qu'on brûlât les commentaires du *Talmud* et la *Kabbale*. Assez mécontents de cette ardeur tumultueuse, le pape et l'Empereur essayèrent d'étouffer l'affaire : mais depuis un siècle, les tracasseries des scolastiques avaient exaspéré les partisans des méthodes nouvelles et, sûrs de leurs forces, ils entendaient prendre leur revanche et crier aux défenseurs d'une philosophie démodée leur mépris et leur haine. Le « combat des ténèbres et des lumières » fut comme un premier essai de mobilisation de l'armée révolutionnaire, et, dans la chaleur du combat, les défenseurs de Reuchlin, dépassant les Dominicains

et même la Curie, visèrent parfois toute l'organisation ecclésiastique et jusqu'à l'essence même du Christianisme. Les *Epistolæ obscurorum virorum* (1516-1517) livrèrent à la risée populaire les moines, leur ignorance, leur intolérante étroitesse d'esprit. Reuchlin répudiait ses défenseurs compromettants et Érasme, en admirant la verve des pamphlétaires, regretta leur brutalité et l'injustice qui flétrissait tous les défenseurs de l'Église comme une bande de coquins et d'idiots. Sa tactique était bouleversée et sa modération troublée par l'intrusion brusque d'un élément populaire que laissaient fort indifférent les finesses du latin cicéronien et qui n'avait aucun goût pour les demi-mesures et les compromis. C'est que le chef qu'appelait la foule, le véritable Chevalier libérateur, ce n'était pas un demi-Latin, tel qu'Érasme, mais un véritable Allemand, qui aurait souffert ses angoisses, connu les mêmes crises de désespoir et de doute, et dont la voix retentissante lui prêcherait la liberté et la foi.

II. — Luther : Réforme et Révolution.

Luther au couvent. — Luther était né à Eisleben, le 10 novembre 1483. Sa jeunesse avait été dure. Son père n'était alors qu'un pauvre bûcheron et sa mère rapporta plus d'une fois dans leur humble demeure les fagots qu'elle avait ramassés dans la forêt voisine. A Magdebourg, à Eisenach, où on l'avait envoyé continuer ses études, il allait avec ses camarades de porte en porte, chantant pour mendier son pain. Pendant cette rude période d'apprentissage, la sympathie d'une riche bourgeoise, Ursule Cotta, qui l'arrache pour quelque temps à cette vie de misère, reste son seul souvenir heureux. A Erfurt, où il étudie le droit, il connaît quelques humanistes, mais les lettres le captivent moins que la philosophie : le futur adversaire des scolastiques est d'abord leur élève studieux et soumis, et ces études laisseront en lui une trace ineffaçable. Brusquement, au désespoir de son père, dont ses premiers succès ont

flatté l'ambition, à vingt-deux ans, Luther entre dans le cloître des Augustins d'Erfurt (17 juillet 1505).

Sa résolution, hâtée, non déterminée par divers incidents dramatiques, est avant tout le résultat de l'inquiétude morale qui depuis longtemps le tourmente. Il souffre du mal du siècle. C'était ce même vide du cœur, cette même angoisse en face d'un Dieu devenu muet, qui, à la même époque, suivant les tempéraments et les circonstances, jetait dans les outrances de la dévotion ou dans l'hérésie tous ceux qui ne trouvaient pas dans le Mosaïsme officiel une consolation et un apaisement suffisants. Passionné et excessif, encore assombri par les souffrances de ses jeunes années et par une éducation d'une sévérité presque barbare, torturé par une imagination ardente, Luther demande au couvent ce que ni le monde ni l'étude ne lui ont donné : la paix de l'âme.

Ce fut un religieux modèle. « Si jamais moine était entré dans le ciel par sa moinerie, dira-t-il plus tard, certes j'y serais entré. Si cela eût duré longtemps encore, je me serais martyrisé jusqu'à la mort, à force de prières, de lectures et autres travaux. » Mais le couvent exaspère les souffrances de cette nature exubérante. Ni les macérations ni les études théologiques, pas même l'ordination (1507), ne diminuent les angoisses de ce cœur où semble crier le désespoir de tout un peuple. Il est hanté par la haine de ses fautes, par l'image terrible d'un Dieu fort et jaloux. « Je me suis tourmenté jusqu'à la mort, disait-il, afin de procurer à mon cœur déchiré, à ma conscience agitée la paix avec Dieu; mais, entouré d'horribles ténèbres, cette paix, je ne la trouvai nulle part. » Il se révolte contre le Juge redoutable qui l'obsède : « Je n'aimais point, non, je haïssais ce Dieu, juste vengeur du péché, je m'indignais contre lui; c'était en moi un grand murmure, si ce n'était un blasphème. » Le vicaire général de l'ordre, Jean Staupitz, railla doucement ses terreurs et l'apaisa en lui prêchant la confiance en Jésus, « qui n'épouvante pas, mais console ». La lecture des grands mystiques, celle de saint Augustin, des épîtres de saint Paul et de l'Évangile lui apprit que la pénitence a pour condition première la confiance en Dieu. Il approchait ainsi

peu à peu de la doctrine de la *justification par la foi*, qui s'était toujours maintenue dans l'Église et que la papauté n'avait jamais reniée, mais qui était peu à peu comme tombée en désuétude, voilée par le pharisaïsme officiel.

La convalescence de Luther fut lente; il demeurait un fils docile de l'Église, condamnait les violences des partisans de Reuchlin; son célèbre voyage à Rome en 1511 n'avait pas modifié ses sentiments, et ce ne fut que plus tard et comme par souvenir qu'il contribua à déchaîner en lui l'esprit de révolte. Appelé à l'université de Wittenberg, son ardeur extraordinaire au travail, son dévouement, la chaleur de son éloquence lui gagnèrent vite la faveur des étudiants; il leur enseignait la seule sagesse infaillible, « la sagesse de la croix », source de toute paix et ancre solide de la vie : « La justice ne consiste pas dans les œuvres, mais dans la foi, l'espérance et la charité; c'est en croyant et en espérant en Dieu que nous méritons le nom de justes. » Souillés de la tache originelle, nous sommes incapables d'accomplir la loi, mais le Christ l'a accomplie pour nous : « il est notre justice, notre sanctification, notre rédemption. » Luther était dès lors sur les frontières extrêmes de l'hérésie et le moindre incident pouvait le mettre aux prises avec l'Église officielle, dont il sapait la puissance, en déplaçant en quelque sorte le centre de la vie religieuse.

Les Indulgences. — Depuis 1513, la Renaissance célébrait à Rome son triomphe avec Léon X. Les ressources ordinaires de ce pape ne suffisaient ni aux caprices de son luxe ni aux nécessités de sa politique; suivant une tradition constante, il recourut à la vente des Indulgences et ouvrit le trésor des grâces aux fidèles qui contribueraient de leurs deniers à la construction de la cathédrale de Saint-Pierre. L'affaire, au point de vue commercial, était fort habilement organisée : l'archevêque de Mayence, le jeune Albert de Brandebourg, en reçut la haute direction pour l'Allemagne; le dominicain Tetzel, fort expert en ces matières, fut chargé de la vente; les grands banquiers d'Augsbourg, les Fugger, étaient intéressés dans l'entreprise.

En admettant même qu'il y ait quelque légende dans les

bouffonneries charlatanesques que l'on prête à Tetzel, ce trafic des biens spirituels devait faire scandale. La théorie des Indulgences, telle qu'elle s'était développée depuis le XIIIe siècle, s'accordait avec une parfaite logique à l'ensemble de la doctrine catholique. Le prêtre, qui renouvelle chaque jour dans le sacrement de l'autel le sacrifice du Sauveur, devient le médiateur nécessaire entre le ciel et la terre et le dispensateur du salut; pourquoi ne viendrait-il pas au secours de la faiblesse humaine, en permettant au pécheur de racheter par une aumône les peines qu'il a encourues? Malheureusement, cette aumône, qui ne devait être qu'une preuve et comme un auxiliaire du repentir, avait fini par supprimer presque la nécessité du repentir, en fait, sinon en doctrine. Bien que la question des Indulgences n'eût en elle-même qu'une importance secondaire, elle se rattachait étroitement à cette sécularisation des choses de la foi, qui était au fond de toutes les accusations lancées contre Rome, et toute attaque sur ce point était d'autant plus dangereuse que le mal apparaissait ici avec une criante évidence.

Dans les 95 thèses qu'il afficha à la porte de l'église de Wittenberg, le 31 octobre 1517, Luther ne contestait ni l'autorité pontificale ni la théorie même des grâces ecclésiastiques, mais certaines de ses affirmations avaient une portée qu'il ne soupçonnait pas. « Chaque vrai chrétien, disait-il, vivant ou mort, a droit à tous les biens du Christ et de l'Église, par don de Dieu et sans lettre d'indulgence. » N'était-ce pas proclamer l'inutilité d'un autre médiateur, l'indépendance du fidèle et la ruine du système religieux qui s'était constitué au moyen âge? Au milieu d'une nation enfiévrée, travaillée par les aspirations les plus diverses, mais qui se résumaient toutes dans la haine de Rome, de semblables déclarations sonnaient comme un appel à l'insurrection et, dès le premier jour, les mécontents acclamèrent dans le moine de Wittenberg le chef si longtemps attendu.

Jean Eck et la dispute de Leipzig. — Luther se refusa longtemps à cet honneur. La pensée d'une rupture avec cette Église à laquelle le rattachaient tant de souvenirs impérissables lui apparaissait comme une odieuse folie; ses emportements avaient de brusques retours dans lesquels il clamait son humi-

lité. Mais il n'était déjà plus maître de son œuvre. Un parti s'était constitué autour de lui : ses collègues de Wittenberg, les étudiants, les adversaires de Tetzel. Les violences de ses adversaires, le dominicain Mazzolini de Prierio, l'inquisiteur Hoogstraten, Tetzel, l'exaspéraient; ils étendaient maladroitement la question, portaient la discussion sur le terrain redoutable de l'infaillibilité pontificale; dans la lutte, des paroles redoutables étaient prononcées, et à mesure que des incidents plus graves se produisaient, l'émotion universelle croissait.

Le pape, que l'on accuse à tort de ne pas avoir compris la gravité des événements, ennuyé du tumulte qui supprimait ses recettes, au lieu de songer à apaiser cette âme inquiète et troublée, mit aussitôt ses foudres au service des ennemis de Luther, le cita devant son tribunal à Rome. Sur les instances de l'Électeur de Saxe, Frédéric le Sage, il l'autorisa cependant à présenter sa justification au légat Cajétan, à Augsbourg. Cajétan était un homme de science et de vertu, et, sur certains points de dogme, ses opinions personnelles se rapprochaient de celles de Luther, mais il mettait son amour-propre à maintenir l'autorité de la Curie. Il se refusa donc à toute discussion : « Je ne vous demande que six lettres, disait-il à Luther : *revoco*. » Luther quitta la ville, en appelant au pape mieux informé (1518).

La situation de l'Allemagne conseillait au légat quelque ménagement. La diète d'Augsbourg avait témoigné d'une extrême surexcitation de l'opinion publique; les princes avaient répondu aux demandes du pape par un exposé virulent de leurs griefs; l'agitation descendait dans la rue; des pamphlets véhéments circulaient. « Le troupeau se lasse d'avoir un pasteur qui ne songe qu'à tondre ses brebis », écrivait le célèbre chevalier Ulrich de Hutten, qui traduit avec tant d'éloquence et d'émotion les sentiments du peuple et qui, dans ces années de crise, exerça une influence extraordinaire. « Ce n'est pas à Constantinople qu'il faut aller combattre le Turc, c'est au delà des Alpes, en Italie, à Rome. Vous tremblez sous la menace des foudres pontificales? Eh! craignez celles du Christ et méprisez celles du Florentin. » Il tenait encore en assez pauvre estime le moine de Wittenberg, dont les indécisions le choquaient; mais tous

n'avaient pas la même indifférence. Luther avait été reçu avec beaucoup de distinction par Peutinger et la haute bourgeoisie d'Augsbourg; il avait pris contact avec l'Allemagne, et son audace grandissait en même temps que sa colère s'échauffait à la haine de la nation entière.

Léon X, après avoir essayé sans succès de la sévérité, en revint à la douceur. Il craignait par-dessus tout de s'aliéner Frédéric le Sage, dont la prudence avisée et la foi profonde lui inspiraient toute confiance et sur lequel il comptait pour faire échec à Maximilien et empêcher l'élection à l'empire de Charles d'Autriche. Charles de Miltitz, le nouvel ambassadeur pontifical, joua la bonhomie, la rondeur (conférence d'Altenburg, janvier 1519) et obtint de Luther une lettre très humble, où il protestait de sa soumission et s'engageait à se taire s'il n'était pas provoqué. Luther était sincère, mais il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. « Dieu me conduit, écrivait-il quelques années plus tard, il me pousse, il m'enlève; je ne suis pas maître de moi-même; je voudrais vivre dans le repos et je suis précipité au milieu du tumulte et des révolutions. » A peine échappé à l'influence de Miltitz, il se demandait s'il n'avait pas trahi sa conscience, ignorant encore « si le pape était l'apôtre de Dieu ou l'Antechrist ». L'occasion s'offrit bientôt pour lui de rentrer dans la lice.

Jean Eck était un des plus illustres docteurs du siècle : nullement hostile aux idées nouvelles, il avait retenu de la scolastique le goût de la dispute et la subtilité de la logique; sa mémoire prodigieuse, sa confiance en soi, qu'avaient encore accrue ses nombreux succès, faisaient de lui un adversaire redouté. Au mois de juillet 1519, une nombreuse assistance s'était réunie à Leipzig, au château de Pleissenburg, pour assister à la joute oratoire de Jean Eck et d'un des disciples les plus intempérants de Luther, Carlstadt. Carlstadt n'était pas de force; Luther lui succéda. Eck, très courtois au début, s'énerva peu à peu et, sentant sa victoire compromise, s'appliqua à saisir le moine en flagrant délit d'hérésie. A un moment donné, il interrompit son interlocuteur et lui reprocha de reprendre les doctrines formellement condamnées par l'Église, de ressusciter

les erreurs des Vaudois, de Wycliffe et de Huss. Luther se troubla devant cette accusation qui le retranchait de l'orthodoxie et qui le jetait dans le camp de ces hérésiarques slaves dont le souvenir était en horreur à l'Allemagne; il ne tarda pas cependant à triompher de ses terreurs : ce fut la minute de crise où, sous un choc subit, jaillit en pleine lumière le résultat d'une longue lutte intérieure. « Parmi les doctrines de Huss et des Bohêmes, s'écria-t-il, il en est de très chrétiennes, c'est une chose certaine. Telle celle-ci, qu'il n'y a qu'une seule Église universelle, l'Église du Christ; et cette autre, qu'il n'est pas nécessaire de croire l'église romaine supérieure aux autres. Que ce soit Wycliffe qui l'ait dit, que ce soit Huss, peu m'importe. » Eck rompit la discussion; dès ce jour, Luther était hors de l'Église.

Luther et Hutten. — Le nombre de ses partisans augmentait. Beaucoup d'humanistes, moins clairvoyants qu'Érasme, plus hardis aussi et plus allemands, soutenaient Luther et il recrutait parmi eux quelques-uns de ses plus sûrs collaborateurs, Capito, Œcolampade, Juste Jonas et le plus grand de tous, le petit-neveu de Reuchlin, Philippe Schwarzerde (Mélanchton), le futur rédacteur de la Confession d'Augsbourg. Dominé dès la première heure par Luther, qui admirait son érudition et aimait sa douceur, Mélanchton, modéré et pacifique, resta le prisonnier de la révolution. Beaucoup plus rapproché de Luther par son tempérament et son caractère, Hutten lui amena tous ceux qui désiraient une révolution radicale; grâce à lui, en 1520, les mouvements religieux et politiques qui agitaient la nation se réunissent dans une résistance ouverte contre Rome, et cette alliance marque une date décisive dans l'histoire de l'Allemagne. Ce qui est en jeu désormais, ce sont les destinées de l'Empire et de l'Europe.

Singulier théologien que cet humaniste dont la jeunesse vagabonde s'est flétrie à toutes les aventures. L'ascète et le chevalier, que tout sépare, sont rapprochés par une haine, celle de la Curie, et une passion, l'affranchissement de l'Allemagne. Le patriotisme, inconscient d'abord chez Luther et indirect, était la qualité maîtresse d'Hutten, la source de son inspiration, le rachat de ses fautes. Il n'avait pas attendu le signal de

Wittenberg pour flétrir les exactions pontificales et les vices du clergé, mais, aiguillonné par l'exemple, ses attaques redoublent de verve et d'audace. C'est la fanfare qui sonne le ralliement de tous les mécontents et, de tous les coins de pays, des pamphlétaires, avec moins de génie, non pas moins de fureur, entonnent le même chant de guerre. C'est un déchaînement de sermons, de satires, de chansons, de dialogues, tel qu'il n'y en a peut-être pas d'exemple avant la Révolution française; la gravure complète l'œuvre du pamphlet, et l'imagerie a son Hutten dans Lucas Cranach, dont la verve bouffonne et virulente ne recule devant aucune exagération ou aucune fantaisie [1].

C'est au milieu de ce bouillonnement, et comme soulevé par lui, que Luther lança deux de ses œuvres les plus remarquables et les plus hardies : la *Captivité de Babylone* et la *Lettre à la noblesse chrétienne de nation allemande sur l'amélioration de l'État chrétien*. « A vos tentes, Israël, avait dit Hutten, le sort en est jeté! Vive la Liberté! » C'était aussi un grand cri de liberté que poussait Luther. Ses derniers scrupules s'étaient évanouis : « Trop de folie déplaît aux hommes, écrit-il à Spalatin, mais trop de sagesse déplaît à Dieu. La parole de Dieu est une épée, elle est une guerre, elle est une ruine, elle est un scandale et un poison. » Non seulement, il reprend avec une précision provocante ses anciennes propositions, mais il en accepte les conséquences logiques. Déchu par le péché, l'homme a été régénéré par le Sacrifice du Christ, et pour avoir part aux mérites du Sauveur, il suffit d'avoir foi en lui et de remettre avec confiance son âme entre ses mains. Le Christ s'est offert une fois en holocauste, et il n'a pas voulu que ce sacrifice se renouvelât chaque jour à la voix d'un homme : la messe n'est qu'une cérémonie commémorative. Par là tombe le pouvoir mystérieux du prêtre, sur lequel l'Église avait fondé

1. Lucas Cranach le Vieux était en grande faveur auprès de Frédéric le Sage; il est le véritable peintre de Luther. Ses œuvres, extraordinairement nombreuses, sont fort inégales, mais beaucoup d'entre elles, malgré l'insuffisance de la technique, intéressent par leur naïve reproduction de la vie. Ses gravures servirent beaucoup à propager la Réforme. Il mourut en 1553. — Voir ci-dessus, p. 289.

sa domination. Tout chrétien est prêtre et il a le droit et le devoir de s'approcher du Sauveur et de chercher la consolation et la foi dans la parole du Maître. — Qu'importe après cela que Luther s'effraye plus tard de sa hardiesse et veuille soumettre à de nouvelles chaînes la conscience affranchie? Qu'importe même que des disciples infidèles inventent une orthodoxie nouvelle et persécutent les dissidents? La parole, une fois tombée des lèvres du prédicateur, ne lui appartient plus : la semence, cachée dans le sol, germera quand l'heure sera venue. Luther devenait malgré lui le complice de l'humanisme : il continuait l'œuvre d'Érasme et préparait celle de Rabelais, de Voltaire et de Strauss. En renversant le formalisme romain et en ramenant le spiritualisme dans la religion, il n'affranchissait pas seulement la conscience : il rendait possible l'affranchissement de la pensée et ouvrait la voie au libre examen.

Ne vous laissez pas effrayer par les menaces du pape, disait-il aux fidèles; une seule volonté est souveraine, c'est celle de Christ, et l'Évangile est la seule loi qui ne trompe pas. Revenons à la doctrine de Jésus, rejetons les inventions humaines, les pèlerinages, les jeûnes, les couvents, les indulgences, le culte de la Vierge et des Saints, le Purgatoire et tout cet échafaudage de dogmes qui ont obscurci la Sainte Parole. Les trois sacrements qu'il conserve, le Baptême, la Cène et la Pénitence, perdent leur caractère mystique. Les prêtres sont ramenés à leur rôle naturel d'instituteurs moraux et de prédicateurs et, soumis aux règles communes, dépouillés des richesses qui les corrompent, reprennent par la suppression du célibat leur rang dans la société. Le réformateur a décidément rejeté la robe du moine et dépassé l'idéal ascétique du moyen âge.

La cour pontificale s'était décidée à de nouvelles rigueurs. Léon X condamna solennellement les propositions de Luther; si, dans soixante jours, il ne s'était pas rétracté, il serait excommunié. Luther répondit en en appelant du pape au concile général de l'Église universelle, et le 10 décembre 1520, devant la porte de l'Électeur, à Wittenberg, en présence d'une foule houleuse, il jeta sur le bûcher la bulle pontificale : « Tu as troublé le saint du Seigneur, sois livrée aux flammes éternelles. » —

« La papauté, disait-il le lendemain, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier. Qu'elle excommunie et brûle mes écrits, qu'elle m'envoie au supplice! Elle n'arrêtera pas ce qui s'avance. Quelque chose de prodigieux est à la porte. »

Charles-Quint : la diète de Worms. — « Les neuf dixièmes de l'Allemagne, écrivait quelques semaines plus tard le légat Aléander, crient : *Luther!* et l'autre dixième : *Périsse la cour romaine!* Jamais la situation n'a été aussi sérieuse. Comparée à cela, la lutte de Grégoire VII et de Henri n'était que roses et violettes. » Déjà l'on désignait le Zizka du nouveau Huss, et Franz de Sickingen ne paraissait pas éloigné d'accepter le rôle que lui offrait Hutten. Un nouvel empereur cependant arrivait en Allemagne : quelle serait son attitude? Une nouvelle phase s'ouvrait pour la Réforme : elle allait devenir un des facteurs de la politique, allemande d'abord, puis bientôt européenne. Les illusions que conservèrent longtemps les partisans de Luther sur Charles-Quint ne s'expliquent que par une inintelligence complète de la situation. Le souverain qui, à l'aurore des temps modernes, paraissait près de reconstituer l'empire de Charlemagne, était par définition l'adversaire d'une révolution qui avait ses origines dans une réaction du sentiment national contre l'hégémonie romaine. Il y a une sorte de fatalité tragique dans le concours de circonstances qui imposait à Luther pour premier devoir de combattre un empereur d'Allemagne. C'est en Allemagne aussi seulement que le rôle de Charles-Quint dans l'histoire générale apparaît clairement; on le rabaisse si on ne voit en lui qu'un rival de François Ier ; en réalité, il s'agit de toute autre chose que de la prépondérance de la France ou de l'Autriche : deux époques sont en présence, le passé et l'avenir; deux systèmes du monde, l'unité catholique et les nationalités, l'universel et le particulier.

A la mort de Maximilien, alors que les Électeurs semblaient disposés à vendre leurs voix à François Ier, l'opinion publique s'était prononcée pour Charles [1]. Quelque chose de la popularité de son grand-père avait rejailli sur lui; par une étrange illusion

1. Voir ci-dessus, p. 92, pour l'élection de 1519, et *ibid.* et chap. IX, pour le portrait de Charles-Quint.

on se plaisait à voir un Allemand dans ce Bourguignon mâtiné d'Espagnol, qui ne sut jamais bien l'allemand et ne vit dans l'Allemagne que l'instrument de ses ambitions cosmopolites. Sincèrement pieux, il poursuivra à travers les variations que lui imposeront les circonstances le rétablissement sous son autorité de l'unité chrétienne. Cette ambition même, qui lui rend impossible toute réconciliation sincère avec la Réforme, entrave sans cesse son action : il a trop d'affaires dans la tête et trop d'ennemis sur les bras, et la révolte en profite pour s'organiser et s'étendre. A la fin de sa vie seulement il lancera sur elle ses armées victorieuses, mais elle aura déjà des racines trop profondes.

Le seul allié qui semble intéressé à son succès est la papauté, et elle le trahit. Au moment même où il est appelé à prendre position dans l'affaire de Luther, il sait que Léon X est en pourparlers avec la France. Une guerre avec François I[er] est imminente. En présence des oscillations de la Curie, Charles songe aux dangers d'une résolution trop hâtive : peut-être une guerre civile, dans tous les cas le mécontentement des princes dont les secours lui sont nécessaires. Aussi, quand le légat lui demande d'exécuter purement et simplement la bulle pontificale, il refuse, se borne à citer Luther devant la diète de Worms.

Grand émoi parmi les amis de Luther. Bien qu'il s'exagérât les dangers qu'il courait, il n'hésita pas : « Si l'on veut employer contre moi la violence, je remettrai l'affaire à la direction de Dieu. Il n'est question ici ni de ce que j'ai à craindre, ni de ce qui me convient : il s'agit de l'Évangile. » — « Quand ils feraient un feu, disait-il encore, qui s'étendrait de Worms à Wittenberg et qui s'élèverait jusqu'au ciel, je le traverserais au nom de Dieu ; j'entrerai dans la gorge de ce Béhémoth, je briserai ses dents et je confesserai le Seigneur. » Son voyage lui révéla l'intensité des sympathies qui venaient à lui, et prit peu à peu les allures d'un triomphe.

Le 17 avril, il comparut devant la diète ; l'empereur présidait, en costume espagnol ; à ses pieds, les deux nonces, puis les Électeurs, laïques et ecclésiastiques, les princes, les chevaliers, les bourgmestres des villes impériales ; plus de 5 000 personnes

obstruaient les avenues de la salle. L'official de l'archevêque de Trèves demanda à Luther s'il se reconnaissait l'auteur des livres placés sur la table et dont il lui lut les titres, et s'il voulait rétracter ses erreurs. En présence de cette assemblée, représentation vivante du moyen âge, au moment où allait s'accomplir en quelque sorte officiellement la rupture avec le passé, le moine eut un moment d'angoisse, fut repris de ses terreurs et de ses doutes; d'une voix éteinte, il sollicita un délai. La désillusion fut générale : « Ce n'est pas encore celui-là, dit Charles-Quint, qui fera de moi un hérétique. » Luther passa la nuit dans l'agonie d'une terrible crise morale : « Que la chair est faible, gémissait-il, et que Satan est puissant! » Mais quand on le ramena devant la diète, le lendemain, toutes ses hésitations avaient disparu. « Dans tout ce que j'ai écrit jusqu'à présent, dit-il, je n'ai eu en vue que la gloire de Dieu et le salut des chrétiens, je puis me rendre ce témoignage. » Puis, il fit trois parts de ses livres : les uns n'avaient été condamnés ni par ses adversaires ni par le pape, il n'avait pas à les rétracter; dans les traités polémiques, il avait pu dépasser la mesure et il était prêt à en manifester son repentir, si ses contradicteurs lui en donnaient l'exemple; dans d'autres œuvres enfin, il avait exprimé les griefs de la nation allemande contre la tyrannie romaine : il ne trahirait ni son peuple ni la vérité. L'Empereur, comme il l'avait promis au légat Aléander, ne permit pas qu'une discussion s'engageât. Luther fut sommé de donner une réponse catégorique : voulait-il, oui ou non, rétracter ses erreurs? — « Je ne pense pas pouvoir mieux me défendre qu'en imitant mon maître, qui, frappé par un des serviteurs du grand-prêtre pendant qu'il parlait, se tourna vers lui et lui dit : Si j'ai mal parlé, faites-moi voir ce j'ai dit de mal, et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? Je ne puis soumettre ma foi ni au pape ni au concile, parce qu'il est clair comme le jour qu'ils sont tombés souvent dans l'erreur. Si donc je ne suis convaincu par des témoignages de l'Écriture, je ne puis et ne veux rien rétracter, car il n'est pas bon pour le chrétien de parler contre sa conscience. Dieu m'assiste! Amen! » Simplicité héroïque devant laquelle s'effacent toutes les défaillances

et les erreurs du réformateur. L'histoire n'offre pas de spectacle plus merveilleux et d'une portée morale plus haute. Luther représentait ce qu'il y a de plus noble au monde : la résistance d'une conscience libre qui brave la mort pour rester fidèle à la vérité.

Après quelques tentatives de négociations qui n'ébranlèrent pas sa fermeté, il reçut l'ordre de quitter la ville et, le 26 mai 1521, un décret solennel mettait au ban de l'empire Luther, hérétique et condamné par le pape; tous les princes étaient tenus de s'emparer de sa personne et de le livrer à l'Empereur; les biens de ses partisans seraient confisqués, ses livres brûlés et aucun ouvrage de théologie ou de polémique ne pourrait être publié qu'après l'autorisation de la censure. Stériles menaces que l'état de l'Allemagne et du monde ne permettait pas d'exécuter.

Luther à la Wartbourg; la Bible allemande. — Afin de mettre Luther à l'abri d'un coup de main, quelques serviteurs de l'électeur de Saxe l'enlevèrent à son retour de Worms et le transportèrent en grand mystère au château de la Wartbourg. La solitude et l'inaction furent dures « au chevalier Georges » : « Les tentations de la chair sont peu de chose, disait-il en se rappelant les tristesses de ces jours d'épreuve, mais les tentations qui touchent à l'éternité, Dieu vous en garde; car alors l'on ne sait pas si Dieu est le diable ou si le diable est Dieu. » Hanté comme tout son siècle par la croyance au Malin, ses doutes et ses terreurs prenaient corps ; il avait des visions, des hallucinations. La célèbre tache d'encre que l'on montre encore au château de la Wartbourg et qui, d'après la légende, provient de l'encrier qu'en un jour d'épouvante il aurait jeté à la tête du Tentateur, n'est que la représentation sensible des troubles qui, sa vie durant, affectèrent son esprit et qui atteignirent alors un degré singulier d'exaspération.

Il chercha un refuge dans le travail, commença la traduction de la Bible. C'est le plus grand événement de l'histoire intellectuelle de l'Allemagne au XVIe siècle. Les traductions antérieures, assez nombreuses, lourdes, pénibles, obscures, n'avaient guère pénétré dans la foule : Luther fit de la Bible le livre populaire

par excellence, le manuel où les générations puisèrent les aliments de leur vie morale. Il arrivait au bon moment. Depuis quelque cent cinquante ans, les chancelleries germaniques tendaient à répandre l'usage d'un style uniforme dont les éléments essentiels étaient empruntés aux dialectes de la Bavière et de la moyenne Allemagne et qui, adopté peu à peu dans les diverses cours, superposait en quelque sorte une langue commune aux patois locaux. Luther profita de cet effort vers l'unité et triompha des résistances qui persistaient. Il est le véritable créateur de l'allemand moderne; au moment où la Réforme divisait l'Empire en deux camps opposés, il réserva l'avenir en maintenant entre les partis hostiles un moyen d'entente et de rapprochement : par une remarquable bonne fortune, les dialectes de la Haute-Allemagne, c'est-à-dire des régions où le catholicisme demeura victorieux et qui échappèrent à l'influence de la Réforme, formèrent le fonds de la langue que le protestantisme répandit dans le Nord; le jour où les dissidences dogmatiques perdirent leur violence, les adversaires et les serviteurs de Rome n'eurent aucune peine à reprendre le dialogue interrompu. Ce qui explique l'extraordinaire influence littéraire de la Bible de Luther, c'est que, par le vocabulaire comme par la construction, elle est bien vraiment une œuvre populaire. Il n'avait pas pris pour modèles les manifestes embarrassés des chancelleries, mais il avait écouté parler « la mère dans la maison, les enfants dans les rues, les marchands à la foire », et il avait recueilli sur leurs lèvres l'expression juste et colorée. Il avait apporté dans son œuvre, avec une puissance extraordinaire de travail et une conscience scrupuleuse, toute l'ardeur de sa foi et de son amour pour sa race; il y voyait « la plus grande œuvre de sa vie ». Sa traduction, suivant la parole d'un critique contemporain, « est une traduction de génie; bien mieux, une création nouvelle et une seconde révélation. » Commencée à la Noël de 1521, la traduction du *Nouveau Testament* était finie quand Luther revint à Wittenberg (mars 1522); la Wartbourg, qu'illustraient déjà les souvenirs des Minnesinger, en est demeurée comme sacrée. La première traduction complète de la Bible parut en 1534 à Wittenberg.

L'action de la Bible protestante fut surtout grande sur les générations suivantes; sur ses contemporains, Luther agit d'abord par ses sermons et ses pamphlets; mais, plus que tout, chez une nation où le sentiment musical est si général et si profond, ses chants religieux favorisèrent la propagande de ses doctrines. Qu'il s'inspire des psaumes, des hymnes catholiques ou que dans un élan lyrique il traduise les émotions de son cœur, il trouve, pour exprimer les détresses du pécheur qui cherche son Dieu ou la confiance qu'apporte la foi, des accents d'une simplicité poignante et d'une superbe envolée. Que de soldats protestants a soutenus et conduits au combat le célèbre psaume : *Une solide forteresse est notre Dieu!* dont, à ce qu'il semble, il avait composé lui-même la musique et le texte (1527).

Progrès de la Réforme; diète de Nuremberg. — De sa retraite de « Pathmos », Luther dominait l'Allemagne. Des pamphlets nombreux entretenaient l'émotion. Déjà l'agitation des âmes se traduisait dans le domaine des faits. Des prêtres se mariaient. Les *Loci communes rerum theologicarum* de Mélanchton (1521), le meilleur petit livre, disait Luther, qui ait paru depuis les Apôtres, était un véritable catéchisme de la Réforme. La messe catholique était transformée et la communion utraquiste introduite. Des moines, en foule, quittaient leurs couvents, apportant à Luther un précieux contingent de recrues : Conrad Pellicanus à Bâle, Frédéric Myconius à Weimar, Kempe, le futur réformateur de Hambourg, le Poméranien Jean Bugenhagen, Œcolampade qui, avec le dominicain Bucer et Capito, celui-ci chapelain de l'archevêque de Mayence, évangélisa les bords du Rhin. Des prédicateurs errants parcourent la Haute-Allemagne et la Westphalie; les Pays-Bas, depuis longtemps un foyer d'hérésie, donnent à la Réforme ses premiers martyrs.

Dans ces premières années, le mouvement est presque exclusivement populaire. Les princes, dont l'adhésion entraînera plus tard la victoire de Luther, observent : les villes, qui sont encore le centre de la vie intellectuelle de la nation, sont plus hardies. A Nuremberg, dès 1521, l'administration est entre les mains des « Martiniens » : la Réforme, progressive et raisonnable, y pénètre profondément les âmes; le *Rossignol de Wittenberg* ins-

pire au maître-chanteur Hans Sachs des accents dont la sincérité contraste heureusement avec les fastidieuses et froides imitations de l'antiquité, et c'est la pensée de Luther qui anime les *Apôtres* d'Albert Dürer (1526). A Augsbourg, à Ulm, les prédicateurs enseignent librement l'Évangile; en quelques années, presque toutes les grandes villes de l'Allemagne du Sud sont conquises. Dans le nord, où les succès sont plus lents et restent longtemps sporadiques, la Réforme pénètre à Magdebourg, à Hambourg, en Silésie, où Breslau dès 1525 est complètement perdu pour Rome, et jusqu'en Livonie. Elle est servie par le caractère encore un peu indéterminé qu'elle conserve : même après Worms en effet, ni la doctrine de Luther n'est nettement arrêtée sur tous les points, ni sa rupture avec l'église romaine ne paraît définitive. C'est par une illusion d'optique que nous nous représentons l'Allemagne comme divisée dès lors en deux camps; en réalité il y a plutôt des tendances que des partis, et si elles vont de la soumission sans réserves à la Curie jusqu'à la révolte avérée, ce n'est que par une suite presque insensible de nuances. Avant le concile de Trente, l'Église n'avait pas éprouvé le besoin de préciser ses croyances, sa doctrine admettait sur des points essentiels un certain vague, et il est certain que beaucoup de fidèles arrivèrent à l'hérésie sans se douter qu'ils avaient quitté le catholicisme. Par là s'explique aussi le brusque recul de la Réforme, dès que Rome indiqua clairement ses exigences; il y avait parmi ceux qui au début étaient allés à Luther beaucoup d'âmes timides et hésitantes qui coulaient à l'hérésie comme par inadvertance et qui se rejetèrent brusquement en arrière à la première mise en demeure de la papauté.

Pour le moment, l'Église était en plein désarroi. Adrien VI, élu pape en 1522 sans l'avoir désiré et presque par hasard, était un moine néerlandais que l'étude de la scolastique avait mal préparé à diriger la chrétienté. Il prétendait à la fois supprimer les abus et frapper les impies qui avaient « déchiré la robe sans couture ». Son austérité maladroite ne fut pas plus heureuse que l'habileté sceptique de Léon X. La diète de Nuremberg décida qu'on ajournerait l'exécution de l'édit de Worms et qu'on renverrait à un concile général l'examen de la question luthérienne

(1523). Succès considérable pour la Réforme, à qui tout délai profitait.

Charles-Quint, absorbé par la guerre contre la France, avait laissé le gouvernement de l'Allemagne à une régence qu'il avait chargé son frère, Ferdinand d'Autriche, de surveiller. Affaiblie par ses rivalités intestines, combattue par les villes, sourdement menacée par l'Empereur, cette régence assistait impuissante à la dissolution de l'Allemagne, et seule l'inexpérience d'Adrien VI avait pu espérer d'elle des mesures rigoureuses. Celles-ci, d'ailleurs, en augmentant l'exaspération générale, auraient peut-être entraîné la ruine de tout l'édifice politique et social, déjà terriblement ébranlé.

La guerre des chevaliers. — Étroitement liée dès les premiers jours aux désirs de révolution, la Réforme avait été saluée par tous les mécontents comme l'aurore d'un bouleversement général; rapidement la direction échappait aux professeurs et aux humanistes et passait aux mystiques et aux démagogues. Dans plusieurs villes, des émeutes populaires et des désordres d'étudiants annonçaient l'entrée en ligne d'éléments nouveaux. Des prédicateurs rapportaient de Bohême les doctrines radicales des Taborites. Pendant l'absence de Luther, des scènes scandaleuses s'étaient produites à Wittenberg. Carlstadt, agité, ambitieux, ralliant autour de lui les exaltés et les fanatiques, réclamait la suppression des couvents et lançait la foule au pillage des églises. A Zwickau, des disciples des *millénaires* tchèques avaient des visions, condamnaient les sciences et les universités, supprimaient le baptême des enfants. Comme jadis les *chiliastes* hussites, comme plus tard les *niveleurs* d'Angleterre, ils n'admettaient d'autre loi que la volonté de Dieu, telle que nous la révèle la Bible, ni d'autres interprètes de ses ordres que les humbles, les enfants, les ignorants, à qui il a promis le royaume céleste et à qui doit par conséquent revenir le gouvernement de la terre.

Luther eut un moment d'épouvante : il connut la tristesse des révoutionnaires qui voient leur œuvre leur échapper et qui, en présence de revendications imprévues, doutent de la justice de leur cause. Il revint en hâte à Wittenberg et, après huit

jours de prédication et de lutte, ramena le peuple, dispersa le troupeau des visionnaires, chassa de la ville leurs deux principaux chefs, Carlstadt et Thomas Münzer. Sa résolution assura l'avenir de la Réforme qui, malgré les adhésions de la première heure, demeurait encore incertain : comme toutes les révolutions, il fallait pour entraîner la majorité de la nation, qu'elle bornât ses vœux, rompît avec ses adhérents les plus enthousiastes et répudiât les conséquences extrêmes de son programme.

Chez Luther, le tempérament était essentiellement conservateur, et la violence de ses paroles cachait un réel esprit de modération. De l'église romaine il ne voulait détruire que ce qu'il considérait comme incompatible avec l'Évangile, et cet esprit de ménagement et de réserve se maintint chez ses disciples. Leur fidélité aux traditions, leur souci visible de s'écarter le moins possible de l'orthodoxie, la défiance qu'ils ressentirent toujours pour les autres sectes dissidentes, plus logiques et moins timorées, trahissent chez eux comme un perpétuel remords du schisme; la papauté qui conserva longtemps l'espoir de les ramener, les traita toujours avec une indulgence manifeste et réserva ses rigueurs pour les *calvinistes* ou les *sacramentaires*. On a signalé souvent les inconvénients qui découlèrent pour les luthériens de ce manque de logique, leur timidité extrême, leur égoïsme, leur sécheresse d'âme, et, par-dessus tout, cette sorte d'insécurité qui provenait de la situation fausse où ils s'étaient placés. Mais le concours des princes, qui seuls disposaient alors d'une force réelle en Allemagne, avait pour condition la rupture de Luther avec les éléments radicaux. Au point de vue humain, sa décision si rapide ne saurait donc être attaquée; mais les révolutionnaires, à qui il avait donné assez de gages pour leur permettre sans présomption de compter sur lui, ne lui pardonnèrent pas sa défection.

Renié par les mystiques dont l'audace l'épouvante, Luther est bientôt abandonné par les humanistes purs et combattu par Érasme, qui défend contre lui la liberté humaine. Il cesse dès lors d'être ce qu'il avait été pendant quelque temps, la voix même de l'Allemagne et l'écho des aspirations de tout un peuple; il n'est plus que le chef du parti progressiste, et dans ce parti

même son rôle s'efface de plus en plus à mesure que les événements se développent et se compliquent. Cet échappé du couvent n'arriva jamais à une claire intelligence de la politique et de la vie ; il n'a aucune des qualités d'organisateur d'un Calvin ou d'un Ignace de Loyola; chez lui l'esprit est moins grand que le cœur et, dans les dernières années de sa vie, au milieu des difficultés qui demandent avant tout de la vigilance et du flair, il laisse à d'autres le soin de mener ses soldats au combat et se retire à la montagne, comme Moïse vieilli, pour invoquer sur eux la protection divine.

L'attitude de Luther enlevait toute chance de succès à la révolution, mais elle n'en empêcha pas l'explosion. Privés de leur chef naturel, les insurgés, au lieu de s'unir pour un assaut général contre l'ordre social, épuisèrent leurs forces dans une série d'attaques successives et mal combinées qui rendirent leur défaite inévitable. Telles étaient cependant la faiblesse de l'organisme officiel et la violence des colères qui depuis deux siècles s'amassaient dans le peuple, que chacune de ces révoltes isolées parut devoir réussir et remplit l'Allemagne de terreur.

Les chevaliers, que leur dépendance et leur misère croissantes exposaient à toutes les tentations, avaient accueilli avec enthousiasme les prédications de Luther. Détestés de la bourgeoisie dont ils enviaient les richesses et des princes dont ils gênaient les ambitions, besogneux et turbulents, hautains et brutaux, par une de ces illusions ordinaires aux partis, ils saluèrent dans la Réforme une sorte de résurrection du moyen âge et espérèrent l'exploiter au gré de leur avidité et de leurs rancunes. Ce parti, pour lequel l'anarchie était le rêve suprême, trouva un chef digne de lui dans ce Franz de Sickingen (1481-1523), dont la fantaisie populaire a fait un héros, et qui n'était qu'un assez vulgaire condottière, sans véritables talents militaires, sans autre programme que la satisfaction de ses haines et la conquête de quelque province.

Dans cette Allemagne du XVIe siècle, où les pouvoirs publics ne disposaient d'aucunes ressources régulières, au milieu de cet Empire qui n'était qu'une fiction et qu'un souffle menaçait de renverser, un frisson d'épouvante courut à la nouvelle que

Sickingen, avec quelques chevaliers, s'était jeté sur l'archevêché de Trèves et assiégeait la capitale de cet Électeur (1522). On redoutait une conflagration générale. Sickingen était en relations étroites avec les ennemis de Rome : il avait offert asile à Luther dans son château d'Ebernburg, avait près de lui Œcolampade et Bucer, Hutten voyait en lui le vengeur de l'Allemagne contre la tyrannie pontificale. Les chevaliers du Rhin moyen et supérieur, réunis à Landau, lui décernèrent la présidence de leur ligue; les chevaliers de Souabe se ruèrent sur leurs vieilles ennemies, les villes. La résistance de l'énergique archevêque de Trèves, Richard de Greiffenklau, la rapidité avec laquelle le landgrave de Hesse et le comte palatin du Rhin vinrent au secours de l'Électeur, déjouèrent les projets, assez vagues, de Sickingen. Obligé de lever le siège de Trèves, il s'enferma dans son château de Landstuhl, près de Kaiserslautern; le soir du premier jour de siège, les murailles qu'il croyait invincibles étaient un monceau de ruines; il dut se rendre à merci (1523). Les villes, qu'Ulrich de Hutten avait appelées à la révolte, avaient repoussé avec indignation toute pensée d'alliance avec les nobles. Elles profitèrent de l'occasion pour régler leurs anciens comptes : les chevaliers de Souabe furent écrasés et leurs principaux châteaux rasés. Ulrich de Hutten, le seul peut-être de sa caste qu'animât un souffle ardent et sincère de patriotisme, mais qui après tout n'était qu'un admirable polémiste et non un véritable chef politique, proscrit, repoussé par ses amis qui le jugeaient compromettant, poursuivi par les sarcasmes misérables d'Érasme, alla mourir à Zürich (1523), fidèle jusqu'au bout à ses espérances et entrevoyant, dans les rêves de son agonie, la défaite de Rome et le triomphe de la liberté germanique.

La guerre des paysans. — La révolte des paysans fut moins vite réprimée et plus sanglante. — « Nous recueillons maintenant les fruits de l'esprit, écrivait Érasme; tu ne veux pas, Luther, reconnaître les émeutiers, mais eux te reconnaissent et ils savent bien que beaucoup qui se targuent du nom de l'Évangile sont les auteurs de cette guerre. » Ce n'était qu'une demi-calomnie, bien que, comme la guerre des chevaliers, l'in-

surrection des paysans se rattache à des causes anciennes et multiples. Chassés de Wittenberg, les prédicateurs mystiques s'étaient répandus dans toute l'Allemagne; leur idéal monastique, fort éloigné de celui de Luther et qui, en réalité, visait aussi à une restauration du moyen âge, était fort attrayante, dans sa simplicité, pour les imaginations naïves. A Orlamünde, à Alstedt, à Mülhausen, les ouvriers et les paysans tressaillaient aux promesses de revanche d'un Carlstadt et d'un Münzer; leurs regards éblouis épiaient l'aurore de l'ère nouvelle où les richesses et le pouvoir appartiendraient aux humbles et aux pauvres; les dissidences qui séparaient les habitants des villes et ceux des campagnes s'effaçaient devant la communauté de leurs espérances et de leurs haines.

Les rancunes populaires étaient surtout vives dans l'Allemagne du sud et de l'ouest, où, depuis le commencement du siècle, les révoltes étaient presque continuelles. Au mois de juin 1524, les paysans de Stuhlingen, près de Schaffhouse, se soulevèrent contre leur seigneur : pure affaire de clocher, où la religion n'entrait pour rien. Les insurgés, grossis par quelques recrues, entrèrent dans la petite ville autrichienne de Waldshut, dont la population, favorable à la Réforme, était en lutte ouverte avec son gouverneur. La révolution agraire se nuança dès lors de radicalisme religieux. La connivence des Zürichois, les intrigues du duc Ulrich de Würtemberg, que l'Empereur avait dépouillé de son duché et qui voulait rentrer dans ses domaines, la faiblesse du pouvoir central et l'inaction de Ferdinand, qu'absorbaient les affaires d'Italie, favorisèrent l'extension de la révolte : à la fin de l'année la Haute-Souabe entière lui appartenait. Son programme se résumait dans les fameux *douze articles* : réduction des corvées, suppression des dîmes, liberté des forêts et des eaux, diminution des cens et des amendes, etc. Les questions matérielles étaient donc prépondérantes, mais les paysans étaient convaincus que l'amélioration de leur sort dépendait de la Réforme religieuse, et ils réclamaient l'observation de la loi de Dieu et la liberté de l'Évangile. Cette fusion des intérêts matériels et des idées religieuses attirait à l'insurrection de nouveaux adhérents; elle lui donnait

surtout un caractère mystique qui en augmentait la portée et rendait toute réconciliation impossible avec les seigneurs. Des révoltes analogues éclatèrent en Franconie, en Alsace, en Saxe, en Hesse. Symptôme plus grave, le prolétariat des villes menaçait de donner la main à la démocratie rurale : des émeutes se produisaient à Münster, à Osnabrück, Mülhausen, etc., et même dans les cités restées catholiques, Cologne, Ratisbonne, Mayence. Peu à peu, les esprits s'exaltaient, les tendances communistes se manifestaient. A l'exception de quelques scènes atroces, les paysans ménageaient les personnes, mais en quelques semaines des centaines de couvents et de châteaux furent rasés, de riches bibliothèques dévastées.

Quelques princes se demandaient s'il n'y avait rien à tirer de cette force déchaînée. Les révoltés, vaguement instruits des sympathies de Frédéric le Sage pour Luther, comptaient sur son adhésion; il se fût résigné à leur triomphe, mais il eût regardé comme une impiété de les soutenir; au moment où la révolte était à son apogée, il mourut le 6 mai 1525, après avoir reçu la communion utraquiste. En somme, comme l'a remarqué très finement le célèbre socialiste Lassalle, ces révoltés étaient des réactionnaires et ils poursuivaient la restauration d'un système vieilli; ce qui représentait le progrès et l'avenir à cette époque, c'étaient les princes qui travaillaient à dégager du moyen âge l'État moderne. Les paysans avaient ainsi contre eux la force des choses. Pas plus que les chevaliers du reste, ils ne trouvèrent de chef, et de même que leur programme était indécis et flottant, leurs opérations furent décousues et fortuites. Les seigneurs reprirent partout l'avantage : Thomas Münzer, dont les bandes furent écrasées presque sans résistance près de Frankenhausen, fait prisonnier, rétracta ses erreurs sans parvenir à sauver sa vie; vers la même époque, les bandes de Souabe étaient dispersées; le duc Antoine de Lorraine, qui avait organisé une expédition contre les insurgés alsaciens, en massacra plus de 18 000 à Saverne; à la fin de juin (1525), tout était terminé.

La vengeance des seigneurs fut atroce : on prétend que, sur le seul territoire de la Ligue de Souabe, il y eut avant la fin

de 1526 plus de dix mille exécutions. Le joug, que les paysans avaient essayé d'écarter, retomba sur eux d'un poids écrasant : les nobles, libres de toute crainte, multiplièrent les redevances et les corvées, supprimèrent les privilèges qui s'étaient conservés et, suivant l'expression d'un contemporain, firent des paysans allemands une population de misérables esclaves, « *gens misera et servilis* ». Luther, qui avait refusé durement de prendre parti pour les chevaliers, condamna la révolte rurale avec une brutalité cruelle, approuva les rigueurs impitoyables de la répression, envenima les colères victorieuses. Le peuple ne le lui pardonna pas. Perdu dans sa misère, ruiné et trahi par des théologiens ineptes dont le fatalisme louait dans sa détresse la volonté divine, il s'abandonna à son tour, se réfugia dans une protestation farouche, renia le Dieu qui le délaissait. Surtout il se détourna avec horreur des hommes aux promesses desquels il avait cru et qui, après l'avoir trompé, avaient pactisé avec ses ennemis. « Le peuple nous hait », écrivait quelques mois plus tard Mélanchton. Juste et terrible punition de Luther! Il ressentit vivement l'amertume de cette rupture avec la masse de la nation dont il avait été un moment l'idole et qu'il n'avait pas cessé d'aimer d'un ardent amour. Lui était-il possible cependant d'agir autrement? Avait-il le droit de confondre sa cause avec celle d'une révolution qui s'effondrait d'elle-même et de partis condamnés d'avance parce qu'ils ne représentaient que des regrets surannés ou de confuses et d'irréalisables aspirations? Ses ennemis triomphaient de ses contradictions et du désarroi où les imprudences de quelques enfants perdus avaient jeté les novateurs. Mais derrière les vaincus se constituait une solide réserve; le peuple hors de combat, les princes entrèrent en ligne et ils allaient former le noyau de ce « protestantisme militaire et politique », comme l'appelle Ranke, devant lequel se brisèrent les projets de monarchie universelle, cet autre retour offensif du moyen âge.

La diète de Spire. — La Réforme avait déjà conquis les deux hommes à l'appui desquels elle dut sa victoire : l'Électeur de Saxe, Jean (1525-1532), et le landgrave de Hesse. Tout jeune encore, — il était né en 1504, — Philippe de Hesse, d'abord

fort hostile à Luther, avait été amené à la Réforme par une de ces brusques résolutions coutumières à son tempérament. Chez lui, la sincérité de la foi, qui ne saurait être contestée, n'excluait pas le calcul; il ne connaissait pas les scrupules de loyalisme qui si souvent énervèrent la politique saxonne, et sa volonté résolue acceptait sans hésitation les conséquences logiques de ses actes. Il avait les yeux clairs et l'esprit net : son mérite essentiel fut de voir dès le début qu'entre les novateurs et Charles-Quint un conflit était inévitable et d'organiser son parti pour le choc qu'il prévoyait. Au lendemain du traité de Madrid, qui débarrassait l'Empereur de ses ennemis et avait rempli les catholiques d'orgueilleuses espérances, Philippe se rapprocha des villes, dont il connaissait la force de résistance, et, triomphant à la fois de leurs défiances et des hésitations de la Saxe, jeta à Torgau les bases d'une alliance qui s'étendit peu à peu et réunit dans une même politique presque toute l'Allemagne réformée. Bientôt d'ailleurs la situation politique redevint menaçante pour Charles-Quint : la ligue de Cambrai s'organisait, une insurrection se préparait en Italie, sous la direction du nouveau pape, Clément VII (1523-1534). Ferdinand se résigne à un nouvel ajournement et la diète de Spire laisse à chaque prince la liberté « de vivre et de se comporter dans la question de l'édit de Worms comme il croirait pouvoir en répondre devant Dieu et devant Leurs Majestés » (1526). Les princes prétendirent voir dans cette abdication de l'autorité centrale le droit d'organiser leurs églises provinciales.

Pendant que l'Italie occupe Charles-Quint, l'Allemagne prend ainsi le pli de l'indépendance religieuse. Les doctrines nouvelles recrutent de nouveaux adhérents; déjà le mouvement a gagné la presqu'île scandinave; le grand-maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, donne l'exemple des sécularisations. Magdebourg, Brunswick, Brême, Lübeck un peu plus tard, suppriment les cérémonies catholiques. Les résistances que rencontrent ces changements entraînent çà et là quelques actes de violence. En général pourtant, les réformés laissent la persécution aux défenseurs de l'église romaine : en Autriche, en Bavière, on expulse les pasteurs évangéliques, quelques

obstinés sont envoyés à la mort. Cruautés isolées et rigueurs incohérentes qui n'arrêtent aucune défection.

Le répit réel dont ils jouissent, les luthériens le mettent à profit pour fixer leur doctrine, régler leurs rites, constituer leur organisation ecclésiastique. La messe, dépouillée de son caractère mystique, n'est plus qu'une introduction au *prêche* qui devient la partie essentielle du nouveau culte; la communion utraquiste est partout adoptée; la confession est supprimée et les églises dépouillées de leurs ornements. Les couvents sont fermés et les biens du clergé confisqués; des *superintendants*, chargés de maintenir la discipline et l'unité de dogme, remplacent les évêques. Les âmes tendres et pieuses s'attristent! Quel vide laisse — dans les campagnes surtout — la disparition de cette incomparable poésie catholique! Comme la parole de l'homme est sèche et dure à ces cœurs que berçait le murmure de Dieu. Les nouveaux pasteurs font souvent regretter les anciens curés : l'affranchissement de la chair qu'a prêché Luther a pour résultat tout d'abord la liberté du péché; la plaie mortelle du clergé luthérien, le servilisme, avilit les âmes. Cette révolution, dont le mot d'ordre est liberté, soumet la conscience individuelle à une oligarchie de théologiens pointilleux et intolérants et livre l'Église au pouvoir temporel. Triste rachat de l'appui que les princes prêtent aux novateurs! Que de fois Luther, emporté par le courant qui entraînait le siècle, éprouve la nostalgie de l'idéal qu'il avait abandonné. Repris de ses tristesses et de nouveau hanté par la tentation, « il goûta dans toute son horreur, suivant la belle expression de Freytag, l'amertume de la réalité; il connut le repentir qui, au soir de leur vie, saisit les hommes qui ont exercé une action décisive sur le monde et qui, après avoir vu leurs illusions s'effeuiller au dur contact de la réalité, jugent leur œuvre en la comparant à leur rêve ». Il disait lui-même qu'après sa mort on trouverait son cœur tout petit, « racorni par l'inquiétude et l'anxiété ». Telle était chez lui cependant la force vitale que malgré tout il se reprenait à l'action; ses défaillances n'étaient qu'une halte dans la marche. Marié depuis 1525 avec une nonne défroquée, Catherine Bora, entouré d'amis dévoués, Mélanchton, Juste

Jonas, Jean d'Amsdorf, Spalatin, Cruciger, etc., il donnait à tous l'exemple du travail, de la confiance et de la paix. C'est à ce moment que nous le représente le célèbre portrait de Lucas Cranach [1]. Le moine de Leipzig et de Worms, rongé par les macérations et les angoisses morales, a grossi, mais l'embonpoint n'a pas altéré les contours de sa bouche puissante d'orateur et l'éclat de ses yeux « si ardents qu'on ne pouvait en supporter l'éclat »; l'expression dominante, c'est la sécurité, l'acceptation vaillante de la vie et une bonhomie joyeuse que n'ont épuisée ni les incertitudes du combat ni les tristesses de la victoire. Ses *Tischreden* (*Propos de table*), dont la grossièreté brutale et la vulgaire sagesse choquent les délicats, sont admirables d'humour, d'esprit, et débordants de santé morale. Leur influence a été profonde et ils ont contribué à fixer le type de la bourgeoisie allemande; fruste de manières, ne comprenant guère de l'art que la musique, vulgaire, mais solide, résistante, dévouée à son devoir et confiante dans ses forces.

Ferdinand d'Autriche et la fondation de l'État autrichien. — Les nouvelles du dehors étaient redevenues menaçantes. L'Italie, épouvantée du sac de Rome (1527), était aux pieds de Charles-Quint. En même temps, son frère, Ferdinand d'Autriche, fondait sur la frontière orientale de l'Allemagne une monarchie qui n'a cessé depuis lors d'être un des principaux facteurs de la politique européenne.

A peine plus jeune que son aîné, — il était né en 1503, — Ferdinand s'était développé plus vite que lui et on le vantait alors volontiers aux dépens de Charles; celui-ci eut quelque peine à ne pas lui en garder rancune et les circonstances mirent plus d'une fois leurs intérêts en conflit. Ils avaient eu quelque peine à se mettre d'accord sur le partage de leur héritage : des troubles qui éclatèrent dans la Basse-Autriche prouvèrent à Charles-Quint qu'à vouloir tout garder il risquait fort de tout compromettre. Par le traité de Worms (1521), confirmé et complété par le traité de Bruxelles (1522), il laissa à Ferdinand les

1. Munich, 1525; il faut le comparer avec une gravure du même peintre en 1520, et une miniature d'une époque postérieure que possède le musée de Berlin.

possessions allemandes de Maximilien Ier. Dès ce moment, les Habsbourg d'Espagne et d'Autriche, bien que longtemps étroitement unis, formèrent deux branches distinctes. Le lot du cadet, fort beau, ne lui plaisait guère; son ambition était inquiète et turbulente; la tendance du siècle et l'exemple de son frère l'invitaient aux combinaisons gigantesques. Jamais las, levé avant le jour, son activité, qu'assagit plus tard l'expérience, tournait souvent à l'agitation. Peu séduisant, assez petit, maigre, pâle, avec un long cou ployé en avant, le nez gros et arqué, la lèvre inférieure proéminente, la lèvre des Habsbourg, il plaisait par sa vivacité, par la fougue de ses désirs et l'impétuosité de sa jeunesse. Il avait une qualité essentielle : le talent de s'instruire aux événements et de se plier aux circonstances. Les difficultés dans lesquelles il fut jeté calmèrent sa turbulence et trempèrent sa volonté.

Son frère lui avait confié la garde de la frontière orientale. Après quelques regrets, il s'aperçut que le poste pouvait n'être ni sans honneur ni sans profit. Depuis le moment où Rodolphe de Habsbourg avait détruit la monarchie d'Ottakar, ses successeurs guettaient l'occasion de mettre la main sur les États voisins de leur archiduché; divers symptômes annonçaient qu'ils approchaient du but convoité.

Maximilien Ier, en préparant le mariage de ses petits-enfants Marie et Ferdinand avec Louis, roi de Hongrie et de Bohême, et sa sœur Anne, avait pris position. La mort de Louis à Mohàcs (1526) prouva que le hasard sert volontiers les politiques qui ne l'excluent pas de leurs calculs. Ferdinand revendiqua l'héritage de son beau-frère. Il avait pour lui la crainte qu'inspiraient les Turcs et la tendance générale du siècle qui poussait à la formation de vastes unités politiques. Mais les Magyars et les Tchèques, dont l'histoire depuis un siècle et demi n'était qu'une lutte contre les éléments germaniques, abdiqueraient-ils leurs haines nationales, et l'oligarchie, qui dominait dans les deux royaumes, renoncerait-elle à ses traditions d'indépendance? La partie qui s'engagea à Prague décida pour longtemps, suivant les paroles du plus récent historien de l'Autriche, non seulement des destinées des Habsbourg,

mais de celles du monde. La candidature de Ferdinand fut d'abord assez mal accueillie par la diète. Elevé dans des idées de piété étroite, respecterait-il les droits des utraquistes et accepterait-il les changements que méditaient les plus hardis d'entre eux? On craignait son ambition, on redoutait surtout qu'il ne sacrifiât le royaume à ses intérêts dynastiques et ne réduisît la Bohême au rang de province. Ces défiances, dont l'avenir prouva la justesse, étaient fort habilement exploitées par les Wittelsbach, qui convoitaient la couronne. La maladresse de François Ier, qui se rallia trop tard à la candidature des Bavarois et les soutint mal, l'habileté des ambassadeurs de Ferdinand, plus que tout la vénalité des seigneurs, déjouèrent tous les calculs : le 23 octobre 1526, Ferdinand, à la surprise générale, fut proclamé à l'unanimité roi élu de Bohême. Une aristocratie avilie par l'anarchie et infidèle aux traditions nationales livrait le pays à une dynastie étrangère, incapable de le comprendre et de l'aimer et qui ne pouvait établir sa puissance que sur les ruines des libertés publiques. En Hongrie, l'adversaire des Habsbourg, Jean Zapolya, ne parvint pas à se maintenir et la diète de Pesth reconnut l'autorité de Ferdinand[1]. Le nouveau roi s'appliqua aussitôt à relever dans ses nouveaux domaines l'autorité royale si profondément discréditée et à former une véritable monarchie de cette confédération de royaumes anarchiques. Sa prudence, son activité, sa persévérance obtinrent des résultats inattendus, et il établit sur des bases indestructibles la grandeur de la maison d'Autriche. La famille des Habsbourg n'a peut-être pas produit de plus remarquable souverain; aucun, dans tous les cas, n'a eu plus d'action sur l'avenir de la dynastie et n'a plus contribué à fixer le caractère de la race.

La situation exigeait une patience infinie et une extrême souplesse de main; roi par surprise, Ferdinand avait contre lui les défiances nationales et les repentirs de la noblesse; Tchèques et Hongrois défendaient avec un soin jaloux leur autonomie et, rétifs à l'union, paraissaient toujours prêts à rejeter le monarque

1. Voir, ci-dessous, les chapitres *Hongrie* et *Empire ottoman*.

qu'ils avaient accepté dans un jour de défaillance et de malheur. Le résultat immédiat de l'élection de Ferdinand fut ainsi d'augmenter les embarras des Habsbourg plus que leurs ressources; mais leur confiance s'en était accrue et leurs adversaires étaient quelque peu déconcertés.

On s'en aperçut à la diète de Spire (1529), qui, sans accepter dans toute leur rigueur les propositions impériales, vota des mesures dont les conséquences menaçaient d'être graves. L'Électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, les margraves d'Anhalt et de Brandebourg, auxquels se joignirent quatorze villes impériales, et parmi elles quelques-unes des plus importantes de l'Allemagne, Ulm, Strasbourg, Nuremberg, — protestèrent contre le décret de la diète : le nom de *protestants* en est resté aux réformés. Les catholiques reculèrent devant une rupture ouverte; leurs préparatifs n'étaient pas terminés, et vers l'Est un orage menaçant se formait à l'horizon. Appelé par Zapolya, Soliman le Magnifique marchait sur Vienne. Cette ville, mal approvisionnée, avec des murailles en partie ruinées, fut cependant sauvée par l'héroïsme de ses défenseurs et par l'approche de l'hiver. Le 15 octobre 1529, le sultan leva le siège. Date mémorable dans l'histoire de l'Autriche. Longtemps encore elle aura fort à faire pour défendre ses frontières contre les hordes ottomanes et à plusieurs reprises elles reparaîtront sous les murs de Vienne; mais dès lors la marée montante de l'invasion turque cesse de gagner du terrain. La victoire de Ferdinand a déjoué les projets des mécontents tchèques, dont il mate peu à peu la résistance. Maîtres de l'Italie, vainqueurs de la France, débarrassés de toute inquiétude immédiate du côté de l'Orient, les Habsbourgs disposent d'une énorme puissance et se préparent à la tourner contre les protestants. Philippe de Hesse devina leurs desseins et les déjoua.

La Confession d'Augsbourg et la ligue de Smalkalde. — Luther et la plupart des princes repoussaient avec désespoir la pensée d'une révolte contre l'Empereur. Philippe n'était pas si pusillanime. La fantasmagorie patriotique n'avait aucune action sur lui. Pour lui, l'Allemagne n'était pas dans l'Empereur, mais dans les princes, et l'avenir a prouvé qu'il

ne se trompait pas : seuls ils représentaient en face du cosmopolitisme de Charles-Quint la nation germanique, que leur défaite eût condamnée à une longue servitude.

Convaincre tous ces optimistes impénitents qu'il faudrait défendre leur liberté contre Charles-Quint, la tâche était ingrate. Philippe y réussit pourtant; il avait réussi même à rapprocher les villes et les princes, lorsque tout fut remis en question par les dissentiments théologiques qui divisèrent en deux camps les réformés. A peu près en même temps que l'Allemagne, une partie de la Suisse, sous l'impulsion de Zwingle, s'était séparée de Rome [1]. D'esprit plus libre, moins attaché à la tradition, Zwingle était suspect à Luther par ses audaces rationalistes et ses complaisances pour la démocratie. Les dissentiments, longtemps voilés, éclatèrent à propos du sacrement de l'Eucharistie. Zwingle niait la présence réelle, ne voyait dans la communion que le souvenir du sacrifice du Sauveur; Luther, tout en repoussant la transsubstantiation, recourait à une interprétation assez compliquée qui lui permettait de maintenir la parole de l'Écriture : *Hoc est corpus meum.* Ce qui s'agitait au fond du débat, c'était la conception même de la Réforme. « Est-il possible au protestantisme, dit Bossuet dans les *Variations*, de conserver le droit et le devoir du libre examen, s'il veut, comme il le prétend, garder le principe de l'autorité? Le libre examen ne mène-t-il pas nécessairement en pratique aux excès de l'orgueil individuel, aux aberrations du sens propre, en théorie à l'indépendance et à la tolérance universelle? » Luther, pour échapper à ces conséquences de sa doctrine dont il entrevoyait déjà le développement, essayait de se cramponner à l'Écriture, n'admettant pas qu'on discutât avec elle ou même qu'on l'interprétât. Par là s'expliquent ses colères contre Zwingle, son entêtement farouche. La Suisse, la Souabe, presque toute l'Allemagne du Sud avaient accepté la doctrine *sacramentaire*, et cette scission rendait impossible toute entente politique. Philippe de Hesse fit décider qu'un colloque se réunirait à Marburg (1529); Luther fut inflexible, repoussa la main que lui tendait Zwingle. C'était un

1. Voir, ci-dessous, le chap. *Suisse*.

coup de partie pour Charles-Quint. Victorieux de l'Europe qui, lassée, renonçait à la résistance, quelle conjoncture plus favorable eût-il souhaitée que cette désunion de ses ennemis à la veille de la crise décisive?

Très résolu à ne rien céder sur le fond des choses, il répugnait aux moyens violents, voulait au moins essayer encore une fois de la conciliation. Lorsque, le 25 juin 1530, on lut en présence de la diète réunie à Augsbourg la *Confession* célèbre où les luthériens avaient résumé leurs croyances, il crut plus que jamais à la possibilité d'une entente. Les adversaires éprouvaient une sorte d'étonnement à se voir beaucoup moins éloignés les uns des autres qu'ils ne le supposaient. Homme de premier mouvement et de passion plus que de réflexion et de logique, incapable de transaction, mais insoucieux de constance et d'unité, Luther, sous la pression de l'âge et de la vie, avait atténué sur bien des points ses premières opinions; il en eut la perception claire quand il vit ses concessions successives et inconscientes résumées dans la Confession d'Augsbourg, et il en éprouva un peu d'embarras : « Je ne saurais marcher à pas si doux et si comptés », disait-il. La souplesse de Mélanchton avait mis en pleine lumière la bonne volonté des protestants. Ce théologien, qui fut jusqu'à la fin un des principaux collaborateurs de Luther et qu'on a appelé le « Père de l'Église » luthérienne, était un humaniste qui avait perdu sa voie. Esprit délicat et critique, rebelle à toutes les exagérations, il fuyait, disait-il, l'absurde et l'hyperbole. Ouvert à toutes les idées et sollicité par toutes les transactions, il ne se livrait à aucun parti et leur devint suspect à tous; ses amis, en admirant sa science, redoutaient sa faiblesse, et dans l'Église dont il fixa le Credo, son autorité fut toujours contestée; il eut le sort commun aux modérés, et les calomnies qui attristèrent sa vie, n'ont pas épargné sa mémoire. Inconsistant et timide, il était très vivement frappé des abus qu'avait entraînés la scission avec Rome et, toujours pleurant et gémissant, — Luther l'appelait le Jérémie de la Réforme, — il aurait volontiers mis sa gloire à être le trait d'union entre les catholiques et les protestants. Dans la Confession, il avait, avec un art consommé, souligné les points

communs, dissimulé sous l'onction de la forme les dissidences inéluctables; pendant les conférences qui suivirent, il accentua encore ses dispositions pacifiques. Luther, qui, condamné par l'Empereur, n'avait pas pu venir à la diète, gourmandait son ami « de son désert de Cobourg », avertissait ses partisans des pièges où on les attirait. Sa naïve droiture était plus clairvoyante que la diplomatie de son disciple : « Je suis opposé à toute tentative faite pour accorder les deux doctrines, avait-il dit dès le premier jour; car c'est chose impossible, à moins que le pape ne veuille abolir sa papauté. » Depuis Worms, il n'avait rien perdu de son courage et de sa confiance en Dieu : « Si, ce dont le Seigneur nous préserve, écrivait-il, vous ne proclamiez pas tout l'Évangile et que, au contraire, vous enfermiez dans un sac cet aigle glorieux, Luther accourra et délivrera l'aigle avec éclat. Revenez, revenez même, s'il le faut, maudits du pape et de l'Empereur. Vous avez fait assez et au delà. Maintenant, c'est à Dieu d'agir, et il agit. »

Entre les protestants et les catholiques, la discussion n'avait plus de sens, puisqu'ils n'admettaient pas le même criterium, et les bonnes volontés réciproques des théologiens qui, à Augsbourg, poursuivaient sincèrement l'union, mirent en pleine lumière l'antinomie essentielle des deux doctrines.

Le 19 novembre 1530, un décret impérial ordonna l'application rigoureuse de l'édit de Worms : la juridiction épiscopale serait partout rétablie et les domaines ecclésiastiques confisqués seraient rendus à leurs possesseurs légitimes. C'était une véritable déclaration de guerre contre les protestants, assez peu sérieuse, puisque Charles-Quint n'était nullement décidé à ouvrir aussitôt les hostilités, fort imprudente, puisqu'il savait que la plupart des princes catholiques ne le soutiendraient pas. Elle servit surtout les desseins de Philippe de Hesse. Sous la pression des circonstances, l'Électeur de Saxe oublia ses scrupules, les villes leurs défiances contre les princes, les sacramentaires leurs rancunes contre les luthériens. Au mois de décembre 1530, une ligue défensive était conclue à Smalkalde, entre la Hesse, la Saxe, plusieurs princes secondaires et les villes de Magdebourg et de Brême. Dans les mois qui suivirent,

Strasbourg, Ulm, Constance, Memmingen, Lindau, Lubeck adhérèrent à la ligue; un peu plus tard, Gœttingen, Goslar, Brünswick, etc. La défaite et la mort de Zwingle à Cappel (11 oct. 1531) supprimèrent la plus claire des causes des divisions qui affaiblissaient les protestants d'Allemagne. Les réunions de Nordhausen et de Francfort (déc. 1531) donnèrent à la ligue de Smalkalde son organisation définitive; la Saxe et la Hesse s'en partagèrent la direction politique.

Bien que les villes constituassent peut-être l'élément le plus solide de résistance et que dans tous les cas leurs ressources financières pussent seules permettre aux princes d'engager et de soutenir la lutte, elles se trouvaient reléguées au second rang. Une double évolution s'accomplissait ainsi parallèlement. Les questions religieuses étaient de plus en plus primées par les questions politiques et la prépondérance de l'élément princier se marquait toujours plus nettement. Ce qui était en jeu, c'était toujours sans doute l'unité catholique, mais c'était aussi la constitution de l'Allemagne. La Ligue avait ainsi pour alliés naturels tous ceux qui redoutaient l'ambition de Charles-Quint, à quelque confession qu'ils appartinssent, et, en dépit des répugnances de plusieurs de ses membres, depuis que l'intransigeance de Luther lui avait aliéné les Suisses, elle n'était plus libre de décliner l'appui qui lui venait du dehors. Elle allait donc être amenée à se mêler plus directement à la politique européenne.

Elle était à peine née que les Wittelsbach, malgré la ferveur de leur catholicisme, l'imploraient contre les Habsbourg (oct. 1531), et, au printemps de 1532, la Saxe et la Hesse concluaient une alliance avec la Bavière et la France. Menacé par Soliman, abandonné par Clément VII, Charles-Quint ajourna encore une fois ses projets de vengeance, et la paix de Nuremberg décida que jusqu'au prochain concile, ou au moins jusqu'à la prochaine diète, les princes dissidents ne seraient pas inquiétés; tous les procès entamés par le Tribunal de l'Empire pour cause de religion étaient suspendus (1532). En dépit de certaines clauses restrictives, c'était un succès considérable pour les protestants : pour la première fois, l'Empereur pacti-

sait avec l'hérésie. Très tenace au milieu de ses oublis apparents, il ne renonçait pas à sa revanche, mais il achetait le délai qui lui était nécessaire pour vaincre ses ennemis extérieurs : dix ans s'écoulèrent de nouveau, absorbés par les guerres de France et d'Italie, avant qu'il lui fût permis de reprendre ses projets.

Il avait compris qu'il ne vaincrait la Réforme que s'il donnait satisfaction aux besoins légitimes dont elle était sortie, et qu'il ne rétablirait l'autorité de l'église romaine qu'en imposant à la Curie la suppression des abus les plus scandaleux. Il subissait visiblement sur ce point l'influence de l'Espagne, si indépendante dans son dévouement au pape, si ardente et si rigide dans sa piété et d'où partit le mouvement de restauration catholique. Il n'avait d'ailleurs aucun doute sur son droit d'intervention dans les affaires religieuses. La façon dont il comprenait sa mission impériale était très large et très élevée : continuateur de Charlemagne, son haut protectorat, dont il acceptait les charges sans réserve, impliquait des devoirs qu'il comptait remplir sans faiblesse. Les réformes par lesquelles il espérait ramener les dissidents étaient odieuses à la Curie, dont elles restreindraient l'arbitraire et dont elles diminueraient les richesses; mais, plus encore que les réformes, elle redoutait le concile que réclamait Charles-Quint et qui seul en effet aurait la volonté de les introduire et la puissance de les exécuter. Les intentions de l'Empereur, qui menaçaient leur absolutisme religieux, étaient d'autant plus malvenues près des papes que leurs intérêts temporels les mettaient déjà fatalement en opposition avec lui. Ils s'efforcèrent donc de contrecarrer sa politique par tous les moyens et devinrent ainsi les alliés indirects, mais très efficaces, du protestantisme. L'Empereur fut réduit à faire avant tout la conquête de la Curie : or le seul moyen d'y parvenir était de lui enlever ses appuis au dehors et de lui démontrer à force de victoires l'inanité de tout essai de résistance. La défaite de l'Europe devenait en conséquence une sorte de préface de la soumission de l'Allemagne qui seule d'ailleurs devait la rendre définitive.

Mais, pendant qu'il poursuivait ce mouvement tournant fort

étendu et compliqué, le protestantisme gagnait du terrain. En 1534, le landgrave de Hesse, soutenu par les subsides de la France et la connivence secrète de plusieurs princes catholiques, avait porté un coup retentissant à l'influence autrichienne : grâce à lui, le duc Ulrich de Würtemberg, dont les États étaient occupés par Ferdinand depuis 1520, rentra dans ses domaines; les Autrichiens furent battus à Laufen, sur le Neckar, et la paix de Cadan rendit au duc sa couronne (1534). Les progrès du protestantisme étaient si rapides que la Curie, assaillie de tous les côtés, semblait même renoncer à la lutte. Henri VIII, par l'Acte de suprématie, se déclarait chef de l'église d'Angleterre, et François I[er] invitait Bucer et Mélanchton à venir en France; les rois de Suède et de Danemark confisquaient les biens du clergé; en Pologne, les villes et la noblesse étaient en majorité favorables à l'hérésie, que le roi Sigismond couvrait d'une indulgence tolérante; dans les États même de Ferdinand, l'archiduché d'Autriche, la Hongrie, la Bohême, les dissidents avaient la majorité dans les diètes. En Bohême surtout, l'Utraquisme, si longtemps languissant, se transformait au contact des doctrines luthériennes, et les revendications des protestants étaient d'autant plus menaçantes qu'elles avaient pour écho les plaintes du patriotisme tchèque et de la noblesse, qu'irritaient les empiétements du roi et les premiers essais de centralisation.

Dans l'Empire, la force de propagande du protestantisme s'accroissait de toute l'influence politique de la Ligue de Smalkalde qui, en 1535, avait été prorogée pour dix ans et à laquelle adhéraient le Würtemberg, la Poméranie, l'Anhalt, les villes de Hanovre et d'Augsbourg. Les diverses sectes se rapprochaient : le Concordat de Wittenberg (1536), bien qu'il reposât sur une équivoque et laissât la porte ouverte à de nouveaux conflits, marquait du moins un réel esprit de conciliation et créait des rapports presque amicaux entre les Suisses et les luthériens. Ralentie, non pas arrêtée dans le Sud par la surveillance des Wittelsbach et des Habsbourg, la Réforme ne rencontrait au Nord aucun obstacle dans sa marche envahissante. A peine le duc Georges de Saxe, l'adversaire irréconciliable de Luther,

était-il mort (1539), que son successeur, son frère Henri, introduisait dans ses domaines l'organisation ecclésiastique protestante. La Réforme s'établissait dans la Nouvelle-Marche (1535) et à Berlin (1539). Des abbés, des évêques passaient à l'hérésie. Ceux qui restaient encore fidèles à la papauté ne redoutaient guère moins les tendances absolutistes de l'Empereur que la victoire des protestants et, pour obtenir leur protection, ils auraient volontiers consenti à leur promettre la liberté religieuse. La haine de Rome a atteint un tel degré, écrivait le nonce Vergerio, qu'elle ne saurait plus s'accroître, et on lui disait à Vienne qu'il suffirait d'un signe pour soulever la nation entière contre le pape, même les femmes et les enfants.

Les Anabaptistes. — Les conversions de la dernière heure n'étaient que rarement déterminées par de sincères convictions religieuses, et les intérêts matériels y tenaient la plus large place. En s'étendant, la Réforme, prisonnière du monde à son tour, perdait sa ferveur primitive. Mais si ses théologiens oubliaient l'idéal primitif de la révolution, tous ne l'en tenaient pas quitte. Les idées radicales et mystiques n'avaient pas complètement disparu dans la révolte des paysans et de temps en temps une explosion violente en rappelait désagréablement la persistance aux meneurs officiels de l'hérésie. Dans l'état actuel des esprits, ces manifestations devaient aboutir à un échec, mais elles n'en ont pas moins une sérieuse importance. Les princes défendaient surtout l'apparence et comme la forme de la révolution; les sectes radicales en sauvèrent la matière même, et, au milieu de l'affaissement des âmes, furent les dépositaires de la flamme sainte qui avait illuminé la jeunesse de Luther : d'elles sortirent les *puritains*, les *indépendants*, les *piétistes* et en général toutes les sectes qui, au sein du dogmatisme officiel, maintinrent l'esprit de liberté, d'amour et de vie.

Le plus célèbre des épisodes qui montrent les résistances que la nouvelle orthodoxie rencontrait dans le peuple est la domination des Anabaptistes à Münster. De toutes les sectes qui, par un amalgame assez singulier d'instincts rétrogrades et d'aspirations hardies, réclamaient la libre interprétation de l'Écriture et prétendaient rétablir dans sa pureté l'ascétisme

monacal du moyen âge, la plus répandue à ce moment était celle des Anabaptistes. Héritiers assez incohérents des mystiques allemands, des Vaudois et des Hussites, ils mêlaient sans hypocrisie des convoitises très âpres à leur exaltation religieuse. Ils étaient surtout nombreux à l'origine dans l'Allemagne du Sud, où Carlstadt, Thomas Münzer et le Bavarois Jean Denck furent leurs premiers disciples. C'est en 1525 qu'ils admirent la nécessité d'un second baptême, qui devint le signe extérieur de leur foi. Ils se recrutaient en général parmi les humbles, les ignorants, les pauvres. Les pouvoirs établis s'effrayèrent de leurs prédications anarchiques et les persécutèrent sans pitié; dans les Alpes surtout et dans les États de Ferdinand, des milliers de victimes furent envoyées à la mort. Ces cruautés exaltèrent les âmes, provoquèrent de nombreux cas de folie religieuse, des visions, des extases. Les doctrines *chiliastiques* étaient encore fort répandues et Luther lui-même croyait prochaine la fin du monde : comme jadis les Taborites, les Anabaptistes attendaient la venue du Prophète qui réaliserait la loi, frapperait les coupables, vengerait les saints et établirait sur la terre le règne de la justice et du bonheur.

La guerre des paysans brisa toute énergie de résistance dans le Sud. Le Nord fut moins éprouvé. Un mégissier de Schwæbisch-Hall, Melchior Hofmann, avait apporté à Strasbourg les doctrines anabaptistes. De là, elles se répandirent dans la Basse-Saxe et la Hollande. Sous ce ciel triste et brumeux, auprès d'une population portée à la rêverie et à l'exaltation, les apôtres de la révolution firent de nombreux adeptes : les Pays-Bas ont été à toutes les époques une terre d'élection pour les mystiques. Le gouvernement y était fort dur pour les dissidents : Charles-Quint, moins gêné dans ses domaines immédiats que dans l'Empire, avait donné à la régente, sa sœur Marie, des ordres impitoyables, et elle les suivait d'assez près. Les conciliabules des protestants réunissaient des ouvriers, énervés par le danger, déséquilibrés par une vie de fatigues et de privations; les disciples d'Hofmann y pénétrèrent et bientôt les dominèrent. Le plus hardi et le plus éloquent d'entre eux, Jean Mathys, un boulanger de Harlem, rapprocha les mécontents et organisa

la propagande. Ils furent assez bien accueillis, en Westphalie surtout, où l'agitation était fort vive depuis plusieurs années. Le peuple, en général favorable à la Réforme, était en lutte avec les pouvoirs publics et partout les revendications démocratiques se mêlaient aux désirs de liberté religieuse. A Münster, l'évêque fut forcé de céder aux réclamations de la foule, autorisa la prédication de l'Évangile (1533). Dans la ville, les exaltés étaient nombreux : quand arrivèrent les apôtres de Mathys et à leur tête le jeune et beau Jean Beuckelson de Leyde, ils s'emparèrent du pouvoir. Mathys d'abord, puis, quand il eut été tué, Jean de Leyde soumirent la majorité terrorisée à la tyrannie des saints. Ils proclamèrent la polygamie et la communauté des biens. La bonne foi des défenseurs du prophète était réelle ; Jean de Leyde lui-même, « Jean le Juste sur le trône de David », ambitieux et égoïste, croyait, en les exploitant à son profit, aux prophéties qui lui promettaient le gouvernement du monde.

Une année entière, l'évêque de Münster, abandonné à ses seules forces, fut impuissant à soumettre les insurgés. Mais ils restaient isolés ; les apôtres qu'ils avaient envoyés avaient été arrêtés ; les émeutes qui éclatèrent çà et là en leur faveur furent réprimées. Après une résistance héroïque, ils succombèrent et l'évêque rentra dans sa ville (24 juin 1535). Jean de Leyde et ses principaux officiers périrent au milieu d'épouvantables supplices. Quelques mois plus tard succombait à Lübeck le bourgmestre Jürgen Wullenwœwer, en qui avaient un moment reparu la hautaine ambition et l'orgueil démocratique de la Hanse. Un moment les princes avaient tremblé de voir se conclure entre les démagogues de Lübeck et de Münster une alliance dont les conséquences pouvaient être incalculables et qui serait peut-être devenue le signal d'un soulèvement populaire général ; comme en 1525, les révolutionnaires avaient marché au combat sans préparation, sans plan déterminé, et ils étaient victimes de l'incohérence de leurs efforts autant que de l'outrance de leurs désirs. Même alors les doctrines radicales ne disparurent pas complètement : Gaspard Schwenkfeld d'Ossing (1490-1561), un des précurseurs du piétisme, Sébastien Franck de Donauwœrth, le célèbre médecin Paracelse de Hohenheim

(1493-1541), pour ne citer que les plus connus, protestent au nom de la conscience individuelle contre la nouvelle orthodoxie luthérienne. Mais leur généreux courage réservait l'avenir sans rien changer au présent. La défaite des Anabaptistes débarrassait les luthériens de leur extrême-gauche qui les compromettait et les gênait; elle constituait ainsi un nouveau succès pour le protestantisme princier. Jamais il n'avait semblé plus fort, mieux établi, plus maître de lui-même. Des signes divers prédisaient cependant l'approche d'une période de décadence et la Ligue de Smalkalde entrait en dissolution au moment même où l'Église catholique faisait de toutes parts face à ses assaillants[1] et où Charles-Quint se retrouvait enfin libre de reprendre ses projets.

III. — La réaction autrichienne.

La guerre de Smalkalde : bataille de Mühlberg. — Pendant que, par une sorte de réveil de l'instinct de conservation, l'Église catholique commençait à se ressaisir, l'Empereur mûrissait lentement ses projets d'offensive. La stérilité des colloques de Worms (1540) et de Ratisbonne (1541, 1546) avait accru chez lui la conviction que la violence était le seul moyen de venir à bout de l'hérésie; ses victoires récentes lui rendaient plus odieuse l'insolente résistance des princes, et les maladies, qui affligeaient sa précoce vieillesse, accroissaient sa piété; il se sentait talonné par le temps et jugeait l'heure venue de terminer son œuvre ici-bas, de mériter ainsi pour son âme la clémence divine. Les protestants, vaguement inquiets, détournaient volontiers leurs regards de l'avenir, grisés par les faveurs persistantes dont les comblait la fortune; complètement maîtres de la Basse-Allemagne, ils conquéraient peu à peu le Rhin : l'Électeur Palatin recevait la communion sous les deux espèces (1546), le duc Guillaume de Clèves-Juliers passait ouvertement

1. Sur la réorganisation catholique, les Jésuites, etc., voir ci-dessous, t. V, chap. I.

à l'hérésie, et l'archevêque de Cologne, Hermann de Wied, appelait Bucer et Mélanchton.

Les progrès de la Réforme se continuaient par une sorte de vitesse acquise bien plus qu'ils n'étaient le résultat de l'initiative de ses directeurs; les résolutions vigoureuses que permettaient ces succès et qui seules les auraient rendus définitifs, étaient ajournées; la plupart des princes affectaient un loyalisme inconséquent pour se dispenser de sacrifices qui répugnaient à leurs instincts d'égoïsme et d'anarchie. La Ligue de Smalkalde n'avait toujours qu'une organisation rudimentaire: ni les devoirs des coalisés ni les droits des chefs n'étaient clairement délimités, et elle se disloquait peu à peu sous la pression des rivalités intestines. Le landgrave de Hesse, qui en avait eu l'initiative et qui seul la maintenait, s'était compromis dans une affaire scandaleuse et qui eut un retentissement considérable : fatigué de sa femme, qui lui avait cependant donné sept enfants, voluptueux et mystique, impuissant à résister à ses fantaisies amoureuses et torturé par les reproches de sa conscience qui le tinrent pendant quinze ans éloigné de la communion, il avait eu l'idée singulière et caractéristique pour l'époque de demander aux principaux théologiens de la Réforme l'autorisation de prendre une seconde épouse. Luther, que la superstition de la Bible avait amené parfois à des théories fort larges sur le mariage, eut la faiblesse coupable d'autoriser l'union du landgrave avec Marguerite de la Sale, une demoiselle d'honneur de sa sœur, et ce mariage polygamique fut célébré en présence de Bucer et de Mélanchton (1540). Il ne tarda pas à être connu et l'affaire fit dans toute l'Allemagne un tapage extraordinaire, encore accru par les dénégations entêtées et maladroites de Luther, qui ne recula pas devant un mensonge public dans l'espoir de couvrir son parti. Déconsidéré, irrité contre ses alliés qui l'abandonnaient sans pitié, Philippe se rapprocha des Habsbourg et entraîna avec lui un jeune prince, remuant et ambitieux, que les circonstances allaient bientôt mettre au premier rang, Maurice de Saxe. Dès ce moment, la Ligue de Smalkalde était gravement atteinte et elle n'osa ni protéger contre une attaque des Espa

gnols Guillaume de Clèves (1543), ni soutenir ouvertement Hermann de Wied qui, condamné par une bulle pontificale, fut bientôt en grand péril. « L'observation de ces événements, lisons-nous dans les Mémoires de Charles-Quint, ouvrit les yeux de l'Empereur; il comprit qu'il n'était pas impossible de réprimer par la force une semblable insolence, mais même que ce serait une tâche très facile s'il l'entreprenait dans des conditions favorables et avec des ressources convenables. » Le Turc était tranquille; le pape offrait des subsides; François Ier venait de signer la paix de Crespy (1544), et vieilli, occupé par la guerre qui continuait avec Henri VIII, ne semblait plus redoutable. Tout retard eût été imprudent.

Au moment où se formait le plus terrible orage qui eût jusqu'alors menacé le protestantisme, Luther, usé par un labeur prodigieux et qui depuis plusieurs années souffrait de la pierre, mourait dans la nuit du 17 au 18 février 1546. Ses dernières paroles avaient été des paroles d'espérance en Dieu et de colère contre le pape; il était resté jusqu'à la fin ce qu'il avait été sa vie entière : un grand croyant et un soldat de la vérité. Ses adversaires ont le droit de lui reprocher ses contradictions, les violences de sa polémique et les fureurs de ses emportements ; l'Église qu'il a fondée subit longtemps les conséquences funestes de son intolérance et de ses négligences. En dépit de ses défauts, il n'en est pas moins vrai que peu d'hommes ont eu en somme sur la marche de l'humanité une influence aussi décisive et que bien peu des acteurs illustres de l'histoire méritent de lui être comparés. Ce ne fut pas un saint, comme l'ont prétendu certains apologistes maladroits, mais ce fut un grand cœur, tendre et fort, vaillant et miséricordieux, ouvert à toutes les souffrances comme à toutes les joies de la vie.

Jours de deuil pour la Réforme! Malgré l'imminence du péril, les protestants ne se réveillaient pas de leur léthargie. Charles-Quint méditait de les surprendre les uns après les autres, d'écraser d'abord la Hesse et la Saxe : réduites à leurs seules forces, elles succomberaient sans combat, et l'Allemagne serait asservie avant d'avoir songé à la résistance. Il s'efforçait de donner à la guerre une couleur toute politique, affectait de ne combattre

que des rebelles, non des hérétiques. De fait, comme plus tard pendant la guerre de Trente ans, religion et politique étaient étroitement liées. Victorieux des protestants, les Habsbourg supprimaient l'indépendance des princes, transformaient l'Empire et faisaient de l'Allemagne la base solide de la monarchie universelle. Les luthériens étaient en plein désarroi. L'Électeur Palatin leur fournit à peine, de mauvaise grâce, quelques soldats. D'autres passèrent à l'Empereur : l'Électeur de Brandebourg, qui convoitait les évêchés de Magdebourg et d'Halberstadt, et Maurice de Saxe, qui jugea le moment favorable pour satisfaire les rancunes des Albertins contre les Ernestins. Fort mal élevé, sans intruction, mais doué d'une remarquable intelligence naturelle, aussi hardi dans les conseils que sur les champs de bataille, Maurice représentait la jeune génération des princes protestants qui s'étaient formés à l'école de Charles-Quint et des diplomates italiens plus qu'à celle de Luther et qui ne voyaient guère dans l'hérésie qu'un prétexte pour étendre leurs domaines. Dans cette génération très réaliste, peu scrupuleuse, dont les besoins religieux étaient faibles et qui n'avait de chaleur d'âme que pour l'ambition, nul n'était plus dédaigneux des préjugés, plus indifférent aux moyens, plus perspicace et plus roué. L'Empereur lui promit l'électorat de Saxe, et Maurice lui amena ses troupes contre ses coreligionnaires.

Malgré tout, la fortune hésita un instant. Les peuples montraient plus de dévouement que les princes : l'enthousiasme des anciens jours se réveillait; des pamphlets éloquents appelaient la nation à la défense de ses libertés et de sa foi. La puissance de Charles-Quint était réelle, mais instable; un échec lui eût aliéné la plupart de ses alliés, provoqué une nouvelle coalition européenne. Les lenteurs de l'Électeur de Saxe et la médiocrité des chefs protestants, en lui laissant le temps de compléter ses préparatifs, assurèrent sa victoire. Quand Jean-Frédéric de Saxe (Électeur de Saxe depuis 1532) et Philippe de Hesse l'attaquèrent enfin à Ingolstadt, il avait rassemblé de 30 à 40 000 Espagnols ou Italiens, qui firent bonne contenance; les princes, après une canonnade insignifiante, se replièrent et leur retraite changea en désastre une escarmouche. Les villes de la Haute-

Allemagne se décourageaient : une partie de la grande bourgeoisie était demeurée catholique, l'interruption du commerce avec l'Espagne, l'Italie et les Indes leur causait des pertes énormes; les Fugger, les Welser, le Baumgartner ménageaient l'Empereur, dont ils étaient les créanciers; ils entraînèrent la majorité. Ulm, Augsbourg, Francfort, même Strasbourg firent leur soumission, payèrent de lourdes amendes; le duc de Wurtemberg et l'Électeur Palatin acceptèrent les conditions du vainqueur; Hermann de Wied renonça à l'électorat de Cologne. Au commencement de 1547, toute l'Allemagne du Sud et de l'Ouest était aux pieds de Charles-Quint.

Jean-Frédéric espérait une revanche, comptait sur une révolte de la Bohême, où les protestants étaient nombreux et qui saisirait l'occasion pour se débarrasser des Habsbourg. L'armée que Ferdinand y avait levée contre la Saxe avait refusé de le suivre (décembre 1546). Au mois de mars de l'année suivante, une diète insurrectionnelle s'ouvrait à Prague, dressait un programme de réformes qui enlevaient toute autorité au souverain et livraient aux États le gouvernement du royaume, et ordonnait la convocation d'une armée. La résolution des Tchèques s'évapora en discours; les divers Ordres étaient fort défiants les uns des autres : les nobles appuyèrent avec beaucoup de tiédeur un mouvement qui avait eu son origine dans les villes; les utraquistes modérés détestaient les Frères bohêmes, dont l'influence avait entraîné la diète. La jonction de l'Électeur de Saxe et des Tchèques eût mis Ferdinand en grand péril; mais Pflug de Rabenstein, qui commandait les Tchèques, exigea un ordre écrit des États; par un scrupule intempestif, ils le refusèrent. Jean-Frédéric se décida alors à se replier vers le Nord et à chercher asile derrière les remparts de quelque ville, de Magdebourg par exemple, qui, quelque temps après, abandonnée à ses seules forces, brava la colère impériale. Il était trop tard pour échapper à Charles-Quint, qui arrivait avec une armée supérieure. La bataille de Mühlberg (24 avril 1547) ne fut qu'une série d'escarmouches. Les Saxons, surpris dans une retraite précipitée, se débandèrent au premier coup de feu : l'Électeur blessé fut fait prisonnier. A l'exception de Magdebourg,

les villes de l'Allemagne septentrionale firent leur soumission. Philippe de Hesse se rendit à merci (19 juin). L'Empereur, qui avait mérité sa victoire par l'habileté avec laquelle il l'avait préparée et par l'énergie extraordinaire avec laquelle il avait dompté ses horribles souffrances physiques, la déshonora par sa dureté. Ce grand souverain avait une âme mesquine : il le prouva après Mühlberg comme après Pavie. Les vaincus, si médiocres dans la guerre, supportèrent les humiliations et les tortures que leur imposa Charles-Quint avec une dignité et une résignation qui rachetèrent leurs torts et leur ramenèrent les sympathies populaires.

Triomphe des Habsbourg. — Ferdinand ne fut pas moins impitoyable. Après Mühlberg, les États de Bohême s'étaient hâtés de faire leur soumission; les nobles, dont les tergiversations avaient amené la défaite, en rejetèrent le poids sur les villes : elles furent dépouillées de leurs biens, privées de leurs privilèges, soumises à l'autorité du sous-chambellan royal. Les changements apportés dans le culte furent supprimés. Les Frères, qui avaient fourni à la révolte ses orateurs les plus hardis, furent cruellement poursuivis; beaucoup furent forcés de s'exiler et allèrent chercher un refuge en Pologne. Ferdinand, trop avisé pour toucher aux privilèges du pays, voulait du moins faire résoudre en sa faveur quelques points en litige. Avant l'ouverture de la diète, quatre personnes avaient été exécutées sur la place des Hratchany (22 août 1547); la diète en a conservé le nom de *diète sanglante*. Elle tint compte de l'avertissement, proclama l'hérédité de la couronne dans la famille des Habsbourg, reconnut les usurpations préparées par vingt ans d'une politique avisée et persévérante. « Le royaume de Bohême est désormais absolument soumis », écrivait en 1548 l'ambassadeur vénitien. C'était un peu dépasser la mesure, et Ferdinand savait bien que l'autorité du pape ne serait pas aussi facile à rétablir que celle du roi. Mais il comptait sur le temps, sur la vitesse acquise, sur l'envahissement progressif des administrations centrales, qui étendaient peu à peu leur action au détriment de l'autonomie du pays. Il avait écrasé ses adversaires les plus redoutables, en frappant les Frères et les villes,

qui représentaient l'élément démocratique et faisaient pénétrer un souffle populaire dans les États. La nation était désormais complètement éloignée des affaires publiques; les luttes qui s'engagèrent dans la diète ne furent plus qu'un duel entre le prince et une poignée d'oligarques, toujours plus isolés et plus faibles, parce qu'ils n'avaient pour guides que leur ambition ou leurs caprices. La ruine des libertés municipales rendit ainsi inévitable la ruine des libertés politiques, et la bataille de Mühlberg nous apparaît comme la préface de la Montagne-Blanche.

Ferdinand avait le sens très fin de la réalité des choses; il savait que la fortune, qui aime les audacieux, trahit vite les imprudents. Son frère fut moins sage. L'avènement de Henri II, que dirigeait alors Montmorency, partisan avéré de l'alliance impériale, et la mort de Henri VIII, qui ouvrait pour l'Angleterre une crise redoutable, avaient éloigné ses derniers sujets d'inquiétudes. L'Allemagne attendait ses volontés, accablée et docile. La résistance vint du côté où il la prévoyait le moins : de la papauté. Paul III avait peu à se louer de l'Empereur en Italie; mais, si sa politique était surtout guidée par des considérations de famille, il est un peu puéril de lui reprocher, comme on le fait souvent, d'avoir, dans ces circonstances décisives, sacrifié aux intérêts des Farnèse ceux de la chrétienté. Devait-il consentir, dans l'intérêt même de l'Église, à devenir le chapelain de Charles et ne risquait-il pas ainsi de compromettre gravement son autorité morale? La piété, indiscutable, de l'Empereur était fort envahissante; il se regardait comme l'égal du pape, le vicaire du Christ, l'oint du Seigneur, et sa protection tournait au protectorat. A plusieurs reprises, il avait singulièrement dépassé les limites du domaine réservé aux laïques, et maintenant encore il prétendait faire du concile l'instrument de sa domination. Ce qu'il exigeait de Paul, ce n'était guère moins qu'une abdication, et il n'est pas démontré après tout que c'eût été pour le plus grand profit de l'Église[1].

Les princes allemands, dans la diète d'Augsbourg (1548), se montraient plus malléables, acceptaient le régime religieux que

1. Voir ci-dessus, p. 34, les démêlés de l'empereur et du pape à propos du concile, et ci-dessous, t. V, chap. I.

leur imposait le vainqueur. La question était de savoir s'ils tiendraient la main à l'exécution de ses ordres et l'accueil qu'ils rencontreraient dans le peuple. Quelques escarmouches suffiraient-elles à détruire des traditions séculaires d'indépendance et à rayer trois siècles d'histoire? L'*Interim* d'Augsbourg, ainsi nommé parce qu'il devait rester en vigueur jusqu'à la réunion d'un « concile libre et se réglant exactement sur les ordres de l'Église », bien qu'il permît aux protestants de communier sous les deux espèces et de garder leurs prêtres mariés, était absolument inacceptable pour les réformés. Il rétablissait la juridiction épiscopale, les jeûnes, le culte des saints, les sept sacrements; le peuple vit avec raison dans le rétablissement des cérémonies catholiques la restauration du papisme et se refusa à l'apostasie. Quelques défaillances se produisirent, parmi les théologiens de Wittenberg en particulier. Mais dans la plupart des villes les pasteurs acceptèrent la persécution ou l'exil plutôt que de trahir leur conscience. Dans le Nord, la plupart des cités ne tinrent aucun compte de l'*Interim*; l'Allemagne était inondée de pamphlets qui attaquaient avec une extrême violence la tyrannie impériale; des prédicateurs couraient les campagnes. On se serait cru à la veille d'une nouvelle révolution.

Maurice de Saxe. — Charles-Quint ne s'émut pas de ces résistances. La mort de Paul III le débarrassait de son adversaire le plus dangereux (1549), et le nouveau pape, Jules III (1550-1555), plus insignifiant, se montrait plus traitable. Rassuré de ce côté, il poursuivit plus énergiquement ses projets en Allemagne. Sa santé était fort délabrée et la mort pouvait le surprendre avant que son œuvre fût terminée; son frère, Ferdinand, qui devait lui succéder, assez modéré, lui inspirait quelque défiance, et il comptait davantage sur Philippe, son fils; il l'appela en Allemagne pour préparer son élection à l'Empire. Philippe II se donna beaucoup de mal pour plaire aux Électeurs, tint sa place dans des banquets pantagruéliques, absorba sans trop de grimaces des pintes de bière : malgré tout, il ne réussit guère. Du coup, son cousin Maximilien, le fils de Ferdinand, en devint populaire; on opposait à la raideur embarrassée et à la

morgue espagnole de Philippe la bonhomie de Maximilien, son éloquence, sa bonne grâce dans les tournois. Les défauts que lui reprochait son oncle, sa tiédeur religieuse, sa nonchalance, ses goûts de dilettante ne déplaisaient pas. C'était un Allemand, et l'expérience de Charles suffisait : on ne voulait plus d'étranger, d'Espagnol surtout. Les princes étaient fort indifférents aux intérêts de la nation, mais ils en partageaient quelquefois les instincts, et l'Allemagne leur doit bien quelque reconnaissance de lui avoir épargné le règne de Philippe II. Ferdinand était d'assez méchante humeur et se jugeait mal payé de son dévouement. La perte de la couronne impériale menaçait de ruiner la monarchie qu'il avait fondée et qui, sans cesse menacée par la poussée centrifuge des États qui la composaient, ne se maintenait que par l'appui matériel et moral de l'Allemagne. Trop prudent pour se risquer à une résistance ouverte, il comprit à demi-mot les conseils des princes qui l'avertissaient de ne pas se compromettre pour Philippe. Les Électeurs catholiques n'étaient pas moins hostiles que les protestants aux projets de Charles-Quint, s'irritaient de la présence dans l'Empire des troupes étrangères, de leur insolence, s'inquiétaient des dangers que couraient leurs libertés. En pareille circonstance, toute révolte est dangereuse parce qu'elle a pour elle la connivence de tous. Jusqu'en 1547, les divers épisodes de la révolution religieuse avaient tourné à l'avantage des princes : au moment de toucher au but qu'ils poursuivaient depuis plusieurs siècles et d'établir leur souveraineté indépendante, allaient-ils accepter une déchéance qui les ramènerait bientôt au niveau des nobles français et espagnols? La défaite des protestants avait mis en péril la constitution même de l'Allemagne et les défenseurs naturels de cette constitution en arrivaient à souhaiter un revirement qui remît les choses dans l'état où elles se trouvaient avant Mühlberg.

Maurice de Saxe pensait qu'il avait acheté l'électorat assez cher pour que son titre conservât quelque valeur. Il ne faisait aucune difficulté pour assister à la messe et figurer aux processions, mais il n'entendait pas accroître la haine de ses nouveaux sujets contre lui en servant trop chaleureusement les

projets de restauration catholique. Il se défiait de l'Empereur, l'accusait de ne pas tenir ses promesses et se montrait fort irrité de la détention prolongée de son beau-père, Philippe de Hesse. Hanté par la crainte d'une révolution qui ramènerait dans ses États l'Électeur Jean-Frédéric, il fut tout naturellement conduit à la pensée d'une nouvelle défection qui lui réconcilierait les protestants et ouvrirait à son ambition de nouvelles perspectives; et, comme il avait besoin d'alliés, il songea à la France qui était particulièrement intéressée au maintien de la constitution allemande. On a vu plus haut la genèse des traités de Chambord et de Friedwald et l'abandon à la France des Trois-Évêchés (janvier-février 1552)[1].

Charles-Quint vaincu. — Maurice avait pris au nom de l'Empereur le commandement de l'armée qui investissait Magdebourg, toujours rebelle à l'*Interim* : il avait ainsi sous la main les forces qui lui étaient nécessaires. Charles-Quint, malgré les avertissements qui lui arrivaient de partout, persistait dans sa confiance, à la fois sincère et voulue, et il ne fut même pas tiré de son inertie par l'invasion de Henri II en Lorraine (avril 1552) et l'arrivée de Maurice devant Augsbourg (1er avril). Bien que l'attitude des grandes cités protestantes, qui refusèrent de se joindre à l'insurrection, parût enlever à l'Électeur ses meilleures chances de succès, la puissance de Charles-Quint s'effondrait. Malade, sans ressources, abandonné de tous, il demeurait à Innsbrück, inactif, en grand danger. Le 18 mai, Maurice était à Fuessen et dispersait à Reute les bandes impériales; le 19, dans la nuit, Charles s'enfuyait par le défilé du Brenner. A l'approche des lansquenets, les évêques qui étaient encore réunis à Trente se dispersèrent.

Dans les négociations qui s'ouvrirent à Passau, il ne tint pas à Ferdinand et aux princes catholiques que Maurice n'obtînt toutes les satisfactions qu'il demandait. Comme il est arrivé dans tous les pays, l'idée de la tolérance naissait de l'impuissance réciproque des sectes. Les réformés, dont le zèle était fort attiédi, ne songeaient plus à convertir le monde, et les catholiques

1. Voir ci-dessus, p. 126.

ne croyaient pas trop payer leur indépendance politique en concédant la liberté religieuse. Charles-Quint seul fut inflexible; toute son énergie lui était revenue, et il s'attachait avec désespoir aux idées qui l'avaient soutenu sa vie entière : la restauration de l'unité catholique et la soumission des princes allemands. « Je n'ai jamais hésité, répondait-il à toutes les instances, quand il s'est agi de sacrifier mes ressentiments à l'intérêt public, mais ceci est une affaire de conscience, je ne puis y consentir. » Il repoussa les propositions de paix définitive, exigea que la solution des questions politiques et religieuses fût ajournée jusqu'à la prochaine diète. Piteux résultat, pour les princes, d'une expédition qui avait débuté avec tant d'éclat! Maurice se résigna. Il connaissait les projets de l'Empereur, mais ses alliés l'abandonnaient et la réconciliation de Charles-Quint et de Frédéric de Saxe, qui ne renonçait pas à l'électorat, le mettait dans une situation difficile. Il pensa qu'il serait malavisé, par la crainte d'un péril éventuel, de se jeter dans un danger certain et il s'en remit au temps pour compléter sa victoire. Charles-Quint prit à tâche de justifier ses calculs. A peine la trêve de Passau était-elle signée (1552) qu'il ramena sur le tapis l'élection de Philippe : singulier moyen de se concilier les esprits. Il était déjà fort découragé quand il marcha contre la France; son échec devant Metz (nov. 1552-janv. 1553) détruisit ses dernières espérances. Désormais, il désespéra de sa fortune et se prépara à remettre entre des mains plus jeunes l'entreprise qu'il s'était épuisé à poursuivre.

L'Allemagne, qu'il abandonna à elle-même, présentait alors le plus lamentable spectacle: toutes les convoitises étaient déchaînées et, au milieu du débordement des passions égoïstes, les questions religieuses, qui avaient été l'occasion du combat, étaient presque complètement oubliées. La révolution, commencée au nom des droits de la conscience et de la morale, aboutissait au triomphe de la cupidité et de la perfidie. L'anarchie universelle sollicitait les audacieux; elle ouvrait des perspectives infinies à Maurice : peut-être entrevoyait-il déjà dans ses rêves la couronne impériale. Il avait renoué ses relations avec Henri II, qui ne lui tenait pas rigueur de sa défection,

mais la mort l'avait déjà marqué ; gravement blessé à Sievershausen dans un combat contre son ancien allié, le margrave Albert, il succomba deux jours après (11 juillet 1553). En présence de cette fin prématurée, les contemporains oublièrent son égoïsme, son indifférence morale, ses perfidies, et le pleurèrent comme un héros. L'histoire ne saurait voir en lui qu'un condottière de grande allure; mais, en condamnant ses vices, qu'excuse dans une certaine mesure l'époque troublée où il vécut, elle doit lui tenir compte des services qu'il a rendus à l'Allemagne.

Paix d'Augsbourg. — Charles-Quint se désintéressait des affaires de l'Empire. Depuis la mort d'Édouard VI et l'avènement de Marie Tudor, c'était sur l'alliance anglaise qu'il comptait pour vaincre la Réforme; mais il n'avait plus ni la force ni le courage de conserver la direction des événements. On a vu plus haut sa double abdication en faveur de son fils et de son frère. Dès 1554, il avait chargé celui-ci de signer la paix avec les protestants d'Allemagne, échappant ainsi à la cruelle nécessité d'approuver des concessions que blâmait sa conscience et qui révoltaient son orgueil. Après de longues négociations, on se mit d'accord sur un traité incomplet et obscur qui laissait la porte ouverte à bien des difficultés, mais qui du moins donna à l'Allemagne un assez long répit.

La paix d'Augsbourg (1555) reconnaissait aux princes luthériens le libre exercice de leur culte; la juridiction épiscopale ne s'exerçait pas dans leurs domaines et ils conservaient les biens ecclésiastiques sécularisés avant 1552. La paix ne proclamait nullement ainsi, comme on le répète encore souvent, le principe de la tolérance religieuse : les sacramentaires et les calvinistes n'étaient pas mentionnés dans le traité, et le seul droit qu'il accorda aux sujets qui refusaient d'accepter la confession de leur souverain était le droit d'émigrer. Mais la papauté n'en subissait pas moins une grave défaite : la moitié de l'Allemagne lui échappait, l'unité de l'Empire était brisée, et cette scission se traduisit dans la pratique par la formation d'un *Corpus catholicorum* et d'un *Corpus evangelicorum*, dans lesquels se groupèrent les divers États. Les protestants ne désespéraient

pas d'étendre peu à peu leur influence, et, dans ce but, ils avaient réclamé la liberté du culte pour les sujets protestants des souverains catholiques et le droit pour les princes ecclésiastiques d'embrasser la Réforme. Devant la résistance absolue de leurs adversaires, ils se contentèrent sur le premier point d'une déclaration impériale que n'acceptèrent pas les catholiques et laissèrent même insérer dans le traité le *réservat ecclésiastique* qui imposait aux évêques qui embrasseraient le protestantisme l'obligation d'abandonner leurs domaines, mais en ajoutant qu'ils ne se regardaient pas comme liés par cette clause. La paix reposait donc sur une double équivoque et les complications incessantes qui en résultèrent rendaient probable une nouvelle collision; elle renfermait en germe la guerre de Trente ans : du moins l'ajourna-t-elle encore de plus d'un demi-siècle.

D'autres stipulations, relatives à l'organisation des Cercles et à la Chambre impériale, restreignaient le pouvoir de l'Empereur. La tentative de Charles-Quint pour créer une monarchie universelle et relever l'autorité monarchique en Allemagne avait pour conséquence, en dernière analyse, un nouveau progrès des puissances particularistes et une défaite décisive des tendances cosmopolites. La monarchie des Habsbourg, suivant l'expression d'un historien contemporain, subsistait à côté de l'Allemagne plutôt qu'elle ne la dominait. La victoire de l'oligarchie princière, que préparait depuis des siècles tout le travail de l'histoire allemande, avait reçu de la révolution religieuse une impulsion décisive. Tous les incidents avaient tourné en sa faveur : le peuple n'avait plus la force ni même la pensée de discuter l'autorité des souverains, qui chaque jour s'appesantissait davantage sur lui; les villes, sans crédit dans les diètes et gravement atteintes dans leur prospérité commerciale, perdaient, après leur influence politique, la direction intellectuelle et morale qu'elles avaient conservée jusque-là Les Habsbourg d'Autriche, absorbés par les soucis de leurs intérêts dynastiques et menacés dans leurs domaines immédiats par les progrès de l'hérésie, ne prétendaient plus en Allemagne qu'à une souveraineté nominale. Les princes, enrichis des dépouilles du clergé

et maîtres de la conscience comme des biens de leurs sujets, n'avaient en quelque sorte plus d'adversaires. Le champ s'ouvrait librement devant eux, et ils pouvaient réaliser enfin leur idéal de gouvernement et créer de véritables États modernes où nulle volonté ne gênerait la leur et dont toutes les ressources seraient concentrées entre leurs mains.

Comme ces ressources étaient bornées cependant, leurs ambitions furent d'abord modestes, et comme les limites de leurs territoires étaient étroites, leurs regards n'embrassèrent qu'un horizon resserré. Ils sacrifièrent souvent à leur égoïste avidité les intérêts généraux de la patrie germanique, et la victoire de l'oligarchie princière coïncida avec une période d'anarchie et d'abaissement extérieur qui se prolongea jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Les influences étrangères envahirent l'Allemagne, qui ne fut plus que le champ de bataille où les rois voisins se disputèrent l'hégémonie de l'Europe. Les mœurs s'abaissèrent, les esprits se rétrécirent, et le mouvement intellectuel, si actif encore au XVe et au XVIe siècle, s'arrêta. La littérature et l'art perdirent toute originalité et ne furent plus que le pâle reflet de l'art et des littératures latines. Cette décadence, dont on a souvent rendu la Réforme responsable, avait en réalité commencé bien avant elle. Elle tenait à des causes très diverses, et s'il est vrai que le protestantisme la précipita en favorisant la victoire des princes, on ne saurait oublier que la dissolution de l'Empire était une condition nécessaire de la formation de la nationalité allemande. Les États princiers furent le noyau autour duquel s'est peu à peu constitué le peuple allemand, et il serait étrange d'accuser Luther des résistances qu'opposèrent longtemps encore aux progrès de la nation les traditions anciennes et comme l'ombre de ce Saint-Empire romain germanique, qu'il avait frappé à mort.

Dans le domaine de la morale comme de la politique, les résultats heureux de la révolution religieuse ne se produisirent qu'avec une extrême lenteur. Les pays protestants, à la fin du XVIe siècle, nous présentent un tableau fort triste et de nature à justifier les attaques des polémistes catholiques. Ainsi qu'il arrive après toutes les crises profondes qui bouleversent les

âmes, une immense lassitude s'est emparée d'elle : tant d'efforts, tant de combats, tant de souffrances, et pour quelles misérables conquêtes! La mélancolie qui avait attristé les dernières années de Luther est plus amère chez ses disciples, moins vigoureusement trempés. Les dernières paroles de Mélanchton sont un cri de désespoir : « *Nos, theologi,* οὐδὲν ἔχομεν σοφὸν εἰ μὴ δάκρυα *quibus a Filio Dei petimus Ecclesiæ, priorum familiarum et politicarum gubernationem et protectionem.* » Le clergé est ignorant, servile, indifférent à ses devoirs; les fidèles, grossiers et dissolus. « Il est fort inutile, écrit un théologien, de leur enseigner que pour leur salut ils ne doivent point compter sur leurs bonnes œuvres, car ces bonnes œuvres, on les chercherait en vain parmi eux. » Devant l'écroulement de l'autorité traditionnelle, le monde s'effare, pris de terreur, et cherche à rétablir d'une main hâtive le pouvoir qu'il a renversé. En même temps que le concile de Trente, en imposant aux catholiques une formule rigoureuse, supprime toute liberté de discussion et réclame de la conscience individuelle une abdication que n'avait jamais exigée l'Église du moyen âge, si large d'allures et si souple, l'orthodoxie de Wittenberg, aussi tracassière et pointilleuse que celle de Rome, courbe les âmes sous un inflexible niveau et frappe sans pitié les dissidents. Sous sa mesquine et plate tyrannie, les esprits s'abaissent, l'art agonise, la littérature et la science perdent toute originalité. La Réforme avait eu pour origine le réveil de la foi spiritualiste, pour but la régénération de la conscience, pour moyen le libre examen; elle aboutit en fait à l'indifférentisme religieux, au scepticisme moral et à l'intolérance.

Ce n'était cependant, suivant l'expression d'un écrivain contemporain, que les nuées qui au matin d'un jour de printemps voilent les rayons du soleil et qu'il ne tarde pas à dissiper. Au-dessous du protestantisme officiel, un autre grandissait. Après avoir vaincu ses adversaires, Luther triomphe de ses disciples dégénérés. Ce qu'il avait combattu, ce n'était pas seulement, comme ils paraissaient le croire, la domination d'une église étrangère, mais une conception matérialiste et pharisaïque du christianisme, qui, en déchargeant l'homme de son

plus sérieux souci, l'affranchissait de ses devoirs. Il avait enseigné à son peuple les droits de la conscience et le sens de la vie : les générations futures, formées à la lecture de la Bible qu'il leur avait donnée, apprirent de lui le goût de la libre recherche, l'énergie virile, le sentiment de la responsabilité, l'acceptation joyeuse du devoir. De Leibnitz à Schiller et de Kant à Gœthe, les grands fondateurs de l'Allemagne moderne sont ses disciples. Cette Allemagne nouvelle est comme la moisson de la semence qu'il avait confiée au sol.

BIBLIOGRAPHIE

Pour une période aussi vaste et d'un intérêt si général, il est évident que nous ne saurions prétendre ici à dresser une bibliographie complète, ni même à indiquer tous les ouvrages importants. Nous nous bornerons à citer les livres les plus intéressants. Il sera facile d'ailleurs de compléter notre liste en consultant les ouvrages généraux : **Fabricius**, *Centifolium lutheranum*, 1728-1730, et **Vogel**, *Bibliotheca biographica lutherana*, 1851 ; **Herzog**, *Realencyklopædie der protestantischen Theologie*, 2e édition ; l'*Allgemeine deutsche Biographie* ; l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de **Lichtenberger**, les grandes histoires de l'Église, qui ont déjà été indiquées précédemment (voir t. II, chap. V et t. III, chap. VI). — Ajouter : les histoires ecclésiastiques de **Gieseler**, 5 vol., 1823-1855 ; **Chr. Baur**, 5 vol., 1853-1863 ; **K. Hase**, 11e édit., 1886 (avec une bibliographie très soignée) ; **J. H. Kurtz**, 11e édit., 1890 ; **J. Hertzog**, 2e édit., 1890, etc. ; **Kraus**, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, 3e édition, 1887, très informé. Pour l'histoire politique : **Krones**, *Handbuch der œster. Geschichte* ; il faut y ajouter en première ligne, pour les lecteurs français, les articles si substantiels que **Stern** écrit pour la *Revue Historique* (voir t. XXXII et XLIV).

Période antérieure à la Réforme. — On trouvera l'indication de la plupart des livres utiles à consulter dans **Janssen**, *Gesch. des deutschen Volkes seit dem Ausgange des Mittelalters*, 5 vol., 1878 (trois volumes de la traduction française ont paru, 1890). Le livre de Janssen a provoqué des polémiques passionnées : il est écrit avec un incontestable talent et on ne saurait plus s'occuper de cette époque sans tenir compte de ses recherches ; mais il doit être consulté avec infiniment de réserve et il n'a pas réussi à provoquer le revirement absolu qu'il poursuivait ; il ne fait d'ailleurs que reproduire avec plus d'érudition et moins de mesure les tendances du livre, fort lu en son temps et encore curieux à consulter, de **Dœllinger**, *Die Reformation, ihre innere Entwickelung und ihre Wirkungen im Umfange des luth. Bekenntnisses*, 1846-1848. Outre les ouvrages généraux cités plus loin, consulter : **L. Flathe**, *Gesch. der Vorläufer der Reformation*, 2 vol., Leipzig, 1836 ; — **C. Ulmann**, *Reformatoren vor der Reformation*, 2 vol., Hambourg, 1841 ; — **Pastor**, *Gesch. der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, 1884 (ouvrage fort important, d'inspiration catholique ; il en parait une traduction française de **Furcy-Raynaud**, depuis 1888) ; — **Lechler**, *Joh. von Wiclif und die Vorgeschichte der Reform.*, 2 vol., Leipzig, 1873 ; — **Gothein**, *Poli-*

tische und relig. Volksbewegung vor der Reformation, Breslau, 1878; — **Woker**, *Das kirchliche Finanzwesen der Pæpste*, Nordlingen, 1878; — **Kæmmel**, *Gesch. des deutschen Schulwesens im Uebergange von Mittelalter zur Neuzeit*, Leipzig, 1882; — **Gœrres**, *Die christliche Mystik*, 5 vol. Ratisbonne, 1836-1842; — **Schmidt**, *Essai sur les mystiques allemands du* XIVe *siècle*, Strasbourg, 1836, et *Études sur le mystic. allemand* (*Mém. de l'Acad. des sciences morales*, 1847); — **Preger**, *Gesch. der deutschen Mystik im Mittelalter*, 2 vol., Leipzig, 1874-1882; — **Dacheux**, *Un réformateur catholique à la fin du* XVe *siècle, Jean Geiler de Kaisersberg*, Paris, 1876.

Au point de vue surtout politique : **Buchholtz**, *Gesch. der Regierung Ferdinands I*, 9 vol., 1831-1838; — **Ulmann**, *Kaiser Max. I*, 3 vol., 1890 (très important); — **Adler**, *Die Organisation der Centralverwaltung unter Kaiser Max. I*, Leipzig, 1886; — **Huber**, *Gesch. Œsterreichs*, t. III, 1888, et t. IV, 1892, précieux aussi pour la période suivante. — Et, naturellement, les ouvrages généraux relatifs à la Réforme.

Humanisme. — On trouvera les indications utiles dans : **Burckhardt**, 4e édit., Leipzig, 1885; — **Voigt**, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums*, Berlin, 1859; — **Geiger**, *Renaissance und Humanismus*, 1882. — Les travaux déjà anciens de **Erhard**, *Gesch. des Wiederaufblühens wissenschaftlicher Bildung, vornehmlich in Deutschland*, Magdebourg, 1892, et de **Magen**, Erlangen, 1842, n'ont pas encore été remplacés. Parmi les principaux textes, citons seulement: **Reuchlin**, *Briefwechsel*, publié par **Geiger**, Tübingen, 1875; — **Érasme**, *Œuvres complètes* (éditions nombreuses; la plus complète est celle de Le Clerc, Leyde, 1703-1706, 10 vol., in-f.); — **Ulric de Hutten**, *Opera*, 5 vol. publiés par **Bœcking**, Leipzig, 1859-1862, avec, en supplément, les *Epistolæ obscurorum virorum*, 1864-1869; — **Schmidt**, *Hist. littér. de l'Alsace à la fin du* XVe *et au commenc. du* XVIe *siècle*, 2 vol., Paris, 1879; — **Strauss**, *Ulrich von Hutten*, 2 vol., Leipzig, 1856. — Sur Érasme : **Drumond**, *Erasmus, his life and character, as shown in his correspondence and works*, 2 vol., Londres, 1873; — **Hoffmann**, *Essai d'une liste d'ouvrages et de dissertations concernant la vie et les écrits d'Érasme*, Bruxelles, 1866; — **Feugère**, *Érasme, Étude sur sa vie et ses ouvrages*, Paris (1874); — **Geiger**, *Reuchlin, sein Leben und seine Werke*, Leipzig, 1871.

Luther et la Réforme. — Textes et documents : la moins mauvaise édition des *Œuvres* de Luther est celle d'Erlangen : œuvres allemandes, 67 vol. in-8, de 1826 à 1879, et œuvres latines, incomplètes; seuls les derniers volumes des œuvres latines et la deuxième édit. des œuvres allemandes, actuellement 22 volumes, répondent aux exigences de la critique moderne. Une édition vraiment scientifique a été entreprise à l'occasion du 4e centenaire de la naissance de Luther et confiée à **Knaake** : *D. Martin Luther's Werke, Kritische Gesammt-Ausgabe*, Weimar; il a paru 14 volumes. Ses lettres ont été publiées par **De Wette**, 5 vol., 1825-1828, et **Seidemann**, 1 vol., 1856. — **Kolde**, *Analecta Lutherana, Briefe und Aktenstücke zur Gesch. Luther's*, Gotha, 1883. — **Burkhardt**, *M. Luthers Briefwechsel. mit vielen unbekannten Briefen*, Leipzig, 1836. — *Tischreden* (*Propos de tables*), publiés d'abord en deux rédactions différentes, éditées en 1844 et 1848 par **Forstemann** et **Bindseil** (4 vol.), et en latin par **Bindseil**, 3 vol., 1863. — *Lauterbach's Tagebuch*, édité par **Seidemann**, 1872. — **Vogt**, *Johanns Bugenhagen's Briefwechsel*, 1888. — **Corpus Reformatorum** : **Melanchtonis opera**, édités par Bretschneider, t. I-VII, Halle, 1834-1840. — **Spalatin**, *Hist. Nachlass und Briefe*, Iéna, 1851. — **Schade**, *Satiren und Pasquillen aus der Reformationszeit*, 1856-1858, 3 vol.

Recueil de documents édités par **Hortleder**, *Handlungen und Ausschreiben*...

von den Ursachen und dem Fortgange des deutschen Krieges, 1617, par **Tentzel**, 1717, par **Lœscher**, 1720; — **Læmmer**, *Analecta romana*, Schaffhouse, 1861, et *Monumenta vaticana historiam ecclesiasticam sæculi XVI illustrantia*, Fribourg, 1861; — **Fœrstemann**, *Neues Urkundenbuch zur Gesch. der evang. Kirchenreform*, 1842; — **Balan**, *Monumenta Reformationis lutheranæ ex tabulariis S. Sedis secretis*, 1521-1525, Ratisbonne, 1883; — **Brieger**, *Aleander und Luther*, *Die vervollstændigten Aleander's Depeschen* (diète de Worms), Gotha, 1884; — **Voigt**, *Geschichtschreibung über den Smalkald. Krieg*, 1874; — **Lenz**, *Briefwechsel Philipp von Hessen mit Butzer*, Leipzig, 1880; — **Druffel**, *Briefe und Akten zur Gesch. des XVI Jahrh.*, 3 vol., Münich, 1882.

Histoires et biographies anciennes. — **Scultetus**, *Annales*, jusqu'en 1536, Francfort, 1717. — **Sleidanus**, *Commentarii de statu religionis et reipublicæ Carolo V Cæsare*, Strasbourg, 1555 (très important pour l'histoire générale; Sleidan est protestant, mais s'efforce d'être impartial); — **Surius**, *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum ab anno salutis 1500 usque in annum* 1574, Cologne, 1574 (c'est une réponse à Sleidan); — **Ratzeberger**, *Handschriftl. Gesch. über Luther und seine Zeit*, éditée par Neudecken, 1850; — **Spalatin**, *Annal. Reformationis* (jusqu'en 1543), Leipzig, 1768; — **Bossuet**, *Histoire des variations des Églises protestantes*; voir sur l'importance et la valeur de cette œuvre, le livre remarquable de **Rébelliau**, *Bossuet, historien du protestantisme*, Paris, 1891); — **Seckendorf**, *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismo*, 1692; — **Melanchton**, *Historia de vita et actis Lutheri*, 1546; — **Cochlæus (Dobereck)**, *Commentaria de actis et scriptis Lutheri*, Mayence 1549 (c'est le principal arsenal où les adversaires du protestantisme ont puisé leurs légendes les plus ineptes); — **Von der Hardt**, *Hist. litter. Reformationis*, Leipzig, 1747.

Ouvrages modernes. — **Travaux généraux.** — Il faut indiquer avant tout deux livres qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de la littérature historique allemande et qui ont nécessairement servi de base à notre chapitre : d'abord **Ranke**, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* (4e édit., dans les œuvres complètes, 1867), qui est sans doute le plus beau livre du maître; puis **Bezold**, *Gesch. der deutschen Reformation*, dans la collection Oncken, 1886, dont la première partie surtout est admirable. Très importants sont aussi les travaux d'**Egelhaaf**, *Deutsche Gesch. im Zeitalter der Reformation*, 2e éd., Berlin, 1885, et *Deutsche Gesch. in XVI. Jahrh.* dans la *Bibliothek Deutscher Gesch.*, 1890 (le tome I seul a paru); — **Haüsser**, *Gesch. des Zeitalters der Reformation*, 1868; — **Merle d'Aubigné**, *Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin* (en particulier le tome VIII, Paris, 1878); — **Hagen**, *Deutschland's litterarische und religiœse Verhæltnisse im Reformationszeitalter*, 3 vol., 1868; — **J. Zeller**, *Hist. d'Allemagne*, t. V, 1891, Paris; — **Baumgarten**, *Gesch. Karl's V* : l'ouvrage a malheureusement été interrompu par la mort de l'auteur; 3 vol., 1885-1890, très important, avec de nombreux renseignements bibliographiques; — **Bottiger-Flathe**, *Gesch. des Kurstaates und Kœnigreichs Sachsen*, 2e édit., 1867; — **Droysen**, *Gesch. der preussischer Politik*, t. II, 1870; — **Roth**, *Augsburg's Reformation's Geschichte*, Münich, 1881; — **Stælin**, *Würtenbergische Gesch.*, 1841-1873; — les *Schriften des Vereins für Reformations Geschichte* : 44 fascicules ont paru depuis 1883, Halle (**Baumgarten**, *Karl V und die deutsche Reformation*; **J. Roth**, **Th. Kawerau**, **Kolde**, etc., sur Thomas Murner, Hans Sachs, Aleander, etc.).

Biographies de Luther. — **Michelet**, *Mémoires de Luther*, 2 vol., 1844; — **Audin**, *Luther* (sans valeur); — **Kuhn**, *Luther, sa vie et son œuvre*,

3 vol., Paris, 1883; — **Jürgens**, *Luther's Leben* (jusqu'à la querelle des Indulgences), 3 vol., 1846-1847; — **Kœstlin**, *Luther, sein Leben und seine Schriften*, 2 vol. in-8, Elberfeld, 1875 (c'est la plus complète et la plus scientifique); — **Max**, *Luther*, 1883; — **Plitt und Petersen**, *Luther's Leben und Wirken* (jusqu'en 1525), 1883; — **Kolde**, *Luther, eine Biographie*, 1884 (remarquable); — **Bruno Schœn**, *Martin Luther auf dem Standpunkte der Psychiatrie beurtheilt*, 1874; — **Riem**, *Luther als Bibelübersetzer*, 1874; — **Schott**, *Luther und die deutsche Bibel.*

Ouvrages particuliers. — **Schmidt**, *Melanchton's Leben und ausgewæhlte Schriften*, Elberfeld, 1861; — **Baum**, *Capito und Butzer*, Elbing, 1860, dans *Væter der reformirte Kirche*; — **H. Ulmann**, *Franz von Sickingen*, Leipzig, 1872; — **Barthold**, *Georg von Freundsberg oder das deutsche Kriegshandwerk zur Zeit der Reformation*, Hambourg, 1833; — **Ed. Bratke**, *Luthers fünf und neunzig Thesen und ihre dogmen-historischen Voraussetzungen*, Gœttingen, 1884; — **Dieckhoff**, *Der Ablasstreit dogmengeschichtl. dargestellt*, Gœttingen, 1886; — **Gebhardt**, *Die hundert Gravamina der deutschen Nation gegen den rœmischen Hof*, Breslau, 1884; — **A. Baur**, *Deutschland in den Jahren 1517-1527*, 1872; — **Jœrg**, *Deutschland in der Revolutionsepoche, 1522-1525*, Fribourg, 1851; — **Vogt**, *Die Vorgeschichte des Bauernkrieges*, Halle, 1887; — **Zimmermann**, *Allgemeine Gesch. des grossen Bauernkrieges*, 2e éd., Stuttgart, 1856; — **De Bussières**, *Histoire de la guerre des paysans*, 2 vol., 1852, Paris; — **Hase**, *Das Reich der Wiedertaüfer*, Leipzig, 1860; — **Cornelius**, *Berichte der Augenzeugen über das Wiedertaüferreich*, Münster, 1853; — **Keller**, *Gesch. der Wiedertaüfer von Münster*, 1880; — **Baumann**, *Quellen zur Gesch. des Bauernkrieges in Obr. Schwaben*, Stuttgart, 1877; — **Ch. Schweitzer**, *Étude sur la vie et les œuvres de Hans Sachs*, Nancy, 1887.

Réorganisation de l'Église. — Outre les grandes collections déjà souvent indiquées pour l'histoire de la papauté: **Hœfler**, *Papst Adrian VI*, Vienne, 1880; — **Pastor**, *Die kirchlichen Reunionsbestrebungen wæhrend der Regierung Karls V*, Fribourg, 1879; — **Maurenbrecher**, *Gesch. der kathol. Reformation*, 1880; *Studien und Skizzen zur Gesch. der Reformationszeit*, 1874; — **Philippson**, *West-Europa in XVI. Jahrh.*, 1882, dans la collection Oncken. — Voir la bibliogr. du chap. I de notre t. V.

Monarchie autrichienne, Bohême. — Voir la bibliographie des chap. XII et XIII de notre t. III. Pour les règnes de Ferdinand Ier, sont surtout à consulter : **Rezek**, *Gesch. der Regierung Ferdin. I in Bœhmen*, Prague, 1871; — **Tieftrunk**, *Révolte des États tchèques contre Ferdinand*, Prague, 1872; — **Boh. Rieger**, *Les districts et leur organisation*, Prague, 1878; — **Datchitsky**, *Mémoires*, édités par Rézek, Prague, 1878; — *Les diètes bohêmes*, recueil de textes publiés par Gindely et Rézek, Prague, 1880 (ces 4 derniers ouvrages en tchèque). — **A. Wolf**, *Gesch. Bilder aus Œsterreich*, 2 vol., Leipzig, 1866; — **Wiedemann**, *Gesch. der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns*, Vienne, 1875; — **E. Denis**, *Fin de l'indépendance bohême*, t. II, *les Habsbourg*, Paris, 1890.

CHAPITRE XI

LA SUISSE
ÉTAT POLITIQUE. — LA RÉFORME

La Suisse au commencement du XVI[e] siècle. — Pendant deux cents ans à partir de leur première Alliance en 1291, les Suisses avaient glorieusement combattu contre l'Autriche pour assurer leur indépendance. Dans leur lutte contre Charles le Téméraire, ils avaient appris à pratiquer la grande guerre, et, sur les champs de bataille de Grandson, Morat et Nancy, anéanti la puissance de la Bourgogne, en révélant aux « chevaliers » la vertu d'un instrument militaire nouveau, l'infanterie. Dans la guerre de Souabe, ils avaient culbuté, en huit batailles successives, dans les Grisons, sur le Rhin, dans le Jura, les forces de l'Empire allemand, tout en se livrant à des excès qui leur firent partiellement perdre les fruits de leurs victoires, mais contribuèrent à leur donner, vis-à-vis de l'Empire et non plus seulement de l'Autriche, le caractère de nation indépendante; ils n'étaient plus une des nombreuses ligues au sein de l'Empire; ils devenaient les *Confédérés*, tout au plus « parents » de l'Empire. — De toutes parts on recherchait leur amitié. Le dauphin de France, plus tard Louis XI, les avait vus à Saint-Jacques combattre un contre cinquante et « bailler leur âme à Dieu, leur corps aux Armagnacs »; il conclut avec eux, en 1474, la première grande convention de recrutement. — Avec

Charles VIII, ils faisaient la conquête du royaume de Naples, « s'avançant, dit un auteur italien, dans un ordre et avec une dignité admirables; leurs armes étaient de courtes épées, mais dix pieds avaient leurs piques de bois de chêne; de leurs deux mains ils faisaient tournoyer ces instruments de mort de façon à percer ou trancher à leur gré; par leurs chapeaux à grandes plumes, leurs armures éclatantes et leur stature de géants, ils se distinguaient au milieu de tous. » — Louis XII, dans ses guerres d'Italie, éprouva les effets de leur redoutable puissance aux deux batailles de Novare, où successivement il fut vainqueur et vaincu selon qu'il était ou non leur ami. — Les Confédérés s'avançaient plus tard jusqu'à Dijon et ne s'arrêtaient dans leur marche irrésistible sur Paris qu'en imposant à La Trémoille une paix lamentable pour tous ceux qui l'ont signée. — Dans le duché de Milan, les Confédérés disposaient du trône à leur gré et le tenaient en réalité sous leur protectorat effectif. — L'Empire et l'Autriche les recherchaient autant que la France, et concluaient avec eux l'union héréditaire de 1511, qui plaçait sous leur « fidèle surveillance » la Franche-Comté, — à laquelle nul n'osa toucher pendant un siècle et demi et qui ne fut conquise par Louis XIV qu'avec leur complicité. — Le pape enfin, et Venise, et les ducs de Savoie, remplissaient de leurs ambassades les antichambres des Diètes fédérales. — Il ne se tirait guère de coup de canon en Europe sans leur permission et on les surnommait les « Dompteurs des Rois ». — Même dans leur grande défaite de Marignan, où la moitié d'entre eux n'avait pas paru sur le champ de bataille et où la lutte s'engagea par une sorte de malentendu, ils emportaient dans leur retraite tous leurs trophées.

Voilà le décor, l'apparence extérieure; il ne faut pas en dénier l'importance, car toute cette action politique de la Suisse au dehors, tous ces traités des Confédérés avec leurs divers voisins, ont eu ce résultat de les faire sortir définitivement, quoique lentement, de leur ancien milieu, qui était l'Empire germanique, d'en faire un État autonome.

Mais derrière ce décor, qu'y avait-il si nous pénétrons dans les couches profondes de la vie suisse?

A mesure qu'ils agrandissaient par la conquête leurs terri-

toires, les Confédérés restaient-ils fidèles à leur passé? Eux qui avaient tant souffert pour la liberté, la donnaient-ils aux contrées qu'ils enlevaient à l'Autriche, à la Savoie, à l'Italie? Faisaient-ils de ces nouveaux venus de nouveaux membres de leur Confédération? En aucune façon. Les grands cantons gardaient pour eux leurs conquêtes et en faisaient des pays sujets. Quand la conquête était opérée en commun, les nouveaux territoires devenaient des « bailliages communs », administrés à tour de rôle par les cantons conquérants. — Bien plus, la plupart des villes chefs-lieux s'érigeaient en seigneuries omnipotentes, restreignant chaque année davantage la coopération des campagnes à la conduite du ménage commun.

D'autre part, les gouvernements étrangers, à mesure que le pouvoir se concentrait dans les oligarchies des villes, exerçaient sur les meneurs une action démoralisatrice qui allait sans cesse grandissant. Les pensions, les demandes de levées de troupes, les promesses de toute espèce, s'entre-croisaient à Berne, à Lucerne, à Zürich. Dans chaque chef-lieu, on trouvait un parti du pape, du roi de France, de l'Empereur, entretenu à force de pistoles. Pour amener la signature de l'alliance de 1516, l'ambassadeur de François Ier faisait répandre à terre l'or devant les ambassadeurs des cantons, le remuait à la pelle et s'écriait : « Cela vaut mieux que les promesses de l'Empereur. »

La situation générale de la Suisse ressemblait, dans une certaine mesure, à sa situation actuelle en Europe entre la Triple Alliance et la France. D'un côté, l'Empereur allemand, dont le frère était souverain de l'Autriche, et qui était en outre roi d'Espagne, maître de Milan, des Deux-Siciles, de la Franche-Comté et des Pays-Bas. De l'autre côté, la France, luttant à la fois en Italie et au nord des Alpes. — Et les deux grands partis européens se disputaient chaque canton suisse, cherchant à l'attirer dans leur orbite, parce que la victoire pouvait dépendre des levées de troupes obtenues de lui. La notion de patrie s'effaçait; non seulement l'intérêt commun des Confédérés n'était plus pris en considération, mais les cantons commençaient à être en proie aux factions. La Suisse risquait de périr si elle entrait dans l'un ou dans l'autre des camps opposés.

Pendant ce temps l'agriculture était délaissée; tous les jeunes gens, soit par goût inné pour le métier des armes, soit par l'appât des énormes primes offertes au recrutement, quittaient le pays avec ou sans le consentement des autorités. Leurs familles restaient dans la misère. Quand ils revenaient, plus d'un avait contracté sur la terre étrangère des maladies que l'on considérait alors comme mystérieuses. La guerre avait ruiné partout le commerce. Seuls les puissants des villes insultaient par leur opulence vénale à la misère des campagnards et des artisans.

D'où pouvait venir le remède? — Viendrait-il de l'État profondément corrompu dans ses chefs, qui avaient réussi à conclure entre eux, sous le nom de « Convenant de Stanz », une véritable assurance mutuelle contre les revendications populaires? — Viendrait-il de l'Église, qui avait montré aux conciles de Constance et de Bâle, au milieu même des Confédérés, son impuissance à se réformer elle-même? — Les Suisses avaient d'ailleurs commencé à connaître la duplicité des papes dans leurs campagnes d'Italie; et, bien qu'ils eussent reçu le titre de « protecteurs de l'Église », ils avaient appris à leurs dépens, sur le champ de bataille de Marignan, où pouvaient les conduire les habiletés d'un cardinal Schinner.

La Réforme devait être en Suisse non seulement une réaction contre l'immoralité du clergé et une renaissance du sentiment religieux; elle devait être aussi une révolution politique, le triomphe des classes laborieuses sur les chefs de bandes, la victoire de la politique nationale sur ceux qui oubliaient la patrie au profit des princes étrangers. Comme le dit l'historien suisse Vulliemin, « réforme et révolution se confondent si bien dans leurs causes qu'on a peine à les distinguer l'une de l'autre. »

Zwingle et Zürich. — L'homme marqué par la Providence pour cette œuvre de transformation de sa patrie fut Ulrich Zwingle (Zwingli). Il était né en 1484 dans une vallée située à l'est du lac de Zürich, la vallée du Toggenburg, au pied de la grande Alpe du Sentis; le chalet où il vit le jour existe encore. Cette maison, grande et spacieuse pour l'époque, située non

loin de la ligne de partage des eaux entre la vallée du Rhin et celle de la Toess, était depuis longtemps propriété de la famille. Le père de Zwingle était maire de la commune; un de ses oncles était abbé d'un couvent, un autre curé d'un bourg important. L'enfant ne connut donc pas, comme Luther, la pauvreté et se développa joyeusement à l'air libre de la haute montagne. Sous l'influence de ses oncles, l'abbé et le curé, il fut destiné à l'état ecclésiastique, mais, comme il n'était point pauvre, il put faire de bonnes études classiques aux universités ou écoles de Berne, Bâle et Vienne. Il dit lui-même que c'est à Bâle, chez Thomas Wittenbach, qu'il apprit lentement à comprendre qu'en Christ seul on pouvait trouver le pardon des péchés. Pendant cette période il cultiva surtout les langues anciennes et put lire dans les textes originaux les livres sacrés. Devenu prêtre en 1504 et appelé à la cure de Glaris, il s'y heurta directement pour la première fois à un des abus ecclésiastiques de l'époque : il dut racheter sa cure en payant cent florins à un courtisan, auquel Rome l'avait vendue. A Glaris, tout en continuant l'étude des textes bibliques, Zwingle apprenait à connaître le peuple de plus près. Appelé à faire comme aumônier en 1512 la campagne d'Italie, il se réjouit des succès de ses compatriotes, mais il commence déjà à s'indigner des intrigues des ambassadeurs étrangers. Après la campagne de Marignan, son opinion est faite. Il ne veut plus être ni pour le pape ni pour la France; il devient l'ennemi déclaré des services étrangers. Mais le parti français était puissant à Glaris. Des difficultés sont soulevées autour du jeune prêtre, qui accepte un appel comme prédicateur à Einsiedeln, célèbre lieu de pèlerinage entre le lac des Quatre-Cantons et celui de Zürich. A Einsiedeln, il continue ses études philologiques sur les Écritures et surtout devient un prédicateur éloquent. Sa réputation d'orateur arrive jusqu'à Zürich, et, en 1518, il y est appelé à la charge de prédicateur de la principale église.

Il y trouve une ville essentiellement papale; la bannière de la ville avait été donnée par le pape Jules II; en toute circonstance, le Conseil s'était montré partisan énergique du Saint-Siège en Italie. Zürich était au premier rang des États con-

fédérés. C'était là que la plupart des ambassadeurs ou des princes étrangers répandaient leurs largesses. Cet argent facilement gagné était non moins facilement dépensé et la corruption profonde. Zwingle voit toujours plus nettement que le centre de la position est dans le service étranger et c'est contre lui qu'il porte ses premiers coups. A mesure qu'il s'attaque aux pensions, comme source d'immoralité publique et privée, le nombre de ses ennemis va grandissant en haut lieu. Mais à chaque jour de marché la foule de ses auditeurs va grandissant aussi. Les événements extérieurs se pressent. Charles-Quint, en élevant des prétentions à la monarchie universelle et en cherchant à mettre sur sa tête la couronne d'Allemagne, provoque les efforts désespérés de la France pour obtenir des troupes suisses. Zwingle supplie ses compatriotes de n'être ni Français ni Impériaux, d'être seulement Zürichois et Confédérés. Le Conseil sent que le terrain tremble sous ses pieds et décide de consulter toutes les communes. La prédication de Zwingle a porté ses fruits : à l'exception de quatre, toutes répondent par une déclaration de neutralité.

En même temps un marchand d'indulgences, nommé Samson, moine italien, qui avait déjà récolté de beaux bénéfices à Berne, essaie de pénétrer à Zürich. La Diète y était réunie. Les prédications de Zwingle, qui affirmait n'avoir trouvé nulle part dans les Écritures le droit de vendre le pardon des péchés, émeuvent la Diète elle-même. Elle écrit à l'évêque de Constance ; celui-ci et le légat du pape s'empressent de déclarer que, si cela peut être agréable aux Confédérés, le frère Samson peut être renvoyé en Italie.

Zwingle profite de ces circonstances pour accentuer sa prédication contre les services étrangers : « Si un mercenaire étranger envahissait ton pays, dévastait tes champs et tes vignes, enlevait tes troupeaux et tes meubles, s'il tuait tes fils, déshonorait tes filles, foulait aux pieds ta femme qui, les mains jointes, lui demande grâce pour toi, s'il venait ensuite t'arracher, toi vieillard, de ta propre maison, et te transpercer sous les yeux de ton épouse, sans égard pour ta vieillesse tremblante ni pour les lamentations des femmes de ton entourage, et si enfin il incen-

diait ta maison et ta grange, ne dirais-tu pas, si le ciel ne s'ouvrait pas pour faire tomber sa foudre sur ces mercenaires, ne dirais-tu pas qu'il n'y a pas de Dieu? Et quand tu fais cela aux autres, tu dis : C'est la loi de la guerre. Tu réponds que la Suisse est pauvre, parce qu'on n'y récolte pas les oranges, le malvoisie et la soie. Mais elle produit le lait, les chevaux, le bétail, le vin, et le blé, et la laine de nos moutons en abondance, et nos fils sont beaux et forts. Le service étranger ne favorise que l'ambition et le luxe; il ne produit que de mauvais fruits : la révolte contre l'autorité, les mœurs dépravées, l'appauvrissement des masses. »

Ne sent-on pas vraiment vibrer dans ces paroles l'âme d'un grand patriote? La Diète décida l'abolition de toutes les pensions et de toutes les alliances étrangères pour vingt-cinq ans; mais déjà en 1522 elle revenait sur sa résolution. Zürich seule persista dans l'abolition.

Zwingle se voue alors plus énergiquement à la réforme de l'Église. Il prêche que l'obligation de faire maigre ou de jeûner ne se trouve pas dans les Écritures; il en résulte une certaine émotion parmi les chanoines. Un prêtre du voisinage, ayant parlé contre le culte des saints, fut déféré au tribunal épiscopal. Zwingle, pour la première fois, prit parti contre l'évêque. La Diète fédérale s'en mêla et Zwingle offrit une discussion publique au docteur Faber, administrateur de l'évêché. Cette dispute du 29 janvier 1523, dont l'issue fut favorable à Zwingle dans la pensée de ses auditeurs et amena le Conseil à décider qu'il y avait lieu de continuer dans cette voie, peut être considérée comme le point de départ de la Réforme en Suisse.

Une seconde dispute eut lieu, le 26 octobre de la même année, au sujet de la messe et des images; mais l'évêque de Constance ne s'y fit pas représenter et la Diète s'abstint. Le succès de Zwingle sur son contradicteur, le moine Schmid, de l'ordre de Saint-Jean, fut considérable, car Schmid fut amené à défendre seulement l'idée que l'on devait procéder avec prudence dans l'abolition des images, jusqu'à ce que le peuple eût compris de lui-même qu'elles ne servaient à rien. Quant à l'abolition de la messe, Zwingle se rangea à l'avis qu'il était

préférable d'attendre, pour l'abolir, le moment où le peuple serait plus familiarisé avec les doctrines bibliques.

La foule, excitée par ces discussions, se mit çà et là à briser les images et le Conseil dut décider, d'accord avec Zwingle, de punir les iconoclastes. Mais les faits marchèrent plus vite qu'on ne pouvait le supposer. Au bout de très peu de temps le célibat des prêtres fut aboli, et le chapitre des chanoines se transforma de lui-même en faculté de théologie, renonçant volontairement à ses domaines.

Cette marche prudente ne satisfaisait pas tout le monde. Les radicaux de l'époque se livrent à une agitation violente, suppriment le baptême des enfants, baptisent sans pudeur les adultes dans les rivières, se roulent sur le sol sans distinction de sexe, parce que Christ a dit : « Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux », ne travaillent plus parce que Dieu saura bien les nourrir, et en général prennent pour la voix d'en haut toutes les inspirations de leur cerveau malade. Cette agitation menaçant de s'étendre sur le terrain politique, parce que cette secte communiste ou socialiste ne voulait plus respecter aucune loi qui ne fût inscrite dans la Bible, des mesures énergiques durent être prises et aboutirent plus rapidement qu'en Allemagne à un apaisement.

A son tour, et cela est plus grave, Zwingle abandonna sa politique jusque-là si prudente; on enleva de force toutes les images des églises, on détruisit avec vandalisme de nombreux trésors artistiques, et Zwingle en vint à déclarer que toute demi-mesure, tout maintien d'anciens usages étaient un scandale pour les faibles et une tentation pour les hésitants. Le gouvernement se fit d'ailleurs soutenir dans les principales communes par les votes de la majorité, et, pour parler un langage moderne, fut couvert par un *referendum* populaire.

Ainsi l'œuvre de Zwingle était achevée à Zürich par le constant accord du réformateur et de l'État. La transformation politique, la suppression des pensions et du service militaire étranger, avaient marché de front avec la réforme religieuse.

La Réforme dans le reste de la Suisse allemande. — Dans le reste de la Suisse, la Réforme pénétrait lentement. A Berne, le Conseil « eût volontiers dépouillé le clergé de ses privilèges, tout en conservant le peuple dans l'intégrité de sa foi »; mais la puissante aristocratie bernoise dut céder devant la pression des amis de la Réforme au sein de la bourgeoisie et permettre la libre prédication de l'Évangile. Pendant trois semaines, en janvier 1528, tous les prêcheurs de Zürich et de l'Allemagne du Sud se donnèrent rendez-vous à Berne. Le 7 février, le gouvernement fit fondre les trésors des églises et remplacer la messe par le prêche. Partout dans le grand canton de Berne on se soumit, sauf dans quelques communes de l'Oberland, qui ne résistèrent pas à l'envoi d'une armée.

A Bâle, les évangéliques étaient en minorité dans le Conseil; mais ils s'emparèrent de l'Arsenal et obtinrent du Sénat l'abolition de la messe. Érasme quitta la ville, dégoûté des mœurs démocratiques nouvelles, et Œcolampade prit la direction du mouvement.

La ville de Saint-Gall, une partie de Glaris, une partie des Grisons se joignirent à la Réforme. En 1528, plus de la moitié de la Suisse en avait accepté les principes.

La plus grande partie de la plaine était acquise aux idées nouvelles, avec la population la plus nombreuse; mais, des treize cantons, sept étaient demeurés à l'ancienne foi, dont cinq situés dans les Alpes autour du lac des Quatre-Cantons. Les *cantons primitifs*, exclusivement forestiers ou agricoles, n'avaient pas eu autant à souffrir que ceux de la plaine des guerres étrangères, parce qu'il n'y existait presque pas de classes industrielles ou commerçantes. Le clergé ne s'y était pas livré aux mêmes abus que dans la plaine. Enfin les habitants, peu lettrés, n'avaient guère eu l'occasion de suivre les controverses nouvelles. Comme dans les Diètes on votait par canton, sans tenir compte de l'importance numérique de chacun d'eux, l'ancienne foi avait la majorité légale.

Les « bailliages communs », c'est-à-dire les territoires conquis en commun par les Confédérés et administrés par des baillis appartenant à tour de rôle à chacun des cantons souverains,

devinrent la pomme de discorde. Les cantons catholiques chargèrent leurs baillis de faire prévaloir l'ancienne foi. Zwingle, de son côté, avait amené beaucoup de communes à se prononcer pour la Réforme. Un disciple de Zwingle fut arrêté, conduit à Schwytz et brûlé vif (mai 1529). Ce fut au feu de son bûcher, dit Vulliemin, que s'alluma la guerre civile.

Ébloui sans doute par ses rapides succès, Zwingle voulut aller trop vite. « Homme politique en même temps que serviteur de Jésus-Christ, il en était venu à envisager tout moyen légitime en soi comme permis, lorsqu'il s'agissait de frayer la voie à l'Évangile. » Déjà il était trop exclusivement dominé par ses vues théologiques pour pouvoir comprendre l'idée, essentiellement politique, des Bernois, « qu'il était possible et désirable de maintenir, malgré les différences des confessions religieuses, une action politique commune dans la Confédération. » Pour ce novateur religieux, l'État devait être l'instrument destiné à faire triompher la Réforme. Il s'estima donc autorisé à conclure une alliance séparée non seulement de Zürich avec les cantons réformés, mais aussi avec la ville allemande de Constance. Pour mieux atteindre son but, il avait peu à peu relégué à l'arrière-plan le Grand-Conseil et concentré tous les pouvoirs dans un Conseil secret, où il était tout-puissant. Il se mit alors à faire travailler les bailliages les plus rapprochés des petits cantons catholiques, puis les terres de l'abbé de Saint-Gall, où Zürich n'avait rien à faire.

Les cantons catholiques répondirent, en avril 1529, par une alliance de cinq d'entre eux avec l'Autriche pour la protection de « l'ancienne et seule véritable foi ». Cette alliance devait être complétée par une autre avec les ducs de Lorraine et de Savoie. Cernés dans leurs montagnes, les petits cantons voulaient faire cerner à leur tour les réformés.

La première guerre de Cappel. — Cette alliance des catholiques avec l'Autriche, contraire au pacte fédéral, fournit à Zwingle l'occasion désirée. Il réclame la guerre. Berne résiste à ses demandes, et fait observer que « la guerre n'est pas le bon moyen de répandre la nouvelle foi, parce que la guerre conduit la Confédération à sa ruine. » Zwingle ne peut plus

comprendre ces raisonnements. Il écrit aux Bernois : « Ne craignez pas la guerre, car cette paix dans laquelle nous vivons, n'est pas la paix; et la guerre que nous voulons n'est pas la guerre. Si nous ne coupons pas le mal dans sa source, qui est l'oligarchie des cantons primitifs, jamais la vérité de l'Évangile ni ses serviteurs ne seront en sûreté. » Berne refuse d'attaquer, mais promet du secours si Zürich est menacée. Les Zürichois envahissent alors la contrée qui sépare leur territoire de celui de Berne, afin d'occuper les passages des rivières, et Zwingle s'avance, la hallebarde sur l'épaule, avec tout ce que Zürich compte de soldats. La lutte semblait inévitable; les petits cantons étaient résolus à l'accepter. Mais le chef du gouvernement de Glaris, Aebli, ne peut voir sans émotion ces deux armées, dont les chefs et les soldats avaient si souvent et si glorieusement combattu côte à côte en Italie, sur le point de s'entre-tuer. Les hommes eux-mêmes se demandaient si la chose était possible, et, aux avant-postes, on les voyait quelquefois, couchés autour d'un baquet de laitage posé sur la frontière, couper leur pain dans le baquet et le manger en commun, sauf, si l'un d'eux dépassait la frontière, à réprimer cette violation de territoire en donnant sur les doigts du coupable avec leur cuiller. Aebli l'emporta dans ses tentatives de conciliation. Zwingle le lui reprocha vivement : « Tu les crois, et tu fais le médiateur. Tu auras devant Dieu la responsabilité de ta conduite. Bientôt, lorsqu'ils seront armés, ils ne ménageront plus personne et alors il ne se présentera plus de médiateur. » Ces paroles prophétiques devaient se réaliser deux ans plus tard, mais Aebli avait raison en soutenant vis-à-vis du ministre de l'Évangile que l'arbitrage, aux yeux de Dieu, était préférable à la guerre civile et que les intérêts politiques de Zürich pouvaient être mieux sauvegardés par la paix que par la soumission violente des cantons catholiques. — Ce n'est pas la paix conclue par Aebli à Cappel qui a été mauvaise et qui a nécessité deux ans plus tard une nouvelle guerre civile : c'est l'abus que les réformés et Zwingle ont fait des avantages obtenus par l'acte de paix.

Les conditions de la paix de Cappel (25 juin 1529) avaient été la liberté de conscience, non dans le sens moderne du mot, mais dans ce sens que nul ne pouvait être contraint à abjurer. Dans

chaque paroisse, la majorité décidait, et la minorité devait se soumettre ou émigrer dans une autre paroisse. D'autre part, ce principe de la parité des deux confessions ne devait prévaloir que dans les bailliages communs. Chaque canton demeurait souverain chez soi en matière de foi, et il était entendu qu'aucun canton n'avait à tolérer de dissidents sur son territoire. L'alliance des catholiques avec l'Autriche était annulée.

Seconde guerre de Cappel. — Zwingle ne veut pas se contenter de ce demi-succès. De plus en plus, il se complaît dans son rôle de dictateur politique. Il se lance toujours plus avant dans de vastes plans pour l'extension de la Réforme en Europe. Il se met en rapport avec les protestants d'Allemagne. Le landgrave Philippe de Hesse devient son grand ami et correspondant. Lorsque la seconde diète de Spire fait ressortir plus vivement les dangers que courent les protestants de l'Allemagne, Zwingle sent la nécessité de frapper un grand coup en tentant avec Luther un accord sur les questions qui les divisaient. Le 2 octobre 1529, ils se rencontrent à Marburg. On a raconté plus haut leur entrevue. Ils ne peuvent s'entendre sur la question de la présence réelle du Christ dans la Cène; Luther refuse la main que lui tend Zwingle, et le landgrave ne peut les amener à se traiter de frères : « Vous êtes animé d'un autre esprit », dit à Zwingle l'homme de Wittenberg.

Zwingle rentre à Zürich, poursuivant toujours ses grands projets, écrivant à François Ier une lettre qu'on pourrait, dans certains de ses passages, attribuer à un humaniste italien, tant il affirme énergiquement sa conviction que dans l'éternelle béatitude du ciel on rencontrera les âmes pieuses des fidèles de tous les temps et de toutes les religions, depuis Hercule, Socrate et Aristide jusqu'aux prophètes de l'Ancien Testament. Il cherche à nouer des relations politiques avec la France, lui qui avait été l'adversaire acharné des alliances étrangères, et avec les princes protestants de la Ligue de Smalkalde.

A l'intérieur, il devient de plus en plus audacieux, perdant le sentiment des réalités, de la justice, du droit. Il croit fermement que le peuple des cantons catholiques est prêt à venir à la Réforme, qu'il gémit sous la tyrannie de ses autorités : ce

qui était une erreur absolue. Il interprète l'article de la paix de Cappel portant que nul ne peut être contraint dans sa foi comme applicable à l'intérieur des cantons catholiques, alors qu'il avait été stipulé pour les seuls bailliages mixtes. Dans son désir de voir pénétrer la nouvelle foi dans sa vallée natale du Toggenburg, dont l'abbé de Saint-Gall était souverain temporel, il y provoque, sans droit et malgré les conseils modérateurs des autres cantons protestants, une véritable révolution. Il rêve une transformation de la Suisse, ne donnant plus que cinq voix aux sept cantons catholiques et assurant toujours aux réformés, tant aux diètes que dans l'administration des bailliages communs, les deux tiers des voix. Il propose même le partage de ces bailliages en en attribuant les deux tiers aux protestants. Le théologien passionné, devenu chef d'État, ne rencontrant plus aucune résistance dans son Conseil, dont il avait à peu près exclu tous les hommes de quelque autorité ou de quelque expérience, en arrive à effrayer ses alliés. Les prudents Bernois, occupés d'ailleurs à étendre leur influence politique et religieuse dans la direction de l'ouest, sur Neuchâtel et dans le pays de Vaud alors savoyard, en y secondant les efforts de Farel, de Viret et de Calvin, essaient en vain de retenir Zwingle. Bâle se rapproche de Berne. La division se met entre les réformés.

Au contraire, les petits cantons catholiques, justement irrités des continuels empiétements de Zürich dans les bailliages mixtes et à Saint-Gall, menacés dans leur existence par un blocus qui risquait de les affamer, décident d'entrer brusquement en campagne. Ils occupent avec leur avant-garde et interceptent les routes conduisant de Berne à Zürich. — Les chefs militaires zürichois, dont quelques-uns étaient secrètement mécontents depuis que Zwingle, ne se sentant plus soutenu aveuglément par les principales familles, s'était appuyé de plus en plus sur des créatures, conduisent mollement la campagne. La petite armée zürichoise prend à Cappel, entre les lacs de Zürich et de Zug, des positions reconnues défectueuses. On décide de modifier l'ordre de bataille. Mais un chef ennemi, ancien et habile tacticien des guerres d'Italie, s'aperçoit du mouvement, et fond sur eux avec 8 000 hommes. La bannière de Zürich est

sauvée à grand'peine. La perte des Zürichois est relativement énorme : près de 600 hommes, quand les adversaires n'en perdent que 80. — Zwingle, qui avait suivi les siens comme aumônier, est blessé à la tête et reçoit deux coups de pointe dans les cuisses. Des pillards le trouvent encore vivant. Ils lui demandent s'il veut se confesser à un prêtre. Zwingle, dont les lèvres paraissent murmurer une prière, répond par un signe de tête négatif. Un capitaine de ces mercenaires qu'il a si souvent stigmatisés le perce de son épée. Un vieux chapelain des catholiques, ancien chanoine à Zürich, ne peut s'empêcher, dit la tradition, de s'écrier devant le cadavre de Zwingle : « Quelle qu'ait été ta foi, je sais aussi que tu as été un fidèle Confédéré. » Cela n'empêcha pas les cinq cantons de faire brûler le corps après l'avoir écartelé (11 octobre 1531).

Par la seconde paix de Cappel, les Zürichois doivent promettre de laisser vivre en paix, « dans leur vraie et indubitable foi chrétienne », les cantons catholiques. Ceux-ci, ne pouvant songer à une restauration complète, acceptent que les Zürichois demeurent « à leur foi. » — Dans les bailliages communs, le principe de la parité des deux confessions est aussi maintenu; mais une exception était faite pour les bailliages les plus rapprochés des cantons catholiques, où l'ancienne foi fut rétablie, ainsi que les couvents. D'une façon générale, il fut stipulé que, si une paroisse demandait à revenir à l'ancienne foi, elle pourrait le faire. Berne suit peu après l'exemple de Zürich et conclut une paix séparée sur les mêmes bases. — Elles ont régi les rapports des deux confessions en Suisse pendant près de deux siècles.

La contre-réformation. — Le parti catholique, utilisant sa victoire, profitant de la lassitude, et aussi d'une certaine absence d'hommes de valeur parmi la nouvelle génération chez les réformés, se reconstitue sur de nouvelles bases. Le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, dont ses adversaires eux-mêmes admirent les vertus et l'ardente charité, s'occupe spécialement des Suisses catholiques et fonde pour eux à Milan un collège qui existe encore. Il favorise l'installation à Lucerne des jésuites et d'une nonciature permanente. — Les

sept cantons catholiques constituent entre eux la Ligue Borromée, aussi nommée Ligue d'Or à cause des initiales dorées du manuscrit original, alliance qu'ils déclarent supérieure à tout autre traité et par laquelle ils se prêtent mutuellement appui en toutes circonstances pour la défense de leur foi.

Les conséquences. — A partir de ce moment, il y a deux Suisses, l'une réformée, l'autre catholique. On siège encore en commun, mais chaque confession a ses diètes séparées, plus fréquentes que les diètes générales. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, on peut, à chaque instant, s'attendre à voir les partis reprendre les armes. S'ils ne se font pas la guerre à l'intérieur du pays, ils combattent sous des drapeaux différents à l'étranger, notamment en France. Les Suisses sont encore la première infanterie de l'époque. Les catholiques, sous la conduite de Louis Pfyffer, le « roi des Suisses », maintiennent la couronne sur la tête du jeune Charles IX à la retraite de Meaux, un des plus admirables faits de guerre de ce temps. Ils décident de la victoire à Dreux, à Jarnac, à Moncontour, et leur loyauté traditionnelle fait que les deux partis leur confient fréquemment la garantie de leurs arrangements. — Les Suisses protestants sauvent Henri IV à Arques et le font roi à Ivry, après avoir longtemps combattu clandestinement avec Coligny en s'engageant comme Neuchatelois dans les rangs des réformés français. — La conversion de Henri IV contribue autant en Suisse qu'en France à mettre un terme à la guerre civile toujours latente. — La Suisse, divisée en deux camps dont le plus faible a la majorité officielle dans les Diètes, cesse d'avoir une politique unique. Elle n'a pas réussi à se donner un centre, une volonté. Elle est un corps matériellement fort dont l'âme aurait disparu. Elle sera pendant deux siècles le grand réservoir où l'Europe entière viendra puiser d'intrépides soldats. La corruption des gouvernants, marchands de chair à canon, a recommencé de plus belle, sauf à Zürich, où persiste à cet égard l'influence de Zwingle. Et cependant on peut soutenir, sans paradoxe, que le service militaire étranger, par un de ces bizarres retours dont l'histoire offre quelques exemples, a peut-être sauvé la Suisse pendant cette longue période d'impuissance politique,

en cette longue absence de tout gouvernement central et même de tout patriotisme autre que le patriotisme purement local. Les princes étrangers la laissaient en repos parce qu'elle faisait un commerce, utile pour eux, de soldats disciplinés et fidèles, et qu'elle ne prenait parti pour personne puisqu'elle servait tout le monde. Pendant la guerre de Trente ans, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, les Confédérés proclament, comme un principe de leur politique, la neutralité de la Suisse, *en tant que Confédération*. Cette politique devient avec le temps une sorte de dogme; la nation s'en imprègne : neutralité et indépendance deviennent deux notions tellement connexes qu'on ne les distingue plus. Quand la notion de neutralité se transformera, quand elle deviendra plus stricte et fera considérer les enrôlements comme contraires à cette même neutralité, le peuple suisse, qui aura substitué aux anciennes oligarchies militaires des gouvernants tirés des classes moyennes, industrielles et commerçantes, aura acquis, par trois siècles de pratique, un tempérament à lui. Les diverses nationalités qui le composent, les diverses confessions qui le divisent se seront fondues dans une grande pensée commune : « Une politique active nous diviserait; une politique défensive, reposant sur de fortes institutions militaires, nous assure la sécurité. » Et, de son côté, l'Europe aura reconnu que l'indépendance de la Suisse et sa neutralité constituent une importante sauvegarde de la paix; que la France, l'Allemagne, l'Italie, ont tout profit à laisser la Confédération garder, à ses frais à elle, soixante lieues de leurs frontières respectives. La neutralité européenne de la Suisse n'est nullement une création artificielle de la diplomatie, comme celle de la Belgique et du Luxembourg; elle est sortie des entrailles mêmes du peuple suisse, après trois siècles d'un douloureux enfantement.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'œuvre de Zwingle, à côté de cette neutralité de la Suisse qui a été la conséquence de la division des Confédérés en catholiques et protestants, de cette neutralité que Zwingle avait d'ailleurs si ardemment prêchée à ses contemporains? Nous l'avons dit en commençant ce chapitre : la Réforme en Suisse a été politique autant que religieuse;

elle a été une révolution autant qu'une réformation. Elle s'est accomplie moins comme une œuvre intérieure dans l'âme du croyant que comme une œuvre collective entreprise avec le concours des pouvoirs publics. Ce caractère a persisté en ce sens qu'en Suisse les questions religieuses et les questions politiques sont restées constamment connexes. L'Église y est partout unie à l'État (et par État il faut entendre le canton). Le système américain des sectes nombreuses n'a pas prévalu, même de nos jours, dans les cantons protestants. La nation ne s'y désintéresse pas des choses religieuses; elle s'y intéresse même quelquefois avec cet excès d'ardeur qui distingue ailleurs les luttes politiques. Dans les cantons catholiques, on se passionnera pour ou contre l'infaillibilité du pape en 1870. C'est seulement en 1893 que les questions confessionnelles seront soustraites au Parlement fédéral pour être renvoyées devant le forum plus calme, plus discret, plus impartial aussi, du nouveau Tribunal fédéral. Tout cela est le produit des inconséquences de Zwingle, dont un écrivain zürichois a pu dire : « Il n'était pas fondu d'un seul jet, comme Luther ou Calvin. Le jeune humaniste, qui considérait comme une révélation divine la sagesse des Grecs et des Romains, a rêvé une sorte d'état théocratique dans le goût des prophètes d'Israël. Celui qui, dans son enthousiasme pour l'antiquité classique, faisait représenter en 1531, dans la langue originale, une comédie grecque, n'a rien fait pour l'instruction des laïques. Le grand esprit qui, dans une lettre à François Ier, montrait réunis dans un même ciel les grands hommes de tous les temps, ne tolérait pas de catholiques dans sa ville. Le défenseur énergique de l'amour des hommes les uns pour les autres a poursuivi impitoyablement les adversaires de son œuvre. L'homme qui a mis au-dessus de tout la droiture, la justice et la vérité, a foulé aux pieds le droit public de son pays pour arriver à réformer le Toggenburg et les bailliages communs. L'ami du peuple et des humbles montagnards n'a eu que de la haine pour les populations patriarcales des cantons de la Suisse primitive. Le patriote ardent qui, dans ses paroles et ses écrits, a prouvé son amour passionné pour son pays, a, par sa politique, conduit la Suisse

à deux doigts de sa perte et fomenté deux guerres civiles. Que de contrastes! que de contradictions! La clef de l'énigme se trouve dans la conviction de Zwingle que la Bible, la parole de Dieu, la foi évangélique, sont l'étoile dirigeante de la vie publique comme de la vie intérieure. Lorsque la parole de Dieu, telle qu'il la comprenait, s'était fait entendre suffisamment haut, il n'y avait plus pour lui de barrières : science, égards politiques, amour de l'humanité, patriotisme, tout était réduit au silence. » L'action de Zwingle, son influence sur son pays ont été si grandes que les contradictions mêmes de ce caractère expliquent, aujourd'hui encore, certaines anomalies et certains contrastes dans la vie du peuple suisse.

Ce sera seulement au milieu du XIXe siècle que le peuple acquerra son unité morale, se donnera un gouvernement accepté de tous, et mettra définitivement, après tant d'épreuves, la notion de patrie nationale au-dessus des divisions locales ou confessionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dændliker, *Geschichte der Schweiz*, 3 volumes, Zürich, 1885. — **Bluntschli**, *Geschichte des Schweizerischen Bundesrechtes*, Zürich, 1849, 2 vol. — **Petitpierre de Wesdehlen**, *Abrégé de l'histoire des Suisses*, Neuchâtel, 1849. — **L. Vulliemin**, *Histoire de la Confédération suisse*, Lausanne, 1879. — **Segesser**, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, Berne, 1880, 4 vol. — **Hoff**, article sur Zwingle dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger, Paris, 1882. — **Mœrikofer**, *Zwingli*, Leipzig, 1867-69, 2 vol. — **Schweizer**, *Geschichte der Schweizerischen Neutralitæt*, Zürich, 1894. — Diverses études parues en 1884 à Zürich à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Zwingle.

CHAPITRE XII

LA RÉFORME EN FRANCE
PREMIER AGE DE LA RÉFORME FRANÇAISE

Jusqu'à l'année 1559.

Pour étudier les quarante premières années de la Réforme en France, moment unique dans l'histoire religieuse de ce pays, il faut commencer par se défaire de deux opinions préconçues qui fausseraient tous les jugements.

La première est de considérer la Réforme en France comme une suite et une dérivation de la Réforme en Allemagne. Il est aujourd'hui hors de doute, grâce aux documents originaux publiés de nos jours, que la Réforme française a ses origines en France. Ce qu'elle serait devenue sans Luther, nous l'ignorons, et il est clair qu'une fois que Luther eut parlé, elle fit cause commune avec lui; mais elle était née avant lui, elle s'était affirmée sans lui. Elle avait eu, dès le début, son caractère propre, et elle le garda. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est d'avoir été, dans le bien et dans le mal, une chose toute française.

La seconde impression inexacte, dont on a plus de peine encore à se défendre, est celle qui nous porte à voir le XVIe siècle à travers le XVIIe, à nous figurer dès 1525 un catholicisme et un protestantisme constitués, définis, irréductibles et armés de toute pièces l'un contre l'autre. On a beau être prévenu du contraire, on se laisse toujours aller à se représenter l'Église, la cour, la

magistrature, la bourgeoisie, le clergé, sous Francois I[er], tels qu'ils seront sous Henri IV ou sous Louis XIV, après qu'un demi-siècle de guerres civiles (et de quelles guerres!) aura profondément altéré le tempérament national, après que la violence de la lutte aura poussé les idées, comme les hommes, à l'extrême. Pour entendre quelque chose à ce premier âge de la Réforme en France, il faut songer qu'il s'agit du protestantisme avant Calvin et avant les Confessions de foi. Tout l'intérêt de ce tableau fugitif est dans sa fragilité même : il fait revivre un moment où toutes les grandes lignes, si fortement accusées dans l'âge suivant, sont encore indécises, se croisant et se contrariant sans cesse, où le trait dominant dans la physionomie mobile des personnages, ce n'est pas encore l'esprit de la Ligue ou l'esprit huguenot, c'est l'esprit français, avec cette apparence de laisser aller qui est, au fond, un merveilleux équilibre naturel.

I. — Jusqu'à la bataille de Pavie.

Origines de la Réforme française. — Le mot *réforme* ou *réformation de l'Église*, qui éveille aujourd'hui l'idée de schisme, n'avait à aucun degré cette signification au début du XVI[e] siècle. Loin d'être le signal d'une révolte, c'était le cri de tous, le soupir de l'Église et le vœu de la nation, la seule et commune aspiration de tous les gens de bien, clercs et laïques. Dès la première moitié du XV[e] siècle, quatre conciles, qui avaient donné de grandes espérances au monde, s'étaient réunis comme « conciles de réforme »[1], et à défaut de mieux ils avaient laissé dans les esprits et dans la langue cette formule courante : « réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. »

Le besoin qu'avait l'Église de s'amender ainsi ne fait pas plus de doute aux yeux de l'historien qu'il n'en pouvait faire pour les contemporains. Que l'on recueille les mélancoliques et discrètes confidences où s'épanche l'âme blessée de Gerson, « n'espé-

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 323 et suiv.

rant plus que dans le Seigneur pour sauver son Église », ou que l'on entende la stridente parole des Frères Prêcheurs dépeignant crûment les mœurs dissolues du clergé, ou que l'on prête l'oreille aux mordantes épigrammes de tant d'obscurs précurseurs de Rabelais qui montrent les dix commandements réduits par l'Église à un seul : « De l'argent! De l'argent! » — partout c'est la même évidence qui éclate : il faut une réforme.

Cette réforme, dans la pensée à peu près unanime de la chrétienté, touchait fort peu au dogme : elle portait principalement sur la discipline. Ignorance grossière chez les uns, cupidité éhontée chez les autres, débauche en bas, simonie en haut, à tous les degrés le trafic des choses saintes et un mandat sacré devenu une source de richesses, bref tous les désordres qu'entraîne le trop long exercice d'un pouvoir sans contrôle et sans frein : telles sont les plaies de l'Église. Tout le monde les voit, tout le monde veut y porter remède par amour filial pour l'Église. Le remède que les croyants implorent tous les jours dans leurs prières, que le bas clergé appelle de toutes ses forces, que les évêques recommandent, que les papes eux-mêmes l'un après l'autre font profession d'accepter, c'est un concile universel qui remettra l'Église en sa pureté primitive.

Ces dispositions générales sont celles du monde entier. Elles se précisent en France grâce à la situation de l'Église gallicane.

L'Église gallicane. — Pour être une des plus respectueuses à l'égard des pouvoirs spirituels du saint-père, l'Église gallicane n'en était pas moins jalouse de ses franchises nationales. La Pragmatique sanction de Charles VII avait dès 1438 dressé tout un plan de défense contre les empiétements du pouvoir papal [1]. On a vu plus haut [2] avec quelle décision ce clergé avait pris parti pour Louis XII contre le pape Jules II. Le pape et le roi étaient morts sans que le conflit fût réglé. Le premier acte de François I[er] après Marignan fut de signer avec le nouveau pape Léon X un acte, le Concordat, qui mettait presque à néant la Pragmatique [3].

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 206.
2. Voir ci-dessus, p. 69.
3. Voir ci-dessus, p. 88 et p. 173.

• Le clergé français, dépouillé par le pape au profit du roi et par le roi au profit du pape, subissait ce marché dont il faisait tous les frais, mais il n'en était que plus ardent à souhaiter les réformes nécessaires dans le spirituel et dans le temporel.

Ce n'était pas seulement à Rome que nos évêques étaient connus pour leur indépendance et leurs visées réformistes. Ils portaient le même esprit dans leurs fonctions. Ils ne sont nullement en 1520 ce qu'ils seront dès la seconde moitié du siècle, quand la contre-révolution religieuse se sera organisée et quand les guerres de religion auront familiarisé la nation entière, ses chefs en tête, avec des sentiments qui semblent n'avoir plus rien d'humain. A la fin de Louis XII et au commencement de François Ier, « le clergé français représentait la classe la plus cultivée de la nation, la plus habile en politique et en affaires, la plus tolérante en religion, très indépendante du siège de Rome, très patriotique et très populaire »[1]. Ce sont des évêques français que l'on trouve au début de notre Renaissance comme patrons et protecteurs avérés des humanistes. Ce sont eux qui les derniers en Europe réclameront le concile universel, qui les derniers en France feront entendre des paroles de mansuétude et qui mériteront plus d'une fois, jusque sous Henri II, d'être dénoncés par l'Inquisition, par les Guise pour « s'acquitter assez petitement » de leur tâche contre les hérétiques et « aller trop lentement » dans la procédure.

La Renaissance française ; les humanistes. — En France, plus que partout ailleurs, la Renaissance et la Réforme, au début, ne font qu'un. Elles se sépareront bientôt, non pas aussi vite qu'en Allemagne; pendant douze ou quinze ans au moins elles se confondent.

Infiniment moins brillante et moins originale qu'en Italie, la renaissance des lettres chez nous se manifeste surtout par la renaissance des études. Les collèges se créent de toutes parts, non pas en antagonisme avec l'Église, mais sous ses auspices. Les évêques amis des bonnes lettres les protègent au besoin contre la mauvaise humeur des couvents, contre « la bar-

1. Mme Coignet, *François Ier*, Introduction, p. XXXVIII.

barie », comme disaient en bon latin les humanistes pleins de confiance.

L'avènement de François Ier est le signal d'une vaste propagande scolaire, au service de laquelle se mettent corps et âme les imprimeurs (ceux de Lyon d'abord), puis un grand nombre de lettrés, latinistes, hellénistes, bientôt même hébraïsants. Ils publient coup sur coup, en des éditions maniables et peu coûteuses (au lieu des in-folio), tous les chefs-d'œuvre classiques, ceux de l'antiquité profane d'abord, puis ceux de l'antiquité chrétienne. Car il ne s'agit pas de l'art de bien dire : « Les lettres, dit Étienne Dolet, mènent directement à l'étude du bien et du vrai. » Ce n'est pas la langue seule, c'est l'homme tout entier qui secoue la poussière du moyen âge. L'humanité a retrouvé l'*Iliade*; elle va retrouver l'*Évangile*. Et du même cœur, avec la même joie qu'ils avaient publié les premières traductions d'Homère, nos humanistes abordent l'*Ancien* puis le *Nouveau Testament*. Là aussi, leur seul désir est de « remonter aux sources », de retrouver l'original divin.

De là cette vive et touchante impatience qu'ils témoignent de voir l'imprimerie répandre, en latin et en grec d'abord, puis en langues vulgaires, le texte du Nouveau Testament. « Je voudrais, dit Érasme dans une préface adressée à Léon X, que toutes les femmes lussent les Évangiles et les Épitres. Et plût à Dieu que ces livres fussent traduits en toute langue, afin que non seulement les Écossais et les Hiberniens, mais les Turcs même et les Sarrasins les pussent connaître! Plût à Dieu que le laboureur à sa charrue, le tisserand à son métier, le voyageur pour abréger sa route, en chantassent quelque fragment [1]. »

Avant la Réforme, avant Luther, il est avéré qu'il avait paru depuis l'invention de l'imprimerie plus de *quatre cents éditions*

1. Clément Marot s'est inspiré de ce passage dans son « Épitre aux dames de France touchant les Psalmes » :

> O bienheureux qui voir pourra
> Fleurir le temps que l'on orra
> Le laboureur à la charrue,
> Le charretier parmi la rue
> Et l'artisan en sa boutique,
> Avec un psalme ou cantique
> En son labeur se soulager.

soit de la Bible entière, soit de diverses parties de l'un ou de l'autre Testament. Ce n'étaient presque toujours que des éditions latines, mais le latin était la langue de tous les hommes cultivés. Il faut se représenter l'effet que dut produire cette première diffusion des *Livres Saints* non pas encore dans les masses populaires, mais dans l'élite de la société laïque. Elle ne connaissait guère les *Évangiles*, les *Épîtres* que par quelques fragments enchâssés dans les cérémonies du culte : les lui donner traduits comme un autre livre en un texte complet, dans leur suite, dans leur pénétrante simplicité, c'était lui révéler un nouveau monde religieux.

Quelle était la première impression de cette lecture? Des témoignages innombrables nous l'apprennent, ceux des humanistes notamment. C'était de dégager, pour la mettre hors de pair, unique et divine, la figure du Christ. Rien de plus naturel, et pourtant c'est la grande surprise de ces premiers lecteurs. Ils étaient habitués à un culte qui attribuait une importance capitale aux observances, aux rites, aux pratiques, qui réclamait leurs dévotions pour la Vierge, les saints et les saintes : ils lisent le texte même du *Nouveau Testament*, et tout disparaît : il ne reste que Jésus-Christ, lui seul et toujours lui! Croire en lui, l'aimer, l'adorer, s'inspirer de son esprit, toute la religion est là, le reste passe à l'arrière-plan.

Cette découverte faite, songent-ils à rompre avec l'Église? Non, mais à la réformer. Ainsi la Renaissance, en faisant lire la Bible, avait fourni à la Réforme son grand levier. C'est la devise d'Érasme qui a été le mot d'ordre de la Réforme : *Christum ex fontibus prædicare*. Ce n'était pas une hérésie, et c'était le germe de toutes.

Premiers germes de la Réforme française : Lefèvre d'Étaples. — L'homme qui, sans se l'être proposé à l'avance, inaugura la Réforme en France avant Luther en Allemagne, fut un vieux maître ès arts de l'université de Paris, qui jusqu'à cinquante ans ne s'était adonné, il se le reproche lui-même, qu'aux études humaines. Professeur de mathématiques et de physique, honoré de la faveur de Louis XII, célébré dans toute l'Europe comme le « restaurateur de la philosophie »,

Lefèvre d'Étaples composa en 1508 son *Quincuplex psalterium*, qu'Henri Estienne s'empressa de publier. La préface était un premier appel à la lecture des lettres sacrées dans le texte : « C'est pour les avoir abandonnées que les monastères ont dépéri, que la piété est morte et que l'on préfère les biens d'ici-bas à ceux du ciel. » En 1512 il publie, toujours en latin, son *Commentaire sur les épîtres de saint Paul*, ouvrage qui marque une date dans notre histoire religieuse. Égalant d'avance l'audace de Luther et de Zwingle, il se permet de joindre à la *Vulgate* une nouvelle traduction des Épîtres, qu'il a faite lui-même sur le texte grec. Dans sa dédicace il affirme sans réserve l'autorité exclusive de l'Écriture sainte, le salut par la foi et non par les œuvres (« ne parlons pas du mérite des œuvres, qui est bien petit ou nul »); il désapprouve les prières en latin, le célibat des prêtres, les superstitions locales; il ose dire que « l'ablution dans l'eau du baptême ne justifie pas, mais est le signe de la justification par la foi en Christ »; enfin, que « ce qui s'accomplit chaque jour (dans la messe), par le ministère du prêtre, n'est pas tant un sacrifice réitéré qu'un acte de commémoration en l'honneur de la victime unique qui n'a été offerte qu'une fois pour le salut de tous ». Michelet l'a dit avec une exagération voulue : « Six ans avant Luther, le vénérable Lefèvre enseigne à Paris le luthéranisme. »

Ce n'était pas encore et ce ne fut jamais le « luthéranisme »; mais c'était la Réforme française telle qu'il la faisait entrevoir à ses disciples : « Mon fils, — disait-il au plus ardent de tous, Guillaume Farel, — Dieu renouvellera le monde, et tu en seras le témoin. » Ce renouvellement, il continue à le préparer, non sans hardiesse, mais dans la mesure et sous la forme qui répond à ses propres idées : ni les écrits de Luther, répandus à Paris dès 1520, ni l'arrêt de la Sorbonne condamnant solennellement ces écrits (le 15 avril 1521, le jour même où Luther faisait son entrée à Worms) ne lui font rien ajouter, rien retrancher à son programme. Après divers opuscules dont la Sorbonne s'était émue, il publie en 1522 son *Commentaire* latin sur *les Évangiles*, dont la préface a mérité d'être appelée le manifeste de la Réforme en France. Le vieux professeur

adjure tous les chrétiens, pontifes, magistrats, seigneurs et princes, de ramener la religion à sa pureté, de ne plus s'attacher qu'à la parole de Dieu : « Ne rien savoir en dehors de l'Évangile, c'est tout savoir. L'Église primitive n'a connu d'autre règle que l'Évangile, d'autre culte que celui du Christ. » Enfin cet admirable vieillard entreprenait de faire pour la France, comme Luther pour son peuple, une traduction entière de la Bible en langue vulgaire : il publia le *Nouveau Testament* en 1523, les *Psaumes* en 1524 et l'*Ancien Testament* en 1528.

Pour couvrir de telles audaces, il n'avait pas fallu moins que l'exprès commandement du jeune roi. Or pourquoi François Ier avait-il pris sous sa protection « le bonhomme Fabri »?

La sœur du roi, Marguerite d'Angoulême. — Dans ces premières années, François Ier était sous le charme de sa sœur, la douce et fine Marguerite, de deux ans plus âgée que lui[1]. Plus jalouse que lui de sa gloire, autant que lui indulgente pour ses défauts, en vraie petite-fille de Charles d'Orléans, elle avait une soif de poésie, une vivacité d'esprit, une grâce de parole et un amour des arts qui lui donnaient un grand empire sur l'esprit du roi. Marguerite, alors mariée au duc d'Alençon, était d'autant plus libre de parole et d'esprit qu'elle était honnête, en un temps et dans un milieu où l'on ne savait plus guère ce que c'était que la moralité, celle des femmes surtout. Ce fut sans conteste la reine et la fée de la Renaissance française, et, comme tous ses contemporains, elle y comprenait la Renaissance religieuse. Elle avait horreur du fanatisme pédant de la Sorbonne et du fanatisme grossier des moines. Aussi accueillit-elle avec enthousiasme les efforts de Lefèvre d'Étaples pour faire revivre la Parole sainte. Elle sentit jusqu'au fond de l'âme la beauté nouvelle de cette religion ramenée à ses traits divins. Et sans peine elle y inclina le roi.

L'évêque Briçonnet et la Réforme à Meaux. — Marguerite avait trouvé un évêque selon son cœur. C'était Guillaume Briçonnet, le principal négociateur du Concordat. En arrivant

1. Voir ci-dessus, p. 84 et p. 225.

dans le diocèse de Meaux, il entreprit d'y introduire des réformes qu'il avait en vain tentées dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pour remplacer les Cordeliers, Briçonnet appela comme prédicateurs quelques jeunes gens d'élite qui suivaient les leçons de Lefèvre d'Étaples. Il leur fit appliquer le programme même de leur maître : lecture de l'Évangile en français, explications familières, appel au pur sentiment religieux, abandon sans bruit des superstitions populaires. Nulle modification d'ailleurs au culte catholique. L'effet de cette sollicitude fut très grand : les pauvres gens, qui n'y étaient plus habitués, en furent émus. Ils se pressaient autour des chaires d'où tombait la bonne parole, chaleureuse et vivante. En quelques mois l'évêque fut obligé de faire venir une quinzaine de nouveaux prédicateurs, « tous compagnons d'école, qui avaient régenté à Paris, hommes éloquents et bien versés aux bonnes lettres : des mains de ces gens a été pétri le levain de l'hérésie en France » (Florimond de Rémond). Le menu peuple de la contrée « avait un ardent désir de connaître la voie du salut nouvellement révélée, si que les artisans comme cardeurs, peigneurs et foulons, en travaillant de leurs mains, conféraient de la Parole de Dieu...; en sorte qu'on voyait en ce diocèse reluire une image d'Église renouvelée, les mœurs se réformaient et les superstitions s'en allaient bas » (Crespin, *Histoire des martyrs*).

Briçonnet, voyant Lefèvre d'Étaples inquiété par la Sorbonne, l'appelle à Meaux, l'installe au palais de l'évêché et bientôt le prend pour vicaire général au spirituel, au moment même où va paraître son *Nouveau Testament français* (1523). Il avait fait venir aussi les deux hommes alors les plus dévoués à la même œuvre, deux futurs évêques, Gérard Roussel et Michel d'Arande, puis l'hébraïsant Vatable, puis même le plus intrépide et le moins mesuré des disciples du vieux maître, un jeune noble dauphinois, Guillaume Farel, qui ne devait que passer dans ce groupe timide pour devenir en Suisse le premier chef militant de la Réforme.

Marguerite d'Alençon est la protectrice de ce petit cénacle. Sa correspondance avec l'évêque la montre aussi avide que la plus humble femme du nouvel enseignement évangélique. Elle

amène à Meaux sa mère Louise de Savoie; un moment elle intéresse à l'œuvre de Briçonnet la reine mère et le roi lui-même : « Je vous assure, écrit-elle à l'évêque, que le roy et Madame ont bien délibéré de donner à cognoistre que la vérité de Dieu n'est point hérésie » (22 novembre 1521). Elle ramène de Meaux, pour lui servir d'aumônier au Louvre, Michel d'Arande. Elle croit toucher à « la réformation de l'Église, où plus que jamais le roy et la reine (mère) sont affectionnés » (décembre 1521). Cette opinion s'accrédite assez pour qu'à cette date le *Journal d'un bourgeois de Paris* attribue au roi et à son conseil un grand projet « de concile gallical pour réformer l'Église et oster beaucoup d'abus. »

Cependant la Sorbonne s'indignait. Elle obtient du Parlement (juin 1523) l'ordre de faire saisir les *Commentaires sur les Évangiles*, et elle cite Lefèvre, malgré son nouveau titre de vicaire général, à comparaître pour répondre sur certaines propositions taxées d'hérésie. De nouveau le roi intervient, rompt les poursuites et empêche la suppression du livre.

Mais François Ier part pour l'Italie, et un premier revirement se produit. Louise de Savoie croit nécessaire de se rapprocher de l'Église. Elle accueille les doléances de la Sorbonne, qui se plaint d'être persécutée. Elle organise une mission pour « abattre et anihiler les hérésies de Luther. »

La Sorbonne était déjà occupée à condamner les prédicateurs de Meaux pour certaines phrases contre le culte des images et la croyance à tel saint guérisseur de telle maladie, quand parut le *Nouveau Testament français* de Lefèvre d'Étaples, avec son « épître exhortatoire » où éclataient de bien autres hérésies : « Le temps est venu que Notre-Seigneur, seul salut, vérité et vie, veut que son Évangile soit purement annoncé par tout le monde... Il faut que les simples membres de l'Église, ceux qui n'ont connaissance que de la langue gallicane, puissent être aussi certains de la vérité évangélique comme ceux qui l'ont en latin... N'allons point à autre qu'au Père Céleste par Jésus-Christ. Les hommes et leur doctrine ne sont rien; mais Jésus-Christ est tout... Laissons la mort, prenons la vie. Laissons la nuit, prenons le jour. »

La Sorbonne crut pouvoir reprendre l'offensive. Pierre Lizet, avocat général au Parlement, déjà connu par son zèle contre l'hérésie, intenta de nouvelles poursuites contre Lefèvre et son livre. Dès le 26 avril (1524), arrive de La Fère, où le roi se trouvait encore, une lettre enjoignant au Parlement défense de passer outre : « Le roy veut d'abord entendre que c'est ». Quant à « Fabri, lequel est fort estimé tant en son royaume que dehors, il ne veut qu'on y touche. »

Telle est la situation jusqu'en 1525. Dans les dix premières années du règne, aucun acte de persécution sanglante n'a été arraché au pouvoir. La faveur royale s'attache visiblement aux novateurs religieux, qu'elle défend et contre la Sorbonne et contre les moines. Si peu profondes qu'aient été ses convictions religieuses, il faut noter à l'honneur du roi de la Renaissance ce premier mouvement, qui était le bon, et qui certainement était bien de lui.

II. — Fluctuations du roi entre les deux politiques.

Affolement et réaction après Pavie. — Le désastre de Pavie et la captivité du roi donnent le pouvoir à Louise de Savoie : le premier besoin de la régente est de s'appuyer sur toutes les forces constituées du pays. La politique à laquelle nous l'avions déjà vue incliner lui devient une nécessité : la Sorbonne en haut, les ordres religieux en bas réclament à grands cris la répression de l'hérésie. Dès le 20 mars, le président des Comptes, Jean Briçonnet, propre frère de notre évêque, traduisait avec naïveté devant tout le Parlement l'affolement général : de telles calamités ne peuvent que « procéder des péchés énormes qui se commettent chacun jour mesmement en ceste ville qui est grande et faicte de toutes nations ». Le Parlement demande à la Régente d'obtenir du saint-père « un rescrit pour informer mesme contre archevesques, évesques et aultres prélats » (allusion à Briçonnet). Le bref papal du 20 mai délègue des pleins pouvoirs à deux conseillers que le Parlement élira

pour juger sans appel les hérétiques : mesure importante en ce qu'elle coupait court à tous les conflits entre les deux juridictions jusqu'alors parallèles, laïque et ecclésiastique.

Dispersion du groupe de Meaux : soumission de Briçonnet. — L'évêque de Meaux n'avait pas attendu les ordres du Parlement pour réprimer les audaces qui commençaient à éclater dans son diocèse. A Noël, une bulle du pape Clément VII publiant des indulgences avait été déchirée dans l'église et remplacée par un placard où le pape était traité d'Antechrist. En janvier, une main inconnue avait lacéré des invocations à la Vierge. L'évêque avait excommunié les auteurs de ces « forfaits exécrables ». Le Parlement parvint à en saisir quelques-uns; il les fit fouetter par la main du bourreau et bannir du royaume. L'un d'eux, un jeune cardeur de laine, Jean Leclerc, fut ramené à Meaux pour, avant d'être banni, « avoir la fleur de lys au front ». Au moment où le fer rouge s'enfonçait dans la chair, une voix vibrante sortit de la foule : « Vive Jésus-Christ et ses enseignes » (sa marque)! C'était la mère du pauvre cardeur qui soutenait son courage (mars 1525). Quelques mois après, Leclerc, réfugié à Metz, brisait une image de la Vierge et subissait héroïquement le plus horrible supplice (29 juillet 1525). C'était le second « luthérien » brûlé à Metz. Le premier avait été un moine augustin, docteur en théologie, Jean Chatelain, dont le supplice eut lieu en janvier devant une foule où figuraient deux évêques et vingt abbés : les mœurs étaient encore si peu faites à ce spectacle que le peuple soulevé faillit massacrer les prêtres à leur retour, et, avant que les troupes eussent pu rétablir l'ordre, fit sortir des prisons de l'official un autre prêtre compagnon de Chatelain [1].

Ce n'était rien d'avoir sévi contre quelques pauvres artisans exaltés, que l'évêque ne défendait pas : il fallait s'en prendre aux chefs et à l'évêque lui-même. Les Cordeliers se portèrent accusateurs contre lui. Dès le 28 août, le Parlement, sur l'avis conforme de la Sorbonne, rendait un arrêt de principe ordon-

1. Un troisième prêtre, curé de Saint-Hippolyte en Lorraine, Wolfgang Schuh, dont les hérésies étaient très analogues à celles de Briçonnet, fut brûlé vif à Nancy, le 21 juin 1525 : la Sorbonne consultée avait donné son avis le 15 mars.

nant la suppression de tous les « livres du Vieil et du Nouveau Testament translatés de latin en français ». C'était condamner en bloc toute l'œuvre de Lefèvre d'Étaples. Le 3 octobre, le Parlement fait arrêter trois des prédicateurs de Meaux et une douzaine de leurs paroissiens; il cite à comparaître devant les commissaires du pape un avocat, un curé, Lefèvre d'Étaples et Briçonnet. Pour qu'il ne manque personne, il supplie la régente de lui faire envoyer le prédicateur de Marguerite, Michel d'Arande. Le vieux Lefèvre se réfugia à Strasbourg avec Gérard Roussel. Michel d'Arande, au lieu de comparaître, sut si bien se faire protéger que, quelques mois après, il était nommé évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Quant à Briçonnet, après avoir un moment fait bonne contenance, il a pris son parti, qui n'est pas celui de l'héroïsme. Il publie deux mandements, l'un en termes dignes de la Sorbonne contre Luther, l'autre proclamant « qu'il est un Purgatoire, qu'il faut prier pour les trépassés, qu'il faut invoquer le nom de la très sacrée Vierge et de tous les autres bienheureux ». Après ce double gage d'obéissance, il se présente devant le Parlement, demande à être interrogé « en pleine cour ». On le renvoie dédaigneusement aux deux commissaires du pape, comme le commun des accusés. On ne lui ménage aucune humiliation, même après qu'il a réinstallé les Cordeliers dans toutes les chaires; on finit par l'interroger sur certaines chansons où les pauvres ouailles se consolaient, à la française, de la palinodie de leurs chefs[1]. Il excommunie les chansonniers anonymes, multiplie les actes de soumission, jusqu'à une cérémonie de rétractation publique dans ses églises de Meaux en présence du premier président et du commissaire papal.

Marguerite n'imita pas la défection de l'évêque. Veuve depuis

1. Chanson nouvelle sur l'air « *N'allez plus au bois jouer* » :

> Ne prêchez plus la vérité,
> Maître Michel,
> Contenue en l'Évangile :
> Il y a trop grand danger
> D'être mené
> Dedans la Conciergerie,
> Lire, lire, lironfa.

peu, elle était allée soigner son frère, traité par Charles-Quint avec si peu de générosité. Elle trouva le temps de lui faire écrire du fond de sa prison une lettre digne de lui, ordonnant à la Cour de surseoir à toutes procédures contre Lefèvre et ses principaux compagnons. La lettre royale déclare sans ambages qu'ils sont poursuivis « à l'instigation d'aucuns théologiens qui sont leurs malveillants » et répète que le roi « ne voudrait pour rien souffrir que Fabri fust calomnié, molesté ou travaillé à tort ». L'ordre formel, daté de Madrid, 12 novembre, contresigné du chancelier, est officiellement transmis par la régente. Le Parlement répond à la régente qu'il « ne peut honnestement et sans grandement offenser Dieu en ces matières différer ni surseoir ». Et le procès continue.

Premiers bûchers à Paris (1525-1528). — A défaut des chefs, on commence à brûler d'obscurs hérétiques. Le premier fut un gentilhomme poitevin, de La Tour, qui revenait d'Écosse, convaincu « d'avoir semé plusieurs erreurs luthériennes » (octobre 1525); le second, un jeune homme de vingt-huit ans, Guillaume Jobert, fils de l'avocat du roi à la Rochelle, qui, pour avoir mal parlé de Notre-Dame et des saints, fut « mené à la place Maubert, où il eut la langue percée, puis fut étranglé et brûlé » (17 février 1526). On ne jugea sans doute pas possible d'assimiler à des luthériens les pauvres gens de Meaux : la plupart furent condamnés à la prison. Le plus compromis d'entre eux était un certain Jacques Pauvant (ou Pavannes). Sollicité par un de ses anciens compagnons de lutte, qui avait reconquis sa position de docteur en Sorbonne au prix d'une abjuration, Pauvant rétracta aussi ses propos contre le Purgatoire, les indulgences, les cierges et en fut quitte pour la prison perpétuelle (décembre 1525). Mais, premier exemple d'un phénomène psychologique qui va se reproduire fréquemment, enfermé dans l'abbaye où il devait subir sa peine, Pauvant « n'eut que regrets et soupirs », se reprocha sa lâcheté et ne songea qu'à la réparer. Ramené devant les commissaires du pape, il s'éleva énergiquement contre la messe et fut condamné à mort. Il fut brûlé vif en place de Grève, le 28 août 1526. De son bûcher il harangua la foule en de tels termes que le théo-

logien Pierre Cornu disait : « Plût au ciel qu'il en eût coûté un million d'or à l'Église et qu'on n'eût pas laissé cet homme parler! » — Une quatrième victime fut un ermite du bois de Vincennes, lui aussi récidiviste volontaire. Puis viennent un « protonotaire ayant plusieurs bénéfices », Lucas Doullon (mars 1527), et un batelier de Meaux (décembre 1528), tous deux brûlés en place de Grève pour avoir mal parlé de la Vierge.

Enfin, dans les premiers jours de 1528, on affichait dans l'église de Meaux une prétendue bulle du pape « enjoignant de lire et de relire les écrits de Luther ». Briçonnet s'empressa de signaler le fait au Parlement et, quelques mois après, pour mieux frapper les esprits, le Parlement faisait brûler vif sur la place de Meaux un pauvre homme du village de Rieux, nommé Denis, coupable d'avoir professé sur la messe des opinions luthériennes. On raconta que Briçonnet l'avait été voir dans sa prison, avait essayé de le sauver par une rétractation. Le paysan préféra la mort. Ce fut un des premiers à qui l'on appliqua un nouveau mode d'exécution : « il fut trois fois levé en l'air sur un petit feu, et toujours pria Dieu jusqu'au dernier soupir » (3 juillet 1528).

Louis de Berquin. — Avec Lefèvre d'Étaples, l'homme que la Sorbonne haïssait et redoutait le plus, était un gentilhomme de l'Artois, aimé du roi, Louis de Berquin, « homme de grandes lettres et d'un esprit fort libre » (Bèze). Il avait le grade de docteur en théologie et le titre de conseiller du roi. Il était lié d'une étroite amitié avec Érasme. Il s'était mis à traduire les traités des réformateurs allemands et à en écrire de pareils. Papiers et livres furent saisis dès 1523, en même temps que les *Commentaires* de Lefèvre. Le Parlement fit arrêter Berquin et commença son procès; mais trois jours après (8 août) le capitaine des gardes de Sa Majesté vint réclamer le prisonnier. La Sorbonne ne put que faire brûler ses papiers au parvis Notre-Dame.

En 1526, les circonstances étant propices, la Sorbonne fit reprendre les poursuites contre Berquin. Il fut de nouveau incarcéré. Marguerite intervint, fit opposer le *veto* royal et obtint

même celui de sa mère. Le Parlement, fort de l'absence du roi, tint bon, décida de ne point relâcher Berquin et de suivre son procès (20 février). Des mois se passent, les ordres d'élargissement se répètent. François Ier, à peine rentré en France, enjoint de mettre Berquin en liberté (11 juillet 1526). Rien n'y fait. Irrité de cette résistance, le roi ordonne la suppression des livres de Béda, le fanatique et haineux syndic de la Sorbonne, le « roi de la montagne Sainte-Geneviève ». Enfin, en novembre, il envoie deux archers de sa garde enlever de force Berquin à la Conciergerie. Il le recueille provisoirement au Louvre; la bonne Marguerite obtient de Montmorency lui-même sa libération définitive, et elle le fait attacher à la maison du roi de Navarre, qu'elle venait d'épouser en secondes noces.

Par ces premiers actes de François Ier, on peut croire qu'il rentrait animé des mêmes intentions, disposé à tenir la balance entre la Sorbonne et les novateurs. Mais, à supposer que rien ne fût changé en lui, tout l'était déjà autour de lui. Il trouvait la Sorbonne, le Parlement beaucoup plus ardents, mieux armés par la nouvelle procédure; le clergé, rappelé au devoir par le grand synode dit de Sens, que Duprat lui-même avait dirigé, véritable préface du concile de Trente. Il trouvait au contraire le parti réformiste, d'abord si sage, complètement désemparé par l'humiliante soumission des uns, par la fuite des autres; il ne restait debout que les violents et les intrépides, qui allaient droit, en fait de doctrine, aux conséquences logiques de la Réforme et, pour leurs personnes, au bûcher. François Ier, semblable en cela aux Érasme, aux Marot, aux Dolet et aux Rabelais, n'aimait pas ces fous, ces illuminés, aujourd'hui iconoclastes, demain martyrs.

Un incident acheva de jeter une première fois le roi, encore indécis peut-être, dans le parti des Duprat, du cardinal de Tournon et de Montmorency. Le lundi de la Pentecôte (4 juin 1528), on trouve, rue des Rosiers, une statue de la Vierge mutilée : nouvel exploit sans doute de quelque luthérien. Aussitôt, de couvent en couvent, s'organisent d'immenses processions expiatoires, auxquelles il est indispensable que le roi Très Chrétien prenne part. Il va, le cierge en main, demander

pardon à la Vierge et mettre à la place de l'image mutilée une statue d'argent.

Ce n'était là qu'une faible satisfaction. La Sorbonne en réclamait une autre, et à ce moment le roi avait besoin d'elle (pour ses négociations avec le roi d'Angleterre). Elle demanda à ressaisir Berquin, qui poursuivait au grand jour sa campagne pour Érasme et contre Béda. Il avait eu assez de crédit pour faire déférer par le roi (juillet 1527) certaines propositions de Béda au Parlement. A la fin de 1528, on reprit les poursuites contre lui, mais sans oser l'arrêter : sa fière et ferme attitude menaçait de faire tourner les débats à son avantage, quand un valet que Berquin envoyait porter des papiers à un ami s'évanouit chemin faisant, sur le pont au Change, juste au pied d'une statue de la Vierge. Des passants recueillent le paquet; on le porte à Béda, qui y trouve des hérésies. Berquin est arrêté, mis au Châtelet, et cette fois son procès est mené activement. La sentence était prononcée dès le 16 avril 1529 : le Parlement le condamnait à la dégradation de ses titres et honneurs, à l'amende honorable torche en main, puis à voir ses livres brûlés et à avoir la langue percée et la fleur de lys imprimée au front : après quoi il serait livré à l'évêque de Paris et enfermé le reste de ses jours, « avec défense de non jamais luy bailler livre pour lire ne encre ou plume pour escrire ». L'exécution devait avoir lieu immédiatement, et la foule s'amassait déjà sur la place. Mais quand on vint le chercher, le condamné déclara interjeter appel, malgré les instances de son ami Budé. Le Parlement se réunit le lendemain matin (17 avril), revisa la procédure et prononça la peine de mort. Le jugement fut rendu à dix heures du matin, exécuté à midi. « Ce fut faict et expédié, dit le *Journal du Bourgeois*, ce même jour en grande diligence, afin qu'il ne fust secouru du roy ne de Madame qui estoit lors à Blois. » Ainsi disparaissait par un coup de traîtrise juridique l'homme qui, suivant le mot de Théodore de Bèze, aurait pu être le Luther de la France.

Fluctuations du roi. — Le supplice de Berquin ramène un instant François Ier à lui-même en ravivant sa haine contre « l'ânerie des théologastres ». Sa revanche fut l'institution bien

modeste d'abord, mais significative, des « lecteurs royaux » . Le libre enseignement du grec et de l'hébreu, « ces langues hérétiques et luthérifiques », était un coup direct à la Sorbonne, qui ne manqua pas, dès 1530, de le censurer.

C'est à ce moment, 1530-1534, que les circonstances extérieures obligeant François Ier à se prononcer, il se donne le change à lui-même, comme font les caractères faibles, par une suite de contradictions. Peu convaincu, peu fixé lui-même, se laissant aller au scepticisme pratique des égoïstes non méchants, mettant sur le même plan dans sa vie et dans sa pensée les affaires de l'État et les plaisirs, les intrigues de cour et le grand duel avec Charles-Quint, trop léger et trop paresseux pour étreindre résolument les grandes questions, mais assez bien guidé par une sorte d'instinct royal pour ne pas les ignorer, facile aux impressions et prompt à en changer, c'est cet homme incapable de se gouverner lui-même dont la fortune des choses fit un moment — court moment qui ne reviendra plus — l'arbitre de la question religieuse en Europe.

Les princes protestants à Smalkalde, Henri VIII en Angleterre recherchent son alliance. D'un mot il peut changer la face des choses, échapper à Charles-Quint et au pape, rester le roi Très Chrétien et devenir le protecteur de l'Église gallicane. Sans doute la perspective d'une rupture avec l'Église, plus ou moins semblable à celle qu'allait consommer Henri VIII, lui parut une chose qu'un roi de France ne pouvait pas faire. Par quels artifices de diplomatie l'aida-t-on à se déterminer en ce sens? Il importe peu : le plus connu et le plus grossier, qui se trouva suffisant, fut la promesse du Milanais.

L'entrevue de François Ier avec le pape Clément VII à Marseille (octobre 1533) et le mariage du dauphin avec la nièce du pape Catherine de Médicis[2] marquent le premier triomphe de la nouvelle politique, le premier gage sérieux donné par le roi à la réaction. Le revirement n'éclate pas tout à coup. Peut-être était-il de l'intérêt même des vainqueurs que le roi ne s'aperçût

1. Voir ci-dessus, p. 178.
2. Voir ci-dessus, p. 112 et suiv.

pas si vite de leur victoire. Peut-être se flattait-il intérieurement de n'être pas le prisonnier du pape, de rester le maître de la situation : au sortir même de Marseille, où il a tout promis au pape (20 novembre), il fait délibérer son Conseil à Avignon (25 novembre) sur un grand projet d'alliance avec les protestants d'Allemagne. Pendant quelques mois on dirait que sa règle de conduite ait été de tenir la balance égale entre les partis et de réprimer durement le premier qui s'émanciperait. Ce fut la Sorbonne.

La Sorbonne. — Tandis que Duprat et les siens s'imposent habilement des ménagements nécessaires, la Sorbonne n'en garde plus : elle s'en prend à la sœur du roi. On la dénonce en chaire, on la joue sur les tréteaux du collège de Navarre (1er octobre 1533) dans une satire effrontée qui la montre subjuguée par un démon (nommé Megera, c'est-à-dire Magister Gérard Roussel). Béda ose plus : il fait interdire par la Sorbonne un petit livre de piété composé en vers français par la reine de Navarre, le *Miroir de l'âme pécheresse*, dont le crime était de ne pas faire mention de la Vierge ni des saints.

De Lyon, François Ier envoie l'ordre d'exiler à trente lieues de Paris Béda et ses turbulents collègues, de mettre aux arrêts le grand-maître du collège de Navarre, enfin de demander raison à la faculté de théologie de sa censure contre le livre de la reine. Le reste de l'Université n'était rien moins que disposé à faire cause commune avec la Sorbonne; dans les autres facultés le parti des réformes avait fait de grands progrès. Le premier acte du recteur qui venait d'être nommé, le docteur Nicolas Cop, fut de faire désavouer expressément par l'assemblée des facultés la censure témérairement prononcée.

A son tour, le parti réformiste se crut trop tôt vainqueur. La faveur de la reine de Navarre et celle de l'évêque de Paris, Du Bellay, lui fit illusion. Le jour de la Toussaint, le recteur Cop prononçait dans l'église des Mathurins un sermon sur « la philosophie chrétienne » qui essayait de dégager les idées fondamentales de la vraie religion : c'était le salut par les seuls mérites du Christ, seul intercesseur auprès du Père, l'obéissance à Dieu par l'attrait de la grâce, non par l'espoir des

récompenses ou la crainte des peines. Ce morceau, qui avait l'allure d'un manifeste, avait été composé pour le recteur par un jeune homme de vingt-quatre ans, nouveau venu à Paris et très lié avec Cop : il s'appelait Jean Calvin.

On ne savait pas encore bien à Paris quels engagements le roi avait pris avec le pape à Marseille : on l'apprit au lendemain de cet éclat. Le roi envoyait de Lyon deux bulles papales réorganisant sérieusement la procédure contre les hérétiques : jusqu'ici « ils n'estoient punis selon leur démérite, au moyen des appellations et subterfuges dont ils usoient. » Désormais deux conseillers délégués à la fois par le Parlement et par l'évêque cumuleront les pouvoirs des deux juridictions (10 décembre). La lettre royale et des instructions très impérieuses de Duprat et de Montmorency ordonnent en outre au Parlement de sévir tout de suite contre les auteurs d'un certain sermon de Toussaint que l'on ne connaissait encore à Lyon que par ouï-dire.

Le recteur Cop, aussitôt informé, fit mine d'en appeler au Parlement et de se rendre au Palais. Chemin faisant, informé qu'il n'en sortirait pas, il tourna court et prit immédiatement la route de Bâle. Dès le lendemain matin une perquisition se faisait au collège Fortet chez son jeune ami Jean Calvin : il avait disparu, avec l'aide, dit-on, de la reine Marguerite. Le Parlement mit à prix la tête du recteur. Béda reparut en triomphe avec ses collègues disgraciés, et les arrestations commencèrent, d'autant plus faciles que ces quelques mois d'illusions avaient délié la langue à plusieurs, qui allaient payer cher leurs imprudences.

Bûchers en province. — En province, le mouvement de répression catholique, moins gêné qu'à Paris, s'était déjà affirmé par les supplices. A Toulouse, dès l'année précédente, deux professeurs de droit avaient causé une grande agitation : un jeune prêtre licencié en droit, Jean Cadurc; l'autre, noble toulousain d'une grande famille de magistrats, Jean Boyssonné. Le parlement leur fit leur procès avec l'intention de les épargner. Boyssonné abjura en grande solennité et quitta le pays. Jean Cadurc refusa : son crime était d'avoir, dans un banquet du

jour des Rois, voulu substituer au refrain banal *le roi boit!* cette devise : « Christ règne dans nos cœurs ». On insista, on voulut réduire sa rétractation à quelques mots prononcés devant les étudiants. Il réfléchit et opta pour la mort, qu'il subit devant toute une jeunesse indignée mais terrifiée (juin 1532).

En ce moment même (11 décembre 1533), à Rouen, montait sur le bûcher, après un long procès, un ecclésiastique que Marguerite elle-même n'avait pu sauver, le curé de Condé-sur-Sarthe, Étienne Lecourt, dont nous connaissons les hérésies par les actes du procès. Il avait dit : « Si les os de saint Pierre étaient dans mon église, je les ferais honorablement mettre en terre, mais si mes paroissiens les allaient révérer, moi-même je les porterais en un sac à la rivière. » Il avait dit aussi : « La Sainte Écriture a été longtemps cachée sous le latin ; maintenant il faut que chacun ait des livres en français. »

A Lyon, un riche marchand de Genève, Baudichon de la Maison-Neuve, n'échappait à la mort qu'après de longs mois de prison et grâce à l'intervention énergique des Bernois, qu'en ce moment François Ier tenait à ménager.

Moins heureux, un autre Genevois était brûlé à Paris (mars 1534), ainsi qu'un courageux dominicain converti à la Réforme, Alexandre Canus (juin).

Négociation avec Mélanchthon. — François Ier rentre à Paris (février 1534) après avoir conclu à Bar-le-Duc un traité secret avec le landgrave de Hesse [1]. Son entrevue avec le héros des protestants d'Allemagne l'a singulièrement adouci à l'égard de ses sujets hérétiques. Il reprend très sincèrement l'idée de faire venir en France le plus modéré des luthériens et le plus savant, Mélanchthon. L'évêque de Paris, Du Bellay, approuve ce projet : son frère, habile diplomate et d'une grande réputation de franchise, Guillaume du Bellay de Langey, part pour l'Allemagne et va négocier avec les princes, avec les Ligues suisses : il a des conférences, à Strasbourg, à Bâle, à Zürich, avec les chefs de la Réforme et leur représente François Ier comme très accessible à des plans de réformation dont il dis-

1. Voir ci-dessus, p. 112 et 432.

cute les bases; il ne leur demande que de renoncer à traiter le pape d'Antechrist et le papisme d'idolâtrie. Mélanchthon, quoiqu'il crût bien peu au succès, écrit le mémoire qu'on lui demande en vue d'une transaction (juin 1534).

A l'intérieur la même détente s'opère, au moins à Paris. La Sorbonne avait réussi à faire emprisonner Gérard Roussel (février); le roi le fait acquitter par le Parlement et mettre en liberté (avril); mais quand le prédicateur veut monter en chaire, le peuple ameuté l'empêche de prêcher et crie au luthérien. D'autre part Béda, incapable de refréner sa haine, recommence à irriter le roi, qui le fait remettre en prison, puis renvoyer en exil, au mont, Saint-Michel

En ce moment Marguerite semble avoir repris tout son empire sur lui, depuis la mort de sa mère. Elle passe pour gouverner la jeune princesse Catherine, qui a, dit-on, pour aumônier un Italien acquis aux nouvelles doctrines. Autour de l'évêque Du Bellay se presse tout un groupe d'hommes instruits et modérés, les « lecteurs royaux » en tête. Tous, s'ils ne sont pas « évangéliques », sont encore moins fanatiques : Budé, Vatable, et Danès, futur évêque de Lavaur. L'ancien confesseur du roi, Guillaume Petit, évêque de Senlis, passe pour être « à moitié luthérien. »

La situation restait donc douteuse, et il n'y avait encore rien d'irrévocable : le roi, indécis, ou distrait, ou affectant l'indifférence, ne montrait d'hostilité qu'aux fanatiques des deux partis, — orsqu'arriva un bien mince événement, qu'il faudrait à jamais déplorer s'il est vrai qu'il ait été la cause et non pas seulement le prétexte de tout ce qui suivit.

Les placards. — Le 18 octobre (1534) on trouvait affichés en divers lieux publics, à Paris et dans plusieurs autres villes, des « placards »[1] imprimés sous ce titre : *Articles véritables sur*

1. Cet usage des placards, « escripteaux » ou affiches était nouveau. Les deux partis s'en servaient. C'est à un de ces placards en vers qui commençait par

Au feu! au feu! ces hérétiques!

que Clément Marot répondit par un autre plein de verve :

En l'eau, en l'eau ces fols prédicateurs!

La Sorbonne poursuivit les « lecteurs royaux » pour avoir annoncé leurs cours par des placards.

les horribles abus de la messe papale. Le roi lui-même, qui était alors au château d'Amboise, trouva ce violent factum appliqué à la porte de sa chambre.

Tôt ou tard il fallait bien que cet éclat se fît. Il n'était pas possible de s'en tenir indéfiniment à ce semi-luthéranisme qui respectait les rites fondamentaux du catholicisme, en se bornant à la suppression des pratiques superstitieuses. Mais ce coup de tête, dû à l'initiative de quelques impatients, venait précipiter les événements, et faire perdre aux modérés des deux partis le fruit de leur longue patience. Le roi, il ne faut pas se le dissimuler, fut cette fois blessé au vif, blessé comme par un affront personnel : le fait seul d'une attaque directe à l'essence même du culte catholique, la grossièreté du ton, le complot que supposait cet affichage simultané, l'audace même des inconnus qui avaient pu pénétrer jusque dans le palais, tout devait l'exaspérer et lui faire voir que ce n'était plus à la Sorbonne, ni même à l'Église cette fois, mais à l'autorité royale que s'attaquait une poignée de révoltés. Il dut voir et l'on n'eut pas de peine à lui faire voir la Réforme aboutissant partout à la révolte. Luther était débordé en Allemagne : après la guerre des paysans, c'était maintenant celle des Anabaptistes. En France, on avait prétendu jusqu'ici qu'il n'y avait pas de luthériens, mais seulement des évangéliques. Comment nier maintenant que les meneurs ne soient des luthériens et pis que cela : des *sacramentaires*, peut-être l'avant-garde des anabaptistes?

Dès le lendemain une grande procession se faisait à Paris pour demander à Dieu la découverte des coupables; le dimanche suivant, nouvelle et imposante procession dans toutes les paroisses. La justice promet cent écus de récompense à qui révélera « celui ou ceux qui ont fisché les placards » et menace du feu ceux qui les recèleraient.

En quelques jours, grâce, paraît-il, à la trahison d'un ancien « avertisseur des assemblées secrètes des évangéliques de Paris », le Châtelet se remplit de prisonniers. Le 10 novembre, sept condamnations à mort étaient déjà prononcées; on commençait dès le 13 l'exécution, en brûlant l'homme qui pouvait le moins avoir participé à l'affichage, un paralytique, Barthélemy

Milon. Les supplices se succèdent de jour en jour, et l'on s'ingénie à en redoubler la cruauté : c'est alors qu'on inaugure la potence à chaînes de fer qui permet de prolonger les souffrances du supplicié en le plongeant à plusieurs reprises, encore vivant, dans la flamme du bûcher. Les condamnés sont pour la plupart d'obscurs artisans : un tisserand, un maçon, un enlumineur, un imprimeur. On brûle aussi un riche marchand drapier, Jean du Bourg. Si le nombre des victimes d'une condition aisée n'est pas plus grand, c'est qu'au premier avis des poursuites tous ceux qui ont pu s'échapper, même les étrangers, Allemands, Suisses, ont pris la fuite, redoutant également, et à bon droit, la rigueur des tribunaux et la fureur de la populace fanatisée. « Il n'y a presque pas de maison, — écrivait Conrad Gesner, le grand naturaliste, qui avait alors dix-huit ans et qui, avec les autres, jugea prudent de s'enfuir de Paris, — où l'on n'ait fait des perquisitions pour trouver des écrits luthériens. » Lui-même est obligé de se faire protéger par l'un des Du Bellay, frère de l'évêque.

Cette fièvre de persécution dura trois mois. Le 29 janvier 1535, le roi, revenu tout exprès à Paris, prenait part à une nouvelle procession expiatoire, mais, cette fois, l'expiation était plus effective qu'en 1528 : tandis que le roi va, le cierge en main, d'église en église, sur un signal que lui-même doit donner, six bûchers sont allumés dans Paris : ce sont les reposoirs de la procession.

Dès le 25 janvier 1535, le Parlement cite à comparaître, sous peine d'être condamnés au feu par contumace, 73 personnes suspectes, parmi lesquelles se trouvent plusieurs des prédicateurs de Lefèvre, ainsi que Clément Marot, maître Mathurin Cordier, le Rollin et le Lhomond de notre XVIe siècle, et plusieurs autres humanistes.

Il y a là dans la vie du roi une quinzaine de jours où il se laisse arracher trois choses si graves qu'on peut dire : c'en est fait de celui qui fut François Ier. La première est cette procession triomphale autour des bûchers, avec le spectacle du nouveau système de supplice à petit feu et à long tourment. — La seconde est l'expression juridique du même esprit : un édit

du 29 janvier 1535 prononce l'extermination des hérétiques et, pour y parvenir plus sûrement, y intéresse les uns, par la peur, les autres par l'appât du gain : les recéleurs de luthériens sont assimilés aux luthériens, les dénonciateurs recevront désormais le quart des biens confisqués. — La troisième, enfin, est le fameux édit inspiré par la Sorbonne et qui devait supprimer l'imprimerie : le « Père des Lettres » défendait par lettres patentes (13 janvier) qu'on imprimât dorénavant aucun livre dans son royaume. — Était-ce de l'affolement? Ne fut-ce qu'une signature surprise ou arrachée à quelque moment de colère, d'affaissement ou d'aberration? En tout cas, la répression est terrible : à Paris seulement, dix-huit personnes sont brûlées vives de novembre 1534 à février 1536, six autres de mars à mai, sans compter les bannissements, confiscations, emprisonnements et autres moindres peines.

Dans les provinces, et en négligeant les cas isolés, une autre terrible exécution atteste le triomphe de la politique de répression. La persécution contre les Vaudois de la Provence, déjà recommencée depuis deux ans, prend une vigueur nouvelle : des inquisiteurs de la foi sont envoyés pour stimuler le zèle des évêques; un entre autres, le jacobin Jean de Roma, un monstre de cruauté, fait couler le sang à flots : en mars 1535, treize malheureux sont livrés au bras séculier et exécutés. La supplique des Vaudois, adressée aux princes protestants (19 juillet 1535), énumère vingt-huit condamnations à mort en quatre ans, et la croisade continue.

Dernier retour à la politique d'apaisement (1535-1538). — C'est au cours même de l'année commencée sous de si tristes auspices que, par un dernier effort, François I[er] se ressaisit et brusquement revient aux idées de conciliation. Le 23 juin, il écrit à Mélanchthon, le remercie d'avoir accepté son invitation, l'assure qu'il sera le très bien venu à Paris et pourra conférer *de unione doctrinarum* avec les docteurs les plus éminents. L'évêque de Paris, qui venait d'être fait cardinal, insiste auprès de Mélanchthon, lui certifiant que « tous les gens de bien du royaume » sont d'accord avec le roi pour souhaiter « ceste pacification ». Jean Sturm, le futur restaura-

teur des études à Strasbourg, alors professeur libre à Paris, se porte garant auprès de Mélanchthon et de Bucer de la sincérité des Du Bellay. Il leur explique très bien les fluctuations apparentes du roi : il sévit cruellement contre des exaltés dont les audaces sacrilèges l'ont passé à bout; la Sorbonne en a profité pour englober bien des innocents dans la même persécution; mais le roi et son entourage veulent de bonne foi une entente entre les gens éclairés et modérés des deux partis.

La même opinion se répand dans Paris. « En juing 1535 », dit le *Journal du Bourgeois* (et ce bourgeois était un curé), « le pape Paul adverty de l'exécrable justice et horrible que le roy faisoit en son royaume sur les luthériens, on dit qu'il manda au roy qu'il pensoit bien qu'il le fist en bonne part, néanmoins Dieu le créateur, luy estant en ce monde, a plus usé de miséricorde que de rigoureuse justice et que c'est une cruelle mort de faire brusler vif un homme; par quoy le saint-père prioit et requéroit le roy vouloir appaiser sa fureur et rigueur de justice en leur faisant grâce. Par quoy le roy se modéra et manda à la cour du Parlement de non plus procéder en telle rigueur... »

Que l'information sur le pape fût exacte, on n'en a pas la preuve. Mais on ne voit pas pourquoi un pape, Paul III surtout, n'aurait pas eu ce louable mouvement. Les écrits du temps attestent que son avènement fut salué comme le signal d'une ère de réforme. Non seulement il n'avait pas eu le temps de démentir cette confiance, mais il semble avoir donné des gages : il venait de faire cardinal l'évêque de Paris, le représentant avéré de l'apaisement religieux. Il recevait à Rome même, et s'attachait comme prédicateur, un disciple de Gérard Roussel que la reine de Navarre lui envoyait avec confiance. Enfin, choix plus significatif encore, il nommait évêque d'Oloron Gérard Roussel lui-même, c'est-à-dire le premier des suspects. L'année suivante, Paul III annoncera l'ouverture prochaine du concile que ses prédécesseurs avaient toujours ajourné.

Quoi qu'il en soit du pape, pour le roi du moins il n'y eut bientôt plus de doute. « L'ord chancelier », Duprat, vient à mourir (9 juillet). Il est remplacé aussitôt par un homme de l'autre parti, qui se trouva être un homme de bien. « C'est le

roy, dit le *Bourgeois de Paris*, qui de son propre motif, sans être de nul requis, donna l'office de chancelier à messire Antoine du Bourg. »

Le premier acte d'Antoine du Bourg, le jour même de son installation, est un acte d'amnistie, non pas absolue, il est vrai, et telle que la souhaitait, que l'espérait presque le parti des Du Bellay, mais suspendant du moins les persécutions. L'*édit de Coucy* (16 juillet 1535) rapporte les terribles dispositions de l'édit de janvier et, sous prétexte que l'hérésie s'éteint d'elle-même, ordonne la mise en liberté des prisonniers et rouvre le royaume aux fugitifs, en leur donnant six mois pour se désister de leurs erreurs.

Guillaume du Bellay de Langey n'attendait que la signature de l'édit pour reprendre les négociations avec les princes luthériens, pour faire venir Mélanchton à Paris. Mais le mouvement des idées et des passions avait été plus vite et plus loin que ne le supposaient les Du Bellay et les Du Bourg. Dans les deux camps on eut vent de ce projet de conférence, et les violents des deux partis s'y opposèrent. La Sorbonne fit des remontrances au roi, lui remit un mémoire « *quo ostenditur non esse disputandum cum hæreticis* », et lui fit entendre que les docteurs allemands pourraient « bien nous tirer à eux plus qu'eux se convertir à l'Église ». De son côté l'Électeur de Saxe refusa à Mélanchthon l'autorisation de se rendre en France. Et le projet fut abandonné. Du Bellay de Langey n'en continue pas moins ses négociations. Il va même à la diète de Smalkalde. Sturm écrit : « Jamais les affaires de l'Évangile en France n'ont été dans une aussi heureuse situation. » Pendant quelques mois tout confirme ces pronostics. Au dehors, la reprise de la guerre avec Charles-Quint a ramené François Ier à ses alliés naturels. Au dedans, Montmorency a perdu de son influence : un comte de l'Empire, luthérien très convaincu, le rude capitaine Guillaume de Fürstenberg prend un grand crédit auprès du roi. Il en use pour se faire, non sans succès, l'avocat de tous les persécutés, même des *sacramentaires*, nom qui faisait frémir alors. Il obtient beaucoup de promesses et quelques actes.

Le 31 mai 1536, le roi publie l'*édit de Lyon* confirmant celui

de Coucy et l'étendant aux sacramentaires, jusque-là exclus de l'amnistie conditionnelle. Tout l'entourage du roi s'attend encore à « un édit de plus ample grâce ». Il est vrai que la justice suivait son cours, toutes les fois que le roi ne s'avisait pas à temps de l'entraver. Il y a encore quelques exécutions isolées à Besançon, à Lyon, à Grenoble, à Nîmes et même à Paris, où l'on brûle, en avril 1538, le libraire Jean de la Garde, pour avoir « vendu quatre petits livres hérétiques et scandaleux », un jeune noble de Toulouse, âgé de vingt ans, coupable d'avoir mangé de la viande en carême et « encore quelques autres », dit négligemment Lizet dans un rapport. Chaque fois Berne et ses Confédérés mettent en mouvement le comte Guillaume et en appellent au roi mieux informé.

Et c'est à l'heure même où les partisans de la modération semblaient l'emporter que François Ier va leur échapper sans retour.

III. — Dernières années de François Ier.

Revirement final. — C'est au milieu de l'année 1538, dans les entrevues de Nice et d'Aigues-Mortes, que des raisons de politique générale jetèrent définitivement François Ier dans les bras du parti catholico-espagnol. Le pape le réconcilie avec l'Empereur. Toutes les forces conservatrices du monde chrétien forment désormais un faisceau. Le roi de France, qui n'avait plus d'allié que le Turc, qui se commettait naguère avec les hérétiques allemands et suisses, doit reprendre conscience de sa dignité : fils aîné de l'Église, il n'a qu'à la soutenir. Ellemême vient de faire un pas décisif : jusqu'ici, elle aussi, en quelque mesure, elle avait hésité, parlementé avec l'émeute, fait ou promis des concessions. Depuis peu, un homme s'était trouvé qui avait fermé l'ère des tâtonnements. Caraffa[1] avait mis la main sur le pape dont nous venons de voir les intentions

1. Voir ci-dessus, p. 35.

pacifiques; à force de logique et d'inflexible ténacité, il avait amené le même pontife qui venait de nommer Bembo cardinal et Gérard Roussel évêque à relever en Italie l'Inquisition espagnole. Il avait donné à la papauté, malgré elle, deux forces terribles : le Saint-Office et la Compagnie de Jésus, deux créations de génie qui devaient arrêter net la Réforme. Caraffa, grand-inquisiteur, plus pape que le pape, avait repris le programme exposé dès 1530 par le légat Campeggio : ligue armée de tous les princes catholiques, — destruction des hérétiques par le fer et le feu, — établissement d'une Inquisition sans entraves et sans pitié. C'est plus ou moins nettement à ce plan de défense de la catholicité qu'adhérait François Ier dans ces fameuses entrevues d'où il sortit, comme le dépeint Michelet, l'ombre de lui-même : « ce n'est plus lui, c'est la réaction qui règne ». Au dedans comme au dehors, toute sa politique est changée. Le parti de la répression violente, aveugle, systématiquement cruelle, le même qui triomphait à Rome avec Caraffa, va triompher à Paris avec Montmorency, les Guise et Diane de Poitiers.

Avant même de quitter Aigues-Mortes, le dernier défenseur de l'autre politique, Fürstenberg essuie les affronts du nouveau connétable et lui laisse le champ libre. Quelques mois après, tout est changé en France : le chancelier Du Bourg est remplacé par Poyet, homme tout dévoué au parti nouveau. Les actes ne se font pas attendre. Dès le mois de décembre (1538) un édit rapporte celui de Coucy; des lettres-patentes recommandent aux parlements la répression de l'hérésie; des inquisiteurs spéciaux sont nommés pour raviver le zèle « d'aucuns prélats et pasteurs de l'Église qui n'estoient pas assez soigneux de pourvoir à si grans affaires concernans l'honneur de Dieu ». On prépare un *édit général* contre les luthériens (24 juin 1539) qui, complété, deviendra l'acte organique de la persécution sans merci, l'*édit de Fontainebleau* (1er juin 1540). Tout y est réglé : plus de « circuit » (renvoi d'une juridiction à l'autre), plus d'appel, plus de doute sur aucun détail; c'est une procédure complète, enrichie d'une clause qui octroie le quart des biens des hérétiques « aux révélateurs d'iceux ». On créa un mot nouveau pour désigner cette race de gens : *quadruplatores*. Il ne

restait qu'à établir l'Inquisition. On se contenta du possible : le roi reconnut, 23 juin 1540, frère Mathieu Ory comme inquisiteur de la foi pour tout le royaume.

Massacre des Vaudois de Provence. — En même temps, pour bien faire entendre qu'il s'agit de mesures générales et d'une nouvelle direction d'ensemble, le parti triomphant met son honneur à obtenir du roi, au lieu de quelques procès isolés, un grand exemple. Il faut en finir avec les Vaudois de Provence, et on y songe dès le lendemain d'Aigues-Mortes. Le souverain pontife enjoint à l'évêque de Carpentras, Sadolet, de redoubler d'énergie. L'évêque répond qu'il ne néglige rien pour ramener les égarés en les éclairant. Un nouveau bref papal lui donne « le droit d'inquisition et de répression avec les pouvoirs les plus étendus ». Sadolet remercie de ce témoignage de confiance et déclare qu'il préfère user d'armes plus douces : « Ce n'est pas la terreur ou le supplice, c'est la vérité, c'est surtout la douceur qui leur fera reconnaître leurs erreurs. » Et il s'applique le mot de l'Évangile : « Je suis le pasteur de ces peuples, et non le mercenaire; si je m'indigne contre les méchants, j'ai encore plus compassion des malheureux » (28 juillet 1539).

Enfin, le 18 novembre 1540, le parlement d'Aix rendait un arrêt monstrueux : il condamnait à être brûlés vifs dix-neuf habitants de Mérindol, que l'on n'avait même pas entendus, et il ajoutait que cette petite ville serait rasée, « les bois coupés et abattus deux cents pas à l'entour ». Cette sentence, en dépit des offres des prélats d'Arles et d'Aix, qui se chargeaient de l'exécuter *manu militari*, n'était valable que revêtue de l'approbation royale. François Ier donnerait-il sa signature? C'est autour de cette question que se livra la dernière lutte. Elle dura quatre ans. Une première fois, le roi céda : le 14 décembre 1540, on lui arracha l'ordre d'exécution; mais le 3 février suivant, sur une démarche énergique de Du Bellay (c'est son dernier triomphe), le roi révoque cet ordre. Les Vaudois, toujours défendus par Sadolet, écrivent une touchante et ferme confession de foi, ils gagnent deux ans de répit. Une seconde fois, celui qui avait été le roi de la Renaissance se laissa reprendre sa parole et signa l'odieux arrêt (mars 1543). Sa sœur Marguerite, qui ne comptait

plus à la cour, tenta un dernier effort et obtint de lui des « lettres de surséance » (17 mai). Mais, après le traité de Crespy, où François Ier renouvelait ses engagements envers l'Église, promettant « d'obvier à l'extrême danger où se trouve notre sainte foy », il n'y eut plus moyen de sauver les Vaudois.

Le 1er janvier 1545, le cardinal de Tournon saisit un de ces moments où le roi malade, hébété, signe tout; il lui conte que les Vaudois révoltés vont prendre Marseille; il lui fait signer une révocation des lettres de surséance. Craignant malgré tout que le roi, même dans cet état, s'aperçoive de ce qu'on lui fait faire, il emporte la pièce, que le garde des sceaux refuse de contresigner, il y met un scel et un contre-scel subreptices, y fait ajouter on ne sait par qui un ordre d'exécution militaire. Le baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, tient l'acte secret quelques semaines, puis, à l'improviste, à la tête d'une bande de soldats grossie de malfaiteurs, entame contre une population sans défense une campagne de dix jours, qui épuise toutes les formes de l'atrocité. A Mérindol, tous les habitants s'étant enfuis dans les bois, il les fait traquer et massacrer. Cabrières et une autre petite place forte essaient de se défendre : il fait offrir la vie sauve aux habitants s'ils se rendent, et, les portes ouvertes, malgré le refus de ses propres soldats, il fait égorger hommes, femmes et enfants. Ailleurs il brûle les femmes réfugiées dans une grange; il en fait étouffer d'autres dans une caverne; il fait de sang-froid hacher en pièces huit cents malheureux sans armes et sans défense; il oblige à laisser mourir de faim les enfants qu'on n'égorge pas; enfin, le gros du carnage fini, il fait la chasse à l'homme et invente contre ceux qu'on lui amène des raffinements de barbarie [1].

« Les trois villes vaudoises et vingt-deux villages étaient détruits, trois mille personnes massacrées, deux cent cinquante-cinq exécutées après les massacres sur un simulacre de jugement, six ou sept cents envoyés sur les galères et beaucoup d'enfants vendus comme esclaves. L'armée des égorgeurs se retira enfin, laissant derrière soi une double ordonnance du parlement d'Aix

1. Tous ces faits, avec leurs hideux détails, sont établis dans l'enquête faite sous Henri II.

et du vice-légat d'Avignon (24 avril) qui défendaient que nul, sous peine de la vie, n'osât donner retraite, secours ou vivres à aucun Vaudois. Jamais victimes plus pures ni bourreaux plus infâmes n'avaient apparu dans l'histoire » (Henri Martin).

Des lettres royales approuvèrent expressément, le 15 août suivant, la procédure suivie contre les Vaudois. François Ier savait-il alors ce qui s'était fait? Il le sut plus tard. Une tradition contemporaine, que rien ne permet de démentir, affirme qu'à son lit de mort, reprenant une lueur de conscience, il adjura solennellement son fils « de ne différer la punition de ceux qui, sous son nom et autorité, avaient fait ce dur esclandre, qu'autrement Dieu en ferait la vengeance ». La revision du procès eut lieu en effet sous Henri II; mais, sauf un des complices subalternes, tous les coupables furent disculpés, et d'Oppède, réintégré dans ses fonctions, fut nommé par le pape chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Latran. Il est vrai que ce pape était Caraffa, devenu Paul IV.

Étienne Dolet; les quatorze de Meaux. — Après de telles scènes de carnage, sinistre prologue des guerres de religion, est-ce la peine de relever les condamnations individuelles contre les luthériens? Là aussi, la nouvelle procédure commençait à faire grand. Le réseau des mesures préventives et répressives se resserrait avec une rigueur savante. On en avait senti la nécessité en raison du mouvement très inquiétant qui travaillait une partie du clergé, du clergé régulier surtout. A Paris seulement, plus de soixante moines augustins étaient suspects d'hérésie; le nouveau recteur, Claude d'Espence, professait un demi-luthéranisme; un des curés les plus aimés, François Landry, aumônier de « l'hôpital des enfants rouges », fondé par Marguerite, s'abstenait de célébrer la messe, sous prétexte qu'il ne buvait pas de vin et il publiait pour ses élèves un alphabet où il remplaçait la formule de l'absolution par : « Ayez confiance en Jésus-Christ que vos péchés vous seront pardonnés ». Il fallait sévir méthodiquement, en commençant par les chefs. Le cardinal de Tournon fait poursuivre Landry et sous la menace du feu l'amène à se rétracter; un de ses principaux disciples, le cordelier François Perrucel, tient bon et se sauve à

Genève (il devint le premier pasteur dans une église française en Angleterre); la plupart des autres font leur soumission; le recteur d'Espence lui-même abjure ses erreurs.

Pour prévenir le retour de ces velléités d'indépendance, la Sorbonne fait signer à tous ses membres (20 janvier 1543) un formulaire rigoureux, les 26 « *Articles de foy* : » ne pas les signer, c'est se condamner à l'exil ou à pis. Les *articles* sont enregistrés et publiés comme loi d'État (juillet). En août 1544, la Sorbonne publie, à l'instar de Rome, le premier *Index librorum prohibitorum*, que le Parlement revêt de son autorité (1545). Le roi multiplie les lettres : ordre aux parlements de faire « bonne justice des malsentants de la foy » (2 mai 1542); ordre aux évêques d'activer les poursuites, « sous peine de saisissement de leur temporel » (30 août 1542). Quant aux simples fidèles, les monitoires de Mathieu Ory, lus dans toutes les chaires, les font trembler : quiconque ne dénoncera pas l'hérétique sera traité absolument comme l'hérétique.

Les dernières années de François Ier voient s'allumer les bûchers, que l'on ne compte bientôt plus. Celui d'Étienne Dolet, dressé sur la place Maubert, le 3 avril 1546, montre à quel degré de fureur ou de basse mauvaise foi étaient arrivés en si peu de temps certains magistrats : le célèbre humaniste, si longtemps protégé par le roi, était condamné comme athée pour une traduction d'un dialogue de Platon, et jamais chrétien n'a écrit de profession de foi spiritualiste plus émouvante que les dernières strophes qu'il écrivit dans la conciergerie de Paris [1]. Le crime d'Étienne Dolet c'était d'avoir imprimé et répandu, avec les livres d'Erasme et de Marot, les *Épîtres et Évangiles des* 52 *dimanches de l'an* de Lefèvre d'Étaples, les *Psalmes* et le *Nouveau Testament français*.

Enfin, — comme si le dernier acte de ce règne devait être

1. • Si au besoin le monde m'abandonne,...
Dois-je en mon cœur pour cela mener deuil?...
Non, pour certain, mais, au ciel lever l'œil
Sans autre égard.
Sus donc, esprit, laissez la chair à part...
Si sur la chair les mondains ont pouvoir,
Sur vous, esprit, rien ne peuvent avoir :
L'œil, l'œil au ciel, faictes votre devoir!

l'abandon formel des espérances qu'il avait si fort encouragées au début, — ce fut la petite église involontairement fondée par Briçonnet qui fournit le premier contingent aux exécutions collectives dont l'heure était venue. Le 8 septembre 1546, une assemblée secrète d'évangéliques osait célébrer la cène à Meaux en la maison d'Étienne Mangin, ayant pour pasteur Pierre Leclerc, frère du premier martyr du protestantisme français. L'assemblée est surprise. Cinquante-sept personnes sont enchaînées et menées à Paris. Leur procès fut mené avec la rapidité que requéraient les nouvelles ordonnances : l'arrêt fut rendu sous la présidence du terrible Lizet le 4 octobre. Et le 7, *quatorze* bûchers étaient dressés sur la grande place du Marché à Meaux. Le reste des accusés, suivant le caprice des juges, fut banni, emprisonné ou torturé.

C'est sur cette scène que s'achève le règne. Et les protestants ont toujours considéré François Ier comme celui de nos rois qui, s'il eût eu du caractère, leur aurait été le plus favorable!...

IV. — La Réforme à Genève : Calvin.

Jeunesse de Calvin : « l'Institution chrétienne ». — Le jeune et obscur étudiant que nous avons vu fuir de Paris à la fin de 1533 en même temps que le docteur Cop, Jean Calvin, né à Noyon (10 juillet 1509), était le second fils du procureur fiscal de l'évêque. Son père, qui l'avait dès l'enfance fait pourvoir de deux bénéfices, le destinait aux études juridiques, et il s'y était livré avec un grand succès à Orléans, puis à Bourges sous la direction d'Alciat, jusqu'au moment où la grande question du temps, la question religieuse, s'empara de lui. A quel moment cessa-t-il de se juger catholique? On sait seulement que dès le mois de mai 1534, après un séjour auprès de son ami le curé Du Tillet, après une visite à Nérac où il vit le vieux Lefèvre d'Étaples, il venait dans sa ville natale résigner ses deux bénéfices. Son père s'était brouillé avec le chapitre, était mort excommunié. Son frère aîné, chapelain de la cathédrale, avait repris la

lutte et allait mourir aussi refusant les sacrements; Calvin lui-même, à la suite d'une scène tumultueuse dans l'église, avait été incarcéré, puis relâché. En quittant sa ville natale, il y laissait un groupe d'amis et de parents qui fit de Noyon le quartier général de la Réforme en Picardie.

L'affaire des placards lui fit prendre une première fois le chemin de l'exil. Avec son ami Du Tillet, il se réfugia à Bâle. C'est là qu'il écrivit l'*Institution chrétienne*, d'abord en latin. Le 23 août 1535, il terminait la célèbre *Épître dédicatoire à François Ier*, qui donnait une doctrine à la Réforme française et une apologie aux réformés. Ce traité résumait en traits saisissants le programme religieux des « évangéliques » : autorité unique et exclusive de la Bible; Jésus-Christ seul médiateur; justification par la foi et non par les œuvres; inutilité et danger de toute pratique matérialisant le culte. Il en parut une édition latine plus complète en 1539, une traduction française faite par Calvin en 1541 et vingt autres dans les années suivantes. Dès son apparition l'ouvrage révéla un maître.

Après un court séjour à Ferrare auprès de la duchesse Renée de France, la fille de Louis XII, aussi gagnée que Marguerite de Navarre aux idées nouvelles et plus hardie à les soutenir, Calvin rentre une dernière fois en France, sans doute à la faveur de l'édit de Lyon (1536). Ses affaires de famille réglées, il se dirige définitivement sur Strasbourg, où il veut s'établir. La vieille ville impériale était alors l'asile le plus sûr pour les esprits libres; c'était aussi la seule cité qui donnât l'exemple du régime *mixte* loyalement pratiqué entre catholiques et luthériens. L'évêque y avait lui-même applaudi à la création du gymnase protestant et recommandé au Magistrat le premier des pédagogues de la Réforme après Mélanchthon, Jean Sturm. Les théologiens de Strasbourg étaient des hommes de conciliation, qui se laissaient accuser de trahison par les ardents de tous les partis qu'ils tentaient de rapprocher. C'est au milieu d'eux que Calvin compte aller faire les deux seules choses dont il se juge capable : étudier et enseigner.

La guerre lui barrant la route de Lorraine, il prend celle de Bourgogne et passe par Genève. Il eût sans doute, au besoin, fait

ce détour, pour y voir son proche parent Robert Olivetan, qui venait de publier à Neuchâtel, en s'aidant beaucoup de la version de Lefèvre d'Étaples, la première *Bible* des réformés français (1535).

Genève avant Calvin. — Genève, après avoir eu longtemps deux maîtres, avait réussi à les user l'un par l'autre : sous prétexte d'obéissance à son prince-évêque, elle avait d'abord secoué le joug du duc de Savoie ; puis, forte de l'appui de Berne, elle avait défendu ses franchises contre l'évêque. L'évêque avait achevé de se perdre en faisant cause commune avec le duc de Savoie. Les Bernois, qui venaient d'admettre la Réforme chez eux, devaient la propager chez leurs « combourgeois ». L'évêque Pierre de la Baume, désespérant de triompher de la résistance déférente, mais tenace, des « syndic et conseil de Genève », était sorti de sa ville épiscopale pour n'y plus rentrer (14 juillet 1533). En même temps que François Ier s'emparait de la Bresse et du Bugey, les Bernois mettaient la main sur Gex, le pays de Vaud, le Chablais, chassaient l'évêque de Lausanne et occupaient les deux rives du Léman (février 1536).

Genève se trouvait donc former une petite république unique en son genre, jouissant de la plus complète, mais de la plus frêle autonomie, à la merci, croyait-on, de deux, si ce n'est de trois voisins redoutables. Elle fut protégée précisément par ce qui la menaçait : forte de sa faiblesse, isolée, et libre de par son isolement, elle sut s'appuyer sur tous contre chacun et n'appartenir à personne.

Dès le commencement de 1534, le plus fougueux des membres du petit cénacle de Meaux, incapable de se plier à la timidité du groupe, Guillaume Farel, après avoir fait éclater la Réforme à Neuchâtel, était venu la prêcher à Genève, d'abord clandestinement, bientôt publiquement. Après deux ans de tiraillements et de « disputations » (on appelait ainsi les débats contradictoires faits en public entre les partisans des deux doctrines), les conseils de Genève avaient décrété l'abolition définitive de la messe (29 novembre 1535), et le dimanche 21 mai 1536, les citoyens étaient réunis sur la place en conseil général, c'est-à-dire en plébiscite, à la façon des cantons suisses : « Sans point d'aultre

voix qu'une mesme, est esté généralement arresté, conclu, promis et juré à Dieu, par l'élévation des mains en l'air, que tous unanimement, avec l'ayde de Dieu, voulons vivre en ceste saincte loy évangélique et parole de Dieu, délaissant toutes messes et autres cérémonies et abusions papales, imaiges et idoles. »

Il s'agissait maintenant d'organiser la cité nouvelle, d'en faire « la cité de Dieu ». Farel, « âme de feu et de foi », impétueux et puissant orateur populaire, « le plus entraînant des réformateurs » (Mignet), sentait douloureusement son insuffisance pour une telle œuvre : il voyait d'avance les luttes intestines où cette pauvre petite démocratie allait s'épuiser et la Réforme avorter avec elle. A peine eut-il causé avec ce jeune Picard de vingt-six ans, à la parole grave, nette et pleine d'autorité, il eut une subite intuition qui fait autant d'honneur à sa portée d'esprit qu'à son caractère : voilà l'homme qui doit prendre sur l'heure la direction de ce petit État évangélique. Calvin s'est plu à rappeler cette scène dont ni l'un ni l'autre ne songe à se glorifier, tous deux croyant de toute leur âme n'avoir fait qu'obéir à Dieu : « Maistre Guillaume Farel me retint à Genève non pas tant par conseil et par exhortation que par une adjuration épouvantable, comme si Dieu eût d'en haut étendu sa main sur moi pour m'arrêter. Ayant entendu que j'avais quelques études particulières auxquelles je me voulais réserver libre, quand il vit qu'il ne gagnait rien par prières, il vint jusqu'à une imprécation : qu'il plût à Dieu de maudire mon repos et la tranquillité d'études que je cherchais, si en une si grande nécessité je me retirais et refusais de donner secours. Lequel mot m'épouvanta et ébranla tellement que je me désistai du voyage que j'avais entrepris. »

Premier ministère de Calvin à Genève. — Quelques jours après, Calvin était établi à Genève comme professeur de théologie. Avant la fin de l'année il rédigeait le *Petit Catéchisme* extrait de son *Institution*, préparait les règlements ecclésiastiques et disciplinaires, allait représenter avec éclat l'Église de Genève à la dispute de Lausanne et au synode de Berne, et devenait pasteur en titre à Saint-Pierre.

Dès le début, Calvin vit bien d'où naîtrait la difficulté capi-

tale. « Nous ne considérions pas, dit-il, nos fonctions pastorales comme pouvant se renfermer dans des limites si étroites que nous n'eussions qu'à nous reposer après avoir prêché ». C'est tout ensemble une réforme de la doctrine et de la discipline dans l'Église, une réforme des institutions dans l'État, enfin une réforme des mœurs dans la vie privée de chacun qu'il a entendu apporter à Genève. Genève, à cette époque, était encore, comme l'appelait une princesse de Savoie, la bonne et joyeuse hôtellerie, ville de commerce et ville de plaisir, semi-française, semi-italienne, jouissant par son évêque d'une indulgence semblable à celle qu'Avignon devait à ses papes. Sollicitée par le laisser-aller des mœurs paysannes et montagnardes du pays de Savoie, Genève n'était pas plus dissolue que d'autres villes : mais les réformateurs entendaient que l'Évangile, en s'y introduisant, amendât la conduite autant que les croyances. Avant même que Calvin arrivât, Farel avait exigé un certain nombre de mesures de police : il avait fait interdire sous des peines sévères les danses réputées indécentes, les jeux de hasard, les festins trop bruyants, l'ivrognerie, la débauche, les chansons obscènes, les costumes luxueux, les coiffures élégantes, les familiarités des bains publics alors mixtes, etc.

Calvin conçut immédiatement le projet de codifier toutes ces prescriptions, de les rattacher à une organisation plus générale et de leur donner une sanction. De son *Petit Catéchisme*, il fit extraire par Farel une *Confession de foi laquelle tous bourgeois et habitants de Genève doyvent jurer de garder et tenir*, et il exigea que le Conseil en fît distribuer les exemplaires à domicile, pour requérir l'adhésion personnelle de chaque Genevois à cette sorte de charte politico-religieuse, sous peine de bannissement. Le parti des *patriotes* de Genève, les *Eidgenots*[1], ne tarda pas à se

1. Corruption de l'allemand *eidgenossen* (littéralement compagnons de serment) confédérés. C'est le terme par lequel se désignaient entre eux les divers cantons suisses. A Genève, les *eidgenots* ou *eignots* étaient les partisans de l'alliance avec les Bernois et leurs confédérés. On a fait dériver de ce mot celui de *huguenots*, mais cette étymologie ne se justifie pas. Théodore de Bèze, Pasquier, Castelnau, surtout Robert Estienne (Préface de l'*Apologie pour Hérodote*) attribuent à ce sobriquet une origine populaire toute française. Il n'a été employé qu'à l'époque de la conjuration d'Amboise. Littré croit que le premier document où il se trouve est une lettre du comte de Villars, lieutenant général du Languedoc, du 11 novembre 1560. M. N. Weiss l'a trouvé dans des documents datant de 1557.

récrier : c'était, disaient-ils, « rompre les franchises de la ville » ; c'était rétablir la tyrannie. Farel et Calvin tinrent bon et finirent par arracher à l'assemblée générale (29 juillet 1537) le vote de la *Confession de foi*.

Les élections de 1538 amènent au pouvoir une majorité hostile aux prétentions des prédicateurs. Loin de faire des concessions, Calvin aggrave ses exigences. Du même coup, il rompt sans ménagements avec le parti genevois à l'intérieur et avec les Bernois, qui seuls auraient pu le soutenir.

Contre le parti des *eidgenots*, il élève la prétention que les ministres auront un droit souverain quant à « l'admonition des mal-vivants », c'est-à-dire la surveillance de la vie privée, et qu'il leur appartiendra d'exclure de la Sainte-Cène ceux qu'ils jugeront indignes. C'est ce qu'il appelle « la sainte discipline de l'excommunication. »

Contre les Bernois il soutient le droit pour l'Église de Genève d'administrer les sacrements d'après un rite beaucoup plus simple que celui des églises luthériennes, adopté par Berne. Il tenait à rejeter jusqu'au dernier vestige du cérémonial catholique, tout ce qui pouvait paraître conserver une valeur magique à l'eau du baptême, au pain et au vin de la Sainte-Cène.

Sur ces deux points le nouveau gouvernement exigea la soumission des prédicateurs. Ils répondirent par un refus absolu d'obéissance. L'un d'eux, vieillard et aveugle, ayant reçu la défense de prêcher, se fit porter en chaire et prononça un discours de protestation. Calvin et Farel, invités à célébrer la Cène le jour de Pâques avec le pain azyme, montèrent en chaire, l'un à Saint-Pierre et l'autre à Saint-Gervais, déclarèrent qu'ils ne pourraient sans profanation célébrer la Cène. Dès le lendemain ils étaient bannis. En vain les églises de Berne et de Zürich et plusieurs autres intercédèrent : la sentence fut maintenue par une assemblée générale du 26 mai.

Calvin à Strasbourg. — Calvin se retira d'abord à Bâle; il fut bientôt appelé à Strasbourg pour fonder l'Église française, qui comptait déjà 1 500 réfugiés : son rêve était réalisé.

Il était tout entier à ses leçons de théologie et à ses prédications, quand il apprit que le cardinal Sadolet venait d'adresser

aux Genevois une *épître* très habile et très conciliante pour les exhorter à rentrer dans le giron de l'Église. Il se chargea de la réponse, qui est un de ses ouvrages où il a mis le plus d'éloquence pénétrante, de mansuétude et de modération (1539).

Avant la fin de l'année (1539), le parti des *patriotes* compromettait son succès en marquant trop d'attachement aux Bernois. On accusa les chefs d'avoir signé des « articles » (un traité) menaçant l'indépendance de Genève. Les principaux « articulants » furent bannis. Un autre, le capitaine général Jean Philippe, à la suite d'une échauffourée, eut la tête tranchée (juin 1540). Ces événements amenèrent le retour aux affaires du parti dit *évangélique*. Plusieurs assemblées populaires réclamèrent le retour des ministres proscrits; le Conseil décida d'envoyer un des syndics à Strasbourg pour en ramener Calvin. Engagé à ce moment dans les colloques qui eurent lieu avec les théologiens luthériens à Haguenau, à Worms et à Ratisbonne, Calvin refusa pendant plusieurs mois. « Il n'y a pas de lieu au monde que je redoute plus que Genève, écrivait-il à Viret : non pas que je haïsse cette ville, mais je sais les luttes qui m'y attendent, et je ne suis pas en état de les affronter. » Il céda pourtant, sous la pression de tous ses amis, aux supplications touchantes des Genevois. Il rentra dans la ville dont il devait faire la Rome protestante, le 13 septembre 1541.

Retour à Genève : le Consistoire. — D'avance il avait fait connaître ses conditions. La principale était l'établissement du *Consistoire* ou tribunal de mœurs, composé de pasteurs et d'anciens, qui aurait charge « des remontrances à ceux qui vivent mal ». Dès le lendemain de son arrivée, il demande « qu'il soit mis ordre sur l'Église et ce par escript rédigé ». Une commission entreprend aussitôt la rédaction des *Ordonnances ecclésiastiques*, qui furent adoptées sans discussion et promulguées quelques semaines plus tard.

C'est une constitution religieuse qui consacre et organise jusque dans le moindre détail le régime que Farel et Calvin avaient ébauché pendant leur premier séjour. Le Consistoire, rouage essentiel du gouvernement de l'Église, entre immédiatement en fonctions; toutes les semaines il fait comparaître

ceux qui lui ont été signalés, soit pour quelque propos « favorisant la papisterie », soit pour des légèretés de conduite ou de parole, soit surtout pour n'avoir pas fréquenté les sermons. Clément Marot et Bonivard y furent cités « pour avoir joué aux dés un quarteron de vin ». On mande les chefs de la ville aussi bien que des « navatiers » (bateliers), des « ferratiers », des charbonniers, des hommes de peine. On y tance une vieille marchande d'herbes pour avoir brûlé un cierge ou récité des litanies, une autre pour avoir employé des remèdes de bonne femme, un marchand pour avoir vendu son blé trop cher, des jeunes gens pour promesses de mariage étourdiment échangées, d'autres pour tapage nocturne, pour festins trop prolongés, pour bruit dans la rue pendant le sermon. Toute cette procédure d'une incroyable minutie n'avait d'autre sanction que l'admonestation devant le Consistoire, l'invitation à fréquenter les offices, ou à prendre la Cène, ou au contraire la défense de s'y présenter, la censure et, seulement en cas de récidive grave ou de délits de droit commun, le renvoi devant le Conseil, qui pouvait prononcer quelques jours de prison. Si l'on juge le Consistoire de Calvin d'après nos idées modernes, c'est une insupportable inquisition : si on le compare à ce qui se passait en France et partout ailleurs pour des délits analogues, c'est un régime paternel.

Gouvernement de Calvin (1541-1564). — Ainsi commença l'œuvre qui devait remplir la vie de cet homme. On se la représente mal quand on parle ou de dictature ou de théocratie. Ces deux mots impropres font penser à une organisation définitive, incontestée. C'est à peine s'il en fut ainsi pour Calvin dans les six ou sept dernières années de sa vie. Jusque-là il vit en pleine lutte; il est à la merci d'un coup de majorité dans les Conseils, d'une émeute dans la rue, d'un revirement dans les élections, qui tous les cinq ans remettaient tout en question. Sa domination est la plus absolue qui se puisse concevoir, mais aussi la plus précaire : c'est une toute-puissance qu'il lui faut chaque jour créer à nouveau. Il était tout, aussi longtemps qu'il se faisait accepter; si son crédit baissait, il n'était rien. Le mélange des attributions dans sa petite république plaçait indistinctement

sous son écrasante autorité l'Église et l'État, la vie privée et la vie publique, les lois, la police, les édits somptuaires, l'instruction publique, les relations diplomatiques et jusqu'aux intrigues électorales, nerf de la guerre dans les petites démocraties. Mais cette confusion même de toutes choses lui faisait courir à la fois tous les périls du temporel et du spirituel, l'usait dans mille détails, l'exposait sans cesse à se briser.

Les premières années sont pour Calvin un enfer perpétuel. Si la hauteur de son génie s'impose et commande, la petitesse même des difficultés l'irrite et l'énerve. Les bourgeois de Genève qui le soutiennent sont de braves gens dont le zèle tiédit vite. Souvent l'argent leur fait défaut pour les dépenses que Calvin déclare urgentes, collèges, hospices, secours aux réfugiés. Plus souvent encore ils retombent dans leur vieille indulgence pour la vie facile, ils se prennent à regretter les « grandes foires et festes » d'autrefois, ils se laissent aller à rire de cette guerre acharnée faite aux danses et aux jeux; or un tel régime est à vau-l'eau, si l'on en rit. Autre cause d'inquiétude : il lui a fallu improviser un corps pastoral, où tous n'étaient pas à la hauteur de ses deux admirables compagnons, Farel et Viret. Quelques-uns, anciens prêtres, anciens moines, sont dépeints par lui-même comme des personnages assez peu recommandables. D'autres donnent lieu à des plaintes, provoquent des incidents fâcheux par leur humeur batailleuse, par des propos inconsidérés. Parmi les meilleurs même se manifeste tout de suite l'esprit d'indépendance : un jeune helléniste, Sébastien Castellion, que Calvin avait préposé à son collège en attendant Mathurin Cordier, s'avise, au moment où il allait être consacré comme pasteur, de soutenir qu'il faudrait rayer du canon des Livres Saints le *Cantique des cantiques*, qui n'est qu'un poème d'amour, et rayer du *Credo* l'article obscur : « Il est descendu aux enfers. » On juge de l'embarras du Conseil de ville, appelé à entendre contradictoirement, sur ces deux points, Calvin et le jeune professeur.

Peu à peu cependant, les murmures augmentent. Un membre du Petit-Conseil (le gouvernement), Pierre Ameaux, avait, dans un repas privé, mal parlé de Calvin, « qui est, disait-il,

plus qu'un évêque ». Calvin exige une réparation sans laquelle il sentait son autorité compromise. Le Conseil hésite; on porte l'affaire au Grand-Conseil (les Deux Cents), qui se borne à condamner Ameaux à faire amende honorable devant le Grand-Conseil. Calvin répond que « ce n'est point assez que le prisonnier se dédît, et qu'il ne montera point en chaire qu'il n'y ait eu réparation et justice patente ». Les Conseils cédèrent. Ameaux dut faire le tour de la ville « en chemise, teste nue, une torche à la main, et venir crier mercy à Dieu et à la justice, genoux à terre, pour avoir meschamment parlé contre Dieu, le magistrat et maistre Calvin, ministre » (1546). Il avait fallu trois mois à Calvin pour obtenir satisfaction. Un autre pasteur, coupable d'avoir pris le parti d'Ameaux, fut déposé.

Malgré ces exemples, le parti des mécontents grossissait. La juridiction consistoriale était odieuse à la plupart des vieux Genevois; plusieurs membres du Conseil prétendirent s'y soustraire. Calvin, se sachant perdu s'il reculait, avança résolument. Au moment même où il confiait à ses amis son péril extrême (« si je faiblis, tout le consistoire croulera »), il demanda au Conseil et obtint la confirmation et la promulgation définitive (16 mai 1547) des *Ordonnances ecclésiastiques*, étendues désormais à toutes les églises, même à celles de la campagne. Il ne dédaigna pas de comparaître devant les autorités pour exiger l'exécution rigoureuse d'une ordonnance qui interdisait le port de certaines chausses, agrémentées d'ornements à la mode du temps. « Il semble aux jeunes gens, écrit Calvin, que je les presse trop. Mais si la bride ne leur étoit tenue roide, ce seroit pitié. Ainsi il fault procurer leur bien, maulgré qu'ils en aient ».

La même année (1547), un placard déposé dans la chaire de Saint-Pierre fit à Genève le même effet que les placards de 1534 à Paris. Pour cet écrit et d'autres papiers trouvés chez lui, où il exhalait sa haine contre la tyrannie « du grand hypocrite qui se veult faire adorer », Jacques Gruet, ami, paraît-il, d'Étienne Dolet et probablement dans les mêmes opinions que lui, a la tête tranchée (26 juillet 1547). Le même esprit qui avait allumé naguère le bûcher de la place Maubert dressait l'échafaud dans la petite cité évangélique.

Beaucoup de moins hardis libres penseurs, notamment les Italiens Alciat, Blandrata, Gribaldi, Gentilis, coururent à mainte reprise les plus grands dangers et n'y échappèrent qu'en sachant se taire ou fuir. Un peu plus tard, c'est le médecin Jérôme Bolsec qui est mis en prison et banni, après un procès qui fit grand bruit, pour avoir nié la *prédestination* : égaré par la haine, Bolsec, redevenu catholique, publia, après la mort de Calvin, un pamphlet plein d'ignobles calomnies. Puis c'est un jeune Genevois, Trolliet, très appuyé par le parti national et coupable seulement d'insubordination à l'égard de Calvin, qui est poursuivi et ne se sauve que par le silence.

Supplice de Michel Servet. — La plupart de ces condamnations n'eurent guère de retentissement immédiat loin de Genève. Au contraire, celle de Michel Servet posa devant toutes les Églises réformés une question de principe : le droit de mettre à mort « l'hérétique ». Servet était un médecin espagnol, qui avait, comme il résulte d'un de ses écrits, entrevu la circulation du sang. Esprit universel, ardent, inquiet, audacieux, n'ayant rien d'ailleurs de l'esprit sceptique des Dolet et des Rabelais, mais au contraire épris de théologie et de métaphysique autant que qui que ce soit parmi les contemporains, croyant exalté, mystique, mais d'un mysticisme philosophique qui lui était propre, il se crut appelé à consommer l'œuvre de la Réforme, qu'il jugeait incomplète. Comme contre-partie à l'*Institution chrétienne*, il écrivit une *Restitutio Christianismi*, qui contenait, notamment sur la Trinité, des idées incompatibles avec la théologie orthodoxe (catholique ou protestante), et qu'on peut désigner, autant que de tels débats se laissent résumer en un mot, sous le nom de tendances panthéistes.

C'était chez cet Espagnol une idée fixe, et comme un point d'honneur, d'entamer une discussion à fond avec Calvin, le seul adversaire sans doute qu'il jugeât digne de lui. Il écrivit à Calvin trente lettres, avec l'ébauche de sa *Restitutio*. Il s'offrait à aller discuter avec lui à Genève. « Qu'il n'en fasse rien, écrit Calvin dès 1546, car s'il vient ici, pour peu que j'aie de crédit, jamais je ne souffrirai qu'il en sorte vivant. » Malheureusement quand il reçut la *Restitutio* imprimée clandestinement à Vienne

(février 1553), Calvin, révolté des hérésies qu'il y trouva, eut une faiblesse inexcusable : il fit envoyer à Lyon (par un Lyonnais réfugié à Genève), pour être communiqué aux autorités, d'abord un feuillet de l'ouvrage avec indication du nom de l'auteur et de l'imprimeur, puis, ce spécimen n'ayant pas permis de les convaincre, les lettres mêmes que Servet lui avait adressées. Nantis de ces preuves, l'inquisiteur Mathieu Ory et le cardinal de Tournon, — celui-ci, dit-on, riant aux éclats de voir un hérétique si impatient d'en faire châtier un autre, — firent arrêter Servet jusque-là abrité sous le nom de Villeneuve (avril 1553). Servet, qui avait des intelligences dans la place, affecta une attitude très humble et, au bout de deux jours, parvint à s'échapper de la prison, puis de Vienne. Après avoir erré pendant près de trois mois, il eut la malheureuse idée de passer par Genève. Il s'y trouva un dimanche, jour où, en vertu des ordonnances, « tous devaient aller au presche sous peine d'amende ». Peut-être céda-t-il de lui-même au désir d'entendre Calvin. Quelqu'un le reconnut, « et il fut trouvé bon de le faire emprisonner afin qu'il n'infestât plus le monde de ses blasphèmes d'hérésies ». Calvin a toujours déclaré hautement que c'est à sa requête qu'il « fut appréhendé pour rendre compte de ses maléfices ». La loi de Genève exigeait que, dans toute poursuite criminelle, il y eût un accusateur et que cet accusateur se constituât prisonnier en même temps que l'accusé; ce fut un familier de Calvin, domestique ou secrétaire, Nicolas de la Fontaine, qui se porta partie. L'accusateur se fit donner comme avocat un intime ami de Calvin, le légiste Germain Colladon. L'accusé n'obtint pas la même faveur.

Le procès de Servet dura deux mois et demi. Bien que ses hérésies fussent réputées épouvantables, Servet trouva un certain appui dans le parti des opposants. Mais ce parti subit, précisément au commencement du procès, un échec décisif. Philibert Berthelier, un des personnages considérables de Genève (son père avait été le premier martyr de la liberté), avait réussi à obtenir du conseil le droit de se présenter à la Table-Sainte, malgré la défense de Calvin. Cette autorisation remettait, une fois de plus, en question les bases mêmes de la constitution reli-

gieuse. La veille de la communion, Calvin se rend au Conseil et déclare « qu'il mourrait plus tôt que d'endurer cela, contre sa conscience ». Le lendemain, il prêcha en pasteur prêt à tout souffrir et dont c'était peut-être, il l'annonçait lui-même, le dernier sermon. « Et maintenant, terminait-il au moment de descendre de la chaire, si quelqu'un se vouloit présenter à cette sainte table, à qui il seroit défendu du Consistoire, il est certain que je me montrerai, pour ma vie, tel que je dois. » Berthelier n'osa pas se présenter : la dictature spirituelle de Calvin était une fois de plus consacrée.

Du coup, Servet était perdu. En vain essaya-t-il, après un long tournoi théologique avec son adversaire, de se défendre en reportant la question avec une admirable netteté sur un autre terrain : « il met en faict que c'est une nouvelle invention ignorée des Apostres et de l'Église ancienne de faire partie criminelle pour la doctrine de l'Escripture ou question procédante d'icelle. » Il prouve qu'aucune loi ni civile ni ecclésiastique n'autorise à mettre à mort qui que ce soit pour crime d'hérésie. Avec une énergie qui dut faire impression sur ses juges, il se retournait en accusateur contre Calvin, qui a, disait-il, « en me poursuivant pour une matière de doctrine non sujette à accusation criminelle, grandement abusé de la criminalité, contre l'estat d'un ministre de l'Évangile. »

Comme il était d'usage quand la question touchait au spirituel et avait une certaine portée, le Conseil décida que l'on prendrait l'avis des Églises suisses et des cantons combourgeois de Genève (Berne, Zürich, Bâle, Schaffhouse). Leurs réponses furent unanimes à réprouver comme entachés des plus graves hérésies les articles extraits des écrits de Servet : toutes exprimaient le vœu qu'il fût pris des mesures « pour empêcher le poison de se propager » ; aucune ne se prononçait expressément pour la peine de mort. — Calvin obtint néanmoins la sentence capitale, et le 27 octobre 1553, Michel Servet fut brûlé à la porte de Genève sur le plateau de Champel. Il n'avait consenti à faire, même au pied du bûcher, aucune rétractation : il priait Dieu à haute voix de pardonner à ses accusateurs, de lui pardonner à lui-même ses péchés, et du sein de la flamme on

l'entendait crier : « Seigneur Jésus, *fils du Dieu éternel*, aie pitié de mon âme! » — C'était la formule même de son hérésie : les assistants, plus rompus que nous au langage théologique, remarquaient qu'il lui eût suffi, pour ne pas mourir, de consentir à dire : « *Fils éternel de Dieu* » !

Mais, dit Théodore de Bèze lui-même, « à peine les cendres du malheureux étaient-elles refroidies, qu'on se mit à discuter dans tous les pays réformés cette question : est-il permis de châtier l'hérétique? » Les écrivains protestants, pour atténuer la faute de Calvin, ont longtemps prétendu qu'il n'avait fait que partager l'erreur de son temps et de son Église. La correspondance des réformateurs prouve le contraire : elle montre que, si beaucoup de théologiens, cédant au grand nom de Calvin, se sont rangés de son avis, la grande majorité des laïques, dès le premier jour, lui donna absolument tort.

Calvin lui-même le sentit si bien qu'un mois après la mort de Servet il jugeait « nécessaire » d'écrire une apologie, et il publiait en latin et en français un de ses plus puissants écrits, qui fut accueilli avec une froideur glaciale : « *Déclaration pour maintenir la vraye foy... contre les erreurs détestables de Michel Servet, Espagnol, où il est montré qu'il est licite de punir les hérétiques et qu'à bon droit ce meschant a esté persécuté par justice en la ville de Genève.* » Un admirable pamphlet lui répondit aussitôt, dans les deux langues : « *De hæreticis, an sint persequendi... Traicté des hérétiques, à savoir si on les doit persécuter* », où se trouvent exposés, avec toute l'abondance et toute la fermeté qu'on pourrait attendre d'un écrivain du XIXe siècle, les arguments décisifs contre le supplice des hérétiques et, en général, contre la persécution en matière religieuse. C'était l'œuvre d'un groupe d'humanistes protestants réfugiés à Bâle et principalement de l'ancien principal du collège de Genève, Sébastien Castellion, devenu correcteur de grec chez Oporin à Bâle. Dans ce petit livre, ainsi que dans une magnifique préface de sa Bible latine adressée à Édouard VI et dans plusieurs autres écrits (dont le dernier fut un *Conseil à la France désolée*, écrit en 1563, et réclamant « qu'il fût loysible à chacun d'adorer Dieu suivant la foy non d'austruy, mais la sienne »), « ce pauvre prote d'impri-

merie posa pour tout l'avenir la grande loi de la tolérance », dit Michelet.

C'est une autre erreur longtemps accréditée que le supplice de Servet aurait marqué l'heure du triomphe final de Calvin à Genève. Jamais au contraire sa situation ne fut plus critique qu'en 1554 et jusqu'au milieu de 1555. A ce moment, en effet, sa doctrine de la *prédestination* souleva non seulement des mécontentements dans l'Église, mais une énergique opposition du gouvernement bernois. Calvin essaya en vain, à plusieurs reprises, d'amener les membres de ce gouvernement sinon à accepter sa doctrine, du moins à la tolérer. Ni l'autorité de sa parole, ni ses adjurations au nom des intérêts communs de la Réforme, ni les lettres pressantes du Conseil de Genève, ni les démarches d'une grande partie du clergé bernois, qui lui était dévoué, n'obtinrent même une demi-satisfaction. L'*Amiable prononciation* du 3 avril 1555 renvoyait dos à dos les *prédestinatistes* et leurs adversaires, mais le gouvernement bernois, dans la rude langue qui exprime si bien son ferme bon sens populaire, défendait expressément à ses ministres du pays romand, « sous peine de bannissement et aultre plus griefve punition, de mouvoir questions et traiter certaines haultes et subtiles doctrines touchant la prédestination, chose que nous semble non estre nécessaire, ains plus servant à factions et sectes qu'à édification et consolation ». Il interdisait aux sujets bernois des rives du Léman d'aller prendre la Cène à Genève « jouxte les rites calvinistes ». Enfin il priait ses « très chers combourgeois de Genève de tenir la main que doresenavant leurs ministres se despartent de composer livres... pour perscruter les secrets de Dieu ». Pour plus de clarté, il les avertit que, sans avoir l'intention « d'approuver ou réprouver la doctrine du souvent nommé maistre Jehan Calvin », si l'on trouve en terre bernoise quelque livre de lui « contrariant ou répugnant » au texte officiel de la réformation bernoise, « non seulement ne les souffrirons, ains aussy les bruslerons. »

C'est à ce moment que Calvin, plus sérieusement menacé que jamais, reconnut la nécessité de renforcer son autorité à Genève, non plus par le seul prestige de l'autorité morale,

mais en assurant à ses amis une majorité décisive dans cette petite démocratie. Pour la première fois, les quatre syndics élus en février 1555 lui étaient dévoués. Il voulut rendre ce triomphe définitif. Le moyen était bien connu : c'était de faire admettre comme bourgeois de Genève un assez grand nombre de réfugiés français pour qu'en quelques mois ou quelques années tous les pouvoirs publics fussent entre leurs mains. Calvin, ce plan adopté, le mena avec son énergie naturelle : en un mois il fit inscrire 70 nouveaux bourgeois, c'est-à-dire dix fois plus que jusqu'alors on n'avait coutume de faire en un an. Ce n'était d'ailleurs qu'une première fournée : on en fit plus tard entrer 300 d'un coup.

Le parti genevois et anti-calviniste s'agita, fit des représentations, chercha à émouvoir la fibre nationale. Bref, une bagarre sans importance, dans la soirée du 16 mai 1555, fut le prétexte d'un grand procès intenté aux chefs du parti opposant, sous l'inculpation de haute trahison. Ce procès, au jugement même des contemporains, fut un simple coup d'État judiciaire. Il commence par les dénonciations que la torture arrache à de malheureux bateliers qu'on se hâte d'écarteler. Il se poursuit par une série de procédures que le gouvernement de Berne qualifie assez par cette remarque que « les témoins et rapporteurs y sont en même temps juges ». Il se termine par l'exécution sans pitié de deux des principaux adversaires de Calvin, dont l'un était le plus jeune des frères Berthelier, lui aussi grand adversaire du Consistoire et plusieurs fois tancé « pour avoir mal parlé de la prédestination et de la justice qu'on avoit faicte de Servetus » (11 septembre 1555). Les autres chefs du parti s'étaient enfuis sur le territoire de Berne. Le parti calviniste, usant de sa victoire, fit décider en assemblée générale, « par édit exprès, que nul, quel qu'il soyt, n'ait à parler de remettre ny laisser venir dedans ceste cité les dits fugitifs séditieux, à cause que celuy qui en parlera, avancera ou procurera aura la teste coupée » (8 septembre). Cette fois Calvin était le maître. De son vivant les « fugitifs » ne rentrèrent pas à Genève. Vingt fois Berne intercéda pour eux, toujours en vain. Elle ne cessa de les protéger ouvertement et de les traiter non comme des cou-

pables, mais comme des vaincus. Puis le temps fit son œuvre : les intérêts supérieurs de la cause protestante en Europe commandèrent de jeter un voile sur des souvenirs qui n'intéressaient que Genève. Et l'histoire elle-même, toujours complice du succès, flétrit cette poignée de patriotes, qui avaient tenu tête à la seconde tyrannie comme à la première, du nom de « parti des *libertins*. »

Doctrines de Calvin. — Calvin part du point où Luther s'est arrêté. Le premier article de sa *Confession de foi* (1537) n'est pas sans grandeur : « Premièrement nous protestons que, pour la reigle de nostre foy et religion, nous voulons lire la seule Escripture, sans y mesler aucune chose qui ait esté controuvée du sens des hommes, sans la parole de Dieu. Et ne prétendons pour notre gouvernement spirituel recevoir aucune doctrine que celle qui nous est enseignée par icelle Parole, sans y adjouster ne diminuer. » De ce principe découle tout le reste.

Plus préoccupé que Luther de prévenir le retour, sous quelque forme que ce soit, aux abus et aux superstitions, il réduit le culte à une simplicité austère, fait de la prédication l'objet essentiel de l'office religieux, n'y ajoute que le chant des psaumes et la prière, bannit tout appareil extérieur, toute cérémonie, tout appel aux impressions des sens. Point d'images, point d'ornements. Le prédicateur a la simple robe qu'en ce temps portent tout docteur, tout professeur, tout maître ès arts : c'est presque un costume laïque. Aucune pompe dans les sacrements. Plus d'eau bénite, plus de pain azyme, plus d'huiles saintes. Plus d'autel : le Livre Saint remplace le Saint-Sacrement. La Cène n'est plus ici, comme le veut le catholicisme, un miracle faisant descendre, à l'appel du prêtre, le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ni, comme le disait Luther, un acte mixte où, quoique le pain reste pain, le corps de Jésus-Christ est réellement présent; pour Calvin, c'est surtout (quoiqu'il n'ait pas égalé sur ce point la netteté de Zwingle) un acte de profond recueillement et par suite de communion spirituelle avec Dieu; non pas sans doute « un signe vide et frustratoire », mais « un repas spirituel, où Jésus-Christ nourrit nos âmes, bien qu'il soit au ciel et nous sur terre ». Un histo-

rien de la théologie a dit : « La réforme de Luther était une entreprise de dégagement et de restauration : celle de Calvin fut une reconstruction après démolition. » (Vollet.)

A ces grands traits qui constituent la Réforme française, Calvin en ajoute un qui lui est propre; c'est le dogme de la *prédestination.* — Il n'en était pas l'inventeur : c'est du fond même de l'âme religieuse et non de la poussière de l'école qu'avait jailli au début de la Réforme l'idée de la prédestination. Quand Luther, se repliant au fond de sa conscience, sentit avec désespoir qu'il ne ferait jamais son salut à force de macérations, il fut illuminé et consolé tout ensemble par le mot de saint Paul : « Le juste vivra par la foi. » Le salut est une pure grâce de Dieu, et la foi n'est plus un mérite. Plus de prétention au mérite propre, plus de recours à des médiateurs quelconques; plus rien que l'amour de Dieu, qui pardonne parce qu'il veut pardonner, qui, dans la rédemption comme dans la création, agit et produit *ex nihilo*, sans coopération de la créature.

Tant que ce sentiment reste un cri de l'âme, ce n'est autre chose que l'hommage de la créature s'abîmant devant le Créateur. Mais si le croyant, revenu en quelque sorte de cette extase, jette les yeux autour de lui et songe aux milliers d'hommes qui n'ont pas la même foi que lui, s'il en vient à se demander « pourquoi Dieu ne leur a-t-il pas donné la foi et, avec la foi, le salut », s'il ne se contente pas de la réponse des simples : « Mystère, mystère insondable », alors les théologiens lui en donnent une autre, plus savante, plus précise et toute logique : « Dieu, qui fait grâce aux uns, ne fait pas grâce aux autres. Pourquoi? Parce qu'il le veut ainsi. De toute éternité, il *prédestine* les uns à la vie, les autres à la damnation éternelle. Ne dites pas que c'est injuste : la justice suprême, c'est la volonté de Dieu. »

Il avait fallu même à Luther et à Zwingle, après saint Augustin, un suprême effort de ferveur religieuse pour aller par moments jusque-là, mais ils ne pouvaient se soutenir à cette hauteur; et si, à genoux, ils adoraient en tremblant ce décret impénétrable, ils ne songeaient pas à en repaître les fidèles comme de l'aliment principal de la vie religieuse. Il était réservé à

Calvin de tenter cette inconcevable entreprise : faire du point culminant de l'exaltation religieuse le point de départ de toute une théologie, faire passer à l'état de doctrine populaire et obligatoire, faire entrer dans le catéchisme des enfants et dans la prédication de tous les dimanches, le sujet devant lequel les plus grands génies sont restés comme frappés de terreur. La « Confession des Escholiers », sorte de formulaire strict que devaient signer tous les étudiants de l'*académie* de Genève, contenait un article exprès pour affirmer que l'on n'est sauvé que par la foi et que « la foi est un don spécial qui n'est communiqué sinon aux esleus qui ont été prédestinés, devant la création du monde, à l'héritage de salut sans aucun esgard de leur dignité ni vertu ». Non content d'énoncer ce principe dans son effroyable clarté, Calvin se plaît à en déduire toutes les conséquences, dont chacune devient sous sa plume un dogme d'airain. Le catholicisme avait demandé à l'homme de faire, au besoin, le sacrifice de sa raison. Calvin lui demande celui de sa conscience. Il exige que l'on adore comme souverainement juste l'arbitraire divin.

Mais dans ces temps tragiques et pour cette poignée d'hommes bannis de leur pays sous peine de mort et ne vivant que pour y rentrer, y prêcher et y mourir, une doctrine qui supprimait l'homme et sacrifiait tout à Dieu avait cet attrait singulier d'être la seule qui fût d'accord avec leur destinée, la seule qui les endurcît assez contre eux-mêmes, qui leur donnât une foi à l'image de leur vie, qui portât leur courage jusqu'à l'insensibilité, la seule enfin qui leur imposât d'assez haut, par ordre de Dieu, de vivre en héros, de mourir en martyrs et de dire sincèrement, se frappant la poitrine au pied de l'échafaud : « Je ne suis qu'un misérable pécheur ! »

La doctrine qui devait annihiler l'homme a forgé des hommes d'une trempe incomparable. La doctrine qui niait avec frénésie le libre arbitre a suscité par milliers des martyrs de la liberté : partout où elle a passé, elle a laissé des hommes libres et des peuples libres. C'est que l'homme est plus fort quand il meurt par devoir que quand il se bat pour son droit : il fait pour Dieu ce qu'il ne ferait pas pour lui-même. La « volonté de Dieu »

d'héroïsme un roc plus solide que la « volonté
Et il s'est trouvé que la véritable manière de
de la personne humaine, c'est de lui persuader
humaine n'est rien.

années de Calvin. — Les dernières années de
tiennent, pour ainsi dire, plus à Genève. Il est
f, l'inspirateur spirituel et le législateur de la
rance (où près de 2000 églises étaient constituées),
en Angleterre, en Écosse, en Pologne. Sa cor-
seule est un monument incomparable. On est
la somme de travail et de la puissance d'action qu'a
cet homme souffreteux et indomptable, dont le
et émacié trahit la santé minée par la migraine et
, et qui ne cesse pas un jour de se donner jusqu'à

mourut le 27 mai 1564. Il laissait la Réforme non plus
l'aspiration, mais constituée. D'une insurrection il a fait
ernement; d'un cri d'indépendance, une formule d'orga-
n. Est-il besoin de faire remarquer à quel point le génie
is, avec ses qualités et ses défauts, se révèle dans l'œuvre
lvin? Esprit net avant tout, cet intraitable Picard n'a rien
ysticisme allemand, rien du ritualisme anglais. Sa piété
ne est intellectualiste; elle veut comprendre; il lui faut des
nules claires et des idées arrêtées. D'autre part, esprit pra-
ue et social, il a l'instinct de la démocratie : son Église se
nde hardiment sur ce principe nouveau que les fidèles éli-
ent leurs anciens et leurs pasteurs; les uns et les autres
égifèrent ensemble sur le pied d'égalité, même pour le spiri-
tuel. L'Église n'est plus la chose du clergé : elle est la chose de
tous, la république chrétienne.

Pour la fonder, Calvin n'avait reculé devant aucun sacrifice : il avait enlevé à la Réforme une partie de ses espérances et de ses libertés; il avait rayé de son programme tout ce qu'il jugeait ou chimérique ou dangereux; il avait rompu avec toutes les demi-mesures, dissipé toutes les illusions, répudié toutes les compromissions; il avait même, de haute lutte, amené le protestantisme à désavouer en fait son principe : la liberté de

conscience. Mais il l'avait armé pour les combats qui l'attendaient : il en avait fait une Église capable de soutenir les assauts de l'Église adverse et de lui disputer l'empire du monde. On a pu dire que, logicien et juriste, il a marqué d'une empreinte trop rigide la religion, dont il faisait presque une théologie, qu'il a été plus biblique que chrétien, plus subjugué par l'idée de la grandeur de Dieu qu'ému de la tendresse divine. « Il a été cependant très grand parmi les hommes, parce qu'une puissante idée religieuse, ranimée en quelque sorte, redressée et rétablie dans toute sa grandeur, fortement imprimée dans le cerveau des hommes, est toujours un vif, un durable et un fécond levain de moralité. » (Faguet.)

Dans ses dernières années il eut pour lieutenant un homme de dix ans plus jeune que lui, Théodore de Bèze, gentilhomme de Vézelay, converti après une jeunesse assez orageuse et arrivé à Genève dès 1548 : il fut le premier recteur de l'*académie* que Calvin réussit enfin à ouvrir en 1559; c'est là qu'il se prépara au grand rôle que nous le verrons jouer dans les troubles religieux de la France.

V. — La Réforme sous Henri II.

Politique de répression. — L'histoire de la Réforme sous Henri II n'offre plus trace des variations qui la rendent parfois si incompréhensible, toujours si intéressante, pendant presque tout le règne de François Ier. Dès le début, c'est la répression à outrance qui prévaut, d'abord avec le cardinal de Tournon et le connétable de Montmorency, puis avec les Guise. L'entourage du roi pousse dans le même sens. La « grande-sénéchale » elle-même, Diane de Poitiers, trouvait son compte dans le produit des confiscations. « Tout ce règne, dit Bèze, n'a été qu'une perpétuelle persécution contre la religion par dedans, et une guerre par dehors. » Si, dans les péripéties de ses guerres avec Charles-Quint, Henri II a parfois des ménagements à garder avec les princes allemands, sa politique extérieure ne

réagit nullement sur celle du dedans : ce sont affaires parallèles et distinctes. François I[er] avait souvent penché vers la tolérance : son fils n'eut jamais cette tentation. On peut se demander si cet homme, « du tout propre à se laisser mener par le nez », a pensé une seule fois par lui-même aux choses religieuses ou plus généralement aux choses de l'esprit. — Le jour même de son sacre (juillet 1547), il avait promis à l'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, qui était le jour même nommé cardinal (à 22 ans), « d'exterminer de son royaume tous ceux que l'Église lui dénoncerait et de faire en sorte que la postérité pût dire : si Henri II n'avait pas régné, l'Église aurait péri. »

Son premier acte est d'établir au Parlement une « Chambre particulière », que l'histoire, après les contemporains, a nommée la « Chambre ardente ». Ce tribunal spécial devait expédier les procès d'hérésie, toujours trop lents au gré des persécuteurs. Établi le 8 octobre 1547, il siégea jusqu'au 10 janvier 1550. On a retrouvé récemment une partie de ses registres et, pour la moitié seulement de cette période, on y relève 439 sentences pour crime d'hérésie, dont *soixante* condamnations capitales. Il y faut ajouter, d'après le témoignage même des registres, un nombre beaucoup plus grand de prisonniers morts de la peste dans les cachots pendant une épidémie (on enregistre d'une seule fois 66 décès), sans compter ceux qui, renvoyés aux tribunaux ecclésiastiques et aux parlements de province (plus de 60 dès janvier 1550), échangèrent les fers de la Conciergerie contre ceux des *officialités*, dont la procédure plus courte et plus muette laissait peu de traces, mais épargnait peu de victimes.

Un édit du 17 novembre 1549, perfectionnant la procédure « pour plus grande et prompte expédition », arme de pouvoirs nouveaux les ecclésiastiques. Mais le chef-d'œuvre classique, le monument de cette législation est l'*édit de Châteaubriant* (27 juin 1551), véritable code de la persécution. Tout est réglé dans ses 46 articles avec une précision juridique, depuis la surveillance minutieuse de l'imprimerie jusqu'à la dénonciation de ceux qui lisent la Bible. Interdiction de tout emploi public, même d'une place de régent, à quiconque ne produirait pas un certificat de bon catholique; ordre aux procureurs généraux de se livrer à

une enquête sur les magistrats et officiers de justice de tout rang, pour sévir contre ceux qui seraient suspects de négligence dans la punition des luthériens; défense aux simples particuliers, que la pitié pourrait égarer, d'adresser aucune supplique ou demande de grâce en faveur d'un hérétique; interdiction sous les peines les plus graves de favoriser l'émigration à Genève; « et, pour ce que plusieurs sans aucun sçavoir, en prenant leurs repas ou bien en allant par les champs, parlent, devisent et disputent des choses concernant la foy ou les cérémonies de l'Église et font des questions curieuses et sans fruit, défense à toutes personnes non lettrées, de quelque estat qu'ils soient, de ne faire plus d'ores en avant telles propositions, questions et disputes »; commandement très exprès à tous d'aller assidûment à la messe « avec due révérence et démonstration ». Enfin, comme sanction, outre les pénalités que l'on connaît, une disposition nouvelle : ce ne sera plus le quart, ce sera le *tiers* des biens confisqués que recevra en prime le dénonciateur.

Il ne restait au parti des Guise qu'un dernier succès à remporter : il ne l'obtint qu'à demi. C'était l'établissement en France de ce qu'on appelait, d'un nom trop clair, « l'Inquisition d'Espagne ». Le pape, envoyant à Henri II une épée bénite, le fait presser par son neveu Caraffa d'y consentir. Le cardinal de Lorraine poussa les choses assez loin pour qu'un bref papal du 25 avril 1557 le nommât grand-inquisiteur de France, avec pouvoirs discrétionnaires. Il avait eu l'habileté de faire nommer avec lui les deux cardinaux de Bourbon et de Châtillon, dont les opinions modérées étaient bien connues : moyen perfide de les perdre auprès de l'un ou de l'autre des deux partis, et peut-être de tous les deux. Mais le Parlement résista : une révolte de pudeur le ramena à la tradition nationale. Tout ce qu'obtinrent les hommes de sang, — résultat qui n'était point à dédaigner, — ce fut un nouvel édit : l'*édit de Compiègne* (24 juillet 1557), que le Parlement enregistra six mois après, sur la sommation du roi, en maintenant ses réserves sur le bref papal. Ce sinistre édit n'a qu'une clause : les juges, « meuz de pitié », laissaient parfois échapper des coupables; désormais il n'y aura plus qu'une peine, la mort, « sans que noz juges puissent remettre

et modérer les peines de façon que ce soit ». Et à qui cette peine unique s'applique-t-elle? « Aux sacramentaires, à ceux qui auront dogmatizé tant publiquement qu'en conventicules secrets, à ceux qui auront fait injure au Saint-Sacrement, aux images de Dieu, de sa benoiste Mère, des saints », — l'énumération continue, — et enfin « à ceux qui auront contrevenu à nos défenses de n'aller à Genève ». L'Inquisition n'était pas officiellement établie. Mais qu'aurait-elle fait de plus?

Progrès de la Réforme : les martyrs. — Cette extraordinaire extension des mesures répressives suffirait à prouver les progrès de la Réforme. L'exaltation religieuse, premier effet ordinaire de la persécution, produisit en France, comme en Angleterre, comme aux Pays-Bas, des miracles d'héroïsme, et d'un héroïsme qui devenait contagieux. L'*Histoire des martyrs* de Crespin est, dans sa naïveté et avec son accent de légende, un document d'histoire vraie, qu'il est impossible de lire sans l'émotion de respect que Michelet a traduite en quelques traits immortels. Jour après jour, « les martyrs faisaient les martyrs ». Entre eux et les bourreaux, c'est comme une lutte insensée à qui l'emportera. « Par nostre patience nous vaincrons vostre cruauté », telle avait été la première devise de Calvin; tel fut le mot d'ordre des « évangéliques » jusqu'à la fin de Henri II.

Pierre Lizet dans ses arrêts énumère avec férocité le détail des tortures; on frémit à le lire. Les accusés trouvent des réponses que les juges eux-mêmes ne peuvent plus oublier, et répètent. Sur le bûcher même ils épouvantent ceux qu'ils ne touchent pas. Le roi en fit, dit-on, l'expérience. Il avait eu la fantaisie d'entendre un de ces fous, un pauvre *couturier* (ouvrier tailleur). Il le fait venir au Louvre, et le fait interroger par son lecteur, l'évêque Pierre du Châtel. L'ouvrier répond à l'évêque, avec aplomb, citant la Bible. Diane de Poitiers s'avise de placer son mot. Il l'arrête rudement : « Contentez-vous, madame, d'avoir infecté la France sans mesler vostre ordure en chose tant saincte qu'est la religion. » Le roi furieux jura qu'il irait le voir brûler. Il y alla quelques jours après, et le condamné, sur le bûcher, « le regarda si fort que le roi fust contraint de se retirer et tellement esmeu qu'il lui sembloit que cet homme le poursuivoit. »

Dans cette liste de héros anonymes, on trouve surtout des gens du menu peuple, des artisans : « lors n'y avoit encores que les fols de petite condition qui se hazardassent de parler en public de la dite hérésie, comme savetiers, menuisiers, cardeurs et drappiers et autres gens mécanicques qui se faisoient brusler » (Claude Haton). On y trouve beaucoup de tout jeunes gens, presque des enfants, beaucoup de femmes aussi, la plupart invincibles dans leur courage contre la mort et, ce qui est plus, contre des supplices sauvages. Presque pas de nobles, à peine un ou deux gentilshommes depuis Berquin; mais beaucoup d'ecclésiastiques, surtout des moines convertis. Bien que le spectacle de ces exécutions attirât surtout une populace abjecte, on craignait si fort les dernières paroles, les dernières prières des condamnés que l'on prit l'habitude d'inscrire dans l'arrêt qu'ils auraient, au préalable, la langue coupée.

Dans ce martyrologe des premiers protestants français un trait est à remarquer. Ils n'ont encore ni confession de foi, ni catéchisme, ni organisation ecclésiastique. Ils n'ont que la Bible. Les livres de Calvin pénètrent difficilement et sont d'ailleurs la plupart en latin; même les autres ne sont pas écrits pour le peuple. Ces gens ne meurent donc pas pour un dogme nouveau. Ils sont chrétiens comme les autres, ont les mêmes livres sacrés que les catholiques, le même *Credo*, auquel ils ne changent pas une ligne. Ils meurent pour ne pas se soumettre à des pratiques qu'ils jugent matérialistes, à des superstitions qui ternissent à leurs yeux la pureté de l'Évangile. Les plus avancés de tous (et il s'en faut que ce soit le grand nombre) sont des *sacramentaires*, qui ne voient dans les sacrements de l'Église que des symboles qu'ils respectent : ils les respectent tellement qu'ils risquent leur vie pour aller prendre la Cène en commun. Ils meurent donc simplement pour ne pas mentir à leur conscience, par droiture, par probité religieuse. Jusqu'ici, non seulement ils ne réclament rien, pas même la suppression des abus : ils se contentent de n'y vouloir pas participer. On veut les y forcer et c'est la seule chose qu'on n'obtienne pas d'eux : ils mourront plutôt que de feindre.

Dans tous les temps, dans tous les pays, des fanatiques sont

morts soutenus par leur fanatisme même : en France ce n'est pas pour leur foi, c'est pour leur incrédulité que les premiers huguenots subissent toutes les tortures. Leur doctrine n'a pas encore de nom, ou elle a le même nom que celui de leurs persécuteurs : c'est l'Évangile. Une seule force les soutient : un sentiment religieux qui leur vient du fond de l'âme, comme un cri de la conscience autant que de la raison.

L'Église réformée de Paris : première Confession de foi. — A partir de 1555, en dépit des édits et des bûchers, le mouvement de l'opinion est devenu si puissant parmi les « évangéliques », le besoin de se grouper est tel qu'au péril de leur vie ils s'organisent en églises. La première fut celle de Paris. Dès 1557 elle avait quatre pasteurs.

Les assemblées, tenues en secret, avaient lieu dans des maisons particulières ; le 4 septembre (1557), une de ces réunions fut surprise rue Saint-Jacques ; la foule fanatisée assiégea la maison ; cent trente-cinq personnes, parmi lesquelles plusieurs dames de qualité, furent menées au Châtelet au milieu d'outrages sans nom. Sept condamnations à mort furent prononcées et exécutées sur-le-champ. De Genève, Calvin résolut de tenter un effort auprès du roi : une députation, dirigée par Théodore de Bèze, alla supplier les villes suisses et les princes allemands d'intervenir auprès de Henri II pour la délivrance des persécutés. C'est à cette occasion que Calvin et ses amis rédigèrent, de concert avec un des pasteurs de Paris qui avait pu s'échapper, une sorte de Confession de foi destinée à répondre aux calomnies et à prouver aux princes allemands qu'ils pouvaient se porter garants de l'église de Paris. La démarche fut faite et n'eut aucun résultat : les bûchers se rallumèrent.

Un secours plus efficace vint d'où l'on pouvait le moins l'espérer. En mai 1558, quelques fidèles s'étant mis à chanter les *Psaumes* de Marot au Pré-aux-Clercs, des promeneurs se joignirent à eux ; des bourgeois, las enfin de cette tuerie et sans doute touchés du courage de ces braves gens, entonnèrent les versets de Marot. Ils étaient trop nombreux pour être inquiétés. Les jours suivants, même manifestation, toujours croissante. Enfin le roi de Navarre et le prince de Condé y prirent part,

avec ou après eux tout un flot de seigneurs. Il y eut au Pré-aux-Clercs cinq à six mille personnes. Bientôt le bruit court que deux neveux du connétable de Montmorency se sont déclarés pour la Réforme, le colonel-général de l'infanterie d'Andelot et l'amiral de Coligny. En quelques jours la situation changeait.

Un peu encouragée par ces manifestations de sympathie très superficielle, l'église de Paris eut le courage de convoquer une assemblée générale, un *synode* des églises réformées de France pour y arrêter enfin une sorte de charte constitutive suivant les projets de Calvin et de Bèze, et dont l'église de Poitiers avait déjà pris l'initiative. Le 25 mai 1559, les délégués de cinquante églises réformées arrivaient à Paris avec des précautions infinies. Ils se réunirent le lendemain dans une maison particulière du faubourg Saint-Germain (qu'on appelait depuis quelque temps « la petite Genève »), tinrent quatre jours de délibération et se séparèrent emportant des copies hâtives de la première *Confession de foi des églises réformées de France.*

Le Parlement : arrestation d'Anne du Bourg. — L'essai d'introduction des tribunaux d'Inquisition produisit dans les parlements un mouvement de répulsion dont les hérétiques bénéficièrent. A Paris, dans le Parlement même, deux chambres, par le fait des édits, se trouvaient en concurrence : la juridiction ordinaire ou *chambre de la Tournelle*, présidée par Pierre Séguier et Du Harlay, et qui comptait Christophe de Thou parmi ses membres, ne voulait plus prononcer la peine de mort pour choses de religion. La *Grand'Chambre*, juridiction exceptionnelle, qui avait succédé à la première *Chambre ardente* et qui en était une seconde, « ne vomissant pas moins le feu que la première », voulait appliquer l'édit de Compiègne et renvoyer aux nouveaux tribunaux d'Inquisition. Le conflit devint aigu. La Tournelle refusa bientôt non seulement de prononcer la mort, mais même de donner suite aux affaires d'hérésie. Pour l'y contraindre, on l'obligea à statuer sur l'appel de quelques réformés condamnés à mort en leur qualité de sacramentaires, qu'ils proclamaient bien haut : la Tournelle, considérant que les poursuites avaient commencé avant l'édit de Compiègne, leur donna la vie sauve, à charge de sortir du royaume. La

Grand'Chambre répliqua en rejetant l'appel, et en les renvoyant devant les inquisiteurs; ils furent déclarés hérétiques, livrés au bras séculier et, après tant d'autres, brûlés place Maubert. Durant tout le carême, les chaires retentirent d'appels furieux au fanatisme populaire, le plus irresponsable, le plus dangereux de tous : dans une bagarre au sortir d'une église, un prêtre prit la défense d'un malheureux que la foule assommait sous le nom de luthérien : le prêtre fut mis en pièces par la horde furieuse, qui, disait-on, n'épargnerait pas le roi lui-même (mars 1559). Le Châtelet fit saisir plusieurs des meurtriers et leur fit leur procès. La Grand'Chambre les acquitta en appel.

Pour mettre fin à ce conflit de jurisprudence, on décida qu'une fois par semaine, le mercredi, aurait lieu une séance des chambres réunies. Cette « mercuriale » prit très vite une portée imprévue. Dès le 27 avril, on y aborda la question du châtiment des hérétiques. Plusieurs des principaux de l'assemblée, à la suite du célèbre jurisconsulte de Toulouse, Arnoul du Ferrier, redemandèrent la réunion du « concile général et libre », tant de fois promis depuis un siècle, et, en attendant, la suspension des supplices. Au bout de six séances, non seulement il n'y avait plus de majorité à espérer pour le maintien « de la sévérité accoutumée », mais on avait entendu toutes les nuances de la doctrine nouvelle, depuis le simple appel à la modération jusqu'à la proclamation expresse des idées de la Réforme et de la première de toutes ces idées : le véritable sacrilège, c'est de mettre à mort un homme pour ses opinions religieuses.

Un coup d'audace du cardinal de Lorraine et de la vieille favorite fit triompher le parti de la réaction toujours par les mêmes moyens. Le président et les membres de la Grand'Chambre, se voyant vaincus, demandent l'intervention du roi. Le roi se transporte le 10 juin au Parlement, accompagné de plusieurs cardinaux, des Guise, du connétable. Il veut que la délibération continue en sa présence. Quelques-uns des conseillers, partisans des tendances nouvelles, saisissent avec courage cette occasion unique d'éclairer le roi. L'un d'eux, Anne du Bourg, après un discours énergique, conclut par un appel direct à la conscience de tous : « Ce n'est pas chose de petite

importance de condamner ceux qui au milieu des flammes invoquent le nom de Jésus-Christ. » Les opinions relevées, y compris celles des présidents, le roi, qui avait eu peine à contenir sa colère, se fit donner le procès-verbal, défendit de voter et, ayant pris conseil de son entourage : « Il nous déplaît grandement, dit-il, qu'il y ait en notre Cour des gens dévoyés de la foy : nous maintiendrons les bons et châtierons les autres pour servir d'exemple. » Il se leva, donna l'ordre au connétable de Montmorency d'aller lui-même arrêter à leur banc les deux conseillers qui avaient parlé le plus vigoureusement, Anne du Bourg et Du Faur. Le capitaine des gardes Montgomery les conduisit à la Bastille, d'où Anne du Bourg ne devait sortir, après plusieurs mois, que pour monter, intrépide, sur le bûcher, martyr de la tolérance autant que de la Réforme (23 décembre 1559). Quelques heures après la séance, le roi faisait arrêter tous ceux des membres du Parlement qui n'avaient pas pourvu à leur sécurité par la fuite; il les déférait à une commission extraordinaire, dominée par l'inquisiteur de Mouchi, le même qui naguères faisait honte au roi de ce qu' « il n'y avait jamais eu autant d'hérétiques ni moindre punition d'iceulx ». Le Parlement ainsi mutilé ne compta plus.

Quelques jours après, Henri II, que la paix de Cateau-Cambrésis livrait non plus seulement au pape mais à l'Inquisition, pressé par le cardinal de Lorraine « de faire paraître au roi d'Espagne sa fermeté en la foi », faisait entamer des pourparlers avec le duc d'Albe pour unir les forces des deux monarchies contre l'hérésie et contre Genève, « la sentine de cette maladie d'où les sujets français et espagnols étaient damnés », quand, au milieu des fêtes, de la main de ce même comte de Montgomery, un tronçon de lance blessa mortellement le roi, et brusquement ouvrit à la Réforme une ère nouvelle.

Celle qui s'achève avec Henri II nous a montré, pendant plus de quarante années, la Réforme en France telle qu'aucun autre pays ne l'a connue : exempte de tout alliage politique, sans une seule tentative de rébellion, sans un seul cri séditieux, ne s'appuyant ni, comme en Allemagne, sur les princes, ni, comme en Angleterre, sur la royauté, ni, comme en Suisse, sur le

patriotisme démocratique, ni, comme ailleurs, sur telle famille ou sur telle race. Elle n'est, jusqu'à cette heure, la chose d'aucun parti, d'aucun groupe; elle a eu, par centaines, des martyrs dont elle sait à peine les noms, qui ne se connurent pas les uns les autres; elle n'a pas de chef, pas d'organisation, pas de mot d'ordre, pas de plan d'attaque, ni même de défense. C'est un mouvement spontané, né çà et là, dans le peuple, de la lecture de l'Évangile et des libres réflexions individuelles que suggère à des gens simples une conscience très pieuse et une raison très hardie. C'est le vieil esprit français, ne craignant rien que Dieu, ne voulant s'incliner que devant Dieu, et d'autant plus intransigeant dans ses revendications qu'il oppose au prêtre non pas l'homme, mais Dieu. A cette première étape, la Réforme française est une des formes de la Renaissance : la Renaissance du sentiment religieux.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les origines de la Réforme française il y a lieu de consulter :

1° Tout d'abord les ouvrages relatifs à l'Histoire générale de la Réforme (voir ci-dessus la *Bibliographie* du chapitre X, *L'Allemagne et la Réforme*);

2° Ensuite les recueils de mémoires relatifs à la première moitié du XVIe siècle publiés dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*, notamment : la *Correspondance de* **Catherine de Médicis**, publiée par **M. H. de la Ferrière**; les *Mémoires de* **Claude Haton**, édités par Bourquelot; ceux publiés par la *Société de l'Histoire de France*, notamment la *Correspondance de* **Marguerite d'Angoulême**, par **J. Génin**, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, par **L. Lalanne**, la *Chronique de François Ier*, par **J. Guiffrey**, etc.;

3° Un document d'une richesse incomparable et d'une valeur sans pareille, autant par le nombre des documents inédits que par les notes d'une érudition consommée qui en doublent le prix : la *Correspondance des réformateurs de langue française*, par **Herminjard**, 8 vol. in-8, de 1512 à 1543;

4° *La France protestante*, des frères **Haag**, 10 vol.; 2e édition en cours de publication, commencée par **M. Henri Bordier**, 6 volumes parus;

5° La précieuse collection du *Bulletin* que publie depuis 1852 la Société d'histoire du protestantisme français, mine inépuisable qu'il faut avoir explorée avec soin pour pouvoir traiter avec autorité une période quelconque de l'histoire du protestantisme en France, XLIII volumes, in-8;

6° De nombreux articles de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, dirigée par **Lichtenberger**, notamment les articles *Calvin*, *Calvinisme*, *France protestante*, *Genève (le XVIe siècle)*, les diverses *provinces* de l'ancienne France;

7° La correspondance de **Calvin** dans les *Opera Calvini*, publiés par **MM. Reuss, Baum** et **Cunitz**, volumes X à XXII;

8° Enfin un certain nombre de volumes traitant de tout ou partie de ce sujet, parmi lesquels nous signalerons (sans parler bien entendu des histoires générales de la Réforme, comme celles de **Merle d'Aubigné**, de **Puaux**, **Vulliemin**, **Ruchat**, etc., déjà citées dans la bibliographie du chap. X) : — **Mignet**, *Établissement de la réforme religieuse à Genève*, Paris, 1854, in-12. — **H. Lutteroth**, *La Réformation en France pendant la première période*, note historique, Paris, 1859, in-8. — **Vollet-Révillon**, *Études historiques sur l'origine, la formation et l'organisation des églises réformées de France*, Strasbourg et Paris, 1864, in-8, brochure. — **Graf**, *Lefèvre d'Étaples*, Strasbourg, 1842, in-8, et dans **Niedner**, *Zeitschrift für hist. Theol.*, 1852. — **Ch. Schmidt**, *Gérard Roussel*, Strasbourg, 1843, in-8. — **Crespin**, *Histoire des martyrs*, édition de Toulouse, 1885. — **Florimond de Raimond**, *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1610, in-4. — **A. Sayous**, *Études sur les réformateurs*, 2e édition, Paris, 1854, 2 vol. in-12. — **F. Frank**, *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*. — **Christie**, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance*, trad. de l'angl. par C. Stryienski, Paris, in-8, 1886. — **Amédée Roget**, *Histoire du peuple de Genève* de 1535 à la mort de Calvin, Genève, 6 petits volumes, 1880. — **Mme Coignet**, *La réforme française avant les guerres civiles, 1512-1559*, Paris, 1890, petit in-8. — **N. Weiss**, *La Chambre ardente, 1540-1550*, Paris, 1889, petit in-8. — **Baum et Cunitz**, nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, de Théodore de Bèze, Paris, 3 vol. in-4, 1889. — **Ath. Coquerel** fils, *Précis de l'histoire de l'Église réformée de Paris*, 1re partie, 1512-1594, Paris, in-8, 1862. — **Abel Lefranc**, *La jeunesse de Calvin*, Paris, 1885, in-8. — **A. Rilliet** et **Th. Dufour**, *Le catéchisme de Calvin*, publié en 1537, avec deux importantes *Notices*, Genève, 1878. — **H. Tollin**, *Das Lehrsystem Michael Servets*, Gutersloh, 1876-1878, 3 vol. in-8, ainsi que d'autres travaux du même sur Servet (en allemand). — **L. Ranke**, *Histoire de France au XVIe siècle* (édit. allemande). — **G. v. Polenz**, *Geschichte des franzœsischen Calvinismus*, Gotha, 5 volumes in-8, 1857-1859. — Les deux savants volumes (en danois) de **M. V. Sthyr**, évêque en Danemark, *Reformationens Forberedelse i Frankrig...* (*Préliminaires et commencements de la Réforme en France jusqu'à la persécution de 1523*), in-8, 1870, et *Lutheranerne i Frankrig, 1524-1526* (*Les Luthériens en France pendant les années 1524-1526*), in-8, 1870, dont M. N. Weiss prépare une édition française avec documents complémentaires. — **Philippe Godet**, *Histoire littéraire de la Suisse française*, Paris, 1890, in-8. — **Ém. Faguet**, *Calvin* et *Marot*, dans les *Études littéraires sur le XVIe siècle*, Paris, 1894, in-18. — **F. Buisson**, *Sébastien Castellion, 1515-1563, étude sur les origines du protestantisme libéral en France*, Paris, 1891, 2 vol. in-8. — A consulter aussi les monographies sur l'histoire de la Réforme dans les diverses provinces.

CHAPITRE XIII

L'ANGLETERRE SOUS HENRI VII
ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE

(1485-1509)

Henri VII. — Né au château de Pembroke, en Galles, le 28 janvier 1457, Henri avait vingt-huit ans quand il devint roi. Il n'avait pas connu son père, Edmond Tudor, mort deux mois avant sa naissance et, en le mettant au monde, sa mère n'avait pas encore accompli sa quatorzième année. Enfant plutôt frêle, il fut toujours d'une constitution délicate. Ses premières années subirent le contre-coup de la guerre civile. Pris par les Yorkistes en 1468, délivré après la restauration éphémère de Henri VI, il dut quitter l'Angleterre quand Édouard IV eut recouvré le trône, car il se pouvait dire maintenant le seul descendant vivant de Jean de Gand. Son oncle Jasper le conduisit en Bretagne, où les soupçons d'Édouard IV le poursuivirent. Réclamé par Richard III après l'échec du complot de Buckingham, où il avait trempé, il dut s'enfuir en toute hâte et si, à la cour de Charles VIII, il trouva un asile sûr, un appui effectif en hommes et en argent, il put se convaincre que l'intérêt seul dicte la politique des États. C'est à cette école que se formèrent son caractère et son esprit. Il y apprit qu'il ne fallait pas se fier aux hommes, qu'on peut obtenir beaucoup d'eux en y mettant le prix, mais qu'on n'est jamais si bien servi

que par soi-même. Sans être soupçonneux, il voulut toujours être exactement informé et fit de l'espionnage politique un instrument de règne, contrôlant d'ailleurs le rapport de ses agents, qu'il se gardait de croire aveuglément. Observateur pénétrant, il sut prévoir les trahisons; mais il n'était ni méchant ni vindicatif. Il était bon sans avoir le cœur très chaud, ambitieux sans être tyrannique; son plus grand défaut fut d'aimer trop l'argent. Au physique, il était de taille médiocre, mince avec un visage long et maigre, une bouche fine et spirituelle, des yeux petits et malicieux. Il ne fut ni un homme de guerre ni un profond politique, mais un homme d'affaires expert, avisé et résolu.

Ses premiers actes le montrèrent tel que toujours il fut. Ses droits au trône étant fort discutables, il se contenta de faire déclarer par le Parlement que « les couronnes d'Angleterre et de France étaient et devaient rester à la personne du roi Henri et de ses héritiers ». Par le consentement de la nation, le fait devenait tout simplement le droit. Le Parlement fut en outre invité à ratifier diverses mesures destinées à fortifier le pouvoir royal : ainsi les aliénations du domaine royal depuis 1455 furent révoquées; les droits de douane (*tonnage* et *pondage*) furent votés comme au début régulier de chaque règne. Ceux qui avaient porté les armes contre lui à Bosworth furent déclarés félons, bien qu'alors il ne fût pas encore roi, et passibles de la confiscation et de la mort; mais, en fait, une amnistie générale vint bientôt rassurer ceux qui s'empressèrent de demander pardon. Enfin il fut décidé que tout homme pourrait être sommé de jurer, à peine de forfaiture, qu'il ne donnerait asile à aucun traître, qu'il ne distribuerait pas de livrées contre la loi, qu'il ne prendrait part à aucune assemblée illégale, qu'il ne ferait aucune tentative pour entraver la justice royale. Pour sa sécurité personnelle, il s'entoura d'une garde pareille à celle qu'il avait vue auprès des rois de France. C'était une nouveauté; elle subsiste encore aujourd'hui.

Peu après, Henri, sollicité par les Communes et par les Lords, épousa Élisabeth d'York (18 janv. 1486), mariage qui reconstituait l'unité de la maison royale, divisée depuis un

siècle. En même temps le dernier descendant mâle de la famille d'York, le fils du duc de Clarence, un enfant qui portait le titre de comte de Warwick, était arrêté et mis à la Tour de Londres.

Les prétendants; Lambert Simnel et la Chambre étoilée. — Il y avait cependant encore une faction d'York, avec laquelle Henri VII eut à compter pendant tout son règne. Dans un voyage qu'il fit peu après son mariage, il faillit être surpris par un complot qu'avait ourdi lord Lovel. Le coup manqua et Lovel s'enfuit en Flandre auprès de la duchesse douairière, Marguerite de Bourgogne, qui était une des sœurs d'Édouard IV (1486). Bientôt le bruit se répandit que Warwick s'était échappé de la Tour, et qu'il allait revendiquer le trône les armes à la main. En réalité ce prétendant était un enfant de dix ans, Lambert Simnel, fils d'un modeste artisan d'Oxford. L'enfant fut conduit en Irlande, où Lovel vint bientôt le rejoindre; il fut accueilli avec joie, proclamé roi sous le nom d'Édouard VI et couronné solennellement dans la cathédrale de Dublin (24 mai 1487). Puis Lovel, avec deux mille Allemands levés par la duchesse de Bourgogne, et un ramassis d'Irlandais à peine vêtus et mal armés, débarqua en Angleterre; il fut défait à Stoke, entre Nottingham et Newark, et tué avec les principaux chefs. Simnel fut pris et, pour toute vengeance, le roi l'admit à un emploi subalterne dans ses cuisines. De retour à Londres, Henri VII institua un tribunal chargé de poursuivre les fauteurs de la révolte et, en général, de punir les crimes de la petite noblesse féodale. Cette cour, composée de plusieurs membres du conseil privé et de deux juges, siégea dans une des salles du palais royal à Westminster, appelée la *Chambre étoilée.* Par la promptitude et la sévérité de ses arrêts, elle contribua puissamment au rétablissement de l'ordre public. Enfin, pour faire éclater à tous les yeux le triomphe que la royauté venait de remporter, Henri fit couronner la reine (25 nov. 1487) et donna des fêtes qui durèrent quatre jours. Il aimait les cérémonies à grand spectacle, pensant d'ailleurs, non sans raison, qu'elles servaient sa politique en frappant l'imagination populaire.

Perkin Warbeck. — La maladie des faux prétendants ne fut pas guérie par la mésaventure du petit Simnel. Pour prouver l'imposture, il avait suffi à Henri VII de faire sortir de la Tour le vrai Warwick et de le montrer au peuple. Il n'en fut pas de même avec un autre qui était tout simplement un Wallon de Tournai, Pierrot ou Perkin Warbeck. Après avoir fait quelques études à Anvers et à Middelbourg, il avait accompagné en Portugal sir Edward Brampton, partisan de la maison d'York; puis il était entré au service d'un marchand breton qui le mena en Irlande (1491). A Cork, il prit les allures d'un grand personnage, se pavanant en habits de soie empruntés sans doute à la cargaison de son patron. Un étranger de si belle prestance ne pouvait être que d'illustre origine et il est à croire que la vanité de Warbeck se trouva flattée qu'on voulût le prendre pour le fils de Clarence ou pour un bâtard de Richard III. Il nia cependant. Le bruit courut alors qu'il était Richard, frère cadet d'Édouard V échappé de la Tour, et cette fois il ne nia plus. Le faux Richard trouva aussitôt des partisans, au premier rang desquels se placèrent deux des plus puissants seigneurs du pays, les comtes de Desmond et de Kildare. Le moment de soulever à nouveau la guerre civile était d'ailleurs bien choisi, car l'Angleterre s'agitait pour une guerre contre le roi de France qui venait d'épouser Anne de Bretagne (déc. 1491). Une armée fut en effet menée par le roi lui-même au siège de Boulogne; mais la ville était forte, la saison déjà très avancée, les alliés de Henri VII occupés ailleurs ; il s'empressa de traiter avec Charles VIII qui lui acheta la paix au prix de 745 000 écus d'or payables à raison de 50 000 par an (nov. 1492). Cette hâte à transformer une guerre nationale en une bonne affaire personnelle indisposa le peuple anglais contre son roi et encouragea les entreprises de ses ennemis.

Warbeck en Flandre; émeute de Londres. — Dès que les sentiments hostiles de Henri VII s'étaient manifestés, Charles VIII s'était empressé d'envoyer en Hollande des messagers pour reconnaître le faux Richard d'York et l'inviter à venir en France. Il y vint en effet et fut traité avec tous les honneurs conférés à un prince étranger; mais, la paix signée, il

dut partir. Il se rendit alors auprès de Marguerite de Bourgogne, qui l'accueillit comme son neveu et lui enseigna tout ce qu'il avait besoin de savoir pour bien jouer son rôle. Henri VII se plaignit et, n'obtenant aucune satisfaction, interdit le commerce avec la Flandre et transporta dans Calais le marché aux draps que les « marchands à l'aventure » avaient jusqu'alors tenu dans Anvers. Cette mesure, qui enlevait aux négociants anglais un débouché essentiel, tandis que les membres de la Hanse, les *Esterlings*, comme on les appelait, continuaient d'introduire à Londres les marchandises du continent, souleva une émeute ouvrière : les Hansards furent assaillis dans leur quartier ou *Steelyard* et durent subir un siège en règle; il fallut l'arrivée du lord-maire avec des troupes pour apaiser le tumulte (1493).

Warbeck en Angleterre, en Irlande et en Écosse. — Warbeck était un embarras; allait-il devenir un danger? Il tenta d'intéresser à sa cause la reine de Castille, lui promettant l'alliance anglaise contre la France quand il serait roi; on ne lui répondit pas. Maximilien d'Autriche fut moins dédaigneux; il s'entendit avec Marguerite de Bourgogne pour faire les frais d'une expédition destinée à renverser Henri VII; mais celui-ci veillait, prévenu par ses espions : quelques arrestations et deux exécutions capitales retardèrent le projet des conjurés. La petite flotte qui portait Warbeck et son étrange fortune partit seulement en 1495. Quelques troupes furent débarquées sur la côte de Kent, près de Deal (3 juillet), mais elles furent repoussées par les habitants. Warbeck, qui n'avait pas mis pied à terre, s'empressa de rembarquer son monde et cingla vers l'Irlande. Le comte de Desmond s'empressa de le rejoindre, comme il avait fait pour le faux Warwick et, tous ensemble, ils allèrent assiéger Waterford, qui résista. Découragé, l'aventurier s'enfuit en Écosse, où déjà peut-être on l'avait appelé. Le roi Jacques IV le traita d'ailleurs en égal, lui donna en mariage une de ses cousines, fit de grands préparatifs militaires et envahit l'Angleterre (1497). Il espérait que les comtés du Nord, où la maison d'York avait toujours compté de nombreux partisans, se soulèveraient au nom de Richard, mais personne ne bougea. Alors les deux alliés se séparèrent : tandis que Jac-

ques IV continuait la guerre pour son propre compte, Warbeck retourna en Irlande, où il ne put rester, puis il débarqua en Cornouailles, où une terrible insurrection avait éclaté quelques mois auparavant. Il réussit à composer une petite armée, qui assiégea Exeter, mais au premier bruit que le comte de Devonshire arrivait, il se replia précipitamment sur Taunton. Puis, comme à Deal, le cœur lui faillit : il s'enfuit avant le choc décisif, se cacha dans l'abbaye de Beaulieu et, sur la promesse qu'il aurait la vie sauve, se rendit. Le roi d'Écosse traitait de son côté après une campagne inutile (sept.-oct.).

Supplice de Warbeck. — Cette fois encore le vainqueur fut clément. Warbeck, ramené à Londres, fut promené par les rues où la populace put contempler et huer le « garçon », comme on l'appelait, qui par sa couardise avait déconcerté tant d'intrigues et déçu tant d'espérances. On lui laissa la vie et même une demi-liberté. Il en profita pour s'évader; il fut repris, obligé de faire la confession publique de son imposture et mis à la Tour. Là il retrouva le vrai Warwick, avec lequel il forma un nouveau complot pour tenter encore une fois la fortune. Leur dessein fut découvert et puni : Warwick fut déclaré coupable de haute trahison, bien qu'innocent, et décapité; Warbeck fut pendu à Tyburn (1501).

Les alarmes réitérées au milieu desquelles vivait Henri VII le vieillirent avant l'âge; mais il resta maître de lui-même et quand le comte de Suffolk, neveu d'Édouard IV par sa mère, après de coupables intrigues à la cour d'Autriche, lui eut été enfin livré par Philippe le Beau (1506), il se contenta de le garder en prison. Ses prédécesseurs avaient été si indifférents devant le sang versé, si inaccessibles à la pitié, que ses contemporains louèrent sa justice à l'égal de celle de Salomon.

Alliances de Henri VII. — Chaque victoire remportée sur les ennemis du dedans augmentait la considération du roi au dehors. Au commencement de 1496, Henri VII conclut avec le duc d'Autriche, Philippe le Beau, un traité célèbre sous le nom d'*Intercursus magnus*, qui rétablit les relations commerciales avec la Flandre (24 février). A la même époque, il fut sollicité d'entrer dans la ligue de Venise, formée l'année précédente

pour arrêter les progrès de Charles VIII en Italie. Il hésita longtemps, parce qu'un des principaux coalisés était Maximilien, qui tenait obstinément pour Warbeck. Il se laissa persuader enfin (juillet) en apprenant que Charles VIII préparait une nouvelle expédition italienne. Son adhésion excita en Italie un grand enthousiasme et fit reculer le roi de France, qui rappela ses garnisons d'outre-monts. Puis Charles VIII mourut, la ligue de Venise fut dissoute et Henri VII fut ramené à l'alliance française par un traité plus avantageux que ceux qu'il avait conclus avec le feu roi. Il inaugurait ainsi la politique de bascule qui devait être si fructueuse avec Henri VIII et son ministre Wolsey.

Les mariages espagnols. — Si Louis XII désirait au moins la neutralité de Henri VII, celui-ci souhaitait ardemment nouer avec l'Espagne des rapports d'amitié au moyen d'un mariage entre les deux maisons. Son fils aîné Arthur (né en sept. 1486) n'avait pas six ans, qu'il avait proposé aux rois catholiques de lui faire épouser leur fille Catherine; mais à ce moment il avait besoin de l'alliance espagnole et on la mit à si haut prix qu'il aima mieux attendre. En 1491, pour l'attirer dans la ligue de Venise, les souverains espagnols lui offrirent des conditions qui furent acceptées : le prince Arthur épouserait Catherine dès qu'il aurait accompli sa quatorzième année, et sa femme lui apporterait une dot de 200 000 écus. Ce traité, après avoir été plusieurs fois repris et abandonné, au hasard des complications extérieures, fut enfin exécuté en 1501; mais Arthur, en mourant quelques mois après son union avec Catherine d'Aragon (2 avril 1502), mit son père et son beau-père dans le plus cruel embarras : l'un désirait conserver l'alliance anglaise et l'autre la dot de Catherine. Ils entamèrent alors une partie diplomatique où la morale trouva rarement son compte, si l'intérêt y trouva le sien. Après la mort de la reine Élisabeth (11 févr. 1503), Henri VII, bien qu'il lui eût toujours témoigné de l'affection, n'eut pas honte de demander presque aussitôt pour lui-même la main de sa belle-fille, qu'il retenait en Angleterre. Puis il consentit à signer un traité pour l'union de celle-ci avec son fils cadet Henri, le futur Henri VIII (1504), à condition que la

dot promise lors du premier mariage fût au préalable entièrement payée en espèces; mais en même temps et par précaution il fit faire par son fils une protestation formelle contre une union contractée avant qu'il fût nubile. D'ailleurs il refusa de fournir à la jeune femme le moindre subside et, comme son père ne lui envoyait rien, l'infortunée Catherine fut pendant plusieurs années contrainte à vivre dans le dénûment. La mort d'Isabelle la Catholique (1504) et celle de Philippe le Beau (1506) lancèrent Henri VII sur une nouvelle piste : il caressa l'espoir d'obtenir le gouvernement de la Castille et de mettre ainsi en échec son compère Ferdinand d'Aragon. D'abord il demanda pour lui la main de Jeanne la Folle, héritière de la grande Isabelle; puis il se rapprocha de l'Empereur et obtint pour sa fille Marie la main du petit-fils de Maximilien, Charles d'Espagne, le futur Charles-Quint (21 déc. 1507). Ce fut le dernier triomphe de Henri VII dans cette honteuse chasse au mariage. Il mourut peu après (21 avril 1509) avec la réputation d'un habile homme et qui avait réussi.

Sur les flancs mêmes de son royaume, Henri VII avait eu des affaires plus délicates encore à régler, où il parut avoir été moins heureux, mais où, sans le prévoir, il avait travaillé pour l'avenir. Il s'agit de sa politique à l'égard de l'Irlande et de l'Écosse.

L'Irlande. — Avant et surtout après l'expédition de Henri II en Irlande, de nombreux seigneurs anglo-normands s'étaient établis dans l'île, mais l'autorité royale avait fait peu de progrès. Elle était reconnue dans quelques ports de la côte orientale et méridionale, surtout à Dublin, et, autour de cette « capitale », dans un territoire aux limites indécises qui était mal défendu par une large bande de terrains déserts. C'est là ce qu'on appela le « territoire anglais » et, à partir du xve siècle, le *Pale*. Ici, les magistratures, la langue, les mœurs, les sympathies étaient anglaises; au delà, le titre de « seigneur de l'Irlande » que portaient les rois d'Angleterre ne correspondait qu'à une vague réalité. Des seigneurs d'origine anglo-normande le roi pouvait encore tirer quelques services féodaux, mais une grande partie du sol demeurait occupée par les chefs des clans indigènes, qui

étaient indépendants en droit et en fait. Ces derniers étaient toujours en guerre les uns contre les autres; l'aventure qui avait amené les Anglais chez eux ne les avait pas corrigés. Leurs dissensions auraient aisément permis aux rois d'Angleterre de soumettre l'île entière, s'ils avaient voulu, mais ils ne firent que des tentatives incohérentes; la conquête, souvent reprise et toujours inachevée, ne fit qu'apporter au pays un élément perturbateur de plus. Aux inimitiés de clan vinrent en effet s'ajouter les haines de race. Habitant le même sol, les Anglais et les Irlandais restèrent séparés par d'infranchissables préjugés; les uns étaient jugés par la loi anglaise qu'appliquaient les juges royaux, les autres par la loi irlandaise qu'appliquaient les brehons, et que les Anglais ne reconnaissaient pas. Pour ces derniers, les Irlandais n'étaient donc protégés par aucune loi. Un certain Robert de Waleys (ou le Gallois), ayant été poursuivi pour le meurtre de Jean Macgillemory (1310), avoua le fait, mais déclara que ce n'était pas un crime, puisque Jean n'était qu'un Irlandais, et il fut acquitté! C'était injuste et impolitique, car c'était vouloir rendre impossible la fusion des deux peuples. C'est d'ailleurs dans cet esprit que fut rédigé un acte célèbre, le « statut de Kilkenny », promulgué en 1367 par Lionel, duc de Clarence. Sous peine de mort en effet, il était interdit aux Anglais de contracter mariage avec des Irlandais, d'élever ou d'entretenir chez eux des Irlandais, de trafiquer, de converser même avec eux. Sous peine de confiscation, défense leur était faite d'adopter les usages irlandais, par exemple quant aux noms de famille, aux vêtements, à la manière de monter à cheval (les Irlandais montaient sans selle), de recevoir et d'entretenir des bardes, des joueurs de flûte, des faucheurs irlandais, sous le prétexte que c'étaient autant d'espions! Même séparation dans l'Église : aucun prêtre irlandais ne pouvait exercer sur le territoire anglais, ni aucun Anglais en terre celtique.

Ces mesures draconiennes avaient été prises pour protéger les Anglais du contact de l' « ennemi » ; mais elles frappèrent au moins autant les vieux colons, établis depuis longtemps dans l'île. On le voit en effet par le statut de Kilkenny même :

ils s'étaient peu à peu mêlés à la population indigène ; les chefs féodaux avaient fini par adopter les mœurs et la langue des chefs de clan. La fusion des races s'opérait malgré la loi, comme il arrive quand les nouveaux venus sont relativement en petit nombre, qu'ils sont disséminés partout sans faire corps nulle part et qu'ils n'appartiennent pas à une civilisation supérieure ou irréductible. Et quels noms rencontre-t-on parmi les défenseurs de l'indépendance irlandaise aux XIV[e] et XV[e] siècles? Des comtes de Kildare et de Desmond, chefs des deux branches principales de la famille Fitzgerald, descendant de Maurice Fils Géraud, un des compagnons de Strongbow; des Ormond, de la famille des Butlers, descendant de Thibaud Gautier, grand-bouteiller de Henri II; des Burke, de la vieille famille de Bourg (*de Burgo*), pour laquelle furent créés au XIV[e] siècle les comtés de Mayo et de Clanrickard. Pour ces Anglais d'origine, la nation, la cour, le gouvernement anglais ne professaient que du mépris; c'étaient des Anglais « dégénérés », et les faveurs, les fonctions lucratives étaient réservées aux Anglais pur sang. En outre, bon nombre d'Anglais, qui possédaient des biens-fonds en Irlande, n'y paraissaient guère. Ils dévoraient ailleurs les revenus de l'Irlande, qui ne tirait presque aucun fruit de son travail. La question irlandaise n'est pas née d'hier; elle s'est lentement préparée pendant des siècles de mauvais gouvernement.

Les guerres contre la France sous Édouard III et sous les Lancastre expliquent en partie l'incohérence de la politique royale en Irlande. Au milieu du XV[e] siècle, la plus grande partie de l'île était en réalité indépendante; le *Pale* était resserré dans les plus étroites limites; les colons, mal protégés, en étaient souvent réduits à payer tribut aux chefs irlandais voisins de la frontière; les vice-rois, pris dans la famille royale, se succédaient rapidement et leurs lieutenants étaient laissés sans ressources. La guerre des Deux Roses vint mettre le comble à cet affreux désordre. Richard d'York, nommé lord-lieutenant pour dix ans, se rendit populaire dans l'île, où d'ailleurs il avait de grands biens, uniquement en traitant avec honneur les chefs irlandais, en imposant la discipline à ses troupes, en laissant

croire que l'Irlande pourrait avoir un jour ses lois propres, votées dans un Parlement national. Il attira dans son alliance les comtes d'Ormond, de Desmond et de Kildare, qui restèrent fidèles à sa dynastie pendant tout le temps du conflit; on a vu quel accueil ils firent à Simnel et à Warbeck. Henri VII les ménagea. Il se contenta de demander des serments de fidélité aux principaux chefs; une fois il les invita à sa cour et, dans un splendide banquet qu'il leur offrit à Greenwich, il leur fit servir le vin par le laquais Simnel, leur roi d'un jour; ce fut tout le déplaisir qu'il leur marqua de leur trahison. Néanmoins il les fit surveiller par ses espions, et en 1494 il leur envoya comme lord-lieutenant sir Édouard Poynings. Dans un Parlement assemblé à Drogheda (nov.), sir Édouard fit passer une loi célèbre à laquelle son nom est attaché : à l'avenir aucun parlement ne devait être tenu en Irlande sans le consentement du lieutenant du roi et de son conseil; aucune de ses résolutions ne pouvait être prise sans l'autorisation préalable du lieutenant et sans l'approbation définitive du roi passée sous le grand sceau d'Angleterre. En même temps le statut de Kilkenny fut remis en vigueur, sauf en ce qui concerne l'usage de la langue irlandaise, qu'il était impossible d'interdire, puisqu'il était universel. Ainsi l'indépendance politique était solennellement refusée aux Irlandais; leur Parlement n'était plus qu'une ombre, un pâle reflet du Conseil royal. Le « Poynings act » n'avait pas en fait une grande portée présente, puisqu'il ne concernait qu'un Parlement composé d'un petit nombre d'Anglais et qu'il ne regardait en rien les Irlandais proprement dits; mais il avait une grosse conséquence pour l'avenir, puisqu'il assurait d'avance la sujétion à l'Angleterre de toute l'Irlande conquise et pacifiée.

L'Irlande réfractaire. — Nul ne pouvait voir les choses de si loin, et en ce temps il sembla qu'il n'y avait qu'une loi de plus dans l'inutile arsenal de l'Angleterre. Le pays gardait ses mœurs, son organisation sociale, ses haines de famille, ses guerres de clan, son impatience de la loi et de tout gouvernement régulier. Les « vieux Anglais » n'étaient pas plus soumis que les vieux Irlandais : le comte de Kildare ayant été arrêté pour de nombreux méfaits et traduit devant le Conseil, désarma la

sévérité royale par ses sauvages et naïves familiarités. Comme on l'accusait de sacrilège pour avoir brûlé la cathédrale de Cashel : « C'est vrai, répondit-il, mais je ne l'aurais point fait si je n'avais su que l'archevêque était dedans! » Et comme le roi, qui ne manquait pas d'esprit et s'écoutait volontiers parler, l'engageait à trouver un avocat pour défendre sa cause : « Un avocat? répliqua-t-il. Mais je ne pourrais en trouver un meilleur que toi dans toute l'Angleterre, et par sainte Brigitte, je n'en choisirai point d'autres. » Le roi rit et pardonna. « L'Irlande entière, lui avait-on objecté, ne pourrait venir à bout d'un tel homme. — Eh bien, il viendra à bout de l'Irlande », répondit le roi, qui nomma Kildare lord-lieutenant. Chez les vieux Irlandais, les mœurs antiques n'avaient pas disparu : en 1451, mourut une dame renommée pour sa munificence et son amour pour les lettres; deux fois, en une année, elle avait invité à sa table tous les savants hommes d'Irlande et d'Écosse : poètes, musiciens, brehons, chroniqueurs; la première fois, il n'en vint pas moins de 2 700 qui furent traités royalement et qui reçurent tous un cadeau de prix. Les chefs, féodaux et autres, ne lisaient guère sans doute, mais estimaient les beaux livres : sir Mac Richard Butler, pris dans une guerre privée (1462), donna pour rançon deux psautiers que nous avons encore. Le gouvernement anglais pourra faire du « Poynings act » une réalité, les mœurs se transformeront; mais l'âme irlandaise restera réfractaire; on n'avait pas su la prendre.

L'Écosse; les Stuarts. — L'Écosse, pays celtique avec un fort mélange d'anglo-saxon, n'était guère mieux partagée que l'Irlande. Elle formait, il est vrai, un royaume, royaume indépendant depuis l'échec des tentatives faites par les rois anglais pour l'annexer, mais profondément troublé par la turbulence des barons et les incursions des sauvages Highlanders. Les rois de la maison de Stuart, qui commence avec Robert II, petit-fils de David Bruce, essayèrent d'établir un gouvernement régulier. Jacques Ier, qui avait passé près de vingt ans prisonnier à la cour d'Angleterre, organisa le Parlement, composé d'une seule Chambre où siégeaient les chefs du clergé, ceux de la noblesse, les délégués des bourgs et de la petite noblesse des

comtés; mais dans cette « Chambre des États », le droit d'initiative fut conféré à un comité de seigneurs, les « Lords des articles », qui étaient élus par les trois ordres. Les actes de ce Parlement, rédigés dans la langue nationale, furent la source où le roi puisa pour composer un Livre des statuts du royaume, analogue à celui de l'Angleterre. Le Parlement désignait encore trois des quatre juges de la « Cour suprême » chargée de juger toutes les causes qui auparavant étaient directement portées au Parlement lui-même. Ces institutions pouvaient faire du bien à condition que le roi sût les faire respecter et Jacques Ier y paraissait résolu; mais il fut assassiné en 1437, et ses successeurs jusqu'à Jacques V eurent tous un sort aussi tragique. Après une longue minorité où les barons régnaient en maîtres querelleurs et jaloux, ils essayèrent de rétablir l'ordre et périrent de mort violente : Jacques II, d'un canon qui éclata près de lui au siège de Roxburgh (1460); Jacques III, assassiné (1488); Jacques IV, tué à Flodden (1513). L'Écosse y perdit d'autant plus que ces souverains furent la plupart des hommes remarquables, des lettrés : Jacques Ier était poète; Jacques III employa des architectes, des musiciens; Jacques IV était presque un savant : il connaissait le latin et plusieurs langues européennes; il avait des notions étendues en médecine et en pharmacie; il favorisa la création d'écoles de grammaire et il eût voulu obliger tous les fils des barons et des tenanciers libres à y faire leurs études latines. Mais la sauvage insubordination des grands, surtout dans les hautes terres, entrava la marche de l'Écosse dans la voie de la civilisation.

Le clergé écossais. — Obligée de recommencer à chaque nouveau règne la lutte contre la noblesse, la royauté trouva cependant un précieux appui dans le clergé, qui lui fournit des agents instruits et zélés et qu'elle récompensa en l'enrichissant; mais cet appui même n'était pas très sûr parce que, pris tout entier par les affaires politiques, le clergé négligea ses devoirs spirituels, tandis que ses grands biens lui suscitaient de nombreux ennemis. Les deux évêques de Saint-André et de Glasgow, récemment promus à la dignité archiépiscopale (1471 et 1492), rivalisèrent de pompe extérieure : mauvais moyen pour mériter

le respect d'un peuple pauvre, ignorant, raisonneur et opiniâtre. La lutte entre l'aristocratie et la royauté, l'impuissance de l'Église à satisfaire les besoins religieux du peuple conduiront à la Réforme aristocratique et puritaine du xvie siècle.

Un pays divisé chez soi se laisse d'autant plus facilement pénétrer par les influences extérieures. Celle de la France fut grande pendant plusieurs siècles, à cause de l'amitié que des intérêts communs avaient nouée entre les deux royaumes. C'est avec les encouragements de Charles VIII que Jacques IV soutint Warbeck. Pour désarmer son belliqueux voisin, Henri IV lui fit proposer la main de sa fille Marguerite; Jacques IV accepta et le mariage fut célébré en 1503. Certains conseillers avaient, dit-on, désapprouvé ce projet : si la descendance mâle de Henri VII venait à s'éteindre, n'y aurait-il pas à craindre que la couronne ne tombât aux mains d'un Écossais? « En ce cas, répliqua le roi, c'est l'Écosse qui serait annexée à l'Angleterre! » Si la prophétie n'a pas été faite après coup, Henri VII avait vu juste, car ce n'est certes pas l'Angleterre qui fut mise à la remorque de la barque écossaise quand l'arrière-petit-fils de Jacques IV eut succédé à la petite-fille de Henri VII.

Gouvernement de Henri VII; il régna par lui-même. — Féconde par ses conséquences lointaines à l'extérieur, la politique de Henri VII fut immédiatement utile à l'Angleterre en lui rendant l'ordre et la paix. Le roi y réussit par la vigilance et la modération. Entouré d'ennemis, il sut prévoir leurs desseins grâce à de nombreux espions; il ne se laissa jamais surprendre et triompha. Vainqueur, il fut clément; le seul meurtre iuridique qu'on puisse lui reprocher est celui de Warwick. Les plus compromis dans les soulèvements de Simnel et de Warbeck furent simplement punis d'amendes, comme les chefs de l'insurrection minière de Cornouailles. Après les tueries de la guerre civile et les crimes de Richard III, cette douceur parut un bienfait; elle lui permit d'établir tout doucement un gouvernement absolu sans que l'Angleterre en souffrît. Rien ne fut changé aux institutions anciennes, mais l'équilibre entre les pouvoirs était rompu depuis longtemps et surtout l'esprit du nouveau régime différa complètement de l'ancien. C'est main-

tenant le roi qui exerce en réalité le pouvoir. Henri VII régna par lui-même. Dans son conseil, à côté de quelques grands seigneurs, ce sont des hommes à lui qui appliquèrent sa politique : ainsi Morton, d'abord évêque d'Ely, qui lui avait donné de précieux avis au temps de l'exil et qu'il récompensa en le prenant pour chancelier et en lui faisant obtenir les dignités d'archevêque de Cantorbéry et de cardinal; ainsi Richard Fox, qui devint évêque, lord du sceau privé et ambassadeur; ainsi Réginald Bray, appelé par quelques-uns « le Père du peuple » à cause de son amour pour la justice; ainsi Richard Empson et sir Edmond Dudley. Le roi les maintint en exercice pendant toute leur vie et la sienne, mais il ne se laissa dominer par aucun d'eux; ils furent les premiers serviteurs de sa volonté. Quant au Parlement, il put l'associer sans crainte à son gouvernement, car la guerre civile avait énervé le pouvoir de la Chambre des lords et ruiné l'esprit public; la Chambre des communes, satisfaite de l'ordre rétabli, ne ménagea pas son concours à un roi qui s'appuyait sur la classe moyenne; au besoin d'ailleurs on eût su peser efficacement sur les élections dans les comtés et dans les bourgs. Le *speaker* fut toujours un homme du roi. Ce Parlement, qui n'était plus qu'une ombre de lui-même, fut d'ailleurs assemblé rarement; pendant les treize dernières années du règne, il le fut seulement deux fois et personne ne s'en plaignit. Le long conflit constitutionnel du moyen âge était fini à l'avantage de la royauté.

La bourgeoisie et le système mercantile. — Henri VII fut le roi de la bourgeoisie. Il eut une politique économique inspirée par les besoins du nouveau régime et par les principes de ce qu'on pourrait appeler déjà le système mercantile. Pour régner, il lui fallait un trésor bien rempli, puisque, selon Fortescue par exemple, le roi devait vivre de ses propres ressources; or l'Angleterre ne possédant pas de mines de métal précieux, il fallait vendre le plus possible et acheter le moins possible au dehors, par conséquent encourager la marine, l'industrie et l'agriculture. De là des traités passés avec le roi de Norvège, qui autorisa les vaisseaux anglais à trafiquer en Islande (1490); avec Florence, qui demanda et obtint l'établissement à Pise d'un

entrepôt de laines anglaises; avec les Pays-Bas (l'*Intercursus magnus*, 1496). De là les encouragements donnés à certaines villes maritimes, à Bristol par exemple, qui en 1494 envoya Jean Cabot à la recherche d'une « île de Brésil » que l'on plaçait vaguement à l'ouest de l'Irlande. Cabot toucha au continent américain avant Colomb. Quatre ans plus tard, il repartit, cette fois avec une licence royale « *super terra incognita investiganda* » (1498). Ce nouveau voyage n'eut pas de résultats pratiques, mais il montre combien l'esprit du roi était tourné vers ces expéditions commerciales qui devaient en une génération ou deux changer la face du monde économique. C'est ce que le cardinal Morton disait très clairement devant les Communes : « Le roi vous prie de prendre en considération les choses du commerce et des manufactures du royaume, de telle façon qu'il puisse subsister par lui-même, que la paresse soit combattue et que le drainage de notre argent par l'étranger soit arrêté. Vous devez prendre des mesures pour que toute marchandise amenée d'au delà des mers soit employée au profit de ce pays, afin que la richesse nationale ne soit pas diminuée au profit de l'étranger. Le roi veut vous enrichir; vous ne voudriez pas qu'il fût pauvre. Songez enfin que les royaumes qui nous entourent grandissent de plus en plus et qu'il ne serait pas bon que le roi se trouvât avec un trésor vide. »

Politique financière de Henri VII. — Le roi voulait donc remplir ses coffres, à la fois par jouissance personnelle, car il aimait à thésauriser, et par raison d'État. D'ailleurs tous les moyens lui furent bons. S'il épargna la vie de ceux qui complotèrent contre lui, il frappa leur bourse avec d'autant plus d'âpreté. Pacifique par nature et par calcul, il prenait volontiers des airs belliqueux pour forcer le Parlement à voter des subsides qu'il levait ensuite, et longtemps encore après la paix faite, avec la plus implacable ponctualité. Morton s'efforça de modérer cette inquiétante rapacité, mais il dut la servir; il a donné son nom (*Morton's fork*) à un argument destiné à augmenter jusqu'aux limites du possible le rendement des contributions : ceux qui dépensent beaucoup sont riches et doivent payer; ceux qui dépensent peu dissimulent leur richesse, et

doivent payer d'autant plus. Vers la fin du règne, Empson et Dudley se rendirent odieux par leurs exactions et, peu après la mort du roi, il fallut les sacrifier à l'indignation populaire. Quand les subsides réguliers étaient insuffisants, le roi n'hésitait pas à recourir aux « benevolences » que Richard III avait formellement abolies; il vendit aux villes leurs privilèges confisqués; il punit par de lourdes amendes les infractions aux lois. Un jour qu'il avait reçu chez le comte d'Oxford une fastueuse hospitalité, il le remercia gracieusement, puis lui annonça la visite prochaine de son attorney : le comte dut payer une amende de 10 000 l. st. pour contravention au « statut des livrées ». Pour avoir de l'argent, il alla jusqu'à rogner la monnaie. Quoi d'étonnant qu'il ait pu laisser à son fils une somme, réputée prodigieuse alors, de près de deux millions de livres sterling?

Caractère de Henri VII et de son règne. — Avide, Henri VII n'était pas avare. Il amassait l'argent, mais il savait aussi le dépenser. Sa cour était brillante, sans luxe excessif. Il donna beaucoup en aumônes, surtout dans les derniers mois de sa vie. Il fit construire des hôpitaux, des églises; au chevet de l'abbaye de Westminster il fit élever une chapelle magnifique où les chapiteaux et les nervures des voûtes s'épanouissent en dentelles de pierre d'une incroyable richesse. Il inaugura dignement ainsi ce qu'on appelle encore aujourd'hui le « style Tudor ». Il eut de graves défauts, mais il n'était pas mesquin. Il n'a été grand en rien, ni dans la diplomatie, ni dans la politique intérieure, ni par les dons de l'esprit ou par les traits du caractère, mais c'était un homme, et il a régné.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — La meilleure chronique sur Henri VII a été donnée par le poète lauréat et historiographe du roi, **Bernard André**, de Toulouse (Bernardi Andreae Tholosatis, *Vita regis Henrici VII*; publié par J. Gairdner, Rolls series, 1858); à la suite de cette chronique se trouvent divers documents sur les mariages espagnols, la succession de Castille et le séjour de Philippe le Beau en Angleterre. La partie de l'*Historia anglicana* par **Polidoro Vergilio** qui se rapporte à Henri VII a la valeur d'un témoignage contemporain (édit. H. Ellis, Camden Soc., 1846); elle est la source principale d'**Edward Hall**, *The union of the two noble families of Lancaster and Yorke*

(1re édit., 1542). Les relations des ambassadeurs vénitiens commencent à prendre de l'importance pour l'histoire d'Angleterre : miss **Charlotte A. Sneyd** a traduit une de ces relations, écrite vers l'an 1500 par le secrétaire de Franc. Capella : *A relation or rather a true account of the isle of England* (Camden Soc., 1847). Un certain nombre de documents d'archives ont été réunis par le Rev. **Will. Campbell**, *Materials for a history of the reign of Henry VII* (Rolls series, 1873).

Livres. — La vie de Henry VII par le chancelier **Fr. Bacon**, écrite à un point de vue trop apologétique, est toujours digne d'être consultée, mais il faut la contrôler à l'aide des ouvrages modernes de **J. Gairdner**, *Henry VII* (1889) et de **W. Busch**, *England unter den Tudors*, vol. I (1892). — Pour l'histoire constitutionnelle, à la place de **W. Stubbs**, qui s'arrête en 1485, lire **Hallam**, *Constitutional history of England* (il y en a une trad. en fr.); pour l'histoire économique, à **Cunningham** et à **Ashley**, ajouter **Schanz**, *Englische Handelspolitik gegen Ende des Mittelalters* (2 vol., 1881).

Irlande. — Les Irlandais possèdent un grand nombre d'annales dont les plus importantes sont celles dites des *Quatre maîtres*, compilées de 1632 à 1636 au monastère franciscain de Donegal par quatre savants hommes dont le plus important fut le frère Michel O'Clery; ils ont utilisé un grand nombre de manuscrits anglais qui ont été dispersés ou détruits pendant l'insurrection de 1641. Ces Annales ont été traduites en anglais et publiées avec des notes par le Dr **John O'Donovan** (1851, 7 vol. in-4). Ajoutez les publications des Archives irlandaises (Irish record publications, Rolls series), le *Calendar of documents relating to Ireland*, par **H. S. Sweetman** et **G. F. Handcock** (ibid., 5 vol., 1171-1307, publiés de 1875 à 1886), le *Calendar of ancient records of Dublin*, publié par **J. T. Gilbert** (vol. I, 1889). Pour l'expédition de Henri II : *The song of Dermot and the Earl*, poème anonyme en vers français, publié par **G. H. Orpen** (1892); et pour celle de Richard II, un autre poème français sur la *Déposition de Richard II*, publié par **J. Webb** dans *Archæologia* (1820). Une histoire critique de l'Irlande reste encore à écrire. Les ouvrages de **J. T. Gilbert**, *The viceroys of Ireland*, et du Rév. **J. T. Stokes**, *Ireland and the anglo-norman church* (1889), sont très utiles.

Écosse. — Les principales chroniques et de nombreux cartulaires ont été publiés pour le Bannatyne club, le Maitland club, le Roxburgh club, etc.; les pièces d'archives figurent dans les *Scottish record publications* (Rolls series). Le récit moderne le plus détaillé et le plus sûr est celui de **John Hill Burton**, historiographe du royaume : *History of Scotland* (2e édit. en 8 vol., 1873); pour les temps antérieurs au XIVe s., on lui préférera **E. W. Robertson**, *Scotland under her early kings*.

CHAPITRE XIV

L'ANGLETERRE ET LA RÉFORME

De Henri VIII à Marie Tudor
(1509-1558)

I. — Henri VIII : le schisme.

Les réformateurs d'Oxford. — On a vu comment Henri VII fonda la monarchie absolue des Tudor. C'est également sous le règne de Henri VII que se forma à Oxford l'alliance des humanistes, John Colet, Érasme, Thomas More, par qui l'Angleterre fut lancée, dès l'avènement de Henri VIII, dans les voies de la Renaissance et de la Réforme.

John Colet était le fils d'un lord-maire de Londres, riche et religieux. Après avoir reçu les ordres sacrés, il était allé vivre en Italie : à Rome, où il vit les scandales d'Alexandre VI; à Florence, où régnait alors le célèbre Savonarole, qui entrevit et désira, au delà de la renaissance des lettres, une renaissance du christianisme. Le paganisme littéraire de la cour des Médicis ne devait avoir aucune prise sur John Colet, dont l'esprit vraiment anglais, raisonnable et moral, ne vit guère dans l'étude de la langue et de la civilisation grecques qu'un moyen d'interpréter les Évangiles avec plus d'intelligence et de clarté Colet rapporta de Florence à Oxford l'idée d'une

renaissance religieuse, l'idée de Savonarole, de même que les étudiants tchèques du XIV[e] siècle avaient jadis transporté d'Oxford à Prague les hérésies de Wycliffe. A Oxford, il fut le premier à expliquer le texte original des Épîtres de saint Paul, sans s'embarrasser des commentaires scolastiques, « comme il aurait expliqué les lettres d'un homme vivant à ses amis ». A quoi bon consulter les autorités? Ne vaut-il pas mieux se désaltérer directement aux sources? « Tenez-vous-en, disait-il, à la Bible et aux Apôtres, et laissez les théologiens disputer entre eux. » Il disait aussi que l'Église avait besoin d'être purifiée; il priait Jésus-Christ de « laver non seulement les pieds, mais les mains et le chef de son Église ». Jamais les Universités anglaises n'avaient encore connu d'enseignement aussi savant, aussi vivant, ni aussi passionné. Colet avait une érudition claire, de la simplicité, de l'éloquence. Il eut des disciples et des amis, tant à Oxford qu'à Londres où il se retira quand il eut été nommé doyen de l'église Saint-Paul.

Le plus fameux de ces disciples est Érasme, vieil étudiant de l'Université de Paris, qui, amoureux du grec, longtemps trop pauvre pour entreprendre le pèlerinage d'Italie, fut amené par le hasard en Angleterre. Il y arriva plein d'enthousiasme pour la renaissance littéraire, mais sans vues précises au sujet de la nécessité d'une réforme religieuse. Colet lui inocula, en quelque sorte, sa science et sa ferveur. « Quand j'écoute mon ami Colet, écrivait Érasme introduit dans le petit cénacle d'Oxford, il me semble que j'entends Platon lui-même. Que les connaissances de Grocyn sont vastes! Combien profonds et raffinés les jugements de Linacre! Quelle nature plus heureuse et plus séduisante que celle de Thomas More! » — Admirable était l'union en Dieu et en l'antiquité de cette phalange de réformateurs groupés autour de Colet, protégée par Warham, archevêque de Cantorbéry, et par plusieurs évêques, quand Henri VIII devint roi.

Caractère de Henri VIII. — Il n'y a guère de roi qui ait suscité de plus belles espérances à son avènement. En 1509, tous les souverains d'Europe, Maximilien d'Allemagne, Louis XII de France, Ferdinand d'Espagne, étaient vieux ou

ruinés par la guerre. Henri VIII était riche des féroces économies de son père, jeune, beau, populaire. Le peuple l'aimait à cause de son goût pour les exercices athlétiques et pour la magnificence : c'était un excellent cavalier, un archer de première force; « il y a plaisir, dit l'ambassadeur vénitien Giustiniani, à le voir jouer au *tennis* ». A sa cour, ce fut, dès les premiers jours, une fête continuelle, bals, mascarades et tournois; les comptes de la maison royale accusent d'énormes dépenses à l'article des velours, des pierreries, des chevaux et des machines théâtrales. Les savants et les réformateurs l'aimaient parce que son esprit paraissait libre et cultivé : il parlait latin, français, espagnol et italien; le secrétaire de Giustiniani, Nicolo Sagudino, écrit qu'il jouait « divinement » du luth et de l'épinette; il prenait « plus de plaisir à lire de bons livres qu'aucun prince de son âge »; il était appliqué aux affaires; enfin, il était l'ami personnel de plusieurs membres du cénacle d'Oxford. Pour reconnaître l'élan de joie dont les lettrés saluèrent son élévation, il nomma Colet prédicateur de la cour; Thomas More devint sous-sheriff de Londres; Érasme, qui était en Italie, fut rappelé pour occuper une chaire à Cambridge; tous leurs amis, Pace, Grocyn, Linacre, Tunstal, furent pourvus de charges honorables.

Érasme et la réforme religieuse. — Pendant son voyage d'Italie en Angleterre, Érasme avait arrêté les grandes lignes du pamphlet célèbre qu'il écrivit en 1511, dans la maison de Thomas More, sur les folies du siècle. C'est l'*Éloge de la Folie*, « Moriæ Encomium », premier coup de clairon de la Renaissance dans les contrées du Nord : la Folie, coiffée du bonnet à grelots, y tourne en dérision les théologiens scolastiques, les moines, les papes, le dogmatisme, l'ignorance, la superstition, la pédanterie. A Cambridge, il consacra toutes ses forces à la grande œuvre de sa vie, l'édition revisée du *Nouveau Testament* qui fut imprimée à Bâle en 1516, avec une nouvelle traduction latine en face du texte grec, corrigé suivant les règles de la philologie : entreprise qui ne tendait à rien moins qu'à détruire au nom de la science l'autorité canonique de la Vulgate, à appliquer aux textes sacrés les

mêmes procédés de critique qu'aux textes de l'antiquité profane, à mettre de la sorte sous les yeux des hommes « la vivante peinture du Christ » et « la vraie parole des Apôtres ». Colet avait soupiré après cette résurrection des Livres saints, jusque-là cachés sous une végétation parasite de contresens et de commentaires. La plus grande partie de l'Église d'Angleterre, animée du libéralisme éclairé des Warham et des Fisher, applaudit à l'édition révolutionnaire du professeur de Cambridge [1]. — Ce n'est pas que Colet, Érasme, Warham et Fisher fussent disposés à embrasser les doctrines nouvelles sur la foi et sur la discipline que Luther allait bientôt propager en Allemagne. Tous étaient catholiques; Fisher et More devaient mourir plutôt que de se séparer de l'Église romaine. Il faut savoir que les réformateurs d'Oxford, en matière religieuse, ne souhaitaient nullement un schisme; ils voulaient seulement délivrer l'esprit humain des fers de la scolastique et purifier l'Église. La religion, c'était pour eux l'amour de Dieu et du prochain; leur rêve, c'était l'union de l'humanité dans une vaste communauté fraternelle et tolérante.

Colet et la réforme de l'éducation. — Si les œuvres d'Érasme caractérisent les tendances religieuses des réformations d'Oxford, l'œuvre de Colet caractérise leurs tendances pédagogiques, et l'*Utopie* de Thomas More leur idéal politique. John Colet consacra sa fortune à fonder une école publique près sa cathédrale de Saint-Paul, et fit graver sur la porte :

Schola catechizationis puerorum in Christi
Opt. Max. fide et bonis litteris.

De cette école, il bannit toute scolastique. Il y abolit la rude discipline des verges, à laquelle il substitua la douceur raisonnée et l'attrait des belles-lettres. Lui-même, aidé d'Érasme, de

1. « Eussions-nous vu le Christ de nos propres yeux, dit Érasme dans sa préface, nous n'aurions pas une connaissance aussi intime de son caractère qu'en lisant les Évangiles.... Si l'on nous montrait n'importe où l'empreinte de ses pieds, nous adorerions à genoux. Pourquoi ne pas vénérer aussi son image dans ces livres où il vit et respire? Nous couvrons d'or et de pierreries, par amour de lui, des statues qui ne sont que la représentation matérielle de son corps, tandis que, dans ces livres, c'est son esprit divin qui revit pour nous. »

Lilly et de Linacre, rédigea les livres de classe. « Il n'est pas surprenant, lui écrivait Thomas More, que votre école soulève des cabales; elle est comme le cheval de bois où les Grecs se cachèrent pour combattre les Barbares de Troie. » Les cabales, du reste, restèrent sans force; les *public schools* modelées sur le type de celle de Saint-Paul se multiplièrent. Les *grammar schools* d'Édouard VI et d'Élisabeth, qui ont transformé au XVIe siècle les classes supérieures et moyennes de la société anglaise, sont nées de la fondation de Colet.

Thomas More et l'« Utopie ». — L'enthousiasme des réformateurs d'Oxford pour Henri VIII avait été sérieusement refroidi en 1512-1513 quand le jeune roi, ambitieux de gloire militaire, s'était engagé dans le guêpier des querelles continentales, bientôt encouragé dans cette voie, si contraire aux désirs des humanistes, par la Journée des Éperons et la victoire de Flodden. Colet avait osé prêcher devant le roi contre la guerre. « C'est le peuple qui bâtit les cités, avait dit Érasme; c'est la folie des princes qui les détruit »; Thomas More n'avait pas caché son hostilité contre toute tentative de conquête en France. Mais Henri VIII avait eu le bon goût de ne point leur garder rancune de cette franchise : quand la paix fut signée avec la France, More fut appelé à la cour, et entra au service du roi. C'est au moment même où il accepta ainsi une place officielle dans le gouvernement de la monarchie que ce grand homme publia son traité de politique : « Description de la république d'Utopie », dont la première édition, très vite épuisée, parut à Louvain en 1516.

Thomas More avait toujours été l'homme d'État de la petite communauté des humanistes d'Oxford. Ardent, inflexible, il avait débuté à vingt-six ans par faire échec en pleine Chambre des communes à la toute-puissante volonté de Henri VII. C'était un avocat renommé, un lettré, un philosophe austère et tendre. Il lui appartenait de créer le mot d'*utopie*, qui est devenu synonyme de chimère. Le royaume d' « Utopie », que More décrit d'après un voyageur imaginaire, c'est le royaume de *Nullepart*, et les vertus des habitants de ce royaume s'opposent naturellement aux vices des sociétés réelles. Les gens d'Utopie élisaient

leur roi à vie; encore pouvaient-ils le destituer s'il essayait de réduire le peuple en servage; ils élisaient le conseil royal ou parlement; ils ne lui permettaient pas de gouverner d'autres pays que le leur, car ils pensaient qu'il avait assez à faire dans leur île. Ils détestaient la guerre. Le but du gouvernement, ce n'était pas, à leur gré, l'enrichissement d'un petit nombre de privilégiés et le plaisir du roi : c'était le bonheur du peuple. L'auteur de l'*Utopie* n'est pas moins téméraire quand il aborde les problèmes du travail, du droit criminel, de l'éducation et de la santé publiques. Sur tous ces points, Thomas More a devancé les constructeurs modernes de républiques idéales [1]. L'ordre social de son temps lui apparaît comme une « conspiration permanente des riches contre les pauvres ». Il parle des ouvriers, dont la société ne saurait se passer un seul jour, et qui « mènent une vie plus misérable que celle des bêtes ». Toutes ces choses sont dites par More d'un ton calme, sérieux, sans emphase, d'autant plus propre à émouvoir. L'*Utopie*, malgré la fantaisie de ses théories idéalistes, est un livre très anglais.

Les réformateurs d'Oxford, dans leurs livres et par leurs actes, se montrèrent donc passionnés pour les nobles causes de la justice, de la liberté, de la diffusion des lumières, de la tolérance. Mais les espérances excitées par leurs premiers succès dans le monde devaient être cruellement déçues. Ils aspiraient à la liberté politique, et il n'y a jamais eu de potentats plus absolus que Henri VIII et ses ministres; ils aspiraient à la tolérance religieuse, à la fraternité des peuples chrétiens, et ils ont assisté aux sanglantes querelles entre la papauté et la Réforme.

Wolsey et l'Église. — La toute-puissance que Henri VII avait léguée à Henri VIII fut exercée pendant plusieurs années par un de ces clercs de tendances et d'aptitudes séculières, nés pour les combinaisons politiques et diplomatiques, comme on en

1. En Utopie, la journée de travail des ouvriers était fixée à neuf heures, « car c'est une des conditions du bonheur public que chacun ait quelques heures de loisir pour réfléchir et cultiver son esprit. » — « Si vous souffrez que les gens du peuple soient mal enseignés et corrompus dès l'enfance, et si vous les punissez lorsqu'ils sont devenus des hommes pour des crimes dont ils ont, pour ainsi dire, sucé le germe avec le lait, disons que la société fabrique des criminels pour le plaisir de les châtier. »

compte beaucoup dans l'histoire d'Angleterre, depuis Roger de Salisbury, le fameux ministre de Henri Ier. Fils d'un riche bourgeois de Norwich, Thomas Wolsey n'était encore, en 1509, que doyen de Lincoln ; mais le jeune roi mit en lui toute sa confiance : en 1515, Wolsey était archevêque d'York et chancelier d'Angleterre. « Il gouverne le roi et le royaume, écrit un ambassadeur. Quand j'arrivai dans ce pays, il disait encore : « Sa Majesté fera « cela ». Peu à peu, il s'est mis à dire : « Nous ferons cela ». Il dit maintenant : « Je le ferai. »

L'attitude de Wolsey dans les questions religieuses fut exclusivement déterminée par les besoins de sa politique. Rien de plus instructif, à cet égard, que ses rapports avec la cour de Rome. S'étant proposé d'exercer en Angleterre, au nom du pape, une autorité sans limites sur le clergé, comme il exerçait déjà, au nom de la couronne, une autorité absolue sur les laïques, il obtint de Léon X, en 1516, le titre de cardinal-légat dans le royaume dont il était déjà le premier ministre, et le droit d'y visiter et d'y réformer les monastères en dernier ressort. Il tint de la sorte dans sa main les deux glaives, le spirituel et le temporel, et habitua l'Angleterre à cette double suprématie d'un seul homme sur les corps et sur les consciences que Henri VIII devait assumer plus tard. Comme il n'avait désiré la dignité de légat que pour augmenter sa force, il n'en usa que pour satisfaire ses fastueuses fantaisies. En 1523, il résolut de fonder un collège en l'Université d'Oxford (*Cardinal College*, aujourd'hui *Christ Church*), non par amour des lettres, mais par ostentation : il exigea aussitôt du Saint-Siège la licence de dissoudre un certain nombre de monastères et d'appliquer leurs biens à la nouvelle fondation ; or, parmi les agents qu'il employa à la suppression de ces monastères, on trouve le nom de ce Thomas Cromwell qui, après la chute de Wolsey et la consommation du schisme, acheva avec une énergie impitoyable la spoliation des ordres monastiques en Angleterre. « Notre roi, dit un contemporain, lord Herbert de Cherbury, emprunta par la suite au cardinal d'York ses arguments pour la dissolution des monastères, sa passion pour gouverner à la fois l'État et l'Église. » Il n'est pas jusqu'à l'idée même du schisme que Wolsey n'ait

peut-être suggérée à Henri VIII. Wolsey, en effet, agit à l'égard des papes avec beaucoup de hauteur et de sans-gêne : à la mort de Léon X, il posa sa candidature au siège romain et n'invoqua d'autre argument auprès du Sacré-Collège qu'une promesse de lui distribuer cent mille ducats. Lorsqu'il parut évident, en 1529, que la succession de Clément VII allait s'ouvrir, Wolsey et son maître annoncèrent l'intention de susciter un antipape si les cardinaux refusaient, cette fois encore, d'élire le légat d'Angleterre : « Sa mort, écrivait l'Empereur, en parlant du pape Clément et en songeant aux Anglais, pourrait bien amener un schisme dans la chrétienté.... »

Wolsey, prélat mondain, théologien peu instruit, n'avait aucune raison d'accueillir les doctrines hétérodoxes qui s'étaient répandues en Allemagne. Candidat à la papauté, comment se serait-il joint à ceux qui déclamaient contre le papisme? Il craignait, d'ailleurs, que les doctrines luthériennes fussent dangereuses pour l'autorité des princes. Enfin, la raison d'État lui commandait, ainsi qu'à Henri VIII, de rester strictement fidèle au catholicisme romain. — Henri VII, en effet, avait cherché à assurer à sa dynastie l'alliance du puissant Ferdinand d'Espagne en mariant son héritier Arthur, prince de Galles, avec Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand. Arthur étant mort, peut-être sans avoir consommé le mariage, son frère Henri, depuis Henri VIII, fut destiné par Henri VII à remplacer le défunt près de la princesse d'Aragon. Henri épousa Catherine. Mais un texte du Lévitique semble prohiber les unions entre beau-frère et belle-sœur; il fallut obtenir une bulle du pape, qui annula, dans l'espèce, la prohibition du Livre saint. Quand Luther attaqua la validité des décisions du pontife romain, au nom des textes bibliques, Henri VIII eut aussitôt le plus grand intérêt à combattre le réformateur. S'il n'aimait déjà plus Catherine, son aînée de cinq ans, et qui n'était point belle, il ne songeait pas encore à se séparer d'elle; l'alliance avec l'Espagne était encore le pivot de sa politique; et il tenait à garantir au seul enfant survivant né de son mariage avec Catherine, la princesse Marie, la qualité incontestable d'héritière légitime de ses États. De là la ténacité de Henri VIII et de Wolsey à

ménager, à soutenir le Saint-Siège. Au temps de la diète de Worms, il adhéra à la ligue du pape et de l'Empereur, non seulement contre la France, mais contre Luther, et il promit à Charles-Quint la main de sa fille Marie.

Tandis que la politique et l'indifférence retenaient Wolsey dans l'orthodoxie, Henri, qui avait, en même temps que des motifs dynastiques pour ne pas goûter les nouveautés luthériennes, des appétits théologiques, alla jusqu'à polémiquer contre les promoteurs de la Réforme. Au mois d'août 1522, il envoya au pape un pamphlet de sa composition (*aureus libellus*, dit poliment le cardinal Campeggio), qui lui valut de Rome le titre de *Défenseur de la foi*, et, de la part de Luther, un torrent d'injures. C'est alors que reparaissent en scène, du côté du roi, les survivants du cénacle d'Oxford (John Colet était mort dès 1519). Thomas More répondit à la réponse de Luther, sous le pseudonyme *Guilielmus Rosseus*, par une diatribe (Londres, 1523) pleine d'inectives aussi grossières que celles du réformateur allemand. Érasme et More se sont rangés résolument, à partir de 1523, dans le camp de l'orthodoxie, non sans conseiller souvent la modération aux deux partis. La verve énorme de Luther choquait leur tempérament de lettrés; la guerre des Anabaptistes d'Allemagne les effraya; la rupture de l'unité catholique était en contradiction avec les rêves de leur jeunesse; enfin ces libéraux ne trouvaient aucun libéralisme dans les doctrines si précisément dogmatiques du théologien de Wittenberg. — Ainsi les humanistes et les politiques, Thomas More et Wolsey, furent d'accord avec Henri VIII jusqu'en 1527 en tout ce qui touche la foi, bien que Wolsey ait multiplié, sans le vouloir, en ce qui touche la discipline de l'Église anglaise, des précédents nuisibles au maintien de l'établissement romain en Angleterre.

L'affaire du divorce. — Tout change en 1527 : Charles-Quint a dégoûté Henri VIII de son alliance en épousant l'infante du Portugal au lieu de la princesse Marie, et en relâchant François I[er] après Pavie, alors que Henri se voyait déjà roi de France et d'Angleterre. Les plans de la dynastie de Tudor sont à vau-l'eau : Henri est brouillé avec l'Empereur, qui

l'a trahi, et avec le pape, qui est un instrument de l'Empereur; il cherche une orientation nouvelle. Pour la trouver, il prend conseil de ses goûts; et, n'ayant plus rien à attendre ni à craindre des parents de Catherine, désireux d'avoir des héritiers mâles (ce que la santé de la reine lui interdit d'espérer), il se décide à divorcer. Le projet de divorce avec Catherine d'Aragon apparaît ainsi comme une conséquence directe du divorce diplomatique entre la cour de Henri VIII et la cour impériale.

Il y avait de la cruauté à invoquer tout à coup contre la reine, après vingt ans d'union, l'argument tiré du Lévitique, mais Henri VIII était un homme dur [1]. D'ailleurs, si l'iniquité du procédé souleva la désapprobation intrépide de l'évêque Fisher de Rochester, et la conscience d'une bonne partie de la nation, l'entourage du roi, au contraire, applaudit. Wolsey, en secret partisan de l'alliance française, vit dans le divorce un moyen d'offenser cruellement l'Espagne; il songeait à remplacer la reine disgraciée par une princesse de France. Mais les familiers de Henri, des seigneurs dissolus et sans scrupules, sir William Compton, sir Francis Bryan, sir Gilbert Pickering, sir Henry Norris, sir Thomas Boleyn, l'excitaient à la fois contre la reine et contre Wolsey. La fille de sir Thomas Boleyn, Anne, une délicate beauté irlandaise,

With black-blue Irish hair and Irish eyes...

avait été présentée à la cour dès 1522, à l'âge de seize ans. Les favoris, presque tous ses parents, eurent l'idée de se servir d'elle pour s'attacher solidement le roi, et pour ruiner l'influence de cette cléricature palatine, dont Wolsey était le chef, et qui monopolisait les grandes charges de l'État. Le roi tomba, en effet, dans le piège. Pris aux coquetteries de la fille des

1. Les humanistes n'avaient pas tardé à s'en apercevoir : « Comme le roi se promenait souvent avec sir Thomas More dans les jardins de Chelsea, dit Roper, le bras passé autour du cou dudit sir Thomas, je fus très joyeux, car je n'avais encore vu Sa Grâce en user ainsi qu'avec le cardinal d'York; mais sir Thomas me dit en souriant : « Sache, fils Roper, que, pour grande que soit la faveur dont le roi m'honore, si ma tête pouvait lui procurer le gain d'une forteresse en France, il la ferait tomber aussitôt. »

Boleyn, il annonça brusquement à Wolsey consterné sa volonté de l'épouser. Nous avons ses lettres d'amour; il écrivait dès 1527 à sa maîtresse : *I shall make you my sole mistress, remove all others from my affection, and serve you only.*

Deux procédures s'offraient pour la répudiation : ou bien le roi ferait prononcer, par une cour anglaise, la nullité de son mariage, avec assez de célérité et de mystère pour que la reine ne fût point admise à se défendre et fût déclarée contumace; ou bien le roi demanderait au pape, non pas de déclarer nulle son union avec Catherine, mais de réduire à néant la bulle de son prédécesseur qui avait jadis accordé la dispense au mépris des textes bibliques. Henri VIII aurait préféré le premier parti. Wolsey lui persuada d'adopter le second, et de travailler à obtenir l'annulation solennelle de la bulle que le roi d'Angleterre, fils très cher de l'Église romaine, avait jadis sollicitée lui-même à Rome. On entama donc avec la Curie des négociations où la diplomatie de Wolsey s'épuisa contre les ressources supérieures de la diplomatie italienne. Le pape, qui ne pouvait pas céder au caprice de Henri VIII, et parce qu'il était sous la main de l'Empereur, neveu de la malheureuse femme qu'il s'agissait de sacrifier, et parce qu'il eût renoncé, en quelque sorte, à sa magistrature morale en consacrant une si flagrante violation du droit, le pape épuisa durant deux ans, contre la fureur du roi, l'arsenal des énervantes mesures dilatoires. La disgrâce de Wolsey et la sécession de l'Angleterre du corps de la catholicité romaine étaient au bout de ce conflit.

Chute de Wolsey. — Le cardinal d'York s'était fait beaucoup d'ennemis au temps de sa prospérité. Bien qu'il n'eût jamais persécuté la pensée libre et qu'il eût même peuplé ses collèges d'Oxford et d'Ipswich de personnes à tendances libérales, il s'était aliéné, par son « papisme » et par la splendeur de son équipage, le parti de la Réforme. Les écrivains puritains ne lui pardonnent pas les magnificences de ses résidences d'Hampton-Court et de York-House (Whitehall), ni ses relations amicales avec son collègue, le légat Campeggio. Les suppressions de monastères qu'il s'était permises l'avaient brouillé, d'autre part, avec les moines et les dévots de la vieille

Église. C'était la faveur de son maître qui l'avait soutenu longtemps au-dessus des partis; quand elle se retira, il s'écroula. Il avait tout à craindre, car, en exerçant en Angleterre, quoique Anglais, les fonctions et la juridiction de légat pontifical, il avait sûrement violé les anciens actes de *Præmunire*. Sans doute, le roi avait tacitement autorisé pendant plusieurs années cette illégalité flagrante, mais l'illégalité n'en subsistait pas moins et pouvait entraîner, si c'était le bon plaisir du maître, les pénalités applicables au crime de haute trahison. « L'intention des lords du parti de Mlle de Boleyn, écrivait le Français du Bellay, est, quand Wolsey sera mort ou abattu, de se débarrasser aussi de l'Église et de piller les biens de tous les deux. Ils n'en font pas mystère.... » Les biens du cardinal furent, en effet, confisqués par provision; et il mourut à propos, le 29 novembre 1530, au moment où, sans doute, il allait être enfermé à la Tour. — « Ah! maître Knyghton, dit-il sur son lit de mort au lieutenant de la Tour, si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que mon roi, il ne m'aurait pas abandonné dans ma vieillesse. Voilà la juste récompense de mes peines, car je n'ai travaillé à satisfaire que mon prince, et non Dieu. »

Norfolk et More. — Norfolk, parent d'Anne Boleyn, succéda à Wolsey, et sir Thomas More, le chef des humanistes libéraux, fut nommé chancelier. Les desseins du cénacle d'Oxford allaient-ils enfin s'accomplir? On l'espéra quand on vit sir Thomas, rompant avec la tradition de Wolsey, convoquer le Parlement, et ce Parlement adopter des résolutions conformes aux vœux du chancelier : réforme prudente et respectueuse de l'Église, hostilité contre l'hérésie. — Cependant Norfolk, trompant la confiance des protestants, suivit les errements de Wolsey dans les négociations pour le divorce : il s'efforça d'effrayer le pape pour le forcer à complaire au roi dans cette affaire; il tenta de peser sur son esprit en lui adressant les plaintes solennelles du Parlement au sujet de la lenteur du procès, les consultations favorables obtenues, à grand'peine, de quelques Universités; mais il ne pensait pas qu'il fût possible de se passer du Saint-Siège, — et le Saint-Siège, stylé par Charles-Quint, resta sourd. More et Norfolk

furent remplacés, quand le roi désespéra complètement d'arriver à une solution régulière, par l'homme qui, dès le lendemain de la chute du cardinal, avait suggéré à Henri VIII, en audience particulière, un plan nouveau et hardi.

Thomas Cromwell: ses premières mesures; ses desseins. — Thomas Cromwell, né vers 1485, fils d'un certain Walter Cromwell, industriel à Putney, près de Londres, avait eu une jeunesse aventureuse. Il avait été soldat, commis, en Italie et aux Pays-Bas. De 1513 à 1523, il avait mené de front, en Angleterre, l'industrie des draps, le commerce de l'argent et les fonctions de *scrivener*. Thomas Wolsey l'avait nommé en 1514 receveur de ses revenus. Homme de confiance du cardinal, il surnagea après la débâcle de son patron. Il fut présenté à Henri VIII par sir John Russell ou par le duc de Norfolk. On dit que, lors de sa première entrevue avec le roi, il lui démontra la vanité des sentences papales. Pourquoi le roi ne suivrait-il pas l'exemple des princes d'Allemagne, qui avaient rejeté le joug? Pourquoi ne se déclarerait-il point, avec l'aide du Parlement, chef de l'Église nationale? A présent, l'Angleterre, ayant deux maîtres, était un monstre à deux têtes. Si le roi recouvrait l'autorité usurpée par le pontife, l'anomalie serait effacée, et le clergé, qui tiendrait désormais de lui sa vie et ses biens, ne se composerait plus que de ministres obéissants de sa volonté. Ces conseils, exposés avec le mélange de déférence et de rudesse (*stoutness*) que le roi goûta toujours en Cromwell, flattaient les trois passions sincères de Henri VIII : son amour pour Anne Boleyn, son amour de l'argent, son amour de l'omnipotence. Cromwell fut aussitôt admis dans l'intimité royale. Pendant dix années terribles, il allait désormais gouverner les destinées de l'Angleterre et de l'Église anglaise.

Les premières mesures prises par Henri VIII, sur l'initiative de Cromwell, furent destinées à préparer la rupture avec Rome par la soumission totale de l'Église d'Angleterre à son roi. — Si Wolsey avait violé les statuts de *Præmunire* en tenant en Angleterre sa cour comme légat du pape, le clergé anglais avait perpétré le même crime en acceptant comme légitime

l'autorité illégale du légat. Tous les biens de l'Église anglaise tombaient donc sous le coup des confiscations prononcées par les statuts comme châtiment de la violation des actes de *Præmunire*. Le clergé offrit de payer une amende énorme pour la faute commise : environ deux millions sterling de notre monnaie. Cela ne suffit point. Le clergé fut informé que la somme proposée ne serait acceptée comme prix de la violation du *Præmunire* que s'il adoptait désormais, pour désigner le roi, le titre de « protecteur et chef suprême de l'Église », *cujus Majestati animarum cura committitur*. Après quelques discussions dans les deux chambres de la Convocation ecclésiastique, le clergé se soumit à cet ultimatum. — La parole fut donnée ensuite au Parlement, toujours hostile aux libertés ecclésiastiques. La Chambre des communes présenta en 1532 sa fameuse « Supplication contre les Ordinaires », sorte d'acte d'accusation dressé contre les abus du clergé, surtout en matière judiciaire et bénéficiale. — Le roi, de son côté, ne désarma pas. De même qu'il avait exhumé, l'année précédente, les vieux statuts de *Præmunire*, il s'aperçut tout à coup que l'allégeance des évêques envers la couronne était annulée par le serment d'obéissance canonique au pape qu'ils prononçaient le jour de leur consécration. En même temps qu'il exigeait le redressement de cet abus, Henri VIII requit la Convocation de 1532 de reconnaître qu'aucune ordonnance ecclésiastique ne pouvait entrer désormais en vigueur sans l'autorisation royale, et que toutes constitutions antérieurement promulguées étaient sujettes à revision au gré du roi, si elles étaient contraires à sa prérogative ou à la commodité des sujets. Le clergé plia cette fois encore; et, pour faire sa cour à Henri VIII, il poussa la complaisance jusqu'à réclamer lui-même l'abolition des *annates*, ou « premiers fruits » de tout office ecclésiastique, qui étaient payés jusqu'alors à la cour de Rome. Les annates furent effectivement abolies par acte du Parlement. Ainsi furent coupées les premières cordes qui rattachaient l'Angleterre à la barque de Pierre. — Le jour même où la soumission du clergé fut complétée de la sorte, sir Thomas More résigna ses fonctions de chancelier. Désenchanté,

il se démit avec dignité quand il vit imminente une révolution qu'il désapprouvait. Trois mois après, mourut le vertueux archevêque de Cantorbéry, William Warham, dont le dernier acte fut de fulminer un anathème contre les statuts de 1532, trop clairement préparatoires d'une révolution. La scène du monde se vidait ainsi des acteurs qui y avaient joué un rôle à l'avènement de Henri VIII, à l'aurore de la renaissance religieuse. Des personnages bien différents y paraissent et précipitent les catastrophes. Au commencement de l'année 1533, Thomas Cranmer, un des théologiens de Cambridge, devint archevêque et primat d'Angleterre ; il fit aussitôt casser le mariage de Catherine et de Henri par sa cour ecclésiastique. Trois semaines plus tard, Anne Boleyn fut proclamée reine. Le 12 avril, Thomas Cromwell, déjà membre du Conseil privé, mais dont l'influence avait été jusque-là occulte, fut nommé chancelier de l'Échiquier et secrétaire du roi; « ce fut, dit lord Campbell, quelque chose comme l'élévation d'un esclave au vizirat dans un État oriental. »

Le triumvirat composé de Henri VIII, de Cranmer et de Cromwell travailla ouvertement, à partir de 1533, à transformer l'Église d'Angleterre. Cromwell, qui était en relations avec le réformé Miles Coverdale, et qui, dans sa jeunesse, avait fait son bréviaire du *Prince* de Machiavel, se proposa d'élever l'autorité absolue de son maître au-dessus de tous les anciens pouvoirs, d'affranchir entièrement le clergé national de l'influence ultramontaine, et de l'orienter vers des croyances nouvelles.

Le schisme; la suprématie royale. — Le premier point était de rejeter la suprématie romaine. Si la reine répudiée introduisait en cour de Rome une action contre Henri VIII pour cause de bigamie, il fallait que son appel fût nul *ab initio*. L'acte de 1533 sur les appels à Rome (*Statute of Appeals*) est considéré à juste titre comme le premier coup décisif qui ait été porté au Saint-Siège par le Parlement d'Angleterre. Jusque-là, en effet, on avait limité l'autorité papale dans le royaume, tari par la suppression des annates les revenus que Rome en tirait; maintenant, on abolissait sa juridiction. Il ne s'agissait plus de limiter, mais de détruire. — Le Parlement de 1534

dirigea encore d'autres statuts contre celui que le style officiel qualifiait encore, deux ans auparavant, de *Pope's Holiness*, mais qui n'était plus appelé désormais que « l'évêque de Rome ». Les assemblées ecclésiastiques furent contraintes de reconnaître encore une fois que l'agrément du roi était nécessaire et suffisant pour la validité de leurs décisions. Un statut consacra le droit du roi de nommer et même de déposer les évêques, sans confirmation canonique. L'*Acte de Suprématie* ordonna « que le roi fût accepté, regardé, reconnu comme unique et suprême chef, sur la terre, de l'Église d'Angleterre, et qu'à sa couronne fussent joints et unis, pour les posséder et en jouir avec ce titre et cette qualité, tout pouvoir d'examiner, réprimer, redresser, réformer et amender telles erreurs, hérésies, abus, offenses et irrégularités qui doivent ou peuvent être réformés légalement par autorité ou juridiction spirituelle... »

Cependant l'Angleterre n'était pas unanime en faveur du schisme. Il y eut des protestations. Élisabeth Barton, une pauvre servante de ferme dans le pays de Kent, eut des visions, prédit la mort du roi divorcé, souleva la pitié populaire en faveur de la reine Catherine. Henri VIII feignit de croire à une conspiration et versa, dans cette affaire de la « sainte fille du Kent » (*the holy maid of Kent*), le premier sang des discordes religieuses. — Une semaine avant l'exécution d'Élisabeth Barton, sir Thomas More et l'évêque de Rochester furent appelés devant une commission, siégeant à Lambeth, et composée du lord chancelier, de l'archevêque de Cantorbéry, des ducs de Norfolk et de Suffolk. On leur demanda de prêter serment à l'*Act of Succession*, le dernier statut du mémorable Parlement de 1534, qui proclamait la nullité du premier mariage, et qui invitait, en outre, tous les sujets du roi à jurer qu'ils croyaient à la validité religieuse du divorce. More et Fisher se dirent prêts à reconnaître le nouvel ordre de succession, qui disqualifiait la princesse Marie au profit des enfants à naître d'Anne Boleyn, mais refusèrent de rien ajouter contre leur conscience. Ils furent emprisonnés à la Tour. Le même serment, ou plutôt une formule du même serment, aggravée de manière à devenir comme la pierre de touche du

papisme, fut déféré vers la même date aux membres du clergé régulier de Londres, soupçonnés, non sans raison, d'attachement à l'Église romaine. Les moines furent invités à déclarer, non seulement que le « chaste et saint mariage entre Anne et Henri » était à leurs yeux juste et légitime, mais encore qu'ils tenaient le roi pour le Chef suprême de l'Église d'Angleterre, et qu'ils reniaient l'évêque de Rome, « lequel usurpe dans ses bulles le nom de pape ». Cromwell ne désirait rien tant que de voir les monastères décliner en masse la prestation d'un serment aussi intolérable pour leur foi, directement contraire à leurs règles, afin d'avoir un prétexte pour les dissoudre. Les maisons des frères de l'Observance de saint François, Charterhouse, à Londres, et l'abbaye augustine de Sion furent, en effet, très rudement frappées. Ce fut pis encore quand le Parlement eut voté les célèbres statuts qui portent, dans le *Statute-Book* de Henri VIII, le nom de *Treason laws*. Déjà les offenses verbales au roi et à la reine étaient crimes de haute trahison; désormais, le silence même fut puni de pénalités atroces : c'est sous l'inculpation légale de trahison que, pendant la « Terreur anglaise », furent condamnés tous ceux, aussi bien protestants que catholiques, qui refusèrent de confesser expressément le dogme nouveau de la Suprématie royale. Charterhouse et Sion fournirent, en 1535, des contingents de martyrs, enchaînés à Newgate, pendus, écartelés à Tyburn. Fisher, dépouillé par le Chef suprême de son évêché de Rochester, avait été élevé au cardinalat par le pape Paul III; Henri le fit exécuter, et sa tête pourrit pendant plusieurs jours au pilori du Pont de Londres, avant d'être jetée à la rivière. Elle fut bientôt remplacée sur le croc par celle de sir Thomas More.

Les horreurs de 1536 dépassèrent encore celles de 1535. Cette année-là, Anne Boleyn fut décapitée, et, le lendemain de sa mort, le roi épousa, en habit blanc, Jane Seymour. L'archevêque Cranmer proclama la nullité du mariage d'Anne qu'il avait, lui-même, célébré. Six mois auparavant, on serait mort pour avoir douté de la légitimité des enfants d'Anne et de Henri; c'eût été, désormais, un crime d'y croire. Le Parlement, toujours docile, vota un nouvel ordre de succession et

s'occupa d'extirper les derniers restes de l' « idolâtrie papiste ». Le temps était venu où tout Anglais, sous peine de mort, devait, comme le roi Jean de Shakespeare, cracher sur la papauté :

> Thou canst not, Cardinal, devise a name
> So slight, unworthy and ridiculous
> To charge me to an answer, as the Pope....

Bien rares, grâce à la police de Cromwell, sont les voix qui osèrent s'élever pour flétrir la tyrannie du prince et la servilité de son peuple. Reginald Pole, de la maison de Tudor, lança du continent contre les apologistes du « Chef suprême », les Sampson, les Tunstall, les Stokesley, sa fameuse « Défense de l'unité de l'Église ». Dans les comtés du Nord, il y eut des soulèvements à main armée. Le Lincolnshire se révolta sous l'abbé de Barling, mais sans succès, et le roi remit brutalement sous le joug les *rude commons of a most brute and beastly shire*. Le « Pèlerinage de Grâce » — c'est le nom de la révolte des catholiques du Yorkshire en 1536 — ne fut pas plus heureux, parce que les « pèlerins », au lieu de combattre, s'attardèrent à négocier. Henri et Cromwell ne trouvèrent plus, après la soumission du Yorkshire et l'exécution du marquis d'Exeter, chef du vieux parti yorkiste de l'Ouest, le moindre obstacle à leurs volontés. En 1537, le roi répondit à la convocation adressée par Paul III au clergé anglais pour le concile œcuménique, d'où le pape espérait voir sortir la pacification de la chrétienté, par une diatribe furieuse, plus semblable à une harangue antipapiste d'un prédicant de Saint-Paul's Cross qu'à une circulaire transmise au nom du roi, du conseil et de l'Église d'Angleterre à tous les cabinets européens. Ce document mit fin pour dix-sept ans aux séculaires relations de l'île anglaise avec le Saint-Siège.

Le culte et la discipline. — Quand l'allégeance envers Rome eut été dénoncée et quand l'Église d'Angleterre eut consenti à abdiquer entre les mains du roi ses propres privilèges, le Chef suprême entreprit cette réforme du culte, de la discipline et du dogme que tant de bons esprits durant le moyen âge, et récemment les humanistes d'Oxford, avaient appelée de leurs vœux. Celui qui fut chargé de cette œuvre immense et déli-

cate fut ce Cromwell, que les puritains ont honoré plus tard comme un « saint ». Thomas Cromwell fut fait, en 1535, « Vicaire général du Chef suprême de l'Église anglicane pour toutes les affaires ecclésiastiques », c'est-à-dire que, d'après les termes de l'acte qui l'investit de cette dignité, Cromwell et ses subdélégués furent autorisés à visiter à leur gré toutes les églises, monastères, hôpitaux et fondations ecclésiastiques quelconques; à faire enquête sur la vie, les mœurs et les opinions de tous les clercs, quel que fût leur rang; à punir les coupables; à faire des ordonnances pour la conservation ou la réformation tant des choses que des personnes; à présider les assemblées du clergé; à indiquer au choix des assemblées les futurs évêques à élire. Pendant leurs visitations, Cromwell et ses collaborateurs étaient pourvus du droit d'institution et d'investiture. Ainsi l'Église d'Angleterre fut mise en 1535 sous l'autorité absolue d'un personnage ouvertement favorable aux nouveautés religieuses d'Allemagne, et qui passait pour « le plus impitoyable des hommes. »

L'influence personnelle de Cromwell sur la réformation du culte et de la discipline n'est pas douteuse. Avant 1535 on ne cite dans cet ordre d'idées que quelques statuts parlementaires pour l'abolition des privilèges judiciaires des clercs inférieurs, pour la restriction du droit de citation devant les cours ecclésiastiques, et au sujet des biens de mainmorte. En 1535 commencent la suppression des monastères et la destruction des images.

Douze cents monastères environ existaient alors en Angleterre, presque tous de fondation ancienne. Beaucoup de personnes les tenaient pour d'inutiles asiles de la paresse; et des calomnies populaires les représentaient comme de mauvais lieux. Depuis un siècle, ils avaient à peu près cessé de s'enrichir, car les pieuses bienfaisances, depuis le règne de Henri IV, s'étaient peu à peu détournées d'eux pour alimenter de préférence des collèges universitaires et des hôpitaux. Mais l'institut monastique, en décadence dans l'Angleterre du XVI[e] siècle, retenait encore d'immenses domaines, témoins de son ancienne prospérité. Les haines dont il était l'objet étaient plus violentes peut-être

qu'elles ne l'avaient jamais été, mais elles n'étaient pas plus justifiées, car il n'est nullement prouvé que les mœurs y fussent plus mauvaises que sous les trois Édouard, aux temps les plus florissants de son histoire. — C'est à cet institut, riche et impopulaire, que Cromwell s'attaqua d'abord. En octobre 1535, ses agents, les docteurs Bedyl, Legh, Layton, London, Petre, etc., commencèrent une « visitation » de tous les monastères du royaume. C'étaient des hommes d'une moralité douteuse, connus pour leur avidité, leur dureté, leur grossièreté, dont fait foi leur correspondance. Layton, d'un caractère gai, raconte à Cromwell, dans ses lettres, les historiettes scandaleuses des couvents de femmes : *to make you laugh*, « pour vous faire rire ». Partout ils recueillirent des médisances et prétendirent constater des énormités, des débauches secrètes. En quatre mois (temps bien court s'ils avaient procédé avec soin à une enquête sérieuse), ils amassèrent les matériaux d'un *Blackbook* [1] qui fut présenté en 1536 au Parlement à l'appui d'une proposition de la Couronne pour la suppression totale des « petits » monastères et le transfert de leurs biens au roi. « Quand les atrocités des moines, dit Latimer, furent communiquées pour la première fois aux Communes, elles parurent si grandes et si abominables qu'un immense cri de réprobation s'éleva... » Un *Acte* fut aussitôt voté pour confisquer au profit du roi toutes les maisons religieuses qui ne possédaient point un revenu annuel de 200 livres sterling au moins; pour recevoir et administrer la proie ainsi livrée au fisc, on créa une cour nouvelle, qui reçut le nom expressif de « Cour des Augmentations » (*Court of the Augmentations of the revenue of the King's Crown*). — A partir de 1536, la Cour des Augmentations ne chôma plus. Les grandes abbayes avaient été provisoirement respectées d'abord, mais l'évêque Stokesley avait déclaré à la Chambre des lords que « leur tour viendrait ». Dans presque tous les monastères, il y avait des moines indisciplinés et mé-

1. Ce *Blackbook* était une sorte de digeste compilé d'après les *Comperta*, c'est-à-dire d'après les rapports originaux des visiteurs, qui présentait probablement un tableau très sombre de la situation matérielle et morale des communautés monacales. Le *Blackbook* est perdu depuis longtemps, mais nous avons les *Comperta*; ils font deviner ce que devait être le *Blackbook*.

contents; on sollicita leurs dénonciations; rien ne fut épargné pour rendre aux autres la vie monastique aussi ignominieuse qu'insupportable : on modifia leur règle sous prétexte de la mettre en conformité avec les paroles de l'Écriture; on leur défendit de sortir de leurs couvents; on leur prêcha la vanité de leurs observances : « Ce n'est pas tel ou tel habit, une tête rasée, ce n'est pas le jeûne, la prière de nuit qui plaît à Dieu, c'est la foi en Christ. » Après le Pèlerinage de Grâce, beaucoup de monastères du Nord furent rasés, sous prétexte de trahison de leurs abbés. Mais l'année 1538 est l'année décisive dans l'histoire de cette rafle prodigieuse des biens du clergé régulier. Legh, Petre et Leighton résumèrent leurs fonctions de « visiteurs » ambulants avec une recrudescence de zèle. Sur leur passage s'écroulèrent les plus illustres fondations : Saint-Albans, Battle Abbey, etc. Un ancien prieur de Longley-Regis, Richard Ingworth, égala, cette année-là, les exploits de ses collègues : son ambition paraît avoir été de « marteler » surtout les Ordres mendiants. Mais tous le cèdent au docteur London : aucun visiteur n'obtint autant de *surrenders* soi-disant volontaires; aucun n'inspira aux malheureux moines des couvents campagnards une pareille terreur : « il était comme un lion qui cherche sa proie, toujours rugissant et bouffant de colère. » La ruine totale de l'institut monastique était complètement consommée, par les soins de ces habiles agents du Vicaire général, vers 1540. — Cinq années avaient donc suffi à Cromwell pour démanteler tous les couvents, jeter les moines sur le pavé, verser d'immenses trésors dans le réservoir ouvert de l'*Augmentation office*. De cette opération sans pareille on ne saurait exagérer l'importance; car le roi ne garda rien des biens des monastères; il les vendit; il les donna à ses courtisans; durant les huit dernières années de sa vie, il aliéna les dépouilles de 420 abbayes ou prieurés. Ces biens passèrent par conséquent entre les mains de la *gentry*. « Ainsi, dit un historien, toute la haute classe laïque se trouva plus ou moins intéressée au maintien du nouvel ordre de choses qui lui procurait de si riches dotations. Un fait analogue s'est produit en 1789 dans la masse des paysans français après le partage des biens nationaux » (Boutmy). Les

domaines monastiques ont servi en Angleterre à doter l'aristocratie nouvelle, qui a été le plus ferme appui de la religion des Tudors [1].

Cromwell s'attaqua, en second lieu, aux « superstitions » et aux images de l'ancien rituel. Devant l'assemblée du clergé de 1536, Latimer prononça un sermon qui était, à cet égard, une déclaration de guerre : « Nos prélats et nos curés altèrent la parole de Dieu en y mêlant les rêves des hommes, comme ces taverniers qui brassent le bon et le mauvais dans le même pot. Il y a dans les églises des images couvertes d'or, habillées de soie, illuminées de chandelles de cire en plein midi, tandis que les vivantes images du Christ souffrent la faim, le froid, la soif dans les ténèbres. » Sous la présidence de Cromwell, cette assemblée de 1536 rédigea la première Confession de l'Église anglicane. Elle est relativement modérée, puisqu'elle tolère les statues de la Vierge et des saints, le pain bénit, l'eau bénite, les illuminations de la Chandeleur; mais elle fut bientôt suivie d'« injonctions » du Vicaire général qui ne gardent point les mêmes ménagements pour le cérémonial catholique. Chaque église paroissiale du royaume fut invitée à se procurer à bref délai et à placer dans le chœur une Bible en anglais, celle de William Tyndale. D'autre part, les Visiteurs de Cromwell, au cours de leur guerre contre les monastères, ne manquèrent pas de commettre une foule de profanations qu'ils savaient agréables à leur maître. Ils envoyèrent à Londres des voitures chargées de reliques, d'images miraculeuses, truquées pour exciter l'admiration des fidèles, de manière à remuer les yeux, à pousser des soupirs ou à hocher la tête. La statue de Notre-Dame de Worcester, qui attirait un grand nombre de pèlerins, fut brûlée à Smithfield : « Va rejoindre, dit Latimer en l'expédiant au bourreau, ta vieille sœur de Walsingham, et ta jeune sœur d'Ipswich, et tes deux autres sœurs de Doncaster et de Penrice ; vous allez faire un joli tas. » L'abbaye de Hales possédait un

1. « Les familles les plus considérables de nos jours qui touchent de près ou de loin à la Chambre des lords, ont surgi, à très peu d'exceptions près, sous les Tudor, et si nous pouvions remonter à l'origine de leurs propriétés, nous verrions qu'elles proviennent presque toutes des grands établissements monastiques » (Hallam).

flacon plein du sang de Jésus-Christ; les commissaires de Cromwell en retirèrent de la gomme colorée. Les reliques de saint Thomas de Cantorbéry, but du plus fameux pèlerinage de l'Europe, étaient une des gloires de l'Angleterre catholique : une proclamation royale fit savoir que Thomas Becket était un traître qui avait résisté à son roi. Dès 1538, les shériffs et autres magistrats laïques reçurent l'ordre d'inspecter les édifices religieux et d'en ôter les objets de superstition. Les vitraux furent brisés, les tombeaux ouverts et profanés, les statues et les vases du culte fondus ou brisés. Les « injonctions » du Vicaire général pour 1538 sont conçues dans le même esprit iconoclaste et antiliturgique. Plus d'images, plus de pèlerinages, plus d'offrandes, toutes ces choses étant des « fantaisies humaines, inconnues à l'Écriture ». Bientôt des évêques comme Hooper se feront scrupule, comme d'un acte d'idolâtrie, de revêtir le surplis.

Le dogme. — Après la décapitation de la hiérarchie catholique par le retranchement du pape, après la transformation du cérémonial catholique, il semblait *a priori* très probable que Henri VIII et ses ministres porteraient aussi la main sur les dogmes de l'ancienne Église. Lollards et luthériens conçurent certainement l'espoir de voir triompher leurs croyances lorsque Henri VIII eut déclaré la guerre au papisme. Mais ils connaissaient mal le roi. Chose curieuse, Henri VIII n'oublia jamais qu'il était le *Défenseur de la foi*, et, en dépit de Cromwell, leur ami, les protestants ressentirent plus d'une fois les effets de l'horreur du « Chef suprême » pour les opinions singulières.

Le martyrologe du protestantisme n'est guère moins long que celui du catholicisme romain pendant les dernières années du règne de Henri VIII. Le premier martyr fut John Frith, en 1533. Choisi par Wolsey pour occuper l'une des chaires de son collège à Oxford, il avait subi de bonne heure la persécution pour cause d'hérésie, s'était enfui en Flandre, où il s'était marié. Là, il fit la connaissance de Tyndale, l'un des premiers traducteurs de la Bible en anglais, et publia un livre contre la croyance au Purgatoire. Revenu en Angleterre, il

écrivit un autre ouvrage « sur le Sacrement de l'autel », qui ouvrit en Angleterre cette terrible controverse au sujet de la présence réelle dans l'Eucharistie qui a mis tant de fois la chrétienté à feu et à sang. Cet ouvrage contient la première réfutation systématique, en anglais, du dogme de la Transsubstantiation. Frith fut traduit à cette occasion devant un tribunal présidé par Cranmer; son attitude fut très noble; il déclara qu'il ne croyait ni au Purgatoire ni à la Transsubstantiation, mais que, ces dogmes fussent-ils vrais, il refuserait encore de les admettre comme des articles de foi nécessaires au salut. John Frith mourut donc pour établir la distinction, abolie si longtemps par la tyrannie de l'Église romaine, d'un article de foi et d'une croyance indifférente. Il fut ainsi, à certains égards, un martyr de la pensée libre. Il fut brûlé le 4 juillet 1533, en même temps qu'un pauvre tailleur de Londres, Andrew Hewett, dont la seule réponse aux questions qu'on lui posa fut « qu'il croyait ce que croyait John Frith ». — Le Parlement de 1534 passa un Statut contre les hérétiques, qui n'abolit nullement les terribles statuts de l'âge lancastrien contre les Lollards; il fit seulement du « très honteux et très détestable crime d'hérésie » un crime punissable en *common law*, et enleva le caractère d'hérésie aux propositions relatives à l'autorité du pape. Mais ce fut tout; six ans après, les *commons*, suivant docilement les fluctuations théologiques du roi, qualifiaient encore d'hérésie punissable par le feu la négation de la Transsubstantiation, le dogme le plus attaqué du *Credo* romain. — En 1536, l'Assemblée du clergé présenta à son président, le Vicaire général, une liste d'erreurs et de blasphèmes (*mala dogmata*), qui étaient alors communément prêchés, en demandant que les prêcheurs fussent châtiés. On disait que l'Eucharistie était une farce (*Is it anything else but a piece of bread or a little pretty piece round Robin?*). L'huile de l'Extrême-Onction était surnommée « la graisse et le beurre de l'évêque de Rome ». On disait que les prêtres n'avaient pas plus d'autorité pour administrer les sacrements que les laïques; que tous les péchés étaient véniels et rachetables par les mérites de la Passion du Christ; que Notre Dame était une femme comme une autre;

que l'homme n'a pas de liberté; que le jeûne et les abstinences sont absurdes, etc. Des ennemis de la Transsubstantiation, assistant à la messe, élevaient un chien en l'air au moment de l'élévation de l'hostie. Il parut nécessaire au Chef suprême de mettre un frein à ce débordement de blasphèmes, et de rédiger un canon des dogmes reçus dans l'Église d'Angleterre, pour préserver son unité. De là les *Dix Articles* de 1536, la première des Confessions anglicanes. Cette confession a le caractère d'un compromis entre le catholicisme et les idées nouvelles; mais les « hardiesses » des hérétiques sont condamnées; trois sacrements, le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie avec la Transsubstantiation, sont maintenus. — Un disciple de John Frith, John Lambert, prêtre du diocèse de Norwich, fut jugé en 1538, dans le palais de Whitehall, par le Chef suprême en personne, assisté de son Vicaire, de l'archevêque de Cantorbéry et d'une nombreuse assemblée. Sampson, évêque de Chichester, ouvrit la séance par un discours où il expliqua que le roi, en se séparant de l'Église de Rome, n'avait nullement entendu ouvrir la porte aux hérésies : « Nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour discuter une doctrine hérétique; mais pour réfuter par notre industrie les hérésies de cet homme. » Lambert, à genoux, fut interrogé par Henri VIII lui-même : « Réponds, mon garçon, au sujet du Sacrement de l'autel; y crois-tu ou n'y crois-tu pas? » dit le Chef suprême en levant son bonnet. — « Je le nie. » — « Mais tu es condamné par les paroles mêmes du Christ : *Hoc est corpus meum*... Je ne veux pas être le patron des hérétiques. » — En 1539, la Chambre des lords étant réunie pour discuter une nouvelle Confession anglicane, Henri intervint au milieu des débats pour jeter dans la balance le poids de sa toute-puissance en faveur de l'orthodoxie. Les évêques, comme Cranmer, Latimer, Shaxton, Goodrich, qui auraient désiré complaire à quelques-unes des revendications du lollardisme, furent mis en déroute par cette intervention, à la suite de laquelle fut passé le célèbre « Acte pour abolir la diversité des opinions », communément désigné sous le nom de *Statut des six articles*, et sous celui de « Bill Sanglant », de « Fouet à six queues », par les hérétiques de toutes

les sectes. Cet acte, qui marquait dans une certaine mesure une réaction dans l'esprit du roi, affirmait plus énergiquement que jamais la Transsubstantiation, l'inutilité de la communion sous les deux espèces, la validité des vœux de chasteté, l'excellence du célibat clérical; il approuvait la confession auriculaire et les messes privées. Toute contravention, même verbale, à ce canon des croyances, devait être punie de mort par le feu et de confiscation. L'abjuration ne sauvait pas le coupable; et cette disposition inouïe doublait la sévérité des lois ordinaires contre l'hérésie. L'acte devait être relu dans chaque église tous les trois mois. Ce terrible Statut déchaîna aussitôt une meurtrière persécution qui dura huit ans, avec des alternatives de crise et de rémission. Cranmer lui-même, archevêque de Cantorbéry, fut forcé de renvoyer sa femme. Deux évêques à tendances très avancées, Latimer et Shaxton, durent donner leur démission. Les traductions anglaises de la Bible furent soumises à la censure royale, et les marchands de pamphlets luthériens ou anabaptistes pourchassés avec fureur. — Thomas Cromwell assistait impuissant à ces mesures si différentes de celles qu'il eût prises sans doute s'il eût été le maître.

Disgrâce et chute de Cromwell. — Il n'était pas le maître. Son pouvoir, il ne le gardait que grâce à d'abjectes complaisances. Des indiscrétions circulaient : on disait que le roi s'emportait souvent contre lui, jusqu'à le traiter de manant et à lui tirer les oreilles. L'ambassadeur de France Castillon entendit Sa Majesté dire à son Vicaire général qu'il était peut-être bon pour s'occuper de certaines affaires, mais qu' « il ne lui appartenait pas de se mêler de celles des rois ». Or, il voulut s'en mêler, et ce fut sa perte.

Le 10 juin 1540, le duc de Norfolk arrêta Thomas Cromwell en pleine séance du Conseil, et le conduisit à la Tour. L'acte d'accusation qui fut dressé lui impute des malversations, la propagation de livres hérétiques, des relations suspectes avec les théologiens ennemis du Chef suprême. Quelqu'un l'avait entendu dire : « Je pousserai si loin les choses que, dans un an ou deux, le roi ne pourra plus arrêter la révolution. » Mais le vrai crime du favori, c'était probablement son rôle dans la

malheureuse affaire d'Anne de Clèves. Le roi, veuf de Jane Seymour, s'était embarqué, en 1540, dans sa quatrième aventure matrimoniale, et Cromwell, désireux d'établir une alliance solide entre l'Angleterre et l'Allemagne protestante, avait contribué à faire conclure un mariage entre Henri et Anne de Clèves, parente de l'Électeur de Saxe, chef des princes protestants d'Allemagne. Mais Henri VIII fut choqué de la laideur de cette princesse et demanda à ses évêques de prononcer la nullité d'une union contractée à la légère; de leur côté, les princes allemands firent leur paix avec l'Empereur; et Henri se trouva, par suite des échecs répétés des combinaisons de Cromwell, seul en Europe, sans alliés et sans femme. Le dépit qu'il en conçut fut fatal au ministre maladroit, déjà compromis par ses opinions malsonnantes. Le « cardeur de laine » (c'est ainsi que Henri VIII l'appela toujours désormais) accabla le roi de basses supplications pour conserver la vie; Henri se fit lire trois fois le dernier placet, véritable cri de détresse, mais, après l'avoir savouré, il donna l'ordre de dresser l'échafaud, le 28 juillet, à Tower Hill.

Dernières années de Henri VIII. — Sept années s'écoulèrent depuis la mort de Cromwell jusqu'à celle de Henri VIII, pendant lesquelles le roi exerça la même tyrannie avec la même impunité. On se fatigue à compter ses victimes : la vieille comtesse de Salisbury, mère du cardinal Pole; Grey, lord-deputy d'Irlande; Catherine Howard, la cinquième femme du roi; le fils du duc de Norfolk, le brillant comte de Surrey, etc. Jamais, cependant, l'Angleterre ne fut plus complètement prosternée devant cette idole brutale, couverte du sang de ses femmes, de ses ministres et de ses sujets. Les discours prononcés au Parlement de 1542 par le lord-chancelier et par le *speaker* des Communes, sir Thomas Moyle, sont des dithyrambes montés au plus haut diapason. La fortune des armes n'abandonna pas non plus Henri dans ses guerres simultanées contre la France et contre l'Écosse.

Quant aux affaires religieuses, les sept dernières années du règne marquent, sinon un recul, du moins un arrêt dans la marche en avant de l'Angleterre du côté de la réforme protes-

tante. La troisième Confession anglaise, de 1543, est encore plus catholique que la seconde, plus conforme aux anciennes traditions. Le roi se montre de plus en plus attaché à l'*uniformité*, et, par conséquent, de plus en plus hostile aux *dissenters* qui n'acceptaient point pleinement le Credo de l'Église établie ou qui ne se servaient point de ses livres liturgiques [1]. La reine elle-même (la sixième), Catherine Parr, qui penchait vers la réforme radicale, faillit, dit-on, tomber sous le coup du « Fouet à six queues ». Foxe a raconté cette amusante histoire : le roi, blessé dans sa susceptibilité de mari et de Chef suprême par la théologie de sa femme, lui fit administrer les articles de foi, comme c'était la coutume avec les hérétiques; sur quoi la pauvre dame fut saisie d'une telle terreur que le roi dut se précipiter dans sa chambre pour la rassurer; mais elle resta à genoux, protestant d'une manière pathétique que si elle avait iamais paru contester les opinions de son seigneur, c'était seulement pour lui permettre de déployer devant elle les trésors de sa science invincible et de son éloquence incomparable. D'autres furent moins heureux : Anne Askew, qui professait, comme Frith, que la croyance à la présence réelle n'est pas nécessaire au salut, fut martyrisée en 1546. Mais il est à remarquer que, si le roi permit le supplice des victimes obscures, il s'opposa souvent à l'exécution des personnages haut placés qui lui furent dénoncés pour violation des *Six articles*. L'année même où Anne Askew souffrit publiquement pour sa foi, sir John Blage, familier de la chambre royale, l'un des gentilshommes auxquels le Chef suprême daignait prodiguer l'appellation amicale de « cochon », fut accusé d'avoir médit de la messe. C'était assez pour être condamné au bûcher; le roi arrêta le procès. Il agit de même à l'égard de Cranmer, le seul homme pour lequel il ait éprouvé peut-être une affection sincère. Un jour que le roi traversait la Tamise dans sa barque en face du palais archiépiscopal de Lambeth, il fit signe à l'archevêque qu'il avait à lui parler : « Eh bien! notre chapelain, lui dit-il avec bonne humeur, j'en ai appris de belles sur votre compte; il paraît que vous êtes le

1. Le premier *Primer*, ou livre de prières officiel de l'Église anglicane, avec les litanies anglaises de Cranmer, parut en 1546.

plus grand hérétique du Kent », et il lui montra une dénonciation en règle signée par les prébendiers de Cantorbéry et par les *justices* du Kent. D'autres tentatives furent faites à la Chambre des communes, et même dans le sein du Conseil privé, pour abattre le crédit de Cranmer, dont la théologie était certainement très peu conforme à celle des *Articles* henriciens; mais Henri VIII ne souffrit jamais qu'on touchât à son collaborateur préféré. Et comme celui-ci demandait à être envoyé à la Tour pour se justifier : « Ah! sainte simplicité! dit le roi. Ne voyez-vous pas que si vous étiez une fois en prison, vous seriez à la discrétion de vos ennemis? Des bouches qui sont closes maintenant s'ouvriraient. Des gens qui n'osent pas vous regarder en face s'élèveraient contre vous, et vous seriez perdu. »

Sur un point seulement l'œuvre de Cromwell fut continuée après sa mort. Cromwell avait détruit les monastères proprement dits; Henri VIII fit présenter au Parlement de 1545 un « acte pour la dissolution des hôpitaux, des chapellenies et des *chantries* », c'est-à-dire de toutes les corporations à demi monastiques qui subsistaient encore. L'acte fut voté, et le Parlement supplia le Chef suprême d'accepter le capital de ces pieuses fondations.

Henri VIII mourut le 27 janvier 1547. Corpulent, apoplectique, il était depuis longtemps menacé de mort soudaine. Le lord chancelier annonça en pleurant la nouvelle au Parlement, qui pleura aussi. Toutefois, chancelier et Parlement reprirent bientôt courage en songeant aux vertus précoces du nouveau roi, Édouard VI, fils de Henri et de Jane Seymour, et en écoutant le testament du défunt, qui leur fut lu à haute voix par sir William Paget.

II. — Édouard VI : la « tyrannie protestante ».

Le protectorat de Somerset. — Le comte d'Hertford, oncle maternel du mineur Édouard VI, s'empressa de violer le testament authentique du feu roi; il en produisit un autre, qui

le créait duc de Somerset, et il s'empara de la régence sous le nom de Protectorat. L'Angleterre, habituée à obéir, fut pour quelque temps dans sa main. Le règne de Henri VIII, en comparaison du sien, fut considéré par les contemporains comme un temps béni de légalité et de justice.

On a vu que Henri VIII, au milieu de tous ses excès, était toujours resté fermement ancré à la foi ancienne. L'évêque de Winchester, Gardiner, était, en 1547, le type du théologien « henricien » : il avait approuvé toutes les mesures du dernier règne, l'élimination du pape, la ruine des monastères, même la destruction des images, mais seulement des images truquées ou soi-disant miraculeuses; en même temps, il détestait Cranmer et le « Crannerisme », et il ne voulait pas aller plus loin que Henri VIII était allé. Or, les persécutions dont il fut l'objet sous le Protectorat montrent assez combien la norme de l'orthodoxie fut déplacée par les directeurs de la conscience d'Édouard VI. Dans une série de lettres adressées à Cranmer et au Protecteur, Gardiner s'éleva contre ceux qui, à la nouvelle de l'avènement du nouveau roi, s'étaient empressés, comme le curé de Saint-Martin, Ironmonger Lane, à Londres, de faire blanchir à la chaux les murs des églises, et d'y remplacer les crucifix par des écussons royaux. Cela n'empêcha pas le Protecteur d'instituer, à l'exemple de Cromwell, des Visiteurs généraux munis d'instructions pour présider à la destruction des images et pour introduire des changements dans le rituel. Gardiner opposa encore à cette visitation, dans son diocèse, une protestation qui l'envoya rejoindre à la prison de Fleet-street son collègue Bonner, évêque de Londres, également attaché au Credo des henriciens.

On vit alors se succéder les mesures les plus hardies. D'abord, le statut des *Six articles* fut aboli en Parlement, ainsi que les restrictions mises à la publication et à la lecture de la Bible anglaise. Toutes les vieilles lois sur l'hérésie, depuis le règne de Richard II, furent abolies sans exception. Un statut ordonna d'administrer l'Eucharistie sous les deux espèces. Toutes les associations, ghildes, collèges ou fraternités ayant un caractère religieux, furent supprimées comme l'avaient été les monastères

et les *chantries*. Latimer, à qui la prédication avait été interdite depuis huit ans, prêcha, le 1er janvier 1548, à Saint-Paul's Cross, son fameux sermon « sur la Charrue », une très violente diatribe contre l'Église henricienne. Des proclamations du Conseil ordonnèrent successivement de respecter le carême, « non parce que ce respect serait agréable à Dieu, mais pour encourager la vente du poisson »; de supprimer les cérémonies des Cendres et de la Chandeleur, le pain bénit, l'eau bénite, l'adoration de la croix le Vendredi Saint, les images. Une commission fut nommée pour composer un rituel de communion en langue anglaise. Cranmer appela d'Allemagne Bucer et Pierre Martyr. Calvin adressa de Genève au Protecteur une épître pleine de conseils et de louanges. Le 14 décembre 1548, s'engagea à la Chambre des lords un grand débat sur la question des sacrements. Cranmer, plutôt luthérien jusque-là, s'y montra converti absolument aux idées les plus extrêmes des réformateurs de Zürich et de Genève. Enfin le premier *Book of common prayer*, composé par la commission liturgique, fut adopté en Parlement dès le début de l'année 1549. Le *Common Prayer Book* devait être un instrument d'uniformité : toutes les églises d'Angleterre furent tenues de s'en servir désormais à la place de leurs propres diocésains. De là, le nom d'*Acte d'uniformité* que reçut le statut sur la nouvelle liturgie, *the use of the church of England*. Le mariage des prêtres fut autorisé presque en même temps.

Tant et de si grands changements, à jet continu, ne pouvaient cependant manquer de fatiguer la patience d'un peuple qui comptait encore beaucoup d'hommes attachés à la religion d'autrefois, et beaucoup de misérables réduits à mourir de faim, par suite de la suppression des fondations charitables, ou par suite de la constitution d'immenses *latifundia* (« inclosures »), d'où les landlords chassaient les laboureurs pour faire place au bétail et aux pâturages. L'apparition du nouveau *Prayer Book* fut le signal de la guerre, à la fois religieuse et agraire. Dès qu'il eut été imposé à la place d'usages locaux vénérés, cinq ou six comtés se levèrent en armes : la rébellion fut surtout violente dans l'Ouest, en Devonshire et en Cor-

nouailles : « Nous voulons avoir, dirent les gens de Cornouailles, la vieille religion, celle du roi Henri VIII, jusqu'à ce que son fils soit majeur. » Le Protecteur ne s'en tira qu'en achetant sur les marchés du continent une grosse armée de mercenaires, Allemands, Hongrois, Italiens, Espagnols, qu'il lança contre les rebelles avec des arquebuses et des canons. Dans cette grande crise de 1549, la réformation anglaise fut sauvée par des coupe-jarrets en majorité catholiques qui, revenus dans leur pays, se firent absoudre du péché qu'ils avaient commis en combattant pour l'hérésie.

La chute du Protecteur. — Les révoltes de 1549, autrement sérieuses que le Pèlerinage de Grâce, eurent donc finalement le même sort ; et, cette pierre ôtée du chemin, la marche en avant continua. Le fléau d'une visitation s'abattit sur les Universités d'Oxford et de Cambridge. C'est de cette époque que date la destruction d'anciennes bibliothèques universitaires et collégiales, dont les manuscrits furent brûlés comme entachés de papisme. Cependant il fallait une victime expiatoire pour les excès commis depuis la mort de Henri. Somerset était désigné pour ce rôle. La *gentry* ne l'aimait pas parce qu'il était hautain avec elle et parce qu'il avait des instincts de démagogue ; il se posait en défenseur des paysans ruinés par les *inclosures*, et des défroqués. Pour bâtir un palais à Londres, Somerset-House, il démolit plusieurs églises. Il fit exécuter comme rebelle son frère, lord Seymour de Sudeley. Malgré ses victoires sur les Écossais, sa politique extérieure avait laissé l'Angleterre faible et méprisée en Europe. Enfin, un homme était prêt à prendre sa place, le comte de Warwick, chef de l'aristocratie terrienne. Somerset tomba sans bruit au mois de décembre, et Warwick devint président d'un nouveau conseil de régence.

Caractère d'Édouard VI. — Édouard VI était un enfant malingre, pâle, avec des yeux gris, faibles, et un air calme. A treize ans, le pauvre petit roi, déjà grave et théologien, entendait, chaque jour, les harangues enflammées des Latimer, des Polet, des Knox, des Hooper. Il les entendait avec plaisir. « Il n'y a pas d'étude, écrivait Bucer le 15 juin 1550, qui passionne

autant le roi que celle des Saintes Ecritures; il en lit dix chapitres par jour avec la plus grande attention. » C'était, pour tous les réformés de l'Europe, le nouveau Josias. Mais la science et la ferveur n'allaient pas de pair, chez le fils de Henri VIII, avec la simple bonté naturelle. Nous avons le *Journal*[1] où il a écrit, depuis son avènement, ses impressions et les incidents de sa vie Au moment de la disgrâce de Somerset, son oncle, le père adoptif de son enfance, il ne songe qu'à noter les fautes qui la justifient : « Ambition, vanité, avidité...; il a voulu faire le maître... » A la date du 22 janvier 1552, on lit : « Le duc de Somerset a eu la tête tranchée aujourd'hui, à Tower Hill, entre huit et neuf heures du matin. » Qu'il décrive une fête ou une exécution, une peste qui décime le royaume ou une éruption de rougeole sur sa propre personne, Édouard VI raconte toujours du même style laconique, net, impassible. L'enfant-roi n'avait d'amour que pour la Réforme puritaine. Quand la question fut posée de savoir si la princesse Marie, fille de Henri et de Catherine d'Aragon, continuerait à faire célébrer chez elle la messe suivant l'ancien rite, comme l'oncle de la princesse, Charles-Quint, menaçait l'Angleterre d'une guerre si toute liberté de conscience n'était pas laissé à sa nièce, le Conseil et les évêques, effrayés, avaient été d'avis de céder. Une tradition, peut-être apocryphe, mais significative, veut qu'Édouard VI se soit opposé à cette concession : « L'Écriture, dit-il, permet-elle de sanctionner l'idolâtrie? » — « L'Écriture parle de *bons* rois, répondirent les évêques, qui ont permis le culte des faux dieux. » — « Suivons, riposta le jeune roi, les bons exemples des bons rois, et non pas les mauvais. David fut un bon roi, et cependant il séduisit Bethsabée et assassina Uri. Et nous ne devons pas l'imiter en cela. Avez-vous d'autres textes de l'Écriture? » Et comme les évêques restaient muets : « Eh bien! tant pis pour le royaume, reprit l'enfant inflexible, s'il doit périr de notre résolution. Mais je ne veux pas que l'idolâtrie soit permise. » — A quinze ans, Édouard méprisait ses propres évêques, comme disqualifiés par les mauvaises mœurs ou l'ignorance; il voulait qu'il n'y eût ni

1. Voir J.-G. Nichols, *Literary remains of King Edward the Sixth*, Roxburgh Club, 1857.

mendiants ni fortunes colossales; le philosophe italien Cardone, qui l'entrevit vers ce temps-là, fut émerveillé de son sérieux et de sa vigueur d'esprit.

L'œuvre religieuse du règne. — La mort de Somerset, que les puritains ont placé, dans leur martyrologe, à côté de Cromwell, ne donna donc pas le signal d'une réaction religieuse. Le roi, qui arrivait à l'âge de discrétion, ne l'eût pas souffert, et Warwick (qui se fit bientôt conférer le titre de duc de Northumberland) n'ignorait pas que son intérêt et l'intérêt de sa classe lui commandaient de chausser la tradition de Somerset. A peine le Protecteur eut-il disparu qu'une Visitation fut instituée pour enquérir « dans tous les comtés d'Angleterre » sur ce qui pouvait rester, après tant de pillages successifs, des biens d'Église. Joailleries, cloches, ornements de toutes sortes, des centaines d'objets sacrés en métal précieux furent envoyés à la Monnaie. Tandis que l'évêque Hooper de Gloucester recevait pour son zèle anti-liturgique les plus hautes marques de la satisfaction de la cour, le dernier des évêques henriciens, Tunstall, fut enfermé à la Tour. Cranmer lui-même, dépassé à son tour, et retiré dans son diocèse, reçut du secrétaire d'État Cecil une lettre assez rude, pleine d'allusions à l'opulence inconvenante de certains évêques. Les non-conformistes gagnaient tous les jours du terrain. Le but précis de leurs attaques, c'était maintenant le rite qui consiste à s'agenouiller devant le Sacrement. La seconde édition du *Prayer Book* était déjà imprimée quand le Conseil, regrettant d'y avoir laissé subsister la pratique de l'agenouillement, fit arrêter la vente du livre. Il fallut que Cranmer expliquât, dans une note additionnelle et rectificative, que le geste incriminé par les zélés ne devait pas être interprété comme une marque de superstition. Il le fit à contre-cœur, car il écrivait avant de le faire : « Il y a des esprits glorieux et inquiets qui trouveraient à redire à notre livre, même si on le modifiait chaque année; ils prétendent que l'Écriture ne commande pas de s'agenouiller. Voilà la racine de toutes les erreurs des sectaires! S'ils ont raison, plus n'est besoin d'un rituel; ne prenons plus souci d'établir de l'ordre dans le culte, ou même dans l'État. Si l'Écriture n'ordonne pas de s'agenouiller, elle n'ordonne pas

non plus de s'asseoir. Accroupissez vous donc sur le sol comme les Turcs et les Tartares. » Malgré ces objurgations, Cranmer ne laissa pas de rédiger sa note rectificative. John Knox, le farouche ministre écossais, avait prêché devant le roi contre le rite de l'agenouillement, et avec tant de succès que Northumberland l'aurait promu au siège vacant de Rochester, si ce non-conformiste, plus rigide encore que Hooper, plein d'horreur pour « la livrée de la prostituée de Babylone », n'avait pas refusé hautement les ornements épiscopaux.

La deuxième édition du *Prayer Book* et la nouvelle Confession de l'Église anglicane, qui est connue sous le nom de *Quarante-deux articles*, tel est le couronnement de l'œuvre religieuse du règne d'Édouard VI. Le *Prayer Book* de 1552 diffère grandement du premier : plus de messe, plus d'autel, plus de crosse, plus d'ornements, un bouleversement complet de l'ordonnance et de la teneur des prières, notamment dans le rituel de la communion, plus d'extrême-onction, plus de vêtements spéciaux pour les cérémonies de l'ordination. Quant aux *Quarante-deux articles*, ils vont plus loin sur plusieurs points que les *Trente-neuf articles* classiques et définitifs d'Élisabeth qui sont restés jusqu'à nos jours le Canon de l'Église d'Angleterre. Le sacrifice de la messe y est traité de dangereuse imposture; la Transsubstantiation henricienne y est tournée en dérision.

Cependant, le jeune roi se mourait à Greenwich. A Londres, on parlait d'un poison lent que Northumberland lui aurait administré. Avec un roi agonisant entre les mains, et la figure menaçante de la princesse Marie à l'horizon, la position du duc devenait critique. Les mercenaires étaient licenciés, la populace était hostile. Northumberland eut alors l'audace de célébrer dans le palais qu'il avait récemment enlevé au siège épiscopal de Durham, Durham-House, un mariage destiné à consolider sa position. Il maria Guilford Dudley, son quatrième fils (les trois aînés étaient déjà mariés), à la fille du nouveau duc de Suffolk, Jane Grey, petite-fille de Henri VII par Mary, sœur de Henri VIII. Son plan fut désormais d'altérer, au profit de Jane Grey et au détriment des princesses Marie et Élisabeth, filles de Henri VIII, l'ordre de la succession royale. Édouard VI devait

être facilement amené à approuver ces changements pour éviter à l'Angleterre le malheur de la contre-révolution que sa sœur Marie ne manquerait point, il le savait, de tenter après lui. Il inséra dans son testament, inspiré par l'entourage de Northumberland, un legs de sa couronne à la branche de Suffolk. Il s'éteignit le 6 juillet 1553, en récitant une prière qu'il avait composée lui-même.

Le règne d'Édouard VI, vanté par les uns comme l'âge sacré de la Réforme en Angleterre, maudit par les autres, est raconté aujourd'hui, dans des livres d'histoire rédigés par des dignitaires de l'Église anglicane, sous cette rubrique : *The protestant misrule,* la tyrannie protestante.

III. — Marie Tudor : la réaction catholique.

Avènement de Marie Tudor. — Dès qu'Édouard VI eut expiré, Jane Grey fut proclamée à Londres, mais la nation n'était pas préparée à accepter une usurpation si scandaleuse. L'armée de Northumberland fondit sans combat, et Northumberland lui-même, sur la place du marché de Cambridge, jeta son chaperon en l'air en criant : « Vive la reine Marie! » « si gai, dit un contemporain, que les larmes lui coulaient sur la face. » Marie se montra clémente : trois des rebelles seulement, Northumberland, sir John Gates, sir Thomas Palmer, périrent sur l'échafaud; les autres furent emprisonnés, comme Jane Grey, frappés d'amendes, ou acquittés. En même temps, les évêques persécutés sous le règne précédent, Gardiner, Heath, Day, Tunstall, Bonner, revirent la lumière, et Gardiner fut nommé chancelier.

L'Angleterre s'attendait à une réaction religieuse, et, si cette réaction avait été modérée, elle aurait été accueillie comme une délivrance. Si Marie s'était contentée de restaurer l'Uniformité selon les *Six Articles* de Henri VIII, les partisans des *Quarante-deux articles* d'Édouard VI auraient été aisément réduits au silence; car il était alors au pouvoir des princes de la

maison de Tudor d'imposer chez eux leur volonté en matière de dogme et de discipline. Mais Marie Tudor, ignorante en théologie, dévote à l'espagnole, forma le dessein d'imposer, au lieu de *sa* volonté, celle du pape, le retour pur et simple à l'état de choses antérieur au divorce. Bannir l' « hérésie » ne lui suffit pas ; elle se proposa, avec une ferveur passionnée, de mettre fin au « schisme » anglican. C'était là une entreprise désespérée.

Ses premiers actes ne laissèrent aucun doute sur ses intentions. Non seulement la messe en latin remplaça le service en anglais dans les Universités et dans un grand nombre de paroisses ; non seulement le Parlement, composé de membres élus par les comtés catholiques, abolit tous les statuts d'Édouard VI, rétablit l'ancien culte, défendit l'exercice du nouveau ; mais le cardinal Pole fut nommé légat du pape en Angleterre, à la requête de Marie, et la reine annonça le projet d'épouser Philippe d'Espagne, fils de Charles-Quint.

Le mariage espagnol et la réconciliation avec Rome. — Le printemps de l'année 1554 fut troublé par des révoltes à main armée que suscitèrent la crainte du mariage espagnol et l'imminence de la restauration du papisme. Sir Thomas Wyat souleva le comté de Kent et faillit s'emparer de Londres ; le duc de Suffolk, père de Jane Grey, essaya d'ébranler les comtés du centre. Mais ces deux tentatives échouèrent. La répression fut, cette fois, assez rude : Suffolk, Jane Grey, et soixante personnes environ, subirent le dernier supplice.

Le prince d'Espagne arriva à Southampton le 19 juillet. Le mariage fut célébré dans la cathédrale de Winchester par Gardiner, qui avait préalablement rédigé avec beaucoup de soin, en vue de garantir l'indépendance politique du royaume, les clauses du contrat. Le nouveau roi, conseillé par son père, s'efforça de se rendre populaire ; mais sa hauteur, l'extravagante étiquette de sa cour espagnole, sa piété cérémonieuse excitèrent bientôt des sentiments hostiles. Un mot de lui circulait : « Plutôt ne pas régner que régner sur des hérétiques ! »

Le moment parut alors venu de la réconciliation avec Rome. L'expulsion des *clergymen* mariés ayant été accomplie, et

l'ancienne liturgie, les anciens dogmes ayant été remis en honneur, il ne restait plus que ce pas à faire pour effacer les dernières traces de la réforme henricienne. Le cardinal Pole débarqua à Douvres le 20 novembre; il fit à Londres une entrée triomphale. Le 28 novembre, au palais de Whitehall, en présence du roi, de la reine et des deux Chambres du Parlement, le légat prononça un grand discours pour exhorter celles-ci à révoquer tous les statuts promulgués depuis le règne de Henri contre l'autorité du Saint-Siège et à demander le pardon du pape. Le 30 novembre eut lieu l'absolution solennelle du royaume. Des *Te Deum* furent chantés à cette occasion dans toute l'Europe catholique.

La persécution en 1555. — Qu'étaient devenus, cependant, les personnages compromis dans la Réforme ou attachés à la foi nouvelle? Beaucoup, comme Pierre Martyr, sir John Cheke, avaient passé la mer; quelques-uns, comme Cranmer, Hooper, Latimer, Ridley, avaient été incarcérés et soumis à des « disputations » en forme avec les champions du dogme de la Transsubstantiation, sans succès notable. Les « confesseurs anglicans », *churchmen* et puritains, unis pour résister au papisme [1], leur ennemi commun, remplissaient les prisons de Londres et d'Oxford quand, le 20 janvier 1555, entra en vigueur le Statut du troisième Parlement du règne : « Pour la punition des hérétiques. » Dès le 22, le chancelier Gardiner, président d'une nombreuse commission d'évêques et de laïques, commença l'examen des accusés. Ainsi fut inaugurée la persécution catholique.

Le protomartyr de cette persécution fut un certain Rogers, prêtre marié, qui fut dégradé et brûlé à Smithfield le 4 février. De plus illustres et de plus haut placés subirent bientôt le même sort. On observe cependant que le nombre des victimes n'a pas été aussi considérable que pourraient le faire supposer la sévérité du Statut et l'acharnement de la reine.

1. Parmi les « martyrs » du temps de Marie, beaucoup étaient attachés, non seulement au *Prayer Book*, à la communion et au service en anglais, mais aux doctrines calvinistes. Les églises de réformés anglais fugitifs qui s'établirent en Allemagne, particulièrement à Francfort, pendant le règne de Marie, furent déchirées par de furieuses dissensions.

Durant l'année 1555, 31 personnes périrent sur le bûcher dans le diocèse de Londres, 10 dans celui de Cantorbéry, 26 dans les autres diocèses (Hooper, Ferrar, Ridley, Latimer, etc.)[1]. Les évêques (et même celui de Londres, Bonner, chargé des malédictions des historiens protestants) se montrèrent relativement modérés; bien des accusés sauvèrent leur vie en abjurant. Mais les soixante-quinze martyrs de 1555 moururent d'une manière héroïque, très profitable à leur cause : « Soyez ferme, maître Ridley, disait le vieux Latimer sur le bûcher d'Oxford; nous allons aujourd'hui, s'il plaît à Dieu, allumer un si grand flambeau en Angleterre qu'on ne pourra plus jamais l'éteindre. »

La persécution de Marie inspira aux Anglais beaucoup plus d'horreur que la persécution de Henri VIII. Henri avait poursuivi surtout les moines; personne ne se sentait à l'abri de l'inquisition de Marie. Bien des gens avaient gagné aux poursuites, aux spoliations de Henri; le vœu le plus cher de Marie était de restituer à l'Église ce qui lui avait été enlevé : les moines furent réinstallés, par ses soins, en plusieurs endroits. Il fut manifeste, dès le mois d'octobre, que les martyrs n'avaient pas souffert en vain : le Parlement, mal disposé, chercha à rejeter sur le clergé l'odieux des lois contre l'hérésie; il refusa d'aggraver les pénalités et d'entrer dans la voie des restitutions. — La mort de Gardiner enleva vers ce temps-là au gouvernement de Marie un homme supérieur, le seul peut-être qui fût de taille à contenir les mécontents.

La mort de Thomas Cranmer. — Cranmer, l'ex-primat de Cantorbéry, avait été réservé au jugement du Saint-Siège, examiné par procureur et condamné. Il attendait à Oxford que le rituel de la dégradation d'un archevêque fût envoyé d'Italie. Dans sa prison, ce théologien, auquel tant d'apprentis et de pauvres femmes avaient donné sur le bûcher des leçons de courage, vacilla. Il écrivit successivement six « soumissions » ou abjurations, de sa propre main : les quatre premières, brèves et vagues, en anglais, la cinquième et la sixième,

1. Ces chiffres, ainsi que ceux qui sont indiqués p. 594, sont empruntés à l'excellent ouvrage de R.-W. Dixon, *History of the Church of England* (voir ci-dessous la Bibliographie), t. IV, p. 374, 485.

expresses, formelles, abjectes, en latin. Cette conduite du « patriarche des hérétiques » combla de joie les persécuteurs, mais sans les incliner à la clémence. Le 21 mars 1556, Cranmer fut amené à l'église Sainte-Marie pour renouveler oralement la confession de ses erreurs, avant de mourir; mais là, sûr de son sort, il recouvra assez d'énergie pour rétracter au contraire ses abjurations inutiles. « Je les ai écrites, dit-il franchement, par crainte de la mort, pour sauver ma vie, si je pouvais. Je les répudie aujourd'hui; et puisque ma main a failli, c'est elle qui sera punie la première; si je suis conduit au bûcher, c'est elle qui sera brûlée d'abord. » Il mourut avec courage, à l'endroit même où Latimer et Ridley avaient précédemment souffert, et où s'élève aujourd'hui le Monument des Martyrs [1].

Dernières années de Marie. — Les dernières années de Marie s'écoulèrent très tristement. Séparée d'un mari qui ne l'aimait pas et qu'elle aimait, elle n'avait plus d'autre appui que le valétudinaire cardinal Pole, successeur de Thomas Cranmer sur le siège de Cantorbéry. La haine croissante de ses sujets la poursuivait de complots et d'insultes. Le Statut contre l'hérésie, plus ou moins sévèrement appliqué suivant les lieux, fit en 1556 trente-sept victimes dans le diocèse de Londres, huit dans le diocèse de Norwich, vingt-cinq ailleurs. En 1557, on commença à déterrer les morts pour brûler leurs os : Bucer, Fagius, la femme de Pierre Martyr. Le pape lui-même, loin de réconforter la reine, si éprouvée, l'accabla : c'était le terrible Paul IV (Caraffa), qui qualifiait Philippe II d'Espagne d' « hérétique » et d' « imbécile ». Ennemi de la maison d'Autriche, très peu bienveillant pour Pole, il remplaça celui-ci, comme légat en Angleterre, par un humble franciscain, William Peto, et, sans se laisser émouvoir par les supplications réitérées d'un homme qui avait tout sacrifié pour le Saint-Siège, il fit en sorte que Pole terminât sa vie sous le coup de la censure pontificale. Marie Tudor fut obligée d'interdire, comme l'avait fait son

1. Un autre réformé illustre, sir John Cheke, qui fut extradé des Pays-Bas en Angleterre, abjura de même, et fut pardonné (1556). Il siégea depuis, à côté de Bonner, dans les procès pour cause d'hérésie.

père, l'introduction des messages du pape en Angleterre. Pour comble de malheur, Calais tomba entre les mains des Français au commencement de l'année 1558. Enfin le royaume fut dévasté par des épidémies, et la reine elle-même, dont la santé était depuis longtemps ébranlée, tomba malade. Elle mourut le 17 novembre, et Pole le jour suivant.

Telle était la désaffection générale que la mort de Marie Tudor arriva, dit-on, à point pour empêcher une explosion. Le règne de cette reine papiste avait réussi à populariser en Angleterre la cause de la Réforme, compromise par les réformateurs du temps d'Édouard VI. La Réformation anglaise, purifiée et ennoblie par la souffrance, va triompher sous Élisabeth.

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — Les sources principales de l'histoire d'Angleterre, de Henri VIII à Élisabeth, ne sont pas les chroniques contemporaines, sèches ou partiales, de **Holinshed**, de **John Foxe** (*History of the acts and monuments of the Church*), etc. On consultera surtout les documents originaux réunis dans les publications suivantes : **J.-S. Brewer** et **J. Gairdner**, *Calendar of letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII*, 13 vol. (de 1509 à 1538), Londres, 1862-1892, in-8; — **W.-B. Turnbull**, *Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Edward VI* (1547-1553), Londres, 1861, in-8; — du même, *Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Mary* (1553-1558), Londres, 1861, in-8; — **St. Ehses**, *Rœmische Dokumente zur Geschichte der Ehescheidung Heinrichs VIII von England*, Paderborn, 1893, in-8.

Les portraits de soixante-neuf personnages de la cour de Henri VIII, par Holbein, ont été reproduits avec beaucoup d'exactitude et de somptuosité dans : *Portraits of illustrious personages of the court of Henry VIII, engraved in imitation of the original drawings of Hans Holbein in the Collection of his Majesty*, publ. par **E. Lodge** et **J. Chamberlaine**, Londres, 1828, in-4.

Livres. — Il n'y a plus à tenir compte des célèbres histoires de la Réforme en Angleterre qui ont été écrites durant les deux derniers siècles par **Fuller**, **Burnet**, etc. Les livres classiques de **John Strype** rendent encore, cependant, des services, à cause des documents qui s'y trouvent insérés. — **J.-A. Froude** est l'auteur d'une *History of England, from the fall of Wolsey to the defeat of the Spanish Armada* (Londres, 1870, 12 vol.), dramatique, mais très peu sûre, aujourd'hui démodée.

L'époque des Tudors a été récemment l'objet d'un grand nombre de bons travaux d'ensemble. Voir surtout : **J.-S. Brewer** et **J. Gairdner**, *The reign of Henry VIII from his accession to the death of Wolsey*, Londres, 1884, 2 vol. in-8; — **R.-W. Dixon**, *History of the Church of England from the abolition of the roman jurisdiction*, Londres, 1884-1891, 4 vol. in-8; — **G.-W. Child**,

Church and State under the Tudors, Londres, 1890, in-8; — **M. Brosch**, *Geschichte von England*, t. VI, Gotha, 1890, in-8; — **W. Busch**, *England unter den Tudors*, 1er vol., Stuttgart, 1892, in-8.

Le livre de **M. Creighton** (aujourd'hui évêque de Peterborough) : *The Tudors and the Reformation*, Londres, 1888, 11e édition, est très élémentaire, aussi bien que celui de **Fr. Seebohm**, *The era of the protestant revolution*, Londres, 1887. — M. Seebohm a publié un travail plus original, très recommandable, sous ce titre : *The Oxford reformers*, Londres, 1887, in-8.

On joindra à ces ouvrages généraux des monographies telles que celles de **F.-A. Gasque** : *Henry VIII and the english monasteries*, Londres, 1888-1889, 2 vol. in-8; — de **T.-E. Bridgett**, *Life and writings of sir Thomas More*, Londres, 1891, in-8; — de **E. Bapst**, *Deux gentilshommes poètes de la cour de Henry VIII* (G. Boleyn, vicomte Rochford, et Henry Howard, comte de Surrey), Paris, 1891, in-8; — de **F.-A. Gasquet** et **E. Bishop**, *Edward VI and the Book of common prayer*, Londres, 1890, in-8; — et de **A. Zimmermann**, *Maria die Katholische, eine Skizze ihr. Lebens und ihr. Regierung*, Fribourg, 1890, in-8. — On remarquera que presque tous ces ouvrages ont été rédigés par des catholiques; celui de A. Zimmermann est nettement apologétique.

Il n'y a pas de période de l'histoire d'Angleterre qui soit aujourd'hui l'objet de plus de recherches savantes que la première moitié du XVIe siècle. Voir notamment, dans la collection de l'*English historical review*, 1892, p. 258 (*The visit of Philip II*, 1554), et 1893, p. 53 (*Mary and Anne Boleyn*).

Le *Dictionary of national biography*, publié à Londres sous la direction de M. Leslie Stephen, en cours de publication, contient de remarquables articles sur les vies de Colet, de Cranmer, de Cromwell, d'Édouard VI, de Fisher, de Gardiner, de Henri VIII et de la plupart des personnages qui sont nommés dans ce chapitre.

CHAPITRE XV

LES ROYAUMES SCANDINAVES

De 1481 à 1559.

Jean Ier. — Déjà proclamé du vivant de son père Christian Ier [1], Jean (ou Hans) lui succéda, le 21 mai 1481. Il fut reconnu par les États, en Danemark, à Kallundberg, en Norvège, à Halmstad, après de nombreuses concessions à la noblesse, mais sans difficulté sérieuse. Il fut moins heureux dans les duchés de Slesvig et de Holstein, et en Suède. Là-bas, il fut obligé, après de laborieuses négociations, d'abandonner la moitié des duchés à son frère Frédéric ; ici, il dut, pendant longtemps, se contenter d'une ombre de royauté. « Quatorze ans s'écoulèrent sans qu'il pût prendre possession de son royaume, dit la chronique d'Olaüs Petri... Il y eut, pendant ce temps, beaucoup d'assemblées des seigneurs des trois royaumes : on y prit des mesures pour que la paix ne fût pas troublée, et que le roi pût faire enfin son entrée en Suède ; mais ces négociations éprouvèrent des retards : le départ du roi fut ajourné, ce qui fit croire que les Suédois ne voulaient pas de lui. » Effectivement il ne put entrer à Stockholm qu'en 1497, après un long siège, une victoire sur Sten Sture, à Rotero, et un traité par lequel il assura au vaincu, en échange de sa soumission, des fiefs immenses.

1. Voir ci-dessus, t. III, chap. XIV

Cette autorité, tard acquise, ne dura pas longtemps. En 1500, le roi Jean s'avisa de soumettre les pêcheurs, jusqu'alors indépendants, de la côte occidentale du Holstein, les Ditmarshes. Dans ce pays à demi inondé, coupé seulement par d'étroites chaussées faciles à défendre, la chevalerie danoise se fit battre si complètement que son étendard national, le Danebrog, resta aux mains des ennemis. Le contre-coup de cette autre bataille de Morat ne se fit pas attendre. Sten Sture rentra triomphalement dans Stockholm. Puis la Norvège elle-même essaya de se révolter et ne fut soumise, par le prince héritier Christian, qu'après de sanglantes exécutions.

Jean fut plus heureux dans une guerre contre les Hanséates, amenée par ses efforts pour développer les relations directes du Danemark avec la Hollande et l'Angleterre. Pour la première fois, les Hanséates furent battus. Par le traité de Malmö, en 1512, ils durent s'engager, d'abord à payer une indemnité de guerre, ensuite à rompre leurs relations avec les rebelles de Suède.

Le règne de Jean finit donc sur un succès. Les chroniqueurs l'attribuent à ses qualités personnelles. Il avait, assurent-ils, l'âme haute et généreuse. Il n'y parut point, en tout cas, dans ses rapports avec son majordome (*rigshofmester*), Paul Lamand, qui avait été pour lui ce qu'en France Jacques Cœur avait été pour Charles VII. On essaya de l'assassiner; puis, le coup manqué, on l'accusa de haute trahison, et l'on saisit tous ses biens. Plus tard ses enfants obtinrent la revision de son procès, la réhabilitation de sa mémoire, mais le fisc ne rendit pas les biens confisqués.

Christian II. — Christian II (1513-1533), successeur de Jean, avait trente-trois ans quand il monta sur le trône. Il s'était déjà fait connaître, comme prince royal, par l'énergie cruelle avec laquelle, en 1502, il avait réprimé l'insurrection norvégienne. La cruauté était chez lui à la fois un effet de tempérament et une maxime politique : « On ne fait rien de bon avec la douceur, disait-il à Érasme; les moyens les plus efficaces sont ceux qui ébranlent le corps. »

Reconnu roi après avoir juré de respecter les droits des

ordres privilégiés, il ne tarda pas à se montrer leur implacable ennemi. Tout le pouvoir passa à des conseillers de basse extraction, parfois étrangers : au bourgeois Hans Metzenheim, surnommé *Bogbinder* (le relieur), au Westphalien Didrik Slaghöck, à la Hollandaise Sigbrit, mère de la maîtresse du roi, la belle Dyveke. La chronique montre les nobles attendant en hiver, sous la neige, à la porte de Sigbrit, que le roi voulût bien les recevoir. Il y eut bientôt des complots, et Dyveke mourut empoisonnée. Le roi se vengea cruellement : le gouverneur du château de Copenhague, Torben Oxe, d'une des plus grandes familles du royaume, accusé sans preuves, fut saisi, jugé, décapité, sans qu'aucune des formes prescrites par les capitulations royales eût été observée.

Systématiquement, Christian II favorisa bourgeois et paysans aux dépens des autres ordres. Il supprima ou réduisit les exorbitants privilèges commerciaux de la noblesse, augmenta ceux des villes, unifia les poids et mesures, supprima le droit d'épave, améliora les routes, attira les artisans et les négociants étrangers, établit près de Copenhague, dans l'île d'Amager, une industrieuse colonie de Néerlandais. Enfin, comme ses prédécesseurs, il s'attaqua aux Hanséates.

Il ne fit pas moins pour les paysans. Il défendit à leurs seigneurs de les vendre « comme des créatures irraisonnables », confirma et étendit à tout le royaume leur droit — qui s'était toujours maintenu en Scanie — de passer librement d'un domaine sur un autre, les dispensa, pendant la récolte, des charrois et des battues des seigneurs, etc. Ces mesures protectrices des paysans, et, d'autre part, l'accueil favorable fait par le roi aux prédicateurs luthériens, furent les causes de la révolte de la noblesse et du clergé. Elle éclata au premier échec de la politique suédoise de Christian.

Oppression et révoltes en Suède : chute de Christian. — Nous avons laissé la Suède en 1502, au moment où Sten Sture, profitant de la guerre des Ditmarshes, rentrait dans Stockholm. Il y conserva le pouvoir jusqu'à sa mort, mais, à vrai dire, un pouvoir fort restreint, qui s'appuyait moins sur la noblesse et le clergé que sur une partie des paysans. Il en fut

de même de ses successeurs, Svante Sture (d'une autre famille que Sten), et son fils, également nommé Sten et surnommé le Jeune. Ce dernier eut à réprimer de formidables révoltes, suscitées par l'archevêque d'Upsal, Gustave Trolle, qui, vaincu, fit appel au pape et à Christian II. Le pape excommunia Sten Sture, et Christian prépara contre lui une véritable croisade.

Une première tentative pour secourir Trolle, en 1518, n'eut d'autre résultat que l'enlèvement par trahison, devant Stockholm, d'un certain nombre d'otages suédois, parmi lesquels se trouvait le jeune Gustave Ériksson, fils d'un des sénateurs du royaume. C'est ce même Gustave Ériksson que nous connaîtrons bientôt sous le nom de Gustave Vasa. A la fin de 1519, Christian revint avec des mercenaires recrutés en Allemagne, en France, en Écosse, et une artillerie telle que le Nord n'en avait jamais vue. Le 20 janvier 1520, dans une rencontre sur la glace du lac Asunda, Sten Sture fut battu et blessé. Quelques jours après, il mourut, et, lui mort, Christian ne rencontra plus d'adversaire sérieux. Le 7 mai, à Upsal, la noblesse le reconnut roi de Suède, sous promesse d'une amnistie générale : promesse que Christian renouvela quatre mois plus tard, lorsque Christine Gyldenstierna, veuve de Sture, lui remit le château de Stockholm, après une résistance héroïque.

Il ne restait à Christian qu'à se faire couronner. En octobre, il convoqua à Stockholm, pour les fêtes du couronnement, tous les grands du royaume, prélats et sénateurs. Le dimanche 4 novembre, il fut couronné en leur présence; le lundi et le mardi on festoya; mais le mercredi, alors que tous les invités étaient réunis dans la grande salle du château, l'archevêque Gustave Trolle se leva, et, se portant accusateur de Sten Sture et de ses partisans, réclama leur punition d'abord, puis une indemnité pour les pertes de l'Église et les siennes. La veuve de Sture, Christine Gyldenstierna, défendit la mémoire de son mari et rejeta la responsabilité de ce qu'avait pu souffrir l'archevêque sur les sénateurs, les évêques et les bourgeois qui l'avaient jadis, autant que Sten Sture lui-même, jugé et déposé. C'était ce qu'attendait Christian : il fit aussitôt saisir, juger et condamner à mort, comme hérétiques, — pour leur révolte

contre l'Église, — les personnages désignés par Christine. De cette façon il pouvait prétendre ne pas manquer à ses promesses solennelles d'amnistie générale.

Le même jour, les condamnés furent exécutés sur la place du Grand-Marché. L'évêque de Strengnäs, Mathias, fut décapité le premier, puis l'évêque de Skara, Vincent, et treize sénateurs, parmi lesquels Érik Johansson, le père de Gustave Ériksson dont nous avons déjà parlé, enfin, pêle-mêle, de simples nobles, des bourgmestres, des bourgeois, même des spectateurs qui avaient exprimé trop haut leurs sentiments : un témoin oculaire compta jusqu'à 94 têtes. D'autres exécutions eurent lieu les jours suivants. Tous ces corps entassés furent emportés de la ville le samedi soir : on y ajouta les corps déterrés de Sten Sture, celui de son enfant, né alors que Sten était déjà excommunié, celui de son secrétaire, et le tout fut brûlé ensemble.

Le *bain de sang de Stockholm* (Stockholmer blodsbad) s'étendit ensuite aux autres parties du royaume. On pendit et on décapita jusqu'en Finlande. Il semblait que la Suède fût domptée à tout jamais. En réalité, Christian II venait de tuer l'Union.

Il était à peine rentré à Copenhague qu'il y apprit la révolte des mineurs de la Dalécarlie, sous la conduite de Gustave Ériksson. Dès l'année suivante, toutes les garnisons danoises de Suède étaient bloquées, et Christian, engagé dans une guerre avec Lübeck, ne pouvait les secourir. La noblesse et le clergé du Jutland profitèrent de ce moment pour se révolter à leur tour. Christian aurait pu lutter; il lui restait les îles, la Norvège, les villes surtout, qu'il avait comblées de faveurs. Mais il fut pris de peur et, le 15 avril 1523, il s'embarqua avec sa femme et ses enfants, à Copenhague, soi-disant pour chercher des secours chez son beau-frère, Charles-Quint. Sa fuite livra les trois royaumes aux révoltés, et marqua le début d'une nouvelle période de l'histoire du Nord.

Gustave Vasa proclamé en Suède. — La révolte suédoise, dont les premiers succès avaient provoqué la chute de Christian II, avait pour chef le fils de ce sénateur Érik Johansson décapité à Stockholm en 1520. Gustave Ériksson était né en 1496,

au château de Lindholm[1]. En 1509, il avait commencé ses études à Upsal. En 1514, il était déjà au service de Sten Sture et se battait avec lui contre les Danois. En 1518, donné en otage, avec plusieurs autres personnages de marque, à Christian II, il avait été emmené traîtreusement en Danemark, et là, mis sous la garde d'un seigneur du Jutland. En septembre 1519, il avait réussi à s'évader et à gagner Lübeck. Les Lübeckois, qui ne craignaient rien tant que l'union définitive des royaumes du Nord sous Christian II, fournirent à Gustave les moyens de gagner la Suède. Arrivé à Kalmar, il fut aussitôt obligé de quitter cette ville, que menaçait l'amiral danois Séverin Norrby, et de gagner le Smaland. Mais les habitants de cette province, qui avaient conclu avec leurs voisins danois du Bleking un traité de neutralité, refusèrent de l'accueillir. Il s'enfuit donc vers le nord. En route il apprit les massacres de Stockholm et la mort de son père.

Heureusement il touchait à la Dalécarlie. Séparée des autres provinces par des marais et de larges rivières, prospère pourtant grâce à ses mines de cuivre et de fer, cette province lui offrait un asile à peu près sûr. Il y courut probablement beaucoup moins de périls que ne le veut la légende. Au bout de quelques mois, il y avait formé des bandes, avec lesquelles il se mit à courir le pays, à saisir les caisses royales, à confisquer les marchandises danoises et quelquefois aussi les autres. On le vit bien après ses premiers succès, et l'enlèvement de la ville de Vesteräs, où amis et ennemis furent indistinctement pillés.

La révolte fit tache d'huile : au commencement de 1522, elle avait déjà gagné le sud, et la plupart des garnisons danoises étaient bloquées; Stockholm même était menacée; mais, bien que le gouverneur danois n'y pût compter que sur ses soldats et quelques marchands allemands, les paysans de Gustave étaient trop indisciplinés pour un siège régulier. Du reste, Séverin Norrby tenait la mer et ravitaillait librement la place.

La guerre aurait pu durer longtemps ainsi, et Gustave, qu'une partie de la noblesse venait, à Vadstena, de proclamer régent

1. Le nom de Vasa n'a été porté ni par lui ni par ses ancêtres. Il vient du nom suédois de la gerbe (Vase) qui figurait sur son écusson.

du royaume, aurait eu difficilement raison de son rival, si celui-ci n'avait été occupé, d'abord par les Lübeckois, ensuite par ses sujets révoltés. Le triomphe de ceux-ci détermina celui de Gustave. Le 15 juin 1523, il fut proclamé roi à Strengnäs; le 20 du même mois, il entra dans Stockholm. La dernière garnison danoise capitula dans Kalmar, le 7 juillet. Pour la première fois, depuis la royauté incertaine et troublée de Charles Knutsson, la Suède avait un roi national.

Le nouveau roi n'avait pas à craindre de retour offensif des Danois. Le successeur de Christian à Copenhague était trop soucieux de se ménager des alliés contre son formidable rival pour se brouiller avec ses voisins de Suède. Gustave n'eut à se préoccuper, dans les premières années de son règne, que des Hanséates, qui lui réclamaient de grosses sommes, prix de leur concours contre Christian. Pour payer ces créanciers rapaces, il fallait beaucoup d'argent, et la Suède ne semblait guère en état de fournir cet argent à son roi. Les guerres continuelles l'avaient réduite à la dernière misère. « Les châteaux et les places fortes sont en ruines, déclara le chancelier Laurentius Andreæ aux États, en 1527; les revenus de la couronne ont été dilapidés, les douanes n'existent plus, les mines de cuivre et d'argent sont en décadence, l'industrie des villes est morte... les dépenses annuelles de la couronne excèdent les revenus de plus du triple. » A Stockholm même la moitié des maisons était déserte : il y avait quatre fois moins d'habitants qu'au commencement du siècle.

Pour se rétablir, la Suède avait besoin d'un roi fort. Or, Gustave avait très peu d'autorité. Le peuple des campagnes, qui venait de sauver l'indépendance nationale, ne voulait plus en tendre parler ni d'impôts ni d'autorité centrale. Les nobles, qui avaient mis Gustave sur le trône, ne voulaient, pas plus que le peuple, prendre leur part des charges léguées par la guerre civile et la guerre étrangère : où Gustave prendrait-il les ressources nécessaires pour gouverner?

La Réforme; premières prédications. — Dans la misère générale, le clergé seul était resté riche; il possédait, disait-on, les deux tiers du sol de la Suède. Ce clergé si riche était resté indifférent ou hostile au mouvement populaire qui

avait eu pour résultat l'expulsion des Danois. Les Danois expulsés, certains prélats eurent l'imprudence de paraître vouloir reprendre, à l'encontre de Gustave, le rôle qu'avait joué jadis Gustave Trolle à l'encontre de Sten Sture. En 1524, à la suite de plusieurs conspirations, Kanut, archevêque d'Upsal, et Sunnanväder, évêque de Vesteräs, furent condamnés à mort et exécutés. Le prince besogneux qui châtiait ainsi les plus hauts dignitaires de l'Église suédoise devait être fort disposé à reprendre contre leurs biens les plans que Charles Knutsson avait songé à exécuter, longtemps avant qu'il fût question, en Suède, de réforme religieuse et des doctrines de Luther.

Ces doctrines avaient pénétré en Suède dès 1518. Cette année-là, deux clercs suédois, les frères Olaüs et Laurentius Petri, étaient revenus prêcher à Stockholm, après avoir étudié à Wittenberg. En 1523, leurs prédications avaient déjà eu tant de succès que l'évêque de Linköping, effrayé, demanda au nouveau roi l'établissement de l'Inquisition. Non seulement Gustave n'y consentit pas, mais il fit d'Olaüs un magistrat de Stockholm, et de Laurentius un professeur à Upsal : cette protection accordée ouvertement aux fauteurs des nouvelles doctrines ne l'empêcha pas, du reste, de châtier la population de Stockholm, quand, à l'instigation de Knipperdolling, plus tard un des chefs des Anabaptistes de Munster, elle essaya de saccager les églises.

Olaüs Petri s'était marié dès 1523, et son exemple trouva beaucoup d'imitateurs. Moines et nonnes commencèrent à déserter leurs monastères : en 1526, le roi accorda une lettre de protection collective à tous ces fugitifs de la vie monastique. Les villes étaient tout acquises au mouvement : les magistrats de Stockholm avaient déjà interdit l'emploi du latin dans les offices ; les campagnes étaient moins bien disposées. Le roi se garda de choquer leurs sentiments. Avant d'attaquer directement l'Église, il s'adressa aux mécontents, leur expliqua sa conduite : « Quelques moines et clercs nous ont accusés de mauvaises intentions, parce que nous ne permettons pas qu'ils agissent contre les préceptes de la religion... Ils refusent de donner les sacrements à leurs débiteurs au lieu de se conformer à la Loi à cet égard : si

un pauvre prend un oiseau ou pêche le dimanche, l'Église le condamne à payer une amende à l'évêque et au curé, sous prétexte de la profanation du sabbat... *Le clergé possède beaucoup de biens qui sont à la couronne et s'attribue la part du roi dans les amendes.* » (Lettre aux habitants du Helsingland, 1526.)

Diète de Vesteräs. — Le grand coup fut porté l'année suivante, à la diète de Vesteräs. 4 évêques, 4 chanoines, 15 sénateurs, 129 nobles, 32 bourgeois, 14 mineurs et 104 paysans y assistaient. Dès qu'ils furent réunis, le chancelier Laurentius Andreæ, lui aussi ancien étudiant de Wittenberg, se plaignit, dans un long discours, des embarras du trésor, de la mauvaise volonté des sujets à lui venir en aide, et surtout des résistances du clergé qui, détenant presque toutes les richesses du royaume, ne voulait rien donner et ne craignait pas de recourir à la révolte, comme jadis Gustave Trolle. Il fallait passer outre à ses résistances, réformer des abus dont tout le monde était las, et mettre le roi à même de puiser, pour subvenir aux besoins du pays, dans cette masse énorme de biens improductifs.

Cette harangue fut assez froidement accueillie. Le doyen du sénat, Thure Jönsson, répondit que s'il y avait des abus, il fallait les corriger, sans toucher à l'Église, à sa constitution, à ses rites, et que les devoirs envers le roi ne devaient pas faire oublier les devoirs envers le pape. Cette réponse, qui exprimait le sentiment de la majorité des États, mettait le roi dans une situation difficile. Il ne pouvait ni rester sur sa proposition repoussée, ni faire un coup d'État à la fois contre le clergé et les autres ordres. Il feignit d'abdiquer. Surpris par cette abdication, les États discutèrent quatre jours sans arriver à rien. Les bourgeois étaient pour le roi; les nobles hésitaient, travaillés par l'espoir d'avoir leur part du butin; les évêques argumentaient sans toucher personne. Finalement la majorité décida qu'on supplierait Gustave de reprendre la couronne. Il n'y consentit qu'après s'être fait bien prier, et lorsqu'il fut sûr de l'adhésion des États à toutes ses propositions.

Le Recès de Vesteräs. — Quelques jours plus tard fut promulgué le *Recès de Vesteräs*. Les ordres y contractaient l'engagement de s'unir pour réprimer toute révolte, reconnaissaient

le droit du roi de disposer des châteaux et des terres des évêques et de leurs chanoines, de s'emparer des couvents, de toucher les amendes ecclésiastiques; ils reconnaissaient également le droit des nobles de reprendre les biens jadis possédés par leurs aïeux, et passés au clergé depuis le temps de Charles Knutsson. Le clergé ne protesta que par un acte secret enterré sous une dalle de l'église de Vesteräs, où on le retrouva quinze ans plus tard.

Le Recès fut complété, bientôt après, par un édit qui prescrivit la recherche des rentes des évêques, des chanoines et des couvents, dont le roi aurait à prélever sa part, et déclara, en outre, que toutes les fonctions ecclésiastiques seraient désormais à la nomination du roi, que les clercs seraient justiciables des tribunaux ordinaires; que dans toutes les écoles l'Évangile serait lu régulièrement; que tous les prédicateurs seraient libres d'annoncer la parole de Dieu.

En résumé, à part ces derniers articles, ces édits s'occupaient fort peu de matières doctrinales. Ils étaient, avant tout, des édits fiscaux, au profit du roi et de la noblesse. Immédiatement la curée commença. Les châteaux des évêques, leurs terres furent saisis. Puis le roi s'empara des deux tiers des dîmes. Les canonicats furent supprimés et leurs biens confisqués, au fur et à mesure de la disparition des bénéficiaires. Quant aux couvents, le roi y avait touché avant même le Recès de Vesteräs : dès 1524, il avait exercé son « droit de reprise » sur le monastère de Gripsholm, fondé par un de ses ancêtres. Enfin, en 1541, il s'empara de l'argenterie et de l'orfèvrerie des églises.

Les nobles, de leur côté, s'étaient mis à l'œuvre avec autant d'entrain que le roi. Le roi fut même, à plusieurs reprises et notamment en 1528, obligé de les arrêter. Les conflits entre les convoitises royales et celles des nobles durèrent autant que le règne lui-même.

Réorganisation de l'Église. — Au milieu de ce pillage général, la réorganisation de l'Église suédoise passa presque inaperçue. Le fait capital en fut la suppression des évêques, qui devinrent des *ordinarii*. Il ne resta qu'un seul dignitaire de l'ancienne hiérarchie, l'archevêque d'Upsal. Au-dessous des *ordinarii*, il y eut dans les paroisses des pasteurs, qui furent,

au début, singulièrement recrutés. Souvent Gustave dut sévir contre eux, en faire emprisonner comme ce Jean Kökesmestare qui, de moine défroqué, était devenu curé de Stockholm. A la longue pourtant ce personnel s'épura : Gustave y contribua beaucoup par le soin qu'il prit des écoles d'Upsal, et par l'envoi d'un certain nombre d'étudiants dans les Universités protestantes d'Allemagne.

La doctrine de la nouvelle Église ne se forma que lentement. Ses principes avaient été, dès le début, ceux des protestants allemands : comme eux, Gustave n'admettait ni le culte des saints, ni le salut par les œuvres, ni le rachat par les messes, ni le célibat des prêtres, ni l'autorité du pape ou des conciles. Il faisait de la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, devenus les sources uniques de la Loi, le devoir strict du chrétien. Du reste il s'appliqua à modérer le zèle parfois irréfléchi des prédicateurs, conserva, malgré eux, beaucoup de cérémonies « qui n'étaient pas en contradiction avec la parole de Dieu », évita, le plus possible, ce qui pouvait choquer la masse de ses sujets, dont les dispositions, peu favorables à la Réforme, n'étaient pas douteuses. « Nous sommes étonnés, écrivait-il aux paysans, en 1544, de votre attachement à vos anciens prélats et à vos anciennes coutumes... C'est à nous, en qualité de roi chrétien, à vous tracer des règles. » Il comptait cependant, pour vaincre les résistances, moins sur son autorité que sur le temps et les progrès de l'instruction. Ce fut seulement à la longue, et après lui, que s'accentua le côté religieux et dogmatique de la réforme suédoise.

Gouvernement de Gustave Vasa. — Il porta dans tous les actes de son gouvernement le même esprit que dans la réforme religieuse. Pour reconstituer une fortune royale, pour se donner les ressources nécessaires à l'exercice du pouvoir, tous les moyens lui furent bons, jusqu'à l'altération des monnaies. Il se garda bien, du reste, de donner à son autorité des allures despotiques qui, dans la Suède de ce temps, auraient tout compromis; il s'efforça constamment de gouverner d'accord avec la noblesse et le peuple, ou, tout au moins, de le leur faire croire.

Avec les nobles, il eut peu de difficultés. Il était leur élu, et le partage des dépouilles du clergé lui donna les moyens d'entretenir leur dévouement, et d'obtenir d'eux l'affermissement légal de sa royauté d'occasion. En 1540, à Orebro, il fit prêter serment de fidélité, par les sénateurs et bon nombre des chefs de la noblesse, à ses fils Jean et Érik. En 1544, à la diète de Vesteräs, l'hérédité de la couronne de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, entra définitivement dans la constitution de la Suède.

Quant aux paysans, les premiers auteurs de sa fortune, Gustave les ménagea singulièrement, du moins dans les premières années. Il eut toujours l'air de tenir à leur rendre des comptes, non seulement dans les diètes, mais encore dans toutes les réunions populaires, dans les foires, par exemple. Quand il n'y paraissait pas en personne, il y envoyait un sénateur, avec des lettres où il exposait à ses fidèles sujets l'état des affaires, quelles qu'elles fussent. A vrai dire, ces exposés n'étaient pas toujours exacts. Les Dalécarliens se plaignirent souvent de ne pouvoir y démêler la vérité : de bonne heure ils perdirent confiance dans la parole et aussi dans les amnisties royales. Gustave en arriva vite, en effet, à mesure que son pouvoir s'affermissait, aux mesures de répression. En 1533, après deux révoltes impunies, il frappa sévèrement les Dalécarliens, révoltés pour la troisième fois. Mais si, à partir de cette année, la Dalécarlie resta tranquille, les troubles continuèrent, jusqu'à la fin du règne, dans d'autres provinces, provoqués moins par l'attachement du peuple aux anciennes coutumes religieuses, que par la politique *fiscale* inaugurée par Gustave Vasa.

Comme il avait mis la main sur les biens du clergé, il la mit aussi sur les biens considérés jusqu'alors comme communaux, les bois, les rivières, les pêcheries, les mines. Il posa en principe que toute terre inculte appartenait « à Dieu, au roi et à la couronne ». Il déclara que les propriétés de ses sujets n'étaient que de simples concessions, révocables si les concessionnaires n'en faisaient pas bon usage. « Vous croyez, écrivait-il aux paysans, que parce que vous tenez par héritage ou autrement des terres censitaires, vous pouvez en user comme bon vous semble. Nous répondons

que nous laisserons les terres et les maisons à ceux qui les tiendront en bon état; dans le cas contraire, elles nous reviendront... »

Ces prétentions eurent au moins cette conséquense heureuse que Gustave s'efforça de développer les richesses de la Suède, qu'il considérait comme siennes. Il créa de nouveaux villages dans les provinces du nord et en Finlande, fit dessécher des prairies, planter des houblonnières; il appela du dehors des architectes, des maçons, des artisans de toute espèce, intervint dans l'administration des mines, tracassa les compagnies allemandes qui les exploitaient, réglementa minutieusement leur industrie, fit venir d'Allemagne des fondeurs et des mineurs, pour exploiter lui-même. C'est par lui que furent créées les premières scieries hydrauliques de la Suède.

Aussitôt après le règlement de ses démêlés avec les Lübeckois, il s'efforça de développer les relations des ports suédois non seulement avec l'Allemagne, mais avec les Pays-Bas, l'Angleterre; il fréta lui-même des vaisseaux pour Lisbonne. Il conclut des traités de commerce avec l'Angleterre, la France, le Danemark, la Russie. A la fin de son règne, la Suède exportait du fer, du cuivre, des planches, des mâts, du goudron, des suifs, de l'huile de poisson, des fourrures, des chevaux, etc., etc. Elle importait de France du vin et du sel; d'Angleterre, des draps, du plomb, du zinc; des Pays-Bas, des toiles, des épices; de Danemark, du salpêtre et du houblon; d'Allemagne, des armes, de la mercerie, etc. Tout ce commerce se faisait par Stockholm, qui regagna rapidement son ancienne prospérité, par Kalmar, par Abo, par le port nouveau de Helsingfors, créé pour faire concurrence à Revel et à Riga, par Elfsborg, sur le Sund, où Gustave aurait bien voulu faire aboutir le commerce anglais qui commençait, dès cette époque, à prendre la route d'Arkhangel.

Malheureusement ces efforts furent contrariés, d'une part, par l'humeur peu mercantile des Suédois, dont Gustave se plaint souvent dans ses lettres, de l'autre, par ses excès de réglementation et ses abus de pouvoir. Il trafiqua de tout et ne paya pas toujours ses fournisseurs. De la même façon, dans les campa-

gnes, il lui arriva de s'emparer par force des domaines qui lui convenaient, de s'attribuer l'héritage de familles qui n'avaient aucun lien de parenté avec les Vasa. Sous son petit-fils Charles IX, les terres dites *gustaviennes* comprenaient encore, en plus de l'apanage du duc Jean d'Ostrogothie, plus de 2500 villages, et les descendants des gens dépouillés par Gustave faisaient encore à la couronne des procès en restitution.

Tout n'est donc pas à louer dans son administration. Il faut reconnaître pourtant qu'il lui eût été impossible, en agissant autrement, d'acquitter les dettes énormes qui pesaient sur le royaume à son avènement, et de créer les ressources grâce auxquelles la Suède, si longtemps une sorte de colonie anarchique du Danemark, put enfin jouer son rôle dans les grandes affaires européennes.

Politique étrangère de Gustave Vasa. — Cette époque d'expansion n'a pas commencé sous Gustave. Il a évité le plus qu'il a pu les entreprises qui auraient été en désaccord avec sa politique de thésaurisation.

Avec les Danois ses rapports furent bons, et même intimes (traité de Brömsebro, 1541), tant qu'un retour offensif de Christian II fut possible; mais, en 1544, après la mort de celui-ci, la situation changea. Christian III montra alors quelque velléité de reprendre la vieille politique du Danemark à l'égard de la Suède, mais n'osa aller jusqu'à la guerre.

Gustave eut avec les Hanséates des difficultés plus graves. Aussitôt après son couronnement, ils exigèrent ou le remboursement immédiat des sommes prêtées, à intérêt usuraire, pendant la guerre contre Christian II, ou la confirmation des anciens privilèges qui leur livraient le commerce suédois. Gustave céda, mais ne tint pas ses promesses. Les Lübeckois, oubliés par les autres Hanséates, que divisait la Réforme religieuse, divisés eux-mêmes, dans Lübeck, par des querelles entre patriciens et plébéiens, appauvris par la concurrence de l'Europe occidentale, ne furent plus en état de maintenir par la force leur position des siècles précédents.

Gustave sortit aussi facilement d'une guerre contre les Russes, provoquée par leurs incursions en Finlande. Cette guerre, qui

dura trois ans, sans aucun fait notable, fut terminée en 1557, par le traité de Moscou.

Le fait capital, dans l'histoire extérieure de la Suède, en ce temps, c'est le commencement de ses relations amicales avec la France. En 1544, alors que Christian III de Danemark s'efforçait de faire appuyer par Charles-Quint ses prétentions sur la Suède, François Ier et Gustave Vasa conclurent un traité d'alliance, par lequel chacun d'eux s'engageait à mettre à la disposition de son allié, en cas de besoin, 20 000 hommes et 20 vaisseaux : en outre, la Suède promettait de fournir au roi d'Écosse un secours de 6000 hommes s'il était attaqué par les Anglais; enfin des clauses commerciales stipulaient, pour les sujets des deux royaumes alliés, une liberté réciproque et illimitée de commerce.

Enfin, de même qu'il a créé les finances et la politique suédoises, Gustave a commencé l'organisation de l'armée qui devait valoir de si beaux succès à ses successeurs. En même temps qu'il a régularisé et refondu les vieilles lois relatives à la levée des paysans, il a créé une armée permanente, d'une quinzaine de mille hommes; il a fait construire par des ouvriers vénitiens, attirés à grands frais, des vaisseaux qui ont été utilisés, d'abord contre le Danois Séverin Norrby, ensuite contre les Lübeckois.

Il a donc été, de toute façon, le préparateur de la grande époque suédoise du XVIIe siècle; il a fait de la Suède un État moderne. La grandeur des résultats acquis doit lui faire pardonner ses moyens parfois peu scrupuleux, et l'on peut souscrire au jugement porté sur lui, peu après sa mort, par un envoyé de France en Danemark, Danzay : « C'était un prince... d'une peine et labeur incrédible... Ses grandes et mémorables entreprises, sa prudence pour les conduire, sa sage administration et conservation dudit royaume, et l'heureux succès de tous ses desseins le recommandent tellement qu'il doit justement avoir surmonté toute envie. »

Danemark : Frédéric Ier. — Nous avons laissé le Danemark au moment où Christian II, à l'annonce de la révolte du Jutland, quittait Copenhague pour se réfugier aux Pays-Bas. Cette fuite livrait le royaume à son oncle et rival, Frédéric de Holstein.

Fort des ressources de ses duchés, allié des Lübeckois, appuyé par la noblesse et le clergé, auxquels il avait promis, à Viborg, le respect de leurs privilèges et le maintien du catholicisme, bientôt acclamé par les Norvégiens, après qu'il eut reconnu la couronne de Norvège élective comme celle de Danemark, Frédéric ne trouva de résistance que dans les îles et en Scanie. Il ne put entrer à Malmö et à Copenhague qu'après de longs sièges vaillamment soutenus par les bourgeois, qui n'avaient pas oublié les bienfaits de Christian II; à Gotland, il lui fallut plusieurs années pour se débarrasser, avec l'aide des Suédois et des Lübeckois, de Séverin Norrby et de sa flotte. En 1527 seulement, Norrby abandonna cette île pour aller chercher, dans toute l'Europe, de Moscou à Madrid, des secours pour son maître. Il périt, en 1530, sous les murs de Florence.

La retraite de ce redoutable adversaire ne suffit pas pour affermir Frédéric Ier sur le trône. A plusieurs reprises, il eut à réprimer des jacqueries de paysans révoltés au nom de Christian II. En 1530 enfin, l'ex-roi reparut lui-même sur la côte de Norvège. Les Hollandais, à l'instigation de Charles-Quint, son beau-frère, lui avaient fourni une flotte et de l'argent; les Norvégiens, travaillés par l'ancien archevêque d'Upsal, l'exilé Gustave Trolle, se soulevèrent en sa faveur. Frédéric se hâta d'appeler à son aide Gustave Vasa et les Lübeckois. Cette coalition n'aurait peut-être pas empêché le succès de Christian, s'il s'était dirigé droit sur Copenhague; mais il perdit du temps en Norvège, y usa ses forces, s'y laissa bloquer, et finalement se livra au commandant de la flotte de Frédéric. Il avait un sauf-conduit : on ne l'en enferma pas moins au château de Sonderborg, dans l'île d'Alsen. Il y vécut encore vingt-sept ans, dans une étroite captivité.

Frédéric Ier ne survécut pas longtemps à sa victoire définitive. Il mourut, en 1533, au château de Gottorp, et sa mort fut le signal d'un nouvelle guerre civile.

L'interrègne et la « guerre du Comte » ; Christian III. — Il arriva, en effet, que les nobles et les prêtres qui l'avaient porté au trône ne purent s'entendre sur le choix de son successeur. Son fils aîné, Christian III, le candidat des nobles, était

luthérien : le clergé réussit à faire ajourner l'élection, et cet interrègne permit aux partisans de Christian II de tenter un nouvel effort.

Dans tout le royaume les paysans s'agitèrent : à Copenhague et à Malmö, les bourgeois se révoltèrent, appuyés cette fois par les Lübeckois. Une révolution avait éclaté, en effet, à Lübeck : la plèbe y avait arraché le pouvoir aux patriciens : du reste, tous les partis y étaient mécontents des concessions faites par le feu roi Frédéric aux Hollandais. Enfin les révoltés et leurs nouveaux alliés eurent la chance de trouver en un parent de Christian II, le comte Christophe d'Oldenbourg, un général capable de faire un semblant d'armée avec la bourgeoisie des villes et la jacquerie des campagnes.

Il débuta par des succès. Après avoir mis le Holstein à feu et à sang, il passa dans les îles : bientôt les États provinciaux de Seeland et de Scanie prêtèrent serment de fidélité à Christian II, toujours enfermé à Sonderborg, pendant que la jacquerie atteignait le Jutland. Cette situation périlleuse força les évêques à changer d'attitude : ils consentirent à l'élévation sur le trône de Christian III. L'armée du nouveau roi, commandée par Jean Rantzau, écrasa les paysans jutlandais, puis passa dans les îles, pendant que Gustave Vasa, de son côté, envahissait la Scanie. La révolte était déjà à demi vaincue quand des troubles à Lübeck y ramenèrent au pouvoir les patriciens, qui se hâtèrent de reconnaître Christian III. En 1535, après la reddition de Copenhague, il se trouva maître de ses deux royaumes de Norvège et de Danemark.

La Réforme en Danemark. — La conséquence naturelle de son succès fut l'établissement de la Réforme en Danemark. Les évêques se trouvèrent, plus encore que les partisans de Christian II, les vaincus de « la guerre du Comte. »

Depuis longtemps déjà les doctrines de Luther étaient prêchées en Danemark. Leurs premiers propagateurs avaient été un moine, Jean Tausen, que son couvent avait eu l'imprudence d'envoyer étudier à Wittenberg ; puis un autre élève de Luther, Georges Sadolin, et enfin un bourgeois de Lund, Claude Mortensen. Les premières prédications avaient été bien accueillies,

non seulement par les bourgeois, qui, en 1525, défendirent Jean Tausen contre l'évêque de Viborg, mais encore par les nobles : quant au roi Frédéric, depuis longtemps il protégeait les novateurs. En 1526 et en 1527, dans deux diètes tenues successivement à Odense, il avait été décidé que les évêques demanderaient la confirmation de leur dignité, non plus à Rome, mais à Lund; et que désormais ils paieraient au roi les sommes que précédemment ils devaient payer au pape. En 1528, un pas de plus avait été fait; le haut clergé avait dû abandonner, en échange de promesses illusoires, le montant des amendes imposées aux paysans de la couronne et de la noblesse par les tribunaux ecclésiastiques. Pendant ce temps, les monastères s'étaient vidés; les nobles s'étaient saisis de leurs terres; dans beaucoup d'églises, tombées aux mains des partisans de la Réforme, les offices ne se célébraient plus qu'en danois. Les traductions des livres saints, faites aux Pays-Bas par les exilés de la suite de Christian II, se répandaient partout. Les paysans cessaient de payer la dîme. A la fin du règne de Frédéric Ier, il ne restait plus qu'à constater officiellement la défaite du catholicisme en supprimant le pouvoir politique des évêques.

Diète de Copenhague. — A peine entré dans Copenhague, en 1536, le nouveau roi s'entendit secrètement avec les membres laïques du Rigsraad, pour en exclure les évêques et confisquer leurs biens. L'entente faite, tous les évêques furent arrêtés, le même jour, et gardés en prison jusqu'au moment où ils s'engagèrent par écrit à ne protester contre aucune des innovations que pourrait décider la diète convoquée à Copenhague, pour le 15 octobre de la même année.

L'œuvre de cette diète, composée en grande majorité de nobles, fut à la fois politique et religieuse. D'une part, l'établissement du servage y fut définitivement consacré, par l'abandon que le roi fit aux nobles de tous ses droits sur les paysans autres que ceux de la couronne; moyennant quoi il obtint la reconnaissance de son fils Frédéric, comme héritier présomptif. D'autre part, la révolution religieuse y fut ratifiée par les bourgeois et les paysans. Dans une grande réunion publique, tenue sur la place du Vieux-Marché, le roi leur pro-

posa de remplacer les évêques par des « surintendants » sans pouvoir temporel, et de confisquer les biens épiscopaux pour payer les dettes du royaume et réduire les impôts. Il était certain d'avance que l'assemblée populaire, consultée seulement pour la forme, approuverait les propositions royales.

En conséquence, le pillage des biens du clergé continua de plus belle. Comme en Suède, les nobles en prirent largement leur part, sous couleur de rentrer dans les domaines indûment abandonnés par leurs ancêtres. Il convient, du reste, de remarquer qu'un certain nombre de couvents, encore occupés par leurs premiers possesseurs, furent respectés : tel le couvent de Maribö, qui ne fut supprimé qu'en 1621. De même, les biens des canonicats ne furent confisqués qu'au fur et à mesure de la disparition de leurs bénéficiaires. Quant aux dîmes, à la différence de ce qui s'était fait en Suède, elles furent réservées à l'entretien des écoles et de l'Église réorganisée.

Réorganisation de l'église danoise. — Cette réorganisation de l'Église se fit sous la direction d'un professeur de Wittenberg, Bugenhagen, que l'on fit venir tout exprès, en 1537. Il choisit les surintendants de la nouvelle Église, un peu au hasard, — l'un d'eux, l'Allemand Wandal, ne savait pas un mot de danois, — et les consacra. Enfin il prépara la « Kirkeordonnantsen », la nouvelle loi ecclésiastique du royaume, qui fut promulguée en 1539.

D'après cette ordonnance, les pasteurs durent être élus par leurs paroissiens, sauf dans les villages où le seigneur s'était expressément réservé ce droit, et les surintendants ou évêques devaient l'être, à leur tour, par les pasteurs. En fait, leur désignation appartint presque toujours au roi. A côté d'eux, des « baillis diocésains », désignés eux aussi par le roi, devaient administrer les dernières ressources des églises.

En définitive, l'établissement du luthéranisme a été, en Danemark comme en Suède, la conséquence moins d'un besoin de rénovation religieuse que de certaines circonstances politiques. Les convoitises de la couronne et de la noblesse ont été pour une grande part dans son succès. Il est juste d'ajouter que la force de résistance du catholicisme aurait été tout autre, sans

les abus, sans les ambitions politiques dans lesquelles le clergé s'était usé depuis deux siècles. Nulle part le peuple ne s'est armé en sa faveur, si ce n'est en Islande où il y eut, entre adversaires et partisans de la Réforme, une lutte terminée par l'exécution de l'évêque Aresen.

Le règne de Christian III n'a pas eu d'autres incidents notables. Tout entier occupé par sa lutte contre le catholicisme, ce roi ne s'est mêlé aux affaires générales de l'Europe que pour contrecarrer, auprès des cours allemandes, les efforts de l'Électeur palatin, gendre et héritier de Christian II. Libre de toute inquiétude de ce côté, après la paix de Spire conclue avec Charles-Quint, en 1554, il parut vouloir ressusciter les vieilles prétentions du Danemark sur sa voisine du Nord, mit dans ses armoiries les trois couronnes de Suède, mais n'alla pas plus loin. Il mourut presque en même temps que Gustave Vasa, en 1559.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la Suède. — L'*Histoire de Suède* de **Geijer**, traduite en français par **Lundblad**, Paris, 1839. — Les tomes II et III de l'*Histoire de Suède illustrée*, publiés, le tome II (1350-1521) par **Hans Hildebrand**, le tome III (1521-1611) par **Oscar Alin**, Stockholm, 1889. — L'*Histoire du peuple suédois sous les rois de la maison de Vasa*, par **Strinholm**, 3 vol., Stockholm, 1819-1823. — Enfin l'*Histoire de Gustave Ier*, de **Celsius**, 2 vol., Stockholm, 1775. Tous ces ouvrages sont en suédois. — **J. Wendling**, *Schwedische Geschichte im Zeitalter der Reformation*, Gotha, in-8, 1882.

Pour le Danemark, la Suède et la Norvège, l'ouvrage capital d'**Allen**, *Histoire des trois royaumes septentrionaux sous Jean, Christian II, Frédéric Ier et Gustave Vasa*, 5 vol., jusqu'en 1526, Copenhague, 1865-1872 (en danois). — Du même, l'*Histoire du Danemark*, traduite en français par **Beauvois**, Copenhague, 1879. Le tome premier de cet ouvrage contient une bibliographie très complète de toute l'histoire du Nord à cette époque.

CHAPITRE XVI

LA HONGRIE
SON DÉVELOPPEMENT NATIONAL
LA RÉFORME

(1492-1559)

Pendant plus d'un demi-siècle, le peuple que les Hunyade avaient porté si haut connut une période de décadence, puis une période d'écrasement. Mathias Corvin meurt en 1490, au comble de la puissance, mais sans réussir à assurer sa succession dans sa famille. En trente-six ans la nation magyare, mal gouvernée par deux rois venus du dehors et mal naturalisés, livrée aux rivalités oligarchiques et à d'affreuses haines sociales, s'achemine de Vienne conquise au « cimetière de Mohács ». Puis la division brutale du sol en trois Hongries, turque, autrichienne, transylvaine, inflige au malheureux pays toutes les calamités d'un démembrement, pendant que le mouvement de la Réforme et les progrès de la langue vulgaire développent vigoureusement son caractère national, et pendant que ses souffrances mêmes, en retenant l'invasion musulmane, continuent à servir la chrétienté.

Le roi Vladislav : les diètes et le légiste Verbœczy. — Un roi sans volonté, Vladislav Jagellon, succédant au plus volontaire des monarques, Mathias Corvin [1], laissait rapidement

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 715 et suiv

tomber le pays dans son fléau intermittent : l'anarchie oligarchique. Mais le noble peuple des Hunyade n'était pas mort : il le prouva de son mieux, chaque fois qu'une diète fut convoquée, depuis celle de 1496 jusqu'à celle de 1525. Son chef, dans ces assemblées et dans l'intervalle de ces assemblées, fut un légiste, Étienne Verbœczy, l'un des types les plus originaux de sa race, l'un des plus grands noms nationaux, bien que l'histoire générale de l'Europe l'ait à peine retenu. Son esprit, au lieu de se tourner comme celui de Mathias Corvin vers le dilettantisme de la Renaissance, cherchait toujours pour son patriotisme une formule juridique. Trop monarchiste pour refuser son obéissance à un roi même étranger, pourvu cependant que ce ne fût pas un Autrichien, il donnait volontiers l'exemple d'une opposition légale, fût-il revêtu lui-même des plus hautes fonctions. Catholique résolu, ennemi de l'hérésie comme de l'Islam, il préférait encore un musulman, ou plus tard un protestant, à un Habsbourg. A ses yeux, la petite noblesse était le vrai peuple : il se défiait des grands dynastes comme des paysans trop fiers. Grâce à lui, plusieurs diètes s'opposèrent aux ambitions autrichiennes sur la succession de Vladislav, toujours prêt à les accueillir. L'alliance française sembla écarter ce péril, par le mariage du roi avec Anne de Foix, nièce de Louis XII (1502), puis par la naissance de la princesse Anne et du prince Louis (1506). Vaine illusion ! Vladislav devait terminer son règne par le double mariage autrichien de ses enfants, l'un des plus heureux succès de la politique de Maximilien, l'un de ceux qui ont inspiré l'habile ciseau chargé de décorer le tombeau de cet empereur à Innsbrück. Les patriotes pouvaient, dans les assemblées, se plaindre éloquemment des ingérences étrangères : leur énergie restait impuissante devant la faiblesse du roi.

Le primat Bakács; croisade et jacquerie. — Parmi les sept ou huit grands personnages qui, dans la nullité du trône, démembraient entre eux la force publique et annulaient un royaume encore si puissant en apparence, le plus intelligent était le primat Bakács, homme de goût, instruit, bien intentionné peut-être, mais imprudent et funeste. C'est lui qui, malgré l'ambassadeur de France, empêcha son gouvernement de pro-

filer de la ligue de Cambrai pour reprendre aux Vénitiens les côtes de l'Adriatique, lui qui rapporta de Rome, à défaut de la tiare par lui convoitée et qui venait de passer de Jules II à Léon X (1513), un projet de croisade riche en conséquences désastreuses. Ce n'était pas seulement dans les rangs de l'oligarchie, ou entre elle et la petite noblesse, que la discorde sévissait; c'était plus encore entre les paysans et la noblesse, grande ou petite. Dans toute l'Europe centrale, le début du XVI[e] siècle a été l'âge des jacqueries, comme la fin du XIV[e] dans les États d'Occident. Au servage devenu plus dur répondait la plèbe rurale devenue plus fière. Un noyau prêt à la guerre sociale se rencontra dans les montagnes de Transylvanie : là vivaient les Szeklers, de race et de langue magyare, qui se regardaient, dans leur vie libre et primitive, comme les égaux des nobles. L'un d'eux, Dozsa, se sentait capable de grandes entreprises. Lorsque la croisade fut prêchée par le Primat, lorsque quarante mille guerriers accoururent de toute part, c'est à Dozsa que Bakacs confia la bannière blanche à croix rouge. La guerre éclata, non contre les Turcs, mais contre les nobles. Les maux communs à toutes les jacqueries se déchaînèrent sur les châteaux ; puis lorsque les Báthory, les Zápolya, les Perényi, réconciliés par le danger, eurent écrasé les rebelles, la répression, comme toujours en pareil cas, fut impitoyable. Il en resta des haines profondes et une impuissance générale.

Le « Decretum tripartitum juris ». — La diète de 1514, peu de temps avant la mort de Vladislav, accueillit fort bien un grand travail de législation que Verbœczy n'avait pas achevé sans y marquer l'empreinte des colères récentes. Verbœczy établit fortement, et le droit des Magyars sur leur sol, et le droit de la noblesse à ses privilèges, noblesse et couronne étant d'ailleurs étroitement unies, et dépendant l'une de l'autre. Le noble magyar perd tous ses droits et tous ses biens s'il encourt la note d'infidélité, qui équivaut à une mise hors la loi; mais on ne saurait lui infliger cette note pour avoir résisté à des actes illégaux de l'autorité. Les personnes cléricales doivent aussi être soumises à la loi et au roi. Ni le souverain pontife ni l'Empereur des Romains ne peuvent rien contre le roi et

le peuple magyars. Le roi ne fait une loi valable que s'il y a consentement du peuple, et cette loi le lie comme ses sujets. Le *populus* doit être distingué de la *plebs*. Les habitants des villes ont certains privilèges, mais non pas égaux à ceux des nobles. Quant aux paysans, on s'exprime sur eux en paroles très dures : « Ils jouissaient de certaines libertés, telles que celle de changer de séjour, une fois libres de toute dette. Mais de nos jours, la sédition contre toute la noblesse, sous prétexte de croisade, sédition dirigée par un brigand scélérat, les a notés à perpétuité d'infidélité, leur a fait perdre toute liberté, et les a soumis à leurs seigneurs en servitude pure, simple et perpétuelle. Le paysan ne possède aucun droit sur les terres de son seigneur, en dehors du salaire de son travail et des récompenses qu'il peut recevoir. Toute propriété appartenant au seigneur terrien, il n'a pas le droit de citer un noble devant la justice. » Peu encourageante préface à des épreuves suprêmes, qui allaient réclamer le dévouement de tout le peuple chrétien.

Louis II; Mohács « tombeau de la nation ». — Les dix années du règne du pauvre neveu de Gaston de Foix, « né trop tôt (avant terme), marié trop tôt, roi trop tôt, mort trop tôt », se passent sous la menace continuelle du cimeterre, et au milieu des progrès incessants de l'anarchie aristocratique. Les grands ne songeaient qu'à se disputer la tutelle de l'enfant royal; l'Empereur ne songeait qu'à l'accomplissement de l'union de cet enfant avec sa petite-fille Marie d'Autriche. Les commandants militaires luttaient les uns contre les autres, fût-ce dans Belgrade assiégée. On voyait jusqu'à deux assemblées rivales et contradictoires dans deux villes différentes : c'était à peu près le régime des *pacta conventa*, qui devait plus tard perdre la Pologne. Il n'entre pas dans le plan de ce chapitre de raconter les négociations diplomatiques qui précédèrent les deux désastres de Belgrade et de Mohács, encore moins ces deux désastres eux-mêmes, dont on trouvera ailleurs le récit. Notre but était de les expliquer par la complète dissolution intérieure du royaume de saint Étienne. Au moins une élite magyare, et le brave, le téméraire archevêque Tomori, s'abî-

mèrent avec le pauvre roi dans le massacre sans nom, qui amortit pour un instant l'invasion de Soliman le Magnifique. Ce qui rentre bien dans notre sujet, c'est de recueillir quelques-uns des échos de la muse populaire qui, pendant trois siècles, ne se lassa pas de pleurer sur le « cimetière de la nation ». Voici au moins deux de ces échos : « Mohács, Mohács, vieille plaine couverte de sang!... Quand je pense à toi, je pleure des larmes de fureur... Noble patrie, jadis rempart de l'Europe, dix royaumes s'inclinaient devant tes armoiries... Devant toi tremblait le païen; le chrétien espérait en toi. A peine brillait ton glaive, déjà la victoire était remportée... Hélas, malheur! Louis, Louis, où es-tu, charmant jeune roi?... Étoile des Magyars, rameau de fleurs orné, avec ta figure si douce et si royale, toi dont la vie était si délicate, où es-tu?... Seigneurs du royaume; grands barons, héros, maîtres et serviteurs.. toutes vos joies ont été enfermées dans une tombe! Cesse, musique retentissante; prends du repos, résonnante guitare; joyeuses vallées, forêts vertes, champs fertiles, affligez-vous... Braves d'élite, vous vous êtes levés en ce jour de deuil, vous êtes allés à la mort, les collines de Mohács vous accablent, elles couvrent vos os... Florissantes filles et femmes des Magyars, faites entendre d'unanimes lamentations de douleur. Avec une couronne de roses flétries, pleurez tristement vos morts en robes de deuil... Païen, Turc, image maudite de Dieu, cruel sauvage nourri du lait des tigresses, n'avoir pas épargné une si belle et si noble troupe, crois-tu que ce soit de la gloire?... Le jour du malheur arrivera pour toi aussi..., notre âme nous le prophétise. » — « Je te salue en soupirant, Mohács, plaine funèbre, rougie du sang de nos héros, cimetière de notre grandeur nationale... Tomori, superbe capitaine, pourquoi as-tu quitté ton siège d'archevêque? La gloire, la fleur de notre patrie, ne serait pas morte avec toi. L'ardeur du combat précipita ta course vers un carnage certain; combien de héros ont été immolés à cause de toi!... Repose! sur toi la fortune trompeuse exerça ses caprices. Que la tombe conciliatrice recouvre légèrement ta poussière!... Là se trouve Louis, notre malheureux roi, de funèbre mémoire, sous le poids de son coursier couvert d'airain. C'est en vain

qu'il étend ses mains : il n'y a personne pour le retirer. L'abîme s'entr'ouvre, l'or de sa riche armure se ternit, et son corps écrasé est recouvert d'écume et de fange. C'est pourtant ainsi que tu es tombé, jeune aigle royal, et, avec ton trépas, le soleil du ciel hongrois s'est couché pour longtemps. Tu étais jeune, tu ne connaissais pas l'abîme... Que ta poussière repose en paix! » Rien n'est exagéré dans ces lamentations qui forment tout un douloureux cycle magyar. Jamais une seule bataille n'a été si funeste à un peuple. Toutefois, de même que nous avons montré que ce désastre était préparé par la désorganisation intérieure, de même nous allons montrer qu'il fallut quinze ans de désorganisation croissante pour que de ce désastre sortissent tous ses résultats funestes. Nous continuons à laisser de côté l'histoire proprement militaire et diplomatique de cette époque importante.

Les deux anti-rois (1526-1540). — Pendant que Soliman, vainqueur, dirigeait une première démonstration au delà de Bude, d'où il rapporta les statues et les livres de Mathias Corvin, tandis que, sur le double passage des armées turques, les paysans montraient un héroïsme dont Michel Dobozy, meurtrier de sa femme pour la soustraire à une captivité déshonorante, est demeuré le type populaire, deux partis acharnés réunissaient leurs forces, moins pour sauver le pays que pour opposer diète à diète, roi à roi. La jeune reine veuve, Marie, protégeait son frère Ferdinand, frère aussi de l'empereur Charles-Quint, avec l'énergique solidarité de famille qu'on a toujours remarquée dans la maison d'Autriche. Verbœczy ne voulait, à aucun prix, d'un étranger, surtout d'un Habsbourg. Ce légiste avait pour lui un texte, une décision de la diète de 1525, excluant tout candidat non magyar. Le candidat de Verbœczy était le plus grand seigneur du royaume, Jean Zápolya; et la diète de Tokay, c'est-à-dire la Hongrie purement magyare des bords de la Theiss, lui donna raison. Le couronnement de Jean Ier eut lieu le 5 novembre. La diète de Presbourg, c'est-à-dire la Hongrie voisine de l'Autriche, répondit en proclamant Ferdinand Ier, dès le mois de décembre. Dans les années suivantes, aux intrigues européennes se joignirent les intrigues

des partis pour effectuer le démembrement intérieur du pays, pendant que Soliman préparait et accomplissait sa célèbre expédition contre Vienne (1529). Les haines politiques l'emportaient à tel point sur les haines religieuses que l'on vit le protégé de Verbœczy baiser la main du sultan, et le primat Varday faire campagne avec les Turcs. Pourtant le sentiment de la dignité nationale finit par se ranimer, et si la diète patriotique de Veszprim (1532) sentit son impuissance entre les deux anti-rois, le pape et la chrétienté espérèrent une réconciliation définitive lors du traité de Varad (1538), qui laissait le trône à Zapolya jusqu'à sa mort, et ensuite à Ferdinand. Malheureusement le roi Jean, avant de mourir (1540), eut un fils de sa jeune épouse Isabelle de Pologne.

Bude turque et les trois Hongries (1541-1559). — Le royaume allait-il être reconstitué dans son unité, ou l'enfant Jean-Sigismond allait-il continuer la série des anti-rois? La reine-veuve Isabelle, le remuant Frère Georges, devenu plus tard le cardinal Martinuzzi, Valentin Tœrœk, chef de l'armée, enfin le vieux Verbœczy, prirent la très grave responsabilité de rendre le schisme définitif. Soliman, toujours heureux de diviser les chrétiens, prit l'enfant sous sa protection et vint en personne le défendre contre les Autrichiens. Mais, une fois à Bude, le troisième larron se tailla une troisième Hongrie, la Hongrie centrale, tandis que la Hongrie occidentale constituait le royaume de Ferdinand, et que la Hongrie orientale formait la principauté de Transylvanie. Ainsi se trouvaient réglées les choses pour environ un siècle et demi, non point dans la paix, mais au contraire dans un état de guerre ou de brigandage presque continuel. La Transylvanie, relativement heureuse quand elle n'était en proie ni aux guerres civiles, ni aux razzias des Tartares, devenait un État très singulier, bigarré de races et de costumes, de langues et de religions. La Hongrie autrichienne commençait ou continuait une existence terrible et glorieuse, mêlée de hauts faits de croisade et de luttes parlementaires, tantôt heureuses, tantôt impuissantes contre le despotisme politique et religieux de la maison d'Autriche, plus fort que la modération personnelle de Ferdinand.

Le régime de l'occupation turque. — Dans la Hongrie turque, la plus malheureuse des trois, les Magyars ont subi une lourde oppression d'environ un siècle et demi. Une calamité assez rare, mais non sans exemple en cas de résistance, c'était la transplantation d'une cité entière. Plus ordinaires étaient les enlèvements individuels, les enlèvements d'enfants chrétiens surtout, pour recruter le corps des janissaires, suivant une exécrable tradition. Ces janissaires, au nombre de quelques centaines, parfois de quelques milliers, gardaient les grandes villes. Les soldats irréguliers étaient un fléau pire encore, d'autant plus que les Ottomans n'ont jamais montré l'intention de former en Hongrie d'autre établissement que des campements : ils n'avaient donc point à ménager l'habitant, comme ailleurs, en vue de l'avenir; ils ne le ménageaient pas non plus. L'impôt principal avec ses trois parties, la capitation, la contribution foncière, la contribution sur le revenu, ne dispensait pas de l'impôt impérial du cinquième et des exactions variées, des *avanies*. Le brigandage des pachas et de leurs inférieurs glanait ce que ce régime financier avait pu laisser échapper.

Chose étonnante, conforme pourtant à tout le système des Osmanlis, quelque autonomie subsistait. La division du sol conquis en vingt-cinq sandjaks et en quatre eïalets n'était qu'à l'usage des conquérants, qui laissaient fonctionner, à l'usage des Magyars, les comitats et leurs assemblées. Les deux populations restaient profondément séparées, les mariages mixtes extrêmement rares et, naturellement, au profit de l'Islam. Bien que le costume des chrétiens se fût rapproché de celui des musulmans, comme le prouvent les gravures du XVIe et du XVIIe siècle, nul chrétien n'avait la permission de porter le turban; s'il le mettait un seul jour, fût-ce en plaisantant, il se voyait converti de force. Les deux races ne se mêlaient donc pas plus que les deux religions. Il y avait, en effet, une population turque, immigrée à la suite des expéditions militaires, notamment à Bude même. Cette ville, naguère si brillante, tombait rapidement, grâce à l'incurie ottomane, dans une immonde saleté.

La Réforme en Hongrie. — Le mouvement de la Réformation chez les Magyars, comme aussi chez d'autres peuples du royaume, est inséparable de l'histoire intellectuelle et littéraire de cette période; et d'autre part les événements politiques l'ont puissamment servi.

La première Réforme, toute allemande, fut naturellement répandue par des Allemands et parmi les Allemands. Les colonies des Karpathes et de Transylvanie avaient conservé des relations avec les Saxons de l'Empire, c'est-à-dire avec la province natale des premiers novateurs religieux. Les doctrines luthériennes se propagèrent donc de bonne heure dans ces colonies et parmi les Germains des grandes villes. Ce caractère étranger les rendit odieuses à Verbœczy aussi bien qu'au roi Louis II. Seule, la reine Marie d'Autriche passait pour leur être favorable. On disait que cette chasseresse portait jusqu'au fond des forêts un Nouveau Testament et des psaumes, envoyés de Wittenberg. Des bûchers s'élevèrent, çà et là, pour la punition des nouveaux Hussites. Mais le désastre de Mohács les aida à plus d'un point de vue. Les évêques tués dans cette journée ne furent pas remplacés immédiatement. Les grands seigneurs, puissances rivales, trouvèrent leur avantage dans un système qui leur permettait des sécularisations au moins partielles. Certaines populations rurales passèrent à la nouvelle Église en même temps que la famille seigneuriale, en vertu du principe *cujus regio ejus religio*. Joignons à cela des changements personnels et sérieux, et l'on comprendra qu'il se soit organisé de bonne heure une Église hongroise de la Confession d'Augsbourg, composée surtout d'Allemands et de Magyars, non sans un bon nombre de Slovaques, Hussites plus ou moins convertis en apparence depuis les croisades de Mathias Corvin. Aucun des deux anti-rois ne devint luthérien, ni même l'ami des luthériens, Jean Zápolya moins encore que Ferdinand. Dévay, le principal propagateur du protestantisme, fut même emprisonné successivement par les deux princes; mais aucun d'eux ne pouvait ni peut-être ne voulait persécuter franchement. Honter établit solidement la Réforme à Hermannstadt et à Cronstadt. Il y établit aussi (1533) des presses venues de

Leipzig; et l'imprimerie au service des doctrines nouvelles fit de si rapides progrès qu'avant la fin du siècle on comptait vingt-huit imprimeries en Hongrie. De bonne heure, à côté de la langue théologique allemande, la langue magyare, théologique, puis profane, en profita.

Cette impulsion devint plus forte lorsque le calvinisme, ou en style officiel la Confession helvétique, vint réclamer sa place, sa grande place, à côté de la Confession d'Augsbourg. Il réussit particulièrement dans la population purement magyare, concentrée sur les deux rives de la Theiss, où il est encore aujourd'hui en majorité. Il trouva une Genève dans la ville de Debreczin, un Calvin dans le pasteur Juhasz (1558), qui traduisit son nom en celui de Mélius. La Hongrie, ou plutôt la Transylvanie, eut aussi son Servet, mais sans bûcher. Les doctrines *unitariennes*, venues de Pologne, éloquemment défendues par David, ami et protégé de Jean-Sigismond, prirent plus fortement à Kolozsvár (Klausenburg) et aux environs que sur aucun autre point du continent européen. Elles se heurtèrent contre le calvinisme de Mélius dans la célèbre Dispute de Várad. Finalement la constitution transylvaine reconnut quatre religions : catholique, luthérienne, réformée, unitarienne. Cela n'empêcha pas l'organisation, par Mélius, d'un solide système presbytérien synodal, qui dure encore aujourd'hui. Tous ces événements ecclésiastiques s'accomplissaient près des armées turques, ou sous leur tyrannie. Les musulmans ne se faisaient pas faute de brûler les collèges protestants, d'envahir les temples pendant le culte, d'emmener en captivité pasteurs ou laïques; toutefois, la politique ottomane était intéressée à maintenir une sorte d'équilibre : ce qui achève d'expliquer que le protestantisme hongrois fût parvenu, vers 1560 et dans les années suivantes, à son apogée.

Développement de la langue et de la littérature nationales. — La nécessité de célébrer le culte en langue vulgaire fit éclore en peu d'années toute une littérature religieuse magyare, et les nécessités de la controverse entre Églises redoublèrent ce mouvement : traductions partielles ou totales de la Bible, par des catholiques, puis par des protestants, explica-

tions, discussions, traductions de psaumes, traductions d'hymnes latines, cantiques originaux. De là, par des transitions fort naturelles, on glissa dans la littérature profane, prose ou poésie. La sombre contemplation des calamités publiques inspira des « Jérémiades », des lamentations sur les épreuves infligées par Dieu à son peuple, comme jadis au temps des malheurs des Juifs. Les leçons morales, les apologues traduits d'Ésope par Heltai complétaient séculièrement cet enseignement religieux. Les désastres inouïs des Magyars, leurs traits d'héroïsme, suscitaient une muse épique, sans talent, mais non sans flamme ni sans conscience, telle que celle de Sébastien Tinódi, qui parcourait le pays et les ruines, son bâton à la main, vérifiant les lieux et les choses, constatant les hauts faits, puis ébauchant de grossières chansons de geste, que les ménestrels, les *hegedœs*, allaient chanter de marché en marché, de château en château, là où il y avait encore un château debout!

D'autres cherchaient des sujets plus gais, ou des genres plus amusants. Le baron Valentin Balassi de Gyarmath chantait le printemps, et fondait ainsi la poésie magyare proprement dite. Le drame satirique s'attaquait au célibat des prêtres, au clergé catholique, à moins que, se retournant contre les réformateurs, il ne se moquât du « pape de Debreczin », c'est-à-dire de Mélius. La prose s'essayait à l'érudition; dans des grammaires ou des dictionnaires, elle rapprochait le magyar du latin. Dans la chronique de Heltai, elle se consacrait à l'histoire du passé; sous la plume de Verancsics, elle racontait les ambassades, l'histoire contemporaine. On peut dire que, vers 1560, la littérature magyare recevait le plus large développement qu'elle ait connu avant la fin du XVIIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie est bornée à ce qui concerne l'histoire intérieure de la Hongrie.

Documents. — Outre les *Annales* de **Pray** et d'autres recueils généraux, on peut consulter plusieurs séries des *Monumenta Hungariæ historica*, publiés d'année en année, en nombreux volumes, par l'Académie hongroise:

les *Tœrækmagyar Emlékek*, les *Monumenta comitialia*, et dans les *Scriptores*, surtout les écrits de **Verancsics** et de **Szeremi**, et les recueils de lettres de **Hatvani** et de **Simonyi**. — **Gévay** a publié à Vienne, en 1838, les *Urkunden zur Geschichte der Verhæltnisse zwischen Œsterreich, Ungarn und der Pforte*. Sur l'époque qui a précédé le désastre de Mohács, deux recueils de lettres sont instructifs, comme les commentaires déjà cités de **Tubero** : à savoir **Petrus de Varda**, *Epistolæ*, Presbourg, 1776, et **Pray**, *Epistolæ procerum*, Presbourg, 1806. Dans ses *Historiæ de rebus ungaricis*, Cologne, 1622, **Istvanfi** nous renseigne sur les plaintes des Diètes; **Ursinus Velius** raconte les événements militaires dans le *De bello pannonico*, Vienne, 1762. Les *Scriptores rerum transilvanicarum* montrent ce que devenait une partie désormais importante de la Hongrie. Le *Decretum tripartitum juris consuetudinarii*, souvent réimprimé, est précieux pour qui veut connaître les institutions, et l'esprit des contemporains de Verbœczy. Enfin les textes en vieux magyar se trouvent, par exemple, dans les recueils de Toldy.

Livres. — Outre **Szalay** (t. III et IV) et les autres historiens hongrois de leur pays, outre l'*Histoire générale* en français de **Ed. Sayous** (t. II. ch. v du livre IV, et ch. i, ii, iii du livre V), outre l'*Histoire de l'empire ottoman* de **Hammer**, utile même pour la Hongrie à l'intérieur, on peut citer quelques ouvrages spéciaux, dont plus d'un n'est guère accessible directement au lecteur français : tels sont ceux de **Salamon** sur l'occupation turque (*Magyarország a tœrœk hóditás korában*), Pest, 1864; de **Jaszay** sur la nation magyare après Mohács; de **Balogh** sur le protestantisme, notamment sur Mélius (*A Magyar protestans egyház Tœrténelme*, Debreczin, 1872). **Ed. Sayous** les a résumés dans son *Histoire générale*, comme il a résumé un travail de **Fraknói** sur la Hongrie et la Ligue de Cambrai dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences morales* de 1883. En allemand, deux livres importants, l'un sur le protestantisme, l'autre sur la littérature, sont : *Geschichte der evangelischen Kirche in Ungarn* (Anonyme), Berlin, 1854, et *Gesch. der ung. Litteratur* de **Schwicker**, Leipzig, 1889.

CHAPITRE XVII

LA POLOGNE SOUS LES DERNIERS JAGELLONS

(1492-1572)

Jean Ier Albert (1492-1501); prépondérance de la szlachta. — A la mort de Casimir IV Jagellon, la Lithuanie et la Pologne renoncent à l'union personnelle et reconnaissent chacune un souverain différent. Les Lithuaniens, en dépit des conventions antérieures, élisent Alexandre, le quatrième fils de Casimir; les Polonais, le second, Jean Olbracht ou Albert. Élève de Callimaque Buonacorsi, imbu des idées italiennes sur le prince et le principat, Jean Albrecht rêve d'affaiblir l'oligarchie des *pan* ou seigneurs, de fortifier l'autorité royale. Il s'allie avec son frère Vladislav de Hongrie ; ils s'engagent mutuellement à se secourir contre leurs nobles ou sujets révoltés. Jean Albert a une haute idée de son pouvoir, et les témoignages de déférence qui lui viennent de tous côtés ne sont pas faits pour affaiblir cette idée. Il reçoit à Thorn l'hommage du grand-maître de l'Ordre Teutonique; à Poznan (Posen), les envoyés du doge Dandolo et du sultan Bayézid II.

Pour lutter contre l'oligarchie des *pan*, il s'allie avec la *szlachta*, avec la noblesse rurale. Aux deux diètes de Piotrkow (1493 et 1496), il complète l'œuvre des *Statuts de Nieszawa* [1], organise les tribunaux civils, réduit le forum ecclésiastique,

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 771.

exempte la *szlachta* des droits de douane et des redevances au trésor, restreint pour les paysans la faculté de se déplacer, donne au seigneur le droit de les représenter en justice, celui de former des *diétines* ou diètes provinciales dans certaines localités déterminées. Ces assemblées ont pour objet de déterminer les impôts à lever en cas de guerre.

Des dispositions spéciales ont pour objet d'amoindrir la situation des bourgeois des villes. Ces bourgeois étaient pour la plupart des étrangers, des Allemands; ils détenaient une grande partie des richesses du pays ; ils possédaient des domaines ruraux; mais ils se dérobaient aux charges militaires. Ils arrivaient parfois aux hautes dignités ecclésiastiques et, par suite, à la possession des gros bénéfices. Désormais la *szlachta* aura seule le droit de s'élever à ces dignités; ainsi ceux qui nourrissent le pays et ceux qui l'enrichissent sont écartés désormais des carrières militaires ou ecclésiastiques.

La szlachta constitue seule, avec les *pan*, le pays légal. Certains membres de cette caste privilégiée sont d'ailleurs fort pauvres : on distingue la szlachta à cheval et la szlachta à pied (*chodaczkowa*). Le plus clair de ses revenus, c'est le trafic de son suffrage lors de l'élection des rois. Beaucoup de pauvres diables ont intérêt à ce que cette élection ne se fasse pas toute seule. La multiplicité des candidats est pour eux une source de bénéfices.

Jean Albert achète, en 1494, le duché de Zator; il réunit celui de Plock à la couronne après la mort de Janusz II. La Mazovie est encore indépendante sous la dynastie des Piasts; mais elle reconnaît la suzeraineté du roi.

La noblesse, pour appuyer ses prétentions, avait invoqué l'intérêt militaire du pays. Elle ne les justifia point lors de l'expédition que Jean Albert entreprit en 1497 contre Étienne le Grand, voïévode de Moldavie[1]. La Pologne fut, l'année suivante, ravagée par les Turcs, qui poussèrent jusqu'à Sandomir.

La szlachta reconnut en partie ses torts et, à la diète de 1501, elle accorda au roi le droit de convoquer *proprio motu* l'armée

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 891.

nationale, la levée en masse (*pospolite ruszénié*). Les invasions des Turcs et des Tatars contribuèrent d'ailleurs à resserrer les liens de la Pologne et de la Lithuanie. Isolée de la mer Noire, la Petite-Russie ne pouvait trouver le débouché de ses produits que dans le bassin de la Vistule. D'autre part, les Lithuaniens comprirent qu'en présence des dangers qui les menaçaient au Sud de la part des musulmans, et à l'Est de la part des Moscovites, ils avaient intérêt à se rapprocher de la Pologne. En 1499, ils renouvelèrent l'union des deux pays et, quand Jean Albert mourut en 1501, les Polonais se hâtèrent d'élire son frère Alexandre, déjà grand-prince de Lithuanie.

Les deux États se promirent de tenir des diètes communes, de ne pas faire la guerre l'un sans l'autre. C'était, sous le régime de l'union personnelle, une véritable alliance offensive et défensive. Effrayé par les progrès des Turcs, Jean Albert avait songé à chercher des alliances jusqu'en Occident. Il avait proposé à Louis XII un traité qui confirmait les traités de la France avec la Pologne et en vertu duquel les deux royaumes devaient s'aider contre les Osmanlis et autres ennemis communs.

Alexandre Ier ; la Constitution « Nihil novi ». — Alexandre Ier (1501-1506) avait vécu en Lithuanie et connaissait mal la Pologne. Il avait épousé une princesse russe et orthodoxe, Hélène, fille du grand-prince de Moscou, Ivan le Grand. Mais il n'avait pas les idées de son beau-frère en matière d'autocratie. Son règne est encore une période de décadence pour la couronne, une période de triomphe pour la haute noblesse, pour l'oligarchie des *pan*.

Une série d'actes législatifs consacre et codifie les conquêtes des magnats et organise définitivement le sénat. Le *privilège de Mielnik* constitue la Pologne en république aristocratique. Le roi n'est plus désormais « qu'un doge de Venise (Caro) ». Au cas où le roi refuse d'écouter ses conseillers ou ne rend pas la justice comme ils l'entendent, ils sont déliés de toute fidélité; les membres du sénat ne sont soumis qu'à la juridiction du sénat, les *starostes* ou gouverneurs doivent prendre conseil des sénateurs de province; le sénat a la garde de la couronne et des insignes royaux. Il ne comprend que les plus hauts digni-

taires de l'État, les évêques, les palatins, les castellans, le chancelier, les maréchaux et les trésoriers. Il s'intitule le plus souvent « Conseil de Sa Majesté ». Tout procès entre un sujet et le souverain doit être décidé par la grande diète. Du texte assez confus de cet acte on tirera plus tard la clause *de non præstanda obedientia* qui sera imposée à Henri de Valois.

La diète de Piotrkow (1504) restreint pour le roi la faculté d'engager les biens de la couronne ou d'en disposer. Les Jagellons étaient en général assez prodigues; or leurs biens étaient le plus clair revenu de l'État. Cette diète détermine en outre les attributions des fonctionnaires de la couronne, du maréchal, grand-maître de la cour, commandant de la garde, chef de la justice royale, du trésorier et de la chancellerie.

La Constitution dite *Nihil novi*, élaborée par la diète de Radom (1505), codifiée par le chancelier Jean Laski et imprimée en 1506 à Cracovie sous le titre de *Commune inclyti Poloniæ regni privilegium*, consacre l'abaissement de la royauté.

Le roi et ses successeurs ne pourront rien établir de nouveau (*nihil novi*) sans l'agrément du sénat et des *nonces* ou députés des provinces. Les bourgeois des villes (sauf pour Cracovie), les paysans, le clergé inférieur ne figurent point à la diète, ne comptent pour rien dans l'élaboration des lois. Une seule caste décide de tous les intérêts du pays. Le texte de la Constitution est assez obscur et n'explique pas très bien comment fonctionnent ces trois facteurs : le sénat, la szlachta, le roi.

La diète se réunit sous la présidence du roi; ses séances sont généralement assez courtes; elle ne s'occupe que des impôts extraordinaires ou des changements dans les lois existantes; le sénat seul peut aussi se réunir, mais comme simple conseil de souverain. Au-dessous de ces hautes assemblées, il y a des diètes provinciales ou particulières, dont le mécanisme est assez compliqué. Elles se rassemblent avant la grande diète pour nommer les députés qui doivent y siéger et leur donner des mandats impératifs. Il y a aussi pour certaines régions des diètes générales. Telles sont celles de la Grande-Pologne, qui se réunit à Kolo sur Warta, celle de la Petite-Pologne, qui se réunit à Nowy-Korczyn. Parfois tel député, mécontent de leurs décisions,

en appelle à l'ensemble de la noblesse. Parfois les diétines se réunissent après la grande diète et rejettent ses conclusions, parfois aussi ce sont elles qui les exécutent.

Cette Constitution ne s'applique qu'à la Pologne proprement dite; elle n'a rien à voir ni avec la Prusse, ni avec les provinces lithuaniennes et russes. Elle résume toutes les évolutions politiques de la Pologne; elle est la base sur laquelle elle vivra pendant un siècle et demi. Tandis que partout les souverains, en Angleterre, en France, en Espagne, en Russie, fortifient le pouvoir royal, la Pologne, la Hongrie et la Bohême font la dangereuse expérience du régime parlementaire. Cette expérience leur coûtera cher. La royauté peut, il est vrai, s'appuyer sur la szlachta pour maintenir l'oligarchie qui l'étouffe et la paralyse. Mais à cette oligarchie elle risque d'opposer l'anarchie.

La constitution polonaise est d'ailleurs viciée par des clauses qui dénaturent singulièrement le mécanisme de l'État. Les fonctionnaires, qui doivent être les exécuteurs des volontés royales, sont nommés à vie et par conséquent indépendants du souverain. Les rapports des divers organes législatifs, diètes ou diétines, ne sont pas clairement établis. Les diètes générales sont, par suite du mandat impératif, soumises aux diétines provinciales, qui peuvent n'avoir pas une idée nette des besoins de l'État; les députés représentent les intérêts locaux d'éléments peu éclairés; la lumière ne saurait jaillir des discussions d'une assemblée enchaînée d'avance.

Sigismond Ier. — Le règne de Sigismond Ier (1506-1548), celui de son frère Sigismond II Auguste (1548-1572), constituent en apparence une des périodes les plus brillantes, les plus glorieuses de l'histoire polonaise. Cependant on y peut déjà découvrir les véritables causes de la décadence de la Pologne, les raisons qui l'empêchent de constituer un État capable de vivre au milieu des redoutables voisins qui grandissent autour de lui.

Sigismond Ier est le frère cadet des deux princes précédents : la Lithuanie et la Pologne l'élisent tour à tour pour grand-prince et pour roi. La tâche du nouveau souverain n'est pas aisée : à l'intérieur, il s'agit de gouverner avec les institutions

nouvelles ; au dehors il faut lutter contre les Moldaves, les Tatars, les Moscovites [1].

En ce moment même, la maison d'Autriche s'apprête à recueillir, en Bohême et en Hongrie, l'héritage de Vladislav Jagellon. Pour affaiblir la Pologne, Maximilien Ier excite les chevaliers Teutoniques à lui refuser l'hommage. L'occasion eût peut-être été bonne pour conquérir définitivement le pays prussien, mais Sigismond hésita et se laissa jouer par le grand-maître, Albert de Brandebourg. Il lui permit de se séculariser, de se faire protestant et de se proclamer prince héréditaire de Prusse sous la suzeraineté de la Pologne. En 1525, Albert prêta, sur la grande place de Cracovie, un solennel hommage. La Prusse était née. Un an plus tard, la maison d'Autriche mettait la main sur la Hongrie et la Bohême. Des esprits clairvoyants aperçurent le danger qui menaçait la Pologne. « C'en est fait du rôle du roi de Pologne parmi les princes chrétiens », disait le chancelier Gattinara au poète Dantiscus, et le jeune Hosius écrivait ces vers :

Quis magis est demens invicto rege polono?...
Hostilem potuit qui quum fudisse cruorem
Abstinuit tamen et vultu suscepit amœno
Viscera quem scivit deripuisse sua.

La Prusse, l'Autriche, la Moscovie prennent à la fois leur essor. Ce début du XVIe siècle est vraiment une période critique pour la Pologne. Pour le moment, elle semble trouver une compensation dans l'annexion définitive de la Mazovie. A la mort du prince Janusz III, dernier descendant de la dynastie des Piast, le duché fait définitivement retour à la couronne. Il garde encore certaines traces de son ancienne indépendance, un gouvernement autonome, un statut spécial. Ce n'est qu'à dater de 1576 qu'il acceptera la législation générale du royaume. La capitale de la Mazovie, Varsovie, mise à la mode par la reine Bona, deviendra, à dater de 1569, la capitale de l'État.

Le règne de Sigismond Ier continue l'œuvre législative de ses

1. Pour les guerres contre la Moscovie, voir le chapitre suivant.

prédécesseurs : la Constitution dite *Læsæ majestatis* assure l'inviolabilité des nonces et des sénateurs : les diètes de Thorn et de Bydgoszcz (Bromberg) (1520-1521) attachent les paysans à la terre qu'ils sont tenus de cultiver. Par suite de l'union conclue avec la Lithuanie, les paysans avaient une tendance marquée à émigrer pour aller cultiver les pays russes (de même que plus tard les paysans russes émigrèrent vers la Sibérie). Les biens des nobles restaient en friche. Des prescriptions sévères enjoignirent de courir sus aux réfractaires et leur ordonnèrent de travailler un jour par semaine pour le seigneur. Les nobles s'adjugèrent le droit d'acquérir les biens des communes rurales. Ces communes perdirent leur autonomie judiciaire et furent soumises aux tribunaux de la noblesse. Sigismond essaya, d'ailleurs vainement, d'imposer au royaume une législation complète et uniforme. Le statut dit de Nicolas Taszycki, qui complétait celui de Laski, fut bien imprimé à Cracovie en 1532, mais il resta à l'état de simple projet.

« En Occident le paysan, lui aussi, avait été associé à la terre, astreint à la corvée ; mais en Occident le noble, qui asservissait le paysan, se reconnaissait en même temps le serviteur du monarque. En Pologne, la *szlachta* se proclamait maîtresse absolue dans ses domaines, et en même temps se refusait solennellement à reconnaître le pouvoir absolu de roi » (Bobrzynski).

En revanche, la Lithuanie accepta, en 1509, le statut dit *Lithuanien*. Il était rédigé dans la langue slavonne-russe des provinces occidentales et traduit en latin et en polonais. Il dérive plus du droit polonais que du droit russe.

C'est du règne de Sigismond Ier que date le premier essai d'une armée permanente. Autrefois, au moment d'une guerre, on procédait par levée en masse (*pospolite ruszénié*), soit dans une province, soit dans le pays tout entier. Les travaux des champs étaient interrompus. En 1512, 1514, 1527, on s'efforça d'établir des impôts réguliers pour l'entretien de troupes permanentes. Cette réforme échoua devant la mauvaise volonté universelle. Elle fut ajournée au règne de Sigismond II. Elle s'opéra plus facilement en Lithuanie.

Sigismond avait épousé en secondes noces une princesse ita-

lienne, Bona Sforza, fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d'Isabelle d'Aragon. Belle et artificieuse, elle exerça une influence tout ensemble heureuse et néfaste sur la société polonaise. A côté des élégances italiennes elle introduisit la corruption, l'immoralité. En souvenir du Bari d'Italie elle avait fait construire un château qui, plus tard, devait donner son nom à la fameuse confédération de Bar. Elle excita de grands mécontentements et Sigismond en éprouva le contre-coup.

En 1535, il avait convoqué la *szlachta* pour une guerre contre le voïévode de Moldavie. Une fois en armes; les nobles se refusèrent à marcher contre l'ennemi qui, d'ailleurs, ne venait pas à leur rencontre; ils ne firent couler d'autre sang que celui des volatiles qu'ils rencontrèrent dans les basses-cours et cette expédition héroï-comique reçut le nom de *Guerre aux poules*. Ils ne désarmèrent point avant d'avoir obtenu du roi certains engagements, notamment celui de ne plus convoquer la pospolite (la levée) sans raison sérieuse, et de renoncer à certains impôts. Ce fut une cruelle épreuve pour la majesté royale.

En somme, le règne de Sigismond avait été surtout une longue lutte contre les magnats et contre la szlachta. Quand il monta sur le trône, la royauté manquait des trois organes essentiels d'un gouvernement : l'armée régulière, le trésor, l'administration. Il ne réussit pas à les constituer. Le dernier et le plus savant historien de la Pologne résume en un mot la formule de son règne : ce fut l'abdication du pouvoir royal. De fait, ce pouvoir fut exercé par le sénat; les sénateurs, qui auraient dû être les exécuteurs des volontés du souverain, s'appliquaient uniquement à les contrôler ou à les contrarier, et Sigismond ne sut trouver un contrepoids ni dans la noblesse, ni dans le peuple, ni dans une bureaucratie, ni dans une armée sérieusement organisée.

Sigismond II Auguste et Barbe Radziwill. — Sigismond II Auguste (1548-1572) avait été élu et couronné roi de Pologne du vivant de son père en 1530. Fils de l'Italienne Bona, il appartenait par elle au sang des Sforza. Il avait reçu une brillante éducation. Il parlait l'italien comme le polonais. Marié

d'abord à une princesse autrichienne, il avait épousé, en 1547, la veuve du palatin de Novogrodek, Barbe Radziwill. Les magnats virent avec peine la femme de l'un d'entre eux monter sur le trône. Sigismond ne put la faire couronner qu'en 1550. Elle mourut peu de temps après, empoisonnée peut-être par la reine douairière Bona. En 1526, l'artificieuse Italienne quitta la Pologne pour retourner en Italie. Elle emportait avec elle des joyaux et des trésors inestimables. A différentes reprises, les Polonais s'efforcèrent de rentrer en possession de ces richesses. Ils ouvrirent, avec Bruxelles, Vienne, Madrid et Naples, des négociations qui durèrent fort longtemps et restèrent infructueuses. Bona laissa en Pologne un mauvais souvenir.

Sigismond II Auguste n'est pas un de ces princes qui n'ont pas d'histoire. Son règne est une période de perpétuelle fermentation. Les problèmes les plus graves ne cessent d'être soulevés dans l'ordre religieux ou dans l'ordre politique.

Progrès de la Réforme. — La Pologne n'était pas restée indifférente au mouvement de la Renaissance; elle ne pouvait rester insensible à celui de la Réforme. Dès le xve siècle, les doctrines des Hussites, l'Utraquisme notamment, y avaient pénétré; les Frères Bohêmes s'étaient établis dans la Grande-Pologne. Les meilleurs esprits étaient travaillés, les uns par le scepticisme, les autres par le goût des nouveautés religieuses. Certaines églises avaient été le théâtre de faits scandaleux. Depuis longtemps des conflits avaient éclaté entre la noblesse et le clergé à propos des dîmes et de la juridiction. Les jeunes gens qui allaient étudier en Allemagne revenaient imbus de l'esprit de Luther. Ils demandaient la suppression du célibat des prêtres, la communion sous les deux espèces, l'introduction de la langue nationale dans la liturgie, sans prétendre d'ailleurs détacher la Pologne de l'Église romaine.

En 1551, Socin arrive en Pologne : la Réforme prend une allure agressive; on chasse des prêtres pour établir à leur place des ministres calvinistes ou luthériens; on dépouille les églises. Non seulement le pays reçoit les hérétiques étrangers, mais il en expédie au dehors jusqu'en Hollande.

L'homme qui contribua le plus à sauver le catholicisme fut

Stanislas Hosius : l'Église, se sentant menacée, avait entrepris de se réformer elle-même. En 1551, au synode de Piotrkow, les délégués des chapitres insistent avec énergie sur la décadence morale du clergé, le déclin des études théologiques et de la piété. A l'occasion de ce synode, Hosius publia une *Confessio fidei* qui fut comme le tocsin du catholicisme menacé. Elle n'eut pas moins de dix-sept éditions dans les divers pays d'Europe. Hosius représenta la Pologne au concile de Trente, et en revint avec le légat pontifical Commandoni (1562). Sigismond Auguste, après avoir rêvé de constituer une Église nationale, accepta les décisions du concile. En 1565, introduits par Hosius, les premiers jésuites arrivèrent à Braunsberg; peu à peu ils s'établirent à Posen, à Pultusk et à Vilna. Ils allaient bientôt couvrir de leurs missions toute la Pologne et la Lithuanie.

Pour le moment, la tolérance était à l'ordre du jour. Les sectes ne furent point persécutées, en dépit d'Hosius, qui admirait la Saint-Barthélemy. Elles essayèrent de se grouper pour se défendre. Au synode de Sandomir elles conclurent une union (*consensus sandomiriensis*), où les trois communautés des Frères Bohêmes, des calvinistes, des luthériens, s'entendirent pour rédiger une confession de foi commune. Cette confession fut repoussée par le roi à la diète de 1570. En revanche, cette diète refusa au roi les réformes qu'il lui demandait. La Pologne ne devait avoir ni une Église catholique ni une Église réformée nationales. Il s'y établit de fait une certaine tolérance vis-à-vis des hétérodoxes. Mais suivant la remarque d'un historien peu suspect (M. Bobrzynski), cette tolérance n'était qu'une preuve de la faiblesse de l'État. Le protestantisme s'émietta en une infinité de sectes; toutes s'entendaient pour maintenir l'anarchie dans le royaume; elles sentaient qu'un pouvoir fort devait nécessairement être redoutable pour elles.

Essais de réformes politiques. — En somme, la Réforme religieuse échoua; la Pologne resta un pays catholique et ultramontain. Le règne de Sigismond Auguste vit tenter des essais de réforme politique, financière, économique, qui furent plus heureux. La couronne avait depuis de longues années gaspillé ses biens, qui constituaient le plus clair de ses reve-

nus. A l'instigation de la diète, le roi procéda à une revision sévère de ces dangereuses libéralités. Les domaines qui avaient été aliénés depuis 1564 firent retour à la couronne; ils furent affectés aux besoins du roi, aux dépenses publiques et, pour un quart, à l'entretien d'une armée permanente.

Cette réforme importante faisait partie d'un ensemble de mesures beaucoup plus vaste, qu'on appelait dans la langue politique du temps l'exécution des droits (*De juribus publicis et privatis, sive stabiliendis, sive corrigendis, et de eorum executione*). Il s'agissait de mettre en ordre et en harmonie toutes les anciennes dispositions législatives, de codifier le droit public polonais, de régler les rapports définitifs de la royauté et des diètes, des diètes et des diétines, d'améliorer les conditions des paysans. Malheureusement Sigismond Auguste manquait d'esprit de décision. On l'appelait le « roi du lendemain », parce qu'il ajournait toujours ses résolutions. Il laissa prendre aux diètes plus d'une fâcheuse mesure. La Pologne était un pays essentiellement agricole et peu industriel. Pour se procurer à meilleur prix les produits du luxe étranger, la szlachta proclama le principe du libre-échange absolu; la Pologne fut inondée d'objets étrangers et l'industrie nationale absolument ruinée.

Les négociants furent soumis à des règlements qui leur imposaient un prix maximum; le commerce en fut paralysé. Toute opération commerciale fut interdite aux nobles établis dans les villes et aux bourgeois possesseurs de terres; les Juifs seuls profitèrent de ces prohibitions. L'occupation de Constantinople par les Turcs et du littoral de la mer Noire par les Tatars avait fermé aux Polonais les voies commerciales du Sud et ne leur laissa de débouchés que sur l'Ouest et le Nord. Dans son aveuglement, la szlachta alla jusqu'à interdire aux négociants indigènes d'aller chercher les marchandises au dehors; elle préférait les recevoir directement des fournisseurs étrangers. L'avenir économique de la Pologne fut à jamais compromis.

Les réformes d'ordre purement politique ne réussirent guère mieux. La diète ne réussit ni à s'affranchir des diétines, ni à se débarrasser du sénat. Le roi restait hésitant, indécis entre ces

trois organes rivaux. Il se produisit des scènes scandaleuses où la majesté royale fut singulièrement déconsidérée. Dans l'ordre judiciaire, les essais de réorganisation et de codification n'aboutirent pas. Un jurisconsulte, Herburt, eut l'idée de publier en 1563 un recueil alphabétique des lois existantes. Ce recueil fut traduit en polonais en 1570 et admis dans la pratique judiciaire; mais ce n'était pas un code officiel.

Les diètes s'occupèrent également de la question de l'éducation publique. L'Université de Cracovie était en pleine décadence. En présence des progrès de la Réforme, elle se cantonnait dans l'explication d'Aristote et les formules étroites de la scolastique. On demanda l'établissement d'une commission spéciale qui s'occuperait de l'organisation des écoles. Elle échoua. Les diverses confessions ouvrirent des instituts pour leur compte; et les jeunes nobles continuèrent à fréquenter les Universités étrangères.

L'union de Lublin. — L'œuvre la plus importante du règne de Sigismond Auguste, ce fut l'union politique conclue entre les différentes parties de l'État polonais. Cet État était loin d'être homogène. Il se composait de trois groupes principaux : le Royaume ou *la Couronne*, la Lithuanie, la Prusse royale, sans compter la Prusse vassale ou ducale.

Pendant longtemps la Prusse royale, à moitié allemande, avait refusé de siéger dans les diètes polonaises. Elle y consentit enfin à la diète de Lublin en 1569. La Prusse ducale renouvela à cette même diète l'hommage solennel de sa vassalité et reconnut au roi de Pologne le droit de reviser en appel les jugements rendus par le duc. En 1566, la Livonie avait été annexée au royaume. La Prusse semblait tout entière englobée dans la Pologne. Malheureusement, en 1563, Sigismond avait reconnu à l'Électeur de Brandebourg et à ses héritiers mâles un droit de succession sur la Prusse ducale. C'était là un acte impolitique au plus haut degré : le roi n'en avait guère soupçonné les conséquences redoutables.

La grosse question était la régularisation des rapports avec la Lithuanie. Le catholicisme et la Réforme avaient aussi pénétré dans ce pays orthodoxe; ils avaient contribué à y répandre la

langue polonaise : des intérêts économiques le rattachaient à la Pologne; la colonisation polonaise avait fait des progrès considérables dans les provinces de la Petite-Russie. En Lithuanie comme en Pologne, le pays légal était constitué par la noblesse; les villes ne comptaient pas, les paysans non plus. Les villes avaient été dépouillées de leurs terres par les boïars et ravagées par les Tatars. Le dernier des Jagellons paraissait devoir mourir sans enfants et la noblesse des deux pays craignait de voir se relâcher un lien qui n'avait d'autre garantie que le principe de l'union personnelle. Les Polonais auraient désiré une incorporation absolue, mais les nobles lithuaniens ne l'entendaient pas ainsi. Sigismond Auguste s'appliqua sérieusement à concilier des intérêts en apparence divergents; il visita à diverses reprises la Lithuanie, réforma le statut qui régissait la principauté. Les négociations durèrent plusieurs années. Elles furent reprises à la diète de Lublin, qui dura du 23 décembre 1568 au 11 août 1569.

Les magnats lithuaniens se montrèrent peu favorables à l'union et, après s'être présentés à la diète de Lublin, ils la quittèrent en protestant. Le roi alors proclama de sa propre autorité l'union des pays russes à la couronne, invita la *szlachta* lithuanienne et petite-russienne à l'accepter. Il réussit et les magnats sentirent « que le sol se dérobait sous leurs pieds ». Cette fois ils donnèrent leur adhésion, quelques-uns la mort dans l'âme, mais à condition qu'on leur laisserait un gouvernement particulier. Une diète commune aurait été le seul organe de l'union. Malgré l'opposition de la szlachta polonaise, Sigismond Auguste accepta ces conditions. Les deux États n'en formeraient désormais qu'un seul : la Volynie, la Kiovie et la Podlachie étaient définitivement cédées à la Couronne. Le souverain, roi dans l'un, avait dans l'autre le titre de grand-prince; toutefois la Lithuanie conservait ses fonctionnaires, son trésor et son armée; la diète, la monnaie, la représentation et les actes diplomatiques étaient communs aux deux membres de l'union.

L'orthodoxie restait tolérée dans les pays dont elle était la religion primitive; mais on lui faisait entendre qu'elle n'était qu'une religion inférieure; on considérait les orthodoxes comme

des schismatiques qu'il faudrait tôt ou tard ramener à l'Église de Rome.

Bien des questions n'étaient pas résolues. « Les fondements de l'État restaient inachevés » (Dzieduszycki). En somme le régime adopté était à peu près celui qui existe aujourd'hui dans l'Autriche-Hongrie sous le nom de dualisme. En Lithuanie comme en Pologne, le roi ne jouit d'ailleurs que d'une autorité insuffisante. A côté de ses fonctionnaires, il y a des fonctionnaires locaux, qui souvent les tiennent en échec. Les siens sont nommés à vie et ne sont responsables que devant la diète. La diète est tour à tour en conflit avec le roi, avec le sénat, avec les diétines. A ne jeter les yeux que sur la carte, la Pologne semble un des grands États de l'Europe : mais cet État, qui touche à tant de voisins, n'a point de places fortes; il touche à la mer et n'aura jamais de marine. Il a une noblesse vaillante, mais n'entretient qu'une faible armée.

Des esprits clairvoyants poussent des cris d'alarme. Dans un discours prononcé en 1556, Orzechowski dit : « Si nous voulions examiner tous les défauts de ce royaume, nous crierions avec Isaïe : de la tête aux pieds il n'y a point de santé chez lui, car il n'y a point d'unité... Il a six états : le paysan qui la nourrit, l'artisan qui l'habille, le marchand qui l'enrichit, le chevalier ou gentilhomme qui la défend, le roi qui la juge, le prêtre qui l'instruit. Que quelqu'un me dise si ces états sont en bon ordre, s'ils ont leurs droits et leur liberté, s'ils font ce qu'ils doivent faire... Nous en sommes arrivés en Pologne à un tel point qu'il faut, ou se taire et périr, ou parler et être sauvés. » Le poète Krzycki (Critius) écrit l'épitaphe de la république :

Publica res jacet hic morbis extincta duobus.

« Ci-gît la république, morte de deux maladies : des querelles entre les frères, des discordes dans le gouvernement. D'où viennent ces deux maladies? Des excès de la liberté, du mépris de la loi. N'y avait-il point de remède pour les guérir? Oui, la foi et la vertu royale; on leur a lié les mains et le pays est mort. »

La Livonie vassale. — La Pologne jouit sous le règne de Sigismond Auguste d'une paix relative. Protégée contre les invasions des Tatars par l'organisation des Kosaks, elle n'eut sérieusement à lutter que du côté du Nord. La Livonie, germanisée depuis le XIIIe siècle, appartenait à l'ordre des chevaliers Porte-Glaive. Le grand-maître, menacé par les prétentions de l'archevêque de Riga, invoqua le secours du roi de Pologne et conclut alliance avec lui (1557). Les attaques des Moscovites, sous Ivan le Terrible [1], déterminèrent le grand-maître Kettler à se reconnaître vassal de la Pologne (1561). L'ordre des chevaliers Porte-Glaive fut dissous; Kettler garda la Livonie à titre de prince héréditaire. Cette province entra donc dans le système de l'État polono-lithuanien; elle gardait sa liberté religieuse, son administration et ses tribunaux. Peu après Kettler fut déposé; la Livonie s'unit à la Lithuanie et reçut un gouverneur lithuanien (1566).

La civilisation polonaise. — Le XVIe siècle voit pénétrer en Pologne l'esprit de la Réforme et celui de la Renaissance. La langue latine est toujours en honneur; elle règne encore dans la vie politique; elle est maniée avec un talent classique par des poètes humanistes, comme Dantiszek (1485-1548), Critius ou Krzycki (1477-1587), Janicki (1516-1543).

Ils s'appliquent à rivaliser avec les maîtres de l'antiquité et parfois ils y réussissent. Les gentilshommes vont faire leurs études à Bologne et à Padoue; ils en rapportent le goût et les élégances raffinées de la culture italienne. Les réformateurs comprennent qu'il faut s'adresser au peuple dans sa langue maternelle; à l'exemple de Huss, de Calvin, de Luther, ils traduisent les livres saints, impriment des écrits polémiques. De Cracovie l'art typographique se répand sur tous les pays de langue polonaise et sur les provinces russes de la Lithuanie. On imprime aussi des livres polonais à Anvers, à Cologne, à Paris, à Prague, à Breslau.

Pour résister à la propagande de la Réforme, les catholiques sont obligés d'imiter son exemple. Aux traductions protestantes

1. Voir ci-dessous, t. V, chapitre *Russie*.

de l'Écriture ils opposent des traductions orthodoxes. Celle de la Bible par Wujek est un des monuments les plus remarquables de la prose polonaise. Les *Kancjonals* ou recueils de cantiques se multiplient. C'est pour rivaliser avec eux que Kochanowski entreprend de traduire les *Psaumes* de David. Cette traduction révèle à la Pologne un poète tel qu'elle n'en avait encore jamais eu.

Trois hommes de génie dominent le XVIe siècle polonais; ils émancipent définitivement l'idiome national, ils lèguent aux siècles futurs des modèles qui n'ont pas été souvent égalés. Jean Kochanowski (1530-1584) est le Malherbe de la Pologne, Rej de Naglowice (1505-1577) en est le Montaigne, Skarga (1536-1612) en est le Bossuet. Autour d'eux se groupe une pléiade qui n'est pas indigne de rivaliser avec celle de l'Occident.

Kochanowski est tout ensemble un poète lyrique, élégiaque, dramatique, et même satirique. Les stances les plus exquises de Malherbe dans l'*Ode à Duperrier* peuvent seules donner une idée du charme mélancolique des *Thrènes* où le poète polonais pleure la mort de sa fille Ursule; le *Congé des Ambassadeurs grecs* est un drame classique, d'une allure vraiment grecque et bien supérieur à ce que le XVIe siècle a produit dans notre pays. — Rej de Naglowice est le type du *szlachcic* polonais éclairé par l'esprit de la Renaissance sans être dépravé par le cosmopolitisme; dans sa *Vie de l'honnête homme*, il nous expose non seulement la condition sociale de la noblesse rurale, mais la situation politique du pays. Son style est d'une saveur exquise, d'une naïveté charmante. — La partie plus intéressante de la carrière de Skarga n'appartient pas à l'époque qui nous occupe en ce moment.

A côté de ce glorieux trio, une place d'honneur appartient à Lucas Gornicki (1528-1602). Son *Courtisan polonais* n'est pas une simple imitation du *Cortigiano* de Balthazar Castiglione; c'est un livre vraiment original où l'histoire peut puiser à pleine main. Il complète l'ouvrage de Rej.

Les historiens proprement dits ne manquent point à la période des Sigismond. Il suffit de citer Martin Bielski (1495-1575), auteur d'une *Chronique universelle*, Mathieu Stryjkowski

(1547-1583). L'intérêt que la classe dirigeante porte aux affaires politiques se retrouve dans les écrits latins ou polonais de publicistes tels que Modrzewski (1503-1590), Orzechowski (1515-1566), Sarnicki (mort en 1594). — Martin Kromer (1512-1589) écrit l'histoire et la description de son pays. — L'Italien Guagnini, naturalisé Polonais (1531-1614), dans sa *Descriptio Sarmatiæ europææ*, complète l'œuvre de Kromer.

Parmi les représentants de l'humanisme, on peut nommer le pédagogue Marycki, et Luc Gorski (1525-1585), le commentateur de Cicéron.

Dans les sciences, la Pologne peut citer un nom glorieux entre tous, celui de Copernic [1] (1478-1543). L'Allemagne a essayé de le lui disputer : ce qu'il y a de certain c'est qu'il était né à Torun (Thorn), qu'il commença ses études à Cracovie et qu'il ébaucha dans cette ville son grand ouvrage sur les *Révolutions des globes célestes*. Sa famille était d'ailleurs originaire d'un pays foncièrement polonais, la Silésie.

Une société élevée à l'école de l'Italie ne pouvait ignorer ou négliger les beaux-arts. Cependant le XVIe siècle ne vit pas fleurir en Pologne d'artistes vraiment nationaux. On se contenta d'importer des œuvres étrangères, d'appeler des artistes allemands ou italiens. Tout au plus la Pologne pourrait-elle citer comme lui appartenant quelques graveurs ou sculpteurs de second ordre. Les catholiques ne construisirent plus d'églises : en ce temps de querelles religieuses, on ignorait aux mains de quelle confession elles pouvaient tomber; les hétérodoxes s'établirent dans des maisons particulières. La fermentation des idées théologiques favorisa le développement de la musique sacrée : la Petite-Pologne donna quelques compositeurs originaux, notamment Gomolka, qui mit en musique les psaumes de Kochanowski. Le goût de la vie de société se répandit sous l'influence de la reine Bona et de son entourage italien. On rompit avec les traditions patriarcales; on se plut à imiter la pompe et le luxe des étrangers; les grands seigneurs eurent de véritables cours.

1. Voir ci-dessus, p. 310.

Le développement de la littérature et de l'esprit public exerça une heureuse influence sur les habitants des villes. Ils étaient presque tous Allemands; ils commencèrent à se poloniser. Quelques-uns d'entre eux demandèrent à l'étranger des titres de noblesse, et leurs noms figurent aujourd'hui sur le livre d'or de l'aristocratie polonaise.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux. — **Dzieduszycki,** *Der Patriotismus in Polen*, Cracovie, 1884. — **Schiemann,** *Russland, Polen und Livland,* 2 vol., Berlin, 1886-1887, coll. Oncken. — **Ch. Forster,** *Pologne*, dans *l'Univers Pittoresque*, Paris, 1840. — **Szujski,** *Histoire de Pologne* (en polonais), 4 vol., 1862-1866. — **Bobrzynski,** *Histoire de Pologne* (id.), 2 vol., 1880. — **Caro,** *Geschichte Polens*, 5e partie, Gotha, 1888.

Ouvrages spéciaux. — **Czerny,** *Les règnes d'Albert et d'Alexandre* (en polonais), Cracovie, 1872. — **Kniaziolucki,** *Johann Albert, Kœnig von Polen, in seinen ersten Regierungsjahren*, Leipzig, 1870. — **Szujski,** *La Renaissance et la Réforme* (en polonais), Cracovie, 1880. — **Jablonowski,** *Les affaires de Valachie sous les Jagellons* (en polonais), Varsovie, 1878. — **Liske,** *Études sur l'histoire du* XVIe *siècle* (en polonais), Posen, 1867. — **Warnke,** *De ducis Michaelis Glinscii rebellione*, Berlin, 1868. — **Tarnowski,** *Les écrivains politiques au* XVIe siècle (en polonais), Cracovie, 1886. — Du même, *Jean Kochanowski*, Cracovie, 1888. — **L. Leger,** *Jean Kochanowski*, dans les *Nouvelles études slaves*, Paris, 1886. — **Alexandre Przedziecki,** *Les princesses Jagellones du* XVIe *siècle* (en polonais), Cracovie, 1868-1878. — **Eichhorn,** *Der ermlændische Bischof und Cardinal Stanislaw Hosius*, 2 vol., Mayence, 1855. — **Joukovitch,** *Le cardinal Hosius et l'Église polonaise de son temps* (en russe), Pétersbourg, 1882. — **Hosii,** *Epistolæ*, publiées par l'Académie de Cracovie, 1879 et années suivantes. — **E. de Noailles,** *Henri de Valois et la Pologne*, 3 vol., Paris, 1867. — **W. Zakrzewski,** *Les origines et le développement de la Réforme en Pologne* (en polonais), Leipzig, 1870. — **Lioubovitch,** *Histoire de la Réforme en Pologne* (en russe), Varsovie, 1883. — **J. Bukowski,** *Histoire de la Réformation en Pologne* (en polonais), 3 vol., Cracovie, 1883-1886. — **Karéef,** *Esquisse d'une histoire du mouvement réformateur et de la réaction catholique en Pologne* (en russe), Moscou, 1886. — **Dembinski,** *Die Beschickung des Tridentinums durch Polen und die Frage vom Nationalconcil*, Breslau, 1883. — **Kanteçki,** *Die neapolitanische Summen*, Posen, 1880. — Consulter aussi l'*Encyclopédie ecclésiastique de Pologne*, Varsovie, une vingtaine de volumes, en cours de publication, et les bibliographies de M. Pawinski dans la *Revue Historique* de Monod.

Histoire de la littérature polonaise. — **Maryan Dubiecki,** *Histoire de la littérature polonaise dans ses rapports avec l'histoire de la nation* (en polonais), Varsovie, 1888. — **Pypine et Spasovitch,** *Histoire des littératures slaves* (en russe, t. III, Pétersbourg, 1881, trad. allemande. Leipzig, 1882). — **Lavollée,** *De poetis latino-polonis*, Paris, 1872. — Du même, *La poésie latine en Pologne*, Paris, 1873. — **Raph. Lœwenfeld,** *Lukasz Gornicki*, Breslau, 1884.

CHAPITRE XVIII

LA MOSCOVIE
LA REVANCHE CONTRE LES LITHUANIENS
ET LES TATARS

(1462-1556)

I. — Ivan le Grand.

La Moscovie en 1462. — L'État que le grand-prince Vassili l'Aveugle [1] léguait à son fils Ivan III ne peut pas s'appeler *la Russie*, car la plus grande partie des pays russes restaient en dehors de sa domination. Il est simplement *la Moscovie*. Il s'est formé autour du bourg de Moscou par un long et patient travail de réunion, qui a duré près de deux cents ans, de la fin du XIII[e] siècle à la fin du XV[e]. Ce travail n'a eu prise que sur les pays de la nouvelle Russie de l'Est ou des Forêts, aux confins de la colonisation slave et des races *allogènes* (finnoises et turques), dans la région qui s'appelait alors la *Sousdalie*. Avant Ivan III, huit règnes de princes y avaient déjà été employés [2].

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 777 et suiv.
2. Daniel (mort en 1303) ajouta au noyau moscovite la ville de Kolomna et la principauté de Péréïaslavl-Zaliésski; ses fils Georges (1303-1326) et Ivan (1326-1340) l'accrurent, l'un de Mojaïsk, l'autre d'Ouglitch, Galitch et Biélozersk (sur le lac Blanc); (après Siméon le Superbe et Ivan le Débonnaire), Dmitri le *Donskoï*,

L'État moscovite, à l'avènement d'Ivan III, occupait le cours supérieur de plusieurs des grands fleuves russes, celui de la Dvina septentrionale, du Volga et de l'Oka, du Don; mais il ne comprenait pas même tout ce qui s'est appelé plus tard la *Grande-Russie* ou la *Moscovie*; car dans cette Russie, qui reconnaissait au souverain de Moscou le titre de grand-prince (*vélikii-kniaz*), il y avait au moins sept États qui gardaient à son égard une complète autonomie. C'étaient d'abord les trois républiques de Novgorod-la-Grande, Pskof [1], Viatka (celle-ci dépendante de Novgorod). Ces républiques accordaient au grand-prince de Moscou le titre vague de *gospodine* (seigneur), mais non le titre plus précis de *goçoudar* (souverain). C'étaient ensuite les quatre principautés de Tver, Rostof, Iaroslavl, Riazan, dont les titulaires ne lui accordaient que le titre, non moins vague, de *frère aîné*. Contre deux d'entre elles, Riazan et surtout Tver, les prédécesseurs d'Ivan III avaient soutenu une lutte pour l'existence, tantôt sur les champs de bataille, tantôt devant le tribunal du khan de la *Grande-Horde*.

Une partie encore plus considérable des pays russes, presque tout ce qui avait formé la Russie primitive, celle de saint Vladimir et de Iaroslaf le Grand, n'était même pas reliée à Moscou par ces liens précaires de vassalité ou de *fraternité*. Conquises autrefois par les Lithuaniens, unies avec la Lithuanie elle-même à l'État polonais, toutes ces Russies professaient, comme Moscou, la religion grecque orthodoxe, mais elles avaient un autre chef religieux : en face du métropolite de Moscou se dressait le siège métropolitain de Kief, le plus ancien des pays russes. Quoique de langue russe et de religion orthodoxe, elles formaient le support de la puissance la plus redoutable à leurs frères de Moscovie : elles étaient une partie intégrante de ce vaste empire qui, formé de trois nationalités différentes (même

du reste de la principauté de Galitch, d'une partie du pays méchtchérak, peut-être de Vladimir-sur-Kliazma; Vassili Dmitriévitch, de Mourom, Sousdal, Nijni-Novgorod, de plusieurs cantons enlevés aux princes de Tchernigof; enfin Vassili l'Aveugle, de Vologda, d'Oustioug et d'Életz (Iéletz) sur le Don.

1. Dans les volumes précédents les terminaisons analogues à celle-ci étaient en *v* au lieu d'être en *f*. — Les deux formes, destinées à reproduire un son russe qui est intermédiaire entre le *v* et l'*f*, se justifient également. Il n'y a de vicieux que les transcriptions par *w* oupar *ff*.

de quatre avec les Allemands de la Prusse polonaise), pourrait s'appeler l'empire *polonais-lithuanien-russe*. Aussi les Moscovites en arrivèrent à confondre leurs frères orthodoxes de l'Ouest dans la haine qu'ils portaient à la Lithuanie conquérante et à la Pologne catholique. Toutes ces Russies, pour eux, étaient la « sombre Lithuanie » ou « l'infidèle Pologne. »

Cet empire ennemi, s'étendant de la mer Noire à la Baltique, barrait absolument à la Russie de l'Est les routes vers l'Europe, les accès de la civilisation. Ce blocus de la Moscovie était complété par l'ordre allemand des chevaliers Porte-Glaive, maître de la Livonie, de l'Esthonie, de la Courlande; par la Prusse orientale, qui appartenait à l'Ordre Teutonique et qui devait former le noyau de l'État prussien; enfin par les possessions de la Suède, formant lisière depuis les bouches de la Néva jusqu'au fond du golfe de Bothnie.

Du côté de l'Est, la Moscovie était également cernée par les hordes ou tsarats musulmans de Kazan, de Saraï et Astrakhan, des Nogaïs, des Tatars de Crimée, ceux-ci se prolongeant des bouches du Dniester au détroit d'Iénikalé. Les khans de Crimée, ayant accepté le protectorat du sultan osmanli, pouvant compter à l'occasion sur le concours de ses janissaires, de sa flotte et de sa formidable artillerie, formaient comme l'avant-garde en Russie de l'immense empire ottoman.

Ainsi la Moscovie des grands-princes formait un État qui, avec les enclaves de Rostof et Iaroslavl, n'était pas même compact. Du côté de l'Ouest, elle restait très en deçà de la Düna et du Dniéper. Elle était tenue loin de toute mer : la mer Blanche était novgorodienne; la mer Baltique, suédoise, allemande, polonaise; la mer Noire, tatare et turque; la mer Caspienne, tatare et persane. La Moscovie était donc un État tout terrien, tout rural, très limité d'horizon. Et sur cet État pesait toujours le joug tatar, car il restait une province de l'empire mongol; il devait toujours l'obéissance et le tribut au khan de la Grande-Horde. Il était, malgré sa religion, bien plus asiatique qu'européen. Il regardait plutôt vers l'Asie, d'où lui étaient venues tant d'invasions, et au seuil de laquelle siégeait le khan de Saraï, son suzerain musulman.

Tout allait changer avec Ivan III. Ses prédécesseurs ont mérité le surnom collectif de « rassembleurs de la terre russe ». Lui, il est, par excellence, le Rassembleur. La terre russe dispersée, il allait la rassembler aux dépens : 1° des princes apanagés de sa propre maison; 2° des maisons rivales de la sienne; 3° des républiques russes; 4° de l'État polonais-lithuanien-russe. Surtout, il allait émanciper la Russie d'une odieuse suzeraineté, mettre fin au joug tatar.

Lutte contre les princes apanagés. — Une cause intime de faiblesse pour la grande-principauté, c'est que ses souverains ne s'étaient pas encore élevés à l'idée de l'État indivisible. Les plus âpres à « rassembler la terre russe » démembraient ensuite leur domaine, continuant à le distribuer en apanages entre leurs fils. De cette erreur politique, personne n'avait pu faire une aussi cruelle expérience que le père même d'Ivan III, Vassili l'Aveugle. Cela ne l'avait point empêché de revenir aux constitutions d'apanages. S'il laissait la couronne et la meilleure part de l'héritage à son fils aîné Ivan III, il avait assigné aux autres des domaines : à Iouri, Dmitrof, Mojaïsk, Serpoukhof; à André le Vieux, Ouglitch; à Boris, Borovsk; à André le Jeune, Vologda; à sa veuve, un vaste douaire. Il fallut qu'Ivan III reprît contre ses frères ce travail de Pénélope : la destruction des apanages. Avec une politique tenace et inexorable, il mena l'œuvre à bonne fin. En 1472, Iouri mourut sans enfants mâles. Ivan III mit la main sur tout le domaine. Ses trois autres frères prirent les armes; il les apaisa en leur donnant quelques bribes de territoire. Sur un autre point encore l'ancien droit fut modifié. Jusqu'alors les boïars, *enfants-boïars* (hommes d'armes) et serviteurs de condition libre avaient gardé la faculté de passer du service d'un prince de la maison régnante à celui d'un autre prince; Ivan III n'admit plus que l'on quittât son service, même pour celui d'un de ses frères. La question se posa à propos du prince Lyk-Obolenski, un des officiers d'Ivan III, qui crut pouvoir porter son allégeance à Boris. Aux yeux du grand-prince *changer* c'était *trahir* : c'est depuis cette époque que le mot russe *izmiénit'* a pris ce double sens. Ivan III fit enlever le « traître » et le mit aux fers dans

Moscou. Pour soutenir l'ancien droit, le droit d'hériter et le droit d'accueillir les serviteurs d'autrui, Boris et André le Vieux prirent les armes. Ils firent une chose plus grave : ils s'entendirent avec les Novgorodiens rebelles; ils appelèrent à leur aide le roi de Pologne, offrant de passer à son service. Cette façon d'entendre le droit de *changer* était bien, dans le sens moderne du mot, une *trahison*. Ils provoquaient une invasion lithuanienne, au moment même où Moscou était menacée d'une invasion tatare. Ivan III, devant un tel péril, fut encore obligé de transiger.

Cependant le nouveau droit qu'il prétendait imposer prenait chaque jour plus d'autorité. Ceux même qui l'avaient si ardemment contesté n'osaient plus passer outre. Quand André le Jeune mourut sans enfants, en 1481, il laissait un testament qui attribuait tout son héritage au grand-prince. Quand la grande-princesse douarière mourut en 1484, Ivan III occupa ses domaines. En 1491, André le Vieux, dont Ivan III avait requis le contingent pour combattre les Tatars, n'envoya pas ses hommes. Après la victoire du grand-prince, il fut pris de terreur et courut à Moscou, en suppliant. Ivan III l'accueillit bien, l'invita à dîner, s'entretint longuement et familièrement avec lui. Après le dîner, Ivan sortit; alors entrèrent dans la salle à manger des hommes qui mirent la main sur André. Il fut jeté en prison, et y mourut (1494). Quand Ivan III apprit cette mort, que ses ordres avaient peut-être hâtée, il réunit le clergé, et, les yeux baissés, le visage ruisselant de larmes, fit une confession publique, s'accusant d'avoir été cruel pour son frère. Il accepta humblement une pénitence. Mais il ne relâcha pas les fils d'André, qui avaient été aussi arrêtés, et garda tout l'héritage. Quand, peu de temps après (1497), le quatrième frère, Boris, mourut, Ivan III s'adjugea son apanage, mais dédommagea les deux fils en leur donnant d'autres terres, dispersées çà et là, de façon à ce qu'ils n'eussent point de domaine compact. L'un des deux fils de Boris mourut en 1508 et par testament laissa tout son héritage à son oncle. Enfin un oncle d'Ivan III, le prince de Véréïa, mourut en 1485, forcé de laisser par testament son État au grand-prince, déshéritant ainsi son propre

fils. Les princes apanagés de la maison de Moscou avaient cessé d'être des rivaux pour le grand-prince.

Les princes des autres maisons : Tver, Riazan, Iaroslavl, Rostof. — Des autres maisons russes, la plus puissante était celle de Tver. Elle commandait le Volga en amont de la Moscovie; elle pouvait armer 40 000 cavaliers. Ardente avait été autrefois sa rivalité avec la maison de Moscou : le prince Michel de Tver (saint Michel) avait été exécuté en 1319 à la Horde, à l'instigation de Georges Danilovitch de Moscou; son fils, Dmitri *aux yeux terribles*, en 1325, y avait subi le même sort pour avoir vengé son père sur Georges Danilovitch; son second fils, Alexandre, avait vu ses États ruinés par les Tatars et par Ivan de Moscou, et avait été exécuté à la Horde, en 1338, avec son fils Feodor. Alors ses autres héritiers, courbant la tête sous la double contrainte de la Horde et de Moscou, avaient abjuré toute prétention à concourir pour le titre de grand-prince de Soudalie; ils avaient envoyé au Kremlin de Moscou, en signe de soumission, la grosse cloche de Tver. La lutte avait recommencé sous Dmitri Donskoï : Michel de Tver avait pris le titre de *grand-prince* de Tver, s'était allié avec Olgerd de Lithuanie et trois fois avait porté le ravage jusque sous les murs du Kremlin. Assiégé à son tour dans Tver, il avait dû signer le traité de 1375, où il reconnaissait Dmitri Donskoï comme son *frère aîné* et s'engageait à avoir mêmes ennemis et mêmes amis. Le souvenir de ces exécutions et de ces guerres était encore vivant au temps d'Ivan III. A la cathédrale de Tver, la châsse de saint Michel, le prince-martyr, rappelait ce que la dynastie et la principauté avaient souffert par Moscou. Cependant, à cette époque, le prince de Tver, Michel Borissovitch, était presque un enfant, et Ivan III était le mari de sa sœur; les rapports entre les deux pays étaient bons; le contingent de Tver avait plusieurs fois combattu sous les drapeaux de Moscou. Précisément cette paix si profonde devait être funeste au plus faible des deux États. Les vassaux de Tver, princes boïars, *enfants-boïars*, ennuyés de leur inaction forcée, sentant d'ailleurs que les jours de l'indépendance tvérienne étaient comptés, passaient l'un après l'autre au ser-

vice d'Ivan III. La principauté se vidait d'hommes, surtout d'hommes de guerre, au profit de Moscou. Quand Michel de Tver eut atteint sa majorité, il comprit que l'alliance de Moscou était pour lui un marché de dupe. Jusqu'en 1477 il ne confinait que d'un côté à la Moscovie; mais lorsque celle-ci eut conquis Novgorod et Pskof, Tver se trouva comme enclavé. Il n'avait plus de frontière libre que du côté de la Lithuanie. Le prince de Tver résolut de profiter de cette dernière chance : il conclut avec le roi Casimir IV un traité d'alliance, demanda la main de sa fille. Ivan III aussitôt lui déclara la guerre. L'issue n'en pouvait être douteuse : le Polonais était loin, le Moscovite tout près. De plus cette alliance avec la catholique Pologne soulevait contre Michel ses propres sujets, très attachés à l'orthodoxie, surtout le clergé qui voyait dans le métropolite de Moscou son chef religieux. Pris au dépourvu par l'invasion moscovite, Michel implora la paix; il l'obtint, mais à des conditions qui consacraient sa sujétion (1483). Tout de suite après il recommença ses négociations avec Casimir IV; mais ses lettres furent interceptées. Ivan rentra en campagne, cette fois avec un puissant train d'artillerie, que commandait l'Italien Fioraventi. En septembre, il campait sous les murs de Tver; trois jours après, ce qui restait de princes et de boïars au service de Michel sortit de la ville et supplia le grand-prince de le prendre à son service. Abandonné de tous, Michel s'enfuit avec une poignée de guerriers et alla finir ses jours en Lithuanie. Tout le pays se trouva, sans effusion de sang, réuni à Moscou.

La principauté de Riazan était plus solide que celle de Tver, parce qu'elle avait 400 ans d'existence et que, sous l'égide de la dynastie, avait pu se former une petite nation. Ses princes, eux aussi, avaient eu à lutter contre Moscou et à souffrir par elle. L'un d'eux, Iaroslaf, était mort dans les prisons de Georges Danilovitch; le fils de Iaroslaf, à l'instigation d'Ivan Danilovitch, avait été exécuté à la Horde. Les princes de Riazan se révélèrent, en général, moins scrupuleux ou plus habiles que ceux de Tver; ils avaient souvent la Horde pour alliée. Ainsi Oleg, qui, à l'époque de la bataille de Koulikovo, trahit la cause

de la Russie et de l'orthodoxie par excès de patriotisme riazanais, et qui ensuite aida les Tatars à prendre la revanche de Koulikovo. Cependant Riazan aussi avait commencé, sous le père d'Ivan III, à subir l'ascendant de Moscou : en 1456, Vassili l'Aveugle s'était fait livrer, pour l'élever à la cour, l'héritier de la principauté, Vassili Ivanovitch, et faisait administrer le pays par des *namiestniks* (vice-rois) moscovites. On pouvait craindre qu'Ivan III n'allât plus loin que son père et dépouillât le jeune prince; mais il comprit que retenir le prince ne lui donnerait pas la principauté, que le patriotisme riazanais se révolterait et ferait appel aux Tatars. Il renvoya Vassili dans ses États, après lui avoir fait épouser sa sœur Anna. Il eut en lui un allié fidèle et vaillant. Quand Vassili mourut (1483), après avoir partagé le pays entre ses deux fils, Ivan III se trouva, par sa sœur Anna, le tuteur des jeunes princes. L'un de ceux-ci, Feodor, mourut en 1503, désignant comme son héritier son oncle maternel, c'est-à-dire le grand-prince de Moscou. Ainsi, sans coup férir, Ivan III réunissait à son domaine le tiers de la principauté, et, par cette acquisition, enveloppait le reste et l'isolait de la Horde. Pour ce reste, il n'avait qu'à patienter.

Encore moins de difficultés lui donnèrent les principautés de Iaroslavl et de Rostof. Celles-là ne touchaient ni à la Horde, ni à la Lithuanie, et n'avaient aucun secours à en attendre; elles étaient de simples enclaves dans le domaine de Moscou. Ce fut par négociation, presque par achat, qu'Ivan III acquit la première en 1463 et la seconde en 1474.

Novgorod la Grande. — De tous les États russes, à part Moscou, le plus puissant était Novgorod la Grande[1]. Située sur le Volkhof à sa sortie du lac Ilmen, placée au centre d'un réseau de lacs et de cours d'eau, à l'abri des pirates de la mer, mais communiquant avec la Baltique par le Volkhof, le lac Ladoga, la Néva, cette ville était l'intermédiaire obligé du commerce de toute la Russie avec la Hanse germanique, c'est-à-dire avec tout l'Occident. Par les fleuves russes qui se dirigent vers le Sud, elle communiquait, à travers la Russie lithua-

1. Il serait plus exact de dire : Novgorod *le Grand* (*Novgorod Vélikii*).

nienne et les territoires tatars, avec la mer Noire, avec l'empire byzantin ou turc, avec l'Orient. Dans le nord de la Russie elle possédait tout un empire qui enveloppait la mer Blanche et commençait à dépasser l'Oural. L'autre république, Pskof, était son *frère cadet* et Viatka était sa colonie.

L'organisation de Novgorod est des plus singulières. C'est une république et, en même temps, c'est une principauté. Comme dans la Russie primitive, dont le nouveau système moscovite tendait à abolir le souvenir, le *pays* reste distinct du *prince*. Ce sont deux gouvernements juxtaposés : le seul rôle du prince est de défendre le pays contre l'ennemi du dehors et d'y faire régner la paix à l'intérieur. Il est là comme le *podestà*, appelé du dehors, dans telle république italienne. En prenant possession de sa charge, il doit jurer l'observation des lois et privilèges octroyés par Iaroslaf le Grand. Cela ressemble aux *pacta conventa* de cette autre république princière, la Pologne. Les droits du prince sont rigoureusement déterminés : il perçoit le produit de certaines amendes judiciaires; il a l'administration et le revenu de certains bailliages, mais non des autres. Il a donc ses finances à lui; il a ses tribunaux à lui, où siègent ses *tiouns* (thanes, comtes, juges); il a son armée à lui, qui est sa *droujina*.

En face de lui, le *pays* conserve son organisation. Le pays a sa *vetché* ou assemblée des citoyens, qui se réunit à l'appel du beffroi, et où l'on délibère tumultueusement sur les affaires publiques, où souvent la majorité emploie la force pour soumettre ou détruire la minorité, car, comme en Pologne, existe la pratique du *liberum veto*. Il a sa milice nationale, formée des boïars et des bourgeois. Il a ses magistrats : le *possadnik* ou *bourgmestre*, qui dirige la diplomatie et commande en chef la milice; le *tysatski* ou *herzog*, commandant en second de la milice et président du tribunal bourgeois; les *sotniki* ou centeniers, capitaines des compagnies; les *starostes*, sorte de maires d'arrondissement, à raison d'un par quartier. Il a sa loi particulière, qui est la *Soudebnaïa Gramota*, attribuée à Iaroslaf le Grand.

Le *pays* n'est guère uni. Novgorod a ses classes sociales : ses

boïars, analogues aux magnats de Pologne ou aux patriciens des villes italiennes; ses *enfants-boïars*, petite noblesse militaire, sorte de *szlachta* à la polonaise; sa *tchern*, le « peuple noir », la plèbe. Les boïars ont leurs *droujinas*, ou bandes armées; les marchands et artisans sont groupés en *ghildes* : excellente organisation pour la guerre civile. Ajoutez à cela une Église, tant séculière que régulière, très riche, très indépendante, très nationale, très novgorodienne, et dont le chef, l'archevêque, n'est pas toujours très docile à son supérieur naturel, le métropolite de Moscou. — Tel est « Monseigneur Novgorod la Grande », dont ses membres disent volontiers : « Qui peut s'égaler à Dieu et à Novgorod la Grande? »

Ces républicains n'ont jamais su se passer du prince. Ils ne savent vivre ni avec lui, ni sans lui. Plus d'une fois ils l'ont combattu, emprisonné dans le palais archiépiscopal, expulsé, « le saluant et lui montrant le chemin ». Tout de suite après, ils se sont mis en quête d'un autre prince. Jadis ils s'adressaient indistinctement à toutes les maisons princières de Russie; mais la Russie occidentale et méridionale ayant été conquise par les Lithuaniens, leur choix s'est trouvé restreint dans la maison de Moscou. Ils ne contestent pas la suzeraineté de celle-ci; c'est à elle qu'ils versent leur quote-part du tribut tatar; c'est d'elle qu'ils acceptent des princes. Mais la maison de Moscou représente un système de gouvernement de plus en plus contraire au leur. Peu à peu, elle fait sentir son joug à ces fiers républicains. Chez eux elle se fait représenter non par un prince de son sang, mais par un *namiestnik*, qui est une sorte de vice-prince, quelque chose de plus qu'une simple *voïévode* (gouverneur). Déjà Vassili l'Aveugle avait forcé Novgorod à reconnaître la suprématie du métropolite de Moscou en matière de juridiction ecclésiastique, à biffer les actes de la *vetché* qui tendaient à limiter le pouvoir princier, à sceller du sceau du grand-prince les actes de la république (traité de Iajelbitsy, 1456). En outre il avait installé un de ses fils comme prince à Pskof, obligé Viatka à payer le tribut et à fournir le contingent militaire. Toutefois, jusqu'à présent, le grand-prince de Moscou n'est toujours que *gospodine*; le vrai *goçoudar*, c'est toujours

Novgorod. Cela fait une situation singulière : par sa langue, qui est le dialecte grand-russien, par son respect pour le sang princier de Moscou, par son tribut qui va à Moscou, par sa soumission spirituelle au métropolite moscovite, Novgorod fait partie du système de la Russie du Nord; et cependant, par ses mœurs républicaines, ses classes sociales qui reproduisent celles de Pologne, sa *vetché* qui est un diminutif de la diète polonaise, par ses habitudes de turbulente liberté, par la conviction que la prospérité de son commerce tient aux institutions libérales, Novgorod serait bien plutôt attirée vers la république royale de Pologne. De là ses perpétuelles oscillations entre la Pologne et Moscou. Elles lui seront imputées à crime : elle aussi se verra accusée de *changer*, de *trahir*, et en sera cruellement punie.

Soumission de Novgorod et Viatka. — Quand naquit Ivan III, en 1440, un vieux moine eut à Novgorod la révélation instantanée de ce fait et vint dire à son archevêque : « C'est aujourd'hui que le grand-prince triomphe. Dieu lui a donné un héritier... Il soumettra les princes et les peuples. Mais malheur à nous! Novgorod tombera à ses pieds et ne se relèvera pas. »

Les ambitions d'Ivan III furent favorisées par l'anarchie croissante de la cité. Comme dans les républiques italiennes de la décadence, les partis novgorodiens étaient arrivés à une telle complication, par la prédominance des intérêts privés sur l'intérêt public, que l'historien ne peut plus s'y reconnaître. Cependant il y en a deux qui semblent s'élever au-dessus des autres : l'un, qui tient pour les droits de Moscou, dans l'intérêt de la paix publique; l'autre, qui, par effroi de l'autocratie naissante, tend à se rapprocher de la Pologne. Au premier appartiennent l'archevêque, le clergé, le moyen peuple, opprimé par les grands; au second, les boïars, les enfants-boïars, une partie des négociants qui redoutent les exigences et les caprices financiers de Moscou, enfin ce qu'il y a de plus turbulent dans la plèbe. A la tête de ce second parti se place une femme, Marfa, veuve du *possadnik* Boretski, mère de fils déjà grands, très riche, audacieuse et éloquente, commandant en souveraine à de nombreux clients. Ce parti se démasque à la mort de l'archevêque Ionas,

tout dévoué à Moscou. Il travaille à remplacer le *namiestnik* d'Ivan III par un prince appelé de Lithuanie; pour la succession au trône archiépiscopal, il veut que le nouvel élu soit consacré non par Philippe, métropolite de Moscou, mais par Grégoire, métropolite de Kief. Or Pimène, son candidat au trône archiépiscopal, fut battu; le parti moscovite fit élire le sien, Théophile, et décider qu'il irait chercher à Moscou la consécration.

Cependant Marfa excitait les boïars et enfants-boïars, prodiguait l'argent et le vin à la plèbe. On sonnait les cloches, on réunissait de bruyantes assemblées, on y criait: « Plus de grand-prince! Nous voulons le roi! » A la fin une *vétché* tumultuaire décida que le roi de Pologne serait reconnu prince de Novgorod. On conclut avec lui un traité sur la base des anciens pactes avec Moscou, mais, par égard pour les préjugés orthodoxes, on y introduisit certaines garanties : le *namiestnik* du roi devrait être de religion grecque; il pourrait se faire accompagner, comme à l'ordinaire, d'un *tioun*, d'un *dvoretski* (maréchal du palais) et d'une *droujina* : mais cette garde ne devait pas dépasser l'effectif de 50 hommes.

Ainsi, dans Novgorod, la Pologne se substituait en lieu et place de Moscou. Ivan prit l'affaire en mains, mais avec toute sorte de précautions et de ménagements, écrivant aux Novgorodiens pour leur rappeler les traités antérieurs, les droits séculaires de la maison de saint Vladimir. Par le métropolite il fit écrire à l'archevêque, au clergé, aux boïars, aux marchands : leur père spirituel les adjurait de « se tenir fermes à la cause de l'orthodoxie ». Ces exhortations produisirent leur effet sur la majorité de la population; mais le parti Boretski persistait à crier : « Novgorod est-elle le *patrimoine* du grand-prince? Nous sommes des hommes libres! Nous voulons le roi. »

Ivan III rassembla son armée. Il eut soin d'emmener avec lui le *diak* Stéphane Borodaty, très versé dans les chroniques russes, et qui saurait rappeler aux Novgorodiens les précédents historiques. Il avait requis le contingent des Pskoviens; ceux-ci, comprenant que la chute de la liberté novgorodienne entraînerait la leur, demandèrent d'abord à faire valoir leur médiation à Novgorod. Ils n'y furent pas écoutés.

Novgorod comptait sur les secours de Casimir IV : il ne l'aida pas mieux que plus tard les Tvériens. Pskof, « le frère cadet », envoyait son contingent à l'armée du grand-prince.

Rien n'arrêta l'invasion des Moscovites. Ils battirent d'abord, à Korostyne, la cavalerie de Novgorod. Exaspérés contre ces traîtres à l'orthodoxie, ils coupaient à leurs prisonniers le nez, les lèvres, les oreilles, et dévastèrent cruellement le pays. Sur les bords de la Chélona la grande armée novgorodienne avait pris position; elle comptait 30 000 hommes; mais il y avait là quantité de gens de métier, charpentiers, potiers, corroyeurs, que le parti Boretski avait enrôlés de force, menaçant de jeter les récalcitrants dans le Volkhof. Un seul corps de l'armée de Moscou, 5 à 6000 hommes, suffit à les défaire. Les vainqueurs ramassèrent une masse de prisonniers, et parmi eux un fils de Marfa et la plupart des meneurs nobles (juillet 1471). Ivan III fit décapiter le Boretski et plusieurs chefs; d'autres furent mis aux fers; il rendit la liberté aux petites gens.

Novgorod était à la merci d'Ivan III : le parti de Moscou y reprit le dessus et décida qu'on enverrait au grand-prince une ambassade pour traiter de la soumission. Il la reçut à Korostyne. Là, en août 1471, fut signée la paix : l'ancien ordre de choses fut rétabli, c'est-à-dire qu'on en revint au traité de Iajelbitsy; en outre, les Novgorodiens s'engageaient à ne plus intriguer avec le roi de Pologne, à toujours faire consacrer leur archevêque auprès du tombeau de saint Pierre à Moscou. Ils payaient une lourde contribution de guerre. Le grand-prince leur restituait tous les territoires conquis sur eux. Ivan III n'entra point dans Novgorod, se contentant d'envoyer un boïar recevoir le serment des habitants.

Il usait donc modérément de la victoire; mais il se réservait de laisser s'en développer les conséquences. En apparence, les relations normales entre le grand-prince et la république étaient simplement rétablies. Mais Ivan III avait maintenant dans la ville un parti puissant, victorieux par la victoire de Moscou. En 1475, les deux factions en vinrent aux mains; ses partisans furent battus et pillés. Tout à coup, à l'automne, il parut avec une suite imposante sous les murs de la ville. Il y fit son

entrée en grand appareil, alla prier à Sainte-Sophie, s'installa dans le *Goroditchtché* (château princier). A la suite d'une enquête, il fit arrêter un Boretski et trois autres meneurs. Un certain nombre d'autres furent laissés en liberté, mais sous caution. Il fit juger les coupables conformément à la loi de Iaroslaf. Tout se passait donc en toute légalité; mais ce qui était nouveau, c'est que les coupables fussent dirigés sur les prisons de Moscou. Puis Ivan III repartit.

Le fait qu'il avait tenu en personne un lit de justice à Novgorod était gros de conséquences. Maintenant quiconque aurait à formuler un plainte ne s'adresserait plus à la justice locale : il irait trouver, au Kremlin, le juge suprême. La route de Novgorod à Moscou fut bientôt couverte de plaignants : Ivan les accueillait et jugeait. C'était par la justice qu'il faisait à distance la conquête de Novgorod.

En 1477, se présentèrent au Kremlin Nazar et Zacharie, se disant envoyés par l'archevêque et tout le peuple de Novgorod. Dans leur pétition ils qualifiaient Ivan non plus seulement de *gospodine*, mais de *goçoudar*. Le grand-prince saisit l'occasion. Il envoya là-bas deux boïars, accompagnés du diak Vassili Dalmatof, chargés de demander aux citoyens « comment ils entendaient ce *goçoudartsvo*. »

Le parti oligarchique comprit qu'on lui tendait un piège; une tumultueuse *vétché* se réunit; tous ceux qui avaient été se faire juger à Moscou et qu'on accusait d'avoir donné du *goçoudar* au grand-prince furent arrêtés, maltraités, quelques-uns massacrés. On fit signifier à Ivan III qu'on n'avait jamais entendu le qualifier de *goçoudar* et que ceux qui lui avaient donné ce titre venaient de subir la peine de leur trahison.

Ivan réunit au Kremlin une grande assemblée de prélats, de boïars, de marchands; il y exposa l'injure que lui faisaient les Novgorodiens, en l'accusant d'imposture; la guerre fut votée d'enthousiasme, comme une guerre sainte contre les alliés de la Lithuanie et de Rome. A l'approche de l'armée moscovite (octobre 1478), nombre de boïars et d'autres citoyens sortirent de Novgorod et passèrent dans son camp. On traversa le lac Ilmen sur la glace (novembre) et l'on vint camper devant la

ville. Novgorod, divisée, désarmée, impuissante, fut contrainte à négocier. Déjà l'archevêque Théophile, au nom du clergé paroissial et des monastères, était venu saluer Ivan III comme *goçoudar* et « grand-prince de toute la Russie ». La tâche des négociateurs novgorodiens, qui était de sauver l'indépendance, n'en devenait pas plus facile. Ivan III leur fit signifier en ces termes sa volonté : « Puisque vous vous repentez et demandez quel *goçoudarstvo* nous prétendons exercer dans Novgorod, *notre patrimoine*, sachez que nous entendons que ce soit le même que chez nous à Moscou. » Puis, comme ils insistaient, ayant peur de comprendre, il leur fit cette réponse d'une clarté terrifiante : « Voici quel sera notre *goçoudarstvo* : à Novgorod, il n'y aura plus de *vétché* ni de *possadnik*; toute autorité nous appartiendra; les districts et les villages seront administrés comme chez nous, dans la Moscovie. » Toute une semaine encore les Novgorodiens se débattirent contre l'inéluctable dénouement.

Il leur fallut bien reconnaître leur impuissance. Leurs députés vinrent faire leur soumission, les boïars se bornant à demander le maintien de leurs privilèges et possessions : ce qui leur fut accordé. Ils prièrent alors le grand-prince de jurer l'observation du traité : il refusa net. Ils se réduisirent à demander qu'au moins ses boïars jurassent pour lui : nouveau refus; — que du moins le futur *namiestnik* prêtât serment : nouveau refus. Bien plus, Ivan III retint pendant deux semaines, comme otages ou comme prisonniers de guerre, les envoyés novgorodiens. Il attendait que, dans Novgorod étroitement bloquée, la disette eût dompté les dernières velléités de résistance, provoqué les dernières défections. En janvier 1479, il fit comparaître les députés prisonniers, leur confirma ses conditions. Comme ils repartaient pour Novgorod, il fit courir après eux. On leur dit que le grand-prince exigeait encore de nouveaux districts, « car, sans cela, le souverain ne pourrait soutenir son autorité dans Novgorod la Grande, son patrimoine ». Le traité fut enfin signé : il garantissait aux Novgorodiens leurs vies, leurs biens, l'exemption du service militaire dans l'intérieur de l'empire; il consacrait le droit d'appel à Moscou. En se retirant, Ivan III emmenait

la cloche de la *vétché* et un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels Marfa Boretska.

Les débris du parti républicain ne purent se résigner; leurs intrigues avec la Pologne provoquèrent de nouvelles répressions. En 1481, des boïars furent torturés et suppliciés, et 8000 Novgorodiens transplantés en Moscovie; ils furent remplacés à Novgorod par des Moscovites. Ainsi Novgorod avait perdu ses libertés, son empire, jusqu'à sa population. Elle perdit bientôt sa prospérité : en 1495, à la suite d'un démêlé avec les Porte-Glaive, Ivan III fit arrêter dans Novgorod des négociants esthoniens et confisquer leurs marchandises. Les marchands, de longtemps, ne reparurent plus dans la ville.

Pskof avait été plus prudent, plus docile, que son « frère aîné ». Le grand-prince ne toucha point à sa constitution, qui était à peu près la même que celle de Novgorod. Il lui laissa la *vétché* et la cloche. A l'autre bout de l'empire novgorodien, Viatka fut réduite en « bonne ville. »

Maintenant l'empire de Moscou, héritier de celui de Novgorod, touchait, vers l'ouest, à la Lithuanie; au nord, il devenait riverain de la mer Blanche et de l'océan Glacial; à l'est, il atteignait les monts Oural. En 1499, les voïévodes d'Ivan III en franchirent les défilés, par un rigoureux hiver, sur des traîneaux attelés de chiens, et envahirent les territoires des Vogouls et des Ougres, ces frères des Hongrois. De ce côté, un nouveau monde s'ouvrait aux Russes.

Lutte contre les Hordes. — Malgré la dissolution de l'empire mongol, la Grande-Horde (Horde d'Or ou Kiptchak), suzeraine de la Russie, subsistait toujours sur le bas Volga, autour de Saraï. De cette Horde, au temps de Vassili l'Aveugle, étaient sortis un certain Oulou-Makhmet, qui fonda le khanat de Kazan, aux souverains duquel les Russes donnaient le titre de *tsars*, et un certain Asi, qui fonda le khanat de Crimée. D'un paysan qui lui avait sauvé la vie, Asi prit son nom nouveau de *Ghiréi*, et ce fut celui que portèrent tous les princes de cette dynastie. Un certain Nogaï donna le sien à des tribus tatares qui erraient sur le Don et fonda le khanat des Nogaïs.

La Grande-Horde et celle des Nogaïs étaient formées surtout

de Turcs nomades. Les khanats de Kazan et de Crimée présentent une formation ethnographique des plus curieuses. Le premier étendait sa domination sur les anciennes peuplades finnoises que nous trouvons installées en ces régions dès les origines : Votiaks, Tchérémisses, Tchouvaches, Mordves, Bachkyrs. Kazan avait pris sur le Volga l'importance qu'y avait eue autrefois Bolgary la Grande, alors en ruines; ce qu'on appelle *Tatars de Kazan* est un mélange des anciens Bulgares du Volga, de Tchouvaches et d'immigrés mongols. En général, les *Tatars*, ce ne sont pas seulement les Tatars d'origine, mais tous les indigènes convertis à l'Islam. — Le khanat de Crimée englobait, sous ce même nom de Tatars, non seulement des Turcs émigrés d'Asie, mais toutes les anciennes peuplades du Sud : descendants des Khazars, qui avaient gardé le judaïsme sous les formes *karaïm* ou *karaïte*; descendants des colons grecs, qui avaient abjuré le christianisme; enfin descendants des Goths, laissés là par les invasions du IVe siècle. Il y avait encore à cette époque des églises chrétiennes dans les ravins près de Bakhtchi-Séraï; un prince juif-karaïte occupait la forteresse de Tchoufout-Kalé (*Citadelle des Juifs*); un autre Juif était prince de Taman; une colonie et un prince gothiques subsistaient à Mangoup-Kalé. Encore au XVIe siècle on parlait un idiome gothique en ce canton.

Tous ces tsarats, ces khanats, ces hordes étaient alors en proie à l'anarchie : lutte des khans et tsars contre l'oligarchie des *mourzas*, *tsarévitchs*, etc., lutte entre les princes de la même famille pour la possession du trône. Beaucoup de chefs de bandes, bannis de leur pays, venaient offrir aux grands-princes russes des services toujours appréciés. Souvent ils se faisaient baptiser et échangeaient le titre de *mourza* ou de *tsarévitch* contre celui de *prince*. Nombre de familles princières, dans la Russie d'aujourd'hui, n'ont pas d'autre origine. Vassili l'Aveugle, en 1452, avait fondé pour un prince tatar, Kasim, le khanat de Kasimof. Ivan III, en 1473, constitua en fief, pour un certain Moustafa, la ville de Novgorod-de-Riazan.

Kazan avait été très redoutable au temps de Vassili l'Aveugle, qui y fut amené prisonnier. Sous Ivan III, au contraire, il y a

toujours dans la ville un parti qui fait appel à Moscou; et à plusieurs reprises le grand-prince y disposa du trône.

Depuis que régnait en Crimée ce même Menghli-*Ghiréi* qui avait reconnu la suzeraineté ottomane, les rapports de cette Horde avec Moscou étaient amicaux. Ivan III, dans sa correspondance avec le khan, le traite de *tsar* et lui adresse ses messages sur un ton très humble, le ton de la *tchélobitié* (battement de front, pétition). Ses envoyés comblent de présents le khan, sa femme Nour-Sultane, ses fils, ses *mourzas*. Cependant les deux souverains sont des alliés, des amis, des « frères ». Une des conséquences de cette alliance, c'est que le grand-prince soutenait à Kazan les beaux-fils de Menghli (les fils de Nour-Sultane, d'abord femme d'un tsar de Kazan). L'autre fut que l'amitié de Menghli assura le grand-prince du côté de la Lithuanie. Enfin elle lui garantissait la paix du côté du sultan osmanli, « souverain de la mer Noire. »

Fin du joug tatar. — L'ennemi c'était la Grande-Horde, qui se souvenait d'avoir eu les princes russes pour tributaires et justiciables. L'épouse grecque d'Ivan III, Sophie Paléologue, lui disait souvent : « Serais-je longtemps encore l'esclave du khan des Tatars?... J'ai, à cause de toi, refusé ma main à des princes et rois, riches, puissants, et je t'ai épousé. Tu veux maintenant faire de moi et de mes enfants des tributaires! As-tu donc si peu d'armée?... Quand t'armeras-tu pour ton honneur et pour ta foi? »

Depuis longtemps Ivan III négligeait de faire porter le tribut à Saraï. Il y était encouragé par les divisions et l'anarchie de la Horde; il était sûr de la contenir par Kazan et par la Crimée; en 1477, il avait envoyé, pour lui susciter un nouvel ennemi, le Vénitien Marco Ruffo auprès d'Ouzoun-Hassan, de la dynastie du Mouton-Blanc, le maître de la Perse.

La situation changea tout à coup. Le khan Ahmed (ou Akhmet) refit l'union dans la Horde. Son premier soin fut d'exiger le tribut russe. En 1474, il envoya au grand-prince l'ambassadeur Karakoutchoum, avec une suite de 600 guerriers et 3200 marchands. On ignore le résultat de cette mission. En 1476, nouvelle ambassade, chargée d'exiger le tribut et de

mander le grand-prince à la Horde. D'après une chronique, Ivan III aurait fait un coup d'éclat, foulé aux pieds la *basma* (image?) du khan et mis à mort tous les envoyés, sauf un qu'il chargea de porter la nouvelle. Ce récit, pour lequel nous n'avons qu'un seul témoignage, ne s'accorde pas avec le caractère prudent et méticuleux d'Ivan III. La chose certaine, c'est qu'il refusa le tribut. Le khan se mit aussitôt en campagne. Il avait fait alliance avec Casimir IV. Pour lui barrer le chemin de Moscou, Ivan prit position sur l'Oka, puis, les Tatars ayant tourné vers l'ouest, sur la rivière Ougra. Il avait 150 000 hommes et l'artillerie de Fioraventi. Cela ne l'empêchait pas de méditer sur le hasard des batailles et de se remémorer le triste lendemain de la victoire de Koulikovo. Il laissa l'armée et revint à Moscou, sous prétexte de mettre la ville en état de défense. Il fit partir pour le lac Blanc sa femme et ses trésors. La présence du prince et le départ de Sophie inquiétèrent et irritèrent le peuple. On criait à Ivan : « Quand tu règnes sur nous en temps de paix, tu lèves de grosses amendes pour les moindres délits; et maintenant que tu as irrité le khan par le refus du tribut, tu nous livres à lui et aux Tatars! » Sa mère, le métropolite Géronte, l'archevêque Vassian de Rostof le pressaient de retourner à l'armée. Vassian, avec la liberté d'un père spirituel envers son pénitent, le traitait de « fuyard ». Ivan n'osa rester en ville, et se retira dans sa maison des faubourgs. Son fils Jean, qu'il avait voulu rappeler de l'armée, refusa d'obéir. Alors il revint vers l'Ougra, mais se tint à Kréménetz, assez loin de l'armée. De là il envoya un message et des présents au khan. Ahmed exigea que le grand-prince vînt baiser son étrier; puis il déclara se contenter que ce fût son fils; puis, simplement, un boïar. Ivan III entendait ne rien accorder de ce genre. Cependant le bruit de ces négociations était parvenu à l'archevêque Vassian. Il se hâta d'écrire au grand-prince, l'adjurant de tenir ferme contre « le maudit, le loup plein d'astuce, le païen et *besserman* (musulman) Ahmed », lui rappelant l'exemple héroïque de Dmitri Donskoï, qui avait « exposé sa vie pour le salut du peuple chrétien ». On accusait Ivan de couardise; mais il y avait lieu pour lui de réfléchir; rien d'incertain comme une bataille

contre les nomades; et puis il craignait l'arrivée du roi de Pologne; et enfin il attendait des nouvelles de ce que ferait son allié Menghli-Ghiréi. Ahmed n'était guère plus soucieux que le grand-prince de courir les hasards; il annonçait que quand les rivières gèleraient, il surprendrait le passage de l'Ougra. En octobre, l'Ougra gela. Aussitôt Ivan III prescrivit à l'armée russe de rétrograder sur Kréménetz. De leur côté les Tatars, trop légèrement vêtus, souffraient cruellement du froid; Ahmed n'avait pas de nouvelles du roi de Pologne et commençait à s'inquiéter de ce que pouvait bien faire Menghli. A son tour, il donna l'ordre de la retraite. Ainsi finit pour la Russie, non certes par quelque action d'éclat, le joug tatar.

L'événement donna raison aux temporisations d'Ivan III. Ahmed, chargé de butin, inspira de la jalousie aux autres pillards de la steppe. Ivak, chef de la horde du Chiban, épia le khan, l'assaillit à l'improviste et le tua. Un fils d'Ahmed, Chig-Ali, lui succéda. En 1501, allié aux Lithuaniens, il voulut venger son père en ravageant la Moscovie; mais alors Menghli se jeta sur Saraï et la détruisit (1502). Ce fut la fin de la Grande-Horde; de ses débris naquit le khanat d'Astrakhan.

Ivan put s'occuper alors de Kazan. Sous son règne, plusieurs expéditions avaient déjà été dirigées contre cette ville. En 1469, le khan Makhmet-Ibrahim dut rendre tous les prisonniers enlevés en terre russe depuis quarante ans. A la mort de ce tsar, tout de suite après la grande affaire de l'Ougra, Ivan III intervint (1487) entre ses deux fils, intronisa Makhmet-Amin, beau-fils de Mengli, et chassa Alégam (ou Ilgam). Quand Makhmet fut expulsé par les mourzas, Ivan III établit son frère Abd-ul-Létif, également fils de Nour-Sultane (1497). En 1502, sur les plaintes des Kazanais, Abd-ul-Létif fut détrôné et Makhmet rétabli. Celui-ci trompa les espérances du grand-prince : en 1505, il laissa piller les marchands russes; puis, comme Ivan était au lit de mort, il poussa ses ravages jusqu'à Nijni-Novgorod.

Première guerre contre la Lithuanie. — Les pays russes appartenant à l'agrégat lithuanien-polonais avaient conservé l'organisation russe primitive. Sur tous continuaient à régner les descendants des maisons issues de saint Vladimir ou

du Lithuanien Gédimine. Chacune des anciennes principautés n'avait cessé de se démembrer en apanages : il y avait presque un prince souverain pour chaque canton. Ces Russies, comme la Russie novgorodienne, étaient tiraillées entre deux tendances : la grande et la petite noblesse s'accommodaient fort bien de la liberté et même de l'anarchie polonaises, tendaient à se poloniser, tout en restant orthodoxes; le peuple et le clergé, au contraire, gravitaient vers l'orthodoxe Moscou.

Tant que vécut Casimir IV, la paix s'était maintenue, au moins en apparence, entre la Moscovie et ses voisins de l'Ouest; mais nous avons vu la main du roi Casimir dans les affaires de Novgorod, de Tver, de la Grande-Horde; nous trouvons celle du grand-prince dans les perpétuelles incursions des Tatars de Crimée en territoire royal : en 1482, ces mécréants pillèrent Kief et le saint monastère des Catacombes.

Quand mourut Casimir (1492), il y eut comme un démembrement de son État : son fils Albert régna dans Cracovie, comme roi de Pologne; son frère Alexandre, dans Vilna, comme grand-prince de Lithuanie. Cette séparation dura jusqu'au moment où Alexandre réunit les deux couronnes (de 1501 à 1506). C'est surtout avec Alexandre qu'Ivan III eut affaire. Dans leur rivalité, tantôt sourde, tantôt déclarée, ils firent appel à des alliés : le grand-prince de Moscou pouvait compter sur Menghli, le khan de Crimée, sur le sultan Bayézid II, sur Étienne le Grand, voïévode de Moldavie. Dès que coururent les premiers bruits de guerre, les défections se manifestèrent du côté d'Alexandre : plusieurs princes de la Russie occidentale transportèrent leur allégeance à Moscou : tels furent les princes de Vorotinsk, Viasma, Bélef, Mézetsk. Au reste, à ces confins des deux empires, les dynastes locaux se faisaient aussi peu scrupule de *changer* que les seigneurs gascons ou bretons, pendant la guerre de Cent ans, de « se tourner Anglais » ou de « se tourner Français ». Dans un pays qui ne se défendait pas, la guerre fut très courte. Elle aboutit au traité de 1494, par lequel Alexandre n'eut qu'à reconnaître les faits accomplis, à sanctionner les *changements*; la frontière moscovite fut portée à la Desna, affluent de gauche du Dniéper. Par ce même traité

fut conclu le mariage d'Alexandre avec Hélène, fille d'Ivan III. Comme celui-ci, dans le mariage d'une princesse orthodoxe avec un prince catholique, voyait surtout un moyen d'action sur les sujets orthodoxes de la Lithuanie, il eut soin de stipuler qu'Hélène ne changerait pas de religion, que dans son palais elle aurait une chapelle et un aumônier du rite grec. Hélène, en qui les Polonais avaient d'abord vu un gage de paix perpétuelle avec Moscou, devint ainsi une nouvelle cause de discorde.

Deuxième guerre contre la Lithuanie et la Pologne. — La seconde guerre (1500-1503) eut, en effet, deux causes : les prétendues tentatives des Polonais pour convertir Hélène à la religion catholique, la question des transferts d'allégeance qui multipliaient les occasions de conflit. Cette fois c'étaient les princes de Bielsk, Mossalsk, Khotatof, Tchernigof, Rylsk, Novgorod-Séverski, Starodoub, les boïars de Mtensk, Serpéïsk, qui se tournaient Moscovites. Dans tout le pays entre Desna et Soja, nulle résistance. Quand enfin paraît l'armée polonaise, elle est battue à Dorobouge, à Mtislavl. Elle se maintient seulement dans les places de Vitepsk, Polotsk, Orcha, Smolensk. Les Moscovites échouent au siège de cette dernière ville (1500).

Les Polonais appelèrent à leur secours les chevaliers Porte-Glaive. Ces Allemands avaient aussi leurs griefs contre Moscou : le grand-prince avait bâti la forteresse d'Ivangorod pour commander Narva ; leurs marchands avaient été pillés (1495) à Novgorod. Leur grand-maître, Hermann de Plettenberg, réunit ses « hommes de fer » et une formidable artillerie : une armée de 40 000 Moscovites fut écrasée sur la Sritsa, près d'Isborsk (1501). Ils prirent leur revanche, l'année suivante, sous les murs de Pskof. Alexandre, qui venait être élu roi de Pologne, se lassa de cette guerre. Alors le pape Alexandre VI et le roi de Hongrie offrirent leur médiation. On conclut non une paix, mais une trêve de six ans (1503) : elle fixa la limite de la Moscovie à la rivière Soja. Ainsi une grande partie de la Russie primitive était, suivant l'expression des historiens russes, « recouvrée » par la Russie nouvelle de Moscou.

Le mariage grec : Sophie Paléologue. — On sait que les frères du dernier empereur byzantin, les despotes de Morée,

avaient été dépouillés par Mohammed le Conquérant [1]. L'un d'eux, Thomas, se réfugia auprès du pape Pie II (1460). Une de ses filles avait épousé, en 1446, Lazare II de Serbie. L'autre s'appelait alors Zoé. A la mort de Thomas (1465), le pape Paul II paraît, de concert avec le célèbre cardinal grec Bessarion, s'être préoccupé de l'établissement de Zoé. En mariant celle-ci à Ivan III, Bessarion espérait préparer une revanche de l'hellénisme et peut-être l'Union des deux Églises. En février 1469, un Grec nommé Georges, peut-être Georges Trakhaniote, parut au Kremlin avec une lettre du cardinal. Ivan III accueillit avec empressement la proposition de ce mariage. Il renvoya en Italie un artiste ou ingénieur italien, que les chroniques russes appellent Ivan Friazin, mais qui n'est autre que Gian-Battista de la Volpe, de Vicence. Gian-Battista vit la princesse et jugea qu'elle serait au goût du grand-prince. Le poète italien Luigi Pulci nous la décrit comme « une montagne de graisse et de lard »; mais les Moscovites de ce temps avaient les mêmes goûts esthétiques que les Turcs : ils aimaient les femmes massives et grasses. Le pape Sixte IV constitua à la fiancée du grand-prince une dot de 6000 ducats et lui fit beaucoup de présents. Il lui forma une suite imposante, formée de la légation russe, de Grecs, parmi lesquels Georges Trakhaniote, et d'Italiens, dont le cardinal Antonio Bonumbre. Cette « caravane hétéroclite » traversa l'Allemagne, s'embarqua à Lübeck, débarqua à Revel, puis s'achemina sur Moscou, par Pskof et Novgorod (été de 1472). Quand on approcha de Moscou, des difficultés survinrent : les Russes étaient scandalisés de la présence d'un légat, devant lequel on portait la croix latine. Le grand-prince consulta les boïars et le métropolite Philippe. Celui-ci lui dit : « S'il entre avec sa croix par une porte de Moscou, moi, ton père, j'en sortirai par l'autre. » Ivan III fit inviter le cardinal à cacher cette croix. Les fiançailles et le mariage furent célébrés par le métropolite à l'Assomption de Kremlin : Zoé prit le nom de *Sophie*. Si le pape avait espéré amener les Moscovites au catholicisme, il s'était trompé. Son légat le vit tout de suite. Quand les théologiens russes lui propo-

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 860. — Ivan III avait perdu, en 1647, sa première femme, Marie Borissovna, une princesse de Tver.

sèrent de discuter sur l'Union, il eut le bon esprit de répondre : « Je n'ai pas apporté mes livres. »

Le mariage grec eut pour la Moscovie d'autres conséquences, d'une portée incalculable. Les Russes, dès ce jour, se considérèrent comme les héritiers de Byzance et ses vengeurs désignés : c'est alors que le grand-prince adopta pour ses armoiries l'aigle à deux têtes des Paléologue. La civilisation russe qui, par le mariage grec de saint Vladimir et la conversion de son peuple au rite orthodoxe (xe siècle), avait déjà ses origines byzantines, s'y retrempa de nouveau. Sophie apportait au Kremlin l'orgueil de ses ancêtres; nous l'avons vue poussant son mari à secouer la suzeraineté tatare; les boïars l'accuseront de lui inspirer des idées autocratiques. Le cérémonial de la cour moscovite va se modeler, dans le dernier détail, sur celui de la cour byzantine. Ce mariage n'est pas moins important par son influence sur la civilisation russe : la Paléologue n'amenait pas seulement des Grecs, mais des Italiens, pas seulement les éléments vieillis de la culture byzantine, mais les éléments jeunes et vivants de la Renaissance européenne.

Relations avec l'Europe. — Ivan III entra en relations avec Venise à propos d'un ambassadeur de cette république, Trevisano, chargé par elle d'une mission auprès du khan de Saraï, et que le grand-prince de Moscou avait arrêté et condamné à mort. Le sénat vénitien eut le temps d'intervenir. Il écrivit à Ivan III que le succès de la mission Trevisano serait fort utile aux Russes, puisqu'elle avait pour objet de lancer contre les Ottomans le khan de la Grande-Horde et de leur reprendre cet empire d'Orient, lequel, « à défaut d'héritiers, revient au duc de Moscovie par suite de son illustre mariage ». Trevisano fut remis en liberté (1474). Un autre ambassadeur de la république parut à Moscou, en 1476 : c'était Contarini, qui revenait d'une mission auprès d'Ouzoun-Hassan. Il fut très bien accueilli par Ivan et a gardé de lui l'impression la plus favorable. Le grand-prince ne pouvait se lasser de l'entendre parler de l'Italie et de l'Occident : « Lorsqu'en lui parlant je me reculais par respect, nous dit le Vénitien, le grand-prince s'approchait toujours de moi et prêtait une attention singulière à ce que je lui disais. »

Ivan III maria sa fille Hélène au roi de Pologne Alexandre, son fils Ivan à une fille d'Étienne le Grand de Moldavie. Il reçut, en 1486 et 1489, deux ambassades de l'empereur Frédéric III : celui-ci lui demandait la main de sa fille pour son neveu le margrave de Bade. Il offrait de nommer Ivan « roi de la Russie » ; mais Ivan répondit qu' « étant institué par Dieu il n'avait jamais désiré et ne désirait pas davantage, à l'avenir, recevoir de qui que ce fût un tel titre ». Cependant, à son tour, il envoya, en 1489, un ambassadeur, Georges Trakhaniote, à Maximilien, successeur de Frédéric III. Il fut aussi en correspondance avec Mathias de Hongrie, avec le roi de Danemark, dont il recherchait l'alliance contre la Suède, avec plusieurs papes, avec le sultan Bayézid II : Pléchtchéef fut le premier ambassadeur de Russie à Constantinople.

Tels furent les débuts de la diplomatie russe. Ivan IV employa des Grecs, comme Georges Trakhaniote, Manuel Doxa, Démétrios et Manuel Ralo; des Italiens, comme Marco Ruffo, son ambassadeur en Perse; mais, en 1474, il députe à Venise un vrai Russe, Sémen Tolbouzine; en 1493, Manuel Mamyref; en 1499, Golokhvastof.

Caractère d'Ivan III. — Ivan III fut un conquérant qui parut peu à la tête des armées et évita toujours de risquer des batailles. Son compère Étienne de Moldavie disait de lui : « Ivan est un homme étrange : il reste tranquille chez lui et triomphe de ses ennemis; et moi, continuellement à cheval, je ne puis défendre mon pays. » Par là, Ivan III rappelle notre Charles V et notre Louis XI.

Sous ce règne, il y eut, soit par la force des choses, soit sous l'influence de Sophie Paléologue et des idées byzantines, quelque chose de changé dans les rapports du prince avec les sujets. Le premier, Ivan mérita le surnom de *Terrible*, qui finit par rester accolé au nom de son petit-fils. Herberstein a ouï dire qu'un regard de lui faisait s'évanouir les femmes. Quand, à table, il sommeillait après le repas, ses boïars gardaient un silence terrifié. Des procès accompagnés de tortures, des supplices atroces achevèrent d'intimider les récalcitrants. Karamzine a dit sur Ivan III un mot profond : « Il pénétra le secret de l'autocratie. »

II. — Vassili Ivanovitch.

Vassili avant son avènement : une crise successorale. — Vassili, successeur d'Ivan III, avait connu l'infortune : avant de monter sur le trône, il avait langui en prison. Le défunt grand-prince avait été marié deux fois : d'abord à Marie Borissovna, princesse de Tver; puis à Sophie Paléologue. De la première il avait eu Jean (Ivan le Jeune); de la seconde, Vassili. Jean mourut en 1490, laissant une veuve, Hélène de Moldavie, et un fils, Dmitri. La cour d'Ivan III se trouva bientôt partagée en deux factions, ayant chacune à sa tête une femme : Hélène pour son fils Dmitri, Sophie pour son fils Vassili. Du côté de celle-ci, étaient les enfants-boïars et les *diaks* (secrétaires d'État) ; du côté d'Hélène, les principaux boïars, qui haïssaient en Sophie son origine étrangère. son orgueil autocratique de Paléologue. Ces boïars rendirent suspects à Ivan III et son fils Vassili, qu'ils accusaient de méditer une révolte, et même la Paléologue. Le grand-prince éloigna Sophie de sa chambre à coucher, fit jeter Vassili en prison et décapiter six de ses partisans. Il procéda, en grande solennité, à la proclamation et au couronnement de son petit-fils Dmitri, désormais associé à l'empire (février 1498). Puis un revirement se fit : Ivan III sévit contre les boïars qui avaient contribué à l'élévation de Dmitri. Ses soupçons et ses rigueurs s'étendirent bientôt à son petit-fils Dmitri et à sa bru Hélène; il fit effacer le nom de Dmitri dans les prières publiques, enferma Hélène. Vassili, sorti de prison, fut déclaré prince héritier, associé à l'empire et couronné avec autant de solennité que naguère Dmitri. — Ainsi l'absence d'une loi successorale bien établie laissait carrière à l'arbitraire du prince et à de cruels caprices : il se passait à Moscou des scènes qui rappelaient celles de la cour ottomane. Elles annonçaient les drames du XVIIIe siècle.

Caractère de ce règne. — Quand Vassili succéda enfin à son père (1533), son premier soin fut de resserrer la captivité de

son neveu Dmitri. Elle fut si dure que le jeune prince y mourut. Vassili avait encore quatre frères : Sémen, André, Dmitri, Iouri (Georges); mais son père avait réglé sa succession de telle sorte qu'ils ne furent jamais un danger pour le nouveau souverain. Ivan III ne leur avait laissé aucun pouvoir politique dans les domaines qu'il leur légua; ils ne furent que les premiers sujets de leur frère.

Ce règne de vingt-huit ans (1505-1533) fut de tout point la continuation du précédent. Le père de Vassili avait anéanti, sauf une, les principautés rivales : Vassili supprima la dernière principauté autonome de la Russie moscovite, Riazan (1520), ainsi que la plus puissante principauté de la Russie de l'Ouest, Novgorod-Séverski (1523). Son père avait mis fin à l'indépendance de Novgorod : il mit fin à celle de Pskof. Son père avait, aux dépens de l'empire polonais, porté sa frontière jusqu'à la Soja : il la porta jusqu'au Dniéper. Son père avait brisé le joug de la Horde d'Or : il resserra le tsarat de Kazan et brava la Horde de Crimée. Son père, mari d'une Grecque, avait favorisé l'introduction en Russie des principes byzantins de gouvernement et de civilisation : fils d'une Grecque, demi-Grec, Vassili accentua l'évolution. Son père, tout en gouvernant avec les boïars, les terrifiait : Vassili se fit craindre d'eux jusqu'à pouvoir se passer de leur concours. Les relations diplomatiques avec les États d'Occident, inaugurées sous Ivan III, prirent sous Vassili un développement encore plus vaste.

Soumission de Pskof. — La république de Pskof, comme la principauté de Novgorod, était en bordure sur la frontière moscovite du côté de la Lithuanie. Cela causa sa perte. L'anarchie, endémique dans les républiques russes, ne cessait de fournir au grand-prince des occasions d'intervenir. En 1509, Vassili envoya comme *namiestnik* à Pskof le prince Repnii-Obolenski. Il semble qu'il ait choisi à dessein un homme de caractère hautain et despotique. Bientôt les plaintes de Pskoviens affluèrent à Moscou contre les exactions et les violences du vice-roi; les plaintes aussi du petit peuple contre les boïars. De son côté, le *namiestnik* portait plainte contre l'insolence

et l'indocilité des citoyens. En 1509, le grand-prince vint s'installer à Novgorod, accompagné de boïars moscovites et de beaucoup d'hommes d'armes. De là il manda aux Pskoviens, très inquiets de cette subite arrivée : « Comme vous avez pétitionné contre votre *namiestnik* et ses hommes, prétendant qu'ils n'agissent pas chez vous suivant l'ancienne coutume et qu'ils commettent des violences, et comme votre *namiestnik* a pétitionné contre vous, alléguant que vous ne le traitez pas avec honneur et vous immiscez dans ses jugements et impôts, j'envoie à Pskof un de mes *okolnitchié* (gens des entours impériaux) et un *diak*. Ils vous entendront, lui et vous, et décideront entre lui et vous. » Les deux missionnaires n'ayant rien pu arranger, le grand-prince invita les Pskoviens à lui envoyer les plaignants, tous les plaignants, et « quand nous verrons qu'il y a beaucoup de plaignants contre le *namiestnik*, nous le mettrons en accusation devant nous ». Comme la moitié de la ville et du pays accusait l'autre, on vit arriver à Novgorod des masses de plaignants, se traînant l'un l'autre devant le tribunal du grand-prince : les *possadniks*, les boïars, les marchands, le petit peuple. Vassili ne leur donna pas encore audience : « Gens qui vous plaignez, leur faisait-il dire, attendez à la Bénédiction des eaux (le 6 janvier, vieux style); alors je rendrai justice. » Le 6 janvier arrivé, tout ce monde se trouva rassemblé dans la cour de l'archevêché. « Y êtes-vous bien tous? demandèrent les Moscovites. — Oui! — Alors entrez. » Mais on ne laissa entrer que les chefs, laissant à la porte le menu fretin. A ceux qui étaient entrés les Moscovites dirent : « Vous êtes les prisonniers de Dieu et du grand-prince. »

Presque toute l'aristocratie nobiliaire ou bourgeoise de Pskof venait d'être capturée d'un coup de filet. Quand la nouvelle parvint à Pskof, on sonna les cloches, on convoqua la *vétché*. Les plus hardis de dire : « Levons le bouclier contre le *goçoudar*! » Les autres : « Oui, mais nos frères, les possadniks et boïars, sont en otage aux mains du prince! » Bientôt leur arrivait un message des prisonniers, les adjurant de ne pas résister. Alors ils adressèrent une lettre très humble à Vas-

sili : « Nous ne sommes pas opposés à toi, *goçoudar* ! Dieu et toi, *goçoudar*, vous êtes les maîtres chez nous, tes *petites gens* ! »

Le 12 janvier 1510 arrivait à Pskof le *diak* Dalmatof. Il invita les citoyens à réunir la *vétché*. Il dit à l'assemblée : « Le grand-prince veut deux choses : d'abord qu'il n'y ait plus de *vétché* et que la cloche de la *vétché* soit enlevée ; ensuite qu'il n'y ait plus de *possadniks*, et qu'il y ait dans la ville deux *namiestniks* de lui, et dans les faubourgs ses *namiestniks*. » Si les Pskoviens résistaient à ces deux volontés du grand-prince, des forces étaient prêtes pour les réduire, et le sang versé retomberait sur leurs têtes. Ils demandèrent un délai jusqu'au lendemain pour délibérer. Le lendemain ils réunirent, pour la dernière fois, la *vétché*, et dirent à Dalmatof : « Dans nos chroniques il est écrit que nous avons prêté tel serment aux ancêtres du grand-prince. Les Pskoviens ont juré de ne jamais s'éloigner du *goçoudar* qui est à Moscou, ni pour la Lithuanie, ni pour la Pologne, ni pour les Allemands, ni pour d'autres ; autrement la colère de Dieu serait sur nous, et la faim, et le feu, et l'inondation, et l'invasion des Tatars. Et si le *goçoudar*, de son côté, ne gardait pas son serment, pareil anathème serait sur lui. Maintenant Dieu et le *goçoudar* sont les maîtres sur Pskof et sur notre cloche. Pour nous, nous n'avons pas trahi notre serment. »

A ce langage si digne et si touchant Dalmatof ne répondit rien. Il fit descendre la grande cloche et l'envoya à son maître. Dans la ville, dit une chronique, « personne qui ne pleurât, même les enfants à la mamelle. »

Quelques jours après, le grand-prince arrivait à Pskof. Il fut reçu aux portes de la ville par le clergé, les boïars et tout le peuple. Les salutations furent échangées : « Comment vous portez-vous, mes enfants? — Dieu te donne la santé, *goçoudar*, notre grand-prince, tsar de toute la Russie ! » Puis Vassili alla prier dans l'église de la Trinité. Le lendemain il convoqua les possadniks, boïars, marchands et notables qui avaient échappé au coup de filet de Novgorod. Il leur dit : « Je veux vous combler de ma faveur, mais cela dans la terre de Moscou », et il les consigna prisonniers à ses hommes d'armes. Alors 300 familles pskoviennes du premier rang furent transplantées

en Moscovie, où elles reçurent des terres et des établissements. On les remplaça dans Pskof et le pays pskovien par des familles moscovites de même rang. Dans la Ville-Haute, Vassili installa ses voïévodes, ses magasins, son artillerie, une puissante garnison, refoulant le reste de la population dans les parties basses, déplaçant même le célèbre marché. Puis il partit, emmenant avec lui la seconde cloche.

Lutte contre la Lithuanie : première guerre; les Glinski. — La réduction de cette libre république en « bonne ville » du grand-prince fut comme un épisode, entre deux guerres lithuaniennes, dans la lutte acharnée que soutint Vassili contre ses voisins de l'Ouest.

A la nouvelle de la mort d'Ivan III, le roi Alexandre avait espéré obtenir de son beau-frère Vassili la restitution des provinces conquises. Sur son refus, il essaya, mais en vain, de renouer l'alliance avec le grand-maître Plettenberg. Il eut bientôt chez lui, en Lithuanie même, de grosses difficultés. Michel Glinski, grand seigneur lithuanien, était un des esprits les plus éveillés, les plus cultivés et les plus remuants du xvi[e] siècle. Il avait voyagé en Europe, séjourné en Espagne et en Italie : à Rome il avait abjuré l'orthodoxie pour le catholicisme. Il avait servi à la cour ou dans les armées de l'empereur Maximilien. Revenu en Lithuanie, il avait gagné la faveur d'Alexandre et, par lui-même ou par ses frères, acquis de grandes charges et de vastes domaines. Cette faveur fut la raison ou le prétexte d'un soulèvement parmi les grands du pays, évêques ou voïévodes. Ces troubles favorisèrent les incursions des Tatars de Crimée : celle de 1506 força le roi, alors frappé de paralysie, de fuir devant elle, porté dans une litière. Une victoire de Michel Glinski arrêta net l'invasion et consola les derniers moments d'Alexandre (1506).

Quand Vassili apprit la mort de son beau-frère, il envoya des députés à la reine veuve, sa sœur, pour la prier de s'employer à le faire élire, lui le souverain de Moscou, grand-prince en Lithuanie. Il s'engageait à y respecter les privilèges de l'Église catholique. La reine répondit qu'un frère de son mari, Sigismond, avait été, par le testament d'Alexandre, désigné au suf-

frage des grands et qu'il venait d'être élu. — Ce n'est pas la dernière fois qu'on verra les souverains autocrates de Moscou aspirer aux couronnes électives de Lithuanie et Pologne.

Sigismond Ier, le plus jeune des fils de Casimir IV, était autrement énergique que ses deux frères et prédécesseurs. Il résolut de reconquérir sur Moscou les provinces perdues. Il somma Vassili d'avoir à les restituer. Vassili répondit qu'il n'avait rien pris à personne et qu'il ne possédait que les villes et districts de son patrimoine, héritage légitime de ses aïeux. Il s'ensuivit une première guerre, d'ailleurs sans importance.

Ce qui inclina surtout Sigismond à la paix, ce fut la révolte de Michel Glinski, le favori de son frère, que lui-même avait disgracié et dépouillé. Michel, exaspéré, prêta l'oreille aux propositions de Moscou : on lui offrait la principauté de Smolensk quand elle aurait été conquise sur les Polonais (1507). Pendant deux ans, avec ses frères, il propagea l'insurrection en pays lithuanien, prit Tourof, Mozyr et d'autres villes. Il assiégea Orcha de concert avec les Moscovites. Contre Glinski se leva un autre magnat lithuanien, Constantin Ostrojski (ou d'Ostrog), alors hetman de Lithuanie. Il avait été autrefois prisonnier d'Ivan III, bien traité par lui, et, en échange d'un serment de fidélité, investi d'un fief. Puis il s'était enfui et avait repris le service polonais. Ainsi un magnat connu par son dévouement à l'orthodoxie, Constantin Ostrojski, combattait du côté du roi catholique, et un néophyte catholique, Glinski, soutenait la cause du grand-prince orthodoxe.

Cette première guerre se termina par la « paix perpétuelle » de 1509, qui consacrait le *statu quo*.

La « paix perpétuelle » dura trois années. Elles furent remplies par des récriminations sans nombre entre les deux contractants : le roi de Pologne, assuraient les Moscovites, n'avait pas rendu après la paix tous les prisonniers; il tolérait les incursions de ses sujets sur les frontières du grand-prince, provoquait celles des Tatars, excitait des révoltes en Moscovie. Enfin il laissait maltraiter et dépouiller sa belle-sœur, Hélène de Moscou, qu'on voulait contraindre à abjurer l'orthodoxie. Quand elle mourut en 1512, on accusa le roi d'avoir laissé hâter sa fin.

Deuxième guerre de Lithuanie : alliance avec l'Autriche et avec la Prusse. — Sigismond avait rattaché à sa cause Menghli Ghiréi, qui, devenu vieux, laissait ses fils et ses *mourzas* donner libre cours à leur haine contre Moscou. Le roi catholique, comme s'il eût été le vassal de la Horde, avait sollicité un *iarlikh* d'investiture pour les pays russes qu'il possédait et pour ceux qu'il comptait reprendre à Moscou. Ce revirement dans la Horde de Crimée était largement compensé, en faveur de Moscou, par une alliance avec la maison d'Autriche. Celle-ci était en compétition avec les Jagellons pour les couronnes de Hongrie et Bohême, que détenait alors Vladislav, frère de Sigismond Ier. L'empereur Maximilien excitait donc Moscou à la guerre et promettait de l'assister. La diplomatie autrichienne attira dans le même parti Christian II, roi de Danemark, et le nouveau grand-maître des Teutoniques, Albert de Brandebourg : celui-ci voulait reprendre à la Pologne les territoires que Casimir IV avait enlevés à l'Ordre. A la fin de 1514 paraît à Moscou un envoyé de l'empereur allemand, Schnitzenpeiner, chargé de conclure une alliance formelle entre le grand-prince et le grand-maître prussien. Contre la Pologne se trouvaient unis les futurs co-partageants de 1772 : Russie, Autriche et Prusse. Sans doute Glinski, fort au courant des affaires européennes, ne fut pas étranger à ces menées diplomatiques.

Prise de Smolensk; bataille d'Orcha. — Toute cette guerre pivota, en quelque sorte, autour de Smolensk, point stratégique de premier ordre sur le Dniéper. En 1513, à deux reprises, en hiver et en été, le grand-prince vint mettre le siège devant cette place, et fit donner l'assaut : deux fois il échoua. Il ne perdit pas courage : avec le concours de ses alliés allemands, il enrôla des mercenaires tchèques et silésiens, renforça son train d'artillerie. A l'été de 1514, il reparut sous les murs de Smolensk, vaillamment défendu par le voïévode lithuanien Iouri Sollohoub. L'évêque Barsonofii et les habitants orthodoxes forcèrent Sollohoub à capituler. L'évêque, le clergé, les notables vinrent au camp de Vassili pour le supplier de « détourner son glaive et épargner son patrimoine ». Le grand-prince fit son entrée dans la ville et sa prière à l'église de

l'Assomption. L'évêque le salua du titre de « grand-prince et autocrate de toute la Russie ». Vassili confirma les privilèges de tous les ordres. En présence d'une soumission aussi spontanée, il n'y avait pas à prendre les mêmes précautions qu'à Riazan ou à Pskof : il n'y eut pas de transplantations. Un chroniqueur a dit : « La prise de Smolensk fut pour la Russie comme un brillant jour de fête; car s'emparer du bien d'autrui peut flatter un prince ambitieux; mais on a le droit de se livrer à la joie quand on reprend son bien. »

Ce succès amena la conquête ou la soumission volontaire de tout le pays environnant. Ce furent deux Russes qui tentèrent d'arrêter les progrès des Russes. D'une part, Michel Glinski, furieux de n'être pas nommé prince de Smolensk, entra en relations avec le roi de Pologne; mais il fut découvert et emmené prisonnier à Moscou. D'autre part, Constantin Ostrojski infligea aux voïévodes moscovites une écrasante défaite près d'Orcha (rive gauche de Dniéper). Il n'avait que 35 000 hommes contre 80 000 : ce qui prouve que les Moscovites étaient encore très inférieurs, pour l'armement et la tactique, aux Slaves plus occidentaux. Constantin fit célébrer par des prières en langue russe dans les églises orthodoxes cette victoire sur ses frères de race et de religion (1514).

Cette défaite des Moscovites entraîna la défection des nouveaux ralliés. Même dans Smolensk il y eut un complot, dont l'instigateur aurait été ce même évêque qui naguère bénissait le vainqueur. Le gouverneur moscovite, Vassili Chouïski, montra de l'énergie : il fit saisir l'évêque et l'envoya au grand-prince; Constantin, qui accourut pour soutenir le complot, échoua dans un assaut. Dès lors la guerre languit. En 1517, Ostrojski fut encore battu à Opotchka.

La médiation autrichienne et papale. — Cette guerre du Nord ébranlait toute l'Europe : contre le Danemark, allié de Moscou, s'armait la Suède; contre la Horde de Crimée, celle d'Astrakhan et le voïévode de Moldavie; Sigismond Ier intéressait à sa cause les Kosaks du Dniéper, dont le nom apparaît alors dans l'histoire, avec celui de leur ataman Dachkovitch; Vassili recherchait l'alliance du sultan des Turcs, Sélim Ier.

— Cependant, par la médiation de Vladislav de Hongrie, un rapprochement s'opérait entre l'Autriche et la Pologne. Les souverains des trois pays, le Habsbourg et les deux Jagellons, se réunirent en congrès à Vienne (1514). On y décida les mariages qui devaient assurer la succession autrichienne en Bohême et Hongrie. Les Habsbourgs n'avaient donc plus de griefs contre les Jagellons. Les deux maisons se rapprochèrent plus étroitement encore quand mourut Vladislav (1516), laissant le trône à ce jeune roi Louis qu'attendait une fin si tragique. Dès lors l'empereur allemand dut se faire un devoir de procurer au Jagellon de Pologne la paix avec la Moscovie. En 1517, le baron de Herberstein, ambassadeur impérial, l'auteur des précieux *Commentarii rerum moscovitarum*, fit son entrée au Kremlin et fut reçu en audience solennelle par le grand-prince. Il décida celui-ci à recevoir les plénipotentaires polonais et lithuaniens. D'abord, de part et d'autre, s'élevèrent les prétentions les plus extravagantes : les Moscovites réclamaient Kief, Polotsk, Vitepsk et tout l'ancien pays russe; les Polonais exigeaient la restitution non seulement de Smolensk, mais de la Sévérie, de Tver, de Pskof, d'une partie de Novgorod. Le médiateur remit au grand-prince un mémoire éloquent, lui rappelant la modération de Philippe de Macédoine envers les Athéniens vaincus, les infortunes subies par Pyrrhus d'Épire pour avoir trop exigé des Romains, la sagesse de l'empereur Maximilien qui venait de restituer Vérone aux Vénitiens, etc. Les Moscovites lui répondirent que Maximilien s'était sans doute conformé à sa coutume en restituant Vérone, mais que la coutume de leur grand-prince n'était pas et ne serait jamais de céder à autrui son patrimoine. Herberstein ne put vaincre l'obstination ni des Moscovites, ni des Polonais; il repartit pour Vienne, mais accompagné d'un envoyé moscovite, Plémiannikof. Diverses ambassades du pape Léon X n'eurent pas plus de succès.

En 1518, les Moscovites assiégèrent Polotsk et coururent jusqu'à Vilna. En 1520, ils entraînèrent les Teutoniques dans une guerre contre la Pologne et soulevèrent contre la Lithuanie une invasion des Tatares de Crimée. En 1521, Albert de Brandebourg, vaincu par les Polonais, dut faire avec eux une paix

séparée, et c'est contre Moscou que se tournèrent les incursions des Tatars de Crimée et de Kazan. Cependant les deux États slaves étaient également épuisés : en 1522, ils conclurent une trêve de cinq ans.

Pour la transformer en une paix définitive, les puissances d'Occident se mirent de nouveau en action. Vassili avait envoyé jusqu'à Madrid (1524) le prince Zasiékine et le *diak* Borissof pour solliciter la médiation de Charles-Quint et de son frère l'archiduc Ferdinand, et à Rome Dmitri Ghérassimof pour demander celle de Clément VII. Le baron de Herberstein reparut à Moscou, accompagné du comte Nugarol. Clément VII leur adjoignit Giovanni-Francesco de Potenza, évêque franciscain de Skara. Dans toutes ces missions, comme lors du mariage de Sophie Paléologue, la Curie poursuivait deux buts : réconcilier la Moscovie et la Pologne afin de les armer ensemble contre les Turcs; tâcher d'amener la cour de Moscou à reconnaître la suprématie pontificale. — Sur les points qu'elle avait le plus à cœur, elle devait échouer; mais les médiateurs obtinrent la conclusion d'une nouvelle trêve pour six années. Le grand-prince gardait Smolensk (1526).

Guerres contre les Tatars. — Si le pape n'avait pas réussi à entraîner la Moscovie dans une croisade contre les Ottomans, c'est que le grand-prince avait chez lui ses propres Turcs et sa propre croisade.

A son avènement il avait trouvé la Moscovie de l'Est en proie aux ravages du tsar de Kazan, Makhmet-Amin. Au printemps de 1506, il envoya son frère Iouri, qui donna inutilement deux assauts à Kazan. Une paix s'ensuivit (1508). Makhmet ne remua plus. En 1517, atteint d'une maladie mortelle, il envoya au grand-prince 300 chevaux magnifiquement harnachés, le suppliant de lui donner pour successeur son frère Abd-ul-Létif, qui jouissait alors, en Moscovie, du fief de Kachine. Mais Abd-ul-Létif mourut presque en même temps que Makhmet. Alors Makhmet-Ghiréi, successeur de Menghli au khanat de Crimée, un ennemi déterminé de Moscou, supplia le grand-prince de favoriser l'élévation de son frère Saïb-Ghiréi au trône de Kazan, lui promettant, en échange, son alliance contre la

Pologne. Vassili n'eut garde d'accueillir cette perfide requête. Au contraire, il choisit le tsar de Kazan dans une Horde résolument hostile à celle de Crimée, celle d'Astrakhan : ce fut Chig-Ali, déjà pourvu par lui du khanat de Kasimof. Alors le khan de Crimée suscita dans Kazan une insurrection qui chassa Chig-Ali et intronisa Saïb-Ghiréi. Pour appuyer la candidature de son frère, il prépara secrètemnt une immense invasion en Russie, avec les forces réunies des deux Hordes (1521). Vassili fut surpris : ses voïévodes, accourus avec des forces insuffisantes sur l'Oka, furent écrasés. Les Tatars arrivèrent jusque dans les faubourgs de Moscou, y burent l'hydromel des caves du grand-prince. Celui-ci avait quitté en toute hâte sa capitale, sous prétexte d'aller chercher des forces dans le nord. Le khan n'osa donner l'assaut aux remparts : il obtint seulement des voïévodes une lettre, scellée du sceau de Vassili, par laquelle celui-ci s'engageait à payer un tribut annuel. Il se retira, emportant ce honteux document, qui, en chemin, lui fut repris par le voïévode de Péréïaslavl de Riazan. Toutefois l'invasion tatare avait coûté cher à la Russie : des myriades de captifs, — 800 000 suivant certains récits, — furent emmenés dans le Sud, pour être vendus sur les marchés de Kaffa et dispersés dans tout l'Orient musulman.

L'opération avait été si fructueuse que le khan de Crimée, dès l'année suivante, voulut recommencer. Cette fois Vassili était sur ses gardes : les Tatars trouvèrent sur l'Oka une puissante armée et une formidable artillerie. Le Ghiréi se retira, et bientôt on apprit qu'il était mort, surpris et assassiné par un khan des Nogaïs, Mamaï. Celui-ci se jeta ensuite sur la Crimée, et, avec l'aide des Kosaks du Dniéper, la ravagea si cruellement que de vingt ans la Horde de Crimée ne put s'en relever (1523).

Vassili put alors reporter contre Kazan les forces réunies sur l'Oka. Sur le chemin, ses voïévodes firent choix d'une position avantageuse au confluent de la Soura et du Volga et y construisirent une forteresse : du nom de la rivière et du nom du grand-prince, elle fut dénommée Vassilsoursk (1523). Cela diminuait d'autant la distance entre la frontière moscovite et la

capitale ennemie. L'année suivante (1523), on arriva sous Kazan : on ne prit pas la ville; mais Saïb-Ghiréï fut contraint de fuir en Crimée; son neveu Safa-Ghiréï, avec l'autorisation du grand-prince, fut proclamé tsar de Kazan. En 1530, les Moscovites reparurent, cette fois pour chasser Safa et installer un frère de Chig-Ali, Énaléï. Si les Russes n'entraient pas encore dans Kazan, on voit qu'ils y disposaient presque souverainement du trône. Le tsar musulman n'y était plus qu'un *namiestnik*.

Gouvernement de Vassili. — Sous Vassili, non seulement l'empire s'était agrandi, mais il commençait à faire figure parmi les États de l'Europe. Il envoyait des missives ou des ambassadeurs à Constantinople, à Kœnigsberg, à Copenhague, à Stockholm, à Vienne, à Rome, à Madrid, et en recevait des ambassades. Sous ce règne les premières relations, encore bien indirectes, s'ouvrirent avec la France. Nous avons une lettre de Vassili au roi François Ier. Elle est de 1518, et le grand-prince croit devoir, à la prière du grand-maître Albert de Brandebourg, informer « le très illustre et glorieux roi des Gaulois » de son alliance avec l'Ordre Teutonique. De Dehli, le Grand-Mogol Bâber rechercha son amitié.

A l'intérieur, le pouvoir du souverain devenait plus absolu. Il se sentait plus qu'un grand-prince : l'évêque de Smolensk l'avait déjà salué « *tsar* de toute la Russie ». Fils d'une princesse impériale grecque, il concevait l'État comme une pure autocratie. Quand il présidait son conseil de boïars (*boïarskaïa douma*), à la différence de son père, il ne supportait pas la contradiction. Un jour il dit au boïar Bersen Béklémichef : « Tais-toi, paysan! » (*moltchi, smerd!*) Le même boïar, dans des entretiens intimes, s'épanchait en doléances sur les façons despotiques du grand-prince : « Il s'enferme, lui troisième, et, auprès de son lit, décide de tout. » Bersen en arrivait à se figurer comme le bon temps celui du sévère Ivan III. Il attribuait tout ce changement à Sophie Paléologue : « C'est depuis lors que notre pays a été mis en confusion et grand désordre, comme à Constantinople, sous les empereurs. » Bersen en dit tant que ses propos furent rapportés : on lui trancha la tête. Un prince lithuanien, Vassili Kholmski, fut, pour indocilité,

quoiqu'il eût épousé une sœur du grand-prince, jeté en prison. Le métropolite Varlaam fut déposé et relégué dans un monastère. L'Autrichien Herberstein constate déjà que nul souverain en Europe n'est obéi comme le grand-prince de Moscou. Un luxe nouveau venait encore de rehausser la puissance nouvelle : à la chasse, des centaines de cavaliers accompagnent le grand-prince; dans les réceptions d'ambassadeurs, se déploie une pompe inouïe, toute byzantine. Vassili est un prince plus absolu que son père; il est moins violent, moins cruel, mais tout aussi absolu que son fils, le « tsar terrible. »

En ses dernières années la cour fut troublée par un drame domestique. De sa première femme, Solomonie Sabourof, il n'avait pas d'enfants. Elle avait beau implorer les saints thaumaturges, recourir aux sorciers et aux sorcières, leur demander des philtres. A la fin les boïars du grand-prince lui dirent : « Le figuier stérile, on l'arrache. » Solomonie, malgré ses cris, fut enfermée dans un monastère. Et qui épousa le tsar? Une nièce de ce Michel Glinski, d'abord traître à son roi, puis traître à la Russie, et qui n'avait échappé au châtiment pour sa défection de 1514 qu'en abjurant le catholicisme pour l'orthodoxie, mais si intelligent, si cultivé, si fécond en ressources que le grand-prince, après l'avoir gracié, avait fait de lui son favori. La nièce de Michel, Hélène, était presque aussi intelligente que son oncle. Sa culture d'Occidentale et sa beauté séduisirent le vieux despote : pour elle, chose inouïe chez un Moscovite, il se rasait le menton à la polonaise. En 1530, elle lui donna un fils, Ivan. Trois ans après, mourait Vassili.

III. — Premières années d'Ivan le Terrible.

Régence d'Hélène Glinska. — Une régence de femme présentait dans la Moscovie de cette époque des difficultés particulières. Vassili et ses prédécesseurs avaient réuni à leur empire de nombreux territoires : or, qu'étaient devenus les princes dépossédés, les boïars des anciennes principautés, les

boïars des républiques déchues de Novgorod et Pskof? Nous les retrouvons à Moscou, au centre du gouvernement nouveau, se disputant la faveur du prince, les charges de cour, surtout les sièges au *Conseil des boïars*. Là, ils luttent entre eux, et ils luttent contre le prince. La lutte qui avait autrefois pour théâtre la Russie tout entière est désormais concentrée dans le palais. Elle ne se poursuit plus par la guerre, mais par l'intrigue. On a cessé de contester le pouvoir souverain du prince : on cherche à l'accaparer avec la faveur du prince. Seule contre tout ce monde, Hélène a cette infériorité d'être une étrangère; quoique de religion orthodoxe, elle est originaire d'un pays ennemi, la « sombre Lithuanie », presque une Polonaise; enfin elle est la nièce d'un traître. Elle a bien des adversaires, cachés ou déclarés. D'abord les frères de son mari, les princes Iouri et André, qui pourraient invoquer, pour la succession au trône, l'ancien droit slave de l'*aîné*. Ensuite, les principaux boïars, tous d'anciens princes souverains : les Chouïski, les Belski, les Vorotinski, les Kourbski, qui devaient la haïr comme épouse et mère de leurs « tyrans ». Un des princes de cette dernière famille écrira plus tard à Ivan le Terrible : « Tu as achevé l'œuvre des buveurs de sang, c'est-à-dire de ton père, *de ta mère*, et de ton aïeul. »

Hélène fit son premier ministre du grand-écuyer Télépnef, frère de la nourrice d'Ivan IV, Agraféna. Elle en fit aussi son amant. Toutes les tentatives contre l'autorité royale et les droits de son fils, elle sut les réprimer avec vigueur. Les princes Iouri et André, ayant essayé de remuer, furent jetés en prison, y moururent. Leurs complices furent torturés, knoutés à outrance, pendus. L'oncle même d'Hélène, Michel Glinski, ayant protesté contre la faveur de Télépnef, périt en prison. Alors se produisirent des défections parmi les princes, surtout parmi ceux d'origine russe occidentale. Les princes Belski et Vorotinski essayèrent de fuir en Lithuanie; ils furent rattrapés et emprisonnés. Alors la terreur de tous assura leur obéissance à cette « buveuse de sang », Hélène *la Terrible*.

A l'extérieur son gouvernement fut aussi ferme et énergique. On renouvela les trêves avec la Suède, l'Ordre livonien, la

Pologne; on entretint des relations amicales avec la Moldavie et la Turquie. Les Tatars de Crimée et de Kazan furent repoussés. Pour se protéger contre leurs incursions, Hélène enveloppa d'un rempart le nouveau quartier de Moscou, qu'on appela le *Kitaï-Gorod*. Les Lithuaniens, s'étant mis en campagne pour soutenir les transfuges de Moscou, furent battus.

Pour être tout à fait *la Terrible*, il eût fallu qu'Hélène fût souveraine de son chef, comme plus tard les impératrices du xviiie siècle. Mais son pouvoir s'exerçait au nom d'un enfant; sa vie, à elle, n'était pas sacrée. Elle mourut en 1538. Herberstein dit qu'elle fut empoisonnée.

Gouvernement des boïars. — Alors s'établit le gouvernement des boïars. Ce ne fut pas, comme on aurait pu le croire, une réaction princière et particulariste contre le pouvoir souverain et l'unité. Ce fut un accaparement de ce pouvoir ou plutôt d'ardentes compétitions autour de lui. Aussitôt après le décès d'Hélène, Télépnef fut mis à mort, la nourrice Agraféna arrachée des bras du petit Ivan et enfermée. Les boïars se disputèrent ou se partagèrent les voïévodies, les charges de cour, les revenus. Deux familles, parmi les princes-boïars, s'élèvent alors au-dessus des autres : les Chouïski et les Belski. D'abord elles sont d'accord contre les gens du régime précédent; puis elles se querellent. A la fin André Chouïski, commandant de l'armée contre les Kazanais, revient brusquement sur la capitale avec ses troupes (janvier 1542).

Le coup d'État d'Ivan IV. — Ce coup de main rendait les Chouïski maîtres de l'empire; mais qui était maître du prince? Le jeune Ivan, privé de tous ceux qu'il aimait, de sa mère empoisonnée, de Télépnef assassiné, de sa nourrice enfermée, d'Ivan Belski assassiné, supporte impatiemment la tyrannie des Chouïski. Par deux fois on a violé sa chambre, troublé son sommeil, effrayé ses sens, pour arracher de ses bras Télépnef, puis le métropolite Josaphat. Il voit les Chouïski piller les trésors, les joyaux, les riches fourrures de son père, oser, en sa présence, s'appuyer du coude sur le lit royal. Il n'a que douze ans, mais il ressent vivement ces insolences, et plus tard il s'en souviendra. En 1543, il essaie d'avoir un conseiller à lui,

Vorontsof : un beau jour, les Chouïski, avec les Pronski, les Koubenski, Paletski, Basmanof, — des noms qu'Ivan IV n'oubliera pas, — se jettent sur Vorontsof, le soufflettent, déchirent ses vêtements (sept. 1543). N'osant le tuer, parce qu'Ivan a dépêché pour le protéger le métropolite Macaire, ils l'exilent à Kostroma.

C'en était trop. Aux fêtes de Noël 1543, tout d'un coup Ivan fait appeler les boïars auprès de lui, leur adresse de sanglants reproches sur leur façon de gouverner, ajoute qu'il y a beaucoup de coupables, mais qu'il se contentera d'un seul exemple. Séance tenante, il fait arrêter Ivan Chouïski par ses valets de chiens, qui vont l'exécuter hors du palais.

Ivan n'avait alors que treize ans. On peut supposer que le véritable auteur de cette révolution fut le métropolite Macaire, un Novgorodien, très intelligent, très lettré, versé dans la lecture des livres saints et des chroniques, et qui s'était ainsi formé de la puissance royale une certaine idée que ne réalisait pas le gouvernement des boïars.

Influence du métropolite Macaire : le tsarat. — Suivant l'usage, Ivan IV s'entoure de ses *proches*, c'est-à-dire de ses parents maternels (jamais les parents paternels, qui sont des rivaux), en attendant que ce soient des parents de sa femme. Il gouverne donc avec les Glinski, mais sous la haute inspiration de Macaire. Quand il requiert celui-ci de procéder à son couronnement, non plus seulement comme grand-prince, mais comme *tsar*, on peut croire que l'initiative vint du savant et patriote Novgorodien. Le titre de *tsar* est celui que portaient les chefs des grandes hordes tatares; mais c'est aussi celui que portent, dans les livres saints ou les chroniques byzantines traduits en slavon, les souverains de l'Orient, de l'Égypte, de Rome, de Byzance. Supérieur à celui de grand-prince, il équivaut à celui d'empereur. Certains étymologistes le font venir du mot *César*. L'empire, que Constantinople, la seconde Rome, a hérité de Rome, a échappé en 1453 aux mains des Grecs. Qui donc relèvera ce titre impérial, sinon le plus puissant souverain parmi les nations orthodoxes, le petit-fils de Sophie Paléologue, donc le légitime héritier de César,

d'Auguste et du grand Constantin? Ainsi s'établit la filiation des trois Romes : Rome, Constantinople, Moscou.

Ivan IV, en son enfance abandonnée et opprimée, a été mal instruit, mal élevé; on l'a laissé se souiller d'impuretés et de crimes. Quand, avec les polissons de son âge, il se plaisait à torturer des animaux, à faire dans les rues de Moscou des chevauchées folles en hurlant et en écrasant les passants, ses boïars étaient ravis qu'il se déconsidérât. Les flatteurs disaient : « Nous aurons un prince vaillant. » Maintenant qu'il est revêtu de la dignité tsarienne, Macaire lui fait comprendre qu'il doit s'amender. L'influence du métropolite semble se révéler encore dans ce mariage précoce d'Ivan IV, qui devait l'aider à devenir meilleur. On lui fit épouser Anastasie, avec laquelle le nom de la famille Romanof devient historique. Maintenant l'*entourage* du tsar, le *vrémia* (temps) de gouvernement, se compose de deux familles : les Romanof et les Glinski.

Gouvernement de Silvestre et Adachef. — Pourtant ces deux sacrements, le couronnement et le mariage, n'ont pas changé beaucoup l'humeur violente et fantasque d'Ivan IV. Il ne montre pas plus d'application aux affaires; il ne se plaît qu'à de sauvages parties de chasse alternant avec des pèlerinages qui sont aussi des fêtes; on continue à parler de ses cruautés. Chacun a le pressentiment de grands malheurs que ses péchés vont attirer sur la Russie. On pourrait deviner aussi que les factions écartées du pouvoir ne se résigneront pas à subir le joug des Glinski et des Romanof. En 1547 éclate à Moscou un formidable incendie; la ville presque entière est en flammes; les monuments les plus antiques du Kremlin sont anéantis; on compte 1700 victimes. Jamais on n'avait vu pareil incendie. Comment l'attribuer à des causes ordinaires? Tout le monde alors en Russie croyait à la sorcellerie, Ivan aussi bien que ses sujets. Mais qui étaient les malfaisants sorciers? Les ennemis des Glinski se chargèrent de la réponse à cette question. Ils répandirent dans le peuple que la princesse Anna Glinska avait pris des cœurs humains, les avait plongés dans l'eau, avait jeté cette eau sur les maisons : « C'est pour cela que Moscou a brûlé. » Une émeute formidable succède à

l'incendie. Un oncle maternel du tsar est égorgé au Kremlin; on veut qu'Ivan IV livre son grand-père maternel ainsi que la princesse Anna. Les émeutiers viennent assaillir, hors de la ville, sa villa de Vorobéï. Il faut faire tirer sur eux.

Le tsar, en présence de ce désastre et de ses propres dangers, fut saisi de terreur et de componction. Un prêtre d'une des églises du Kremlin, que le tsar connaissait depuis longtemps pour un homme intelligent, pieux et probe, le pope Silvestre, profita de ces dispositions d'Ivan pour prendre autorité sur lui. Il lui désigna comme doué des mêmes vertus un homme de petite noblesse, Alexis Adachef, qu'Ivan connaissait également, car ils avaient été compagnons de jeux. Le tsar réunit sur la Place Rouge, près du Kremlin, le clergé, les boïars, les délégués des habitants de Moscou, et, montant sur la tribune de pierre du *Lobnoé Miesto*, il les harangue; car, toute sa vie, *le Terrible* a aimé à expliquer publiquement sa conduite. Il s'adresse d'abord au métropolite Macaire, dont il requiert les bons conseils, puis au peuple : « Peuple de Dieu, que Dieu nous a confié ! Il n'est plus temps pour nous de réparer les injustices, les pillages, les exactions que tu as soufferts, pendant notre longue minorité, par l'iniquité de nos boïars et de nos officiers. » Il promet d'être le juge et le soutien du peuple, de réprimer les brigandages. Quand il investit Adachef de la charte d'*okolnitchii*, le tsar lui fit aussi un discours sur les devoirs de cette nouvelle charge : « Je t'ai pris parmi les humbles, dans la dernière classe du peuple.... et je t'ai élevé au-dessus de ta propre ambition, pour le salut de mon âme.... Je te charge de recevoir les requêtes des malheureux qu'on outrage.... Ne crains ni les puissants ni les illustres. » Alors commença un nouveau *vrémia*. Silvestre dirigea la conscience du tsar, et Adachef dirigea l'empire. Tous deux paraissent avoir été d'accord avec Macaire. Par eux Ivan, converti, assoupli, soucieux de ses devoirs, hiératisé comme un bon roi d'Égypte ou comme un bon empereur de Byzance, accomplit ou laisse accomplir des réformes et des conquêtes.

En 1549, on réunit une grande assemblée, composée du métropolite et du clergé, des princes et boïars, des bourgeois notables de Moscou, de délégués représentant les villes et les

provinces. Ce sont comme les premiers États généraux de la Russie. On n'a pas de détails sur leurs travaux; mais on y dut s'occuper de remédier aux abus les plus criants, surtout à ceux de la justice. En effet, peu de temps après parut le *Soudebnik* (Code) de 1550, qui est d'ailleurs une édition amendée du *Soudebnik* d'Ivan III de 1497. Dans ces États généraux on élabore peut-être aussi les principes de ces *Oustavnyia gramoty* et *Goubnyia gramoty*, sortes de chartes accordées à certaines villes et même aux paysans de certains cantons, et qui tendent à associer les habitants, sous la forme de *tsiélovalniki* (jurés), à l'administration de la justice et à celle des impôts.

On réunit aussi des conciles, en 1547 et 1549, pour s'occuper de la réforme de l'Église : de leurs délibérations sortit ce monument si curieux qu'on appelle le *Stoglaf* (les *Cent Articles*).

Conquête de Kazan. — Les prédécesseurs d'Ivan IV avaient surtout agrandi la Russie du côté du Nord, par l'annexion de l'empire novgorodien, et du côté de l'Ouest, aux dépens de la Lithuanie. Les grandes conquêtes d'Ivan se développent vers l'Est, dans les steppes du Volga et du Don.

En 1546, le parti russe à Kazan avait rappelé Chig-Ali; mais c'était une espèce de poussah obèse, abruti pas le vice et l'oisiveté. Le parti contraire le chassa et rappela Safa-Ghiréi, qui, pour sa bienvenue, fit des incursions en territoire moscovite. Un jour, étant ivre, il se cassa la tête. Il laissait un fils en bas âge, sous la tutelle de la mère, Sioun-Béki. Le changement de règne favorisa les progrès des Russes. En 1550, raccourcissant encore la distance qui séparait de Kazan leur frontière, ils fondèrent, au delà de Vassilsoursk, au confluent de la Sviaga et du Volga, la forteresse de Sviasjk. Ils soumirent, sur la rive gauche du fleuve, les Tchouvaches. Les Kazanais, effrayés de ces progrès, livrèrent aux Moscovites Sioun-Béki et son fils, rappelèrent Chig-Ali, dans la folle espérance que les Russes restitueraient leurs conquêtes. Les troubles n'en continuèrent pas moins dans Kazan. Les deux partis envoyaient des délégués à Moscou, se dénonçant mutuellement. Adachef se rendit lui-même à Kazan, eut un entretien avec Chig-Ali, essaya vainement de lui persuader de recevoir dans la ville une garnison russe.

Ce furent alors les adversaires de Chig-Ali qui déclarèrent préférer à son gouvernement une garnison et un *namiestnik* moscovites. Adachef revint, déposa Chig-Ali, et, annonçant l'arrivée prochaine du *namiestnik*, se retira, emmenant avec lui 84 des plus turbulents Kazanais. Mais quand le *namiestnik* Mikoulinski se présenta aux portes de la ville, avec une petite armée, les habitants, criant qu'on venait pour les égorger, fermèrent leurs portes et adressèrent aux Russes des injures : « Retournez, imbéciles, dans votre Russie! » Les insurgés mirent à leur tête un prince des Nogaïs, Édiger, qui promit de prendre Sviajsk. — Il fallait en finir. Grâce à la persévérante et astucieuse politique de plusieurs règnes moscovites, la question kazanaise avait été amenée à maturité.

L'année même où Henri II conquit les Trois-Évêchés (1552), en juin, une armée de 100 ou 150 000 hommes fut rassemblée. Les Russes avaient des ingénieurs allemands et 150 pièces d'artillerie. En tête de l'armée on portait les croix, les saintes images : cette guerre était une croisade. Les Tatars de Crimée essayèrent de faire une diversion : ils échouèrent devant Toula, et rentrèrent chez eux. L'armée russe descendit le Volga, partie sur la flottille, partie sur les rives du fleuve. En septembre, elle campait sur la Kazanka, un petit affluent du Volga (rive gauche). Devant elle se dressait la ville ennemie, ramassée autour de son Kremlin, éblouissante de mosquées aux blanches murailles, aux coupoles dorées, aux sveltes minarets. Elle était ceinte de hauts remparts en bois et en briques, entourée de profonds fossés, défendue par 30 000 Kazanais et 2500 Nogaïs. Un prince nogaï, Iapantcha, tenait la campagne avec une nombreuse cavalerie. Le fanatisme musulman s'était réveillé dans la ville. Ivan IV offrit aux Kazanais une capitulation honorable; ses propositions furent repoussées. Sur le front de ses retranchements, il fit lier des prisonniers à des poteaux, espérant émouvoir les assiégés : ceux-ci leur tirèrent des flèches, criant qu'il leur valait mieux périr par le fer de leurs parents et amis que par les mains impures des chrétiens. La résistance s'annonçait acharnée. Les privations, les intempéries, les épidémies décimaient l'armée russe. Ce qui effrayait surtout les

Moscovites, c'étaient les sortilèges des infidèles : les sorcières de Kazan montaient sur les remparts, troussant leurs jupes. Le prince Kourbski, dans ses curieux *Récits*, ne dissimule pas la terreur qu'il en ressentait. Ces sortilèges auraient provoqué la tempête dont fut engloutie la flottille qui portait les vivres et les munitions. Plusieurs des généraux du tsar conseillaient de lever le siège. Ivan persista; le temps redevint sec et beau; pour combattre les enchantements des infidèles, on fit venir de Moscou une croix miraculeuse. Du côté de la campagne et du prince Iapantcha, on s'était couvert par une ligne de circonvallation; du côté de la ville, on avait dressé des batteries protégées de gabions; ou poussa des mines jusque sous les remparts, et l'on commença à les bourrer de poudre. Le dimanche 2 octobre (vieux style), comme le tsar, en grand costume de guerre, entendait la liturgie dans sa chapelle de campagne, au moment où le diacre, lisant l'Évangile, prononçait les mots : « Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur », la première mine sauta, emportant tout un pan du rempart. Ivan sortit pour en considérer l'effet, puis revint entendre la fin de la liturgie. La seconde mine sauta et une large brèche s'ouvrit. Alors le tsar donna le signal de l'assaut. Les Russes se précipitèrent dans la ville au cri de *Dieu est avec nous!* Une lutte acharnée s'engagea sur les brèches, dans les rues étroites, autour du palais. Édiger, avec sa *droujina* de Nogaïs, réussit à faire une trouée et s'échappa dans la campagne.

Kazan était prise. La majeure partie des habitants, surtout des femmes et des enfants, furent réduits en esclavage; on massacra beaucoup de guerriers, par ordre du tsar, en punition de leurs « trahisons »; des milliers de captifs chrétiens furent délivrés. Ivan s'occupa d'organiser sa conquête. Ce qui restait d'habitants fut chassé de la ville haute, pour faire place aux colons russes, et refoulé dans les parties basses, autour du lac Kabane : c'est là qu'on trouve aujourd'hui, dans les faubourgs tatars, les descendants des vaincus. Sur le Kremlin, les mosquées et les palais des infidèles furent rasés; à leur place, Ivan fit bâtir un palais tsarien et des églises orthodoxes.

La conquête de Kazan entraîna la soumission des cinq peuples

de sa dépendance, de vieux peuples indigènes qui habitaient peut-être là dès le temps d'Hérodote : Mordves. Tchouvaches, Tchérémisses, Votiaks, Bachkyrs. Toutefois ces tribus turques ou finnoises, excitées par les mourzas fugitifs de Kazan ou par les princes des Nogaïs, n'acceptaient pas de bon cœur le joug moscovite. Les Tchérémisses ne furent soumis qu'au bout de cinq années d'efforts (1557).

La conquête de Kazan est dans l'histoire russe une date mémorable, célébrée dans les chroniques et dans les *bylines* ou chansons épiques. Pour les Moscovites, c'est l'éclatante revanche du joug tatar. Ils sont devenus les maîtres de leurs anciens maîtres. Ivan IV est entré en vainqueur dans la ville où son bisaïeul Vassili l'Aveugle a été amené captif. Il voit prosterné devant lui les descendants de ceux devant qui « rampaient » ses ancêtres. La prise de Kazan pour les Russes, c'est comme la prise de Grenade pour les Espagnols.

Conquête d'Astrakhan. — Le khanat d'Astrakhan était plus directement encore l'héritier de la fameuse Horde d'Or. Située aux bouches du grand fleuve, la ville était au point de rencontre de toutes les routes commerciales de l'Orient, au centre du trafic entre le Volga et la Perse, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Dans Astrakhan l'influence était depuis longtemps disputée entre la Horde des Nogaïs et la Horde de Crimée, qui, tour à tour, y faisaient prévaloir un tsar de leur choix.

Les princes bannis allaient souvent chercher à Moscou ou des secours ou un établissement. En 1554, Ivan IV envoya le prince Iouri Pronski, avec 30 000 hommes. Pronski établit un certain Derviche-Ali dans Astrakhan, comme tributaire de Moscou. Dès l'année suivante, Derviche se mettait en révolte et chassait le résident russe, Mansourof. Au printemps de 1556, reparut une armée composée de Moscovites, de Tchérémisses et de Votiaks. Derviche-Ali abandonna la ville avec presque toute la population musulmane. Cette fois les Moscovites s'y installèrent. Ainsi le Volga, de ses sources à son embouchure, devint un fleuve russe.

La prise d'Astrakhan eut pour conséquence la soumission

des Nogaïs du Don. — Il ne restait plus qu'une horde insoumise, mais c'était la plus redoutable de toutes, celle de Crimée.

Soumission des Kosaks du Don. — Sur le Don inférieur, s'était formée une république guerrière, refuge des aventuriers de race grande-russienne, vivant de ce qu'ils appelaient la guerre sainte contre l'infidèle, c'est-à-dire d'incursions sur la Horde de Crimée, de pirateries sur les côtes de l'empire ottoman ou du royaume de Perse. Leurs barques, remontant le Don jusqu'au point où il se rapproche du Volga, étaient portées d'un fleuve à l'autre; elles descendaient alors le Volga et pénétraient dans la Caspienne. Ces Kosaks avaient déjà aidé le « tsar blanc » de Moscou dans l'entreprise contre Kazan. Ils reconnurent volontiers l'autorité de l'empereur de leur race et de leur religion. Celui-ci acquit en eux des sujets indociles et turbulents, qui ne respectaient pas toujours ses propres navires, mais de précieux auxiliaires pour les guerres des steppes, de hardis pionniers pour la conquête et la colonisation, une avant-garde toujours prête contre la Horde de Crimée, la Perse et la Turquie. Ils contrebalançaient sur la mer Noire la force que le sultan osmanli avait acquise en se subordonnant le khan de Crimée. C'est un de ces Kosaks qui commencera la conquête de la Sibérie. — Au contraire les Kosaks du Dniéper étaient de race petite-russienne, et, quoique de religion orthodoxe, reconnaissaient la suzeraineté polonaise.

Découverte de la Moscovie par les Anglais. — Si puissante que fût alors devenue la Moscovie, elle était à peine connue de l'Occident; elle en était séparée par une barrière d'États hostiles ou jaloux; Suédois, Livoniens, Polonais s'étudiaient à lui interdire l'accès de la Baltique et toute communication avec l'Europe civilisée. En 1546, le Saxon Schlitte avait été chargé par Ivan IV d'engager en Allemagne des ingénieurs et des artisans. Il avait réuni une colonie de près de cent personnes. L'Ordre livonien les arrêta au passage. En 1561, le roi Sigismond II Auguste menaçait de couler ou confisquer tout navire qui, par les ports de Baltique, essaierait d'introduire des armes dans l'empire moscovite, *in istam Barbariam*. Il avouait

que la seule infériorité de « ces Barbares » était de ne pouvoir profiter des inventions de l'Europe.

L'unique mer que possédât alors la Russie, la mer Blanche, est, six ou sept mois de l'année, prise par les glaces. Le tsar n'y avait pas de marine. Ces parages de l'océan Glacial, avec leurs nuits de plusieurs mois, leurs brumes, leurs banquises, leurs gouffres et leurs tourbillons, étaient pour les navigateurs de l'Occident l'objet de légendes fantastiques et de mystérieuses épouvantes. La Russie restait donc pour eux une *terra incognita*: elle était à découvrir, tout comme l'Amérique ou l'Extrême-Orient. On rêvait alors en Europe de tourner les continents par le nord : Jean Dawis, Forbisher, les Cabot, ont cherché le passage du nord-ouest; la compagnie anglaise des *Merchants adventurers*, formée par Sébastien Cabot, résolut d'essayer par le nord-est. En 1553, elle dirigea de ce côté trois vaisseaux, commandés par Willoughby et Richard Chancellor : la *Bonne-Confiance*, la *Bonne-Espérance* et l'*Édouard Bonne-Aventure*. On savait si peu où l'on allait que les lettres de recommandation qu'elle avait obtenues d'Édouard VI étaient adressées « à tous les rois, princes et seigneurs, à tous les juges de la terre, à leurs officiers, à quiconque possède quelque haute autorité dans le monde habité ». Sur les côtes de Laponie une tempête dispersa les trois vaisseaux : Willoughby, avec les deux premiers, fut jeté à l'embouchure de l'Arzina, où, l'année suivante, on retrouva les équipages morts de faim et de froid; on retrouva aussi le livre de bord que le capitaine, jusqu'à son dernier soupir, avait tenu à jour. Chancellor avait eu la chance de doubler le cap Sacré, de pénétrer dans la mer Blanche, et d'arriver à deux monastères, appelés Saint-Nicolas et Saint-Michel-Archange. Il apprit alors qu'il se trouvait dans les États du tsar de Moscou, et que le voïévode le plus voisin était au château de Kholmogory (Arkhangel ne fut fondé que depuis). Les riverains de la mer, Samoïèdes, moines, exilés, n'avaient jamais vu de navire européen. Leur surprise fut grande à la vue de ce « monstre ailé ». L'étonnante nouvelle fut aussitôt transmise au Kremlin. Ivan ordonna qu'on lui envoyât ces étrangers. En octobre 1553, Chancellor arrivait à Moscou. Il y fut accueilli avec joie; on traduisit

en russe cette lettre d'Édouard VI adressée à des souverains inconnus. En février 1554, Chancellor était renvoyé avec une réponse, qui fut reçue par les successeurs d'Édouard VI, Philippe et Marie. Le tsar annonçait à Édouard qu'il avait reçu son « fidèle serviteur Richard et ses compagnons » ; ils ont vu « notre majesté et nos yeux » ; on a donné des ordres pour qu'on recherchât les navires de Willoughby. Ivan priait le roi d'envoyer au Kremlin un de ses conseillers ; il promettait aux marchands britanniques libre commerce dans ses États pour toute espèce de marchandises. — Dès lors commencèrent les relations de la Grande-Bretagne avec la Russie. L'année suivante, Chancellor reparaissait avec une lettre de Philippe et Marie, rédigée en polonais, en grec et en italien, car personne ne savait le russe en Angleterre. Il obtenait du tsar une charte accordant aux Anglais liberté entière de commerce « sans payer de droit » ; le tsar jugerait en personne les litiges entre Russes et Anglais. Ivan IV accorda tout ce qu'on lui demandait, heureux de voir enfin se briser la muraille de Chine dont la nature marâtre et les jalousies de ses voisins avaient enclos la Russie. La première ambassade russe en Angleterre est celle d'Osip Népéi, en 1556. Elle précède de trente ans le premier échange d'envoyés entre Moscou et la France.

BIBLIOGRAPHIE

Collections russes ; documents. — *Collections des lettres et traités des anciens souverains*, in-4, 5 vol., Moscou, 1813-1828, t. I et II. — *Actes de l'expédition archéographique*, 4 vol., Pétersbourg, 1836, t. I (comprenant des *Oustavnyia gramoty* et des chroniques de Novgorod et Pskof). — *Actes historiques*, 5 vol., Pétersbourg, 1841-1842, t. I ; et *Complément*, 10 vol., Pétersbourg, 1843-1869, t. I. — *Actes russes-livoniens*, Pétersbourg, 1868. — *Archives des connaissances juridiques*, t. II. — *Actes relatifs à l'histoire de la Russie occidentale*, 5 vol., Pétersbourg, 1846-1853, t. I et II. — *Actes relatifs à l'histoire de la Russie du Sud et de l'Ouest*, 6 vol., Pétersbourg, 1862-1869. — *Ancienne bibliothèque russe*, Moscou, 1787-1891, 20 vol., t. XII à XV, et *Supplément* (11 vol., 1796-1801), t. I. — *Historiæ Russiæ monumenta*, 2 vol., Pétersbourg, 1841-42, et *Supplément*, 1848. — *Documents diplomatiques sur les relations de l'ancienne Russie avec les gouvernements étrangers*, t. I, Pétersbourg, 1851. — *Collection complète des chroniques russes*, t. VI à VIII. — **Moukhanof,** *Recueil de documents*, 2e édit., Pétersbourg, 1866. — **Antonovitch**, *Recueil de chroniques relatives à l'hist. de la Russie du Sud et de l'Ouest*, Kief, 1888. — **Klioutchevski,** *Récits des étrangers sur la Russie*, Moscou, 1866. — *Bibliothèque d'historiens étrangers sur la Russie*, t. I (Con-

tarini, etc.). — Voir, sur ces collections, **K. Bestoujef-Rioumine**, *Histoire russe*, t. I, 1re partie, Pétersbourg, 1872. — **I. Tolstoï**, *Russie et Angleterre, les quarante premières années de leurs relations* (1553-1593), textes russes et anglais, Pétersbourg, 1875; publication continuée par **K. Bestoujef-Rioumine**, dans le t. XXXVIII de la *Collection* de la *Société impériale d'histoire de Russie* (rien qu'en russe; période 1581-1604). — **G. Karpof**, *Monuments des relations diplomatiques de l'empire de Moscou avec l'Ordre allemand de Prusse* (1517-1520), même collection, t. LIII, Pétersbourg, 1887. — Du même, *Monuments*, etc., *Relations avec l'État polonais-lithuanien* (1487-1560), même collection, t. XXXV et XLIX, 1882 (nouv. édit. 1892) et 1887. — Du même, *Monuments*, etc. *Relations avec les hordes de Crimée et des Nogaïs et la Turquie* (1474-1505), même collection, t. XLI, 1884. — **F. de Martens**, *Recueil des traités et conventions de la Russie*; *Angleterre*, t. I. (textes en français et en russe; surtout l'introduction), Pétersbourg, 1892; *Autriche*, t. I, 1874 (même observation sur l'introduction; textes originaux et traduction russe); *Allemagne*, t. I, 1880 (mêmes observations). — **Tysenhausen**, *Recueil de matériaux relatifs à l'histoire de la Horde*, t. I (extraits d'historiens arabes), Pétersbourg, 1884.

Mémoires, correspondances, etc. (en russe). — Le prince **Kourbski**, *Récits*, édit. Oustriælof, Pétersbourg, 1868 (voir **J. Gorski**, *Vie et rôle historique du prince Kourbski*, in-8, Kazan, 1858). — **Ivan le Terrible**, *Correspondance avec Kourbski* et *Synodique de Saint-Cyrille* (à la suite des *Récits* de Kourbski). — Le pope **Silvestre**, *Domostroï* (*Économie domestique*), édit. Iakovlef, Pétersbourg, 1867, et I. Zabiéline, Moscou, 1882 (voir **Nékrassof**, *Essai de recherches historico-littéraires sur le Domostroï*, Moscou, 1878; et **Golokhvastof**, *Silvestre et ses écrits*, dans les *Lectures de la Soc. d'hist. et d'antiquité*, 1874). — Le pope **Glazaty**, *Histoire du royaume de Kazan et de la prise de Kazan* (dans la *Coll. complète des chroniques*, t. VI).

Ouvrages russes. — **Tatichtchef**, *Histoire de Russie*, t. I, Moscou, 1768. — **Chtcherbatof**, *Histoire de Russie*, 5 vol., Pétersbourg, 1778-1792, t. V. — **Karamsine**, voyez ci-dessous. — **Polévoï**, *Hist. du peuple russe*, 6 vol., Moscou, 1829-1833, t. VI. — **S. Solovief**, *Histoire de Russie*, t. V à VIII, Moscou, 1864-1870. — **K. Bestoujef-Rioumine**, *Histoire russe*, t. II, Pétersbourg, 1885. — **D. Ilovaïski**, *Histoire de Russie*, t. II, *Période moscovite-lithuanienne*, Moscou, 1884, et *Période moscovite-tsarienne*, 1890. — **N. Kostomarof**, *Histoire russe par bibliographies*, t. I et II (Ivan III, Vassili Ivanovitch, Ivan IV, l'archevêque Gennadii, Silvestre et Adachef). — **N. Kostomarof**, dans les *Monographies et recherches* : t. III, *Guerre de Livonie*, nouvelle édit., Pétersbourg, 1880; t. VII et VIII, *Novgorod, Pskov, et Viatka*, 1868; t. XII, *Commencement de la monarchie dans l'ancienne Russie*, 1872; t. XIII, *La personnalité d'Ivan le Terrible*; t. XVIII et XIV, *Essai sur la vie privée et les droits de la nation grande-russienne aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*, 1887; t. XX, *Essai sur le commerce de l'État de Moscou aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*, 1889. — **I. Zabiéline**, *Vie privée des tsarines* et *Vie privée des tsars russes*, Moscou, 1869 et 1872. — **N. Zagoskine**, *Hist. du droit public russe* (le souverain, les États généraux), Kazan, 1877. — Du même, *Oustavnyia gramoty* (Chartes aux villes et aux cantons) des XVe et XVIe siècles, Kazan, 1875-1876. — **N. Tchitchouline**, *Les villes de l'empire de Moscou au* XVIe *siècle* (*Mém. de l'Univ. de Pétersbourg*, t. XXII). — **Biélaef**, *Récits de l'histoire russe* (Novgorod), Moscou, 1886. — **Nikitski**, *Essai sur l'histoire intérieure de l'Église de Novgorod*, Pétersbourg, 1879. — **Klioutchevski**, *La Douma des boïars dans l'ancienne Russie*, Moscou, 2e édit., 1883. — **Beréjnof**, *Du commerce de la Russie avec la Hanse jusqu'à la fin du*

xvᵉ *siècle*, Pétersbourg, 1879. — **Ogorodnikof**. *Hist. du port d'Arkhangel*. Pétersbourg, 1875. — **Hamel**. *Les Anglais en Russie aux* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*. Pétersbourg, 1865. — **Ikonnikof**. *Essai sur l'influence de Byzance dans l'histoire russe*. Kazan, 1869. — **Kaptéref**. *Caractère des rapports de la Russie avec l'Orient orthodoxe pendant les* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*. Moscou, 2 vol., 1885. — **J. Chpilévski**, *Anciennes villes et autres monuments bulgaro-tatars du gouvernement de Kazan*. Kazan, 1877. — **Pérétiatkof**. *Le pays du Volga aux* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*. Moscou. 1877. — **Zarinski**. *Esquisses de l'ancienne Kazan*. Kazan. 1877. — **Véliaminof-Zernof**, *Hist. des Khans de Kasimof*. Pétersbourg, 1870. — **Smirnof**. *Le Khanat de Crimée sous la suzeraineté des sultans ottomans*, Pétersbourg, 1887.

Relations de voyageurs européens. — **Contarini** (Ambrosio). *Viaggi fatti de Venetia alla Tana* (Don). dans **Pistorius**, *Rerum Polon. script.*, Bâle, 1582. — **Herberstein** (le baron de), *Rerum moscovitarum commentarii*, édit. 1549, 1550, 1556, etc. (voir **E. Zamyslovski**, *Herberstein et ses connaissances géographiques sur la Russie*. Pétersbourg, 1884). — **Faber**. Dominicain, *Epistola de Moscovitarum juxta mare Glaciale religione*, Tubingen, 1525, trad. française. dans la *Bibl. russe* de Franck, Paris, 1860. — **Paul Jove**, évêque de Nocera (d'après les données de l'envoyé russe Dmitri Ghérasimof), *De legatione Basilii magni-principis Moscoviæ*, 1537. — **Marco Foscarini**, *Relazione dell'imperio di Moscovia* (1557), dans les *Hist. Russ. Monum.*, t. I. — A la période suivante, le nombre des relations de voyages sur la Russie, avec Mayerberg, Tiepolo, Cobentzel, Fletcher et les autres Anglais, deviendra plus considérable. — Notons, pour la période présente, les relations des Anglais **Chancellor, Jenkinson,** dans **Hakluyt**, *Collection of early voyages*, t. I, nouv. édit., 1809-1812.

Ouvrages en langues d'Occident. — **Karamzine**, trad. fr., par Saint-Thomas et Jauffret, 11 vol., Paris, 1819-1826, t. V à VIII. — **Lévesque**, *Hist. de Russie*, Paris, 1812, t. II et III. — **Esneaux** et **Chennechot**, *Hist. philosophique et politique de Russie*, Paris, 1838-1848, t. I et II. — **Choppin**, *Russie*, dans *l'Univers Pittoresque*, Paris, 1838-1846, t. I. — **Strahl** et **Hermann**, *Gesch. des Russichen Staates*, Hambourg et Gotha, 1832-1866, t. II et III. — **Ch. Schiemann**, *Russland Polen und Livland bis ins XVII Iahrhundert*, coll. Oncken, Berlin, 1886. — **A. Rambaud**, *Hist. de la Russie*, 4ᵉ édit., Paris, 1893. — Le **R. P. Pierling**, *La Russie et l'Orient, mariage d'un tsar au Vatican* (Ivan III et Sophie Paléologue), Paris, 1891; *Papes et Tsars*, 1890; *Léon X et Vassili IV*, dans la *Revue des Questions Hist.*, janvier 1893. — **L. Leger**, *Russes et Slaves*, Paris, 1890. — **A. Rambaud**, *La Russie Épique*, Paris, 1876. — Du même, *Les tsarines de Moscou et la société russe à l'époque de la Renaissance* (*Revue des Deux Mondes*, 1873); *Ivan le Terrible et les Anglais en Russie* (*Ibid.*, 1876). — **Philarète** (arch. de Tchernigof), *Histoire de l'Église russe*, trad. all. de Blumenthal, 2 vol., Francfort, 1871.

Compléter cette biographie : pour les relations avec les Mongols, bibl. du chapitre XIX, tome III; pour les relations avec la Pologne, même tome, chapitre XV, et ci-dessus, chapitre XVII (Pologne).

CHAPITRE XIX

L EMPIRE OTTOMAN
L'APOGÉE. — L'ALLIANCE FRANÇAISE

(1481-1566)

I. — Bayézid II et Sélim Ier.

La succession de Mohammed le Conquérant : Bayézid II et Djem. — Quand mourut Mohammed II, alors en route pour l'expédition de Rhodes, non loin de Scutari (3 mai 1481), le grand-vizir Mohammed Nichani cacha son décès à la ville et à l'armée. Mohammed II laissait deux fils : Bayézid, fils de la *sultane* Gul-Bather, et alors gouverneur d'Amasia; Djem, fils d'une Serbe et gouverneur de Karamanie. Pour se ménager à la fois auprès des deux prétendants, le grand-vizir fit parvenir des messages à tous deux : l'empire serait le prix du plus rapide. Le message qui partait pour la Karamanie fut intercepté en chemin. Bayézid arriva donc le premier à Scutari et y fut proclamé.

Djem, enfin informé de la mort de son père, avait pris les armes, marché sur Brousse et fait son entrée dans la ville. L'empire allait-il donc se partager en deux empires, celui de Constantinople et celui de Brousse, le balkanique et l'anatolique? Djem fit proposer ce partage à son frère. Bayézid refusa.

Une bataille décisive s'engagea dans la plaine de Yéni-Chehr (Sigée, 1481); Djem fut battu et s'enfuit. De Konieh (Iconium) il passa en Syrie et se réfugia au Caire, chez Kaït-Baï, le sultan des Mamelouks. Avec les secours qu'il en reçut il put soulever ses partisans d'Anatolie et investir Konieh. A l'approche de son frère, il se replia dans la Cilicie et envoya des ambassadeurs proposer de nouveau le partage. Bayézid lui fit répondre : « La fiancée de l'empire doit rester à un seul. »

Djem, abandonné de presque tous ses adhérents, se résolut à passer dans les États chrétiens, pour y solliciter des secours. Le grand-maître des Hospitaliers, d'Aubusson, le reçut à Rhodes avec tous les honneurs souverains (1482). Puis, soit pour s'assurer plus complètement de la personne de Djem, soit qu'il voulût prévenir une demande d'extradition ou quelque tentative d'assassinat, le grand-maître décida de le faire passer en France, où il serait gardé dans une des commanderies de l'Ordre. C'est ainsi que, pendant six années (1482-1488), moitié hôte et moitié captif, Djem fut transféré de château en château, à travers la France du Midi.

A Rochechinard (Dauphiné), il ébaucha un roman d'amour platonique avec la belle Philippine de Sassenage. A Bourganeuf (Marche), on voit encore la Tour de *Zizim*. En 1488, le grand-maître livra son prisonnier au pape Innocent VIII. On a vu ce qu'Alexandre VI a fait du malheureux Djem.

Caractère de Bayézid II. — Bayézid, entre Mohammed II et Sélim l'Inflexible, nous apparaît un sultan très doux. Le Vénitien Andrea Gritti nous dit : « Rien dans son visage charnu et gras ne dénote un homme cruel et redoutable. » Comme tous les princes de sa famille, il était poète. Il était versé dans l'astronomie (probablement l'astrologie), la théologie, le droit musulman. Religieux, même dévot, grand constructeur de mosquées, d'hospices, d'écoles, il affectait une pieuse simplicité dans ses vêtements. On l'eût pris pour un de ces mystiques de l'Islam qu'on appelle *Çoufis*. Dans ses dernières années, il s'abstint rigoureusement de vin; il essaya même d'en défendre, sous peine de mort, l'usage aux musulmans, et de fermer tous les cabarets; mais les janissaires, mutinés, les rouvrirent de vive force.

Ce sultan lettré et studieux, ce Çoufi n'était pas l'homme qu'il fallait pour dompter et mener les rudes janissaires, ce que Mohammed II appelait « les bêtes féroces de la puissance ». Leurs mutineries furent fréquentes; et ce sultan, qui avait failli débuter par un crime d'État très ordinaire, le fratricide, devait tomber victime d'un crime encore inouï dans les annales ottomanes, le parricide.

Guerres de Bayézid II. — Zélé pour la guerre sainte, brave de sa personne, adroit aux exercices militaires (personne, d'après Gritti, ne savait mieux tendre un arc), il ne fit pourtant pas grands exploits. Tant que son frère Djem restait à la disposition des chrétiens, les menaces des papes l'empêchèrent de pousser à fond les hostilités. Le sultan s'attrista quand il reçut l'appel désespéré du dernier roi de Grenade, en une élégie arabe, invoquant le « sultan des deux terres et des deux mers » contre les infidèles. Mais il se contenta d'envoyer une flotte sur les côtes d'Espagne et ne put rien empêcher.

Le roi de France Charles VIII menaçait d'entraîner à la croisade tout l'Occident : grand-maître de Rhodes, pontife romain, rois d'Écosse, de Hongrie, de Pologne; il avait acheté à Thomas Paléologue son titre d'Empereur d'Orient; il s'était ménagé des intelligences parmi les populations chrétiennes de l'empire, en Épire, Macédoine, Morée; il comptait notamment sur les Mirdites d'Albanie, l'archevêque de Durazzo. Bayézid découragea les rebelles par des exécutions en masse, jusqu'au moment où la mort de Djem, puis celle de Charles VIII le délivrèrent de toute inquiétude.

De 1492 à 1495 il eut à guerroyer contre la Hongrie, avec des succès partagés. En 1495 intervint une trêve de trois ans.

Le sultan, excité peut-être par les ennemis de Venise, c'est-à-dire Naples, Florence, Milan, se tourna contre les possessions de la République (1498). En 1498, les Turcs enlevèrent Lépante. En 1499, le pacha de Bosnie envahissait le Frioul, franchissait le Tagliamento, arrivait jusqu'à Vicence. En 1500, les hostilités se concentrèrent dans la Morée, où le sultan conquit Modon, Navarin, Coron, mais échoua devant Nauplie de Malvoisie.

Pour arrêter le progrès des Ottomans, l'alliance se refit entre

Venise, la Hongrie et le pape (1501). Jules II essaya d'y entraîner l'Espagne, le Portugal, la France. Nous avons une lettre de Bayézid à Louis XII, où il rejette sur Venise la responsabilité de la rupture. Louis XII était aussi entiché de la croisade que son prédécesseur; mais il avait fort à faire en Italie; quelques-unes de ses galères seulement allèrent rejoindre la flotte chrétienne. En 1501 et 1502, celle-ci eut des succès, sous Gonzalve de Cordoue : elle anéantit deux escadres turques, ravagea les côtes d'Asie Mineure, enleva l'île Sainte-Maure (1502). Ces échecs, d'autres défaites en Hongrie, les troubles d'Asie Mineure décidèrent le sultan à conclure la paix avec Venise (1502), et une trêve de sept ans avec la Hongrie (1503). De 1485 à 1491 la guerre avait sévi entre le soudan d'Égypte et le sultan des Osmanlis; elle ne fut point heureuse. Bayézid dut reconnaître aux Mamelouks la possession de Tarse et d'Adana.

Bayézid II détrôné. — Bayézid, des huit fils qu'il avait eus, en avait conservé trois : Korkoud, Ahmed, Sélim. Ils étaient respectivement gouverneurs des provinces de Tekké, Amasia, Trébizonde. En outre, Soliman, fils de Sélim, gouvernait Kaffa (Crimée). De préférence à Korkoud, l'aîné, Bayézid avait désigné Ahmed pour son héritier. Mais Sélim, farouche et belliqueux, s'était concilié les janissaires. Ayant levé des troupes dans la Crimée, que gouvernait son fils, il exigea de Bayézid II un gouvernement en Europe, afin d'être plus près, disait-il, de son père. Sur le refus de Bayézid, il vint camper sous Andrinople. Le vieux sultan dut marcher à sa rencontre, et, de son camp sous Andrinople, il contempla, les yeux mouillés de pleurs, l'armée du fils rebelle. Ses vizirs n'étaient pas assez sûrs de leurs propres troupes; ils conseillèrent à leur maître de céder, et Sélim reçut le gouvernement de Semendria, Viddin et Aladja-Hissar.

A leur tour, Korkoud, puis Ahmed, se révoltèrent. Pendant plusieurs années Bayézid II eut à lutter, tour à tour, contre ses trois fils. A la fin, les janissaires prirent les armes en faveur de Sélim et forcèrent le sultan à le laisser venir.

Sélim fit son entrée dans Constantinople, acclamé par les soldats mutinés. Bayézid se sentit perdu : il fit offrir à Sélim

des sommes énormes pour qu'il retournât dans son gouvernement; sur son refus, il proposa de le reconnaître pour son successeur, à la condition que lui-même garderait le trône jusqu'à sa mort. Ni Sélim ni les soldats rebelles ne consentirent à désarmer. Le 25 avril 1512, les janissaires et les spahis, précédés par les vizirs, suivis de tout le peuple, se présentèrent devant le Séraï, exigèrent une audience du sultan et lui dirent : « Notre Padishah est vieux et malade; nous voulons à sa place le sultan Sélim. » Devant la clameur de 12 000 soldats, Bayézid dut s'exécuter. Il dit : « Je cède l'empire à mon fils Sélim; que Dieu bénisse son règne! » — Vingt jours après, Bayézid ayant demandé la grâce d'aller mourir à Démotica, le lieu de sa naissance, elle lui fut accordée. Il n'atteignit pas le but de son voyage; le troisième jour, il mourait. On ne sait exactement si ce fut de chagrin, ou par le poison.

Caractère de Sélim Ier. — Le fils rebelle eut d'abord à compter avec les auteurs de son élévation. Le jour où il voulut rentrer dans son palais, après avoir accompagné son père jusqu'aux remparts de la ville, les janissaires se placèrent sur le chemin qu'il devait suivre. Ils étaient convenus d'agiter leurs armes sur son passage, afin de lui extorquer la gratification. Sélim, averti, trompa leur attente; frémissant de colère, il fit un détour et rentra au palais par une autre porte. Toutefois il n'osa leur refuser le présent, qui fut même porté à 50 ducats par soldat. Un sandjak-beg, encouragé par cette concession, s'étant risqué à demander une augmentation de revenu, Sélim, de son propre sabre, lui abattit la tête.

Il avait à compter aussi avec ses frères vivants et les fils de ses frères morts. Il y avait en tout, sans compter son fils Soliman, dix princes du sang. Tous furent successivement pris et exécutés. Avant de tendre le cou au cordon, Korkoud rédigea une élégie, où il reprochait à Sélim sa cruauté. Le cadavre et l'élégie furent apportés au sultan : sur l'un et l'autre, il pleura; il prescrivit un deuil de trois jours, fit périr quinze des Turcomans qui avaient livré le fugitif. Il n'en fut pas moins âpre à poursuivre son frère aîné, Ahmed. Celui-ci vint livrer au sultan, dans la plaine d'Yéni-Chehr, une bataille (24 avril 1513)

qui se termina par sa défaite et sa capture. Le sultan refusa de le voir avant l'exécution, mais il pleura quand ensuite on lui apporta un anneau de prix que la victime avait tiré de son doigt avec prière de le remettre au vainqueur, « comme un souvenir dont il voudrait bien excuser le peu de valeur. » Maintenant Sélim n'avait plus de rivaux.

Les historiens ottomans l'ont surnommé *le Tranchant* (Yaouz) ou *l'Inflexible*, et les Européens l'ont appelé *le Féroce*. Le Vénitien Foscolo a dit de lui : « C'est le plus cruel des hommes; il ne rêve que conquêtes et que guerre. » Il était lettré : on a de lui un *Divan* de poésies persanes. Paul Jove assure qu'il se plaisait à lire l'histoire de César et d'Alexandre le Grand; il s'agit sans doute ici de l'*Iskender-Nameh*. Il aimait les lettrés et avait le respect des théologiens : une des rares personnes qui aient pu le faire revenir sur une sentence de mort fut le grand-moufti Ali-Djémali. C'est surtout à ses vizirs qu'il fut terrible; quand il n'osait sévir contre la milice indocile, il les prenait comme victimes expiatoires; parfois aussi une remontrance un peu libre allumait son courroux. Les hauts dignitaires étaient prévenus un peu à l'avance de leur sort : ou bien, au moment où se distribuaient les kaftans d'honneur, ils recevaient un kaftan noir; ou bien, au moment de monter à cheval, ils s'apercevaient que les sangles de la selle étaient coupées. Il s'écoulait peu de minutes avant qu'ils fussent livrés aux bourreaux. Sept grands-vizirs périrent ainsi. D'où l'imprécation passée en proverbe chez les Turcs : « Puisses-tu être vizir du sultan Sélim! » Le titre de vizir était un brevet de mort violente. Hersek-Ahmed ne se résigna au grand-vizirat que lorsque Sélim l'eut bâtonné de ses propres mains (1516). Solak-Zadé nous dit : « Les vizirs étaient presque toujours déposés et exécutés après un mois de fonctions : aussi avaient-ils coutume de porter sur eux leur testament, et chaque fois qu'ils sortaient du conseil ils se croyaient ressuscités. »

Politique de Sélim. — La singularité de ce règne si belliqueux, c'est que pas une seule expédition ne fut dirigée contre les pays chrétiens. Dès son avènement, Sélim renouvela la paix avec tous ses voisins d'Europe. Pas davantage il n'inquiéta ses

vassaux chrétiens, acceptant le même tribut de la Valachie, de la Moldavie, de Raguse. Son zèle religieux avait plutôt en vue les hérétiques musulmans que les adorateurs du Christ.

État de la Perse : la dynastie des Çoufis. — Après la conquête de la Perse et la destruction du Khalifat par Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan (1259), le pays fut gouverné par sa dynastie. Mais dès 1335 (mort du sultan Abou-Saïd-Bahadour), les héritiers de Houlagou n'eurent plus dans l'Iran qu'une autorité nominale : la grande féodalité avait repris le dessus et chaque province de Perse obéissait à quelque chef autonome.

Après la conquête de Timour, l'unité iranienne se refit un moment sous son fils Shah-Roukh (mort en 1446) et son petit-fils Ouloug (assassiné en 1449) [1]. Leur empire s'étendait des frontières de l'empire ottoman à celles de l'Inde. Mais déjà les pasteurs turcomans envahissaient les provinces occidentales. Une de leurs dynasties, le *Mouton-Noir* (*Kara-Koïounlou*), s'établit dans l'Azerbaïdjan (1407), d'abord comme tributaire, puis comme souveraine, et conquit la Perse. Elle fut supplantée par celle du *Mouton-Blanc* (*Ak-Koïounlou*) qui, avec Ouzoun-Hassan (1468-1470), conquit l'Azerbaïdjan, l'Irak et le Kirman. Nous avons vu sa lutte contre Mohammed II et la bataille de Terdjan (1473) [2]. Les dissensions entre ses héritiers favorisèrent la naissance d'une nouvelle dynastie.

Celle-ci descendait d'une famille de cheïkhs qui habitaient le bourg d'Ardébil (bassin de l'Araxe, Azerbaïdjan), professaient la religion chiite et étaient voués à la vie contemplative des Çoufis. Le premier qui ait marqué dans l'histoire est Seffi-ed-Din (mort en 1334). D'où le nom de ses descendants : Seffis ou Çoufis [3], quoique l'orgueil royal leur fasse répudier ce dernier nom qui rappelle par trop leur origine cléricale. Djounéïd, quatrième descendant de Seffi, groupa autour de lui et dans la contrée tant de disciples ou adhérents que le souverain du pays, Djihan-Shah, de la race du Mouton-Noir, en prit de l'ombrage,

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 968. — Pour les relations des successeurs de Houlagou (notamment Abaga, Argoun, Gazan, Khodabendeh) avec l'Europe chrétienne, ci-dessus, t. III, p. 804 et 960.
2. Voir ci-dessus, t. III, p. 842 à 962.
3. Dont nous avons fait *Sophi* : le « Sophi de Perse ».

le chassa d'Ardébil et ferma sa *zaouïa*. Le proscrit se réfugia auprès d'Ouzoun-Hassan, qui lui donna sa sœur en mariage. Avec les secours du Mouton-Blanc, à son tour, il chassa d'Ardébil Djihan-Shah. Sous prétexte de guerre sainte contre les Géorgiens, il réunit une armée, mais alors se jeta sur les terres de l'émir de Chirvan et périt dans le combat. Son fils, Haïder, fut tué aussi dans le Chirvan (1488). Des fils de Haïder, l'aîné, Yar-Ali, fut tué dans une bataille contre Roustem, petit-fils d'Ouzoun. Le plus jeune, Ismaïl, survécut.

Quand Ismaïl eut quatorze ans, il se souvint de la dette de sang qu'il avait sur les princes du Chirvan, envahit leur royaume, et tua le roi (1500). Puis il fit alliance avec plusieurs émirs du Mouton-Blanc contre le chef même de leur dynastie, conquit l'Azerbaïdjan et fit de Tauris (Tébriz) la capitale d'un nouvel État (1501). L'année suivante, il battit un prince turcoman, nommé Mourad, et conquit l'Irak. Puis ce fut le tour de Bagdad et du Khorassan. En cinq années (1501-1504), Ismaïl s'était rendu maître de toute la Perse. Il était devenu Shah-Ismaïl. Il se trouvait en contact avec l'empire ottoman. Les occasions de conflit ne pouvaient pas manquer.

Guerre de Sélim Ier contre la Perse. — Ismaïl, dès le temps de Bayézid II, avait plus d'une fois encouragé les rebelles de l'Asie turque. Il travaillait à propager dans les provinces orientales de l'empire ottoman les doctrines du Çoufisme chiite, et n'y avait que trop bien réussi. Il eut l'imprudence de prendre parti pour Ahmed, le frère de Sélim, et de donner asile à ses trois fils. Contre les Osmanlis il avait recherché l'alliance du soudan d'Égypte.

Sélim débuta par organiser dans ses propres provinces, contre les Chiites, un de ces massacres dont les despotes de l'ancien Orient avaient déjà terrifié l'Asie. Ce fut, longuement préméditée, éclatant à l'improviste, et précédant de soixante ans la nôtre, une véritable Saint-Barthélemy. « A peu près quarante mille hommes aux cœurs infâmes, dit Saad-ed-Din, furent les uns exécutés, les autres jetés au fond des cachots. »

En avril 1513, Sélim campait avec son armée sur la côte d'Anatolie. Il annonçait au shah que les oulémas avaient pro-

noncé contre lui, comme hérétique et blasphémateur, le *fétoua* de mort, et décrété contre lui la guerre sainte. Il l'invitait à abjurer ses erreurs et à restituer les territoires usurpés sur l'empire osmanli. Sinon, il verrait « s'accomplir les décrets du Très-Haut, qui est le Dieu des armées ». Sélim avait 140 000 combattants, qu'appuyait une formidable artillerie; en outre, entre Sivas et Kaisarieh, 40 000 hommes de réserve.

Le tout était de joindre l'ennemi. Or Ismaïl se dérobait : il recourait à la méthode scythe, la dévastation du pays, déjà très pauvre, et à la méthode parthe, la fuite alternant avec l'attaque. Sélim essayait d'irriter son adversaire, afin de l'amener à livrer bataille. Il lui adressa un nouveau message, avec un froc, un bâton, un cure-dent, un cilice : allusion injurieuse à l'origine cléricale des Seffis. En réponse, le shah lui fit remettre une boîte d'or pleine d'opium : allusion à l'ivresse de haschich où devait être plongé le sultan.

Il fallut continuer à cheminer dans le désert. Les janissaires murmuraient et demandaient à retourner chez eux. Le vizir Hemdem-Pacha paya pour tout le monde, et l'on poursuivit la route. De nouveau, Sélim adressa au Çoufi une missive injurieuse, et y joignit des habits de femme. En outre, dans cette guerre sainte de Sunnites contre Chiites, il crut pouvoir compter sur les orthodoxes de la Transoxiane et de l'Égypte : il écrivit donc au khan de Samarcande et au soudan du Caire. A Sogmen, il reçut les ambassadeurs de Djanik, prince de Géorgie. Ils lui amenaient un convoi de vivres, qui fut le salut de l'armée. Pourtant les janissaires recommençaient à se mutiner. Sélim s'avança hardiment au milieu des rebelles, leur signifia sa résolution inflexible et ajouta : « Que ceux d'entre vous qui veulent revoir leurs femmes et leurs enfants quittent les rangs!... Que les lâches se séparent de ceux qui se sont armés du sabre et du carquois pour se vouer à mon service! » Il donna aussitôt le signal de la marche en avant. Personne n'osa déserter.

Bataille de Tchaldiran : conquête de l'Azerbaïdjan. — Enfin on apprit l'approche du shah de Perse, qui, pour défendre sa capitale, renonçait au système de temporisation. Le 23 août, dans la soirée, des hauteurs qui dominent la vallée de

Tchaldiran (au nord-ouest de Tauris), Sélim aperçut dans la plaine les innombrables tentes de l'armée persane. Les dispositions furent prises pour commencer l'action au lever du soleil.

L'ordre de bataille des Ottomans était alors presque invariable : à l'aile droite, la cavalerie et les *azabs* (infanterie irrégulière) d'Anatolie et Karamanie; à l'aile gauche, les irréguliers d'Europe; au centre, les janissaires, avec le sultan, couverts par un rempart que formaient les chariots et les chameaux; l'artillerie était partagée entre les deux ailes. Les forces ottomanes s'élevaient encore à 120 000 hommes. Les chevaux, épuisés par le manque de fourrage, tenaient à peine sur leurs jambes, et l'infanterie avait également beaucoup souffert; mais la vue des tentes ennemies qui devaient regorger de richesses, des costumes persans qui étincelaient d'or et de pierreries, avait rendu aux soldats toute leur ardeur.

La force de l'armée persane consistait surtout en sa cavalerie; l'élite de celle-ci était un corps de 10 000 cavaliers, vétérans des guerres d'Asie, coiffés de casques en acier poli que surmontaient des aigrettes, armés de masses en fer, d'arcs, de lances, montés sur des chevaux ardents que revêtait un caparaçon de mailles d'acier. Les Persans n'avaient pas d'artillerie et presque pas d'infanterie régulière.

D'abord, sous les charges de cette magnifique cavalerie, les azabs de l'aile gauche ottomane plièrent et se dispersèrent, laissant leur chef Hassan sur le carreau; à l'aile droite, les azabs se contentèrent d'évoluer pour démasquer les canons liés les uns aux autres par des chaînes de fer. Alors les janissaires du centre sortirent de leurs retranchements, dirigèrent sur l'aile victorieuse des Persans un feu violent de mousqueterie. Le shah, qui commandait cette aile, fut renversé de cheval et manqua d'être pris. La déroute se mit aussitôt dans ses troupes. Le camp d'Ismaïl, même son harem, tombèrent aux mains du vainqueur. Tous les prisonniers persans furent massacrés. Ce fut une boucherie comme celle de Bayézid I[er] à Nicopolis.

La victoire de Tchaldiran (24 août 1514) eut pour conséquence l'occupation de Tauris, alors capitale du royaume, et la conquête de l'Azerbaïdjan. Les richesses de la capitale, les

trésors du shah, ses éléphants, furent aussitôt expédiés sur Constantinople; les meilleurs artisans y furent transplantés.

Soumission de la Géorgie et du Kurdistan. — Une nouvelle sédition des janissaires hâta le retour du sultan. En route, il s'arrêta dans les environs de Kars, et, par une démonstration menaçante, hâta la soumission de Djanik, prince de Géorgie, qui amena un nouveau convoi et sauva l'armée pour la seconde fois. A Erzeroum, Sélim Ier reçut les clefs de la citadelle de Baïbourd; il avait expédié aux begs qui l'assiégeaient l'ordre suivant : « Si la forteresse n'est pas réduite avant mon arrivée, vos têtes tomberont. »

Pendant l'hiver le Shah-Ismaïl envoya des ambassadeurs à Sélim, avec de riches présents, pour lui demander la restitution de la reine de Perse. Sélim, qui avait lu pourtant les exploits d'Iskander, n'imita pas la générosité d'Alexandre le Grand envers Darius. Il fit jeter les ambassadeurs en prison et maria la reine à un de ses esclaves.

Les hostilités recommencèrent au printemps de 1515. On enleva Koumakh, dont la garnison inquiétait les places ottomanes d'Erzendjan et Baïbourd. Le vieux prince de Soulkadr, Ala-ed-Daoulet, fut battu et tué au pied du Tourna-Dagh (montagne des Grues). Puis le Kurdistan fit sa soumission. Les Ottomans eurent dans les Kurdes des alliés redoutables contre les provinces de l'empire persan. Diarbékir (l'ancienne Amida) et la province de ce nom furent conquis; puis la place et la province de Mardin (l'ancienne Marde ou Mérida).

Une troisième campagne, celle de 1516, fut signalée par la déroute de l'armée persane à Karghandédé, la chute des derniers châteaux du Kurdistan, la conquête de la Mésopotamie septentrionale, avec Nisibin, sa capitale, Orfa (l'ancienne Édesse) et Mossoul (près des ruines de Ninive). Ces conquêtes furent surtout l'œuvre d'Idris, à la fois vaillant chef de guerre, habile diplomate et le premier en date des historiens turcs. De ce côté, les possessions ottomanes s'avancèrent jusqu'aux déserts de la Syrie septentrionale, menaçant d'une part l'ancienne Babylonie (Bagdad), de l'autre enveloppant les possessions syriennes de l'Égypte (Tarse, Adana, Antioche, Alep).

État de la Syrie et de l'Égypte : les Mamelouks. — La dynastie des Éïoubites, fondée par le grand Saladin, avait été renversée en 1250. Le pouvoir tomba entre les mains des Mamelouks (en arabe *mamelouk* signifie esclave). Dès lors ce furent les chefs de cette milice qui portèrent le titre de sultans (soudans) d'Égypte. A l'époque de cette révolution, les Mamelouks se recrutaient surtout de Turcs du Kiptchak ou d'esclaves enlevés par les Turcs dans la Russie méridionale. Les chefs qui sortirent de leurs rangs pour s'élever à la royauté formèrent la série des sultans *baharites*. Elle régna de 1309 à 1381. Elle fut alors remplacée par la série des sultans-mamelouks *tcherkesses*; car alors c'était surtout par des achats opérés dans la Circassie que se recrutait la milice.

L'armée mamelouke possédait, gouvernait, exploitait l'Égypte comme sa propriété. Le fellah indigène peinait pour fournir aux dépenses de la cour, du harem souverain, comme au luxe de l'armée. L'Égypte et la Syrie étaient en proie à une stratocratie comme le fut plus tard la régence d'Alger, avec cette différence que les Mamelouks étaient une cavalerie. Cette cavalerie était d'ailleurs la plus brave du monde musulman, comme la plus magnifiquement équipée en chevaux, en armes de prix, en vêtements somptueux et en joyaux.

Les begs ou émirs commandant les troupes étaient au nombre de vingt-quatre; le généralissime portait le nom d'*émir-el-kébir*. Outre les begs de l'armée, il y en avait vingt-quatre qui gouvernaient les provinces, dont douze pour l'Égypte et autant pour la Syrie.

Beaucoup des sultans mamelouks furent de bons gouvernants, signèrent des traités de commerce avantageux, se distinguèrent par leur goût pour les sciences, la poésie, les arts. Ils embellirent le Caire de superbes mosquées, comme celle de Gamé-el-Mouïeb, fondée par Cheïkh-el-Mahmoudi (mort en 1421), celle de Gamé-el-Achrafych, fondée par Achraf-Barsé-Baï (1423), celle d'El-Ghourieh, fondée par Kansou-el-Ghouri.

Guerre entre Sélim et les Mamelouks. — C'est sous Kansou-el-Ghouri que se produisit le conflit avec les Ottomans. Depuis longtemps il paraissait inévitable. Nous avons vu, sous

le sultan Bayézid II, une première guerre éclater entre les deux États musulmans. Kansou, au début du règne de Sélim, commit la même imprudence que le shah, donnant asile et fournissant des secours au prince Korkoud. Quand Sélim fit sa guerre de Perse, l'Égypte prit une attitude hostile; après la conquête de la Mésopotamie, Kansou mit une armée d'observation sur sa frontière syrienne du nord.

Conquête de la Syrie. — Parmi ses begs, deux avaient commencé déjà à le trahir : Khaïr-beg, gouverneur d'Alep, et Berdi-Ghazali, beg d'armée.

Kansou rencontra les Ottomans à Merdj-Dabik, près d'Alep, le 24 août 1516. Les Égyptiens furent battus, grâce à l'action, terrifiante pour eux, de l'artillerie, et aussi par la défection des Djelbans ou Mamelouks achetés dans le Soudan. La résistance fut si faible que les Égyptiens ne perdirent pas plus de 1000 hommes. Le reste se dispersa comme un vol d'oiseaux. Le vieux soudan, âgé de 80 ans, périt dans la fuite.

Alep fut livrée par le traître Khaïr-beg, et le sultan, sur la *Place-Bleue* de la ville, reçut le serment des habitants. Quand Sélim entra dans la grande mosquée, le *khateb* (prédicateur) le nomma dans la prière publique, ajoutant à tous ses titres celui de « Serviteur des deux saintes villes de La Mecque et Médine ». Ce titre était le plus haut du monde musulman; il équivalait presque à celui de khalife.

Puis Malatia, Divrighi, Behesni, Aïn-Tab, Kalaat-er-Roum, toutes les places frontières des Mamelouks, tombèrent aux mains des Ottomans. Sélim fit successivement son entrée dans Hama (l'ancienne Épiphania), Hims (Émèse), Damas, la ville sainte, le « parfum du Paradis », qui garde les tombeaux des premiers disciples et des épouses du Prophète, de Saladin, de tant de héros et saints musulmans. Enfin Gaza et Ramla ouvrirent leurs portes.

Pendant ce temps les Mamelouks élisaient un successeur à Kansou : ce fut le brave et énergique Touman-Baï. Sélim Ier, qui redoutait la traversée du désert, envoya au nouveau soudan des ambassadeurs pour lui offrir la paix, à la condition qu'il reconnaîtrait sa suzeraineté. Touman les reçut avec honneur;

mais au sortir de l'audience, le beg Alan se jeta sur eux et les décapita. Ainsi l'anarchie qui régnait chez les Mamelouks ne leur permettait ni de bien faire la guerre ni de traiter de la paix.

Une seconde bataille se livra auprès de Gaza (28 octobre 1516) entre les Égyptiens et l'avant-garde turque, commandée par Sinan-Pacha. Les Mamelouks furent encore écrasés par l'artillerie. Le sultan reçut alors les chefs de Safed, Tibériade, Naplouse, Hébron, Jérusalem, et la soumission des cheïkhs de tribus arabes. Il ne restait debout en Syrie que Saint-Jean-d'Acre. L'Égypte était ouverte à l'invasion.

Conquête de l'Égypte. — Le 22 janvier 1517, Sélim campait dans la plaine de Ridania en vue du Caire. Cette fois, les Égyptiens avaient un peu d'artillerie, mais les traîtres Khaïr-beg et Berdi-Ghazali indiquèrent au sultan un chemin pour tourner ces batteries. Touman faillit cependant emporter la victoire à force de bravoure; il était convenu avec deux de ses begs, Alanbaï et Kourtbaï, qu'à la tête de Mamelouks d'élite, couverts de mailles d'acier, ils se porteraient tout droit sur le sultan et le prendraient mort ou vif. Telle fut l'impétuosité de leur charge qu'ils arrivèrent jusqu'aux étendards de la Porte; mais, là, ils prirent pour le sultan le grand-vizir Sinan-Pacha, qui tomba transpercé, ainsi que deux autres dignitaires. L'artillerie turque, pour la troisième fois, décida de la victoire. 25 000 Mamelouks restèrent sur la place. Le Caire ouvrit ses portes et le sultan y mit garnison.

Sept jours après, Touman surprenait la ville et y massacrait la garnison. Puis il fit barricader les rues, créneler les maisons et les mosquées. Pour reprendre le Caire, les Ottomans durent livrer une bataille de rues qui dura trois jours et trois nuits. Après la victoire, le sultan proclame une amnistie générale pour les Mamelouks. Huit cents d'entre eux eurent l'imprudence de croire à ses promesses et furent décapités sur la place Roumeïla. 50 000 des habitants furent massacrés.

Cependant Touman résistait bravement en amont du Caire et remportait une sorte de victoire navale sur le Nil, en vue de Gizeh. Une fois encore Sélim, harassé de cette guerre, lui fit offrir la paix aux mêmes conditions. De nouveau son parlementaire fut

massacré. Sélim répondit à cette violation du droit des gens par l'exécution de 3000 prisonniers. La résistance eût pu se prolonger si Touman, au lieu de se jeter dans la Haute-Égypte, comme firent les adversaires mamelouks de Bonaparte en 1799, n'avait eu l'imprudence de revenir dans le Delta. Il y fut traqué par le traître Ghazali, abandonné des Bédouins, sur le secours desquels il avait compté, cerné par Sélim lui-même et tous ses généraux, et enfin livré par l'Arabe Hasan-Meri, à l'hospitalité duquel il s'était confié. « Dieu soit loué ! s'écria Sélim en apprenant cette capture; maintenant l'Égypte est conquise. »

Amené en présence du sultan, le vaincu montra une noble fermeté. « Comment pourras-tu justifier devant Dieu ton injuste agression? » demanda-t-il à Sélim. Celui-ci allégua le fétoua des oulémas. Puis Touman, montrant du doigt Khair-beg et Ghazali, qui assistaient à l'entrevue : « Sultan de Roum, s'écria-t-il, tu n'es pas coupable de la chute de notre empire : ce sont ces traîtres. » L'*Inflexible* se sentait ému : « Il serait peu généreux, dit-il aux assistants, de faire mourir un homme aussi sincère et aussi vaillant. » Il décida que le prince serait consigné dans la tente d'Aïas-Aga jusqu'à l'entière pacification du pays. Les traîtres ne l'entendaient pas ainsi. Ils apostèrent sur le passage de Sélim un homme qui cria : « Que Dieu donne la victoire au sultan Touman-Baï ! » Ce fut l'arrêt de mort du vaillant prince. Il fut pendu à la porte Sououeïla (13 avril 1517). Puis Sélim le fit ensevelir avec les honneurs royaux dans le mausolée de Kansou, distribua pendant trois jours de larges aumônes, ordonna au *cadi-el-coudat* (caïd des caïds) du Caire de prier pour son âme. L'Égypte conserva presque toute son ancienne organisation, y compris sa milice mamelouke et ses vingt-quatre begs. Ceux-ci furent seulement subordonnés à un pacha qui résidait dans la citadelle du Caire. Or le premier pacha fut le traître Khaïr-beg.

La conquête de l'Égypte assurait à Sélim la possession de sa dépendance, le Yémen. Alors il devint réellement le « Serviteur des villes saintes ». Il avait découvert au Caire un cheïkh, un pauvre diable, nommé El-Mostansir-bi-Illah, qui n'était autre que le dix-huitième khalife de la seconde branche des

Abbassides. Sélim mit la main sur lui et ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir fait signer un acte authentique par lequel, en échange de quelque argent et d'une pension, El-Mostansir lui faisait cession de tous les droits du khalifat. Il ajouta donc ce titre à tous les siens; mais le khalife maintenant n'était plus un vieux cheïkh besogneux : c'était le chef de la plus puissante armée dont ait jamais disposé l'Islam.

Dernières années de Sélim. — La conquête de l'Égypte eut, en Occident, surtout en Italie, un profond retentissement. Elle mettait à la discrétion des Turcs, la principale branche du commerce de Venise. Celle-ci redoubla de souplesse à l'égard du sultan; elle envoya, au Caire même, Contarini et Mocenigo baiser les vêtements de Sélim, et solliciter le renouvellement des capitulations; elle promit de lui transporter le tribut annuel de 8000 ducats qu'elle payait au soudan pour l'île de Chypre (1517). La Hongrie demanda la prolongation de la trêve. Le shah Ismaïl envoya des félicitations et des présents.

Sélim préparait une expédition contre Rhodes, quand il mourut (22 septembre 1520), à 54 ans. Court avait été son règne (huit ans seulement : de 1512 à 1520), mais, suivant l'expression du poète et juge Kémal-Pacha-Zadé, Sélim « avait fait en peu de temps de grandes choses et ses lauriers avaient couvert la terre de leur ombre. »

II. — *Soliman le Magnifique.*

Caractère de Soliman [1]. — Soliman, étant le fils unique de Sélim Ier, n'eut pas à souiller ses mains de sang fraternel [2]. Au

1. Plus exactement, Suléïman ou Souléïman; mais nous respectons l'orthographe consacrée. Beaucoup d'historiens le numérotent Soliman II; c'est une erreur; le premier Suléïman, conquérant de Gallipoli, en 1356, étant mort avant son père Ourkhan, ne peut compter dans la série des souverains turcs. Quant à Souléïman, le rival de Mohammed Ier, il n'a jamais été compté par les Ottomans comme un sultan, mais comme un simple prétendant. Quand les historiens turcs numérotent Soliman II le fils de Sélim, c'est qu'ils considèrent comme Soliman Ier le grand roi des Juifs, Salomon, fils de David.
2. Plus tard, après la prise de Rhodes, il fit périr Mourad, fils de l'infortuné Djem et réfugié chez les chevaliers.

reste, il était né sous les plus heureux auspices. Il portait un des noms les plus vénérés de l'Orient : celui du grand roi Salomon. Il était le dixième sultan des Turcs; il était né au commencement du dixième siècle de l'Hégire; et le nombre dix est considéré comme excellent par les Orientaux. Pour les historiens turcs, Soliman est « le dominateur de son siècle », « celui qui accomplit le nombre dix ». Son règne de quarante-six ans (1520-1566) est le plus long et le plus important de l'histoire ottomane. Contemporain de François Ier et de Henri II, de Charles-Quint et de Philippe II, de Léon X et de Luther, Soliman agit en pleine lumière et en plein éclat de la Renaissance européenne; il a exercé la plume de nos plus fameux écrivains et des plus habiles ambassadeurs vénitiens; Paul Véronèse, dans ses *Noces de Cana*, l'a peint, assis à la même table que les célèbres souverains de son temps. Les Européens lui ont décerné les surnoms de *Grand* et de *Magnifique*.

Il était beau, d'une santé robuste, qui lui permit de soutenir les fatigues de seize campagnes, d'esprit ouvert, très instruit, brillant poète. Tandis que la plupart de ses successeurs sortiront de la réclusion du harem ou du Séraï pour monter sur le trône, il possédait à son avènement l'expérience des affaires : il avait été, du vivant de son aïeul Bayézid, gouverneur de Kaffa, et, sous le règne de son père, n'avait pas été exclu ni des conseils ni des camps. Il n'eut pas à se morfondre dans la situation précaire d'héritier présomptif, puisque Sélim n'occupa le trône que huit ans. Tout lui souriait : aussi nous apparaît-il plus humain, de nature plus généreuse et clémente que la plupart des sultans. Il ne prodigua pas les supplices comme Sélim. Le poste de grand-vizir cessa d'être redouté. A l'occasion cependant, la férocité et la perfidie natives se réveillaient en lui. On le vit bien quand Ibrahim, le grand-vizir favori, fut tout à coup livré au cordon des muets, quand furent ordonnés, à plusieurs reprises, les massacres de prisonniers.

Débuts du règne. — Soliman eut encore cette fortune que les débuts de son règne ne furent pas troublés par quelqu'une de ces grandes révoltes qui ébranlaient l'empire à chaque changement de souverain. Les janissaires ne se montrèrent pas trop

insolents, en réclamant le don de joyeux avènement. L'Asie seldjoukide ou turcomane fut relativement paisible : on n'eut à sévir que contre le nouveau prince de Soulkadr, dont les États furent réunis à l'empire. L'Égypte, si récemment conquise, ne remua pas, sauf une révolte, promptement réprimée, du traître Berdi-Ghazali, qui fut tué dans Damas. Khaïr-beg était resté fidèle au sultan, mais, peu après la fin tragique de son ancien complice, il tomba en mélancolie et mourut. Dès lors, les pachas d'Égypte furent des Turcs [1].

Soliman eut donc les mains libres pour les deux grandes entreprises dont le succès devait faire déborder l'empire au delà du Danube et répandre les flottes ottomanes dans toute la Méditerranée : le siège de Belgrade, auquel avaient échoué Mohammed et Bayézid II; puis le siège de cette forteresse de Rhodes qui avait vu l'autre échec du Conquérant.

Prise de Belgrade. — Ce furent les Hongrois qui lui fournirent un prétexte de guerre : le tchaouch Behramt, dépêché à leur roi pour réclamer le tribut, avait été insulté et mis à mort. Le beglierbeg de Roumélie, Ahmed, emporta Chabatz (8 juillet 1521); le grand-vizir Piri conquit Semlin (27 juillet). Par là, les abords de Belgrade se trouvèrent dégagés et la place bloquée. A l'arrivée du sultan, le siège commença. La défection des auxiliaires serbes et bulgares livra la garnison hongroise à ses seules forces. Elle avait repoussé vingt assauts, elle ne comptait plus que 400 hommes valides, lorsque la mutinerie des habitants serbes la contraignit à capituler (29 août). Soliman fit la prière du vendredi dans la cathédrale de Belgrade, consacrant ainsi sa transformation en mosquée. La chute de Belgrade entraîna celle de toutes les forteresses de la Syrmie : Slankémen, Mitrovitsa, Karlowitz, Illok, etc. La frontière ottomane était reportée de la Save au Danube et à la Drave.

Prise de Rhodes. — L'autre frein par lequel l'empire avait été jusqu'alors bridé, c'était Rhodes. Centre de la croisade, centre de la résistance, centre de la piraterie chrétienne dans la

1. Ce fut précisément un pacha turc, Ahmed, qui faillit soustraire l'Égypte à la souveraineté de l'empire et usurpa le titre de sultan. Trahi par un des trois vizirs qu'il s'était donnés, il fut livré et décapité (1524).

mer Égée, barrant la route maritime de Constantinople à l'Égypte, menace incessante pour la Syrie, Rhodes devait succomber ou l'empire ottoman devait renoncer à être une puissance maritime. Sélim Ier avait médité cette entreprise; il l'avait préparée. Sous le coup de la terreur qu'il inspirait à ses ministres, une marine avait été créée, 150 navires mis à flot, d'immenses approvisionnements accumulés.

Or c'était, de cette marine nouvelle, de cette accumulation de moyens qu'héritait Soliman. Entendant se conformer au précepte du Koran, qui ordonne d'avertir l'ennemi qu'on veut attaquer, il fit porter au grand-maître, Villiers de l'Isle-Adam, une lettre où il le sommait de rendre la forteresse, s'engageant, en ce cas, à respecter la liberté et les biens des chevaliers. Sur le refus du grand-maître, 300 navires vinrent débarquer dans l'île 10 000 soldats ou pionniers, sous les ordres du vizir Moustafa. Sur la côte voisine d'Asie, le sultan amenait 100 000 hommes. Le château de Haléké (Chalki), à l'extrémité ouest de l'île, fut miné et pris. Le 28 juillet 1522, Soliman débarqua. L'Isle-Adam avait dégagé la forteresse par l'incendie des villages voisins, accueilli leurs habitants pour les employer à la réparation des brèches, distribué les postes de combat aux chevaliers des huit *langues* (française, allemande, anglaise, espagnole, portugaise, italienne, auvergnate, provençale). Chaque langue avait son bastion. Le 1er août, du côté des Turcs, cent bouches à feu, dont douze colossales, ouvrirent la canonnade. En septembre, le bastion allemand et le bastion anglais faillirent être enlevés. Le 24, l'armée turque reçut l'annonce d'un assaut général : « La pierre et le territoire sont au Padishah, le sang et les biens des habitants aux soldats vainqueurs. » L'assaut fut repoussé avec une perte de 15 000 hommes. D'autres suivirent, presque aussi meurtriers. En novembre, on estimait déjà la perte des Turcs à 100 000 hommes, par le feu ou les maladies. Mais la situation des assiégés n'était plus tenable : tous les bastions étaient ruinés, minés. Les assiégés n'étaient plus qu'une poignée d'hommes; ils n'avaient plus de munitions. Le grand-maître et le chapitre se résignèrent à capituler (21 décembre). Il fut convenu que douze jours seraient

accordés aux chevaliers pour sortir de l'île; que le sultan fournirait les vaisseaux; que l'armée turque, jusqu'au délai fixé, se retirerait à un mille; que le culte et les églises des sujets chrétiens seraient respectés. Mais, cinq jours après le traité, les janissaires forcèrent la porte Cosquinienne, pillèrent la ville, profanèrent l'église Saint-Jean; du haut de ce clocher les *mouezzins* appelèrent les croyants à la prière. Ainsi, après la capitulation, il y eut une sorte de prise de la ville. Le sultan n'abusa pas de cet avantage; même il fit offrir au grand-maître un délai plus long pour l'évacuation. Il l'admit deux fois à son audience, lui fit visite au palais des chevaliers, le traita courtoisement, essayant de le consoler, rappelant que c'était le sort des princes que de perdre des villes et des royaumes. Il disait à Ibrahim, son favori : « Ce n'est pas sans peine pour moi-même que j'oblige ce chrétien à abandonner dans sa vieillesse sa maison et ses biens » (1er janvier 1523).

Campagnes contre la Perse. — Par la prise de Belgrade et de Rhodes, toutes les routes de l'Occident étaient ouvertes. Cependant, comme Soliman, pendant tout son règne, fut constamment distrait des affaires européennes par les événements d'Asie, nous exposerons d'abord, sans interruption, ses campagnes contre la Perse.

Soliman n'était pas moins zélé Sunnite que son père; il haïssait autant que lui les Chiites. Aux félicitations tardives du shah Tamasp, successeur d'Ismaïl, Soliman répondit par le massacre des prisonniers persans détenus à Gallipoli et que Sélim le Féroce avait épargnés. De nouveaux griefs s'étaient ajoutés à ceux que les deux princes pouvaient avoir l'un contre l'autre : Chérif-beg, gouverneur ottoman de Bidlès, s'était donné, lui et sa ville, au shah; Oulama, gouverneur persan de Bagdad, avait envoyé au sultan les clefs de cette cité. Soliman Ier chargea le grand-vizir Ibrahim de la prendre. La force des armes ou les défections livrèrent à Ibrahim les places situées autour du lac Van. Il réoccupa Tauris (13 juillet 1534) et acheva la conquête de l'Azerbaïdjan. Il fut alors rejoint par une armée que commandait le sultan en personne. Les princes du Ghilan, du Chirvan, bien d'autres vassaux du shah firent leur soumission.

On marcha sur Bagdad par les défilés de l'Elvend (Oronte). Si pénibles furent les étapes qu'on dut brûler des voitures d'artillerie et enterrer des canons. Le grand-vizir prit les devants pour recevoir la soumission de Bagdad et en fermer les portes, afin que la ville ne fût point pillée par les janissaires et les azabs. Le sultan fit son entrée dans l'ancienne capitale des khalifes (janvier 1535).

Il ne reparut sur les frontières de Perse que treize ans après (1548). Dans l'intervalle, le shah Tamasp avait réoccupé les régions du lac Van. Soliman reprit Tauris et Van. Il soutint contre Tamasp un frère de celui-ci, Elkass, qui poussa ses incursions jusqu'à Ispahan. Il fit enlever vingt châteaux dans la Géorgie. Il rentra à Constantinople en décembre 1549.

Cinq ans plus tard, les retours offensifs des Persans sur les pays conquis obligèrent le sultan à refaire une campagne en Asie. En 1554, il envahit l'Arménie persane, emporta Nakhitchévan, Érivan, Karabagh. Ces victoires amenèrent la paix d'Amasia (29 mai 1555), la première qui ait été signée entre la Turquie orthodoxe et la Perse hérétique. C'était le rétablissement du *statu quo ante bellum.*

Si la conquête de la Mésopotamie et de la Babylonie, pays de plaines, avait été définitive dès les campagnes de Sélim et dès celle de 1534, il n'en était pas de même pour les régions montagneuses de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan. On ne pouvait les garder qu'en inféodant les villes et les châteaux à des vassaux, généralement des chefs indigènes. Or, fidèles à leurs anciennes habitudes d'anarchie, les familles rivales ou les princes de la même famille se disputaient les pics et les vallées; les feudataires investis par le sultan transportaient, pour un caprice, leur hommage du sultan au shah, ou réciproquement. La petite guerre d'escarmouches et de sièges se perpétuait dans les intervalles des grandes guerres turco-persanes. Et de fait l'empire turc a dû renoncer à l'Azerbaïdjan, à la moitié de l'Arménie et du Kurdistan.

Action dans la mer Rouge et dans l'Indoustan. — Au contraire, la domination turque était solidement affermie sur le Chat-el-Arab, formé de la réunion de l'Euphrate et du

Tigre. Par le port de Bassra (Bassora) sur ce fleuve, par le port de Suez en Égypte, l'action de la Turquie s'étendait sur la mer Rouge, sur le golfe Persique, sur la mer des Indes. Dès 1526, le capitan Selman-Reïs parcourait la mer Rouge, châtiait les corsaires arabes, affirmait la souveraineté du sultan sur les villes saintes d'Arabie et sur l'Yémen. L'eunuque Souléïman, gouverneur de l'Égypte, organisait à Suez une flotte de quatre-vingts voiles (1538). Aden était occupé. Alors la Turquie put faire sentir son influence jusque dans les affaires de l'Indoustan. En 1538, paraissait à Constantinople un prince indien, fils du sultan Iskander de Dehli, alors aux prises avec le Grand-Mogol Houmaïoun, et un ambassadeur du Bahadour, prince de Gouzerate, auquel les Portugais venaient d'enlever la ville de Diu. Soliman ordonna au pacha d'Égypte d'équiper une flotte pour aider à reprendre la ville. Avant que les armements fussent terminés, on apprit que le Bahadour venait d'être tué par les Portugais. Les trésors que ce prince avait déposés à la Mecque, 300 coffres pleins d'or et d'argent, furent envoyés à Constantinople. En 1547, Soliman recevait un ambassadeur d'Ala-ed-Din, autre prince musulman de l'Inde, qui venait implorer son appui contre les Portugais. En 1551, Piri-Reïs promenait le pavillon ottoman dans les mers de l'Asie, enlevait Mascate sur la côte d'Oman, assiégeait Ormuz. Son successeur, Mourad, en vue de cette île, livrait une bataille aux Portugais et la perdait. En 1553, Sidi Ali, surnommé Katibi le Roumi, en perdait une autre contre eux devant Bassora et se réfugiait dans les ports du Gouzerati. En 1563, ambassade du roi d'Assi, qui demandait contre eux des secours en artillerie. Ainsi, dans la mer des Indes, comme dans la Méditerranée, l'empire ottoman se retrouvait en contact avec les chrétiens de la péninsule ibérique. Et, comme le roi de Perse avait imploré contre le sultan le secours de Charles-Quint (dès le 6 octobre 1518), la querelle de François Ier et des Habsbourg ébranlait le monde entier, jusqu'à l'Afghanistan et à l'Inde.

Au reste l'affaire principale de Soliman, ce ne fut ni l'Égypte, ni l'Arabie, ni la Perse, ni l'Indoustan : ce fut la lutte contre le roi de Hongrie, l'Empereur allemand et leurs alliés.

III. — Soliman et François Ier.

L'entente avec la France. — Rien ne pouvait sembler plus paradoxal, dans le premier quart du XVIe siècle, qu'un rapprochement entre la France, fille aînée de l'Église, et la Turquie, la dernière et la plus redoutable incarnation de l'Islam : ce serait « l'union sacrilège du lis et du croissant ». Le roi Très-Chrétien avait toujours été à la tête de tous les projets pour la croisade. On avait vu, sous Charles VI, la chevauchée tragique de Nicopolis. Charles VIII avait rêvé la conquête de Stamboul. Louis XII, en 1510, avait fait prêcher la guerre sainte à la diète d'Augsbourg. François Ier, tout de suite après Marignan et sa réconciliation avec Léon X, était entré dans le projet d'une grande croisade entre toutes les puissances de l'Occident, Jacques d'Écosse, Charles d'Espagne, Emmanuel de Portugal, Sigismond de Pologne, Louis de Hongrie, Christian de Danemark, les Médicis de Florence, les républiques de Venise et de Gênes, les chevaliers de Rhodes. Il n'aspirait à la couronne impériale que pour être le chef reconnu de la croisade. Il disait à Thomas Baylen : « Si l'on m'élit, dans trois ans je serai à Constantinople ou je serai mort. »

L'élection de Charles-Quint refroidit ce beau zèle. Un revirement non moins singulier s'opéra en Charles-Quint : craignant l'hostilité de la France, c'est lui le premier qui tenta un rapprochement avec les Turcs; les Vénitiens durent le rappeler à son rôle d'Empereur. Alors s'accentua l'évolution, d'abord inconsciente, de François Ier. S'il y avait hors de France une institution française, c'était assurément l'ordre des Hospitaliers; il se recrutait surtout de Français; le grand-maître était alors un l'Isle-Adam; il correspondait assidûment avec François Ier, ne l'appelant jamais que « le roy, mon souverain seigneur ». Pour le roi, la forteresse de l'Ordre était « sa bonne ville de Rhodes ». Cependant, après la prise de Rhodes, ce ne fut pas la France qui prit sous sa protection l'Ordre vaincu : ce fut

d'abord le pape hollandais Adrien VI; puis l'Empereur autrichien. C'est lui qui le recueillit dans son île de Malte ; sous sa tutelle, se reconstitua cet autre boulevard insulaire de la chrétienté.

Le 24 février 1525, François Ier était battu et pris sous Pavie. Les protestants d'Allemagne terrifiés baissaient la tête, les États italiens se sentaient à la merci du plus fort, l'Angleterre de Henri VIII rampait devant le vainqueur. L'alliance turque, la guerre turque, avec toutes ses férocités, pouvait seule redresser l'équilibre européen. Qui eut d'abord, en France, l'idée de ce remède héroïque et atroce? On ignore si elle vint de François Ier, ou de sa mère, la régente Louise. Un fait certain, c'est que la première mission française en Turquie eut lieu tout de suite après Pavie. Le nom de l'envoyé est resté inconnu. Il portait au sultan une lettre et l'anneau de François Ier. En traversant Bosnie, il fut massacré avec ses douze compagnons. Ses papiers et l'anneau paraissent avoir été recueillis et envoyés à Constantinople. Plus tard le grand-vizir Ibrahim, s'entretenant avec les envoyés hongrois, leur montrait à son doigt un anneau et leur disait : « Ce rubis était à la main droite du roi de France, quand il tomba prisonnier, et je l'ai acheté. » Un autre envoyé, Jean Frangipani, fut plus heureux et apporta une lettre du roi de France au sultan.

La demande de secours, que la première lettre ait été adressée par la reine mère ou par le roi, n'en arriva pas moins aux mains de Soliman. Ibrahim déclare qu'elle détermina l'invasion du sultan en Hongrie, et Solak-Zadé nous dit : « Le grand Padishah, ému de miséricorde, résolut de faire la guerre à ce Charles rempli de mauvaises dispositions. » C'est ce qu'affirme également Kémal.

Elle est superbe de générosité et d'orgueil, la réponse du sultan : « Toi qui es François, roi du pays de France, tu as envoyé à ma Porte, asile des souverains, ton fidèle agent Frangipani... Tu as fait savoir que l'ennemi s'est emparé de ton pays et que tu es actuellement en prison, et tu as demandé aide et secours pour ta délivrance. Tout ce que tu as dit, ayant été exposé au pied de mon trône, refuge du monde, ma science

impériale l'a embrassé en détail... Il n'est pas inouï que des empereurs soient défaits et deviennent prisonniers : prends donc courage et ne te laisse pas abattre. Nos glorieux ancêtres (que Dieu illumine leur tombeau!) n'ont jamais cessé de faire la guerre pour repousser l'ennemi et conquérir du pays. Nous aussi, nous avons marché sur leurs traces... Nuit et jour, notre cheval est sellé et notre sabre est ceint. »

Bataille de Mohács. — Le 23 avril 1526, « le sultan fortuné, s'étant décidé à attaquer le chef maudit des infidèles et à livrer bataille à cet adversaire plein de haine » (Kémal), quittait sa capitale, à la tête de 100 000 hommes et 300 bouches à feu. Tant qu'on chemina par les provinces ottomanes, le pillage fut rigoureusement interdit : « des spahis furent décapités pour avoir laissé paître leurs chevaux dans les récoltes. » Le 18 juillet, la ville de Peter-Varadin fut conquise, et quelques jours après la citadelle. Les places de Syrmie tombèrent l'une après l'autre : Illok fut livrée, malgré la garnison, par les habitants. Un pont de 294 aunes fut jeté sur la Drave auprès d'Essek, et la ville pillée et brûlée. On arriva dans la plaine marécageuse de Mohács, où l'armée hongroise était rangée en bataille (28 août 1526). Sa force résidait surtout en sa cavalerie. La première ligne était commandée par Pierre Pérény et l'évêque Paul Tomori, la seconde par le jeune roi Louis de Hongrie.

La première ligne de cavalerie hongroise enfonça l'avant-garde ottomane, puis les troupes d'Anatolie, commandées par le grand-vizir, et les refoula sur les Anatoliens du beglierbeg Behram. Elle fut alors chargée à droite et à gauche par les *akindji* (cavalerie irrégulière) et dut se fractionner pour faire face à cette double attaque. La seconde ligne hongroise enfonça l'armée d'Anatolie. Le vaillant Marczali, à la tête de trente-quatre cavaliers, qui tous avaient juré de prendre le sultan ou de périr, se fit jour presque jusqu'à Soliman. Celui-ci eut plusieurs de ses gardes tués autour de lui; il dut la vie à sa cuirasse, contre laquelle s'émoussèrent les flèches et les lances. La cavalerie hongroise, comme engouffrée au cœur de l'armée turque, vint se heurter aux batteries dont les canons étaient enchaînés les uns aux autres et défendus par de nombreux arque-

busiers. Elle fut arrêtée à dix pas par une série de décharges foudroyantes. Les janissaires, les azabs, les akindji achevèrent la victoire. « Les intrépides musulmans, ayant fait tourner le dos à leurs ennemis, changèrent pour eux la clarté du jour en épaisses ténèbres. Ils les précipitaient dans le puits de l'enfer par troupes de cinquante ou de cent, donnant les uns en pâture au lion du glaive, faisant des autres le but de la flèche de destruction. » (Kémal.) Partout les Hongrois, rompus et débandés, essayaient de s'enfuir; une partie s'enlisa, une autre se noya dans les marais; parmi ceux-ci fut le jeune roi Louis. La bataille avait duré deux heures. Les *defterdars* (secrétaires) de l'armée turque firent le relevé des morts hongrois : ils comptèrent 20 000 fantassins et 4000 cavaliers. En outre 4000 prisonniers furent exécutés.

Prise de Bude. — L'armée victorieuse poursuivit sa marche sur Bude (ou Ofen), capitale du royaume et qui des hauteurs de la rive droite domine Pesth et la rive gauche du Danube. Le 10 septembre, Soliman arrivait sous la cité royale, dont les notables se hâtèrent de lui en apporter les clefs. A ses soldats il interdit tous sévices contre les habitants et tout pillage. Il s'installa dans le château royal, « dont les remparts s'élevaient jusqu'aux constellations et dont les tours touchaient de leurs têtes orgueilleuses la voûte azurée du ciel » (Kémal). De Bude, Soliman fit embarquer pour Constantinople toute l'artillerie de la place, dont deux canons monstres que Mohammed II avait perdus sous Belgrade, les statues d'airain d'Hercule, Diane et Apollon, qui décoraient le palais, enfin les trésors du roi et la bibliothèque de Mathias Corvin. Il fit jeter sur le Danube un pont de bois immense, et se rendit à Pesth. C'est là qu'il reçut en audience les nobles de Hongrie et promit de leur donner pour roi Jean Zapolya. Pendant ce temps, les irréguliers mettaient la Hongrie à feu et à sang. A Fünfkirchen, qui avait ouvert ses portes, il y eut grand massacre. A Moroth, on emporta le château et le rempart de chariots qui servaient d'asile aux habitants : il y périt, dit-on, autant de Hongrois qu'à Mohács. D'autres massacres ensanglantèrent Bács, où les habitants se défendirent tout un jour dans l'église, et le camp

retranché entre Bács et Peter-Varadin. Les irréguliers ramassaient par dizaines de mille les captifs, par centaines de mille les moutons. Seules la forteresse de Vychégrad, où était conservée la couronne de Hongrie, et celle de Gran résistèrent.

La Hongrie disputée : Ferdinand d'Autriche et Jean Zapolya. — La Hongrie écrasée, presque supprimée, c'étaient les domaines héréditaires de l'Autriche, l'Allemagne même, qui étaient ouverts à l'invasion ottomane. Quant à François Ier, le coup de foudre de Mohács, au lieu de le rassurer, l'intimida, l'embarrassa. Il n'osait avouer son formidable allié. Tandis que Charles-Quint le dénonçait à l'Europe comme le complice des Turcs, il s'étudiait, dans ses missives aux États allemands, à rejeter toute la faute sur son rival [1]. D'une part, François Ier craignait pour l'intégrité de la Bohême et de la Pologne, États amis de la France et remparts de la chrétienté; il chargea donc Antonio Rincon, transfuge espagnol et très habile agent diplomatique, de visiter les rois de ces deux pays; d'autre part, par ce même Rincon, il entra en relations avec Jean Zapolya.

La Hongrie était déchirée par les factions. Pour ce royaume dont Soliman avait pris la capitale, il y avait maintenant deux prétendants : Ferdinand d'Autriche et Jean Zapolya. Celui-ci se prétendait élu par les seigneurs de la Transylvanie et de la Hongrie orientale. La diète de Presbourg le flétrit comme usurpateur et proclama Ferdinand comme seul roi légitime (décembre 1526). Zapolya, vaincu à Tokay (1527), rejeté en Transylvanie, chargea Rincon d'implorer en sa faveur le roi de Pologne; par Jérôme Lasczky, palatin de Siradie, il fit solliciter à Constantinople le secours du sultan. Lasczky eut à subir d'abord les hauteurs du grand-vizir Ibrahim (décembre 1527) [2]. Pourtant

1. « Il (Charles) a repoussé des conditions de paix honorables; ni les calamités publiques, ni la mort de son beau-frère le roi Louis, ni les infortunes de sa sœur, la malheureuse veuve, ne l'émeuvent... On aurait pu repousser l'infidèle en unissant toutes nos forces, si seulement l'Empereur avait voulu. »

2. « Pourquoi ton maître, lui dit Ibrahim, n'a-t-il pas demandé plus tôt la couronne de Hongrie au sultan? » Le second vizir Moustafa l'humilia encore plus : « Comment ton maître a-t-il osé entrer dans Bude, qu'a foulé le pied du cheval du sultan, et dans le château royal, qui n'a été épargné que pour le retour de notre maître?... Et tu viens sans tribut, et de la part d'un de ses esclaves! Et, toi, courrier du ban de Transylvanie, tu oses appeler le glorieux sultan *père* d'un aussi pauvre prince que le tien! »

Soliman consentit à le recevoir à son audience (27 janvier 1528) et lui dit : « J'accepte avec plaisir le dévouement de ton maître; jusqu'à présent, son royaume ne lui a jamais réellement appartenu; il est à moi, par le droit de conquête et du sabre. Mais en récompense de son attachement à notre personne, non seulement je lui céderai la Hongrie, mais encore je le protégerai si efficacement contre Ferdinand d'Autriche qu'il pourra dormir sur les deux oreilles. » Désormais Zapolya fut traité, à Constantinople, en roi de Hongrie, autorisé à donner au sultan le nom de *père*. Soliman promit de marcher en personne et avec toutes ses forces contre ses ennemis. Lasczky jura, « par le Dieu vivant et par Jésus le Rédempteur, qui est aussi Dieu », que son maître serait l'ami des amis de Soliman et l'ennemi de ses ennemis. Le traité d'alliance ou de vassalité fut signé le 29 février 1528. D'autre part, Zapolya, par les traités de Paris (28 octobre 1528) et de Bude (1er septembre 1529), contractait alliance avec le roi de France : il consentait à reconnaître pour son héritier le second fils de celui-ci, Henri d'Orléans (le futur Henri II).

Ferdinand, à son tour, essaya de se concilier le sultan. Il lui envoya des ambassadeurs, sollicitant la restitution des pays conquis sur la Hongrie : « Pourquoi pas aussi Constantinople? » leur dit le grand-vizir. Le sultan, irrité, les retint neuf mois prisonniers, puis il les rendit à la liberté avec cette déclaration : « Dites à votre maître qu'il se prépare à notre visite. »

Siège de Vienne. — Le 10 mai 1529, Soliman se mit en marche pour sa troisième campagne de Hongrie. Sur le champ funèbre de Mohács, Zapolya vint lui apporter son hommage, à la tête de 6000 cavaliers. Souleïman le reçut dans une tente magnifique, en grande pompe, assis sur son trône : il se leva cependant à son approche, fit trois pas en avant, lui donna sa main à baiser, puis le fit asseoir à sa droite.

Le 9 septembre, Bude fut reconquise sur les Autrichiens et la garnison allemande massacrée. Sept jours après, Zapolya fut installé solennellement sur le trône de Hongrie, mais par un officier de second rang.

Les *akindji* avaient déjà poussé leurs incursions jusqu'aux portes de Vienne. Le 20 novembre, le sultan vint camper au

village de Sœmmring, sous les murs de cette capitale, qui fut aussitôt investie : le fleuve même fut occupé par une flottille de 800 petits navires. Contre les 250 000 combattants et les 300 canons de Soliman, la place n'était défendue que par 16 000 hommes et 72 bouches à feu. Il y avait là des Autrichiens, des Tchèques, des Allemands de l'Empire, des Espagnols, et enfin les bourgeois de Vienne. Les chefs étaient le palatin Philippe, duc de Bavière, le comte Nicolas de Salm, le baron de Roggendorf, Paul Bakicz et Jean Katzianer. Les défenses de Vienne ne se composaient alors que d'un rempart de six pieds d'épaisseur, sans bastions. Les chefs des assiégés compensèrent toutes ces infériorités à force d'habileté et d'énergie. Les mines des Turcs furent contre-minées, les brèches ouvertes par leur artillerie refermées pendant la nuit, des sorties heureuses tentées, une vingtaine d'assauts repoussés. L'approche de l'hiver attristait les janissaires et inquiétait le sultan. Enfin, dans la nuit du 14 au 15 octobre, après un dernier assaut, Soliman donna le signal de la retraite, qui débuta par le massacre de quelques milliers de prisonniers et s'accomplit au bruit des salves allemandes et au carillon des cloches de Vienne. Le grand-vizir Ibrahim s'efforça de dissimuler à l'armée la réalité de l'échec. A la halte du 16 octobre, les vizirs et les autres chefs vinrent présenter au sultan leurs félicitations pour l'heureuse issue de la campagne ; Soliman leur fit de riches présents et distribua aux janissaires 246 000 ducats. On envoya dire aux Viennois : « Sachez que nous ne sommes pas venus pour prendre votre ville, mais pour combattre votre archiduc, que nous n'avons pu joindre. » Plus tard Soliman accusera la couardise de Ferdinand, qui n'a cessé de se dérober devant lui. Le résultat le plus net de la campagne fut la dévastation de l'Autriche et d'une partie de l'Allemagne, car les akindji coururent, d'une part, jusqu'à Ratisbonne, et d'autre part, jusqu'en Styrie et jusqu'en Moravie, où Brünn et nombre d'autres cités furent brûlées.

Le siège de Vienne eut pour effet de réveiller en Allemagne le sentiment national et en Europe le sentiment chrétien. Luther, qui s'était toujours prononcé contre les projets de croisade de Léon X, et déclaré que combattre le Turc, c'était résister

à Dieu, publiait en 1529 son *Discours militaire contre les Turcs*. Érasme lancera, l'année suivante, son *Utilissima consultatio de bello Turcis inferendo*. Même un envoyé de François Ier écrivait de Venise au roi : « Une paix universelle serait bien nécessaire entre les chrétiens, et ledit Turc déchassé, on pourrait châtier ceux qui ont failli. » Le roi de France, plus embarrassé que jamais, obligé de ménager le sentiment allemand en vue de la formation de la ligue protestante, se garda bien, durant cette période, d'envoyer des ambassadeurs à Soliman. L'invasion du sultan en Autriche fut même pour beaucoup dans la signature de la Paix des Dames (Cambrai, 3 août 1529).

Tergiversations de François Ier : deuxième mission de Rincon. — L'année suivante, Charles-Quint se faisait couronner roi d'Italie à Bologne et empereur à Rome, reconnaître par le pape souverain des Deux-Siciles. Florence tombait entre ses mains; les Hospitaliers étaient établis par lui dans Malte. En 1531, son frère Ferdinand était élu roi des Romains. En 1532, il imposait la paix aux protestants d'Allemagne. Le roi de France, devant cet accord du pape et de l'Empereur, commençait à sentir de nouveau la difficulté de respirer : or, en 1531, Charles-Quint lui proposait, au nom du pape et au sien, une alliance contre les Turcs. François Ier se tirait d'affaire en offrant de combattre les Turcs en Italie, où Charles-Quint entendait bien ne jamais le revoir; mais il refusait de servir en Hongrie sous les ordres du Habsbourg; même lorsque François Ier se voit obligé de recourir à Henri VIII d'Angleterre, il stipule que leur union est dirigée à la fois contre l'Empereur et contre le sultan. Ces tergiversations ne pouvaient échapper à l'œil vigilant de Soliman : son allié, le « beg de France », était-il pour ou contre lui? C'est par suite de l'imbroglio occidental que le sultan s'abstint d'agir pendant l'année 1531. Lui-même reçut des envoyés de Ferdinand presque en même temps que ceux de Zapolya (novembre 1530). Dans les entretiens qu'il eut avec eux, le grand-vizir Ibrahim parla fort mal de Charles-Quint, qui, sous prétexte de croisade, extorquait de l'argent au pape et au roi de France, et se croyait empereur parce qu'il s'était mis une couronne sur la tête : « L'empire est dans le sabre, continua-t-il;

quant à la paix, elle sera impossible tant que Ferdinand n'aura pas renoncé à la Hongrie et tant que Charles-Quint n'aura pas quitté l'Allemagne pour se retirer dans sa péninsule. »

François Ier était loin d'être aussi décidé. En 1532, il envoyait de nouveau Rincon au sultan, non pour l'exciter contre leurs ennemis communs, mais au contraire pour l'empêcher de faire la campagne. Rincon trouva le sultan à Belgrade, déjà en chemin, et essaya vainement de l'arrêter [1].

Prise de Güns. — Le sultan était exaspéré de ce que les Autrichiens avaient osé reparaître en Hongrie et assiéger, quoique vainement, Zapolya dans Bude (1531). Cette insolence de Ferdinand méritait un châtiment. Soliman vint mettre le siège devant Güns (août 1532). La place fut bravement défendue par Nicolas Jurichitz, et plusieurs assauts repoussés. Au bout de trois semaines, une si large brèche s'ouvrit que Jurichitz consentit à capituler. Il semblait que le sultan allait de nouveau se porter sur Vienne, mais l'orage se détourna sur la Styrie, qui fut horriblement dévastée. Le sultan s'en tint là pour cette année, publiant qu'il était venu chercher Charles d'Espagne, mais que celui-ci s'était obstinément dérobé.

Cette même année, les Vénitiens, comme membres de la croisade, portèrent les hostilités en Grèce : André Doria, l'amiral de Charles-Quint, enleva Coron, Patras et Lépante.

Traité entre la Turquie et l'Autriche. — Charles-Quint, qui prévoyait de prochaines et terribles difficultés en Occident, aurait bien voulu en finir avec la guerre de Hongrie. Il pressait son frère de s'accommoder avec le sultan. Celui-ci, qui avait alors en tête une nouvelle campagne contre la Perse, ne se montrait point intraitable. Lui-même envoyait à Venise Younis-beg, qui fut reçu avec les plus grands honneurs. Il accorda les sauf-conduits que sollicitait le roi Ferdinand pour ses ambas-

1. « Le Turc lui a répondu que, pour l'ancienne amitié qu'il avait avecque la maison de France, se fust volontiers retiré, s'il ne se fust vu si avant, mais que on dirait qu'il se retirerait de paour de Charles d'Espagne... et davantage qu'il se esmerveilloit de ce que le roy faisoit telle requeste à la faveur d'un homme qui l'a si mal traicté, et lequel n'est point chrestien, veu qu'il a saccagé le chef de la religion qui est à Rome, et mis et retenu en prison et pris et rançonné le grand vicaire de son Christ, et lequel dépouille tous les ans, plume et pille les chrestiens soubs ombre de lui faire la guerre » (Lettre de Baïf).

sadeurs Schepper et Jérôme de Zara. Le frère de Charles-Quint était résigné à dépasser en flagorneries Zapolya : Schepper fut chargé d'offrir au sultan les clefs de Gran (Ferdinand rassura ses sujets en leur disant qu'il ne livrait que de fausses clefs). Il devait en outre lui remettre deux lettres, l'une de Charles-Quint, l'autre de Ferdinand : le premier demandait pour son frère la tranquille possession de la Hongrie; le second promettait de faire restituer Coron, traitait le sultan de père, se disait son bon fils. Les envoyés autrichiens avaient ordre de répéter sans cesse : « Il n'y a rien au fils qui ne soit au père », ce qui faisait de Ferdinand non pas le fils, mais le vassal du sultan. Dans les conférences qu'ils eurent avec Ibrahim, leur langage fut des plus humbles, celui d'Ibrahim fut d'une prolixité vaniteuse et superbe. Reprochant à Charles-Quint d'oser, dans sa lettre, mettre sur le même pied Ferdinand et le Padishah, il ajoutait : « Mon maître a un grand nombre de sandjak-begs plus puissants et plus riches en terre et en hommes que Ferdinand. » Enfin le traité fut signé (22 juin 1533). Coron devait être restituée aux Turcs; Ferdinand garderait ce qu'il occupait en Hongrie; le sultan se réservait de sanctionner les arrangements qui interviendraient entre ce prince et Zapolya. Ce fut la première paix signée entre l'Autriche et la Turquie. Dans l'audience qu'il donna aux ambassadeurs, Soliman leur dit : « Le Padishah vous accorde la paix que les six ambassadeurs précédents n'ont pu obtenir. Il ne vous l'accorde pas pour sept ans, pour vingt-cinq ans, pour cent ans, mais pour deux siècles, pour l'éternité, si vous ne la rompez vous-mêmes. » Les ambassadeurs baisèrent la main et les vêtements du sultan.

La guerre turque transportée dans la Méditerranée. — Le départ du sultan pour la Perse semblait devoir laisser un peu de répit aux Habsbourg. Charles-Quint en profita pour appesantir sa domination sur le midi de l'Europe. Mais le Padishah, en traitant avec Ferdinand, avait bien entendu garder ses mains libres à l'égard de Charles-Quint : par cette paix, la guerre était simplement transportée des plaines du Danube dans les parages de la Méditerranée. Kheïr-ed-Din (Barberousse) était nommé capitan-pacha et commandant de

toutes les flottes ottomanes. Grâce à ce changement de front, l'entente avec le roi de France n'en allait devenir que plus cordiale et plus efficace. Un envoyé turc débarquait à Marseille (1533). Il était reçu au Puy par le roi. En 1534, Coron fut reprise de vive force sur les troupes espagnoles, et Kheïr-ed-Din enleva Tunis au dernier sultan hafside. Le fameux corsaire envoya, pour son propre compte, un ambassadeur au roi de France (fin de 1534). Alger et Tunis aux mains des Turcs, c'était Malte paralysée aux mains de Charles-Quint. La chute de Rhodes avait livré aux Ottomans le bassin oriental de la Méditerranée; les conquêtes d'Afrique leur livraient son bassin occidental. Ils devenaient grande puissance maritime en Europe, occupant le rôle prépondérant que commençait à perdre Venise et que devait un jour tenir l'Angleterre. D'ailleurs ils ne pouvaient l'occuper efficacement qu'avec le concours de la marine française.

Mission de La Forêt : traité de Bagdad; campagnes de 1537 et 1538. — Soliman venait d'entrer dans Bagdad, lorsqu'un envoyé de François Ier, Jean de La Forêt, vint le trouver à son camp. Alors furent conclus, en février 1535, les premiers traités entre la France et la Turquie : d'abord un traité de commerce ou de *capitulations*; puis un traité d'alliance offensive et défensive.

Charles-Quint, exaspéré par le redoublement de piraterie africaine, cingla sur Tunis et l'emporta (1535). Puis il lança au roi de France le défi de Bologne et envahit la Provence (1536).

En mai 1537, répondant à l'appel de François Ier, Soliman se rendit à Avlona, port albanais sur la mer Ionienne. De là, comme les Vénitiens s'obstinaient dans l'alliance de Charles-Quint, il assiégea Corfou par terre et par mer. Après un premier succès de la flotte d'André Doria, celle de Kheïr-ed-Din se rendit maîtresse de la mer. La Pouille fut ravagée. Toutefois le siège de Corfou dut être levé. On échoua également devant Nauplie de Malvoisie et Nauplie de Romanie. Kheïr-ed-Din prit sa revanche par la conquête des îles de la mer Égée : Syra, Giura (Gyaros), Pathmos, Stampalia, Égine, Naxos, et les autres îles de la Dodékanèse. Naxos eut la bonne

fortune de signer un traité : le duc Crispo resta vassal du sultan moyennant un tribut de 5000 ducats.

Les begs de Bosnie et de Sémendria n'étaient pas restés inactifs; sans souci de la paix conclue avec Ferdinand, ils n'avaient cessé de guerroyer aussi bien en territoire hongrois qu'en territoire vénitien, enlevant ou perdant des forteresses, écrasant près de Valpo (2 décembre 1537) l'armée hongroise, renforcée d'Autrichiens et de Tchèques.

Malgré la trêve de Nice entre François Ier et Charles-Quint (12 juin 1538), la guerre continua en Orient. L'alliance s'était resserrée entre l'Empereur et Venise; Paul III et le roi Ferdinand y étaient entrés. Celui-ci était tranquille du côté de Zapolya : il avait conclu un traité (Gross-Varadin, 1538) en vertu duquel, à la mort de Zapolya, il réunirait toute la Hongrie.

Kheïr-ed-Din compléta la soumission de l'Archipel par la conquête de Skiathos, Skyros, Karpathos (Skarpantos). Il fit une descente en Candie, y brûla deux villes et quatre-vingts villages.

Sur les côtes de Dalmatie, il livra deux batailles navales à André Doria, devant Prévéza et devant l'île Sainte-Maure : dans la seconde, il fit sauter deux galères ennemies et en prit quatre. — L'année suivante (1539), les chrétiens enlevèrent d'assaut Castel-Nuovo, dans les Bouches de Cattaro.

La succession de Zapolya. — La France avait, dans les campagnes précédentes, médiocrement aidé la Turquie. Sa flotte, commandée par Saint-Blancart, avait paru dans les eaux de Prévéza (1537), mais sans prendre part à aucune action. En 1538, après la trêve de Nice, Rincon et César Cantelmo, agents du roi de France, travaillaient à réconcilier Venise et le Turc (ce qui eut lieu en 1539). Rincon était également chargé de demander au sultan de vouloir bien comprendre dans la trêve autrichienne l'empereur Charles-Quint. La réponse du sultan au roi est admirable de franchise : « Puisque le roi d'Espagne désire que lui soit octroyée mon impériale trêve, et que cela vous fera plaisir, il faut qu'il vous restitue et délivre en vos mains toutes les provinces, païs, lieux et facultez que par cy-devant il vous a enlevés, et jusques à présent détient et

occupe » (mai 1539). Par ses tergiversations, François Ier devenait suspect à tout le monde.

Le sultan, que l'accord entre Ferdinand et Zapolya inquiétait, s'était décidé à une nouvelle campagne en Hongrie. Sur ces entrefaites, Zapolya mourut : il laissait, de sa femme Isabelle de Pologne, un fils au berceau, nommé Sigismond. Le sultan expédia un de ses tchaouchs à Bude, pour constater la naissance : Isabelle apporta au tchaouch son nourrisson, et, en sa présence, lui donna le sein. L'envoyé s'agenouilla, baisa les pieds du nouveau-né, et jura, au nom de son maître, que l'enfant serait roi de Hongrie. D'autre part, Soliman ne s'était pas montré défavorable aux prétentions de Henri d'Orléans : il eût volontiers consenti à son mariage avec la veuve de Zapolya.

Ferdinand, de toutes manières, se trouvait déçu : il reprit les armes et fit assiéger Bude. Isabelle s'empressa de réclamer le secours de son suzerain et de faire verser au pied de son trône le tribut de 30 000 ducats. De son côté, Ferdinand députait au sultan pour s'excuser de l'agression, alléguant qu'il ne s'en était pris qu'aux possessions de Zapolya et non à celles du Padishah. Lasczky, son envoyé, mais autrefois l'agent de Zapolya, fut admis en la présence du sultan : « As-tu dit à Ferdinand, s'écria celui-ci, que la Hongrie m'appartient? Qu'y vient-il donc faire? » Et, dans son impérial courroux, il fit consigner l'envoyé dans le palais du grand-vizir. Les armements de Soliman étaient si considérables que Charles-Quint s'en montrait « pensif et solliciteux ». Il disait : « Que doibvent faire ceux-là contre qui tout ce grand appareil se faict? » Vers cette époque il envoyait au shah de Perse le Grec Ramyre. Même les Vénitiens, qui par la paix de 1539 avaient abandonné toutes les îles conquises et les deux Nauplies, s'alarmaient. Qui pouvait savoir en effet dans quelle direction se déchaînerait la tempête? Il eût fallu être dans le secret des négociations du roi de France avec Soliman. Or en juillet 1541 avait lieu, près de Pavie, l'assassinat de Rincon et de César Frégose; le premier, qui était revenu de Turquie en France, se disposait à retourner auprès du sultan. Par bonheur, leurs papiers n'avaient pas été saisis. Ils parvinrent aux mains de l'évêque Pellissier, résident de France à Venise.

Il les examina de concert avec le capitaine Paulin (juillet 1541), plus tard baron de La Garde. Le capitaine se pénétra des instructions données à Rincon et partit aussitôt pour le remplacer auprès du sultan.

La Hongrie turque. — Avant même que fût connue cette éclatante violation du droit des gens, le sultan avait pris une décision. Le 23 juin 1541, il quittait sa capitale pour sa quatrième campagne de Hongrie. A Belgrade, il reçut la nouvelle d'une victoire remportée par son avant-garde sur les Autrichiens, sous les murs de Bude. Le 28 août, Soliman, arrivé en vue de cette ville, se fit livrer le jeune roi Sigismond, signifia aux conseillers de la reine Isabelle qu'il entendait garder Bude pour lui-même. Des crieurs parcoururent les rues, annonçant aux habitants que leurs biens et leur vie seraient respectés s'ils livraient leurs armes et accueillaient bien la garnison turque. Après le départ de la reine Isabelle, le 2 septembre, Soliman fit son entrée dans la ville et alla prier à l'église Sainte-Marie. Désormais cette église était une mosquée et Bude une ville ottomane.

Maintenant il y avait trois Hongries : celle qu'occupait Ferdinand, celle qui était réservée à la reine Isabelle et à son fils (la Transylvanie), enfin celle que s'appropriait Soliman. Il avait fait remettre à la reine un diplôme écrit en lettres d'azur et d'or, par lequel il promettait, à la majorité du roi Sigismond, de lui rendre Bude. Peut-être était-il sincère : peut-être Bude et la longue bande de territoire hongrois formant le nouveau pachalik n'étaient-ils, dans sa pensée, qu'une Marche militaire, destinée à couvrir les territoires laissés à son pupille. Il chargea un Hongrois de naissance, Suléïman-Pacha, comme pacha à trois queues, de commander la garnison; il donna pour juges aux musulmans l'effendi Khaïr-ed-Din, aux chrétiens ce même Verbœczy, le dernier chancelier du royaume et le dernier ambassadeur d'Isabelle à Constantinople. Bude n'en resta pas moins, pendant 147 ans, ville ottomane, le « boulevard de la guerre sainte » et le « bouclier de l'Islam. »

C'est à Bude que Soliman reçut Paulin de La Garde. Les instructions de celui-ci lui prescrivaient de chercher à détourner

le sultan d'une agression contre l'Allemagne et, au contraire, d'obtenir que l'effort des Ottomans se portât sur la mer, contre les côtes et les îles de la Méditerranée occidentale. L'intérêt particulier de Barberousse le poussait aussi à donner ses conseils dans ce sens.

Charles-Quint semblait d'ailleurs vouloir attirer Soliman sur ce champ de bataille maritime où l'appelait déjà le roi de France. En octobre 1541, il débarquait en personne sous Alger. Ce fut un désastre colossal. La ruine de l'Armada impériale livrait la Méditerranée aux flottes françaises et turques.

Campagne dans la Méditerranée : Nice; Toulon. — Le sultan accorda au roi de France le plein concours des escadres de Barberousse. Celui-ci, parti de Constantinople dès le mois de mai 1543, avec Paulin de la Garde, avait déjà commencé la diversion sur l'Italie. En Sicile, il prit Reggio (juin). Il croisa dans les eaux pontificales, dont Paulin protégea les riverains contre son allié, rassurant ainsi les légats du pape. Barberousse arriva à Marseille en juillet. Il y fit sa jonction avec d'Enghien, amiral de France, qui commandait à 22 galères et 18 gros vaisseaux. Ensemble ils cinglèrent sur Nice, prirent la ville (20 août), que les Français empêchèrent d'abord de piller; mais on ne put enlever le château; il fut sauvé par l'apparition de la flotte de Doria et de l'armée espagnole du Milanais; alors les Ottomans furieux pillèrent et brûlèrent la ville [1]. Il y avait du désaccord entre les alliés : Barberousse reprochait à Paulin la disette de munitions où s'étaient trouvés tout de suite les Français, les accusant d'avoir plutôt songé à charger leurs navires des vins de Marseille. Ce « vieillard sévère et brusque » menaça de mettre Paulin aux fers, et le duc d'Enghien eut beaucoup de mal à l'apaiser.

En septembre, notre Toulon devenait, en quelque sorte, une ville turque. Comme on cherchait pour la flotte de nos alliés musulmans un port d'attache, le roi fit choix de cette cité. Par lettres patentes du 8, il fut « mandé et ordonné à toutes personnes généralement dudict Toulon de déloger et vuider

1. Voir ci-dessus, p. 120.

ladicte ville, personnes et biens, tout incontinent, à peine de la hard en désobéyssance »; on voulait y loger Barberousse et ses gens, mais sans doute on craignait leurs excès. La mesure fut ensuite mitigée et réduite aux « enfants seulement et les femmes qui s'en vouldroient aller. »

Prise de Gran, Stuhlweissenburg, Vychégrad. — Parallèlement aux entreprises de la flotte, se développait la cinquième campagne du Padishah en Hongrie. Le 23 juillet 1543, il entrait dans Bude. Le 29, il commençait le siège de Gran, au confluent du Gran et du Danube : environ 1300 Allemands, Italiens et Espagnols défendaient la place. Les Turcs la foudroyaient de 360 canons amenés de Bude sur des bateaux; un assaut fut tenté et repoussé. Mais, la croix dorée qui surmontait la cathédrale étant tombée, Soliman s'écria : « Gran est à nous! » Sans doute la garnison le crut aussi : elle capitula (10 août). La cathédrale devint une mosquée et Gran une ville turque. Le 20 août commença le siège de Stuhlweissenburg : la ville sainte, où se faisait le sacre et où sont les tombeaux des rois de Hongrie, succomba le 4 septembre.

L'année suivante (1544), le sultan reparaissait en Hongrie et prenait Vychégrad, la *Haute ville* (autrement dit, Blindenburg, le *Château qui aveugle*), où se conservait la couronne royale de Hongrie. Bien d'autres places succombèrent en Esclavonie et Croatie. Le comte Zriny, avec les Croates, Bilderstein, avec les Styriens, furent écrasés à la bataille de Lonska.

Soliman, maître de presque toute la Hongrie, put procéder à son organisation [1]. Il la partagea en douze *sandjaks*, sous un beglierbeg, Mohammed-Pacha, assisté d'un defterdar, Khalil. Celui-ci dressa le *defter* ou livre d'impôts, qui fut pendant 147 ans la loi financière de la Hongrie. Les Ottomans voulaient de l'or : Khalil fouilla les sépultures royales de Stuhlweissenburg, dépouilla les rois de leurs couronnes, de leurs sceptres, de leurs joyaux, déterra le corps même de Zapolya; mais tout le fruit du pillage entra dans le Trésor.

1. Voir ci-dessus, p. 623.

Après la paix de Crespy (1544), et pendant toute l'année 1545, la France essaya de faire valoir sa médiation entre le sultan et la maison d'Autriche. Nos envoyés, de la Vigne, Montluc, d'Aramon, s'y employèrent. Les exigences des Turcs retardèrent la conclusion.

Caractère des relations entre François Ier et Soliman. — Dans cette période de l'alliance entre la France et les Ottomans, Soliman a montré beaucoup plus de suite dans les idées que François Ier, plus de netteté dans l'action, et par une conséquence, plus de loyauté. Le roi de France fut constamment tiraillé entre deux sentiments : il comprenait l'intérêt de son État, mais il était retenu par les scrupules de sa religion; il avait besoin de Turcs, et il n'osait les avouer pour ses alliés; tantôt il leur envoyait des ambassadeurs pour presser leur action, et tantôt il se souvenait qu'il était le roi Très-Chrétien, enviait à Charles-Quint son rôle de chef de la croisade. Après chaque traité avec Charles-Quint, nous le voyons s'essayer comme médiateur entre les Osmanlis et les Habsbourg : découvre-t-il que ceux-ci l'ont encore une fois trompé, il se hâte de réveiller l'ardeur guerrière de ceux-là. Combien de fois, auprès du pape, auprès des princes allemands, auprès de Henri VIII, a-t-il renié l'entente qu'on lui attribuait avec le Turc!

Chez le sultan, au contraire, le zèle religieux est d'accord avec l'intérêt : le roi de Hongrie et l'Empereur sont pour lui l'ennemi politique en même temps que l'infidèle; donc nul scrupule et nulle hésitation. Toujours il est prêt à envahir la Hongrie et l'Autriche; jamais il n'a manqué aux rendez-vous assignés par François Ier. A part les années où le réclame la guerre d'Asie, à chaque printemps il a fait route par Andrinople contre les pays du Nord. Tandis que François Ier apparaît si souvent double, incertain, prompt à se contredire, se dupant lui-même et dupant les autres, il y a chez le Padishah osmanli une hautaine franchise et comme une orgueilleuse affectation de loyauté. Il est magnifique en actions comme en paroles : tandis que François Ier est toujours à court d'une année de revenu et d'une armée, le sultan semble disposer des trésors et des ressources du monde, prodiguant l'or à pleines mains comme il le prend,

jetant en campagne des forces décuples de celles de l'Occident. Ce qu'il met sur pied, ce sont des armées de 200 000 hommes, des flottes de 200 voiles. N'étaient l'exagération numérique de ses armées et la dévastation du pays par ses myriades d'irréguliers, on pourrait dire qu'il fait la guerre d'une façon très supérieure à celle des Occidentaux. Il y avait dans son camp un ordre et une discipline qui contrastaient avec l'anarchie des camps français ou impériaux. Sous Nice, tout est en ordre sur sa flotte, tandis que les Français en sont réduits à demander à Kheïr-ed-Din des projectiles et des poudres. Quand on eut levé le siège du château de Nice, le général espagnol, « regardant les ouvrages des Turcs, s'émerveilloit tellement de leur artifice à dresser remparts, qu'il confessoit que nos gens lui sembloient de beaucoup inférieurs en de telles choses auprès de ces Bar bares » (Paul Jove).

Les « capitulations ». — L'alliance turque a commencé la fortune de nos ports méditerranéens. Le *hatti-chérif* de 1528 a confirmé et étendu les privilèges des Français en Égypte. Les capitulations de 1535 leur accordèrent, dans tout l'empire ottoman : la liberté entière de naviguer, acheter, vendre, moyennant un droit de 5 p. 100; la juridiction de nos consuls, tant au civil qu'au criminel, sur tous les Français, avec obligation pour les agents turcs de prêter main-forte pour l'exécution des jugements consulaires; la liberté religieuse, avec la garde des Lieux-Saints et, par là, une sorte de protectorat sur tous les chrétiens; la faculté, pour les Français établis en Turquie, de léguer leurs biens ou de les transmettre *ab intestat* (à une époque où le droit d'aubaine régnait partout et même en France). La France commença dès lors à jouir dans les États ottomans d'une situation privilégiée et prépondérante : les autres nations européennes, comme les Anglais, les Catalans, les Siciliens, les Génois, etc., devaient naviguer et trafiquer sous pavillon français. Le roi de France était le seul souverain que le sultan consentit à traiter en égal; car l'ancien « beg de France » porta désormais dans les actes de chancellerie le titre de *padishah* (empereur).

IV. — *Soliman et Henri II.*

Action commune de Henri II et Soliman. — La paix de Crespy avait quelque peu désabusé Soliman sur la solidité de l'alliance française. Il s'était résigné, le 19 juin 1547, à traiter aussi, à Constantinople, avec l'Empereur. Une trêve de cinq ans fut signée, sur le pied du *statu quo* et moyennant le paiement par l'Autriche de 30 000 ducats par an. L'Autriche ne s'affranchit qu'en 1699 (à Karlowitz) de cet humiliant tribut. Au reste la trêve ne dura pas jusqu'à son expiration, Henri II devait apporter dans les relations avec les Turcs plus de décision et de franchise que son père : il aurait voulu empêcher cette paix que celui-ci avait préparée ; du moins il chargea d'Aramon d'accompagner le sultan en sa guerre de Perse, afin de reprendre sur son esprit l'influence que nous avions perdue.

Pour le maintien de l'équilibre européen, il n'y avait plus à compter sur l'Angleterre, car Henri VIII venait de mourir (29 janvier), et un enfant lui succédait. Charles-Quint avait écrasé les protestants d'Allemagne à Mühlberg (24 avril 1547) ; ses desseins ambitieux sur l'Italie éclataient par la conjuration de Fiesque à Gênes (2 janvier), par l'assassinat de Pier-Luigi Farnèse de Parme, fils de Paul III (10 septembre). Mais alors Paul III, dans l'excès de sa douleur paternelle, parla d'appeler les Turcs en Italie. Une révolte éclatait à Naples. Comme le sultan était en Asie et que Barberousse était mort (depuis 1546), Henri II traite secrètement avec le successeur de celui-ci, Dragut (Thorgoud), lui donnant des renseignements pour enlever dans une traversée le prince royal d'Espagne (Philippe II). Dès 1549 le bruit court que Dragut est au service du roi de France, que Marseille est devenue pour lui un dépôt de vivres et munitions. Charles-Quint ayant fait enlever Africa et Monastir (Tunisie), Dragut se venge en attaquant Malte (où il échoua), en enlevant Tripoli d'Afrique, dépendance de l'Ordre, et en ravageant la Sicile. Cette même année (1551), Henri II recommençait la guerre en Italie. En 1552, il déclarait son alliance avec les pro-

testants d'Allemagne, mettait la main sur les Trois-Évêchés, prenait Sienne sous sa protection. A la fin de cette année, Charles-Quint s'étant réconcilié avec Maurice de Saxe, on vit, presque en même temps, celui-là marcher contre Metz et celui-ci contre les Turcs.

Campagnes de 1551 à 1556. — Il était impossible de maintenir sur les confins de Hongrie une paix réelle. En dépit des traités, les aventuriers des deux partis, *martoloses*, *heïdouks*, *ouskoks*, *morlaks*, les castellans remuants et les begs ambitieux, dans l'intervalle des grandes guerres couraient le pays, enlevant une bicoque ou ravageant un canton. D'autre part, dans cette Transylvanie et ce Banat de Témesvar que Soliman avait voulu assurer à la reine Isabelle et au petit Sigismond, un complot se tramait pour les dépouiller [1]. Le sultan, ne voulant pas être pris au dépourvu, envoya l'ordre d'entrée en campagne au beglierbeg et aux gouverneurs de la frontière, aux Moldaves et aux Tatars de la Dobroudja (6 juillet 1551). Lippa fut livrée par ses habitants et Témesvar assiégée. Les Autrichiens reprirent d'assaut Lippa et firent lever le siège de Témesvar (novembre). Toute la Transylvanie s'insurgea, au nom de Ferdinand. Les Autrichiens, ayant reçu de Martinuzzi tous les services qu'il pouvait leur rendre, se défièrent de son humeur intrigante et le firent assassiner.

L'année suivante (1552), Soliman prescrivit à ses généraux de reconquérir à tout prix les pays insurgés ou occupés par l'ennemi. Szegedin venait d'être prise par une armée composée de bandes allemandes, hongroises, italiennes, espagnoles; elles n'avaient pu prendre le château; elles furent battues sous ses murs. L'eunuque vizir Ali-Pacha put envoyer à Constantinople 40 bannières et 5000 nez coupés. Les Turcs se portèrent sur Vesprim (ou Weissenburg), et l'enlevèrent (avril). Puis ce fut le tour de Témesvar (26 juillet). Le Banat fut ainsi reconquis. Le 11 août, un corps d'armée autrichien, de 7000 hommes, fut détruit auprès de Fülek, la place de Szolnok enlevée. La campagne se termina par le mémorable siège d'Erlau (Agria, Eger),

1. Voir ci-dessus, p. 623.

où les chefs de garnison, Metskei et Dobo, firent une résistance héroïque. En réponse à la sommation, Dobo avait exposé sur le rempart un cercueil entre deux lances. Le 11 octobre, après un siège de 32 jours, les Turcs s'avouèrent vaincus. Or l'invasion turque de 1551 concorde à peu près avec l'entrée des Français dans le Parmesan; la bataille de Szegedin avec la conquête des Trois-Évêchés; le siège d'Erlau avec le siège de Metz par Charles-Quint. On voit que les Turcs nous donnaient exactement la réplique. Cette même année (1552), le corsaire Dragut battait André Doria dans les eaux de Naples.

L'année suivante (1553), en juin, la flotte française, commandée par Paulin de la Garde, devait opérer sa jonction avec celle de Dragut. Henri II écrivait à celui-ci : « Espérons bien que à ce coup pourrez faire chose honorable au Grand-Seigneur et à nous, et non moins dommageable à nostredict ennemi. » Le corsaire arriva trop tard au rendez-vous, et le roi put imputer à ses retards la perte de Térouanne (1553). Quand les deux escadres eurent opéré leur jonction, elles attaquèrent la Corse, dépendance de Gênes, et y enlevèrent toutes les places maritimes, sauf Calvi et Bastia. Les Turcs ayant été rappelés par le sultan, les Français durent évacuer une partie de leur conquête.

Le mariage projeté entre le prince royal d'Espagne et Marie d'Angleterre nous rendait plus nécessaire que jamais le concours de la Turquie. Or, Soliman était engagé dans une nouvelle guerre de Perse. Codignac, successeur de d'Aramon, avait suivi le sultan pour tâcher de faire conclure entre les deux États musulmans une paix qui rendrait disponibles en Occident les forces de la Turquie. Elle fut, en effet, signée à Amasia, en partie grâce aux efforts de Codignac. Quant aux envoyés de Ferdinand en cette même ville, Verantius, Zay et le savant flamand Busbecq (qui venait de découvrir le monument d'Auguste à Ancyre), ils n'obtinrent qu'une suspension d'armes; encore Charles-Quint et ses alliés n'y étaient point compris. Henri II espéra pouvoir employer la flotte de Dragut à une entreprise contre Naples ; le corsaire fut encore en retard; l'insuffisance de sa diversion amena la perte de Corte en Corse,

l'échec de Strozzi à Lucignano, puis le siège de Sienne par les Impériaux (1554).

En 1555, Henri II renouvela ses instances auprès de Soliman, « son très cher et parfaict ami », lui représentant que, « continuant la guerre forte et royde », on réduirait l'ennemi à toute extrémité. Il lui montrait l'Italie, Naples, la Sicile, les Espagnes, les Flandres, même les Indes, prêtes à se révolter sous le poids croissant des taxes, sous les charges et exactions militaires. Il le suppliait de ne point « prester l'oreille ni s'accommoder aux offres fictives et simulées » des ambassadeurs de Ferdinand (3 juillet). Dès le 12 juillet la flotte turque, sous Pialé-Pacha, apparaissait dans les eaux de Toscane et attaquait Piombino. Par malheur, Sienne avait succombé, dès le mois d'avril. Puis la flotte de Pialé, combinée avec celle de France, cingla sur la Corse pour coopérer au siège de Calvi et à la démonstration sur Bastia.

La situation de Charles-Quint devenait insoutenable : rien ne lui réussissait. Il essaya de liquider sa colossale entreprise d'empire européen et, en 1556, signa la trêve de Vaucelles (5 février), prélude de son abdication, recommandant à Ferdinand de faire à tout prix sa paix avec les Turcs.

Cette trêve de Vaucelles n'était-elle pas une nouvelle défection de la France envers son allié turc? Henri II s'empressa de fournir des explications au pape Paul IV, ardent ennemi de l'Espagne, et à Soliman. Il n'avait signé la trêve, disait-il à celui-ci, que pour encourager Charles-Quint à l'abdication, et n'avoir plus affaire qu'à son fils, « fort adonné à ses plaisirs, voluptez et délices, et peu expérimenté en grandes choses... pas grand entrepreneur ny bon guerroyeur » (13 novembre 1556). Charles-Quint avait compté sur Henri II pour ménager la trêve entre la Turquie et Ferdinand : tout au contraire, Codignac fut invité à faire son possible pour empêcher la pacification (mai 1556).

Défiances qu'inspirent au sultan nos négociations avec l'Espagne. — Nos habiletés politiques avaient mis la Porte en défiance. D'autre part, elle se demandait à qui Naples reviendrait; si c'était aux Français, plus de piraterie ottomane. Elle trouvait le nouveau roi de France déjà trop puissant.

Cependant les Turcs ayant éprouvé une défaite en Hongrie, et les galères d'Espagne ayant fait une bruyante apparition dans l'Archipel, il y eut un brusque revirement d'idées chez le Padishah. Le même De la Vigne, que Henri II lui avait envoyé pour lui faire agréer ses explications sur la trêve de Vaucelles, fut réexpédié en France par Soliman et chargé par lui d'insister auprès du roi pour qu'elle fût rompue (mai 1557). Elle l'était depuis près d'un an. Survint le désastre de Saint-Quentin (10 août). A la première nouvelle de cette défaite, Soliman fit dire à l'envoyé de France « qu'il ne fallait pas que son roi diminuât en rien sa valorosité accoustumée, et le Grand-Seigneur ne lui fauldrait jamais ayde. »

Henri II voulut profiter de ses bonnes dispositions. Par De la Vigne il lui fit demander une diversion en Hongrie, une flotte qui hivernerait dans la Méditerranée, des troupes de débarquement pour le royaume de Naples et un prêt de deux millions d'or. Les Turcs s'excusèrent de rompre la trêve avec Ferdinand, à laquelle le sultan ne s'était résigné qu'après celle de Vaucelles. Sur la demande d'emprunt, ils répondirent « qu'il leur est défendu par leur religion de prester de l'argent aux chrestiens et aultres ennemys de leur loi, et que les Ottomans ont plutôt coutume d'aider et secourir leurs amys et alliés de leurs forces et propres personnes que de leurs finances ». Sur le reste, encore qu'on craignît que le roi ne fût « bien avant au traicté de paix », on enverrait l'armée de mer « la plus puissante qui soit jamais sortie de ces ports »; mais on n'entendait point la laisser hiverner : celle de 1543 avait trop souffert à Toulon. La flotte irait tout droit en Corse (décembre 1557).

Les Turcs avaient raison de craindre que le roi ne fût « bien avant au traicté de paix ». Toutes les puissances d'Occident étaient excédées de la guerre. Il y eut encore une campagne, celle que signalèrent la prise de Thionville et la bataille de Gravelines. Les opérations des Turcs se bornèrent à une démonstration sur Gaëte, une diversion, très utile d'ailleurs, sur les côtes liguriennes, une descente dans l'île de Minorque. Les intrigues et les cadeaux de Gênes hâtèrent même la retraite de leur escadre. La cour de France s'en plaignit, dénonçant Pialé.

Le sultan promit une compensation : l'année suivante, il dirigerait lui-même une campagne en Hongrie. Cependant le 15 octobre 1558 s'ouvraient les conférences de Cateau-Cambrésis. Comme Henri II avait besoin des princes allemands pour obtenir la cession des Trois-Évêchés, il faisait hautement démentir, à la diète de Ratisbonne, tout concert de la France avec les Turcs : « Il appelle Dieu à tesmoing que le feu roy son père, ni luy consécutivement, ne sont jamais entrés en aucuns traités ny alliances avec ledit Turc ». En même temps, comme il avait besoin que les princes allemands n'aidassent Ferdinand ni contre lui-même ni contre Soliman, il faisait prier le sultan de vouloir bien écrire aux Électeurs « qu'il est et veut demeurer amy dudict Saint-Empire, et que la guerre qu'il entreprend contre Ferdinand n'est pour offenser ledict Saint-Empire » (nov. 1558). Et le sultan débonnaire écrivait la lettre demandée (7 février 1559).

La paix de Cateau-Cambrésis se signait le 3 avril 1559. Henri II essaya de justifier cette sorte de défection par une prétendue paix qu'aurait d'abord signée le Padishah. Il alléguait que celui-ci l'avait forcé à céder aux Espagnols, lui jetant sur le corps toutes les forces de l'Allemagne. Il n'avait fait que « le suivre ». Or la paix austro-turque n'avait pas été signée : Busbecq avait été de nouveau interné à la colonne Brûlée, où il poursuivait ses études d'histoire naturelle et de philologie. De la Vigne avertissait la cour de cette méprise : « Cette paix... n'étant point conclue, raisonnablement je ne puis m'en servir d'argument envers ceux-ci, qui ne sont point totalement bestes. » Le sultan accueillit avec beaucoup de bonne grâce la communication que lui fit De la Vigne du traité français. Il reçut l'ambassadeur en audience solennelle avec celui d'Autriche, lui donnant le pas sur celui-ci. Il exprima au Français son « bien grand plaisir ». Toutefois, ajoute De la Vigne dans son rapport au roi, Sa Hautesse « vous veut bien advertir d'être vigilant, et totalement ne vous point fier et asseurer qu'ung qui vous a esté si longuement et si mortellement ennemy puisse se rendre votre affectionné amy. »

Relations de la France et de Soliman sous les fils de Henri II. — Le traité de Cateau-Cambrésis, puis

la mort de Henri II amenèrent un profond changement dans les relations entre les deux pays. De la Vigne lui-même écrivait à François II qu'il vaudrait mieux s'entendre avec les Allemands « qu'avec ces chiens barbares, qui sont les plus insolents du monde et méritent d'être bien bastonnés ». Toutefois le successeur de Henri II tint à faire savoir au sultan que rien ne serait changé aux affaires du royaume. Du moins, si la France et la Turquie cessèrent d'être alliées, elles ne devinrent pas ennemies. Il n'y eut plus, comme sous François Ier lui-même, de retour aux idées de croisade : la situation privilégiée que nous occupions dans l'empire ottoman nous interdisait ces folies. Nous eûmes presque sans interruption des ambassadeurs ou des ministres à Constantinople. Mais la grande période de l'alliance franco-turque est passée.

La paix entre la Turquie et l'Autriche. — Au reste Soliman lui-même a perdu de son ardeur première. L'âge est venu, et aussi la lassitude, après tant de campagnes menées en personne contre les infidèles du Nord ou les hérétiques de Perse. De 1559 à 1562, la guerre de Hongrie ne fit que traîner. En août 1562, Busbecq, remis en liberté, signait avec le grand-vizir Ali-Pacha des articles qui furent ratifiés à Prague le 1er juin, par l'empereur Ferdinand : celui-ci consentait de nouveau au tribut de 30 000 ducats, renonçait à toutes les places de Transylvanie, promettait de s'entendre avec la reine Isabelle pour les places hongroises, accordait l'amnistie aux seigneurs magyars. De part et d'autre, on prescrirait aux commandants des frontières une exacte observation de la paix : quiconque s'emparerait d'une place serait puni de mort, et la place aussitôt restituée. Il fallait en finir avec cette guerre interminable. « Je sais bien, avait dit Ali-Pacha à Busbecq, que mon vieux maître a besoin de repos, mais le repos n'est pas moins nécessaire à l'Empereur... Il ne faut pas rappeler au combat le lion endormi. »

Siège de Malte. — Cela ne mit pas fin aux incidents de frontière, non plus qu'aux pirateries. D'ailleurs l'Espagne n'avait point été comprise dans la paix de 1562. En 1560, les Espagnols avaient enlevé à Dragut l'île de Djerba; mais Pialé,

le 14 mai, détruisit en vue de cette île 22 bâtiments de guerre chrétiens, et, avec l'aide de Dragut, reprit la forteresse (31 juillet). En 1565, à tête d'une flotte de 191 voiles, portant environ 30 000 hommes de troupes sous les ordres de Moustafa-Pacha, il vint mettre le siège devant Malte (19 mai). Le 16 juin, Dragut était tué. La chute du fort Saint-Elme coûta si cher aux Turcs que Moustafa ne peut s'empêcher de dire : « Si le fils nous a coûté si cher, par quels sacrifices faudra-t-il acheter le père? » Le siège durait depuis quatre mois; les assiégeants avaient perdu près de 20 000 hommes. Le 11 septembre, ils se rembarquèrent. Ainsi le règne de Soliman avait commencé par un succès sur les Hospitaliers de Rhodes; il semblait devoir se terminer par un échec devant les Hospitaliers de Malte.

Dernière campagne de Soliman : Sziget. — De nouveaux incidents de frontière avaient allumé la guerre entre le sultan et l'empereur Maximilien. Le sultan était arrivé à Semlin, quand Sigismond Zapolya, fils de la reine Isabelle, précédé de magnifiques présents, vint lui rendre hommage. Trois fois il fléchit le genou devant Soliman, et trois fois celui-ci le releva, lui donnant sa main à baiser et l'appelant son fils bien-aimé. En le congédiant il lui dit : « Prends soin de te pourvoir de soldats, de poudre, de plomb et d'argent, et si tu éprouves quelques besoins, fais-nous les connaître. » A Semlin aussi, le Padishah reçut en audience Guillaume d'Aube, envoyé de France, qui lui apportait les compliments de Charles IX. D'Aube, qui était protestant, félicita Sigismond Zapolya d'avoir abjuré le catholicisme.

Sziget avait pour défenseur le vaillant Zriny. Il fit élever une croix au milieu de la forteresse, tendre de draperies rouges les remparts, revêtir la grosse tour de plaques d'argent et saluer l'arrivée du sultan par un coup de canon. Bientôt, ne pouvant plus défendre la ville, il la brûla et se réfugia dans la citadelle. Trois assauts furent repoussés. Une mine avait été poussée sous le grand bastion : elle éclata dans la matinée du 5 septembre. Dans la nuit qui suivit mourait Soliman. Une de ses dernières paroles avait été : « Le grand tambour de la conquête ne se fait donc pas entendre? » Il mourut sans l'avoir

entendu. Suivant l'usage, les vizirs cachèrent avec soin sa mort. Le 8 septembre, Zriny, qui n'avait plus gardé que la grosse tour, fit charger de mitraille jusqu'à la gueule tous ses canons, et dans la fumée de la décharge, se précipita au plus épais des Turcs et y périt. Peu d'instants après, comme Zriny avait eu soin de faire préparer une mèche dans le magasin à poudre, la tour sauta, ensevelissant 3000 Turcs sous ses décombres. Ainsi, comme Du Guesclin sous Châteauneuf-de-Randon, Soliman fut victorieux après sa mort. Ses jours avaient été abrégés par une suprême campagne contre les infidèles, la seizième qu'il ait conduite en personne. A 71 ans, après 46 ans de règne, cassé, goutteux, il s'était traîné jusque sur la terre ennemie pour effacer sous un dernier triomphe le souvenir de l'échec sous Malte qui lui semblait une tache sur la gloire de l'Islam. Il finissait comme il avait débuté, en *Fathi*, en *Ghazi*, presque en *Chahid* (martyr de la foi).

V. — Organisation de l'empire ottoman.

Le Kanoun-Nameh. — La législation des Ottomans était fondée, à l'origine, sur les *Coutumes*, celles qui les régissaient dans les steppes et sur les plateaux de l'Asie : ce sont les *Aadet* [1]. Après leur conversion, la première place appartint au *Chériate*, loi religieuse des musulmans orthodoxes, dont les sources sont au nombre de trois : le *Koran*, la *Sunna* et les *Sentences* des quatre grands imams [2], qui ont donné naissance aux quatre grands rites orthodoxes. Toutefois ni la coutume nationale ni la loi religieuse n'avaient pu prévoir toutes les conditions de l'existence si nouvelle que la victoire allait faire à ce peuple, tant pour la vie politique que pour la vie militaire. Elles durent être interprétées et complétées par les lois des sou-

1. Aux *Aadet* se rattache assurément le tarif des crimes. Le *Kanoun-Nameh* de Mohammed II, comme nos *Leges Barbarorum*, fixe le prix du sang : pour un meurtre, 3000 aspres; pour un œil crevé, 1500; pour une blessure à la tête; 50, etc.
2. Malek, Hanéfa, Chaféï, Hanbal.

verains : ce sont les *Kanoun*. A ce point de vue il y eut, dans l'histoire ottomane, trois grandes périodes de législation : les lois et règlements d'Ala-ed-Din, frère d'Ourkhan; celles de Mohammed II, consignées dans son *Kanoun-Nameh*; enfin celles de Soliman, principalement dans sa revision du Kanoun-Nameh et dans son *Kanouni-raïa* (code des sujets). Les institutions des Ottomans correspondent donc à quatre phases successives de leur évolution nationale : l'état de bande guerrière, pastorale, païenne; leur transformation en un peuple dévoué à l'Islam; l'établissement dans une grande capitale avec la domination sur de nombreuses nations chrétiennes; l'apogée de l'État ottoman, devenu le plus puissant de l'Europe et l'arbitre de tous les autres. Les Turcs ont attaché tant d'importance aux réformes de Soliman que le surnom qu'ils lui donnent n'est pas, comme en Occident, celui de *Grand* ou de *Magnifique*, mais celui d'*El-Kanouni*, le *Législateur*. Il semble que ses lois lui soient un titre plus glorieux que les victoires et conquêtes dont il a ébloui et terrifié les Européens.

Le souverain. — Le souverain a porté successivement plusieurs titres qu'aujourd'hui encore il continue à cumuler. Comme ancien chef d'une horde turque, encore païenne, il porte celui de *Khan*. Converti à l'islamisme avec son peuple, il a pris le titre arabe d'*Émir*, « chef des croyants ». Émancipé de toute suzeraineté, il s'est arrogé, au temps de Bayézid Ier, le titre, également arabe, de *Sultan* (*soltan*, roi). Maître de Constantinople, « maître des deux continents et des deux mers », il n'a pas tardé à s'élever à celui de *Padishah* (en persan, roi des rois, empereur). La conquête de la Syrie, de l'Égypte et de l'Arabie, l'a fait « Serviteur des villes saintes » et *Khalife*.

Pour les Occidentaux il est le *Grand-Seigneur* ou le *Grand-Turc*. Pour les Orientaux, il est *Kaïssar-i-Roum*, l'empereur de Rome, le successeur des Auguste et des Constantin. C'est cela surtout qu'il est pour ses sujets grecs; les derniers chroniqueurs byzantins, par exemple Doucas et Chalcocondylas, l'appellent βασιλεύς, un titre que le même Doucas refusait au dernier souverain national, Constantin Dragasès. Il est un *basileus* musulman, voilà tout; mais Byzance n'en a-t-elle pas subi d'héré-

tiques? Il est un *basileus* turc, mais Byzance n'a-t-elle pas eu des empereurs slaves, arméniens, demi-khazars?

Gouvernement comparé des empereurs byzantins et des sultans. — Le changement de régime, quand le souverain musulman et turc remplaça le souverain orthodoxe et hellène, n'a pas été si radical qu'on l'imagine. Mohammed le Conquérant apparut aux orthodoxes fanatiques comme un *basileus* plus acceptable que Constantin Dragasès, partisan de l'Union avec Rome. Sa conquête fut facilitée par l'abstention ou la complicité de ce parti. Il s'en déclara le chef en décernant la crosse de patriarche à Georges Scholarios, l'intransigeant successeur de l'intransigeant Gennadios, en abolissant les dernières traces de l'Union abhorrée et du latinisme. Il conserva au patriarche orthodoxe ses anciens privilèges et juridiction, le fit élire et l'investit suivant les formes traditionnelles du cérémonial byzantin[1]. Comme l'*Isapostolos* Constantin le Grand, le sultan est arbitre en matière de discipline et presque de dogme. Au temps de Bayézid II, nous le voyons reprendre avec l'Europe le commerce des saintes reliques, garantir au grand-maître de Rhodes l'authenticité d'un chef de saint Jean, au pape celle du fer de la Sainte-Lance.

L'aspect de sa cour ne contraste pas trop avec celui de l'ancienne cour byzantine. A celle-ci l'héritier des chefs de nomades emprunta sa rigoureuse étiquette, avec la « sacro-sainte Hiérarchie ». Les règles de cérémonial sont déterminées dans le *Kanoun-Nameh* avec autant de précision qu'autrefois dans les *Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète. On n'en était plus à la simplicité patriarcale des Osman et des Ourkhan. La « Sublime Porte », ou « Porte Impériale » et, plus intime, « la Porte de Félicité », remplacèrent le Palais Sacré, également « gardées de Dieu ». Le sultan s'arrogea « la Sacrée Majesté impériale » des anciens empereurs; les Occidentaux l'ont transformée en « Sa Hautesse ». Mohammed rendit cet édit qui est toute une révolution dans la manière d'être du souverain osmanli : « Ce n'est pas ma volonté que

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 857.

quelqu'un mange avec ma Majesté impériale; nos ancêtres avaient autrefois la coutume de manger avec leurs ministres; mais je l'ai abolie. » Les *sultanes* et les *khatouns* turques étaient sévèrement recluses dans le harem; mais les *augustæ* et les *patriciæ* ne l'avaient pas été moins rigoureusement dans le gynécée grec. Les eunuques dont s'entouraient le Padishah et ses femmes n'étaient point une nouveauté pour les Byzantins : leurs empereurs et leurs impératrices avaient toute une cour hiérarchisée de castrats. De même que sous les empereurs s'étaient illustrés des généraux eunuques, les Narsès et les Salomon, sous les sultans s'illustrèrent aussi des pachas eunuques, comme le vizir Ali, et que suivait également la victoire.

Les Turcs n'eurent qu'à emprunter au vocabulaire byzantin les formules les plus serviles. Le sultan, comme le *basileus*, est le « Maître de l'univers ». Pour lui, dans son empire, il n'y a que des esclaves (*koul*), de même que pour le *basileus* il n'y avait eu que des δοῦλοι. Que de fois nous verrons les ambassadeurs de France ou d'Angleterre s'indigner contre certains usages, comme celui d'être menés à l'audience sans épée et soutenus sous les deux bras par des officiers de la Porte; mais rappelons-nous les doléances de l'ambassadeur-évêque Luitprand de Crémone au xe siècle.

Sans doute, dans l'organisation de leur empire, les Turcs ont pu emprunter beaucoup aux cours de Bagdad, de Karakoroum ou de Pékin : ils ont emprunté plus encore à l'Empire grec. Rien ne ressemble plus aux deux *domestiques des scholæ* d'Orient et d'Occident que les deux beglierbegs d'Anatolie et de Roumélie; au *grand-domestique*, que le *grand-vizir*; au *mégaduc*, que le *capitan-pacha*; au *grand-logothète*, que le *reïs-effendi*; aux autres *logothètes*, que les *defterdars*; au juge du camp, κριτὴς τοῦ φοσσάτου, que le *cadi-el-asker*. Il serait facile de poursuivre l'assimilation pour toutes les variétés d'écuyers, veneurs, porte-verge, porte-sabre, porte-bouclier, notaires et protonotaires, primiciers, huissiers, vestiaires, gens de l'étrier, de la cuisine, de la table, du lit, dont fourmillèrent les deux cours. A la cour de Byzance, Codinus avait déjà connu des *tchaouchs* et même un

grand-tchaouch (ὁ μέγας τζαούσιος), des *drogmans* (δραγομάνοι), un amiral (ἀμηράλιος, titre arabe et ensuite ottoman). Qu'était ce *bakhchich* d'avènement distribué aux janissaires, sinon le *donativum* romain?

Le sultan délivre des *hatti-chérif* et des *hatti-houmaïoun* comme son prédécesseur chrétien des *chrysobulles*, également avec des caractères d'or, de pourpre ou d'azur. De même que les empereurs romains, après un grand succès, expédiaient à leurs alliés et vassaux leurs *litteræ laureatæ*, le sultan annonce par des *lettres de victoire* la conquête de l'Égypte ou la prise de Rhodes.

Dans les provinces, la différence n'était pas grande entre le *thème* byzantin et le *sandjak* ottoman, entre le *stratège* du thème et le *beg* du sandjak : sous d'autres noms on retrouve les *clisurarques*, les *turmarques*, les *comtes* et les *ducs de frontière* des siècles byzantins. Les fiefs de *stratiôtai* ont leur analogue dans les *timars* et les *ziam*, fiefs de *spahis*.

Sous les empereurs chrétiens, quelle que fût la bigarrure ethnographique des deux péninsules anatolique ou balkanique, 'unité de confession faisait également de tous les sujets, Hellènes, Albanais, Slaves, Roumains, Turcs, Arabes, des « Romains » orthodoxes. L'Islam ne pouvait avoir la même prise sur ces populations : ceux des Hellènes, Slaves, Roumains, Turcs seldjoukides ou turcomans, qui embrassèrent l'orthodoxie musulmane devinrent seuls des Ottomans. Il y eut en présence deux religions, deux orthodoxies, la grecque et la turque, également intransigeantes; il y eut comme dexn peuples, dont le plus nombreux, de beaucoup, était celui des vaincus. L'assimilation, l'absorption de l'un des deux éléments par l'autre était impossible grâce à l'opposition du Koran à l'Évangile, du croissant à la croix. Plus d'une fois les Osmanlis, ayant conscience de leur infériorité numérique, s'inquiétèrent de cette situation grosse de périls pour l'avenir de leur puissance; les plus violents se demandaient s'il ne fallait pas supprimer ceux qu'on ne pouvait assimiler. On prête à Sélim l'Inflexible un plan d'égorgement en masse des chrétiens.

Esclaves et renégats : les vainqueurs gouvernés par les vaincus. — Les chrétiens, en tant que chrétiens,

ne pouvaient avoir aucune part aux affaires : comme tels, ils étaient exclus de l'armée, exclus du gouvernement. Mais du gouvernement les Ottomans aussi étaient exclus : en Europe, tout autant que les chrétiens; en Asie, tout autant que les Seldjoukides et les Turcomans. Le sultan gouvernait avec ses *esclaves*. Or comment se recrutaient ces esclaves? Par les courses en pays ennemi, par l'enlèvement d'enfants chrétiens dans les pays sujets. Parmi les *bostandji* de ses jardins, les *kapidji* de son palais, les gardiens de ses chiens et de ses bêtes curieuses, ses *itchoghlans* ou pages, tous amenés là en esclaves, assez promptement convertis à l'islamisme, il choisissait ses officiers, faisait de ceux-ci ses généraux, ses vizirs, ses grands-vizirs. Ceux-ci ne sont plus ainsi qu'autrefois, comme Khalil, des seigneurs osmanlis ou seldjoukides. Sous Soliman, parmi les vizirs et grands-vizirs, Ibrahim est un Albanais de Parga, ses successeurs, Aïas et Loufti, des Albanais; Rustem et Ali-Pacha, des Dalmates, Mohammed Sokoli (*sokol*, faucon, en slave), un Bosniaque. Les flottes sont commandées par Dragut, fils d'un chrétien d'Asie Mineure (de Mentéché); par Pialé, un Croate; par les frères Barberousse, des Lesbiens; par Siman, un Albanais. Sur 48 grands-vizirs, 12 seulement furent des fils de musulmans[1]. C'est par des enfants chrétiens convertis dans l'esclavage que les vainqueurs sont gouvernés despotiquement. Ils le sont aussi par des renégats volontaires, qui n'ont vu dans le reniement que le chemin de la fortune, et qui, parvenus aux grandes charges, font arriver à la cour leurs parents d'Albanie, de Grèce, des pays slaves. Tout ce qu'il y a, dans les races conquises, de hardi, d'aventureux, de peu scrupuleux, se jette dans l'Islam : même un Manuel Paléologue, le dernier de l'impériale lignée, « se fait Turc », comme on disait alors en Occident. Il y eut des conversions en masse, toutes volontaires, surtout dans les classes de guerriers propriétaires.

1. Mahmoud, le plus intelligent des grands-vizirs de Mohammed II, est fils d'un Grec et d'une Albanaise. Hersek-Ahmed-Pacha, gendre de Bayézid II, avait été patricien de Venise. Non seulement la maison du sultan, mais celles des hauts dignitaires deviennent comme des pépinières, comme des écoles d'esclaves destinés aux grandes charges. C'est presque une spéculation : on élève des enfants, on les instruit dans la musique et la poésie aussi bien que dans la guerre et

Les quatre supports de l'empire. — Mohammed II, ou plutôt son dernier grand-vizir, Mohammed de Karamanie, avait, par le *Kanoun-Nameh*, donné à l'empire une organisation systématique. Elle était fondée sur le nombre quatre, qui est celui des piquets de la tente. Les quatre supports de l'empire sont les *vizirs*, les *cadi-el-asker*, les *defterdars* et les *nischandji*.

Au début il n'y avait qu'un vizir, « portefaix » ou *factotum* de l'empire : tel fut Ala-ed-Din, le frère d'Ourkhan. Puis il y eut un *grand-vizir* et deux vizirs. L'empire s'accroissant, le nombre de ceux-ci fut porté à trois par Mohammed II, à quatre par Soliman : celui-ci créa même un cinquième vizirat pour le renégat hongrois Férad. Le grand-vizir fut ce qu'avait été autrefois le vizir unique : il fut le vice-empereur.

Le militaire turc ne pouvait être soumis uniquement soit à la *Coutume*, soit au *Chériate*, ni être jugé par le cadi. Il lui fallait un statut et un juge à lui [1]. Dès le temps d'Ala-ed-Din, il y eut un « juge des soldats » : *cadi-el-asker*. Sous Mohammed II, il y en eut un pour l'Anatolie et un pour la Roumélie. Sous Soliman, tous deux furent subordonnés au *grand-moufti* ou *Cheïkh-ul-Islam*, dont la sentence est sans appel. Ils rentrèrent ainsi dans la hiérarchie religieuse.

Les *defterdars* sont les « teneurs de livres » (*defter*, livre; il s'agit du livre des impôts). Sous Mohammed II il n'y avait qu'un seul *defterdar*, celui de Roumélie, avec un aide pour les provinces d'Asie. Plus tard il y en eut quatre.

Les *nischandji* sont les secrétaires d'État, et, comme tels, membres du *Divan*. Plus tard ils furent subordonnés au *reïs-ul-kouttab*, « chef des écrivains ». Celui-ci fut, à son tour, supplanté par le *reïs-effendi*, qui fut une espèce de ministre des affaires étrangères, mais toujours subordonné au grand-vizir. Le *reïs-effendi*, dans les audiences aux étrangers, était assisté du *divan-terdjman* ou grand-drogman.

l'administration, espérant qu'un jour ils seront les protecteurs de leurs patrons. Le defterdar Iskander Tchélébi avait en sa maison 6000 esclaves : 7 de ceux-ci s'élevèrent au vizirat et l'un d'eux fut le grand-vizir Mohammed Sokoli.

1. Timour, si zélé pour l'orthodoxie, l'avait bien compris. Voir ci-dessus, t. III, p. 946.

Autres dignitaires : agâs et oulémas. — Outre les quatre supports de l'empire, il y a les *agas* (du mot *aka*, ancien) : agas *extérieurs*, ou commandants des troupes; agas *intérieurs*, ou employés supérieurs de la cour. Enfin les *oulémas* ou légistes. Les *agas extérieurs* sont : l'aga des janissaires, l'aga des azabs, les six agas de cavalerie, le *topdji-baschi*, général de l'artillerie, le *djébédji-bachi*, général des munitions, le *toparadji-bachi*, général du train, le *mehter-bachi*, quartier-maître général (ces trois derniers correspondent aux *stratopédarques* byzantins).

Les *agas intérieurs*, qui sont presque tous des eunuques blancs (*ak-aghaler*), sont préposés au service du palais.

Outre la garde du corps du sultan, les *solak* (archers) et les *péïks* (hallebardiers ayant conservé le costume de la garde byzantine), il y a la garde des jardins et barques, les *bostandji*, plus tard au nombre de 2500; celle des portes, les *kapidji*, au nombre de 800. Il y a les 300 *khasséki*, sous-officiers; les *baltadji*, compagnie de 120 hommes; les *tchaouchs*, corps de 630 hommes; le corps des pages (*itchoghlans*), qui sont plusieurs centaines.

Plus intime encore est la garde du harem, où tous les employés sont des eunuques noirs (*kara-aghaler*), au nombre de 200. Leur chef est le *kizlar-agasi*, « gardien des filles. »

Les *oulémas* sont les hommes de loi. Bien entendu, il s'agit ici du Chériate, ou loi religieuse. Les uns sont de véritables prêtres comme les *imams* ou prêtres des mosquées, les *mouezzins* ou crieurs de la prière du haut des minarets, les *khatebs* qui font celle du vendredi pour le souverain, les *kaïms* ou sacristains. Les autres sont jurisconsultes, professeurs de droit. Leur chef à tous est le *Cheïkh-ul-Islam*. Au corps des oulémas appartient le *khodja* ou précepteur du sultan.

Le souverain et la religion. — En Occident, à Byzance même, il y avait « deux moitiés de Dieu » : le pape et l'empereur, le patriarche et le *basileus*. Le pontife avait sur le prince une suprématie spirituelle, qui pouvait aider à limiter son pouvoir même temporel. Rien de semblable dans l'Islam : il n'y a pas d'intermédiaire légal entre le croyant et son Dieu. Même le *Cheïkh-ul-Islam* n'avait pas autorité sur le sultan; il n'était pour lui qu'un homme connaissant bien la loi et pouvant l'inter-

prêter avec autorité. Cette autorité, on l'employait à faire rendre par le corps des oulémas des *fétouas*, qui étaient simplement des *responsa jurisprudentum*. Le sultan pouvait passer outre aux remontrances de ces jurisprudents; elles n'en avaient pas moins une grande action sur l'opinion des croyants. Les sultans les plus farouches n'osèrent braver les remontrances du Cheïkh-ul-Islam. Plusieurs fois il empêcha des ambassadeurs d'être sacrifiés au courroux du Padishah et fit respecter le droit des gens.

Le sang d'Osman : le fratricide d'État. — Le sultan n'en resta pas moins, pour ainsi dire, au-dessus ou plutôt en dehors des lois. De cette situation étrangement privilégiée, la personne de sang impérial eut tous les avantages et subit tous les inconvénients. « La plupart des légistes, porte le *Kanoun-Nameh* de Mohammed II, ont déclaré que ceux de mes illustres fils et petits-fils qui monteront au trône pourront faire exécuter leurs frères, afin d'assurer le repos du monde; ils devront agir en conséquence. » L'héritier du trône (*shah-zadé*, fils du roi) eut le droit de faire périr ses frères et leurs enfants; mais rien ne lui garantissait qu'un de ses frères ne prendrait pas l'avance et ne lui appliquerait pas la même loi. Tout fils de sultan courait la chance du trône et risquait celle du cordon [1]. En revanche, tel était le respect du peuple et des soldats pour le sang d'Osman, qu'un prince qui avait réussi à détruire tous les mâles de sa famille pouvait régner en sécurité et tyranniser impunément ses sujets.

L'administration. — L'empire était divisé en *sandjaks* (bannières), ou *livas*. Les begs administraient à forfait leurs provinces, commandant aux possesseurs de *timars* et de *ziams*, exploitant les *raïas* (troupeau : ce mot s'applique d'ailleurs sans distinction aux paysans musulmans ou chrétiens). Ils étaient

1. La même raison d'Etat domine la destinée des filles du sultan (appelées *sultanes*); il les mariait volontiers à ses hauts dignitaires; mais leurs enfants mâles, dès leur naissance, sont (à partir d'Ahmed Ier) condamnés à périr : on oublie de leur nouer le cordon ombilical. Leurs filles (*khanine sultanes*) sont plus libres et plus heureuses qu'elles : elles peuvent avoir des fils; mais le *Kanoun-Nameh* prescrit qu'ils ne pourront jamais arriver à la dignité de beglierbeg.

tenus seulement à faire bonne justice, à garantir l'ordre, à verser le tribut, à fournir le contingent militaire.

Au-dessus des begs, il y avait les *beglierbeg* d'Anatolie et de Roumélie; à certains moments, il y en eut un pour la Karamanie et un pour la Hongrie. Le *capitan-pacha*, chef suprême de la flotte, gouverneur des îles, chargé des rapports avec les chrétiens, sujets ou étrangers, était une sorte de beglierbeg de la mer. On donnait le nom de *sérasker* au généralissime d'une armée en campagne. Le titre de *pacha* se décernait aux beglierbegs, aux begs les plus importants, aux généraux d'armée, même à de hauts dignitaires civils. On donne le nom de *pachalik* à un grand sandjak ou à une réunion de plusieurs sandjaks sous un même chef.

Comme dans tous les États musulmans, les croyants avaient à payer au sultan la dîme (*âchour*), prévue par le Koran; les non-croyants étaient astreints au *djézyeh* (capitation); les biens-fonds, des uns comme des autres, à l'impôt territorial (*kharadj*). Les autres revenus principaux du Padishah consistaient dans le produit de ses domaines; dans sa part du butin à la guerre (le quint des esclaves); dans les tributs (*lezma*) payés par les vassaux ou les étrangers; dans les amendes et confiscations; enfin dans les douanes. Les droits de douane se percevaient aussi bien à la sortie qu'à l'entrée. Le sultan est le prince le plus riche de l'Europe comme le plus puissant; son revenu annuel est de 12 millions de ducats; Charles-Quint lui-même n'en a que 6 millions.

L'armée. — La création des troupes *régulières* remonte au vizir Ala-ed-Din, frère d'Ourkhan. Avant lui les émirs osmanlis n'avaient que de la cavalerie irrégulière : les *akindji*, « batteurs d'estrade », *guastadori* des Italiens. Ceux-ci n'étaient levés qu'en temps de guerre et n'avaient d'autre solde que le butin. Ourkhan, le premier, eut une infanterie permanente et soldée : les *yaya* ou *piadé* (piétons), presque tous musulmans. Cette infanterie ne tarda pas à se livrer aux mêmes désordres et exigences que les irréguliers. C'est alors que l'oncle d'Ourkhan, Kara-Khalil-Tchérendéli, proposa de former une milice composée d'enfants chrétiens enlevés à leur famille et auxquels

on enseignerait en même temps les doctrines de l'Islam et le métier des armes. Il s'appuyait sur ce texte du Koran : « Tous les enfants apportent en naissant des dispositions à l'Islam. » Ce serait une milice-esclave, analogue à celle des Mamelouks, mais toute en infanterie. Elle reçut à sa création le nom de *Yéni-Tchéri* (jeunes soldats, *janissaires*). Elle adopta pour coiffure le bonnet de feutre blanc du célèbre derviche Hadji-Begtach, fondateur de l'ordre des *Begtachi*. Ce bonnet fut orné, en guise de pompon, d'une cuiller. Celle-ci (analogue à la cuiller des étudiants-boursiers espagnols) rappelait que les jeunes soldats mangeaient la soupe du sultan. Qu'ils fussent nourris par lui, les noms même de leurs officiers en témoignaient. Le colonel de régiment s'appela *tchorbadji-bachi* (premier faiseur de soupe); après lui venaient l'*achtchi-bachi* (premier cuisinier) et le *sakka-bachi* (premier porteur d'eau). Le point de ralliement des soldats, c'était moins le drapeau que les *ortas*, les marmites à faire la soupe et le pilau. On les portait dans les défilés de parade. Une troupe qui, à la guerre, perdait ses marmites était notée d'infamie. Renverser les marmites, c'était se déclarer en insurrection. On donnait le nom d'*Odjak* au corps entier des janissaires. L'aga en était le chef suprême et autonome.

Quant aux anciens *piadés*, Ala-ed-Din les transforma, de troupe soldée, en fieffés : chacun de ces propriétaires de fief était tenu d'entretenir les routes en bon état et de fournir à l'armée des pionniers.

Il créa une cavalerie permanente soldée. Elle se composa : 1° de quatre escadrons, formant la garde à cheval du sultan : deux d'*ouloufédji* (cavaliers soldés), deux de *ghouriba* (cavaliers étrangers occidentaux); 2° d'un corps de *spahis* proprement dits (de *sbah*, aurore; ceux qui se lèvent matin), dont l'effectif, sous Mohammed II, fut de 10 000 hommes; 3° de *silihdars* (*porteurs d'armes*, gens d'armes), qui, à la même époque, étaient au nombre de 8000 cavaliers.

Ala-ed-Din organisa encore : 1° une cavalerie de *mosseliman* (exempts d'impôt), commandée par les *sandjak-begs*, et, sous eux : par des *binbachi* (chef de mille hommes) et des *soubachi* (chef de cent hommes); 2° avec la même hiérarchie, une cavalerie de

fieffés, possesseurs de *timars* et de *ziams*, ceux-ci plus étendus que ceux-là. Le *timariote* devait fournir 1 cavalier avec 2 ou 3 servants, le *zaïm* 19 ou 20 cavaliers, le *sandjak-beg* des milliers. Tous ces fiefs étaient viagers, mais transmissibles aux enfants mâles. Le sultan donnait de l'avancement aux fieffés par leur promotion du *timar* au *ziam*, du *ziam* au *sandjak*. L'hérédité du fief tendit à se maintenir en pays seldjoukide.

Il y eut donc dans l'armée ottomane : 1° de l'infanterie et de la cavalerie soldées : *janissaires* et cavaliers de la Porte ; 2° de l'infanterie et de la cavalerie fieffée : *piadé*, spahis *timariotes* ou *zaïms*; 3° enfin de la cavalerie et de l'infanterie qui n'étaient ni soldées ni fieffées : les *akindji* et les *azabs*. Les premiers sont analogues aux *compagnies d'ordonnance* de Charles VII et aux *régiments* de Henri II ; les seconds aux milices féodales de notre XIIe siècle ; les troisièmes formaient une armée purement barbare.

Ala-ed-Din, par cette création d'une armée permanente, devançait de cent ans Charles VII et de deux cents ans Henri II.

Ainsi l'armée turque avait un solide noyau d'infanterie, à une époque où il n'en existait pas de bonne en Europe. Elle eut aussi, avant toutes les autres armées, un ensemble de troupes techniques : des artilleurs (*topadji*), des soldats du train (*top-arabadji*), des armuriers (*djébédji*).

Les janissaires. — Les janissaires ne pouvaient être recrutés que d'enfants chrétiens, sujets ou prisonniers de guerre. Les vaincus, outre le *djézyeh* et les autres impôts ou prestations, payaient donc une sorte de dîme de leurs enfants mâles. Tous les cinq ans, les agents du sultan passaient dans les villages, réunissaient les fils de paysans, enlevaient le cinquième de ceux-ci, choisissant les plus forts et les plus beaux : c'est ce qu'on appelait la loi du *Devchürmé*. Il n'y avait d'exempts de cet impôt du sang que Constantinople, Athènes, Rhodes, quelques îles (garanties par les capitulations) et les Maïnotes. Les Turcs avaient ainsi trouvé le moyen de pallier leur infériorité numérique en présence des vaincus : ils prenaient leurs jeunes gens pour en faire des Turcs. Djevad-bey justifie cette mesure en la représentant comme un simple procédé de recru-

tement, analogue à notre conscription, et qui prouvait du moins que le sultan considérait « les chrétiens et les musulmans comme des enfants de la même patrie »; mais le *Devchürmé* n'eut jamais le caractère d'une loi d'égalité, et les chrétiens se refusaient à considérer l'empire ottoman comme une patrie.

Du meilleur de leur sang les populations helléniques et slaves recrutaient la milice qui assurait leur oppression. On s'étonne que les vaincus aient pu supporter cette effroyable exaction. Et pourtant il paraît certain que nombre de familles, sachant la fortune rapide de quelques-uns de ces soldats, se prêtèrent aux enlèvements, et que parmi les enfants il y eut des volontaires qui devancèrent l'appel. Beaucoup de ces convertis étaient plus fanatiques que leurs nouveaux coreligionnaires, avec un plus grand mépris pour les chrétiens. Beaucoup, en revanche, n'étaient musulmans qu'à la surface, conservant des croyances ou des superstitions du pays d'origine[1], ne prenant de l'islamisme que ce qui leur plaisait, buvant du vin sans scrupule, obligeant par leurs clameurs le pieux Bayézid II à rouvrir les cabarets. Ce qui leur donnait un terrible esprit de corps, c'était la fidélité à leur « soupe », l'obéissance à leurs officiers, la dévotion à saint Begtach, l'appât d'une solde élevée, l'espoir du *donativum* ou du butin, la garantie d'une retraite en cas de vieillesse ou d'infirmité, l'orgueil de se sentir des soldats et de se croire tout permis.

Le corps des janissaires se partageait en 165 *ortas* (époque de Soliman), d'effectif variable, ayant chacun ses insignes, que les nouveaux janissaires s'empressaient de se faire tatouer sur les membres.

Les janissaires devaient demeurer à la caserne ou sous la tente (*oda*) : il leur était interdit de se marier, de faire aucun métier ou commerce. En revanche, ils jouissaient de grands privilèges : le sultan était inscrit dans le 1er orta; ils ne pou-

1. Jean Lascaris, dans un discours de 1525 à Charles-Quint, dit ceci : « J'ai pratiqué avec les janissaires... D'entre ces vaillants hommes il y en a plusieurs qui ont encore le goût et la souvenance de la foy qu'ils apprindrent en leur enfance. » Il affirmait à Paul Jove que Hersek-Pacha, le propre gendre de Bayézid II, regrettait d'avoir abjuré la religion chrétienne et, la nuit, adorait un crucifix que, le jour, il tenait enfermé dans une armoire.

vaient être punis que par leurs propres officiers, fussent-ils arrêtés en cas de flagrant délit, même par le grand-vizir. L'exécution ne pouvait avoir lieu en public (les peines étaient la prison la bastonnade ou la mort).

Le nombre des janissaires ne cessa de s'accroître : toutefois, même au temps de Soliman, il n'était que d'environ 12000. Leur turbulence grandissait avec leur nombre. Sélim Ier, poussé à bout, avait essayé de changer l'esprit du corps. En 1515, après une mutinerie, il incorpora dans l'*Odjak* 7000 de ses jeunes serviteurs du palais, valets de chiens, gardiens des furets, gardiens des dogues, gardiens des grues. Il affaiblit l'autorité de l'aga des janissaires en lui adjoignant un commandant en second (*koul-kiaya*, procureur des esclaves), et quatre lieutenants.

La flotte turque, à partir de la prise de Byzance, devint la plus puissante du monde. L'Asie Mineure lui fournit à profusion les bois, les chanvres, les goudrons, les toiles. Elle eut pour champ de recrutement un littoral très développé et d'innombrables îles, c'est-à-dire tout ce qu'avait perdu, dès le XIIe siècle, l'Empire byzantin. Elle eut, pour rameurs de ses galères, des milliers de captifs. Elle eut les plus grandes galères et bientôt les plus grands vaisseaux, munis d'une formidable artillerie.

Le harem et son influence : Roxelane et Ibrahim. — Il semblerait que les femmes du sultan, esclaves enlevées ou achetées, que gardaient sévèrement au fond du Séraï les eunuques noirs, dussent n'avoir aucune influence sur les affaires. En général c'était vrai. Cependant ce qui avivait les discordes entre les fils du sultan, c'était que, fils du même père, ils l'étaient de mères différentes. On réservait le nom de *sultane-validé* à la mère du sultan, et de *sultane-khasséki* à celle qui lui avait donné un fils [1].

Sous le règne de Soliman une femme surtout joua un grand rôle, désastreux pour l'avenir de la Turquie. Dans une course que les Tatars firent dans la Russie-Rouge, ils enlevèrent la

1. Venaient ensuite les *khatoun* (*cadines*, dames), qui sont encore des espèces d'épouses; la *khatoun* mère d'une fille s'appelle *khasséki-khatoun*. Enfin la foule des *guédikli*, servantes du sultan, des *khass-odalik*, filles de chambre, des *chaguirdes* ou aspirantes à ces emplois : une foule de cinq ou six cents femmes, esclaves ou affranchies, originaires de tous pays.

fille du pope de Rogatino. Achetée pour le harem du sultan, de suite elle y éclipsa les autres femmes, moins peut-être par sa beauté (il y avait là les plus belles filles de la Circassie), mais par sa grâce, la vivacité de son esprit, son humeur enjouée. On l'appelait *Khourrem*, la Rieuse, ou encore *Roxelane* (peut-être : *la Russe*). La sultane-khasséki d'alors, une Tcherkesse, mère de ce prince Moustafa qu'adoraient le sultan, l'armée et le peuple, conçut de cette faveur inattendue la plus vive jalousie. Elle essaya de lutter contre la favorite et fut brisée [1].

Roxelane devint sultane-khasséki. L'ambassadeur vénitien Navagero assurait à sa République que le Grand-Seigneur, « contre la coutume de ses ancêtres, l'avait épousée et prise à femme ». Elle ne fut pas seulement la favorite du sultan, mais son conseiller le plus écouté : c'est elle qui fit faire la guerre de Perse de 1548. Plus tard elle échangea avec la sultane favorite du shah Tamasp une correspondance curieuse, où toutes deux rivalisent de louanges hyperboliques et de métaphores orientales. Elle était vraiment une impératrice. Tout le monde en Europe connaissait son pouvoir; des seigneurs polonais lui firent parvenir, par Opalinski, l'ambassadeur de Sigismond I[er], une lettre de félicitation, comme à une compatriote. Sa gaieté dissimulait une ambition démesurée, un dangereux esprit d'intrigue et une âme vindicative. Après avoir fait chasser la Tcherkesse, elle s'en prit au prince Moustafa, l'héritier du trône. Elle obtint d'abord que, de son gouvernement de Magnésie, à quelques jours de la capitale, il fût transféré à celui d'Amasia, éloigné de vingt-cinq jours. Puis elle se retourna contre un ami dévoué du prince, le grand-vizir Ibrahim.

1. Un jour les deux femmes se prirent de querelle. La Tcherkesse dit à la Russe : « Traîtresse! chair vendue! tu veux rivaliser avec moi! » et de ses ongles elle lui laboura le visage. A ce moment le Padishah envoyait demander Roxelane; elle lui fit répondre : « Je ne suis plus digne de paraître en la présence du maître; je ne suis qu'une chair vendue; et avec la figure égratignée et les cheveux arrachés, je craindrais d'offenser sa vue. » Le sultan insista et la fit venir; elle lui raconta tout, en versant des larmes. La Tcherkesse acheva d'irriter le maître en répondant à ses reproches : « Elle méritait encore pire; cette esclave s'est mis en tête que tout le harem devrait s'incliner devant elle. » — Ses paroles irritèrent d'autant plus le sultan et furent cause que jamais plus il ne l'aima. (Rapport du Vénitien Bernardo Navagero, 1553.)

Ibrahim était d'origine albanaise, le fils d'un matelot de Parga; dans son enfance il avait été enlevé par des corsaires et vendu à une femme veuve de Magnésie. Elle le fit élever comme son propre fils, lui donnant des maîtres, cultivant en lui un talent inné pour le violon. Rencontré par Soliman, alors prince héritier, il lui plut tellement par sa jolie figure, son esprit, son talent sur le violon, que le futur sultan ne voulut plus se séparer de lui. Devenu Padishah, il le nomma chef des pages et des fauconniers, puis vizir, puis grand-vizir. En 1524, il lui donna en mariage sa propre sœur et lui fit des noces impériales. Ibrahim fut de toutes les campagnes du sultan, chargé par lui de toutes les négociations. Pour la campagne de Vienne, le sultan le nomme sérasker de toutes ses armées, avec autorité sur tous les dignitaires, les cheïkhs comme les vizirs, le droit de donner et de reprendre les sandjaks, ordonnant qu'on regardât toute parole de son favori comme un ordre sorti de sa bouche impériale « qui fait pleuvoir les perles ». Ibrahim était presque un civilisé; il avait du goût pour l'Europe et surtout pour la France; il fut le protecteur des poètes et des artistes turcs.

Cependant ce ministre si aimé, autant empereur que le sultan lui-même [1], Roxelane la Rieuse, en se jouant, le mina et le détruisit. Sans doute Ibrahim prêtait le flanc : il se croyait presque sultan, et il en ajouta le titre à tous les siens, signant hardiment : « Sultan Ibrahim ». Il n'était pas tendre à ses ennemis particuliers, au point d'avoir voulu la tête du defterdar Iskender Tchélébi et de l'avoir eue. On pouvait l'attaquer encore sur la foi musulmane : au début il affectait le plus profond respect pour le saint livre, le pressant sur ses lèvres et sur son front dès qu'on lui présentait un exemplaire; à la fin de la campagne de Perse (1536), il entrait en fureur quand on

1. En 1533, il disait aux ambassadeurs autrichiens : « C'est moi qui gouverne ce vaste empire; ce que je fais reste fait, car toute puissance est en moi... Ce que je donne est donné, ce que je refuse est refusé. Lors même que le grand Padishah veut accorder ou même a accordé quelque chose, si je ne sanctionne pas sa décision, elle reste non avenue. Tout est en mes mains, guerre, paix, richesse, puissance... Il ne veut pas qu'il y ait de différence entre lui et moi; s'il fait faire des habits pour lui, il en commande de pareils pour moi... Je conduis mon maître, ce lion, avec le bâton de la vérité et de la justice. »

lui offrait un Koran, disant qu'il en avait bien assez d'exemplaires chez lui. Tout cela dut être exploité contre lui. Le 5 mars 1536, comme il s'était rendu au Séraï pour dîner, comme à l'ordinaire, avec le sultan et coucher dans sa chambre, il fut étranglé.

La mort de l'Albanais remettait tout le pouvoir aux mains de la Russe. Pour avoir un moyen de l'exercer, à quelques années de là, elle fit nommer grand-vizir le sombre Roustem, auquel elle avait donné sa fille en mariage. Maintenant il s'agissait de frayer à ses fils, Sélim et Bayézid, le chemin du trône. Elle poussa plus âprement les hostilités contre le prince Moustafa. Roustem accusa celui-ci d'entente avec les Persans; il rapporta au sultan certaines paroles des janissaires. Ils auraient dit : « Le sultan est trop âgé pour marcher à l'ennemi; il serait temps de proclamer le prince et d'envoyer le vieux Padishah se reposer. » Soliman somma son fils de comparaître devant lui. Les amis de Moustafa, tremblant pour sa vie, l'engageaient à ne pas se rendre à l'appel du sultan, qui arrivait à Érégli (Asie Mineure). Il répondit : « Je dois avant tout obéir à mon père; je n'ai rien à me reprocher; si l'on doit m'ôter la vie, que ce soit du moins celui qui me l'a donnée. » Quand il entra dans la tente du sultan, il le trouva sur son trône; dans un coin, trois muets le cordon à la main. Soliman assista d'un œil sec à la lutte désespérée de son fils contre les bourreaux (21 septembre 1553).

Roxelane triomphait; mais bientôt les vices et la nullité de son fils favori, Sélim, éclatèrent à tous les yeux. Les janissaires ne contenaient plus leur mépris pour cet Osmanli dégénéré. Le cri de l'armée fut si fort que son frère Bayézid, l'autre fils de Roxelane, prit les armes dans son gouvernement de Karamanie. Roxelane mourut au début de cette nouvelle guerre civile, et Soliman, déjà cassé par la vieillesse, encore plus accablé par la perte de sa Rieuse, dut marcher contre le fils révolté. Bayézid fut battu (1559) et s'enfuit en Perse. Son frère et son père mirent un égal acharnement à réclamer du shah Tamasp son extradition. Contre l'énorme somme de 400 000 pièces d'or, le shah le livra : il fut étranglé avec ses cinq fils (1561). —

Ainsi les intrigues de harem avaient abouti au meurtre du plus grand des ministres de Soliman et à l'exécution des seuls parmi ses fils qui fussent dignes de lui succéder.

VI. — La civilisation ottomane.

L'organisation des études. — Tous les sultans ont établi, auprès des mosquées qu'ils bâtissaient, des hospices et aussi des écoles (*médressés*). Celles-ci ressemblaient beaucoup à nos collèges et universités du moyen âge. Mohammed II, ou plutôt son grand-vizir Mahmoud, régla la hiérarchie et le plan d'études pour les huit collèges qui s'élevèrent auprès des huit premières mosquées, et qui furent surnommés les « huit paradis des sciences ». Il y a dix branches d'enseignement : grammaire, syntaxe, logique, métaphysique, philologie, science des tropes, science du style, rhétorique, géométrie, astronomie, astrologie (c'est presque notre *trivium* et notre *quadrivium*). Les étudiants sont appelés *tolbas* (au singulier, *taleb*) ou *soukté* (*enflammés* pour l'étude). Quand ils ont parcouru le cycle des études, ils peuvent devenir soit professeurs des écoles inférieures, soit *imams*. S'ils persévèrent, ils deviennent *mouderrés*, professeurs de collège, et peuvent aspirer aux emplois les plus hauts dans le corps des oulémas.

Les poètes. — La période qui va de Mohammed II à Soliman fut une des plus brillantes de la littérature ottomane. Innombrables sont les poètes énumérés dans le livre de Hammer. Mohammed II en pensionna trente. Il y eut même des poétesses, comme Seïneb d'Amasia, et, sous Bayézid II, Mihri, de la même ville. Soliman présidait à des concours de poésies et récompensait les meilleures *kassidé*. Il nomma juge de Brousse Ala-ed-Din-Ali, le traducteur des *Fables* de Bidpaï et l'auteur du *Livre Impérial*, recueil de vingt apologues également traduits du persan. Quelques-uns de ces poètes ne manquaient pas de hardiesse. Yaya-beg, un captif chrétien qui était devenu un grand poète turc, déplorant dans une élégie l'exécu-

tion du prince Moustafa, osait dire : « Roustem nous a donné le chagrin de voir encore Soliman sur le trône; ce *Scheïtan* (Satan) est-il destiné à vivre encore longtemps? » Sous ce règne, le plus grand poète lyrique paraît avoir été Abd-ul-*Baki* (*l'Immortel*), que les Turcs appellent « le sultan et le khan de la poésie lyrique » et auquel Soliman adressa une pièce de vers où il le traitait de « premier poète des Ottomans »[1]. La poésie ottomane se nourrissait de la poésie persane, et presque tous ces écrivains donnèrent de celle-ci des traductions et des commentaires.

Les encyclopédistes et les historiens. — Nous pouvons négliger les fameux juristes et théologiens de l'époque pour nous réduire à mentionner au moins les principaux philologues, encyclopédistes et historiens. Halimi, précepteur de Sélim Ier, rédigea la *Mer des Curiosités*, un dictionnaire turc-persan. Taschkœpri-Zadé entreprit une *Encyclopédie* où il parlait de 370 sciences, et, dans les *Parcelles d'anémones*, donna les biographies des jurisconsultes ottomans depuis les origines de l'empire. Ce sont aussi des encyclopédies que *le Registre des Sciences* et la *Ville des Sciences* de Hafiz-Adjem.

Sous Sélim, écrivait le Persan Idris, le premier en date des historiens ottomans; sous Soliman, Moustafa Djalal-Zadé, qui donna une vie de Sélim; son frère Salik, qui raconta celle de Soliman; le Persan Lari, auteur du *Miroir des temps et routes des connaissances*, essai d'histoire universelle; Ramazan-Zadé, historien des Ottomans; Kémal-Pacha-Zadé, à qui nous devons une histoire, aux flamboyantes métaphores, de la campagne de Mohács, et qui devint *Cheïkh-ul-Islam*. Au reste les exploits de Soliman ont été célébrés en vers et en prose par une douzaine de ses contemporains. — En fait de sciences, les Ottomans n'ont guère cultivé que les mathématiques et la géographie[2].

1. Citons aussi Khiali, « le riche en imagination »; Ghazali, surnommé *Deli Burader* (le *frère fou*), poète érotique; Fouzouli, qui chanta les ivresses de l'opium et du vin, et les *Amours de Léïla et Medjnoun*; Fikri, qui écrivit le *Soleil et l'Etoile du matin*, le *Parterre des fleurs*, les *Vierges des pensées*; Réouani, auteur du *Livre des plaisirs*; Lamii, d'une *Révolte de la ville de Brousse*.

2. Sous Mohammed II, Ali-Kouschdji publia, sous le titre de *Livre de la conquête*, un traité d'astronomie. Un géographe très pratique fut le corsaire Piri, l'écumeur de la mer des Indes, qui laissa des *Bahriyé* (atlas maritimes). Nommons Sidi-Ali, dit Katibi le Roumi, qui, après avoir guerroyé dans la même mer contre les Portugais, explora par terre le Sind, l'Afghanistan, la Transoxiane et la Perse.

Les arts : les mosquées. — Constantinople revoyait les jours du grand constructeur, le *basileus* Justinien. Sous Mohammed II s'élevèrent la mosquée du Conquérant, celle d'Éïoub, le porte-étendard du Prophète, celle du grand-cheïkh Bokkari (à la porte d'Andrinople), celle des Janissaires (Orta-Djami) près de leurs casernes. A Andrinople, Kasim-Pacha construisait celle qui porte son nom. Bayézid II en fonda une à Andrinople et une sur la troisième des collines de Constantinople, à l'*Islambol-Surrisindé* (*nombril de la ville de l'Islam*). En 1556. Soliman achevait la *Souléïmanyé*, la plus belle de toutes, supérieure même à Sainte-Sophie pour la hardiesse de la coupole et la magnificence des colonnes. On y a prodigué les sculptures au *mihrab* (tabernacle du Koran) et à la chaire. L'architecture est l'œuvre du célèbre Sinan ; les vitraux, d'un maître appelé Ibrahim l'Ivrogne ; les inscriptions, de l'habile Kara-Hissari. Soliman fit construire encore la mosquée de Sélim I[er] (la *Sélimyé*) ; celles de ses frères Mohammed et Djihangir, à Galata ; celle de la sultane Khasséki-Kourrem, autrement dite Roxelane ; celle de sa fille Khanün-Sultane, appelée aussi Mihrmah (lune du soleil), épouse du grand-vizir Roustem. En l'honneur de cette même princesse, s'en éleva une autre à Scutari. On doit aussi à Soliman I[er] l'aqueduc des Quarante-Arches ou (à cause du nombre des fontaines qu'il alimentait) des Quarante-Fontaines [1].

Ce qui distingue surtout une mosquée turque de l'ancienne église orthodoxe, ce sont les minarets. Leurs profils élancés et sveltes donnent au panorama de Constantinople son aspect de gracieux hérissement. Il y a par mosquée de deux à quatre minarets. Celle qu'a bâtie le sultan Ahmed I[er] est la seule qui ait la « glorieuse couronne des six minarets », privilège réservé jusqu'alors à la sainte Kaaba.

et à son retour présenta au sultan une description de son voyage, intitulée *Miroir des Pays*. Sidi-Ali écrivit aussi sur l'art nautique, l'astrolabe, les propriétés des sinus, la mer des Indes.

1. A Bagdad, il releva le tombeau du grand-imam Abou-Hanefi, et la mosquée du cheïkh Abd-el-Kader Djilani, fondateur de l'ordre des Kadryâs. A la Mecque, il fit restaurer la Kaaba ; à Konieh, deux mosquées en l'honneur du grand poète Djelal-ed-Din-Roumi et du vieux héros turcs, Sidi-Battal. Dans toutes les villes conquises sur les chrétiens, à Rhodes, à Coron, à Chabatz, à Belgrade, à Bude, à Témesvar, il déploya la même magnificence pieuse.

Dans l'empire osmanli comme ailleurs, « la religion des vainqueurs s'est approprié l'art de la religion des vaincus. Presque toutes les mosquées sont imitées de la basilique de Justinien : elles en ont la grande coupole, les petites coupoles placées au-dessous, les cours, les portiques ; quelques-unes sont en forme de croix grecque. Mais l'islamisme a répandu sur toute chose sa couleur et sa lumière propres, si bien que l'assemblage de ces formes connues présente l'apparence d'un édifice nouveau, où l'on entrevoit les horizons d'un monde inconnu et où l'on sent le souffle d'un autre Dieu. Ce sont des nefs énormes, d'une simplicité austère et grandiose, blanches partout, et éclairées par d'innombrables fenêtres qui répandent une lumière douce et égale où l'œil voit tout et se repose ainsi que la pensée, endormi dans cette paix suave qui ressemble à celle d'une vallée neigeuse couverte par un ciel blanc. Rien ne distrait l'esprit : à travers ce vide et cette clarté, la pensée va droit à l'objet de l'adoration... Rien que l'idée claire, nette, éblouissante, formidable d'un Dieu solitaire, à qui plaît la sévère nudité des déserts inondés de lumière et qui n'admet d'autre simulacre de soi-même que le ciel...

« La mosquée n'occupe que la plus petite partie de l'enceinte, qui embrasse un labyrinthe de cours et de maisons. Il y a là des salles pour la lecture du Koran, des lieux de dépôt pour les trésors des particuliers, des bibliothèques, des académies, des écoles de médecine et des écoles pour les enfants, des logements pour les étudiants et des cuisines pour les pauvres, des asiles pour les voyageurs, des salles de bain : toute une petite ville hospitalière et bienfaisante, serrée autour de la haute masse du temple, comme au pied d'une montagne, et ombragée par des arbres gigantesques. » (E. de Amicis.)

VII. — Condition des peuples conquis.

Diversité de régime entre les diverses provinces. — Sous l'empire ottoman, comme au temps des empereurs byzantins, le pouvoir central ne pesait pas d'un poids égal sur tous

les pays sujets. Naxos, la Moldavie, la Valachie, la Transylvanie, la Géorgie, une bonne partie du Kurdistan, n'étaient que des États vassaux qui, sous la condition du tribut, avaient conservé leurs princes. Ailleurs l'indépendance était de fait, et leurs montagnes protégeaient contre toute exaction les Albanais, les Monténégrins, les Maïnotes, les tribus du Liban. Plus efficace était l'action du pouvoir sur les pays de plaine, Morée, Hellade, Thessalie, Macédoine et Thrace, Serbie, Bosnie, Herzégovine, Esclavonie, Hongrie turque, la plus grande partie de l'Asie Mineure. Malgré la brutalité et la grossièreté de ses procédés, malgré la lourdeur de ses exigences, le gouvernement turc n'était pas le plus mauvais qu'eussent subi les populations de l'Orient. Il avait le mérite d'avoir fait succéder à l'anarchie du xive siècle, au morcellement entre vingt États, qui étaient eux-mêmes autant d'anarchies, une espèce d'unité, une sorte de paix à la romaine, mettant de nouveau en communication assurée les ports les plus lointains. Il n'était point, en matière de religion, persécuteur. A Rhodes, les Grecs préféraient ce gouvernement à celui des Hospitaliers; en Crète et en Morée, à celui des Vénitiens; les Serbes, les Hongrois, les Roumains, le préférèrent souvent à celui de l'Autriche catholique.

L'Église grecque. — Les Turcs avaient respecté la hiérarchie et les privilèges de l'Église orthodoxe. Pouvait-elle, grâce à sa puissante organisation, faire contrepoids à l'oppression? D'abord son chef suprême, le patriarche, avait su garder en face du pouvoir étranger une certaine indépendance; son présent d'avènement, 1000 ducats au début, n'avait pas encore dégénéré en lourd tribut; les compétitions au saint trône n'allaient pas jusqu'à solliciter et acheter l'intervention de l'infidèle; en un mot, il n'y avait pas encore de simonie. Mais sous Marc, le quatrième patriarche depuis la conquête, se dessinèrent dans le clergé phanariote deux factions : les clercs originaires de Trébizonde se liguèrent contre les Vieux-Byzantins. Ce parti asiatique fit appel au sultan, lui acheta la déposition de Marc et l'intronisation de Siméon de Trébizonde : celui-ci fut le premier patriarche simoniaque. Les Turcs prirent goût à ce jeu, car à chaque élection le présent d'avènement

devenait plus gros, jusqu'à épuiser les ressources de l'Eglise et écraser ses ouailles. Après Siméon, ce fut un Serbe, Raphaël, un ivrogne, au dire des Grecs, qui trébuchait, à la liturgie, sur les marches de l'autel et ne savait même pas le grec. Ce mode de compétition aboutissait aux pires choix : le dixième patriarche, Niphon de Thessalonique, fut déposé par les Turcs pour avoir commis un faux. Les mêmes désordres, sous l'action des agents inférieurs de la Porte, se produisirent pour les élections épiscopales dans les provinces.

Les Phanariotes. — A côté de l'aristocratie d'Église se reconstitue, au Phanar, une aristocratie laïque : ce sont les Phanariotes, anciennes ou nouvelles familles byzantines. Elle n'a pas à cette époque un caractère très national; elle semble avoir oublié la gloire des ancêtres et ne songe qu'à ses intérêts. Bientôt s'ouvrent à elle, dans l'administration ottomane, quelques filières : d'abord le grand-drogman de la Porte, qui a presque rang de ministre et qui en est un effectivement, fut toujours un Grec orthodoxe; plus tard, les Phanariotes auront le monopole des couronnes princières à Iassy et Bucarest.

La nation grecque. — La nation grecque avait été comme décapitée par la conquête : Mohammed II avait fait de larges exécutions sur les chefs de la noblesse byzantine; l'aristocratie intellectuelle avait émigré. Après le grand exode des Lascaris, des Bessarion, des Gémiste Pléthon, etc., continuera celui des écrivains de second ordre. Le plus mince lettré ne se résigne pas à séjourner dans le pays conquis. Du coup les sources grecques de l'histoire nous manquent presque absolument. Plus de chroniques, plus de mémoires, comme au temps des Phrantzès et des Chalcocondylas. Ici s'arrête la *Collection byzantine*. Autant est brillante alors la littérature ottomane, autant est nulle la littérature hellénique. Il n'y a plus de Grecs lettrés qu'en Crète, à Corfou, à Cérigo, possessions vénitiennes : encore Venise les attire-t-elle. Dans les villages, l'élite des jeunes gens sont enlevés pour le service du palais ou le service militaire, perdus pour l'hellénisme. La petite aristocratie, celle des *archontes* et des *primats*, si elle ne se hâte de se convertir, risque de perdre sa seigneurie locale : il vient d'Asie des mili-

taires turcs, des Ottomans ou des Seldjoukides, des *Iconians*, comme on les appelle, qui se substituent à eux et, à titre de *timariotes* ou *zaïms*, occupent leurs anciens fiefs. Alors beaucoup de ces propriétaires grecs se font Turcs : de *stratiôtai*, seigneurs chrétiens, ils deviennent *spahis*, seigneurs musulmans. Ils reviennent, avec des chances de succès nouvelles, aux entreprises de leurs ancêtres sur les biens d'Église, sur les terres des pauvres, sur ce qui reste de liberté aux paysans [1]. Ils sont des Turcs pires encore que les « Iconians ». On peut donc dire qu'aucun peuple n'a été plus complètement abandonné par ses élites que le peuple grec.

Les pays grecs, Hellade, Morée, îles, n'ont même pas de repos dans la servitude. Pour eux la conquête se fait à petit feu avançant, reculant, revenant. Ils sont disputés, pendant trois cents ans, entre les Vénitiens et les Ottomans, tour à tour ravagés par les soldats italiens ou les janissaires, tour à tour dépeuplés par les chevaliers de Malte ou les Barbaresques. Kheïr-ed-Din, à lui seul, enlève 30 000 Hellènes. On s'étonne qu'il puisse encore subsister une race hellénique, et, de fait, périodiquement, les vides doivent être comblés soit par les migrations vlaques et albanaises, soit par l'arrivée de colons *Yuruk*, pasteurs turcomans d'Asie Mineure.

Sous les exigences accumulées du seigneur timariote et du gouvernement central, parmi les ravages périodiques, on se demande comment peut vivre le paysan. Effrayante est la liste des impôts énumérée dans le *Kanouni-raïa* de Soliman : dîme, capitation, impôt foncier, taxe des célibataires, droit de fiançailles, droit sur les moutons et les pâturages, droit sur les moulins, etc., sans compter le *Devchürmé*.

Les Grecs tendent à se relever par le commerce. — Aussi ne se maintient-il un peu de vie que dans les classes commerçantes. Le sujet grec, à Constantinople, à Salonique, à Athènes, est mieux protégé contre la concurrence étrangère qu'au temps des empereurs byzantins. Le droit de douane est de 2 1/2 pour cent pour le sujet non-musulman, de 5 pour le

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 666; t. II, p. 808-810.

musulman, de 10 pour l'étranger. Mais précisément, parce que le raïa chrétien paie double droit, les agents de la Porte ont intérêt à le favoriser au détriment du marchand turc; et contre les Italiens, ses anciens oppresseurs économiques, il est garanti par la taxe quadruple. A la vérité, il lui est défendu de porter des armes, par conséquent d'armer ses navires; mais il trouve moyen de tourner cette prohibition comme toutes les autres : il embauche des Turcs et navigue sous pavillon ottoman; il adopte le costume du conquérant; en Occident, on ne sait plus distinguer le Grec de l'Osmanli [1]. Non seulement les ports grecs de l'empire ottoman témoignent d'une activité qu'on n'avait pas vue depuis quatre siècles; mais de nouveaux centres commerciaux vont se fonder dans des îles jusqu'alors désertes, sur des roches arides, à Hydra, à Syra. Le seul fait qui viendra troubler cette activité renaissante, ce sera les diminutions de tarif douanier consentis par les sultans, en vertu de *capitulations*, à certaines nations d'Occident. Mais Français et Anglais sont bien loin d'avoir réoccupé la situation, écrasante pour l'industrie et le commerce grecs, que tinrent les Vénitiens, les Génois, les Pisans, au temps des empereurs chrétiens. Puis, dès la conquête de Grenade par les Rois Catholiques et à mesure que l'Inquisition sévissait plus rigoureusement dans la péninsule ibérique, vinrent s'établir dans les États du sultan des Maures et des Juifs, industrieux et même riches. On signale bientôt 30 ou 40 000 Juifs d'Espagne dans Constantinople, 15 ou 20 000 dans Salonique. Enfin, dans les grandes villes, surtout à Constantinople, commence pour les Grecs la concurrence des Arméniens, brasseurs d'affaires et manieurs d'argent. Toutefois les Grecs, aussi fins que les Maures, les Juifs ou les Arméniens, et en outre bons marins, surent garder la meilleure part dans le trafic de l'empire. C'est donc par le commerce que renaît la richesse, l'activité, la fierté du peuple grec; c'est là, pour l'avenir, l'instrument de sa rédemption.

1. Ancône surtout voit son port encombré de navires soi-disant turcs; des gens en larges culottes y font, vers 1549, pour 500 000 ducats d'affaires; il y a 200 familles grecques établies dans cette ville; elles y ont bâti une église orthodoxe.

Les pays slaves et albanais. — L'histoire des Bosniaques, Serbes, Bulgares, est plus sombre que celle des Grecs. Aucune province de l'empire n'a été tenue dans une plus étroite sujétion que celles de langue slave. Elles sont provinces frontières, donc surveillées de près par les begs, hérissées de forteresses avec des garnisons turques. Elles sont sur la grande route que suivent les immenses armées du sultan pour leurs périodiques invasions en Hongrie. On n'y a même plus l'idée ou la velléité des révoltes d'autrefois. Tous les impôts prévus par le *Kanouni-raïa* tombent d'aplomb sur ces malheureux Slaves, avec toutes les corvées de charroi, de terrassement, qu'exigent les passages d'armée ou les sièges. Leur chef ecclésiastique, l'archevêque d'Ochrida, est tout aussi impuissant que le patriarche des Grecs; leur clergé est plus ignorant encore que le clergé hellène. Quant à leur petite noblesse, elle semble avoir été encore plus prompte à embrasser l'Islam, à se transformer en *spahis*, car sa foi était depuis longtemps entamée par les rivalités entre catholicisme et orthodoxie, et les progrès de l'hérésie bogomile. Dans le pays serbe, en face du pacha ou du beg, chef absolu, du cadi musulman, de l'évêque (presque toujours un Grec, nommé par le patriarche de Constantinople, depuis que le patriarche national d'Ipek, Arsène IV, s'est établi en territoire hongrois), du seigneur *spahi*, des Turcs établis dans les villes et monopolisant certains métiers, il ne subsiste de l'ancienne organisation nationale que les *knèzes* (princes, simples notables des villages), le *grand-knèze*, chef de canton, le pope ignorant et sa vieille église dont les cloches ont été enlevées, enfin les monastères, centre des pèlerinages et de l'esprit national. Les Bulgares étaient dans la même situation, soumis également à un haut clergé de langue grecque, entamés par la conversion à l'Islam de certains cantons, comme celle des Pomaks du Rhodope.

Quant à l'Albanie, la conquête ottomane y avait détruit les anciennes dynasties. L'oppression en chassa les plus hardis aventuriers. Beaucoup allèrent, avec Mercure Bouas, sous le nom d'*estradiots*, guerroyer aux gages de Venise, du roi de France, de Henri VIII d'Angleterre ou de l'Empereur. D'autres,

même restés chrétiens, entraient au service des Turcs comme *harmatoles* ou formèrent des corps auxiliaires dans leurs armées. D'autres enfin se firent musulmans et s'en allèrent solliciter à Stamboul la protection de leurs compatriotes arrivés aux grandeurs. Mais il faut aller jusqu'au XVII[e] siècle pour voir l'Islam faire des progrès sérieux dans la montagne.

Les Roumains. — Les Roumains avaient la chance de ne pas se trouver sur la grande route des invasions turques vers le Nord. En Valachie, en Moldavie, ils conservaient le bénéfice des traités de soumission; moyennant l'investiture de leurs princes par le sultan, ils n'étaient gouvernés que par des chefs nationaux, n'étaient astreints qu'à un tribut modéré et au contingent militaire; ils n'avaient à subir ni la présence des Turcs, ni l'établissement de mosquées dans leur pays[1]. Quand leurs princes ne se mêlaient pas d'intrigues polonaises, transylvaines ou hongroises, le sultan les laissait en paix : dans le cas contraire, ils avaient tout à craindre, car ils étaient enserrés entre la Bulgarie turque et le domaine des Tatars de Crimée.

Soumission plus complète de la Valachie. — En 1521, dans le même temps que le sultan prenait Belgrade, il chargea Mahmoud-beg de diriger une expédition sur la Transylvanie. Dans sa route à travers la Valachie, le beg s'empara par ruse de Nagut-Bassaraba, fils du dernier voïévode de Valachie, un enfant de sept ans, et, avec toute sa famille, l'expédia sur Constantinople. Les boïars valaques, ayant procédé à l'élection d'un ancien moine nommé Radu, envoyèrent des députés au sultan pour demander la confirmation de leur élu : les députés furent étranglés, les gens de leur suite renvoyés avec le nez et les oreilles coupés. Mahmoud-beg battit Radu et prit le titre de *sandjak-beg* de Valachie. Cependant les boïars ayant appelé à leur secours Jean Zapolya de Transylvanie, qui n'était pas encore inféodé aux Turcs, Mahmoud-beg jugea prudent de transiger avec eux et de leur garantir leurs privilèges et le droit d'élire leur prince. Puis, le péril transylvain ayant paru s'éloigner, quand le nouvel élu vint pour recevoir le drapeau, le tam-

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 881 et suiv.

bour et la masse d'armes, insignes de son commandement, l'envoyé du sultan, au lieu de lui remettre cette masse, lui en asséna sur la tête un coup dont il fut assommé. Cette perfidie eut pour résultat le soulèvement des boïars et une intervention des Transylvains. Jean Zapolya livre cinq batailles à Mahmoud-beg; mais, comprenant qu'il ne serait pas le plus fort, il conseille au nouveau prince que venaient d'élire les boïars, un autre Radu, de faire sa soumission. Celui-ci obtint l'investiture ottomane, à peu près aux mêmes conditions que ses prédécesseurs (1524).

Soumission plus complète de la Moldavie. — Quoique la Moldavie eût reconnu, encore sous Bogdan, fils d'Étienne le Grand, la suzeraineté des Turcs (1513), elle n'en continuait pas moins à suivre une politique assez indépendante, souvent même hostile à ses nouveaux maîtres. Il en fut ainsi surtout sous le fils de Bogdan, Étienne le Jeune (1517-1527), et plus encore sous le frère de Bogdan, Pierre Rarèche ou Rarès (1527-1546). Ce prince, fils naturel d'Étienne le Grand et qui lui ressemblait par la hardiesse dans ses entreprises, à peine arrivé au trône, voulut profiter des troubles dont la Hongrie était devenue le théâtre pour essayer d'étendre sa domination en Transylvanie. Il y attaqua le roi Ferdinand, au moment même où Soliman le Magnifique assiégeait Vienne (1529). Il se donnait l'air de soutenir l'action militaire des Turcs; mais bientôt il demande à Zapolya la cession de plusieurs places fortes de Transylvanie. Zapolya porte plainte à la Porte. Rarèche, sommé par le sultan de laisser son vassal en paix, abandonne la Transylvanie; mais il se tourne contre la Pologne, qui vivait alors en bonnes relations avec les Turcs. Nouvelles plaintes contre Rarèche, qui est de nouveau sommé de se tenir tranquille. Soliman envoie un de ses hommes, le Vénitien Aloysio Gritti, pour s'enquérir des différends qui divisaient la Pologne et la Moldavie. L'Italien, voyant que Rarèche avait perdu les bonnes grâces de la Porte, s'imagine pouvoir le déposséder et remplacer par son fils Carlo Gritti. Rarèche, averti de ses intrigues, le fait mettre à mort. Brouillé avec les Polonais et avec les Turcs, il recherche l'alliance d'une autre puissance. N'ayant pas réussi à obtenir celle

du grand-prince de Moscou, il se retourne vers Ferdinand, qu'il avait combattu autrefois, et entame avec lui des négociations très suivies. Une de ses lettres à Ferdinand fut surprise par Zapolya et communiquée au sultan, qui résolut de punir son infidèle vassal. Ce qui montre de quelle réputation de puissance jouissait encore à cette époque la Moldavie, c'est que Soliman crut devoir se mettre lui-même à la tête de l'expédition. L'armée ottomane comptait bien 150 000 hommes. En outre, le sultan jeta sur la Moldavie les Tatars de Crimée, tandis que les Polonais envahissaient le pays par le nord. Les boïars et le peuple, voyant à quelles calamités Rarèche avait exposé la Moldavie, l'abandonnèrent pour faire leur soumission à Soliman. Pierre chercha un refuge en Transylvanie, dans sa forteresse de Tchitchéa. Pour réparer la faute qu'il avait commise, il se résolut à partir avec tous ses trésors pour Constantinople, afin de tâcher d'obtenir à force d'argent sa réintégration. Il y réussit, mais la Moldavie était, cette fois, réellement au pouvoir des Ottomans. Rarèche n'en continua pas moins ses intrigues. En 1541, Soliman ayant institué le pachalik de Bude, les Autrichiens organisent une grande expédition contre les Turcs. Ils gagnent le prince de Moldavie, qui s'engage à passer, au plus fort de la lutte, des rangs des infidèles dans ceux des chrétiens et de leur livrer mort ou vif le sultan lui-même. L'expédition autrichienne échoue misérablement et Rarèche meurt peu de temps après (1546)[1].

Autres provinces de l'empire[2]. — D'autres provinces de l'empire avaient aussi une organisation spéciale. — La Mecque était gouvernée, sous l'autorité du sultan, par un chérif de la dynastie des Beni-Kithadé, laquelle y régnait depuis 1201. — Le gouvernement de Médine était toujours conféré, avec le titre de *cheïkh-ul-harem*, à un des premiers eunuques noirs du Séraï. — Dix-neuf cantons du Kurdistan (pays de Tchaldiran, Diarbékir) avaient des chefs héréditaires ; sept autres (notamment

1. Pour la suite des affaires roumaines, voir ci-dessous, t. V, chapitre *Roumains*.
2. Voir ci-dessus, p. 624 et 734, le régime turc dans la Roumanie transylvaine et l'organisation de la Hongrie ottomane.

près de Mossoul), des chefs électifs. — Six cantons de la province de Sivas, habités par des Turcomans, avaient un *aga* particulier. — On verra plus loin l'organisation des régences barbaresques.

BIBLIOGRAPHIE

Sources turques. — **Saad-ed-Din**, t. III, *Histoire du sultan Bayézid-Khan, second du nom*, etc.; trad. du turc par le sieur Ét. Roboly, jeune de Langues, 1725 (ms. bibl. nat.), cité par Thuasne (voir ci-dessous). — Les journaux des campagnes en Hongrie de **Soliman** le Magnifique sont insérés textuellement dans les tomes V et VI de Hammer (édit. française). — **W. F. A. Behrnauer**, *Suleiman's Qanouni* (*des Gesetzgebers*), *Tagebuch auf seinem Felzuge nach Vien 1529* (texte turc et trad. allemande), Vienne, 1858, in-8. — **Kémal-Pacha-Zadé**, *Histoire de la campagne de Mohacz*, trad. du turc par Pavet de Courteille (avec des notes tirés de documents inédits), in-8, Paris, 1859. — **Hadji-Khalifah**, trad. du turc en anglais, par **J. Mitchell**, sous ce titre : *The history of the maritime wars of the Turks*, Londres, 1831. — **W. Caoursin** et **Khodja-Afendy** (Effendi), trad. anglaise, *The History of the Turkish wars with the Rhodians, Egyptians, Persians and other nations*, Londres, 1683, in-8. — **J. Leunclavius**, *Historiæ musulmanæ Turcorum de monumentis ipsorum excerptæ, libri XVIII*, Francfort, 1591. — **Féridoun**, *Coll. des papiers d'État*, 2 vol. in-f°, C. P.

Sources occidentales. — **E. Charrière**, *Négociations de la France dans le Levant* (*Coll. des doc. inédits*, 4 vol.), t. I et II, Paris, 1850. — **Champollion-Figeac**, *La captivité de François Ier* (*Coll. des docum. inédits*), Paris, 1847. — **E. Alberi**, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, XVIe siècle, in-8, 15 vol., Florence, 1839-63; série III, t. II, 1840. — *Documenti di storia ottomana del secolo XVI*, in-8, Florence, 1842. — **Bembo**, *Lettere*, 2 vol. in-8, Venise, 1575 (Lettres au nom de Léon X, les livres XI à XIII). — **Martinus Crusius**, *Turco-Græcia*, in-8, Bâle, 1584. — **Reusner**, *Epistolarum Turcicarum libri VIII* (quelques-unes apocryphes). — **J. W. Zinkeisen**, *Drei Denkschriften über die orientalische Frage von Papst Leo X, Kœnig Franz I und Kaiser Max. I* (1517), in-8, Gotha, 1854. — **Ribier**, *Lettres et mémoires d'État*, des rois, princes et ambassadeurs sous les règnes de François Ier, Henri II, etc., in-f°, 2 vol., Paris, 1666. — **Lanz**, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, 3 vol. in-8, Leipzig, 1844-1846. — **Busbecq**, *Legationis turcicæ epistolæ IV*, Leyde, 1633, et dans ses *Opera omnia quæ exstant*, Bâle. 1740. — *Treaties*, etc., *between Turkey and Foreign Powers*, 1535-1855, *compiled by the librarian and keeper of the papers foreign office*, in-8, Londres, 1855. — **C. Sathas**, sur les *Estradiots*, voir les t. VII, VIII, IX et X de ses *Documents inédits* (Théod. Spandounis, l'Arcadien Bastas, général de l'empereur Rodolphe II, etc.).

Voyageurs et géographes. — **Bondelmonti**, Florentin (a vu l'Orient vers 1414-1422), *Liber insularum Archepelagi*, édit. Sinner, in-8, Leipzig et Berlin, 1824. — **Jean Thénaud**, *Le Voyage d'outremer* (1512), édit. Ch. Schefer, Paris, 1884. — **Gyllius** (Pierre Gilles, 1490-1555), *Topographia* in-4, Lyon, 1533. — **Christ. Richer**, *De rebus Turcicis ad Franciscum regem christianissimum libri quinque* (entre autres pièces, la relation de la prise de Castel-Nuovo en 1539), Paris, 1540 (chez Robert Estinne). — **Ant. Geuffroy**,

Briefve description de la court du Grant-Turc (portrait de Soliman le Magnifique), in-4, Paris, 1542. — **Pierre Belon**, *Les observations des singularitez trouvées en Grèce*, 1553. — **Thevet**, *Cosmographie du Levant* (a vu C. P., vers 1550), Lyon, 1556. — **Ramusio**, *Naviguzioni e Viaggi*, t. II, in-f°, Venise, 1559 (voyage de J. Barbaro en Perse et relation d'Angiolello sur la campagne de Perse). — **Belforest**, *Cosmographie universelle*, in-f°, 1572. — **Nicolas de Nicolay** (valet de chambre et géographe ordinaire du roy de France), *Discours et histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie*, Anvers, 1586. — **Jacques Gassot**, *le Discours du voyage de Venise à C.P.*, 1606. — **Jehan Chesneau**, *Voyage de Paris en C.P.*, dans les *Pièces fugitives pour servir à l'hist. de France*, Paris, 1759. — **J. Thévenot** († 1667), *Voyages en Europe, en Asie et en Afrique*, 3 vol. in-4, 1664-84 ; nouv. édit. Amsterdam, 5 vol. in-12, 1727. — **J.-B. Tavernier** († 1689), *Relation du sérail du Grand-Seigneur*, in-4, Paris, 1675; *Voyage en Turquie, en Perse et aux Indes*, 3 vol. in-4, 1676-1679. — **Ant. Galland**, Journal de son séjour à C. P. (1672-1673), édit. Ch. Schefer, 2 vol. in-4, Paris, 1881.

Historiens européens de la Turquie : histoires générales. — **Sansovino**, *Historia universale dell' origine et imperio de' Turchi*, Venise, 1600, in-4. — **J. Esprinchard**, *Histoire des Ottomans.... jusqu'à Mahomet III*, in-8, Paris, 1609. — **Dém. Cantémir**, *Hist. de l'empire ottoman*, trad. par M. de Joncquières, Paris, 1673, in-4. — Le chevalier **de Ricaut**, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. fr., in-12, La Haye, 1709. — **Sagredo**, *Hist. de l'empire ottoman*, trad. fr. Laurent, 1730. — **Léop. Ranke**, *Hist. des Osmanlis et de la monarchie espagnole, XVI° et XVII° siècle*, trad. fr., Paris, 1839 et 1873. — Voyez, au tome précédent, p. 867, les indications sur les histoires récentes de Turquie : **Lüdemann Hammer** (ici, les t. IV à VI), **Zinkeisen** (t. II et III), **Jouannin, Ebeling, Lavallée, De la Jonquière, Hertzberg, A. Djevad-bey.**

Histoires particulières. — **L. Thuasne**, *Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayézid II* (1459-1495), d'après les documents originaux en grande partie inédits, Paris, 1892, in-8. — *Breviarium rerum gestarum Turcarum et Sophi Persarum imperatoris de anno 1514*, in-4, Augsbourg, 1514. — **Petrus Bizæus**, *De bello Pannonico*, dans Schwandtner, t. I. — **Bethlen**, *Historia de rebus Transylvanicis*, dans Katona, t. XXI. — **Jean Zermegh**, *Rerum gestarum inter Ferdinandum* (Austriacum) *et Joannem* (Zapolyam), dans *Script. rerum Hungar.*, t. II, 1746. — **Hammer**, *Wien's erste aufgehobene Türkische Belagerung*, Pesth, 1829, in-8. — **L. Ranke** (voir son récit du siège de Vienne dans son *Hist. d'Allemagne*). — **Traut**, *Kurfürst Joachim II v. Brandenburg und der Türkenfelzug 1543*, Gummersbach, 1893. — **J. Vogt**, *Der Freiherr Hans Katzianer im Türkenkriege*, dans Raumer, *Historisches Tagenbuch*, 1844. — **Fr. Levec**, *Die Einfælle der Türken in Krain und Istrien*, Laybach, 1891. — Pour les affaires de Hongrie compléter cette bibliographie avec celle du chap. XVI ci-dessus. — **Vertot**, *Histoire de Malte* (Preuves), nouv. édit., 1859. — **J. de la Gravière**, *Études maritimes* : *André Doria* ; *La marine de Soliman* ; *Les chevaliers de Malte et la marine de Ph. II*, etc. — **Romanin**, *Storia documentata di Venezia*, t. VI, 1858. — **Hammer**, *Mémoire sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte*, dans le *Journal asiatique*, 1825. — **Th. Lavallée**, *Relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue Indépendante*, 1843. — **E. Marion**, *François Ier et Soliman le Grand*, Paris, 1853. — **J.-B. Zeller**, *Quæ primæ fuerint legationes a Francisco Ier in Orientem missæ*, Paris, 1881. — **J.-B. Zeller**, *La diplomatie française vers le milieu du XVI° siècle : Guillaume Pellissier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise* (1539-1542), Paris, 1881. — **Jean**

Chesneau, *Le voyage de M. d'Aramon*, édit. Ch. Schefer, **Paris, 1887**. — **Saint-Priest**, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, **publiés par** Ch. Schefer (publications de l'École des Langues orientales), **Paris, 1877**. — **J. Malcolm**, *Histoire de Perse*, trad. fr., in-8, Paris, 1821, t. II. — **J. Marcel**, *L'Égypte*, dans *l'Univers pittoresque*, 1872. — **Delaporte**, *Abrégé chronologique des Mamelouks d'Égypte*, in-8, Paris, 1826 (dans la *Description de l'Égypte*). — **C. Nerazzini**, *La conquista musulmana dell' Ethiopia nel secolo XVI*, trad. d'un manuscrit arabe, in-8, Rouen, 1891.

Organisation; civilisation ottomane. — **Ricoldus** (prisonnier des Turcs et janissaire), *De vita et moribus Turcarum*, Paris, 1509, in-4. — **G. Postel**, *De la république des Turcs*, Poitiers, 1560. — **B. Gycaud**, *La généalogie du Grand-Turc et la dignité des officiers et ordre de sa court*, etc., Lyon, 1570. — **M. Baudier**, *Histoire générale du serrail et de la cour*, etc., Rouen, 1628. — **A. de Saint-Maurice**, *La Cour Othomane ou l'Interprète de la Porte qui explique toutes les charges et les fonctions des officiers du Serrail*, etc., Paris, 1673, in-12. — **M. de La Croix**, *État général de l'empire ottoman*, etc., *par un solitaire turc*, trad. française, 3 vol. in-12, Paris, 1695. — **Hammer**, *Staatsverwaltung des Osmanische Reiches*, Vienne, 1813, 2 vol. — **D'Ohsson**, *Tableau général de l'empire ottoman*, 7 vol. in-8, 1788-1824 (surtout les vol. V à VII). — **Belin**, *Du régime des fiefs militaires dans l'islamisme et particulièrement en Turquie*, Paris, 1870. — **A. Djevad-bey**, *État militaire ottoman*, trad. fr. Macridès, C.P. et Paris, in-8, 1882; t. I, liv. I : *le corps des janissaires*. — **G. B. Depping**, *Hist. du commerce entre le Levant et l'Europe*, 2 vol. in-12, Paris, 1830. — **Koulich**, *La captivité turque* (histoire de Roxelane), dans la *Rousskaïa Starina*, t. XVIII, Pétersbourg, 1877 (en russe). — **Hammer**, *Gesch. des Osmanischen Dichtkunst*, 4 vol. in-8, Pesth, 1836-1839. — **E. de Amicis**, *Constantinople*, trad. fr., Paris, 1883, in-4 (description des monuments).

Condition des peuples soumis. — **Tsané Korônaios**, poème sur les exploits de Mercure Bouas, publié par C. Sathas, dans *Hellenika anecdota*, t. I, Athènes, 1867. — **Chr. Angelus**, *Enchiridium de statu hodiernorum Græcorum*, trad. latine de Fehlau, in-4, Leipzig, 1668. — **C. D. Raffenel**, *Hist. des Grecs modernes depuis la prise de C.P. jusqu'à ce jour*, Paris, 1825, in-12. — Comte **de Laborde**, *Athènes aux XV*e, *XVI*e *et XVII*e *siècles*, 2 vol. in-8, Paris, 1854. — **Fr. Hertzberg**, *Gesch. Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens bis zu Gegenwart*, 4 vol. in-8, Gotha, 1877-79. — **C. Sathas**, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Athènes, 1869. — **Kampouroglou**, Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων : Τουρκοκρατία, t. I, Athènes, 1889. — **Ubicini**, *Principautés Danubiennes*, dans *l'Univers pittoresque*. — **F. Lenormant**, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866, in-12. — **A. Nakko**, *Histoire de la Bessarabie depuis les temps les plus anciens jusqu'au traité de Bucharest* (en russe), 2 vol., Odessa, 1876. — Pour les pays roumains, compléter avec la bibliographie des chapitres qui leur sont consacrés dans les tomes III et V du présent ouvrage. — **C. Famin**, *Hist. de la rivalité et du protectorat des Églises chrétiennes en Orient*, in-8, Paris, 1853.

CHAPITRE XX

LES RÉVOLUTIONS DE L'AFRIQUE DU NORD

Jusque vers la fin du XVIe siècle.

I. — Retour sur l'histoire de l'Afrique.

Persistance de la race berbère. — L'Afrique du Nord, entre la Méditerranée et le vide du désert saharien, forme comme une île. C'est proprement l'*Afrique Mineure*; c'est l'*Afrique propre*, car ce nom d'*Africa* (*Ifrikia* des Arabes), appliqué d'abord au pays carthaginois, à la Tunisie actuelle, s'est étendu sur l'immensité du continent. On l'appela aussi *Berbérie* (nom qui se retrouve dans cette expression : États *barbaresques*), parce qu'on a donné le nom de *Berbères* à la race indigène, celle qui était la maîtresse du pays antérieurement à toutes les occupations, carthaginoise, romaine, vandale, byzantine, arabe [1]. Un fait certain, c'est que cette race est en posses-

1. On peut discuter sur l'étymologie de ce nom : vient-il de *Braber*, ou *Berber*, nom de quelques tribus de la région, ou de *Barbari*, nom que les Grecs et les Romains auraient donné aux indigènes? Leur vrai nom, celui qu'ils se donnaient à eux-mêmes, Hérodote et Héraclée le connaissaient déjà sous la forme *Maxyi*, et Ptolémée sous la forme *Maziki*. C'est le vocable que nous retrouvons aujourd'hui, sous des formes diverses, chez un très grand nombre de tribus berbères *Mazigh*, *Amazigh* et dans la forme *Imazighen*, *Imochâr*, « les Libres », — et dans la forme *tamazig*, la langue des Touareg. On peut disserter aussi sur les éléments ethnographiques dont s'est formée cette race : des aborigènes bruns, que les anciens Égyptiens appellent *Tamahou*; une immigration de grands blonds

sion de l'Afrique du Nord dès les temps préhistoriques; qu'au v[e] siècle avant notre ère elle a été décrite par Hérodote avec des traits caractéristisques et des noms ethniques encore reconnaissables aujourd'hui; que tous les auteurs anciens l'ont toujours nettement séparée des « Éthiopiens », ou nègres du Soudan. Ces auteurs ont en outre distingué, parmi ses innombrables tribus : des *Maures*, ou habitants des montagnes; des *Numides* (nomades), qui sont les « petits nomades » des Plateaux; et des *Gétules*, qui correspondent à nos « grands nomades » du Sahara. De tout temps cette race a parlé une langue à soi, distincte des langues punique ou hébraïque, apparentée à une famille spéciale, la famille dite *libyenne* (comprenant aussi le kopte d'Égypte et le kouschite d'Abyssinie), dont elle est le rameau le plus important. Cette langue, parlée dans toute l'étendue de l'Afrique du Nord, a pu, par cela même, par la compacité de l'aire qu'elle occupe, défendre sa grammaire et une partie de son vocabulaire contre les idiomes étrangers. Même l'idiome des conquérants romains qui, dans les Italies, les Gaules, les Espagnes, jusque sur le bas Danube, s'est radicalement substitué aux anciens parlers indigènes, au point de devenir la souche de toutes les langues qu'on y parle aujourd'hui, n'a eu que peu de prise sur le berbère. Cette attitude réfractaire de la langue montre à quel point la race elle-même l'a été à tout emprunt d'idées ou d'institutions étrangères : l'*Africa* n'a pas plus admis les choses que les vocables adventices.

Sans doute les Carthaginois ont cherché à exploiter le pays, non à se l'assimiler; ils se sont maintenus sur les rivages, autour des ports, et n'ont dominé le reste du pays que par l'intermédiaire de chefs indigènes investis du manteau rouge. Il n'est donc pas étonnant que rien ne soit resté d'eux. Mais les Romains ont dominé le pays pendant près de six cents ans, ont poussé leurs avant-postes jusque dans le Sahara, introduit dans le Tell des millions de colons, fusionné leur panthéon avec

arrivée dans le pays, par une voie qui n'est pas encore déterminée, vers le xxviii[e] siècle avant J.-C., et qualifiés de *Tahennou*, « peuples à teint clair », par les Égyptiens de la xix[e] dynastie; des Chananéens, refoulés de la Palestine par la conquête israélite; des tribus émigrées de la haute Égypte, etc.

celui des indigènes, fondé des villes populeuses, élevé des monuments dont les ruines prodigieuses confondent notre imagination; et cependant, à part ces ruines et des milliers d'inscriptions latines, rien non plus n'est resté d'eux. Ceux mêmes des colons romains qui ont subsisté dans le pays après la retraite des aigles impériales, ces fils de Latins si reconnaissables encore à leur type, dans les montagnes de la Kabylie et de l'Aurès, sont devenus des Berbères. L'histoire d'ailleurs témoigne que jamais l'Afrique n'a été complètement soumise à la domination romaine : la plupart des pays montagneux, comme le Deren du Maroc, le Djurdjura de Kabylie, l'Aurès (Aourâs), la plupart des tribus errantes dans le Sahara n'ont jamais obéi aux proconsuls. Même dans les régions vraiment conquises, dans le Tell ou dans les Plateaux, il y eut comme une suite ininterrompue de révoltes. Si la plupart des Africains ont embrassé le christianisme, ils ne l'ont jamais fait avec tant de zèle que quand il était une religion persécutée par les Empereurs. Dès qu'il est devenu la religion officielle, tout de suite ils cherchent à se distinguer du peuple conquérant en pratiquant des formes de christianisme à eux, en versant dans l'hérésie. Le schisme donatiste est une des formes de la résistance africaine contre l'orthodoxie impériale. Plus tard, contre les conquérants musulmans, ils agirent de même. Longtemps ils résisteront à la propagande de l'Islam : les Kabyles du Djurdjura ont, dit-on, jusqu'à douze fois accepté puis rejeté la foi du Prophète. Le nom de *Touareg* qu'on donne aux Berbères du Sahara a été traduit par *apostats*. Quand, de guerre lasse, les Berbères ont enfin accepté l'Islam, tout de suite nous les voyons chercher à se distinguer de leurs maîtres par l'adoption de sectes hérétiques : le *kharédjisme*, le *chiisme*, l'*ibadisme*, le *çofrisme* ont eu longtemps chez eux la même fortune qu'autrefois le *donatisme* ou l'*arianisme*. Ce n'est qu'à la fin, après une longue et patiente propagande, opérée non par le sabre des premiers convertisseurs, mais par des missionnaires isolés ou des tribus missionnaires (les *Cheurfa* ou les tribus *cheurfa* : *cheurfa*, pluriel de *chérif*) que les Africains du Nord sont devenus, en majorité, des musulmans orthodoxes. Alors seulement aussi leur langue s'est ouverte à l'intrusion de mots arabes,

empruntés presque tous au vocabulaire religieux, administratif ou commercial des conquérants sémites.

Une loi se dégage de l'histoire de l'Afrique du Nord. Ses peuples de race berbère sont essentiellement anarchiques, voués à la division infinie en tout petits États, petits royaumes, petites républiques villageoises, condamnés aux guerres éternelles entre tribus, entre villages, entre *çof* (partis), par cela même exposés à toutes les surprises de l'invasion étrangère et facilement conquis. Mais ensuite ils savent se reprendre, s'organiser pour la défense, grouper leurs infimes unités en *confédérations* (*kbila* : d'où le mot *Kabyles*), s'essayer même à la formation d'États militaires, finalement recouvrer leur indépendance, mais pour retomber ensuite dans leurs anciennes divisions et succomber aux mêmes surprises.

Une de ces surprises fut pour eux la première invasion arabe, celle du VIIe siècle, celle où d'abord Sidi-Okba conquit les Berbères de l'ouest jusqu'au rivage de l'Atlantique, et, au retour, fut tué en bataille par les Berbères de l'Aurès (683). La conquête fut continuée; les Arabes eurent surtout à lutter contre une femme berbère, Dahia-bent-Thabet, dite la *Kahina*[1] (la Magicienne), juive de religion, souveraine de l'Aurès, réunissant, pour la défense commune, Berbères, Romains et Byzantins. Toutefois, même après la mort de la Kahina (703), les conquérants arabes n'auraient pu venir à bout des Berbères, s'ils n'avaient eu la chance de pouvoir détourner et utiliser leur ardeur guerrière en les entraînant à la conquête de l'Espagne (711). A partir de ce moment, l'Afrique put être gouvernée par les gouverneurs des khalifes, au moins nominalement. Nominalement, parce que le premier ban de conquérants arabes était trop peu nombreux pour qu'ils fussent réellement les maîtres du pays. Au fond la Berbérie restait berbère. Toutefois, quand il s'agit de disputer aux intrus le pouvoir politique supérieur, la résistance des Berbères dut affecter désormais une forme religieuse, empruntée à la doctrine même des conquérants arabes.

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 475.

L'Imamat de Tiaret. — Les plus redoutables adversaires des gouverneurs arabes furent les *Imams* schismatiques de Tiaret, Abd-er-Rahman-ben-Rostem, et ses fils. Leur doctrine était celle des Ouahbites *ibâdites* et *çofrites*, qui, depuis longtemps, s'étaient rendus célèbres en Orient par leur rupture avec Ali, gendre du Prophète. L'Imamat de Tiaret avait eu la gloire de grouper un grand nombre de tribus berbères et d'opposer aux armées syriennes des multitudes d'hommes sans cesse renouvelées. Ibn-Khaldoun nous apprend que les Ibâdites et les Çofrites ont livré plus de 300 combats aux troupes de l'empire. Mais ce royaume ibâdite des Hauts-Plateaux du Maghreb central, conçu comme une sorte de Jérusalem céleste, dirigé par des conciles, sans armée permanente, miné par des divisions intestines, s'était trouvé incapable d'achever son œuvre. Les Arabes s'étaient maintenus dans les forteresses byzantines de l'*Ifrikia* et Haroun-al-Rachid y avait organisé une sorte de Marche dont il avait abandonné le commandement à Ibrahim-ben-el-Aghlab (800) et à ses descendants les *Aghlabites* [1].

Les Fatimites et les Édrissites. — Une autre forme de la religion musulmane, berbérisée plutôt que berbère, eut raison des Aghlabites. Un prince, descendant d'Ali et de Fatima, Obéïd-Allah, était venu d'Orient appelé par une tribu berbère des environs de Constantine, les Ketama. Il fonda une dynastie *fatimite*. Il chassa les Aghlabites de l'*Ifrikia* (909), supprima l'Imamat de Tiaret. Il conquit enfin presque toute l'Afrique du Nord, depuis le milieu du Maroc jusqu'aux Syrtes. Son arrière-petit-fils, El-Moesz, fut plus heureux encore. Admirablement servi par les Ketama, et aussi par d'importantes tribus Sanhadja, il entreprit de conquérir l'Égypte : son général Djouher, un Ketami, la lui donna. Ce sont des Kabyles qui ont fondé Le Caire. A partir de ce moment (973), la dynastie fatimite devint orientale; mais elle continua de régner sur l'Afrique du Nord, en la faisant administrer par un vice-roi Sanhadji.

Pendant ce temps, le Maghreb extrême, que nous appelons Maroc, avait été en partie conquis, converti, administré, et

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 744.

perdu par les *Édrissites*, dont le fondateur, un descendant direct d'Ali, Idris Ier, fuyant devant les armes du khalife abbasside El-Hadi, était venu d'Egypte (788), et s'était établi à Oulili (anc. Volubilis) sous la protection de la tribu berbère des Auréba.

Les Zirides. — Au commencement du XIe siècle, l'Afrique du Nord n'est plus guère occupée que par des États berbères. Bologguine-ibn-Ziri, lieutenant du Fatimite El-Moezz, mais de la race des Sanhadja, étendit son autorité des environs de Tanger jusqu'à Tripoli. Peu de temps après sa mort (983), un partage remarquablement équitable et naturel se fit de ses Etats. Son frère Hammad obtint le Maghreb central, et fit d'El-Achir sa capitale; son fils se contenta de l'Ifrikia, de la Tripolitaine, du Maghreb oriental, et résida à Kérouan. Les Zenata restent maîtres dans le Maghreb extrême. Il en résulta (1017) une division intéressante de l'Afrique en trois grands États dont les limites étaient encore incertaines, mais qui laissaient entrevoir la Tunisie, l'Algérie et le Maroc modernes. C'est aussi le temps où des traités de paix et de commerce commencèrent à être conclus par des princes africains avec des nations chrétiennes. Cette paix et ce bon ordre relatifs ne durèrent pas plus de cinquante ans.

La seconde invasion arabe. — La seconde invasion arabe, celle de l'an 1050, fut déterminée, comme nous l'avons vu [1], par un retour du Ziride à l'orthodoxie. Un jour, du haut de la chaire de Kérouan, il maudit la famille hérétique de son suzerain, le Fatimite du Caire, et fit faire la prière au nom du khalife de Bagdad. Le Fatimite s'en vengea sur l'Afrique même en faisant traverser le Nil à deux grandes tribus arabes effroyablement pillardes, les *Hilal* et les *Solaïm*, que ses prédécesseurs avaient cantonnées comme des bandes de loups dans la Haute-Égypte. Trois ans après, l'Ifrikia était à leur merci; peut-être 200 000 de leurs familles en occupaient toutes les campagnes, se faisaient payer tribut par les villes, bloquaient le Ziride dans sa capitale. Elles continuèrent d'avancer vers l'Occident. Les Berbères Zenata essayèrent en vain de les arrêter. Les petits princes

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 762.

indépendants leur ouvrirent leurs États afin de guerroyer contre leurs voisins. Elles pénétrèrent partout, excepté dans les gorges des hautes montagnes, poussèrent dans toutes les plaines dévastées leurs troupeaux de moutons et de chameaux, empêchèrent le commerce, ruinèrent l'industrie, firent enfin de la majeure partie de l'Afrique du Nord la terre pauvre et nue que nous avons comme découverte dans ce siècle avec une sorte d'horreur. Au point de vue ethnographique, l'invasion de 1050 produisit des conséquences durables : sous la poussée des Arabes, les Berbères qui refusaient de subir le joug furent refoulés à la fois vers le Nord et vers le Sud : au Nord, ils se retranchèrent dans les montagnes du Maroc, des deux Kabylies, de l'Aurès; au Sud, ils s'arrêtèrent dans les oasis à la lisière du Sahara (Mzab, Ouargla, Oued-Rir, Oued-Souf), ou se jetèrent dans le Grand-Désert; dans la région intermédiaire, celle des plaines du Tell ou des Plateaux, tribus arabes ou tribus berbères se superposèrent, se juxtaposèrent, se pénétrèrent, pour former, à la longue, les combinaisons que nous avons sous les yeux : tribus berbères arabisées et même arabes berbérisées. Toutefois, bien que beaucoup de tribus berbères aient fini par adopter la langue avec la religion des Arabes, l'élément berbère n'en a pas moins gardé une énorme supériorité numérique.

Les Almoravides et les Almohades [1]. — Des Lemta et des Lemtouna voilés, ancêtres de nos Touareg, qui campaient d'ordinaire le long du Sénégal, avaient enfin connu l'islamisme véritable, et s'étaient mis à faire partager leurs croyances, les armes à la main, d'une part aux populations païennes du nord du Soudan et du sud du Sénégal [2], de l'autre à toutes les tribus marocaines plus ou moins suspectes d'ignorance, ou même convaincues d'hérésie. De leur surnom, d'*El-Mrabatin* (les Religieux), les Dévoués, on afait « Almoravides ». Un de leurs chefs, Abou-Bekr, fut le conquérant et l'apôtre des Noirs. Un autre, cousin du précédent, le célèbre Youssouf-ibn-Techoufin, fonda Marrakch (Maroc) en 1062 pour tenir en respect les montagnards

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 677 et 684.
2. C'est de cette conquête du Sénégal que date l'établissement dans ce pays des Berbères Zénaga, qui ont donné leur nom à ce fleuve.

du Deren ou Grand Atlas, conquit Fez, soumit le Rif, descendit le cours de la Molouïa, prit Oudjda, massacra toute la garnison de Tlemcen, entra dans Ténès et dans Oran, fit enlever Ceuta par un de ses fils, traversa le détroit, et, comme entraîné par ses propres conquêtes, alla jusqu'au nord de l'Andalousie, livrer près de Badajoz, à Zallaca, une grande bataille au roi chrétien Alphonse VI (1086). Il fit de l'Andalousie comme une annexe de son empire. Il prit alors le titre de « Commandeur des Croyants », mais après avoir proclamé la suprématie du khalife de Bagdad ; et, comme le Ziride de Kérouan avait aussi reconnu l'autorité du khalifat légitime, l'Afrique se trouva, ce qui ne s'était encore jamais vu, ramenée tout entière à l'orthodoxie musulmane.

Son fils et son petit-fils défendirent ses conquêtes ; mais dès le règne de ce dernier, une nouvelle forme d'empire religieux, extrêmement brillante, se fit jour. On a déjà vu les luttes des Almohades *Unitaires* (*Almohadoun*) contre les Almoravides, qui sont en somme les luttes des Berbères de l'Atlas contre les Berbères du Sahara. On a vu aussi leurs interventions en Espagne [1].

Abd-el-Moumen, non seulement renversa la monarchie des émirs almoravides, mais il conquit sur les Zirides tombés en décadence le Maghreb central et, avec Tunis (1159), l'Ifrikia. Il soumit les grandes tribus des Zenata toujours remuantes. Il finit par se dégager des Masmouda, et se créa une armée permanente composée de nations diverses, d'Arabes, de Soudanais, et même d'Espagnols. Comme Auguste, il fit cadastrer ses États, qui s'étendaient depuis les Syrtes jusqu'à l'Atlantique. D'étudiant en théologie, de petit chef de bande, il devint un grand empereur. Il mourut en 1163.

Son petit-fils, Abou-Youssouf-Yakoub, dit El-Mansour, renforça son armée d'Arabes envahisseurs qu'il établit dans le Maroc, s'affranchit de plus en plus des coteries almohades, fit d'importants traités de commerce avec les nations chrétiennes, notamment avec les Pisans en 1186, entretint les rapports

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 684 et suiv.

amicaux avec les Génois, avec Saladin, avec le pape. Innocent III. Il honora les lettres, les sciences, et même, dans la personne d'Averroès, la philosophie, sans laisser entamer par elle sa foi musulmane. Il fut un grand bâtisseur : Séville lui doit ses plus beaux monuments; Marrakch (Maroc) lui doit sa Kasba, sa Mosquée Sacrée, sa Mosquée-El-Katoubîne. Sa victoire sur les chrétiens d'Espagne, à Alarcos (1185), fut l'apogée de cet empire qui, parti d'un ravin de l'Atlas, dépassa de beaucoup en étendue et égala en civilisation tous les États contemporains de l'Europe occidentale. Mais cette gloire ne demeura pas plus de seize ans intacte. Son fils fut le vaincu de Las Navas de Tolosa (1212). Après cette sanglante défaite, les khalifes marocains, affaiblis par des vices surprenants, ne méritèrent même plus ce nom d'Almohades qui avait fait leur force. L'un d'eux, El-Mamoun, rompit même avec l'islamisme, avec la mémoire vénérée des ancêtres. Toujours entouré de soldats chrétiens, surtout espagnols, il reprit à leur tête Marrakch révolté (1230) et, montant en chaire, fit cette proclamation impie : « Il n'y a d'autre Madhi que Jésus, fils de Marie, et j'affirme que toute l'histoire de notre Madhi n'est qu'une imposture. » Il épousa une chrétienne, fit une guerre d'extermination aux cheïkhs de la secte *unitaire*, garnit de leurs têtes coupées les murailles de Marrakch, bâtit dans cette ville une église pour ses mercenaires chrétiens, leur permit de sonner les cloches et de convertir les musulmans. La décadence marcha si rapidement que le dernier des khalifes almohades, Abou-Debbous, tué dans un combat contre les Beni-Merin (1269), n'était plus qu'un chef de bande.

Ainsi, malgré deux invasions arabes, les Berbères restent au premier plan dans l'histoire de l'Afrique. Ils créent ou adoptent de nouvelles formes de l'Islam, tournent à leur profit la théorie du *madhisme*. Ils fondent de puissants empires; celui des Almoravides s'étend de Séville, à travers le Maroc, aux rives du Sénégal et du Niger; celui des Almohades comprend un moment une bonne partie de l'Espagne, toute l'Afrique du Nord. Les Berbères ont été, avec Tarik et ses successeurs, les vrais conquérants de l'Espagne; avec les Fatimites, ceux de l'Égypte; avec les Aghla-

incertaines et sans cesse remaniées par la guerre, mais se mouvant comme des personnes, et souvent ayant les allures de la France ou de l'Angleterre de la même époque.

Cependant l'histoire de ces trois États, Mérinide, Zéïanide, Hafside, est proprement celle d'une décadence. Incapables de retourner en arrière vers le moyen âge, leurs souverains ne surent ou ne purent pas les organiser définitivement en royaumes modernes, avec des armées permanentes, des finances bien administrées, des lois fortes et obéies. Ces États demeurèrent sans formes précises dans une sorte de crépuscule, et, ne faisant aucun progrès, furent bientôt affaiblis par leurs maux intérieurs, puis assaillis du dehors comme des proies faciles. Sans doute ils eurent quelques moments d'éclat. Des artistes embellirent Tlemcen de monuments toujours admirables. Des savants développèrent largement, dans cette même Tlemcen et ailleurs, l'enseignement de la jurisprudence et de la théologie. Même on y vit des saints atteindre aux sommets du mysticisme : Sidi-Bou-Medine par exemple, vénéré comme un des *pôles* de l'Islam. Il s'y forma des lettrés, des hommes d'État et des historiens éminents, dont Ibn-Khaldoun reste comme le type accompli; mais ces gloires exceptionnelles ne brillent pas en raison de la bonne administration des royaumes. Les plus remarquables des souverains de Fez, de Tlemcen, de Tunis, étaient, comme leurs sujets, trop profondément musulmans pour consacrer assez de sollicitude à l'amélioration de ce bas monde.

Causes de décadence. — D'autre part les troubles qui résultaient, dans ces trois États, des rivalités entre tribus, des ambitions dynastiques, et surtout de la fameuse invasion arabe de 1050 qui se perpétuait en une lutte de races, auraient rendu impossible aux plus beaux génies du monde d'y créer des établissements durables. Les siècles précédents y avaient entassé ruines sur ruines, et les mœurs comme les idées des populations qui s'y trouvaient juxtaposées étaient radicalement contraires à l'organisation d'une société étendue. Le premier privilège que revendiquait une tribu puissante était celui de ne pas payer l'impôt, et tel était le cas de toutes les tribus arabes répandues non seulement sur les confins du Sahara, mais jusqu'au milieu

des terres fertiles du Tell. Elles n'avaient rien changé de leurs anciennes habitudes pastorales, qu'elles regardaient comme l'attribut de la vie noble par excellence; elles détruisaient toutes les ressources des régions les plus riches, incendiaient ou livraient à la dent de leurs chameaux les forêts et les vergers qui restaient de l'ancienne colonisation, tarissaient les sources, et attiraient les dunes du Sahara derrière leurs pas. Un certain nombre de tribus berbères habitaient également les plaines, et gardaient l'usage de la vie nomade; d'autres, à demi sédentaires, fixées pendant l'hiver sous des huttes, et, pendant l'été, poussant devant elles leurs troupeaux de moutons, étaient vis-à-vis des Arabes dans une condition pareille au servage. Le reste s'était retiré le long des montagnes, où des plateaux entourés de falaises lui offraient de sûrs refuges, ou bien s'était cantonné dans l'intérieur de certains massifs tels que l'Aurès et le Djurdjura, dont tous les pitons s'étaient promptement couverts de villages murés comme des forteresses. Les villes, n'ayant pour communiquer entre elles que de mauvaises pistes coupées par des brigands, étaient isolées au milieu de cette barbarie. Les unes avaient leurs petits souverains locaux; les autres, démantelées, n'étaient plus que des marchés d'où les Arabes tiraient des revenus sans qu'il en entrât rien dans les caisses de l'État. Les guerres privées de tribu à tribu étaient incessantes, et, pour mettre le comble à tant de misères, tantôt le sultan de Fez marchait contre celui de Tlemcen, tantôt le sultan de Tunis envahissait le Maghreb central, d'autant plus aisément qu'ils n'étaient séparés par aucune frontière naturelle.

Le Maghreb central à la fin du XVe siècle. — A la fin du XIVe siècle, le travail de dissolution, dans chacune des trois sultanies, était si fort avancé qu'elles n'avaient même pas la valeur de grandes confédérations barbares.

Dans celle des Zéïanides, qui répond à peu près à nos départements d'Oran et d'Alger réunis, un groupe de tribus arabes, désigné par le nom collectif de *Mehal*, était maître de toute la vallée du Chélif, depuis les environs de Miliana jusqu'à l'embouchure du fleuve. Il occupait tout le Dahra; les villes de

Ténès, Mazouna, Mazagran, Mostaganem, lui appartenaient. Toutes les tribus berbères qui continuaient de labourer dans ces régions, d'y élever des moutons et d'y planter des vergers de figuiers, lui payaient l'impôt. Médéa était dans le même cas, et la grosse montagne de l'Ouarensenis était remplie de ses « raïas ». Brekkar et Cherchel allaient être habités par des Morisques d'Espagne; Miliana était indépendante. Des Arabes Thaleba avaient envahi la Mitidja, et soumis Alger à leur autorité. Au sud de la ligne de Tiaret à Boghar, dans les steppes indéfinis qui se continuent jusqu'au Sahara, des tribus arabes, ou des tribus berbères qui s'attribuaient des origines arabes, vivaient à leur gré, presque inconnues.

A l'est, Bougie avait son sultan. La Grande-Kabylie se partageait en trois groupes qui ne relevaient de personne : la principauté de Kouko, celle des Beni-Abd-ed-Djebbar, et la confédération des Flisset-oum-el-Lil. Les montagnards du pays des Beni-Abbàs et des Beni-Aïdel étaient gouvernés par la famille souveraine des « Labez », dont Calaa était la résidence. Le sultan zéïanide n'était vraiment seigneur que de Tlemcen et d'Oran. Encore était-il exposé sans cesse à quelque surprise du côté de Fez, et des dissensions de famille affaiblissaient tous les jours ce qui lui restait d'autorité.

II. — Les établissements chrétiens.

Conquêtes des Portugais et des Espagnols. — Le Mérinide de Fez et le Hafside de Tunis étant réduits à la même condition misérable, l'Afrique du Nord était largement ouverte, dès le xve siècle, à toutes les puissances étrangères, quelles qu'elles fussent, et justement c'est le temps où les Portugais et les Espagnols, entraînés par les longues luttes qu'ils avaient soutenues contre les Maures, étaient prêts à porter la guerre dans le pays même de leurs ennemis héréditaires.

Les Portugais prirent les devants, s'emparèrent de Ceuta en 1415, de Tanger en 1437, les perdirent, puis les reprirent en

1471. Ils échouèrent devant Oran en 1501, mais occupèrent, sur la côte de l'Atlantique, Safi en 1510, Azemmor en 1513.

Les Espagnols ne se mirent en mouvement qu'après la prise de Grenade (1492), provoqués d'ailleurs par les Barbaresques qui, de concert avec les Morisques expulsés de l'Andalousie, avaient organisé la piraterie sur toute la côte de la Méditerranée, depuis Velez de la Gomère jusqu'à Tunis. L'âme d'Isabelle enflamma le courage de ses capitaines, et c'est vraiment à cette intrépide reine, même absente, qu'ils durent leurs premiers succès. Elle avait même résolu d'envahir tout le royaume de Tlemcen, et son testament de 1504 portait qu'il ne faudrait jamais ni interrompre la conquête de l'Afrique, ni cesser de combattre pour la foi contre ses habitants.

Prise d'Oran par les Espagnols. — En 1505, Don Diego Hernandez de Cordoue, plus tard marquis de Comarès, prit Mers-el-Kébir. Deux ans après, il s'avança jusqu'à Miserghin pour faire du butin, mais essuya au retour une pitoyable défaite. Il la répara en engageant le cardinal Ximénès à s'emparer d'Oran, dans laquelle il s'était ménagé des intelligences. Un peu malgré Ferdinand, l'héroïque cardinal réunit une armée de 4000 cavaliers, 12 000 piquiers, 8000 aventuriers à ses gages. La flotte qui la portait comprenait 33 vaisseaux, 22 caravelles, 6 galiotes, 3 bateaux plats, une fuste et 19 chaloupes. Il prit le titre de capitaine général, confia le commandement effectif à Pedro Navarro, et fit voile pour Mers-el-Kébir. De là l'armée espagnole marcha sur Oran, et enleva la place d'assaut au cri de *Santiago y Cisneros!* 4000 musulmans y furent tués, 8000 pris, et le cardinal y fit son entrée par mer sur une embarcation magnifique, au-dessus de laquelle flottait une banderolle brodée de la croix et de la devise : « *In hoc signo vinces* » (1509).

Pedro Navarro. — Don Diego nommé gouverneur d'Oran, Pedro Navarro se dirigea la même année sur Bougie, mal défendue par un prince Hafside, Abd-el-Aziz. Il s'empara d'abord d'une montagne qui la domine, et la ville fut évacuée par ses défenseurs. Dellys, Alger, s'empressèrent de lui adresser leur soumission. Il poursuivit sa route jusqu'à Tripoli, qui fut rasée (1510). A son retour, il prit possession d'un îlot qui se

trouvait en face d'Alger (*El Djezaïr*, « les îles »), et y bâtit une forteresse. Ce fut le *Peñon*, dont les canons pouvaient battre la ville à la distance de 300 mètres. Ténès s'était déjà donnée au gouverneur d'Oran. Le Zéïanide de Tlemcen envoya ses respectueux hommages jusqu'en Espagne.

Caractère restreint de l'occupation espagnole. — Si la monarchie espagnole avait profité d'un si beau succès, elle se fût sans doute avancée loin dans l'intérieur de l'Afrique du Nord; mais elle n'était pas prête à entreprendre une pareille conquête. Il eût fallu pour cela qu'elle ne fût point occupée en Europe, en Amérique, et que ses troupes d'Afrique fussent beaucoup plus nombreuses et mieux pourvues; il eût fallu surtout que Charles-Quint et ses ministres eussent la ferme intention d'y créer ce que nous appelons aujourd'hui un empire colonial. Or il suffisait à leurs desseins de garder quelques points bien choisis sur la côte; ils s'en tenaient à l'occupation restreinte, et l'expérience a montré, plus d'une fois depuis, quels résultats il faut attendre de ce système. Isabelle avait mieux vu quand elle avait projeté la conquête totale du royaume de Tlemcen. Bientôt les Espagnols, au lieu d'être les agresseurs, durent se défendre. Les tribus kabyles se faisaient un jeu de les tenir en alerte. Bloqués, incapables de rien tirer des environs de leurs places fortes, ils attendaient tout de la mer. Au Peñon d'Alger, l'eau douce était importée des Baléares. Les difficultés de la navigation pendant l'hiver, et surtout la négligence de l'intendance militaire et civile, qui était indépendante du commandement, les réduisaient parfois à l'extrême misère. « A Bône, dit un rapport officiel, les soldats n'ont plus de quoi acheter une sardine; à Bougie, on doit dix-huit mois de solde aux troupes, et les hommes désertent pour aller aux Indes; au Peñon, on était en train de mourir de faim, quand un vaisseau chargé de blé est venu s'échouer devant le fort. Tout va bien maintenant; mais il ne faudrait pas continuer de tenter Dieu. »

Réaction de l'Islam. — Ces coups nombreux frappés sur l'Afrique musulmane depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'aux Syrtes avaient eu un retentissement prolongé dans les profondeurs du monde musulman. La réaction de l'Islam, provoqué

par les agressions portugaises ou espagnoles, affecta deux formes différentes : au Maroc, ce fut le Chérifat; dans le pays de Tunis et d'Alger, ce fut la conquête ottomane.

III. — Le Chérifat au Maroc.

Faiblesse des Mérinides. — « L'an de notre Sauveur Jésus Christ 1502, régnant à Fez Muley-Elotaz-Merin, et à Maroc Muley-Naza-Bugentuf-Elenteta, toute la Mauritanie et Tingitanie estoient embrasées de guerres, et presque tous les peuples d'icelles vivoient en liberté sans vouloir estre subjets les uns aux autres, et la puissance des Benemerins (Mérinides), roys de Fez, estoit fort ravallée de ce qu'elle souloit estre, et le roy de Maroc estoit seulement roy de la ville, et les Arabes qui vivoient en la campagne, suivans chacun ce que bon luy sembloit, se desroboient et tuoient les uns les autres; autant en faisoient lors les Barbares des monts d'Atlas que l'on appelle Clairs Monts » (Diego de Torrès). Cette extrême faiblesse avait donné aux Portugais l'occasion d'accroître leurs possessions sur la côte de l'Atlantique. En 1513, le roi Emmanuel régnait sur Ceuta, Alcazar-*Srir* (*le Petit*), Tanger, Arzila, Azemmor, Safi, Sainte-Croix du cap d'Aguer. — D'Azemmor et de Safi, ses capitaines, soutenus d'ailleurs par un parti d'indigènes, faisaient des courses dans l'intérieur.

Les Cheurfa du Sud marocain. — L'Extrême Sud marocain, les vallées sablonneuses creusées par les intermittentes rivières de l'Oued-Draa, les oasis perdues dans les sables, comme celle de Sidjilmassa ou Tafilala, avec leurs populations berbères fortement mélangées d'Arabes, formaient une réserve de fanatisme neuf et de foi ardente. Au xve siècle, des pèlerins partis de ce pays avaient rencontré, non loin de la Mecque, des Cheurfa, qu'ils jugèrent vrais descendants du Prophète. Ils leur firent l'éloge de leur patrie et réussirent à les y amener. De ces Cheurfa, les uns s'établirent dans l'Oued-Draa : ce furent les *Saadiens*; les autres à Sidjilmassa : ce furent les *Hassaniens*,

dénommés dès lors *Filali*. Les premiers donnèrent au Maroc, au XVIe siècle, une dynastie; les autres, au XVIIe siècle, lui donneront celle qui y règne aujourd'hui.

Apparition des Cheurfa Saadiens. — Le sultan mérinide était alors très occupé contre les Portugais de Ceuta, Alcazar-Srir, Tanger, Asila; les gens du pays du Sous, abandonnés à eux-mêmes, étaient tracassés, par les Portugais d'Azemmor, Safi, Sainte-Croix du cap d'Aguer. Contre ces ennemis de la vraie foi, ils se cherchèrent un chef inspiré de Dieu. D'abord ils s'adressèrent à un marabout nommé Ben-Mbarek; mais il leur dit : « Il y a dans l'Oued-Draa, à Tigumdet, un chérif qui prédit qu'une grande gloire est réservée à ses deux fils; adressez-vous à lui, et vos désirs seront comblés. » Ce chérif, de la famille saadienne, s'appelait El-Kaïm; ses deux fils, Abou-l-Abbas et Mohammed-el-Mahdi. Les gens de Sous vinrent les prendre tous trois. El-Kaïm voulut recevoir la *baraka* (bénédiction) de Ben-Mbarek; puis il exigea le serment d'obéissance des tribus du Sous; les Masmouda du Deren, d'où était sortie la grande dynastie almohade, s'engagèrent aussi à lui obéir. C'était la vraie guerre sainte qui allait commencer, une guerre prêchée et conduite par les marabouts et les *Cheurfa*. Contre qui? Sans doute contre les Portugais, mais aussi contre les mauvais musulmans qui s'étaient soumis à eux, et, au besoin, contre les sultans mérinides eux-mêmes, celui de Fez et celui de Marrakch, jugés trop tièdes pour la cause de la foi. On eut d'abord quelques succès contre les Portugais mais on ne put prendre Azemmor ni Safi, car les deux gouverneurs chrétiens furent aidés par les mauvais musulmans des environs. D'abord les deux fils d'El-Kaïm, auquel leur vieux père laissait la conduite des opérations, marchèrent d'accord. Ils avaient gagné ou intimidé le sultan de Fez, obtenu l'autorisation de prêcher la guerre sainte dans ses États, reçu de lui un tambour, une enseigne, le titre de capitaines et vingt cavaliers d'escorte. Bien plus considérable fut la force que leur donna le peuple. Ils osèrent s'attaquer à Tanger et Asila, échouèrent, mais revinrent avec quelque butin. L'enthousiasme populaire s'en exalta. Le sultan de Marrakch, à son tour intimidé par leur approche, imita son

parent de Fez. Juste à ce moment (1514), le gouverneur portugais de Safi, d'Ataïde, et celui d'Azemmor, Pedro de Sofia, avec le concours de deux grands chefs indigènes, réunirent une troupe de 500 cavaliers chrétiens, 100 arquebusiers, 2400 cavaliers maures et tentèrent d'enlever par surprise Marrakch. Les deux frères Cheurfa étaient dans la ville. Ils relevèrent le courage du sultan et menèrent une sortie contre les assaillants, qui furent repoussés. Leur autorité en fut tellement accrue qu'ils purent faire reconnaître leur père comme une sorte de souverain par les gens de l'Oued-Draa et du Sous, y fonder la ville de Taroudent la Neuve, y percevoir régulièrement les dîmes. Dès lors ils luttèrent à armes égales contre les Portugais. La fortune les favorisa en faisant périr d'Ataïde dans un combat contre les Maures, et bientôt ils se crurent assez avancés dans la faveur populaire pour régner sur Marrakch même. Ils en firent poignarder le triste souverain par leurs domestiques (1519), occupèrent la citadelle, battirent l'autre Mérinide, celui de Fez, qui était venu à la rescousse (1520-1536). Les hommes de piété intervinrent pour faire cesser cette guerre entre musulmans : le Mérinide ne garda plus que le nord du Maroc, laissant tout le sud, avec Marrakch, aux Cheurfa. L'aîné des deux frères y prit le titre de roi, tandis que le plus jeune allait se tailler dans le Sous une principauté indépendante. Ils restèrent à peu près d'accord pendant dix-sept ans, et entreprirent en commun le siège de Sainte-Croix du cap d'Aguer. La place, pressée par 50 000 hommes, fut prise d'assaut, et son gouverneur, Guttierez de Monroy, après s'être bien défendu dans la citadelle, dut se rendre avec ses deux enfants, dont une fille, Doña Mencia, devint la femme très honorée du Chérif de Marrakch.

Défaite du Mérinide de Fez. — Bientôt (1535) une guerre civile éclata entre les deux frères. Abou-l-Abbas, vaincu, invoqua le secours du Mérinide de Fez. Entre le Mérinide et le jeune Chérif se livra près de l'Oued-el-Abid, à Féchtala, une étrange bataille où l'on vit des troupes de renégats constituer des deux parts la force principale des armées. Mohammed-el-Mahdi fut encore vainqueur, le Mérinide fut blessé et pris, et donna pour rançon la province de Méquinez (1547). Puis la guerre recom-

mença. Cette fois, Fez fut investi, pris après un long siège (1550). Depuis plusieurs années Abou-l-Abbas avait abandonné la ville et s'était retiré dans le Tafilala.

Relations de la nouvelle dynastie avec les chrétiens et avec les Turcs. — Le Maroc tout entier se trouvait réuni sous le fils cadet d'El-Kaïm. Le nouveau pouvoir avait à lutter avec les chrétiens; mais depuis qu'en 1522 les indigènes avaient surpris sur les Espagnols Peñon de Velez (1522) et que les Espagnols de R'assaça, n'étant plus nourris ni payés par leur gouvernement, avaient assassiné leurs chefs et livré la place en se faisant musulmans (1524), la guerre sainte, la raison d'être de la dynastie saadienne, avait presque cessé. Plus graves étaient les soucis qu'allaient lui donner les Turcs. Entre le fils d'El-Kaïm et Soliman le Magnifique il y avait rivalité pour la suprématie religieuse, rivalité d'un Alide contre le champion de l'orthodoxie, dont le père avait acheté au Caire les droits du khalifat. Il y avait aussi l'antipathie d'un Africain contre un Turc, contre ce lointain sultan, qui dans le Maghreb était un protecteur de pirates. Le Chérif appelait Soliman le « sultan des poissons ».

Déjà, en 1547, Soliman avait envoyé un ambassadeur demander la mise en liberté du Mérinide; puis ses lieutenants en Afrique prirent les armes pour rétablir celui-ci. Les Turcs envahirent le Maroc, occupèrent Fez, installèrent leur protégé, Abou-Hassoun, et se retirèrent après lui avoir fait payer une forte indemnité. Après leur départ, Mohammed-el-Mahdi dépouilla de Tafilala son frère Abou-l-Abbas, qui s'entendait avec ses ennemis, se débarrassa du Mérinide en le faisant assassiner sur la route de Fez (1553), rentra dans cette ville et lui fit expier sa défection par des rançons et des supplices. Il la punit encore plus sévèrement en fixant la capitale à Marrakch. Pour se venger des Turcs, il s'entendit avec les Espagnols d'Oran pour leur enlever Tlemcen; il occupa la ville, mais non le Méchouar (citadelle). C'en fut assez pour attirer sur lui le courroux du sultan. Soliman voulut, à tout prix, avoir sa tête. Des cavaliers turcs, se donnant pour déserteurs, vinrent offrir leurs services à Mohammed-el-Mahdi; imprudemment, il accepta leurs offres,

les conduisit dans une expédition contre des tribus rebelles de l'Atlas; en chemin il fut assassiné par leur chef, et l'on prétend que sa tête fut portée à Stamboul et accrochée à une porte de la ville (1557).

Ce Mohammed-el-Madhi paraît avoir été un très grand homme; quand il n'était que gouverneur du Sous, il avait introduit dans ce pays la culture de la canne à sucre et construit une mosquée dans sa résidence de Taroudent. Devenu sultan de tout le Maroc, il embellit également Marrakch. Il fonda, sur l'Océan, le port d'Agadir, revisa le système d'impôts. Quoiqu'il se fût élevé par la guerre sainte, il ne semble point avoir trop haï les chrétiens : témoin son alliance avec ceux d'Oran contre les Turcs musulmans. Il était le seul homme qui eût pu étouffer en ses débuts une domination turque en Afrique. Son fils, Mouley-Abd-Allah, rechercha l'alliance de Philippe II. Les troubles qui, plus tard, désolèrent le Maroc proviennent de ce qu'il y eut toujours, dans la famille régnante et dans l'empire, un parti turc et un parti espagnol. Ce sont même ces guerres civiles qui provoquèrent en 1578 l'intervention du roi de Portugal, don Sébastien; elle aboutit au désastre d'Alcazar-Kébir.

Conquête du Soudan : l'université de Tombouctou. — Don Sébastien avait fait cette expédition sous prétexte de soutenir un prétendant de la famille chérifienne contre le Chérif Abd-el-Malek, alors régnant, et qui mourut aussi pendant la bataille. Le fils d'Abd-el-Malek, Abou-l-Abbas, qui contribua au gain de la victoire et qui en prit le titre d'El-Mançour, fut un des plus grands souverains du Maroc. Il est surtout célèbre par sa conquête du Soudan. Depuis le temps des Almoravides, l'islamisme s'était implanté parmi les Noirs de ce pays. C'était une dynastie musulmane, celle des Sokia, qui régnait à Tombouctou. L'un de ces rois, après un pèlerinage à la Mecque, au xve siècle, avait reçu du khalife d'Égypte le titre de « lieutenant du Prince des croyants dans le Soudan ». Tombouctou avait pris une grande importance; cette capitale était non seulement le grand marché de l'Afrique centrale, mais un grand centre de lumières. Elle possédait une sorte d'université, une

école de droit musulmane; à côté de la lignée royale des Sokia, il y avait là une dynastie de savants légistes, les Ben-Baba.

Légistes et rois étaient des musulmans orthodoxes; le Chérif du Maroc était un Alide. Invoquant son titre d'*Imam*, Abou-l-Abbas El-Mançour somma le Sokia, qui était alors Ishak, fils de David, d'avoir à reconnaître sa suprématie et de lui payer tribut. Toutes les mines appartenant à l'Imam, il exigeait une redevance pour l'exploitation des riches salines de Tar'azza. Naturellement ces prétentions furent repoussées. El-Mançour réunit alors ses grands en conseil. Sa proposition de porter la guerre dans le Soudan fut très froidement accueillie. On lui objecta les dangers d'une traversée comme celle du Sahara; jamais les anciens souverains du Maroc n'avaient rien tenté de semblable : « or, concluait-on, nous n'avons pas la prétention d'être plus forts que les anciens. » El-Mançour alors invoqua l'exemple des Almoravides, puis celui des caravanes qui tous les ans allaient au Soudan : « Ce que des marchands, réduits à leurs propres ressources, accomplissent sans peine, je ne pourrais pas le faire ! » Son discours éloquent et pressant fit évanouir les craintes, réveilla les courages, suscita les enthousiasmes. L'expédition fut décidée. L'armée fut confiée au pacha Djouder (octobre 1590). La traversée du Grand-Désert dura quatre mois et demi. Le roi Ishak avait réuni, dit-on, 140 000 guerriers, qu'entraînaient au combat à la fois des marabouts musulmans et des féticheurs. Il fut battu et s'enfuit à Gar'ou, à 400 kilomètres plus à l'Est. L'armée victorieuse fit son entrée dans Tombouctou (1591). Le pacha Djouder y eut surtout à vaincre les résistances des légistes noirs, entre autres Ahmed Ben-Baba, auteur de tant d'ouvrages fameux [1]. Ils refusaient de faire sa soumission au Chérif, alléguant qu'ils dépendaient des « khalifes » de Tunis. Ben-Baba reprochait courageusement aux Marocains leurs excès, le pillage de sa maison, de sa bibliothèque : « Elle comptait 1600 volumes; et de tous les membres de ma famille, j'étais celui qui en possédais le moins. »

Les Marocains se dirigèrent ensuite sur Gar'ou et y tinrent le

1. Notamment le *Tekimil-ed-Dibadji*, sorte de dictionnaire biographique des savants du Maghreb.

roi assiégé. A la fin Ishak se montra disposé à faire sa soumission, à payer une indemnité de guerre et un tribut annuel. Mais pendant les longueurs du siège l'armée d'invasion avait tellement souffert que, pour éviter sa destruction totale, le pacha Djouder ordonna la retraite. Il fut très mal accueilli par El-Mançour, destitué, remplacé par le pacha Mahmoud. Une nouvelle campagne fut dirigée contre Gar'ou; le roi Ishak, avant d'y être assiégé, s'enfuit plus loin encore, à Koukia; mais, impitoyablement traqué par les méharistes touareg et marocains, il mourut d'épuisement. Sa mort amena la soumission complète du Sénégal, du Soudan, du sultan de Bornou. L'armée victorieuse ramenait au Maroc (1593) un immense butin, consistant surtout en lingots d'or. El-Mançour en prit le surnom d'El-Dehbi (le Doré). Il put élever de magnifiques constructions comme celles de Badiaa, faire venir des marbres de Carrare, qu'il paya « au poids du sucre ». Parmi les prisonniers amenés à Marrakch le plus illustre fut Ben-Baba. Devant le redoutable souverain, il ne démentit pas sa courageuse fermeté d'âme. Comme le sultan le recevait caché derrière un voile, le légiste noir lui dit : « Dieu même parle aux mortels par révélation et non derrière un voile; or tu n'es pas Dieu ». Puis il protesta de nouveau contre les brutalités commises à Tombouctou par les vainqueurs, osa demander au sultan pourquoi il n'avait pas tourné plutôt ses armes contre les Turcs, et le sultan ne s'en tira que par une citation de la *Sunna*. A la sortie de l'audience, tous les lettrés du Maroc faisaient cortège à Ben-Baba, le suppliant d'enseigner parmi eux. Il y consentit, et sa gloire se répandit dans toute l'Afrique. Plus tard il obtint l'autorisation de rentrer à Tombouctou.

Décadence des Saadiens. — En Afrique comme en Orient, toutes les dynasties, même quand elles sont issues des personnages les plus saints, même quand elles ont pour raison d'être l'austérité et la pieuse pauvreté des ancêtres, aboutissent toujours, parfois dès les premières générations, à renchérir sur le luxe, la mollesse, tous les vices et tous les crimes pour lesquels leurs fondateurs ont damné les dynasties précédentes. Il en avait été ainsi pour les Almoravides, pour les Almohades :

il en fut de même pour les Chérifs Saadiens. Dès la mort d'El-Mançour (1603), leurs luttes fratricides, leur connivence avec les chrétiens (en 1609, El-Mamoun livre El-Araïch aux Espagnols) soulèvent contre eux d'autres marabouts, d'autres cheurfa, d'autres mahdis. En général, ces prêcheurs de réforme finissent mal, la tête accrochée aux créneaux de Marrakch. D'autres restent redoutables, parce qu'ils sont plus prudents : ce sont les saints de l'oasis de Sidjilmassa; ce sont les Cheurfa Hassaniens. Ceux-là continuent à mener la vie pauvre, méditative, vertueuse, tout en guerroyant contre les chrétiens, maîtres des ports de l'Océan. Lorsqu'en 1659, environ cent ans après la défaite des Mérinides par les Saadiens, s'éteindra la dynastie saadienne, ce sont ces Hassaniens qui fonderont au Maroc, avec l'illusion bientôt évanouie d'une régénération, une nouvelle dynastie : celle-là même qui y règne aujourd'hui.

IV. — La conquête turque.

Les frères Barberousse. — Les pirates grecs ou ottomans, bien que pourchassés jusque sur les côtes de l'Anatolie et de l'Égypte par les chevaliers de Rhodes, y fourmillaient et tenaient leur quartier général à Mételin dans l'île de Lesbos. L'anarchie de l'Afrique leur parut offrir une belle occasion de passer en Occident. Et ainsi la faiblesse des Mérinides, des Zéïanides et des Hafsides eut pour dernier effet d'ouvrir un nouveau champ de bataille entre le sultan des Turcs et la chrétienté. Leurs propres États devinrent l'enjeu d'une lutte dernière entre l'Islam et l'esprit de croisade.

Un potier de Mételin (Lesbos) avait quatre fils : Élias, Ishak, Baba-Aroudj, Khaïr-ed-Din. Le troisième, Aroudj, s'était, dès sa jeunesse, exercé à la piraterie. Surpris un jour par une galère de Rhodes, il avait vu tuer Élias, et avait dû ramer comme forçat. Une tradition veut qu'il se soit souvenu plus tard, quand il régna dans Alger, de l'organisation militaire des chevaliers. Parvenu à s'évader, il se rendit à Tunis, y fut bien

reçu par le souverain hafside, et alla se créer un établissement indépendant dans l'île de Djerba. Là son frère cadet, Kheïr-ed-Din, qui avait marché sur ses traces, vint le rejoindre, et tous deux, comblant de présents le sultan de Tunis, en firent leur recéleur et leur complice. Ils faisaient souvent de bonnes prises. En une seule fois, ils offrirent au Hafside cinquante jeunes Espagnols tenant des chiens en laisse, des oiseaux rares, et quatre jeunes filles nobles, parées de beaux vêtements, montées sur de beaux chevaux.

Attaques sur Bougie. — Tout à coup un émissaire leur arriva de Bougie. On les priait de venir en expulser les Espagnols. La rade de Bougie est la plus profonde et la plus sûre de toutes en face de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Ils acceptèrent, et leur destinée fut fixée à partir de ce jour; mais leurs commencements furent pénibles. Bougie, bâtie en amphithéâtre, est aisée à défendre. Les Espagnols tinrent bon; Aroudj eut un bras cassé; les corsaires firent retraite (1512). Ils durent se contenter d'occuper Djidjelli, dont les Génois n'avaient rien su faire. Ils revinrent en force devant Bougie, en 1515, à la sollicitation d'Ahmed-ben-el-Cadi, sultan de Kouko, et ne réussirent pas davantage : cette fois, ce fut la poudre qui leur manqua, et leur ami le sultan de Tunis refusa de leur en fournir.

Occupation d'Alger. — Enfin Salem-et-Teumi, chef des Arabes Thaleba, protecteur d'Alger, leur fit, à son tour, des offres : il leur livrait Alger à la condition qu'ils détruiraient les tours du Peñon et en chasseraient les Espagnols. Aroudj expédia son matériel par mer, et suivit à peu près la côte, à la tête de 800 mousquetaires et de 5000 cavaliers kabyles. On admet qu'il ne soit pas allé droit sur Alger, mais l'ait contournée pour s'emparer de Cherchel, où un de ses lieutenants, Kara-Hassan, venait de s'établir et affectait l'indépendance. Il fit tuer Kara-Hassan, revint sur Alger, y entra avec tout l'appareil de la guerre. Il découvrit bientôt qu'il lui était impossible de vivre avec Salem-et-Teumi (1516). Il l'étrangla de ses propres mains dans un bain, et montant à cheval, il parcourut toute la ville, acclamé roi par ses compagnons. Les habitants, muets de terreur, se continrent jusqu'à ce qu'il eût essayé d'abattre les murs

du Peñon, comme il l'avait promis; mais, bien que la distance qui l'en séparait fût très courte, ses boulets y atteignaient à peine. On en rit, on conspira. Aroudj fit saisir vingt personnages considérables à la sortie de la prière du vendredi dans la Mosquée-Vieille, et leurs têtes tombèrent sur les marches, en exemple aux autres mécontents. Ses soldats turcs, les « bœufs d'Anatolie », comme on les appelait, se chargèrent d'assouplir la populace. La dernière des recrues se faisait appeler « grand et magnifique seigneur. »

Échec de Diego de Vera. — Cependant un fils de Salem-et-Teumi, les roitelets de Ténès et de Mostaganem, faisaient appel à l'Espagne. Le commandant du Peñon sollicitait de prompts secours. Ximénès, après avoir vainement imploré Charles-Quint, qui d'ailleurs avait d'autres soucis dans le royaume de Naples et même en Espagne, se résolut à organiser pour sa part une expédition; mais c'est à peine s'il put réunir, sur une petite flotte, 3000 paysans ou aventuriers mal armés, auxquels il promettait dix maravedis par jour. Diego de Vera, qui les commandait, débarqua sur l'emplacement actuel du fortin de Bab-Azoun, eut la prétention d'envelopper la ville, et ordonna un assaut. Aroudj l'attendait, les portes ouvertes toutes grandes. Les soldats de Diego furent bien vite renversés de leurs échelles, abattus par les *ioldachs* (janissaires). Le corsaire fit une sortie, et il les aurait tous massacrés, si les canons du Peñon n'avaient pas arrêté sa poursuite. Trois jours après, l'Armada reprenait la mer, sous une furieuse tempête (1516).

Conquête de la vallée du Chélif. — Aroudj, altéré de vengeance, se mit en route, à travers la Mitidja, pour Ténès et Mostaganem, sachant d'avance qu'une troupe de mousquetaires bien disciplinés aurait toujours raison d'une armée indigène. C'est en raisonnant de la sorte que le maréchal Bugeaud a conquis plus tard l'Algérie. Les Thaleba de la Mitidja n'acceptèrent pas le combat; mais, en avant de la plaine du Chélif, les Mehal, avec tous leurs grands chefs, attendaient le corsaire dans les ravins tortueux de l'Oued-Djer. Ils furent dispersés après quelques charges brillantes. Leur déroute livra à Aroudj non seulement la plaine du Chélif jusqu'au Sig, mais les deux

masses montueuses qui la bordent, le Zakkar et le Dahra d'une part, l'Ouarensenis de l'autre, et toutes les petites villes sur lesquelles ils avaient étendu leur autorité, depuis Médéa, capitale du Titery, jusqu'à Ténès, dont le « sultan » fut empalé.

Conquête de Tlemcen. — Il était certain d'avance que quelque prétendant à la royauté de Tlemcen ne manquerait pas de venir se jeter aux genoux d'Aroudj dès qu'il approcherait du Sig et de l'Habra; et, en effet, à Ténès même il reçut une députation de Zéïanides. Il descendit dans la magnifique plaine de Mascara, et, pour y garder un point d'appui solide, occupa la Calaa des Beni-Rached. Il y laissa son frère Ishak, avec 300 arquebusiers, et marcha droit vers l'ouest. En vain Bou-Hammou, usurpateur du royaume de Tlemcen, tenta de l'arrêter à Ar'bal avec 6000 cavaliers et 300 fantassins; il fut culbuté, et le fils du potier de Mételin entra en vainqueur avec ses troupes farouches dans la vieille capitale de Yar'moracen.

Le danger était grand pour la chrétienté, plus grand peut-être qu'on ne le croyait en Espagne. Don Martin d'Argote, un des plus vaillants hommes de guerre de ce temps, marcha en toute hâte sur la Calaa avec 300 Espagnols et une nuée d'Arabes. Les Turcs d'Ishak résistèrent d'abord avec courage, puis demandèrent merci, et furent traîtreusement massacrés. Le marquis de Comarès, gouverneur d'Oran, demanda de grands renforts, les obtint, et atteignit Tlemcen en quelques jours. Aroudj s'y était fait déjà exécrer par ses atrocités. Il avait pendu Aba-Zéïane, son allié, le rival de Bou-Hammou, aux barreaux d'une fenêtre du Mechouar; il avait fait jeter soixante-dix princes Zéïanides, enfants et adultes, dans un grand bassin où l'on donnait d'ordinaire des fêtes nautiques, et avait ri de leurs convulsions. « Ils m'auraient trahi plus tard, répondait-il, comme ils avaient trahi leurs maîtres. » On devine comment le commun du peuple était traité.

Défaite et mort d'Aroudj. — Pendant plusieurs mois, il tint tête avec ses soldats, des Kabyles et des Arabes, aux 15 000 hommes de Comarès sur le mur d'enceinte de Tlemcen, puis il se battit dans les rues, et enfin se retira dans le Méchouar.

Peu à peu ses bandes kabyles se retirèrent, et un jour enfin, dans le sixième mois du siège, les habitants de Tlemcen eux-mêmes, ayant pénétré dans la forteresse, poignardèrent ses meilleurs soldats. Aroudj parvint à s'échapper la nuit, suivi de ce qui lui restait d'hommes valides, emportant tout ce qu'il put d'or et de bijoux. Il força la ligne espagnole, et se dirigea vers l'ouest, comptant peut-être rencontrer un secours que lui avait promis le sultan de Fez. Il sema sa route de joyaux et de pièces d'or pour ralentir l'ardeur de ceux qui le poursuivaient; mais, sentant les forces lui manquer, il s'arrêta dans un parc à chèvres qu'entourait un petit mur de pierres amoncelées sans ciment. « Là il combattit avec une singulière audace jusqu'au moment où Garcia de Tineo, porte-étendard de Diego de Andrade, lui donna un coup de pique qui le renversa » (1518). Aroudj avait alors quarante-quatre ans. Il était de taille moyenne, mais très robuste, avait la barbe rousse (d'où son surnom, qui passa ensuite à Kheïr-ed-Din), les yeux très vifs et étincelants, le nez aquilin, le teint basané. Ses soldats, dont il avait su se faire aimer, craindre et obéir, pleurèrent sa mort. Sa tête et ses vêtements, de velours rouge brodé d'or, furent envoyés au gouverneur d'Oran, qui fit présent de la veste au couvent de Saint-Jérôme de Cordoue. Elle servit à faire une chape qui s'appela « la chape de Barberousse. »

Aroudj était resté quatorze ans en Afrique, et s'y était certainement souillé de barbaries; mais il y avait acquis une grande gloire, d'abord et surtout parce qu'il avait compris mieux que les Espagnols que, pour être maître d'une partie de la côte de l'Afrique, il faut avoir occupé une très large zone à l'intérieur. Il avait tenté, sans doute à son insu, mais poussé par une singulière destinée, d'y renouveler l'ancienne domination romaine; il avait esquissé, plus de trois siècles avant Bugeaud, la conquête de l'Algérie. Ce pirate, une fois maître d'Alger, n'avait peut-être pas fait une seule course sur la mer; mais il s'était soumis la Mitidja, la vallée du Chélif, le Titery, le Dahra, l'Ouarensenis, Tlemcen; il avait porté le coup mortel à la dynastie des Zéïanides. Il disposait, il est vrai, d'un armement supérieur à celui de ses adversaires; mais ses mousquets

valaient encore moins que son audace, sa ténacité, et son rude génie fait pour les grandes guerres. On ne saurait le comparer qu'à un seul de ses contemporains, Fernand Cortez.

Kheïr-ed-Din. — Son frère Kheïr-ed-Din lui succéda, acclamé roi par ce qui se trouvait de « Turcs » dans Alger; mais jamais nouveau souverain, s'il méritait ce titre, ne fut pour son début dans une situation plus désespérée. Le nouvel empire semblait s'effondrer et disparaître avec Aroudj. Il restait encore des Zéïanides, malgré la noyade du bassin de Tlemcen. Bou-Hammou, soutenu par les Espagnols d'Oran, n'avait qu'à s'avancer dans la vallée du Chélif absolument libre, accepter la soumission de Miliana, et ranger son armée dans la Mitidja.

Le royaume de Kouko, dans la Grande-Kabylie, était aux mains d'un « sultan » ambitieux et rusé, Ahmed-ben-el-Cadi, qui suivait les conseils du Hafside de Tunis, et pouvait lui servir d'avant-garde dans la conquête du Maghreb central. La seigneurie des Beni-Abbàs dans l'Oued-Sahel n'attendait qu'une occasion pour s'étendre dans l'ouest, au moins jusqu'à Médéa. Il était impossible aussi que le roi d'Espagne n'intervînt pas pour achever les forbans d'Alger.

L'hommage au sultan de Stamboul. — Kheïr-ed-Din, digne de son frère, n'hésita pas un seul instant à faire face à tant de périls, et prit le seul parti qui convînt pour les conjurer. Il se tourna vers le sultan de Stamboul, Sélim l'Inflexible, et lui offrit d'être son homme lige. Sélim accepta, conféra à Kheïr-ed-Din le titre de *Beglierbeg*, et, à partir de ce moment (1518), le royaume de Barberousse, qui n'était encore qu'un État embryonnaire, fut ce qu'il est resté jusqu'à la révolte définitive de ses janissaires : une partie intégrante de l'empire ottoman. C'était en principe un beau succès pour la Turquie que de s'avancer ainsi au milieu de la Méditerranée occidentale, en face de Charles-Quint empereur, roi d'Espagne et de Sicile. En retour le petit État d'Alger, classé parmi les puissances régulières, était assuré de recevoir des secours en hommes, et il ne lui manquait que cela, la guerre devant nourrir la guerre sur terre et sur mer. Sélim envoya 2000 janissaires

à Kheïr ed-Din, et lui permit d'en lever autant qu'il voudrait dans l'Anatolie. Plus de 4000 hommes répondirent à son appel, excités par l'espoir du pillage.

Expédition de Hugo de Moncade. — Les dissensions ordinaires des Zéïanides rassurèrent bientôt Kheïr-ed-Din du côté de l'ouest; un frère de Bou-Hammou se révolta contre celui-ci dans Tlemcen, et paralysa ses mouvements; mais Charles-Quint agit avec décision, et, dès le mois de juillet 1819, Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, se dirigea sur Alger avec une *armada* de quarante navires, montés par environ 5000 hommes de troupes éprouvées. Il enveloppa une partie de la ville du côté du sud, et établit son quartier général sur une colline qui la domine, là même où Charles-Quint fit dresser sa tente douze ans plus tard. L'opposition de Gonzalvo Marino de Ribera, qu'on lui avait adjoint, l'empêcha d'attaquer sur l'heure, et Kheïr-ed-Din en profita pour dessiner une contre-attaque sur ses approvisionnements et ses navires. L'armée hispano-sicilienne redescendit, fut enveloppée, et se battit mal. Les plus vieux régiments déposèrent les armes, et furent cependant massacrés. Pour surcroît de malheur, une tempête jeta vingt-six navires à la côte. Les survivants se dérobèrent à la captivité par une fuite désordonnée.

Défaite de Kheïr-ed-Din en Kabylie. — C'était là une chance inespérée pour Kheïr-ed-Din. Elle fut bientôt compensée par un immense désastre. Une armée tunisienne s'avançait vers Alger en traversant la Grande-Kabylie. Kheïr-ed-Din se porta au-devant d'elle, après s'être, dit-on, réconcilié avec Ahmed-ben-el-Cadi. Quand les mousquetaires turcs et les fantassins des Hafsides se trouvèrent en présence dans le pâté montueux des Flisset-oum-el-Lil, le sultan de Kouko trahit le *Beglierbeg*, et tomba sur ses troupes en même temps que les Tunisiens. La plupart de ses soldats tués, lui-même séparé de la route d'Alger par des masses d'ennemis, Kheïr-ed-Din marcha résolument vers l'est avec ce qui lui restait de mousquetaires, et atteignit Djidjelli, où il se blottit, tandis qu'Ahmed-ben-el-Cadi descendait dans la Mitidja et entrait dans Alger, acclamé comme un libérateur.

Retour de Kheïr-ed-Din dans Alger. — Kheïr-ed-Din reprit sans balancer son métier de pirate, ajouta à Djidjelli Bône et Collo, et de ces trois points lança des navires de course sur les côtes de l'Italie et de l'Espagne. Il eut bientôt jusqu'à vingt galères de guerre. Des compagnons lui arrivèrent de tous les ports de la Méditerranée, renégats pour la plupart. Il les mêla à ses soldats, et, par une suite d'expériences, arriva à constituer ces équipages modèles qui furent pendant deux siècles la terreur des nations chrétiennes. Il s'empara de Constantine, et lui imposa un gouverneur. Enfin, après cinq années de cette sorte de retour à son origine, ayant su qu'Ahmed-ben-el-Cadi s'était rendu impopulaire aux Algériens, il reprit le chemin de l'ouest. Le sultan de Kouko lui livra deux batailles, et fut à son tour trahi dans la seconde. Ses propres soldats apportèrent sa tête à Kheïr-ed-Din. Alger fut trop heureuse de rouvrir ses portes à son vrai maître. La vallée du Chélif, le Dahra, l'Ouarensenis, rentrèrent dans l'ordre. Le frère d'Ahmed-ben-el-Cadi se soumit à un tribut; les Beni-Abbàs gardèrent la paix; une révolte de Constantine fut si durement réprimée que pendant plusieurs années ensuite les environs de la ville ne furent parcourus que par des bêtes fauves; puis le Beglierbeg renouvela l'attaque de son frère Aroudj contre le Peñon d'Alger.

Prise du Peñon d'Alger. — L'Espagne aurait dû tenter l'impossible pour garder cette forteresse plantée comme une épine au cœur de ses pires ennemis. Elle ne fit rien pour la défendre. Pendant vingt jours, Kheïr-ed-Din la battit à coups de canon, puis lança à l'assaut une troupe nombreuse portée sur quarante-cinq embarcations. Le commandant, Martin de Vargas, pris tout sanglant avec vingt-cinq hommes restés debout et blessés comme lui, fut assommé à coups de bâton dans le palais même des Barberousse (1529). Une partie de la forteresse fut rasée, et servit à construire une digue qui relia l'îlot à la ville. Une petite jetée y fut ajoutée, et ainsi fut créé le port célèbre, fortifié de toutes parts dans la suite, qui devint l'asile imprenable des corsaires les plus hardis du monde. André Doria essaya vainement de réparer un échec si grave en s'emparant de Cherchel (1531) avec 1500 soldats. Un retour

offensif de la garnison turque culbuta sa troupe occupée à piller, et il s'enfuit, laissant 600 hommes sur le rivage.

Puissance de Kheïr-ed-Din. — Alors Kheïr-ed-Din compléta librement son œuvre. Il donna le plus large développement possible à la guerre maritime. Le port d'Alger se remplit des navires les mieux faits pour les courses rapides. En même temps la guerre de conquête se continua à l'intérieur. Des postes furent établis pour protéger les routes les plus importantes. Les janissaires furent énergiquement maintenus dans le devoir. Kheïr-ed-Din résolut même de se mettre à l'abri de leurs exigences, en recrutant un corps de 8000 Albanais, Grecs ou Esclavons, dont la fidélité lui était assurée. Il eut une garde personnelle, toute composée de renégats espagnols. Enfin il choisit le moment propice pour attaquer, conformément à son intention première, le royaume des Hafsides; mais avant cela il avait reçu du sultan de Stamboul une dignité nouvelle : le sultan l'avait nommé *capitan-pacha* de la flotte ottomane, en lui conservant son titre de Beglierbeg d'Afrique.

Tunis disputée entre Charles-Quint et Kheïr-ed-Din. — Tunis appartenait à un prince dégénéré, Mouley-Hassan, qui osait à peine sortir de ses jardins. Les Arabes tenaient les plaines. La montagne la plus proche de la ville, le Djebel-Reças, ne reconnaissait que l'autorité d'un marabout; une petite dynastie locale occupait Kérouan, et se faisait respecter jusqu'au sud de Constantine. Tout le reste de la Tunisie était ainsi en révolte ou parfaitement indépendant. Kheïr-ed-Din partit de Stamboul avec 80 galères et 8000 soldats, rallia tout son monde à Bône, et se présenta devant Tunis au mois d'août 1533. Après une courte défense, Mouley-Hassan s'enfuit chez les Arabes. Tunis, bien qu'elle se fût rendue, fut pillée. Puis les villes de la côte firent leur soumission, et jusque dans le sud de la province de Constantine, des tribus puissantes reconnurent Barberousse. La riposte ne se fit pas attendre, et cette fois elle fut servie par Charles-Quint en personne, qui partit de Barcelone au mois de mai 1535 avec 400 navires, dont 90 galères, et une armée de près de 30 000 hommes.

La Goulette avait été fortifiée à la hâte; mais la ville était

très difficile à défendre : elle regorgeait de captifs chrétiens et de renégats douteux, et Kheïr-ed-Din n'avait sous la main que 9000 hommes. L'armée espagnole prit La Goulette; Kheïr-ed-Din lui livra bataille non loin de Carthage. Il fut vaincu, et Charles-Quint entra à son tour dans la capitale des Hafsides, qu'il livra au pillage. Il y périt, dit-on, 70 000 hommes, femmes et enfants. Le Beglierbeg allait être pris, quand l'amitié de quelques chefs arabes lui ouvrit la route de l'ouest, et il put regagner Bône avec ses bandes décimées.

L'intrépide corsaire, dès son retour à Alger, se hâta de se lancer en course sur la Méditerranée dégarnie. Il surprit Mahon, pilla une partie de Majorque, et chargea sur ses navires un nombre extraordinaire de captifs, de sorte que la nouvelle de sa razzia parvint à Rome au milieu des fêtes données pour célébrer la prise de Tunis par le chef de la chrétienté.

Désastre de Charles-Quint devant Alger. — La charge principale de Kheïr-ed-Din, depuis 1536, étant de commander la flotte ottomane, et quelquefois la flotte française dans la Méditerranée, il avait délégué le gouvernement d'Alger à son lieutenant Hassan-Aka, ou Hassan l'Eunuque, et ce dernier avait continué de guerroyer tantôt à l'ouest, du côté de Tlemcen, tantôt au sud, jusqu'à Biskra. Cependant Charles-Quint annonçait à toute l'Europe chrétienne qu'il en finirait bientôt avec le repaire de Barberousse, et en effet, vers le mois d'août 1541, les Algériens apprenaient avec effroi qu'un flotte énorme de 65 galères et de 451 transports se réunissait à la Spezzia. Elle portait 29 000 hommes de troupes, allemandes, italiennes et espagnoles, y compris des chevaliers de Malte. En y ajoutant les équipages, on arrivait au total de 36 250. Parmi les personnages de marque, on y comptait André Doria, le duc d'Albe, Fernand Cortez et ses deux fils. L'armada était commandée, sous la haute direction de l'Empereur, par Don Fernando de Gonzague, vice-roi de Sicile, Georges Frundsberg, chef des troupes allemandes, Camille Colonna et Augustin Spinola, chefs des troupes italiennes, Georges Schilling, bailli d'Allemagne, capitaine général des galères de Malte, Virginius Urbido d'Anguillara, général du pape, Don Pedro de la Cueva, commandeur

d'Alcantara, directeur de l'artillerie, et toute la haute noblesse de l'Empire.

Pour résister à de telles forces, Hassan-Aka n'avait que 800 Turcs, 5000 Maures algériens, quelques renégats majorquains, et des Morisques d'Andalousie armés d'arcs de fer. Le bruit courait même qu'à la suite de négociations conduites par le comte d'Alcandète il était disposé à trahir. Un grand mois s'écoula, et l'automne s'approcha avec ses tempêtes; mais l'ardeur de l'Empereur était telle qu'il s'obstina à partir quand même, et cette multitude de navires chargés de soldats et de munitions de guerre entra en bel ordre, le 19 octobre, dans la baie d'Alger. Le débarquement se fit, le 23, par un temps calme, près de l'embouchure de l'Arrach. Puis, le 25, la division italienne à gauche, le corps de bataille allemand au centre, la division espagnole à droite, enveloppèrent tout le côté sud de la ville, depuis El-Biar et le Condiat-es-Saboun (plus tard « Fort l'Empereur ») jusqu'au cap Tafaroua, emplacement actuel du fort Bab-Azoun. Hassan-Aka, vigoureusement interpellé dans son conseil par un certain Hadj-Bechir et un chef de section, Mohammed le Juif, renégat espagnol, n'avait pas osé tenir sa parole au comte d'Alcandète, si jamais il l'avait donnée, et la ville s'était préparée à un combat désespéré.

Tout à coup le ciel s'assombrit, le vent du nord souleva la mer, et des torrents de pluie tombèrent. L'armée espagnole, sans tentes ni vivres, passa une soirée puis une nuit affreuses. Les poudres étant mouillées, elle n'avait plus d'armes que ses épées et ses pertuisanes. En même temps, les navires de transport, roulés par les vagues, venaient à la côte, et des bandes d'Arabes assaillaient leurs équipages, éventraient leurs cargaisons. Les galères, même à l'ancre, ne restaient en place qu'à grand renfort de rames. Charles-Quint demanda combien d'heures elles pouvaient tenir encore. — « Deux », répondit un pilote. — « Bien, dit-il. C'est à minuit que les Pères se lèvent en Espagne pour faire la prière. Ils auront le temps de nous recommander à Dieu. »

Le lendemain matin, la tempête était toute déchaînée, quand les Italiens refoulèrent les Maures et commencèrent l'attaque du

côté de Bab-Azoun. Ils s'approchèrent des murs; mais, criblés de flèches et de balles sans pouvoir répondre, ils se retirèrent en désordre. L'ordre de Malte vint les soutenir, et faillit pénétrer dans la ville; le porte-étendard de l'ordre, Ponce de Balaguer, dit de Savignac, planta son poignard dans la porte; mais les chevaliers furent entraînés par la foule des fuyards. Charles-Quint, armé de toutes pièces, précédé de trois régiments allemands, culbuta Turcs et Maures à son tour, mais s'arrêta lui aussi au pied du rempart. La journée était perdue; les dernières chaînes des galères allaient se rompre. André Doria crut prudent, pour sauver ce qui restait de la flotte, de sortir de ce golfe maudit, et d'aller s'abriter près du cap Matifou. Puis Charles-Quint donna l'ordre du départ.

Alors, toujours marchant affamés sous la pluie et dans une boue profonde, mais gardant encore un certain ordre, Italiens, Allemands, Espagnols, battirent en retraite, protégés en arrière par les chevaliers de Malte, qui ne cessèrent pas d'être admirables. Ils contournèrent la baie en quatre jours, et s'entassèrent comme ils purent dans les galères et dans les navires que la mer avait épargnés. En vain le comte d'Alcandète et Fernand Cortez insistèrent pour renouveler l'attaque avec des hommes d'élite qu'ils auraient choisis. La tempête durait encore. La galère qui portait Charles-Quint fut enlevée par le vent et poussée jusqu'à Bougie. Des bataillons laissés à terre s'en retournèrent vers Alger, et, jetant leurs armes, se firent musulmans. L'Espagne ne revit qu'un mois après, ballottés encore par tous les vents, exténués de fatigue, les derniers survivants de cette magnifique Armada.

Mort de Kheïr-ed-Din. — Hassan-Aka fut bientôt invité à rentrer dans la vie privée, ce qui aggrave le soupçon qui pèse sur lui. La délivrance d'Alger n'en parut que plus merveilleuse, et, comme Kheïr-ed-Din mourut quelques années après, en 1546, elle entoura d'une dernière auréole de gloire sa vie extraordinaire dans laquelle toutes les qualités de l'homme politique semblaient s'être unies à celles du soldat. Audacieux et tenace, souple et assez cruel, il avait su, en faisant de sa conquête et de celle de son frère une partie intégrante de

l'empire ottoman, lui assurer des ressources durables, et la classer, presque dès sa naissance, parmi les grands États de son siècle. Ami de la France, ennemi mortel de l'Espagne, non seulement il avait organisé l'Afrique, mais il lui avait tracé son rôle à l'extérieur. C'est en cela peut-être qu'il fut supérieur à Aroudj ; ou plutôt il le compléta, car ils sont inséparables devant la postérité.

Les successeurs de Barberousse. — La formation de l'empire saadien du Maroc fit que l'activité des successeurs de Barberousse s'exerça, non plus entre Tlemcen et Constantine, mais entre Fez d'un côté et Tunis de l'autre. Ils continuèrent aussi de lutter contre les Espagnols, et de soumettre progressivement tous les principicules, arabes ou berbères, de l'intérieur. On pénétra dans le sud jusqu'à Ouargla. Ce fut la période héroïque de la conquête, l'achèvement du plan primitif d'Aroudj. Le mérite des hommes audacieux qui le réalisèrent fut d'autant plus grand qu'il leur fallut en même temps diriger la guerre de course dans la Méditerranée occidentale, et prendre part à des expéditions d'ensemble aussi considérables que le siège de Malte et la bataille de Lépante. L'histoire mieux comprise ne permet plus qu'on oublie les noms de Hassan-Pacha, de Salah-Reïs et de Euldj-Ali.

Hassan-Pacha, fils de Kheïr-ed-Din, lieutenant de son père en 1544, nommé Beglierbeg en 1546, eut à lutter contre le comte d'Alcaudète, gouverneur d'Oran, qu'il défit devant Mostaganem. Il fit le premier la guerre au Chérif de Fez, en s'adjoignant les contingents du seigneur des Beni-Abbâs, Abd-el-Aziz. Son armée, conduite à la fois par Abd-el-Aziz et un renégat corse nommé Hassan, vengea sur les troupes du Chérif une trahison récente, et laissa dans Tlemcen une garnison de 1500 hommes sous le commandement d'un caïd ; mais tout à coup Hassan-Pacha fut rappelé à Stamboul, probablement sur les instances de l'ambassadeur de France, M. d'Aramon, qui avait attiré l'attention du sultan sur ses velléités d'indépendance (1552). Dans l'intervalle, le corsaire Dragut (Torghoud) avait pris El-Medhia (*Africa*) en Tunisie et, aidé de Sinan-Pacha, avait conquis Tripoli (1556).

Salah-Reïs, qui remplaça Hassan-Pacha, fut le conquérant de Touggourt et de Ouargla. Il osa, si loin de sa base d'opérations, mais toujours avec le concours d'Abd-el-Aziz, emmener ses troupes européennes, et même du canon, en plein désert. Puis il rompit avec Abd-el-Aziz, et le fit attaquer à deux reprises dans la vallée de l'Oued-Sahel; mais le seigneur de la Calaa avait, lui aussi, des mousquetaires et de l'artillerie. Les troupes de Salah-Reïs furent presque exterminées. Cela ne l'empêcha pas d'entreprendre une nouvelle guerre contre le Chérif de Fez en 1554. Après deux batailles, l'armée turque entra dans la vieille capitale des Mérinides, et la saccagea. Puis ce fut le tour de Bougie, contre laquelle le « sultan » de Kouko prêta son aide au Beglierbeg. La place, battue par de grosses pièces, abandonnée par l'Espagne, allait être prise d'assaut, quand le gouverneur, Alonso de Peralta, se rendit (1555) : faiblesse excusable qu'il expia l'année suivante sur l'échafaud de Valladolid. Salah-Reïs, voyant clairement qu'il ne serait jamais maître de Fez tant que les Espagnols tiendraient Oran, obtint de grands secours de Stamboul pour une expédition décisive; mais il mourut au milieu de ses préparatifs, et sa mort fut suivie d'une révolte de son lieutenant Hassan le Corse (1556-1557).

Hassan-Pacha, nommé de nouveau Beglierbeg, envahit encore le Maroc, livra une bataille indécise au Chérif Mouley-Mohammed, puis se retira, craignant de voir sa retraite coupée par les Espagnols. En effet, le comte d'Alcandète s'était mis une seconde fois en campagne ; mais ce fut bientôt au tour des Espagnols d'être cernés, et ils essuyèrent une terrible défaite entre Mostaganem et Mazagran. D'Alcandète y périt, foulé aux pieds de ses propres soldats (1557). Après avoir enfin vaincu les Beni-Abbàs, Hassan reçut l'hommage de Mokrani, frère d'Abd-el-Aziz resté sur le champ de bataille; un peu auparavant, il avait épousé la fille du « sultan » de Kouko. C'était la paix imposée pour longtemps aux massifs des Kabylies. L'Armada du duc de Medina-Celi (1560), dirigée contre lui, fut anéantie près de Djerba par Dragut et un autre corsaire non moins célèbre, Euldj-Ali. Il fut donc libre, en 1563, de se tourner encore

contre Oran, avec ses Turcs et des régiments de Kabyles *Zouaoua* qu'il venait d'enrôler. Il investit la ville, et fit des efforts inouïs pour s'emparer du port voisin, Mers-el-Kébir. Il alla jusqu'à jeter son turban dans la tranchée pour entraîner ses hommes; mais la défense fut à la hauteur de l'attaque, et il dut battre en retraite après avoir perdu les deux tiers de son armée. Deux ans après, il était au siège de Malte, où Dragut fut tué (1565). Là encore il se prodigua avec une témérité extraordinaire; mais il était écrit qu'il mourrait de sa belle mort sur les rives du Bosphore, et en effet, nommé capitan-pacha en 1567, il s'éteignit à Stamboul en 1570.

Euldj-Ali. — Euldj-Ali, fils d'un pêcheur calabrais, ancien captif qui avait renié sa foi pour se venger d'un soufflet, devenu le corsaire le plus redouté de la Méditerranée après Dragut, fut envoyé à Alger comme Beglierbeg (1568). Il causa de graves embarras à l'Espagne en appuyant la révolte des Morisques de l'Andalousie, battit le misérable sultan de Tunis, Hamida, entra dans la ville avec 11 000 hommes, et y laissa garnison (1569), mais ne put prendre La Goulette, toujours occupée par les Espanols. Il commanda l'aile gauche de la flotte turque à la bataille de Lépante (1571) et s'y couvrit de gloire au milieu de la défaite en enlevant la galère capitane de l'ordre de Malte. Puis, en moins de deux ans, il reconstitua la marine du sultan. L'année suivante, Don Juan d'Autriche fondit sur Tunis à l'improviste, avec 27 000 hommes, et l'occupa (1573). Euldj-Ali lui répondit en débarquant devant la place, avec Sina-Pachan et 60 000 hommes. Cette fois, La Goulette fut prise et la garnison espagnole entièrement massacrée. Presque tous les défenseurs de la ville périrent sur la brèche. La capitale des Hafsides devint le chef-lieu d'un pachalik. Bientôt après (1575), le Beglierbeg envoya contre le Chérif de Fez une armée de 7000 mousquetaires, 800 spahis, 1000 Zouaoua, 6000 cavaliers indigènes : les renégats du Chérif le trahirent en pleine bataille. Son frère, qui avait appelé les Turcs, fut installé à sa place, et promit de seconder ses protecteurs dans l'attaque d'Oran. Une armée formidable fut réunie, et Euldj-Ali toucha presque à la réalisation du rêve de tous les Beglierbegs; mais il fut retenu par

Mourad III, qui lui donna l'ordre de réprimer une révolte en Arabie. Là encore il réussit. Il mourut en 1587, au moment où il allait entreprendre le percement de l'isthme de Suez. Ce petit paysan calabrais superstitieux, « sur lequel le destin avait semblé prendre plaisir à montrer la puissance de ses caprices », fut enterré dans une magnifique mosquée qu'il s'était fait bâtir entre Arnautkoï et Buyukdéré.

V. — Organisation de l'Afrique ottomane.

Le gouvernement des Beglierbegs. — Dès cette époque toutes les règles de l'organisation et de l'administration de cette Afrique turque étaient déjà tracées. Elles ne furent qu'altérées dans la suite. En principe, le gouvernement était énergiquement centralisé dans les mains des Beglierbegs, ou, en cas d'absence, dans celles de leurs *Khalifats* (lieutenants). Alors ni le gouverneur de Constantine, ni le caïd de Tunis, ni celui de Tlemcen, ne correspondaient directement avec Stamboul. La milice était loin d'avoir acquis l'indépendance à laquelle elle parvint plus tard. Elle comprenait presque autant de renégats que de Turcs d'origine; des régiments de Kabyles Zouaoua, et de nombreux mercenaires levés un peu partout, suivant la tradition de Kheïr-ed-Din, lui faisaient aisément contrepoids; de rudes batailles y creusaient de temps en temps de grands vides. D'autre part les *reïs*, ou capitaines corsaires, qui formaient une sorte de ghilde appelée la *Taïffa*, et dont les équipages, les ouvriers et les esclaves mêmes constituaient une force considérable, étaient toujours et naturellement inclinés à l'obéissance envers des chefs qui s'étaient acquis une si haute prépondérance dans cent expéditions maritimes. Ils leur étaient soumis autant par respect que par crainte, et certes on eût ri d'un capitaine de galère qui aurait voulu tenir tête au héros de Lépante, amiral du Padishah.

Organisation militaire. — L'administration des indigènes ne s'étendait pas jusqu'aux limites où nous l'avons portée.

Elle s'arrêtait à la lisière méridionale du Tell. Les Beglierbegs ne s'occupaient pas de leurs coutumes, ni de leurs mœurs. Ils n'exigeaient d'eux que le libre passage de leurs troupes, et le paiement d'impôts peut-être lourds dans le Nord, mais de plus en plus légers à mesure qu'on avance dans le Sud. Aussi pouvaient-ils maintenir leur domination avec un petit nombre de soldats. Toutefois, ce petit nombre, et même un corps d'armée double du leur, aurait été insuffisant s'ils n'avaient pas su, avec une habileté rare, mettre à profit l'organisation sociale de leurs sujets. Le chiffre de 15 000 hommes peut être admis, en moyenne, pour la milice de la fin du XVI[e] siècle. Il ne dépassa jamais 22 000. De ces 15 000 hommes, un tiers, qualifié de *khezour* (repos), restait dans Alger, et prenait part aux expéditions maritimes; un second tiers allait tenir garnison (*nouba*) dans certaines villes ou forteresses de l'intérieur, comme Tebessa, Constantine, Biskra, Bougie, Tlemcen, Mostaganem, et s'y subdivisait en *seffara* ou compagnies de vingt-trois hommes; le reste formait des colonnes (*mahallat*) qui se partageaient en *kreubbat* ou « tentes ». On comptait à part un corps d'aventuriers appelé *Zbentout*, et les artilleurs.

C'était peu pour assurer la paix sur une surface aussi grande que la moitié de l'Algérie et de la Tunisie contemporaines; mais ces troupes régulières s'appuyaient sur les *Zmoul* et les *Maghzen*.

Les Zmoul. — Les *Zmoul* (plur. de *Zmala*, *Smala*) étaient des tribus artificielles, composées d'indigènes fugitifs qui se groupaient souvent sous l'autorité d'un « cheïkh » ou personnage religieux. Le gouvernement d'Alger leur concédait des terres, et ils n'avaient qu'à payer à leur cheïkh quelques redevances; en retour, ils s'engageaient à combattre leurs voisins pour protéger les soldats et les voyageurs dans un cercle assez étendu autour de leur territoire. Le groupe principal de leurs cabanes ou de leurs tentes était placé au bord d'une route, et s'appelait *konak*. On a pu retracer la ligne des *konak* depuis le Sig jusqu'à Miliana. Ils jalonnent à peu près la route actuelle de la vallée du Chélif (Sig, Hillil, Mina, Djediouia, Oued-Sélikh, Oued-Rouina).

Les tribus Maghzen. — Les *Maghzen* étaient des tribus guerrières qui presque toutes avaient été souveraines dans leurs régions. Le gouvernement leur maintenait leur ancienne autorité. Elles ne payaient ni l'*achour* (dîme sur la terre), ni la *lezma* (impôt sur les troupeaux); mais elles se chargeaient de les exiger de certaines autres tribus tombées au rang des *raïas*. Elles avaient leurs sujets, et cela suffisait, caressant leur orgueil, à garantir leur fidélité. Presque tout le pays était ainsi divisé en *maghzen* et en *raïas*. Même les fonctionnaires turcs préposés, sous le nom de *caïds*, à la surveillance de certaines contrées, comme le Djendel et le pays des Flittas, avaient leurs raïas qu'on pourrait appeler raïas de gouvernement, et c'est surtout chez ceux-là que les *mahallat* allaient percevoir l'impôt, non sans exactions ni violences.

La milice des janissaires. — Le seul danger de ce système était de développer sans cesse chez des hommes de basse origine pour la plupart, comme étaient les soldats turcs, l'orgueil, la brutalité, le mépris des lois, en les élevant trop haut au-dessus du peuple vaincu, d'autant plus que leur fameuse milice (*Odjak*) était une sorte de république dont les chefs avaient peu d'autorité. Le simple soldat, ou janissaire, s'appelait *ioldach*. Il recevait, pour chaque mois, un pain de vingt onces et une solde de 3 fr. 60. Au bout de cinq ans de services, il lui était alloué 15 fr. 55. C'était la haute paie, dite *saksan*, et le grade n'y changeait rien. Tous les grades étaient donnés à l'ancienneté. Le plus ancien officier devenait *kiaïa* (commandant supérieur); et, deux mois après, *aga* (capitaine général de la milice); il ne gardait cette charge que deux autres mois, et prenait dès lors le titre honorifique de *mansulaga*, qu'il portait jusqu'à sa mort. L'égalité de la solde et l'avancement à l'ancienneté faisaient que les soldats regardaient leurs officiers comme des camarades, et tenaient d'eux peu de compte quand la fantaisie les prenait de bouleverser l'État. On le vit bien dès que des pachas triennaux remplacèrent les Beglierbegs.

Les corsaires. — Les corsaires du royaume d'Alger étaient, à la fin du XVIe siècle, les premiers marins de leur temps. Leurs galères, débarrassées de tout ce qui pouvait les

alourdir sans être strictement nécessaire, étaient d'une vitesse incomparable, et leurs équipages étaient soumis à la discipline la plus sévère. Leurs chiourmes étaient composées de forçats, comme celles de toutes les galères chrétiennes. Les galères portaient, outre un certain nombre de soldats intéressés aux prises, du canon et des artilleurs. Personne ne pouvait y changer de place dès qu'elles avaient pris la mer, et elles naviguaient par tous les temps. Il était rare qu'elles ne revinssent pas au port escortant quelques navires de commerce pleins d'hommes et de marchandises. Les hommes, dépouillés de leurs vêtements, étaient vendus à l'encan sur la place du Badestan; les marchandises trouvaient aussi de nombreux acheteurs, même le vin, et la ville entière se réjouissait, tandis que les vainqueurs se distribuaient des bénéfices considérables. Douze centièmes étaient attribués au Beglierbeg ou à son lieutenant, un était affecté aux réparations du port d'Alger, un à l'entretien des mosquées. Le reste se partageait également entre les armateurs d'un côté, et le capitaine (*reïs*), les soldats et les maîtres d'équipage de l'autre. La ville basse appartenait aux reïs. Ils s'y étaient fait bâtir des maisons spacieuses, aux murs épais, percées de portes basses et de fenêtres étroites, pareilles à des forteresses. Là étaient tout ensemble leurs appartements décorés avec un luxe bizarre, européen et oriental, les pièces réservées à leurs nombreux serviteurs de toute race, leurs magasins remplis de tout ce qui peut servir à la guerre et de provisions inépuisables, leurs bains particuliers, et ces grandes salles voûtées, entourées de petites chambres, qu'ils appelaient encore des *bains*, mais dont le mot *bagnes*, dérivé de l'italien *bagni*, indique suffisamment la destination. Tel ou tel de ces bagnes a contenu jusqu'à 3000 captifs. On y vendait du vin, et c'étaient presque des lieux de plaisir jusqu'à une certaine heure du soir. Les esclaves employés dans la ville y rentraient alors pour dormir. La réelle puissance des reïs, l'insouciance avec laquelle ils dépensaient leurs richesses, le faste de leurs escortes, quand ils sortaient suivis de pages tout vêtus de soie, faisaient d'eux, dans ce monde où la mort comptait pour si peu, les plus enviables des mortels; mais là se bornait leur ambition. C'est seule-

ment plus tard, au XVIIe siècle, que, dégagés de leurs obligations envers les successeurs immédiats des Barberousse, ils commencèrent, suivant l'exemple de la milice, à former un État dans l'État, et purent même usurper le pouvoir.

Les renégats. — Un fait surprenant est déjà le nombre des renégats qui tenaient le haut rang dans cette barbare aristocratie maritime. Sur les 35 reïs de 1588, énumérés par le père Dan, on en compte au moins 22 d'origines très diverses : un Hongrois, un Français, un Albanais, deux Espagnols, un Juif, un Corse, deux Vénitiens, un Padouan, trois Grecs, un Sicilien, un Napolitain, un Calabrais, six Génois. Il en était presque de même dans la milice, comme nous l'avons vu, et cela suffit à donner une idée juste de l'attraction qu'exerçait la vie d'aventures sur les hommes du XVIe siècle. Il faut encore penser que des milliers de captifs enfermés dans les bagnes ne demandaient qu'à en sortir en reniant la foi chrétienne. Souvent les reïs s'y opposaient, parce qu'ils perdaient ainsi l'occasion de les vendre ; mais ils ne pouvaient empêcher qu'un tiers au moins leur échappât.

Conclusion. — Cela fit qu'Alger, petite ville kabyle à l'origine et quelque peu andalouse, gouvernée par des Turcs purs, se remplit très rapidement d'Européens coiffés du turban, s'enfla outre mesure, et devint, toujours sous le masque de l'islamisme, une cité de près de cent mille âmes, toute méditerranéenne. Elle garda bien, et elle devait garder, l'aspect d'une ville orientale. Elle fut « Alger la Blanche », dressée en amphithéâtre sur le bord d'une mer bleue, toute en maisons cubiques, dont les terrasses s'élevaient les unes au-dessus des autres. Elle eut son « Fort de la Victoire », bâti sur l'emplacement de la tente de Charles-Quint, en témoignage d'un des plus brillants triomphes du Croissant, ses hautes murailles crénelées qui continuaient de défier les assauts de la chrétienté, ses fortins et surtout son front de mer hérissé de canons toujours tournés vers les ennemis de Dieu unique, ses sept casernes de soldats toujours prêts à mériter le paradis dans le *djihad*. Mais derrière ce décor une lente évolution modifiait le sang, l'âme même de tous ses habitants, et devait contribuer, avec la disposition d'es-

prit de ses soldats et de ses marins, à corrompre Alger d'une certaine manière, au détriment de l'empire qui l'avait créée. Si peu que la Turquie relâchât le lien par lequel Kheïr-ed-Din la lui avait attachée, elle devait entrer dans une voie nouvelle et toute personnelle, et malgré quelques périodes d'éclat, s'incliner vers la décadence. Ce que nous appelons l'Algérie devait suivre la même destinée. Or nous touchons, précisément après la mort de Euldj-Ali, au commencement de cette évolution, qui aboutit, de chute en chute, à l'occupation française de 1830.

BIBLIOGRAPHIE

Sources arabes. — **Ibn Khaldoun**, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, 4 vol. in-8. Alger, 1852-1856. — Du même, *Prolégomènes*, éd. de Slane, 2 vol. gr. in-4; trad. de Slane, 3 vol. in-4°, 1863-1868. — **El Marrékoshi**, *Histoire des Almohades*, édit. angl. de R. Dozy, Leyde, 2° éd. 1881; trad. fr. de Fagnan, dans la *Revue Africaine*, 1892. — **Abou Moh. Salah ben Abd el Halim**, *Roudh el Kartas*, trad. fr. de Beaumier, Paris, 1860. — **Mohammed ben Ali-er-Raïani el Kaïroûani**, *Histoire de l'Afrique*, trad. fr. de Pellissier et Rémusat, Paris, 1845, vol. VII de *l'Exploration scientifique de l'Algérie*. — **Abou el Qasem ben Ahmed Ez-Zeïani**, *Et-Tordjman el Mo'arib*, ch. XV, éd. et trad. O. Houdas, 1886. — **Moh. Esseghir el Oufrani**, *Nozhet el Hadi*, édit. et trad. O. Houdas, 1888-1889. — **Abou Ras** (Moh. Cheïkh), *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, trad. par Arnaud dans la *Revue Africaine*, t. XXII et suiv. — **Cid Abou Abd Abdallah Moh. ibn Abd-et-Djelil Et-Tenessi**, *Histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen*, trad. fr. de l'abbé Bargès, 1852. — **Cheick Moh. Abd el Djelil Et-Tenessi**, *Complément de l'histoire des Beni-Zeiyan*, trad. par le même, 1887. — **El Bekri**, *Description de l'Afrique septentrionale*, édit. par de Slane, Alger, 1857; trad. par le même, Paris, 1859. — **El Edrisi**, *Géographie*, trad. par Amédée Jaubert, 2 vol. Paris, 1836-1840. — Du même, *Description de l'Afrique et de l'Espagne* (extrait de l'ouvrage précédent), text., trad. not. et gloss., par R. Dozy et M. J. de Gœje, Leyde, 1866. — **Ibn Batoutah**, *Voyages*, texte et trad. par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, 4 vol., 1874-1879; imp. impériale, 1859.

Géographie et ethnographie de l'Afrique. — **Léon l'Africain** (mort en 1552), *L'Afrique* (en arabe); trad. latine de Florius, Anvers, 1556; trad. fr. Temporal, Lyon, 1556; nouv. édit., 4 vol. in-8. Paris, 1830. — **Marmol-Carajaval** (Espagnol prisonnier de 1536 à 1544), *Description générale de l'Afrique*; édition originale espagnole, Grenade, 3 vol. in-fol., 1573-1599; trad. fr. Perrot d'Ablancourt, 3 vol. in-4, Paris, 1667 (a beaucoup emprunté à Léon l'Africain). — **Shaw**, *Travels and Observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, in-fol., 1738; trad. fr., La Haye, 2 vol. in-4, 1743. — **Barth**, *Voyages en Afrique*, édit. allemande, Gotha, 1857-1858; édit. anglaise, Londres, 1857-1859; édit. française, 4 vol., in-8, Paris, 1860. — **O. Niel**, *Géographie de l'Algérie*, in-18, Bône, 1876. — **E. Reclus**, *Géographie universelle*, t. XI, *Afrique septentrionale*, 1886. —

Largeau, *Le Sahara algérien*, 1878. — **Choisy, Pouyanne, Rolland, Sabatier**, etc., Études relatives au Transsaharien. — **H. Schirmer**, *Le Sahara*, Paris, in-8, 1893. — **Ch. Tissot**, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, 2 vol. in-4, Paris, 1884-1888.

Histoire générale. — **D'Avezac**, *Description et histoire de l'Afrique ancienne*, in-8, Paris, 1845. — **E. Carette**, *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Afrique* (*Exploration scientifique de l'Algérie*), Paris, in-4, 1844; *L'Algérie*, dans l'*Univers pittoresque*, 1847. — **Marcel**, *Tunis*, *ibid.*, 1850. — **Rousseau**. *Chroniques de la Régence d'Alger* (trad. d'un ms. arabe intitulé *Ez-Zohrat Eneyrnat*, in-8, Alger, 1841; Extrait de l'Histoire de la dynastie des Beni-Hafs par **Ez-Zerchachi**), Paris, in-8, 1849; *Annales tunisiennes*, Alger, 1864. — **Féraud**. *Annales tripolitaines*, dans la *Revue Africaine*, nos 159 et suiv. — **E. Mercier**, *Histoire de l'Afrique septentrionale*. 3 vol. in-8. Paris, 1888-1891.

Les Berbères. — Le général **Faidherbe**, *Collection complète des inscriptions numidiques* (libyques), in-4. Lille, 1870. — Le commandant **Rinn**. *Les Origines berbères*, Alger, 1889 (très fantaisiste). — Du même, *Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha*, in-8, Alger, 1885. — **Verneau**. *Rapport sur une mission scientifique dans l'Archipel Canarien* (les Canariens seraient des Berbères), dans les *Arch. des missions*, 1887. — **E. Renan**, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, in-8, Paris, 1863, et *la Société berbère*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1873. — **Mélix** *Études berbères*, passim dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*. — **Judas**. *Étude comparative de la langue berbère*, 1857; *Sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques*, dans l'*Annuaire de la Soc. arch. de Constantine*, 1861; *Sur l'écriture de la langue berbère dans l'antiquité et de nos jours*, Paris, in-8, 1863. — **Halévy**. *Études berbères*, dans le *Journal asiatique*, 1874. — **E. Reboud**. *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, Constantine, 1879; *Matériaux pour servir à l'histoire des monuments mégalithiques*, etc., *ibid.*, 1883; *Excursions dans la Maouna et ses contreforts*. *ibid.*, 1883. — **A. Letourneux**, *Aperçu des monuments préhistoriques de l'Algérie*, dans le *Bulletin de la Soc. alg. de climatologie*. Alger, 1869; *Du déchiffrement des inscriptions libyco-berbères*, dans les *Actes du IVe congrès international des Orientalistes*. Florence. 1878. — **Hanoteau**. *Littérature orale des Touareg*. 1835; *Essai de grammaire de la langue tamachek*. Paris. in-8. 1860; *Essai de grammaire kabile*. in-8, Alger. 1858. — **E. Masqueray**. *Dictionnaire français-touareg* (*dialecte des Taitoq*). gr. in-8. Paris. 1893 (1er fasc.). — Du même. *Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zénaga du Sénégal avec... les dialectes des Chaouïa et des Beni-Mzab*, dans les *Archives des Missions*. 1879. — **R. Basset**. *passim* dans le *Bulletin de Correspondance Africaine*. — **De Motylinski**. *Les livres de la secte Abadite*, *ibid.*, 1885. — **Broussais**. *Recherches sur la transformation du berber*. *ibid.*, 1883. — Articles de **Tauxier** dans la *Revue Africaine*. — **H. Schirmer**. *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur*, in-8. Paris. 1892. — **E. Masqueray**. *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie* (Kabyles, Chaouïa. Beni-Mzab). in-8. Paris. 1886. — **H. Fournel**. *Les Berbères. Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, d'après les textes imprimés. 2 vol. gr. in-8. Paris. 1875-1888. — Le commandant **E. Carette**. *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale*. in-8. Paris. 1853 (t. III de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*). — **Duveyrier**. *Les Touareg du nord*. Paris. 1864. — **Bisson**. *Les Touareg de l'ouest*. 1889. — **Coyne**. *Le Mzab*, dans la *Revue Africaine*. t. XXIII. — **Ch. Amat**. *Les M'Zabs et les M'Zabites*. in-12. Paris. 1888. — **E. Masqueray**. *Livres des Beni-Mzab. Chronique d'Abou-Zakaria*,

Paris, in-8, 1879. — **Aucapitaine**, diverses études sur les Kabyles, notamment Paris, 1860. — **A. Hanoteau** et **A. Letourneux**, *La Kabylie et les Coutumes kabyles*, 3 vol. in-8, Paris, 1872-1873. — **A. Hanoteau**, *Poésies populaires des Kabyles du Jurjura*, in-8, Paris, 1867. — **J. Rivière**, *Recueil de contes populaires de la Kabylie*, in-18, Paris, 1882. — **R. Basset**, *Contes populaires berbères*, in-18, Paris, 1887. — **E. Carette**, *Études sur la Kabylie*, 2 vol. in-8, 1848-1849. — **Berbrugger**, *Les Époques militaires de la Grande-Kabylie*, in-18, Alger, 1857. — **E. Masqueray**, *Souvenirs et visions d'Afrique*, in-12, Paris, 1894.

Domination carthaginoise. — **Heeren**, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, 1793, trad. fr. Suckau, 7 vol. in-8, Paris, 1829-1844. — **Movers**, *Das Phœnizische Alterthum*, 4 vol. in-8, Berlin, 1840. — **Bœtticher**, *Gesch. der Karthager*, in-8, Berlin, 1827. — **Becker**, *Carthage*, dans la Coll. Ersch et Gruber, 1830. — **Bosworth Smith**, *Carthage and the Carthaginians*, in-12, Londres, 1878. — **O. Melzer**, *Gesch. der Karthager*, t. I, Berlin, 1879. — **E. Bourgeois**, *La constitution de Carthage*, dans la *Revue Historique*, nov. 1882. — **E. Quatremère**, *Inscriptions puniques*, in-8, 1828. — Le Père **Delattre**, *Les tombeaux puniques de Carthage*, in-8, Lyon, 1890.

Domination romaine et vandale. — **Mommsen**, *Corpus inscriptionum*, t. VIII, in-f°, Berlin, 1881, suivi des suppléments de l'*Ephemeris grammatica*. — **L. Renier**, *Inscriptions romaines*, Paris, in-f°, 1855; *Rapports de mission dans la province de Constantine*, dans les *Archives des missions*, 1851. — **Delamare**, *Archéologie de l'Algérie*, planches grand in-4, Paris, 1850; *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse*, in-8, Paris, 1850. — **Dureau de la Malle**, *L'Algérie, histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales*, in-18, Paris, 1852. — **Vigneral**, *Ruines romaines* (Kabylie, Bône, Guelma), Paris, 1867-1868. — **Brunon**, *Mémoire sur les fouilles exécutées au Madr'assen, mausolée des rois de Numidie*, dans les *Mém. Soc. arch. de Constantine*, 1874. — **R. Cagnat**, *L'armée romaine d'Afrique sous les empereurs*, 2 vol. in-4, Paris, 1892. — **Gust. Boissière**, *L'Algérie romaine*, 2e édit., in-12, 2 vol., Paris, 1883. — **E. Cat**, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, in-8, Paris, 1891. — **R. de la Blanchère**, *De rege Juba II*, Paris, in-8, 1883. — **E. Masqueray**, *De Monte Aurasio*, Paris, in-8, 1886. — **O. Hirschfeld**, *Untersuchungen auf dem Gebiete der rœmischen Verwaltung*. — **R. Cagnat**, *Rapport sur une mission en Tunisie* (1881-1882), dans les *Archives des missions*. — **R. de la Blanchère**, *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie Césarienne*, 1882. *Ibid.* — **Wilmans**, *Lambèse*, in-4, Berlin, 1875. — **Gust. Boissière**, *De urbe Lambæse et de Legione Tertia Augusta*, in-8, Paris, 1878. — **E. Cosneau**, *De Romanis viis in Numidia*, in-8, Paris, 1886. — Nombreux articles archéologiques de **Berbrugger**, **Trémaux**, **Poulle**, **Féraud**, **Chabassière**, **Masqueray**, **Mac-Carthy**, **Bache**, **de Wimpfen**, **Wolf**, **Reboud**, **Cherbonneau**, **de Bosredon**, **Lacroix**, etc., dans les Revues d'Algérie. — **V. Waille**, *De Cæsareæ* (Cherchel) *monumentis*, in-8, Alger, 1891. — **Pallu de Lessert**, *Les Assemblées provinciales et le culte provincial en Afrique*, Oran, 1884; *Les gouverneurs de Maurétanie*, Oran, 1885; *Vicaires et comtes d'Afrique*, in-8, Paris, 1892. — **Gaston Boissier**, *Promenades archéologiques*, in-18, Paris, 1894. — **P. Monceaux**, *Les Africains*, in-18, Paris, 1863. — **D. Vœlter**, *Der Ursprung des Donatismus*, in-8, Tubingue, 1883. — L'abbé **Duchesne**, *Le Dossier du Donatisme* dans *Mélanges de l'École fr. de Rome*, 1890. — **E. Nœldechen**, *Tertullian*, in-8, Gotha, 1892. — **Marcus**, *Hist. des Wandales*, in-8, Paris, 1836.

Domination arabe. — **Cardonne**, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, 3 vol. in-12, 1765. — **E. Mercier**,

Hist. de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale, in-8. Constantine, 1875. — **Cherbonneau**, *Ecrivains musulmans de l'Algérie*, dans la Rev. *Afr.*, t. I (du même, nombreux articles dans la même *Revue*). — **A. Müller**, *Der Islam in Morgen = und Abendland*, dans la coll. Oncken, 2 vol., Berlin, 1885-1886. — **Weil**. *Gesch. der Khalifen*. 5 vol., Manheim, 1846-1862. — **De Mas-Latrie**. *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au moyen âge* (préface tirée à part de son grand ouvrage sur les traités), Paris, 1886. — **Tauxier**, *Une émigration arabe en Afrique un siècle après J.-C.*, dans la *Revue Africaine*, t. XXIV. — **Rinn**, *Marabouts et Khouan*, *Étude sur l'Islam en Algérie*, in-8, Alger, 1884. — **Trumelet**. *Les Saints de l'Islam*. in-18, Paris, 1881, et l'*Algérie légendaire*, in-18, Alger, 1892.

Établissements espagnols et portugais. — Le cardinal **Ximénès**. *Rapports sur les expéditions d'Afrique*, publiés par le général de Sandoval, dans la *Revue Africaine* de 1869. — **Ximénès**, Lettres à D. L. de Ayala, in-8, Madrid, 1867. — Gomez (Alvaro). *De rebus gestis Fr. Ximenii*. Compluti, in-4, 1554. — **Quintanilla** et **Mendoza**, *Oranum Ximenii virtute catholicum, seu de Africano bello*. in-8, Séville, 1550, et in-4, Rome, 1658. — **Pedro de Salazar**. *Historia... guerras entre christianos y infideles*, in-f°. Medina del Campo. 1570. — **Osorius** (voir ci-dessous, p. 902). — **Gramaye**. *Africæ illustratæ libri decem*, Tournai, in-4, 1622. — **Suarez-Montanez** (en espagnol). *Mers-el-Kébir et Oran*, trad. Berbrugger, dans la *Revue Africaine*, t. IX à XI. — **Gorguos**. *Les Espagnols pendant l'occupation d'Oran*, *ibid.*, t. II. — **Guin**. *Entreprises des Espagnols pendant l'occupation d'Oran*, *ibid.*, n° 178. — **Jacqueton**. *L'expédition d'A. Martinez de Angulo contre Tlemcen* (1535), *ibid.*, 1892. — **E. de la Primaudaie**, *Documents sur l'hist. de l'occupation espagnole*, dans la *Revue Africaine*, t. XIX à XXI. — *Lettres arabes relatives à l'occupation espagnole*, *ibid.*, n° 100. — **Cueva** (F. de la). *Relacion de la guerra del reino de Tremecin*, dans la *Coleccion de libros españoles raros ó curiosos*, t. V. Madrid, 1881. — **Berbrugger**, *Le Peñon d'Alger*, in 8, Alger, 1860. — **De Villegaignon**, *Caroli V expeditio*, in-4. Paris, 1542. — **R. Basset**. *Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541*. in-8. Paris, 1890. — **Cat**. *De Caroli V in Africa rebus gestis*, in-8, Paris, 1891. — **Turba**. *Ueber den Zug Kaiser's Karls V gegen Algier*, in-8, Vienne, 1890. — **Castan**, *Conquête de Tunis en 1535*. racontée par deux écrivains franc-comtois (Antoine Perremis et Guillaume de Mantoche). Besançon, 1891. — **Galindo** et **de Vera**. *Historia... de España respecto de sus posessiones*, etc., in-8, Madrid, 1884.

Alger et la domination turque. — **H. de Grammont**, *Correspondance des Consuls d'Alger*, dans la *Revue Africaine*, n° 184 et suiv. — **E. Plantet**, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France* (1579-1833). 2 vol. in-8. Paris. 1889, et *Correspondance des beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour* (1577-1830), t. I. Paris. 1893. — **F. Lopez Gomara**, *Chronique des Barberousse* (en espagnol), in-8. Madrid, 1854; t. VI du *Memorial historico español*. — **Sander Rang** et **F. Denis**, *Fondation de la Regence d'Alger; hist. des Barberousse; chronique arabe du XVIe siècle*. 2 vol. in-8. Paris. 1837. — **Laugier de Tassy**. *Histoire d'Alger*. in-16, Amsterdam. 1725. — **Ch. de Rotalier**, *Histoire d'Alger*. 2 vol. in-8. Paris, 1841. — **De Grammont**. *Histoire d'Alger*. in-8, Paris. 1887. — **Haedo**. *Topografia e historia general de Argel*, Valladolid. 1612; trad. fr. de Berbrugger et Monnereau dans la *Revue Africaine*. t. XIV et XV; et *Epitome des rois d'Alger* (en espagnol). trad. fr. H. de Grammont. *Ibid.*, t. XXIV et XXV. — **Watbled**, *Établissement de la domination turque en Algérie*. *Ibid.*, n° 101. — **Sander Rang**. *Précis analytique de l'histoire d'Alger*. 1834. — **Walsin-Esterhazy**.

De la domination turque, in-8, Paris, 1840. — L'amiral **Jurien de la Gravière**, *Doria et Barberousse*, in-12, Paris, 1886. — **Berbrugger**, *La mort du fondateur de la Régence d'Alger* dans la *Revue Africaine*, 1859-1860, et d'autres articles, très nombreux, sur cette période. — Articles également très nombreux de **Féraud**. — **Watbled**, *Pachas et Pachas-deys*, *Ibid.*, n° 102. — **Devoulx**, *Icosium* (Alger), *Ibid.*, 1875; *La marine de la Régence d'Alger*, *Ibid.*, nos 85 et suiv.; *Le Registre des prises*, *Ibid.*, et d'autres articles, très nombreux, sur cette période. — **Mgr Pavy**, *La piraterie musulmane*, *Ibid*, t. II. — **H. de Grammont**, *Études algériennes*, I, *la course*; II, *l'esclavage*; III, *la rédemption*, dans la *Revue Historique* de 1884-1885. — **De Rocqueville**, *Relation des mœurs et du gouvernement des Turcs d'Alger*, in-12, Paris, 1675. *Un corsaire algérien au XVIe siècle* (récit du captif **P. Daulier**, détails sur le corsaire tunisien Békir), dans la *Revue Africaine* de 1892. — **L. Vignoles**, *La piraterie sur l'Atlantique au* XVIIIe siècle, in-8, Rennes, 1891. — Le P. **Dan**, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, in-4, Paris, 1637 et 1639. — Du même, *Les illustres captifs*, publié par le P. Calixte (voir *Revue des questions historiques*, juillet 1892, et *Revue Africaine*, nos 157 et suiv.). — *Lettres* de **Saint-Vincent de Paul**. — *L'Histoire d'un captif* dans **Cervantès**, *Don Quichotte*; et du même, *Los Baños de Argel*, in-12, Paris, 1615. — **Berbrugger**, *Captif et patronne*, dans la *Revue Africaine*, n° 46. — **D'Arvieux**, *Mémoires*, publiés par le Père Labat, Paris, 1735. — **E. d'Aranda**, *Voyage et captivité à Alger*, in-12, Paris, 1657, et in-16, Bruxelles, 1662. — **Piesse**, *L'Odyssée de Chastelet des Boys*, dans la *Revue Africaine*, n° 72. — Le Père **L. Hérault**, *Les triomphes de la Charité*, in-8, Paris, 1643, et ses *Lettres* à son supérieur, citées par l'abbé **d'Orse**, *Alger pendant cent ans*, in-16, s. d. — **L. Pingaud**, *Un captif à Alger* au XVIIIe siècle (le chevalier d'Arreger), dans la *Revue Historique*, t. XIII, 1880. — Colonel **R. L. Playfair**, *Relations de la Grande-Bretagne avec les États barbaresques*, dans la *Revue Africaine*, t. XXI à XXV.

Histoires locales (Algérie). — L'abbé **Bargès**, *Hist. de Tlemcen*, complément de son Histoire des Beni-Zéyane. — **Brosselard**, *Mémoire sur les tombeaux des Beni-Zéyane* et *Inscriptions arabes de Tlemcen*, Alger, 1858. — **Féraud**, *Hist. de Bougie*, dans le *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1869. — **L. Fey**, *Histoire d'Oran*, in-8, Oran, 1858. — **Vayssettes**, *Histoire des beys de Constantine*, dans le *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1867. — **Federmann** et **Aucapitaine**, *Organisation du Beylik de Titeri*, dans la *Revue Africaine*, nos 52 et suiv. — **Robin**, *Organisation des Turcs dans la Grande-Kabylie*, *Ibid.*, nos 52 et suiv. — **Féraud**, *Les Ben-Djellab, sultans de Touggourt*, *Ibid.*, nos 155 et suiv.

Le Maroc. — **Braitwaite**, *Histoire des révolutions du Maroc*. — **Élie de la Primaudaie**, *Villes maritimes du Maroc*, dans la *Revue Africaine*, nos 92 et suiv. — L'abbé **Godard**, *Les évêques du Maroc*, *Ibid.*, t. II et suiv., et *Histoire du Maroc*, *Ibid.*, t. IX. — **Diégo de Torrès**, *Hist. des Chérifs*, à la suite de Marmol, traduit par d'Ablancourt, 1667 (autre trad. fr. in-18, Paris, 1636). — **Berbrugger**, *La canne à sucre et les Chérifs du Maroc au* XVIe *siècle*, dans la *Revue Africaine*, n° 32. — **De Slane**, *Conquête du Soudan par les Marocains*, *Ibid.*, t. I. — **Cherbonneau**, *Essai sur la littérature arabe au Soudan*, dans le *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1854-1855. — **Berbrugger**, *Occupation anglaise de Tanger* (XVIIe siècle), dans la *Revue Africaine*, n° 29. — **Castonnet des Fosses**, *Dynastie des Chérifs Filali* (Hassaniens), dans la *Revue de l'Afrique française*, 1888. — **Vicomte Ch. de Foucault**, *Reconnaissance au Maroc* (*1883-1884*), in-4, avec un atlas, Paris, 1888. — **La Martinière**, dans les *Archives des Missions*, 1893 et suiv.

CHAPITRE XXI

L'INDOUSTAN
L'EMPIRE DU GRAND-MOGOL

Jusqu'à la fin du XVIe siècle.

I. — L'Indoustan jusqu'aux invasions musulmanes.

Aperçu de la géographie de l'Indoustan. — Faire l'histoire de l'Indoustan (Hindoustan), ce n'est pas faire l'histoire d'un pays, mais de tout un monde. Avec sa superficie de 4 500 000 kilomètres carrés, l'Indoustan est huit ou neuf fois grand comme la France, quatorze fois comme les Iles Britanniques, trente-quatre fois comme l'Angleterre proprement dite. Il est grand comme toute l'Europe située à l'ouest de l'Oder. Du coude le plus septentrional de l'Indus à la pointe méridionale de Ceylan il y a la même distance qu'entre Copenhague et Cadix. Il y a de quoi placer sur le sol de l'Indoustan des États aussi vastes, quelques-uns plus peuplés, que ceux de notre Europe. Le Bengale est un peu moindre que la France, mais il compte aujourd'hui 72 millions d'habitants; le Radjpoutana et l'État de Haïderabad équivalent ensemble à l'empire allemand; ce que nous appelons *Provinces du Nord-Ouest* égale à peu près la Grande-Bretagne; la présidence de Madras a plus d'habitants que l'Italie; celle de Bombay en a plus que l'Espagne; le

Pendjab en a autant que la Turquie n'a de sujets directs dans trois parties du monde; l'Assam en a plus que le Portugal; le seul royaume d'Aoude, ce serait la Belgique avec la Hollande, etc.

L'Indoustan se compose essentiellement de deux parties, qui sont comme deux triangles ayant un côté commun.

La première est parcourue par deux grands fleuves, l'Indus et le Gange, chacun avec un éventail de sources, chacun avec un éventail de bouches formant delta; c'est la plaine *indo-gangétique*, formant dépression entre les prodigieuses montagnes de l'Himalaya et les plateaux péninsulaires; elle est la région la mieux arrosée, la plus fertile, celle où la population est le plus dense. Là se pressent les villes fameuses, anciennes, qui furent les capitales des États les plus puissants et les plus riches : Patna (Palibothra), Kanoudj, Dehli, Bénarès, Aoude (Ayodhià), Lucknow. Là s'étendent, de l'ouest à l'est, le *Doab* (*Pays entre les Rivières*, pays entre le Gange et la Djamna), l'*Aoude*, le *Béhar*, le *Bengale*.

La partie péninsulaire est surtout un grand plateau, le *Dekkan* (le *Midi*), de 300 à 1000 mètres d'altitude, descendant à l'ouest sur la mer d'Oman, à l'est sur la mer du Bengale, par une série de terrasses qu'on appelle les *Ghâts* ou les « Escaliers ». Comme ce plateau est incliné de l'ouest à l'est, c'est dans cette direction, vers les côtes d'*Orissa*, des *Circars*, de *Coromandel* ou du *Carnatic*, que coulent les cours d'eau les plus considérables : la Mahanaddi (*Grande Rivière*), la Godavéri, la Kistna ou Krichna, la Cavéri, fleuves torrentueux, au débit capricieux, entraînant dans leurs flots le détritus des montagnes, se terminant en général par de petits deltas. Sur l'autre côte, il n'y a que deux fleuves un peu importants : la Nerbadda et la Tapti, qui coulent parallèlement vers le golfe de Cambaye. Cette côte de l'ouest prend successivement les noms de *Konkan* (les *Berges*), *Kanara*, *Malabar*, *Travancore*.

Entre le bassin de l'Indus et le plateau du Dekkan, un désert, celui du *Thar* : c'est le *Radjpoutana* (pays des *Radjpoutes* ou « fils de roi »), parsemé des villes royales et châteaux forts d'Adjimir, Bhartpour, Djodpour, Djéïpour, Odéïpour, Tchitor. Aux embouchures de l'Indus, le *Sind*, pays fertile, mais resserré

entre le désert de Thar et ceux du Béloutchistan. L'éventail des sources de l'Indus, c'est le pays des *Cinq Rivières* : les Grecs l'ont appelé *Pentapotamie*; les Indous l'appellent *Pendjab*, mot qui a le même sens [1]. Sur le cours moyen de l'Indus est le *Moultan*. Au nord-est du Pendjab, le *Kashmir*.

La Nerbadda et la Tapti séparent du grand plateau dekkanais un plateau moins étendu : c'est celui de *Malva* avec les monts Vindhya. A l'est du Malva, les massifs du *Boundelkhand*. Au sud de ces rivières, c'est le pays montagneux des *Mahrattes*. Entre les sources de ces rivières et celle de la Mahanaddi et de la Godavéri s'élève une autre région montagneuse : c'est le *Gondouana* ou pays des *Gond*. Au nord de la Mahanaddi, c'est le *Tchota-Nagpour*.

Outre la grande île de Ceylan, et les archipels des deux mers [2], certaines régions sont ou des annexes de l'Indoustan ou des pays dont l'histoire a toujours été mêlée à la sienne. Dans les replis méridionaux de l'Himalaya, le *Kamaon*, le *Népaul*, le *Sikkim*, le *Bhoutan*. Sur le versant septentrional de la gigantesque chaîne, le *Tibet*. Sur le moyen Brahmapoutre, l'*Assam*. — Au delà de ce fleuve, dont le delta se confond avec celui du Gange, commence l'*Indo-Chine*. A l'ouest, au delà de l'Indus, au delà des monts Souléïman (ou de Salomon), qu'on ne peut franchir qu'à certaines passes, s'étend la région montagneuse de l'*Afghanistan*, avec les métropoles de Kandahar, Kaboul, Ghazna, Hérat. Au nord de l'Indou-Kouch ou Caucase Indien, les pays de Transoxiane, Turkestan, le monde *touranien*. — Les anciens donnaient le nom de *Paropamise* à l'Indou-Kouch et aux monts Souléïman.

L'Indoustan ne paraît pas avoir subi d'invasion venant de l'est, par-dessus le Brahmapoutre, ni de l'ouest, par le bas Indus et les déserts du Béloutchistan. Au nord, il est garanti par le colossal rempart de l'Himalaya. On n'a jamais pu l'envahir que par mer ou par les passes du Paropamise. Or, par mer, il n'a

1. Les cinq rivières sont, de l'ouest à l'est : Indus, Djilam, Tchinab, Ravi, Satledj. Les Grecs les appelaient : Indus, Hydaspe, Acésine, Hydraote, Hyphase.
2. Dans la mer d'Oman, les Laquedives et les Maldives; dans la mer du Bengale, les Andaman et les Nicobar.

reçu, à part quelques visites des Grecs ou des Arabes, que ses derniers conquérants : les Européens. Au contraire, par les passes du Paropamise, les invasions ou immigrations se sont succédé aux âges préhistoriques aussi bien qu'historiques : c'est par là que l'Inde a reçu les Aryas, nos frères d'origine; c'est par là que les empires de la haute antiquité, puis Alexandre le Grand, ont essayé de l'entamer; c'est par là que sont venues les invasions des « Scythes », celles de Mahmoud le Ghaznévide au xi[e] siècle, de Timour au xiv[e], de Bâber au xvi[e], de Nadir-Shah et Ahmed-Abdali le Dourani au xviii[e]. C'est par là que l'Indoustan est entré en relations, toujours passives de son côté, avec le monde occidental, avec les steppes de l'Asie turque; c'est par là que le fond primitif de sa population a été transformé grâce aux immigrations des Dravidiens, des Aryas, des Turcs, des Afghans, des Mongols; par là se sont introduites en Indoustan non seulement des races, mais des religions.

Les races et les langues de l'Indoustan. — Aujourd'hui apparaissent encore visibles les successives alluvions humaines qui ont formé la population de l'Indoustan. — D'abord un *substratum* ethnographique formé de races au teint noir, aux cheveux crépus, que, faute d'un autre nom, on appelle les *Négritos*. Elles ont été détruites, absorbées ou refoulées; on n'en trouve plus guère aujourd'hui de représentants que dans les régions montueuses, placées au dehors des grandes voies de civilisation, chez les *Gond* ou *Koï* du Gondouana, les *Khond* de l'Orissa, les *Bhil* du Radjpoutana, les *Kohl*, les *Oraon*, les *Santal* du Tchota-Nagpour, les *Khassiens* de l'Assam, les *Vedda* de Ceylan, les insulaires des Archipels. Elles sont placées au plus infime degré de culture humaine; méprisées par tous, elles ont formé les castes de *parias*; par leurs armes et leurs outils, quelques-unes en sont encore à l'âge de la pierre; elles ont conservé les vieilles superstitions, des religions qui sont des fétichismes : chez les Gond, il n'est pas certain que, malgré les efforts de l'administration anglaise, ne se pratiquent encore les sacrifices de *mériehs*, c'est-à-dire de victimes humaines, lentement déchiquetées, car, pour qu'il tombe des pluies abondantes, « il faut qu'elles pleurent beaucoup. »

Puis une seconde couche de races, celles-ci au teint brun, à la tête forte, certainement apparentées aux races turques ou finnoises, spécialement aux Brahui du Béloutchistan; on les désigne sous le nom générique de *Dravidiens* ou *Draviriens*. Elles ont été sans doute le premier ban d'invasion venu du nord-ouest, à une époque impossible à déterminer. Elles ont commencé à refouler les Négritos. Refoulées à leur tour de la plaine indo-gangétique, elles se sont maintenues dans la partie péninsulaire de l'Indoustan, la couvrant tout entière de leurs nombreuses nations. Elles parlent des langues du type *agglutinant*, mais n'ont guère conservé leurs religions propres : elles ont adopté et suivi les évolutions religieuses des conquérants aryas. Beaucoup plus élevées en culture que les Négritos, il y a cependant parmi elles des tribus demi-sauvages : les *Korounsa* ou « mauvais gars », les *Iroula* ou « gens des ténèbres », qui « gîtent avec les tigres », les *Koragar*, vêtus de feuilles.

Aussi anciennes sans doute sont les tribus, de sang jaune, ou mêlées de sang turc, qui habitent les hautes vallées de l'Himalaya, comme les *Gourka* du Népaul, les visages à larges pommettes du Kamaon, du Sikkim, du Bhoutan, du Tibet.

Avec les Aryas, dont on cherche le berceau dans l'ancienne Bactriane (Balkh) et l'ancienne Arie (Hérat), commence, peut-être au xve siècle avant J.-C., l'immigration des races qui sont classées comme *indo-européennes* au même titre que les Perses, les Grecs, les Italiotes, les Slaves, les Germains, les Celtes (le nom des Aryas se retrouverait dans celui de l'Iran et celui de l'Irlande). Elles étaient alors presque des races du Nord; leur chef, le conquérant Rama, aurait eu les yeux bleus. Refoulant devant eux les anciennes races, les Aryas ont recouvert toute la plaine indo-gangétique, et même, par les escaliers des Ghâts, tourné le plateau de Dekkan. Ils forment la dernière couche des populations auxquelles nous devons réserver l'épithète d'*indigènes*, et ils sont les plus nombreux. On évalue aujourd'hui à environ 10 millions les Négritos (on peut y ajouter 10 millions de Négritos qui se sont *aryanisés*), à 50 millions les Dravidiens, à 170 millions les Aryas. Le type supérieur de culture et de croyances des Aryas s'est imposé plus ou moins aux premiers

occupants. Dès les temps historiques ils nous apparaissent avec les traits caractériques de leur civilisation : — la division en *varna* (couleurs, castes) qui les distingue entre eux, qui était destinée à les préserver de tout mélange de sang avec les autres races, jugées inférieures et impures; — la prédominance de deux castes supérieures, les *brahmanes* (prêtres) et les *kchatryas* (guerriers), sur les castes inférieures (*vaysias* et *soudras*), du reste les castes se sont subdivisées à l'infini, jusqu'à en former aujourd'hui près d'un millier; — chez certaines castes, la coutume des *sati*, ou immolation des veuves sur le bûcher de leur mari; — enfin une religion très compliquée, mais qui, se prêtant aux représentations plastiques des déités, a enfanté l'art le plus original, en même temps que la plus luxuriante littérature.

Les langues aryennes de l'Inde, langues *à flexions*, comme les nôtres, sont d'abord les langues anciennes : le *sanscrit*, langue morte aujourd'hui, mais langue des grands poèmes épiques et des grands monuments littéraires, langue des lettrés et des prêtres; le *prâcrit*; le *pâli* (resté langue sacrée dans l'île de Ceylan); plus tard, l'*hindi*. Celui-ci, après avoir subi l'influence des hordes persanes ou turques qui ont envahi l'Indoustan, est devenu l'*hindoustani-ourdou*, le « sabir » composite des hordes, des camps, d'une formation analogue au *latinum rusticum* des soldats et colons romains. Enfin il s'est subdivisé en presque autant de dialectes qu'il y a de grandes provinces : le *bengali* au Bengale, l'*ourya* sur la côte d'Orissa, le *gouzerati* dans la presqu'île de Gouzerate, le *maharati* des Mahrattes, le *sindhi*, le *pendjabi*, le *kashmiri*, dans le bassin de l'Indus.

Les langues dravidiennes, dont le caractère monosyllabique ou agglutinant tend à se transformer sous l'influence des langues à flexions, forment aujourd'hui huit dialectes principaux. Quatre seulement se sont élevés à la dignité de langue littéraire. Ce sont : le *tamil* ou *tamoul*, dans le nord de Ceylan, dans le pays de Pondichéry, Madras et Karikal; le *télinga*, dans la région arrosée par la Godavéri et la Krichna; le *malayalais*, sur la côte de Malabar, dans le pays de Cochin et Mahé; le *kanarais*, dans le Maïssour (Mysore) et le Dekkan occidental. Les

deux premiers sont parlés aujourd'hui, chacun, par 15 millions d'hommes; le troisième, par 5, et le quatrième, par 9.

Religions : brahmanisme et bouddhisme. — Toutes les religions supérieures de l'Inde procèdent des Aryas. La plus ancienne, le *brahmanisme*, est en même temps celle qui, un moment contestée, est restée prépondérante. Elle est issue, par une série de transformations, d'une religion arya plus ancienne, qui eut pour livres sacrés les *Védas*, avec le dieu suprême Indra, qui est le ciel, avec Agni, qui est le feu. Le brahmanisme est une religion infiniment complexe, compréhensive, réceptive, capable d'adopter les dieux et les fétiches des races inférieures aussi bien que les prophètes de l'Islam et les saints du christianisme. Cette religion est *naturaliste*, adorant la nature dans toutes les manifestations de son activité, le ciel, le soleil, la lune, les autres astres; les cours d'eau, comme le fleuve sacré par excellence, le Gange, et ses affluents non moins divins, comme la Djamna; les lacs, comme le lac Manasarovar dans l'Himalaya; les bêtes enfin, dont toutes sont vénérables, même le tigre et le serpent, mais parmi lesquelles la vache est particulièrement sacrée. Cette religion est *polythéiste*, car, comme les paganismes du monde occidental, et avec une fécondité incomparablement plus grande, elle a enfanté des dieux et des déesses, à forme humaine, à forme bestiale, à forme mi-bestiale mi-humaine, les a groupés en trinités, leur a donné des épouses et des enfants. Elle prétend avoir 330 millions de déités. Mais au-dessus de toutes s'élève la trinité brahmanique : Brahma, qui a créé; Vichnou, qui conserve; Siva, qui détruit. Ils ont respectivement pour épouses Sarasvati, Çri ou Lakchmi (la Vénus hindoue), Kâli enfin, au visage bleu et aux dents aiguës. Le brahmanisme n'est pas une religion unique; il se fractionne en des centaines de sectes : ici *vichnouïstes*, religions d'amour et de volupté; là *sivaïstes* et *kâlistes*, religions féroces, qui ont inspiré les fakirs anthropophages ou bourreaux d'eux-mêmes, les *thugs* ou étrangleurs par piété. Enfin, et au fond, la religion brahmanique est *panthéiste*, car les astres, les fleuves, les lacs, la suprême Trinité, les 330 millions de dieux, les bêtes et les gens, tout cela ne sont que des formes et des manifestations

d'un Être unique, dieu ou nature, le Tout universel. La destinée de l'homme, sa vie actuelle, son paradis, son enfer, ses métempsycoses ou transmigrations en d'autres êtres, ses *avatars* ou résurrections en d'autres corps humains, tout cela ne sont que les rêves et comme les amusements d'une Pensée unique. Pardessus tout, cette religion est souple, vivante, faisant chaque jour de nouveaux dieux, divinisant le Français Bussy, l'Anglais Nicholson, le prince de Galles. Très minutieuse, très exigeante en fait de rites et de pratiques, elle laisse à ses croyants une latitude infinie de conceptions. C'est pour cela que, dans les vieilles philosophies de l'Inde, on va des orthodoxies les plus sévères à la liberté de pensée la plus radicale, à travers tous les systèmes qu'ont cru inventer ensuite les Grecs, les Latins ou les modernes. Surtout elle se plaît aux manifestations imposantes de dévotion, aux temples colossaux, d'une architecture compliquée, surchargée de milliers de statues ou de bas-reliefs, aux nombreux collèges de prêtres, de prêtresses, de courtisanes sacrées, aux immenses pèlerinages où les dévots affluent par milliers et par millions.

A un moment cette religion a été menacée par une autre, sortie de son sein : le *bouddhisme*. Il fut prêché, à la fin du VIe siècle avant J.-C., dans le pays du Béhar, par un prince de la dynastie Çakia. Renonçant aux délices du trône et du harem, il s'en alla méditer dans le désert. C'est Çakia-Mouni, ou le « moine des Çakia »; c'est le Bouddha, « l'Éclairé ». Rien de touchant, de poétique, d'évangélique, comme son histoire ou, si l'on veut, sa légende. Il est le Messie, le Christ, le Rédempteur de l'Inde. De quoi veut-il racheter l'homme? Des misères de cette vie, des misères plus grandes encore qui l'attendent dans l'infinie succession de ses vies par delà de ce que nous croyons être la mort. La rédemption attendue, c'est la fin finale, l'anéantissement définitif, le *Nirvâna*. Pour l'obtenir, il faut la foi en le Bouddha. Il faut aussi des œuvres : renoncement au monde, chasteté, rudes abstinences, jeûnes terribles, charité universelle, même envers les bêtes féroces : une légende bouddhiste raconte que Çakia-Mouni a donné sa chair pour nourrir une tigresse affamée. On place la mort du Bouddha vers 480 avant notre ère. Les héri-

tiers de sa doctrine ont établi la distinction en clercs et en laïques, inventé des sacrements, confession, communion, tonsure, liturgie. Ils ont fondé des monastères immenses, avec des milliers de moines (*çramanas*) ou de nonnes, créé des souverains pontifes comme le *Lama* du Tibet, réuni de grands conciles, mis en usage les cloches, les chapelets, une espèce de croix (le *svastika*), le culte des reliques, les litanies, les processions, les eaux bénites, les abstinences, les carêmes. Quand les premiers missionnaires chrétiens furent en présence de cette religion, ils se sentirent pris d'épouvante : elle leur apparut comme un sosie infernal du christianisme.

Le bouddhisme, comme la foi de Jésus, menaça d'abord d'entraîner une révolution sociale. Plus de castes. Les nations non-aryas de l'Inde adoptèrent la foi nouvelle. Puis l'enthousiasme religieux fut vite confisqué par le sacerdoce grandissant; la réforme sociale avorta; le bouddhisme se mit à l'engrais des riches monastères, des grosses prébendes, des vastes domaines, qui, comme chez nous, ruinaient le pays. Sa puissance régénératrice s'amortit. Religion des pauvres, il devint une religion de riches. Dès lors il ne chercha ou ne réussit à abolir ni le naturalisme, ni le polythéisme, ni la polygamie, ni les immolations des veuves. Il finit par ressembler au brahmanisme, et alors le brahmanisme, dans l'Inde au moins, l'absorba. Il n'y eut qu'un dieu de plus dans l'infini panthéon brahmanique : le Bouddha lui-même. Ses sanctuaires furent conservés, mais transformés; ses traces honorées; près du temple de Vichnou à Djaggernaut, on célèbre des rites qui rappellent la réforme sociale tentée par lui : dans le festin qui suit le sacrifice, tout le monde mange ensemble. Près de Patna, il y a, pour les pèlerins, les stations dites de Bouddha-Gaïa, où, d'après la légende, la terre recouvre un démon « qui aimait trop les hommes et les sauvait trop facilement de l'enfer ». Ailleurs le Bouddha est un dieu brahmanique; ici, un Satan.

Dès le VIIe siècle de notre ère, le bouddhisme avait disparu de la majeure partie de l'Indoustan, ne laissant derrière lui qu'un vague souvenir et une abondante littérature hagiographique et théologique. On connaît mal l'histoire de cette des-

truction : a-t-il succombé à une réaction brutale et sanglante de l'ancien clergé contre le nouveau, des hautes castes contre la plèbe révolutionnaire, ou s'est-il lentement effacé sous l'action pacifique et lente de ces vieilles influences? nous l'ignorons. On ne le rencontre plus qu'aux deux extrémités de l'Inde : dans l'île de Ceylan, si riche en manuscrits pieux, et dans le Népaul. Heureusement pour lui, au temps de sa première ferveur, d'ardents missionnaires avaient été le prêcher au delà des limites de l'Inde, et, pendant qu'il perdait pied sur la terre natale, lui conquéraient tout un monde : le Tibet, l'Indo-Chine, la Chine, les Mongols et les autres Turcs des steppes du Nord. En Chine, le Bouddha est adoré sous le nom de *Fô*. Jamais on n'a vu religion changer si entièrement d'assiette, délaissée par la race qui l'a créée, presque uniquement adoptée par des races étrangères.

Aperçu de l'histoire ancienne de l'Inde : les épopées. — L'histoire ancienne de l'Inde, on ne peut que la deviner et conjecturer à travers les légendes consignées dans les monuments littéraires : en général, pas d'autres monuments, qui permettent d'en fixer, même approximativement, les dates. La chronologie brahmaniste, purement fantastique, commence à la création du monde : un *kalpa* ou jour de Brahma s'évalue, chez les Indous, à 3 320 000 000 années. On ne sait même pas si les événements chantés dans le *Ramayana* précèdent ou suivent ceux que chante le *Maha-Bharata*. Le premier poème, attribué à Valmiki, raconte la conquête de l'Inde par Rama aux yeux de lotus, avec sa divine femme Sita, son frère héroïque Lashmana. Dans sa lutte contre les Rakshasas, démons impurs, rôdeurs nocturnes, qu'il poursuit à travers le Dekkan et va relancer même dans Ceylan, il est aidé par le héros-singe Hanouman, à la tête d'une armée de vaillants quadrumanes. On a voulu voir dans cette épopée fantastique la lutte des Aryas contre les tribus dravidiennes, les premiers ayant été peut-être aidés par les Négritos, qui leur apparaissaient cependant plus simiesques qu'humains.

Le *Maha-Bharata*, attribué au poète Vyâsa, raconte la lutte entre les Kaurava, ou fils de Kourou, et les Pandava, ou fils de Pandou, tous également descendants de la Lune. Elle se poursuit

autour de Hastinapour (la Ville des Éléphants), près du lieu où s'éleva plus tard Dehli. Le héros ou dieu Krishna, allié des Pandou, est un prince du Gouzerati. Le poème nous laisse entrevoir dans l'Indoustan d'alors de nombreux États : aux mêlées de cette Iliade prennent part des combattants accourus du Dekkan et des rives de l'Indus.

Relations avec le monde classique : les Yavanas. — Une chronologie un peu plus précise commence avec les premiers rapports établis entre l'Inde et les peuples classiques. Les Phéniciens furent en relations commerciales avec la Péninsule et Ceylan : voyez les contes qu'ils firent aux Grecs, et que nous rapporte Hérodote, sur l'origine de la cannelle, du poivre, de la girofle, etc. Quand les Babyloniens, Assyriens, Mèdes, Perses, eurent successivement assujetti l'Iran, ils se trouvèrent, par leurs satrapies de Bactriane, d'Arie et de Gédrosie (Béloutchistan), tout voisins de l'Inde : ils ont pu conquérir non seulement l'Afghanistan, mais la région de l'Indus (Pendjab, Moultan, Sind). Puis les Indous connurent les Grecs, qu'ils appellent *Yavanas*; et ceux-ci, avec Hécatée de Milet, qui avait connu Scylax, l'auteur du fameux *Périple* (509 avant J.-C.), avec Hérodote (v[e] siècle), avec le médecin grec Ctésias (au temps de Cyrus le Jeune), publièrent, mêlées de beaucoup de contes, quelques données sur l'Inde.

Alexandre le Grand et ses héritiers. — La vraie découverte de l'Indoustan par un peuple civilisé d'Europe se fit lors de l'expédition d'Alexandre. En 330, il continue la conquête de l'empire perse par celle de l'Afghanistan : il fonde l'Alexandrie d'Arachosie (Kandahar), celle d'Arie (Hérat), celle de l'Yaxarte (*Alexandria Heskata*, Khodjend), celle du Paropamise (Alasaddà). Il est engagé plus avant par l'appel que lui adressent deux princes indous : le roi Taxile, ou plutôt le roi de Taxila (Takshaçilà, près d'Attok), et le roi Abisarès (Abhichara) de Kashmir, contre Porus (Paura ou Paurava des Indous), roi du Pendjab. Des bords de l'Oxus, il marche (327), par Bactres (Balkh), Kaboura (Kaboul), lutte contre les montagnards indomptés. Il semble avoir franchi les Souléïman par la fameuse passe de Khaïber. Le roi Paura, ou plutôt *le Paura*, veut arrêter sur le

Djilam la petite armée grecque, renforcée des troupes du roi de Taxila. Contre les quelque 20 000 hommes d'Alexandre, Paura a 50 000 fantassins, 4000 cavaliers, 2000 éléphants, 400 chars de guerre. Alexandre surprend le passage de la rivière, et, malgré la bravoure de son adversaire, le bat complètement (327). Ce fut, sur le sol de l'Inde, plus de vingt siècles avant les Dupleix et les Clive, la première victoire remportée par la tactique supérieure des Européens. Une partie du Pendjab était conquise; mais que pouvait faire Alexandre de sa conquête? Il laissa donc à Paura ses États, et Paura consentit à être, comme les rois de Kashmir et de Taxila, une espèce de vassal du conquérant. Même celui-ci aida les trois princes à subjuguer les nations demi-sauvages qui, depuis des siècles, résistaient aux dynasties aryas : les *Khatæi* (Khattiens) entre Ravi et Satledj. Il achève ainsi, au profit de ses vassaux, la conquête du Pendjab sur des nations de Négritos ou d'Aryas. Il s'avance jusqu'au Satledj, le franchit, mais, après avoir élevé des autels et célébré des jeux sur la rive gauche, cède aux murmures de son armée et rebrousse chemin. Il n'entama donc point les États du roi des *Prasiæi* (Pràtchyas, *Orientaux*). Il fait construire une flotte, descend avec elle le Djilam et le Tchinab; puis, tandis que son amiral Néarque continue à descendre l'Indus, Alexandre suit la rive du fleuve, soumet les *Mallii* du Moultan, les *Oxydraques* (Kchoudraka), et d'autres peuples. Il fait de Pattala, ville des *Pattaliæi*, son port sur le golfe d'Oman, chargeant Néarque d'explorer les côtes de cette mer.

Des conquêtes d'Alexandre ont subsisté, dans l'Inde, des colonies grecques dans les deux ports de Pattala et Barigaza (Barotch ou Broach, près Surate), dans les cités d'Alexandrie Sogdiènne sur l'Indus, de Nicée et Bucéphala sur la rive gauche du Djilam.

Plus tard, parmi les débris de l'empire asiatique d'Alexandre, s'éleva le royaume *indo-bactrien*, autour de Bactres et des Alexandries du nord. Il fut fondé, vers 255 ou 250 avant J.-C., par Diodotos, satrape d'Antiochus II. Il eut pour sucesseurs, jusqu'à l'an 140, des rois à noms grecs [1]. Cet État fut un

1. Agathocles, Euthydemos, Démétrios, Eukratidès, Hélioclès, etc.

royaume de civilisation tout hellénique; les Parthes, qui le détruisirent (140), héritèrent de cette culture; on jouait à leur cour les tragédies d'Euripide. Des provinces méridionales de l'État indo-bactrien, se reforma un royaume *indo-grec*, comprenant une partie du Pendjab, le pays de Kaboul et le Sind, également avec des rois grecs [1], qui avaient sur leurs monnaies les dieux de la Hellade. Il fut détruit en 85 avant J.-C. par des Barbares *Saka* (Scythes : Huns ou Turcs), venus du Nord, qui le transformèrent en un royaume *indo-scythe* et pénétrèrent plus avant dans le pays indou.

De quelques dynasties indigènes : l'empereur bouddhiste Açoka. — Pendant ces révolutions du monde gréco-barbare, Paura, le vaincu de 327, avait profité des conquêtes d'Alexandre en devenant maître du Pendjab et de la région du bas Indus jusqu'à son embouchure. Il eut à lutter contre les satrapes des Séleucides et fut assassiné, en 317, par un Grec.

Une autre dynastie indigène, celle des *Nandas*, règne un siècle à *Palibothra* (Patna), chez les Prâtchyas, au confluent du Gange sacré et de la sainte Djamna. Le dernier Nanda fut assassiné en 315 par l'aventurier Chandragoupta (le Sandracottas ou Sandrogyptos des Grecs), qui avait vécu dans le camp d'Alexandre, avait été ensuite condamné par lui à mort, et s'était rejeté dans la vie d'aventures. Il fonda une dynastie nouvelle, celle des *Mauryas*, s'étendit dans le Pendjab. Il avait une armée de 600 000 fantassins, 30 000 cavaliers, 9000 éléphants, et avait embauché des mercenaires *Yavanas* (Grecs). Il fut en relation de guerre, puis d'amitié avec le roi Séleucus Nicator. Il mourut en 291. Son fils, Vindousâra, fut un brahmaniste si zélé qu'il entretenait 16 000 prêtres.

Son petit-fils, au contraire, fut cet Açoka, ce « roi Piyadasi, aimé des dieux », qui, vers 275, se fit couronner à Palibothra, et qui, après un début entaché de violences et de cruautés, éclairé tout à coup par la grâce, embrassa la foi bouddhique (vers 264). « Autrefois, dit-il dans une de ses inscriptions, les rois sortaient pour leur plaisir : la chasse et d'autres

1. Apollodotos, Zoïlos, Dionysios, Menander, que les Indous appelèrent Milinda et auquel ils ont attribué les *Questions de Milinda*.

amusements de ce genre. Moi, le roi Piyadasi, aimé des dieux, dans la XIe année après mon sacre, je me suis mis en route pour la *Sambodhi* (l'Illumination parfaite). C'est, dès lors, dans une pensée religieuse qu'ont été dirigées mes sorties : la visite et l'aumône aux brahmanes et aux *çramanas*, la visite des vieillards, les distributions d'argent, la visite du peuple de l'empire, l'enseignement de la religion, les consultations sur les choses religieuses. Tel est, depuis lors, mon grand plaisir. »

Açoka fut plus qu'un roi, presque un empereur de l'Inde. Avant son *illumination parfaite*, il avait été un conquérant; il possédait le Pendjab, le Kaboulistan, le Kashmir, l'Orissa, la plus grande partie de la vallée gangétique : partout, dans ces pays, on a retrouvé ses inscriptions [1]. Il exerça dans le Dekkan une grande influence, qu'il employait à la propagation du bouddhisme, envoyant même des missionnaires convertir l'île de Ceylan : « Les conquêtes de la religion, voilà le bonheur du roi aimé des dieux, non seulement ici, mais sur toutes les frontières, chez Antiochus, le roi grec, et au delà chez les quatre rois Ptolémée, Antigone, Magas (de Cyrène), Alexandre (d'Épire). » Chez ces rois grecs, Açoka se vante d'avoir répandu non seulement la vraie foi, mais des remèdes et des plantes médicinales. Il fut un saint sur le trône. On vantait son humanité, car il ne tuait ni ne réduisait en esclavage les prisonniers de guerre, était avare de la peine capitale, prodigue de grâces, exigeant seulement que les graciés s'acquittassent par des fondations pieuses. Il étendait sa pitié sur les animaux : « Autrefois, chaque jour, dans mes cuisines, des centaines de milliers de créatures étaient tuées pour ma table. Au moment où cet édit est gravé, on tue seulement trois animaux pour ma table : deux paons et une gazelle, et encore la gazelle pas régulièrement. Ces animaux ne seront plus tués à l'avenir. » Il ne cessait d'affirmer son respect « pour les trois joyaux » : le *Bouddha*, le *Dharma* (loi enseignée par le Bouddha), le *Sangha* (assemblée

1. On en a découvert au château d'Indraprastha (près Dehli), à Allahabad, à Shahbaz-Garhi, dans la vallée de Peishavar, dans le Gouzerate, etc. Les plus savants brahmanes de l'Inde ne pouvaient les déchiffrer : elles furent déchiffrées vers 1837 par Prinsep, à l'aide des monnaies indo-grecques de la Bactriane.

ou concile du clergé monastique). Il fut un grand bâtisseur de temples, de monastères, d'hospices et d'hôpitaux. Il aurait élevé 84 000 *stoupas* (châsses ou cénotaphes) sur les traces que le Bouddha avait laissées dans l'Inde entière. Il aurait nourri 60 000 moines ou prêtres. Quoique bouddhiste, il honorait les brahmanes, respectant et dotant leurs pagodes : « Le roi Piyadasi, aimé des dieux, souhaite que toutes les sectes vivent librement. Toutes se proposent l'asservissement des sens et la pureté de l'âme; mais l'homme est mobile dans ses volontés, dans ses attachements. Ils pourront pratiquer ou toute la loi, ou seulement une partie de la loi.... Le roi honore toutes les croyances, qu'il s'agisse d'ascètes ou d'hommes vivants dans le monde; il leur fait l'aumône et leur rend toute sorte d'honneurs. » Dans aucune civilisation d'Europe a-t-on jamais proclamé une plus large tolérance?

L'Inde et les Romains. — Par l'intermédiaire des Grecs et de l'Égypte, l'Inde fut en relations avec les Romains. Un des Paurides du Pendjab, en 30 avant J.-C., envoyait une ambassade à Octave Auguste; dans sa lettre en langue grecque, il se donnait comme le suzerain de 600 *radjas* (rois). Ses ambassadeurs apportèrent des présents, des tigres royaux, les premiers qu'aient vus les Romains. Ils étaient accompagnés du brahmane Zarmanochagas, qui se brûla sur un bûcher devant Octave. L'orgueil romain put se persuader que l'Inde lui devenait sujette; de là le vers de Virgile :... *super Garamantas et* INDOS. Par les mers de l'Inde, Rome entrait en relations avec l'Extrême-Orient : Auguste recevait un ambassadeur des *Sères* (Chinois).

Un affranchi de l'empereur Claude, Annius Plocanus, poussé par les vents sur l'île de Taprobane (Ceylan), fut bien reçu par le roi de ce pays, qui le fit accompagner à Rome par une ambassade singhalaise. En 45 après J.-C., Hippale, capitaine d'Alexandrie d'Égypte, découvrit le phénomène de la mousson : dès lors ces vents s'appelèrent *hippaliques*. A ce moment déjà, suivant Strabon, 120 navires allaient d'Égypte dans l'Inde; d'après Diodore, ils allaient même en Malaisie et en Indo-Chine. Pline se plaignait que des sommes énormes (50 millions de sesterces) s'engloutissent annuellement dans l'Inde, qui n'accep-

tait en paiement de ses denrées[1] que du métal. On a retrouvé de nombreux dépôts de monnaies romaines (*dinâra*) à Ozene, Barygaza, Baithana, Tagana, sur toute la côte ouest de l'Inde, même à Ceylan et sur la côte orientale. Trajan, vainqueur des Parthes, reçut une ambassade indoue : il conçut le projet de conquérir l'Inde, assure Dion Cassius, et pour cela fit construire une flotte sur la mer Rouge. Les relations continuèrent sous l'Empire byzantin, et, du temps de Justinien, un moine chrétien importa en Europe les premiers œufs de vers à soie. Dans le *Maha-Bharata*, il y a comme un souvenir des empereurs romains : nous y voyons le héros Krichna en lutte contre « Kaserouman », le César de Rome, qui est un Yavana. Ce nom de César se retrouve dans le titre de *Kaïsar-i-Hind*, empereur de l'Inde, que porte aujourd'hui la reine Victoria.

Aspect de l'Inde à la fin de notre antiquité classique. — En somme, l'Inde resta faiblement connue des Romains : la grande lumière jetée un moment sur elle par Alexandre s'est éteinte peu à peu sous ses successeurs. Les Européens ne savent plus ce qui s'y passe. Elle-même n'a été qu'effleurée par la civilisation grecque ou par la civilisation romaine. Elle a gardé ses mystères, la variété de ses races et de ses langues, ses castes exclusives, ses usages étranges, dont la révélation soudaine, de loin en loin, venait étonner les Occidentaux. Les luttes se poursuivent entre Aryas et Dravidiens ou Négritos, entre hautes castes et basses castes, entre brahmanes et kchatryas pour le suprême pouvoir (on voit des dynasties brahmanes remplacer des dynasties kchatryas, et réciproquement), entre le culte indou et la foi bouddhique. L'Indoustan est divisé entre un grand nombre de *radjas*; quelquefois au-dessus d'eux s'élève une espèce d'empereur. Sa capitale est, suivant les époques, mais toujours sur le même espace restreint, Palibothra, Kanoudj, plus tard Dehli. Si nous interrogeons les grands poèmes épiques, dont le texte commence à se fixer vers le VIe siècle de l'ère chré-

1. Les marchandises étaient le sucre (çarkarâ), le gingembre, le cinabre, le soufre, le santal, la cannelle, le clou de girofle, le camphre, le musc, le castoreum, le poivre noir, l'encens, toutes les pierres précieuses, l'étain, des aciers merveilleusement travaillés, les étoffes de soie.

tienne, nous trouvons partout des rois « semblables aux dieux », « savants dans les *Védas* et leurs appendices », habitant des palais pavoisés d'étendards et retentissants de musiques, investis d'un pouvoir absolu, que tempère cependant la religion, le respect des brahmanes, une certaine douceur de mœurs. Dans les relations entre les gens de haute caste, une courtoisie raffinée, une étiquette compliquée, une exacte observation du « livre des bienséances », le salut qui consiste à élever les mains en les rassemblant comme pour en former une coupe (*andjali*). Les peuples, « citadins et villageois », vénèrent leurs rois comme leurs pères, comme des dieux. Partout aussi, de puissantes armées, avec d'impétueux cavaliers, d'habiles archers, des chars de guerre, des éléphants, des *çataghni*, ou machines « à tuer cent hommes à la fois. »

II. — Premières invasions musulmanes.

Les Arabes. — Dès le temps du khalife Omar, des pirates arabes ont paru sur les côtes occidentales de l'Inde, jusqu'à Tana, dans le pays de Bombay : Omar interdit sévèrement ces expéditions. En 642, les Arabes conquirent le Kerman, puis le Séïstan, puis le Mékran (Sind). Les révoltes de la Perse arrêtèrent ces progrès. Ils reprirent sous les khalifes omméïades. Les disciples du Prophète tentèrent bientôt une entreprise plus sérieuse. Vers 711, des navires envoyés par le radja de Ceylan, avec des présents, à Hadjadj, gouverneur arabe de Bassora, furent pillés par les corsaires de Debal (Sind), et le radja du Sind, Dahir, refusa de les rendre. Par le littoral de la mer d'Oman, Hadjadj envoya contre lui 1000 fantassins et 300 cavaliers. Ils furent tués ou pris non loin de Debal. Alors il confia 6000 cavaliers et 6000 méharistes à son parent Mohammed-Kassim, âgé de dix-sept ans. L'énergie de ce jeune homme brisa tous les obstacles : il arriva sous les murs de Debal, et, la perte de leur étendard sacré ayant abattu le courage des indigènes, emporta la ville (712). Il força les habitants, même les brah-

manes, à choisir entre l'islamisme ou la mort. Puis il conquit d'autres villes du Sind, Haïderabad, Siwan, Salem, battit une armée de 50 000 Indous; le radja périt dans la bataille. Mais la capitale de celui-ci, Alor (dont il ne subsiste que les ruines), fut défendue par sa veuve héroïque; quand elle vit l'impossibilité de résister plus longtemps, elle monta ainsi que les femmes et les enfants sur le bûcher, tandis que les hommes faisaient une sortie furieuse et périssaient jusqu'au dernier (712). Kassim conquit en outre le Moultan, une partie du Pendjab, et se préparait à marcher sur Kanoudj, la capitale du *maharadja*, roi des rois. Mais deux filles du roi Dahir, qu'il avait faites prisonnières et envoyées au harem du khalife, l'accusèrent auprès de celui-ci de les avoir violées. Le khalife, prenant pour lui l'outrage, dépêcha des émissaires qui exécutèrent Kassim et rapportèrent à Bagdad son cadavre cousu dans une peau de bœuf. Quand les princesses indoues furent en possession de ce trophée, elles informèrent le khalife qu'elles avaient accusé Kassim uniquement pour venger leur père, et furent « emmurées » vivantes. Tel est du moins le récit du *Tarikh-i-Hind*, qui a bien l'air d'une légende.

Après la mort de Kassim, ses conquêtes restèrent pendant trois siècles aux khalifes : ceux-ci, en 767, emploient des troupes indoues contre les Byzantins. Au reste, la fin des incursions musulmanes n'amène pas la fin des relations commerciales avec l'Inde. Elle tient dès lors une très grande place dans les préoccupations et la littérature des Arabes. Ceux-ci la connaissent mieux que ne l'avaient connue les Grecs ou les Romains : Maçoudi nous parle des cycles indous, de Brahma le Grand. Il énumère treize principaux royaumes : ceux du Sind, de Kashmir, de Kandahar, Moultan (Bas-Pendjab), de Mansoura, Haïderabad (moyen Indus), celui de Kanoudj, qui peut mettre sur pied quatre armées, chacune de 700 000 à 900 000 hommes, celui du Rama (Bengale), qui arme en guerre 50 000 éléphants, ceux de Mankir (Managara, la « grande ville », peut-être Oudjeïn), Tafan (peut-être les Mahrattes), Gouzerate, Firandj (Malabar), Káman (Assam), Sérendib (Ceylan), Zabadj (Java), dont le radja est « le roi des îles ». Maçoudi parle de l'hérédité des offices à la cour

des grands souverains, mentionne des vizirs (ministres, gouverneurs) et des cadis (juges). Il sait les voies du commerce et ses objets principaux. Comment les Arabes ne seraient-ils pas bien informés? Il y a déjà, le long de l'Indus, un commencement d'Inde musulmane, des États vassaux du khalife et où l'on pratique l'islamisme, des mercenaires arabes dans les troupes des radjas. Mais, à côté des données exactes, que de légendes, que de contes bâtit l'imagination arabe! Relisez les voyages de Sindbad le Marin. Outre les échanges commerciaux, les emprunts scientifiques : les chiffres *indiens* importés en Europe sous le nom de chiffres *arabes*[1], l'algèbre, les progrès des mathématiques, de l'astronomie, de la médecine. Et aussi les emprunts littéraires : les fables de Bidpaï traduites en arabe (VIIIe siècle). La conquête d'une partie de la Perse par les Arabes a eu peut-être pour l'Inde un autre résultat : la migration d'un certain nombre de Parsis, adorateurs du feu, donnant leurs morts à dévorer aux vautours sacrés : c'est la colonie *guèbre* au pays de Bombay.

En même temps se révèle sur la côte de Malabar une Inde chrétienne. Elle prétend remonter à saint Thomas, l'incrédule, dont Origène fait l'apôtre des Parthes. Du moins elle est très ancienne et paraît procéder des églises chrétiennes de Syrie. Elle reste isolée de Rome et, sans le savoir, schismatique.

Ainsi l'étonnant musée de races, de langues, de religions, d'usages étranges, qu'est l'Indoustan, va se complétant sans cesse de nouveaux types.

Toutefois, du VIIIe au XIe siècle, pendant près de 300 ans, l'Inde sera tranquille ; elle ne subira plus d'invasion, sauf peut-être les irruptions obscures de bandes turques ou afghanes, qui formèrent à ses confins d'éphémères États.

Les Turcs Ghaznévides. — Sur ces frontières occidentales, l'Inde confinait à l'Afghanistan. Il se composait de ce que les anciens ont appelé l'Arie (Hérat), l'Arachosie (Kandahar), le Paropamise (Kaboul), et, à la rigueur, de la Gédrosie (Béloutchistan). Les Afghans sont de la même famille que les Indous aryâs, mais leurs montagnes et leur climat en ont fait

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 785, et t. III, p. 245.

une race plus robuste, plus belliqueuse et plus fière. Les Indous donnent aux Afghans le nom de *Pathans*. Par opposition aux Touraniens ou Turcs de Transoxiane, les Afghans sont des Iraniens; par opposition aux Persans, Iraniens de l'Ouest, ils sont les Iraniens de l'Est.

La direction guerrière qui les lança sur l'Inde leur fut imprimée par les Turcs. Vers la fin du x[e] siècle, un capitaine de reîtres turcs, ancien esclave au service du sultan samanide de Khorassan et Transoxiane, s'étant brouillé avec son maître, vient s'installer à Ghazna, en plein pays afghan, avec une bande de 800 soudards, levée en Turkestan, Nan-lou et Pé-lou (952). Il la renforça de brigands indigènes. Le sultan ayant envoyé des troupes pour le déloger, il les battit et resta maître du pays. Il portait un vrai nom de guerre, à la turque : Alp-Tékine, « Tékine le Grand ». A un marchand d'hommes du Turkestan il avait acheté un esclave nommé Sévuk-Tékine, « Tékine l'Aimé », qui se révéla un vigoureux chef de guerre. Alp lui donna sa fille en mariage et, en 976, lui légua ses États.

Sévuk acheva la conquête de l'Afghanistan, avec Kandahar et Kaboul. A plusieurs reprises il franchit la passe de Khaïber et ravagea le Pendjab. Exaspéré de ces incursions, le maharadja Djaï-Pal, roi de Lahore, réunit une armée formidable. Les reîtres de Sévuk étaient un contre cinq. Un orage, paraît-il, empêcha la bataille. Un traité s'ensuivit : Djaï-Pal livra 50 éléphants et promit de payer tribut. Puis il viola le traité, mit en prison les envoyés de Sévuk, s'allia aux radjas de Dehli, Adjimir, Kanoudj, Kallendjer (Boundelkhand), mit sur pied 100 000 cavaliers et une multitude de piétaille. Les vieux routiers de Sévuk entrèrent comme une bande de lions dans cet immense troupeau. Sévuk resta maître de Péïchaver et riverain de l'Indus. Il avait offert ses services au sultan samanide de Perse, combattu pour lui contre les hérétiques (chiites) de l'Iran. Il avait obtenu de lui, pour son fils, la lieutenance héréditaire du Khorassan, et pour lui-même le titre de prince Nasr-ed-Din, « Vainqueur pour la Foi », qui lui conférait les droits régaliens (battre monnaie et être nommé dans les prières). Il mourut en 997, laissant l'héritage à ses fils Mahmoud et Ismaël.

Mahmoud le Ghaznévide. — Mahmoud, ce fils et petit-fils
sclaves guerriers, est donc bien plutôt un Turc qu'un Afghan,
oiqu'on ait parfois donné l'épithète d'*afghan* ou *pathan* à
mpire fondé par lui. Toute sa vie il fut occupé à trois choses :
maintenir dans les bonnes grâces du pouvoir d'où découlait
ıte légitimité, le Samanide de Transoxiane et le khalife de
gdad; se fortifier et s'agrandir dans les Marches turques et
fghanistan; poursuivre contre l'Inde les campagnes inaugurées
r son père. Les Marches et l'Afghanistan lui assuraient la
ce; l'Inde lui donnait la richesse et la gloire; le Samanide et
khalife bénissaient ses exploits contre les idolâtres et l'en
ompensaient par des titres glorieux et vénérables.
Dans ses campagnes contre l'Inde, il apporta sans doute l'ar-
ır du pillage, surexcitée par le renom des richesses énormes
ɔ l'on prêtait à l'Inde; mais aussi un esprit d'aventure et de
iosité, avivé par la réputation fabuleuse de ce pays ; et
în une passion religieuse, le fanatisme musulman, rare chez
Turcs, contre les sectateurs des idoles. La guerre de l'Inde
pour lui, à la fois, une excellente affaire, un merveilleux
nan d'aventures et une guerre sainte.
l ne s'y lança pas tout de suite. Il eut d'abord des affaires
famille à régler : son père, suivant la coutume turque, avait
ué la terre au fils cadet, Ismaël, et les bandes guerrières à
né, Mahmoud. Les bandes donnèrent à celui-ci la terre :
ıaël, sans force pour la défendre, fut pris et renfermé pour
ie dans un château fort. Puis Mahmoud eut à se préoccuper
ce qui se passait dans les vastes régions du Nord : en Chine,
grand empire des *Thang* s'était morcelé en 907; une dynastie
ionale, les *Liang*, tenait la vraie Chine; d'autres dynasties
r disputaient plusieurs provinces; les Turcs Léao avaient
la main sur le Pé-tché-Li; les Turcs Oïgour étaient maîtres
s les Marches, en Nan-lou, en Pé-lou, au Tibet, et enten-
ınt l'être en Transoxiane. Ils étaient le gros danger pour
ımoud le Ghaznévide. Ils pouvaient tomber sur ses États
éditaires pendant qu'il serait engagé dans l'Inde. Avec eux,
ssaya d'abord de la diplomatie. Il obtint en mariage la
de leur khakhan, Ilik. Cela n'empêcha point qu'il ne fût,

en 1004, rappelé de l'Inde par une invasion de son beau-père en Transoxiane et Khorassan : il le battit près de Balkh et le rejeta dans les steppes du Nord. Cette campagne et celle qu'il dirigea de 1016 à 1017 dans le Kharezm sont presque les seules qu'il n'ait pas consacrées à la guerre sainte.

Campagnes de Mahmoud dans l'Inde. — Contre l'Inde il ne dirigea pas moins de seize campagnes. — En 1001 (Otton III était alors empereur allemand et Robert roi de France), il y fit sa première invasion. Il partit de Ghazna à la tête de 10 000 cavaliers : le maharadja de Lahore, Djaï-Pal, qui amenait une grande armée et 300 éléphants, fut battu à Péïchaver, perdit 5000 hommes, son camp avec un immense butin, et resta prisonnier avec quinze de ses principaux chefs. Mahmoud lui rendit la liberté moyennant une forte rançon et le paiement du tribut annuel. Mais le maharadja se considérait comme déshonoré, indigne de régner sur les hommes. Il céda la couronne à son fils Anand-Pal et monta sur un bûcher, d'où son âme s'envola vers les dieux.

La deuxième et la troisième expéditions sont de 1004 et 1005 : elles aboutissent à la conquête du Moultan. En 1007, une coalition de nombreux radjas s'était formée sous les ordres de Souk-Pal [1], petit-fils de Djaï-Pal. La rencontre eut lieu encore près de Péïchaver. Soit que les Indous eussent une énorme supériorité numérique, soit qu'ils se fussent aguerris dans ces luttes continuelles, ils firent une telle résistance que les musulmans plièrent. Ils avaient déjà perdu 5000 hommes. Leur défaite semblait certaine lorsque l'éléphant qui portait Souk-Pal s'effraya tout à coup, tourna la croupe à l'ennemi. Les Indous crurent que le maharadja fuyait, et, comme il arrivait toujours en pareil cas dans l'Inde, cette immense armée, prise de panique, se dispersa. Pendant deux jours et deux nuits, ils furent poursuivis par la cavalerie des musulmans; on fit un énorme butin (1008). L'année suivante (1009), la forteresse de

1. Les témoignages arabes, sur toutes ces campagnes, présentent beaucoup de variantes entre eux et des contradictions inextricables. Les noms des localités, même les noms d'homme, sont souvent impossibles à identifier. (Voir la discussion dans Elliot, t. II, p. 434 et suiv.)

Bhim-Nagar (ou Nagarkot), où étaient entassés les trésors du prince, fut enlevée. Triomphale fut la rentrée de Mahmoud dans Ghazna; éblouissant l'étalage des richesses conquises; abondantes les distributions d'aumônes aux pauvres, aux moines musulmans et aux cheïkhs.

D'autres expéditions amenèrent Mahmoud jusqu'aux confins du Gouzerati et du Kashmir, au cœur du Radjpoutana. Dans la campagne de 1013-1014, il envahit le pays de Kashmir. Dans celle de 1018-1019, tournant par le nord le royaume de Lahore, il pénétra dans la région sacrée du Gange et de la Djamna. A l'improviste, il arriva devant Kanoudj, dont le radja, terrifié, se rendit au camp de Mahmoud avec toute sa famille, implora merci, se reconnut tributaire et, suivant quelques auteurs, embrassa l'islamisme.

De Kanoudj, Mahmoud marcha sur Mirat (Meerut), capitale du *Doab* : le prince s'enfuit et la garnison capitula. La ville fut pillée, puis frappée d'un tribut annuel de 50 éléphants et d'une contribution de guerre de 250 000 roupies (une roupie : 2 francs 50). Puis ce fut le tour de la forteresse de Mahawan, dont le gouverneur Kalchandar, battu en rase campagne, égorgea sa femme et ses enfants, puis se tua. A la ville sainte de Mathoura, on trouva cinq grandes idoles en or pur, dont les yeux en rubis, à eux seuls, furent estimés 50 000 dinars; une autre, qui était ornée d'un saphir prodigieux; cent autres en argent massif. Le zèle musulman de Mahmoud devenait très lucratif. Il voulait d'abord détruire les temples ; il y renonça, soit que ce fût un travail de grande patience, soit qu'il fût frappé de la beauté fantastique de leur architecture. Il retourna chez lui avec des lingots d'or et d'argent, 350 éléphants, 53 000 prisonniers.

En 1023, le radja de Kanoudj, son vassal, ayant été tué par le radja de Kallendjer, il reparut dans le pays de la Djamna et ravagea le Boundelkhand. En 1024, l'Inde s'étant soulevée, il y eut une répression terrible : le Kashmir fut dévasté, la ville de Lahore saccagée. Mahmoud échoua aux sièges de Gwalior et Kallendjer, et dut se contenter des offres de soumission, des éléphants et des présents envoyés par les deux radjas.

En 1025-1026, ce fut une expédition dans le pays peut-être le plus idolâtre de l'Inde : le Gouzerati. Il y avait là un temple de merveilleuse richesse, celui de Somnath, que desservaient 2000 brahmanes, 500 danseuses, 300 musiciens, 300 barbiers. Pour défendre ce temple, qui était en même temps la banque de toute la contrée et gardait un dépôt de 250 millions, les idolâtres firent un effort désespéré. Dans la bataille, livrée sur les degrés mêmes du sanctuaire, un instant les musulmans plièrent. Mahmoud, se jetant à bas de son cheval, fit une ardente prière à Allah pour qu'il l'aidât contre les infidèles ou du moins lui accordât un glorieux « martyre ». Dans une charge suprême, les idolâtres furent dispersés et le temple conquis. On y trouva des milliers d'idoles. Au centre, une statue gigantesque dont la tête touchait les voûtes et dont la partie inférieure plongeait dans les dalles. Mahmoud, en un accès de ferveur indignée, lui cassa le nez d'un coup de sa masse d'armes. Les prêtres lui offrirent une somme énorme pour racheter le dieu : c'était mal connaître ses pieux sentiments. Il ordonna qu'elle fût détruite. Allah récompensa cette foi ardente; car dans le ventre de l'idole on trouva un amas de pierres précieuses. Le zèle de Mahmoud et de ses soudards se manifesta autrement : on dit que 50 000 idolâtres furent massacrés. Puis il conquit le fort de Gonda et le fort de Nahlvala (ou Anhalwara), capitale du Gouzerati. Comme un autre Alexandre, il résolut de faire de ce port le point de départ d'expéditions maritimes qui iraient porter la vraie foi sur les côtes de l'Indoustan, de Ceylan, de l'Indo-Chine. Il ordonna d'y construire une flotte. Il songeait même à y transporter la capitale de son empire, laissant Ghazna à son fils Messaoud. Il abandonna ce projet, et nomma pour roi tributaire du Gouzerati un brahmane. En 1027, il crée une flottille sur le Tchinab, guerroie contre les Djâts du Moultan, les dompte par les exterminations et les enlèvements de captifs.

L'empire ghaznévide : civilisation turque-iranienne. — Quand il mourut à Ghazna (1030), son empire s'étendait de l'Oxus au Gange, et sur tout le haut et moyen Indus. Le bruit de ses exploits avait retenti dans tout l'Orient turc et

iranien. Après chaque campagne, il avait soin d'envoyer au khalife de Bagdad le rapport, en vers arabes et persans, de ses victoires sur les infidèles, et le pontife, qui lui avait décerné le titre de sultan (1019), faisait prononcer, dans la grande mosquée de sa capitale, le panégyrique du héros musulman. D'ailleurs Mahmoud ne faisait pas la guerre seulement en conquérant et en pillard, mais en missionnaire de la foi, et aussi en dilettante, en artiste. Son premier soin, dès 1021, avait été d'envoyer des troupes sur la route de la Mecque, où des bandes de brigands arrêtaient et détroussaient les pèlerins. La Mecque reçut les caravanes des croyants établis dans l'Inde ou des Indous convertis à la vraie foi. Si Mahmoud saccageait les métropoles du paganisme, c'était pour enrichir et embellir celles de l'Islam, surtout sa chère Ghazna. De l'or des idoles jetées dans la fournaise, il y fonda une université avec une riche bibliothèque, des mosquées somptueuses, flanquées d'écoles et d'hospices. La plus belle de ces mosquées fut comme mariée à Dieu et dénommée « la Céleste Fiancée ». C'est à Ghazna que furent transportées les portes du temple de Somnath, et c'est de là que le vice-roi britannique Ellenborough, en 1842, croira les rapporter dans l'Inde.

Sans doute Mahmoud était un pillard et un fanatique, mais un vrai chevalier de l'Islam, un croisé musulman avant nos croisades chrétiennes, un héros d'aventures, un Alexandre turko-afghan, destructeur et fondateur de villes. Il est, au XIe siècle, bien plus que le Samanide ou le khalife, le grand personnage de l'Islam orthodoxe. Le règne de ce Turc marque une sorte de renaissance de l'Iran; car, si bon musulman qu'il soit, il bannit l'arabe, comme langue administrative, au profit du persan. Il est le protecteur des poètes de l'Iran : il pensionne Firdousi, l'auteur ou le dernier rédacteur du *Shah-Nameh*, « le Livre des Rois », l'épopée de la Perse. Lui-même est un écrivain de l'Iran : il a traduit en persan le livre d'un brahmane, l'*Art de gouverner*.

Destinées ultérieures de l'empire ghaznévide. — Mahmoud avait laissé l'empire à son fils favori Mohammed, apanageant l'autre fils, Messaoud, en Irak et Tabaristan. Mes-

saoud n'accepta pas plus cet arrangement que Mahmoud n'avait accepté celui qu'avait fait son propre père. Son frère fut battu et aveuglé. Le nouveau sultan ghaznévide essaya de pousser plus avant les incursions dans l'Indoustan; mais déjà un autre ban d'aventuriers turcs, les Seldjoukides, franchissait l'Oxus, se répandait dans le Khorassan, menaçait l'Afghanistan. Contre ces Barbares du Nord, leurs frères iranisés, indouïsés, de l'empire ghaznévide ne furent pas les plus forts, malgré les éléphants ramenés de l'Inde. Tandis que Messaoud courait au nord pour dégager Balkh, un autre parti ennemi surprenait Ghazna, riche des dépouilles du pays idolâtre, et la pillait. Messaoud luttait vaillamment, reprenait Ghazna, battait les Seldjoukides en mainte rencontre. A la fin il éprouva la sanglante défaite de Dindaka. Les dépouilles de l'Inde, entassées dans sa capitale, n'attiraient pas seulement les brigands des Marches; elles exaspéraient les convoitises de ses propres soudards. Elles devaient causer la ruine de l'empire. Lorsque Messaoud, serré de trop près par les Seldjoukides, évacua Ghazna pour aller se renforcer dans l'Indoustan, les fourgons qui portaient ses trésors furent pillés par les esclaves de sa maison; l'armée se mit de la partie; comme le sultan résistait, elle appela sur le trône Mohammed l'aveugle. Abandonné de tous, le vaillant Messaoud fut, en 1041, assassiné par son neveu Ahmed. Il fut vengé par son fils Modoud, gouverneur de Balkh, qui extermina la famille de l'aveugle, et, dans le désert de Déïmir, où il avait battu les troupes rebelles, éleva la « Ville de la Victoire », Fatti-Abad. Pourtant, si énergique que fût Modoud, comment aurait-il pu tenir tête, en même temps, aux révoltes de ses vassaux indous et aux invasions continues des Seldjoukides. Dans une de ses campagnes il contracta une sorte de choléra, dont il revint mourir à Ghazna (1049). — Dès lors, cette histoire des Ghaznévides, tissu de guerres malheureuses, de discordes familiales, de fratricides et de régicides, cesse d'être intéressante. C'est à une autre famille qu'il était réservé de reconstituer pour un moment l'empire démembré.

Mohammed le Ghouride. — Une des expéditions de Mahmoud le Ghaznévide avait eu pour objet de châtier les

Afghans de Ghour, canton montagneux situé au nord de Ghazna (1012). Cent cinquante ans après (1152), un de ces Ghourides, nommé Allah-ud-Din, pour venger la cruelle exécution de ses deux frères par Behram, alors sultan de Ghazna, marcha sur cette ville, l'enleva d'assaut et la pilla pendant sept jours. Aucun des monuments, élevés en cette ville par la magnificence de Mahmoud le Ghaznévide, ne fut épargné : tout fut rasé ou brûlé. Les principaux habitants furent emmenés enchaînés, portant au cou un sac de terre. De cette terre mêlée au sang des porteurs égorgés, Allah-ud-Din fit gâcher le mortier dont il bâtit les murs de Firouz-Koh, la nouvelle capitale du pays ghouride. Les Ghaznévides, réfugiés à Lahore, n'y restèrent pas longtemps en paix. Trois fois les Ghourides vinrent les y assiéger; à la troisième fois (1186), la ville fut surprise et les derniers Ghaznévides égorgés.

Le vainqueur de Lahore s'appelait Mohammed. C'était un prince ghouride, mais il n'était pas alors le chef de la famille. Il le devint par ses exploits, par son ardeur guerrière, son art d'entraîner les brigands et soudards de l'Afghanistan. Laissant un vice-roi à Lahore, il revint s'établir à Ghazna, dont il refit une manière de capitale. C'est lui qui reprit contre l'Inde les ambitieux desseins de Mahmoud le Ghaznévide. En 1191, il passa l'Indus et vint livrer bataille, sur les rives du Sursutty, aux princes d'Adjimir et Dehli. Il fut battu et chassé.

L'année suivante, il reparut avec 100 000 cavaliers afghans, turcs, persans, et livra bataille aux Indous, trois fois plus nombreux. Le radja de Dehli fut tué dans l'action, celui d'Adjimir après la bataille; beaucoup d'autres princes indous restèrent sur le carreau. Plusieurs forteresses, Sursutty, Samana, Koram, furent enlevées, Adjimir mise à feu et à sang, Dehli forcée de se racheter. En 1193, un esclave de Mohammed le Ghouride, Kattib, que celui-ci avait laissé comme lieutenant à Koram, surprit Dehli, installa dans cette cité royale le siège de sa lieutenance. En 1194, il passa la Djamna, prit d'assaut Kalé. Son maître se hâta de le rejoindre avec de nombreuses bandes. Ensemble ils livrèrent bataille au maharadja de Kanoudj et au radja de Bénarès, et prirent ces deux villes. Jamais la conquête

turque ou afghane n'avait pénétré aussi avant dans la vallée du Gange. Elle fut arrêtée par les diversions que suscitèrent à Mohammed les Turcs de Transoxiane et les rebelles de l'Afghanistan. C'est dans une campagne contre les premiers, à Debeïk, sur le Nilab, que Mohammed fut assassiné (1206). Il n'en avait pas moins reconstitué le second empire musulman de l'Inde, qui cette fois est bien un empire afghan ou pathan.

Destinées ultérieures de l'empire afghan-ghouride. — Le véritable héritier de Mohammed, dans l'Inde, fut son ci-devant esclave Kattib. S'il dut renoncer à Ghazna et à l'Afghanistan, il garda Lahore et Dehli, la suzeraineté sur les princes de l'Indus et de Gange, soumit le Gouzerati et l'Adjimir. Puis Altumsh, fils adoptif et gendre de Kattib, choisit Dehli pour sa capitale, conquit le Béhar, le Bengale, le Malva, et, en 1233, saccagea Oudjeïn, d'où il enleva la statue d'or de Vikramaditya, le saint roi légendaire, qui fut brisée devant la grande mosquée de Dehli. Plus tard, aux XIIIe et XIVe siècles, il y eut des conquêtes du Dekkan, mais très superficielles, comme toutes celles qu'en firent les souverains musulmans.

L'histoire des empereurs afghans de l'Inde, dès la mort d'Altumsh (1255), cesse de présenter un intérêt général. Cependant l'empereur de l'Inde a un grand renom dans le monde entier. Sa cour est magnifique, avec un nombreux harem, une multitude d'eunuques et d'autres serviteurs, une imposante maison militaire, des escadrons d'éléphants aux défenses dorées, aux trompes peintes en rouge, aux caparaçons ornés de diamants et de perles, aux *houdahs* (pavillons) d'or et de soie. Dehli est le refuge hospitalier et magnifique de rois et de princes venus de tous les points de l'horizon, presque tous chassés par les invasions mongoles : souverains du Khorassan, du Tibet, de l'Irak, de l'Azerbaïdjan, de la Perse, de l'Asie Mineure, de la Syrie. En même temps l'islamisme se propage et s'affermit dans les régions de l'Indus et du Gange. L'œuvre commencée par la force du glaive, ce sont la propagande des cheïkhs, l'exemple du prince, la mobilité des esprits, la recherche du bon ton, qui vont la compléter. S'il y a aujourd'hui dans l'Indoustan 50 millions de musulmans, on le doit en partie aux

deux premiers empires islamiques, le turc-ghaznévide et l'afghan-ghouride, beaucoup plus qu'à l'invasion de Timour, tout autant qu'à l'empire dit mongol de Bâber. Beaucoup d'Indous, dès les premières incursions, ont adopté l'Islam. Ces musulmans de race indoue se distinguent aisément des musulmans de race conquérante : en embrassant la loi du Prophète, ils n'ont pas renoncé, pas plus que ceux qui ont embrassé le christianisme, à certains usages caractéristiques de leur race. Ils ont conservé leur caste : l'Indou de haute caste ne fraie pas avec le *mollah* qui l'a converti si celui-ci est de caste inférieure, pas plus qu'il ne consent, devenu chrétien, à manger avec le missionnaire des mains duquel il a reçu le baptême.

L'Inde des Ghourides avait eu la fortune d'échapper à l'invasion de Gengis-Khan; mais cette invasion, même quand elle s'arrêta par la mort de l'Empereur Inflexible, avait mis en l'air toute l'Asie. Partout erraient des bandes sans maître, des espèces de « grandes compagnies », soldats de la Bannière Bleue ou soudards turcs, transoxianais, tibétains. Leurs capitaines cherchaient fortune, du butin, des trônes. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises l'Indoustan fut en butte à des incursions dites mongoles. Dans la dernière année du XIII[e] siècle, l'empereur de Dehli, Allah, les battit sous les murs de Lahore, puis de Dehli. En 1303, les Mongols reparurent sous Dehli, et furent chassés. En 1304, ils envahirent le Pendjab et furent battus. Les empereurs de Dehli, sans cesse obligés de courir à leur frontière de l'Indus pour repousser les Barbares du Nord, rappellent assez bien ces empereurs romains du IV[e] siècle qui essayaient de faire respecter par les bandes de Francs la barrière du Rhin. Les Mongols prisonniers sont alors traités comme le furent souvent autrefois les prisonniers francs : ceux-ci étaient livrés aux bêtes dans les arènes de Trèves; ceux-là, par milliers, dans Delhi, furent pilés sous les pieds des éléphants. Cependant Mongols et Francs ont fini par avoir leur jour : ils ont même donné leur nom au pays que convoitaient leurs premiers batteurs d'estrade.

L'empire afghan-ghouride est déjà bien affaibli. Évidemment la force qui l'avait fondé, celle d'une race, d'une bande, d'une

dynastie, est en déclin. Au bout d'un certain temps, dès le XIIIe siècle, il cesse de s'étendre : en 1303, un essai de conquête du Dekkan a échoué. Bientôt il ne peut même plus se maintenir. Sous l'empereur Firouz III, le Bengale, le Béhar, le Doab, s'en détachent sous des gouverneurs particuliers, d'ailleurs musulmans, qui deviennent des souverains. L'espace se resserre sous les pieds de l'empereur : il ne lui reste guère que Dehli, le Pendjab, certains cantons de l'Afghanistan. Ce n'est plus avec toutes les forces de l'Inde musulmane qu'il va pouvoir lutter contre l'invasion mongole.

L'invasion de Timour : bataille de Dehli. — On a vu comment le projet de conquête de l'Inde fut conçu par Timour et présenté par lui à ses conseillers comme une guerre sainte[1]. Ainsi que son congénère Mahmoud le Ghaznévide, il voulait avoir sa croisade contre les idolâtres, conquérir sur le Gange le titre de *Ghazi*. Son arrière-petit-fils Bâber évalue son armée à 120 000 chevaux bardés de fer. Il ajoute que ce qui facilita le succès de Timour, c'est qu'il « n'eut affaire qu'à des *raï* et des *radjas*, parce que toutes les forces du pays n'étaient pas concentrées sous la même main ». En effet, l'empereur Mahmoud III, petit-fils de Firouz III, était mal obéi de ses émirs, en lutte ouverte avec son cousin Noukrit, et gouverné par deux frères, dont l'un, Ehbal, était son vizir à Dehli, et l'autre, Sarenk, son gouverneur dans le Moultan.

En 1398 (septembre), Timour franchit l'Indus, puis le Tchinab, emporta la ville de Tolûmba, qui fut saccagée et brûlée : on n'épargna que les maisons des *Séïd* (descendants ou prétendus descendants du Prophète). Après le passage du Satledj, il attaqua Bhatner, place qui passait pour imprenable; elle fut prise par capitulation; mais Timour ayant, sous quelque prétexte, fait décapiter 500 habitants, les autres, sans distinction entre musulmans ou païens, égorgèrent leurs familles, firent une défense désespérée et incendièrent la ville pour périr dans les flammes (novembre). Celle d'Ahrouny fut brûlée par les Mongols et les habitants massacrés ou réduits en esclavage, parce

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 355.

qu'il n'y avait eu parmi eux « que des gens grossiers et incapables de venir faire des compliments à Sa Hautesse et demander sa protection » (décembre). D'autres villes eurent le même sort. Sur toutes les routes, les cavaliers mongols poursuivaient et sabraient les populations fugitives. Enfin, par Panipat, on arriva en vue de Dehli, la ville impériale. L'armée était déjà encombrée de 100 000 captifs; Timour, pour s'en alléger, ordonna de les massacrer jusqu'au dernier; « d'ailleurs la plupart étaient Guèbres et idolâtres » (Chéref-ed-Din). Timour, dans son *Autobiographie*, déclare n'avoir agi que sur l'avis de ses émirs : « Je reconnus, ajoute-t-il, que c'était conforme aux règles de la guerre. » Le 3 janvier 1399, l'empereur Mahmoud rangea son armée en bataille : il avait, au dire de Chéref-ed-Din, 10 000 cavaliers, 40 000 fantassins, un grand nombre d'éléphants, armés de cuirasses, leurs défenses allongées de lames empoisonnées, et, sur leur dos, des tours pleines d'arbalétriers. Il paraît bien que les deux armées étaient égales en nombre, si même celle de Timour n'était pas la plus nombreuse. L'aspect de ces animaux guerriers intimidait les Mongols qui, paraît-il, n'en avaient jamais vu et croyaient que les flèches et les sabres n'avaient pas prise sur leur cuir épais. Pour rassurer ses soldats, Timour fut obligé de faire couvrir son front de divers obstacles et de chausse-trapes. Puis une habile manœuvre jeta le désordre dans l'armée indoue, fit se rompre la ligne des éléphants, qui alors « se laissèrent mener comme des bœufs à grands coups de bâton ». La déroute devient générale; on poursuivit les vaincus jusqu'aux portes de Dehli; l'empereur Mahmoud s'enfuit beaucoup plus loin.

Les habitants de la capitale implorèrent la clémence du vainqueur. Il accorda une capitulation, mais elle ne fut pas respectée par ses soldats : 15 000 d'entre eux parvinrent à se glisser dans la ville, et alors commencèrent, du côté des Mongols, le pillage, les viols, les meurtres, et du côté des habitants, une résistance désespérée, les suicides et les incendies volontaires. Les habitants étaient dix contre un soldat mongol, mais ils ne formaient qu'un troupeau affolé. Le fanatisme des soudards musulmans fit le reste; ils en voulaient surtout aux idolâtres,

aux Guèbres, alors très nombreux dans cette région de l'Inde. Ils les égorgeaient, brûlaient leurs maisons (du 12 au 14 janvier). Timour finit par abandonner la ville aux soldats : chacun d'eux eut pour sa part de 20 à 100 captifs, sans compter une masse de monnaies et de bijoux, « car les filles et les femmes indiennes étaient chargées de pierreries; elles avaient aux pieds et aux mains, et même aux doigts des pieds, des bracelets, des bagues et des colliers » (Chéref-ed-Din). Puis (15 janvier), ce fut le tour du Vieux-Dehli, où habitaient surtout les Guèbres; ils eurent beau se réfugier dans la grande mosquée; « le sabre à la main, on envoya au plus profond des enfers les âmes de ces infidèles ». Timour se réserva les plus habiles ouvriers, surtout les tailleurs de pierre et de marbre, pour la mosquée qu'il voulait élever à Samarkand sur le plan de celle de Dehli.

Puis il descendit le Gange, pénétra dans le Doab, prit d'assaut Mirat, fit écorcher vif les Guèbres, réduire en esclavage leurs femmes et leurs enfants, incendier la ville (26 janvier). Février et mars se passèrent encore à ravager le pays, détruire les pagodes, massacrer par milliers les idolâtres. Et enfin, « satisfait d'en avoir fini avec les infidèles et purifié le pays de la pollution de leur présence... victorieux et chargé de butin », Timour ordonna la retraite. Remarquons dans cette phrase les deux préoccupations constantes de Timour : la religion, le butin.

Résultats de l'algarade de Timour. — Il est douteux qu'il ait cru sincèrement avoir rendu service à la religion. Ce qui souffrit le plus de son invasion, ce fut l'Inde musulmane. Il détruisit l'armée et saccagea la capitale d'un prince qui était musulman comme lui, sunnite et orthodoxe comme lui. Et de fait ses deux grandes victoires, Dehli et Angora, furent remportées sur deux sultans, Mahmoud l'Afghan et Bayézid l'Osmanli, qui avaient pour le moins autant de zèle orthodoxe que lui-même. Dans l'Inde ses succès aboutirent à rendre plus faible encore un État musulman à l'existence duquel était attachée la propagation de l'Islam. Il renversa dans ce pays l'équilibre entre les pouvoirs musulmans et les pouvoirs païens. Il n'y fonda rien; son incursion dévastatrice de cinq mois ne laissa après elle que du sang et des ruines. Sa victoire ne fut profi-

table à lui-même que par le butin recueilli. Dans l'Inde gangétique, il n'a pas nommé un seul gouverneur nouveau, se bornant à confirmer ceux qui existaient déjà et qui firent leur soumission. Sans doute, jusqu'à sa mort (1405), on pria pour lui dans les mosquées du Gange; mais c'était un calcul politique chez les gouverneurs rebelles et les usurpateurs; pour se dispenser d'obéir à leur empereur légitime, ils affectaient de reconnaître la suzeraineté du lointain émir de Samarkand. Timour n'avait donc fait que semer dans la constitution de l'empire de nouveaux germes de dissolution. Il semble qu'il n'y ait plus d'empire. Lahore, Debalpour, Moultan, obéirent à Khaïzzer-Khan; Kanoudj, l'Aoude, Kerra, Ikonpour, à Khaja-Djihan; le Gouzerati et le Malva se rendirent indépendants. Il ne restait plus à l'empereur Mahmoud que sa capitale dévastée; encore son frère Noukrit, dès que les Mongols en furent sortis, s'empressa de s'y installer; il fallut que le vizir Ehbal l'en chassât. Ehbal y rappela l'empereur, mais pour se l'y subordonner, en faire son pensionné, se servir de son titre et de son sceau (1401). Du moins Ehbal travaillait à refaire l'empire en soumettant les rebelles. Il fut tué dans une bataille contre Khaïzzer-Khan.

Les derniers empereurs afghans. — L'infortuné Mahmoud mourut en 1413. Les émirs nommèrent *padishah* l'un d'entre eux, l'Afghan Dovlet-Loudi; mais Khaïzzer-Khan le chassa de Dehli, réunit cette ville à ses provinces de l'Ouest, fut un moment le véritable empereur, quoiqu'il mît en première ligne, dans les prières publiques, le nom de Timour, et, après la mort de Timour, celui de Shah-Roukh. Il eut ses fils pour successeurs, mais le pouvoir ne cessa plus d'être disputé entre des empereurs impuissants et des vizirs ambitieux qui aspiraient au titre impérial. C'est un vizir que l'Afghan Beloul-Loudi, dont le fils, Iskander, et le petit-fils, Ibrahim II, furent les derniers empereurs afghans. Il n'y a qu'un fait à relever dans cette période : c'est, sous le règne d'Iskander, qui avait transporté sa capitale à Agra, l'apparition des Portugais sur les côtes de l'Indoustan.

III. — Les trois premiers empereurs mongols.

Bâber. — Le fondateur de cette dynastie mongole qui dura jusqu'à la « mutinerie » de 1857 n'est pas plus un Mongol que Timour lui-même. Si par sa mère il prétendait descendre de Gengis-Khan, par son père il remontait à Timour, son quadrisaïeul. Il est donc véritablement un Transoxianais, un Turc. L'usage a été le plus fort et jusqu'à nos jours le *padishah* de l'Inde a reçu des Européens le nom de *Grand-Mogol*.

Djahir-ed-Din-Mohammed, plus connu sous son nom de guerre, *Bâber* (le Tigre), naquit en 1483 (l'année de la mort de Louis XI). Le Turkestan et l'Afghanistan étaient alors presque entièrement partagés entre des princes de sa famille : un de ses oncles régnait à Samarkand et Bokhara, un autre à Hissar et Koundouz, un troisième à Tashkend, un quatrième à Kaboul et Ghazna; son père était sultan de Khokand et du Fergana sur l'Yaxarte. Il hérita de lui à douze ans (1495). Aussitôt assailli par deux de ses oncles, il se défendit vigoureusement dans Endidjan, les amusa de négociations, si bien que les deux armées ennemies, décimées par les maladies et la misère, durent se retirer. Deux autres envahisseurs accoururent et furent également chassés. Alors, les meilleurs reîtres du pays s'empressant sous sa bannière, il put prendre l'offensive : à quatorze ans, il s'empara de Samarkand, l'ancienne capitale de Timour (1497). Troublé par de nouvelles invasions sur ses terres, il la reprend, puis la reperd, et avec elle ses États héréditaires. Alors, comme autrefois Timour, il s'en va chercher fortune (1503). Il est, comme il l'a dit de lui-même, un « chevalier d'aventures ». — « Tous ceux, grands et petits, qui marchaient réunis autour de moi, confiants dans ma fortune, n'atteignaient pas le nombre de 300 personnes, nues pour la plupart, n'ayant d'autres armes que des bâtons, les pieds grossièrement chaussés, le corps couvert de haillons. » Il enrôla des soldats de fortune, comme Kanber-Ali, dit l'*Écorcheur*, embaucha des bandes mongoles, se mêla aux guerres du pays, vit de puissants seigneurs se pros-

terner devant lui, simple chef de 200 bandouliers, mais déjà salué du titre de padishah. Son armée grossissant, il conquiert le Badakchan, Kaboul et Ghazna (1504). Le voilà installé en ce même nid de conquérants, d'où sortirent Mahmoud le Ghaznévide et Mohammed le Ghouride. Sur l'autre rive du fleuve Indus, sur lequel navigua le grand Alexandre, il y a toujours l'Indoustan, avec ses pagodes regorgeant de trésors, ses idoles d'or aux yeux de pierreries ; là, sous le prétexte de païens à exterminer, il y a toujours de la gloire, du butin, des royaumes à gagner. A Ghazna on savait bien ce qui passait dans l'Inde. Dans ses curieux *Mémoires*, Bâber nous trace en quelques pages la géographie politique de la Péninsule : il y voit cinq grands États musulmans et deux idolâtres. Les premiers sont : l'État de l'empereur, qui a repris quelques-unes de ses provinces de l'Ouest, mais qui, le long du Gange, ne dépasse point le Béhar; le royaume de Gouzerate, celui du Malva, celui du Bengale, celui du Dekkan, très vaste, mais où le souverain n'est point obéi de « ses grands begs ». Nominalement, les quatre derniers États sont vassaux du premier, car les souverains qui s'y sont installés, et qui se font traiter de sultans et de padishahs, furent d'abord des officiers impériaux. D'ailleurs rien d'instable comme leur autorité usurpée. Au Bengale, nous dit Bâber, « quiconque trouve une occasion de tuer le padishah et monter sur le trône à sa place devient lui-même padishah. Les émirs, les vizirs, les soldats et toute la population agricole reconnaissent son autorité comme ils reconnaissaient celle de son prédécesseur. Les habitants du Bengale disent eux-mêmes : « Nous sommes les fidèles du trône, et quiconque s'y assoit, « nous lui obéissons. » — Les deux États idolâtres étaient celui du radja de Bidjnagar et celui de Rana-Sanka, prince de Tchitor, qui faisait la guerre au sultan du Malva et l'avait presque dépouillé. — Outre ces sept États, « il y a encore, dans les parties reculées de l'Indoustan, beaucoup de *raî* et de *radjas*, dont les uns ont embrassé l'islamisme, tandis que les autres, protégés soit par la distance, soit par la situation inaccessible de leur pays, ne se sont jamais soumis aux padishahs musulmans. »

De ce pays si divisé, Bâber a résolu de faire la conquête. Pas plus que Mahmoud le Ghaznévide, il ne fera cette conquête en une fois, et cela pour les mêmes raisons. Comme Mahmoud, il a terre en Afghanistan, terre en Transoxiane, et par conséquent il a guerre. Or il ne veut pas perdre son berceau, la source de sa puissance et de son recrutement, cesser d'être un Turc pour devenir un simple empereur indien. Chaque fois qu'il s'engage au delà de l'Indus, vite il lui faut revenir pour chasser de ses domaines héréditaires quelque envahisseur.

Conquête de l'Inde : batailles de Panipat et Kanwâha. — Ses quatre premières expéditions aboutirent à la conquête du Pendjab. La grande expédition, la dernière, dirigée cette fois contre l'empereur Ibrahim II, est de 1526 (chez nous, l'année du traité de Madrid). « Mettant le pied à l'étrier de la décision, et prenant en main les rênes de la confiance en Dieu, je marchai contre sultan Ibrahim, fils de sultan Iskander, fils de sultan Beloul-Loudi, au pouvoir duquel étaient alors la ville capitale de Dehli et le royaume de l'Indoustan. Ce prince pouvait, dit-on, mettre sur pied 100 000 hommes, et on lui attribuait 100 éléphants, soit à lui, soit à ses émirs... Car dans l'Indoustan on peut engager à prix d'or des partisans appelés *bedhindé*... Si mon adversaire eût agi comme on devait supposer qu'il ferait, il aurait réuni autour de lui 200 000 hommes. Mais, grâce à Dieu, il ne sut ni contenter les siens, ni se résoudre à leur distribuer l'argent entassé dans son trésor... C'était d'ailleurs un jeune homme sans expérience, n'ayant pas de but bien arrêté, marchant à l'aventure et donnant tout au hasard d'une bataille. » — Bâber assure même qu'Ibrahim II aurait pu lever 500 000 hommes. Il affirme que son armée à lui, d'après les rôles, ne comptait pas plus de 12 000 hommes, « y compris les gens de sa maison, les marchands et tous les valets. »

Les deux armées se rencontrèrent auprès de Panipat, le lieu classique des batailles de l'Inde, car il se trouve précisément sur la route du Khaïber à Dehli. La bataille s'engagea au matin du 11 avril. Elle dura jusqu'à midi. L'empereur Ibrahim resta sur le carreau avec 14 ou 15 000 des siens. « On m'amena

par troupes, dit Bâber, les éléphants avec leurs cornacs. » Il ne parle pas de son entrée à Dehli, qui n'était plus que la capitale nominale, mais de son entrée dans Agra, où il prit possession du palais d'Ibrahim II.

La destruction de l'armée impériale, précisément parce qu'elle n'était que celle de l'empereur, n'assurait pas la conquête de l'Inde. Celle-ci semblait maintenant se lever en masse, les musulmans réconciliés avec les idolâtres, les émirs afghans avec les princes radjpoutes, Rana-Sanka lui-même amenant son contingent. Ils réunirent ainsi 100 000 hommes. Les capitaines de Bâber, effrayés de cette multitude, peu sûrs de certains alliés, lui conseillaient de retourner à Kaboul. L'un d'eux écrivit sur une muraille ce vers : « Si je parviens à traverser sain et sauf l'Indus, puissé-je noircir de confusion si jamais je souhaite revoir l'Inde. » A quoi Bâber répondit par ces autres vers : « Si tu ne peux supporter la chaleur de ces contrées, si tu souhaites revoir la face des frimas, il y a Ghazna. » Ses harangues rendirent courage aux begs et aux soldats. A son appel, un chef de bande lui amena d'Afghanistan 3000 archers. Pourtant l'affaire s'annonçait comme si chaude qu'il fit, sur le front de l'armée, casser les pots et les brocs et prononça le serment solennel de ne plus jamais boire de vin. Ainsi s'engagea la bataille de Kanwáha, à 7 milles d'Agra (1527). L'armée ennemie était presque toute en cavalerie : Bâber avait une bonne infanterie, des canonniers, des arquebusiers. Sur le front de l'armée, il improvisa un retranchement de chariots, « à l'imitation, nous dit-il, de ce que pratiquaient les guerriers de Rome ». Contre ce rempart et contre ses feux, toutes les charges de la cavalerie indoue vinrent se briser. A son tour, il prit l'offensive, déchaîna ses « lions de la forêt de vaillance ». Alors les « misérables Indous se dispersèrent dans tous les sens *comme la laine sous la dent du peigne* (Koran)... Leurs cadavres se sont amoncelés en collines et des pyramides ont été formées de leurs têtes. » — « A partir de cette victoire, conclut Bâber, je pris sur mon chiffre impérial le titre de *Ghazi*. » Suit un quatrain de lui : « Pour la gloire de l'Islam j'ai été un compagnon errant; je me suis battu en mainte occasion contre les infidèles et les

Indous. J'étais décidé à recevoir la palme du martyre; gloire à Dieu qui m'a donné la palme de Ghazi. »

Caractère de l'empereur Bâber. — Bâber n'est pas seulement intéressant pour ce grand fait de l'histoire moderne, la conquête de l'Inde. C'est en outre un caractère bien trempé, et l'un des esprits les plus cultivés de ce temps. Cet Asiatique tient une place d'honneur dans ce XVIe siècle qui fut celui de la Renaissance européenne et de tant de grands souverains. Ses *Mémoires*, rédigés en turc-djagataï, peuvent être placés à côté des *Commentaires* de notre Monluc. Ses récits de guerre sont précis, vivants, presque toujours très simples de forme, exempts de pompe orientale, excepté dans son récit de la bataille de Kanwáha, où le souvenir de l'extrême danger qu'il y courut et sa haine contre les idolâtres le font verser dans le pompeux. Bâber fut un poète, de talent facile, prompt à l'improvisation, mais sachant à fond le métier : il a trouvé 504 variations à la coupe d'un certain vers. Dans ses *Mémoires*, il montre une curiosité universelle, nous faisant connaître à merveille la géographie de la Transoxiane et de l'Afghanistan, consacrant cinquante pages à un tableau assez exact de l'Inde, décrivant les fleuves, les montagnes, les appareils d'irrigation. Il se fait naturaliste pour nous décrire les plantes et les bêtes, les quadrupèdes, éléphants, rhinocéros, buffles et bœufs, plusieurs variétés de daims, d'antilopes, de singes, les oiseaux et les reptiles. Il sait la manière indienne de compter les iours et les heures, le système des monnaies, poids et mesures. Des indigènes il nous trace un portrait qui n'est point flatté : « Ils sont dépourvus de grâce et on ne trouve, dans le commerce avec eux, ni agréments, ni liant, ni relations suivies. Sans capacité, sans intelligence ni sociabilité, ils ne connaissent pas la générosité et les sentiments virils. Ils manquent de méthode, de tenue, de règles, de principes. » Et ici une observation gastronomique : « Ils n'ont ni viandes succulentes, ni raisins, ni melons, ni fruits savoureux; point de glace, point d'eau fraîche; ni mets recherchés, ni pain de bonne qualité. » L'Inde dut beaucoup aux empereurs mongols : déjà Bâber se met à planter de la vigne et des arbres fruitiers.

Sans doute Bâber n'était pas encore en état d'apprécier l'art indou. Il l'abhorrait comme idolâtrique. Il faisait volontiers briser les idoles, surtout celles qui étaient indécentes. Ce qu'il apprécie, c'est l'art turc, arabe, persan, et, pour celui-ci, il fut un amateur éclairé. Il était gai compagnon, bon convive, spirituel causeur, grand buveur. De ceci il éprouvait un remords : vers 1525, il avait fait vœu de renoncer au vin quand il aurait quarante ans, s'accordant encore une année de délai; c'est au matin de la bataille de Kanwâha que brusquement il se décida. Quoique *Bâber*, il est moins cruel que Timour.

L'empereur Houmaïoun. — Le successeur de Bâber fut Houmaïoun (1530-1556). C'était le fils chéri du Conquérant; c'est pour lui que celui-ci a rédigé des règles de conduite si précises et d'esprit si pratique. Mais que lui laissait son père comme héritage? L'Inde était-elle vraiment conquise? Pouvait-elle l'être avec une armée de 12 000 hommes? 12 000 hommes pour la conquête de l'Inde correspondraient à 400 pour la conquête d'un pays grand comme l'Angleterre. Sous le nouveau pouvoir qui venait de s'installer à Agra, en attendant qu'il pût le faire à Dehli, l'Inde n'offrait qu'une masse anarchique et inorganisable, une mêlée confuse de races et de religions, des Afghans, des Persans, des Mongols, des Turcs, des Indous, des musulmans, tant chiites que sunnites, des brahmanistes et des bouddhistes, des parsistes et des fétichistes. Les anciens gouverneurs afghans gardaient leurs provinces, les rois païens leurs royaumes, les *djaguirdars* leurs *djaguirs* (fiefs). Même les chefs mongols que Bâber avait amenés avec lui tendaient à faire ce qu'avaient fait avant eux les chefs ghaznévides ou ghourides, à opprimer, exploiter, supplanter l'empereur. L'empereur, qui se vante de tenir le monde à l'ombre de son parasol, n'en tient le plus souvent que ce qu'en ombrage son parasol. Le pays était trop vaste et trop divers pour former un État.

Ce qu'était en réalité l'héritage indien de Bâber, c'est ce que montre la vie même d'Houmaïoun, « l'Heureux », dont le nom semble vraiment une ironie. Il vécut entouré de grands vassaux turbulents, les plus près de lui étant les plus agressifs, les plus lointains se bornant à un hommage nominal. Il fut

moins obéi que nos premiers Capétiens, courut, pour sa liberté et sa vie, les mêmes dangers que nos derniers Carolingiens. Ce fils d'un Ghazi n'eut pas à lutter contre les idolâtres, mais uniquement contre les musulmans. Par bonheur, il y avait encore en lui du reître turc, du chevalier d'aventures. Dans une guerre contre le Bahadour (« Héros ») du Gouzerati, nous le voyons escalader les roches du fort de Chapanni. Dans une guerre contre le souverain afghan du Bengale, Chîr-Khan, l'empereur, affaibli par la révolte de ses deux frères, est battu, dépouillé de son harem, rejeté dans Agra. Alors les deux frères, Kamran et Hindal, sentant qu'il y va du patrimoine commun, se réunissent à lui. Il n'en est pas moins encore battu, chassé d'Agra, rejeté dans l'Ouest. Entouré de traîtres, il manque d'être livré. Il passe alors l'Indus, guerroie sur la rive droite, endure tant de privations dans le désert que son cheval meurt de soif. Il lui faut fuir jusqu'en Perse, solliciter l'hospitalité hautaine et peu sûre du shah Tamasp, qui, au gré de ses calculs ou de ses caprices, le traite tantôt avec faveur, tantôt avec mépris. Pour obtenir un secours de 10 000 hommes, il promet d'embrasser le *chiisme*, lui, le fils du héros de l'orthodoxie. Avec ce secours il reconquiert Kandahar et Kaboul (1550), poursuit Kamran, le prend, lui fait crever les yeux (1553), réoccupe le Pendjab. Pendant ce temps, Chîr-Khan est maître de l'Indoustan; il y est même si paisible qu'il peut s'acquérir le renom d'un prince sage et justicier, jalonner d'arbres et de caravansérais la route du Gange à l'Indus. Il semble que toute trace de la conquête mongole soit effacée; c'est la revanche de Panipat; c'est la dynastie afghane qui recommence. Mais Chîr-Khan ne règne que cinq ans; son héritier, Sélim, que neuf ans; et, après Sélim, son cousin Iskander dépouille son fils au berceau. Le moment est venu pour Houmaïoun de reprendre l'offensive : en 1555, il marche contre Iskander, qui a 80 000 hommes, et le bat à Madjouara sur le Satledj. Après treize ans d'exil, il rentre en vainqueur dans sa capitale. Il y meurt, l'année suivante, d'une chute dans un escalier (1556). — Houmaïoun a laissé la réputation d'un prince actif, brave, humain; Férishta assure même qu'il aurait été plus grand prince s'il avait été moins clément. Vrai chevalier, il

pousse la loyauté jusqu'à ne vouloir attaquer le Bahadour du Gouzerati que lorsque celui-ci a terminé sa guerre contre les idolâtres. Il fut un ami des sciences, mais surtout de l'astrologie.

L'empereur Akbar : ses guerres. — Sous son fils Akbar, « le Grand », qui régna quarante-neuf ans (1556-1605), l'empire prit un peu de consistance. Les premières années de la vie d'Akbar n'annonçaient guère la tranquillité qui suivit. Il était né pendant la fuite de son père; un traître l'avait livré à son oncle Kamran; celui-ci, quand Houmaïoun l'assiégea dans Kaboul, fit attacher l'enfant, à la vue de son père, sur un bûcher, jurant de mettre le feu si les assiégeants ne se retiraient pas. Houmaïoun n'en poursuivit pas moins l'attaque et emporta la ville. L'enfant sauvé par miracle, Akbar, n'avait que treize ans quand sa bravoure détermina le gain de la bataille contre Iskander. Son père lui fit honneur de la victoire et, dès lors, le nomma son héritier. La tâche qui lui incombait à la mort de son père était rude : émirs mongols, gouverneurs afghans, radjas brahmanistes, tribus montagnardes, rivalisaient d'insoumission. Il fut l'homme qu'il fallait pour dompter cette anarchie. On raconte de lui des traits de bravoure surprenants. Dans un bois, attaqué par une tigresse affamée, il la tue à coups de sabre. Dans une guerre contre les Bengalais, impatienté de se voir séparé de l'ennemi par le Gange, il se jette dans le fleuve, suivi de cent cavaliers, surprend les rebelles occupés à festoyer. Leur chef ose seul tenir tête à l'empereur et tombe sous son sabre. Dans une guerre contre le Gouzerati, Akbar prend les devants avec 2000 cavaliers, arrive comme la foudre sur l'ennemi et le disperse. Pour en finir avec la guerre du Bengale, il propose un duel au rebelle Daoud, seul contre lui seul, chacun sur son éléphant de guerre : Daoud refuse, puis prend la fuite. Personne n'osait attendre Akbar, et quand on entendait ses tambours battre la marche impériale, c'était à qui se déroberait. Alors le Pendjab et le Kashmir sont conquis; l'empire est reconnu dans une partie de l'Afghanistan, affermi dans toute la plaine indo-gangétique, dans le Gouzerati et l'Orissa, ne s'arrêtant qu'aux plateaux de Dekkan, où il n'exercera qu'une autorité nominale.

Tolérance d'Akbar; un essai de religion impériale. — Akbar fut un législateur, un administrateur : il a rédigé une *Statistique* ou *Description de l'empire*; dans cet ouvrage, il assure avoir soulagé les peuples, supprimé tous les impôts sauf l'impôt foncier, aboli les taxes vexatoires sur les arbres, les bestiaux, sur les artisans, les pêcheurs Son éducation, dans les années errantes et hasardeuses de son enfance, avait été négligée : il était moins lettré que son père et son aïeul, tous deux poètes; mais, sans être poète ou historien, il goûtait la poésie, aimait l'histoire, fit composer les *Tarikhi-al-Fi*, « Chroniques de mille ans ». Il était enclin aux nouveautés, s'intéressait aux progrès de l'artillerie. Akbar est le premier prince de l'Inde qui ait allumé une pipe de tabac.

Il fut un tolérant, s'appuyant volontiers, contre ses intraitables vassaux musulmans, sur les princes indous. Il paraît d'ailleurs peu attaché à l'Islam; il se moquait des imams, les mettait en fuite en faisant entrer des porcs et des chiens dans le palais. Il finit par emprisonner ou exiler les principaux *oulémas*, charge le cheïkh Moubarak de faire une critique du Koran, discute lui-même les miracles du Prophète, demandant comment il était possible qu'un homme montât au ciel et en redescendît, eût là-bas avec Dieu un entretien qui exigea 90 000 mots et, à son retour, trouvât son lit encore chaud. Il avait l'esprit ouvert, par dilettantisme religieux, aux croyances de ses sujets indigènes. Par là il est tout l'opposé de son sixième aïeul Timour, l'homme de l'Église, des moines *nakhkibendi*; par là il se rapprocha de ces anciens empereurs mongols, dans les palais desquels on voyait les chamans fétichistes, les çramanas bouddhistes, les imams musulmans, les prêtres chrétiens nestoriens, célébrer tour à tour les cérémonies de leur culte. Akbar était à la fois un sceptique à l'égard des religions existantes, et un chercheur de religion nouvelle, un dévot du Dieu inconnu, l'esprit inquiété par les mystères de l'au-delà. Il avait écarté les oulémas, comme formant un clergé intolérant; il essaya des brahmanes et les trouva tout aussi infatués de leur sacerdoce. Il frayait volontiers avec les hérétiques de l'Islam, les derviches chiites, les çoufis à conceptions pan-

théistes. Il entendit parler des missionnaires portugais de Goa; il demanda qu'on lui en envoyât. Le récit que nous a laissé le Père du Jarric sur la réception que leur fit l'empereur Akbar est des plus curieux. Le Grand-Mogol s'agenouilla devant le crucifix, à la manière chrétienne; puis se prosterna devant lui à la manière indoue, puis à la manière persane; il admira une image de la Vierge, et se fit raconter l'histoire de Marie; il baisa une Bible qu'on lui présenta, imprimée en quatre langues; il confia aux missionnaires l'éducation de son fils Mourad. S'il cherchait la tolérance et les larges synthèses religieuses, ce n'est pas auprès des Portugais qu'il devait les trouver: chez eux il avait l'Inquisition; dans la petite partie de l'Inde qui leur était soumise, ils détruisaient les pagodes, brisaient la statue du héros-singe Hanouman. Nous voyons alors Akbar se tourner vers le bouddhisme, faire traduire en persan de nombreux ouvrages indous, défendre (en 1583) d'abattre les animaux le dimanche et pendant six jours de l'année, se mettre au régime végétarien, pratiquer des jeûnes et des abstinences, porter la tonsure au milieu du crâne, espacer les visites à son harem. En même temps il fait venir de Perse le prêtre parsi Ardjir, oblige ses courtisans à se lever quand on apporte les lampes au palais, fait collectionner les cent noms sanscrits du soleil, se montre au lever de cet astre sur une terrasse du palais et oblige le peuple à se prosterner. On le prendrait alors pour un Darius ou un Khosroès, adorateur du Feu. Il ne dédaigne même pas les *Yogui*, magiciens ou jongleurs de l'Inde.

Tous ces essais n'étaient pour lui que des études préliminaires, une enquête préparatoire. Déjà son esprit était en gestation d'une religion nouvelle, qui concilierait toutes les sectes brahmanistes ou bouddhistes, chrétiennes ou musulmanes, polythéistes, monothéistes ou panthéistes. Il rêvait d'une religion impériale, dont lui-même serait le grand-prêtre, presque le dieu. Ses adhérents se recrutèrent dans toutes les sectes, mais surtout parmi les esprits aventureux et chercheurs, parmi les *hors-la-loi* et les *sans-castes*, parmi les çoufis plus ou moins chiites, les déclassés du brahmanisme et du bouddhisme; et aussi parmi les serviles et les ambitieux. Tous se groupèrent autour

d'une formule mystérieuse qui s'inscrivit sur les monnaies et en tête des actes impériaux : « *Allahou Akbar.* » Ce qui voulait dire aussi bien : « *Dieu est grand* », que : « *Akbar est Dieu.* »

Des brahmanes n'éprouvèrent aucun scrupule à proclamer qu'il était un « avatar », c'est-à-dire une incarnation de Brahma, des *çramanas* qu'il était un autre Bouddha. On vit les masses ignorantes adhérer à ces croyances, accourir auprès du prince pour lui voir opérer des miracles, demandant qu'il touchât leurs malades; des paysans, dans une année de sécheresse, vinrent le supplier de faire tomber la pluie. Akbar souriait et se laissait faire, « trop bon, dit Abou-l-Fazl, pour détruire les préjugés ». Il fut plus difficile d'imposer aux musulmans orthodoxes la prosternation à la persane. Pour former la religion nouvelle, chacune des religions anciennes devait renoncer à quelques-uns des usages ou des préjugés qui lui étaient le plus chers : les musulmans durent tolérer la présence de débits de vin au palais, les brahmanistes qu'on restreignît les *sati* aux seuls cas où les veuves consentiraient au sacrifice, et que les autres fussent autorisées à se remarier.

En 1593 (cinq ans avant notre édit de Nantes), Akbar publia un édit général de tolérance : tous ceux qui avaient accepté l'Islam par contrainte, et ils étaient nombreux, furent autorisés à retourner à leur ancienne croyance.

Les adhésions à la secte impériale, le *Dini-Ilahi* (Foi Divine), se multipliaient. On vit le *çader-djahan* ou grand-moufti se faire inscrire parmi les adeptes. Ceux-ci étaient tenus de souscrire à cette formule : « J'ai librement et volontiers renoncé et rejeté l'Islam... J'adopte la croyance du divin shah Akbar. Je déclare par les présentes être prêt à lui sacrifier mon avoir et mes biens, ma vie, mon honneur et ma religion. » Une ère nouvelle fut fondée avec l'année *akbarienne*; les disciples du *Dini-Ilahi* adoptèrent les noms persans des mois, les 14 fêtes sacrées des Parsis, négligèrent les fêtes, ablutions, appels à la prière, pèlerinages des musulmans, ensevelirent leurs morts le visage tourné non vers La Mecque, mais vers l'Occident, n'admirent la circoncision qu'après la douzième année et si le patient y consentait.

On voit que cette religion impériale était un mélange de par-

sisme, de çoufisme chiite, de bouddhisme, de brahmanisme. Au fond il y avait le panthéisme, commun aux religions de la Perse et de l'Inde, en opposition directe avec l'Islam. Plus au fond, la libre pensée, l'indifférence à l'égard des religions révélées. Enfin la tolérance. Cette secte fut aussi un parti politique qui soutint énergiquement l'empereur contre les rebelles et plus tard contre ses fils révoltés. Au reste, son culte ne lui a pas survécu. Ses successeurs revinrent à l'islamisme orthodoxe et reprirent l'œuvre de propagande musulmane.

On peut arrêter à la mort d'Akbar (1605) cette première période de l'histoire des Grands-Mogols. Dans les dynasties orientales, ce n'est guère que chez les premiers princes que l'on trouve le tempérament héroïque, l'originalité de caractère, l'esprit éveillé et créateur. Puis leurs descendants s'assoupissent dans les jouissances du pouvoir, le cérémonial hiératisé, la vie de harem, et tout ce qu'on peut dire d'eux, c'est qu'ils ont vécu et que, tant bien que mal, l'empire a vécu. Pour la dynastie mongole, l'âge héroïque, la période d'originalité, ce sont les trois règnes de Bâber, Houmaïoun et Akbar [1].

1. Nous retrouverons leurs descendants au tome VI du présent ouvrage; et l'empire ayant au XVIII[e] siècle achevé de se constituer, ce sera le moment d'étudier les institutions, la vie de cour, la civilisation de l'Indoustan mongol.

BIBLIOGRAPHIE

Périodes antiques. — Le *Ramayana*, de **Valmiki**, a été traduit en français par H. Fauche, 2 vol., abrégé, Paris, 1864, et en 9 vol., Paris, 1854-58. — Le *Maha-Bharata*, de **Vyâsa**, trad. en fragments par divers auteurs (T. H. Pavie, 1844; Sadous, 1858; E. Foucaux, 1862; H. Fauche, 1863 et suiv.). — *Çakountala*, de **Kalidasa**, par A. L. Chézy, 1832; E. Foucaux, 1861; H. Fauche, 1865; A. Bergaigne et A. Lehugeur, 1884.

Lassen, *Indische Alterthumskunde*, 4 vol., Bonn, 1847. — **Reinaud**, *Mémoires historiques sur l'Inde avant le XI[e] siècle, d'après les écrivains arabes, persans, chinois*, dans les *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XVII, 1845 et 1846. — **Colebrooke**, *Miscellaneous Essays*, Londres, 1837. — **S. Lefmann**, *Gesch. des alten Indiens*, coll. Oncken, in-8, Berlin, 1890. — **A. Weber**, *Indische Skizzen*, Berlin, 1857, et *Die Griechen in Indien*, dans les *Sitzungsb.* de l'*Acad. des Sc. de Berlin*, 1890. — **Von Sallet**, *Die Nachfolger Alexanders des Grossen*, 1879. — **Th. Prinsep**, *Indian antiquities*, Londres, 1858. — **S. Lévy**, article *Indoustan*, dans la *Nouvelle Encyclopédie*, 1894.

Périodes modernes. — **Dubois de Jancigny**, *Inde*, coll. de l'*Uni-*

vers pittoresque, Paris, 1845. — **Kaüffer**, *Gesch. von Ostasien*, Leipzig, 1858. — **Price**, *Chronological Retrospect of the principal events of mohammedan history*, Londres, 1822. — **H. M. Elliot**, *The History of India as told by its own historians*, édité par **J. Dowson**, 8 vol. in-8, Londres, 1867-1877 : c'est un recueil des historiens musulmans, avec des notes et des excursus.

Géographie, ethnographie, linguistique. — **W. Hunter**, *The imperial Gazetter of India*, dictionnaire géographique, historique, statistique, 14 vol. in-8, Londres, 1886. — Du même, *The Indian Empire*, 2e édit.; t. VI de l'ouvrage précédent. — **E. Reclus**, *Géographie universelle*, t. VIII, *Indoustan*, Paris, 1883. — Sir **John Strachey**, *L'Inde*, préface et trad. par **J. Harmand**, Paris, 1892. — **J. Beames**, *Outlines of Indian philology*, Londres, 1868. — **H. Yule**, *Hobson-Jobson, a Glossary of anglo-indian colloquial*, Londres, 1886.

Religions. — **A. Barth**, *Les religions de l'Inde*, Paris, 1879. — **Kœppen**, *Die Religion des Buddha*, Berlin, 1859, 2 vol., et *Die Lamaïsche Hierarchie und Kirche*, Berlin, 1854. — **E. Burnouf**, *Introduction à l'histoire du bouddhisme*, 2 vol., 1845-1852. — **B. Saint-Hilaire**, *Le Bouddha et sa religion*, 1862. — **E. Senart**, *Essai sur la légende du Bouddha*, Paris, 1882. — Du même, *Un roi de l'Inde au IIIe siècle av. notre ère, Açoka et le bouddhisme*, dans *R. des Deux Mondes*, 1er mars 1889. — Du même, *Inscriptions de Piyadasi*, 2 vol. in-8, Paris, 1881-86. — **H. Oldenberg**, *Le Bouddha*, trad. fr. Foucher, Paris, 1894. — **L. Lamairaisse**, *L'Inde et le Bouddha*, 3 vol in-8, Paris, 1893. — **M. Mülbauer**, *Gesch. der katholischen Missionen in Ostindien*, Fribourg (Brisgau), 1852.

Philosophie, littérature. — **F. Max Müller**, *India, What can it teach us?* in-8, Londres, 1883. — **J. Lahor**, *Histoire de la littérature hindoue; les grands poèmes religieux et philosophiques*, Paris, 1886. — **S. Lévi**, *Le Théâtre Indien*, Paris, 1870.

Relations des Turcs et Mongols avec l'Indoustan. — Sur Mahmoud le Ghaznévide, Timour, etc., voir la bibliog. de notre tome II, chap. XVI, et du tome III, chap. XIX. — Extraits de l'*Autobiographie* de **Timour**, dans le t. III d'**Elliot**. — **Bâber** (*Zahir-ed-Din Mohammed*), *Mémoires*, édit. anglaise d'Erskine et Leyden, Londres, 1826; extraits au t. IV d'Elliot; trad. fr. sur le texte djagataï, par A. Pavet de Courteille, 2 vol. in-8, Paris, 1871. — **Houmaïoun**, *Mémoires*, trad. du persan en anglais, par Ch. Stewart, Londres, 1832. — **Kâsim Ferishta**, trad. par Briggs, *History of the rise of the mahomedan power in India*, Londres, 2 vol., 1829. — **A. Erskine**, *A History of India under the two first sovereigns of the house of Timour: Bâber and Humaïoun*, Londres, 2 vol., 1854. — **De Noer**, *Kaiser Akbar, ein Versuch über die Gesch. Indiens im XVI Jahrhundert;* trad. fr. par C. Bonet-Maury, 2 vol. in-8, Paris, 1883-87. — **Badaoni**, trad. par E. Rehatsek, sous ce titre, *The emperor Akbar's repudiation of Islam*, Bombay, 1866. — Les historiens musulmans sur Houmaïoun et Akbar dans les t. V et VI d'**Elliot**. — Le Père **du Jarric**, de la Cie de Jésus, *Histoire des choses les plus mémorables*, etc., Valenciennes, 1611.

CHAPITRE XXII

LES PORTUGAIS
LEURS DÉCOUVERTES ET COLONISATIONS
SURTOUT EN AFRIQUE ET EN ASIE

Jusqu'à la fin du XVIe siècle.

L'histoire du Portugal, depuis qu'il était devenu royaume, se résume dans la croisade contre les Maures, puis dans les difficultés intérieures, dans les luttes des rois contre leur clergé. Isolé à l'extrémité du monde connu, il n'avait guère été mêlé aux affaires de l'Europe. Mais à la fin du XIVe siècle, en 1385, une dynastie nouvelle, celle d'Aviz, arrive au trône, et ses princes, intelligents et actifs, vont donner au pays une fortune inespérée. Cette fortune sembla tenir du prodige. En un siècle environ, le Portugal sut se créer un empire maritime dont l'étendue et la richesse dépassaient tout ce qu'on avait pu rêver jusque-là, contourner l'Afrique dont les limites vers le Sud restaient incertaines, faire entrer dans la réalité de la conquête les pays de l'Inde, domaine de la légende, aller jusqu'aux îles de la Sonde et aux Moluques, jusqu'à la Chine, jusqu'au Japon, plus loin que Marco-Polo lui-même, préparer enfin la prise de possession totale du globe, car les découvertes portugaises entraînèrent celles des Espagnols. L'œuvre était plus importante qu'on ne pouvait s'en rendre compte alors. Le voile qui cachait aux yeux la moitié du monde était brusquement déchiré. Quelles conséquences en devaient résulter pour la pensée

humaine! La science traditionnelle, la science des livres, perdait son autorité au grand profit de la science des faits. Un simple marin en savait beaucoup plus sur les régions lointaines qu'Aristote et que Ptolémée. On ne fera jamais trop grande la part qui revient aux découvertes espagnoles et portugaises dans le grand mouvement d'émancipation de la Renaissance.

I. — Henri le Navigateur : premières découvertes.

La marine portugaise au XIVe siècle. — Le Portugal était-il préparé à ce glorieux rôle maritime? Il ne faut ni diminuer, ni exagérer, comme on l'a fait souvent, l'importance de la marine portugaise avant l'époque des grandes découvertes. Elle ne commença vraiment à se développer qu'à la fin du XIIIe siècle, alors que des relations commerciales régulières s'établirent entre les ports de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique, entre les Italiens et les Majorquains d'une part, les Français, les Flamands et les Anglais de l'autre. Lisbonne devint alors une escale fréquentée et les vaisseaux portugais, eux aussi, allèrent trafiquer jusqu'en Angleterre. Ils y faisaient également la pêche. En 1353, les habitants de Porto et de Lisbonne signent avec Édouard III un traité garantissant le droit de pêche réciproque dans les mers des deux pays. Les pêcheries portugaises, dont les produits étaient salés et exportés, étaient d'un bon revenu, et l'on capturait encore à cette époque des baleines sur les côtes du Portugal et de l'Algarve. Les rois, de leur côté, s'efforçaient d'avoir une marine. En 1317, le roi Denys prit à son service le Génois Pezagno, avec le titre d'amiral, qui resta héréditaire dans sa famille jusqu'au milieu du XVe siècle. Pezagno s'engageait à toujours fournir au roi vingt officiers génois pour le commandement de ses navires. Plusieurs fois, pendant le courant du XIVe siècle, on voit des flottes portugaises importantes prendre la mer. Celle qui partit, en 1415, pour la conquête de Ceuta ne comprenait pas moins de 33 galères,

27 trirèmes, 32 birèmes et 120 vaisseaux plus petits. Mais les marins portugais étaient encore à cette époque assez inhabiles; leur science de la mer ne pouvait être comparée à celle des Dieppois, des Majorquains, des Génois. — Barros, le grand historien portugais de la conquête, reconnaît que, quelques années plus tard, ils n'osaient pas encore s'aventurer loin des côtes. Dans toute l'histoire des débuts de la marine portugaise, on ne trouve qu'un exemple d'une navigation moins timide. En 1341 une petite flottille partit de Lisbonne, prit la haute mer et se rendit aux Canaries : elle était commandée par un Génois et par un Florentin.

Henri le Navigateur et ses frères. — Prédestiné par sa situation géographique à devenir un État maritime, le Portugal, au commencement du xve siècle, n'était donc pas un pays d'habiles marins. Il le devint par l'initiative et par la volonté d'un très grand homme : Henri le Navigateur, l'infant don Henrique, comme l'appelaient ses contemporains.

Il était le troisième des enfants vivants du roi Jean Ier, fondateur de la dynastie d'Aviz, et de la reine Philippa, princesse anglaise de la famille de Lancastre, femme intelligente, instruite, qui veilla sur l'éducation de ses fils et en fit des princes cultivés, curieux de science et d'art. L'aîné, Édouard, qui régna de 1433 à 1438, a laissé un nombre considérable d'écrits, parmi lesquels le *Leal conselheiro*, sorte de traité de morale à l'usage des rois. Le second, Pierre, fut un poète, un musicien, un humaniste. Il passa douze ans de sa vie à voyager, visitant non seulement l'Europe, mais encore l'Égypte, les Lieux-Saints, la cour du Grand-Turc. A Venise, la République lui fit cadeau d'un exemplaire des œuvres de Marco-Polo. Il n'est pas douteux qu'il n'ait exercé une réelle influence sur les entreprises dirigées par son frère. Henri était né en 1394 à Porto. De sa jeunesse on sait peu de chose. Il prit part, en 1415, avec ses deux frères, à la glorieuse expédition qui devait aboutir à la prise de Ceuta. Il fut même le héros du siège. Il revint dans cette ville, en 1418, pour la défendre contre un retour offensif des Maures. Le roi le récompensa de ses services en le nommant grand-maître de l'ordre du Christ et gouverneur de l'Algarve. Il

commença aussitôt à envoyer des navires sur la côte occidentale d'Afrique.

Sagrès et les projets de Henri. — Les historiens ont souvent attribué au prince Henri un plan tout arrêté de découvertes. Ils l'ont représenté, dans sa résidence de Sagrès, à la pointe extrême du cap Saint-Vincent, borne terminale de l'Europe, le regard perdu sur l'Océan, méditant sur la route de l'Inde. Ils l'ont montré entouré de savants, lisant Ptolémée, dressant des cartes, faisant des observations astronomiques. Il faut laisser sa part à l'imagination : Henri le Navigateur est entré de très bonne heure dans la légende. On a personnifié en lui l'œuvre qu'il a entreprise et que ses successeurs ont accomplie. Le seul chroniqueur contemporain, Azurara, n'est pas si explicite, et, sans vouloir diminuer la gloire de Henri, on peut essayer de rendre son rôle plus vraisemblable.

Cette résidence de Sagrès fut-elle un observatoire, une école nautique, d'où seraient sortis de nombreux perfectionnements pour la navigation? En fait, on ne cite qu'un seul savant étranger appelé auprès du prince ; c'est le cartographe Jaime de Majorque. Il ne vint qu'en 1438, « pour communiquer, dit Barros, sa science aux officiers portugais ». Si des procédés nouveaux de navigation furent inventés alors, ils ne furent pas appliqués à la marine portugaise. C'est à la fin du siècle seulement, nous le verrons, et pressés par la nécessité, que les Portugais trouveront de nouveaux moyens de se diriger sur la mer.

Le but que poursuivit don Henri reste également assez vague. S'il a eu la pensée d'atteindre l'Inde en faisant le tour de l'Afrique, ce n'a pu être qu'à la fin de sa vie. Barros cite bien une bulle du pape Martin V (1417-1431) qui aurait concédé aux Portugais toutes les terres qu'ils découvriraient depuis le cap Bojador « jusqu'aux Indes inclusivement ». Mais ce document n'a pas laissé de traces ; et une bulle postérieure de 1454, celle-ci bien authentique, parle simplement de la Guinée et des rivages situés au delà. Il semble qu'au début Henri ait surtout cherché à poursuivre les conquêtes sur les Maures, commencées par la prise de Ceuta. Le désastre de Tanger, en 1436, l'a peut-être seul détourné de sa pensée première. Ce serait

alors pour préparer l'occupation de la côte marocaine en même temps que pour satisfaire à une curiosité indéniable qu'il aurait fait faire sur la côte d'Afrique ces reconnaissances qui ressemblent si fort à des croisières. Osorio affirme qu'il s'agissait aussi « de molester » les côtes barbaresques. « Le prince, dit Azurara, eut constamment des navires armés contre les infidèles. » En revanche il est certain qu'il chercha, pour se créer un appui contre les Maures, à se mettre en relations avec le fameux « Prêtre Jean », ce souverain chrétien régnant au delà des pays musulmans et que les cartes identifiaient alors avec le roi d'Abyssinie. Tous ces pays orientaux étaient alors confondus sous le nom très vague d'*Indes*. C'est dans ce sens que les Indes pouvaient être le but final des entreprises de Henri.

Découvertes antérieures des Dieppois, des Italiens, des Majorquains; Jean de Béthencourt. — Est-ce bien le nom de découvertes qui convient aux résultats de ces premiers voyages? Les côtes d'Afrique jusqu'au delà du cap Bojador, Madère, les Canaries, les Açores figuraient déjà sur les cartes depuis près d'un siècle, lorsque les Portugais y abordèrent à leur tour. Elles sont sur la carte catalane de 1375 qui fut donnée au roi de France Charles V. Elles sont sur un prototype récemment découvert de cette carte, qui porte la date de 1339 et le nom d'Angelino Dulcert (ou *Dulceri* ou *Dulceti*) de Majorque. D'où venait ce dessin? Quelque vraisemblables que soient les voyages des Dieppois sur la côte de Guinée au XIVe siècle, ils ne sont pas rigoureusement démontrés, et nous ne pouvons ici en discuter l'authenticité. Mais il est certain qu'à l'époque où ils commencèrent à sortir de la Méditerranée, les Italiens visitèrent aussi la côte marocaine et les Canaries. La carte de 1339 montre la croix génoise dessinée sur l'une des Canaries, celle qui porte la légende *Insula de lanzarotus marocelus*, et ainsi se trouve prouvée l'authenticité du voyage fait dans ces îles par un Génois de famille française, Lancelot Maloisel, à la fin du XIIIe siècle. Une des vignettes de la carte catalane de 1375 représente une petite barque avec le pavillon aragonais, et à côté cette légende : « Jacques Ferrer a abordé au Fleuve d'Or le 10 août 1346, jour de la Saint-Laurent. » Ni les

Génois ni les Majorquains ne paraissent avoir continué à fréquenter ces parages, qui n'offraient pas, surtout les côtes du Sahara, de ressources suffisantes au commerce. Mais on connaissait leurs découvertes. Au commencement du xv[e] siècle, en 1409, un Normand, Jean de Béthencourt, se fait donner par le roi de Castille l'investiture des Canaries, y vient aborder directement et s'en empare. Les Portugais n'ignoraient pas ces faits. Nous avons vu qu'eux-mêmes, en 1341, avaient envoyé une expédition aux Canaries.

Premières expéditions portugaises : le cap Bojador et le cap Vert. — C'est probablement après son deuxième retour de Ceuta, en 1419, lorsqu'il eut reçu le gouvernement de l'Algarve, que Henri s'établit à Sagrès. Il avait déjà, semble-t-il, commencé à envoyer des navires sur la côte marocaine. Les progrès des Portugais dans ces parages furent d'abord très lents. Le hasard d'une tempête, dit-on, amena en 1419 Tristam Vaz Teixeira et Jean Gonsalvez Zarco dans la petite île de Porto-Santo, voisine de Madère. En 1520, ils abordèrent à Madère, accompagnés peut-être d'un pilote sévillan. C'était l'île de *Legname* des cartes marines : Madère n'est que la traduction portugaise de ce nom. La colonisation de ces îles commença aussitôt. Ce n'était là qu'un épisode, sans doute voulu. Les efforts portaient surtout sur la côte. Les vaisseaux mirent douze ans avant de dépasser le cap Bojador marqué sur les cartes. Ce n'était pas, dit Azurara, le manque de courage ou de volonté qui paralysait les marins portugais; c'était « la nouveauté du cas ». Cette mer, sur les dangers de laquelle couraient tant de légendes, les effrayait : c'était la mer ténébreuse des anciens; ces régions dont on tentait de s'approcher, c'était la zone torride. Il est d'ailleurs peu de côtes aussi mauvaises, et les marins portugais ne s'aventuraient pas encore volontiers loin des terres.

Le premier qui osa dépasser le cap si redouté fut Gil Eeannez, écuyer du prince, en 1434. Dès lors le charme est rompu. En 1436, une expédition va jusqu'au Rio de Ouro. La désastreuse tentative faite la même année contre Tanger, à laquelle prit part don Henri, et qui laissa entre les mains des Maures son frère don Fernand, vint arrêter le progrès de la découverte. Elle

reprend en 1440 et cette fois bien plus rapide. En 1441, Nuño Tristram atteint le cap Blanc; en 1446, Denis Fernandez est à l'embouchure du Sénégal; en 1447, il est au cap Vert. Le nom même donné à ce promontoire avancé de la côte montre bien l'étonnement des navigateurs à la vue d'un pays couvert d'arbres. C'était là un phénomène inattendu et qui ruinait la croyance à la zone torride. « Le Sénégal, dit Ca da Mosto, un Italien qui entra un peu plus tard au service de don Henri, le Sénégal sépare les régions sablonneuses du pays des hommes noirs. » On avait atteint les côtes du Soudan : au pays mort succédait le pays habité, vivant, fertile, avec lequel on pouvait faire du commerce. — Et, en effet, des relations commerciales commencèrent à s'établir entre ces pays du Soudan et le Portugal. On en rapportait de la poudre d'or, des plumes et des œufs d'autruche, de l'ivoire. On en ramenait aussi des esclaves, qu'on vendait à Lagos, pour les convertir, il est vrai, aussitôt au christianisme. L'infant percevait un cinquième du revenu de ce trafic, condamné cependant déjà par quelques-uns, comme Azurara, mais qui ne fit que se développer par la suite.

Les Açores et les îles du Cap Vert. — Les Portugais ne s'étaient pas bornés à la côte. Après la prise de Madère, ils avaient poussé jusqu'aux Açores. Les chroniques et les histoires donnent comme date de l'occupation de la première de ces îles, celle de Formigas, l'année 1431. La carte catalane de Valsequa (1439) porte une légende disant qu'elles furent trouvées en 1427 par Diego de Séville, pilote au service du roi de Portugal.

Les Canaries semblaient être une proie toute préparée pour les Portugais. Jean de Béthencourt en avait reçu l'investiture du roi de Castille. Revenu en Normandie, il y avait laissé comme vice-roi son neveu Maciot de Béthencourt, qui se rendit coupable de telles exactions que la reine Catherine de Castille envoya contre lui trois caravelles. Maciot vint à Madère et vendit au prince Henri, raconte Azurara, ses droits sur des îles qu'il ne possédait plus. En 1424, une grande expédition fut projetée. La défense et les réclamations du roi de Castille la firent ajourner. En 1446, nouveaux projets; mais la Castille intervint encore. Henri ne put obtenir de don Pèdre, son frère, l'autorisation de

partir. L'affaire resta pendante jusqu'en 1479, date à laquelle un traité assura à l'Espagne la possession des Canaries. Mais les îles du Cap Vert ne pouvaient échapper aux Portugais. Ca da Mosto s'en attribue en 1456 la découverte; peut-être faut-il la reculer jusqu'en 1460 et la mettre au compte de Gomez.

L'œuvre de Henri le Navigateur. — Lorsque l'infant mourut, en 1460, les explorations avaient été poussées jusqu'au rio Grande, sur la côte de Gambie, par 12° environ de latitude Nord. Si l'on mesure la distance qui sépare ce point du Rio de Ouro, jusqu'où semblent s'être étendues les connaissances antérieures, on trouvera que le progrès n'était pas très considérable. Et cependant l'œuvre accomplie était immense. D'autres avaient déjà pénétré dans ces régions que les Portugais retrouvaient; ils n'avaient obéi qu'à des préoccupations guerrières ou mercantiles. Quels qu'aient été ses projets primitifs, Henri le Navigateur mit dans ses entreprises un esprit tout nouveau. Il voulut savoir l'au-delà du monde alors connu. Il n'avait négligé aucun moyen d'être informé. A la veille de sa mort il recevait la magnifique mappemonde dressée en 1459 à Venise par le camaldule Fra Mauro, la première qui donnât un dessin exact de l'Abyssinie. Un simple fait, raconté par Diego Gomez, montre le soin qu'il mettait à se procurer des renseignements. Celui-ci lui ayant appris, au retour d'un voyage à la côte, la défaite d'un de ces éphémères créateurs d'empires, comme le Soudan en a toujours périodiquement vu naître, le prince lui répondit que depuis deux mois déjà des lettres venues d'Oran lui en avaient apporté la nouvelle. C'est par ce besoin de savoir qu'il se distingua de ses contemporains et qu'il fut un moderne.

Alphonse V; ralentissement et arrêt des découvertes. — Les découvertes continuèrent quelques années encore après la mort de Henri. D'étape en étape, elles s'étendirent le long des côtes de Guinée. Enfin, en 1471, Jean de Santarem et Pedro de Escovar passèrent la ligne et s'avancèrent jusqu'au cap Sainte-Catherine. Ce n'était plus au nom de la couronne royale que se faisaient ces expéditions. Le roi Alphonse V avait affermé, en 1469, à une compagnie le commerce de la Guinée, sous réserve qu'elle ferait explorer tous les

ans cinq cents lieues de côtes. La clause cessa bientôt d'être observée, et pendant plus de douze ans le mouvement s'arrêta. Les Portugais se contentèrent de tirer profit de leurs conquêtes.

Le règne troublé d'Alphonse V (1438-1481), ses guerres contre les Castillans, son séjour en France, son abdication puis son retour au trône expliqueraient suffisamment ce temps d'arrêt. Peut-être faut-il encore l'attribuer à d'autres causes. Le jour où ils eurent constaté, après avoir doublé le cap des Palmes, que la côte africaine se dirigeait vers l'Est, les Portugais purent croire que le dessin traditionnel des cartes du moyen âge était exact, que l'Afrique ne s'étendait pas plus loin vers le Sud et que les Indes devaient être proches. Et voici que de nouveau la côte s'infléchissait vers le Sud; voici qu'elle dépassait l'équateur et qu'on entrait dans l'inconnu d'un autre hémisphère. En même temps les difficultés de la navigation augmentaient. Dans leurs voyages antérieurs, les marins portugais, comme les Italiens et les Majorquains leurs maîtres, se servaient pour se diriger de la boussole, et, pour prendre la latitude des lieux où ils abordaient, de l'astrolabe, depuis longtemps en usage dans la marine, au moins pour savoir l'heure pendant la nuit. L'astrolabe était un disque primitivement en bois, qu'on tenait suspendu verticalement par un anneau et dont les bords étaient gradués. Une petite règle, mobile autour du centre, portait une ligne de mire et permettait de faire des visées. On pouvait ainsi mesurer facilement l'angle formé par la direction de l'étoile polaire avec l'horizon, qui est précisément égal à la latitude. A mesure qu'on s'approchait de l'équateur, l'étoile polaire s'abaissait sur l'horizon. Elle cessa d'être visible lorsqu'on eut passé la Ligne. Il fallait trouver un autre procédé.

Jean II : nouveaux procédés pour déterminer les latitudes; Martin Béhaim. — A une date qui ne nous est pas indiquée, mais évidemment au début de son règne, nous voyons le roi Jean II (1481-1495) se préoccuper de ces difficultés de navigation. Barros raconte qu'il réunit à cet effet une *junte*, dont firent partie deux Juifs, maître Joseph et maître Rodrigue, ses médecins, et un Allemand de Nüremberg, Martin Béhaim, qui avait connu dans sa ville natale l'illustre astronome Regio-

montanus. Ils trouvèrent, ou plutôt ils enseignèrent aux Portugais le moyen de résoudre le problème. Il consistait, ne pouvant plus viser directement le pôle qui n'était marqué dans le ciel par aucun point de repère, à mesurer la hauteur méridienne du soleil au-dessus de l'horizon. Comme on peut, pour chaque jour de l'année et pour l'heure du midi, calculer la distance du soleil au pôle, on en déduit la latitude cherchée. Mais les navigateurs ne savaient pas faire ces calculs. Il fallait les leur donner tout faits, dans des tables portatives. Il est certain que Béhaim et ses collaborateurs mirent en usage parmi les marins des tables de ce genre. Etaient-ce celles qu'avait calculées récemment Regiomontanus? En dressèrent-ils de nouvelles? La question reste obscure. En tout cas, Béhaim n'a pas inventé, comme on le dit souvent, l'astrolabe, déjà en usage au XIII[e] siècle, au temps de Raymond Lulle. Peut-être a-t-il substitué simplement le petit astrolabe de laiton au grand astrolabe de bois dont les Portugais se servaient antérieurement.

Diego Cam et Barthélemy Diaz. — Dès lors les expéditions sont reprises. En 1482, part Diego Cam, accompagné de Béhaim comme astronome. Pour la première fois, ils emportent des colonnes marquées aux armes du Portugal, des *padrons*, destinés à être plantés comme témoignage de la prise de possession. On discute sur la question de savoir si Cam fit un ou deux voyages. Quoi qu'il en soit, il découvrit l'embouchure du Congo et s'avança beaucoup plus loin vers le Sud, jusqu'à un point qu'il est difficile de préciser, et qui est peut-être le cap Cross actuel. La grande mappemonde que Béhaim dessina en 1492, pendant son séjour à Nüremberg, reproduit cet état des connaissances. En 1486, partait Barthélemy Diaz. Il dépassa la pointe terminale de l'Afrique, qu'il ne vit qu'à son retour et l'appela cap des Tempêtes, nom que le roi Jean voulut transformer en celui de cap de Bonne-Espérance.

Influence de la découverte de l'Amérique; ce que Colomb doit aux Portugais. — Entre le retour de Diaz (décembre 1487) et le départ de Vasco de Gama, qui le premier devait aborder aux Indes, dix années s'écoulèrent. Dans l'intervalle, en 1492, Christophe Colomb avait découvert l'Amérique.

Certes l'honneur d'avoir patronné sa grande entreprise revient tout entier à l'Espagne, ou, plus justement, à la reine Isabelle de Castille. Et cependant n'était-ce pas en Portugal que Colomb avait recueilli l'idée d'atteindre l'Inde en naviguant toujours vers l'Ouest? Déjà des tentatives portugaises avaient été faites dans cette direction. En 1452, Diego de Teive s'était avancé à 150 lieues au sud-ouest des Açores, à la recherche de l'île légendaire d'*Antilia*. Un peu plus tard, en 1474, le roi Alphonse V demandait au savant florentin Toscanelli son avis sur les difficultés de cette route [1], et, après une réponse favorable, de nouveaux efforts étaient tentés. Aucun d'eux ne fut poussé assez loin, et l'on s'explique, après ces échecs, qu'Alphonse V ou Jean II n'aient pas accueilli les projets de Colomb, alors surtout qu'ils étaient présentés par un étranger. Martin Béhaim, en 1493, s'offrait encore à entreprendre le voyage et faisait écrire dans ce sens par un de ses amis de Nüremberg, Jérôme Münzmeister, au roi Jean II. Il ignorait que Colomb était déjà de retour. Il avait manqué au Portugal un homme d'une énergie et d'une audace suffisantes.

Pierre de Covilham et Alphonse de Païva. — Colomb croyait avoir atteint les Indes, et son succès était pour les Portugais un impérieux avertissement d'avoir à poursuivre leurs tentatives. Jean II n'avait rien voulu laisser au hasard. Dès 1486, avant même le retour de Diaz, il avait chargé deux de ses officiers, Pierre de Covilham et Alphonse de Païva, d'obtenir à tout prix des renseignements sur l'Abyssinie et sur la route de l'Inde. Il leur avait remis des lettres pour le « Prêtre Jean ». Tous deux partirent pour l'Égypte, arrivèrent au Caire et par la mer Rouge passèrent à Aden, où ils se séparèrent. Covilham, monté sur un navire arabe, vint débarquer dans l'Inde à Cananor, d'où il se rendit à Calicut et à Goa. De là il s'embarqua pour la côte d'Afrique, pour Sofala, le pays de l'or, où il recueillit des renseignements sur Madagascar. Revenu à Aden, puis au Caire, il y apprit la mort de son compagnon. Au lieu de rentrer en Europe, il résolut de se charger de la mission que Païva n'avait

1. Voir ci-dessous, chap. XXIII.

pu accomplir et partit pour l'Abyssinie. Il y entra sans difficulté, mais on ne l'en laissa plus sortir. Il s'y maria et vivait encore en 1525 quand un ambassadeur portugais, Rodriguez de Lima, vint demander vainement au Négus d'autoriser son retour. Heureusement, il avait, avant son départ du Caire, pu faire passer des renseignements au roi par deux Juifs espagnols envoyés à sa recherche. Il avait même accompagné l'un d'eux jusqu'à Ormuz. Le roi eut donc par cette voie des documents précis sur la navigation dans les mers de l'Inde et sur les côtes orientales de l'Afrique. La solution du problème était proche. Diaz s'était avancé, au delà du cap de Bonne-Espérance, jusqu'à la baie d'Algoa, Covilham était descendu jusqu'à Sofala : il ne restait plus qu'à explorer la côte comprise entre ces deux points.

Jean II ne vit pas la réussite du grand projet. Gravement malade depuis un an, il mourut en 1495. Véritable continuateur du prince Henri dans l'œuvre de la découverte, il avait hérité de lui l'esprit d'entreprise et le besoin de savoir. Ce fut lui qui aperçut nettement le but à atteindre. C'est à lui que les Portugais ont dû l'Inde. Son successeur Manoel ou Emmanuel, — l'histoire l'a appelé *le Fortuné*, — n'eut pour ainsi dire qu'à donner l'ordre du départ à l'expédition préparée et à son chef désigné, Vasco de Gama.

II. — Vasco de Gama et Albuquerque.

Premier voyage de Vasco de Gama. — L'importance de l'œuvre accomplie, la longueur de la navigation entreprise ont mis Vasco de Gama au premier rang parmi les *découvreurs*. On ne peut oublier cependant que sa route était tracée à l'avance et qu'il eut à se montrer diplomate plus encore que marin. Il eut d'ailleurs la fermeté nécessaire pour mener ses hommes jusqu'au bout de l'aventure. Il partit le 7 juin 1497. L'ancien pilote de Diaz accompagnait l'expédition. On fit relâche à la baie de Sainte-Hélène, dont on prit avec soin la latitude; en novembre, on doubla le cap; le jour de Noël, on était à Natal. Les

difficultés commençaient : la tempête assaillit les navires; les équipages se révoltèrent; les courants violents du golfe de Mozambique retardaient la marche de la flottille. On passa au large de Sofala, sans voir la ville. Enfin Gama put faire relâche à l'embouchure du Zambèze. Accueilli avec défiance à Mozambique, puis à Mombaze, il aborda enfin à Mélinde, où il réussit à se procurer un pilote. En vingt-trois jours, grâce à la mousson qui soufflait du sud-ouest, les Portugais atteignirent la côte de Malabar près de Calicut. C'était un des principaux comptoirs de l'Inde pour le commerce des épices. Indépendamment du poivre que produisait le pays, on en apportait également des Moluques, ainsi que de la cannelle, du gingembre, de la noix muscade. On y trouvait encore des pierres précieuses, des étoffes. Les navires arabes venaient y charger ces marchandises pour les transporter à Ormuz, à Aden, dans les ports de la mer Rouge, d'où elles s'acheminaient vers l'Europe et vers les entrepôts de Venise. La ville et ses environs étaient au pouvoir d'un radja, que les chroniqueurs contemporains appellent le *Zamorin* et qui exerçait une sorte de suzeraineté sur les radjas voisins du Malabar. Grâce à un Maure de Tunis, qui savait parler l'espagnol, Gama put entrer en relations avec le souverain du pays. Il fut reçu avec méfiance. Les Arabes établis à Calicut sentirent, dès le premier jour, quelle concurrence redoutable les Portugais pouvaient faire à leur commerce. Ils n'eurent pas de peine à les représenter comme des ennemis. Gama craignit un moment d'être emprisonné. Il dut, pour dégager ses hommes, prendre des otages, qu'il ne rendit pas tous. La guerre était imminente, lorsque les Portugais cinglèrent vers Cananor. Ils y furent mieux reçus, par un radja ennemi de celui de Calicut et qui devint leur allié. Après être remontés au nord jusqu'auprès de Goa, ils prirent le chemin du retour, touchèrent de nouveau à Mélinde, relâchèrent à Mozambique et arrivèrent enfin à Lisbonne en septembre 1499. Des trois navires qui étaient allés aux Indes, deux seulement revenaient. Les équipages étaient décimés. Vasco de Gama avait perdu aux Açores son frère Paul, qui pendant toute cette campagne avait été son lieutenant le plus dévoué. Mais le résultat du voyage était magnifique;

l'allégresse fut grande en Portugal. Nommé amiral de la mer des Indes, Gama acquérait, en outre, le droit d'y faire pour son compte un important commerce.

Alvarez Cabral; la découverte du Brésil. — Le pays des épices était trouvé, la route de l'Inde était ouverte. La couronne allait pouvoir retirer de ce trafic un bénéfice considérable. Mais des hostilités avec les Arabes, avec les Maures, comme on disait, étaient certaines. Une escadre importante fut armée et confiée à Alvarez Cabral. Elle partit en mars 1500. Treize navires, montés par 1200 hommes, la composaient. Sur les conseils de Gama et pour éviter les calmes du golfe de Guinée, Cabral mit le cap vers le sud-ouest. Cette manœuvre le conduisit sur une côte inconnue, qui n'était autre que celle du Brésil. Il ignorait que trois mois auparavant l'Espagnol Vincent Yanaez Pinzon avait abordé aux mêmes rivages, mais à dix degrés plus au nord. Cabral longea pendant un jour le continent en descendant vers le Sud. Il l'appela Terre de Sainte-Croix (*Santa-Cruz*), nom qu'a conservé pendant plusieurs siècles la colonie portugaise du Brésil. Puis il reprit sa route, après avoir détaché un navire de son escadre pour apporter à Lisbonne la nouvelle de sa découverte. Il fit sur la côte orientale d'Afrique des tentatives infructueuses de commerce avec Sofala et Mozambique, renoua amitié avec le sultan de Mélinde, et arriva en août devant Calicut. Il n'avait plus que six vaisseaux. C'était une force suffisante encore pour en imposer au Zamorin, et les relations parurent d'abord plus cordiales. Les Portugais établirent un comptoir à terre; des échanges se firent; mais la défiance subsistait. Cabral se plaignit qu'on empêchât de charger ses navires, et s'empara d'une cargaison de poivre qui arrivait des Moluques. Les Maures de la ville prirent les armes, assaillirent les Portugais restés à terre et les massacrèrent. C'était la guerre. Cabral incendia quinze navires des Maures, canonna la ville et revint en Europe, après avoir visité les ports méridionaux du Malabar.

Second voyage de Vasco de Gama : politique des Portugais dans les Indes. — Un nouvel armement était devenu nécessaire. Le roi Manoel en confia le commandement

à Vasco de Gama. L'escadre partit en deux groupes : l'amiral mit à la voile en février 1502 avec quinze vaisseaux montés par 800 soldats; son neveu, Estevam de Gama, suivit en avril avec cinq autres navires.

Cette expédition, toute militaire, eut une importance considérable. Alors s'affirme nettement la politique que les Portugais vont adopter dans leurs rapports avec les régions nouvelles. Le roi de Portugal se prétend maître des mers de l'Inde et s'y réserve le monopole du commerce. Nul n'y devait plus naviguer sans sa permission, sans un sauf-conduit donné par ses officiers. De là à mettre la main sur les principaux ports, la conséquence était forcée.

Cette politique, Gama l'appliqua dans son second voyage, avec une rigueur, une barbarie révoltantes. Il bombarde d'abord, sur la côte orientale d'Afrique, Quiloa, dont le roi avait eu des difficultés avec Cabral, et lui impose un tribut. Après d'autres représailles exercées chemin faisant contre les Maures, il arrive sur la côte de l'Inde, au port de Cambaye. C'est aux environs de cette ville que, rencontrant un navire chargé de pèlerins musulmans venant de La Mecque, il l'incendie et fait massacrer les passagers et l'équipage. Il se présente enfin devant Calicut. Le Zamorin essaie de parlementer. Gama canonne et ruine la ville. Puis, croisant devant elle, il s'empare d'une flotte chargée de riz qui arrivait du Coromandel, la pille, fait couper les mains, le nez et les oreilles aux hommes qui la montaient et les renvoie à terre sur leurs vaisseaux, après y avoir mis le feu. Ils étaient plus de 800, déclare Correa. Gama avait déjà passé avec le radja de Cananor un traité par lequel celui-ci s'engageait à cesser toute relation commerciale avec la mer Rouge et Calicut, et à livrer ses marchandises à un prix fixé. Les mêmes conditions furent imposées ensuite à Cochin et à Collam. Les Portugais défirent encore une fois la flotte de Calicut, qui avait tenté une nouvelle attaque, et reprirent le chemin de l'Europe en février 1503. Un petite escadre restait dans les mers de l'Inde sous les ordres de Sodré.

Une flotte entière eût été nécessaire pour faire la police de ces mers et y maintenir la suprématie portugaise. Sodré se

perdit corps et biens avec la plupart de ses vaisseaux sur les côtes d'Arabie, et le Zamorin s'empressa de se venger sur le roi de Cochin des défaites subies. Une nouvelle expédition arriva, en 1504, sous les ordres d'Alphonse d'Albuquerque, et, grâce à l'intrépidité de Pacheco, le Zamorin se soumit. Un fort fut construit près de Cochin, soi-disant pour défendre la ville. Ce fut le premier établissement des Portugais dans l'Inde.

D'Alméida vice-roi; la lutte contre les Maures. — Le danger ne venait pas seulement de l'Inde elle-même. Cette mainmise sur le commerce était une atteinte directe portée aux intérêts du soudan d'Égypte, des trafiquants arabes, des républiques italiennes, de Venise surtout, qu'elle ruinait dans les sources de sa fortune. Il fallait s'attendre à une terrible coalition. Le roi Manoel le comprit et prépara une expédition plus considérable encore que les précédentes. Il choisit pour la commander un homme de famille noble, qui avait déjà fait ses preuves à la guerre, François d'Alméida. Pour lui donner plus d'autorité, il lui conféra le titre de vice-roi des Indes. D'Alméida devait conserver son commandement, non plus pendant une campagne, mais pendant trois années entières. Des vaisseaux de guerre resteraient en permanence dans l'Inde pour assurer le trafic des Portugais. La flotte, composée de vingt navires au moins, partit en mars 1505. Magellan était au nombre des capitaines. Elle emmenait 1500 soldats et des marchands en assez grand nombre, parmi lesquels des étrangers, des Génois, des Florentins, même des Allemands. Le roi se réservait sur leurs bénéfices une part importante.

Osorio a prêté au premier vice-roi des Indes des vues politiques très personnelles et très remarquables. Il aurait voulu réduire à leur minimum les forces militaires destinées à assurer la sécurité du commerce. Et pour cela, il se serait contenté de tenir la mer, sans avoir d'autres établissements sur les côtes que les havres de refuge indispensables et sans doute aussi des points de ravitaillement. Il estimait que le Portugal ne fournirait jamais assez d'hommes pour défendre un trop grand nombre de postes et de citadelles. Il était d'avis de concentrer ses forces et de ne pas les affaiblir en les dispersant. L'histo-

rien portugais a peut-être un peu trop précisé l'exposé de ce programme, si différent de celui qu'adoptèrent dans la suite les gouverneurs de l'Inde. En tout cas, il nous est très difficile de savoir si d'Alméida chercha vraiment à appliquer ces idées. Ses trois années de commandement furent trois années de guerre, et nous constatons qu'il fut amené à occuper bien des positions sur les côtes. Il bâtit en effet des fortins à Quiloa, à Mombaza, dans l'une des îles Andjedives près de Goa, à Onor, à Cananor. Il rendit plus étroite la dépendance du radja de Cochin, en le couronnant au nom du roi de Portugal. Mais sa préoccupation principale fut la lutte contre les Maures. Le soudan d'Égypte, après s'être plaint au pape des attaques des Portugais, était venu au secours des princes indiens. Il s'était particulièrement allié avec le roi musulman de Cambaye. Ses vaisseaux, en partie montés par des Européens, étaient bien autrement redoutables aux Portugais que les navires légers des radjas. Ce fut le fils du vice-roi, Laurent d'Alméida, qui le premier en vint aux mains avec la flotte égyptienne. Il fut battu et tué. Son père le vengea, en février 1509, à la grande bataille de Diu, qui décida de la suprématie des Portugais dans l'Inde.

Rivalité d'Alméida et d'Albuquerque. — Au moment où il livrait cette bataille, d'Alméida n'avait plus aucun droit à commander ses compagnons. Ses trois années de vice-royauté étaient terminées depuis la fin de 1508; son successeur, Albuquerque, désigné à l'avance, était dans l'Inde; il avait refusé de lui transmettre l'autorité. C'est le premier exemple de ces rivalités désastreuses entre les chefs qu'on rencontre si souvent dans l'histoire de l'Inde portugaise. Il faut reconnaître que le roi de Portugal avait rendu ce conflit presque inévitable. Il avait envoyé Albuquerque dans les mers de l'Inde dès 1506 avec une flotte considérable et, sans le mettre sous les ordres d'Alméida, il lui avait tracé tout un plan de campagne. Il y avait en réalité deux chefs, agissant indépendamment l'un de l'autre. Albuquerque eut assez de sagesse et d'empire sur lui-même pour ne pas se montrer intraitable en présence du danger. Il attendit que d'Alméida voulût bien reprendre le chemin de

l'Europe. Celui-ci ne revit pas le Portugal. Il périt dans une échauffourée avec les Cafres, près du cap de Bonne-Espérance.

Le plan d'Albuquerque : occupation de Socotora, d'Ormuz et de Malacca. — Le plan de campagne qu'avait emporté Albuquerque, et qu'il avait sans doute suggéré au roi Manoel, était aussi intelligent que hardi. Pour être vraiment maître des mers de l'Inde, il fallait en tenir solidement les portes, occuper l'entrée de la mer Rouge et celle du golfe Persique. La flotte était de quatorze navires. Elle découvrit en passant Madagascar, déjà aperçue auparavant, et qui reçut le nom d'île Saint-Laurent. En août 1507, elle arrivait devant Socotora. Malgré l'imam de Mascate, Albuquerque s'en empara et y construisit une forteresse. C'était la clef du détroit de Bab-el-Mandeb; une petite escadre, en s'y appuyant, pouvait à son gré fermer le passage. Puis il longea l'Arabie, imposant la suzeraineté du roi de Portugal aux ports de la côte et ruinant le plus important d'entre eux, Mascate. Il arriva enfin devant Ormuz. Lorsqu'au matin les Portugais virent s'éclairer au milieu des vapeurs la magnifique et puissante cité qu'on appelait la « perle de l'Orient », ils furent saisis de crainte. Prévenue de leur arrivée, elle s'était mise en défense. Elle avait une forte artillerie et de nombreuses troupes. Albuquerque avait dû laisser une partie de sa flotte à Socotora : il n'avait avec lui que six vaisseaux. Comment avec ces faibles ressources venir à bout d'une position si solide? Il attaqua, et après un combat acharné, se rendit maître de la flotte ennemie. Puis, bombardant la ville, il la contraignit à capituler. Le régent dut se reconnaître vassal du roi de Portugal, s'engager à payer un tribut, et laisser les Portugais construire un fort qui leur assurait la possession du détroit. Mais les officiers murmuraient. Était-ce pour s'exposer aux dangers de ces exploits sans profit qu'ils avaient accepté de venir dans l'Inde? Allait-on toujours combattre? N'était-il pas temps de s'enrichir par des prises fructueuses? Plusieurs abandonnèrent leur chef pour aller dans l'Inde. Quelques-uns passèrent même du côté des Maures. Albuquerque dut évacuer Ormuz.

Revenu à Socotora pour s'y ravitailler, ce fut lui, au con-

traire, qui vint au secours des troupes qu'il y avait laissées. En 1508, heureusement, arriva d'Abreu avec des renforts. Albuquerque reparut devant Ormuz. Les officiers déserteurs y avaient apporté des lettres d'Alméida désavouant par avance toute tentative contre la ville. Alors il abandonna la partie et vint au Malabar. Il s'attendait à y prendre bientôt le commandement général des forces portugaises. Nous avons dit dans quelles circonstances il dut l'attendre. Il n'eut l'autorité de vice-roi qu'au mois de décembre 1509.

Le grand règne commence, celui qui va donner vraiment aux Portugais leur empire colonial. Albuquerque n'a pas, en effet, les appréhensions d'Alméida. Il ne craint pas d'étendre au loin ses conquêtes. Il est de ceux qui s'abandonnent à la fortune, comptant bien qu'elle favorisera jusqu'au bout leurs entreprises. Il débute cependant par un demi-échec devant Calicut. Mais il n'en est pas responsable; c'est malgré son avis que Coutinho a attaqué. Albuquerque venge la mort de son lieutenant et s'empare de Goa (février 1510), capitale d'un royaume musulman, un des grands marchés de la côte, occupant dans son île une position facile à défendre. Les Portugais en firent le centre de leurs possessions asiatiques.

L'année suivante il était maître de Malacca. Dès qu'ils étaient arrivés dans l'Inde, les Portugais avaient été renseignés sur les Moluques, pays d'origine des épices. Ils savaient que Malacca était l'escale obligée du voyage, et que la mousson y portait rapidement les navires. D'Alméida avait envoyé un officier, Siqueira, pour se mettre en relations avec Malacca. Celui-ci, bien reçu d'abord, s'était confié aux Malais et avait dû laisser entre leurs mains une trentaine de ses compagnons prisonniers. Albuquerque avait un prétexte. Il mit à la voile avec dix-neuf vaisseaux montés par 1400 hommes, dont 800 Portugais. La ville fut prise et une forteresse y fut construite, assez solide pour résister à tout retour offensif des Malais. Après cette expédition hardie vers l'Orient, il revint au Malabar. Les radjas s'y étaient soulevés en son absence. Il fallut dégager Goa, rétablir l'ordre; Calicut dut enfin reconnaître la suzeraineté du roi de Portugal. Puis Albuquerque se tourna de nouveau vers la mer Rouge.

Instruit de l'existence d'Aden, mieux placé que Socotora pour fermer l'entrée du détroit, il chercha, mais sans résultat, à s'en emparer. Il eût voulu aussi aller ruiner les ports de l'Égypte : les vents contraires le forcèrent à y renoncer. Il dut se borner à renforcer Socotora. Eut-il alors vraiment l'idée de creuser un canal pour détourner le Nil vers la mer Rouge et faire de l'Égypte un désert? Une pareille entreprise semble bien être du domaine de la légende. Il se retourne enfin contre Ormuz, qui cette fois succombe sans résistance (mars 1515).

Mort d'Albuquerque. — Ce fut le dernier exploit d'Albuquerque. Sa fin fut triste. Les rois d'Espagne et de Portugal, s'ils ont souvent comblé d'honneurs ceux qui leur conquéraien des empires, les ont toujours tenus en défiance. Loin du théâtre des événements, ils étaient mal placés pour les juger, et prêtaient trop souvent l'oreille aux rapports intéressés des mécontents. Vasco de Gama était alors dans une demi-disgrâce. Pacheco, après avoir été emprisonné, mourut à l'hôpital. Albuquerque eut-il aussi à se plaindre de l'ingratitude du roi Manoel? On a écrit qu'il y eut malentendu entre le prince et son fondé de pouvoirs dans les Indes, qu'en le rappelant le roi de Portugal voulait surtout conférer avec lui et lui permettre de prendre du repos. Une lettre du roi, écrite en mars 1516, permettrait de soutenir cette thèse; mais, pour être atténuée dans la forme, la disgrâce n'en serait pas moins réelle. D'ailleurs Albuquerque ne connut pas cette lettre. Il était mort en décembre 1515, après la nomination de son successeur, après un ordre formel de retour. Les fièvres l'avaient atteint pendant son séjour à Ormuz et l'avaient bientôt terrassé. Se sentant perdu, il se fit transporter à Goa. C'est là qu'il expira, au centre du grand empire qu'il avait définitivement fondé.

Le Portugal en 1515 : Vespucci et les Cortereal. — A cette date de 1515, la situation du Portugal est merveilleuse. Le petit royaume est devenu le premier des États maritimes. Alors que les Espagnols n'occupent encore que la mer des Antilles, il a poussé ses conquêtes presque jusqu'aux dernières limites des pays légendaires de l'Orient. Il a même pris sa part du Nouveau-Monde. Après la découverte par Cabral de la Terre

de Sainte-Croix, des expéditions ont été dirigées sur cette côte. Amerigo Vespucci, qui en fit partie, nous en a conservé le souvenir. Elles sont descendues jusqu'à Cananea, au delà du Tropique. Enfin, comme s'ils ne voulaient laisser aucune mer inexplorée, les rois de Portugal ont envoyé eux aussi des navires à la recherche du passage vers l'Inde par le nord-ouest, et les Cortereal, en 1500, ont touché à Terre-Neuve et à la pointe méridionale du Groënland. Les navires chargés d'épices arrivent régulièrement à Lisbonne, Venise est atteinte dans la source même de sa fortune et sa décadence a commencé.

L'ambassade au pape. — Alors, pour affirmer aux yeux de l'Europe chrétienne la réalité et l'immensité de ses conquêtes, le roi Manoel envoya au pape une magnifique ambassade (mars 1514). On vit défiler dans le cortège toutes les splendeurs de l'Inde. Trois cents mulets marchaient en tête, chargés de tapis et de riches étoffes; puis venaient les ambassadeurs à cheval, couverts de perles et de pierreries; leurs étriers étaient d'or massif. Suivaient un cheval d'Ormuz et une panthère de Perse dressée à la chasse, enfin un éléphant de Goa, qui fit trois génuflexions devant le saint-père. Les trompettes et les timbales retentissaient; les canons du château Saint-Ange tonnaient. La foule était si pressée que le cortège la fendait à peine. Ce triomphe à la romaine laissa une profonde impression dans les esprits.

III. — L'empire colonial des Portugais.

Les Indes après Albuquerque : Nuño da Cuñha; Jean de Castro; d'Ataïde. — Les successeurs d'Albuquerque n'eurent qu'à continuer et à défendre son œuvre. Nous ne pouvons les énumérer tous, ni résumer leur histoire, assez monotone. Les mêmes faits s'y retrouvent sans cesse : révoltes comprimées, princes indigènes tenus sous une dépendance plus étroite, forteresses construites; et aussi rivalités des chefs, barbarie et cruauté de leur conduite à l'égard des populations sou-

mises, cupidité, rapacité des Européens, qui considèrent leurs fonctions comme des moyens de s'enrichir. Il nous suffira de citer les plus grands noms. C'est Vasco de Gama, que Jean III choisit comme troisième vice-roi, comptant sur sa fermeté et sur son prestige pour réparer le désordre, mais qui ne vient aux Indes que pour y mourir (sept.-déc. 1524). C'est Nuño da Cuñha (1529-1538), qui conquiert et conserve l'importante ville de Diu, malgré les efforts des Turcs et qui ruine ainsi la puissance du Bahadour, souverain musulman du Gouzerati. C'est Jean de Castro (1545-1548) qui, accourant au secours de l'intrépide Mascareñhas, sauve encore Diu de la plus formidable des attaques et avec elle l'Inde portugaise. Il fut aussi honnête qu'il était brave, et cet éloge mérite d'être noté. C'est d'Ataïde enfin (1568-1571), qui parvient à triompher d'une coalition générale des princes soumis, sans rien abandonner des conquêtes de ses prédécesseurs. Ce fut le dernier des grands vice-rois de l'Inde. A cette époque Sébastien avait succédé à Jean III sur le trône et l'asservissement du Portugal par l'Espagne se préparait. Lorsqu'en 1583 Philippe II fut maître de toute la péninsule ibérique, il eut beau conserver aux colonies portugaises des gouverneurs portugais, elles n'en furent pas moins abandonnées à elles-mêmes. Quand la politique du roi d'Espagne eut fermé Lisbonne aux navires hollandais qui venaient y chercher les épices pour les colporter dans les ports de l'Europe, tout naturellement les Hollandais allèrent prendre dans les Indes les produits que Lisbonne leur refusait. Alors commença la conquête hollandaise des établissements portugais, trop faibles pour se défendre. Mais leur décadence était déjà depuis longtemps visible.

Tout l'intérêt de cette période de l'histoire coloniale du Portugal qui va de 1515 à 1583 est dans l'étude du développement de l'empire des Indes, de son organisation et des causes qui peuvent expliquer sa durée éphémère.

Les Portugais ont-ils connu au XVIe siècle l'intérieur de l'Afrique? — Lorsqu'Albuquerque mourut, les limites de l'empire colonial portugais étaient loin d'être atteintes. Elles allaient continuer à s'étendre, au grand profit des connaissances géographiques. Il importe cependant de constater

que, s'ils sont allés presque jusqu'aux limites de l'ancien monde, les Portugais n'ont pas, pour ainsi dire, pénétré dans l'intérieur des continents. Leur empire est resté maritime.

Quand on considère les cartes d'Afrique dressées au XVIe et au XVIIe siècle, on s'étonne de les trouver si remplies. Villes et fleuves, lacs et montagnes, se pressent dans tous les espaces vides que nos cartes d'Afrique présentaient encore il y a une trentaine d'années. La richesse de ce dessin a pu faire croire que le continent tout entier avait été exploré dès cette époque. Il n'en est rien, et l'on sait maintenant l'origine de toute cette nomenclature de convention que les géographes français du XVIIIe siècle, Delisle et d'Anville durent se résoudre à effacer, parce qu'ils ne lui trouvaient aucune base scientifique. Alors que la circumnavigation de l'Afrique était à peine commencée, Fra Mauro, dessinant en 1459 à Venise sa grande mappemonde, utilisa pour les pays du Nil et l'Abyssinie des renseignements qui lui avaient été fournis par des moines abyssins venus en ambassade auprès du pape. Combinées avec d'autres données empruntées aux Arabes et à Ptolémée, ces notions lui avaient suffi pour remplir une Afrique qui ne s'étendait pas encore au delà de l'équateur. A mesure que, par le progrès des découvertes, le continent s'allongea vers le Sud, tout ce dessin descendit avec lui, et, plus ou moins modifié par la fantaisie des cartographes, en occupa toute l'étendue. C'est au XVIIe siècle seulement, lorsqu'ils fonderont des comptoirs dans l'intérieur, comme ceux de Tété, de Zumbo, sur le Zambèze, que les Portugais traceront de ces régions des croquis qui serviront à d'Anville. Ce n'est pas à dire qu'ils n'aient absolument rien su alors de l'intérieur du pays. Barros connaît les mines d'or situées à cinquante lieues à l'ouest de Sofala : c'est le pays de Manica. Il mentionne même ces curieuses constructions dont l'explorateur Mauch a visité les ruines en 1867, et sur l'origine desquelles on discute encore. C'étaient là des renseignements puisés dans les comptoirs de la côte. Mais la seule portion de l'Afrique sur laquelle les Portugais aient eu alors des connaissances précises, c'est l'Abyssinie. Deux ambassadeurs y pénétrèrent en 1520 par la côte orientale. Bien reçus par le Négus, ils ramenèrent avec

eux un prêtre abyssin qui vint en Portugal et à Rome. Alvarès, l'un des deux envoyés, écrivit le récit de son voyage, qui fut publié en 1540. C'est par lui que l'Europe apprit enfin la vérité sur le fameux « Prêtre Jean ». Il l'avait trouvé, « en sa couleur », un parfait gentilhomme.

Exploration de la mer Rouge et du golfe Persique. — Dans la mer des Indes, les découvertes se précisèrent. En 1541, Estevam de Gama était allé jusqu'au fond de la mer Rouge, et, s'il n'avait pas réussi à s'emparer de Suez, Jean de Castro, qui l'accompagnait, en avait pu faire l'hydrographie et en publia le « Routier ». Alors seulement on fut bien certain que cette mer n'était pas de couleur rouge, comme beaucoup le croyaient. En 1529 ou 1530, de Souza Tavarès avait atteint Bassora, à l'extrémité du golfe Persique.

Les Portugais aux Moluques, en Chine, au Japon, en Australie. — Mais c'est au delà de la mer des Indes que les Portugais firent leurs plus remarquables découvertes. A peine, en 1511, Albuquerque se fut-il rendu maître de Malacca, qu'il envoya immédiatement François Serrão et Antoine d'Abreu avec trois navires pour explorer les Moluques. Abreu toucha à Java, à Madura, puis à Amboine et à Banda, d'où provenait la noix muscade. Serrão, séparé de son compagnon par une tempête, finit après maintes aventures par aborder aux Moluques et y resta plusieurs années. Dès lors les Portugais fréquentèrent assidûment ces parages, et, bien qu'ils aient été presque exclusivement guidés par l'intérêt commercial, bien qu'ils semblent, à dessein, ne pas s'être écartés de la route des épices, les hasards de la navigation les jetèrent souvent sur des terres nouvelles. C'est ainsi qu'en 1526 Georges de Menezes fut conduit à la Nouvelle-Guinée. Ils avaient fait le tour de Sumatra, reconnu Bornéo, visité toutes les côtes septentrionales des îles de la Sonde. Ils allèrent même peut-être également jusqu'à l'Australie, dont on a cru reconnaître la côte sur un certain nombre de cartes marines de l'époque, quoique aucun historien ne fasse mention de ces voyages. Ce dessin disparut dans la suite, les Portugais, dit-on, n'ayant sans doute pas continué à fréquenter des côtes où l'on ne pouvait faire aucun trafic. Les

Hollandais, un siècle plus tard, n'auraient fait que les retrouver. Mais l'apparition sur les cartes d'une terre dont les limites vers le Sud restaient inconnues contribua à perpétuer, dans l'esprit des géographes, la croyance obstinée à l'existence d'un grand continent austral, destiné à faire contrepoids aux vastes étendues terrestres de l'hémisphère boréal. Ce continent recula vers le Sud, à mesure que les mers australes furent mieux connues, et ne disparut définitivement des cartes qu'à la fin du XVIII[e] siècle, lorsque le capitaine Cook eut prouvé par ses explorations méthodiques qu'il n'y avait pas de grande terre dans ces régions.

Enfin les Portugais pénétrèrent plus au nord dans les mers de la Chine et du Japon. En 1517, Pérez d'Andrade toucha aux îles Poulo-Condor; en 1518, il était devant Canton. En 1520 et 1521, des ambassadeurs allèrent à Nankin et à Pékin; mais les Portugais n'eurent d'établissement fixe en Chine qu'en 1557, à Macao, et leur commerce ne dépassa pas les côtes méridionales du pays. Au Japon, dans l'ancienne *Cipangu* des cartes du moyen âge, ce fut Mendez Pinto qui aborda le premier, en 1542, nous savons mal dans quelles conditions. Le mystérieux archipel fut mieux connu lorsqu'en 1549 saint François-Xavier alla évangéliser les Japonais.

Système colonial des Portugais. — Le nom d'empire colonial, qu'on donne à défaut d'autre aux établissements portugais des Indes, dit assez mal ce qu'ils furent en réalité. Le but toujours poursuivi fut la mainmise sur le commerce des épices, et c'est uniquement pour s'assurer le monopole de ce commerce que les Portugais furent amenés à conquérir des possessions sur les côtes. On a souvent blâmé leur système; on l'a opposé à celui des Arabes, qui avant eux trafiquaient librement dans les ports de l'Inde sans songer à s'en rendre maîtres. Ces critiques sont-elles fondées et s'accordent-elles avec les nécessités historiques? En fait, les Arabes avaient dans les Indes le monopole du commerce, étant seuls à le faire. Le jour où les Portugais se présentèrent, la rivalité, c'est-à-dire la guerre, éclata, d'autant plus inévitable que la haine religieuse s'ajoutait à la concurrence commerciale. Le partage avec les Maures était impossible

à des Portugais du XVIe siècle. Et ce n'était pas assez de les chasser des mers de l'Inde, il fallait encore les empêcher d'y rentrer. Le droit, pour des hommes du XVIe siècle, n'était-il pas, du côté des rois de Portugal, le droit de la conquête sur les infidèles? Ces pays que découvraient leurs sujets leur appartenaient, comme l'Amérique était aux Espagnols. Les bulles des papes qui les leur attribuaient ne distinguaient point entre les côtes désertes du Sahara et les plaines surpeuplées de l'Indoustan. La mer aussi était à eux. La logique des faits commandait à Albuquerque de fermer les portes de la mer des Indes et de tenir solidement la côte de Malabar, centre du commerce des épices. Il faut remarquer d'ailleurs que ces établissements nécessaires furent réduits presque au minimum. Si on laisse de côté Madère, les Açores, les îles du Cap Vert, véritable prolongement de la mère patrie, qui furent immédiatement colonisées et qui en devinrent comme des provinces, les Portugais n'avaient sur les côtes d'Afrique que des comptoirs et des escales. Aucune puissance ayant des intérêts importants en Orient n'a jamais pu se passer de ces points de relâche. Dans la mer des Indes ils tenaient les positions maîtresses : Socotora, Aden, Ormuz, Malacca. Dans les Moluques, dans les mers de la Chine, où la concurrence arabe n'était pas à redouter ils n'avaient encore à proprement parler que des comptoirs où l'on trafiquait librement. Leurs seuls établissements importants étaient au Malabar; encore y laissèrent-ils régner la plupart des princes indigènes, en les assujettissant à un tribut et en leur enlevant la liberté du commerce, c'est-à-dire en réservant surtout leur monopole. Mais ce qui est vrai, c'est que ce système colonial, conforme aux idées, aux préjugés du temps, avait l'inconvénient, pour l'entretien des vaisseaux, des forteresses et des troupes, d'exiger d'assez lourdes dépenses. Et c'était là qu'était le danger. On a dit que le Portugal était un trop petit pays pour avoir de si vastes possessions. La Hollande s'est trouvée cependant dans des conditions à peu près analogues, et elle a réussi. Peut-être, malgré les charges qu'elles lui imposaient, le Portugal aurait-il vu prospérer ses colonies, au moins jusqu'à l'époque de la conquête espagnole, s'il leur avait appliqué un système intelligent

de commerce et imposé une administration d'une probité scrupuleuse. C'est par là qu'elles ont périclité.

L'administration de l'Inde. — Le domaine colonial des Portugais en Orient était divisé en sept provinces : la côte d'Afrique du cap de Bonne-Espérance à la mer Rouge; la côte d'Arabie; celles du golfe Persique et au delà jusqu'à l'Indus; l'Inde proprement dite jusqu'au cap Comorin; la côte de Coromandel et d'Orissa jusqu'au Gange; celle de l'Indo-Chine jusqu'à Malacca; tous les établissements au delà jusqu'à la Chine. Ceylan et Timor faisaient partie de cette dernière subdivision. L'administration était assez simple. Un gouverneur, qui souvent recevait le titre de vice-roi, résidait à Goa et dirigeait tous les services. Dans les différents postes commandaient des officiers placés sous ses ordres. Sauf l'autorité du roi, il était le maître absolu; il ne pouvait être traduit en justice. Il jurait seulement en partant qu'il observerait les lois, les *regimentos*. Avec des hommes intègres ces précautions étaient suffisantes, et il y en eut, surtout parmi les premiers gouverneurs. Mais il faut bien reconnaître qu'ils furent en petit nombre. La démoralisation gagna bientôt tous les officiers portugais, du plus petit au plus grand. Chacun ne songea qu'à s'enrichir, et, comme l'administration coloniale était renouvelée tous les trois ans, il fallait aller vite. La faculté donnée à tous de trafiquer pour leur propre compte rendait les malversations faciles. Ils achetaient aux indigènes sans payer, et les marchandises ainsi volées étaient revendues à la couronne à un prix exagéré. Le gouverneur, lorsqu'il rentrait en Europe, était bien tenu de régler ses comptes. Mais il attendait presque la veille de son départ, pour convoquer, comme la loi l'exigeait, tous ceux qui avaient quelque réclamation à lui faire. Et qui eût osé se plaindre publiquement? Lorsque le roi ordonnait des enquêtes, promettant le secret aux témoins, ce secret était déjà divulgué avant que les pièces fussent parties pour l'Europe. Les Européens, tous intéressés, s'entendaient entre eux. Dans de pareilles conditions, les revenus de l'Inde fondaient entre les mains des chefs. Les premiers vice-rois avaient pu faire face à de très lourdes dépenses de guerre avec les tributs payés par les radjas. Ces tributs étaient allés

sans cesse en s'accroissant et l'Inde ne pouvait plus se suffire à elle-même. Ces exactions n'étaient pas faites pour gagner aux vainqueurs l'esprit des indigènes, pour les maintenir dans la tranquillité et pour conserver sa prospérité au pays. Les persécutions religieuses vinrent s'ajouter aux mauvais traitements. Parmi les raisons qui poussèrent les Portugais vers les découvertes, les chroniqueurs mettent toujours au premier rang le prosélytisme religieux. En fait, il ne tint qu'une bien faible place dans les préoccupations des conquérants portugais, et nous n'avons pas eu jusqu'à présent à en citer d'exemples. Les premiers qui vinrent aux Indes se trouvèrent en présence d'un peuple ayant une religion établie et respectèrent ses croyances. C'est à partir du règne de Jean III, qui introduisit en Portugal l'Inquisition et les Jésuites, que le mot d'ordre fut donné de chercher à conquérir les âmes. On vit alors Alphonse de Souza renverser toutes les pagodes du Malabar. Miguel Vaz, premier vicaire général des Indes, expulsa de Goa tous les brahmanes. En 1560, l'Inquisition était établie dans la capitale des Indes portugaises et les vice-rois eux-mêmes eurent bientôt des maîtres. Les persécutions religieuses eurent pour conséquence naturelle d'exaspérer les populations indigènes et les difficultés des gouverneurs s'accrurent d'autant. Saint François-Xavier faisait une œuvre moins impolitique en allant catéchiser les Chinois et les Japonais et en préparant les glorieuses et savantes missions de Chine.

Les pratiques commerciales; le monopole. — La manière même dont se faisait le commerce était un obstacle à sa prospérité. On ne pouvait trafiquer aux Indes sans la permission du roi, et lui-même se réservait le monopole de certains produits. Des vaisseaux pesamment chargés partaient à époques régulières pour profiter de la mousson. Leur arrivée mettait l'animation sur toute la côte; mais leur départ faisait tout rentrer dans le calme. Le trafic était détourné « de ces mille petits canaux qui alimentent seuls dans une juste mesure et avec abondance la consommation[1] ». Ajoutons qu'en dédaignant

1. Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes.*

de se faire en Europe les distributeurs des produits amenés dans les entrepôts de Lisbonne, les Portugais se privaient ainsi d'un important bénéfice. Ils laissèrent les Hollandais faire ce métier d'intermédiaires; ils leur apprirent le chemin de Lisbonne : c'était presque les engager à chercher celui de l'Inde.

État de Lisbonne et du Portugal au XVIe siècle. — Lisbonne était devenue une des plus célèbres, une des plus brillantes parmi les villes de l'Europe. Une population de cent mille âmes se pressait dans ses murs, sans parler de celle des faubourgs. Les étrangers y affluaient. Les industries de luxe s'étaient développées en même temps que le commerce; on y comptait 430 orfèvres. Les ambassadeurs vénitiens eux-mêmes, s'ils faisaient des critiques sur la beauté des monuments et la propreté de la ville, étaient étonnés de la richesse intérieure des habitations. Les bals, les fêtes, les représentations dramatiques se succédaient. Avec la langue, le goût s'était épuré. Des poètes chantaient les hauts faits accomplis dans les Indes. En 1572, Camoëns publiait sa grande épopée nationale : *les Lusiades*. Mais pour le voyageur qui se détournait vers les campagnes, le spectacle était bien différent. « Il y a maintenant, dit un contemporain, Vasconcellos, beaucoup plus de terres incultes qu'il n'y en avait jadis. Les laboureurs délaissent leurs champs, les uns entraînés par la cupidité, les autres par les nécessités de la guerre. Les Indes ne nous ont pas donné des terres à ensemencer, ni des prairies où faire paître nos troupeaux. » Une véritable lèpre s'était étendue sur tout le pays : celle de l'esclavage. Damien de Goes, à la date de 1541, affirme qu'on amenait tous les ans du Soudan en Portugal 12 000 esclaves. Lisbonne en comptait plus de 10 000 et partout on en rencontrait dans les villes. Le contraste entre la splendeur apparente et la misère réelle du Portugal à cette époque est l'image de ce que lui ont rapporté ses grandes découvertes du XVIe siècle : beaucoup de gloire, peu de profit.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — L'Académie des Sciences de Lisbonne a entrepris, en 1858, la publication de documents relatifs à l'histoire des conquêtes portugaises : *Collecção de monumentos ineditos para a historia das conquistas dos Portuguezes, em Africa, Asia e America.* Le tome XI a paru en 1893. Les quatre premiers sont consacrés à la chronique de **Gaspar Correa**, *Lendas da India.* — On trouvera aussi des documents utiles dans les publications antérieures suivantes de la même Académie : *Memorias de litteratura portugueza....*, 1792-1812, 8 vol.; *Collecção de noticias para a historia e geographia das nações ultramarinas que vivem nos dominios portuguezes....*, 1812-1841; *Collecção dos principaes auctores da historia portugueza....*, 1806-1809, in-12; *Collecção de livros ineditos de historia portugueza.* — **Luciano Cordeiro** a publié en 1885 une série de brochures sous le titre : *Memorias de Ultramar. Viagens, explorações e conquistas dos Port. Collecção de documentos.* — Enfin la collection **Hakluyt** contient un assez grand nombre de volumes relatifs à l'histoire des découvertes et des conquêtes portugaises : voir notamment les tomes XXIII, XXXII, XXXV, XLII, XLVI, LIII, LV, LX, LXI, LXII, LXIV, LXIX.

Parmi les récits de voyages et les chroniques nous citerons principalement : **Léon l'Africain**, *De totius Africæ descriptione, libri IX*, trad. latine de l'arabe, Anvers, 1556; publié en même temps en français : *Historiale description de l'Afrique*, Anvers, 1556; réimprimé en 1830. — **J. de Béthencourt**, *Histoire de la conquête des Canaries*, Paris, 1630; reproduit dans **Charton**, *Voyageurs anciens et modernes*, t. III, 1872. — **Gomez Eannez de Zurara**, ou **Azurara**, *Chronica do descobrimento e conquista de Guiné*... Paris, 1841. — **Diogo Gomez**, *De prima inventione Guineæ*, publié par **Schmeller**, *Abhandl. Bayr. Akad. Wissensch. philos. Kl.*, t. IV, 1847. — **Ca da Mosto**, publié pour la première fois dans la collection : *Navigazioni et Viaggi* de **Ramusio**, et souvent depuis. — **João de Barros**, *Da Asia*; la meilleure édit. est celle de Lisbonne, 1778-1788, 24 vol. — *Roteiro da viagem que em descobrimento da India pelo cerbo da Boa Esperanza fez D. Vasco da Gama em 1497*, publié par **Diogo Kopke**, et **Antonio de Costa Paiva**, Porto, 1838; traduit dans **Charton**, *Voyag. anc. et mod.* — **Ph. Berjeau**, *Le second voyage de Vasco de Gama*, texte et traduct. d'une relat. du 2e voyage de Gama écrite en flamand par un des marins de l'expédition, 1881; la trad. est reproduite dans le *Bul. Soc. géog. d'Anvers*, t. XVI. — **Lopez de Castanheda**, *Historia do descobrimento y conquista da India per los Portuguezes*, Coïmbre, 1552-61; trad. en français sous le titre : *Le premier livre de l'histoire de l'Inde trad. du port. en franç. par* **Nicolas de Grounchy**, Paris, 1553. — **Diego de Couto**, *Observaçoes sobre as principaes causas de decadencia dos Portuguezes na Asia, escritas par D. Couto en forma de dialogo, com o titulo do Soldado pratico*, édit. par **Ant. Caetano do Amaral**, Lisbonne, 1790. — **Garcia de Resende**, *Tratado dos vizo-reys da India.* — **Agost. Man. de Vasconcellos**, *Vida y acciones del rey D. Juan el segundo*, Madrid, 1639; trad. franç. par **De W**..... Paris, 1641. — **Osorius**, *De rebus Emanuelis regis Lusitaniæ*, Lisbonne, 1591; trad. en français par **Simon Goulart**, *Histoire du Portugal*, Paris, 1581. Ces dernières chroniques, bien que rédigées plus ou moins longtemps après les faits, ont presque la valeur de documents originaux.

Livres. — Pour les histoires générales du Portugal, voir t. III, p. 505; on consultera avec profit celle de **H. Schœfer**, *Geschichte von Portugal* (Collect. Heeren et Ukert), 5 vol., 1836-1854; incomplètement traduite en français par

Soulange Bodin, 2 vol., 1840. — **Vivien de Saint-Martin**, *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques*... Paris, 1873, avec atlas. — **O. Peschel**, *Geschichte der Erdkunde bis auf Alexander von Humboldt und Carl Ritter*, 2e édit. revue par **Ruge**, Munich, 1877. — **O. Peschel**, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*, Stuttgart, 1877. — **Ruge**, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen* (Collect. Oncken), Berlin, 1881. — **Faria y Souza**, *Asia Portugueza*, Lisbonne, 1666-67. — **Cordeyro** (Ant.), *Historia insulana das ilhas a Portugal sugeytas no oceano occidental*, Lisbonne, 1717. — **Argensola**, *Conquista de las islas Malucas*, Madrid, 1609; trad. française : *Histoire de la Conquête des Moluques par les Espagnols*, Amsterdam, 1706. — **De Santarem**, *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador*, Paris, 1862, avec un atlas in-fo. — **D'Avezac**, *Note sur la première expédition de Béthencourt aux Canaries et sur le degré d'habileté nautique des Portugais à cette époque* (*Bull. Soc. géog.*), Paris, 1845. — **D'Avezac**, *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'Océan Atlantique antérieurement aux grandes explorations portugaises du XVe siècle*, Paris, 1845. — **Fr. Kunstmann**, *Afrika vor den Entdeckungen der Portugiesen*, Munich, 1853. — **Candido Lusitano** (Freire), *Vida do Infante D. Henrique*, Lisbonne, 1758; trad. par l'abbé **de Cournand**, *Vie de l'infant, Dom Henri de Portugal*... Paris, 1781. — **R. H. Major**, *The Life of Prince Henry of Portugal*, Londres, 1868; édit. abrégée : *The discoveries of Prince Henry the Navigator and their results*... Londres, 1877. — **H. Harrisse**, *Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde*, Paris, 1883. — **De Varnhagen**, *Historia geral do Brazil*. — **D'Avezac**, *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil* (*Bull. Soc. géog.*), Paris, 1857. — **Ghillany**, *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim*. — **De Murr**, *Histoire diplomatique du chevalier portugais Martin Behaim*, Paris, 1802. — **Garcão Stockler**, *Ensaio historico sobre a origem e progressos das mathematicas em Portugal*. — **E. Gelcich**, *Die Instrumente und die wissenschaftl. Hülfsmittel der Nautik zur Zeit der grosser Länder-Entdeck.*, dans *Hamburgische Festschrift zur Erinnerung an die Entdeckung Amerikas*, Hambourg, 1892. — **Fr. Zarncke**, *Untersuchungen über den Priester Johannes*, dans les *Abhandl. ph. hist. Klasse K. Sæchs. Akad. Wissensch.*, t. VII. — **Dr Hamy**, *L'œuvre géographique des Reinel et la découverte des Moluques*, dans le *Bull. géog. hist. et descript.*, *1891*. — **Wauters**, *Le Zambèze, son histoire*..., dans le *Bull. Soc. Belge géog.*, 1878-79; *L'Afrique centrale en 1522*, *Ibid.*, 1879; *Le Congo et les Portugais*, *Ibid.*, 1883. — **Luciano Cordeiro**, *L'hydrographie africaine au XVIe s., d'après les premiers explorateurs portugais*, Lisbonne, 1878. — **P. Brucker**, *L'Afrique Centrale des cartes du XVIe s.*, *Études morales et religieuses*, t. V, 1880. — **Gaylord Bourne**, *The demarcation line of Alexander VI*, dans *Yale Review*, 1892. — **Delmar Morgan**, *Remarks on the Early Discovery of Australia*, Londres, 1891.

CHAPITRE XXIII

L'AMÉRIQUE
DÉCOUVERTE ET PREMIÈRES COLONISATIONS

Jusque vers le milieu du XVIe siècle.

I. — Les précurseurs de la découverte. Christophe Colomb.

Les îles de la mer Occidentale; les Vikings en Amérique. — Dix siècles avant Jésus-Christ les Phéniciens dépassèrent les colonnes d'Hercule et s'aventurèrent dans l'océan de l'Ouest. Cependant le périple de Hannon resta un fait isolé. Les Grecs ne sortirent guère de l'enceinte de la Méditerranée, et les Romains ne furent pas un peuple maritime. Au moyen âge, les Northmen, sur leurs esquifs légers, passèrent de l'Écosse aux îles Feroé, puis à l'Islande et au Groenland, de là au Labrador, peut-être à la Nouvelle-Écosse et aux rivages de la Nouvelle-Angleterre. Puis une nuit profonde ensevelit tout souvenir de leurs voyages [1].

Des légendes se formèrent sur des îles rencontrées dans l'océan de l'Ouest. Ces fables furent principalement conservées par les moines qui cherchaient à concilier la géographie ancienne

1. Voir ci-dessus, t. II, p. 727 et suiv.

avec les événements fantastiques de la vie des saints. La découverte successive des îles Canaries, de Madère, des Açores, des îles du Cap Vert[1] raviva la croyance en l'existence d'îles situées plus à l'ouest encore, et le désir de retrouver des terres qu'avaient connues d'anciens voyageurs, et que l'on se figurait peuplées de villes grandes et riches. Saint Brandan aurait visité au VIe siècle l'île qui, portant son nom, figura dès lors dans toutes les cartes, d'abord au nord ou à l'ouest de l'Irlande, plus tard au sud, à la latitude des îles du Cap Vert. La carte de Behaim fait une seule île d'*Antilia* et des *Sept-Cités*, bâties au VIIIe siècle par sept évêques que les Maures auraient chassés d'Espagne. Une autre île portait le nom de *Brazil* ou *Berzil*.

Les frères Zeni; Cousin le Dieppois. — Beaucoup plus légendaire que l'histoire des établissements vikings en Amérique est la relation des voyages des frères Zeni, publiée pour la première fois en 1558. Ces voyages auraient eu lieu vers la fin du XIVe siècle. Nicolo et Antonio Zeni, hôtes du prince Zichmni, qui régnait en *Frisland* (îles Feroé) entendirent parler d'îles et de terres merveilleuses dans l'Ouest, *Engroveland*, *Estotiland*, dont le roi possédait de grandes villes et une bibliothèque de livres latins, *Drogeo*, où l'or abondait, puis des îles habitées par des sauvages, nus, anthropophages, puis un pays très peuplé, rempli de richesses, avec des temples où se faisaient des sacrifices humains. Antonio, après la mort de son frère, visita avec Zichmni un petit nombre de ces îles, mit par écrit ce qu'il avait vu et appris, et rentra à Venise où il mourut en 1405. Ses papiers furent tirés cent cinquante ans plus tard des archives de la famille et publiés. Il faudrait d'abord que l'authenticité en fût prouvée.

Une chronique du pays de Galles raconte une expédition du prince Madoc au XIIe siècle dans l'Ouest, et la découverte d'une terre fertile. On peut mentionner encore, pour mémoire, une prétendue découverte du Labrador par un certain Kolno ou Szkolny au service du roi de Danemark, en 1476.

On ne saurait rejeter comme certainement apocryphe cette

1. Voir ci-dessus, p. 878.

relation ou d'autres du même genre, non plus que la tradition de voyages faits dans la mer de l'Ouest par des marins du pays basque, ou de la côte rochelloise et bretonne, poursuivant les baleines ou pêchant la morue à Terre-Neuve et jusque sur les côtes du continent, bien avant Christophe Colomb [1].

On ne saurait enfin passer sous silence l'armateur dieppois, Jean Cousin, débarquant quatre années avant la grande découverte, c'est-à-dire en 1488, sur le sol américain. Il n'existe point de preuve authentique de ce voyage.

En fait, on ne savait rien en 1492 du continent américain, et la gloire de la révélation du nouveau monde appartient bien entière à Christophe Colomb.

Christophe Colomb. — Colomb naquit à Gênes ou dans une localité voisine, vers l'an 1446. Fils d'un tisserand pauvre, il reçut dans quelque école de la ville une instruction élémentaire, qu'il ne put compléter lui-même que plus tard. A partir de 1473 il n'est plus en Italie ; on le retrouve en Portugal, où l'avait sans doute attiré le bruit des découvertes maritimes. A Lisbonne il est cartographe avec son frère Bartolomeo ; il étudie la géographie, l'astronomie, la géométrie ; il navigue dans la Méditerranée, sur les côtes et les îles d'Afrique. Un marin de Bristol l'entraîne en 1477 dans les mers du Nord ; il visite peut-être les îles Feroé et l'Islande, où il aurait entendu parler des anciennes explorations scandinaves à l'Ouest.

Dix années se passèrent ainsi en voyages, études ou méditations géographiques. Entre 1484 et 1486 il quitta le Portugal pour se rendre en Espagne, espérant y obtenir ce qu'il n'avait pu trouver à Lisbonne, les moyens de réaliser son idée.

Cette idée lui avait été suggérée sans doute, alors qu'il était encore en Italie, par la lecture de l'*Imago Mundi* (de Pierre d'Ailly, cardinal-évêque de Cambrai, 1410), résumé des connaissances et imaginations des anciens sur la forme du monde. Là étaient toutes les notions, justes ou erronées, dont se

1. Nombre de cartes de l'Océan, à partir de 1450, portent, dans la direction de l'Amérique du Nord, un groupe d'îles désignées sous le nom basque de *Bacalaos* (morues), qui désigna plus tard l'île de Terre-Neuve et ne s'applique plus aujourd'hui qu'à un îlot rocheux.

nourrit l'esprit de Colomb, qui le conduisirent à la découverte, et ne le quittèrent point, alors que l'expérience aurait pu corriger ce qu'elles contenaient d'inexact.

Avec l'invention de la boussole, l'exploration de la route de l'Ouest sortait du domaine des chimères; un homme de foi absolue, d'opiniâtre résolution, pouvait l'entreprendre. Encore faut-il observer que la possibilité même de tenter la route n'apparut que grâce à l'erreur énorme qui avait cours au sujet de la distance à parcourir : Colomb ne croyait pas que, des îles Canaries à l'extrémité de l'Asie, il eût plus du tiers de la circonférence de la terre à franchir.

Toscanelli et la route de l'Ouest. — Paul Toscanelli, bibliothécaire à Florence, exposait dès 1474 la théorie de la navigation à l'Ouest et de la courte distance maritime entre l'Espagne et les Indes. Le chanoine Fernand Martins, de Lisbonne. l'ayant consulté au nom de son souverain Alphonse V, il lui répondit, expliquant comment, la terre étant ronde, on doit, si on fait voile toujours vers le couchant, finir par trouver les régions « où croissent les aromates », et que l'on appelle communément Orient. Ces régions comprennent d'abord un royaume très peuplé, la Chine, contenant d'innombrables villes, sous un prince nommé le Grand-Khan, qui réside dans la province de *Cathay*. Plus à l'est se trouve la très illustre île de *Cipangu* (Japon), « si riche en or et en pierres précieuses que l'on couvre avec des plaques d'or les temples et les palais des rois. »

Christophe Colomb eut connaissance des lettres de Toscanelli, et correspondit aussi avec lui.

Colomb n'a donc rien inventé; il s'est emparé d'une idée fort répandue déjà, que des savants avaient discutée avant lui, qui était familière aux géographes et à de nombreux navigateurs. Mais s'il ne fut pas le premier à la concevoir réalisable, il le fut à oser en poursuivre la réalisation. On parlait depuis cent ans, dans le monde savant, de la route de l'Ouest vers l'Asie. Il fit voile à l'Ouest, et, atteignant ce qu'il croyait être l'Asie, prouva le bien fondé de la théorie. Sa gloire est là. Elle est aussi dans ce fait de hasard, qu'au lieu d'avoir atteint, comme il en était

convaincu, l'extrémité d'un monde connu, il se heurta à un monde entièrement ignoré, pas même soupçonné.

Les protecteurs de Colomb. — La critique moderne a détruit à peu près complètement la légende d'un Christophe Colomb indigent, réduit à mendier son pain aux portes des maisons religieuses, errant à travers les pays du sud de l'Europe comme une sorte de visionnaire, d'illuminé, au milieu d'une société aveugle ou malveillante, partout méconnu, éconduit, persécuté, n'obtenant que par une sorte de miracle, au moment où tout lui paraissait désespéré, l'appui des souverains de l'Espagne. Il connut assurément des heures difficiles, et son âme chagrine en conçut de l'amertume contre l'humanité. Il se représente dans ses lettres comme une victime de la malignité humaine.

En Portugal il ne réussit pas. Une commission chargée d'examiner ses théories émit un avis défavorable. Les offres de Colomb furent repoussés comme exorbitantes; on le traita d'Italien hâbleur, de charlatan. En Espagne rien ne paraissait de nature à faire espérer à Colomb un meilleur succès. Les souverains de Castille et d'Aragon étaient engagés dans une lutte décisive contre les Maures; toute la noblesse était occupée à cette guerre. A quel moment doit se placer la fameuse scène de Colomb demandant pour son enfant un peu d'eau et de pain au père portier du couvent de la Rabida? On ne sait : la date est incertaine; la scène elle-même ne l'est peut-être pas moins. Voici, d'autre part, ce que dit le duc de Medina-Celi, dans une lettre adressée au grand cardinal d'Espagne, don Pedro Gonzalez de Mendoza, le 19 mars 1493 : « Pour moi j'aurais voulu tenter l'épreuve et envoyer Christophe Colomb de Puerto de Santa-Maria, où il y avait tout ce qu'il fallait, avec trois ou quatre caravelles; il ne demandait pas davantage; mais comme je vis que cette entreprise devait être plutôt réservée pour le compte de notre Señora (la reine), j'écrivis à Son Altesse, qui me répondit de lui envoyer Colomb; je le lui adressai alors... »

A Cordoue, Colomb eut d'abord peu de succès, ayant été froidement accueilli par le confesseur des souverains, Fernando de Talavera. Il en résulta du retard, pendant lequel Colomb, voyant s'épuiser ses ressources, dut peut-être, pour subsister,

copier des manuscrits et dessiner des cartes, ainsi qu'il avait fait à Lisbonne. C'est à cette même époque qu'oubliant sans doute sa première femme, une Portugaise, il fit la conquête d'une jeune dame de Cordoue, de haute naissance, doña Beatrix Enriquez, dont il eut son second fils, Fernando. Colomb gagna à sa cause Geraldini, le précepteur d'une fille de la reine Isabelle, et Alonso de Quintanilla, trésorier de la cour, qui se chargèrent de remettre à Ferdinand et à Isabelle ses pétitions et bientôt lui firent obtenir une audience des souverains. Isabelle se déclara immédiatement en sa faveur. Ferdinand, sympathique, mais plus réservé, renvoya Colomb devant une réunion de savants, à Salamanque même, où se trouvaient alors les souverains.

Ses négociations avec les Rois Catholiques. — La réunion n'eut pas la solennité dramatique que lui ont prêtée les historiens. Des docteurs assez obscurs, et parmi eux très peu des professeurs de l'Université, conférèrent avec Colomb. Ils estimèrent, il est vrai, que le dessein n'était pas réalisable, mais témoignèrent que le projet avait piqué leur curiosité. Le verdict des savants ne desservit donc point Colomb à la cour; il reçut trois mille maravédis comme indemnité pour ses frais de séjour à Salamanque, et dès lors les libéralités du trésor royal en sa faveur se succédèrent assez régulièrement. Il arriva au camp de Santa-Fé au moment même où Grenade tombait au pouvoir des souverains catholiques (30 décembre 1491). Cette fois l'appui royal lui fut formellement engagé, et une commission instituée pour négocier les détails du contrat. Colomb se révéla aussitôt homme d'affaires consommé; il défendit ses intérêts avec autant d'âpreté que de lucidité. Le Génois exigeait le titre héréditaire de « grand-amiral de la mer Océane », de vice-roi et gouverneur général des îles et de la terre ferme à découvrir, et la dîme de toutes les richesses et productions dans les régions soumises à son autorité. Le président de la commission était ce même Talavera qui avait assez mal accueilli Colomb quelques années auparavant. Il engagea les souverains à ne pas accéder à des demandes qu'il jugeait excessives; les négociations furent arrêtées; l'aventurier se

retira (février 1492). Il s'en allait porter ses propositions à une autre cour. Mais la royauté espagnole se ravisa. Un courrier, dépêché après Colomb, le rejoignit à Pinos-Puente, près de Santa-Fé, et le ramena à Grenade. Les rois capitulèrent de bonne grâce et toutes les demandes de Colomb furent acceptées. Le traité fut signé en avril 1492.

Premier voyage : Guanahani, Española. — Les souverains avaient promis trois caravelles. Il fallut plusieurs mois pour réunir, équiper et monter ces coquilles de noix. On ne trouvait point de matelots pour un service si périlleux. L'argent même eût manqué sans le concours que se décida à donner à l'entreprise un armateur de Palos, Martin Alonso Pinzon. Avec ses capitaux, il apporta encore à Colomb ses services et ceux de ses deux frères, Francisco Martinez et Vicente Yañez [1].

La flottille descendit la rivière de Palos, le 3 août 1492, pour commencer son aventureux voyage. Colomb était monté sur la plus grande des caravelles, la *Santa-Maria*; les deux autres s'appelaient *Pinta* et *Niña*. L'équipage des trois bâtiments se composait d'une centaine d'hommes. Un accident vulgaire, un gouvernail cassé, une coque endommagée, puis des calmes plats, le forcèrent de relâcher aux Canaries. Le 9 septembre seulement il cingla droit vers le mystérieux Occident.

Après trente-trois jours de navigation la terre fut aperçue. Colomb prit pied sur une île du groupe des Bahamas, Guanahani probablement. Il crut avoir atteint l'archipel des *Sept mille îles* de Marco Polo. Après Guanahani, il visita, dans les Bahamas, Concepcion, Exuma, Isla Larga, donnant aux deux dernières les noms de *Ferdinanda* et *Isabela*. Il fit voile de nouveau à l'Ouest le 24 octobre, voulant gagner *Cipangu*, puis le continent, et comptant bientôt présenter ses lettres de créance au Grand-Khan. Quatre jours de navigation l'amenèrent à la terre qu'il crut être *Cipangu*. C'était l'île de Cuba.

Point de Khan, de cour impériale, de pompe orientale, ni

1. L'Amérique fut ainsi découverte par une entreprise en commandite. Les frais de l'expédition s'élevèrent à près de quatre millions de maravédis; un huitième fut fourni par Christophe Colomb qui eut, vraisemblablement, pour bailleur de fonds le duc de Medina-Celi. Le trésor de Castille donna 1 140 000 maravédis. Les Pinzon versèrent le reste du capital.

de grandes villes. Colomb ne reconnaissait aucun trait des descriptions de Marco-Polo et de Mandeville; il n'apercevait que des sauvages vivant dans de misérables huttes. Étonné, mais non éclairé, il revint sur ses pas, fit voile vers l'Est et, trouvant une grande île, Saint-Domingue (*Cipangu* cette fois?), il en suivit la côte nord. Arrêté par une tempête, il établit, avec les débris de sa caravelle, la *Santa-Maria*, un petit poste à La Navidad (décembre 1492) et donna à l'île le nom de *Petite-Espagne* (Espanola). Pinzon avait abandonné l'amiral, emmenant la *Pinta* dans une expédition indépendante. Il ne restait à Colomb que le plus petit de ses bâtiments, la *Niña*. La *Pinta* revint toutefois, mais Colomb ne pardonna pas l'offense.

L'amiral s'embarqua pour l'Espagne, le 14 janvier 1493, atteignit les Açores le 18 février et débarqua à Palos le 15 mars. Ce fut dans tout le royaume un hosanna. La découverte fut célébrée comme un prodige; Dieu récompensait les exploits des souverains contre les musulmans et les Juifs. La réception par Ferdinand et Isabelle à Barcelone fut un véritable triomphe. Ils confirmèrent tous les honneurs et privilèges concédés à Colomb par la convention de 1492.

Le résultat du premier voyage était le don à l'Espagne des deux îles, Saint-Domingue et Cuba (Española et Juana).

La ligne de démarcation et le traité de Tordesillas. — Les rois d'Espagne s'adressèrent à Alexandre VI pour obtenir de lui sur les terres découvertes et à découvrir à l'Ouest, les mêmes concessions et privilèges qu'Eugène IV avait accordés aux Portugais dans le Sud et l'Est. Une bulle pontificale du 2 mai 1493 donna à l'Espagne toutes les terres à l'occident d'une ligne tirée d'un pôle à l'autre et passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap Vert. Aux Portugais devaient appartenir toutes les nouvelles terres à l'est de cette ligne. La fixation fut très arbitraire; on ne s'était occupé ni de la position ni de l'importance du méridien correspondant aux antipodes, pensant qu'il tombait dans le voisinage de l'Inde. La bulle du pape Alexandre VI mécontenta les Portugais. Des négociations engagées entre le Portugal et l'Espagne aboutirent au traité de Tordesillas (7 juin 1494), qui reculait la ligne de

partage à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap Vert et donnait ainsi au Portugal une plus grande partie de l'Océan, mais limitait ses possessions éventuelles aux antipodes.

Second voyage : les autres Antilles ; l'administration coloniale de Colomb. — Colomb s'embarqua pour son second voyage le 25 septembre 1493, à Cadix. Au lieu du misérable armement de l'année précédente, il disposait d'une flotte de dix-sept bâtiments portant 1200 hommes, des mineurs, des artisans, des agriculteurs, des hidalgos surtout en trop grand nombre. Il ne s'agissait plus seulement de découvrir, mais d'occuper, de coloniser, d'extraire l'or du sol des terres nouvelles et de ramener à Dieu leurs habitants païens. Colomb emmenait avec lui son frère Diego, et douze prêtres, dont Bernardo Buil, moine bénédictin, vicaire apostolique. Une année fut consacrée aux explorations et aux découvertes nouvelles. Colomb aperçut et visita la Dominique (3 novembre), la Guadeloupe et Porto-Rico (même mois). Le 27 il arrivait à la Navidad. Alonso de Ojeda commença l'exploration de l'intérieur d'Española, cherchant de l'or, ouvrant l'exploitation des mines. Colomb, poussé par l'irrésistible instinct de l'explorateur, alla de nouveau longer Cuba, et il désirait si ardemment que cette terre fût le continent asiatique qu'il obligea ses équipages à jurer devant le notaire royal qu'elle était bien le continent. Si l'état de ses provisions l'eût permis, il voulait continuer le voyage le long de la côte jusqu'à la mer Rouge et revenir en Espagne par la Méditerranée, ou tourner le sud de l'Afrique pour surprendre les Portugais. Au retour il vit la Jamaïque et arriva enfin le 4 septembre 1494 à Isabela.

Tout y allait mal. Les colons, aventuriers ingouvernables, envoyaient plaintes sur plaintes en Espagne. Les indigènes, maltraités, astreints au travail des mines, étaient en insurrection. Avec l'aide de Ojeda, Colomb remit tout en ordre en peu de temps, mais ce navigateur de génie était un si médiocre administrateur qu'il ne sut que se faire haïr. On lui en voulait d'être dur, hautain, et plus encore d'être Génois. Colomb reçut pourtant un secours précieux par l'arrivée de son frère, Bartolomeo, énergique, intelligent, brave soldat et marin con-

sommé. Il le nomma *adelantado*, gouverneur territorial, mais celui-là aussi était un Génois. Les prêtres mêmes, effrayés du tour singulier que prenait l'hypocondrie religieuse de l'amiral, abandonnaient sa cause. Il n'arrivait en Espagne que des dénonciations indignées contre son incapable despotisme.

Ferdinand et Isabelle durent se décider à envoyer un commissaire enquêteur, Juan de Aguado (août-octobre 1495), qui ne put que constater l'état pitoyable de la colonie, et adresser dans ce sens un rapport au roi. Pour parer le coup, Colomb se décida à se rendre en Espagne avec Aguado (mars 1496). L'amiral ne pouvait plus compter sur l'accueil enthousiaste fait à son premier retour. Il trouva toutefois à la cour des sentiments bienveillants. Toutes ses dignités et prérogatives lui furent de nouveau confirmées; il obtint même la consécration du titre d'*adelantado* dont il avait gratifié son frère.

Troisième voyage : la « Tierra Firme » ; désordres à Española. — Pendant près de deux années, Colomb prépara son troisième voyage. Il l'entreprit en 1498, quittant le port de San-Lucar le 30 mai. Il fut à l'île de la Trinidad le 31 juillet, le 31 août à Española. Il avait vu la terre ferme, *Tierra Firme* (déjà vue peut-être par d'autres, notamment par Vespucci), au sud-ouest de l'île de la Trinidad, et longé toute la côte de Paria (Venezuela et Colombie), qu'il nomma la côte des Perles. Il eut sans doute un moment, sur ce rivage, l'intuition d'un monde véritablement nouveau, mais il se rattachait toujours à la conviction qu'il avait trouvé l'Inde, conviction si forte qu'il l'imposait à tous et que le nom d'*Indes Occidentales* s'est maintenu pendant quatre siècles.

A Española, Colomb ne trouva rien d'encourageant. Malgré ses talents très réels, l'*adelantado* n'avait pu contenir les éléments discordants dont la colonie était composée. Quelques résultats avaient été obtenus : la ville de Santo-Domingo était fondée (sur la rive sud de l'île) et des mines ouvertes. Mais le désordre était partout.

Bobadilla; disgrâce de Colomb. — Les souverains se rendaient aisément compte de la part qu'avait à ce fâcheux résultat l'incompétence absolue de Colomb dans la direction

des affaires d'une colonie. La reine était indignée des preuves, qui s'accumulaient, de l'inhumanité de l'amiral à l'égard des indigènes. Ces raisons diverses déterminèrent Ferdinand et Isabelle à rompre les engagements qu'ils avaient contractés.

On choisit, pour le remplacer, Francisco de Bobadilla, dont le premier acte, à son arrivée dans la colonie (23 août 1500), fut de confisquer la maison et les biens du vice-roi, de le jeter en prison, lui et son frère, de leur faire mettre les fers aux mains, et de les expédier ainsi dans la métropole. Rien dans les instructions de Bobadilla ne l'autorisait à commettre ces actes arbitraires et abominables. Les souverains manifestèrent un chagrin sincère du traitement infligé à leur ancien protégé. Ils lui témoignèrent, à son arrivée à Grenade (nov. 1500), une grande faveur, désireux d'atténuer le juste ressentiment dont son cœur était plein, et ils le comblèrent de promesses. Mais ils entendaient gouverner à l'avenir directement leurs possessions. Le malheureux Colomb perdit son temps à réclamer ce qu'il devait considérer comme ses droits, mais ce que la raison d'État incitait à lui refuser. Il demanda qu'on lui donnât au moins les moyens d'accomplir le vœu qu'il avait fait de reprendre le Saint-Sépulcre aux infidèles. On mit à sa disposition les ressources nécessaires pour une entreprise plus raisonnable, un quatrième voyage aux Indes. Seulement sa mission était rigoureusement délimitée à la découverte de terres nouvelles, et il lui était interdit d'aborder à Española.

Quatrième voyage : la recherche du détroit vers l'Inde. — Colomb accepta ces conditions et partit, le 11 mai 1502, de Cadix avec quatre petits bâtiments, pour son quatrième et dernier voyage. Il emmenait avec lui son frère Bartolomeo et son fils Fernando, âgé de treize ans. Naviguant au sud-ouest d'Española, il atteignit la côte du Honduras à la hauteur des îles Guanaja. Il longea vers le sud cette côte qu'il croyait plus que jamais être un rivage asiatique. Voulant passer de là dans l'Inde proprement dite par le détroit qu'il imaginait exister entre le continent et la grande région insulaire de Paria, il poursuivit son exploration jusqu'à un point appelé *El Rebrete* (isthme de Darien). Il n'alla pas plus loin. Car là s'était arrêté,

peu de temps auparavant, un autre explorateur, jaloux des lauriers de Colomb, Rodrigo de Bastidas, notaire de Triana, accompagné d'un marin fameux, qui avait fait partie de la seconde expédition de Colomb, Juan de la Cosa. Colomb revint à Veragua, qu'on lui avait désigné comme le pays de l'or, et chercha vainement à y fonder un établissement. La vaillante résistance d'un *quibian*[1] de ce district retarda de douze années l'occupation de ce pays, dénommé bientôt *Castilla del Oro* (Costa-Rica). D'affreuses tempêtes faillirent briser ses frêles bateaux. Il put à peine en ramener les débris jusqu'à la côte de la Jamaïque, où il dut s'échouer. Hébergé enfin pendant deux mois à Santo-Domingo, Colomb s'embarqua (sept. 1504) pour l'Espagne. Il rentrait presque inconnu dans sa patrie d'adoption, et dut s'aliter, épuisé de corps et d'âme, à Séville. Il assaillit de lettres les souverains. Mais Isabelle était morte en 1504 et Ferdinand resta indifférent aux doléances du navigateur. Colomb s'éteignit à Valladolid, le 20 mai 1506. Il ne sut jamais qu'il avait découvert un monde nouveau. Tous les cosmographes et savants partageaient encore son erreur en 1506.

II. — Exploration, occupation, administration.

Les entreprises particulières : Bastidas. — La convention de 1492 stipulait pour Christophe Colomb et ses descendants le droit exclusif d'exploiter la route maritime de l'Ouest vers les Indes. Cependant, à la sollicitation des frères Pinzon et d'autres navigateurs, licence fut donnée, le 10 avril 1495, à tout natif espagnol de faire des voyages de commerce et de découverte, de Cadix aux Indes Occidentales, mais avec un fonctionnaire royal à bord, pour assurer le paiement à la couronne du dixième du bénéfice de l'entreprise et de deux tiers du produit des mines. Lorsque Colomb revint de son second voyage en 1496, il protesta contre cette atteinte portée à ses

1. *Quibian*, chef indien à Veragua, comme *cacique* à Saint-Domingue et au Mexique, et *inca* au Pérou.

intérêts et à ses droits, et la licence fut en effet retirée, sur ses instances, le 2 juin 1497. Ce retrait ne fut que partiel et temporaire. A partir du moment où les souverains décidèrent d'enlever à Colomb le gouvernement des Indes, la voie fut de nouveau ouverte aux entreprises particulières. Celle de Bastidas et de Juan de la Cosa a déjà été signalée. Les deux explorateurs avaient visité la côte de Paria et fait une fructueuse récolte de perles et d'autres richesses tropicales.

L'office de Fonseca à Séville. — Il avait fallu organiser, en Espagne même, un centre administratif pour les colonies des Indes. Ferdinand chargea des affaires du Nouveau-Monde, dans la métropole, Juan Rodriguez de Fonseca, chanoine de Séville, qui remplit son office pendant trente années. Dévoué à son souverain, laborieux, esclave de ses devoirs, il fut souvent obligé, dans l'intérêt de la couronne, de combattre les prétentions des *conquistadores* et du premier d'entre eux, Colomb. Aussi leurs biographes ne l'ont-ils pas ménagé. Le bureau principal du département des Indes était à Séville. Telle fut l'origine de la célèbre *Casa de Contratacion de las Indias* (chambre de commerce des Indes) dont l'influence fut si grande dans le gouvernement du Nouveau-Monde. Plus tard la *Casa de Contratacion* fut subordonnée à une autorité plus haute, le Conseil des Indes (voir plus loin).

Ovando : la question des indigènes. — Si Colomb avait échoué dans le gouvernement d'Española, ses successeurs immédiats ne réussirent pas mieux. Bobadilla fut un tyranneau médiocre et incapable. Les souverains ne se décidèrent cependant à le rappeler que le 3 septembre 1501. Son successeur, Nicolas de Ovando, arriva le 15 avril 1502. Les instructions écrites et verbales qu'il apportait sont curieuses à noter : convertir les Indiens, mais ne les point maltraiter ni réduire en esclavage; exiger d'eux qu'ils recueillent de l'or, mais payer leur travail; refuser l'accès d'Española aux Juifs et aux Maures; accepter les esclaves noirs; restituer à Colomb ce que lui avait pris Bobadilla et respecter désormais ses propriétés; renvoyer en Espagne les oisifs et les débauchés; révoquer toutes les concessions de mines faites par Bobadilla; réserver à la cou-

ronne un tiers de tout l'or recueilli jusqu'alors et une moitié de tout l'or à recueillir. Le gouvernement d'Ovando s'étendait sur toutes les Indes Occidentales, îles et terre ferme (sauf les terres dont l'exploration venait d'être concédée à Ojeda et à Pinzon), avec Santo-Domingo pour capitale.

Trente bâtiments et 2500 personnes formaient le convoi qui apportait Ovando au Nouveau-Monde. On y voyait Alonso Maldonado, *alcade mayor* (grand-juge), douze franciscains, et Las Casas; on y voyait encore 73 femmes mariées et une garde de 72 soldats pour le gouverneur avec un domestique nombreux. Tout le monde courut aux mines, croyant ramasser de l'or, mais personne ne s'enrichit, car on n'obtenait le métal qu'avec beaucoup de travail, dont personne ne se souciait.

La grande question fut le traitement des indigènes, race inférieure, cela ne faisait point doute. Bien des fois les docteurs se réunirent pour agiter cette question : les Indiens ont ils une âme, ou une demi-âme, ou pas d'âme? devait-on les gouverner comme des sujets ou comme des esclaves? Il fut décidé qu'ils avaient une âme; sans cela aurait-on pu songer à les convertir?

Ce que voulaient Ferdinand et Isabelle, c'est que l'on fît des chrétiens de leurs sujets indiens. Les esclaves envoyés en Espagne par Colomb, parmi eux des femmes et des enfants, furent réexpédiés à Española. La royauté se déclara la protectrice des indigènes. Le clergé espagnol obéit à l'impulsion donnée par les rois. On ne lui a pas toujours rendu pleine justice à cet égard. La preuve de ces assertions est dans la série des lois espagnoles consacrées au traitement des indigènes. Les Indiens sont placés sous la protection des autorités ecclésiastiques et civiles. Ils peuvent se marier à leur gré, mais doivent se soumettre aux usages chrétiens. On ne doit pas les expédier en Espagne, mais les christianiser, les civiliser, leur apprendre la langue espagnole, les amener à aimer le travail. On ne doit leur vendre ni armes, ni liqueurs spiritueuses, mais on les laissera à leur gré cultiver le sol, nourrir du bétail, acheter et vendre, disposer de leurs terres. Ils peuvent se donner des institutions municipales, élire parmi eux des titulaires pour les offices d'*alcade*, de *fiscal*, de *regidor*, sous la

surveillance du prêtre. Ils peuvent paraître devant les tribunaux, intenter des actions; le bénéfice de l'assistance judiciaire leur est assuré. Ils peuvent travailler aux mines, mais on ne doit pas les y contraindre. On ne peut employer des Indiens au-dessous de dix-huit ans à porter des fardeaux, etc. [1]. Un décret de 1618 porte qu'un Indien ne peut engager son travail pour plus d'une année.

Atrocités à Española. — Le Nouveau-Monde était trop loin pour que la volonté royale y fût strictement obéie. L'impunité était presque assurée aux transgressions. Le résultat fut que la civilisation chrétienne commit d'abominables atrocités sur la race rouge [2]. Les exemples de rapt de chefs indiens par d'odieux subterfuges sont innombrables. Un des premiers fut la capture, par Ovando, de la reine Anacaona au milieu d'un banquet offert par cette sauvagesse à ses hôtes blancs. Elle fut pendue; ses caciques furent torturés et brûlés, une grande partie de la tribu égorgée, le reste réduit en esclavage. La reine Isabelle, apprenant sur son lit de mort le meurtre d'Anacaona, donna l'ordre au président du Conseil des Indes de frapper ce crime d'une punition exemplaire.

Les « repartimientos ». — Les Espagnols abhorraient le travail manuel, les Indiens ne le détestaient pas moins. Qui travaillerait aux mines, cultiverait le sol, prendrait soin du bétail? Problème ardu. On voulut contraindre les indigènes au labeur de l'extraction; ils y périrent en masse [3], et c'est pour sauver la race d'une destruction totale que Las Casas poussa son cri d'alarme et demanda l'extension du trafic des Noirs d'Afrique. Dès 1505 le roi lui-même en envoya plus de cent à Española,

1. Les lois espagnoles permettent au *cacique* de gouverner sa tribu comme jadis, de suivre les anciens usages pour sa succession; mais tous actes cruels lui sont interdits, comme de livrer des filles indiennes en guise de tribut, ou d'enterrer les serviteurs avec leurs maîtres. Un cacique n'a le droit ni de tuer, ni de mutiler ses sujets, etc.

2. Un des chiens dressés par les Espagnols à la chasse de l'homme rouge dévore à moitié un cacique. La tribu prend les armes et tue huit Espagnols; en représailles, massacre général : tout est égorgé, brûlé ou pendu.

3. D'après Herrera, lorsque Diego Colomb arriva à Española en 1509, il restait encore dans l'île 40 000 indigènes. Cinq ans plus tard, un *repartidor* ayant reçu la mission officielle de procéder au partage des Indiens, ceux-ci n'étaient déjà plus que 13 000. De nombreux *repartimientos* furent donnés, en Espagne même, à des favoris du roi.

et Charles-Quint autorisa définitivement en 1517 les importations de Noirs des établissements portugais sur la côte de Guinée. Les Noirs furent les bêtes de somme des colonies. Quant aux Indiens, on imagina pour eux un système qui ne valait guère mieux que l'esclavage, les *repartimientos*. Les indigènes étaient « répartis » entre les principaux colons, en nombre variable pour chacun des concessionnaires, à charge pour ceux-ci de prendre soin des êtres humains qui leur étaient « recommandés », donnés comme une *encomienda*, une « commanderie », de leur enseigner la religion, de défendre leurs personnes et leurs biens moyennant paiement d'un tribut. Le bénéficiaire du repartimiento ou de l'encomienda, l'*encomendero*, était ainsi comme une sorte de patron des Indiens à lui confiés. En fait, les Indiens répartis étaient en servitude. Le système se généralisa dans toutes les Indes Occidentales, à mesure que de nouvelles terres étaient « pacifiées » (conquises).

Dès 1509, un décret de Ferdinand le Catholique porte que le gouverneur d'une province qui vient d'être pacifiée doit « répartir » les indigènes entre les colons. Le roi, sur les représentations de Las Casas, abolit le système en 1523. Mais les pétitions affluèrent en Espagne pour le rétablissement des *repartimientos*, et le roi céda. Une nouvelle abolition fut prononcée en 1542, mais fut aussi levée immédiatement. En tout cas, les souverains firent les plus louables efforts pour mitiger par la législation les inconvénients du système.

Organisation administrative. — Après la mort de Colomb, Diego, son fils, sollicita du roi la restitution des titres et prérogatives concédés par le contrat de 1492 à son père et à ses héritiers. Après deux ans d'attente, Ferdinand l'autorisa à plaider (1508). Diego obtint gain de cause et fut rétabli dans les titres, dignités et prérogatives de son père, avec cet unique changement que le titre de gouverneur général remplaça celui de vice-roi. Le fils de l'amiral débarqua à Santo-Domingo en 1509. Son arrivée fut l'occasion de nombreux *repartimientos*. Les malheureux Indiens furent abominablement traités. Le désordre se mit de nouveau dans la colonie et les plaintes s'accumulèrent en Espagne. Le roi décida alors d'établir à Santo-Domingo

un tribunal suprême auquel il pût être fait appel des décisions du gouverneur. Ce fut le germe de la *Real Audiencia* de Santo-Domingo, qui, à partir de 1521, gouverna la plus grande partie des Indes Occidentales. La fonction essentielle de l'Audiencia (définie avec précision en 1540) était de veiller au bien-être des indigènes, de tenir sous un contrôle attentif la conduite des gouverneurs et autres fonctionnaires, de réprimer les abus et excès de pouvoir. L'appel des décisions de l'Audiencia était au Conseil des Indes en Espagne.

Le Conseil des Indes. — Le Conseil des Indes, *Consejo supremo de Indias*, était un corps possédant des pouvoirs à la fois exécutifs et judiciaires, en session permanente à Madrid, ayant sur les colonies espagnoles en Amérique la même juridiction que le *Consejo de Castilla* en Castille, dont il fut même, au début, une émanation (il n'y eut un office propre, indépendant, dénommé *Conseil des Indes*, qu'en août 1524). La juridiction du conseil s'étendait à toutes les affaires civiles, militaires, ecclésiastiques et commerciales des Indes. Il nommait et révoquait, avec l'agrément du roi, les vice-rois, présidents d'audiencias et gouverneurs, les patriarches, archevêques et évêques. Il fut supprimé, en même temps que le Conseil de Castille, par une loi des Cortès en 1834.

Quant à la *Casa de Contratacion*, ancien bureau de Fonseca organisé en chambre de commerce de l'Inde (1503), sa mission était de développer le commerce entre la mère patrie et les Indes Occidentales. Elle expédiait les navires, recevait les marchandises et connaissait de toutes les causes se rattachant au trafic avec les colonies. Ses pouvoirs et sa juridiction ne furent nettement définis que par les *Ordenanzas de la Casa*, du 23 août 1543. C'est par la Casa que passèrent toutes les richesses fabuleuses de l'Amérique espagnole pour être réparties aux ayants droit, y compris la part royale.

Le cardinal Ximénès, sur les plaintes apportées en 1515 par Las Casas au sujet du traitement des indigènes, décida l'envoi de trois Pères Hiéronymites. Ils avaient tout pouvoir pour améliorer la condition des indigènes. Las Casas fut nommé en outre protecteur des Indiens avec un traitement de cent pesos d'or.

Arrivés à Española (1516), les trois Hiéronymites se trouvèrent entraînés dans le tourbillon général et en arrivèrent à déclarer que le système des *repartimientos* était le seul qui pût permettre la colonisation des Indes. Las Casas, indigné, s'embarqua pour l'Espagne (1517), voulant porter plainte auprès du cardinal Ximénès, mais celui-ci était mourant.

Et maintenant de grands changements s'étaient produits. Le roi d'Espagne était un jeune homme froid, pensif, d'une allure qui n'avait rien d'espagnol. Les Indes n'intéressaient guère les Flamands, excepté pour les bonnes places qui s'y pouvaient trouver. Cependant les Pères Hiéronymites furent rappelés et les affaires de l'Amérique définitivement confiées à l'Audiencia de Santo-Domingo et au Conseil des Indes.

Les rivaux des Espagnols : Vespucci, Cabral, les Cortereal, les Cabot. — Parmi les entreprises particulières de découverte que le gouvernement espagnol autorisa dans le temps même où Colomb était encore en possession de ses privilèges, se placent les expéditions auxquelles prit part le Florentin Amerigo Vespucci, mais dont aucune ne fut commandée directement par lui. La première de ces expéditions a donné lieu à de longues controverses. On n'en sait que ce que raconte Vespucci lui-même, dans une lettre écrite en 1504, mais dont l'authenticité est contestée par la plupart des historiens. Quatre navires quittent l'Espagne en mai 1497; Vespucci, choisi par le roi, sert sur la flottille, en qualité de pilote sans doute, ou de commissaire royal. Il ne dit pas quels sont les chefs. L'expédition arrive le 1er juillet au cap Gracias a Dios (Amérique centrale), longe la côte dans la direction nord-ouest, puis nord-est, et suit lentement tout le rivage septentrional du golfe du Mexique jusqu'au delà de la Floride, parcourant 870 lieues en une année. Elle combat, au retour, des cannibales dans un groupe d'îles et rentre à Cadix le 15 octobre 1499. — Ce voyage est-il réel, ou inventé, ou seulement antidaté, confondu par hasard ou intentionnellement avec une expédition ultérieure. On ne sait. Le premier voyage du Florentin reste très hypothétique.

L'arrivée en Espagne des nouvelles relatives à la découverte

de la côte de Paria ou *côte des Perles* par Christophe Colomb détermina un courant d'expéditions dans cette direction. Alonso de Ojeda partit, le 20 mai 1499, avec Juan de la Cosa et Amerigo Vespucci. Aidé des cartes de l'amiral, il fit voile au sud-ouest et toucha un point du continent que Varnhagen prétend appartenir à la côte brésilienne; les voyageurs aperçurent ensuite l'embouchure de l'Essequibo, celle de l'Orénoque, la Trinidad, le golfe de Venezuela [1], le lac Maracaibo, le cap de la Vela, arrivèrent à Española (5 sept. 1499), et en Espagne (juin 1500). La même année Vicente Yañez Pinzon découvrit l'embouchure de l'Amazone (déc. 1499-sept. 1500).

Vespucci avait jusqu'alors navigué au service de l'Espagne. Après 1500 c'est à des expéditions portugaises qu'il prend part. Ces voyages eurent pour objectif le Brésil, découvert par Cabral [2], puis par Vespucci lui-même. Les résultats obtenus par l'exploration de 1502 engagèrent le gouvernement portugais à organiser une expédition plus importante. Gonzalo Coelho partit de Lisbonne (juin 1503) avec six bâtiments, dont l'un était commandé par Vespucci. Une tempête dispersa cette flottille. Le Florentin, avec deux navires, aborda le Brésil, et longea quelque temps la côte, à la recherche d'un passage vers l'Inde par le sud du Brésil. Vespucci, ne le trouvant point, établit un fort au cap Trio, y séjourna cinq mois, explora le pays, fit un chargement de bois et arriva en juin 1504 à Lisbonne. Quelque temps après Coelho fut de retour avec deux navires, mais on ne sait rien de ce qu'il avait fait ou vu.

En même temps que le Portugal s'appropriait le Brésil, il sembla que le nord du continent dût aussi devenir portugais.

Un premier voyage qu'auraient fait les Cabot, père et fils (Jean et Sébastien), en 1494, à Terre-Neuve, est très douteux. Deux ans plus tard (mars 1496), Jean Cabot, commerçant vénitien ou génois établi depuis longtemps à Bristol, obtint du roi d'Angleterre Henri VII des lettres patentes de privilèges pour la découverte de nouvelles terres à l'ouest. Cette licence est le plus ancien document d'État relatif aux colonies anglaises

1. Petite Venise, à cause de quelques misérables villages lacustres indiens.
2. Voir ci-dessus, p. 885.

d'Amérique. Cabot partit en 1497 (mai-août), accompagné de son fils Sébastien, atterrit sur le continent américain quatorze mois avant Colomb, et même avant Vespucci dans l'hypothèse de la réalité de son voyage de 1497. Le point touché par les hardis navigateurs fut le Labrabor ou plus probablement encore l'île du Cap Breton (24 juin 1497). Mais ils ne crurent nullement avoir découvert un nouveau continent; ils pensaient être parvenus aux limites extrêmes des États du Grand-Khan. Sébastien entreprit un second voyage en 1498. L'objet de l'entreprise était très précis : atteindre l'Inde par un passage situé sans doute au nord des terres aperçues l'année précédente. L'explorateur navigua jusqu'au 67°, et pénétra peut-être dans la baie d'Hudson. Reculant à la fin devant les glaces, il longea la côte vers le sud, jusqu'aux rivages des Carolines, sinon jusqu'à la Floride [1]. Les Anglais ne renouvelèrent pas de longtemps leurs tentatives, et Sébastien Cabot alla prendre du service en Espagne [2], où il devint pilote en chef du royaume (de 1513 à 1524) et membre du Conseil des Indes.

La place laissée libre au nord du continent par les Anglais fut prise aussitôt par les Portugais. Gaspar Cortereal explora en 1500 l'île de Terre-Neuve; l'année suivante il navigua jusqu'au Labrador, capturant des indigènes. Deux de ses navires revinrent, mais non celui qu'il montait lui-même. Miguel Cortereal partit l'année suivante à la recherche de son frère et ne reparut plus [3]. Une des cartes de l'Atlas de Münich, dessinée vers 1504, montre les découvertes des Portugais en Amérique : au nord, Terre-Neuve et Labrador (Terre de Cortereal), et le Groenland, assez bien figuré, mais sans nom; au sud, la côte du Brésil, sans nom; au milieu, la mer; aucune indication relative aux découvertes des Espagnols.

Le nom d' « Amérique ». — Toutes les expéditions signalées jusqu'ici et d'autres qui se firent vers le même temps avaient

1. H.-H. Bancroft croit qu'il ne dépassa pas le Saint-Laurent.
2. Un dernier voyage dans l'Amérique du Nord a été attribué à Cabot et se placerait en 1517. Les renseignements confus que l'on a sur cette expédition peuvent aussi bien se rapporter à l'un des deux premiers voyages.
3. Il y eut plusieurs autres expéditions portugaises à Terre-Neuve et dans les régions voisines; aucune ne réussit.

plus ou moins spécialement pour objet la découverte du passage maritime qui devait ouvrir l'accès de l'Inde à travers les terres récemment explorées. En 1504 encore, Juan de la Cosa, en 1505 Ojeda, entrèrent dans le golfe d'Uruba (isthme de Darien), mais furent arrêtés par la barrière des montagnes. Les Cabot pour l'Angleterre, les Cortereal pour le Portugal, n'avaient pas été plus heureux au nord, non plus que Vespucci dans ses deux derniers voyages au sud. Mais, tandis que les courses de Colomb, de Bastidas, de Pinzon, de Ojeda et de la Cosa, sur la Tierra Firme, étaient peu connues, même en Espagne, où elles n'avaient apporté aucun profit matériel à la couronne, l'attention du monde savant en Europe était vivement sollicitée par les voyages des Portugais qui avaient révélé l'existence d'une grande terre au sud-ouest. On ne les connaissait d'ailleurs que par les lettres familières dans lesquelles Vespucci racontait ses aventures personnelles. Sa troisième lettre, traduite en italien et en allemand, figurait au premier rang dans une collection des récits de voyage publiée à Vicence en 1507. On y parlait d'une terre très étendue, avec la désignation de *Novus Mundus*, qui piquait la curiosité. Vespucci apparaissait dans la lettre comme le héros d'aventures singulières, et il est possible qu'à cette occasion, un de ses amis ait suggéré à un professeur de l'Université de Lorraine, Waldsee-Müller (Hylacomylus), l'idée de donner le nom d'*America* au pays dont le navigateur avait annoncé au monde l'existence (1507).

La dénomination, ainsi proposée aux géographes, fut acceptée par l'opinion en Allemagne et en Italie, et aussi en Portugal. Elle ne remplaça pourtant qu'avec lenteur les anciens noms. Réservée d'abord à la grande terre du Sud qui barrait le chemin vers l'Inde, elle ne commença d'être appliquée à tout le continent que lorsqu'il fut assuré que les terres du Nord étaient reliées sans interruption à celle du Sud.

Telles sont les circonstances dans lesquelles le nom d'Amérique fut donné au Nouveau-Monde. Amerigo Vespucci n'y eut aucune part. Il est à présumer qu'il ne sut jamais que son nom eût été donné au monde nouveau : il était mort (1512) lorsque la dénomination d'*America* devint courante.

La Tierra Firme : Ojeda et Nicuesa. — L'exploration et l'occupation des Indes Occidentales (Antilles) obligeaient encore les Espagnols, après vingt années, à d'incessants travaux. Le seul établissement important était Española; la Jamaïque, Porto-Rico et quelques-unes des petites Antilles commençaient à être exploitées. La conquête de Cuba restait à faire; on n'était pas même encore assuré de sa configuration. Diego Velasquez en prit définitivement possession (1511), battit les indigènes et fonda Puerto de Carenas (1515), qui, après sa reconstruction à quelque distance, prit le nom de San-Cristobal de la Habana (1519). Aucun point de la Tierra Firme n'était encore sérieusement occupé. Voulant tirer parti des explorations déjà faites depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au cap Gracias a Dios, le roi d'Espagne divisa en 1509 toute cette côte en deux gouvernements, distincts de celui d'Española. Le premier fut donné, sous le nom de *Nueva Andalucia*, à Alonso de Ojeda qui plusieurs fois avait exploré ces parages. Le second, appelé *Castilla del Oro*, échut à Diego de Nicuesa. Ils échouèrent misérablement l'un et l'autre dans leurs efforts pour fonder une colonie. Le sol était hérissé d'obstacles, le climat abominable, le plus malsain de l'Amérique; les naturels (tribus isolées, de même race que celles du Venezuela et des Guyanes, et les plus guerrières qu'eussent encore rencontrées les Espagnols) opposèrent aux aventuriers une résistance acharnée. Les deux troupes furent à peu près anéanties par la maladie et par les flèches empoisonnées des Indiens. Leurs débris se réfugièrent à Antigua (golfe d'Uruba).

La mer du Sud : Balboa. — Un des chefs de ce poste, Vasco Nuñez de Balboa, au lieu d'engager au hasard les hostilités contre les tribus indiennes du voisinage, chercha à se concilier l'amitié de quelques-uns des caciques et y réussit. Ayant appris d'eux l'existence d'une vaste étendue de mer, à peu de distance au sud du golfe d'Uruba, et d'un puissant empire où l'or était aussi commun que le sable sur le rivage, il partit avec 200 hommes (sept. 1513) et traversa en quelques semaines le rideau d'inextricables forêts et de montagnes qui le séparait du Pacifique. Il aperçut l'Océan qui s'étend au sud de l'isthme et

qu'il nomma *mer du Sud*, en prit possession au nom du roi d'Espagne et rentra à Antigua (janvier 1514). Pour toute récompense, il dut remettre le commandement à un gouverneur expédié d'Espagne avec quinze navires et 2000 hommes. Ce gouverneur était Pedrarias, dont les débuts furent doublement malheureux. Le climat lui enleva 600 hommes en quelques mois; lui-même commit un crime odieux en faisant condamner à mort et exécuter Balboa sous une absurde inculpation de révolte. Pedrarias procéda périodiquement à des massacres d'Indiens et transporta le siège de son gouvernement d'Antigua à Panama, sur la mer du Sud (1519).

La Terre Floride. — Juan Ponce de Léon, un des compagnons de Colomb, conquérant et premier gouverneur de Porto-Rico, s'en alla chercher (1512), dans le dédale des îles Bahama, la fontaine dont les eaux avaient la vertu, assuraient les Indiens, de rendre la jeunesse. Il débarqua, le dimanche des Rameaux (Pasqua de Flores), sur la côte orientale de la presqu'île, et donna au pays le nom de Floride qui lui est resté. Quelques années plus tard il en tenta la conquête. Ses troupes furent repoussées et décimées; il renonça à l'entreprise. Francisco de Garay, gouverneur de la Jamaïque, essaya un établissement sur la côte de Panuco et ne réussit pas (1519). Il recommença en 1523 et ne fut pas plus heureux.

Magellan : la circumnavigation du globe. — La recherche du passage aux Indes restait un des grands mobiles des voyages de découverte. Pinzon et Solis, n'ayant pu le trouver au centre, le cherchèrent au sud (1508), envoyés par le roi d'Espagne. Ils entrèrent dans l'estuaire d'un grand fleuve qu'ils nommèrent Rio de Solis (Rio de la Plata). Juan Diaz de Solis visita de nouveau ces parages en 1515 et découvrit la rade de Rio de Janeiro, où il fut tué par les natifs.

En 1519 Magalhaens (Magallanes, Magellan), né à Oporto, quitta le service du Portugal et se mit à la solde du gouvernement espagnol. On lui confia la mission de chercher encore l'introuvable passage vers l'Inde, et, s'il le découvrait, de se rendre aux îles Moluques afin d'en disputer la possession aux Portugais. Il partit de San-Lucar, le 25 septembre 1519, avec

cinq bâtiments et 265 hommes. Il arriva le 13 décembre à Rio de Janeiro, navigua au sud, et entra dans la Plata, qu'il prit quelque temps pour le détroit. Sept mois étaient écoulés depuis son arrivée dans le Nouveau-Monde lorsqu'il aperçut (21 octobre 1520) l'entrée de ce qui lui parut être enfin le détroit. Il ne se trompait pas. Après un mois consacré à la traversée du passage auquel son nom a été donné, il entra dans l'Océan qu'il désigna lui-même sous l'épithète de *Pacifique* (27 novembre). Le 16 mars 1521 il était aux îles Philippines. Le 27 avril les indigènes le tuaient dans une rencontre. Un de ses bâtiments doubla le cap de Bonne-Espérance et atteignit San-Lucar le 6 septembre 1522, ramenant 18 hommes et ayant accompli en trois années la première circumnavigation du globe.

État des connaissances géographiques sur le Nouveau-Monde en 1532. — Les résultats de l'expédition de Magellan dissipèrent les erreurs dans lesquelles avait persisté l'ancien monde sur la nature et la position des terres découvertes par Colomb et par ses successeurs. Ils démontrèrent que c'était bien d'un monde nouveau, complètement isolé et éloigné de l'Asie comme de l'Europe, que l'existence avait été révélée en 1492. Déjà un *Globus* de Schœner (1520) désigne les terres nouvelles comme distinctes du continent asiatique.

Une carte officielle, commandée par le gouvernement de Madrid et exécutée par Diego Ribero (1529), montre ce que l'on peut supposer avoir été connu des pilotes européens, à cette époque, sur la géographie du Nouveau-Monde : au nord, aucune indication du Saint-Laurent; le Groenland fait partie de la terre ferme; le Labrador continue le pays des *Bacalaos* (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse). Les Antilles sont bien figurées, de même que tout le golfe du Mexique et l'Amérique centrale, sauf le Yucatan, tenu pour une île. Au sud-est de l'isthme de Darien apparaît l'Amérique du Sud avec sa configuration réelle, trop large toutefois de l'est à l'ouest et dont les limites méridionales sont indéterminées, le cap Horn étant encore inconnu. — La carte du *Ptolémée* de 1530 donne l'Amérique du Nord tout entière, rattachée par les isthmes du centre avec l'Amérique du Sud.

En résumé, l'on avait cru longtemps en Europe que les terres

découvertes étaient l'Asie; puis l'Amérique du Sud fut considérée comme une île immense au sud-est de l'Asie; l'île devint presqu'île avec l'isthme de Darien, mais passait toujours pour une extension du continent asiatique. Le voyage de Magellan révéla une distance considérable de mer entre l'Amérique du Sud et l'Asie méridionale. Il fallut reconnaître dans le *Novus Mundus* un continent indépendant.

III. — Retour sur l'Amérique précolombienne.

Les indigènes de l'Amérique : problème de l'origine. — D'une manière générale, la population indigène était plus dense au moment de la conquête qu'elle n'est aujourd'hui, surtout dans les centres indigènes de civilisation, comme l'Anahuac, le plateau de Bogota, la vallée de Cuzco. Le teint des indigènes variait du brun foncé au jaune marron, selon le milieu, la latitude, le climat. Certains caractères étaient communs à l'immense majorité des tribus : cheveux noirs et épais, barbe rare, pommettes saillantes, menton court, yeux petits et creux, mâchoires fortes. La science ni l'histoire n'ont pu préciser quelles migrations avaient opéré la répartition des Indiens sur le sol des deux Amériques. Des générations de chercheurs, ambitieux d'arracher à cette terre le secret de ses premiers habitants, ont fouillé le Mexique, l'Amérique centrale, le Pérou, sans que leurs découvertes aient sérieusement avancé la solution du problème. Les Indiens eux-mêmes n'avaient que de très vagues traditions sur leurs origines : « Nous sommes sortis de la terre, comme les arbres, l'herbe et les fleurs, dit en 1746 un chef Micmac à un officier anglais », formule poétique de l'hypothèse de l'Américain autochtone. De nombreuses tribus plaçaient cependant au nord-ouest la demeure de leurs ancêtres, et des migrations de l'Asie en Amérique, par le point septentrional où les continents se rapprochent, sont vraisemblables; les analogies abondent entre les indigènes de l'Amérique et la race mongole. L'Amérique peut aussi avoir donné asile à des

Européens dans l'antiquité ou au moyen âge, puisque les Normands l'ont visitée au x[e] siècle. Virchow [1] conclut à la pluralité des races, et de même J. Kolemann [2], qui tire cette conclusion de l'étude comparée des crânes fossiles américains.

« Moundbuilders » et « Cliffdwellers » dans le Nord. — On n'est pas beaucoup plus éclairé sur les mouvements de peuples qui ont pu se produire dans des temps relativement récents que sur les migrations anciennes. On ne sait, par exemple, quelle relation établir entre les tribus à demi civilisées qui ont couvert de *tumuli* la vallée du Mississipi et les nations qui ébauchèrent une civilisation plus complète au Mexique et au Pérou. Les archéologues anglo-saxons ont donné le nom de *Moundbuilders* (constructeurs de tertres) au peuple qui a édifié un si grand nombre de ces *mounds* (élévations artificielles de terre) dont les dimensions colossales et les formes bizarres ont été tant de fois décrites. Sépultures, autels ou forteresses, l'immense bassin du Mississipi et de ses affluents est couvert de ces *tumuli*; on en a compté plus de dix mille dans l'Ohio, autant dans l'Illinois. Toute la ville de Saint-Louis a été bâtie sur des *mounds* effondrés ou nivelés. La forme affecte une régularité géométrique : des cônes tronqués, d'une hauteur variant de quelques pieds à trente mètres, entourés d'une enceinte de même structure, circulaire, carrée, ovale, ou représentant des figures d'animaux, lézards, hérons, singes, grenouilles, serpents, etc. Les fouilles ont donné des débris de poteries attestant un art de la céramique très développé, rappelant les fragments trouvés dans certains *mounds* du Japon, d'innombrables pipes en argile ou en porphyre, taillées en têtes de bêtes, castor, opossum, écureuil, etc., des haches en serpentine, des couteaux en obsidienne. Les *Moundbuilders* n'ont connu ni le fer ni le bronze, mais ils exploitaient les mines de cuivre du lac Supérieur. Longtemps on a cru à une très haute antiquité des *mounds*; mais dans quelques-uns on a trouvé des objets de fabrication européenne; tous ne sont donc pas également anciens. On peut tenir

1. *État général des connaissances concernant l'anthropologie américaine*, 1877.
2. *Die Autochthonen Amerika's* (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1883).

pour probable, sinon pour acquis, que les Peaux-Rouges sont les descendants, dégénérés, du peuple des *tumuli*.

Au sud-ouest des États-Unis, des monuments d'une autre espèce marquent la transition entre les *mounds* et les fameuses villes mortes des Mayas : des ruines de cités, de fortifications, de citernes, des figures peintes ou sculptées, établissent que les régions, aujourd'hui si désolées, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona ont été habitées jadis par des populations nombreuses, actives et intelligentes. Les premiers explorateurs de la contrée rencontrèrent des groupes de constructions ruinées (*pueblos*) dans les vallées de San-Juan, du Rio-Grande, du Colorado Chiquito, et virent, à côté de débris de pueblos, des pueblos habités. On trouve encore aujourd'hui de ces derniers chez plusieurs nations indiennes : ce sont de vastes demeures en pierres ou briques, à plusieurs étages, communiquant au moyen d'échelles, construites sur des plateaux escarpés, ou creusées comme les alvéoles d'une ruche sur le flanc de rochers à pic. Les *Cliff-dwellers*, habitants de ces *cliff-houses*, avaient une céramique supérieure à celle des *Moundbuilders* et se rapprochant de celle du Mexique et du Pérou.

Les villes mortes de l'Amérique centrale. — Les plateaux de l'Amérique centrale sont couverts de monuments dont la plupart étaient déjà en ruines à l'époque de l'invasion espagnole. Les investigations patientes des explorateurs ont révélé, enfouis sous la végétation tropicale, au fond des forêts fermées depuis des siècles aux pas humains, des temples, des sépultures, des statues, des bas-reliefs, des restes de villes éteintes [1] et de palais abandonnés, rappelant les antiques merveilles de l'Égypte, de l'Assyrie, de l'Inde, ou de la Chine. Ces vestiges de l'art et de l'architecture des *Mayas*, répandus surtout dans le Chiapas et le Yucatan, à Palenqué, Mitla, Copan, Chichen-Itza, Uxmal, évoquent à l'esprit de voyageurs enthousiastes

1. On compte aujourd'hui environ soixante de ces villes mortes disséminées dans un espace triangulaire dont les sommets seraient le nord du Yucatan, Mitla dans l'Oaxaca, et Copan dans le Honduras. La presqu'île du Yucatan était très peuplée au temps de la venue des blancs; les Mayas résistèrent vingt années aux Espagnols, de 1527 à 1547, et la possession de cette région, aujourd'hui presque sans habitants, coûta plus de vies européennes que n'avait fait la conquête des empires de Montezuma et des Incas.

l'existence d'empires florissants, de souverains absolus, d'une civilisation déjà complète, d'un art grandiose et tourmenté, étrange, quelquefois exquis. Au contraire, dans le grand espace compris entre ces ruines de l'Amérique centrale et les *casas grandes* du bassin du Colorado, le plateau mexicain n'a plus à offrir comme monuments de son étrange passé que quelques pyramides de terre écroulées, des restes de *teocallis* au sommet desquels des églises consacrées à la Vierge ont remplacé les sanglants autels du dieu *Huitzilopochtli*. Comme la civilisation aztèque était encore debout au moment de la conquête, les Espagnols l'ont toute détruite; ce qui reste des Mayas a été protégé contre la dévastation parce que, étant déjà ancien, une poussée vigoureuse de végétation le cachait aux conquérants.

Distribution ethnographique; degrés divers de civilisation. — Plusieurs états de civilisation s'étaient donc succédé ou coexistaient sur le continent américain à la fin du xve siècle. Les Peaux-Rouges sont au bas de l'échelle; plus haut les *Mound-builders*, et plus haut les Mexicains, déjà civilisés; mais un degré plus élevé encore de culture est attesté dans l'Amérique centrale par la grandeur et la beauté artistique des monuments. L'Amérique du Sud offre le même échelonnement, depuis les Caraïbes et les Patagons jusqu'aux Quichuas de Cuzco. Dans l'hypothèse des migrations d'Asie, la branche américaine de la race des Mongols, détachée du tronc principal, a subi sous l'action d'un climat nouveau, ces transformations successives. Il n'est même pas nécessaire d'attribuer aux migrations des dates très reculées. L'action du climat est rapide. Ne voit-on pas dans l'est des États-Unis les Yankees prendre déjà l'angle facial de l'Iroquois, et, dans l'Ouest, les *backwoodmen* accuser quelques traits extérieurs du Cherokee, sinon même du Sioux?

La linguistique donne peu de clarté. Les idiomes distincts se comptent par centaines en Amérique. Presque tous ont entre eux de grandes analogies de structure et de forme grammaticales; le caractère général est l'*agglutination*; mais les vocabulaires diffèrent à l'infini.

L'Amérique, à la fin du xve siècle, offrait deux types distincts de populations. D'une part, les nations civilisées : *Aztèques* au

Mexique, *Mayas* dans l'Amérique centrale, *Muyscas* ou *Chibchas* dans les hautes vallées de la Colombie et sur le plateau de Cundinamarca, *Quichuas* au Pérou et dans l'Équateur, *Aymaras* dans la Bolivie. D'autre part, les sauvages nomades et les demi-sauvages agriculteurs : *Peaux-Rouges* au nord du golfe du Mexique, *Caribes* ou *Caraïbes* au centre du continent (Antilles et *Tierra Firme*), *Araouaques* dans la Guyane, *Antis* sur le versant oriental des Andes, *Miranhas*, *Panos*, *Carayas* dans le bassin de l'Amazone, *Tupis* ou *Guaranis* au Brésil, *Guaycuras*, *Gaytacas* ou *Puris* (Rio de Janeiro), *Churruas* (Rio de la Plata); puis les *Patagons*, et, sur le versant occidental, les *Araucans* du Chili. Les nations organisées, possédant des formes de gouvernement et une hiérarchie sacerdotale, ressemblant à des empires de l'Asie, étaient établies sur les plateaux de la grande Cordillère et des Andes; les sauvages erraient au nord et à l'est des montagnes. Ces civilisations étaient très isolées. Les Mexicains ignoraient les Péruviens, et réciproquement. Les uns et les autres savaient fort peu de chose sur les tribus sauvages qui les entouraient. Cependant les deux grands peuples policés avaient la même constitution physique, des institutions et des usages analogues, jusqu'à des affinités de langage.

Les civilisations indigènes vues par les « Conquistadores ». — Si Colomb et ses successeurs immédiats ne connurent, des indigènes de l'Amérique, que des tribus sauvages, douces ou féroces, c'est avec les nations civilisées que se trouvèrent aux prises les grands *Conquistadores* dont les exploits se placent entre 1520 et 1550. D'après leurs propres récits, un étonnant spectacle s'offrit à leurs regards sur les plateaux du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou : des objets d'un travail artistique, en or, argent, cuivre, étain et plomb, répandus à profusion; des temples, des chaussées, des aqueducs; des statues, des étoffes, du papier, des poteries; de merveilleuses mosaïques de plumes d'oiseaux; des palais entourés de jardins dessinés avec un goût que l'Europe ne connaissait pas; de grandes cités aux rues larges et animées, des maisons de campagne, des parcs de chasse, des ménageries, des collections botaniques; des harems remplis de filles de nobles; une organi-

sation politique et sociale, avec les formes les plus variées, depuis l'état patriarcal jusqu'à la monarchie absolue; des institutions municipales; des castes, noblesse féodale, chevalerie, plèbe, esclaves, prêtres; un système compliqué de tenure des terres, une administration fiscale, des lois, des tribunaux, des armées permanentes, des conseils législatifs; du commerce, des marchés, un système de crédit, un service postal, des établissements d'instruction, des écoles de médecine et de chirurgie; des jeux nationaux, des combats de gladiateurs, des liqueurs spiritueuses; une arithmétique, un calendrier, une écriture peinte figurative, des archives, des bibliothèques; et, parmi les cérémonies et pratiques religieuses, le baptême, la circoncision, la confession, la croix, l'encens.

Les *Conquistadores* ont-ils réellement vu toutes ces merveilles? ou le merveilleux de ce qu'ils ont aperçu n'était-il que le produit d'une imagination surchauffée par des conditions exceptionnelles d'existence, des périls sans cesse renouvelés, des fatigues effroyables? L'histoire de la conquête a été racontée par ceux-là mêmes qui la faisaient au jour le jour, comme Colomb ou Fernand Cortez, ou par quelques-uns de leurs compagnons d'armes, rendus chroniqueurs par l'orgueilleux souvenir des hauts faits, comme le brave capitaine Bernal Diaz, puis par des politiques, des prêtres, des historiographes professionnels, soient qu'ils eussent vu eux-mêmes les événements, comme Las Casas et Oviedo, ou qu'ils aient recueilli leurs informations de la bouche des acteurs et de la connaissance des papiers officiels, comme Pierre Martyr ou Gomara. Or toute une école historique aux États-Unis estime qu'aucune confiance ne peut être accordée aux récits des conquérants et des aventuriers, reproduits sans critique par les historiographes. Morgan, Bandelier, et d'autres avec eux, en sont venus à nier l'existence même de ces grandes organisations politiques que les Espagnols prétendent avoir trouvées sur les plateaux, de ces villes magnifiques, plus vastes et plus belles même que celles d'Europe, et si complaisamment décrites. D'après eux, il n'y a eu ni une civilisation nahua, ni une civilisation maya, mais seulement un état général mixte entre l'extrême barbarie

et une certaine civilisation. La structure sociale serait unique pour toutes les races aborigènes (les Esquimaux exceptés, car on admet qu'ils constituent dans l'ethnographie américaine un phénomène distinct). Les variétés signalées, mises en relief par les historiens, ne seraient plus des différences fondamentales, mais de simples degrés de développement. Mais pour l'imagination espagnole des sauvages mal vêtus devinrent des populations aux riches et somptueux costumes; des chefs de village furent transformés en souverains entourés de la pompe d'une cour d'Europe. Des maisons, où s'entassaient des familles d'Indiens par centaines, furent érigées en palais splendides. Montezuma, un chef de clan, devint un empereur gouvernant des millions de sujets. — Les critiques de cette école arguent de l'absence presque complète de traces quelconques au Mexique de la civilisation décrite par les *Conquistadores*.

D'autres [1] estiment que, s'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que racontent les chroniqueurs, ce tissu d'erreurs et d'exagérations couvre cependant un fonds indiscutable de vérité. Le grand malheur est que les civilisations épanouies sur les plateaux du Mexique et du Pérou, créations éphémères, sont tombées en complète dissolution au premier contact de l'étranger. On eut à peine le temps de les apercevoir, comme à la lueur d'un éclair, avant leur destruction soudaine.

Ce qui contribua à mettre les populations indigènes dans un tel état d'infériorité en présence des hommes blancs, ce fut la possession par ceux-ci du fer, de la poudre, des chevaux et des caractères d'imprimerie. Ces populations, au point de vue intellectuel, étaient encore dans une sorte d'enfance; un instinct brut avait la plus grande part dans leurs qualités et dans leurs défauts. L'Indien ne devint perfide et traître qu'après que les blancs l'eurent trompé, lorsqu'il eut vu que les hommes qu'il avait accueillis d'abord comme des êtres d'une race supérieure, avec une bienveillance craintive, étaient des voleurs et des

1. Entre autres, H. Howe Bancroft, qui a réuni dans ses cinq volumes des *Native Races of the Pacific States*, puis dans l'*Histoire des États de l'Amérique centrale* et dans l'*Histoire du Mexique*, tout ce qu'il est possible de connaître sur les origines des populations établies dans ces régions à l'époque de la conquête, et sur les monuments et vestiges de toute sorte qu'elles ont laissés.

massacreurs. L'homme rouge était abominablement cruel; les chroniqueurs sont unanimes sur l'horreur des sacrifices humains chez les Aztèques; mais l'Europe n'avait-elle pas ses guerres religieuses, ses expulsions de Juifs, ses massacres d'infidèles, ses bûchers pour les hérétiques, les supplices de l'Inquisition? Le sauvage torturait ses prisonniers, mais l'Européen civilisé lançait des chiens à la chasse de l'Indien, le réduisait en esclavage, le marquait au fer, égorgeait sans pitié sa femme et ses enfants. L'Espagnol voulait de l'or, les êtres humains ne l'intéressaient pas. Le résultat fut, en plus d'une région, l'extermination complète à la fois du peuple et de la civilisation.

IV. — Le Mexique et l'Amérique centrale.

La période votanique : civilisation maya. — Tout le sud-est du Mexique, États d'Oaxaca, de Chiapas, de Tabasco, de Yucatan, républiques du Guatemala, du Salvador et du Honduras, est parsemé de ruines : c'est là, et plus spécialement dans les marécages des fleuves Tabasco et Usumacinta, qu'aurait pris naissance la vie semi-héroïque, semi-historique des populations du Mexique et de l'Amérique centrale [1]. Dans le Chiapas, à l'entrée des monts de Tumbala, sur ces pentes où allait s'élever Palenqué, dominant d'immenses lagunes du côte de l'Océan Atlantique, apparaît *Votan*, héros, dieu, guerrier et législateur. C'est la personnification de l'essor d'une race émergeant de la sauvagerie, et cette personnification s'appellera successivement, dans des siècles et des lieux différents du monde nahua et maya, *Gucumatz*, *Cukulcan* et *Quetzalcohuatl*.

Votan catéchisa des peuplades qui menaient la vie la plus primitive et pourtant construisaient des monuments cyclo-

1. Sahagun, Ixtlilxochitl, Veytia, sont les rapsodes des antiques récits que se transmettaient de génération en génération les gens du populaire mexicain. Les matériaux qu'ils ont amassés ont été mis en œuvre, il y a une trentaine d'années, par l'abbé Brasseur de Bourbourg. Grand fureteur, il a découvert en outre au Guatemala quelques vieux documents; mais il a étonnamment brodé sur ce qu'il a trouvé. Aussi ne doit-on qu'avec beaucoup de prudence chercher à faire jaillir de son brillant fatras une ombre de vraisemblance historique.

péens, et ces peuplades avaient nom *Quinamés* ou Géants. D'où venait Votan? de l'Orient d'où viendront aussi les autres législateurs et finalement les Espagnols. Il fonda Palenqué [1], puis Tula, sur un affluent du Tabasco, et encore Huehuetan, capitale du Soconusco. Et ces choses se seraient passées, s'il y eut jamais un Votan, environ mille ans avant l'ère chrétienne.

Vers le même temps un Votan maya, le même peut-être, sous le nom de *Zamna* ou *Itzamna*, fondait la ville de Mayapan, une des plus anciennes cités du Yucatan, dont les ruines rivalisent d'importance avec celles de Palenqué et de Tula.

Après de longs siècles d'ombre et de silence l'empire votanique est brisé et du choc sortent les races ou plutôt les civilisations *maya* (Yucatan), *quiché* (Guatemala), et *nahua* (Mexique). Les dix premiers siècles de notre ère voient se former dans le Yucatan, à la suite d'obscurs mouvements de peuples, des États dont il reste à peine quelques souvenirs. Les tribus sont personnifiées; les chefs deviennent des dieux; religion, rêve et histoire, tout se confond. Des *Nahuas* s'établissent à Chichen-Itza, les *Mayas* restent à Mayapan. Après de longues péripéties, un conquérant, Cukulcan, débarque à Potonchan, s'empare de Chichen-Itza, de Mayapan et d'Uxmal, et établit une alliance entre ces trois villes. Il règne dix ans, puis se rembarque à Potonchan et disparait. Mais son influence subsiste; le pays se couvre de villes prospères, de grands travaux d'art, ponts, routes, fontaines, palais, temples, écoles, hospices, maisons de halte pour les voyageurs et les pèlerins, étangs artificiels (le Yucatan est sans cours d'eau). Comme ombre à ce tableau, les sacrifices humains, les vierges noyées au puits de Chichen.

L'Anahuac et ses habitants primitifs. — Sur le plateau de l'*Anahuac*, « pays voisin de l'eau », et sur les pentes qui l'entourent, descendant vers le Pacifique et le golfe du Mexique, on retrouve aussi, à l'origine des temps, les *Quinamés* ou Géants

1. Une opinion plus moderne ne fait pas remonter au delà du XII[e] siècle la fondation des villes, aujourd'hui mortes, du Chiapas, du Yucatan et du Guatemala. Les Toltèques, après leur départ du plateau de l'Anahuac, auraient créé de toutes pièces la civilisation maya, trois ou quatre siècles seulement avant l'arrivée des Espagnols.

de la période prévotanique, les aborigènes peut-être. Des envahisseurs les détruisent et certains peuples nouveaux apparaissent, antérieurs aux Nahuas[1]. Les *Olmèques* s'établissent dans le pays de Puebla et de Tlaxcallan, jusqu'à la mer. Ils construisent la pyramide de Chollulan à Huitzipallan. Les *Totonèques*, dont la langue ressemble plus au maya qu'au nahua, ont peut-être fondé Teotihuacan. Les *Mixtèques*, les *Otomis* occupent le pays à l'est et au nord de l'Anahuac : leurs villes principales sont Tollan ou Tula et Otompan; le centre religieux est Teotihuacan. Sur cette première couche viennent se déposer successivement les sédiments d'invasions successives de peuples du Nord. Les immenses contrées du Mexique septentrional, puis de l'Arizona, plus haut encore, de l'Utah et de la Californie, étaient d'inépuisables réservoirs de peuples qui descendaient d'un mouvement incessant vers le Sud, s'arrêtant en route, pendant des années, des siècles, reprenant leur marche après avoir subi des transformations qui tour à tour les éloignaient ou les rapprochaient de l'état de barbarie. Parfois des tribus sorties du Nord et contournant l'Anahuac venaient se heurter aux masses plus denses du monde maya, dans la région de Tabasco, et refluaient au nord-ouest le long de l'Océan Pacifique, emportées par le remous vers leur lieu d'origine.

Ce va-et-vient de peuples dura un millier d'années peut-être. On admet que c'est vers le VIIe siècle de notre ère que les *Toltèques* dominèrent dans l'Anahuac. Qu'étaient ces Toltèques? Le terme général de *Chichimèques*, qui signifie au propre *Barbares* ou *Étrangers*, s'applique à tous peuples venus du Nord depuis les temps les plus anciens jusqu'aux derniers siècles qui précédèrent l'arrivée des Espagnols. Une de ces nations *chichimèques*, douée sans doute d'une intelligence plus

1. Une ancienne légende raconte qu'un vieillard (les pays du Nord) nommé Mitzcoatl eut d'une première femme, Ilancueitl, six fils, Xelhua, Tenuch, Olmecatl, Xicolancatl, Mixtecatl, Otomitl (autant de peuples anciens), et d'une seconde femme, Chimalpan (la Vierge au bouclier), un dernier fils, Quetzalcohuatl (serpent emplumé, ou sagesse emplumée), personnification du peuple nahua ou toltèque. Les Xelhuas auraient été la race primitive; les cinq autres fils de la première femme représentent les Otomites, Olmèques, Zapotèques, Mixtèques, contemporains des Moundbuilders et sectateurs du dieu Tlaloc. C'est à ces peuples que le génie toltèque aurait enseigné l'art du constructeur, la fonte des métaux, la taille des pierres et le tissage des étoffes.

élevée, d'un sens artistique plus affiné, prit peu à peu un ascendant considérable sur toutes les autres. C'était la nation *chichimèque-toltèque*, et dès cette époque les termes « toltèque » et « nahua » désignent un même groupe ethnique.

Nahuas et Toltèques. — Les traditions mexicaines recueillies par Ixtlilxochitl et Veytia mentionnent qu'après la chute d'un empire dont la situation reste indéterminée, les Nahuas, ancêtres des Toltèques, sont venus se fixer sur le plateau mexicain, refoulant au sud et à l'est les populations primitives, Mayas et Otomis. La langue nahua, future langue mexicaine, riche, souple, langue de peuple civilisé, se répandit peu à peu du Rio Gila à l'isthme de Tehuantepec. L'invasion avait été très lente. La légende toltèque raconte qu'une horde de Chichimèques, *Culhuas* ou *Mixcohuas*, étant signalée comme s'approchant de l'Anahuac, les prêtres de Teotihuacan appelèrent ses chefs, pensant obtenir leur hommage. Mais les Mixcohuas se répandirent dans la vallée, et s'établirent à Tlaxcallan, puis à Tezcuco. Mixcohuatl [1] soumit tout le pays et commit de grands ravages. Il s'empara, après six années de lutte, de la capitale des Otomis, Tollan, située à dix-neuf lieues au nord de Mexico, et désormais les vainqueurs prennent le nom de Toltèques [2]. Ils apportent dans la vallée des superstitions sans nombre. A Tollan le gouvernement est une théocratie. Ils tiennent le peuple par la terreur religieuse, mais la fusion s'opère peu à peu entre la race établie et les envahisseurs, et il en sort bientôt une civilisation plus douce. Quetzalcohuatl est le législateur des Toltèques, la personnification de leur civilisation.

Quetzalcohuatl, héros et dieu. — L'abbé Brasseur fixe à l'année 839 de notre ère la date de la naissance de Cé-Acatl (surnommé *Quetzalcohuatl*), fils de Totepeuh-Nonohualcatl. C'est bien précis, d'autant que tout ce qui se rapporte à ce Cé-Acatl

1. En nahua, Mixcohuatl (singulier), Mixcohua (pluriel); même nom pour la tribu et pour le chef.
2. *Toltecatl*, en langue nahua, exprime l'idée d'art, d'habileté; *nahoa* ou *nahuatl*, celle de science, d'élégance ou de mystère. On fait venir aussi toltèque de *tulli*, joncs, d'où la ville de Tollan, située dans les marécages, et *toltecatl*, l'homme des joncs. La grammaire nahuatl de Olmos dit : *tultecatl*, fonctionnaire ou marchand. Le sens primitif le plus simple est probablement Toltecas, gens de Tollan, comme Aztecas, gens d'Aztlan.

est extrêmement obscur. Être réel ou figure symbolique, son action s'étend sur le monde nahua depuis le Michoacan au nord-ouest jusqu'à l'étranglement de l'Amérique centrale. Dans le même temps, bien loin, en Europe, Charlemagne amalgamait les éléments de son grand empire.

Après avoir disparu pendant quinze années, Quetzalcohuatl revint subitement dans l'Anahuac, entouré d'artistes, de musiciens et de savants. Il s'établit dans Tollantzinco, instruit ses compagnons dans la science religieuse, prêche le jeûne, le baptême, la confession, la vie monacale, les vœux de continence. Bientôt, reconnu roi à Tollan, il est souverain temporel et grand-prêtre. Il civilise, c'est-à-dire ouvre des routes, construit des ponts, encourage le commerce, enseigne la culture, le travail des métaux précieux et des pierres dures, bâtit des palais et des temples. Enfin et surtout il abolit les sacrifices humains. Mais les partisans des anciennes doctrines ne lui pardonnent pas cette dernière réforme. Toutes les colères amassées dans le populaire contre le législateur étranger éclatent à la fois. Le signal de la révolte part de l'ancien foyer religieux, Teotihuacan. Un chef, Huemac, fait alliance avec les rois de Culhuacan et d'Otompan et fond sur la royauté de Quetzalcohuatl, ayant pour cri de guerre le rétablissement des sacrifices antiques. Quetzalcohuatl, pour épargner à son peuple les fureurs de la guerre civile, s'éloigne et établit quelque temps sa résidence à Chollulan. Mais Huemac le poursuit, et le réformateur, reprenant sa course vers le Sud, meurt sur l'Orizaba ou disparaît à l'embouchure du Coatzacualco. Alors finit (vers l'an 900 de notre ère) l'âge d'or de la nation toltèque.

Huemac jouit assez longtemps de sa victoire facile; mais les Toltèques se révoltèrent à la fin contre sa tyrannie; il fut battu et tué à la bataille de Tezcuco. La cause des sacrifices humains ne périt pas avec lui. Bien que le culte de Quetzalcohuatl eût eût été immédiatement établi à Tollan et plus spécialement à Chollulan, les deux cultes subsistèrent côte à côte et l'horrible coutume reprit même plus tard un complet ascendant sur le peuple, lorsque le sombre génie aztèque eut assuré sa domination sur tout l'Anahuac.

Chute de l'empire toltèque : les Chichimèques. — L'empire toltèque dura encore deux siècles; mais il s'efféminait dans la douceur des mœurs instituées par Quetzalcohualt. C'était la décadence; les Barbares entrèrent; la chute de Tollan leur livra l'Anahuac. Le dernier roi toltèque se tua à Chapoltepec (fin du XIe siècle). Une nombreuse émigration se produisit; les civilisés, fuyant la barbarie, portèrent leur culture intellectuelle dans les États florissants de l'Amérique centrale.

Les Chichimèques se répandirent dans le pays et adoptèrent les mœurs des habitants; mais cette nouvelle invasion n'était que l'avant-garde d'une plus considérable qui allait durer toute une partie du XIIe siècle. On vit arriver dans l'Anahuac des gens qui venaient de climats froids, de pays que les traditions des Nahuas désignaient sous le nom général de *Chicomoztoc* ou « les sept grottes ». Ils étaient vêtus de peaux de bêtes, avec des coiffures de plumes retombant dans le dos en longues queues; leurs pieds étaient chaussés de mocassins (cuir tanné ou écorce d'arbre); ils portaient au cou des colliers de wampum; leurs armes étaient des arcs, des flèches, des massues, des frondes, surtout la sarbacane avec des balles de terre cuite. Ces tribus étaient parentes des Indiens qui construisaient alors des *tumuli* et elles en construisaient elles-mêmes. Les Apaches et Comanches donnent l'idée de ce qu'étaient ces hordes. Elles se répandirent jusque dans l'Amérique centrale, derniers flots du torrent de nations qui balayait l'empire des Toltèques. En sorte que dans ce couloir étroit de terre entre les deux Océans, envahisseurs et fugitifs du Mexique cherchaient à la fois à passer vers le Sud, les tribus du Nord fondant une dynastie dans la montagne, sous le nom de Quichés et Cackchiquèles, tandis que des Toltèques se répandaient dans le Honduras, le Nicaragua et le Costa-Rica. La langue maya survécut à ces submergements passagers, les Barbares la recueillant des civilisés.

Les Acolhues à Tezcuco. — Une grande dévastation suivit la chute de la domination toltèque. Les récits mexicains montrent transformés en désert tous les pays compris entre

l'extrême nord et l'Anahuac; sur le plateau, les forêts avaient repris la place des anciennes cités des Nahuas. Puis un certain ordre finit par s'établir. Le nom de *Xolotl* désigne plusieurs personnages qui exercèrent successivement l'autorité sur les nations nomades. Le premier Xolotl aurait entraîné avec lui une masse énorme d'hommes, un million d'après Ixtlilxochitl, trois millions si l'on en croit Veytia. D'autres peuples suivirent les premiers envahisseurs, des *Acolhues*, des *Culhuas*, des *Xochilmiques*. Les Acolhues, moins barbares que les Chichimèques des Xolotl, ou déjà transformés par un contact prolongé avec les populations que l'invasion couvrait sans les détruire, pratiquèrent l'agriculture, et fondèrent la ville d'Azcapotzalco sur quelques îlots du lac Tenochtitlan. Un descendant des Xololt, Quinantzin, fixa sa résidence à Tezcuco, sur la rive orientale du même lac. Ce fut un civilisateur. Il chercha à policer ses Chichimèques et s'attacha à embellir sa capitale en y appelant des Toltèques, savants et artistes, habiles dans l'art de peindre des histoires. Il mourut centenaire, vers 1250. Son fils suivit la même politique, et ainsi Tezcuco, bien avant la capitale des Aztèques, se développait par le commerce, les arts, les sciences, la douceur du culte et l'écriture pictographique.

Les Aztèques à Mexico. — Vers ce temps vivait dans un recoin du lac, sur des îlots bas, fangeux, couverts d'une végétation touffue, une tribu assez misérable de Chichimèques, arrivée vers l'an 1200, quand toutes les places étaient déjà occupées et que la terre commençait à manquer aux retardataires. Ces gens étaient pauvres, vivaient de pêche, n'avaient pas d'abris, et la population d'Azcapotzalco les traitait comme des serfs. C'étaient les *Aztèques*. Ils étaient partis, depuis longtemps déjà, du pays fabuleux d'*Aztlan* ou *Aztatlan* (région des hérons, terre marécageuse : vallée du Yaqui, ou du Rio Gila, ou du Rio Colorado). Leur dieu principal était *Tetzauh* (l'épouvante), personnifié plus tard dans *Tetzcatlipoca*, puis dans *Huitzilopochtli* ou *Mexitli* (d'où Mexico), le dieu de la guerre. Ils vécurent près de deux siècles dans cette situation humble, méprisés de leurs voisins au début, recherchés plus tard comme de précieux mercenaires, à cause de leurs vertus militaires et de leur endu-

rance. Vers 1325[1], ils construisirent sur leurs îlots défrichés, exhaussés, réunis par des chaussées, une ville qui prit le nom du lac, Tenochtitlan, et peu de temps après, celui de Mexico. Moins d'un demi-siècle plus tard, s'étant multipliés et organisés, ils commencèrent à se faire craindre. Au temps du premier Montezuma (Mochteuzoma), la domination des Aztèques prit une extension rapide; ils s'imposèrent d'abord aux Tezcucans efféminés. Les nations du nord et de l'est durent tour à tour reconnaître la suprématie des nouveaux maîtres de l'Anahuac. Seuls les *Tlaxcalans* (ou *Tlaxcaltèques*), peuple composite, dans la contexture duquel entraient toutes les races dont les vagues avaient passé par cette région, résistèrent aux Aztèques de Mexico et soutinrent contre eux de longues luttes. Les Aztèques, souples à la civilisation, intelligents, assimilateurs, adoptèrent les mœurs, les lois, les sciences des Toltèques, et jusqu'aux minuties de leur culte du soleil. Ils y ajoutèrent la monstrueuse horreur des sacrifices humains où les prisonniers de guerre, des enfants, des vierges, des jeunes hommes choisis et élevés pour la mort, étaient massacrés par centaines et par milliers, et que suivaient d'immenses festins, où prêtres et fidèles dévoraient la chair des victimes.

Vers l'an 1400, les Tezcucans ayant été battus par les *Tecpanèques*, leurs chefs avaient cherché un refuge à Mexico. Un de leurs descendants, Nezahualcoyotl, s'assura l'appui des Aztèques, et avec leur aide, tira une vengeance terrible de la ruine de sa nation. Il extermina les Tecpanèques et rétablit Tezcuco dans son ancienne splendeur. A cette époque fut formée ou consolidée entre Mexico, Tezcuco et Tlacopan, une confédération dont l'objet était la guerre. Les Mexicains donnaient le signal, et les guerriers des trois États entreprenaient, sur les confins de leurs dominations, des incursions qui portaient au loin la terreur du nom aztèque. Ces expéditions étaient le plus souvent motivées par le besoin d'entretenir l'approvisionnement de victimes humaines dont les prêtres de Huitzilopochtli étaient insatiables. Le chef de Mexico avait

1. Date à peu près certaine, sur laquelle s'accordent Veytia, Torquemada, Clavijero et la plupart des historiens. Quelques autres donnent la date de 1372.

la suprématie dans la confédération, et c'est pourquoi les Espagnols lui octroyèrent le titre d'empereur. A la fin du xv[e] siècle le pouvoir était aux mains d'un atroce despote, Ahuitzotl, qui, pour faire couler plus de sang humain sur les autels, poussa les conquêtes aztèques jusqu'au golfe du Mexique et à l'Océan Pacifique. Tout tremblait devant lui, mais les Mexicains étaient exécrés à Tlaxcala, comme à Cholula, même à Tezcuco, ainsi que dans tous les États du nord et du nord-est, dont la plupart n'étaient d'ailleurs soumis que nominalement ou restaient tout à fait indépendants.

Ahuitzotl mourut en 1502. Il fut le vrai fondateur de la puissance aztèque. Montezuma, deuxième du nom, neveu d'Ahuitzotl et fils d'Axayacatl, qui avait été roi lui-même, reçut en 1502 le pouvoir (les chefs étaient nommés par une sorte de collège de grands électeurs), et le porta dignement. Élevé pour la prêtrise, moins avide de guerre que son prédécesseur, il ne fut cependant reconnu chef qu'après une campagne où il avait pu se procurer une quantité suffisante de captifs. Il se contenta ensuite de faire la police de ses États et de recueillir de gros revenus. Il fut promptement informé de l'apparition sur la côte d'hommes blancs, vêtus de riches costumes. Aussitôt surgit à son esprit la prédiction du retour de Quetzalcohuatl. Le législateur toltèque devait revenir un jour de son long exil. Il reparaîtrait, comme jadis, en quelque point du rivage, et son arrivée signifierait la chute de la domination aztèque. L'influence néfaste de cette prédiction et la haine qu'éprouvait le monde toltèque et chichimèque pour les maîtres impérieux qui, de leur ville de Mexico, isolée au milieu d'un lac, suspendaient la terreur sur tant de terres et de villes, peuvent seules expliquer le prodigieux roman de la conquête de Cortez.

Institutions et mœurs. — Les écrits des historiens abondent en détails pittoresques sur les coutumes, les institutions, la vie sociale et populaire des gens de l'Anahuac et surtout de la ville de Mexico. Le chef des Aztèques avait un pouvoir presque absolu, limité seulement par l'influence de l'ordre des prêtres. Les nobles, sous le nom de *caciques*, remplissaient auprès du chef certaines fonctions, ou administraient des pro-

vinces. Dans chaque ville était un juge, nommé à vie. Les lois étaient publiées en manuscrits pictographiques. Le revenu du chef se composait de tributs en nature, dus par les villes, et dont on trouve l'énumération détaillée dans une série de tableaux de la collection Mendoza : armures, poudre d'or, vases en or, feuilles de papier d'agave, fruits, ambre, cacao, oiseaux, nattes, pains de gomme de copale, maïs, pains de sel, manteaux en tissus de coton, parures de plumes, pierres précieuses. Au temps de la conquête, ces impôts, perçus avec une grande rigueur, constituaient une charge insupportable. Toutes les institutions aztèques, culte, éducation, honneurs publics, tendaient à rehausser la profession des armes. Les guerriers portaient une sorte de cotte de mailles de coton piqué; quelques-uns avaient des cuirasses en fines lames d'or et d'argent. La tête était coiffée d'un casque en bois sculpté, avec panache de plumes et des ornements d'or ou de pierres brillantes.

Les Mexicains avaient des dieux sans nombre, dont chacun réclamait, à son jour réservé, ses victimes humaines : le Mars aztèque, *Huitzilopochtli*; *Quetzalcohuatl*, le dieu de l'air, révéré spécialement à Cholula; *Tescatlepoca*, âme du monde; *Tlaloc*, dieu de la pluie. Le nombre des prêtres était énorme; un seul temple à Mexico en logeait cinq mille. Les autels étaient érigés sur les *teocallis* [1]. En 1486, lors de la dédicace du grand temple d'Huitzilopochtli, 70 000 captifs furent égorgés, disent Torquemada et Ixtlilxochitl. Le manuscrit *Telleriensis* (publié par Kingsborough) se contente de 20 000.

L'écriture pictographique. — La littérature aztèque comprenait, outre la tradition orale, les peintures didactiques, figures ou signes représentatifs d'idées familières ou d'idées à suggérer. Ces peintures étaient dessinées sur des toiles de coton, des peaux apprêtées, une composition de soie et de gomme, le plus souvent sur des feuilles du *maguey* (agave), formant un papier souple, que l'on pliait, comme on fait un éventail, entre deux tablettes de bois. Qu'était l'écriture pictographique des Mexicains? M. Aubin a longuement et savamment étudié les rares

1. *Teotl*, dieu, *calli*, maison; les pyramides qui les portaient ressemblent aux *tumuli* du Mississipi.

manuscrits anciens qui subsistent. Il pense que l'écriture y est à l'état rudimentaire, et que son plus haut degré de perfection ne dépasse pas un système de *rébus* (1859). M. L. de Rosny repousse cependant la conclusion que l'Amérique précolombienne n'ait pas connu l'art de l'écriture. Il croit être certain qu'au Pérou même, avant la période des Incas et la généralisation de l'usage des *quipus* [1], les habitants de cette partie de l'Amérique du Sud, probablement des Aymaras, ont connu et employé l'écriture dessinée. Il fait passer l'histoire de l'écriture mexicaine par les phases suivantes : d'abord la peinture grossière des événements; puis des indications symboliques, un système d'images et de rébus conventionnels; enfin des combinaisons graphiques, presque phonétiques, dont d'indubitables exemples se rencontrent surtout dans les documents officiels et administratifs (tableaux des revenus, cadastre, registres matricules, rôles des tribus, etc.). Enfin il existe une écriture hiératique maya, pour l'intelligence de laquelle a été découvert un fragment d'alphabet. Elle n'a pu être constatée que sur un très petit nombre de manuscrits, mais elle figure comme écriture monumentale sur une foule d'ouvrages sculptés de l'Amérique centrale, au Yucatan, au Chiapas, à Chichen-Itza, à Palenqué. C'est l'écriture « calculiforme » ou, d'après le terme maya même, l'écriture « katounique ». Aucun des essais de déchiffrement des textes katouniques n'a conduit jusqu'à présent à un résultat positif.

Sciences, arts et industries. — L'arithmétique mexicaine possédait des signes particuliers pour les cinq premiers chiffres, puis pour les nombres 10, 15, 20, 400, etc. Un drapeau représentait 20, une plume 400, un sac ou une bourse 8000.

L'année comprenait dix-huit mois de vingt jours, plus cinq jours complémentaires. Le mois était divisé en quatre semaines de cinq jours; chaque cinquième jour était tenu un marché public. Le système chronologique reposait sur une combinaison de grands cycles, de cinquante-deux années chacun, appelés *gerbes* ou *faisceaux*, et représentés par des roseaux liés ensemble.

1. Voir ci-dessous, p. 960.

Chaque grand cycle se divisait en quatre cycles plus petits de treize années. A l'expiration de chaque cycle de cinquante-deux ans, on célébrait la fête de la destruction et de la renaissance du monde [1]. Les prêtres possédaient un calendrier à part, distinct de celui du peuple, et conservaient ainsi le mystère de leurs calculs astrologiques, appliqués le plus fréquemment à l'horoscope des nouveau-nés.

Les productions principales de l'agriculture mexicaine, développée par de savantes méthodes d'assolement et par un réseau serré de canaux d'irrigation, étaient le maïs et le coton. La *Tierra Caliente* (terre chaude, basse) donnait les bananes, le cacao (chocolatl), la vanille, toutes sortes de fruits. Du grand aloès nommé *maguey*, agave américaine, on extrayait le *pulque*, liqueur fermentée et enivrante, un textile, le *nequen*, un chaume pour les toitures, des fibres pour les nattes, des cordes, des épingles et aiguilles; la racine donnait un aliment, les feuilles broyées une pâte de papier. Les Mexicains n'avaient aucune bête de somme; leurs seuls animaux domestiques étaient une espèce de chien et le dindon. Ils travaillaient l'argent, l'or, le cuivre, le plomb, l'étain, mais ne connaissaient point le fer : trait commun à toutes les races américaines. Les montagnes qui de toute part entouraient l'Anahuac, roches granitiques et porphyrites, recélaient des améthystes, des émeraudes, et l'obsidienne (*iztli*), minéral noir, transparent, très dur, dont ils fabriquaient des instruments tranchants, couteaux et épées dentelées. L'art mexicain étalait, dans les demeures des riches, des nobles et des princes, dans les temples et sur les marchés publics, des oiseaux en métal avec plumes d'or et d'argent, des images en pierre sculptée, des poteries. L'industrie fournissait des armes, des teintures tirées de substances minérales ou végétales, ou de la cochenille, des étoffes de coton enrichies de broderies, une sorte de mosaïque brillante faite de plumes des oiseaux des tropiques, collées ou tressées sur une trame de coton : art singulier et charmant dans sa bizarrerie.

1. Les idoles étaient mises en pièces, les feux sacrés éteints. A l'heure précise où le nouveau cycle devait s'ouvrir, on rallumait le feu sur la poitrine d'une victime humaine couronnant un immense bûcher, au sommet d'une montagne voisine de la ville.

Le commerce offrait des bijoux, étoffes, outils, manteaux et ornements de plumes, armes, et aussi des esclaves. Les négociants étaient de véritables colporteurs, passant d'un marché à l'autre et ne voyageant qu'avec des bandes de porteurs armés. La monnaie consistait en plumes transparentes remplies de poussière d'or, en morceaux d'étain et en sacs de grains de cacao. Mais le troc était le système le plus usité.

Fernand Cortez à la Villa-Rica. — C'est en 1517 que commencèrent les expéditions par lesquelles les Espagnols furent mis en contact avec les nations civilisées de la région comprise aujourd'hui sous le nom de Mexique. Don Diego Velasquez, gouverneur de Cuba, envoya cette année-là Hernandez de Cordova explorer la côte du Yucatan. L'année suivante, Juan de Grijalva débarqua dans l'île de Cozumel, d'où Pedro de Alvarado rapporta à Cuba des ornements et des vases d'or avec des informations sur le grand empire des Aztèques. Une expédition fut résolue, et Velasquez en confia la préparation à Hernando (Fernand) Cortez, qui cherchait fortune depuis huit ans dans le Nouveau-Monde. Il avait alors trente-quatre ans. Des envieux excitèrent contre lui la jalousie du gouverneur, qui voulut empêcher son départ. Mais Cortez, prévenu, mit en hâte à la voile du cap San-Anton (18 février 1519) pour le Yucatan. Sa flotte portait 110 marins, 553 soldats espagnols (dont 32 arbalétriers et 13 arquebusiers seulement), 200 Indiens, 10 pièces de canon, 4 fauconneaux, et 16 chevaux. Après un court séjour dans l'île de Cozumel, il contourna la presqu'île et débarqua sur le continent à l'embouchure du Tabasco, prit d'assaut un village et captura dans cette affaire l'Indienne Marina, dont il fit sa maîtresse, et qui, par sa connaissance des deux langues maya et nahua, allait lui rendre au Mexique les plus précieux services. Le jeudi-saint, l'escadre jeta l'ancre devant l'emplacement actuel de Saint-Jean-d'Ulloa.

Ayant fait de son camp une sorte de ville, il lui donna le nom caractéristique de Villa-Rica de la Vera Cruz [1] et y établit une

1. Ville Riche de la vraie Croix, nom qui résume les deux grandes passions des *Conquistadores*, la soif de l'or et le prosélytisme religieux : tuer les mécréants s'ils ne veulent se convertir, et dans l'un ou l'autre cas, les débarrasser de leurs biens.

ombre de municipalité (*cabildo*). Se démettant alors solennellement des pouvoirs qu'il tenait de Velasquez, il se fit donner, au nom du roi, par l'autorité qu'il venait de constituer, le titre et les attributions de capitaine et de juge de la colonie. Depuis qu'il était sur la côte, il avait reçu dans son camp de nombreux messagers de Montezuma qui tantôt lui ordonnaient, tantôt le suppliaient, au nom de leur maître, de s'éloigner, de ne point surtout tenter de venir à Mexico. Il les amusait de bonnes paroles, et négociait pendant ce temps avec les chefs des tribus voisines, disciplinait ses hommes, et préparait avec patience et sûreté sa marche vers l'intérieur. Il gagna le cacique de Cempoalla, s'en fit un utile allié, et recueillit par lui et par d'autres les renseignements les plus précis sur la puissance aztèque. Il apprit ainsi que cette monarchie embrassait une immense étendue de pays, mais que c'était une domination précaire et qu'un grand nombre de nations, telles que la république de Tlaxcala, ne la subissaient qu'avec impatience.

Ses préparatifs terminés, Cortez expédia une lettre au roi d'Espagne, avec des présents de Montezuma et deux agents chargés de prévenir à la cour les effets des attaques présumées de Velasquez. Il prit la résolution hardie de brûler sa flottille, et se mit en route, le 16 août 1519, pour Mexico.

La marche sur Mexico : Tlaxcala et Cholula. — La petite armée, après avoir traversé la région basse et chaude, puis la région tempérée, parvint aux confins du territoire des Tlaxcalans (ou Tlaxcaltèques). Deux partis se formèrent dans cette république, l'un voulant une alliance immédiate avec les hommes blancs contre les Mexicains, l'autre la guerre contre les étrangers ; ce dernier l'emporta. Conduits par Xicotencatl, les Tlaxcalans attaquèrent Cortez. Battus le 1er septembre, puis le 2, et encore le 5, ils tentèrent une surprise de nuit, qui échoua. Les partisans de la paix reprirent alors l'ascendant ; les chefs apportèrent au camp espagnol la soumission du peuple et l'offre d'une alliance, qui fut acceptée avec joie : elle assurait à Cortez le concours de 3000 guerriers tlaxcalans ; elle lui ouvrit en réalité l'accès de Mexico, et plus tard, à l'heure des revers, le sauva d'un désastre complet.

Entré le 23 septembre à Tlaxcala, Cortez en partit le 15 octobre pour Cholula. Il y fut bien accueilli, mais, un complot lui étant révélé, il ordonna un massacre, probablement inutile, et qui reste une tache sur sa mémoire. Continuant sa marche sur Mexico, il s'engagea dans le labyrinthe des montagnes qui enserrent la région froide (*Tierra Fria*), le plateau proprement dit de l'Anahuac, couvert à cette époque de forêts de sapins, de chênes, de cyprès, aujourd'hui dénudé comme le plateau de Castille. Le dernier col franchi, entre le Popocatepelt (Montagne qui fume) et l'Iztaccihuatl (Femme blanche), les Espagnols virent à leurs pieds la vallée de Mexico, sa riche verdure, son entour de pics gigantesques, ses cinq lacs, et, dans le lointain, émergeant de la plus grande des nappes d'eau, la Venise des Aztèques, Mexico ou Tenochtitlan. L'armée traversa les villes de Chalco et de Cuitlahuac, puis la résidence royale d'Iztapalapan aux magnifiques jardins, et atteignit Mexico, abordable par trois chaussées. Comme elle s'engageait sur la digue du sud, Cortez vit venir à sa rencontre le roi Montezuma accompagné de son neveu, le chef de Tezcuco, et d'une suite brillante. Le souverain aztèque avait bien tenté d'arrêter les étrangers par ses ambassades, mais n'avait pas songé un instant à la résistance. Il voyait avec terreur la prédiction de Quetzalcohuatl s'accomplir. Il reçut Cortez avec dignité, comme on reçoit un hôte à la fois vénéré et craint.

Première occupation de Mexico. — Mexico, disent les chroniqueurs, avait trois lieues de tour et soixante mille maisons. C'étaient de misérables cases pour la plupart, comme dans certaines agglomérations urbaines d'Afrique ou de Chine. On ne saurait douter toutefois que la capitale aztèque ne fût alors une grande ville, contenant quelques temples et de ces grandes constructions en pierre à un seul étage, qui couvraient de vastes espaces. Lorsque les Espagnols visitèrent pour la première fois le « palais » de Montezuma, peu éloigné du quartier qu'il leur avait assigné, ils admirèrent la riche ornementation des innombrables pièces de l'édifice, la gracieuse ordonnance des jardins, les volières, les cages des oiseaux de proie, le pavillon des serpents, la ménagerie d'animaux sauvages, jusqu'à une collec-

tion de nains. Plus haut dans la ville ils virent le grand marché (*tianguez*) de Tlatelolco, où fréquentaient les orfèvres d'Azcapotzalco, les potiers de Cholula, les peintres de Tezcuco, les tailleurs de pierre de Tenojacan, les chasseurs de Xilotepec, les pêcheurs de Cuitlahuac, les nattiers de Quauhtitlan, et des marchands d'esclaves, à côté des jardiniers qui apportaient les fleurs de Xochimilco et les fruits de la *Tierra Caliente*.

Près du quartier espagnol, et le dominant, s'élevait le grand temple ou téocalli, au milieu d'une enceinte de pierre et de chaux, ornée à l'extérieur de longues figures de serpents en relief, le *Coatepantli* (muraille de serpents). Au sommet de la pyramide, deux sanctuaires, dont l'un renfermait l'image colossale de Huitzilopochtli; un feu perpétuel sur l'autel, et tout auprès, le bloc de jaspe, pierre du sacrifice, où le prêtre, d'un coup de sa lame tranchante d'iztli, ouvrait la poitrine de la victime, et en arrachait le cœur pour barbouiller du sang encore chaud la figure de l'idole. Le brave Bernal Diaz relate l'insupportable odeur qui se dégageait de ces antres rouges de sang.

Cortez, après une semaine écoulée depuis l'arrivée à Mexico, ne savait comment sortir d'une situation dont la prolongation pouvait n'être pas sans péril. Traité avec une bienveillance affable par le souverain, entouré d'égards et de respects, il n'était que l'hôte de Montezuma; bientôt il paraîtrait n'être plus que son prisonnier. Un incident lui fournit le prétexte pour brusquer le dénouement. Avisé que trois Espagnols avaient été assassinés près de la Villa-Rica, il fit mander à Mexico un cacique et quinze chefs soupçonnés de participation au meurtre. Puis, accompagné de cinq de ses plus fidèles compagnons d'armes, il alla enlever, dans son palais même, le roi Montezuma, qui ne fit aucune résistance et se laissa emmener au quartier espagnol, déclarant à la foule frappée de stupeur que c'était de son plein gré qu'il se rendait chez ses hôtes [1].

1. Le jour où cette folie de génie fut commise, si Montezuma avait fait un geste de révolte, les Mexicains se seraient jetés sur les Espagnols et pas un de ceux-ci n'eût survécu. Mais Montezuma ne fit pas ce geste. Il *devait* obéir à Cortez, il lui obéit, et Cortez, dont la position n'était plus tenable, obtint ainsi le changement le plus heureux qui se pût produire. De prisonnier qu'il était la veille, il devenait le maître; tenant le chef, il tenait ses millions de sujets.

Tous les chefs qui avaient été mandés pour l'affaire du meurtre furent brûlés vifs, et Cortez ordonna que, pendant l'exécution, Montezuma eût les fers aux pieds et aux mains. Le malheureux pleura sur sa dégradation, mais continua de servir humblement, allant jusqu'à faire enlever son neveu Cacama pour le livrer à l'Espagnol. Cortez crut alors le moment venu de donner une consécration solennelle à sa conquête. Sur son ordre le souverain aztèque déclara officiellement reconnaître la suprématie du roi d'Espagne et prêta, avec ses principaux caciques, le serment de fidélité à son nouveau maître.

Après cette cérémonie Cortez fit enfin procéder au partage, longtemps attendu par ses soldats, du trésor royal qui avait été frappé de confiscation. Ce fut un noble pillage, un vol bien régularisé, un brigandage par-devant notaire, et tous ne furent pas contents de la maigre part qui leur était allouée, estimant que les réserves faites pour le roi d'Espagne et pour Cortez lui-même dépassaient toute mesure.

Pour réunir un nouveau butin, des émissaires furent envoyés dans les provinces de l'empire, accompagnés des collecteurs indigènes des tributs. Six mois se passèrent (novembre 1519-mai 1520) dans le travail d'organisation d'une conquête qui avait coûté si peu d'efforts.

Discordes entre Espagnols : arrivée et défaite de Narvaez. — L'œuvre était encore bien fragile; rien n'était réellement commencé alors que tout semblait fini. Les sentiments de haine qui couvaient dans la population contre les blancs n'attendaient qu'une occasion pour se manifester. On ne put empêcher Cortez d'élever un autel à la Vierge et de faire célébrer la messe sur la plate-forme du grand téocalli. Pour les milliers de prêtres que contenait Mexico, une profanation aussi horrible appelait une atroce vengeance, et la foule pensa bientôt comme les prêtres. Montezuma entendit dans sa captivité les premiers grondements de l'orage; il avertit Cortez du péril et lui conseilla de partir. Depuis longtemps déjà les Mexicains avaient observé des faits attestant que les Espagnols n'étaient que des hommes; leurs canons, leurs arquebuses, leurs chevaux mêmes, si peu nombreux, ne les effrayaient plus. Une

attaque ne pouvait tarder. Cortez s'y prépara. Mais une complication survint (mai 1520).

Velasquez avait envoyé au roi Charles-Quint un rapport très hostile sur la conduite de Cortez; mais il n'attendit pas la décision souveraine pour agir [1]. Dès la fin de 1519 il préparait une expédition contre son rival. Sa corpulence l'empêchant d'en prendre lui-même le commandement, il le confia à Panfilo de Narvaez, hidalgo castillan qui l'avait aidé à soumettre Cuba. L'armée comprenait 900 hommes, 80 cavaliers, 24 arquebusiers, 150 arbalétriers, du gros canon, un approvisionnement considérable d'armes et de munitions, un millier d'Indiens. Elle arriva le 23 avril 1520 devant Saint-Jean d'Ulloa. C'est Montezuma qui, instruit de l'arrivée des blancs sur la côte par son service de *tamanes* (courriers ou porteurs), en avertit Cortez en lui montrant une carte hiéroglyphique envoyée des rivages du golfe et où les vaisseaux et les Espagnols étaient figurés.

Laissant une garnison de 140 hommes et l'artillerie à Mexico sous le commandement de Pedro de Alvarado, Cortez partit lui-même avec 70 soldats (mai 1520). Ralliant Velasquez de Leon et 120 hommes à Cholula, rejoint encore par Sandoval et les 60 hommes de Villa-Rica, il réussit à grouper ainsi 260 Espagnols, avec lesquels, par une habile surprise de nuit, il se rendit maître, presque sans lutte, de la troupe de Narvaez, si supérieure à la sienne par le nombre, mais que ses émissaires avaient déjà à moitié gagnée. Il la prit à son service.

Soulèvement des Mexicains; évacuation de Mexico; la « Noche triste ». — Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis cette victoire sur ses compatriotes, lorsqu'il reçut avis que les Mexicains avaient pris les armes, brûlé ses brigantins, attaqué le quartier espagnol. Il lui fallait retourner en hâte à Mexico. A Tlaxcala, il passa la revue de ses forces. Il avait mille hommes de pied, dont une centaine d'arquebusiers et autant d'arbalétriers, 100 chevaux et 2000 Tlaxcalans. Il

1. Le roi paraissait disposé à ratifier les actes du conquérant. L'opposition de Fonseca le faisait hésiter. Heureusement pour Cortez, l'Audiencia de Santo-Domingo lui donna raison contre Velasquez et, plus heureusement encore, il battit Narvaez et confisqua son armée. Ce fut le plus éloquent argument en sa faveur, à la cour et devant l'histoire.

apprit à Tezcuco que la garnison qu'il avait laissée dans la capitale mexicaine était bloquée dans ses casernements. Le 24 juin 1520, il arrivait à la chaussée par laquelle avait eu lieu sa première entrée, traversait les grands ponts-levis que les Mexicains avaient négligé de lever, et ralliait les assiégés. Lorsqu'il connut la cause immédiate du soulèvement, il eut quelque peine à pardonner à son sanguinaire lieutenant une atrocité qui allait être pour les Espagnols la cause de tant de malheurs. Alvarado avait massacré sans provocation, par pure cupidité, plusieurs centaines d'Aztèques, l'élite de la noblesse mexicaine, attirés dans l'enceinte du grand temple par l'annonce d'une fête religieuse. Le lendemain avait éclaté l'insurrection fomentée par les prêtres; puis à l'attaque avait succédé le blocus. Maintenant la garnison était sauvée; Cortez disposait de 1250 Espagnols et de 8000 Tlaxcalans; seulement la famine était menaçante. Les Mexicains reprirent bientôt l'offensive et livrèrent un assaut furieux.

Montezuma, tandis qu'il voulait haranguer ses sujets, fut dangereusement blessé. Cortez décida alors une sortie pour dégager le palais; des barricades arrêtèrent bientôt les Espagnols; les Mexicains attaquaient de flanc par les canaux ou lançaient des nuées de projectiles des *azoteas* (toits plats). Il fallut mettre le feu à des quartiers entiers de la ville. L'ennemi fut repoussé partout, mais à la fin du jour les troupes durent être ramenées; Cortez était lui-même blessé à la main. Montezuma consentit encore une fois à intervenir et parut au haut du rempart. Le peuple reconnut d'abord son roi et parut disposé à l'écouter, mais tout à coup s'éleva de la foule un concert d'injures, puis une volée de pierres et de flèches. Le souverain, blessé à la tête, tomba sans connaissance. Devant cet attentat sacrilège, les Mexicains, frappés d'épouvante, s'enfuirent et la grande place fut de nouveau vide, ce qui permit à Cortez de prendre d'assaut le grand temple, qui dominait le quartier espagnol. La situation n'en fut pas plus tenable et l'évacuation immédiate s'imposa. Il y eut des combats terribles dans la ville avant l'arrivée à la chaussée de l'ouest par où devait s'opérer la retraite. Montezuma mourut de ses blessures ou fut étranglé par ses geôliers. Rien ne pouvait dès lors retenir les Mexicains. Les Espagnols furent

massacrés ou noyés par centaines dans la nuit fatale (*noche triste*) du 5 au 6 juillet 1520. Le lendemain matin Cortez retrouva Alvarado, Sandoval, Olid, Ordaz, Avila, Marina, sa précieuse interprète. Il ne lui restait que 23 cavaliers. Le trésor de l'armée, les papiers du général, son journal étaient au fond du lac. Perdue aussi l'artillerie, perdus les mousquets. Gomara évalue les pertes à 400 Espagnols et 4000 Tlaxcalans. Le 8, Cortez battit à Otumba une armée mexicaine et cette victoire lui permit d'arriver à Tlaxcala où ses blessures et la fièvre le contraignirent de s'arrêter.

Seconde conquête de l'Anahuac. — Revenu à la santé, il battit les Tépéacans et établit son quartier général dans leur capitale. Le pays était fertile, il y refit peu à peu son armée, reçut des renforts, soumit plusieurs tribus et rentra en triomphe à Tlaxcala (déc. 1520), six mois après sa sortie de Mexico. Cuitlahuac, frère de Montezuma, et le héros de la lutte dans Mexico contre les Espagnols, était mort de la variole, apportée par les étrangers. Il eut pour successeur Quauhtomotzin ou Guatemozin, neveu et gendre de Montezuma.

Cortez ne renonçait point à sa conquête. Le jour de Noël il prit pour la troisième fois le chemin de Mexico. Il avait de nouveau plus d'un millier d'Espagnols et une nombreuse armée d'alliés. Parvenu au lac de Tenochtitlan par l'est, il s'établit dans la ville de Tezcuco qu'il trouva abandonnée par ses habitants. Un immense convoi lui apporta les parties, démontées, de quelques brigantins qu'il avait fait construire à Tlaxcala et sur la côte, et bientôt une flottille le rendit maître du lac. Puis il s'empara successivement des villes de Chalco, de Tacuba, de Cuernavaca. Enfin, en mai 1521, ayant reçu de nouveaux renforts de Santo-Domingo, il entreprit le siège de Mexico, qui dura trois mois. Le 13 août 1521, treize mois après la *noche triste*, le dernier assaut fut donné et les Mexicains furent écrasés. Guatemozin, qui se sauvait en canot, fut pris [1]. L'achèvement de la conquête donna peu de peine.

1. Peu de temps après, on le mit à la torture pour qu'il révélât le lieu où il avait caché ses trésors. Il resta muet. On torturait à côté de lui le cacique de Tacuba qui, moins stoïque, laissait échapper des plaintes. La réplique exacte de Guatemozin, d'après Gomara, fut : « Et moi, suis-je à quelque plaisir ou au bain? »

Cortez reçut la visite du roi de Michoacan, et des délégations d'autres peuplades du nord; il envoya des expéditions jusqu'à l'Océan Pacifique et soumit lui-même le pays de Panuco sur le golfe du Mexique; Alvarado s'empara de la région d'Oaxaca.

Les récits des victoires étonnantes de Cortez firent oublier les attaques portées en Espagne contre lui par le gouverneur de Cuba. Le 22 octobre 1522, Charles-Quint signa à Valladolid une ordonnance qui confirmait tous les actes du conquérant et le créait gouverneur, capitaine général et grand-juge de la *Nouvelle-Espagne* (Mexique). Des honneurs, émoluments et concessions de terres étaient en même temps donnés à tous ses compagnons d'armes, officiers et soldats.

Reconstruction de Mexico. — La conquête du Mexique fut due tout d'abord aux brillantes qualités de tactique et de commandement de Cortez, à l'habileté remarquable avec laquelle il divisa ses ennemis, à l'espèce de complicité qu'il trouva dans une partie de la nation tezcucane. Le succès s'explique encore par la constitution même de cet État indigène, qui ne soutenait sa domination que par la terreur, qui d'ailleurs, loin de comprendre tout le territoire du Mexique, ne s'étendait en réalité que sur l'espace occupé par les provinces actuelles de Vera-Cruz, La Puebla, Mexico et Queretaro. Cortez n'eut à lutter que contre la ville de Mexico. La ruine de cette capitale du monde aztèque entraîna la soumission de tous les autres États. L'histoire fait à peine mention de ces derniers, Michoacan, Xalisco, Oaxaca, etc., bien que la civilisation y eût atteint le même degré que sur le plateau de l'Anahuac. La réduction des provinces éloignées fut accompagnée sur quelques points d'actes horribles. Dans le Panuco, Sandoval fit brûler vifs, d'une seule fois, 60 caciques et 400 nobles. Toute velléité d'opposition à la volonté des Espagnols était punie des supplices les plus cruels.

Cortez, immédiatement après la victoire, donna les ordres nécessaires pour la reconstruction de Mexico; les travaux furent achevés en 1525. Le grand téocalli et le palais de Montezuma furent rasés, ce qui fournit la Plaza-Mayor; la cathédrale de Saint-François s'éleva sur les ruines du temple dédié au dieu

de la guerre; la maison des oiseaux fut remplacée par un couvent franciscain. Dans un angle de la place s'éleva le palais de Cortez (en pierre de taille et bois de cèdre), qui fut plus tard la résidence des vice-rois. L'ancien faubourg de Tlatelolco resta le quartier indien. Douze moines franciscains étant arrivés peu de temps après la guerre, on leur fit une réception solennelle. L'élément religieux prit une influence décisive dans le gouvernement. Un fanatisme aveugle conduisit à la destruction systématique de tout ce qui pouvait rappeler aux Mexicains vaincus les souvenirs de leurs gloires passées, leurs traditions nationales, les enseignements de leur religion. Les téocallis furent détruits, les idoles brisées, les manuscrits pictographiques brûlés ou lacérés. Cette fureur inconoclaste des vainqueurs et l'uniformité d'abaissement des vaincus, quel que fût leur rang dans la société aztèque, eurent pour résultat d'anéantir, dans l'espace de quelques années, presque toute la classe intellectuelle et cultivée de la population, lettrés, nobles ou prêtres. Il ne subsista que la plèbe, petits marchands ou artisans des villes, et gens de la campagne. Quelques femmes de la cour et de l'aristocratie aztèque entrèrent par mariage dans la noblesse espagnole.

Si la nation indigène ne fut pas entièrement détruite au Mexique comme elle l'avait été dans les îles, ce fut d'abord à cause de la disproportion bien plus considérable entre le petit nombre des étrangers et la masse des Indiens, puis parce que le travail dans les mines ne fut organisé dans la Nouvelle-Espagne que quelque vingt-cinq ans plus tard, quand déjà l'administration avait pris des formes plus régulières. Cortez publia nombre d'instructions pour relever l'agriculture de l'état critique où la guerre l'avait mise; des grains d'Europe furent importés; les champs aztèques se couvrirent de céréales de l'ancien monde, et bientôt la famine ne fut plus à redouter.

Alvarado au Guatemala. — D'étonnantes rumeurs circulaient au sujet de merveilleux pays situés dans le sud, sur le prolongement de la plaine basse, après la descente de la Cordillère; là se trouvaient des vallées populeuses, des palais magnifiques, de l'or surtout, et des perles, des pierres précieuses, des épices. Pedro de Alvarado, envoyé par Cortez pour occuper ce

pays (1522), entendit parler des royaumes des Quichés et des Cakchiquèles, le Guatemala actuel.

Il envahit ces régions (déc. 1523) avec 120 cavaliers, 300 hommes d'infanterie et des auxiliaires indiens, battit les Quichés (1524), s'empara d'Utatlan, leur capitale, passa de là dans le Salvador, massacra des milliers d'Indiens, mais ne put obtenir la soumission de ce vaillant petit État. Sa rapacité ayant soulevé ses alliés les Cakchiquèles (1525), il en tua un grand nombre. L'année suivante son frère pénétra de nouveau dans le Salvador, et y fonda la ville de San-Salvador.

Expédition de Cortez au Honduras. — Cortez avait envoyé d'autre part un de ses lieutenants, Cristoval de Olid, dans le Honduras, avec mission d'établir une colonie, de ramasser de l'or et de découvrir le détroit vers l'Inde. Olid, traître envers son maître (1524), voulut se tailler dans le Honduras une principauté indépendante. Cortez dirigea aussitôt sur l'Amérique centrale un agent, Francisco de Las Casas, qui réussit à s'emparer de l'officier infidèle et le fit décapiter. Ces contrées de l'Amérique centrale étaient à ce moment l'objet d'ardentes compétitions. Pedrarias, gouverneur de la Castilla del Oro, avait chargé Cordoba de conquérir le Nicaragua. Cet officier fonda Granada et Léon. Puis, s'avançant vers le nord, il rencontra Gil Gonzalez, qui poursuivait la même conquête, avec une commission et des troupes données par l'Audiencia de Santo-Domingo. Il y eut combat; Gonzalez, vainqueur, avait repris le chemin du nord et se heurtait au troisième larron, Olid. Enfin Las Casas vint terminer le conflit en tuant Olid et emmenant Gonzalez prisonnier. De cette époque datent les villes de Puerto de Caballos, San-Gil de Buena-Vista, Triunfo de la Cruz et Trujillo (1525).

Cortez ne put être informé à temps de ces événements. Inquiet de n'avoir aucune nouvelle d'Olid, ni de Las Casas, fatigué d'ailleurs de ce qui était pour lui l'inaction, l'Anahuac ne lui présentant plus d'aventures extraordinaires, il résolut d'aller à la recherche de son lieutenant (oct. 1524). Il quittait Mexico avec 100 cavaliers, autant de fantassins et 3000 auxiliaires indiens, traînant à sa suite le malheureux Guatemozin,

avec le roi de Tezcuco, le cacique de Tlacopan et quelques nobles aztèques. La troupe descendit la pente méridionale des montagnes qui entourent l'Anahuac, traversa les pays d'Oaxaca, de Chiapas et de Tabasco. Là commencèrent les difficultés inouïes d'une marche à travers une contrée basse, coupée de torrents et de marécages, hérissée de fourrés impénétrables, et qui aboutissait à un chaos de montagnes abruptes, rocheuses, où presque tous les chevaux périrent[1]. La petite armée souffrit horriblement de la faim, de la soif, de la chaleur, de la fièvre. Guatemozin et le cacique de Tlacopan, soupçonnés de complot, furent massacrés. Cortez dut passer près de la ville de Palenqué, mais n'en connut point l'existence; sans doute la végétation en cachait déjà les ruines. Parvenu enfin au golfe Dolce (baie de Honduras), il apprit à Nito la mort d'Olid. Il y recueillit d'autres mauvaises nouvelles. A Mexico, on l'avait cru mort; ses biens avaient été mis sous séquestre; les instructions précises qu'il avait données pour la protection des Indiens étaient méconnues et les indigènes indignement opprimés. Malade, découragé de sa dernière campagne, il rêvait toutefois encore la conquête du Nicaragua, que les agents de Pedrarias avaient déjà repris. Il se décida enfin à quitter le Honduras (25 avril 1526) et à regagner Mexico, où il rentra après vingt mois d'absence.

Dernières années de Cortez. — Son autorité y était à peine rétablie qu'arriva une *Audiencia* chargée d'une enquête sur les plaintes accumulées contre lui dans la métropole. Il se décida à se rendre lui-même en Espagne et il y débarqua en mai 1528. L'accueil qui lui fut fait à la cour le dédommagea quelque peu de tant de déboires successifs. Charles-Quint le combla d'honneurs, lui donna le titre de marquis de la Vallée d'Oaxaca, avec un domaine princier dans cette province, et le nomma capitaine général de la Nouvelle-Espagne, avec le droit

1. En passant près du lac Peten (sud du Yucatan), Cortez confia aux habitants d'un village (les Itzas, tribu maya) un cheval qui était malade. Ces indigènes nourrirent de fleurs leur pensionnaire. Il en mourut. Des artistes de la localité représentèrent son image en une statue de pierre, qui fut érigée sur un téocalli et adorée comme une divinité. Près de cent ans plus tard (1618), des frères franciscains, arrivant pour prêcher l'Évangile en ces contrées que les Espagnols n'avaient plus visitées depuis Cortez, furent fort étonnés de trouver ce cheval de pierre.

de tenter de nouvelles découvertes; mais il refusa de lui rendre le gouvernement civil de sa conquête. Le Mexique fut érigé bientôt après en vice-royauté, et don Antonio de Mendoza alla prendre (1535) les pouvoirs qu'avait exercés, depuis le départ de Cortez, l'*Audiencia* royale. Cortez s'embarqua de nouveau (1530) pour le Mexique et s'y ruina en entreprises de découvertes dans le nord-ouest. Deux escadres équipées à ses frais furent détruites. Il en conduisit lui-même dans le golfe de Californie une troisième, qui se termina par un désastre (1536). Il quitta le Mexique en 1540 pour aller demander à l'Empereur une indemnité, suivit Charles-Quint devant Alger (1541), passa le reste de sa vie en vaines sollicitations, et mourut le 2 décembre 1547, à soixante-trois ans.

V. — Le Pérou et l'Amérique du Sud.

L'association François Pizarre, Almagro, Luque. — La découverte de la mer du Sud et la fondation de la ville de Panama avaient été suivies de plusieurs explorations le long des rivages qui s'étendaient au sud-est de l'isthme de Darien. Andagoya, dans un de ces voyages, s'avança jusqu'au golfe de Guayaquil. Tous ceux qui revenaient de ces parages en rapportaient les mêmes informations : la côte, sur des centaines de lieues, était déserte, malsaine, couverte de marécages, de forêts et de montagnes infranchissables; mais plus au sud, et au delà des montagnes, s'étendait l'empire du *Birù* (Pérou), centre de richesses incalculables. François Pizarre avait suivi la fortune de Balboa jusqu'au jour où Pedrarias perpétra l'assassinat de celui-ci. Il chercha dès lors à opérer pour son propre compte et parvint en 1524 à organiser une expédition pour la conquête du *Birù*. Fils naturel d'un hidalgo espagnol, dénué de toute instruction, il avait presque toutes les qualités de Cortez, sauf l'inspiration chevaleresque et l'ardeur fougueuse de la foi; il avait aussi tous les défauts de ce héros, avec plus de froideur dans la cruauté, plus d'astuce et de dureté dans les

sentiments. Il forma avec Almagro, un aventurier comme lui, et Luque, prêtre et maître d'école à Panama, une association commerciale, divisée en parts. La première expédition, partie de Panama en novembre 1524, ne donna aucun résultat décisif. Les Espagnols virent cependant les côtes du Pérou et débarquèrent à Tumbez, où la vue d'une grande quantité d'ornements d'or et d'argent les ravit d'enthousiasme. En trop petit nombre pour rien tenter, ils rentrèrent à Panama (1527) après trois années de terribles épreuves. Pizarre se rendit alors en Espagne, seul moyen de sauver l'association d'un désastre complet (1528). Il réussit et rapporta des titres et des avantages très substantiels pour lui-même, d'autres fort inférieurs pour Almagro. Les deux aventuriers faillirent se brouiller. Luque servit d'intermédiaire et les rapprocha. Pizarre partit en février 1532 de Panama avec trois bâtiments portant 120 hommes et 36 chevaux; Almagro devait le suivre avec des renforts; Luque surveillait à Panama les intérêts de l'association.

Les anciennes civilisations péruviennes : Aymaras et Quichuas. — On ne sait rien sur l'origine des populations de l'Amérique du Sud et notamment sur celle de la nation péruvienne. La multiplicité des tribus réunies sous la domination des Incas, et formant la nation que Pizarre eut à dompter, explique la grande diversité des traditions et la complication de la théogonie des Péruviens. *Viracocha* était le dieu principal des gens de Cuzco, du versant, couvert de forêts, des hautes vallées de l'Amazone et du Marañon; *Pachacamac* (âme ou source du monde) était celui des gens de la côte et de la *Sierra* (région tempérée) sur le versant du Pacifique. Viracocha, disaient les légendes, étant sorti du lac de Collosuyu, se rendit dans la province de Tyahuanaco et créa le soleil, puis changea des pierres en hommes.

Toutes les traditions des Incas placent au sud le berceau de la race, dans la région du lac Titicaca, où le principal élément ethnique est le peuple *aymara*. Cette civilisation, plus ancienne que celle des Incas, et dont on retrouve au Pérou de nombreux monuments, est la civilisation aymara, qui sans doute était dans tout son éclat vers le XIe siècle de notre ère.

A l'époque de la conquête, les Aymaras étaient une nation déchue. Leur langue s'était maintenue dans une partie de la région bolivienne, mais sans étendre son domaine. Au contraire, pendant les quatre siècles qui précédèrent l'arrivée des Espagnols, l'expansion de la langue *quichua* couvrait presque toute la partie occidentale de l'Amérique du Sud (Équateur, Pérou, Bolivie, sauf le centre aymara et le Chili), tandis que dans l'est (Brésil, Paraguay) régnait l'idiome *tupi-guarani*. Le quichua (qui a donné les termes de *lama*, *pampa*, *condor*, *guano*, *quina*, etc.) est une langue d'agglutination, très riche en mots composés, nuancée par les affixes et non par la flexion. Elle ne fut jamais écrite avant la conquête. Il y a des présomptions en faveur de l'existence d'une écriture phonétique aymara, bien qu'il n'en subsiste aucun monument positif, mais il n'y a pas eu une écriture quichua, de même qu'au Mexique il y eut une écriture phonétique chez les Mayas, et non chez les Toltèques et les Aztèques. Seulement ceux-ci possédaient une écriture figurative ou pictographique, tandis qu'on ne voit rien de tel chez les Quichuas. Leurs *quipus* (cordelettes de deux pieds de long, composées de fils de diverses couleurs fortement tendus, auxquels étaient suspendus des fils plus petits en manière de frange et formant des nœuds) pouvaient être un appareil mnémotechnique pour certains faits ou certaines idées, en même temps qu'ils constituaient une machine à calculer; mais ils ne rappellent nullement les cartes peintes des Aztèques et ont bien plus d'analogie avec les ceintures de wampum des Indiens de l'Amérique du Nord. Après la conquête, les prêtres, moines, missionnaires, écrivirent le quichua en caractères espagnols, exprimant plus ou moins exactement les sons, et composant ainsi un vocabulaire, un lexique, une grammaire et toute une littérature.

Près de Trujillo, ville fondée en 1535 par Pizarre, un peu au sud de Tumbez, se trouvent des ruines énormes, s'étendant sur plusieurs kilomètres et qui seraient les restes du port de Grand-Chimu, capitale d'un empire aymara. Au sud de Lima, dans la vallée de Lurin, s'élevait, antérieurement aux Incas ou du temps des premiers rois de la dynastie, le temple de Pacha-

camac. Dans l'intérieur abondent les ruines et monuments, soit aymaras, soit quichuas, par l'étude desquels s'est éclairé le tableau que les chroniqueurs espagnols ont laissé de cette civilisation si brusquement éteinte.

Les Incas. — Vers le XIe siècle, Manco-Capac et sa sœur Manca Oello Huaco, enfants du Soleil, quittèrent les rives du lac Titicaca, se dirigeant vers le nord. A chacune de leurs étapes, ils essayaient vainement d'enfoncer un coin d'or dans le sol. Un jour le coin entra profondément; le lieu était celui que les destins avaient marqué. Manco-Capac s'y établit et éleva la ville de Cuzco, nombril du monde. Il fut le premier Inca (roi), et ses successeurs reculèrent tour à tour les limites du royaume.

Garcilaso de la Vega compte treize Incas. Mais quelques-uns des noms font probablement double emploi. On en trouve trois ou quatre de moins dans les livres de Balboa et de Montesinos. Sous les Incas, le Pérou devint un grand empire, et leur domination, avec la religion du Soleil et la langue quichua, embrassa le plateau péruvien proprement dit et la côte, l'Équateur au nord, une partie de la Bolivie et tout le Chili jusqu'aux Araucans au sud.

Le gouvernement établi par Manco-Capac et ses successeurs reposait sur les principes du plus pur socialisme d'État. Tout l'or et tout l'argent existant, provenant des mines de Cerro de Pasco et du lac Titicaca, appartenait à l'Inca. La propriété privée était inconnue. Les sujets, parqués dans certaines castes, étaient affectés à des occupations déterminées, dont le fruit restait commun. L'État les mariait et les installait dans des maisons dont ils ne devenaient jamais propriétaires. Les terres étaient divisées en trois parts, l'une pour le Soleil, l'autre pour l'Inca, la troisième pour le peuple. Naturellement celui-ci cultivait les trois parts, mais ne recueillait les fruits que d'une seule, et toujours à titre révocable. Le partage était renouvelé chaque année. Les membres de la famille royale constituaient une noblesse d'ordre spécial; ils s'appelaient Incas, comme le souverain. Les provinces étaient gouvernées par des fonctionnaires nommés *curacas*. Les ordres leur étaient transmis oralement, ou à l'aide des *quipus*, par des coureurs spéciaux. De

belles routes, circulant à travers les montagnes, reliaient les principales villes de l'empire; des ponts suspendus en lianes d'osier étaient jetés sur les torrents; de distance en distance étaient établis des *tampus* ou *tambos*, lieux de repos, auberges, et surtout magasins publics pour les provisions des Incas. Ceux-ci faisaient de fréquents voyages, et guerroyaient constamment sur les frontières. La facilité relative des communications, dans ce pays hérissé de hautes montagnes et coupé de torrents, fut un des procédés favoris des Incas pour tenir leurs peuples dans la soumission et étendre continuellement leurs conquêtes.

Les palais, temples, forteresses des Péruviens étaient d'une architecture uniforme; des bâtiments à un étage, couvrant une superficie considérable, les murs soit en briques durcies au soleil, soit formés d'énormes blocs de pierres non taillées sauf à la surface extérieure, et ajustées sans ciment; des portes, mais pas de fenêtres, des toits en chaume ou en bois. A l'intérieur des temples et dans les demeures des Incas une somptueuse ornementation, principalement en plaques d'or et d'argent et en étoffes de couleurs vives. Les souverains possédaient de nombreux châteaux ou villas dans les diverses provinces; ils y séjournaient successivement au cours de leurs incessantes tournées. Les Péruviens avaient pour bêtes de somme les lamas, seul animal domestique avec le chien. Chaque année de grandes battues ramenaient dans des parcs d'immenses troupeaux de lamas pour la tonte. Cette chasse et celle des vigognes, des huanacos, des alpacas, se faisait sous la direction exclusive des Incas. On se contentait de tondre les vigognes, on tuait les chevreuils et les huanacos. De nombreuses manufactures utilisaient les résultats de la tonte et donnaient des tissus de laine. Les produits manufacturés étaient mis en commun et distribués partiellement entre les travailleurs par des fonctionnaires spéciaux. La religion était douce, les sacrifices humains à peu près inconnus, tout au moins très rares. Le dieu principal était le Soleil, représenté par un grand disque d'or dans le temple de Cuzco. Il y avait un grand nombre de couvents de vierges du Soleil, vestales, et aussi recrues pour le harem des Incas. L'agriculture était très perfectionnée. Les restes d'aqueducs, de

canaux d'irrigation, de murs de soutènement pour les terrasses cultivées sur les pentes abruptes des Andes, abondent dans toutes les provinces. Le guano était utilisé. Des foires étaient tenues à des époques fixes. Parmi les productions principales étaient le maïs et la pomme de terre. Les Péruviens traitaient la plupart des métaux, mais ne connaissaient point le fer.

Pizarre et l'Inca Atahuallpa. — Huayna-Capac était l'Inca régnant, le onzième, d'après Garcilaso, à la fin du xve siècle. Il fit de nombreuses campagnes et conquit définitivement l'Équateur. Peu de temps avant sa mort (1525), il fut informé de l'apparition sur la côte d'hommes à peau blanche et barbus, et il prédit que ces hommes détruiraient l'empire des Incas. Il partagea ses États entre ses deux fils, l'aîné Huascar, héritier légitime, et Atahuallpa (l'Ataliba de notre littérature), fils d'une seconde femme ou d'une concubine. A Huascar il laissait Cuzco, le Pérou proprement dit et les pays du sud, à Atahuallpa le royaume de Quito et les pays du nord. Les deux frères ne tardèrent pas à se brouiller. Une bataille eut lieu à Quipaypan. Le fils légitime de Huayna-Capac y fut battu et fait prisonnier. Ces événements se passaient au printemps de 1532. C'est à ce moment qu'Atahuallpa fut avisé de l'approche des hommes blancs. Pizarre, parti de Panama, en février 1532, était arrivé en avril devant la ville de Tumbez, qu'il trouva abandonnée et démantelée. Il explora les environs, fonda la ville de San-Miguel (en mai) et recueillit des informations sur les événements dont le Pérou venait d'être le théâtre et sur l'état où la guerre entre Atahuallpa et son frère avait mis le royaume. Il se décida alors à pénétrer dans l'intérieur (24 septembre 1532). A quelque distance de San-Miguel, il passa ses troupes en revue. Elles comprenaient 168 hommes, dont 3 arquebusiers, quelques arbalétriers et 67 cavaliers, et plusieurs non-combattants, prêtres, notaires, secrétaires. Avec ces forces il entreprenait la conquête d'un État dont les sujets se comptaient par millions. Il trouva partout, chez les Indiens, l'accueil le plus amical et reçut, avant d'atteindre les Andes, plusieurs ambassades de l'Inca. S'engageant dans les montagnes, il franchit la crête et descendit dans la vallée de Caxamarca (ou Cajamalca)

où était établi le camp péruvien. Les Espagnols entrèrent dans la petite ville indienne le 15 novembre. Fernand, frère de François Pizarre, se présenta immédiatement devant Atahuallpa, qui, dès le lendemain 16, rendit aux Espagnols leur visite. Pizarre n'était pas disposé à perdre du temps en préliminaires. Il avait simplement préparé un guet-apens. Les Indiens qui servaient de cortège à l'Inca furent massacrés et Atahuallpa lui-même fait prisonnier. Il promit une rançon énorme, une masse d'or à remplir une grande chambre, promesse dont Pizarre attendit à Caxamarca l'exécution. Il ne pouvait d'ailleurs marcher sur Cuzco sans avoir reçu les renforts qu'Almagro devait amener. Atahuallpa, qui craignait que les Espagnols ne s'entendissent avec son frère Huascar, prisonnier à Andamarca, expédia secrètement l'ordre de le tuer : ce qui fut fait. Pizarre envoya Fernand avec un détachement à Pachacamac, la ville sacrée, située sur la côte, à cent lieues de Caxamarca. L'expédition suivit, pendant une partie du trajet, la grande route des Incas. A Pachacamac, Fernand força le sanctuaire et fit un grand butin. Manquant de fer, il fit ferrer d'argent les chevaux de sa troupe. Au retour, franchissant les Andes, il cueillit à Xauxa un général qu'Atahuallpa avait placé là en observation.

Atahuallpa et Pizarre avaient envoyé à Cuzco, pour recueillir la rançon promise, des émissaires indiens et espagnols, qui revinrent à la fin de mai 1533, rapportant deux cents charges de plaques d'or et une grande quantité d'argent. Les Espagnols qui avaient reçu la mission d'exécuter ce vol s'étaient montrés aussi insolents que rapaces, et il était à craindre que les gens de Cuzco, irrités de tant d'excès, ne se décidassent à la résistance. Heureusement pour Pizarre, il venait d'être rejoint à Caxamarca (février 1533) par Almagro avec 150 hommes et 50 chevaux. Les Indiens se soulevèrent en effet, ou du moins la rumeur en arriva aux Espagnols. Pizarre, qui n'attendait que ce prétexte, ordonna d'ouvrir le procès d'Atahuallpa. L'Inca fut jugé, déclaré coupable, condamné à mort. L'exécution eut lieu le 29 avril 1533.

Les Espagnols à Cuzco. — Pizarre fit entourer du *borla* impérial (diadème) le front d'un des frères d'Atahuallpa et se

dirigea avec ce nouvel Inca (septembre 1533) vers la ville de Cuzco, un an exactement après son départ de San-Miguel. La marche dura deux mois. A quelque distance de Cuzco parurent des troupes péruviennes. Il y eut quelques combats sérieux; puis l'Inca, que Pizarre promenait avec lui et qui lui assurait la résignation de la masse de la population, mourut. Irrité de cet accident et de la résistance des Péruviens, Pizarre s'en prit au chef Challcuchima, que Fernand avait enlevé à Xauxa; le malheureux fut condamné à être brûlé vif, et le verdict reçut son exécution à cinq lieues de Cuzco. Manco, le jeune frère de Huascar, aurait pu être un ennemi dangereux s'il avait voulu organiser la résistance contre les Espagnols. Il vint au contraire trouver Pizarre, réclamant la protection des étrangers pour devenir le souverain du Pérou. L'alliance de ce rejeton de la vraie tige royale était bien plus utile aux Espagnols que n'aurait pu l'être celle d'un membre de la famille de Quito, peu populaire. C'est donc avec Manco, et comme son protecteur, que Pizarre fit son entrée à Cuzco, le 15 novembre 1533.

Cuzco avait, disent les conquérants, 200 000 habitants (?). Située au milieu d'une plaine fertile sur un cours d'eau, le Guatanay, elle était, à vrai dire, la seule localité des domaines des Incas qui méritât le nom de ville. Elle frappa les Espagnols d'admiration par la masse imposante et la richesse d'ornementation de ses monuments, dont les plus célèbres sont la forteresse et le temple du Soleil. La ville fut dépouillée de tout ce qu'elle pouvait contenir en ornements d'or. Chaque soldat reçut en moyenne de 4000 à 5000 pesos. Mais les prix des denrées s'élevèrent aussitôt à des hauteurs fabuleuses, et bien peu de ces aventuriers purent conserver même une partie de leur trésor.

Manco fut couronné Inca avec une grande solennité, et Pizarre organisa à Cuzco une municipalité (24 mars 1534). Il prit lui-même le titre de gouverneur, ajouté à celui de capitaine général qu'il avait porté jusqu'alors. Le Père Valverde fut fait évêque de Cuzco. On construisit une cathédrale, un monastère, des couvents; tous les temples furent transformés en églises.

Le Pérou conquis : fondation de Lima. — La nouvelle parvint à Cuzco que Pedro de Alvarado, officier de Cortez et gouverneur du Guatemala, ayant sous ses ordres 500 hommes, dont moitié de la cavalerie, et plus de 2000 Indiens, venait de débarquer non loin de Quito (mars 1534), capitale des royaumes du nord, dont Benalcazar faisait dans le même temps la conquête pour Pizarre. Celui-ci envoya Almagro pour savoir ce que voulait Alvarado. Au lieu de se battre, on négocia. Le lieutenant de Cortez livra, pour 100 000 pesos, son armée, sa flotte, ses provisions et munitions.

Le 6 janvier 1535, jour de l'Épiphanie, Pizarre fonda la capitale future du Pérou espagnol, Lima (Ciudad de los Reyes).

Son frère était parti pour l'Espagne (fin 1533), où il arriva en janvier 1534. Avec le « cinquième » royal, il apportait un demi-million de pesos d'or, outre les sommes appartenant à des aventuriers. Le roi confirma les concessions faites à Pizarre et les étendit de soixante-dix lieues au sud; il concéda en outre à Almagro deux cents lieues de pays (sous le nom de *Nouvelle-Tolède*) à partir de la limite méridionale du territoire de Pizarre dénommé *Nouvelle-Castille*. On sait que les noms indigènes de *Pérou* et *Chili* ont prévalu. Almagro, envoyé par Pizarre à Cuzco pour y prendre le commandement et conquérir les pays situés au sud du Pérou, commença dès lors à prétendre que Cuzco était située au sud du territoire concédé à Pizarre. La querelle fut provisoirement arrangée, le 12 juin 1535.

Révolte des Péruviens. — Almagro partit pour l'expédition du Chili, tandis que Pizarre allait fonder Trujillo sur la côte et pousser la construction de Lima. Il établit de nombreux *repartimientos* de terres et d'Indiens. L'oppression des indigènes devint en peu de temps si écrasante que ces populations, malgré leur douceur, finirent par se révolter. Manco se mit à leur tête; des nuées de Péruviens se ruèrent autour de la ville de Cuzco, où commandait Fernand, firent le siège de la place et s'emparèrent de la citadelle (février 1536). Ceux des Espagnols qui vivaient dans des plantations isolées avaient été massacrés. En même temps, Trujillo et Lima étaient assiégées. La citadelle de Cuzco fut reprise aux Indiens, mais Juan, frère de Pizarre,

périt dans le combat. Pizarre expédia sur Cuzco plus de 400 hommes, dont 200 cavaliers, en quatre détachements. Tous périrent dans la traversée des Andes. Il fallut alors demander secours aux gouverneurs de Panama, de Guatemala, du Mexique. Les renforts arrivèrent nombreux et gagnèrent Cuzco. Les Espagnols ayant tenu bon pendant six mois, les Péruviens se découragèrent et la ville fut bientôt dégagée.

Les guerres entre Espagnols : Pizarre, les deux Almagro, Vaca de Castro, Blasco Nuñez. — Un autre péril surgit pour Pizarre. Almagro, n'ayant trouvé au Chili que des déserts ou une population très hostile, avait rebroussé chemin. Les soldats eux-mêmes le poussaient à s'emparer de Cuzco, qu'il considérait toujours comme faisant partie de son lot. Après avoir traversé, à l'ouest des Andes, les affreuses solitudes d'Atacama et d'Arequipa, il arriva devant Cuzco en avril 1537, s'en empara par une surprise de nuit et fit prisonnier Fernand Pizarre. Puis il alla au-devant d'Alonso de Alvarado, lieutenant de Pizarre, qui occupait avec 500 hommes la ville de Xauxa à treize lieues de Cuzco, et lui livra, le 12 juillet 1537, la bataille d'Abancay, où Alvarado fut battu et pris. Déjà Almagro marchait sur Lima. Les deux rivaux eurent une entrevue, le 13 novembre 1537, à Mala. Il fut entendu que l'affaire des limites serait soumise à un arbitrage, qu'Almagro dans l'intervalle occuperait Cuzco et que Fernand, remis en liberté, quitterait l'Amérique. Cette convention ne fut pas exécutée. Au lieu de quitter l'Amérique, Fernand, à la tête d'une troupe nombreuse, se mit en route pour reprendre Cuzco à Almagro. Il rencontra ce dernier (avril 1538) à Las Salinas, mit son armée en déroute, lui tua plus de 200 hommes, et le fit prisonnier. La comédie d'un procès fut organisée contre Almagro. Condamné le 8 juillet 1538, il fut mis à mort; il avait soixante-dix ans.

François Pizarre feignit d'être attristé de l'exécution et fit bon accueil au fils d'Almagro, Diego, qui, ignorant encore le sort de son père, venait supplier le gouverneur de l'épargner. Après une entrée triomphale à Cuzco, il pourvut ses frères Fernand et Gonzalo, de *repartimientos* énormes. Il donna spé-

cialement à Gonzalo le district de Charcas (région du lac Titicaca), qui comprenait les mines de Porco et de Potosi.

Diego de Alvarado et d'autres amis d'Almagro avaient quitté le Pérou, se rendant en Espagne pour réclamer en faveur du jeune Diego, fils d'Almagro. Fernand Pizarre les suivit bientôt avec un trésor énorme (1539). Lorsqu'il arriva dans la métropole, il fut jeté en prison comme coupable du meurtre d'Almagro et y resta vingt années.

Les rapports faits au gouvernement espagnol sur les événements du Pérou représentaient ce pays comme se trouvant dans un état de désordre qui exigeait une intervention immédiate de l'autorité souveraine. La nécessité de protéger les indigènes et les Espagnols eux-mêmes contre la tyrannie de Pizarre était évidente. On envoya, pour exercer un contrôle suffisant, et qui cependant ne poussât pas Pizarre à une révolte ouverte, le licencié Vaca de Castro, membre de l'Audience royale de Valladolid. Il devait paraître devant Pizarre en qualité de juge royal et s'entendre avec lui pour corriger les abus; en cas de mort du conquérant, il produirait son brevet de gouverneur royal. Il partit de Séville dans l'automne de 1540.

Durant tout l'hiver de 1539 à 1540 le Pérou fut dans une situation très troublée. L'Inca Manco tenait la campagne dans les Andes entre Cuzco et la côte. Pizarre, cependant, fondait des villes, Guamanga, la Plata (ville d'argent), Arequipa, encourageait le commerce, stimulait l'industrie, l'agriculture, le travail des mines. Il songeait à de nouvelles expéditions et envoyait Pedro de Valdivia au Chili. Gonzalo Pizarre gouvernait à Quito, avec mission d'explorer à l'est la région des hauts affluents de l'Amazone, « pays de la cannelle [1] ».

1. Il partit au commencement de 1540 avec 350 Espagnols, 4000 Indiens, 150 chevaux, 5000 porcs, des chiens, etc. Cette troupe eut à subir des souffrances inouïes, atteignit le Napo, en descendit le cours jusqu'au confluent avec l'Amazone et revint, réduite de plus de moitié, par une route plus septentrionale, aussi hérissée de difficultés que celle qu'elle avait suivie au départ (1542). Sur le Napo, Gonzalo avait confié une grande barque à Orellana pour prendre l'avance et préparer à la troupe une installation sur le bas de la rivière. Orellana, trahissant sa mission, avait descendu le Napo, puis tout l'Amazone, atteint l'Océan, et était allé en Espagne raconter son exploit et décrire les nations d' « Amazones » qu'il affirmait avoir vues. Il réunit en peu de temps 500 hommes pour conquérir ces régions. Mais il mourut dans la traversée, et son armement se dispersa.

Les « hommes du Chili », partisans des Almagro, étaient réduits par Pizarre à un tel désespoir et à une pauvreté si misérable qu'ils se résolurent à un crime pour se débarrasser du tyran. La confiance de Pizarre en sa puissance était telle, que, quoique averti, il ne prit aucune précaution, et fut assassiné dans son hôtel, à Lima, le 26 juin 1541. Diego Almagro fut proclamé gouverneur et capitaine du Pérou.

Vaca de Castro, arrivé au port de Buena-Ventura au printemps de 1541, apprit trois mois plus tard, à Popoyan, la mort de Pizarre. Il marcha sur Quito, et montra la commission qui l'autorisait à prendre le gouvernement en cas de mort de Pizarre. A Lima les insurgés s'organisaient. Almagro se rendit à Cuzco, tira de l'argent des mines de la Plata, fit fondre des canons, fabriquer des armes, gagna l'alliance de l'Inca Manco et se créa une forte armée de 500 hommes. Vaca de Castro rétablit l'autorité royale à Lima (1542), et marcha contre Almagro avec 700 hommes. La rencontre eut lieu, le 16 septembre 1542, dans les plaines de Chupas. Almagro et Carbajal y furent complètement battus. Vaca de Castro entra à Cuzco et fit décapiter Almagro avec un grand nombre de ses partisans. Pour se débarrasser de Gonzalo Pizarre, il le relégua dans ses propriétés de Charcas, à la Plata. A cette époque Charles-Quint, revenu d'Allemagne, s'occupait du Nouveau-Monde. Las Casas lui remettait (1542) son mémoire sur la *Destruction des Indes*. Un concile, composé de juristes et de théologiens, fut convoqué à Valladolid pour préparer des lois pour les colonies. Le résultat fut un code d'ordonnances (nov. 1543) qui protégeaient les indigènes contre les mauvais traitements et le travail excessif et réduisaient les *repartimientos*. Il fut résolu qu'on enverrait au Pérou un vice-roi et une Audience royale, composée de quatre juges. Lorsque cette législation fut connue au Pérou, elle y provoqua une révolution, chacun se sentant menacé dans sa propriété. Les mécontents commencèrent à se tourner vers Gonzalo Pizarre.

Le vice-roi choisi par l'empereur fut Blasco Nuñez Vela. Il s'embarqua avec les quatre juges de l'Audience et arriva le 4 mars 1544 à Tumbez. Dans le même temps Gonzalo Pizarre

arrivait à Cuzco et se faisait nommer par la municipalité délégué général du Pérou et capitaine général.

Blasco Nuñez entra le 17 mai 1544 à Lima, où il fut reçu en grande pompe par Vaca de Castro et les autorités municipales. Il déclara ne pas pouvoir suspendre l'exécution des ordonnances, offrant seulement de se joindre aux colons pour solliciter dans un mémoire adressé à l'Empereur le rappel des lois détestées. Puis il se brouilla avec les juges de l'Audiencia, fit arrêter Castro et tua de sa main un des habitants de Lima. Les juges l'arrêtèrent à leur tour, puis déclarèrent suspendues les ordonnances. Gonzalo Pizarre approchant, ils se décidèrent à reconnaître son autorité. Il entra dans Lima, en ordre de bataille, avec 1200 Espagnols, de lourds canons et plusieurs milliers d'Indiens (28 octobre 1544).

Blasco Nuñez ayant réussi à s'évader (octobre 1544) et à occuper Quito, Gonzalo Pizarre et Carbajal le poursuivirent (mai 1545). La campagne dura huit mois. Enfin le vice-roi sortit de Quito le 18 janvier 1546, rencontra l'ennemi dans les plaines d'Anaquito et fut battu et tué. Après un séjour de six mois à Quito, Gonzalo Pizarre rentra dans la capitale, escorté de l'archevêque de Lima et des évêques de Cuzco, de Quito et de Bogota. Il s'installa dans le palais de son frère et devint maître absolu du Pérou. Il avait une flotte de vingt navires à Panama, et un corps de troupes à Nombre de Dios. Il occupait donc les portes de l'Amérique du Sud. On lui conseillait de se rendre tout à fait indépendant, de se proclamer roi.

Gasca rétablit l'autorité royale. — Lorsque les événements antérieurs à la bataille d'Anaquito furent connus en Espagne, le gouvernement résolut de recourir à des mesures de conciliation. Il choisit un ecclésiatique de haut renom, Pedro de la Gasca, et, sous le titre de président de l'Audience royale, lui confia des pouvoirs extraordinaires, allant jusqu'à l'octroi de l'amnistie complète à tous les rebelles qui se soumettraient. Gasca arriva en juillet à Nombre de Dios, d'où il gagna Panama. Il resta là cinq mois, essayant par la persuasion d'obtenir la soumission de Pizarre ou de ses lieutenants. Il réussit auprès de l'officier à qui Gonzalo avait confié le commandement de sa

flotte, et fut maître des navires de l'insurgé (19 novembre 1546). Bientôt son escadre parut devant Lima. Pizarre vit un grand nombre de ses partisans passer au parti royal, et il apprit en même temps que Diego Centeno, le seul lieutenant de Blasco Nuñez qu'il n'eût pu vaincre, avait occupé Cuzco et envahi la province de Charcas, tenant avec 1000 hommes les rives du lac Titicaca. Atterré de tant de défections, il courut au plus pressé et dirigea son armée sur Diego Centeno, qu'il atteignit à Huarina. Les arquebusiers de Carbajal gagnèrent pour Pizarre la victoire, un instant perdue par sa cavalerie (26 octobre 1547). Mais Gasca, ayant réuni une forte armée, fut rejoint par Valdivia, le conquérant du Chili, franchit l'Apurimac, somma une dernière fois Gonzalo et, sur son refus, se prépara à lui livrer bataille à Xaquixaguana (8 avril 1547). Il n'y eut pas de bataille. Cepeda, le premier, trahit Pizarre en passant à l'ennemi; d'autres le suivirent; toute l'armée du rebelle se débanda. Carbajal et Pizarre furent pris, condamnés et exécutés (le premier écartelé, le second décapité).

Gasca resta quinze mois encore à Lima, pour organiser la Nouvelle-Castille, placée désormais sous l'autorité royale directe, comme l'était déjà la Nouvelle-Espagne.

Nouvelle-Grenade et Venezuela. — Les rivages de la Colombie sur le golfe du Mexique, depuis la lagune de Chiriqui jusqu'à la péninsule de Goajiros, avaient été visités depuis 1499 par Bastidas, Colomb, Hojeda et Vespucci. Puis la communication entre les deux Océans fut bientôt régulièrement établie par les deux ports de Porto-Bello sur le golfe du Mexique et de Panama sur le Pacifique. Andagoya, en 1522, explora la côte à l'est de l'isthme et la longea jusqu'à Cali. Pizarre et Almagro, de 1524 à 1527, poussèrent l'exploration jusqu'à la baie de Guayaquil. La configuration maritime de la Colombie se trouvait ainsi déterminée. L'intérieur ne tarda pas à être exploré à son tour. En 1525, fut fondée la ville de Santa-Marta, à l'est du Magdalena; les aventuriers établis en ce point explorèrent la Sierra-Nevada et les vallées voisines. Charles-Quint, étant un jour pressé d'argent, vendit aux Velsers, banquiers d'Augsbourg, le territoire compris sous le nom actuel de Venezuela (1528),

comme fief héréditaire de la couronne, avec autorisation pour les concessionnaires de réduire en esclavage les indigènes qui ne voudraient pas se convertir ou feraient obstacle à la conquête. Les Velsers envoyèrent au Venezuela des soldats de fortune, comme Ambrosius Alfinger, qui, se lançant à la recherche des mines d'or, livrèrent le malheureux pays au pillage, tuant tout ce qui leur résistait, ou enlevant les Indiens pour les vendre à Coro, où ils établirent un marché d'esclaves. Après avoir épuisé la région à force d'exactions et de cruautés, les Allemands l'abandonnèrent aux Espagnols (1540).

Pedro de Heredia, gouverneur de Santa-Maria, obtint en 1532 la concession vacante de la Nouvelle-Andalousie. Il fonda Cartagena (1533), à l'ouest de l'embouchure du Magdalena. De fréquentes expéditions dans l'intérieur, dirigées par Pedro lui-même, par son frère Alonso et par son lieutenant Francisco Cesar, mirent les Espagnols en possession d'une énorme quantité d'or (1534). César pénétra jusqu'au plateau d'Antioquia et revint chargé d'or, mais fuyant à marches forcées une tribu d'indigènes qu'il n'avait pu vaincre. En 1536, eut lieu la grande expédition de Quesada vers le plateau de Cundinamarca.

Les Muyscas soumis par Quesada. — Ce plateau était le centre du pays et de la puissance des Muyscas. La Colombie aurait, si l'on en croit les chroniqueurs, contenu deux millions d'habitants au temps de la conquête. Le plateau était couvert de villes et de temples. L'or y était en grande abondance. Les Muyscas, gens de la langue *chibcha*, avaient été civilisés par le héros ou dieu *Bochicas*. Ils adoraient le Soleil, les astres, les forces de la nature. Le pays comptait divers États distincts, et le plateau de Cundinamarca était lui-même divisé en deux royaumes, dont les chefs se faisaient la guerre. Les mœurs avaient beaucoup d'analogie avec celles des Mexicains et les institutions sociales avec celles des Péruviens. Les sacrifices d'enfants aux fêtes du Soleil et aux renouvellements de cycles, l'absolutisme des chefs, la division du peuple en castes, en formaient les traits principaux. Le fer était inconnu; point de bêtes de somme; les instruments de labour en bois ou en pierre. Les productions principales étaient le maïs, la pomme de terre,

le manioc, la coca, plante sacrée. Des salines et des mines d'or donnaient aux Muyscas les éléments d'un trafic assez actif avec les populations de la plaine. L'or étant très commun, ils en faisaient d'innombrables figurines; leur industrie principale était le tissage d'étoffes de coton ornées de dessins aux couleurs brillantes. Les maisons étaient de bois et d'argile; il existe quelques ruines d'édifices en pierre. Le pays, comme celui des Péruviens, était sillonné de routes, quelques-unes dallées. Des grottes sacrées renfermant de nombreuses momies assises en cercle, et des tombeaux isolés (*huacas*), semblables à ceux du Pérou, contenant des ornements d'or, attestent l'importance donnée chez ce peuple aux cérémonies d'inhumation.

Quesada battit les Muyscas; puis, non loin de la capitale indienne, il fonda (5 août 1538), sur le Funza ou Bogota supérieur, la capitale actuelle de la Colombie, Santa-Fé de Bogota (2645 mètres d'altitude). Il fallut des luttes incessantes pour soumettre ou plutôt exterminer les nombreuses tribus voisines. La Nouvelle-Grenade fournit plus d'or que le Pérou et le Mexique (où prédomina surtout la production de l'argent). Les Espagnols en recueillirent surtout dans les *huacas*, où longtemps se firent de fructueuses razzias. Ce fut une profession (*huaqueros*) de découvrir dans ces déserts les sépultures à violer.

Quesada venait à peine de fonder Bogota lorsqu'il apprit que, de deux autres côtés, le plateau était abordé par des Européens. De l'est arrivait Fredeman, lieutenant de Georg von Spier, qui gouvernait encore à Coro pour les banquiers d'Augsbourg; par le sud était venu Benalcazar, lieutenant de Pizarre, et gouverneur de Quito. Fredeman avait remonté les hautes vallées des affluents de l'Orénoque; Benalcazar avait fondé Cali, colonisé Poyapan, exploré les sources du Cauca et celles du Magdalena avant de gravir les pentes de la Cordillère. Chacun des explorateurs-conquérants avait 160 hommes. Au lieu de s'attaquer, ils s'entendirent. Il fut conclu que les trois officiers s'embarqueraient pour l'Espagne afin de rendre compte de tout au roi (1539).

Les mines. — Au Mexique les grandes exploitations, telles que celles du Guanajato (Veta-Madre) et du Zacatecas, ne furent sérieusement organisées que dans la seconde moitié du xvi[e] siècle;

au contraire, les mines d'argent de la région du lac Titicaca furent productives dès le lendemain de la conquête, tant on y enfouit de milliers d'indigènes. La mine de Potosi fut découverte en 1545 et se révéla si riche que, dès les premières années, le cinquième dû au roi s'y éleva à un million et demi de piastres et que, de 1547 à 1574, elle fournit 76 millions de pesos.

La Nouvelle-Grenade se couvrit assez vite d'embryons d'établissements : après Santa-Marta, Cartagena et Santa-Fé de Bogota, Tolu fondée sur le Rio Sinu par Alonso de Heredia (1535), Popoyan et Cali par Benalcazar (1536), Cartago sur le Cauca (1540), Antioquia (1541), Arma, autre création de Benalcazar (1542), Rio Hacha (1545), Timana, Neiva sur le Magdalena (1550), Mariquita, où mourut Quesada. Plusieurs de ces localités durent être défendues longtemps contre des attaques acharnées. Il fallut vingt années aux Espagnols pour se rendre maîtres des mines, et ce résultat ne put être obtenu que par l'extermination complète des Indiens de la région. En 1550 (7 avril) fut établie solennellement, à Santa-Fé de Bogota, l'Audience royale de la Nouvelle-Grenade.

Au Venezuela, Nueva-Cadiz dans l'île de Cubagua et Nuevo-Toledo, plus tard Cumana, furent les premiers établissements espagnols (1520). Maracapano était, dès 1540, une petite ville florissante. A l'ouest, Coro fut fondée en 1527 par Ampues. San-Felipe s'éleva en 1551, Nueva-Segovia en 1552, Merida en 1558 (sous le nom de Santiago de los Caballeros).

Bolivie et Brésil. — Dans la Bolivie, Alonso de Mendoza remplaça, au milieu du XVI[e] siècle, le village indien de Chuquiabo par un établissement espagnol nommé Nuestra-Senora de la Paz. La ville de Porco, puis celle de Potosi furent fondées en 1545, celle-ci sous le nom de Villa Imperial, à 4060 mètres au-dessus du niveau de la mer, au pied du *cerro* (montagne) de Potosi (4688 mètres), qui a donné depuis cette époque plus de 8 milliards de francs en lingots d'argent.

Les premiers essais de colonisation au Brésil eurent lieu en 1531, mais Bahia ne fut fondée qu'en 1549 et l'histoire du Brésil ne commence réellement qu'avec la tentative faite par le huguenot français Villegagnon (1555) pour fonder, dans la baie de

Rio-de-Janeiro, une colonie sous le nom de *France Antarctique*, que les Portugais supprimèrent bientôt, fondant eux-mêmes en 1567 la ville de Rio-de-Janeiro.

Chili et Argentine. — Almagro, en 1535, ne fit qu'une apparition au Chili, contrée quichua, baptisée par Charles-Quint et par le conseil des Indes du nom de *Nouvelle-Tolède*. Pedro de Valdivia reprit le chemin du Chili en 1540, dépassa Coquimbo et fonda Santiago (1541). Il mourut chez les Araucans [1] d'un coup de massue. Après lui Garcia Hurtado de Mendoza pénétra dans l'île de Chiloé (1558). Mais les Araucans restèrent indépendants.

Solis avait été tué par les Indiens à l'entrée du Rio de la Plata en 1516. Sébastien Cabot, dix années plus tard, visita de nouveau ces parages, et explora pour le compte de l'Espagne le haut Parana, le Paraguay, le Rio Vermejo; il perdit dans de continuels combats contre les indigènes un grand nombre de ses compagnons. Neuf ans plus tard encore Mendoza atterrit au lieu où est aujourd'hui Buenos-Ayres. Un de ses officiers, Ayolas, remonta le Paraguay, passa devant le Vermejo et le Pilcomayo, et prit terre en un point nommé Lambaré, nom qu'il changea en celui d'Asuncion, et cette localité fut le premier chef-lieu des provinces espagnoles du bassin de la Plata.

Mendoza commandait en 1535 la plus forte expédition que l'Espagne eût envoyée dans ces régions : 2500 hommes et 500 chevaux. Il suivit la rive méridionale du fleuve et s'arrêta à l'entrée d'un ruisseau. Pendant six mois il lui fallut combattre sur ce coin de pays plat et désolé; il perdit 2000 de ses hommes et partit. Buenos-Ayres ne fut fondée que dans la seconde partie du XVIe siècle.

En 1542, Alvar Nuñez débarqua à Sainte-Catherine, au Brésil, et se rendit par terre au Paraguay qu'il remonta jusque chez les Chiquitos. D'un autre côté, Roxas s'avança par le Tucuman vers le haut Pérou, et des communications furent établies, à travers ces distances énormes, entre les deux colonies.

1. Araucans, nom quichua prononcé d'une voix très gutturale, *aucaes*, rebelles.

VI. — Les explorations dans l'Amérique du Nord.

Les Espagnols : Aillon, Narvaez, Ulloa, Coronado. — Le merveilleux succès de l'aventure de Cortez au Mexique suscita d'autres expéditions analogues, mais qui n'eurent point le même succès. Ponce de Léon avait déjà échoué sur les côtes de la Floride. Vasquez de Aillon tenta (1526) de coloniser la partie de la côte qui comprend aujourd'hui la Géorgie et les Carolines. Il avait déjà visité ce pays en 1523 et l'avait nommé *Chicora*. Son armement était plus fort que celui de Cortez, 500 hommes et 90 chevaux; il périt dans l'expédition et 150 seulement de ses hommes rentrèrent à Santo-Domingo. Gomez, un compagnon de Magellan, explora le même littoral, mais cette expédition et d'autres du même genre n'eurent pour objet que l'enlèvement d'indigènes destinés aux plantations des îles, où déjà toute la population à peau cuivrée avait péri. Panfilo de Narvaez débarqua avec 300 hommes (1528) dans la baie d'Apalachee, sur la côte occidentale de la presqu'île floridienne. Après une incursion dans l'intérieur, où il traversa d'épaisses forêts de pins, des marécages et des rivières, il revint à la côte (baie de Pensacola), qu'il suivit en barques jusqu'au Mississipi. Emporté au large par une tempête, il ne reparut plus. Ses compagnons, jetés sur le littoral, y périrent de faim et de maladie, à l'exception de quatre qui, ayant gagné la confiance des Indiens en se faisant passer pour devins et médecins, vécurent huit années au milieu des tribus de Peaux-Rouges et parvinrent au Mexique par la Louisiane, le Texas et la Sonora, après des aventures extraordinaires racontées par l'un d'eux, Alvar Nuñez Cabeça de Vaca. C'est dans ce voyage que les explorateurs de hasard virent (1536) les sept fameuses cités de Cibola qu'une légende disait avoir été fondées jadis par les sept évêques venus du Portugal. Le frère Marcos de Niza partit de Culiacan (1539), avec un des compagnons de Cabeça de Vaca, pour visiter ces villes merveilleuses du Nord. Il atteignit et put explorer les pueblos des Zuñis et des Moquis et rapporta

d'extravagants récits de la richesse de ce peuple et de la magnificence des cités.

Excité par ces rapports, Cortez, peu de temps avant son départ définitif pour l'Espagne, envoya du port d'Acapulco Francisco de Ulloa continuer par mer les découvertes. Avec trois bâtiments, Ulloa explora le golfe de Californie jusqu'à l'embouchure du Colorado, puis, doublant au retour la pointe de la Basse-Californie, suivit la côte du Pacifique vers le nord; ce voyage fut sans résultat. Francisco Vasquez de Coronado, gouverneur de la Nouvelle-Galice (partie détachée de la Nouvelle-Espagne), entreprit (1540) une expédition par terre dans les régions du Nord. Avec 350 Espagnols et 800 Indiens, il longea, partant de Culiacan, les côtes du golfe de Californie. De la Sonora il suivit la vallée du Gila, franchit la chaîne de la Sierra-Madre, et rencontra le Rio Grande del Norte. Remontant ce fleuve, il s'enfonça au nord dans le désert, vit succéder aux plaines arides le chaos de montagnes du Colorado, et l'explora peut-être jusqu'au 40° (latitude de Denver). Il rentra au Mexique en 1542. Ces immenses déserts n'offraient rien à conquérir, rien à piller.

Soto dans la vallée du Mississipi. — Coronado rapportait au moins des notions géographiques de son excursion de deux années dans le Nouveau-Mexique. Hernandez de Soto entreprit dans le même temps (1539-1543), dans la vallée du Mississipi, une grande expédition qui resta stérile. L'imagination populaire se nourrissait encore des récits fabuleux sur les richesses inouïes de la contrée mystérieuse située au nord des possessions espagnoles. Des forêts vierges, d'affreux marécages en protégeaient l'accès. Mais si l'on perçait une fois cette enceinte, on trouverait de l'or et des pierres précieuses bien plus que n'en avaient donné le Mexique et le Pérou. A l'appel de Soto, une foule d'aventuriers s'enrôlèrent en Espagne. Il choisit 600 hommes et s'embarqua pour Cuba. Son armée se grossit encore dans cette île, et lorsqu'il aborda la côte de la Floride à Tampa, il avait un millier de combattants et 300 chevaux. Il se mit en marche dans un pays complètement inconnu, sans aucune donnée sur la route à suivre. De la Floride, l'armée

gagna la Géorgie, inclina à l'ouest, rencontra la rivière Alabama, et en suivit le cours jusqu'à l'embouchure dans le golfe du Mexique. Soto dut livrer aux Indiens, près de la baie de Mobile, un furieux combat, où il leur tua 2500 hommes, mais perdit lui-même 18 morts, 150 blessés et 80 chevaux. Les vainqueurs, déjà bien diminués en nombre, se dirigèrent de nouveau dans l'intérieur et traversèrent le pays des Chickasaws. Une nuit les Indiens réussirent à mettre le feu au camp des Espagnols. Tout fut consumé, armes, vêtements, provisions, chevaux et porcs. Soto et ses compagnons, dans le dénûment le plus complet, arrivèrent au Mississipi. Ce voyage épique avait duré deux ans depuis le débarquement dans la baie de Tampa. Une autre année se passa en courses vaines sur la rive droite du Mississipi, dans la région du bas Missouri, en Arkansas, sur les bords de la rivière Rouge. Toujours le désert, l'immensité des plaines noyées, les océans d'herbes ou les forêts impénétrables; de rares tribus d'indigènes misérables, disséminées dans ces vastes solitudes. Soto, désespéré, mourut (1542). Son corps fut jeté, la nuit, dans le Mississipi, pour que les Indiens ne connussent pas la disparition du grand chef. Les survivants de l'expédition errèrent encore dans l'Ouest, puis revinrent au fleuve, y construisirent quelques bateaux non pontés, s'y entassèrent, et, après trois mois de navigation, débarquèrent (1543), au nombre de 311, sur la côte de la Nouvelle-Espagne, à Tampico.

La triste issue de cette entreprise, la plus importante qui eût encore été tentée au nord des Antilles, coïncidant avec les résultats négatifs de l'expédition de Coronado, dégoûta pour quelque temps de l'Amérique du Nord non mexicaine les amateurs d'aventures. Ce fut dans l'Amérique du Sud que l'on chercha désormais le fameux *El Dorado* (l'homme d'Or ou le palais d'Or). Vingt-deux années devaient s'écouler entre la mort de Soto (1542) et la fondation, en Floride, du poste de San-Agostino (Saint-Augustine des Américains; 1564).

Verazzano ; Jacques Cartier; la Nouvelle-France (1534-1542). — Après les voyages des Cabot sur les côtes septentrionales de l'Amérique, les parages de Terre-Neuve furent régulièrement fréquentés chaque année par des pêcheurs

d'Angleterre, de France et d'Espagne. Au milieu du XVIe siècle plus de cent bateaux des trois nations prenaient part aux pêcheries, et cette industrie avait acquis assez d'importance pour qu'un acte spécial du Parlement anglais protégeât les marins britanniques qui s'y adonnaient. Mais la France, non contente d'envoyer ses Normands et ses Basques pêcher la morue au grand banc, s'étaient déjà créé des droits sur le continent par plusieurs expéditions.

Giovanni Verazzano, capitaine de navire florentin, fut chargé par François Ier d'explorer les côtes du Nouveau-Monde et de lui adresser une relation sur les résultats de son voyage. Verazzano partit en janvier 1524 avec une caravelle, le *Dauphin*, arriva au 34° (Wilmington, Caroline du Nord), navigua pendant cinquante lieues au sud, puis remonta vers le nord, longea la côte jusqu'à la Nouvelle-Écosse et rentra à Dieppe en juillet. François Ier n'eut pas le temps de s'intéresser à sa relation.

Dix années plus tard, Chabot, amiral de France, envoya un marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, explorer les côtes américaines voisines de Terre-Neuve. Dans un premier voyage, Cartier fit le tour de cette terre dont on ne savait jusque-là si elle était une île ou une péninsule, prit possession du territoire situé à l'embouchure du Saint-Laurent, pénétra dans l'estuaire, et rentra avant l'hiver à Saint-Malo, ayant traversé l'Atlantique en vingt jours à l'aller, en trente au retour. Ce voyage heureux mit la « Nouvelle-France » à la mode. L'année suivante, Cartier partit avec trois bâtiments que montaient des colons et parmi ceux-ci quelques gentilshommes, remonta le fleuve Hochelaga, qu'il avait exploré en 1534, et lui donna le nom de Saint-Laurent. Les navires jetèrent l'ancre au pied du promontoire où devait s'élever Québec près de cent ans plus tard. Après avoir remonté le fleuve jusqu'au lieu qui sera Montréal, il passa l'hiver dans l'île d'Orléans. La petite colonie eut à souffrir cruellement du froid. D'ailleurs l'expédition était un échec puisqu'on n'avait trouvé ni or ni pierres précieuses. Cartier rembarqua tout son monde au printemps de 1535.

Quatre années s'écoulèrent sans tentative nouvelle. En 1540 François de la Roque, seigneur de Roberval, gentilhomme

picard, obtint de François I[er] le titre de vice-roi et lieutenant général de tous les territoires et îles situés près du golfe ou sur les rives du Saint-Laurent, avec l'autorisation de faire des conquêtes et d'établir une colonie. Jacques Cartier fut engagé comme capitaine général et chef pilote. Les deux hommes ne s'entendirent pas. Cartier partit (1541), passa de nouveau tout un hiver dans l'île d'Orléans, et reprit (1542) avec les colons la route de la France. Près de Terre-Neuve, il rencontra Roberval qui arrivait avec une seconde troupe, mais celui-ci ne put décider le capitaine général à l'accompagner au Canada. Roberval passa aussi un hiver à l'île d'Orléans; le froid, la faim et la maladie l'en chassèrent au printemps de 1543. Quelques années plus tard, il fit un troisième voyage, mais on n'eut de lui et de son équipage aucune nouvelle. La Nouvelle-France tomba dans l'oubli pour cinquante années.

BIBLIOGRAPHIE

Des renseignements bibliographiques très complets se trouvent dans la plupart des ouvrages généraux comme **H.-H. Bancroft**, *Native Races*, 1875, et *History of the Pacific States*, 1883, — et **J. Winsor**, *Narrative and Critical History of the United States*, Boston, 1889. — Aussi dans **H. Harrisse**, *Bibliotheca Americana vetustissima*, New-York, 1866. — Additions à la *Bibliotheca*, Paris, 1872. — **Ch. Leclerc**, *Bibliotheca Americana*, Paris, 1872.

Géographie (du moyen âge au XVI[e] siècle). — Outre la littérature spéciale sur les Vikings, l'*Atlas* du Portugais **Santarem**, Paris, 1842, la *Géographie* de **Lelewel**, Bruxelles, 1852. — **Ghillany**, sur Martin Behaim, 1853. — **Kunstmann**, *Die Entdeckung Amerikas*, Münich, 1859. — **H. Stevens**, *The Earliers Discoveries in America*, New-Haven, 1869. — **Anderson**, *America no discovered by Columbus*, Chicago, 1874. — **J.-G. Kohl**, *A History of the Discovery of the East Coast of North America*, Portland, 1869. — Éditions diverses du *Ptolémée* : Angelo, 1475; Donis, 1482; Marcus de Bénévent, 1508; Sylvanus, 1511, etc.

Biographies de Colomb. — Elles sont innombrables. **Washington Irving**, *Life and Voyages of Columbus and his companions*, Londres, 1831, a résumé et absorbé tous les travaux précédents, et a servi de modèle aux ouvrages ultérieurs jusqu'à ce que **H. Harrisse** eût renouvelé entièrement le sujet (depuis 1872) dans plusieurs de ses livres, surtout dans *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille*, 2 vol., 1884. A citer encore : **Luigi Bossi**, Milan, 1818; **Crampton**, Londres, 1859; **Canale**, Florence, 1863; **Helps**, Londres, 1869; **Ortega** et **Frias**, Madrid, 1874; **Roselly de Lorgues**, Paris, 1878 et 1886; **Schott**, Berlin, 1878; **Gaffarel**, *Découverte de l'Amérique*, Paris, 1892.

Documents. — Les Archives des Indes : *Archivo de Simancas* à Simancas, *Archivo general de Indias* à Séville, *Archivo secreto del Consejo de Indias*,

ont donné les collections suivantes : **Muñoz**, *Historia del Nuevo Mundo*, publiée en 1793. — **Barcia**, *Historiadores primitivos*, Madrid, 1749. — **M. F. de Navarrette**, *Coleccion de los Viages y Descubrimientos*, 7 vol., 1825-1845. — **H. Ternaux-Compans**, *Relations et mémoires originaux*, 20 vol., 1837-1841. — Collection officielle de documents inédits (Pacheco, Cardenas et Mendoza pour les premiers volumes), 32 vol., Madrid, de 1864 à 1881.

Ouvrages généraux anciens. — Sur les découvertes et les conquêtes : — **Las Casas**, *Historia de las Indias*, trois décades jusqu'en 1520, composée de 1527 à 1561, imprimée en 1876. — **G. F. Oviedo**, *Sumario*, Tolède, 1526; *Historia general y natural de las Indias*, Séville, 1535, imprimée complète en 1855. — **P. Martire d'Anghiera** (Pierre Martyr), *De Orbe Novo Decades*, Alcala, 1530. — **F. L. de Gomara**, *Historia General de las Indias* (Pérou et Mexique), 1553. — **A. de Herrera**, *Historia General de los hechos de los Castellanos en las Islas*, en quatre décades, Madrid, 1601. — **G. de Acosta**, *Historia natural y moral de las Indias*, Barcelone, 1591.

Relations de voyages (collections anciennes). — **Grynæus**, *Novus orbis regionum*, 1532. — **Ramusio**, *Navigationi e Viaggi*, Venise, 1550-1565. — **R. Hakluyt**, *Principal Navigations*, London, 1582-1600; réimp. Londres, 1809. — **Purchas**, *His Pilgrimages or Relations of the World and the religion*, London, 1613.

Ouvrages généraux modernes. — **Robertson**, *History of America*, 1877. — **Humboldt**, *Examen critique*, Paris, 1836-1839, et autres ouvrages. —**Prescott**, sur le Mexique et le Pérou, 1843-1847. — **H.-H. Bancroft** et **J. Winsor**, cités plus haut. — **H. Harrisse**, *Jean et Sébastien Cabot*, Paris, 1882.— Sur Vespucci, le *Novus Orbis* de **Grynæus**, **Navarrete**, **d'Avezac** (1858), et divers ouvrages de **Varnhagen**, de 1858 à 1865.

Amérique précolombienne. — **L. de Rosny**, *Les Sources de l'histoire antécolombienne* (*Société d'ethnographie*), 1877. — **Pinart**, *Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaine*, 1875. — **J. Winsor**, *Aboriginal America*, 1889. — Nombreux ouvrages américains sur les populations indigènes et les *mounds* : **M. Culloch**, *Recherches archéologiques*, 1829; —**Gallatin**, *Notes on the Nations of Mexico*, 1845; — **Squier et Davis**, **Priest**, **Morton**, **Bradford**, **Delafield**, **Atwater**, **Warden**. — Plus récemment, **Baldwin**, *Ancient America*, 1871. — **Foster**, *Prehistoric Races*, 1873. — **Jones**, *Moundbuilders*, New-York, 1873. — **D. Wilson**, *Prehistoric Man*, 1876. — **Powers**, *Ethnology*, 1878. — **Short**, *Americans of Antiquity*, 1880. — **Brinton**, **Bandelier**, **Wyman**, **Putman**, **Morgan**, **Powell**, etc. — **Nadaillac**, *L'Amérique préhistorique*, 1882.

Mexique et Amérique centrale. — Outre **H.-H. Bancroft**, **G. Stephens**, *Travels in Central America*, 1841 : — **Charnay** et **Viollet-le-Duc**, *Cités et ruines américaines*, 1862. — **Charnay**, *id.*, 1885. — **Cogolludo**, *Histoire du Yucatan*, Madrid, 1688.

Mexique ancien. — **Kingsborough**, *Antiquities of Mexico*, Londres, 1830. — **Sahagun**, *Historia general de las Cosas de la Nueva-España*, écrite au XVIe siècle, publiée en 1829 (institutions et conquête). — **J. Torquemada**, *Monarquia Indiana* (traditions, mœurs et lois des indigènes), Séville, 1614. — **Ixtlilxochitl**, *Relaciones*; *Historia Chichimeca*, traduite par Ternaux-Compans. — **Tezozomoc**, *Cronica Mexicana*, et **Muñoz Camargo**, *Historia de Tlaxcala*, ont composé ces ouvrages dans la seconde moitié du XVIe siècle. — **L. Boturini**, *Idea de una nueva historia de la America septentrional*, Madrid, 1746. — **M. Veytia**, *Historia antiqua de Mejico*, 1750. — **Clavigero**, *Storia antica del Messico*, Cesena, 1780. — **Brasseur de Bourbourg**, *Les*

anciennes nations civilisées du Mexique, 4 vol., Paris, 1857-59. — **L. de Rosny**, *Interprétation des anciens textes mayas*; *Monuments écrits de l'antiquité américaine*, 1875. — **Brinton**, *Aboriginal American Authors*, Philadelphia, 1883. — **Aubin**, *Écriture figurative des anciens Mexicains*, 1859. — **R. Siméon**, *Grammaire nahuatl* de **Olmos**, 1875.

Sur la conquête, les histoires générales déjà citées, puis : les cinq *Lettres Cartas*) ou *Relations* de **Cortez** à Charles-Quint. — **B. Diaz del Castillo**, *Historia Verdadera de la Conquista* (écrite en 1548, publiée en 1632). — **Zurita**, *Rapport sur les institutions aztèques et l'administration espagnole*, 1560. — **Ant. de Solis**, *Historia de la Conquista*, Madrid, 1684. — **Lorenzana**, *Historia de Nueva España*, Mexico, 1770. — **Robertson**, *History of America*, 1787, trad. fr. en 4 vol. in-12, Paris, 1834. — **Al. de Humboldt**, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, Paris, 1825; *Vues des Cordillères*. — **W. Prescott**, *Conquest of Mexico*, New-York, 1843; trad. fr., 1864. — **H.-H. Bancroft**, *History of Mexico*, dans la série des *Pacific States*.

Pérou et Amérique du Sud. — Histoires générales, puis les *Relaciones*, mémoires rédigés après la conquête par les fonctionnaires en réponse à des questions posées par le gouvernement espagnol sur les institutions, lois et usages des Péruviens sous les Incas. — **J. de Sarmiento**, président du Conseil des Indes, *Relacion de la sucession y govierno de los Yncas*, 1550. — **Polo de Ondegardo**, corregidor de Cuzco, deux *Mémoires* sur l'administration financière des Incas, 1561-1571. — **C. Balboa**, *Cronica del Peru*, Quito, 1586; trad. par Ternaux-Compans avec les deux mémoires précédents. — **P. Cieza de Leon**, *Cronica del Peru*, Séville, 1553 (itinéraire, état topographique du pays au temps de la conquête, provinces, villes indiennes et espagnoles, restes de monuments, état de la société, etc.). — **L. de Morales**, *Mémoire* en 109 chapitres, sur la condition générale du Pérou, composé en 1541 à Cuzco pour Vaca de Castro. — Sur la conquête : **Fr. de Jeres**, *Verdadera Relacion de la Conquista del Peru y Provincia de Cusco, llamana la Nueva Castilla*, Séville, 1535 (Jeres était secrétaire de Pizarre, il n'a raconté que la première partie de la conquête). — **A. de Zarate**, contrôleur des comptes pour la Castille, *Historia del Descubrimiento y Conquista*, Anvers, 1555. — **Palencia**, *Historia del Peru*, Séville, 1571. — **Montesinos**, *Annales sur l'ancien Pérou*, XVIIe siècle, trad. par Ternaux-Compans. — **Garcilaso de la Vega**, *Commentarios Reales*, 1609-1616. — **Urrutia**, *Epocas del Peru*, Lima, 1844. — **W. Prescott**, *Conquest of Peru*, New-York, 1847; trad. fr., 1863. — **Velasco**, *Histoire de Quito*. — **Oviedo y Bagnos**, *Historia de Venezuela*. — **Valdivia**, *Lettre à l'empereur sur le Chili*. — **J. Acosta**, *Compendio del Descubrimiento y Colonizacion*; *Coleccion de Memorias sobre la Historia natural de la Nueva-Grenada*, Paris, 1869. — **Ternaux-Compans**, *Essai sur l'ancien Cundinamarca*, Paris, 1842.

Amérique du Nord. — **Lescarbot**, *La Nouvelle-France*, 1609. — **Charlevoix**, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744. — **Garneau**, *Histoire du Canada*, Québec, 1848. — **Fr. Parkman**, *Pioneers of France in the New World*, 1874. — **J. Winsor**, *French explorations and settlements*, t. IV de la *Narrative and Critical History*, Boston, 1886.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

M. **BÉMONT** (Charles), docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Études.

BUISSON (Ferdinand), docteur ès lettres, directeur au Ministère de l'Instruction publique.

DE CRUE (Francis), docteur ès lettres, professeur à l'université de Genève.

DENIS (Ernest), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.

GAILLARD (Henri), agrégé d'histoire et géographie, professeur au collège Stanislas.

GALLOIS (Lucien), docteur ès lettres, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris.

GEBHART (Émile), professeur à la faculté des lettres de Paris.

HAUMANT (Émile), docteur ès lettres, chargé de cours à la faculté des lettres de Lille.

LANGLOIS (Ch.-V.), docteur ès lettres, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris.

LARDY (C.), docteur en droit, ministre plénipotentiaire de Suisse à Paris.

LAVOIX (Henri), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève

LEGER (Louis), docteur ès lettres, professeur au Collège de France.

LEVASSEUR (Émile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

MARIÉJOL (J.-H.), professeur à la faculté des lettres de Lyon.

MASQUERAY (Émile), docteur ès lettres, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger.

MICHEL (André), conservateur adjoint au musée du Louvre.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

PETIT DE JULLEVILLE (Louis), professeur à la faculté des lettres de Paris.

RAMBAUD (Alfred), professeur à la faculté des lettres de Paris et à l'École libre des sciences politiques.

SAYOUS (E.), professeur à la faculté des lettres de Besançon.

TANNERY (Paul), ingénieur des manufactures de l'État, professeur (remplaçant) au Collège de France.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

L'ITALIE DE LA RENAISSANCE

D'Innocent VIII à la mort de Paul IV.

1484-1559.

Par M. É. Gebhart.

CHAPITRE II

LES GUERRES D'ITALIE

Première partie :

CHARLES VIII ET LOUIS XII

1495-1515.

Par M. É. Gebhart.

CHAPITRE III

LES GUERRES D'ITALIE

Deuxième partie :

FRANÇOIS Ier, HENRI II, CHARLES-QUINT

1515-1559.

Par M. H. Gaillard.

CHAPITRE IV

LA FRANCE : LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

De Charles VIII à la fin de Henri II.
1492-1559.

Par M. F. de Crue.

I. — Le pouvoir royal.

II. — La justice et l'administration.

III. — L'organisation militaire.

IV. — La société.

CHAPITRE V

LA FRANCE : PROGRÈS ÉCONOMIQUE AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

1492-1559.

Par M. E. Levasseur.

I. — L'agriculture.

CHAPITRE VIII

LES SCIENCES EN EUROPE

Pendant la première moitié du XVI[e] siècle.

1492-1559.

Par M. P. Tannery.

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE

De l'avènement d'Isabelle la Catholique jusqu'à l'abdication de Charles-Quint.

1474-1556.

Par M. J.-H. Mariéjol.

CHAPITRE X

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

De l'avènement de Maximilien Ier à l'abdication de Charles-Quint. 1493-1556.

Par M. E. Denis.

CHAPITRE XI

LA SUISSE

ÉTAT POLITIQUE. — LA RÉFORME.

Par M. C. Lardy.

CHAPITRE XII

LA RÉFORME EN FRANCE

Premier âge de la Réforme française; jusqu'à l'année 1559.

Par M. F. Buisson.

CHAPITRE XIII

L'ANGLETERRE SOUS HENRI VII
ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE
1485-1509.

Par M. Ch. Bémont.

CHAPITRE XIV

L'ANGLETERRE ET LA RÉFORME
De Henri VIII à Marie Tudor.
1509-1558.

Par M. Ch.-V. Langlois.

I. — Henri VIII : le schisme.

II. — Édouard VI : la « tyrannie protestante ».

III. — Marie Tudor : la réaction catholique.

CHAPITRE XV

LES ROYAUMES SCANDINAVES

De 1481 à 1559.

Par M. E. Haumant.

CHAPITRE XVI

LA HONGRIE
SON DÉVELOPPEMENT NATIONAL. LA RÉFORME

1492-1559.

Par M. E. Sayous.

CHAPITRE XVII

LA POLOGNE
SOUS LES DERNIERS JAGELLONS

1495-1572.

Par M. L. Leger.

CHAPITRE XVIII

LA MOSCOVIE
LA REVANCHE CONTRE LES LITHUANIENS ET LES TATARS
1462-1556.

Par M. A. Rambaud.

I. — Ivan le Grand.

II. — Vassili Ivanovitch.

III. — Premières années d'Ivan le Terrible.

CHAPITRE XIX

L'EMPIRE OTTOMAN
L'APOGÉE. — L'ALLIANCE FRANÇAISE
1481-1566.

par M. A. Rambaud.

I. — Bayézid II et Sélim Ier.

CHAPITRE XX

LES REVOLUTIONS DE L'AFRIQUE DU NORD

Jusque vers la fin du XVI[e] siècle.

PAR M. É. MASQUERAY.

CHAPITRE XXI

L'INDOUSTAN
L'EMPIRE DES GRANDS-MONGOLS

Jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Par M. A. Rambaud.

I. — L'Indoustan jusqu'aux invasions musulmanes.

II. — Premières invasions musulmanes.

III. — Les trois premiers empereurs mongols.

CHAPITRE XXII

LES PORTUGAIS : LEURS DÉCOUVERTES ET COLONISATIONS EN AFRIQUE ET EN ASIE

Jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Par M. L. Gallois.

I. — Henri le Navigateur : premières découvertes.

CHAPITRE XXIII

L'AMÉRIQUE
DÉCOUVERTES ET PREMIÈRES COLONISATIONS

Jusque vers le milieu du XVIe siècle.

Par M. A. Moireau.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 896-98.